STATE LIBRARY OF PENNSYLVANIA
3 0144 00380150 3

CLASS 929.7 BOOK C426

VOLUME 8, pt. 2

PENNSYLVANIA
STATE LIBRARY
Genealogy

DICTIONNAIRE
DE
LA NOBLESSE,

CONTENANT les Généalogies, l'Hiſtoire & la Chronologie des Familles Nobles de France, l'explication de leurs Armes, & l'état des grandes Terres du Royaume aujourd'hui poſſédées à titre de Principautés, Duchés, Marquiſats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, ſubſtitutions, mutations, achats ou autrement.

On a joint à ce Dictionnaire le Tableau Généalogique, Hiſtorique, des Maiſons Souveraines de l'Europe, & une Notice des Familles étrangeres, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illuſtres.

Par M. *DE LA CHENAYE-DESBOIS.*

SECONDE ÉDITION.

TOME VIII. 2.de Partie.

A PARIS,

Chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue ſaint Jacques.

M. DCC. LXXIV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

AVIS AU RELIEUR.

CArtons à placer Pages 25, 491, 743 & 773.

AVIS DE L'AUTEUR
A LA NOBLESSE.

ON trouve beaucoup d'augmentations & de corrections à la fin de ce Volume, ce n'eſt pas notre faute; mais celle de ceux qui envoyent des *Mémoires* par parcelles, & ſur leſquels il faut revenir, même pluſieurs fois, après coup. Si un Ouvrage de cette importance demande de l'exactitude & de la part de l'Auteur & du Libraire, il n'en demande pas moins du côté des Familles qui deſirent y avoir place. Pour cet effet, nous ne ceſſerons point de le répéter, il faut que les *Mémoires* envoyés, dreſſés ſur titres & légaliſés par le Juge des lieux au moins, s'ils ne ſont accompagnés des originaux, ſoient liſiblement & correctement écrits par rapport aux noms propres, & envoyés *franc de port* à l'Auteur ou au Libraire. Le Public eſt déja averti que l'on ne fait point uſage des *Memoires anonymes*, ni de ceux envoyés ſans la ſignature & l'adreſſe des perſonnes qu'ils regardent.

Ce Volume, comme les précédens, renferme beaucoup de grandes Maiſons du Royaume, & pluſieurs des pays étrangers, d'où nous avons reçu de précieux *Mémoires*; il renferme auſſi l'hiſtorique de tous les Biens titrés. La Lettre *L* qui commence dans ce Volume, & ne finira que dans le neuvieme, actuellement ſous preſſe, ainſi que la Lettre *M*, ſur laquelle nous travaillons, ſont très-abondantes, & pluſieurs du reſte de l'Alphabet fourniront auſſi beaucoup; nous ne préſumons pourtant pas que cette Collection contienne plus des 14 Volumes que nous avons annoncés, ſans la Table générale, où chacun ſe trouvera en ſon rang, avec l'indication de ſon Tome & de ſa page.

Pour ſeconder le Libraire dans ſon entrepriſe, il a beſoin du ſecours des Souſcripteurs, & de leur exactitude à retirer chaque Volume à meſure qu'il paroît.

On va trouver dans celui-ci le reſte de la Lettre *H*, *I*, *K* & le commencement de la Lettre *L*. Le reſte de celle-ci forme plus de moitié du neuvieme, dans lequel entrera *MA* en partie.

On ſouſcrit toujours chez l'Auteur (M. DE LA CHENAYE-DESBOIS, rue Saint-André-des-Arcs, à côté de l'Hôtel d'Hollande), & chez ANTOINE BOUDET, Libraire-Imprimeur du Roi, rue Saint-Jacques à Paris. Il faut affranchir les *Lettres* comme les *Mémoires* que l'on adreſſe ſoit à l'Auteur, ſoit au Libraire.

Les perſonnes qui ſe bornent à envoyer des *Mémoires* ſans ſouſcrire, ſont averties, qu'à cauſe des grands frais qu'occaſionne cette entrepriſe, on ne donnera qu'une notice courte & préciſe de leur article, à moins qu'elles ne payent, en outre de la ſouſcription, les frais d'impreſſion des détails dans leſquels elles entreroient, comme l'ont fait juſqu'ici pluſieurs de nos Souſcripteurs. On a averti & on avertit encore, qu'on n'admet

282584

point à acheter ou à ſouſcrire pour un Volume ſeul, ni pour quelques Volumes ſeulement, en quelque nombre que ce ſoit, mais uniquement pour tout l'Ouvrage entier, & que ceux qui ſe préſentent doivent commencer par prendre les huit Volumes qui paroiſſent, ſouſcrire pour les ſuivans, & que la ſouſcription conſiſte à payer deux Volumes d'avance, dont on ne tiendra pas compte, ſi on ceſſe.

Il y en a qui ſe plaignent qu'on a donné comme éteintes des Familles qui ne le ſont pas: on eſt parti d'après les Auteurs qui en ont écrit; & le chef des branches de ces Familles qui ſubſiſtent, en prouvant à l'Auteur leur origine par titres, il ſe fera un plaiſir & même un devoir de les faire connoître pour ce qu'ils ſont. Quand un Ouvrage, tel que celui-ci, eſt annoncé & ne ceſſe de l'être à la publication de chaque Volume, il ſemble que c'eſt aux Familles à inſtruire un Ecrivain, pour qu'il ne donne pas les fautes que d'autres avant lui auroient publiées. Nous avouerons ici que nous ſerions fort flattés de n'avoir à travailler que ſur des *Mémoires* domeſtiques & dictés par la vérité, ſans être obligé de recourir à des Ouvrages imprimés, dont la plûpart varient. C'eſt ce qui nous a fait prendre le parti de citer tous les Auteurs que nous conſultons, ne prenant rien ſur notre compte, pas même les *Mémoires* domeſtiques, ſi nous n'en avons pas vu les titres originaux; ce que nous avons bien ſoin d'exprimer à chaque article.

DICTIONNAIRE

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
This project is made possible by a grant from the Institute of Museum and Library Services as administered by the Pennsylvania Department of Education through the Office of Commonwealth Libraries

https://archive.org/details/vol8pt2dictionna00aube

DICTIONNAIRE DE LA NOBLESSE.

* LAAS : C'eſt une des ſix petites Baronnies du Béarn, poſſédée, en 1760, par *N... de Leuger*, ancien Capitaine au Régiment de Normandie, qui n'a point d'enfans de *N... de Jaſſe*, ſon épouſe.

LABARRE (DE) : Nous avons donné, *Tome II, p.* 744 de ce Dictionnaire, la Généalogie de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* que feu M. le Marquis *de Prunelé*, Seigneur de Tignonville proche Eſtampes, nous fournit alors. Celle-ci n'a pas paru exacte à M. DE LABARRE D'ARBOUVILLE, chef de la branche aînée, lequel nous a fait paſſer un autre *Mémoire*, qui dit que cette ancienne Famille noble eſt originaire de Flandres, qu'elle a donné de Grands-Baillis de Gand, & un ſouverain Bailli de Flandres. C'eſt ce qu'a ſans doute ignoré feu M. le Marquis *de Prunelé*, qui la diſoit originaire de Beauce; mais c'eſt une branche qui s'y eſt établie en 1330, & dont nous allons donner la filiation.

I. GUILLAUME DE LABARRE, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Chauvincourt, épouſa Dame *Robine d'Orval*, dont il eut :

II. JEAN DE LABARRE, Chevalier, marié à Demoiſelle *Clémence de Saint-Quentin*. Il fut pere de

III. JEAN DE LABARRE, II. du nom, Ecuyer, qui s'allia avec Demoiſelle *Marguerite*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit; — & GUILLAUME, mort Commandeur des Commanderies de Châlons, Metz & Nancy, ainſi qu'il paroît par un ancien *Mémoire* de Famille.

IV. JEAN DE LABARRE, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, ainſi qu'il eſt prouvé par des aveux & dénombremens, épouſa *Jeanne de Souplainville*, fille de *Guillaume de Souplainville*, Chevalier, Bailli & Gouverneur de Montargis. De ce mariage vint :

V. GUILLAUME DE LABARRE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, Châtelain en titre d'office de la Sénéchauſſée de Ponthieu, ce qui eſt juſtifié par la commiſſion à lui donnée par HENRI, Roi d'Angleterre, en date du 18 Juillet 1426. Le *Mémoire*, ſans nommer ſa femme (*a*), lui donne pour fils:

VI. JEAN DE LABARRE, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rinville, dont il fit hommage le 20 Juin 1483, au Chapitre de l'Egliſe de Paris, & de Bandeville; & par ſa femme, Seigneur de Groſlieu, Arbouville & Vaubenard, mort le 8 Mars 1489, & inhumé dans l'Egliſe de Saint-Germain de Dourdan. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Rolere*, Tabellion à Eſtampes, le 18 Novembre 1455, *Marie Deſmazis*, née le 28 Mars 1440, fille de *Jean Deſmazis*, Ecuyer, Seigneur de Brieres, Marchais, &c. Capitaine & Bailli des Ville & Château d'Eſtampes & de Dourdan, & de *Jeanne de Brouillard*, fille de *Guillaume de Brouillard*, Chambellan du Roi, & de *Marguerite d'Orgemont*, laquelle épouſa, en ſecondes noces, *Jean II*, Seigneur *de Montmorency*, Grand-Chambellan de France, dont deſcend la branche des Ducs de ce nom. Du mariage de JEAN DE LABARRE, IV. du nom, avec *Marie Deſmazis*, vinrent: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche des Seigneurs de Laage en Poitou, rapportée ci-après; — 3. MARGUERITE, femme, le 12 Août 1495, de *Nicolas du Bouchet*, Ecuyer, Seigneur d'Etrechy en Brie; — 4. & CLAUDINE, (elle eſt nommée CATHERINE dans le *Mémoire* de feu M. le Marquis *de Prunelé*) femme de *Claude de Saintoyré*, Ecuyer, Seigneur de Sous.

VII. JACQUES DE LABARRE, I. du nom, & deuxieme Seigneur d'Arbouville, Groſlieu & Vaubenard, mort le 11 Juillet 1528, avoit épouſé *Jeanne du Bouchet*. Ils furent inhumés l'un & l'autre dans la Chapelle de Groſlieu, & eurent pour enfans: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. LOUIS, auteur de la branche des Seigneurs de la Chauſſée, établie en Nivernois, rapportée ci-après; — 3 MARGUERITE, femme, le 2 Septembre 1514, de *Louis d'Eſtouteville*, Chevalier, Seigneur de Villeconin; — 4. & ANNE, femme, le 1 Décembre 1515, de *Jean de Reviers*, Ecuyer, Seigneur de Souſy. Voyez REVIERS.

VIII. FRANÇOIS DE LABARRE, Chevalier de l'Ordre du Roi, l'un des cent Gentilshommes de ſon Hôtel, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Vaubenard, d'Harocourt, des grand & petit Jouanais & de Bandeville, épouſa, par contrat paſſé devant *Guy*, Tabellion à Eſtampes, le 6 Juillet 1532, *Pernelle de Fleury*, fille de *François de Fleury*, Chevalier, Seigneur de Ruperfond, & de *Jeanne de Requiers*, Dame d'Harocourt, dont: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & ANNE, femme de *Louis de Duiſſon*, Chevalier, Seigneur de Rougemont. Elle partagea devant *Chantoſme*, Notaire à Bretaucourt, le 25 Mars 1569, avec ſon frere, la ſucceſſion de ſes pere & mere. Le ſecond *Mémoire* dit, qu'elle épouſa *Jean de Sinxe*, Chevalier, Seigneur de Quatrevaux & d'Ormeville. C'eſt ſans doute en ſecondes noces.

IX. JACQUES DE LABARRE, II. du nom, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Harocourt, des grand & petit Jouanais, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon du Roi, mort en 1587, avoit épouſé 1°. *Louiſe d'Argenſon*, fille de *François d'Argenſon*, Chevalier, Seigneur d'Aveſnes & de Montchery, & de *Jeanne de Cochefilet*; & 2°. le 25 Avril 1577, *Claude de Duyſon*, fille d'*Etienne*, Chevalier, Seigneur de Boiſminard, & de *Marthe de Percy*, Dame de Guigneville (*b*). Il eut du premier lit: — 1. ANTOINE, qui ſuit; & du ſecond, deux

(*a*) Dans la premiere Généalogie que nous avons donnée de cette Famille, feu M. le Marquis *de Prunelé* donne à ce GUILLAUME, pour femme, *Robine d'Orval*, que M. *de Labarre d'Arbouville* donne à GUILLAUME, I. du nom, qui eſt venu s'établir en Beauce. Ce Monſieur m'eut bien fait plaiſir de me donner ſa demeure, pour que je lui euſſe demandé des éclairciſſemens ſur ce point.

(*b*) Le premier *Mémoire envoyé* dit que ce JACQUES eut trois femmes. La premiere *Marthe Acarie*, fille de *Girard*, Ecuyer, Seigneur de Liffermeau, & de *Marie Chantault*, morte ſans enfans. La ſeconde, *Louiſe d'Argenſon*; & la troiſieme, *Claude de Duyſon*. Ce Mémoire donne

filles, l'une mariée à *Jacques de Neucard*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy, & l'autre à *François de Poilloue*, Chevalier, Seigneur de Saelas.

X. Antoine de Labarre, Ecuyer, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, d'Harocourt, le grand & petit Jouanais, d'Hattonville & de Boiſminard, mort le 1 Septembre 1641, avoit épouſé *Marie le Roux*, dont: — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. André, Capitaine au Régiment du Pleſſis-Praſlin, tué au ſiége de Crémone; — 3. & Marguerite, mariée à *Céſar de Galmet*, Ecuyer, Seigneur de Lintrie & de la Croix (*c*).

XI. Jacques de Labarre, III. du nom, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Hattonville, Boiſminard, épouſa, le 16 Novembre 1631, *Marie Deſmaïs*, fille de *Gédéon-Sanguin Deſmaïs*, Chevalier, Seigneur du Tronchet, Chalo-Saint-Mars, Bregy, Vicomte de Beaumont en partie, homme de la Chambre du Roi, Enſeigne de ſes Gardes-du-Corps, & d'*Anne de Rochechouart*, fille de *Louis de Rochechouart*, & de *Marie de Caſtelnau-Mauviſiele*, dont: — 1. Louis Alexandre, qui ſuit; — 2. Louis, dit *le Chevalier de Groſlieu*, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & du Mont-Carmel, mort le 11 Août 1666, Commandant le Vaiſſeau des dix Ordres pour le ſervice du Roi, après avoir pris quatre Vaiſſeaux Anglois, & en avoir fait échouer deux. Voyez *Moréri* au mot Groslieu; — 4. Paul, Chevalier, Seigneur de Boiſminard, Capitaine au Régiment de Rambures, mort ſans alliance; — 5. & Marie, alliée à *Paul de la Mouchetiere*, Chevalier, Seigneur de Guignonville.

XII. Louis-Alexandre de Labarre, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu & Hattonville, épouſa, ſous l'autorité de Louis XIV, *Eliſabeth Doufrere*, dont: — 1. Louis-Alexandre, qui ſuit; — 2. Paul-Gédéon, marié à *Eloïſe de Bouſeube*, veuve de *N.... de Dillon*, Capitaine dans le Régiment du Milord *Dillon*, ſon frere, laquelle fut élevée à Saint-Cyr; — 3. & Marguerite, morte fille.

XIII. Louis-Alexandre de Labarre, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu & Hattonville, mort le 3 Mars 1740, avoit épouſé *Henriette de Languedoue de la Villeneuve*, fille de *Chrétien de Languedoue de la Villeneuve*, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Reclinville, Montguignard, & de *Marie d'Alegre*. Elle eſt morte à Groſlieu la même année que ſon mari. Leurs enfans ſont: — 1. Louis-Henri-René, qui ſuit; — 2. Paul-Armand-Alexandre, dit *le Chevalier* de Labarre, marié à *Madelene Pichonel*; — 3. Marie-Marguerite-Julie, dite *Mademoiſelle d'Arbouville*, née le 28 Septembre 1724, morte le 13 Mai 1762. Elle avoit été mariée, le 29 Janvier 1753, dans l'Egliſe de Saint-Gilles à Eſtampes, à *Hector de Tarragon*, Chevalier, Seigneur de Mainvilliers, ancien Capitaine au Régiment de Baſſigny, dont un fils; — 4. & Adélaïde, morte fille le 12 Mai 1762.

XIV. Louis-Henri-René de Labarre, Chevalier, Seigneur d'Arbouville, Groſlieu, Hattonville & Reclinville, a épouſé, en 1750, *Deniſe-Jeanne-Batiſte de Moſſet*, fille de *Pierre de Moſſet*, Chevalier, Seigneur de Chillois & des Roches, Brigadier des Armées du Roi, dont il n'y a point d'enfans en 1772.

Branche des Seigneurs de la Chaussée.

VIII. Louis de Labarre, Seigneur de la Chauſſée & de Villemue en Nivernois, ſecond fils de Jacques, I. du nom, Seigneur d'Arbouville, &c. & de *Jeanne du Bouchet*, vivoit encore en 1550, avec *Jacquette de Fontenay*, ſa femme, dont il eut: — 1. François, marié à *Marguerite de Cleves*, fille natu-

---

à cette troiſieme pour fils, Claude, dont la poſtérité maſculine eſt éteinte, & non deux filles, comme le marque le ſecond *Mémoire*, d'après lequel nous écrivons.

(*c*) Cet Antoine, ſuivant notre premiere diction au *Tome II*, eut trois femmes, la premiere, *Marie de la Motte*, morte ſans enfans. La ſeconde, *Marie de Broſſet*, auſſi morte ſans enfans; & la troiſieme, cette *Marie le Roux*. Pourquoi le Chevalier *d'Arbouville*, qui eſt ſi au fait de ſa Généalogie, a-t-il oublié ces deux mariages?

relle de *Charles*, Duc *de Nevers*, dont il n'eut qu'une fille, nommée ANNE DE LABARRE, mariée à *Jean de Meung*. Chevalier, Seigneur de Doys, laquelle n'eut point d'enfans; — 2. PHILIBERT, qui ſuit; — 3. & MARGUERITE.

IX. PHILIBERT DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Villemue, eut d'*Anne de Beron*, ſon épouſe, quinze enfans, entr'autres trois garçons; ſçavoir: — 1. ALAIN, l'aîné, tué au ſiége de la Mure en Dauphiné; — 2. CLAUDE, marié à *Eliſabeth de Murat*, de laquelle vinrent: — FRANÇOIS & ETIENNE, tous deux tués au ſervice; le dernier d'une mouſquetade au côté, au-deſſus de la hanche, étant Capitaine au Régiment de Langeron; — & MARGUERITE, Dame de Villemue, mariée; — 3. & SIMON, qui ſuit.

X. SIMON DE LABARRE, Ecuyer, Seigneur de la Chauſſée & de Chevroux près Clamecy en Nivernois, épouſa 1°. *Aimée de Sillerieu*; & 2°. *Anne de Brou*. Il eut du premier lit: — 1. THOMAS, qui ſuit; & du ſecond: — 2. ALEXANDRE, qui étoit encore bien jeune lors du ſiége de Corbie en 1636, & dont on ignore l'alliance.

XI. THOMAS DE LABARRE, Chevalier, Seigneur de Lorgues, juſtifia de ſa nobleſſe devant l'Intendant de Moulins, le 7 Juin 1667, & eſt le biſayeul de N... DE LABARRE, Capitaine de Cavalerie.

Branche des Seigneurs de LAAGE en Poitou.

VII. JEAN DE LABARRE, ſecond fils de JEAN, IV. du nom, & de *Marie Deſmaris*, fut Archer de la Garde du Roi, & vint s'établir près de Saint-Maixent en Poitou, où il épouſa, le 12 Octobre 1492, *Jeanne de Poiſpaillie*, dont: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & JACQUES, auteur de la branche de la Gueſſonniere, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*.

VIII. JEAN DE LABARRE, II. du nom de cette branche, auſſi Archer de la Garde du Roi, s'établit près de Chatelleraut en Poitou, & y épouſa Demoiſelle *Tiennette de Maize*, Dame de la Salle, dont:

IX. MAURICE DE LABARRE, titré *Lieutenant de Robe-Courte*, dans une donation à lui faite par le Roi, en date du 11 Septembre 1572. Le 8 Décembre 1573, Sa Majeſté le fit Capitaine du Château de Châteauneuf-ſur-Charente, puis le 1 Juin 1574, il fut fait un de ſes cent Gentilshommes. Il épouſa, le 3 Février 1577, Demoiſelle *Claude de Laage*, qui lui porta la Terre de ſon nom, & en eut:

X. HENRI DE LABARRE, auſſi l'un des cent Gentilshommes du Roi, & Capitaine de 100 hommes dans le Régiment de Laval, qui épouſa, le 25 Mars 1641, Demoiſelle *Renée le Merre*. De ce mariage vint:

XI. HENRI-JOSEPH DE LABARRE, Seigneur de Laage, Mouſquetaire du Roi, puis Subdélégué des Maréchaux de France. Il épouſa, le 21 Août 1670, Demoiſelle *Françoiſe de Prezeau*, dont:

XII. JOSEPH DE LABARRE, Seigneur de Laage, Mouſquetaire du Roi, marié, le 21 Août 1701, avec Demoiſelle *Marie-Madelene Mangot*, de laquelle ſont ſortis: — 1. JOSEPH-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE & JACQUES; — 4 & 5. HENRIETTE & MARIE DE LABARRE.

XIII. JOSEPH-FRANÇOIS DE LABARRE, Seigneur de Laage, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Richelieu le 17 Juillet 1731, a épouſé, le 16 Janvier 1738, Demoiſelle *Marie-Jeanne de Blom*, fille de Meſſire *Silvain de Blom*, Chevalier, Seigneur de Beaupuy en Poitou, dont: — 1. ALEXIS-THIBAULT-GASPARD, qui ſuit; — 2. HENRI-THIBAULT DE LABARRE-DE-LAAGE, d'abord élève de l'Ecole Royale-Militaire, puis Cornette au Régiment de Lanant, Dragons; — 3. MARIE-DOROTHÉE, femme de *N... de Vety de Villeneuve*, Marquis de Vittere; — 4. & VICTOIRE DE LABARRE, morte élève à l'Abbaye Royale de Saint-Cyr.

XIV. ALEXIS THIBAULT-GASPARD DE LABARRE, Seigneur de Laage, d'abord Page du Roi, puis Capitaine Commandant de la Colonelle du Régiment des Huſſards de Chamborant, a épouſé *Geneviève Lévêque*, Américaine, de laquelle on ignore s'il a des enfans.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or, & accompagnée de deux merlettes de ſable, l'une en chef & l'autre en pointe.* Supports : *deux lions.*

LABAY DE VIELA. Famille noble d'ancienne Chevalerie de la Province de Béarn, établie depuis long-tems dans l'Armagnac.

Les Seigneurs de ce nom ont rendu de grands ſervices au pays, & ſe ſont ſignalés dans des occaſions importantes durant les troubles de la Ligue & les guerres de Religion, comme il eſt juſtifié par les Regiſtres des Etats de la province & par les titres de cette Famille. Elle a donné pluſieurs Gouverneurs & Commandans de Places & de grands Capitaines. Elle a poſſédé les Baronnies de Doumy, (Terre, depuis, vendue, vers 1680, à *Dominique d'Eſclaux-Meſplez*, Evêque de Leſcar), de Gerdereſt, les Terres de la Motte, de Bernadets, Aubous, Lherm, Braſſempouy, Hourſſarieux, Montaut, Laguian & le Comté de Viela. Ses alliances ſont avec les Maiſons les plus conſidérables, comme celles de *Béarn*, de *Mioſſans*, d'*Albret*, de *Gaſſion*, de *Mauléon*, d'*Aſté de Gramont*, de *Neys-de-Candau*, de *Rochefort-Théobon*, de *Boiſſe*, de *Caupenne*, de *Hitton* & de *Noé*.

Elle ſubſiſte dans la perſonne de JACOB-JOACHIM DE LABAY, Seigneur, Marquis de Viela, marié, le 9 Janvier 1744, à *Thérèſe Charlotte de Noé*, fille de *Marc-Roger*, Marquis *de Noé*, Baron de Liſle & Sénéchal-Gouverneur du pays des quatre Vallées, Colonel d'Infanterie, alors Brigadier des Armées du Roi, & de *Charlotte Colbert de Saint-Mars*, dont pour fils aîné : — LOUIS PIERRE-CHARLES DE LABAY, Comte de Viela en Armagnac, né le 20 Novembre 1744, Capitaine de Carabiniers ; — & quatre autres enfans. *Notice* dreſſée ſur les titres, & fournie par M. LABAY, Comte de Viela.

Les armes : *écartelé au* 1 de NOÉ, qui eſt *loſangé d'or & de gueules ; au* 2 *de gueules, à un lion d'or rampant*, qui eſt de HITTON ; *au* 3 de ROCHEFORT-THÉOBON, qui eſt *de gueules, à 3 faſces d'or ; au* 4 de BÉARN, qui eſt *d'or, à 2 vaches paſſantes de gueules, accornées, accolées, onglées & clarinées d'azur. Sur le tout* DE LABAY, qui eſt *d'or, à 2 ſangliers de ſable.*

LABBE. Famille noble du Berri, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à trois faſces de gueules, au lion d'or armé & lampaſſé de gueules, couronné d'or, brochant ſur le tout.*

LABBÉ, Seigneur de la Trochardais & de Meurtel, en Bretagne, porte : *d'argent, à quatre fuſées de gueules poſées en face.*

LABBÉ, en Lorraine.

CLAUDE-FRANÇOIS LABBÉ, Baron de Bauffremont, Sur-Intendant des Poſtes & Meſſageries de Lorraine & Barrois, mort en 1701, Miniſtre d'Etat & Garde des Sceaux du Duc LÉOPOLD, a laiſſé de *Marguerite Dez*, Dame de Couſſey, de Forcelle Saint-Gergonne, Lillonne-le-Grand, la Neufflotte & Villoucey, qu'il avoit épouſée en 1646, entr'autres enfans : — SIMON-MELCHIOR, qui ſuit ; — & JEANNE, décédée le 10 Juillet 1739, âgée de 90 ans, femme, par contrat du 21 Février 1673, de *Maximilien de Choiſeul*, Marquis de Meuſe, mort en 1710, premier Gentilhomme de la Chambre du Duc LÉOPOLD, & Grand-Bailli de Saint-Mihel, pere du Marquis *de Choiſeul-Meuſe*, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées & Gouverneur de Saint-Malo.

SIMON-MELCHIOR LABBÉ, Doyen du Conſeil d'Etat du Duc de Lorraine, eſt mort en 1755, âgé de 90 ans. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie *de Couſſey* a été érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Août 1736. Il a épouſé *Henriette de Jacqueſon*, dont : — 1. N... LABBÉ, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Bezongo, Barville & Seraumont, Miniſtre & Secrétaire d'Etat en ſurvivance de ſon pere, ſous le Duc LÉOPOLD, puis Titulaire, par la démiſſion

volontaire de ſon pere, en 1735. Il avoit épouſé *N... de Bourcier*, fille de *Jean-Léonard*, Baron de Montureux, Conſeiller d'Etat & premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, & d'*Anne Boulet*, de laquelle il lui eſt reſté pour fille unique: — N... Labbé-de-Coussey, mariée, en Mars 1749, à *N...*, Comte *d'Aſpremont-de-Linden* & du Saint-Empire, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel d'un Régiment de Huſſards, &c.; — 2. Jean-Charles Labbé-de-Rouvroy, Comte de Couſſey pour moitié, Seigneur de Génicourt, Conſeiller d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, premier Préſident de la Cour Souveraine de Nancy, allié, 1°. en 1726, à *Marie-Marthe d'Olivier*, Dame de Manonville, morte le 29 Novembre 1738. Elle étoit couſine-germaine du Duc *de Mirepoix*, & fille de *Charles-Joſeph d'Olivier*, Baron de Méligny, Miniſtre & Secrétaire d'Etat du Duc Léopold, & de *Charlotte-Louiſe de Bérauville-de-Villandré*, ſa ſeconde femme; & 2°. en Mars 1739, à *Thérèſe de Gauvain*, fille de *Henri de Gauvain*, Seigneur de Champé & de Lixieres, & de Dame *Marguerite Hurault-de-Moranville*, tante de *Barbe Hurault-de-Moranville*, femme de *Camille*, Comte *de Tornielle-de-Lambertye*. Du premier lit ſont iſſues deux filles, & autant du ſecond; — 3. & Jeanne-Antoinette Labbé-de-Coussey, mariée à *Charles-François Durand-de-Silly*, Seigneur des Francs, Capitaine aux Gardes des Ducs Léopold & François, puis Capitaine-Commandant la Compagnie des Grenadiers de la Garde de feu la Ducheſſe Douairiere *de Lorraine*, Princeſſe Souveraine de Commercy. Ce *Charles-François Durand* étoit fils de *Charles-Henri*, mort en 1712, & de *Françoiſe de Mazerulles*. C'eſt ce que nous ſçavons de cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Nouveau Nobiliaire de Lorraine*, *p.* 428.

LABBEY. Il y a en Normandie & autres Provinces du Royaume, pluſieurs Familles du nom de Labbey, Labbé ou de Labbeï. Celle dont nous allons parler eſt ancienne, & *noble de race & d'extraction*. Elle a toujours bien ſervi dans les guerres, & eſt alliée aux Maiſons d'*Eſtampes*, de *la Rochefoucaud*, de *Rouxel-Medavy*, Comte de Grancey & de *Hautemer de Fervaque*. L'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne fait mention de ces différentes alliances. On y lit entr'autres, *Tome IV*, *p.* 457, & *Tome VII*, *p.* 545, que *Gédéon de la Rochefoucaud*, Seigneur du Parc d'Archiac & de la Rigaudiere, s'allia avec N... Labbey, & enſuite avec une fille de la Maiſon de *Hautemer de Fervaque*; & qu'*Aliſon d'Eſtampes* épouſa un Robert Labbey, Seigneur d'Hérouſſart.

Il y a eu un Lieutenant-Général des Armées du Roi qui portoit le nom de Labbey, & l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne parle d'un Labbey, Gouverneur du fils d'un Duc de Bretagne: ce Labbey fut envoyé, en qualité d'Ambaſſadeur, en Angleterre, pour y demander en mariage une Princeſſe, fille du Roi, pour ſon fils; & l'on voit qu'un Jean Labbey, avec pluſieurs autres Chevaliers, accompagna, au mois d'Août 1321, *Bertrand VII*, Baron *de Briquebec* & de Roncheville, dans ſon ambaſſade vers *Jean de Luxembourg*, fils de l'Empereur Henri VII, Roi de Bohême. L'Hiſtoire de Normandie par *Maſſeville*, fait mention d'un Brice Labbey, qui fut du nombre des Seigneurs de la Province qui accompagnerent le Duc Guillaume *le Conquérant*, à la priſe du Mont-Saint-Michel; & *La Roque*, dans ſon Traité des bans & arrieres-bans, & dans toute ſon Hiſtoire de la Maiſon *de Harcourt*, parle de pluſieurs Chevaliers ou Ecuyers Normans de ce nom. Mais ſans nous arrêter davantage, le premier, depuis lequel on decouvre un filiation bien ſuivie, eſt:

I. Colin ou Nicolas Labbey, *Gentilhomme notable & de grande honnêteté*, qui fut Ecuyer du Connétable *du Gueſclin*. Il étoit de ſa ſolde, n'en prenant gages que comme perſonne noble, & ſuivoit les guerres dans ſa Compagnie;

L'abbey ~~ou l'abbey~~

L'Abbé

ſelon un Arrêt du 27 Septembre 1470 ; dont il ſera parlé ci-après. Il épouſa *Iſabelle de Victot*, fille de *Jean*, Ecuyer, frere puîné de *Philippe*, Chevalier, Seigneur dudit lieu de Victot, dont : — RAOUL, qui ſuit ; — & JEAN, marié en Bretagne par le Connétable *du Gueſclin*.

II. RAOUL LABBEY épouſa *Raoulette Vattier*, fille de *Colin*, Ecuyer, de laquelle il eut : — 1. COLIN, qui ſuit ; — 2. ETIENNE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après ; — 3. JEAN LABBEY ; — 4. & une fille, nommée ROBINE.

III. COLIN LABBEY s'allia avec *Deniſe Goſſe*, fille de *Jean*, Ecuyer, & fut pere de

IV. PIERRE LABBEY, qui de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, eut :

V. NICOLAS ou COLIN LABBEY, confirmé dans ſa nobleſſe d'*ancienne extraction*, par Arrêt du 27 Septembre 1470, rendu par les Généraux Conſeillers du Roi LOUIS XI, tenans la Cour des Aides à Rouen : les Paroiſſiens de Hotot, où il demeuroit, la lui avoient conteſté. Il laiſſa des enfans qui continuerent cette branche aînée, éteinte dans N... LABBEY, Curé de Querville.

SECONDE BRANCHE.

III. ETIENNE LABBEY, Seigneur d'Eſcots près Saint-Pierre-ſur-Dive, & d'Hericourt, ſecond fils de RAOUL, & de *Raoulette Vattier*, acheta, le 23 Mars 1429, de *Michelle Duſſy*, veuve de *Jean Goſſe*, la Terre & Seigneurie de Hérouſſart, ſituée dans la Vicomté d'Auge, Paroiſſe de Saint-Jouin. Il acquit encore, le 22 Octobre 1453, la Seigneurie de Benerville ſur la mer, près le Pont l'Evêque, de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Aziſ, Villerville, &c. Il épouſa *Marguerite du Buchot de Gerponville de Boiſſey*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MARIE, femme de *Guillaume de Neufville*, auquel elle porta en dot la Terre & Seigneurie de Boiſſey ; — 3. & N... LABBEY, qui eut en mariage la Terre de Saint-Léger, & épouſa *Jean Coſtard*.

IV. JACQUES LABBEY, Seigneur d'Eſcots, d'Hericourt, d'Hérouſſart & de Benerville, épouſa 1°. *Jeanne de Bigards* ; & 2°. *Jeanne de Martinville*. Du premier lit il n'eut point d'enfans, mais du ſecond ſortirent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, Seigneur d'Eſcots, mort ſans poſtérité ; — 3. & JEANNE, mariée à *Richard de Querville*, auquel elle porta en dot le fief du Coudrey, ſitué dans la Paroiſſe de Favrolle.

V. JEAN LABBEY, Seigneur d'Hérouſſart, &c. épouſa *Marie le Gris*, fille du Baron *d'Echauffour*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES, Seigneur d'Auvillers ; & CHRISTOPHE, Seigneur de Lombelon, tous deux morts ſans poſtérité.

VI. JEAN LABBEY, Seigneur d'Hérouſſart, &c. épouſa *Catherine Baignard*, fille de *N... Baignard*, Seigneur de la Rocque-Baignard & d'Auvillers. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après ; — 3. & MARIE LABBEY, femme d'*Olivier d'Emery*, Seigneur de Villers-ſur-Mer, la Motte, Glanville, &c.

VII. JEAN LABBEY, Seigneur de la Rocque-Baignard, épouſa *Ambroiſe de Lombelon* fille du Baron *des Eſſars*, & en eut : — 1. BATISTE, tué, le 3 Octobre 1569, à la bataille de Moncontour ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. ROBERT, Seigneur de Favrolle ; — 4. & MARIE LABBEY, femme de *Malfillaſtre*, Seigneur de Montreuil, repréſenté aujourd'hui par M. *de Matharel*, Gouverneur de Honfleur, & par M. *de Grieu*.

VIII. FRANÇOIS LABBEY fit bâtir, en 1577, un Château à la Rocque-Baignard, dont il ſubſiſte encore aujourd'hui une petite partie, & épouſa, en 1585, *Anne de Trihan*, fille de *Gabriel*, Seigneur de Bourgeauville. Il en eut : — 1. PHILIPPE, mort ſans poſtérité ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. M... ESME, Seigneur de la Motte, demeurant à Hotot, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen. Il ſe maria & fut chef d'une branche qui eſt tombée en quenouille après avoir formé quelques degrés ; — 4. & GENEVIÉVE LABBEY, mariée à *N... de Mathan*.

IX. Jean Labbey, Seigneur de la Rocque-Baignard, épouſa, en 1628, *Eliſabeth de Cordouan de Montbrey*, de la Famille des Seigneurs *de Laugey* au Maine, dont : — 1. François, Seigneur de la Rocque, marié à *Anne de Guimont*, de laquelle il n'eut qu'une fille nommée Anne Labbey, Dame de la Rocque-Baignard, mariée à *Charles de Vauborel*, Comte de Lapanti : M. *de Vauborel*, Seigneur d'Auvillers en eſt le petit-fils ; — 2. & Pierre, qui ſuit.

X. Pierre Labey, Sieur d'Ecajeul, maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen, rentra dans la Terre de la Rocque, & eut de ſon mariage, contracté en 1676, avec *Madelene Creſtey*, — 1. Jean, Seigneur de la Rocque, mort ſans poſtérité ; — 2. Pierre, qui ſuit ; — 3. & Madelene, mariée à *Charles de Nocey*, Chevalier, Seigneur de Torqueſne, grand-pere de celui d'aujourd'hui.

XI. Pierre Labbey, II. du nom, Seigneur d'Ecajeul & de la Rocque, épouſa, *Catherine-Jeanne de Lambert*, fille de *Benjamin*, Sieur de Janville, dont — 1. Jean-Batiste-Pierre, qui ſuit ; — 2. Marie-Madelene-Jeanne-Catherine, mariée à *Jacques-Antoine-Adrien de Cacheleu de Maiſoncelles de Frevam*, Seigneur de Tourville & d'Eudreville, d'une Famille originaire de Picardie ; — 3. Marie-Charlotte, femme de *Pierre de Lyée*, Seigneur de Belleau & du Meſnil-Simon, ci devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie ; — 4. & Madelene-Adrienne Labbey, Religieuſe Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Deſir proche Liſieux.

XII. Jean-Batiste-Pierre Labbey, Chevalier, Seigneur de la Boiſſiere & de la Rocque-Baignard, Conſeiller du Roi en ſa Cour de Parlement de Normandie, mort en 1764, avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1752, *Louiſe-Gabrielle-Jeanne Filleul*, ſeconde fille d'*Olivier-Joſeph Filleul*, Seigneur de Saint-Martin-le-Vieil, des Chenets, & héritiere, pour les Terres & Seigneuries du Marais & de Croicy, de ſon oncle *Louis-Gabriel Filleul*, Seigneur des Chenets, le dernier mâle de ſa Famille, mort il y a quelques années. Il avoit été reçu de majorité Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem au Grand Prieuré de France, & eſt mort Commandeur de Castres. Jean-Batiste-Pierre Labbey a eu de ſon mariage : — 1. Pierre-Elie, Seigneur de la Rocque-Baignard, chef de toute ſa Famille, né à Rouen le 26 Décembre 1753, Mouſquetaire dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire du Roi, depuis le 2 Mai 1772 ; — 2. & Louis-Marie-Victor, Seigneur du Marais, né à Rouen le 28 Juillet 1756, auſſi inſcrit dans la même Compagnie des Mouſquetaires du Roi.

Troisieme branche, dite d'Hérouſsart & d'Uſsy près Falaiſe.

Outre les alliances mentionnées ci-devant, que cette branche a contractées avec les précédentes, elle a encore l'avantage d'en avoir par celle de *Grente*, avec les Maiſons de *Harcourt, Matignon, Maillé-Brezé, Bouteiller-Chavigny, le Veneur*, (dont un *Jean le Veneur*, Evêque & Comte de Liſieux, Abbé du Bec, Cardinal & Grand-Aumônier de France, qui vivoit en 1533.) *Saint-Germain, d'Eſpinay*, de la branche des Marquis *de Saint Luc, Longaunay, Themines, Pontaillier, Dinteville, Cantiers, Vienne, Vipart, Chabannes, Rochechouart, Saulx-Tavannes*, &c. Cette branche qui a produit pluſieurs rameaux, dont on ſe contentera d'en indiquer quelques-uns, a pour chef :

VII. Jacques Labbey, ſecond fils de Jean, & de *Catherine Baignard*, qui eut pour ſon partage la Terre de Hérouſſart. Il épouſa *Marguerite du Buſc*, fille de *Jean*, Seigneur du Fontenil & de Semerville, dont :

VIII. Jean Labbey, Seigneur de Hérouſſart, marié, par contrat du 13 Novembre 1591, avec *Anne du Breuil*, fille & héritiere en partie de *Roland du Breuil*, Seigneur d'Uſſy, Saumont, Ollendon, Percy, Eſtrez, la Chapelle-Haute-Grue, &c. & de *Jacqueline d'Héricy de Creulet*. De ce mariage vint :

IX Roland Labbey, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & patron d'Uſſy & de Hérouſſart, qui épouſa, par contrat du 21 Juillet 1617, *Françoiſe Doilliamſon*, fille de *Julien*, Vicomte de Coulibeuf, Baron de Courcy, Seigneur de Fribois & d'Ouilly, & de *Marie de Grente*, fille aînée de *Robert de Grente*,

Grente, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Stevenotte de Harcourt*. Cette *Marie de Grente* partagea la ſucceſſion de ſon pere, avec *Françoiſe de Grente*, ſa ſœur, mariée à *Antoine de Longaunay*, Chevalier, Gouverneur des Ville & Château de Carentan. Il y a un certificat du Duc *de Longueville*, de l'an 1635, comme ROLAND LABBEY avoit été près de Sa Majeſté, pour ſon ſervice au voyage de Lorraine, avec atteſtation de ſon décès à Verdun, revenant dudit lieu; la même année ſa veuve, en 1641, fut déchargée des droits de Francs-Fiefs, & main-levée lui fut accordée de la ſaiſie des Fiefs de Hérouſſart & d'Uſſy, en faveur de ſes enfans mineurs, ſçavoir: — 1. TENNEGUY, qui ſuit; — 2. JACQUES, lequel eut pour ſon partage la Terre de Hérouſſart. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe en 1668, par M. *Barrin de la Galiſſonniere*, Intendant de Rouen. Il ſe maria & forma une branche dont eſt héritiere Demoiſelle MARIE-ANNE-CATHERINE LABBEY, Dame de Hérouſſart, qui vient d'épouſer MICHEL-JOSEPH LABBEY, II. du nom, appellé *le Chevalier de Druval*, ſon couſin au IVe degré, comme on le verra ci-après; — 3. & autre JACQUES, dont on parlera en ſon rang.

Nous n'avons donné qu'une ſimple notice, *page* 447 du volume VII, de la Famille de *Grente*, tombée en quenouille dans celles *Doilliamſon*, Marquis de Courcy, de *Longaunay*, du *Bouillonney d'Orgere*, & *du Bouillonney de Saint-Pierre-Aziſ*. Voici ce que nous en apprend une *notice* qu'on nous a envoyée jointe à la Généalogie de LABBEY, dont nous parlons ici. On lit dans l'Hiſtoire *de Harcourt*, que cette Famille de *Grente* a poſſédé de grands biens, tant en Normandie qu'en Angleterre, & un titre dit que *Raoul de Grente*, Prieur en Angleterre, fut élu Abbé d'Utique en Normandie en 1325 (aujourd'hui Saint-Evroul). Ce *Robert de Grente*, pere de *Marie* & de *Françoiſe de Grente*, mentionnées ci-deſſus, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur & Patron de Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, Prie[illegible], Saint-Vaaſt, Launay & Brandecourt en Caux, fut marié, par contrat du 18 Novembre 1550, à Demoiſelle *Stevenotte de Harcourt*, née le 18 Novembre 1547, qualifiée *fille de haut & puiſſant Seigneur Meſſire Guy de Harcourt*, Chevalier, Seigneur & Baron de Beaufort & autres Terres, & de noble Dame *Marie de Saint-Germain*, Dame de Saint-Laurent en Caux, &c. qu'il avoit épouſée, par contrat du 25 Novembre 1546. On lit dans l'Hiſtoire de *Harcourt*, que *Stenevotte* ou *Stevenotte le Veneur*, étoit mere de *Marie* & de *Jeanne de Saint-Germain*; que *Robert de Grente* étoit beau-frere du Marquis *de Beuvron*, époux de *Gillonne de Matignon*, le 12 Janvier 1613, & qu'il fit ſa preuve pour être admis à l'Ordre du Saint-Eſprit. On lit auſſi dans la même Hiſtoire, *p.* 1233, que *Thomas* & *Jacques Doilliamſon*, étoient ſes couſins-germains; & à la *page* 1236, *Tome II*, que *Jean*, Comte *de Harcourt*, épouſa CATHERINE DE BOURBON, ſœur de JEANNE, femme de CHARLES V, Roi de France.

Robert de Grente, époux de Demoiſelle *Stevenotte de Harcourt*, avoit pour pere *Robert de Grente*, Seigneur & Patron de Villerville, marié, 1°. à Demoiſelle *Lucque de Fors*, fille de Meſſire *Guillaume de Fors*, & de *Marie de Cantiers*; & 2°. à Demoiſelle *Anne des Hayes*, dite d'*Eſpinay*, de la Maiſon d'*Eſpinay Saint-Luc*, qui a donné dans *Timoléon d'Eſpinay*, un Maréchal de France. Ce *Robert de Grente*, pere de celui ci-deſſus, Chevalier, Seigneur des mêmes Terres, étoit fils de *Jean de Grente*, Seigneur de Saint-Pierre-Aziſ, Villerville, Bavent, Benerville, Brucourt, &c. & de Demoiſelle *Philippe de Vipart*, Dame de Launay & de Saint-Vaaſt. De cette Famille de Vipart, étoit *Jacques-Joſeph de Vipart*, Marquis de Silly, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Chevalier des Ordres, Conſeiller d'Etat & d'Epée, décédé, le 29 Novembre 1727, en ſon Château de Silly, en Normandie.

X. TENNEGUY LABBEY, Seigneur d'Uſſy & de Hérouſſart, épouſa, par contrat reconnu devant Notaires, le 1 Février 1640, Demoiſelle *Marguerite Polin*, Dame de Saint-Martin des Moutiers en Punelay, au Diocèſe de Séez. Il en eut: — 1. JACQUES, dont la poſtérité ſubſiſte au même Diocèſe, Paroiſſe de Saint-Martin des Moutiers; — 2. TOME-PIERRE, qui ſuit; — 3. & FRANÇOIS, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

XI. Tome-Pierre Labbey, Seigneur du Moutier, dans le Diocèse de Lisieux, épousa à Pont-l'Evêque, le 18 Novembre 1696, *Susanne-Françoise Dandel*, dont :

XII. Jacques Labbey, Chevalier, Seigneur du Moutier, Beaumonchel, Gonnoville, Lanney & de Saint-Vaast, marié, le 9 Août 1725, à *Anne-Charlotte de Livet*. Il a hérité, en 1750, du Marquis *de Bennehart*, de la Maison de *Maillé*, & en 1757, il a partagé cette succession avec les Comtes de *Lauraguais-Brancas* & *de Montboissier*. Il a acquis, le 14 Novembre 1770, du Comte *de Lauraguais-Brancas* un herbage, nommé *la Butte des Haules*, où étoit anciennement le Château fort de Vauville, Glébe de la Seigneurie de Benerville, dite *de la Haule-Bavent*, possédée autrefois par Etienne Labbey, Seigneur d'Escots, qui l'avoit acquise, le 22 Octobre 1453, de *Jean de Grente*, mentionné ci-devant à la seconde branche degré III. Jacques Labbey, vivant en 1774, a de son mariage : — 1. Louis-Jacques-Armand, qui suit ; — 2. Jean-Prosper, Sieur de Saint-Vaast, non encore marié en 1774 ; — 3. & Anne-Susanne-Françoise-Charlotte, femme, 1°. de *Louis-Charles-Antoine de la Bouque*, Seigneur & Patron de Manneville-la-Raoul & des Mottes ; & 2°. de *Jacques-Marie de Touchet*, Ecuyer, Seigneur de Courcelle près Caen. De ce second mariage est issu un fils nommé *Jacques-Armand-Aimé de Touchet*, âgé de 6 ans en 1773.

XIII. Louis-Jacques-Armand Labbey, Seigneur de Villerville & Gonnoville, a épousé le 18 Septembre 1752, *Madelene-Elisabeth-Charlotte Thierry*, Dame du Buquet, dont : — 1. Louis-Charles-~~Victor~~, sieur de Villerville, né à Honfleur le 20 Mai 1754 ; — 2. & Elisabeth-Victoire.

† Chevau-Léger de la Garde du Roi en 1774.

Armand

XI. François de Labbey, Sieur de Punelay, troisieme fils de Tenneguy & de *Marguerite Potin*, Dame de Saint-Martin des Moutiers en Punelay, épousa *Catherine du Buisson*, & en eut : — Charles qui suit ; — & François-Christophe, Chevalier de Saint-Louis, Mestre de-Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal des Logis de la Garde du Roi.

XII. Charles de Labbey a épousé *Françoise du Bosc*, dont il a eu : — François-Charles, qui suit ; — & deux filles mariées.

XIII. François-Charles de Labbey, Chevau-Léger de la Garde du Roi, a épousé, le 15 Novembre 1770, *Anne-Françoise Doilliamson*, morte quelques mois après, fille du Marquis *de Courcy*, Vicomte de Coulibeuf.

Seigneurs de Druval.

X. Jacques Labbey, troisieme fils de Roland, & de *Françoise Doilliamson*, fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem au grand Prieuré de France, le 2 Septembre 1646, après avoir fait ses preuves. Il se fit relever de ses vœux, avec beaucoup de difficultés, quitta le nom de *Chevalier d'Ussy*, qu'il avoit porté jusqu'alors, & prit celui de *Poussendre*, sous lequel M. *Barrin de la Galissonniere* le maintint dans sa noblesse le 6 Juillet 1668. Il avoit dès lors épousé *Barbe d'Auge*, dont plusieurs enfans, entr'autres :

XI. Jacques Labbey, Seigneur de Druval, au Diocèse de Lisieux, qui de *Marie d'Auge*, son épouse, eut :

XII. Michel-Joseph Labbey, Seigneur de Druval, allié, par contrat reconnu devant les Notaires de Cambremer, le 13 Mai 1734, avec *Marie-Barbe de Percaval*, de laquelle sont issus : — 1. Charles-Louis, qui suit ; — 2. Michel-Joseph, rapporté après son frere ; — 3 & 4. & deux filles.

XIII. Charles-Louis Labbey, Seigneur de Druval, a épousé, 1°. par contrat du 4 Juin 1764, *Marie-Madelene-Gabrielle le Gouestier de Montcarel de Putot* ; & 2°. par contrat du 14 Janvier 1767, *Jeanne-Françoise du Mont*, de laquelle il a — Charles-Joseph Labbey, & trois filles.

XIII. Michel-Joseph Labbey, II. du nom, appellé *le Chevalier de Druval*, frere du précédent, a épousé, en 17.., Marie-Anne-Catherine Labbey, Dame de Hérouffart, sa cousine au IVe degré, comme on l'a dit.

Les armes de Labbey, sont : *d'argent, au sautoir de sinople*. Supports, *deux levrettes*. Timbre, *un heaume ou casque ayant 5 grilles, tarré en profil, avec*

les lambrequins d'argent & de ſinople, & le bourlet de même de 6 piéces. Cimier, *un col de levrette paroiſſant ſortir derriere le heaume.* Généalogie dreſſée ſur un extrait des archives du Grand-Prieuré de France, de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, & ſur un *Mémoire envoyé*, ſoutenu de titres originaux.

LABOULIE, en Provence: Famille dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II, p.* 49.

Liberal de Laboulie, Secrétaire du Roi en grande Chancellerie, épouſa, en 1672, *Marie-Anne de Souchon-d'Eſpreaux*, de la ville de Gap. De ce mariage naquirent: — 1. Jean-François, qui ſuit; — 2. & Pierre, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel dans le Régiment de Tallard, Infanterie, enſuite Commandant dans la ville de Calais, où il ſe maria.

Jean-François de Laboulie, Seigneur d'Aigalades, reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1709, s'allia, en 1712, à *Hippolite de Piſani-Saint-Laurent*, de laquelle eſt iſſu:

Pierre de Laboulie, reçu dans la charge de ſon pere en 1738. Il avoit épouſé, en 1735, *Marie-Anne de Perrin*, dont: — Pierre-Joseph de Laboulie, Ecuyer. Nous ignorons les armes de cette Famille, ainſi que ſon état actuel.

* LABOURD, Pays de Gaſcogne, dont Bayonne eſt la Capitale. De la domination des Romains il paſſa ſous celle des *Wiſigoths*, & enſuite ſous celle des François. C'eſt une des premieres contrées où les Gaſcons s'établirent. Les Sarraſins y firent auſſi quelque ſéjour, & après qu'ils eurent été chaſſés du Royaume, le Labourd fut ſoumis aux Ducs de Gaſcogne, & ſuivit le ſort de ce Duché. Mais la ville de Bayonne eut des Vicomtes particuliers depuis 1060 juſqu'en 1205, que Jean *ſans Terre*, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, réunit cette Vicomté au Duché de ce nom. Au mois de Septembre 1451, Charles VII expulſa les Anglois de Bayonne, & réunit cette Ville à ſon Domaine. Depuis ce tems, tout le pays de Labourd s'eſt ſignalé par une fidélité conſtante pour la France.

LABROUE (de), en Poitou. Cette Famille eſt plus connue aujourd'hui ſous le nom de *Vareilles*. Elle remonte à

I. Jean de Labroue, qualifié *noble* & habitant de la ville d'Aurillac, Diocèſe de Saint-Flour en 1420. Il eut pour enfans: — François, qui ſuit; — & Amaury, demeurant à Aurillac, compris dans la montre de l'arriere-ban de la Nobleſſe d'Auvergne, faite le 21 Décembre 1503.

II. François de Labroue épouſa, le 22 Octobre 1458, noble *Alunguet de Valſergues*, fille de noble *Jean de Pellegrin*, Seigneur de Vican, Diocèſe de Cahors. De ce mariage vint:

III. Philippe de Labroue, qui, de *Huberte de Leſcars*, ſa femme, eut pour fils:

IV. Olivier de Labroue, marié à *Suſanne du Montois*, dont: — 1. Salvy, qui ſuit; — 2. & Martin, auteur d'une branche en Languedoc. Nous en rapporterons ſeulement l'état actuel à la fin de cette Généalogie, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*.

V. Salvy de Labroue, Seigneur de Boiſſet, épouſa *Antoinette de Coſtaing*. Leurs enfans furent: — 1. Gaspard, qui ſuit; — 2 & 3. Henri, Seigneur de Villefreto, & Pierre; — 4. Louise de Labroue, Religieuſe à l'*Ave-Maria* de Toulouſe.

VI. Gaspard de Labroue, Seigneur de Boiſſet, épouſa, le 28 Août 1547, *Marguerite Bérenger*, fille de *Guillaume Bérenger*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe. Il en eut: — Salomon, qui ſuit; — & Françoise.

VII. Salomon, Seigneur de Labroue & des Pouyaux, Châtelain de Rochefault & de Roulet, Ecuyer de l'Ecurie du Roi Henri IV, & Ecuyer du Duc

d'Epernon, épouſa, le 4 Janvier 1598, *Jeanne Guy*, fille de *Godefroy*, Seigneur de Ferrieres & de Fontenilles, & d'*Antoinette Paulte*. Cette *Jeanne Guy* ſe remaria à *Jean de Ruſtaing*, Seigneur de Clain. De ſon premier lit elle eut : — 1. JEAN-LOUIS, Seigneur DE LABROUE, de Dignac & de Pouyaux, Officier dans la Compagnie du Duc *d'Epernon*, au ſiége de Montauban en 1625. Il ſervit dans la Brigade de la Nobleſſe d'Angoumois, au ban convoqué en 1635, & en qualité de Gendarme dans la Compagnie du Comte *de Nançay* en 1636; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. LUCE, mariée, en 1618, à *Charles Deſmier*, Seigneur de Rocq, Capitaine au Régiment de Piémont. Elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs *du Rocq*, de *la Remigere*, *du Montet*, de *la Carliere*, &c. — 4. & MARIE DE LABROUE, femme de *Jean Deſmier*, Seigneur du Nutin. Sa poſtérité s'eſt éteinte à *Gaſpard Deſmier*, Seigneur de Montenac, mort ſans enfans en 1751.

VIII. BERNARD DE LABROUE, Seigneur de Pouyaux, épouſa, le 3 Janvier 1624, *Jacquette Compaing*, fille de *François*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Exempt de ſes Gardes, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, & de *Marguerite d'Aloüe*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. PIERRE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem; — 3. ANDRÉ, Seigneur DE LABROUE, des Verrieres & des Pouyaux, Major du Régiment Royal-des-Cravates, Gouverneur de Baſtogne, Chevalier des Ordres Hoſpitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem, & de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis. Il épouſa, le 19 Février 1677, *Marie-Anne Juvernay*, & mourut le 13 Octobre 1699, ayant eu pour fille unique : — MARIE-MONIQUE DE LABROUE, laquelle épouſa, le 25 Mars 1698, LOUIS DE LABROUE, ſon couſin. Etant devenue veuve, elle ſe fit Carmelite à Poitiers en 1733, & mourut Sous-Prieure des Carmelites de Niort en 1737; — 4. RENÉ, Seigneur de Bouece & de la Mothe-d'Autefa, Lieutenant au Régiment de Renel, marié en Franche-Comté. Il eut poſtérité, mais elle ne s'eſt pas fait connoître; — 5. LUCE-MARGUERITE, mariée à *François Laurent*, Seigneur de la Chaize & de Gorce. Elle eut poſtérité, qui ſubſiſte dans les Seigneurs de *Reyrat*, de *Malabert* & de *Gorce*. Les *la Rochebeaucour-de-la-Mondie* & les *Dupin-de-Monbron*, deſcendent chacun d'une *Laurent*, fille de LUCE-MARGUERITE DE LABROUE; — 6. & JACQUETTE, Prieure des Bénédictines de Civray.

IX. FRANÇOIS DE LABROUE, Seigneur de Vareilles & des Pouyaux, Capitaine de Cavalerie, mort en 1664, avoit épouſé, le 31 Mai 1657, *Gabrielle-Emerie Hélyes-de-la-Roche-Ainard*, fille de *Jean*, Comte *de la Roche-Ainard*, & de *Jeanne-Marguerite de Rochechouart-Mortemart-Montpipault*. De cette alliance il a eu : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. MARGUERITE, mariée, 1°. le 3 Janvier 1694, à *Gabriel le Pelletier*, Baron de Mons; & 2°. à *François Chardebœuf*, Seigneur d'Etruchats. Elle eſt morte ſans enfans en 1738; — 3. LOUISE, Prieure des Bénédictines de Civray, morte en 1734; — 4. & CATHERINE-FRANÇOISE, Religieuſe à Fontevrault, morte en 1702.

X. LOUIS DE LABROUE, appellé *le Marquis de Vareilles*, né en 1664, Seigneur, Baron de Sommieres, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, de Saint-Romain & des Plats, Châtelain de Bernay, Enſeigne des Gardes-du-Corps du Roi dans la Compagnie *de Harcourt*, Brigadier de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis, mort le 25 Avril 1729, avoit épouſé, le 25 Mars 1698, MARIE-MONIQUE DE LABROUE, ſa couſine, (mentionnée ci-devant, degré VIII), fille d'ANDRÉ, & de *Marie-Anne Juvernay*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-MARIE, rapporté après ſon aîné; — 3. FRANÇOIS, né le 15 Octobre 1714, appellé *le Baron* DE LABROUE, Seigneur, Baron d'Aubigny & Faye, ancien Lieutenant des Maréchaux de France en Poitou. Il a ſervi dans les trois Eſcadrons de la Nobleſſe du haut Poitou, au ban convoqué en 1758. De *Marguerite-Céleſte-Félicité Maron*, qu'il a épouſée le 21 Septembre 1743, fille de *Henri-Louis Maron*, Seigneur de Villeſeche, la Bonardeliere & Cerzé, & de *Marie Deſgitons-de-Cerzé*, il y a cinq filles, ſçavoir : — (a) CHARLOTTE-CÉLESTE-FRANÇOISE-JULIE, appellée *Mademoiſelle* DE LABROUE, née le 13 Avril 1745; — (b) ELISABETH-MARGUERITE, appellée *Mademoiſelle d'Exireüil*, née

le 14 Mars 1746 ; — (c) ANNE-MARIE-FÉLICITÉ, appellée *Mademoiſelle d'Aubigny*, née le 13 Mars 1747 ; — (d) JEANNE-ADÉLAÏDE, appellée *Mademoiſelle de Faye*, née le 10 Août 1748 ; — (e) & MARIE-JOSEPHINE-ROSALIE, appellée *Mademoiſelle de la Clergerie*, née le 19 Mars 1750 ; — 4. LOUISE-ANTONINE, née le 18 Novembre 1712, appellée *Mademoiſelle de Vareilles*, Religieuſe Supérieure de l'Abbaye de Fontevrault, & Secrétaire de l'Ordre ; — 5. & CHARLOTTE-LOUISE, née le 21 Octobre 1713, mariée, le 1 Janvier 1731, à *Joſeph de Villedon*, Seigneur de la Chevreliere, Gournay, la Seguiniere & des Plats, dont des enfans. *Voyez* VILLEDON.

XI. JEAN-FRANÇOIS DE LABROUE, appellé *le Baron de Vareilles*, chef des nom & armes, né le 12 Octobre 1706, ci-devant Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & Aſſais, terres qu'il a cédées à ſon fils aîné, a ſervi dans le ſecond Eſcadron de la Nobleſſe du haut Poitou, au ban convoqué en 1758. Il avoit épouſé, le 26 Août 1730, *Anne-Henriette Dubois*, fille de *Jacques*, Seigneur de Launay, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial des Guerres en Poitou, & d'*Anne-Antoinette Thoreau-d'Aſſais*. Leurs enfans ſont : — 1. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, appellé l'*Abbé de Vareilles*, né le 4 Septembre 1734, Vicaire-Général du Diocèſe de Metz, Tréſorier & Chanoine de la Cathédrale ; — 3. JOSEPH, dit *le Chevalier de Vareilles-Sommieres*, né le 19 Septembre 1744, Lieutenant au Bataillon de Milice de Poitiers en 1755, puis Lieutenant de Grenadiers-Royaux en 1761 ; — 4. MARIE-ANNE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle* DE LABROUE, née le 29 Novembre 1739, Religieuſe à Fontevrault ; — 5. MARIE-MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de Vareilles-Sommieres*, née le 10 Novembre 1740 ; — 6. & MARIE-HENRIETTE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Romain*, née le 30 Mars 1742.

XII. AUGUSTE-JEAN-FRANÇOIS-ANTOINE DE LABROUE, appellé *le Baron de Vareilles-Sommieres*, né le 1 Août 1733, Seigneur, Baron de Vareilles-Sommieres, Châtelain de Bernay, Seigneur de Saint-Romain & d'Aſſais en Poitou, de Saint-Germain-lès-Coüillis, de Gérême, du Briais, &c. en Brie, a été Lieutenant au Régiment de la Marche, Infanterie, depuis 1747 juſqu'en 1749 ; Officier d'Artillerie en 1749, Aide-Major des villes de Caſſel en 1761 & 1762, & ſervoit encore, en qualité de Lieutenant en premier, au Corps-Royal de l'Artillerie en 1765. Il a épouſé, le 6 Juin 1763, *Eliſabeth de la Barre-de-Martigny*, fille de *Jean-Batiſte*, Marquis de Martigny, Seigneur des Courtieres, de Loges-Arthus, de Cornillon, de Saint-Germain, de Gérême & du Briais, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Catherine-Hélene de Lauzieres-de-Cardaillac*, Comteſſe de Themines. De ce mariage eſt iſſue : — HORTENSE-GUYONE-ELISABETH-RADEGONDE DE LABROUE, née le 12 Septembre 1764.

XI. JEAN-MARIE DE LABROUE, appellé *le Comte de Vareilles*, ſecond fils de LOUIS, & de MARIE-MONIQUE DE LABROUE, ſa couſine, né le 7 Août 1708, Seigneur de Vareilles & de la Mothe-d'Autefa, Chevalier de Saint-Louis, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Premier Lieutenant, commandant la Compagnie des Gardes-du-Corps *de Tingry*, mort le premier Octobre 1764, avoit épouſé, le 9 Novembre 1731, *Radegonde de Marcillac*, fille de *Nicolas*, Conſeiller, Secrétaire du Roi, Receveur des Tailles à Confolens, & Subdélégué de l'Intendant de Poitiers, & d'*Anne Forien*. Il a laiſſé de ſon mariage : — 1. NICOLAS-MARIE, qui ſuit ; — 2. THIBAULT, dit *le Chevalier de Vareilles*, né le 6 Janvier 1742, Capitaine de Cavalerie au Régiment de la Reine ; — 3. & ANNE-MARIE-JEANNE, appellée *la Vicomteſſe de Crémoux*, née le 6 Septembre 1734, mariée, le 21 Juin 1756, à *N... de Crémoux*, Vicomte du Boulois, dont des enfans.

XII. NICOLAS-MARIE DE LABROUE, appellé *le Marquis de Vareilles*, né le 21 Avril 1733, Seigneur de Vareilles, de la Mothe-d'Autefa, Moye, &c. en Poitou, de Montry, &c. en Brie, Capitaine de Cavalerie, & Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie de la Garde du Roi, a épouſé, le 10 Septembre 1759, *Louiſe-Julie-Adélaïde de Langlois de Montry*, Comteſſe du Saint-Empire Romain,

282584

dont ſont iſſus : — 1. N... DE LABROUE, né le 10 Décembre 1766, Comte du Saint-Empire Romain ; — 2. & un fille, née le 13 Janvier 1764, Comteſſe du Saint-Empire Romain.

Il y a en Languedoc une branche de cette Famille, qui deſcend de MARTIN DE LABROUE, lequel étoit frere de SALVY DE LABROUE, qui vivoit au milieu du XVIe ſiécle. PIERRE DE LABROUE, Evêque de Mirepoix, étoit de cette branche. Ceux qui reſtent actuellement ſont : — 1. PIERRE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Medoc, Infanterie.

PIERRE-FRANÇOIS DE LABROUE a épouſé *Marie de Courbe*, dont il a : — 1. JOSEPH-GERMAIN-PAUL, né en 1753 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH, né en 1756 ; — 3. MARGUERITE-JEANNE-FRANÇOISE, née en 1749 ; — 4. MARIE-CYPRIENNE, née en 1752 ; — 5. & MARTHE-MARIE-JEANNE, née en 1754.

JEAN DE LABROUE, en 1420, portoit pour armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable, 2 & 1.*

FRANÇOIS, en 1458, les quitta, en épouſant une *Valſergues*, & prit : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent & d'un gantelet de même, renverſé en pointe*, avec la deviſe : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA.

BERNARD, en 1624, y ajouta un chef des armes de la famille de *Guy*, qui eſt : *d'argent, à 3 fermeaux*, ou *boucles de ſable en face*, & mit *une main*, au lieu *du gantelet.*

LOUIS, en 1680, ôta le chef de la famille de *Guy*, & fixa les armes de la ſienne, comme elle les porte encore aujourd'hui ; ſçavoir : *écartelé au 1 & 4, burelé d'argent & de gueules aux fuſées de ſable ſans nombre, rangées en face brochantes ſur le tout*, qui eſt de HÉLYES DE LA ROCHE-AINARD ; *au 2 & 3 faſcé, enté, ondé, nébulé d'argent & de gueules*, qui eſt de ROCHECHOUART ; & ſur le tout : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, & d'une main de même en pointe, poſée en pal*, qui eſt DE LABROUE. Couronne Ducale (la branche aînée porte la couronne de Baron, ornée de coquilles d'argent). Deviſe : IN MANIBUS DOMINI SORS MEA. Supports : *deux Anges, habillés de couleurs contraires l'un à l'autre, leurs tuniques brodées par devant du ſurtout de l'écu, indifféremment aſſis dans un nuage, ou debout, ſoutenant ou portant des étendards, cantonnés d'or & d'argent, à la croix d'azur, dans chacun deſquels eſt écrit le cri d'armes :* CUM VIRTUTE NOBILITAS.

Cette Famille eſt alliée par *Marguerite Bérenger*, en 1547, à la Maiſon de *Saſſenage*, par *Jeanne Guy*, en 1598, à celle de *Puirobert ;* par *Jacquette Compaing*, en 1624, à celles de *Barbeyieres*, de *la Tour-Girard* & d'*Aloüe ;* par *Gabrielle-Emerie Hélyes de la Roche-Ainard*, en 1657, à celles de *Rochechouart-Mortemart, Tavannes, la Baume-Montrevel, Laval-Montmorency, la Rochefoucaud, Aumont, Luxembourg, Montalembert, Turpin de Criſſé, Neufcheze*, &c. *Mémoire envoyé*, & déja imprimé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VII, pag. 299 & ſuiv.*

LAC (DU), en Beauce. On trouve, au nombre des Chevaliers de la Province d'Orléans, un BERNARD DU LAC, qui ſervoit, en 1283, avec deux Chevaliers & deux Ecuyers.

BERTRAND DU LAC, Chevalier, Seigneur de Douville, acquit les terres de Chamerolles & de Chilleurs en 1440, & fut inhumé à la Cour-Dieu, dans la Forêt d'Orléans. Il eſt auteur de toutes les branches de cette Famille. Sa premiere femme fut *N... de Mornay*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de la Gomeraye, dit *de la Tour de Mornay*, dont deſcend la premiere branche des Seigneurs d'*Ouville*. Sa ſeconde femme fut *Pernette de la Lande*, fille du Seigneur *de Monpoulain*, de laquelle ſortit :

LANCELOT DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chambellan du Roi, Bailli & Gouverneur d'Orléans en 1504, mort en 1536. Il avoit épouſé, 1°. *Anne de Souplainville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1519, *Louiſe de Coligny*,

veuve de *Louis de la Ferté*, Chevalier, Seigneur d'Huiſſeau, près Melun, de laquelle il eut: — CLAUDE, qui ſuit, & MARIE DU LAC, femme d'*Antoine de Cugnac*, ayeul du Cordon-Bleu.

CLAUDE DU LAC, Chevalier, Seigneur de Chamerolles, Chilleurs & Tréfontaine, Bailli & Gouverneur d'Orléans, après la mort de ſon pere, épouſa *Louiſe de Juvigny*, dont:

LANCELOT DU LAC, II. du nom, Seigneur de Chamerolles, mort en 1622. Il avoit épouſé, 1°. en 1622, *Marie Pote*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Chameaux, & de *Georgette de Balzac*; & 2°. *Catherine Dupuy*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur du Moulin en Berri, & de *Jeanne de Prunelé*, Dame de Douarvillé, Châteauvieux & Courbanton. Du premier lit vint: — 1. GASPARD, qui ſuit; & du ſecond il eut: — 2. N..., qui ne laiſſa point d'enfans de *Claude de Villebrune*; — 3. & LOUISE DU LAC, Dame de Châteauvieux & de Courbanton, morte ſans laiſſer d'enfans de ſon mari, *Claude de Patay*, Chevalier, Seigneur de Clerreau, dans la Forêt d'Orléans.

GASPARD DU LAC, Seigneur du Coudray, ſe maria avec *Charlotte Dupuy*, fille de *Jean* & de *Jeanne de Prunelé*, dont:

LANCELOT DU LAC, III. du nom, Seigneur de Chamerolles, qui n'eut de *Louiſe Remond*, ſa ſeconde femme, morte en 1636, qu'une fille: — CHARLOTTE DU LAC, Dame de Chamerolles, mariée, par contrat paſſé devant *Maloc* & *Bietz*, Notaires, le 29 Juin 1656, à *Jean de Braſchoux*, Chevalier, Seigneur de Bainvilliers, né en 1624, fille de *Triſtan*, Seigneur dudit Bainvilliers & de Salinot, & d'*Eſther de Marcilly*, dont deux fils & deux filles.

Seigneurs de MONTREAU, *&c.*

Cette branche ſubſiſte dans la poſtérité de CLAUDE DU LAC, Seigneur de Montreau, qui, étant obligé de ſe retirer en Lorraine, laiſſa ſa Terre à AUGUSTIN DU LAC, ſon frere puîné, qui la vendit à *Jean Delpech*, Seigneur de Méréville, Conſeiller de Grand'Chambre, ſous la réſerve d'une penſion viagere, dont il jouit juſqu'à l'âge de 97 ans, qu'il mourut au Château de la Forêt-le-Roi. Il avoit épouſé à Nancy, en 1646, *Claude Pichard*, dont pour fils aîné:

LAURENT-MARIE DU LAC, marié, à Nancy le 15 Février 1688, à *Louiſe-Françoiſe Michelet*. Il en eut: — 1. LOUIS-LAURENT, qui ſuit; — 2. NICOLAS-LAURENT, dit *Montreau*, marié, le 1 Mai 1728, à *Eliſabeth Baudouin*, riche veuve, dont il n'a point eu d'enfans, & qui vivoit à Metz en 1744; — 3. PIERRE-CHARLES, marié, à Capoue, à *Marie-Angele Ombriani*, fille de *Patrice Ombriani*, dont pour fille unique: — ELISABETH DU LAC, née à Crémone, batiſée par l'Evêque du lieu; — 4. N... DU LAC, morte ſans alliance, âgée de 24 ans; — 5. & une autre fille, née en 1702, vivante, non mariée, avec ſa mere, à Lay-Saint-Chriſtophe, près Nancy.

LOUIS-LAURENT DU LAC, dit *Montreau*, mort Capitaine, commandant le Régiment du Prince *Charles de Lorraine*, pour le ſervice de la Reine de Hongrie, a épouſé *Anne du Moulin*, dont il a laiſſé, entr'autres enfans, deux garçons, qui ont été ſous la tutelle de N... LAURENT, leur oncle; ſçavoir: — JEAN-BATISTE DU LAC, né en 1728, Capitaine au Régiment de la Marine; — & PAUL, né en 1729.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 roſes d'argent, & en pointe d'une fleur de lis au pied nourri de même.*

LAC (DU): Famille noble de Languedoc, de laquelle étoit

LUCRÉCE DU LAC-DE-MONTVERT, née le 2 Janvier 1675, & reçue à Saint-Cyr au mois de Décembre 1686, après avoir prouvé qu'ARNAUD, Seigneur DU LAC, qui vivoit en 1398, étoit ſon ſixieme ayeul.

JACQUES DU LAC-VIVIER, Docteur en Droit, ci-devant Juge-Mage de Foix, fut Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données à Orléans le 21 Décembre 1560, ſous la réſignation de *François Seguier*, prêta ſerment entre les mains du

Chancelier, le 1 Mars 1560, & au Grand-Conſeil à Melun le 11 du même mois. Les armes : *de gueules, à l'écu d'argent.*

LACS (DES) ou LAC (DU). Ce nom, qui eſt connue en Guienne, dès le XIIe ſiécle, ſe trouve écrit, dans les anciens titres latins, *de Lacu* ou *de Lacubus*. C'eſt une ancienne Nobleſſe qui a poſſédé dans cette Province, ainſi que dans l'Agenois & le Querci, des Terres & Seigneuries conſidérables. Elle eſt alliée aux meilleures Maiſons de ces trois Provinces, a toujours occupé des Gouvernemens & autres emplois militaires au ſervice de nos Rois, & a donné pluſieurs Chevaliers à l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, tant à Rhodes qu'à Malte.

Suivant les preuves faites pour cet Ordre, & les titres actes & contrats en bonne forme, qui furent produits à cet effet, on voit que dès l'an 1336, cette Famille poſſédoit la Seigneurie *des Lacs*, à laquelle on ne ſçait ſi elle a donné ſon nom, où ſi elle le lui a donné, & celles de Brettes, de Boëſſe & de Kerües. Dans ce ſiécle, ceux de ce nom habitoient le Château de Pern, en Querci, qui étoit très-fortifié, dans lequel ils eurent pluſieurs attaques à ſoutenir contre les Anglois, maîtres de preſque tous le Pays : ils prirent ce Château & le brûlerent. Une partie des titres de cette Famille devint la proie des flammes.

On trouve cependant des veſtiges de l'antiquité de cette Nobleſſe dans des manuſcrits fort anciens, paraphés par *Mauriceti* & *Cambola*, Notaires de Saint-Paul, où il eſt fait mention de 5 à 600 arrentemens, hommages & reconnoiſſances, rendus, à la Maiſon DES LACS, par leurs vaſſaux. Ces manuſcrits ſont écrits partie en latin, & partie en langue vulgaire. Quoi qu'il en ſoit de ſon antiquité, le premier de ce nom, dont on ait connoiſſance, & dont l'exiſtence eſt prouvée, & ſa poſtérité, par contrats de mariage, teſtamens & autres titres, eſt

I. THOMAS DES LACS, qui eſt qualifié de *Noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur du Bouſquet & d'Arcambal*, dans ſon contrat de mariage, (écrit en latin, où il eſt nommé *Nobilis, Miles, DE LACUBUS, de Boſqueto Dominus*, &c.) retenu par *Jean Senbuazel*, Notaire de Flauniac, le 10 Décembre 1256, avec noble Demoiſelle *N... de Beauffort*, d'une des plus anciennes & illuſtres Maiſons du Languedoc. Quelques anciens titres, & le rapport que l'on apperçoit dans le nom & dans les armes, ſemblent annoncer qu'il étoit originaire du Béarn, & qu'il tiroit ſon nom de la Terre & Seigneurie *des Lacs*, l'une des premieres & des plus conſidérables *Baronnies* de cette Province, dès le Xe ſiécle; quoique cependant on auroit lieu de croire qu'il fut originaire de Cahors, en Querci, où cette Famille poſſédoit, de tems immémorial, les Seigneuries du Bouſquet ou Boſquet, & d'Arcambal, Terres qui ont haute Juſtice, & dont les Seigneurs avoient le droit de porter banniere. On ignore s'il eut d'autres enfans que

II. EMERIC DES LACS, Chevalier, qui ſe dit ſon fils, dans ſon teſtament de l'an 1318, par lequel il inſtitue ſon héritier,

III. BERTRAND DES LACS, Chevalier, qui épouſa, par contrat du 9 Janvier 1329, noble *Clotilde de Montſaran*, fille de noble *Archambauld de Montſaran*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres, — 1 & 2. GUILLAUME, qui ſuit, & RAMOND, Chevaliers. Ils fonderent enſemble les Chapellenies de Touſſaints & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*, à Lauzerte en Querci. Ce dernier, qui fut enterré dans l'Egliſe des Chartreux de Cahors, l'an 1463, eſt qualifié de *noble Chevalier*, & de *Seigneur du Bouſquet*, ſur ſon tombeau.

IV. GUILLAUME DES LACS, I. du nom, Chevalier, ſe maria, par contrat du 12 Mai

12 Mai 1369, avec noble *Barare Dejean*, fille de noble *N... Dejean*, Baron de Saint-Projet, descendant de celui qui avoit accompagné le Roi Saint-Louis en Terre Sainte. Il en eut : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Amadon, Chevalier de réputation. Il combattit à coups de lances un Chevalier Anglois, qu'il tua près du Moulin de Pern, en présence de plusieurs autres Chevaliers François & Anglois. Il habitoit les Châteaux des Lacs & de Brettes ; dota Hélene & Jeanne des Lacs, ses deux niéces, de 400 moutons d'or ; & fut inhumé dans l'Eglise des Chartreux de Cahors, au tombeau de ses ancêtres ; — 3. Jean, Official & Grand-Vicaire de Cahors ; — 4. & Soubirane ou Souveraine, morte, à ce que l'on croit, sans alliance.

Depuis Guillaume I, toute la filiation des différentes branches de la Maison des Lacs, connues sous le nom de *Pern*, d'*Arcambal*, du *Bousquet*, *des Lacs*, de *Brettes*, de *Beverlac* & de *Cadillac*, est prouvée par les contrats de mariage, testamens & autres actes publics. L'incendie arrivé au Château de Pern, comme il a été dit, a fait perdre presque tous les titres qui pouvoient dater de plus loin ; & les noms des Terres que les différentes branches ont portés, les ont souvent fait confondre avec d'autres Familles, dit le *Mémoire domestique* fourni.

V. Guillaume des Lacs, II. du nom, Chevalier, épousa noble *Comtesse de Rouzet*, issue de la Maison de *Montsarat-d'Orgueil*, fille unique & héritiere de noble *Armand*, Comte *de Rouzet*, & de noble Dame *Honorée de Dadoul* ou *Dédol*, héritiere aussi de cette illustre Maison, & fille de *Bertrand Dadoul*, & de Dame *Guansida de Santo-Jorio*. *Bertrand Dadoul* donna en mariage à sa fille la Terre du Poujoula, & légua ensuite les Terres de Pern & de Saint-Paul à l'aîné des enfans de ce Guillaume, qui eut de son mariage : — 1. Ramond, qui suit ; — 2. Antoine, Seigneur des Lacs, Protonotaire Apostolique, dans un tems où cette dignité n'étoit donnée qu'à la Noblesse la plus considérable. Il est qualifié *noble & puissant Seigneur*, dans la donation qu'il fit à Gibert des Lacs, son neveu, Seigneur de Repaire-des-Lacs ; — 3. Jean, Gouverneur de Navarre ; — 4. Hélene, que l'on croit morte fille ; — 5. & Jeanne, mariée à noble & puissant Chevalier *Isson de Roquefeuil*. Etant devenue veuve, elle fonda, conjointement avec *Hélene de Roquefeüil*, sa fille, un Hôpital pour les Chevaliers & Pélerins qui venoient de la Terre-Sainte, au lieu appellé depuis *Hospitalet*, en Querci. Elle est nommée dans l'acte de cette fondation, écrit en latin, *de Lacu*, &c.

VI. Ramond des Lacs, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, de Saint-Paul, &c. parle de noble *Cécile de Tautaureſſe*, sa femme, dans le testament qu'il fit le 17 Mai 1463, en faveur de son fils aîné, qu'il institue son héritier principal & noble, & par lequel il fait différens legs à ses autres enfans. De son mariage vinrent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Antoine, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, qui fut tué avec Pierre & Sicard des Lacs, ses neveux, aussi Chevaliers du même Ordre, au fameux siége de Rhodes fait par les Turcs ; — 3. Gilbert, Chevalier, mort jeune ; — 4. & Hélene, mariée, lors du testament de son pere, avec *N.... de Folmont*, Sénéchal du Querci, de l'Agenois & de Gascogne.

VII. Jean des Lacs, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, de Saint-Paul, &c. surnommé *Lou Capitani*, servit avec distinction, fut Gouverneur du Fort de Flaugniac, qu'il avoit eu commission d'attaquer, & obtint des certificats de M. *de Savoie*, Gouverneur de Guienne, qui annoncent les signalés services qu'il rendit au Roi. Il épousa 1°. *Hélene de Folmont* ; & 2°. *Finette du Rozet*. Il eut du premier lit : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Marie, femme de noble *Aroux de Sézenbal* ; & du second, vinrent : — 3. Antoine, auteur des Seigneurs de Pern, rapportés ci-après ; — 4. Pierre, dit *l'Aîné*, Evêque de Montauban ; — 5. & 6. autre Pierre, dit *le Jeune*, & Sicard, Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, tués au siége de Rhodes, fait par les Turcs, avec Antoine des Lacs, leur oncle.

VIII. Jean des Lacs, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, servit avec distinction, comme il se voit par les certificats de M. *de Savoie*, Amiral de France, & du Duc *de Villars*, son parent. S'étant emparé du Châ-

teau de Flaugniac, par ordre du Roi, il en fut fait Gouverneur, par commiſſion du 24 Février 1577, & obtint, le 16 Juin ſuivant, une Ordonnance, qui enjoignoit aux habitans de Saint-Privat, Brettes & Neveges, de faire guet & garde dans ſes Châteaux des Lacs & de Brettes. Il fit ſon teſtament devant *Fournelly*, Notaire, le 27 Mars 1587, & avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Luſſaſſeau*, Notaire, le 18 Juin 1548, noble *N... de Rozieres*, fille de *N... de Rozieres*, Baron des Craux, Jeſpactes, &c. dont :

IX. Baras des Lacs, Chevalier, qui épouſa, par contrat reçu par *Caſtelly*, Notaire Royal (dans lequel il ſe qualifie de *noble*, de *Chevalier*, & de *Seigneur des Lacs*, de *Brettes*, &c.) noble Demoiſelle *Gabrielle de la Peyriere*, fille de noble *Vincent de la Peyriere*, Seigneur de la Baſtide, & de noble *N... de Luſtrac*. Il obtint du Marquis *de Montpezat*, le 21 Mars 1593, une Ordonnance, par laquelle fut renouvellé le droit qui lui avoit été accordé, ainſi qu'à ſon pere, de faire faire guet & garde dans ſes Châteaux des Lacs & de Brettes, par les habitans de Saint-Privat, de Brettes & de Neveges. Le 28 Mars 1601, il fut auſſi rendu, en ſa faveur, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, contre les Prêtres habitués de la ville de Lauzerte, qui lui adjuge la nomination des Chapelles de Touſſaints, Tales & Lons-Lacs, dites aujourd'hui *des Lacs*. Il fit ſon teſtament au Château de Brettes, devant *Saux*, Notaire, le 26 Octobre 1619, par lequel il voulut que ſon corps fut tranſporté dans l'Egliſe de ſon Château des Lacs, & inhumé dans le tombeau de feu noble Jean des Lacs, ſon pere. Ses enfans furent : — 1. Vincent, qui ſuit ; — 2. Pierre, dont on ignore le ſort ; — 3. Anne, Religieuſe au Couvent du Puget ; — 4. Jeanne, mariée à *Guyon d'Aragni* ; — 5. & Antoinette, mariée à *Jean de Doumergue*, Seigneur de Montbel, frere d'*Armand de Doumergue*, Seigneur de Salavel.

X. Vincent des Lacs, Chevalier, Seigneur des Lacs & de Brettes, obtint des Lettres-Patentes du Roi, le 3 Juillet 1630, portant permiſſion de lever une Compagnie de gens de pied, dont il fut fait Capitaine. Il avoit épouſé, par contrat du 4 Juin 1620, noble Demoiſelle *N... de Ramond*, fille de noble *Joſué de Ramond*, Seigneur d'Auty, & de noble Dame *Marie de Mauléon*, préſence de *Pierre de la Peyriere*, Seigneur de la Baſtide, de *Jean-Hector de Maffré*, Seigneur dudit lieu de Maffré, & autres proches parens dudit noble des Lacs, lequel eut pour enfans : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Jacques, appellé *le Chevalier* des Lacs, Capitaine d'Artillerie, par commiſſion de l'an 1647, mort à Cherbourg en 1668, de la ſuite de ſes bleſſures ; — 3. & Guillaume, appellé *le Chevalier de Brettes*, Capitaine de Grenadiers au Régiment de Clérambaud, tué au ſervice du Roi.

XI. Pierre des Lacs, I. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de la Chapelle, &c. ſervit le Roi avec diſtinction, & fut maintenu dans tous les priviléges de ſon *ancienne nobleſſe*, par Arrêt du 18 Janvier 1660, rendu par la Chambre Souveraine établie à Cahors, par ordre du Roi, pour la recherche des faux nobles. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Août 1633, noble Demoiſelle *Marguerite de la Garde*, & fit ſon teſtament devant *Noziere*, Notaire à Cahors, le 27 Janvier 1677, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua ſon héritier principal & noble. Ses enfans furent : — 1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ; — 2. autre Pierre, dit *le jeune*, Seigneur de la Capelle, Eccléſiaſtique ; — 3. Marc, auteur des Seigneurs de Caſtanet, rapportés ci-après ; — 4. Pierre-Paul, Chevalier, Seigneur de Sainte-Foix ; — 5. & Gabrielle, Religieuſe au Couvent du Puget.

XII. Pierre des Lacs, II. du nom, Chevalier, Seigneur des Lacs, de Brettes, de Capelle, de Cadillac, &c. épouſa, 1°. par contrat du 15 Mars 1663, *Catherine des Roaldes* ; & 2°. en 1690, *N... de Jougla-de-Montagne*. Le 22 Août 1699, il obtint un Arrêt des Commiſſaires députés par le Roi, pour la recherche de la Nobleſſe, par lequel ils le déclarerent *d'une nobleſſe ſi ancienne, qu'il n'eſt mémoire du contraire, & qu'en cette qualité, il ſera compris dans l'état des anciens Nobles, dont la liſte devoit être envoyée à Sa Majeſté, qu'ils ſupplient d'y avoir égard.* Il eut du premier lit : — 1. Pierre, dit *l'aîné*, qui ſuit ; — 2. Gabriel, Capitaine de Fuſiliers ; — 3. Jean, Capitaine de Sapeurs, tué au ſiége de Landaw ; — 4. Marc, mort jeune ; — 5. Isabeau, dont on ignore la deſtinée ; & du ſecond

vinrent : — 6. VINCENT, auteur des Seigneurs de Cadillac, rapportés ci-après ; — 7. autre PIERRE, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur de Vilottes, Lieutenant d'Infanterie, qui a épouſé, en 1745, noble Demoiſelle *N... de Gatignols*, Dame de Placques, dont il n'a point d'enfans ; — 8. HONORÉ, Prieur de Saint-Jean de Perges en Querci ; — 9. & autre GABRIEL, Eccléſiaſtique.

XIII. PIERRE DES LACS, III. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Brettes, épouſa, en 1700, *Françoiſe de Regourde*, dont : — 1 & 2. MARC & AMBROISE, morts en bas-âge ; — 3. MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — 4. ISABEAU, morte ; — 5. & FRANÇOISE, Dame de Brettes, vivante, ſans alliance.

XIV. MARC-ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur dudit lieu, d'abord Lieutenant au Régiment d'Anjou, depuis Aquitaine, ayant été bleſſé dangereuſement à la bataille de Guaſtalla, fut obligé de quitter le ſervice. Il a épouſé, le 25 Juin 1743, *Jacqueline de la Grange de-la-Coſte*, dont il a : — 1. FRANÇOISE, mariée à *Louis le Franc*, Ecuyer ; — 2. & JACQUETTE, appellée *Mademoiſelle de Saint-Benoît*, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

Seigneurs de CADILLAC.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, fils aîné de PIERRE, II. du nom, Seigneur DES LACS, de Brettes, & de *N... de Jougla-de-Montagne*, ſa ſeconde femme, ſe maria à Liſac en Querci, l'an 1729, avec Demoiſelle *Marie-Anne de Molinet*, & fit ſon teſtament en 1730, en faveur de ſon fils aîné, qu'il inſtitua ſon héritier principal & noble. Ses enfans ſont : — PIERRE, qui ſuit ; — & THÉRESE, Religieuſe au Puget en Querci.

XIV. PIERRE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Cadillac, & autres lieux, a épouſé, en 1745, noble *Madelene de Vignals*, dont il a : — HONORÉ, Chevalier, encore jeune, en 1765 ; — & JEANNE, Demoiſelle.

Seigneurs de CASTANET.

XII. MARC DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caſtanet, troiſieme fils de PIERRE, I. du nom, Seigneur DES LACS & de Brettes, & de *Marguerite de la Garde*, ſe maria dans l'Albigeois, contrat reçu par *Rudelle*, Notaire, avec noble *Gabrielle du Faur*, fille de feu noble *Jean du Faur*, Seigneur de Paignot, & de Demoiſelle *Judith de Loupiac-de-la-Prade*, ſœur de noble *Goddon de Loupiac*, & en eut : — 1. VINCENT, qui ſuit ; — 2. & N... DES LACS, mort.

XIII. VINCENT DES LACS, Chevalier, Seigneur de Caſtanet, de la Bonandie, a été Lieutenant de Dragons au Régiment de Bouelles, & a quitté le ſervice, ayant été réformé. Il a épouſé, par contrat paſſé devant *Martin*, Notaire, le 29 Août 1732, noble *Marie-Roſe de la Combe*, fille de *Jean de la Combe*, Ecuyer, & de noble Dame *N... de Genton-de-Villefranche*, dont : — 1 & 2. JEAN-PIERRE & VINCENT, morts en bas-âge ; — 3. JACQUES, Eccléſiaſtique, étudiant en Sorbonne, & élevé dans le Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, appellé *l'Abbé d'Arcambal*, nommé, en Mai 1771, à l'Abbaye de Candeil, Diocèſe d'Albi ; — 4. MARIE-JEANNE, vivante. On ignore ſi elle eſt mariée ; — 5. MARIE-GENEVIÉVE-RADEGONDE, morte en bas-âge.

Seigneurs de PERN.

VIII. ANTOINE DES LACS, Chevalier, Seigneur de Pern, du Poujoula, fils de JEAN, Seigneur DES LACS, de Brettes, de Pern, de Saint-Paul, & de *Finette du Rozet*, ſa ſeconde femme, ſervit avec diſtinction, & ayant été demandé à Bayonne pour le ſervice du Roi, par le Gouverneur de Guienne & le Sénéchal de Querci, il fut bleſſé dangereuſement à un combat qui ſe donna près cette Ville, & mourut à Agen, où il fit ſon teſtament, le 17 Septembre 1536. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Mai 1528, noble *Catherine du Bouſquet*, ou *du Boſquet*, Dame & Baronne dudit lieu, & d'Arcambal, fille de noble *N... du Bouſquet*, Gouverneur de Cahors, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *N... de Meroule*. *Catherine du Bouſquet* étoit de la même famille que *Bertrand du Bouſquet*, Archevêque de Naples, créé Car-

dinal par le Pape URBAIN V, en Septembre 1368, & qui fit bâtir l'Egliſe Paroiſſiale du Bouſquet, aux voûtes de laquelle on voit ſes armes (qui étoient : *d'or, à la croix de gueules, vuidée, cléchée & fleurdeliſée*, avec *des lions* pour ſupports), & la grande Tour du Château, en la même année 1368; & en 1371, le College de Périgord à Toulouſe. ANTOINE DES LACS eut de cette alliance : — PHILIBERT, — & FRANÇOIS, qui ſuit.

IX. FRANÇOIS DES LACS, I. du nom, Seigneur de Pern, de la Chantre, de Lou-Poujoula, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi le 1 Mai 1570, avec le Baron *de Luſeck*, & le Seigneur *de Therone*, fut fait Gouverneur de la ville de Cahors, par Lettres de proviſions du 26 Janvier 1573, & Commandant d'une troupe de 200 Arquebuſiers, ſuivant la montre faite alors. Il fit ſon teſtament devant *Fournelly*, Notaire, le 7 Juin 1553, lors de ſon premier mariage, & inſtitua, pour ſon héritier, JEAN, ſon fils aîné, & légua tous ſes autres enfans, préſens & à venir, avec ſubſtitution, les mâles préférés aux femelles. Il avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé devant *Mibiole*, Notaire, le 17 Décembre 1549, *Germaine de Gouth*, ou *Goth-de-Rouillac*, fille d'*Antoine de Gouth*, ou *Goth*, Seigneur & Baron de Rouillac, Saint-Aignan, Saint-Mézard, Auſſandre, dernier de ſon nom, & d'*Andrée de Lille*; & 2°. avec *Helene Dejean-de-Saint-Projet*, fille d'*Antoine Dejean*, Baron de Saint-Projet, la Baſtide, Marnhac, Monteſquieu, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. Il eut de ſa premiere femme, dont la Maiſon illuſtre a produit dans 4 freres un Pape, ſous le nom de CLÉMENT V, dans la perſonne de *Bertrand Goth*; un Connétable de France, mort ſans enfans, dans celle de *Robert-Bertrand Goth*; un Cardinal dans celle de *Raimond Goth*, & un Chevalier de l'Ordre du Roi dans celle d'*Axiſes Goth*, auteur de la derniere branche de cette ancienne Maiſon : — 1. JEAN, tué au ſiége de la Rochelle, contre les Calviniſtes, ſans avoir été marié; — 2. GILIBERT, qui ſuit; — 3 & 4. MARIE & MARGUERITE, mortes ſans alliance; & du ſecond vinrent : — 4. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche des Seigneurs de Pern, rapportée ci-après; — 5. JACQUES, mort garçon; — 6. & CATHERINE, mariée à *Gaſpard de Gaulejac*, Seigneur de Piac.

X. GILIBERT DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron du Bouſquet & d'Arcambal, reçu Chevalier de Malte de la vénérable langue de Provence, le 20 Mai 1572, obtint (par grace particuliere) d'être relevé de ſes vœux, ainſi qu'il paroît par une Bulle du Pape CLÉMENT VII, qui fut préſentée en original, en 1663, aux Commiſſaires députés par l'Aſſemblée Provinciale dudit Ordre, tenue au Grand-Prieuré de Toulouſe, le 1 Décembre de cette année, pour les preuves de FRANÇOIS, ſon arriere-petit-fils. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Deilhes*, Notaire, le 11 Octobre 1581, noble *N... de Gautier-de-Savignac*, & fit ſon teſtament devant *Richard*, Notaire, le 26 Avril 1622, en faveur de ſes enfans; ſçavoir : — GILIBERT, mort ſans être marié; — & FRANÇOIS, qui ſuit.

XI. FRANÇOIS DES LACS, II. du nom, Chevalier, Seigneur du Poujoula, Baron du Bouſquet, d'Arcambal, & autres lieux, épouſa, par contrat paſſé devant *la Faurie*, Notaire, le 28 Mars 1612, noble *Hélene de Montratier*, fille de *François de Montratier*, Seigneur de Favols, & d'*Hélene de Mondenard*. Lors dudit mariage, GILIBERT, ſon frere aîné, lui fit donation de tous ſes biens, à lui échus par la mort d'*Alibert du Bouſquet*, ſon oncle, à la charge, par ledit FRANÇOIS, Seigneur du Poujoula, de porter le nom & les armes de la Maiſon *du Bouſquet*, avec celles de DES LACS. Il fit ſon teſtament le 4 Mai 1622, & eut pour enfans : — JEAN, qui ſuit; — & FRANÇOIS, mort, ſans être marié, à la bataille de Lerida.

XII. JEAN DES LACS, Seigneur & Baron du Bouſquet, d'Arcambal, &c. Capitaine de Cavalerie dans le Régiment du Marquis *de Guebré*, s'allia, par contrat paſſé devant *Cabries*, Notaire, avec *N... de Vignes*, fille de *François de Vignes*, Seigneur de la Baſtide, Puy-la-Roque, Belmont, & de *Gabrielle de Salignac-de-Fénelon*, & fit ſon teſtament le 31 Décembre 1686, en faveur de ſes enfans : — 1. JEAN-FRANÇOIS, dit *l'aîné*, qui ſuccéda à ſon pere dans ſa Compagnie de Cavalerie. Il fut bleſſé à l'armée que commandoit le Maréchal *de Luxembourg*, en Allemagne, & mourut des ſuites de ſes bleſſures à Landaw, en 1636, ſans avoir été marié; — 2. JEAN-FRANÇOIS, dit *le jeune*, Capitaine au Régiment de

la Reine, Dragons, mort aux eaux de Bagnieres, de la ſuite de ſes bleſſures ; — 3. HENRI, auſſi tué au ſervice, ſans avoir été marié ; — 4. JEAN GUY, Capitaine au Régiment de Champagne, qui ſervit outre-Mer, & mourut auſſi ſans alliance ; — 5. & FRANÇOIS, qui ſuit.

XIII. FRANÇOIS DES LACS, III. du nom, Seigneur & Baron du Bouſquet, d'Arcambal, &c. d'abord reçu Chevalier de Malte le 1 Décembre 1663, ſur ſes preuves faites le 9 Mai précédent ; fut Capitaine au Régiment de Champagne ; Aide-de-Camp du Maréchal *de Vivonne*, & quitta la croix pour ſe marier, après la mort de ſes freres. Il épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Gisbert*, Notaire, le 29 Octobre 1681, *Jeanne de Beaulieu*, lors veuve de noble *Jean de Brouſſe*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; & 2°. par acte paſſé le 17 Novembre 1711, ELISABETH DES LACS, ſa couſine au 3e degré, fille de FRANÇOIS DES LACS, Seigneur de Pern, & de Dame *Eliſabeth de Beaumont*, dont il eut : —— 1. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS-JACQUES, Docteur de Sorbonne, Vicaire-Général du Diocèſe de Nîmes, & Archidiacre de cette Cathédrale, appellé *M. l'Abbé du Bouſquet* ; — 3. FRANÇOIS-JOSEPH, appellé *le Chevalier du Bouſquet*, Colonel-Général du Régiment de Rouergue en 1765 ; — 4 & 5. MARIE-URSULE, & FRANÇOISE-ANTOINETTE, reçues, l'une & l'autre, Dames de Juſtice dans l'Ordre de Malte, au Couvent de Beaulieu en Querci.

XIV. FRANÇOIS-ANTOINE-CLAUDE DES LACS, Chevalier, Seigneur & Baron d'Arcambal, du Bouſquet, de Paſturac, de la Galeſſie, &c. d'abord Mouſquetaire du Roi, a quitté le ſervice, & a épouſé Demoiſelle *Marie-Victoire de Chevailles-de-Saint-Maurice*, de laquelle il a :

XV. MARIE-VICTOIRE-FRANÇOISE DES LACS, qui n'étoit pas encore mariée en 1765.

Suite des Seigneurs de PERN.

X. FRANÇOIS DES LACS, I. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur de Pern, fils de FRANÇOIS, Chevalier, Seigneur de Pern, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, & d'*Helene Dejean-de-Saint-Projet*, ſa ſeconde femme, ſe maria, par contrat paſſé devant *Cuquel*, Notaire, le 24 Juillet 1607, avec Demoiſelle *N... Dayrac-de-Cantemerle*, dont : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. GEORGES, tué au ſiége de Fontarabie ; — 3. & JEAN, auteur des Seigneurs de la Nauze & d'Audebran, rapportés ci-après.

XI. JACQUES DES LACS, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Pern, épouſa Demoiſelle *Charlotte de Charron*, ou *Caron*, en Picardie, de laquelle il eut :

XII. FRANÇOIS DES LACS, II. du nom, Seigneur de Pern, qui ſe maria avec *Eliſabeth de Beaumont*, dont : — JACQUES, qui ſuit ; — & ELISABETH, ſeconde femme, par contrat du 17 Novembre 1711, de noble FRANÇOIS DES LACS, III. du nom, Chevalier, Baron du Bouſquet & d'Arcambal, ſon couſin au 3e degré, dont nous venons de parler.

XIII. JACQUES DES LACS, II. du nom, Seigneur de Pern, a épouſé *Hélene d'Eſcayrac*, fille de *N... d'Eſcayrac*, Seigneur de Maraval & de Cayriex, dont il n'a eu pour fille unique, que :

XIV. FRANÇOISE DES LACS, Dame de Pern, de Maraval, de Cayriex, mariée à *N... de Pélagrue*, Seigneur de Montagudet, & Chevalier de Saint-Louis, dont poſtérité.

Seigneurs de la NAUZE *&* D'AUDEBRAN.

XI. JEAN DES LACS, Seigneur de la Nauze, d'Audebran, &c. troiſieme fils de FRANÇOIS, Seigneur de Pern, & de *N... Dayrac-de-Cantemerle*, épouſa, par contrat du 26 Juin 1642, *Henriette de Cayſſac*, héritiere de la Maiſon de *Jagot*, près Cauſſade, dont :

XII. FRANÇOIS DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, qui ſe maria, le 21 Janvier 1677 (contrat reçu par *Debec*, Notaire de Cauſſade) *Marguerite de la Combe*. Il en eut :

XIII. JACQUES DES LACS, Seigneur d'Audebran & de la Nauze, marié, par

contrat passé devant *Boussac*, Notaire, avec noble *Jeanne de Becays*, de laquelle sont issus : — PIERRE-JEAN, Ecclésiastique ; — & MARGUERITE, Demoiselle.

Les armes : *écartelé au 1 & 4, à 3 fasces d'or ; au 2 & 3 à la tour donjonnée & denchée d'argent, & le champ de gueules environné de fleurs de lis & de besans. Mémoire envoyé,* & déja imprimé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *Tome VII, pag. 505 & suiv.*

* LACANORGUE ou LA CANORGUE. Fief avec haute, moyenne & basse Justice, au Comté-Vénaissin, Diocèse d'Apt, érigé en *Comté*, par Bref du Pape BENOÎT XIV, le 24 Avril 1747, en faveur de *Joseph de Meri*, III. du nom, Comte de Lacanorgue, enregistrées aux Archives du Roi en Provence, le 17 Novembre de la même année. *Voyez* MERI.

LADVOCAT. C'est une Famille annoblie, dont étoit :

NICOLAS, Maître des Comptes en 1632, Secrétaire du Roi en 1646, mort en 1662, laissant de *Marguerite Rouillé*, morte en 1691 : — JEAN-ANTOINE LADVOCAT, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 6 Juin 1653, & Rapporteur du point d'honneur, charge qu'il exerça le premier : il mourut sans alliance, le 5 Mai 1706, âgé de 77 ans, & fut inhumé à Saint-Eustache. — LOUIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, fils de LOUIS-FRANÇOIS, Maître-d'Hôtel du Roi, & de *Madelene Dauphin*, fut reçu Conseiller au Grand-Conseil le 19 Janvier 1668, & mourut en Janvier 1710. Il avoit épousé 1°. *Marguerite de Risaucourt*, morte en Août 1702 ; & 2°. *Marie-Anne des Croisettes*, morte le 21 Juillet 1763, fille de *Pierre des Croisettes*, Seigneur de Grandville, & de *N... Witasse*. Il a eu de ce second mariage : — LOUIS-FRANÇOIS LADVOCAT, Seigneur de Sauveterre, né le 29 Juillet 1710, reçu Conseiller au Grand-Conseil le 18 Février 1735, & honoraire le 14 Juillet 1758. C'est ce que nous sçavons de cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 3 croissans d'or, & en pointe d'un lion passant de même, armé & lampassé de gueules.*

* LAERNE : Seigneurie dans le Comté de Flandre, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi Catholique, du 26 Août 1675, en faveur de *Gerard Van Vilsteren*, Ecuyer, Seigneur de Laerne, troisieme Commissaire au renouvellement des Magistrats du Comté de Flandre.

LAFAYE, en Périgord. Cette Noblesse est ancienne.

I. On voit, par un acte du 13 Août 1513, que *Sirac de Vins-de-Montignac*, d'une Famille illustre, fit une donation entre-vifs à *Guillierme* ou *Guillaumette de Vins*, sa fille, femme d'ALEXANDRE DE LAFAYE, laquelle donation fut acceptée par FRANÇOIS DE LAFAYE, leur fils, qui suit, & petit-fils du donateur *Sirac de Vins-de-Montignac.*

II. FRANÇOIS DE LAFAYE étoit Maître-d'Hôtel d'*Ammanion* ou d'*Amanjeu*, Cardinal *d'Albret*, qui, le 10 Février 1517, lui donna des Lettres de provisions de Capitaine de ses Château, Terre & Juridiction de Montignac le Comte, Gouvernement vacant par la résignation de Messire *de Caumont*, Seigneur de Lauzun, de la Maison de *la Force*. Ce qui prouve que ce Gouvernement ne se donnoit qu'à des personnes de distinction. Son pere ALEXANDRE DE LAFAYE, lui constitua en dot le Château de Lafaye avec la Terre d'Auriac. Il épousa, par contrat du 10 Mars 1530, *Souveraine d'Aubusson*, fille de *Jean d'Aubusson*, Seigneur de Miramont, qui la dota de 15000 livres pour tous droits paternel & maternel. *Voyez* AUBUSSON, *Tome I de ce Dictionnaire.* De cette alliance vinrent : — 1. AMMANION ou AMANJEU, qui suit ; — 2. GABRIEL, auquel son frere aîné céda la Seigneurie de Saint-Privat & de Robert ; — 3. & GUILLAUMETTE, mariée, par contrat du 30 Août 1551, avec *François Sounier*, Ecuyer, Sieur

de la Barie. Elle n'eut que 3000 livres en mariage, & donna quittance des parties de sa dot.

III. Ammanion de Lafaye épousa, par contrat du 9 Février 1549, *Catherine de Bellissier*, fille de *Pierre*, & fit son testament le 15 Février 1556, dans lequel il déclare avoir eu de son mariage : — 1. Antoine, qui suit; — 2 & 3. Catherine & Susanne, à chacune desquelles il veut qu'il soit payé 8000 livres, somme considérable dans ce tems-là, & que sa femme jouisse de tous ses biens, à la charge de les remettre à Antoine, son fils, lorsqu'il aura 25 ans.

IV. Antoine de Lafaye, Ecuyer, reçut, le 15 Septembre 1570, une Ordonnance de 1000 écus, que Charles IX lui donna au Camp de Tonnay-Boutonne, pour faire fortifier & garder le Château de Montignac; & Henri III, par des Lettres du 10 Septembre 1581, lui donna ordre de remettre ce Château, dont il étoit Commandant ou Gouverneur, au Maréchal *de Matignon*. En 1612, il eut une affaire d'honneur avec le Sieur *de Campagniac de la Vassandie*, qui en mourut, & le Roi Louis XIII lui accorda, au mois de Juillet 1613, des Lettres de grace. Il fit son testament le 2 Janvier 1619, vécut long-tems après, & voulut en faire exécuter les dispositions de son vivant. Il avoit épousé, 1°. le 2 Février 1610, *Françoise de Sanaux*, fille de *Jean*, Seigneur de la Fonciade, & d'*Antoinette de Lissac*, Dame de Sanaux, qui la doterent de 4500 livres; & 2°. *Antoinette de Belair*. Il eut du premier lit : — Pierre, qui suit; & du second lit : — 1. François, qui eut pour son partage la Terre de Puigauffier & Villiat; — 2. Gabriel, partagé du fief de Baubrul & de la Terre d'Auriac; — 3. & Catherine, à laquelle Gabriel, son frere, fut chargé de payer 1500 livres pour sa dot. Dès 1609, Antoine de Lafaye, leur pere, avoit fourni hommage ou déclaration aux Commissaires en la réformation du Domaine du Château de Lafaye & dépendances, situé en la Paroisse d'Auriac, du fief de la Motte, de Villiat & dépendance, Paroisse & Jurisdiction de Montignac, du repaire noble de la Baylardie, Paroisse de Saint-Crêpin, Jurisdiction d'Auberoche, mouvant du Roi à cause du Comté de Périgord, & des dîmes de Milha, voulant, comme on l'a dit, faire exécuter les dispositions de son testament. Il passa devant *Jalimier*, Notaire royal, un acte le 4 Janvier 1641, avec Pierre, son fils du premier lit, pour le faire jouir de tous les biens de sa mere *Françoise de Sanaux*. Ils les liquiderent à 4500 livres, & Antoine paya à Pierre, son fils, 1500 liv. comptant, promit de lui payer le surplus, & fixa sa légitime paternelle à 5000 livres, payables dans deux ans. Pierre lui donna une quittance générale devant *Bacibe*, Notaire à la Sauvetat en Agenois, le 4 Juillet 1645.

V. Pierre de Lafaye épousa, par contrat du 15 Mai 1638, *Anne de Quenque*, & y est qualifié *noble* Pierre de Lafaye, Ecuyer, fils à noble Antoine de Lafaye, duement émancipé, & de feu *Françoise de Sanaux*, habitant du Château de Lafaye. Il paroît que son pere ne le dota qu'en argent, & qu'il dissipa tout son bien. Il mourut 5 ans après son mariage, laissant trois enfans, sçavoir : — 1. Cirille, qui suit; — 2 & 3. Etienne & François.

VI. Cirille de Lafaye, Ecuyer, se maria, par contrat du 15 Janvier 1694, avec Demoiselle *Susanne Rigual*, dont : — 1. Jean-Batiste, qui suit; — 2, 3 & 4. Anne, Isabeau & Marie, dont nous ignorons la destinée.

VII. Jean-Batiste de Lafaye, Ecuyer, passa aux Isles de la Martinique, & y épousa, par contrat du 15 Avril 1724, Demoiselle *Marie-Rose le Curieux*. De ce mariage sont issus cinq fils & une fille. — L'aîné des garçons, nommé Lafaye-Bordon, est mort Lieutenant au Régiment Royal-Marine : — le second est Capitaine d'Artillerie : — les troisieme & quatrieme, nommés Lafaye-de-Guerre & Lafaye Baubrun, sont Lieutenans d'Infanterie, par commission de Sa Majesté; — & le cinquieme, nommé Lafaye-Dufon, est Lieutenant, en 1773, dans le Régiment Royal-Marine.

Un certificat du Comte d'*Henery*, ancien Gouverneur des Isles du Vent, du 11 Mars 1772, prouve que cette Famille de Lafaye vit noblement à la Mar-

tinique, qu'elle y eſt dans une grande conſidération, & qu'ils ſont tous au ſervice du Roi.

Un autre certificat du Chevalier *de la Valliere*, Gouverneur, Lieutenant-Général des Iſles du Vent, du 4 Octobre 1772, prouve auſſi que les Meſſieurs DE LAFAYE ſe ſont toujours diſtingués pour le ſervice du Roi & de la Patrie, & qu'ils marchent ſur les traces de leurs ancêtres.

Les armes : *de gueules, à la croix pattée d'argent, accompagnée en chef d'un lambel de 5 pendans de même.* Généalogie redigée & extraite ſur une autre, imprimée, en Juin 1773, chez *Cailleau*, rue Saint-Severin, remplie de fautes d'impreſſion, tant pour les noms propres, que pour les dates, à la ſuite de laquelle ſe trouve pluſieurs contrats de mariage, des teſtamens, tranſactions, les Lettres-Patentes de CHARLES IX & de HENRI III, dont on a parlé; l'hommage de la Terre de LAFAYE, faite au Roi par ANTOINE DE LAFAYE; les Lettres de grace de LOUIS XIII à lui accordées, &c. ce qui prouve la filiation ſuivie de cette Famille.

LAFITTE (DE) : Ancienne Nobleſſe établie en Champagne & à Toulouſe, dont nous avons déja parlé dans la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p. 305 & ſuiv.*

PIERRE DE LAFITTE DE PELLEPORC, Seigneur de Gouſſencourt, Prévôté de Vaucouleurs, mentionné ci-après, degré X de la premiere branche, ayant été aſſigné le 29 Août 1664, à la recherche de la Nobleſſe, produiſit les preuves de la ſienne depuis 1225, par 12 générations ſans remonter à l'origine, & fut déchargé par Arrêt du Conſeil du 12 Février 1665, au rapport de M. *Colbert.*

I. PIERRE DE LAFITTE, eſt qualifié *Damoiſeau* l'an 1275, dans la Charte de franchiſe, retenue par *Guillaume Guillemin*, Notaire à Toulouſe, qu'il accorda aux habitans de Pelleporc, dont il étoit co-Seigneur. Il eut pour enfans : —— 1. GERARD DE LAFITTE, Chevalier, marié à une Dame, nommée *Aiceline*; — 2. & GAILLARD, dont nous allons parler.

II. GAILLARD DE LAFITTE, Damoiſeau, épouſa, par contrat du 1 Avril 1308, (reçu par *Guillaume Clavel* & *Bertrand de Pluſſan*, Notaires de Leunac), *Marquiſe de Beaulac*, dont vinrent : — GERARD & JEAN.

III. JEAN DE LAFITTE, Damoiſeau, co-Seigneur de Pelleporc, épouſa 1°. *Honorée de Quélus*; 2°. *Gérarde de Sobole*; & 3°. *Cécile de Fauquier*. Du premier lit il eut pluſieurs enfans, dont l'aîné fut

IV. FORTANIÉ DE LAFITTE, Damoiſeau, Seigneur de Pelleporc, inſtitué héritier univerſel par JEAN, ſon pere, l'an 1371. Il laiſſa de ſa femme, qu'on ne connoît point : — BERNARD, qui ſuit; — & PHILIPPE DE LAFITTE, veuve de *Sance de la Mante*, Seigneur d'Aullac.

V. BERNARD DE LAFITTE, Damoiſeau, Seigneur de Pelleporc, épouſa, par contrat du 8 Juin 1464, (retenu par *Broteron*, Notaire du Chapitre de Toulouſe), *Marguerite de Roufiac*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. JACQUETTE, femme de *Pons d'Arpajon*; — 3. & BERTRANDE DE LAFITTE, mariée à *Bernard de Deopatola.*

VI. JEAN DE LAFITTE, II. du nom, Seigneur de Pelleporc, eut de *Galliane* des Comtes de *Liſle-Jourdain*, ſon épouſe : — ANTOINE & ODET.

VII. ODET DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, Capitaine d'une bande de 1000 hommes de la Légion du Languedoc en 1534, puis homme d'armes de la Compagnie du Sénéchal de Toulouſe, & Maréchal-des-Logis de la Compagnie de 50 lances du Maréchal *de Montpezat*, l'an 1544, laiſſa de ſa femme *Belette de Verduſan* : — 1. BALTHASARD, qui ſuit; — 2. PIERRE-HONORAT, rapporté ci-après; — 3. & CATHERINE, mariée à *Mathias*, Seigneur *de Florian.*

VIII. BALTHASARD DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, épouſa *Jeanne de Lanes*, en préſence de *François de Lanes*, ſon oncle, Commandeur du Brugaud. Il en eut : — JEAN-FRANÇOIS, Seigneur de Lacenay; — & JEAN-PIERRE.

IX. JEAN-PIERRE DE LAFITTE, Seigneur de Pelleporc, s'allia, par contrat du 2 Juin 1577, (reçu par *Chameau*, Notaire de Thil en Gaſcogne), avec *Gabrielle*

de

de Gramont, fille de *Mathieu*, Seigneur de la Roque, & de *Françoiſe de Laumont*. De ce mariage vint :

X. Jean-François de Lafitte, Seigneur de Pelleporc, Gentilhomme ordinaire de la Maiſon de la Reine Marguerite, puis Gentilhomme ſervant ordinaire du Roi. Il épouſa, 1°. par contrat du 5 Mai 1699, *Marie de Belleforeſt*, fille d'*Arnaud-Guilhem*, & de *Françoiſe de Malenfant*; 2°. *Françoiſe de Seguier-Villandry*, dont il n'eut point d'enfans; & 3°. par contrat du 5 Juin 1629, *Iſabeau de Baron*. Du premier lit il eut : —— Jean, qui ſuit; & du troiſieme beaucoup d'enfans, dont deux nommés — Pierre de Lafitte, ſe ſont établis, l'un en Lorraine & l'autre en Guienne, où il a fait branche.

Pierre de Lafitte de Pelleporc, l'aîné, Seigneur de Gouſſencourt, Prévôté de Vaucouleurs, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, dont nous avons parlé au commencement de cet article, épouſa *Anne de Chatenoy*, Dame de Gouſſencourt, dont il eut : — Antoine de Lafitte de Pelleporc, qui n'a laiſſé qu'une fille, nommée Anne de Lafitte, mariée au Marquis *de Choiſeul-Lanques*. De cette alliance eſt iſſue : — *Madelene-Antoinette de Choiſeul*, mariée à *N... de la Tour-Gouvernet*, Marquis de la Charée. Elle eſt mere de MM. *de la Tour du Pin*.

XI. Jean de Lafitte, Chevalier, Seigneur de Pelleporc, Capitaine au Régiment de Fabert, & Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sedan, ſous le Maréchal *de Fabert*, ſon beau-frere, qui en étoit Gouverneur, épouſa, par contrat du 5 Septembre 1644, *Anne Richard-de-Clevant*, ſœur de *Claudine Richard*, femme d'*Abraham de Fabert*, Maréchal de France, & fille de *Dominique Richard*, Seigneur de Clevant, & d'*Anne Maillet*. Il en eut :

XII. Abraham de Lafitte, Seigneur de Pelleporc, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Mont-Louis, qui épouſa *Barbe de Villefort*, fille de la Marquiſe *de Villefort*, Sous-Gouvernante des Enfans de France, dont pluſieurs enfans, entr'autres,

XIII. René de Lafitte, dit *le Marquis de Pelleporc*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Clermont, Prince. Il a épouſé *N... de Chabrignac de Condés*. De ce mariage eſt iſſu, entr'autres : — Gédéon de Lafitte de Pelleporc.

Seconde Branche.

VIII. Pierre-Honorat de Lafitte de Pelleporc épouſa, par contrat du 11 Avril 1562, (reçu par *Dujougla*, Notaire du Brugaud en Gaſcogne), *Marie de Pochepodi*, dont vint :

IX. Bertrand de Lafitte, qui prit le ſurnom *de Gourdas*. Il ſe maria, (par acte retenu le 6 Février 1594, par *la Bauſe*, Notaire de Puicaſquié en Gaſcogne), avec *Claire de Lautrec de Donnhas*, ſœur de *Pierre de Lautrec*, Seigneur de Donnhas, dont :

X. Antoine de Lafitte, qui épouſa, par contrat du 29 Août 1637, *Françoiſe de Rommecourt*, ſœur de *Claude de Rommecourt*, Seigneur d'Anonville, Poiſſon & Meſſay. Ils avoient pour mere *Blanche de Courtenay*. De ce mariage vinrent : — 1. Louis, qui ſuit; — 2. Meric, donataire de ſa mere de 3000 livres le 30 Octobre 1668; — 3 & 4. François, Seigneur de Mayné, & Arnaud-Meric; — 5. & Catherine de Lafitte.

XI. Louis de Lafitte épouſa, par articles du 13 Octobre 1668, célébration le 30 Décembre ſuivant, *Anne-Marguerite de Rollet*, fille de *Blaiſe de Rollet*, Marquis de Cordes, d'une Famille qui a donné trois Chevaliers de l'Ordre du Roi en 1569, & de *Suſanne de Faudoas*, d'une Maiſon diſtinguée en Gaſcogne. Il en eut :

XII. Annet de Lafitte, né en Février 1670, & maintenu dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1698. Il épouſa, le 2 Juillet ſuivant, *Marie de Charrue*, dont cinq enfans : l'aîné, nommé

XIII. Jean-Jacques de Lafitte, s'établit à Toulouſe, & épouſa, par contrat du 10 Juillet 1721, (retenu par *Rieux*, Notaire de Toulouſe, célébration le

3 Janvier 1722) Isabeau de Lafitte, ſa parente, légataire de 20 mille livres de *François de Rollet*, Marquis de Cordes, ſuivant ſon teſtament du 8 Novembre 1711. De ce mariage eſt iſſu :

XIV. Gilles de Lafitte, qui a épouſé, le 3 Janvier 1742, *Louiſe-Lucrèce de Laſſere*, dont : — 1. Jean-Bernard-Triſtan ; — 2. Durand-Maurice ; — 3. Joseph-René ; — 4. Théodore ; — 5 & 6. Félice & Claire-Juſtine de Lafitte. Nous ignorons l'état actuel de ces enfans.

Les alliances de Lafitte de Pelleporc, ſont avec les Maiſons de *Gramont*, de *Choiſeul*, *Seguier*, *Liſle-Jourdain*, *Arpajon*, *Beaulac*, *Sobole*, *Deopotola*, *Villefort*, *Faudoas*, *Rollet*, &c. Cette ancienne Nobleſſe ſubſiſte depuis 600 ans, & a toujours ſervi le Roi dans les emplois les plus diſtingués, juſqu'au grade de Lieutenant-Général.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent, armé & lampaſſé de gueules, à la bordure d'or, chargée de 11 merlettes de ſable affrontées.* La couronne ceintrée de *7 merlettes en orle affrontées, & une ſoutenant celle du milieu.*

LAFOENS, en Portugal.

Les Ducs de ce nom ſont ſortis de Don Michel, légitimé de Portugal, fils naturel du Roi Don Pedre, & de Dona *Anne-Armande de Verga*, née le 15 Octobre 1699, & morte le 13 Janvier 1724. Il avoit épouſé, en 1715, Dona *Louiſe-Caſimire de Ligne-Souſa*, héritiere d'Aronches, morte le 16 Mars 1729, dont : — 1. Don *Pedre-Henri de Bragance-Souſa*, né le 19 Janvier 1718, créé Duc de Lafoens le 5 Décembre ſuivant ; — 2. Don *Jean de Bragance-Souſa & Ligne*, né le 6 Mars 1719 ; — 3. & Dona *Jeanne-Françoiſe-Antoinette-Perpetue*, née le 11 Décembre 1716, mariée à Don *Louis-Alvarez de Caſtro*, quatrieme fils de *Caſcaëf*.

LAGARRIGUE, Nobleſſe originaire de la ville de Theſe en Béarn. On trouve dans les titres Lagarrigue, Lagarigue & Laguarigue. Cette Famille eſt différente de celle de Garrigues de la Deveze, en Languedoc, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Regiſtre III*, *Part. I*, & que nous n'avons fait qu'indiquer *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 108. Celle dont nous allons donner la Généalogie, remonte, par filiation ſuivie, à

I. Jean de Lagarrigue, chef commun des différentes branches. Il ſervit en Hollande en qualité de Lieutenant en 1550, où il donna des preuves de ſon courage, ce qui lui fit obtenir du Roi Henri IV, une Compagnie. Il ne ceſſa de donner des preuves de ſa valeur, & mourut les armes à la main, en combattant à Taſque contre les Ligueurs, pour ſon Roi, qui lui donna en récompenſe de ſes ſervices une portion de Terre ſituée proche de la ville de Theſe. Il avoit pour frere puîné autre Jean, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après. Les enfans de Jean, I. du nom, furent : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Jean, Sergent de la Meſtre-de-Camp de Languedoc, lequel ayant donné des preuves ſignalées de ſon courage en préſence de Louis XIII, mérita de ce Prince d'entrer dans la Compagnie de ſes Mouſquetaires, faveur qu'il n'accordoit qu'à des perſonnes qui donnoient de pareilles marques de valeur. Ceci eſt rapporté dans les Cauſes célebres *Tome XIII*, *p.* 149, & dans un acte de reconnoiſſance de MM. de Lagarrigue, de These, paſſé a Auga, le 11 Février 1773, retenu par *Minbielle*, Notaire Royal ; — 3. & Jacques, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné.

II. Pierre de Lagarrigue, I. du nom, héritier de la valeur de ſon pere, alla, avec ſa Compagnie, défendre la ville de Caſtelnau en Armagnac, où le Capitaine *Viela* commandoit ; & ſe trouva enſuite à la tête de 60 hommes avec le Capitaine *Brau*, au ſiége d'Aire. Il épouſa, par contrat du 15 Août 1591, *Eléonore d'Auga*, fille de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, & de *Bernuche*, Dame *d'Eſpez*. De ce mariage vinrent : — Pierre, qui ſuit ; — & Jean, auteur d'une branche établie dans la ville de Nay en Béarn, & qui ſubſiſte au-

jourd'hui (1774) dans N... DE LAGARRIGUE, Maréchal-de-Camp des Armées du Roi.

III. PIERRE DE LAGARRIGUE, II. du nom, fut employé en qualité de Lieutenant ſous les ordres de M. *de Gondrin*, dans la Compagnie de *Simpceux*, ſervit à Saint-Jean-Pié-de-Port; ſe trouva au ſiége de Fontarabie, & obtint du Roi l'érection de ſa Maiſon, avec 10 arpens de terre en *Fief noble*, ſous l'hommage & redevance au Roi d'un fer de lance doré à chaque mutation de Seigneur, par Lettres-Patentes du mois de Décembre 1653, vérifiées & enregiſtrées au Parlement de Paris, le 21 Mai 1654, tant en conſidération de ſes ſervices, que de ceux de ſes prédéceſſeurs. Il obtint auſſi par les mêmes Lettres l'entrée aux Etats Généraux de la Province de Béarn, avec rang, ſéance & voix délibérative & tous droits, honneurs & prérogatives, dont jouiſſent les autres Nobles. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme; mais de ſa ſeconde, *Marie Melet*, vinrent : — 1. EGRÉGY-JEAN-PAUL, qui ſuit; — 2. & ABRAHAM DE LAGARRIGUE, lequel s'établit dans la ville de Theſe, en 1660 ou environ. Il y épouſa, le 22 Décembre 1661, *Marie-Anne d'Auga*, fille de *Triſtan*, Seigneur *d'Auga*, dont il eut — THIBAUD DE LAGARRIGUE, qui ſervit en Eſpagne. Par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE NAY, ſon parent, il s'y maria, & eut trois garçons & deux filles, tous mariés avec poſtérité & peu de fortune.

IV. EGRÉGY-JEAN-PAUL DE LAGARRIGUE, Abbé lay de Meillac, d'abord Lieutenant-Général puis Sénéchal de Morlas, & Conſeiller au Parlement de Navarre, paſſa, en Mars 1660, un acte avec ABRAHAM DE LAGARRIGUE, ſon frere puîné, en préſence de *Pierre*, Seigneur *d'Auga*, de *Jean de Laſpomadere de Céby*, & d'ABRAHAM DE LAGARRIGUE DE LEMBEGE, amis communs & parens des parties, pour lui payer tous ſes droits de légitime, tant du côté paternel que du côté maternel. Il épouſa, le 23 Juillet 1651, *Catherine de la Lanne*, fille de Noble *Pierre de la Lanne*, Seigneur de Peré, & de *Sauvade de Marca*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. DOMINIQUE, lequel fut placé auprès du Roi de Siam par la protection du Sieur DE LAGARRIGUE DE LEMBEGE, ſon parent. Lui ayant enſuite témoigné qu'il étoit appellé à l'état Eccléſiaſtique, il l'envoya à Saint-Sulpice à Paris, & il obtint pour lui, comme proche parent de la Maiſon de *Marca*, une prébende dans cette Egliſe. Il fut nommé Curé de la Paroiſſe de Lemedou & enſuite Archiprêtre de Theſe; — 3. & FRANÇOISE, mariée à noble *François de Fanget*, par contrat du 21 Juin 1689, retenu par *Caſtetberd*, Notaire.

V. PIERRE DE LAGARRIGUE, III. du nom, Maire de la ville de Theſe, épouſa, en 1697, *Marie de la Caſſaigne*, ſœur de *Martin de la Caſſaigne*, Seigneur de Maucor, & de *Jeanne de Faget*, dont :

VI. JACQUES DE LAGARRIGUE, Abbé Lay de Meillac, qui ſe maria, 1°. avec *Anne de Cazemajor-de-Sauveterre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. le 14 Avril 1742, à *Marie Bizanos*, fille de *Jacques* & de *N... de Montlaur de Prechac*. De ce ſecond mariage ſont iſſus : — 1. JACQUES, âgé de 27 ans en 1773; — 2. FRANÇOIS-GUILLAUME-MARIE, âgé de 19 ans; — 3. MARIE, morte le 3 Janvier 1773; — 4. & CATHERINE, vivante la même année, âgée de 22 ans.

II. JACQUES DE LA LAGARRIGUE, troiſieme fils de JEAN I, vint s'établir à Lambege vers l'an 1590, & fut Miniſtre de l'Egliſe de ce lieu. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — ABRAHAM, qui ſuit; — & deux autres garçons morts Capitaines dans le Régiment de Navailles.

III. ABRAHAM DE LAGARRIGUE ſervit, comme ſes freres, dans le Régiment de Navailles, & ſe maria, par contrat du 3 Décembre 1640 : le nom de ſa femme eſt auſſi ignoré; mais ſes enfans furent : — JEAN, qui ſuit; — & un autre fils mort Major dans le Régiment d'Enghien.

IV. JEAN DE LAGARRIGUE, Capitaine de Vaiſſeau, épouſa *Jeanne-Marie de Luſſan*, dont : — ARMAND-HENRI, qui ſuit; — & deux autres garçons qui ont

ſervi, l'un en qualité de Capitaine de Grenadiers, au Régiment de Gondrin; & l'autre, en qualité de Lieutenant au même Régiment.

V. Arnaud-Henri de Lagarrigue paſſa aux Iſles & revint enſuite s'établir à Paris. On ignore s'il a laiſſé poſtérité.

Seconde Branche.

Cette branche a donné grand nombre d'Officiers à l'Etat, tant ſur mer que ſur terre & dans les Colonies, dont il y en a onze qui ont été décorés de la Croix de Saint-Louis. Elle a pour auteur :

I. Jean de Lagarrigue, Seigneur de Viane, & co-Seigneur de Miremont ou Miraumont, frere puîné de Jean I, par lequel commence cette Généalogie. Il épouſa, environ vers l'an 1530, *Anne de Miraumont*, ſa parente, du Diocèſe d'Auch, dont :

II. Pierre de Lagarrigue, qui ſervit en France en qualité de Capitaine dans le Régiment de Champagne. Il fut enſuite Maréchal de bataille de l'Infanterie Françoiſe, & Gouverneur de Nogent, Bray & Pont-ſur-Seine. Il prenoit indifféremment le nom de Lagarrigue & celui de *Miraumont*, ſous lequel il eſt connu dans l'Hiſtoire de la Ligue, & dans une Lettre qu'il écrivit à M. *de Praſlin*. Il épouſa, en 1579, *Marguerite d'Auga*, fille de *Jean d'Auga*, Gouverneur de Fontainebleau & des villes de Montereau-Faut-Yonne & de Moret. De ce mariage naquirent : — Jean, Capitaine d'Infanterie, tué en 1644, ſans avoir pris d'alliance; — & Savinien, qui ſuit.

III. Savinien de Lagarrigue, reçu Chevalier de Malte en 1603, à l'âge de 13 ans, quitta la Croix, fut Capitaine d'Infanterie, & mourut au ſervice. Il avoit épouſé, en 1623, *Catherine de Meaux-Rocourt*, dont pluſieurs enfans, entr'autres :

IV. Jean de Lagarrigue, qui, après avoir ſervi en France, & voyant ſes Terres de la Tournerie & de Lailly decretées, prit le parti de paſſer, en 1654, en qualité de Capitaine, à l'Iſle de Saint-Chriſtophe en Amérique. Il y fut bleſſé, en 1666, dans une bataille contre les Anglois, qui poſſédoient la moitié de cette Iſle. De ſon mariage, contracté en 1656, avec *Eliſabeth Roſſignol*, il eut : — 1. Jean, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort laiſſant deux garçons, l'aîné mort Major de Milice; & le cadet, enſeigne des Vaiſſeaux; — 2. Jacques-Antoine, qui ſuit; — 3. Savinien-Michel, rapporté après ſon frere aîné; — 4. Claude, mentionné après ſes deux freres; — 5. Charles, mort Garde de la Marine; — 6. & Philippe de Lagarrigue-Rocourt, Capitaine d'Infanterie à la Martinique, bleſſé en 1666, & mort ſans poſtérité.

V. Jacques-Antoine de Lagarrigue de la Tournerie, Capitaine d'Infanterie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Colonel des Milices aux Iſles, après avoir été Brigadier des Gardes de la Marine, a laiſſé ſix garçons tous morts dans les Milices du pays, excepté l'aîné, nommé :

VI. Jacques de Lagarrigue de la Tournerie, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi. Il avoit épouſé *Louiſe-Angélique Faure*, dont eſt iſſu :

VII. Jean-Jacques-Mélanie de Lagarrigue de la Tournerie, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, retiré du ſervice. Il a de *Suſanne-Anne Sarry de la Chaume*, ſon épouſe, pluſieurs enfans.

V. Savinien-Michel de Lagarrigue de Savigny, Chevalier de Saint-Louis, troiſieme fils de Jean, & d'*Eliſabeth Roſſignol*, eſt mort Lieutenant de Roi à la Guadelope, & a laiſſé de *Catherine Pinel*, ſa femme, cinq garçons, tous au ſervice; ſçavoir : — 1. Jean-Savinien de Lagarrigue, Lieutenant d'Infanterie, mort ſans poſtérité; — 2. Michel-Guillaume de Lagarrigue-Savigny, Capitaine d'Infanterie, mort, en 1768, ſans poſtérité de *Marie-Anne du Pont*; — 3. François, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine d'Infanterie; — 4. Pierre de Lagarrigue-Savigny, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées na-

vales, & Capitaine de Vaiſſeaux à Rochefort, marié à *Suſanne-Pauline-Marie-Magloire Gréen de Saint-Marſault*, dont une fille : — ANTOINETTE-SUSANNE-PAULINE, née le 17 Septembre 1770; — 5. & CHARLES DE LAGARRIGUE-ROCOURT, mort Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi. Il avoit épouſé, en 1764, *Marie-Victoire de Laville*, née à Rochefort, dont une fille, — MARIE-ARMANDE-VICTOIRE DE LAGARRIGUE.

V. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, quatrieme fils de JEAN, & d'*Eliſabeth Roſſignol*, Chevalier de Saint-Louis, Major de l'Iſle de la Martinique, & enſuite Colonel des Milices, a épouſé *Luce de la Salle*, dont : — 1. CLAUDE DE LAGARRIGUE-SURVILLIERS, Chevalier de Saint-Louis, Commandant d'un bataillon de Milice, qui vit ſans poſtérité; — 2. autre CLAUDE, qui a laiſſé deux garçons; — 3. & CHARLES, qui ſuit.

VI. CHARLES DE LAGARRIGUE-SAINT-ISLE, Major de Milice à la Martinique, a de *Madelene le Blanc*, ſon épouſe, — 1. CHARLES-JEAN-BATISTE; — 2. JACQUES-VINCENT; — 3. JACQUES-MARIE; — 4. RENÉ-ROBERT; — 5. & JEAN-JACQUES-PHILIPPE.

Généalogie dreſſée ſur des Lettres-Patentes de LOUIS XIII, & autres piéces originales qui nous ont été communiquées. Les armes : *de gueules, à trois têtes de lion d'or*, 2 & 1.

+ On trouve dans le Merc. de fr. 7bre 1774. Jean-Armand de la Garrigue, Maré. de camp et Chev.r de St. Louis, mort à Paris au mois d'août 1774. dans la 59.e année de son âge.

LAGE, en Bretagne.

I. Par un hommage, du Vendredi avant la Nativité de la Vierge 1339, rendu par *Guillaume Béon de Villaunel*, à GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, on voit qu'il étoit fils de GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, I. du nom. Ce GUILLAUME II fut pere :

II. D'HELIE DE LAGE-LANDRY, auquel il fit une donation la veille des Apôtres Saint-Pierre & Saint-Paul, par acte paſſé, en 1343, ſous le Scel de la Cour du Roi de Navarre, Comte d'Angoulême. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

III. GUYOT DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, qui rendit hommage par acte paſſé, le 25 Mars 1399, devant *Painel*, Notaire en la Châtellenie de Charoux en Poitou, à l'Abbé dudit lieu pour l'hebergement de Volade, aſſis dans la Paroiſſe d'Aloue, qui lui appartenoit, à cauſe de Demoiſelle *Jeanne Rabaude*, ſon épouſe, héritiere de feu *Geoffroy de Volade*.

IV. JEAN DE LAGE-LANDRY, Damoiſeau, ſon fils, eſt qualifié *noble & puiſſant homme*, dans un hommage du Samedi avant la fête Saint-Thomas, que lui rendit, en 1401, *Jean Boër*, de la Paroiſſe d'Aloue. Il eut pour fils :

V. GUILLAUME DE LAGE-LANDY, qui acheta, le 27 Mars 1430, par acte paſſé devant *Floquet*, Notaire à Poitiers, une rente de 20 livres due par *Perrot d'Aſnieres*, Ecuyer, ſon beau-pere, & par *Marguerite de Varezé*, ſa femme, à *Catherine Herbert*, veuve de *Pierre d'Yſe*. Il eut de *Catherine d'Aſnieres*, ſon épouſe,

VI. GUILLAUME DE LAGE-LANDRY, Ecuyer, qui rendit hommage de l'Hôtel du vieux Serrier en Angoumois, le 21 Juin 1456, à Dame *Catherine Chenin*, veuve de feu Meſſire *Nicolas de la Chambre*, Chevalier, Seigneur de Champagné. Il rendit auſſi hommage, le 29 Novembre 1458, de l'Hôtel de Villemiers, mouvant du Château de Charoux, à *Jacques d'Armagnac*, Comte de la Marche, & Seigneur de Charoux. Il eut de ſon mariage : — JEAN, qui rendit hommage, le 21 Juin 1471, à *Jeanne de Confolant*, Dame de la Vilate en baſſe Marche, pour la Seigneurie de LAGE-LANDY qui lui appartenoit, ainſi qu'à ſon frere LOUIS, qui ſuit, de la ſucceſſion de leur pere.

VII. LOUIS DE LAGE, Ecuyer, eut de ſon pere, le 11 Février 1469, la Seigneurie de Liſleau, & épouſa, par contrat paſſé le 18 Janvier 1484, devant *le Roy*, Notaire à Saint-Jean d'Angely, *Jeanne du Courret*, fille de feu *Jacques du Courret*, Ecuyer, Seigneur de Genoillé en Angoumois, & de *Marguerite Prévoſt de Sanſac*. De ce mariage vint :

VIII. RENÉ DE LAGE, Ecuyer, qui rendit hommage-lige, le 3 Janvier 1525,

de l'Hôtel de Volade & de celui de Villemiers, à *Pierre Châteigner*, Abbé de Charoux. Il épouſa *Françoiſe de Chaperon*, fille de *Louis*, Chevalier Seigneur de la Roche, & Chevalier de l'Ordre du Roi, & de feu *Marie Bouinette*, à laquelle ſon pere donna pour ſa dot ſa Seigneurie de la Roche. Il en eut — Léon, Ecuyer, qui ſuit; — & Pierre, lequel partagea, avec ſon frere, le 18 Février 1550, les biens de la ſucceſſion de leur pere & mere: ce partage fut ratifié, par acte paſſé le 22 Mars 1552, devant *Trouvat*, Notaire en la Châtellenie d'Aloue.

IX. Léon de Lage-Landry, Ecuyer, Seigneur de Lage & de Volade, épouſa, par contrat du 3 Août 1531, reçu par *Mercier* & *Bladu*, Notaires au lieu de Saint-On en Saintonge, *Jeanne Joubert*, fille de *Jean Joubert*, Ecuyer, Sieur de Salignac, & de *Madelene Vidault*, Dame de Chaillonnais, Paroiſſe de Saint-Martin de Saint-On. Léon de Lage rendit hommage lige, le 20 Novembre 1558, pour les Seigneuries de Volade & de Villemiers, à *René de Daillon*, Evêque de Luçon & Abbé de Charoux au Diocèſe de Poitiers, & eut pour enfans: — 1. René, qui ſuit; — 2 & 3. Renaud & Clément de Lage, Ecuyers. Ils tranſigerent, le 22 Décembre 1579, par acte paſſé devant *Bouiſſent*, Notaire en la Cour d'Aloue en la Marche, Diocèſe de Poitiers, ſur les différends qu'ils avoient comme héritiers de leurs pere & mere.

X. René de Lage, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Volade, épouſa, par contrat du 15 Octobre 1570, (reçu par *Montazeau*, Notaire en la Châtellenie de Montrochier en Limouſin) *Françoiſe de Brettes*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur & Baron du Cros en Limouſin, & de feu *Anne de Roches*. Leurs enfans furent — Paul, qui ſuit; — & Helie de Lage, Ecuyers. Ils partagerent noblement, par acte du 28 Juin 1620, paſſé devant *Biard*, Notaire à Hennebond, les biens de la ſucceſſion de leurs pere & mere.

XI. Paul de Lage, Ecuyer, Seigneur de Lage & de Volade, épouſa, par contrat du 20 Janvier 1610, paſſé devant *le Rouzic*, notaire au lieu de Kérigoumarch, Evêché de Vannes, *Marie Bizien*, fille de Noble *Louis Bizien*, Ecuyer, Seigneur de Kérigoumarch, & de *Catherine de l'Hôpital de la Rouardaye*. De ce mariage vint:

XII. Jacques de Lage, Chevalier, Baron de la Chatre, Châtelain de Moréac, Seigneur de Kérigoumarch, Paroiſſe d'Arzano, de Kergueneveu & de la Villeneuve. Il eut Commiſſion d'Enſeigne-Colonel au Régiment de Briſſac, le 20 Août 1635, & rendit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, le 19 Août 1647, du lieu de Leſtiala, qui lui appartenoit à cauſe de *Jeanne le Heuc*, ſa femme, fille & héritiere principale de *Charles le Heuc*, Seigneur de Leſtiala, Lezongar, Penfont, Lezeguer, Leſtudoré, Kérevren & Tréganet, du reſſort de Quimper, & d'*Anne de Jégado de Kérolam*, qu'il épouſa, par contrat du 7 Juin 1633, reçu par *Pitois*, Notaire au lieu d'Arzano, Evêché de Vannes. De ce mariage ſortirent: — Sébastien-François, batiſé le 12 Septembre 1662, dans la Paroiſſe de Saint-Jean de Rennes, par *Simon*, Curé de cette Egliſe; — & René de Lage, qui fit ſes preuves au Grand-Prieuré d'Aquitaine, le 3 Mai 1663, pour entrer dans l'Ordre de Malte.

Un extrait des Regiſtres de la Chambre des Comptes établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe en Bretagne, ſigné *Maleſcot*, porte maintenue de nobleſſe, accordée le 29 Novembre 1668, à Jacques de Lage, Seigneur de Moréac, demeurant dans la Juriſdiction Royale de Ploermel, ſur la production qu'il avoit faite des mêmes titres énoncés dans cette preuve devant les Commiſſaires. Nous ignorons l'état actuel de cette Famille faute de *Mémoire*. Les armes: *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules béquées & membrées d'azur*. Caſque ſurmonté d'une *couronne de Comte*.

* LAGNY, dans le Comté de Saint-Pol, en Artois, Terre & Seigneurie, avec titre de *Marquiſat*, érigée, en 1694, en faveur du Sieur *de la Buſſiere*.

* LAGNY: Autre Terre, qui eſt une *Baronnie* ſituée dans l'Evêché de Noyon, actuellement poſſédée par le Marquis *d'Herbouville*. Voyez Longueval.

LAGUILLE : Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, à la bande d'argent chargée de trois étoiles de gueules.*

LAIDET.

On lit dans l'*Etat de la Nobleſſe de Provence, Tome II, p.* 253, par l'Abbé *Robert de Briançon*, que le nom de LAIDET eſt ancien & illuſtre, puiſque l'Hiſtoire & les titres apprennent que BERTRAND DE LAIDET, Comte de Charance, vivoit en 1030, & qu'ALASIE DE LAIDET, qui par divers degrés en étoit iſſue, épouſa *Amiel de Fos*, Seigneur Souverain d'Hieres, qui vivoit en 1189 & en 1202; mais les titres manquant, l'on ne peut ſçavoir, dit l'auteur, ſi la Famille de LAIDET, qui ſubſiſte en Provence, deſcend de cette ancienne ſouche. Elle ſe reduit à deux branches; celle des Seigneurs *de Sigoyer*, & celle des Seigneurs *de Vaumeil*. Chacune de ces branches prouve ſa deſcendance ſous le nom DE LAIDET, au-delà de plus de 200 ans; ſçavoir, celle des Seigneurs *de Vaumeil* & *de Jarjayes*, depuis ANTOINE LAIDET, Seigneur en partie de Vaumeil, de Salignac & d'Entrepeires, dont le fils — FRANÇOIS LAIDET, épouſa, l'an 1440, *Marguerite de Matheron*; & celle des Seigneurs *de Sigoyer*, qui a fait pluſieurs branches, dont nous parlerons ci-après.

Quant à la branche *de Vaumeil*, qui a toujours porté le nom DE LAIDET, elle en a formé trois principales; celle des Seigneurs *de Fombeton*, celle des Seigneurs *de Vaumeil*, & celle des Seigneurs *de Jarjayes*. La branche de *Fombeton* a fini dans les enfans de GASPARD LAIDET, Seigneur de Fombeton, Conſeiller au Parlement, marié à *Catherine de Pontis*. — L'aîné LOUIS DE LAIDET, Seigneur de Fombeton, reçu, en 1619, Conſeiller au Parlement, ne laiſſa point d'enfans de *Marguerite de Forbin de la Barbent*, ſon épouſe. — LUCRÉCE DE LAIDET, ſa ſœur, porta les biens de ſa branche à *Pierre de Boniface*, Seigneur de Peinier, ſon mari.

Les autres branches, Seigneurs *de Jarjayes* & *de Vaumeil*, maintenues dans leur nobleſſe lors de la recherche faite en Provence en 1668, y ſubſiſtent encore, dit l'Abbé *Robert*.

Quant à la branche des Seigneurs *de Sigoyer*, elle en a formé trois autres; ſçavoir, celles *de Sigoyer*, de *Caliſſane* & *de Montfort*. Cette derniere a donné pluſieurs Chevaliers & un Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Mais les Seigneurs *de Sigoyer*, dit l'auteur cité, prouvent qu'ils ne portent le nom & les armes de LAIDET, que par la diſpoſition teſtamentaire de MABILE DE LAIDET, Dame de Sigoyer, du 7 Novembre 1452, laquelle fit ſon héritier *Jacques de Fos*, ſon fils, à condition de porter ſon nom & ſes armes, ce qui a été exécuté par ſes deſcendans.

Voici comme en parle l'auteur de l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, p.* 49 *& ſuiv.* Cette Famille de LAIDET eſt, ſans contredit, une des plus anciennes & des plus illuſtres de cette Province.

PONS, qui en eſt la tige, étoit réputé fils d'autre PONS, Vicomte de Marſeille, & frere de GUILLAUME, autre Vicomte de cette ville, qui ſe diſtingua par ſa bravoure dans les guerres du XIe ſiécle. Il fut pere de GUY DE FOS, lequel eut PONS, III. du nom, pere d'AMIEL, qui ſuit, & de ROSTAING DE FOS, Archevêque d'Aix.

AMIEL DE FOS épouſa, 1°. en 1060, *Guitarde*, ſans enfans; & 2°. *Belielſe*, dont il eut : — 1. PONS, qui ſuit; — 2. BERTRAND, pere d'AMIEL II, & ayeul de GUI II, marié ſans enfans, avec *Guillemette de Blaccas*; — 3. & GEOFFROY, pere de GUI, Archevêque d'Aix, & de PONS, dont le fils RAIMOND GEOFFROY, eut de *Sibille*, ſa femme : — ROSTAING & GUILLEMETTE, mariée à *Aubert*, Comte *de Vintimille*. PONS DE FOS IV, ſurnommé *de Peynier*, Vicomte de Marſeille, eut de *Gueirarde*, ſon épouſe;

PONS, V. du nom, co-Seigneur de la ville d'Aix, Seigneur de Fos & d'Hieres, lequel fut marié deux fois, mais on ignore le nom de ſes femmes. De la premiere vint : — AMIEL, qui ſuit; & de la ſeconde ſortirent quatre garçons, morts ſans lignée.

Amiel de Fos, Seigneur Souverain d'Hieres, de Cuers & de la Garde, fut attaqué dans ſes Etats par *Idelphons*, Comte de Provence; mais il ſe défendit avec beaucoup de valeur, & obligea ſon ennemi à ſe retirer. Il épouſa *Alaſie de Laidet*, Dame de Lavena, de laquelle il eut: — 1. Raimond-Geoffroy, Marquis de Fos, mort ſans enfans; — 2. Guillaume *le Grand*, lequel n'eut pas de poſtérité; — 3. Roger, qui ſuit; — 4. Bertrand, Seigneur de la Garde & de la Valette, Terres qu'il échangea avec *Charles I*, Comte de Provence, pour celles du Canet & de Pierrefeu; — 5. & Mabile de Fos, mariée au Seigneur de *Sault-d'Agoult*.

Roger de Fos fut contraint, l'an 1257, de céder ſa ville d'Hieres à ce même Prince, qui lui donna celles de Bormes, de la Molle & de Cavalaire. Il avoit épouſé *Tiburgette des Baux*, fille de *Guillaume*, Prince d'Orange, de laquelle il eut: — 1. Guillaume de Fos, tige de la branche des Barons de Bormes, de la Molle & de Colobrieres, qui prouve par des piéces très-authentiques, (dit l'auteur de l'*Hiſtoire de la Nobleſſe de Provence*), ſa filiation juſqu'à Jacques de Fos, ci-après, par lequel nous la commençons; — 2. Philippe, auteur de la branche éteinte des Seigneurs de Briançon; — 3. & Bellette de Fos, femme de *Boniface de Caſtellane*.

II. Jacques de Fos, fils d'Albert de Fos, I. du nom, & de *Mabile de Laidet*, dont il prit le nom & les armes, fit ſon teſtament le 25 Novembre 1468. Il épouſa 1°. *Anne de Laidet-de-Fos*, fille de *Jean*, dit *Lavena*, Co-Seigneur de Sigoyer; & 2°. *Louiſe de Laidet-de-Fos*, fille d'*Honoré*, autre Co-Seigneur de Sigoyer. Du premier lit naquit: — 1. Barthelemi, qui ſuit; & du ſecond il eut: — 2. Libert, auteur d'une branche éteinte; — 3. & Antoine, rapporté ci-après.

III. Barthelemi de Fos, dit Laidet, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

IV. François de Laidet, Seigneur de Sigoyer, qui ayant embraſſé la Religion prétendue réformée, ſe trouva obligé de ſortir du Royaume. Il ſe retira auprès de l'Electeur Palatin, dont il fut Chambellan. Il mourut ſans enfans, après avoir fait ſon teſtament en faveur de ſes parens du nom de Fos.

III. Antoine de Laidet, fils puîné de Jacques de Fos, & de *Louiſe de Laidet-de-Fos*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Bormes & de Sigoyer en partie, par acte du 22 Juillet 1485, & Chevalier de l'Ordre du Roi. Il épouſa *Alix de Grolée de Breſſieux*, de laquelle il laiſſa:

IV. Jean de Laidet, Seigneur en partie de Sigoyer, qui teſta le 23 Janvier 1562. Il eut de *Guillemette de Margaillan-Mirabel*, ſon épouſe, pour fils unique:

V. Jean-Louis de Laidet, Seigneur de Sigoyer, né l'an 1550, & reçu Conſeiller au Parlement de Provence en 1586. Il épouſa, par contrat du 10 Juillet 1583, *Jeanne de Châteauneuf*, fille aînée de *Charles*, Seigneur de Gaſſin, Conſeiller en la même Cour, & de *Gabrielle d'Agoult*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Pierre, auteur des Seigneurs de Caliſſane, rapportés ci-après; — 3. Louis, auteur de la branche des Marquis de Sigoyer, mentionnée enſuite; — 4. Susanne, épouſe de *Michel Grimaldi*, Seigneur de Saint-Martin, fils du Marquis *de Reguſſe*; — 5. & Anne de Laidet, femme de *Henri d'Armand*, Tréſorier général de France.

VI. Jean de Laidet, Seigneur de Sigoyer, & Conſeiller au Parlement, mort en 1666, avoit épouſé, en 1623, *Marguerite de Cormis de Beaurecueil*, d'une noble & ancienne Famille éteinte de nos jours, dont: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Joseph, Chevalier de Malte; — 3. & Louise, femme d'*Honoré de Raſcas*, Conſeiller au Parlement.

VII. Pierre de Laidet, Seigneur de Sigoyer, Conſeiller en la même Cour, épouſa 1°. *Jeanne de Raſcas du Canet*, & 2°. *Clerice de Villeneuve-Trans*, de laquelle il laiſſa, entr'autres enfans: — Pierre, qui ſuit; — & Clarice de Laidet, mariée à ſon couſin N.... de Laidet, Seigneur du Bignoſc, mentionné à la troiſieme branche ci-après.

VIII.

VIII. PIERRE DE LAIDET, II. du nom, Baron de Barreme, Marquis de Sigoyer, fut élu premier Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1719.

Seigneurs de CALISSANE.

VI. PIERRE DE LAIDET, Seigneur de Caliſſane, ſecond fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut Préſident aux Enquêtes, & enſuite Conſeiller au Parlement. Il épouſa *Lucrèce de Châteauneuf*, ſa couſine, dont: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2 & 3. JOSEPH & JACQUES, reçus tous deux Chevaliers de Malte: le dernier eſt mort Commandeur; — 4. CHARLES, Seigneur du Sambuc, élu ſecond Conſul d'Aix, Procureur du pays en 1681; — 5. JEAN, Seigneur de Saint-Lambert, marié ſans enfans, avec Demoiſelle *N... d'Archy*, de la ville d'Eſtampes; — 6. & JEANNE DE LAIDET, épouſe de *Gaſpard de Morel Villeneuve*, Seigneur de Mons & de Valbonnette, Conſeiller au Parlement.

VII. FRANÇOIS DE LAIDET, Seigneur de Merveilles, & de Caliſſane, Conſeiller au Parlement, mourut en 1712, laiſſant de *Louiſe de Porcellet*, ſa femme: — JEAN-JOSEPH, qui ſuit; — & N... DE LAIDET, mariée, à Draguignan; avec noble *Joſeph de Rafelis*, Seigneur de Tourtour.

VIII. JEAN-JOSEPH DE LAIDET, Seigneur de Caliſſane, reçu en l'office de ſes pere & ayeux, eſt veuf ſans lignée de *Gabrielle de Guerin*, ſon épouſe.

Marquis de SIGOYER.

VI. LOUIS DE LAIDET, troiſieme fils de JEAN-LOUIS, & de *Jeanne de Châteauneuf*, fut marié, à Siſteron, avec Demoiſelle *de Sigoins*, Dame de Chaulieu, de laquelle il eut: — JEAN, qui ſuit; — & deux filles, alliées aux Maiſons de *Boniface Fonbeton* & de *Michaëlis du Seuil*.

VII. JEAN DE LAIDET, Seigneur de Montfort & du Bignoſc, épouſa, à Aix, la fille de noble *Pierre de Thibaut de Tiſati*, Seigneur de Sanes, & de Dame *Françoiſe des Martins-Puilobier*, dont il laiſſa pour fils unique:

VIII. N... DE LAIDET, Seigneur du Bignoſc, Capitaine dans le Régiment de Lyonnois, qui épouſa CLAIRE DE LAIDET, ſa couſine, fille de PIERRE DE LAIDET, Seigneur de Sigoyer, & de *Clarice de Villeneuve-Trans*, ſa ſeconde femme, d'où ſont iſſus: — PIERRE, qui ſuit; — deux Chevaliers de Malte; — & une fille, mariée au Sieur *de Lombard-Châteauvieux*.

IX. PIERRE DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, a laiſſé de ſon alliance avec *Marie-Anne de Rivier*, fille unique & héritiere de noble *Auguſtin de Rivier*, Seigneur de Romoules: — PIERRE-JOSEPH DE LAIDET, Marquis de Sigoyer, Seigneur de Romoules; — & une fille, mariée dans la Maiſon de *Thomas Pierrefeu*. C'eſt ce que nous ſçavons ſur l'état actuel de cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *de gueules, à une tour ronde pavillonnée d'or.*

LAIGLE *de la Montagne*, en Champagne: Famille noble qui porte pour armes: *de gueules, à l'aigle à deux têtes éployée d'argent.*

LAIGLE-HOUX, *aliàs* LAIGLOUX. De cette Famille étoit

PAUL DE LAIGLE-HOUX, Ecuyer, Seigneur de Goinville, du chef de *Jeanne de Rambert*, ſa mere. Il épouſa, le 5 Juillet 1566, *Suſanne Colas du Coudray*, dont:

PAUL DE LAIGLE-HOUX, II. du nom, Seigneur de Goinville, marié, le 6 Janvier 1601, à *Hélene de la Foreſt*, fille de *Loup*, Seigneur de Saugeville en Dunois, & de *Bénigne d'Orval*, de laquelle il eut:

JACQUES DE LAIGLE-HOUX, Seigneur de Saugeville & de Vaugoin, qui épouſa, par contrat du 28 Janvier 1636, paſſé devant *Bonvalet*, Notaire à Baugency, *Marie de Grattemeſnil*, fille d'*Hercule*, Ecuyer, Seigneur de Vaugoin & Monſtrieux, & de *Marguerite Brachet*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant pas reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, au chef de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or, armé & lampaſſé de même.*

LAIGUE, en Dauphiné. Famille noble dont nous ne connoiſſons que les armes, ſçavoir : *de gueules, à la pluie d'argent*, ou *ſemé de gouttes d'eau d'argent, à trois trangles ondées de même en chef.*

LAILLET. Famille de Normandie, maintenue dans ſa Nobleſſe le 7 Février 1767.

Raoul Laillet, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy, épouſa *Jeanne Suhart*, le 18 Décembre 1423. — Jean Laillet fut choiſi pour ſervir à l'arriere-ban au nom de Raoul Laillet, Ecuyer, Seigneur de Cuſſy, le 20 Septembre 1513.

Cette Famille a produit ſes titres aux Elus de Bayeux l'an 1523, faiſant voir ſon *extraction de nobleſſe*, dont étoient iſſus, en droite ligne & ſucceſſion, nobles perſonnes Raoul Laillet, Ecuyer, Sieur de Cuſſy, Antoine, Jean & Laurent, dits Laillet, Ecuyers. *Hiſt. de Harcourt, pages* 1445, 1508, *& Tome III, p.* 1057. Les armes : *d'azur, au lion d'or.*

* LAILLIER ou LALLIER (de) : C'eſt le même nom, ainſi que le prouvent des monumens publics & les titres de cette Famille, que nous croyons originaire ou de Bretagne, ou de Normandie. Voyez l'Hiſtoire de Bretagne, *Tome I, pag.* 1345, année 1317.

Dans les tems reculés, les ſignatures des Parties ne ſe mettoient point au bas des actes, on y écrivoit les noms comme ils étoient prononcés. C'eſt ce qui a donné lieu à beaucoup de variétés dans la maniere d'écrire le même nom ; celui de Richard de Laillier & de Michel de Laillier, qui font le ſujet de cet article, ſe trouve écrit dans les *Regiſtres du Parlement* 1422, *Cotte* 13, *Fol.* 260, *R°.* & dans les Mémoriaux de la Chambre des Comptes, *Regiſtre Genut. Fol.* 129, *Art.* 105, de Laillier, Lallier, de Lailler, Laslier, Lalier, de Lallie. Ces variétés ont induit à erreur quelques branches de cette Famille, en faiſant écrire aux uns leur nom différemment des autres. Lailler de Praville & Laillier de Vigny, ont écrit leur nom Lallier ; mais il paroît que de toute antiquité le nom a été Laillier. C'eſt ainſi qu'il ſe trouve écrit dans les anciens Auteurs, & dans les liſtes de la Nobleſſe militaire qui exiſtoit ſous Philippe de Valois. Ce ſont deux volumes qui ſe trouvent à la Chambre des Comptes. D'ailleurs les Laillier ayant donné leur nom à pluſieurs Terres dès l'origine des Fiefs, les noms de ces Terres s'écrivent encore aujourd'hui Laillier, tel que *Montigny-Laillier* près Gandelus, de laquelle Terre de Gandelus les Laillier étoient Seigneurs en 1495. Voyez le procès-verbal de la Coutume de Paris, *p.* 280, *lig.* 12. *Idem* la Coutume de Vitry en Pertois, *pag.* 577 & 581.

La Terre de Laillier-Pleſſis-Regnaud, dans la Paroiſſe de Vouvray en Touraine, a été poſſédée par Pierre de Laillier en 1460. Voyez les Regiſtres du Parlement 21 Mai 1472, *la Colombiere* & *Palliot.* — Une autre Terre de Laillier, près Chandenier, Diocèſe de Poitiers, étoit poſſédée, en 1530, par N... de Laillier. — Il y a auſſi, dans l'Evêché de Rennes, une Terre de Laillé. D'Argentré & les Mémoires de Bretagne font mention des Seigneurs de Laillier. Selon les Archives de la Chambre des Comptes de Nantes, Livre cotté 1856, 62e cahier, *art.* 8 & *ſuiv.* Guillaume de Laillier avoit épouſé *Guillemette de Craon.* Le pere de ce Guillaume de Laillier poſſédoit des biens à Nantes en 1326, comme on le voit dans l'acte de fondation du Couvent des Carmes de cette Ville, par *Théobald de Rochefort.*

Enfin il y a encore en Normandie, près le Pont-Audemer, entre cette Ville & le Pont-Autou, la Paroiſſe de *Saint-Etienne de Laillier*, du nom de la Famille des Lailliers, à qui l'on croit que cette Terre a appartenu. Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que N.... de Laillier poſſédoit, en 1300, des biens conſidérables en cet endroit & au Bourgtheroulde. Il eut pour enfans quatre garçons & deux filles, ſçavoir : — Richard, Gilles, Jean, Guillaume, Thomase, & Perrette de Laillier.

Richard de Laillier fut attaché au Roi Charles VI, comme on le voit

dans les Mémoriaux de la Chambre des Comptes, par les faveurs que RICHARD & les ſiens reçurent de ce Monarque. — GUILLAUME fut Conſeiller au Parlement en 1409. — GILLES & JEAN ſervirent dans les Armées; mais nous en ignorons la poſtérité, ainſi que les alliances de THOMASE & de PERRETTE. Par ce que nous venons de dire, on voit que le nom de cette Famille s'eſt écrit, dès l'origine, LAILLIER, & qu'elle eſt d'une nobleſſe ancienne. Nous allons faire voir ſon attachement pour nos Rois, pendant pluſieurs ſiécles, & ſes ſervices rendus à l'Etat.

† RICHARD DE LAILLIER hérita, en Normandie, des biens de ſon pere. Celui-ci avoit deux freres, l'un Conſeiller du Roi & ſon Avocat en la Vicomté de Valogne; l'autre, appellé PIERRE, alla s'établir à Ganat, fut attaché aux Ducs de Bourgogne, & vivoit en 1382. Il eſt auteur de la branche de LAILLIER-PLESSIS-REGNAUD, en Touraine, &, ſuivant quelques-uns, des LAILLIERS, Seigneurs de Fayel en Picardie, qui viennent de s'éteindre par les mâles.

Quant à noble homme RICHARD DE LAILLIER, dont nous avons parlé ci-devant, & qui fait le ſujet de cet article, il demeuroit à Paris en 1366, &, ſuivant les Regiſtres des cens de l'Archevêché & le compte du Domaine, il avoit un bel Hôtel près Saint-Germain l'Auxerrois, & mourut ſur cette Paroiſſe en 1402. Par ſon teſtament, du 6 Juillet de la même année, il légua ſes biens de Normandie à GILLES & JEAN, ſes deux freres, qui étoient au ſervice; ordonna ſa ſépulture dans le Chœur de l'Egliſe de Saint-Germain-l'Auxerrois, laiſſa 40 francs d'or pour ſes obſeques; fonda une Chapelle vis-à-vis le premier pillier du Chœur; aſſigna un revenu ſuffiſant à l'entretien de cette Chapelle, & de deux Chapelains pour y dire la Meſſe à perpétuité; fit un très-grand nombre de legs pieux, tant aux pauvres qu'à pluſieurs Egliſes & Monaſteres de Paris; légua au Tréſorier de l'Egliſe Saint Laurent du Bourgtheroulde, une ſomme pour acheter de nouveaux ornemens à la Chapelle que ſa Famille avoit dans cette Egliſe; & nomma, pour exécuteurs de ſon teſtament, MICHEL, ſon fils aîné, *Jean de Chatillon* & *Germain Vivien*, Général des Monnoies. Son teſtament fut fait en préſence du Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, de *Jacques Heſſelin*, ſon gendre, & de *Nicolas de Grand-Rüe*.

Suivant une Généalogie de cette Famille, dépoſée à la Bibliothéque du Roi, il eut de *Jeanne Saclay*, ſon épouſe, Dame d'Aubervillers: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. JACQUES; — 3. CATHERINE, mariée à *Jacques Heſſelin*, dont *Germain Heſſelin*, marié, ſuivant l'Hiſtoire des Grands-Officiers de la Couronne, *Tome II*, *p.* 1065, à *Jean Bureau*, Chevalier, Seigneur de Mongla, Gouverneur de Bordeaux. De cette alliance vinrent: — *Iſabeau Bureau*, femme de *Geoffroy Cœur*, Chevalier, Seigneur de la Chauſſée, dont deſcendent les *Lhuillier* & les *du Harlay*; — & *Philippette Bureau*, mariée à *Nicolas de la Balue*, Seigneur de Villepreux, dont *Etiennette de la Balue*, femme de *Girard le Cocq*, Seigneur d'Egreſnay, Maître des Requêtes, dont ſortent les *le Cocq*, Sieurs de Corbeville & du Porchenon; — 4. & N... LAILLIER, dont on ignore la poſtérité.

† MICHEL DE LAILLIER, I. du nom, Seigneur d'Ermenonville, de la Chapelle, du Vivier & d'Aubervilliers, reçu Maître des Comptes en 1410, Prévôt des Marchands en 1436, donna les plus grandes marques de ſon attachement aux Rois CHARLES V, CHARLES VI & CHARLES VII; fut exécuteur teſtamentaire de CHARLES VI, & rendit de grands ſervices à l'Etat. Le plus ſignalé & le plus mémorable fut celui de former & d'exécuter le hardi projet de diſpoſer de la milice de Paris, de ſe mettre à la tête & de chaſſer les Anglois de cette Capitale, qui en étoient les maîtres depuis long-tems. Les anciennes Chroniques de France (année 1436), & un de nos meilleurs Hiſtoriens, (recherches de *Paſquier*, ancienne Edition, *p.* 458), rapportent qu'il falloit une prudence conſommée & un courage héroïque pour tenter cette révolution, les Anglois étant toujours ſur leur garde & tellement inquiets, qu'ils venoient de faire écarteler & noyer pluſieurs concitoyens, accuſés de conſpiration: auſſi les Regiſtres du Parlement de ce tems témoignent que MICHEL LAILLIER s'expoſa à la perte de ſon corps & de ſes biens. La grandeur du péril ne l'effraya point, & l'entrepriſe

fut rapidement exécutée. « Le jour même, dit la Chronique, Messire MICHIEL » DE LAILLIER, sur le pont Notre-Dame, présenta au Connétable un étendard » aux armes de France. Le Connétable embrassa ce généreux citoyen, & dit » à ceux qui l'environnoient : Mes bons amis, le Roi CHARLES vous remercie » cent mille fois, & moi, de par lui, de lui avoir regagné la plus belle & » la principale ville de son Royaume, &c. ». MICHEL DE LAILLIER fut aussi grand politique que Négociateur habile. On voit par les actes de *Rymer*, (*vol. X, p. 758*, année 1440), qu'il fut envoyé plusieurs fois en Angleterre, pour y traiter d'affaires importantes. En 1440, étant allé à Saint-Omer avec le Chancelier, il fut attaqué de maladie, & y mourut le 10 Septembre de la même année. Il avoit épousé *Guillemette Jourdain*, fille de *N... Jourdain*, Conseiller au Parlement, dont : — MICHEL, qui suit; — & JEANNE, mariée à *Pierre l'Orfevre*, Seigneur de Pont-Saint-Maxence, Maître des Comptes, à qui elle porta la Terre d'Ermenonville. Elle fut mere de *Pierre l'Orfevre*, II. du nom, Seigneur d'Ermenonville, & Chambellan du Roi, qui s'allia avec *Geofrine Baillet*, dont il eut : — *Bertrand l'Orfevre*, Seigneur d'Ermenonville, marié à *Valentine Luillier*. De ce mariage vinrent deux filles : — *Anne l'Orfevre*, femme de *Juvenal des Ursins*, Seigneur de la Chapelle; & *Jeanne l'Orfevre*, épouse de *Charles de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry.

MICHEL DE LAILLIER, II. du nom, Seigneur de Bertrand-Fosse, reçu Conseiller au Parlement le 12 Novembre 1439, mourut en 1460, après avoir rempli pendant 20 ans les devoirs de son office avec beaucoup d'intégrité. Il avoit épousé Demoiselle *Catherine de Cambray*, fille de Messire *Adam de Cambray*, premier Président au Parlement de Paris, & laissa mineurs : — JEAN, qui suit; — & ANDRÉE. Suivant deux Arrêts du Parlement de 1470 & 1471, ils étoient sous la tutelle de *Denis Hesselin*, & selon un autre Arrêt du Parlement, du 9 Juin 1497, ils plaidoient l'un & l'autre comme héritiers de feu *Adam de Cambray*, leur ayeul. ANDRÉE DE LAILLIER épousa 1°. *Guillaume de Sabrevoye*; & 2°. Messire *Claude de Rabodanges*, Chevalier, Seigneur de Bourrai & de Naxiene. Elle n'eut point d'enfans de ces deux mariages, & étoit Dame de la Terre de Noir-Epinay en Beauce, qu'elle donna à NICOLAS DE LAILLIER, son neveu.

JEAN DE LAILLIER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Malme & de Gandelus, embrassa le parti des armes dès sa jeunesse, fut Maréchal-des-Logis de LOUIS XI, puis Valet-de-Chambre des Rois CHARLES VIII & LOUIS XII. Il épousa Demoiselle *Anne le Maître*, veuve de *Jean de Montmirail*, Prévôt des Marchands, dont : — 1. NICOLAS, qui suit; — 2. ANTOINE; — 3. & BARBE. On n'a point les titres sur les alliances d'ANTOINE & de BARBE.

NICOLAS DE LAILLIER, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, épousa, par contrat du 29 Janvier 1530, passé devant *Gastineau*, Notaire à Denonville, *Anne de Hemard*, fille de *Pierre de Hemard*, Chevalier, Seigneur de Denonville en Beauce, & de *Jeanne de Freschiere*, fille de *Jean de Freschiere*, Seigneur de Vaux-le-Vicomte. Il en eut : — 1. JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, tué dans les guerres de la Ligue. Il avoit épousé Demoiselle *Aimée de Guerchy*, fille de *Georges de Guerchy*, Chevalier, Seigneur de Vaux, dont vinrent deux filles; sçavoir : — ANNE DE LAILLIER, alliée, par contrat passé en 1601, devant *Briquet*, Notaire au Châtelet de Paris, à *Charles de Barbançois*, Chevalier, Seigneur de Sarsay. Elle lui porta en mariage la Terre de Noir-Epinay; — & LÉONORE DE LAILLIER, morte Religieuse; — 2. & autre JACQUES, qui suit.

JACQUES DE LAILLIER, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, servit dès sa premiere jeunesse dans les guerres du tems. Il épousa, 1°. vers l'an 1564, *Jacqueline de Silly*, veuve de *Georges de Guerchy*, Seigneur de Vaux, & fille de *François de Silly*, Chevalier, Seigneur de Dampierre & de Malherbe. Elle étoit Dame de la Terre de Saint-Agnan au Maine, qu'elle tenoit de *Claude de Mauny*, sa mere, & mourut vers 1586. Il ne paroît pas qu'elle eut des enfans de ce second mariage; mais suivant un Arrêt du Parlement du 3 Décembre 1575, elle en avoit du premier qui étoient mineurs. Il épousa, 2°. par contrat du 21 Février 1588, passé devant *Charles Fardeau*, Notaire au Châtelet de Paris, Demoiselle *Louise*

de Paviot, fille de *Jacques de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-ſec, & de Dame *Jeanne de Briſay*. De ce mariage vint pour fils unique & héritier:

Jacques de Laillier, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, batiſé à Saint-Pierre de Merinville le dernier Mars 1593. Il reſta mineur & orphelin, & fut élevé par les Seigneurs de Boiſſy-le-Sec ſes parens. Après avoir ſervi long-tems comme ſon pere, il fut tué en Août 1639. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Juillet 1627, paſſé devant *Biche*, Notaire royal à Binville-le-Comte en Beauce *Jacqueline de Croix*, fille de *Jacques de Croix*, Ecuyer, Seigneur de la Salle, & veuve de *Jean le Breton*, Ecuyer, Sieur du Roſſay, morte au mois de Janvier 1639, laiſſant: — Jean; — Pierre, qui ſuit; — Charles-Etienne, rapporté ci-après; & Jacques. Jean de Laillier, l'aîné, mourut ſans alliance, à l'âge de majorité. Lui & Charles-Etienne, avoient traité de leurs droits ſucceſſifs avec Pierre de Laillier, leur frere. L'acte paſſé devant *Belechere*, Notaire royal à Villeconnin, eſt du 4 Juin 1659.

Pierre de Laillier, I. du nom, auteur de la branche de Praville, épouſa, par contrat du 14 Octobre 1658, paſſé devant *Doleant*, Notaire de la Baronnie du Puiſſet en Beauce, Demoiſelle *Marie de Croix*, ſa couſine, fille d'*Ezechiel de Croix*, Ecuyer, Sieur de Senives, de laquelle vint pour fils unique:

Pierre de Laillier, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Praville, qui reſta mineur ſous la tutelle de ſa mere. Etant parvenu à l'âge de majorité, il épouſa, par contrat paſſé au mois de Mai 1687, devant *Tupin*, Notaire à Yenville, Demoiſelle *Catherine-Judith de Meauſſé*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, Ecuyer, Sieur de Loupille, Chevalier de Saint-Louis & Lieutenant-Colonel, mort ſans alliance, en 1750; — 2. Louis, Curé d'Ecrône, mort en 1765; — 3. Louis-Florent, Curé de Franconville en Beauce, mort le 16 Novembre 1773; — 4, 5, 6 & 7. Catherine, Marie-Antoinette, Marie-Madelene & Marie-Anne de Laillier, élevées à Saint-Cyr, & mortes ſans alliances; — 8. & Jeanne-Renée, auſſi élevée à Saint-Cyr, & Religieuſe au Couvent de la Congrégation de N. D. de Châteaudun.

Charles-Etienne de Laillier, troiſieme fils de Jacques, IV du nom, Ecuyer, Seigneur de Noir-Epinay, & de *Jacqueline de Croix*, eſt nommé Charles-Etienne dans ſon extrait de batême du 3 Janvier 1636, tiré des Regiſtres de l'Egliſe de la Chapelle d'Annainville en Beauce; & cependant dans tous les autres actes qui le concernent, il ne prend que le nom de Charles. Il eut pour parrein Meſſire *Charles de Paviot*, Chevalier, Seigneur de Boiſſy-le-Sec, & pour marreine Demoiſelle *Angélique de Freſniere*, ſes couſin & couſine. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, il ſervit dans l'arriere ban. On trouve ſon nom dans les Liſtes de ce tems. Traité du ban & arriere-ban, par *Jacques de la Lande*, imprimé à Orléans chez *Hotot*, en 1675. Il traita, comme nous l'avons dit, de ſes droits ſucceſſifs avec Pierre, ſon frere, & du produit de cette vente, il fit l'acquiſition du Fief de Meſerette, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil. Le contrat eſt du 18 Juin 1659, au rapport de *Sedillot*, Notaire Royal à Pithiviers. Il épouſa Demoiſelle *Louiſe de Fretart*, fille de *Louis*, Ecuyer, Sieur des Rocheux. L'acte de célébration de ce mariage, tiré du Regiſtre de la Paroiſſe de Montiers en Beauce, eſt du 25 Novembre 1658. De cette alliance vinrent un grand nombre d'enfans dont on a les actes de batême tirés des Regiſtres de la Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieil. — Le premier dont on n'a pu lire le nom, paroit être François, né le 20 Mai 1660, qui eut pour parrein Jean de Laillier, Ecuyer, & pour marreine Demoiſelle *Anne de Guy*; — le ſecond, Marie, née le 12 Septembre 1661: elle eut pour parrein *Céſar de Paviot*, Ecuyer, & pour marreine Demoiſelle *Aimée de Fretart*; — le troiſieme, dont on n'a pu lire le nom, né le 24 Mars 1663, eut pour parrein Meſſire *Thomas de la Cour*, Chevalier de l'Ordre de Saint Jean de Jéruſalem, & pour marreine *Anne-Marie de B. ulard*; — le quatrieme, François, né le 3 Juin 1665, eut pour parrein Meſſire *François Dubois*, Maître-d'Hôtel du Roi, & pour marreine Dame *Anne Deſcures*; — le cinquieme, Françoise de Laillier, née le 3 Janvier 1667, eut pour parrein Meſſire *François Touſtain*,

Chevalier, Seigneur d'Ecrennes, & pour marreine *Hélene d'Effiez*; — le ſixieme, nommé CHARLES, né le 16 Décembre 1668, eut pour parrein *Jean-Batiſte Guillart*, Chevalier, Seigneur d'Aumoy, & pour marreine *Eliſabeth d'Avignon*, Dame de Javerſſy; — le ſeptieme, PHILIPPE-CHARLES, né le 19 Juillet 1670, eut pour parrein *Jacques Staburet*, Curé d'Enginville, & pour marreine Demoiſelle *Marthe Gedoin*; — le huitieme, FRANÇOISE-MARIE, née le 1 Juin 1672, eut pour parrein *Henri de Barville*, & pour marreine Demoiſelle *Marie de Paviot*; — & le neuvieme, CHARLES-BORROMÉE DE LAILLIER, né le 22 Mars 1677, eut pour parrein *Charles de Gauville*, Chevalier, Seigneur de Javercy, & pour marreine *Jacqueline de Fretart*.

La Terre de *Meſerette* fut vendue par Décret, & CHARLES DE LAILLIER & ſes enfans demeurerent ſans aucun bien. *Louiſe de Fretart*, leur mere, mourut le 29 Septembre 1708, & fut inhumée dans le Cimetiere de Pithiviers-le-Vieil. Son mari ne lui ſurvéquit pas long-tems: accablé d'année & de pauvreté il ſe retira chez une Dame de condition de ſes amies, ſur la Paroiſſe de Guignonville, Diocèſe d'Orléans. Il y mourut & fut inhumé dans l'Egliſe de cette Paroiſſe, le 1 Décembre 1710, n'ayant pas 86 ans, comme porte ſon extrait mortuaire, mais à-peu-près 74 ans, étant né en 1636.

Ses enfans ont formé des branches dans différents endroits du Royaume, entr'autres FRANÇOIS, dont la poſtérité ſubſiſte; & MARIE DE LAILLIER, qui a été mariée, & a eu des enfans. Mais comme nous ne ſommes pas aſſez inſtruits ſur la filiation, nous attendons des Mémoires à ce ſujet pour continuer cette Généalogie, dont nous mettrons la ſuite dans le volume du ſupplément, qui doit paroître à la fin de cet ouvrage. On doit auſſi nous fournir des titres & documens concernant les premiers Seigneurs de LAILLIER, qui ont poſſédé & donné leur nom aux différentes Terres dont nous avons parlé au commencement de cet article.

Les armes primitives des Seigneurs de LAILLIER ſont: *d'azur, à 7 loſanges d'argent, miſes en bande, accompagnées de 2 molettes d'éperon d'or, l'une en chef & l'autre en pointe.* Elles paroiſſent ainſi ſur le ſceau de GUILLAUME DE LAILLIER, frere de RICHARD, & ſur le ſceau de MICHEL DE LAILLIER, ſon fils, Maître des Comptes & Prévôt des Marchands en 1436. Ces armes ſont gravées de même dans l'Armorial des Prévôts des Marchands & Echevins de la ville de Paris.

Le ſceau de GUILLAUME DE LAILLIER eſt encore appoſé au bas d'un titre de 1418, qui ſe trouve à la Bibliothéque du Roi, & nous avons eu ſous les yeux le ſceau de MICHEL DE LAILLIER au bas d'un autre titre original de 1413.

C'eſt pourquoi nous penſons que ceux qui ont donné à MICHEL DE LAILLIER, Maître des Comptes, pour armes: *ſept loſanges d'argent rangées 3, 3 & 1 ſur l'écu de gueules*, ſe ſont trompés; & qu'ils ont pu être induits à erreur voyant les *ſept loſanges d'argent rangées 3, 3 & 1*, écartelées dans les armes de MICHEL DE LAILLIER, II. du nom, Conſeiller au Parlement, qui eſt qualifié dans ſon acte de réception, rapporté par *Blanchard*, Seigneur de Bertrand-Foſſe, portant pour armes: *ſept loſanges d'argent, rangées 3, 3 & 1.*

JEAN DE LAILLIER, ſon fils, Seigneur de Gandelus, ajouta aux mêmes armes un *lion armé & lampaſſé.* Nous ignorons les raiſons de ces briſures qui ont été occaſionnées ſans doute par des alliances qui nous ſont inconnues.

NICOLAS DE LAILLIER, fils de JEAN, Seigneur de Gandelus & ſa poſtérité ont porté les mêmes armes que ci-deſſus juſqu'à PIERRE DE LAILLIER, I. du nom, Seigneur de Praville, qui ne prit pour armes que le *lion* ſeul *lampaſſé & armé de gueules.*

La branche des LAILLIER DE PRAVILLE a continué de les porter ainſi; mais CHARLES-ETIENNE, & ſa poſtérité, ont toujours porté les armes de leurs ancêtres.

Quoique pour l'ordinaire les cadets des anciennes Maiſons changent ou briſent leurs armes ſuivant les alliances qu'ils contractent, les Terres qu'ils acquierent ou les dignités auxquelles ils parviennent, nous avons cru néceſſaire ce que nous

venons de dire pour éviter que la différence de armes dans une même Famille ne paroiſſe une contradiction; & pour ne laiſſer aucun doute à ce ſujet, on nous a produit le procès-verbal d'une Enquête faite à Gandelus, contenant la deſcription des armoiries de JEAN DE LAILLIER, jadis Seigneur dudit lieu. Il eſt énoncé qu'elles ſont écartelées, comme il eſt dit ci-devant, & qu'elles ſont en bas-relief ſur les pilliers, & peintes ſur les vitraux de l'Egliſe de Gandelus, bâtie par les LAILLIERS. Ce procès-verbal eſt ſigné du Curé de la Paroiſſe, du Seigneur *de Givry*, des Marguilliers & des principaux habitans. Du tout a été requis acte devant *Parichaud*, Notaire Royal au Bailliage de Château-Thierri, à la réſidence de Gandelus, qui en a la minute.

LES LAILLIERS ont eut des alliances avec les plus anciennes Familles de la haute Robe, comme celles *des Urſins*, *Vaudetard*, *Cambray*, *Baillet*, *du Harlay*, *Luillier*, *le Cocq*, *le Maître*, &c. & avec des Familles nobles d'Epée, comme *l'Hôpital*, *Rabodanges*, *Briſay*, *Denonville*, *Silly*, *Sabrevoye*, *Guerchy*, *Barbançois*, *Prunelay*, *d'Alonville*, &c.

Tout ce que nous venons de rapporter, a été tiré des monumens publics & des titres originaux qui nous ont été communiqués par M. DE LAILLIER, Conſeiller, Correcteur des Comptes, iſſu de cette ancienne & noble Famille.

LAINCEL. Suivant le Supplément à l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *pag.* 76, cette Famille noble tire ſon nom de la Terre de LAINCEL ou LINCEL, dans la Viguerie de Forcalquier, au Diocèſe de Siſteron, comme le remarque l'Abbé *Robert* dans ſon Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 256, où il obſerve que dès l'année 1061, cette Famille étoit en poſſeſſion de cette Terre, qu'elle eſt une des plus anciennes du Royaume, qu'elle a poſſédé ſucceſſivement les Seigneuries de Romoules, d'Aubenas, de Puimichel, d'Hoſpitalier de Monriès, de Thorame, du Bruſquet de Mouſtier, de Mouſteiret & autres; & qu'elle eſt des plus illuſtres, pour avoir donné deux Evêques de Gap & pluſieurs Chevaliers de Malte.

Le plus ancien connu de cette Famille, dit l'auteur de ce Supplément, eſt LAMBERT DE LAINCEL, qui, en l'année 1150, tenoit le parti du Comte de Provence contre la Princeſſe *Etiennette des Baux* & ſes enfans. L'Abbé *Robert* en donne une filiation exacte & ſuivie juſqu'à SCIPION DE LAINCEL, qui mourut, laiſſant de *Suſanne d'Iſoard*, ſa femme, ſix garçons & quatre filles. Cette filiation n'eſt point rapportée dans ce Supplément. L'auteur obſerve ſeulement, qu'après la mort de SCIPION DE LAINCEL, ſa veuve vendit à M. *de Croſe*, Conſeiller en la Cour des Comptes d'Aix, la Terre de LAINCEL, & ſe retira avec ſa famille à Forcalquier, où preſque tous ſes enfans moururent. Il ne lui reſta que — FRANÇOIS-ANNE, qui ſuit; — & deux filles, mortes à Aix vers l'an 1720.

FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL ſe voyant cadet d'une nombreuſe famille, entra, par le moyen de ſes amis, dans le Régiment Dauphin, Cavalerie, où il ſervit avec diſtinction. Il ſe retira à la ſollicitation de ſes ſœurs, qui trouverent une ſubſtitution en ſa faveur, faite par *Eſprit de Bouſquet*, ſon ayeul, de la Terre *du Buiſſon*, & de ſes autres biens, ſitués dans le Comtat. L'affaire fut plaidée à Rome, où FRANÇOIS-ANNE DE LAINCEL obtint gain de cauſe. Il ſe maria dans le Comtat, en 1705, avec *Françoiſe de Beauvezet de Fontanelle*, dont:

VICTOR-ANTOINE-LOUIS DE LAINCEL, marié, 1°. en 1745, à noble Demoiſelle *du Lour*, de la ville de Niſmes; & 2°. en 1760, avec noble Demoiſelle *Claire-Eliſabeth-Catherine de Catelin*, fille de *Joſeph de Catelin de la Garde*, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis, & de *N... Depierre-Deſport*. Du premier lit eſt né: — LOUIS-FRANÇOIS DE LAINCEL, d'abord Page du Prince *de Conty*, & actuellement Officier dans ſon Régiment de Cavalerie; & du ſecond lit: — CHARLES-PAUL-VICTOR DE LAINCEL.

Les armes : *de gueules, à un fer de lance d'argent, posé en bande.*

LAIRE.

Suivant *Haudicquer de Blancourt*, p. 278 de son Nobiliaire de Picardie, Charles de Laire, Seigneur d'Escordat, demeurant à Nampret, avec Charles de Laire, son fils, & Claude de Laire, Seigneur de Bugny, demeurant à Franqueville, Election de Laon, produisirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1550. — Simon de Laire étoit homme d'armes des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de M. *d'Humieres*, Gouverneur de Peronne, ainsi qu'il paroît par la revue qui en fut faite en cette ville le 9 Janvier 1523.

LAISNÉ, en Picardie. On lit dans le même Nobiliaire, *p.* 179, que

Jacques Laisné, Prévôt royal de Cugnac, fut annobli par Lettres du Roi Charles VIII, au mois de Novembre 1491, vérifiées le dernier Janvier 1492. Il eut pour femme *Anne Odeau*, dont :

Clément Laisné, Seigneur d'Aumont, qui épousa *Marie de Voyon*. Il en eut :

Cibard Laisné, Sieur de la Marguerie & de la Dourville, qui fut pere

d'Elie Laisné, Seigneurs des mêmes lieux, successivement Conseiller au Parlement de Paris ; Maître des Requêtes en 1617 ; Intendant de Poitou & de Touraine ; Président en la Chambre des Comptes ; premier Président du Parlement d'Aix en 1631 ; puis Conseiller d'Etat ordinaire, mort le 30 Novembre 1656. Il avoit épousé *Anne Camus de Pontcarré*, fille de *Geoffroy*, Seigneur *de Pontcarré*, Conseiller du Roi en ses Conseils, Maître des Requêtes, premier Président du Parlement d'Aix, & de *Jeanne Sanguin-de-Livry*, dont :

Louis Laisné, Seigneur de la Marguerie & de la Dourville, Conseiller au Grand - Conseil le 12 Octobre 1635 ; Maître des Requêtes le 5 Avril 1644 ; Intendant en Guienne, Languedoc, Normandie & Bourgogne ; ensuite premier Président au Parlement de Dijon le 26 Janvier 1654 jusqu'en 1657 ; puis Conseiller d'Etat & Directeur des Finances la même année, où il s'acquit beaucoup de réputation ; ordinaire en 1671, mort à Paris le 22 Novembre 1680, âgé de 65 ans, & inhumé aux Carmelites du Marais. Il avoit épousé *Anne Marcel*, morte le 18 Octobre 1683, fille de *Claude Marcel*, Seigneur de Villeneuve, Maître des Requêtes, & de *Marguerite l'Huillier d'Interville*. Il en eut : — Michel, qui suit ; — & Henri, Prieur de Bonneuil en Picardie, & Abbé d'Ardennes, mort en Avril 1689.

Michel Laisné, Seigneur de la Marguerie & de Plassac, Lieutenant au Régiment des Gardes, mort en 1682, avoit épousé *Marie Bonneau*, fille de *Claude*, Trésorier de France, & de *N... Courtin*. Elle se remaria à *Bon-André de Broë*, Seigneur de la Guette, Capitaine - Lieutenant des Gendarmes Anglois. Elle est morte en Février 1709, ayant eu de son premier lit : — le Pere Laisné, Jésuite ; — & Anne, mariée, le 23 Septembre 1723, à *Pierre-Nicolas Camus*, Seigneur de Pontcarré, premier Président du Parlement de Rouen, mort le 9 Décembre 1724, dont elle fut la quatrieme femme, & n'en eut point d'enfans.

Selon *Haudicquer de Blancourt*, les Sieurs de *la Barde*, de *Francherville*, de *Nouclars*, de *Chardonneaux*, des Elections d'Angoulême & de Cognac, ont justifié descendre du même Jacques Laisné, annobli en 1491, & ont été maintenus par jugement de l'Intendant.

Les armes : *d'argent, à la fasce de sable, accompagnée de 3 molettes d'éperon de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISNÉ DE PAVILLY : Famille établie à Paris & dans l'Isle de France, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Registre II, Part. II.*

Antoine Laisné, I. du nom, Ecuyer, (petit-fils de Gratian Laisné, Ecuyer, ainsi qualifié dans une épitaphe placée dans l'Eglise Royale & Collégiale de la ville de Dreux,) fut pourvu, en 1660, de l'office de Conseiller du Roi en la Chambre

bre des Eaux & Forêts au Siége général de la Table de Marbre du Palais à Paris. Il fut commis, par Lettres du Roi du 12 Février 1699, pour exercer la fonction de Procureur-Général de la Chambre de l'Arsenal, & mourut Conseiller-Secrétaire du Roi le 3 Décembre 1716, âgé de 82 ans. Il avoit épousé, en 1663, *Simonne de Moucheni*, dont: — MATHURIN, qui suit; — & ANTOINE, rapporté ci-après.

MATHURIN LAISNÉ, I. du nom, Ecuyer, né le 24 Février 1664, mort en 1723, avoit épousé *Anne Loyer*, fille de *Jean Loyer*, Conseiller du Roi, Commissaire & Contrôleur ordinaire des Guerres. De ce mariage naquirent: — PIERRE-LOUIS, Conseiller en la Cour des Monnoies, Sénéchaussée & Siége Présidial de Lyon, né en 1694; — & ANTOINE, qui suit.

ANTOINE LAISNÉ, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de Pavilly, créé Chevalier des Ordres Royaux & Militaires de N. D. de Mont-Carmel & de Saint-Lazare, par Lettres du 15 Octobre 1721, épousa, en 1717, *Marie-Madelene le Roy*, fille d'*Etienne-Honoré le Roy*, Ecuyer, Seigneur de Lunezy, & de *Madelene Ricard*, dont: — 1. MATHURIN, né le 1 Mars 1721, élevé Page de la Chambre du Roi en 1740; — 2. ANNE, née le 10 Septembre 1724; — 3. & MADELENE-LOUISE, né le 8 Juin 1730.

ANTOINE LAISNÉ, Ecuyer, second fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Simonne de Moucheni*, Conseiller du Roi, Directeur de la Monnoie de Lyon, né en 1668, épousa, en 1708, *Françoise-Madelene le Fevre*, fille de *François le Fevre*, Ecuyer, Trésorier des Gardes-du-Corps du Roi, dont il a eu: — 1. ANTOINE, mort jeune; — 2. ANTOINE-BERNARD, Ecuyer, né le 17 Mai 1716, Lieutenant d'Artillerie au service du Roi de Sardaigne; — 3. MADELENE, née le 28 Février 1709, mariée, par contrat du 7 Mars 1728, à *Laurent-Charles de Gayardon*, Marquis de Fenoyl, Seigneur de Tiranges, &c.; — 4. MARIE-ANNE, née le 7 Juillet 1710; — 5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née le 29 Avril 1715; — 6. MARIE MADELENE, née le 17 Janvier 1720, Religieuse au Couvent de l'Annonciade à Popincourt; — 7. CHARLOTTE, née le 15 Août 1721, Religieuse à Montbrison; — 8 & 9. CLAUDINE & ANTOINETTE: la premiere, née le 23 Août 1723; la seconde le 25 Décembre 1724.

Les armes: *d'azur, à une croix d'or alaisée & accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LAISNÉ, Seigneur de Torchant, Election de Domfront en Normandie, porte: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

LAISTRE (DE), en Picardie.

NICOLAS DE LAISTRE, Seigneur de la Mothe, & JEAN-BATISTE DE LAISTRE, Seigneur de Nuisement, demeurant à Montlibault, Election de Château-Thierri, produisirent des titres de cinq races, depuis l'an 1539. Nobiliaire de Picardie, par *Haudiequer de Blancourt, p.* 280. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles de même, & surmonté d'un croissant d'argent en chef.*

LAIZER DE SIOUGEAT, en Auvergne & en Artois. Maison dont nous avons déja parlé *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 380 *& suiv.* Elle est une des plus anciennes de la Province d'Auvergne, des mieux alliées, & également distinguée par ses services militaires, & par les charges honorables qu'elle a occupées à la Cour dans tous les tems. Ses alliances sont avec les Maisons d'*Apchier*, *Alegre de Tourzel*, *Veyssiere*, *Landouze*, *de la Tour-d'Oliergue & du Gripel*, *la Gueste*, *Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, *Oradour*, *Besse-la-Richardie*, *des Roziers-Montcelet*, *la Châtre*, en Berri, *Eschalard-la-Boulaye*, Comte de la

Marck, *Broglie*, *Beaufort-Canillac*, *Tana*, en Piémont, *Pons-Tallendre*, *Becket*, en Angleterre, *Miremont-Vedrines*, *Eſpinchal*, &c.

Le premier connu de ce nom eſt † Guillaume de Laizer, Chevalier, qui rendit foi & hommage au Comte d'Auvergne en 1227 : l'Acte en eſt aux Chartes du Roi, *Chap.* 2.

Jean de Laizer eſt qualifié *Chevalier* dans un acte paſſé en 1295, dépoſé à la Bibliothéque du Roi à Paris, dont copie collationnée.

Roland de Laizer ſervoit dans les guerres contre les Anglois en 1338, avec les Gentilshommes d'Auvergne, ſçavoir, de *Chambon*, de *Veyſſiere*, de *Monroy*, de *Maleſcu*, de *Lienard*, de *Peruſſe*, *Chobert* & autres.

Jean de Laizer, II. du nom, eſt du nombre des Gentilshommes convoqués au ban le 13 Septembre 1352, ſuivant la montre d'*Armand Caramin*, Chevalier, qui eſt un manuſcrit dépoſé à Paris, dans la Bibliothéque du Roi, dont copie collationnée.

Ambladon de Laizer eſt dans la liſte des Gentilshommes convoqués au ban à Lille, le 16 Octobre 1386, ſuivant la montre de *Louis de Montboiſſier*, Chevalier. Ambladon fut encore convoqué, en 1387, au ban, ſuivant la montre d'*Aubert Dupuy*, commandée par *Guillaume de Naillac*. On ne connoît point les alliances des ci-deſſus nommés.

I. Yves de Laizer vivoit en 1370, avec *Marguerite d'Apchier*, ſon épouſe, fille de *N... d'Apchier* & de *Claudine d'Alegre-de-Tourzel*, & petite-fille d'*Iſabeau de la Trémoille*, & arriere-petite-fille de *Morimot de Tourzel*, & de *Marguerite de Vichy*, leſquels avoient pour pere *Aſſali*, troiſieme Seigneur *de Tourzel*, & pour mere *Marguerite d'Eſpinchal*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Beſſe. Ceci eſt prouvé par une donation & une reconnoiſſance au profit de l'Abbaye de Mégemont près Chidrac, du 15 Septembre 1370, & dont le titre ſe trouve dans les Archives de cette Abbaye. Yves de Laizer eut de ſon mariage :

II. Renaud de Laizer, Damoiſeau, qui épouſa *Marguerite de Veyſſiere*, Dame de la Montagne de Veyſſeyras, d'une Maiſon des plus anciennes de l'Auvergne, qui a donné, dans tous les tems, des Comtes au Chapitre de Brioude. Leurs enfans furent : — 1. Georges, qui ſuit ; — 2. Pierre, mort ſans alliance ; — 3. Antoinette, alliée à *Pierre Aubier*, ou *Aubert*, Seigneur du Ceudre ; — 4. & Elisabeth, Religieuſe à l'Abbaye de Mégemont, près Chidrac.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par un acte, en Latin, du 23 Septembre 1394, de la Chancellerie de Jean de Bourbon (fils de Jacques de Bourbon, & de *Jeanne de Saint-Pol*) Comte de Ponthieu, de la Marche & de Montaigu ; 2°. par une quittance de dot d'Antoinette de Laizer ; 3°. par un autre acte de 1415 ; 4°. par une tranſaction de 1428, entre Georges, Pierre & Antoinette, enfans de Renaud de Laizer, & de *Marguerite de Veyſſiere*, d'une part, & *Claude d'Apchier* & *Claudine de Tourzel*, ſa femme, d'autre part.

III. Georges de Laizer, Damoiſeau, Seigneur du Drac, épouſa, en 1440, *Marguerite de Landouze*, de laquelle il eut : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. François, homme d'armes du Roi, marié avec *Hélene de Saulx-Tavannes*, en Bourgogne, le 8 Novembre 1494 ; — 3. & Cécile, mariée avec *François de Baron*, Seigneur de la Martre, le 15 Mars 1585.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par une tranſaction paſſée le 16 Octobre 1471, avec *Marguerite de Landouze*, veuve de Georges de Laizer, Damoiſeau, & Jacques, ſon fils, au ſujet de la Montagne de Veyſſeyras, qui avoit appartenu à *Marguerite de Veyſſiere*, femme de Renaud de Laizer, Damoiſeau, d'une part, & *Draguinet de Laſtic*, Chevalier, d'autre part ; 2°. par une obligation de 10 écus d'or, du 25 Novembre 1444, faite au profit de Georges de Laizer, par *Pierre de Murat*, Damoiſeau, & pour noble Dame *Antonia d'Alegre* ; & 3°. par une reconnoiſſance au profit du Commandeur *de la Ronziere*, paſſée, le 27 Février 1457, devant *Bonnefoye* & *Dumas*, Notaires Royaux.

IV. Jacques de Laizer, Damoiſeau, Seigneur de Siougeat, Maître-d'Hôtel, en 1484, de Jean de Bourbon, II. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne,

Addition à la page 378. du Tome III

après le premier comte de ce nom est

Il faut ajouter : Robert de Laizer, Ecuyer, qui par son testament de 1170, charge son fils Ulric de faire une fondation aux Moines de Clairfont.

et Noble Ulric de Laizer, Chevalier, fit une fondation à ce Monastere en 1212, ainsi qu'il y étoit obligé par le testament de Robert, son pere.

& Bailli du Comté d'Auvergne en 1494, épousa, le 1 Août 1465, Demoiselle *Antonia de la Tour*, fille de *Pierre de la Tour*, Seigneur d'Oliergue & de Gripel, & de *Jeanne de Verdinet-de-la Gueſle*, dont: — FALCONNET, qui ſuit; — & FRANÇOIS, l'un des 100 hommes d'armes d'une des 15 Compagnies d'Ordonnance, mort ſans avoir été marié.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, Damoiſeau, avec *Antonia de la Tour*, Damoiſelle, en date du 1 Août 1465; 2°. par les Lettres-Patentes de Maître-d'Hôtel de JEAN DE BOURBON, Comte de Boulogne & d'Auvergne, le 26 Octobre 1494; 3°. par un acte d'aſſociation entre JACQUES & FRANÇOIS DE LAIZER, freres-germains, paſſé devant *Courte*, Notaire, le 2 Décembre 1482; & 4°. par un acte de foi & hommage rendu au Roi, à cauſe de ſa Juſtice d'Iſſoire, en 1470 & 1478.

V. FALCONNET DE LAIZER, Seigneur du Drac & de Siougeat, Gentilhomme ordinaire du Roi, fut enſuite ſon Maître-d'Hôtel, à la charge par lui de remettre, entre les mains de Sa Majeſté, la charge de Gentilhomme dont il étoit pourvu. Il épouſa, le 10 Mars 1494, *Jeanne de la Gueſle*, Damoiſelle, fille de *Jean*, Seigneur *de la Gueſle*, (Maiſon connue par ſon ancienneté & ſes alliances, & qui a donné des Gouverneurs de la Province, un Maître-d'Hôtel de la Reine MÉDICIS, & autres perſonnes illuſtres), & d'*Iſabelle de Neyreux*. De ce mariage vinrent: — JACQUES, qui ſuit; — & MARTIN, qui fut d'Egliſe.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de FALCONNET DE LAIZER, avec *Jeanne de la Gueſle*, du 10 Mars 1494, reçu par *Berton*, Notaire; 2°. par le brevet de retenue de la charge de Maître-d'Hôtel; & 3°. par des actes d'échange, ventes, tranſport, &c. reçus par *Blaiſe Cohade* & *Jean Regnaud*, Notaires, le 11 Novembre 1496, & le 26 Janvier 1506.

VI. JACQUES DE LAIZER, II. du nom, Gentilhomme de la Chambre de MADAME, ſœur du Roi, épouſa, le 8 Décembre 1530, *Hippolite d'Oradour*, fille de *Jacques d'Oradour*, Seigneur de Saint-Gervaſy & Betel, & d'*Antoinette de Torzia*, de laquelle il eut: — 1. JACQUES, Maître-d'Hôtel de MADAME, ſœur du Roi, mort ſans poſtérité; — 2. MARTIN, qui ſuit; — 3. & MADELENE, mariée avec *Gabriel*, Seigneur *de Monteil*, près Saint-Alban en Gévaudan.

C'eſt ce qui eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de JACQUES DE LAIZER, II. du nom, avec *Hippolite d'Oradour*, du 18 Décembre 1530; 2°. par celui de MADELENE DE LAIZER, leur fille, avec *Gabriel de Monteil*, Seigneur dudit lieu; 3°. par les Lettres de proviſion de la charge de Maître-d'Hôtel; 4°. par deux Arrêts rendus, l'un par le Parlement de Paris, l'autre à Moulins, par les Gens tenans les Grands-Jours, en 1530; & 5°. par une Sentence rendue à Riom au profit de JACQUES DE LAIZER, II. du nom, & d'*Hippolite d'Oradour*, ſa femme, le 9 Octobre 1535.

VII. MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épouſa, le 27 Août 1578, *Anne de Douhet-de-Marlat*, fille de *N... de Douhet*, Seigneur de Marlat, Boude & Sainte-Colombe. Leurs enfans furent: — 1. JÉRÔME, marié à *Marguerite de Beſſe*, Dame de la Richardie & de Puideſel, de laquelle il n'eut que deux filles, ſçavoir: — (a) LOUISE DE LAIZER, épouſe de *Jean-Batiſte de Saigne*, qui n'eut qu'une fille: — *N... de Saigne*, mariée à *François des Roſiers*, Seigneur de Vichel & de Montcelet; — (b) & MARIE DE LAIZER, femme de *Philibert de Chanderaſſe*, Baron, Seigneur de Creſte, Lin, Moulin-Neuf & Solignac; — 2. JULIEN, qui ſuit; — 3. & JEANNE DE LAIZER, mariée à *N... de Dignon*, Seigneur de la Chaumette.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de MARTIN DE LAIZER, avec *Anne de Douhet-de-Marlat*, reçu par *Chapinel*, Notaire, le 27 Août 1578; 2°. par ſon teſtament, reçu par *Chanchat*, Notaire, le 23 Mars 1608, dans lequel il inſtitue ſon héritier JÉRÔME DE LAIZER, ſon fils aîné, & dote JULIEN, ſon fils puîné, & JEANNE, ſa fille; & 3°. par le contrat de mariage de cette JEANNE, & de LOUISE & MARIE DE LAIZER, ſes deux niéces.

VIII. JULIEN DE LAIZER, ſecond fils de MARTIN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, épouſa, le 15 Novembre 1604, *Charlotte de Chambon*, fille unique & héritiere de *Jean de Chambon*, & de *Jeanne de Binazat*. Il en eut: — 1. JEAN,

qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Ecuyer de la grande Ecurie de LOUIS XIII, Lieutenant-Colonel du Régiment d'Effiat, & Aide-de-Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, frere du Roi. Il fut gratifié d'une penſion de 2000 livres, & fut tué au premier ſiége de Gravelines, en reprenant une demi-lune ſur les ennemis ; — 3. AMABLE, Capucin, & célebre Prédicateur de ſon Ordre ; —— 4. & GASPARDE, mariée à *Jean d'Herody*, Seigneur de Roque, Baron de Saint-Diery, Montplaiſir, Solignac, Ludeſſe, &c. Elle n'eut que deux filles, ſçavoir : — *N... d'Herody*, mariée à *N... Eſchalard*, Marquis de la Boulaye, Comte de la Marck, Prince de Jamès & de Fleurange ; — & *N... d'Herody*, épouſe de *N... de Canillac-de-Montboiſſier*, qui n'eut qu'une fille, mariée, 1°, à *Fréderic*, Comte *de Tana*, Piémontois ; & 2°. à *Jérôme*, Comte *de Broglie*.

Ce degré eſt prouvé par le contrat de mariage de JULIEN DE LAIZER, avec *Charlotte de Chambon*, du 15 Novembre 1604, par un brevet de penſion de 2000 livres, accordé à FRANÇOIS DE LAIZER, Aide-de-Camp de GASTON, Duc D'ORLÉANS, & par les proviſions d'Ecuyer de la grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, dudit Sieur DE LAIZER, par la quittance de dot de GASPARDE DE LAIZER, femme de *Jean d'Herody*, Baron de Saint-Diery, paſſée à Clermont le 22 Novembre 1645 ; & par une procuration donnée à cette Dame, veuve dudit *Jean d'Herody*, Baron de Saint-Diery, paſſée à Paris le 25 Août 1654.

IX. JEAN DE LAIZER, Seigneur de Siougeat, Château-Gay, Montauron, Ribains, Baron de Brion & Compains, Capitaine au Régiment d'Effiat, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi LOUIS XIII, en même tems que FRANÇOIS, ſon frere, épouſa, le 29 Juillet 1648, *Jeanne de Bellinay*, fille de *François de Bellinay*, Seigneur de la Peyre, d'Allozy & de Beſſe, & de Dame *N... de Pellamorgue*. Leurs enfans furent : — 1. JEAN, Capitaine de Cavalerie, mort ſans avoir été marié ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. autre JEAN, Marquis de Siougeat. Il fut d'abord Enſeigne aux Gardes-Françoiſes, puis en Novembre 1695, fait Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, de nouvelle création, lequel fut réformé après la paix de Riſwick en 1697 ; obtint la Croix de Saint-Louis en 1703 ; fut nommé Brigadier le 26 Octobre 1704 ; eut peu après le Régiment d'Oleron, réformé à la paix de 1714 ; & en Décembre, même année, le Régiment de Béarn ; fut créé Maréchal-de-Camp le 8 Mars 1718, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 20 Février 1734, Gouverneur de Thionville en Avril ſuivant, & eſt mort le 14 Mai 1743, âgé de 76 ans. Il avoit épouſé *Anne-Michelle Favet*, décédée le 8 Février 1763, âgée de 67 ans, ayant eu un garçon & deux filles : — (a) N... DE LAIZER, Capitaine de Dragons au Régiment du Roi, mort à l'âge de 20 ans, des ſuites d'une bleſſure qu'il avoit reçue au ſiége de Fribourg ; — (b) GUILBERTE-PERETTE DE LAIZER, mariée à *N... de Riviere*, dont point d'enfans ; — (c) & LOUISE DE LAIZER, morte à l'âge de 16 ans ; — 4. HUGUES, marié à *N... de Beaufort-Canillac*, dont : — (a) N... DE LAIZER, mort à l'âge de 19 ans, étant Capitaine de Dragons ; — (b) GILBERTE, femme d'*Antoine de Bourdeilles*, Seigneur de Couzance & de Circou, dont des enfans ; — (c) ANNE, mariée à *Joſeph de Mars*, Seigneur de Baleine & de Beaumont en Bourbonnois, duquel elle a des enfans ; — 5. & N... DE LAIZER, fille unique de JEAN, Seigneur, Baron de Brion, &c. morte en odeur de ſainteté, Religieuſe au Couvent des Urſulines à Clermont.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage dudit JEAN, avec *Jeanne de Bellinay*, reçu par *Baduel*, Notaire, le 29 Juillet 1648 ; 2°. par l'acte de tutelle des cinq enfans mineurs, fait le 18 Février 1676, ſigné le Baron *de Saint-Diery*, *Jérôme*, Comte *de Broglie* & *Jacques d'Oradour*, tous trois couſins-germains du côté paternel ; 3°. par les titres de proviſion de la charge d'Ecuyer de la grande Ecurie du Roi ; & 4°. par la ſubſtitution des biens dudit JEAN, inſinuée au Bailliage de Montpenſier le 13 Octobre 1671, en faveur de ſon fils aîné, & des fils aînés de ſes deſcendans, &c.

X. FRANÇOIS DE LAIZER, dit *le Comte de Brion*, fut, après la mort de JEAN, ſon frere aîné, non marié, à cauſe de la ſubſtitution, Seigneur de Siougeat, Ribains, Montauron, Baron de Brion & Compains. Il fut Commandant du ſecond

Addition à l'article Laizer

Le Marquis de Laizer, marié cont. signé par Leurs Majestés et la famille Royale, avec D
de Malleret de St. Mesnant, le 6. juin 1779.

bataillon du Régiment de Lyonnois, Chevalier de Saint-Louis, & eut le bras droit emporté à l'affaire de Denain. Ayant été obligé de quitter le ſervice, à cauſe de ſes bleſſures, il fut gratifié de 3000 livres de penſion, réverſible à ſes enfans. Il épouſa, le 11 Juillet 1770, à Aire en Artois, *Marie-Philippine de Becket*, fille de *Paul-Philippe de Becket*, Capitaine-Commandant au ſervice d'Eſpagne, & mort Gouverneur du Fort de l'Ecluſe dans le Brabant, pour l'Eſpagne, & d'*Anne Thuyery*. La famille de *Becket* eſt très-ancienne & illuſtrée en Angleterre. La branche, dont eſt iſſue *Marie-Philippine*, étoit établie, de tous les tems, dans le Duché de Cornouaille. François de Laizer a eu de ſon mariage douze enfans, dont cinq morts jeunes, & ſans avoir pris d'alliance. Les ſept autres ſont : — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Joseph-François-Félix, Vicaire-Général de Sens, Abbé des Abbayes d'Honnecourt & de Manglieu, Aumônier de feu Madame la Dauphine & de Madame la Comteſſe de Provence, depuis ſon mariage; — 3. Louis, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Condé; — 4. Charles, titré *Comte* de Laizer-de-Siougeat, par Lettres-Patentes du 9 Novembre 1759, Colonel réformé à la ſuite du Régiment de Béarn, Chevalier de Saint-Louis, & Commandeur des Ordres Royaux, Militaires & Hoſpitaliers de N. D. du Mont-Carmel & de Saint-Lazare. Il a épouſé, à Offin en Artois, le 24 Juillet 1746, *Marie-Jeanne-Françoiſe de Valicourt*, fille unique & héritiere de *Charles-Albert de Valicourt*, Seigneur de Ricamez, Offin, Ecquemicourt, &c. & de *Marie-Joſephe de la Rüe*, dont un garçon; — 5. Louise, Religieuſe à Notre-Dame de Brioude; — 6. Anne, Religieuſe dans le même Couvent; — 7. & Antoinette, Abbeſſe de l'Abbaye Royale du Lys, près Melun.

Ce degré eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de François de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *de la Forge*, Notaire à Aire en Artois; 2°. par l'acte de tutelle des enfans mineurs, fait le 28 Décembre 1722, ſigné le Marquis *de Tana, des Roſiers*, Seigneur de Vichel & de Montcelet, le Marquis *de Siougeat*, par procuration, tous trois parens du côté paternel; & 3°. par l'ordonnance de penſion de 3000 livres.

XI. Jean de Laizer, Seigneur de Siougeat, Ribains, Baron de Brion & de Compains, dit *le Comte de Brion*, mort à 28 ans, après avoir vécu 8 mois avec *Louiſe de Miremont*, qu'il avoit épouſée par contrat du 29 Octobre 1733, fille unique & héritiere de *N... de Miremont*, Seigneur de Vedrines, la Chapelle-Laurent, Couteuge, Capitaine de Cavalerie, & de *Louiſe de l'Eſpinaſſe*, dont un fils poſthume, nommé Jean-Charles, qui ſuit.

C'eſt ce qui eſt prouvé, 1°. par le contrat de mariage de ce Jean de Laizer, dit *le Comte de Brion*, reçu par *Thomas*, Notaire à Brioude, le 29 Octobre 1733; 2°. par l'acte de tutelle de l'enfant mineur, fait en Décembre 1734, ſigné, par procuration, le Marquis *de Siougeat*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Gouverneur à Thionville, grand-oncle paternel; *Fréderic*, Marquis *de Tana*, *Charles des Roſiers-de-Montcelet*, *Antoine de Bourdeilles-de-Couzance*, tous trois couſins germains du côté paternel.

XII. Jean-Charles de Laizer, Seigneur de Siougeat, Ribains, Baron de Brion, Compains, Montaigu-le-Blanc, &c. dit *le Comte de Brion*, né en 1734, a épouſé, en 1753, *Louiſe-Françoiſe d'Eſpinchal*, préſentée le 26 Septembre 1773, fille unique de *Thomas*, Marquis d'*Eſpinchal*, Seigneur de Maſſiac, Dumires, Saint-Mareſſelin, du Vernet & Vieille-Eſpéce, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Château de Salſes en Rouſſillon, & de *Françoiſe de Chavagnac*, dont : — Louis-Gilbert, Page de la petite Ecurie du Roi; — & Joseph-François, au College du Pleſſis à Paris.

Les armes : *de ſable, à une bande d'or, accompagnée en chef d'une étoile & d'une roſe de même, & en pointe d'une roſe & d'une étoile d'argent.* L'écu ſurmonté d'une *Couronne de Comte à 9 perles.* Voyez le Nobiliaire d'Auvergne de *M. de Fortia.* C'eſt ainſi que les portoit Jacques de Laizer, Seigneur de Siougeat, mari d'*Hippolite d'Oradour*, lequel les fit inſcrire en la Chambre des Comptes en 15...

LALAING ou LALAIN, dans les Pays-Bas. Maiſon illuſtre, dont nous n'allons donner qu'une notice, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

Antoine de Lalaing, Seigneur de Montigné, épouſa, en ſecondes noces, *Iſabeau de Culembourg*, qui lui porta en dot les Seigneuries de Hoochſtrate & de Borſelle. Charles I, Roi d'Eſpagne, érigea en ſa faveur *Hoochſtrate* en *Comté*, par Lettres du mois de Juin 1518. Ce Seigneur qui fut Chevalier de la Toiſon d'or, Conſeiller & Chambellan de l'Empereur, & Lieutenant-Général de ſes Armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce Comté paſſa à

Philippe de Lalaing, qui épouſa *Anne de Rennebourg*, dont il eut — Antoine de Lalaing, II. du nom, Comte de Hoochſtrate, marié à *Eléonore de Montmorency*, mere, entr'autres enfans de — Charles de Lalaing, Comte de Hoochſtrate, Chevalier de l'Ordre de la Toiſon d'or, pere — d'Albert-François de Lalaing, qui de ſa ſeconde femme *Iſabelle de Ligne-Aremberg*, eut : — François-Paul de Lalaing, Comte de Hoochſtrate. Il eut pour héritier — Nicolas-Léopold, aujourd'hui Prince *de Salm*.

Philippe de Lalaing, Seigneur de la Mouillerie & de Mafle, fut Maître-d'Hôtel de la Princeſſe Marguerite d'Autriche, Ducheſſe de Savoie, Régente des Pays-Bas, & Ambaſſadeur de l'Empereur Charles V. en France. Il épouſa *Florence Rechem*, Vicomteſſe d'Oudenarde, dont :

Jacques de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, Seigneur de la Mouillerie, de Mafle, &c. qui s'allia avec *Marie d'Enghien*, Dame de Santberghe, Bouclair & Rénégelſt. Il en eut :

Charles de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, marié à *Catherine de Fourneau*, de laquelle vint :

Ferry de Lalaing, Seigneur de Santberghe, qui épouſa *Marie Vander Noot*. De ce mariage naquit :

Jacques de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, allié avec *Marie-Thérese Rym*. Ils eurent pour fils :

Maximilien-Joseph de Lalaing, Vicomte d'Oudenarde, créé *Comte* de Lalaing, par Lettres de l'Empereur Charles VI, du 7 Avril 1719, avec permiſſion à lui & à ſes deſcendans de porter le titre de *Comte* de Lalaing, applicable ſur telle Terre acquiſe ou à acquérir dans les Pays-Bas Catholiques. Il fut auſſi Comte de Tildoncq, par ſa femme *Marie-Catherine de l'Archier*, qu'il épouſa le 31 Janvier 1703, & morte le 25 Juin 1709; Conſeiller d'Etat intime actuel de leurs Majeſtés Impériales, Conſeiller d'Etat d'Epée au Gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, Général d'Artillerie, Surintendant Général de la Gendarmerie de la Province de Flandre, Gouverneur & Grand-Bailli des villes & diſtrict de Bruges, & du pays & territoire de Francq. Il eſt mort à Bruxelles, le 19 Avril 1756, âgé de 79 à 80 ans, ſans laiſſer d'enfans de ſa ſeconde femme *Digne Van-Hove*, Douairiere du Comte *de Winterfeldt*, Gouverneur de Denremonde, qu'il avoit épouſée en Mars 1726, fille de *Jean*, Bourguemeſtre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie Rooſc*. Cette ſeconde femme eſt morte à Bruxelles, le 6 Janvier 1763, à 78 ans. Le Comte de Lalaing a fait un legs de 40 mille livres au jeune M. *Lambert*, ſon parent, Officier de Dragons au Régiment de Thianges, fils de *N... Lambert*, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chabrillant, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi de la ville de Saintes. Le Comte de Lalaing a eu de *Marie-Catherine de l'Archier*, ſa premier femme : — 1. Charles, Comte de Lalaing; — 2 & 3. Hélene-Jacqueline & Charlotte.

+ on lit dans la Gazette de fr. du 28. 9.bre 1774. N.° 95. que le maximilien-joseph-Demphna Comte de Lalaing-d'Audenarde, Capitaine du régimt. de Saint-ignon Dragons, est mort à anvers le 17. 9.bre 1774. âgé de 21. ans

Les armes : *de gueules, à 10 loſanges d'argent, poſées 3, 3, 3 & 1.*

* LALEU : Baronnie, ſituée en baſſe Normandie, qui appartient à l'Evêque de Séez. Il y a une Famille du nom de Laleu, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au lion d'or couronné de même, ſurmonté de deux étoiles d'argent.*

LALLEMAN, en Berri. De cette Famille étoit

ETIENNE LALLEMAN, Seigneur de Marmagne & de Vouzé, Maître des Comptes à Paris, & Secrétaire du Roi, qui eut pour fils puîné,

ETIENNE LALLEMAN, II. du nom, Seigneur de Vouzé, reçu Conseiller au Grand-Conseil, le 16 Septembre 1551; Maître des Requêtes le 6 Octobre 1553, office qu'il exerçoit encore en 1585, & Maire de la ville de Bourges en 1561. Il avoit épousé *Anne du Tillet*, fille de *Séraphim du Tillet*, Président en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie Pichon*, de laquelle il n'eut qu'une seule fille — ANNE LALLEMAN, femme de *Jacques Viole*, Seigneur d'Andrezel & d'Aigremont, Conseiller au Parlement & Président des Requêtes du Palais.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 roses d'argent.*

LALLEMAN. Ancienne Maison du Dauphiné, qui tire son origine des anciens Barons *de Faucigny*, fondus dans celle de *Savoie*, de laquelle étoit sorti le célebre Cardinal d'Arles, Président du Concile de Basle, & la mere du Chevalier *Bayard*.

CHARLOTTE LALLEMAN épousa *Renaud du Châtelet*, né en 1466, & qui ne vivoit plus le 21 Avril 1493 : elle lui apporta les Terres de Châteauneuf & de Larbenne, avec la dignité de Maréchal de Dauphiné, dans laquelle il succéda à JEAN LALLEMAN, son beau-pere. La mere de CHARLOTTE LALLEMAN étoit *Bonne de Chalant*, d'une Maison illustre de Savoie, sur laquelle on peut consulter *Guichenon*.

Les armes : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or, à la bande d'argent brochante sur le tout.*

LALLEMAND DE WAITTE : Ancienne Maison du Comté de Bourgogne.

HUGUES DE LALLEMAND, Chevalier, est nommé dans une Charte de l'Abbaye de Bellevaux, de l'an 1222.

I. PONS DE LALLEMAND, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chassaigne, eut pour fils :

II. PONCELIN DE LALLEMAND, Ecuyer, Seigneur en partie de Gy, Choie & Chassaigne, qui vendit certains Fiefs qu'il possédoit en Franche-Comté à l'Archevêque de Besançon, par contrat du mois de Février 1332, dans lequel il est fait mention de PONS DE LALLEMAND, son pere. Il eut pour enfans : — THOMAS, tué à la bataille de Poitiers en 1356; — & RODOLPHE, qui suit.

III. RODOLPHE DE LALLEMAND, fut pere de

IV. JEAN DE LALLEMAND, Ecuyer-Tranchant d'*Othon*, Comte *de Bourgogne*.

V. JACQUES DE LALLEMAND, fils du précédent, Seigneur de Dombest, épousa *Jeanne de Salins*, & en eut : — GERARD, qui suit; — & JEANNE, dont le testament fut publié à l'Officialité de Besançon l'an 1361, dans lequel elle nomme ses pere & mere.

VI. GERARD DE LALLEMAND, Chevalier, Tribun, autrement Colonel dans l'Armée, avec laquelle *Jean, Duc de Bourgogne*, entra dans Paris en 1407, avoit épousé *Etiennette de Grozon*, dont :

VII. HUGUES DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, créé *Chevalier* par *Philippe*, Duc *de Bourgogne*, & Tribun des Soldats lors de la prise de la ville de Liége en 1408. Il eut de son mariage avec *Bonne de Plaine*,

VIII. PIERRE DE LALLEMAND, Conseiller du Conseil secret de *Charles*, Duc *de Bourgogne*, tué à la bataille de Morate, laissant de sa femme, *Louise de Rosey*,

IX. ETIENNE DE LALLEMAND, Seigneur de Grozon, marié à *Oudette de Jouffroy*, dont vint :

X. GUILLAUME DE LALLEMAND, Ecuyer, Seigneur de Grozon, qui épousa *Claudine d'Augerans*, & en eut :

XI. Guillaume de Lallemand, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Grozon & d'Augerans, marié à *Catherine de Boudiere*, Dame de Montmirey, dont :

XII. Jean de Lallemand, II. du nom, Chevalier, Baron de Bouclans, Waitte, Longepierre, Tavaux, Nancuiſſe, Seigneur de Grozon, Augerans, Montigny, Belmont, Coſtebrune, Courmaillon, Roulans, Douvot, Chaſtelot, Rantſire, Nancray, Saint-Cyr, Choiſel, Criſet, Nans, Champvans, Fontein, Binans & des trois Ougney. Il fut Garde des Sceaux de l'Empereur Charles-Quint ; Miniſtre & Secrétaire d'Etat, Inſpecteur-Général des Royaumes d'Arragon & des deux Siciles, Ambaſſadeur Plénipotentiaire pour le traité de Madrid qu'il conclut avec le Roi François I, & qu'il ſigna au nom de l'Empereur, qui le créa *Comte*, par Diplôme du 9 Juillet 1523. Il teſta le 26 Août 1560, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Burgos le 10 Juillet 1524, *Anne d'Anneton*, Comteſſe d'Aſcot, Dame de Bayette, Caſſy & Labaux. Elle teſta le 5 Mars 1545, & fut inhumée dans la Chapelle de Bouclans, où l'on voit ſon mauſolée & celui de ſon mari, ſur lequel ſont les armes de leurs 16 quartiers paternels & maternels. Leurs enfans furent : — — 1. Jean, Comte de Lallemand, Baron de Longepierre, Capitaine de 100 Arquebuſiers à cheval, tué en 1565, ſans enfans d'*Anne de Dugny*, ſa femme ; — 2. Charles, Baron de Waitte, mort ſans poſtérité légitime. Il eut pluſieurs enfans de Demoiſelle *Marie de Louvrein*, Flamande, qui ont fait ſouche en Flandres ; — 3. Pierre, Baron de Montigny, créé Chevalier par Philippe II, Roi d'Eſpagne. Il épouſa *Jeanne*, fille de *Claude de Montfort-Taillans*, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, & d'*Anne de Couhé*, dont il eut deux filles, ſçavoir : — Nicole de Lallemand, mariée à *Adrien de Roſieres*, Seigneur de Sorans ; — & Dorothée de Lallemand, femme de *Henri de Pierrefontaine*, Seigneur de Voillans ; — 4. Guillaume, Baron de Tavaux, Gentilhomme de la Chambre du Roi Philippe II, qui le créa *Chevalier* : il mourut ſans enfans ; — 5. Claude, qui ſuit ; — 6. Nicolas, Seigneur de Criſſey, Choiſel, Courmaillon, Coſtebrune & des trois Ougney, marié à *Eve de Meligny*, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — Françoise de Lallemand, femme de *N... de Falletans*, Seigneur de Melin, Commiſſaire-Général de la Cavalerie au ſervice d'Eſpagne ; — & Anne de Lallemand, épouſe d'*Antoine d'Orſans*, Seigneur dudit lieu, Bailli de Charolois ; — 7. Claudine, mariée à *Claude de Cicon*, Chevalier, Seigneur de Richecourt, Chambellan du Duc de Lorraine ; — 8. Mencie, alliée, 1°. à *Simon de Meligny*, Seigneur de Dompierre ; & 2°. à *Pierre de Grachaux*, Seigneur de Raucourt, Gouverneur de Dole ; — 9. & Catherine de Lallemand, femme de *Pierre de Saubiz*, Seigneur de Montrond.

XIII. Claude, Comte de Lallemand, Seigneur de Belmont, tué devant Maſtricht, étant Enſeigne-Colonel du Comte *de Vergy*. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Octobre 1563, *Anne de Mailly*, fille de *Gaſpard*, Baron d'Eſcot, Bailli de Dijon, & de *Claude de Prie* (fille d'*Aimar de Prie*, Baron de Montpoupon, Grand-Maître des Arbalètriers de France, & de *Claudine de la Baume-Montrevel*). De ce mariage vinrent : — François, qui ſuit ; — & Henri-Denis, pere par ſa femme *Catherine d'Andelot*, de — Françoise de Lallemand, mariée à *Pierre Aubert*, Seigneur de Rezies & de Chaumerſem.

XIV. François, Comte de Lallemand, Chevalier, Baron de Waitte, Seigneur de Courmaillon, Coſtebrune, Belmont, Augerans, Chaſtelot & des trois Ougney, Gouverneur de Bletterans, fut Député vers le Roi de France pour la neutralité des deux Bourgognes ; créé *Chevalier* par Lettres de l'Archiduc Albert, du 26 Avril 1608, tant en conſidération de la Nobleſſe de *ſon extraction*, que des importantes commiſſions dans leſquelles il avoit réuſſi pour le bien de l'Etat & de la Province ; fut reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, le 30 Avril 1612, & mourut le 22 Décembre 1613. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Montrichard* ; & 2°. par contrat du 12 Septembre 1596, *Anne de Chaffois*, fille de *Bénigne*, Seigneur de Courcelles, Purgerot, Munant & Danjoux, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, & de *Bonne de Sceys*, fille de *Claude*,

Seigneur

Seigneur de Buttier, Maillot, Angirey, & d'*Adrienne d'Andelot-Tromaré*. Du premier lit vinrent deux filles; — l'une, Chanoineſſe à Migette; — & l'autre nommée ETIENNETTE DE LALLEMAND, femme de *N... de Pillot*, Seigneur de la Motte. Du ſecond lit il eut : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & ADRIEN, tige de la branche de Belmont, rapportée ci-après.

XV. HENRI, Comte de LALLEMAND, Baron de Waitte, Seigneur de Courmaillon, Coſtebrune & des trois Ougney, créé *Chevalier* par Lettres du Roi d'Eſpagne du 27 Septembre 1623, avoit épouſé, par contrat du 20 Septembre 1621, *Anne-Françoiſe d'Oiſelet*, Chanoineſſe de Remiremont, fille de *Claude*, Seigneur de Villers-Chemin & de Lavigney, & de *Claudine d'Oiſelet*. Elle teſta le 11 Mars 1632 & eut pour enfans : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JACQUES-FRANÇOIS, Chevalier de Malte, Commandeur de Montigny; — 3. JEAN-BATISTE-CLÉRIADUS, Religieux à Saint-Claude; — 4. CLAUDINE, femme d'*Hermanfroy d'Henneçey*, morte ſans enfans; — 5. CLAUDINE-BÉNIGNE, Abbeſſe des Bernardines de Dole; — 6. & LOUISE, mariée, par contrat du 25 Février 1654, à *Pierre-François de Jouffroy*, Seigneur de Douillart, dont elle fut la ſeconde femme. D'eux deſcendent la branche de *Jouffroy d'Uxelles*.

XVI. CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE LALLEMAND, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Courmaillon, Coſtebrune, Leſcouvotte & la Bertiniere, fut reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, Capitaine d'une Compagnie de 120 Cuiraſſiers avec Brevet de Meſtre de Camp au ſervice d'Eſpagne, & Gouverneur de Faucogney. Sa Terre de *Lavigney* fut érigée en ſa faveur en *Baronnie*, par Lettres de PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, du 26 Novembre 1663. Il teſta le 21 Mai 1671, & mourut la même année. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Décembre 1659, *Anne-Alexandrine de Cointet*, fille de *Fréderic*, Seigneur de Châteauvert, & de *Marguerite de Chaffoy*, dont : — 1. FRANÇOIS ALEXANDRE, Capitaine au Régiment de Saint-Maurice, tué, en 1690, à la bataille de Staffarde, ſans alliance; — 2. FRÉDERIC, Grand-Chambrier de Saint-Claude, co-Adjuteur du Cardinal *de Polignac*, pour l'Ordre du Saint-Eſprit de Montpellier, Abbé Commendataire de Saint-Airy de Verdun, par Brevet du 10 Juin 1720, & par Bulles du 13 Février 1721; — 3. THOMAS, Grand-Chambrier du Chapitre de Gigny, & Prieur de Chaſtel; — 4. JACQUES-FRANÇOIS-ADRIEN, Chevalier de Malte tué à la bataille de Staffarde, étant Cornette de la Compagnie de ſon frere; — 5. CHARLES-BATISTE, qui ſuit; — 6. & une fille, dite *Madame de Lavigney*, Chanoineſſe de Migette.

XVII. CHARLES-BATISTE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Coſtebrune, Courmaillon, Leſſey, la Bertiniere, Leſcouvotte, fut d'abord reçu dans le Chapitre de Saint-Claude, puis dans la Confrairie de Saint-Georges le 22 Avril 1696, & épouſa, par contrat du 28 Octobre 1700, *Olimpie-Hippolite*, Comteſſe *d'Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, fille de *Claude-Nicolas*, Comte d'*Arberg-Valengin* & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mathuy, Mandeure, Treſvillers, Roye, la Coſte, & d'*Anne-Théodore*, Comteſſe *de Daun*, Baronne de la Terre libre & Impériale d'Eſloo, Dame de Saſenem, Keit, Soleuvre & de Chifflange; & petite-fille de *Nicolas*, Comte *d'Arberg*, de Valengin & du Saint-Empire, & d'*Olimpie-Théreſe-Hippolite de Gaure*, née Comteſſe de Frezin, Baronne d'Eſloo, fille de *Pierre-Erneſt de Gaure*, Comte de Frezin, Baron d'Inchy & d'Eſloo, Gouverneur du Queſnoy, & d'*Eliſabeth*, Comteſſe *de la Marck*, fille de *Philippe*, Comte *de la Marck*, Baron de Lumain, & de *Catherine*, Comteſſe *de Manderſcheydt*. Le Comte DE LALLEMAND obtint, en Mai 1706, des Lettres-Patentes de LOUIS XIV, qui lui confirmerent le titre de *Comte*, accordé à JEAN DE LALLEMAND par l'Empereur CHARLES-QUINT. Ces Lettres qui rappellent l'ancienneté de ſa Maiſon, furent enregiſtrées au Parlement. Il eut de ſon mariage : — PHILIPPE-VIRIC-LAURENT, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, ſous-Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie, puis Capitaine au Régiment de Touraine, tué à la bataille de Dettingen ſans alliance; — 3. THO-

MAS, Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges, puis Chanoine de Saint Claude, mort jeune; — 4. & THÉODORE-GABRIELLE, Chanoineſſe de Migette, puis mariée, 1°. à *Edmond*, Comte *de Breſſey*, Chevalier, Seigneur de Rougemont, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen; & 2°. au Baron *de Malſaigne*.

XVIII. PHILIPPE-VIRIC-LAURENT, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Baron de Waitte & de Lavigney, Seigneur de Courmaillon, Leſſey, Coſtebrune, Glamondans, Vauchamps, Champline, Mathey & Mandeure, fut d'abord Page du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, entra enſuite au ſervice de France; fut Capitaine au Régiment de Touraine, & reçu Chevalier de la Confrairie de Saint-Georges. Il eſt mort le 9 Mars 1773, & avoit épouſé *Françoiſe d'Eſterno*, fille de *Lambert-Joſeph*, Comte *d'Eſterno*, Seigneur de Refrenche, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant-Colonel du Régiment de Groſbois, & de *Jeanne-Alexis de la Haye-de-Verpe*, fille unique & héritiere de *Marc de la Haye-de-Verpe*, Chevalier, Seigneur de Pithgam, Cham & Herbelliere, Mayeur de Saint-Omer, & de *Marie-Jeanne*, Baronne *de Vinterfeldt*, ſœur des Marquis & Comte *de Vinterfeldt*, Lieutenans-Généraux des Armées d'Eſpagne. De ce mariage ſont nés: — 1. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLITE, qui ſuit; — 2. GABRIEL-THÉODORE, d'abord Page du Roi, & enſuite Aide-Major du Régiment de Bauffremont, Dragons; — 3. ANTOINE-EMMANUEL, dit *le Baron de Waitte*; — 4. & GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, femme de *Charles-Etienne-Maximin*, Comte *de Jouffroy*, Seigneur de Gonſans.

XIX. FRANÇOIS-PHILIPPE-HIPPOLITE, Comte DE LALLEMAND, né le 6 Décembre 1739, Chevalier, Baron de Waitte, Seigneur de Coſtebrune, Courmaillon, Leſſey, Champline, Glamondans, Vauchamps, Mathey, & Mandeure, embraſſa d'abord l'état Eccléſiaſtique, & fut Chanoine de Baume ſur ſes preuves reçues le 20 Novembre 1749. Après la mort de ſon frere il prit le parti des armes; fut fait, le 1 Mars 1756, Lieutenant au Régiment d'Infanterie de Belſunce, & eut une Compagnie le 15 Octobre 1761. Il eſt Capitaine au Régiment de Flandres, & a été reçu dans la Confrairie de Saint-Georges en 1767. Il a épouſé, par contrat du 22 Mai 1766, *Jeanne-Henriette*, Comteſſe *de Rennel*, fille de *Nicolas-François* Comte *de Rennel*, & du Saint-Empire, Chevalier, Seigneur de Mehoncourt, Miniſtre & Secrétaire d'Etat de L. A. R. DE LORRAINE, & de *Madelene*, Comteſſe *de Pons de-Rennepont*, fille de *Claude-Alexandre*, Marquis *de Pons-de-Rennepont*, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & d'*Anne-Dorothée de Bettainvillers*; & petite-fille de *Pierre de Pons*, Marquis de Rennepont, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & de *Marguerite de Choiſeul-Meuſe*. De cette alliance il y a eu: — GABRIELLE-FERDINANDE-ALEXIE, née le 15 Mai 1767, morte le 30 Mai 1768; — & HENRIETTE-ALEXIE-FRANÇOISE, née le 25 Mars 1768.

Seigneurs de BELMONT.

XV. ADRIEN DE LALLEMAND, fils puîné de FRANÇOIS, & d'*Anne de Chaffois*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Belmont, Augerans & Chaſtelot, reçu à la Confrairie de Saint-Georges le 26 Avril 1654, entra au ſervice d'Eſpagne avant 1619, fut Adjudant Général de la Cavalerie, & ſucceſſivement nommé Commandant des Châteaux de Neufchâtel, de Nozeroy & de la Ville de Dole, le 22 Avril 1645, & mourut en 1657. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 26 Août 1626, *Anne-Eliſabeth de Choiſeul*, fille de *François*, Baron d'Aigremont, & d'*Adrienne de Lavaulx*; & 2°. *Anne de Fauche*, fille de *Nicolas*, Avocat-Général au Parlement de Dole, & niéce de *Jean-Jacques de Fauche*, Archevêque de Beſançon. Il eut du premier lit: — 1. CLAUDE-BÉNIGNE, Religieux à Saint-Claude; — 2. CLAUDE-FRANÇOISE, mariée à *François-Batiſte d'Aubanne*, Seigneur de Tieffrans; & du ſecond lit: — 3. GASPARD-BONAVENTURE, qui ſuit; — 4, 5 & 6. JACQUES-ADRIEN, CLAUDE & CHARLES-ALBERT, morts ſans alliance.

XVI. GASPARD-BONAVENTURE, Comte DE LALLEMAND, Chevalier, Seigneur de Belmont, épouſa *Anne de Rohan*, dont il eut — BERNARDINE-JOSEPHINE DE LALLEMAND, mariée à *Paul-François*, Marquis *de Saint-Mauris-Chaſtenoi.*

Les armes de LALLEMAND DE WAITTE ſont : *d'argent, à la faſce de ſable accompagnée de 3 tréfles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.* Mémoire envoyé.

LALLEMANT, Seigneur de l'Etrée en Champagne, porte : *de ſable, au chevron accompagné de trois étoiles, celle de la pointe ſurmontée d'un bezan, le tout d'or.*

LALLEMANT DE MACQUELINE : Cette Famille eſt originaire de Châlons en Champagne, où elle eſt connue, entre les plus conſidérables, il y a plus de 200 ans.

CHARLES-LOUIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Seigneur de Betz, de Macqueline & d'Ormoy-le-Davion, Receveur-général des Finances de Soiſſons, & Fermier-général, eſt mort le 18 Février 1730, laiſſant de *Catherine-Charlotte Troiſdames*, décédée le 2 Septembre 1740 : — 1. LOUIS-FRANÇOIS LALLEMANT, Comte de Levignen, Maître des Requêtes, depuis 1719, & Intendant d'Alençon, depuis 1726 ; — 2. JACQUES-CHARLES-ALEXANDRE LALLEMANT, Evêque de Séez, mort le 6 Avril 1740 ; — 3. MICHEL-JOSEPH-HIACINTHE LALLEMANT-DE-BETZ, Fermier-général ; — 4. ETIENNE-CHARLES-FÉLIX LALLEMANT-DE-NANTOUILLET, auſſi Fermier-général, & Receveur-général des Finances de Soiſſons ; — 5. ALEXIS, qui ſuit ; — 6. N... LALLEMANT, premiere femme de *Pierre-Paul Hébert du Buc*, ci-devant Maître des Requêtes ; — 7. N... LALLEMANT, mariée avec *Claude-Félix le Pelletier-de-la-Houſſaye*, Intendant des Finances ; — 8 & 9. & deux autres filles, Religieuſes de la Viſitation à Paris.

ALEXIS LALLEMANT-DE-MACQUELINE, Ecuyer ordinaire du Roi, a épouſé, le 19 Septembre 1743, *Marie-Anne-Louiſe le Cocq*, ſa couſine-germaine, fille de feu *Jean-Batiſte le Cocq*, Marquis de Goupillieres, Maître des Requêtes ordinaire de l'Hôtel du Roi, mort le 1 Avril 1737, & de *Geneviéve-Marguerite Dazy*, ſa ſeconde femme. Faute de *Mémoire*, nous ignorons s'il a des enfans. *Mercure de France* des mois de *Février 1740, pag. 392*, & de *Novembre 1743, pag. 2534.* Les armes : *de gueules, au lion d'or.*

* LA LOUPTIERE, en Champagne, Diocèſe de Sens. Terre ſeigneuriale avec pluſieurs mouvances & un Château, qui a donné ſon nom à un aîné de la Maiſon de *Relongue*, connue dans la République des Lettres par ſes Poëſies. *Voyez* RELONGUE.

LALYE : Famille noble de Salins, en Franche-Comté, dont étoit

NICOLAS & CHARLES DE LALYE, qui parurent à l'arriere-ban des Nobles du Bailliage d'Aval en 1562. Elle s'éteignit dans celles d'*Udreſſier* & de *Patornay*, par les mariages de BARBE DE LALYE, avec *Philippe d'Udreſſier*, Ecuyer, & d'ANNE DE LALYE, avec *Nithier Patornay*, auſſi Ecuyer. Cette Famille portoit : *d'argent, à 3 aigles éployées de ſable.* Nobiliaire de la ville de Salins, *Tome II, pag. 169.*

* LAMBALLE : Comté en Bretagne, qui appartient au Duc *de Penthievre*, dont le feu fils, LOUIS-ALEXANDRE-STANISLAS DE BOURBON, étoit titré *Prince de Lamballe.*

LAMBERT : Famille établie en Angoumois, en Bourgogne & en Périgord, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.* L'ancienne nobleſſe des Seigneurs *de Bonnes*, en Angoumois, auteurs communs des Marquis *de Saint-Bris*, en Bourgogne, & des Seigneurs *de la Mazardie*, en Périgord, tous du ſurnom de LAMBERT, ſe prouve par ſept titres latins originaux ; le premier, de l'an 1276 ; le ſecond,

de 1288; le troiſieme, de 1302; le quatrieme, de 1310; le cinquieme, de 1313; le ſixieme, de 1318; & le ſeptieme, du 5 des Calendes de Mars 1329.

I. PIERRE DE LAMBERT, Damoiſeau, Seigneur de Lamourat, autrement de la Filolie (en Latin *de Lamorato*, ou *del Amorato*) de la Mazardie & de la Jariſſie, épouſa, en 1441, *Catherine de Lamourat*, dont, entr'autres enfans:

II. RAIMOND DE LAMBERT, Seigneur de Lamourat, de la Mazardie, &c. déclaré à Périgueux le 16 Septembre 1491, exempt de la comparution aux bans & arriere-bans des Nobles de la Sénéchauſſée de Périgord. De *Marie Chaſſerel*, ſa femme, il eut:

III. JACQUES DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, &c. qui épouſa *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, de laquelle vinrent: — BERTRAND, qui ſuit: — & PIERRE DE LAMBERT, auteur des Seigneurs de Rouziers, de la Mazardie, &c. rapportés ci-après.

IV. BERTRAND DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Filolie, autrement nommée *Lamourat*, eut de ſon premier mariage, accordé en 1541, avec *Jeanne de Laux-de-la-Coſte-d'Allemans*, entr'autres enfans:

V. JEAN DE LAMBERT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Filolie & des Ecuyers, qui, après avoir été homme d'armes dans la Compagnie du Roi de Navarre, HENRI IV, depuis Roi de France, continua de ſervir ce Prince dans toutes les guerres qu'il eut à ſoutenir, lors de ſon avénement à la Couronne. Il étoit Maître-d'Hôtel de ſa Maiſon en 1591, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il épouſa, en 1576, *Marguerite Robinet-de-la-Serve*, dont naquirent: — 1. GASTON DE LAMBERT, Page du Roi HENRI *le Grand*, ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre en 1610, & Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Prince *Henri de Naſſau*, en 1618, mort ſans poſtérité en 1622; — 2. FRANÇOIS DE LAMBERT, Seigneur de Lamourat, Meſtre-de-Camp & Gouverneur des Ville & Citadelle de Noyon, mort au ſiége de Montauban en 1621, ſans alliance; — 3. HENRI, filleul du Roi HENRI IV, l'un des Aumôniers de ce Prince, Abbé de Groſboſc, ou Groſbois en 1614, & depuis Prieur de Cirey, Abbé de Saint-Pierre d'Auxerre & de Hautefontaine, Diocèſe de Châlons en Champagne; — 4. JEAN, qui ſuit; — 5 & 6. & deux filles mariées: l'aînée, en 1601, à *N... de Champagne*, Seigneur du Mas en Périgord; & la ſeconde, en 1612, à *N... Denard*, Seigneur de Vauzelle en Périgord.

VI. JEAN DE LAMBERT, II. du nom, Marquis de Saint-Bris en Auxerrois, Baron de Chitry, Seigneur des Ecuyers, &c. d'abord Page du Roi HENRI *le Grand*, fit enſuite ſes premieres armes en Hollande, ſous le Prince *Maurice de Naſſau*. De retour en France, il ſervit dans toutes les guerres qui agiterent le Royaume, & fut fait Maréchal-de-Camp en 1635. LOUIS XIII. lui donna le Gouvernement de Metz & du Pays Meſſin, vacant par la mort du Cardinal *de la Valette*. Il ſe trouva, en 1644, au ſiége de Gravelines, où il rendit au Roi & à l'Etat un ſervice très-ſignalé, en empêchant l'ennemi de profiter de la diviſion qui étoit dans l'armée Françoiſe, provenue d'une diſpute entre les Maréchaux *de la Meilleraye* & *de Gaſſion*, dans la tranchée, qui s'étoient emportés juſqu'à appeller, chacun de ſon côté, les troupes qui avoient pris parti dans cette querelle. Il arrêta le Régiment des Gardes & celui de Navarre, déja prêts à ſe charger, & leur défendit, de par le Roi, de reconnoître, en cette occaſion, leurs Généraux. Il fut nommé Lieutenant-Général en 1648, & chargé de conduire le ſecours qu'on envoyoit à Naples: cet ordre n'eut point ſon exécution, l'envoi ayant été arrêté par la priſe du Duc *de Guiſe*. Dans la guerre civile, arrivée peu de tems après, il ne quitta point le parti du Roi, quelques avantages que le parti oppoſé lui offrît. Sa Majeſté, ſatisfaite de ſa fidélité, lui écrivit pour l'en remercier, & lui fit expédier, à ſon inſçu, le 21 Novembre 1651, un brevet de Chevalier, Commandeur de l'ordre du Saint-Eſprit. Il avoit acquis, le 26 Octobre 1642, la Terre de *Saint-Bris* en Bourgogne, ancienne Baronnie mouvante du Comté d'Auxerre, érigée en *Marquiſat* au mois de Mars 1619, pour *Charles de Coligny*,

Marquis d'Andelot. Cette érection fut confirmée par Lettres du mois de Février 1644, enregiſtrées au Parlement de Paris le 27 Avril, & en la Chambre des Comptes de Dijon le 3 Juin ſuivant, en faveur dudit JEAN DE LAMBERT, Baron de Chitry. De ſon mariage, accordé en 1626, avec *Anne de Gentils*, il eut deux garçons & quatre filles, entr'autres : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. N... DE LAMBERT, mariée au Comte *d'Apremont* en Lorraine ; — 3. & une autre fille, Abbeſſe du Perrai en Anjou.

VII. HENRI DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris, Baron de Chitry, né le 3 Novembre 1631, mort en 1685, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur des Ville & Duché de Luxembourg, avoit épouſé, en 1666, *Anne le Marguenat*, fille d'*Etienne le Marguenat*, Ecuyer, Seigneur de Courcelles, dont : — HENRI-FRANÇOIS, qui ſuit ; — & MONIQUE-THÉRESE DE LAMBERT, mariée, en 1703, à *Louis de Beaupoil*, Marquis de Saint-Aulaire.

VIII. HENRI-FRANÇOIS DE LAMBERT, Marquis de Saint-Bris & Baron de Chitry, connu ſous le nom de *Marquis* DE LAMBERT, d'abord Mouſquetaire dans la premiere Compagnie en 1694, Lieutenant du Régiment du Roi, Infanterie, en 1695, Colonel du Régiment de Périgord, Infanterie, par commiſſion du 2 Février 1697, Brigadier le 4 Octobre 1705, Chevalier de Saint-Louis en 1709, Maréchal-de-Camp le 29 Mars 1710, Lieutenant-Général des Armées du Roi le 30 Mars 1720, & Gouverneur d'Auxerre, eſt mort le 21 Avril 1754, en ſa 78e année. Il avoit épouſé, 1°. le 10 Janvier 1725, *Marie-Renée-Angélique de Larlan-de-Kercadio-de Rochefort*, alors veuve de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant-Général des Armées du Roi, morte ſans poſtérité en 1736, fille de *Jean-Batiſte de Larlan-de-Kercadio*, Seigneur de Rochefort, Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, & de *Madelene Courtin* ; & 2°. le 26 Février 1740, *Louiſe-Thereſe de Menou*, morte le 28 Février 1766, en ſa 52e année, fille de *François-Charles*, Marquis *de Menou*, Seigneur de Prunay-le-Gillon, &c. Brigadier des armées du Roi, & de *Marie-Anne-Thereſe de la Grandiere-de-Meurcey*. Le Marquis DE LAMBERT a eu de ce ſecond mariage un fils, mort enfant.

Seigneurs de ROUZIERS, *de* LAMOURAT *& de* LA MAZARDIE, *en Périgord.*

IV. PIERRE DE LAMBERT, I. du nom, Seigneur de Rouziers, de Lamourat, & de la Mazardie, fils puîné de JACQUES DE LAMBERT, Seigneur de Lamourat, &c. & de *Marguerite Arnal-de-la-Faye*, fut, ſelon un titre du 11 Mai 1564, Conſeiller de la Reine de Navarre, mere du Roi HENRI IV, ſon Vice-Chancelier & Garde des Sceaux en Périgord & en Limouſin. De ſa premiere femme, *Jeanne d'Alby*, il eut :

V. BERNARD DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de Lamourat, qui épouſa *Catherine de Ciourac*, dont :

VI. PIERRE DE LAMBERT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Rouziers & de la Mazardie, marié, en 1595, avec *Anne Sandillon-de-la-Foucaudie*. Il fut pere de :

VII. MARC DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Rouziers, qui épouſa, 1°. en 1615, *Marguerite Texier* ; & 2°. en 1640, *Antoinette d'Abzac*, de la branche d'*Abzac de Mayac*, cadette d'*Abzac de la Douze*. Du premier lit il eut : — 1. PIERRE DE LAMBERT, III. du nom, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667. Il épouſa *Françoiſe des Ecuyers-de-Grandillac*, & n'en laiſſa qu'une fille : — N... DE LAMBERT, mariée, en 1698, avec le Seigneur *de Clapier*, en Saintonge ; & du ſecond lit : — 2. HENRI DE LAMBERT, Seigneur du Change en Périgord, Lieutenant de Roi de la Ville & Citadelle de Saintes en 1676, marié à *Catherine Guiot-du-Dognon*, dont il n'eut que deux filles, ſçavoir : — MARIE-LOUISE THÉRESE DE LAMBERT, femme de *N... Maſſan*, Seigneur de Puizeux ; — & CATHERINE DE LAMBERT, épouſe de *N... de la Taſte*, Lieutenant des Gardes du Corps du Roi, & Maréchal-de-Camp ; — 3. & GUILLAUME, qui ſuit.

VIII. GUILLAUME DE LAMBERT, Ecuyer, Seigneur de la Mazardie & de Saint-

Antoine en Périgord, co-Seigneur du Change, &c. épousa, en 1685, *Catherine de Glane*. De ce mariage eſt iſſu :

IX. HENRI DE LAMBERT, Seigneur de la Mazardie, &c. Mouſquetaire du Roi en 1711, enſuite Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Chabrillant, ci-devant la Tour. Il a épouſé, le 18 Février 1734, *Marie-Anne-Adélaïde Guiſchard*, fille de *Charles Guiſchard*, Ecuyer, Seigneur & Patron d'Auxé, de Gueperoux, du Moulinet, &c. & de *Marie-Françoiſe de la Cervelle*. ~~Nous ignorons, faute de Mémoire, s'il a poſtérité.~~ *il a pour fils le Marquis de Lambert*

Les armes : *coupé, emmanché de gueules de 3 piéces, ſur deux & deux demi-piéces d'argent.*

Il y a encore pluſieurs autres familles du nom de LAMBERT, dont trois en Normandie : la premiere du Diocèſe & Election de Bayeux, dont les armes ſont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de 2 croiſſans de même en chef, & d'une étoile d'or en pointe.*

De la ſeconde étoit MARIE-ANGÉLIQUE-CHARLOTTE LAMBERT DE LONDE, reçue à Saint-Cyr, en Novembre 1685, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis JEAN LAMBERT, Ecuyer, qui, ayant été recherché ſur ſa nobleſſe par les habitans de la Paroiſſe de Heugueville, fit preuve ſuffiſante, & y fut maintenu le 23 Février 1324. Les armes : *d'argent, à 3 bandes de ſable.*

La troiſieme eſt LAMBERT D'HERBIGNY. FRANÇOIS LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, fils de FRANÇOIS, Seigneur d'Herbigny, Lieutenant du Bailli de Rouen au ſiége de Pont-l'Evêque, & de *Jeanne Amedien*, fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Juin 1614, Conſeiller au Parlement de Paris le 27 Avril 1616, & Maître des Requêtes le 5 Avril 1621. Il réſigna, en 1628, & fut Conſeiller d'Etat ordinaire. Il épouſa, le 2 Mars 1615, *Jeanne de Meſmes*, fille de *Jean-Jacques de Meſmes*, Seigneur de Roiſſy, Maître des Requêtes, & d'*Antoinette Groſſaine*, dont : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de Mont-Saint-Jean, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi ; — 3. JEAN-JACQUES, Capitaine au Régiment des Gardes en 1648 ; — 4. JEANNE-MARIE-ANGÉLIQUE, femme de *Charles de Rune*, Marquis de Fouqueſolle, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — 5. & ANTOINETTE, Religieuſe à Reims.

HENRI LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 3 Novembre 1623, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1650, Maître des Requêtes le 16 Décembre 1660, Intendant à Moulins en 1666, en Dauphiné en 1679, à Montauban en 1691, à Lyon en 1694, puis à Rouen, Conſeiller d'Etat, mort le 23 Novembre 1700, âgé de 77 ans, avoit épouſé *Eliſabeth Rouillé*, fille de *Jacques Rouillé*, Receveur-général des Finances à Rouen, morte en Janvier 1730, âgée de 96 ans, laiſſant : — 1. HENRI-FRANÇOIS, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller au Grand-Conſeil le 12 Avril 1682, Maître des Requêtes le 19 Janvier 1687, Intendant de Montauban en 1691, de Lyon en 1694, & de Rouen en 1700, mort ſans alliance le 29 Juillet 1704 ; — 2. PIERRE-CHARLES, qui ſuit ; — 3. ELISABETH, Religieuſe à Reims ; — 4. & ANGÉLIQUE, Religieuſe Supérieure de Sainte-Avoye en 1728.

PIERRE-CHARLES LAMBERT, Seigneur d'Herbigny, Marquis de Thibouville, Conſeiller au Parlement de Metz le 6 Mars 1683, puis à celui de Paris le 6 Mai 1685, Maître des Requêtes le 25 Février 1693, Rapporteur du point d'honneur, & Conſeiller d'Etat le 1 Février 1723, mort le 15 Mars 1729, à 70 ans, avoit épouſé, le 28 Novembre 1703, *Louiſe-Françoiſe-Armande d'Eſtrades*, morte le 10 Octobre 1731, fille de *Louis*, Comte d'*Eſtrades*, Gouverneur de Dunkerque, & de *Marie-Anne Blouin*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. HENRI, qui ſuit ; — 2. PIERRE-ARMAND, né le 26 Février 1712, Conſeiller au Parlement de Paris le 20 Mars 1734, mort ſans hoirs le 15 Septembre 1736, à 28 ans ; — 3. ELISABETH, née le 31 Décembre 1704, mariée, le 13 Septembre 1728, à *François-Guillaume Briçonnet*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris ; — 4. LOUISE, née le 23 Mars 1706, mariée à *Robert-François-René le Sens-de-Folleville*, Procureur-Général en la Chambre des Comptes de Rouen ; — 5.

Marie-Armande, née le 8 Avril 1708; — 6. & Marie-Angélique, née le 22 Décembre 1709.

Henri Lambert-d'Herbigny, Marquis de Thibouville, né le 14 Décembre 1710, Meſtre-de-Camp du Régiment de la Reine, Dragons, a épouſé, le 10 Décembre 1731, *Louiſe-Eliſabeth de Rochechouart*, née le 5 Décembre 1702, fille de *Louis de Rochechouart*, Seigneur de Montigny, & d'*Eliſabeth de Cugnac*. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France*, du mois de *Septembre 1736*, *pag.* 2052.

Les armes : *d'azur, au lion d'or ; au chef d'argent, chargé de 3 étoiles de gueules.*

LAMBERT : Autre Famille, de laquelle étoit

Jean-Pierre Lambert, Contrôleur en la Chambre des Comptes de Paris, mort en 1728. Il avoit épouſé *Marie-Catherine Pepin*, fille de *Claude Pepin*, Correcteur des Comptes, dont :

Claude-Guillaume Lambert, né le 9 Novembre 1694, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 29 Janvier 1718, & Doyen du Semeſtre d'Été le 4 Janvier 1756. Il a épouſé, en Mai 1724, *Catherine-Thereſe Patu*, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Louiſe-Claude de Launay*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Claude-Guillaume, qui ſuit ; — 2. Jean-Pierre, né en 1728, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Mai 1753, marié le 7 Mai 1765, avec *Anne-Louiſe Guignace-de-Villeneuve*, fille de *Jean-Pierre Guignace-de-Villeneuve*, Conſeiller au Grand-Conſeil, & d'*Anne le Maître* ; — 3 & 4. & deux filles mortes.

Claude-Guillaume Lambert, II. du nom, né le 9 Août 1726, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1748, & Maître des Requêtes en 1767, a épouſé *M. Madelene de Beiſſier*, fille d'*Auguſtin de Beiſſier*, Maître des Comptes, & de *M. Marguerite Gautier*, dont des enfans.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de 2 croiſſans montans d'argent, & en pointe d'un arbre arraché d'or.*

* LAMBERTYE, en Périgord. Un *Mémoire*, dreſſé ſur titres & travaillé avec la derniere exactitude, nous apprend que cette Maiſon eſt ancienne & illuſtre, & qu'elle tient, depuis un tems immémorial, un des premiers rangs dans cette Province du Périgord. Elle a donné ſon nom à un Château très-conſidérable, rebâti pour la troiſieme fois. Il fut brûlé par les Anglois ſous le regne du Roi Charles VI, & une ſeconde fois par l'Amiral *de Coligny*, dans les troubles de la Religion Prétendue Réformée. Ce dernier incendie conſuma tous les titres qui ſe trouverent aux Archives de ce Château, où étoient réunis ceux des Châtellenies de Melet, de Noyre, d'Eſchalat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaſſoux & les Plaſſons, biens appartenans à François de Lambertye, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers, Commandant une Compagnie de Gendarmes, qui étoit alors abſent avec ſes enfans, pour le ſervice du Roi. Tous ces faits ſont reconnus par les Lettres-Patentes que le Roi Charles IX lui accorda le 21 Mai 1571, par leſquelles ce Prince ordonne à ſon Sénéchal de Périgueux & autres, de ſe tranſporter ſur les lieux, de dreſſer procès-verbal dudit incendie, & de faire rendre, par autorité Royale, tous les droits qu'on devoit audit Sieur de Lambertye, dont les Cenſitaires vouloient ſe ſouſtraire faute de titres. Le procès-verbal & le papier terrier qui furent faits, en conſéquence de ces Lettres-Patentes, par ordre de Sa Majeſté, ſe trouvent aux Ar-

chives du Château de LAMBERTYE, & l'on voit encore les ruines de l'ancien, & celles du Village & de l'Egliſe, où l'on diſtingue la forme de trois Autels.

La Terre a été depuis érigée en *Comté*, par Lettres du 1 Juin 1644, ſignées Louis, la Reine Régente préſente, homologuées au Parlement & en la Chambre des Comptes, pour GABRIEL DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, mentionné ci-après degré VI de la premiere branche.

Celle de *Cons-la-Grandville* a été érigée en *Marquiſat*, en faveur de NICOLAS-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, Colonel des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, Grand-Bailli de Luneville & Lieutenant-Général des Armées du Roi. Voyez le degré IX de la ſeconde branche. Il y a aux Archives de ce *Marquiſat* pluſieurs Lettres de CHARLES IX & de ſes Succeſſeurs, adreſſées à MM. DE LAMBERTYE, leſquelles annoncent la confiance que ces Princes avoient en eux, la diſtinction de leurs ſervices & de leur naiſſance. Ils ont, dès le commencement du XVe ſiécle, pris les qualifications de *hauts & puiſſans Seigneurs*, *Barons*, *Comtes*, &c. Depuis 1600, une branche de cette Maiſon a occupé les premieres places en Lorraine, comme celles de Maréchaux de Lorraine & Barrois, de Grands-Baillis de Nancy & de Luneville, de Gouverneurs de Nancy, de Metz, de Longwy, &c., de Chambellans, premiers Gentilshommes de la Chambre des Ducs de Lorraine & du feu Roi de Pologne, d'Ambaſſadeurs en France, en Angleterre & en Allemagne; & celle de Colonel des Gardes-du-Corps de Sa Majeſté le Roi de Pologne. Depuis 1590, vingt & un du nom DE LAMBERTYE ont été tués au ſervice.

Cette Maiſon a donné un Lieutenant-Général des Armées, deux Chevaliers de l'Ordre du Roi, quatre Maréchaux de Camp, quatre Meſtres-de-Camp de 12, de 16 & de 20 Enſeignes à Drapeaux blancs, de cent hommes chacune; douze Capitaines de 100 hommes; trois de Chevaux-Légers, un de Gendarmerie, deux Enſeignes, deux Guidons; un Brigadier des Armées du Roi; cinq Lieutenans-Colonels; 27 Capitaines, tant de Cavalerie, Dragons, que d'Infanterie; pluſieurs Gouverneurs ou Commandans de Nancy, Metz, Furnes, Longwy, Neufchâteau, Clermont, Jamets & Stenay.

Dans la recherche que l'on a faite des titres de cette Maiſon à la Bibliothéque du Roi, dans les Archives du Languedoc, dans celles de la Chambre des Comptes de Pau; aux Châteaux de Montignac & de Pompadour; aux Abbayes de Dalon, de Solminiac & de Limoges; au Bureau des Finances de Bordeaux, aux Châteaux de Chabanois & de Rochechouart, & à la Tour de Londres, on a trouvé

BERENGER DE LAMBERTI, établi dans un Plaids, tenu en bas Languedoc avec *Bernard d'Anduze* & *Ponce de Pomerol*, en 1119. Il reçut les paroles de *Bernard IV*, Comte *de Melguel*, avec *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, pour un nouvel accord en 1129; ſervit de témoin avec *Raimond d'Anduze*, *Ponce de Montlaur* & autres, à l'accord fait entre *Raimond*, Comte *de Provence*, & *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, en 1135; fut préſent avec RAIMOND & BERNARD DE LAMBERTI & autres, à l'accord fait entre *Béatrix*, Comteſſe *de Melguel*,

guel, *Bernard Pelet*, ſon mari, & *Guillaume VI*, Comte *de Montpellier*, en 1146; & encore préſent avec *Raimond de Caſtres*, *Bertrand de Narbonne* & autres, à la donation faite par le Seigneur *de Lunel*, au Comte *de Montpellier*, en 1152.

RAIMOND DE LAMBERTI ſigna le traité de paix entre *Guillaume VII*, Comte *de Montpellier*, & les Seigneurs *de Pignan*, dont il étoit arbitre, avec *Pierre de Narbonne*, *Guy d'Anduze*, & autres, en 1162.

PONCE DE LAMBERTI eſt établi avec *Guillaume de Sabran*, *Pierre de Montferrant*, *Bertrand de Montlaur* & autres, comme témoins du ſerment mutuel de *Raimond V*, Comte *de Toulouſe*, & de *Guillaume VII*, Seigneur *de Montpellier*, en 1164. — On trouve un RAIMOND DE LAMBERTI, nommé comme témoin au teſtament de *Guillaume VII*, Comte *de Montpellier*, à la Saint-Michel, au mois de Septembre 1172.

BERNARD DE LAMBERTY eſt nommé comme témoin de la donation du Comté de *Melguel*, par la Comteſſe *Béatrix* au Comte *de Toulouſe*, avec *Pierre de Taraſcon*, au mois de Décembre de la même année 1172; & il fut préſent à la publication du teſtament d'*Ermeſinde*, Comteſſe *de Melguel*, en 1176. — BERENGER LAMBERTI, *Miles*, & PIERRE LAMBERTI, auſſi qualifié *Miles*, (Chevalier) ſont nommés dans deux Chartes, citées dans la collection de Dom *Eſtiennot*, Bénédictin; la premiere, du 5 Juin 1175, eſt tirée du volume intitulé: *Antiquitatum in Septimaniâ ſeu Occutannia Benedictinorum*, *Partie I*, *N°. 557*; la ſeconde, en date du 7 Juillet 1196, eſt aux Archives de l'Abbaye de Solminiac, & extraite du volume intitulé: *Antiquitatum Lemovicencii Benedictinorum*, *Partie III*, *page 199*.

GEOFROI DE LAMBERTI, *Miles*, fut témoin à un acte paſſé à l'Abbaye de Dalon en 1207. — AMANIEU LAMBERTI, *Miles*, eſt établi comme pere d'ARNAUD, dans un acte de l'an 1256, où ce dernier met ſes biens ſous la protection du Roi d'Angleterre. — PIERRE & RAPHAEL DE LAMBERTI ſont nommés dans un acte paſſé à Bordeaux en 1274. Ces deux titres ſont aux Archives du Bureau des Finances de Bordeaux. On trouve auſſi PIERRE DE LAMBERTI, qui épouſa *Matilde*, fille de *Bernard d'Eſcoſſan*, Seigneur de Langoiran, avant 1306.

ERARD DE LAMBERTI fut témoin d'un hommage rendu à *Helie de Talleyrand*, pour le lieu de Châteauneuf, le 15 Août 1280; il ſervit encore de témoin à un acte paſſé en 1285, entre *Guichard*, fils de *Falcon de Vend*, & ſon frere, où il prend le titre de *Miles*; & fut Gouverneur & Bailli de Meymac, par commiſſion d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre, où il prend auſſi la qualité de *Miles*, en date du 24 Mai 1289.

GUILLAUME DE LAMBERTI, Damoiſeau, ſervit de témoin à un acte paſſé en 1303, & rendit la veille de l'Aſcenſion, en 1312, deux hommages à *Archambaud*, Comte *de Périgord*, pour ſa maiſon & dîmes de LAMBERTIE, & pour les dîmes qu'il poſſédoit auſſi dans la Paroiſſe de Davanceins. *Nota*. C'eſt ici que l'on voit pour la premiere fois *e* ajouté au mot de LAMBERTI, pour la Maiſon ſeulement, & ceux de ce nom l'ont pris dans la ſuite.

RANULFE DE LAMBERTI, Damoiſeau, conſentit à une vente en faveur de *Jean Vaully*, en la paroiſſe de Laſtour, le 14 des Calendes de Juin 1317.

HELIE DE LAMBERTI, Damoiſeau, conſentit auſſi à une vente en faveur de *Jean Bavelly*, en la paroiſſe de Burgnac, le jour de la Nativité, en l'année 1336.

On trouve dans les Archives de la Maiſon de *Chaſtaignier*, un titre de l'année 1390, où il eſt fait mention de JEAN DE LAMBERTIE, Grand-Sénéchal de Parthenay. Il y a toute apparence qu'il eſt pere de PIERRE, qui ſuit, & fils d'HELIE; & que ce dernier eſt fils de RANULFE, petit-fils de GUILLAUME, & arriere-petit-fils d'ERARD DE LAMBERTI, qualifié *Miles*, Gouverneur & Bailli de Meymac en 1289. Des Mémoires de Famille annoncent, qu'une Demoiſelle de la Maiſon de *Peruſſe-d'Eſcars* eſt entrée dans celle de LAMBERTIE, & que ſa dot fut un démembrement des Terres de la Vauguyon & de la Couſſiere, conſiſtant dans les fiefs du Domphon, de Mouton & des Sauvages qui ſont encore réunis au

Comté de LAMBERTYE, & dont on rend hommage aux Seigneurs *de la Vauguyon* & *de la Couſſiere*. L'époque de cette réunion feroit croire que cette Demoiſelle *de Peruſſe* ſeroit femme de JEAN DE LAMBERTIE, & mere de

I. PIERRE DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur des Châtellenies de Lambertye, de Melet & des fiefs de Vaſſoux; de Barronie, paroiſſe de Saint-Pierre de Frugy; de Domphon, paroiſſe de Maiſſonay; de Mouton, paroiſſe de Samathie; & d'un autre fief, paroiſſe de Preſſignat. Il avoit pour ſœur JEANNE DE LAMBERTYE, mariée, en 1380, à *Amanieu de Madaillan*, III. du nom, Sire de l'Eſpare. Ils firent bâtir le Château de Montataire, où leurs armes ſont encore. D'eux deſcendent les Marquis *de Laſſé*, les Duc & Comte *de Lauraguais* & la Marquiſe *de Coligny*.

PIERRE DE LAMBERTYE épouſa, en 1380, *Catherine de Farges*, fille de *Guillaume-Raimond de Farges*, & d'*Armande*, fille de *Pierre de Gontaut*, Baron de Biron, Chevalier Banneret, vivant en 1338, & de *Marie de Grailly*. Ses ayeules étoient des Maiſons de *Lomagne*, *Hautefort*, *Bruzac*, *Grimoard*, &c. Etant devenue veuve elle rendit hommage, le 10 Mai 1428, pour ſon fils, du fief de Domphon au Seigneur *de la Vauguyon;* & le 1 Décembre de la même année à *Jean de Vendôme*, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanois, du chef de *Catherine de Thouars*, ſa femme, pour les biens qu'elle avoit dans la paroiſſe de Preſſignat, au nom & comme tutrice de ſes enfans; ſçavoir: — JEAN, qui ſuit; — & trois filles, CÉCILE, MARGUERITE & JEANNE.

II. JEAN DE LAMBERTYE, Seigneur, Châtelain de Lambertye, de Melet, de Vaſſoux, de Domphon, de la Brouſſe, des Barreaux, de Barronie, de Mouton, paroiſſe de Samathie, aujourd'hui *Saint-Mathieu*, de Noyre, d'Eſchalat, & de Saint-Paul-la-Roche, du chef de ſa femme, rendit ſept hommages; le premier, le 25 Avril 1441, à *Jehan de Bretagne*, Vicomte de Limoges, pour les biens qu'il poſſédoit dans les paroiſſes de Chalus, Chabrol, Maumont, Corbefy, Abjac, Savignat & dans la Baronnie de Nontron; le ſecond, le 15 Avril 1445, au Seigneur *de la Vauguyon*, pour le fief du Domphon; le troiſieme, à *Jehan de Vendôme*, Vidame de Chartres, Seigneur de Chabanois, le 5 Septembre 1445, pour le fief de Chelitrac, paroiſſe de Preſſignat, dans lequel il eſt énoncé fils & principal héritier de noble homme PIERRE DE LAMBERTIE, Damoiſeau, Seigneur de Lambertie; le quatrieme, le 27 Mars 1473, à *Jehan*, Vicomte *de Rochechouart*, ſans déſignation des lieux; le cinquieme & le ſixieme, le 10 Mai 1483, à *Gauthier de Peruſſe*, Seigneur de la Vauguyon & de la Couſſiere, l'un pour une partie de la Terre de LAMBERTYE, & l'autre pour les fiefs de Mouton & du Domphon; & le ſeptieme hommage, le 22 Mars 1483, à *Jehan*, Baron *de Montbrun*, pour les fiefs de la Brouſſe & des Barreaux. JEAN DE LAMBERTYE reçut une déclaration de rente en 1451, aux droits de *Jeanne Vigier*, Demoiſelle, ſa femme, fille de noble *Hugon Vigier*, Damoiſeau, dans la paroiſſe de Buſſieregalant, & fit un échange, le 6 Juin 1461, avec *Pierre de Maulmont*. Il avoit ſervi de témoin, le 18 Mars 1443, en qualité de parent au contrat de mariage de *Marguerite*, fille de *Raimond de Salignac*, & d'*Alix de Peruſſe*, avec *Jean de Bonafos*, Seigneur de Teſſieux. Il parut le troiſieme dans la montre des hommes d'armes de la Compagnie d'*Alain d'Albret*, Comte de Périgord, en qualité de *Brigantinier à quatre chevaux avec ſon Courtilleur*, tous les deux armés d'un corſet, épée & javeline. Dans la même montre ſont compris *Louis de Caumont*, le Baron *de Biron*, *Antoine de Salignac* ou *Salagnac*, le Sieur *de Hautefort*, *Arnoul de Bourdeil*, *Pierre de Saint-Gelais*, *Jean de Saint-Aſtier*, *Triſtan de Turenne* & autres. Il y a aux Archives du Château de Conezac pluſieurs déclarations de rentes qui lui furent rendues depuis 1445 juſqu'en 1483. Il épouſa, comme nous l'avons dit ci-deſſus, Demoiſelle *Jeanne de Vigier*, fille de noble *Hugon*, Damoiſeau, deſcendue d'*Etienne de Vigier*, qui prenoit le titre de *Chevalier* en 1190, d'une Famille alliée aux Maiſons de *Boiſſe*, d'*Aubuſſon*, de *Ventadour*, *Beynac*, *Comborn*, *Pierre-Buffiere*, *Noailles*, *Périgord*, *Turenne*, *Gontaut*, *Salignac*, *la Rochefoucaud*, *la Trémoille*, *Laval*, &c. De ce mariage vinrent: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. GUY, Seigneur de Vaſſoux, mort ſans

postérité. Il y a au Château de Conezac plus de 60 déclarations de rentes à lui rendues ; — 3. RAIMOND, Prêtre, Bachelier en droit, Seigneur de Saint-Raphael ; — 4. JEAN, homme d'armes dans la Compagnie du Comte *de Périgord*, mort sans postérité ; — 5. & AGNÈS, qui de *N... de Mesnard*, eut pour fils noble *Antoine de Mesnard*, Damoiseau.

III. FRANÇOIS, Seigneur Châtelain DE LAMBERTYE, de Melet, Vassoux, Domphon, Noyre, d'Eschalat, la Soupeze, la Brousse, Barronie, Chelitrac & Saint-Paul-la-Roche, est compris au nombre des hommes d'armes qui se trouverent à la montre & à la revue faite à Leuvolen en basse Bretage, le 15 Juin 1491. Il est aussi compris, en qualité d'homme d'armes, ainsi que GUYON & JACQUES DE LAMBERTIE, dans la montre de la Compagnie du Comte *de Laval*, dont la revue se fit à Dinan en 1492. Il rendit hommage à *Jacques de Vendôme*, Vidame de Chartres, pour un fief qu'il possédoit paroisse de Pressignat, Juridiction de Chabanois ; & un second, au Comte *de Périgord*, en 1515. Il avoit partagé avec ses freres le 8 Septembre 1508, & testa le 11 Août 1528. Il y a aux Archives de Conezac 53 déclarations de rentes rendues à FRANÇOIS DE LAMBERTYE, des années 1492, 1493, 1494 & 1495, & il est dit dans quelques-unes fils aîné & héritier de JEAN, Ecuyer, Seigneur DE LAMBERTYE. Il avoit épousé *Marguerite*, fille d'*Alexandre de Maumont*, Baron de Saint-Vit, & de *Philippie d'Aubusson*, & sœur de *Louis de Maumont*, Baron de Saint-Vit, mari de *Françoise de Noailles*. Voyez MAUMONT. Leurs enfans furent : —— 1. RAIMOND, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, auteur de la quatrieme branche rapportée ci-après ; — 3. autre FRANÇOIS, Prêtre, Bachelier en Droit ; — 4. AGNETTE, mariée, le 6 Février 1516, à *François de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & des Roberts ; — 5. ELIE, femme de *Guillaume de Calvau*, Seigneur de Lozellerie ; — 6. CATHERINE, alliée à *Fortan de Fourien*, dit *Flament*, Ecuyer, Seigneur de Beluziere ; — 7. FRANÇOISE, épouse de *Jean de Jehan*, Ecuyer, Seigneur de Bord ; — 8. LOUISE, femme, le 16 Juillet 1533, de *Louis*, fils de *Foucaud de Coustin*, Seigneur de Manadaux, & d'*Isabeau de Fongera* ; — 9. MARGUERITE, mariée à *Henri de Tallemond*, Seigneur de Vallassiez ; — 10 & 11. MARIE & MÉDAR, non mariés.

IV. RAIMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Chevalier, Seigneur de Lambertye, de Melet, de Vassoux, de Noyre, d'Eschalat & de Saint-Paul-la-Roche, rendit hommage au Comte *de Périgord* en 1540, pour les biens qu'il possédoit à Savignac & à Nontron. Il servit avec distinction dans les Compagnies d'hommes d'armes des Ordonnances du Roi, sous la charge du Prince *de Navarre* & du Seigneur *de la Vauguyon*, & reçut plusieurs blessures ; c'est ce qui se lit sur son tombeau. Il testa le 15 Janvier 1559, & avoit épousé, par contrat passé à Romain, devant *Baylle*, Notaire, le 12 Octobre 1530, *Jeanne Hélie* fille de *Guy Hélie-de-Coulonges*, Seigneur dudit lieu, de Romain, Piegu, Douginiac, Bourdet, &c. & de *Jeanne de Flament*. Cette branche de la Maison d'*Hélie* est cadette de celle d'*Hélie-de-Pompadour*, qui, ainsi que celle de *Flament*, est des plus illustres, des plus anciennes & des mieux alliées du Périgord. De ce mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui suit ; — 2. JEANNE, alliée 1°. à *Jean de Brie*, dont elle eut, entr'autres enfans : — *Catherine de Brie*, mariée à *François de Meiliars*, Chevalier de l'Ordre du Roi ; & 2°. au Seigneur *de la Guionnie* ; — 3. CATHERINE, femme de *François Texier*, Seigneur de Javerliac ; — 4. autre CATHERINE, mariée à *Jean Aymery*, Seigneur du Chatain ; — 5. & FRANÇOISE.

V. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom, Baron de Montbrun, Seigneur de Melet, Vassoux, Plassons, d'Eschalat, de la Soupeze, de la Brousse, de la Valouze & de Saint-Paul-la-Roche, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine des Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes, servit avec la plus grande distinction ; contribua à la reprise de la ville de Périgueux sur les ennemis du Roi ; défendit celle de Limoges, & entretint dans les provinces de Guienne, Périgord & Limousin, l'attachement & la fidélité de ses compatriotes pour le service de L. M. CHARLES IX, HENRI III & HENRI IV. La confiance dont ces Princes l'honorerent est prouvée par plusieurs lettres qu'ils lui écrivirent, conservées aux

Archives du Marquiſat de la Grandville. Dans l'une, CHARLES IX lui accorde le Collier de ſon Ordre en faveur de ſa naiſſance & de ſes ſervices; dans les autres, HENRI III l'invite à l'aider de ſes ſervices & de ceux de ſes Vaſſaux pour reprendre la ville de Périgueux, à le ſervir de tout ſon crédit & autorité pour maintenir ſes ſujets dans la fidélité & l'obéiſſance qu'ils lui doivent, & à employer ſes ſoins pour faire revenir ceux qui ſe ſont *fourvoyés* de leur devoir. Dans une cinquieme lettre, il l'inſtruit des événemens qui ſe ſont paſſés pour le bien de l'Etat, & des moyens qu'il veut prendre pour faire regner la paix dans ſon Royaume & le bonheur de ſes ſujets. Dans une ſixieme, il l'invite à donner du ſecours à la ville de Limoges, ajoutant qu'il a mandé au Sieur *de Chambery*, Gouverneur de cette ville, de le recevoir comme ſi c'étoit lui-même. Dans une ſeptieme, il s'adreſſe à lui, comme à un des plus apparens de ſa Nobleſſe de Guienne, pour recommander, recevoir & faire reconnoître, en ſon nom, le Duc *d'Epernon* en ſon Gouvernement de Limoſin : HENRI IV l'honora auſſi de ſa confiance. Ce Monarque, dans une premiere lettre, après avoir fait les plus grands éloges de ſes ſervices, de ſa fidélité & de ſon attachement, l'inſtruit des événemens qui peuvent le plus concourir au bien de ſes ſujets : dans une ſeconde, il y témoigne ſa ſatisfaction des ſervices que ſes enfans lui ont rendus, l'aſſurance qu'ils auront toujours en lui un véritable ami; & dans une troiſieme, il l'invite à venir, avec le plus grand nombre de ſes amis & de ſes vaſſaux, dans ſon pays de Lyonnois, pour s'oppoſer aux forces que ſes ennemis y font deſcendre. Il fut tué à l'armée avec deux de ſes fils & un de ſes petits-fils. Il avoit épouſé, contrat paſſé au Château de la Douze en Limouſin, par *Caſtaing*, Notaire, le 1 Juillet 1571, Demoiſelle *Jeanne d'Abzac*, fille de *Gabriel d'Abzac*, Seigneur de la Douze, de Veilhac, Chevalier de l'Ordre du Roi, & d'*Antoinette de Bernard*, Dame de Vielleville & de Puyramond, deſcendu d'*Ithier de Bernard*, qui fonda en partie le Monaſtere de Boubon en 1119, & prenoit le titre de *Miles*. Voyez ABZAC, *Tome I* de ce Dictionnaire. De ce mariage vinrent : — 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. LOUIS, ſucceſſivement Capitaine au Régiment de Sarbœuf, Meſtre-de-Camp de 16 Enſeignes, de 100 hommes chacune, & Maréchal-de-Camp; — 3. autre GABRIEL, auteur de la troiſieme branche rapportée ci-après; — 4. JEAN, Chevalier de Malte, dont les preuves furent faites en 1602; — 5. FRANÇOIS, Lieutenant de Roi à la Citadelle de Metz; — 6. GEORGES, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée; — 7. autre FRANÇOIS, Commandant dans la Ville & Citadelle de Furnes; — 8. un troiſieme GABRIEL, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, auſſi tué à l'armée; — 9. CATHERINE, femme de *Leonnet de la Faye*, Seigneur de Saint-Privat & du Boſt; — 10. CHARLOTTE, alliée à *N... Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte; — 11. GABRIELLE, mariée à *Guy Arlot*, Seigneur de Frugy, dont deſcendent MM. *de Chapt-de-Raſtignac*; — 12. ISABEAU, épouſe de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, &c.; — 13. HENRIETTE, non mariée; — 14. FRANÇOISE, femme de *N... Texier*, Seigneur de Javerliac; — 15. & CATHERINE DE LAMBERTYE, mariée à *Roland de la Vergne*, Seigneur d'Eſtivaux.

VI. GABRIEL, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Noyre, d'Eſchalat, de Saint-Paul-la-Roche, Vaſſoux, &c. ſucceſſivement Capitaine de Chevaux-Légers, Meſtre-de-Camp de 12, de 16 & de 20 Enſeignes à Drapeaux-Blancs, de 100 hommes chacune, Chevalier de l'Ordre du Roi, Lieutenant de Sa Majeſté, avec le commandement en chef dans les villes & citadelles de Nancy & de Metz, & Maréchal des Camps & Armées, défit un Corps de Lorrains en 1630; fut envoyé par le Roi, le 10 Juin 1632, pour prendre poſſeſſion des Villes & Citadelles de Jamets, Clermont & Stenay, avec pouvoir d'y commander la garniſon, fut dangereuſement bleſſé à l'attaque des retranchemens de Leucate en 1637, ſous les ordres du Duc *de Hallwin*; eut commiſſion du Roi, le 15 Juin 1642, d'aller commander en chef les troupes deſtinées à la défenſe de Neufchâteau; fut honoré de pluſieurs Lettres des Rois HENRI IV & LOUIS XIII, où ils lui témoignerent la plus grande ſatisfaction de ſes ſervices & de ceux de ſon frere. C'eſt en ſa faveur que la Châtellenie de

LAMBERTYE, celles & Juſtices de *Miallay* & *Penſol*, avec la Baronnie de *Montbrun*, furent érigées en *Comté*, par Lettres du 1 Juin 1644. Il eſt dit, dans ces Lettres d'érection, qu'il a ſervi pendant 50 ans avec la plus grande diſtinction, que ſon pere, deux de ſes freres & un de ſes fils, ont été tués au ſervice des Rois de France, auxquels eux & leurs ayeux ont toujours été fideles; qu'ils ont poſſédé & porté le nom de LAMBERTYE depuis un tems immémorial; qu'ils tiennent rang parmi les plus anciennes & les plus illuſtres Maiſons du Périgord, & qu'ils ſe ſont alliés aux meilleures du Royaume. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Pinguet* & *Reynaud*, Notaires, le 3 Février 1605, *Iſabeau*, fille de *Louis*, Vicomte *de Rochechouart*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Madelene de Bouillé*, fille de *René de Bouillé*, Comte de Créance, & de *Jacqueline d'Eſtouteville*. Cette alliance rendoit le Comte DE LAMBERTYE parent, du IV au Ve degré, aux Rois HENRI III, HENRI IV; aux Rois d'Eſpagne, d'Angleterre, à l'Empereur, aux Ducs *de Lorraine*, *de Savoie*, *de Baviere*, *de Mantoue*, *de Médicis*, &c. *Voyez* ROCHECHOUART. Le Comte DE LAMBERTYE eut de ſon mariage : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après; — 3. GEORGES, Capitaine au Régiment de la Ferté, mort ſans poſtérité; — 4. FRANÇOIS, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, tué à l'armée; — 5. CATHERINE, femme de *Gaſpard de Gentil*, Seigneur de Villebranges; — 6. & JEANNE, mariée à *Charles de la Baſtide*, Baron de Cognac, fils d'*Annet*, Baron de Châteaumorand, & d'*Hélene de Jouſſineau*.

VII. JEAN-FRANÇOIS, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, Penſol, Noyre, d'Eſchalat, Saint-Paul-la-Roche, Echilais, Charente, Mariliac-le-Serf, la Tranchade, Saint-Victurmin, Mariliac-le-Franc, la Robiniere & le Breuil, épouſa 1°. *Jeanne de Noſſay*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé, le 23 Novembre 1633, devant *Joly*, Notaire, *Emerie de Neſmond*, fille de *François*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de Gendarmes, & de *Jeanne de Volvire*; & ſœur de *Marie de Neſmond*, épouſe de *Jean de Rochechouart*, fils de *René*, Vicomte de Mortemart, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Jeanne*, fille de *Gaſpard de Saulx-Tavannes*, Maréchal de France. De ce mariage ſortirent : — 1. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ISABEAU, mariée à *Martial de Verthamont*, Comte de Lavaux, premier Chambellan du Duc *d'Anjou*; — 3. MARIE, alliée à *François de Maumont*, dont deſcendent les Comtes *de Cagnac*, *de Connan* & *de Vignerac*; — 4. & autre MARIE DE LAMBERTYE, épouſe 1°. de *Jacques Viroulaud*, Chevalier, Seigneur de Marilliac, dont deſcendent les Barons *du Chatenier*, *du Lendois*, & MM. *de Haumont* & *de la Rochefoucaud-Magnac*; & 2°. de *Robert Enjoubert*, Chevalier, Seigneur de Martilliac, Major-Général des Dragons.

VIII. JEAN-FRANÇOIS, II. du nom, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, Seigneur de Miallay, &c. épouſa, par contrat du 1 Octobre 1654, *Marie des Dyes*, fille d'*Armand*, Comte *des Dyes*, Seigneur des Bernardieres, & de *Charlotte de Belcier*, fille de *Louis*, Baron de Crozes en Saintonge, & de *Marie de Neſmond*. La Maiſon *des Dyes* eſt alliée à celles de *Comminges*, *Pons*, *Châteauneuf*, *Salagnac*, *Talleyrand*, *la Tour-d'Auvergne*, *Gontaut*, *Caumont*, *Brezagne*, *Bourdeil*, &c. De ce mariage ſortit

IX. MARIE, née Comteſſe DE LAMBERTYE, alliée, le 20 Mars 1691, avec *Hubert*, Marquis *de Choiſeul-Chevigny*, Brigadier des Armées du Roi, Colonel du Régiment de la Reine, Cavalerie, fils de *François de Choiſeul*, & de *Paule de la Riviere*. Cet *Hubert de Choiſeul-Chevigny*, après la mort de ſa femme, ſe remaria avec *Henriette-Louiſe de Beauvau* : c'eſt de lui que deſcend le Duc *de Praſlin*, Chevalier des Ordres, & ancien Miniſtre de la Marine. *Voyez* CHOISEUL.

Le Comté de LAMBERTYE appartient, par droit de ſucceſſion, au Marquis *de Chapt de Laxion*, & la Baronnie de Montbrun, au Comte *de Connan*.

Seconde Branche, en Lorraine, dite de LA GRANDVILLE & DE GERBEVILLER, *diviſée en deux.*

VII. JEAN DE LAMBERTYE, ſecond fils de GABRIEL, & d'*Iſabeau de Rochechouart*, Baron de Saint-Paul & de Cons-la-Grandville, Seigneur de Bioncourt, d'Araix, de la Tour en Voyre, & de toutes les Terres domaniales de la Prévôté de Longwy, fut ſucceſſivement Capitaine de 100 hommes, Lieutenant-Colonel au Régiment de ſon pere, Meſtre-de-Camp de 16 Enſeignes, Lieutenant de Roi, avec le commandement en chef, dans les Villes & Citadelles de Metz & de Nancy, Maréchal des Camps & Armées du Roi, & Gouverneur de Longwy. En reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat, & particulierement au ſiége de Longwy, dont le ſuccès fut dû à ſon intelligence & à ſa valeur; & en conſidération des bleſſures qu'il avoit reçues en différentes batailles, le Roi lui donna toutes les rentes, droits de Juſtice, prez, bois & moulins dépendans de la Prévôté de Longwy. Il fut honoré de pluſieurs Lettres de Louis XIV, & de LOUIS DE BOURBON, Prince de Condé, qui prouvent la diſtinction avec laquelle il ſervoit. Il fut fait priſonnier & dangereuſement bleſſé à la bataille de Boulinguem. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Dujean* & *Boſtel*, Notaires, le 1 Janvier 1641, *Marguerite de Cuſtine*, Abbeſſe de l'illuſtre Chapitre des Dames Chanoineſſes de Bouxieres, fille de *Jean de Cuſtine*, Baron de Cons-la-Grandville, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & de *Dorothée de Ligniville*. Voyez CUSTINE & LIGNIVILLE, deux grandes Maiſons de Lorraine. On voit dans l'Egliſe des Bénédictines de Cons-la-Grandville, le Mauſolée de JEAN DE LAMBERTYE & de ſon épouſe, élévé le 13 Février 1689, où ſont, avec les armes de LAMBERTYE, celles de *Rochechouart*, *Abzac*, *Hélie-Pompadour*, *Vielleville*, *Tournon*, *Bouillé*, *Eſtouteville*, *Ligniville*, *Guermanche*, *Epinal*, *Liocourt*, *Comty*, *des Armoiſes*, *de Cazaty* & *Dannemarck*. Leurs enfans furent: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. HENRI-JOSEPH, Chevalier de Malte; — 3. & MARIE-THÉRESE, femme de *Louis-René*, Comte *de Fiquemont*, fils de *Léonard*, & d'*Anne de Raigecourt*, dont une fille, Chanoineſſe à Remiremont en 1690, qui a été mariée au Marquis *des Salles*. Voyez ce mot.

VIII. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, Baron de Cons-la-Granville & de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Araix, de Drouville, Rechicourt, grand & petit Failly, fut ſucceſſivement Capitaine des Chevaux-Légers, Conſeiller d'Etat de S. A. R. le Duc LÉOPOLD; Maréchal de Lorraine & Barrois, Grand-Bailli & Gouverneur de Nancy. Suivant un certificat du Maréchal *de Schomberg*, il reçut pluſieurs bleſſures au ſervice de Sa Majeſté, dont il obtint la permiſſion d'aller à Montpellier pour ſe faire traiter. Il épouſa 1°. par contrat paſſé, le 3 Avril 1672, devant *Adam* & *Antoine*, Notaires à Noulroy, Bailliage de Saint-Mihiel, *Chriſtiane*, fille de *François*, Marquis *de Lenoncourt*, Comte du Saint Empire, Marquis de Blainville, & d'*Antoinette*, fille de *François de Savigny*, Grand-Bailli de Clermont, Maréchal-de-Camp & Général des Armées de Lorraine; & de *Madelene de Brauback*, ſœur de la triſayeule du Duc *de Choiſeul*. Voyez LENONCOURT. Il épouſa 2°. *Charlotte-Erardine d'Anglure*, fille d'*Arnaud Saladin d'Anglure*, & de *Chriſtine du Châtelet*, dont la ſœur ſe maria au Duc *de Durfort-de-Randan*. Voyez DURFORT. Cette *Charlotte-Erardine d'Anglure* ſe maria, en ſecondes noces, au Maréchal *de Beauvau*. *Chriſtiane de Lenoncourt* donne à la Maiſon de LAMBERTYE, plus de dix alliances avec les Maiſons de FRANCE & de BOURBON, & cinq avec celle de LORRAINE. GEORGES, Comte DE LAMBERTYE, eut du premier lit: — 1. NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Capitaine des Gardes de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, mort ſans poſtérité; — 3. JEANNE-MARGUERITE, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Bouxieres, mariée, le 1 Février 1698, à *Philippe-François*, fils de *Jean Evrard*, Vicomte de la Fontaine-d'Harnoncourt, & de *Marguerite de Mailler*; — 4. ANTOINETTE-LOUISE, alliée, le 9 Août 1700, à *Joſeph*, Comte *de Torniel*, Marquis de Ger-

beviller, Comte de Brionne, Baron de Bauffremont, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R., fils de *Henri*, Comte *de Torniel* & de Solarol, Marquis de Gerbeviller, Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite de Tiercelin*; — 5. FRANÇOISE-CRISTOPHORINE, mariée, le 24 Juin 1699, à *Georges*, fils de *Georges de Mozel*, Comte de Grunne, & de *Claude de Fleurance de Copin*, dont des filles Chanoineſſes à Remiremont: l'une eſt mariée au Comte *de Warté*; & quatre fils, dont un eſt Général, & les autres Colonels au ſervice de l'Empereur; — 6, 7, 8, 9 & 10. & cinq autres filles, Religieuſes à Nancy & à Verdun.

IX. NICOLAS-FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Marquis de Cons-la-Grandville, Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur d'Araix, de Drouville, Richecourt, d'Inville, Aujard, Envillez, du grand & petit Failly, &c. a été ſucceſſivement Capitaine de Cavalerie au Régiment de Beringhen, premier Ecuyer, Chambellan & premier Gentilhomme de la Chambre de S. A. R. le Duc LÉOPOLD DE LORRAINE; ſon Envoyé extraordinaire en France, en Angleterre, à Cologne, Tréves, Mayence & Manheim; Grand-Bailli de Luneville; Colonel des deux Compagnies des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, leſquelles furent réunies en ſa faveur; & Lieutenant-Général des Armées au ſervice de France. C'eſt en conſidération de ſon illuſtre naiſſance, de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres, que la Baronnie de *Cons-la-Grandville* avoit été érigée en *Marquiſat*; & c'eſt par les mêmes égards que le Duc LÉOPOLD lui donna les Terres domaniales, prez, bois, rentes & moulins d'Inville, Aujard, Bourlemont, &c. Il épouſa, par contrat paſſé devant *Richard*, Notaire à Nancy, le 23 Novembre 1705, & ſigné des Princes & Princeſſes de Lorraine, *Eliſabeth de Ligniville*, née Comteſſe *de Tumejus*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, Chevalier, Seigneur de Lironcourt, Gironcourt, Beſſoncourt, les Thays-ſous-Montfort, &c. Chambellan de S. A. R., Maréchal de Lorraine & Barrois, & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*, (fille de *Joſeph*, Commandant de 500 hommes d'Infanterie, & d'*Angélique de Condé*); & ſœur d'une autre *Eliſabeth de Ligniville*, femme de *Marc de Beauvau-Craon*, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R., Grand-d'Eſpagne de la premiere Claſſe, & Chevalier de la Toiſon d'or. *Voyez* LIGNIVILLE. De ce mariage ſont iſſus: — 1. ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-LOUIS, Chambellan de S. A. R. le Duc DE LORRAINE, & Capitaine au Régiment du Général *de Ligniville*, ſon oncle: il a été tué en Corſe; — 3. JOSEPH, Chevalier de Malte; — 4. CHARLES-PHILIPPE, auſſi Chevalier de Malte, premier Gentilhomme de la Chambre de feu S. M. le Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar; Abbé Commendataire de Bouzonville & Prieur de Romont; — 5. CAMILLE, rapporté après ſon frere aîné; — 6. CHARLES-ALEXANDRE, tenu ſur les fonts de Batême par le Prince CHARLES DE LORRAINE, frere du feu Empereur, & par la Princeſſe *de Lorraine-Lixin*, ſa couſine-germaine, le 24 Mai 1725; Capitaine au Régiment de Harcourt, Dragons, ſucceſſivement Chambellan du Roi de Pologne, & Envoyé extraordinaire du Roi de France auprès de celui d'Angleterre. Il a épouſé, par contrat paſſé le 13 Février 1747, devant *Fauveau*, Notaire à Troyes, *Angadreme du Puget*, Dame d'honneur de S. A. S. la Princeſſe *de Conty*, dont — MARIE-STANISLAS DE LAMBERTYE, Religieuſe aux Filles de Sainte-Marie à Paris; — 7. CATHERINE-ANTOINETTE, Chanoineſſe du Chapitre de Mons, mariée à *Jean-Batiſte-François de Lenoncourt*, Comte du Saint-Empire, Marquis de Blainville, Grand-Maître de la Garderobe de S. A. R. le Duc LÉOPOLD, & Guidon de Gendarmerie, fils de *Charles-Henri-Gaſpard*, Marquis *de Lenoncourt*, Chambellan de S. A. R., & de *Charlotte de Nettancourt*, dont ſont iſſus le Marquis *de Lenoncourt*, & la Marquiſe *de Langheac*; — 8. THÉRESE, Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre de Remiremont, enſuite mariée à *Chriſtophe-Charles du Boſt*, Marquis du Pontdoye, Comte de Sel, Préſident aux Etats de la Nobleſſe du pays de Luxembourg, dont pluſieurs enfans; — 9. BÉATRIX, Chanoineſſe-Comteſſe de Remiremont, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec le Marquis *des Armoiſes*; — 10. & ANGÉLIQUE, auſſi Chanoineſſe-

Comteſſe de Remiremont, mariée 1°. à *François Hourier*, Comte de Viarme; ſans enfans; & 2°. à *Pierre-François de Lopes de la Villanouva*, Marquis de la Farre, dont elle a un fils & une fille.

X. Antoine-François, Marquis de Lambertye & de Cons-la-Grandville; Baron de Bioncourt, Chevalier, Seigneur de Villers, de Coſne, Flaveuville, Rhuty, Chenievres, &c. tenu ſur les fonts de Batême, le 22 Octobre 1718, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur, & par la Princeſſe aînée de Lorraine; Lieutenant-Colonel au Régiment des Gardes, Chambellan du Duc François, & enſuite du feu Roi de Pologne, a été marié trois fois, 1°. avec *Marie-Anne de Cuſtine*, morte ſans poſtérité, fille de *Charles-Ferdinand*, Comte de Wiltz, & de *Marie-Xaviere d'Arnoud*, Baronne de Meſſenbourg; 2°. le 1 Juillet 1736, *N...*, dont il n'a point eu auſſi d'enfans; mais de la troiſieme, un fils né en 1772.

X. Camille, Comte de Lambertye, tenu ſur les Fonts par le Prince Camille de Lorraire, & la Maréchale *de Ligniville*, ſon ayeule, cinquieme fils de Nicolas-François, & d'*Eliſabeth de Ligniville*, ſubſtitué aux nom & armes de *Torniel*, Marquis de Gerbeviller, Comte de Raumont, Chevalier, Seigneur de Vilrus, d'Audun, &c. a été ſucceſſivement Capitaine au Régiment d'Anjou, Cavalerie, Chambellan de l'Empereur, Grand-Maître du Vautray du Prince Charles de Lorraine, frere de l'Empereur dernier mort, Grand-Louvetier, en ſurvivance, de S. M. feu le Roi de Pologne, & Chevalier de Malte, eſt mort en 1771. Il avoit quitté la Croix pour épouſer, par contrat paſſé devant *Maujeon*, Notaire à Nancy, le 21 Juillet 1736, *Barbe Huraut-de-Moranville*, fille de *François-Joſeph Huraut-de-Moranville*, Conſeiller d'Etat, Seigneur d'Audun, de Vilrus, &c. dont: — 1. Camille-Nicolas-François, qui ſuit; — 2. Louise-Antoinette-Gabrielle, mariée à Emmanuel-François, Marquis de Lambertye, mentionné au degré IX. de la derniere branche; — 3. & Louise-Françoise-Antoinette, non mariée.

XI. Camille-Nicolas-François, Comte de Lambertye, ſucceſſivement Capitaine au Régiment Meſtre-de-Camp, Cavalerie, Cornette des Chevaux-Légers de Provence, & Lieutenant-Colonel de Cavalerie, eſt, depuis la mort de ſon pere, en poſſeſſion du Marquiſat de Gerbeviller & du Comté de Raumont.

Troiſieme Branche, dont la Marquiſe de Taillefer eſt l'héritiere en partie.

VI. Gabriel de Lambertye, troiſieme fils de François, II. du nom, Baron de Montbrun, & de *Jeanne d'Abzac*, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie, de la Valouſſe & de la Salmonie, Capitaine de 100 hommes au Régiment de Lambertye, épouſa, par contrat paſſé à Rochechouart, devant *Renaud*, Notaire, le 6 Juin 1615, *Charlotte de Vigier*, dont il eut: — Jean, qui ſuit; — & Jeanne, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Sanzillion* & de Douliac, grand-mere de *N... de Sanzillion*, épouſe du Marquis *de Taillefer*, Seigneur de Rouſſille, &c.

VII. Jean de Lambertye, Chevalier, Seigneur de Chambouraud, de la Borie & de la Valouſſe, épouſa, par contrat paſſé à Saint-Brice le 22 Mai 1647, devant *Dupuy*, Notaire, *Françoiſe de Carbonnieres*, (d'une Maiſon des plus diſtinguées de l'Auvergne & du Limoſin, qui étoit alliée aux Vicomtes *de Comborn*, *de Turenne* & *de Rochechouart*, dès l'an 1070. *Voyez* Carbonnieres, *Tome III* de ce Dictionnaire), fille d'*Annet de Carbonnieres*, Chevalier, Seigneur de Saint-Brice, la Vigne, Chambery, &c., & de *Françoiſe des Montiers*, fille de *Jean*, Vicomte de Merinville, & de *Françoiſe de Chategnier*. Jean de Lambertye eut de ſon mariage quatre fils: l'aîné, Lieutenant-Colonel au Régiment Dauphin, Dragons; deux autres, Capitaines au même Régiment; & le quatrieme, Capitaine au Régiment de Saint-Fremont, Dragons, tous tués au ſervice du Roi. Leur ſucceſſion a paſſé à la Marquiſe *de Taillefer*, leur couſine iſſue-de-germaine, & à MM. *de Sanzillion-de-Douliac*.

Quatrieme

Quatrieme Branche, dite de MENET *&* de SAINT-SORNIN.

IV. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, Chevalier, Seigneur de Menet, Pery & du Couraud, ſecond fils de FRANÇOIS, Seigneur Châtelain de LAMBERTYE, de Noyre, d'Eſchalat, de Barronie, de la Brouſſe, de Melet, Vaſſoux, Domphon, &c., & de *Marguerite de Maumont*, ſeconde Baronne du Limoſin, eſt compris au nombre des hommes d'armes dans les montres des Provinces de Périgord & d'Angoumois. Il partagea, le pénultieme d'Août 1538, contrat paſſé par *Bayſle*, Notaire, avec noble RAIMOND DE LAMBERTYE, Baron de Montbrun, ſon frere aîné, les biens de feu GUYON DE LAMBERTYE, Ecuyer, Seigneur de Vaſſoux, Paroiſſe de Saint-Pierre de Frugy, leur oncle, & épouſa, par contrat paſſé devant *de Chierres* & *Thibaud*, Notaires à Montbrun, le 17 Décembre 1530, *Jeanne*, fille de *Jean de la Faye*, Seigneur de Menet, & de *Jeanne Giraud*. La Maiſon de *la Faye* poſſédoit la Terre de Menet depuis 1308, que *Marguerite*, fille de *Boſt de Ceris*, II. du nom, Chevalier, la porta en mariage à *Arnaud de la Faye*, Chevalier. FRANÇOIS DE LAMBERTYE fit ſon teſtament le 8 Juillet 1568, par lequel il paroît qu'il eut de ſa femme : — 1. RAIMOND, qui ſuit ; — 2. JEAN, Seigneur de Boyraux & de la Rouſſerie, lequel eut quatre enfans bâtards, ſçavoir : de *Marguerite des Bordes*, — NADAUD, LÉONARD & PIERRE DE LAMBERTYE ; & de *Marguerite Gauthier*, — un quatrieme nommé LÉONARD-FRANÇOIS. Ces enfans furent annoblis par Lettres de légitimation du Roi HENRI IV, le 20 Mai 1609, homologuées au Parlement & à la Chambre des Comptes, au mois d'Octobre ſuivant : il eſt dit, dans ces Lettres, qu'ils ont ſervi, ainſi que leur pere, avec grande diſtinction, ſous la conduite des Sieurs *de la Vauguyon*, *de Bourdeil* & *d'Eſears* ; — 3. autre JEAN, Capitaine au Régiment de LAMBERTYE, auteur de la huitieme branche rapportée ci-après ; — 4. CATHERINE, épouſe de *Pierre de Saint-Laurent*, Seigneur de Feuilade ; — 5. LOUISE, alliée avec *Mathieu de Vaſſogne*, Seigneur de la Forêt-Dorte, dont ſont iſſues les Marquiſes *de Sainte-Hermine* ; — 6. MARIE, femme de *Jean de Maumont*, Seigneur de Maumont ; — 7 & 8. autre MARIE, & JEANNE, qui épouſa *François du Rouſſeau* ; — 9. & CHRISTINE, mariée à *François de Barbyeres*, Seigneur de la Trie, fils d'*Aimeric*, & de *N.. de Maumont*.

V. RAIMOND DE LAMBERTYE, Seigneur de Menet, de Pery, de Chapt & du Couraud, ſervit avec la plus grande diſtinction, & reçut pluſieurs bleſſures, ce qui ſe lit ſur le Mauſolée qu'on lui a élevé dans l'Egliſe de la ville de Mont-Bron en Angoumois. Il épouſa 1°. en 1574, *Louiſe de la Marthonie*, fille de *Geofroy*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Mareuil* ; & 2°. par contrat paſſé à la Terne en Angoumois, le 8 Novembre 1594, devant *Gachet*, Notaire, *Madelene*, fille d'*Alain de Ceris*, Seigneur de la Mothe, Saint-Claud, Châteaurenaud & Montaumard, & de *Jeanne de Bouchaud*. Cette *Madelene de Ceris* deſcendoit de *Boſt de Ceris*, I. du nom, qui prenoit le titre de *Miles* en 1257, qu'il rendit hommage de la Terre & Seigneurie de Menet. *Martial de Roſigniac* épouſa la ſœur de *Madelene de Ceris*, & la Comteſſe *d'Eſtiſſac-de-la-Rochefoucaud* ſigna ſon contrat de mariage, comme parente, ainſi que MM. *de Villars*, *du Lau*, *de la Porte*, *Vaſſogne* & *Montalembert*. RAIMOND DE LAMBERTYE eut du premier lit : — ANNE, mariée à *Jean de Crozent*, Seigneur de Riviere ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Gabriel de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre ; & du ſecond : — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. & JEANNE, non mariée.

VI. FRANÇOIS DE LAMBERTYE, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Menet, Pery, Chapt, du Couraud, du Bois & de Germanas, Capitaine de 100 hommes au Régiment de LAMBERTYE, épouſa 1°. par contrat paſſé à Angoulême devant *Valere* & *Juliard*, Notaires, le 20 Mai 1616, *Catherine*, fille de *Guillaume du Vignaud*, Chevalier, Seigneur de Niſtrac & de Vaucartes, & de Dame *Marguerite de Rippe* ; & 2°. par contrat paſſé devant *du Rouſſeau*, Notaire, le 19 Janvier 1634, *Marquiſe*, fille de *Gabriel de Roſſignac*, Seigneur de Sanna, du Cros & de Baledan, Lieutenant des Chevaux-Légers (d'une Maiſon alliée à

celles de *Noailles*, *Maumont*, *Hélie-de-Pompadour*, *Saint-Exupery*, &c.) & de *Renée l'Eveſque*. Les Maiſons de *Roffignac* & de l'*Eveſque* ſont très-anciennes, & tiennent un rang diſtingué dans le Périgord & l'Angoumois. Il y a eu un Grand-Maître de Malte de la derniere. François de Lambertye, II. du nom, par ſon teſtament du 7 Juillet 1648, ſigné *Rigaud*, Notaire, reconnoît avoir eu de *Catherine du Vignaud*, ſa premiere femme : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Joseph, Seigneur du Bois, Capitaine de Fuſiliers au Régiment de Teſſé, tué au ſiége de Chivas, ſans avoir eu d'enfans de *Marie-Catherine du Lau*, ſon épouſe, fille de *François du Lau*, Seigneur du Breuil, Gouverneur de Marthon, & d'*Eſther du Haumont* ; — 3. Marie, femme de *François de Brie*, Seigneur de Beaufrand, fils de *Jean de Brie*, Seigneur de Gouvencies, & de *Madelene Arlot de Frugy* ; — 4. autre Marie, reſtée fille. De la ſeconde femme vinrent : — 5. Gabriel de Lambertye, Seigneur de Grignol, Capitaine de 100 hommes d'armes au Régiment de Lambertye, marié, le 27 Septembre 1665, à *Jeanne*, fille d'*Abraham Leriget*, Ecuyer, Seigneur des Loges, & d'*Eſther de Boiſſeuil*. Il eſt auteur de la ſeptieme branche de Lambertye, dite *des Seigneurs de la Brouſſe, de Grignol & de Montecaille*, qui ſubſiſte aujourd'hui en deux garçons & deux filles âgées, non mariées ; — 6. Marie, femme de *N... de Beaufran*, Seigneur de Soumagnac ; — 7 & 8. Jacquette & Anne.

Dans la repréſentation des titres de François de Lambertye, pardevant les Juges de la Nobleſſe, il produiſit trois hommages rendus par François de Lambertye aux Seigneurs *de la Vauguyon*, en 1483, 1510 & 1511, & un contrat de partage entre le même François, chef des noms & armes de Lambertye, & Guyon, ſon frere, le 1 Mars 1482.

VII. Jean de Lambertye, Seigneur de Menet, de Pery, du Bois, du Couraud & de Germanas, Colonel d'un Régiment de ſon nom, épouſa, par contrat paſſé au Château de Lambertye devant *Albert*, Notaire, le 12 Février 1654, *Marguerite*, fille de *Pierre de la Faye*, Seigneur de la Martinie, de Saint-Privat & de Segonſac, & d'Isabeau, fille de François de Lambertye, Baron de Montbrun, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de Chevaux-Légers & de 100 hommes d'armes (mentionné au degré V de la premiere branche), & de *Jeanne d'Abzac*. — *Jeanne de la Faye* & *Marguerite de la Faye*, deſcendoient d'*Arnaud de la Faye*, Chevalier, qui épouſa *Marguerite de Ceris*, en 1308. Du mariage de Jean de Lambertye, vinrent : — 1. Jean-François, qui ſuit ; — 2. Jean, Aide-Major & Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiége de Valence ; — 3. & Joseph, Capitaine au Régiment de Teſſé, tué à celui de Chivas.

VIII. Jean-François de Lambertye, Seigneur de Menet, Pery, de Rouſſinne, du Bois, du Couraud & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Navarre, épouſa, par contrat paſſé à Varagne, le 1 Mars 1683, devant *Montazeau*, Notaire, *Marie*, fille de *Jacques de la Croix*, Seigneur de la Feneſtre & des Ombrais, & d'*Angélique*, fille de *Guillaume de Maſacrez*, Seigneur de la Bregement, & de *Catherine Guy*. Leurs enfans furent : — 1. N... de Lambertye, Officier au Régiment de Teſſé, tué à l'armée ; — 2. Jean-François, qui ſuit ; — 3. Léon, rapporté ci-après ; — 4. Louis, Cornette au Régiment du Colonel-Général, tué à l'armée ; — 5. Marie, femme de *Georges de la Croix*, Seigneur de la Chaize ; — 6. & Marguerite, non mariée.

IX. Jean-François de Lambertye, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Rouſſinne, Pery & de la Feneſtre, Capitaine au Régiment de Teſſé, épouſa, par contrat paſſé le 4 Mars 1717, devant *Becharde* & *la Lande*, Notaires, *Eliſabeth de Vidal*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Piouga, & de *Suſanne Roux-de-la-Forêt-de-Luçon*, dont : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Léon, Capitaine au Régiment de Lyonnois, & Chevalier de Saint-Louis ; — & deux filles, non mariées.

X. Pierre, Comte de Lambertye, Seigneur de Menet, de Pery & de la Feneſtre, a épouſé, par contrat paſſé le 22 Juin 1767, devant *Royer*, Notaire, *Marguerite-Françoiſe de Fayolle*, fille d'*Alain-Thibaud*, Marquis *de Fayolle*, Sei-

gneur du Mas-Poitevin, de Tocanne, de Bellet, & de *Françoiſe du Parry*. De ce mariage ſont iſſus trois fils & une fille.

IX. Léon de Lambertye, Lieutenant au Régiment du Colonel-Général, Cavalerie, troiſieme fils de Jean-François, Seigneur de Menet, &c. & de *Marie de la Croix*, épouſa, le 7 Janvier 1733, *Marie Radegonde*, fille de *Jean-Pierre de Naullin*, Seigneur de Fondfaix, & de *Catherine Regnier*, dont: — 1. Jean-Pierre, Seigneur de Saint-Sornin, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint Louis, chef de la ſixieme branche; — 2. Jean-François, Gendarme de la Garde du Roi, qui a eu de *Philippine*, ſon épouſe, fille de *Jean Thybaud-de-Plas*, & de *Marguerite de la Croix*, trois garçons & deux filles; l'une étoit auprès de feu S. A. S. Madame *de Vermandois*, Abbeſſe de Beaumont-lès-Tours, tante du Prince de *Condé*; & l'autre a été reçue à Saint-Cyr en 1770; — 3. & Joseph, qui ſuit.

X. Joseph de Lambertye, Capitaine au Régiment de Poitou, puis Lieutenant-Colonel du Régiment du Port-au-Prince, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 1 Septembre 1772 (contrat paſſé devant *Baron*, Notaire, & ſigné par le Roi & la Famille Royale), *Anne-Françoiſe de Redon*, fille de *François de Redon*, Commandant aux Ances, Iſle Saint-Domingue, & d'*Anne de Caſtel*.

Huitieme Branche, dite de Marval & de Montluçon, qui ſubſiſte.

V. Jean de Lambertye, ſecond fils de François, Seigneur de Menet, de Pery, du Couraud & de Chapt, & de *Jeanne de la Faye*, Seigneur de Prun, de Lartimache, Lepinacie, Milaguet & des Salles, Capitaine au Régiment de Lambertye, épouſa, par contrat paſſé le 22 Novembre 1577, au Château de Laſtours, devant *Martial Limoſin*, Notaire, *Catherine de Monfrebœuf*, fille de *François*, Seigneur de Marval, de Prun, des Roberts, & de *Catherine des Pouces*. La Maiſon de *Monfrebœuf* eſt connue, dit *le Mémoire* d'après lequel nous écrivons, dès le huitieme ſiécle, & elle ſubſiſte. Ceux de ce nom ont fondé en partie le Monaſtere de Boubon en 1119. Ils étoient Seigneurs de Nontron en 1219, & de Marval en 1308. Jean de Lambertye eut de ſon mariage: — 1. Jean, qui ſuit; — 2 & 3. Léonard & autre Jean, morts ſans poſtérité; — 4. Gabriel, chef de la derniere branche établie en Poitou, rapportée ci-après; — 5. autre Léonard, mort Eccléſiaſtique; — 6. Jeanne, mariée, 1°. en 1608, à *Guy Roux*, fils de *Léonard*, Seigneur de la Forêt-de-Luçon, de la Salle, de Maumont, & de *Marguerite d'Abzac*; & 2°. à *Gabriel de Saint-Mathieu*, Seigneur de Campagnac; — 7. autre Jeanne, mariée, en 1629, à *Antoine du Barry*, fils de *Louis*, Seigneur de Flageac, de Puicheny, & de *Léonarde de la Rodrie*; — 8. & Henriette, femme de *Bertrand de Maumont*, Seigneur de la Trie.

VI. Jean de Lambertye, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, des Roberts & de Perignac, épouſa, contrat paſſé par *Andoury*, Notaire, le 17 Janvier 1624, *Jeanne de Couſtin*, fille de *Jean*, Seigneur du Manadaux & du Maſgondin, & de *Françoiſe de Juſſac-d'Ambleville*. De ce mariage vinrent: — 1. Léonard, qui ſuit; — 2. Anne, femme de *François de Saulnier*, Seigneur de Plaiſſac; — 3. & Renée, mariée, le 15 Janvier 16... à *Jean d'Abzac*, fils de *Pierre*, Seigneur de Villars, Saint-Pardoux, la Riviere & de Meziere, & d'*Anne de Pery-Saint-Auvent*, dont ſont iſſus les Marquis d'*Allogny*, *de Chateignier*, *de la Roche-Aymon*, *de Leſtrade-de-Boullien*, & *de Segonſac*. Voyez Abzac.

VII. Léonard de Lambertye, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, la Chapelle-Saint-Robert, Soufragnia, Milaguet & Perignac, épouſa, par contrat paſſé devant *Tondainne*, Notaire, le 22 Juillet 1648, *Marie de Fonlebon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Chapelle-Saint-Robert, du Fraiſſe & du Chatelard. La famille de *Fonlebon* eſt ancienne & illuſtre, & alliée, dès le XIIe ſiécle, à la Maiſon de *Rochechouart*, avec laquelle elle paſſa un acte de partage, qui ſe trouve aux Archives de la Vicomté de *Rochechouart*. Elle eſt auſſi alliée aux Maiſons de *Renaud*, *Saint-Gelais* & de *la Boiſſiere*. De ce mariage vinrent: — 1. Jean, d'abord Page du

Roi, puis Capitaine au Régiment de Lenoncourt, marié, ſans poſtérité, à *Roſe de Boiſſon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Juſſac, de Clain, du Roulet & de Rocheraud, & de *Catherine de la Rochefoucaud*, belle-ſœur du Marquis *de Galard-de-Béarn*; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. LÉONARD, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment de Condé, tué au ſiége de Valence; — 4. & ANNE, mariée, en 1693, à *Pierre de Rocard*, fils de *François*, Seigneur de Saint-Maurice de Lyon, Saint-Laurent & de Ceris, & de *Henriette de Renaud*, dont les filles & petites-filles ſe ſont alliées aux Seigneurs *de la Ramiere*, *de la Sourdiere*, *de Chauvron* & *de la Raille*.

VIII. JACQUES, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de Marval, Prun, Lepinacie, du Fraiſſe, de Chey, du Chatelard, la Chapelle-Saint-Robert, Soufragnia, Fompatour, &c. Major & Capitaine du Régiment de Tulles, épouſa, par contrat paſſé à Bordeaux devant *Lhomme* & *Periſſon*, Notaires, le 21 Septembre 1702, *Marie-Françoiſe de la Rochefoucaud*, fille de *Caſimir*, Seigneur de Fompatour, de Chey, des Fontaines, & de *Françoiſe de Maziere*, fille de *Daniel*, Seigneur de Voutron, & d'*Eliſabeth de Sainte-Hermine*. Voyez ROCHEFOUCAUD, pour la Généalogie de cette Maiſon & ſes alliances. Leurs enfans ſont: — 1. PIERRE, Marquis DE LAMBERTYE, non marié; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. EMMANUEL, Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis. Il n'a point d'enfans de ſon épouſe, *Marie de Châteauneuf*, fille d'*Emmanuel*, Seigneur du Peyrat, & d'*Aimée de David-de-Laſtours*; — 4 & 5. deux garçons, morts aux Iſles; — 6. & une fille, morte ſans alliance.

IX. JEAN, Comte DE LAMBERTYE, IV. du nom de ſa branche, Seigneur de Marval, du Cluzeau, de Quinzainne & des Fontaines, Capitaine au Régiment de Poitou & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1°. en 1740, *Françoiſe de Leſtrade*, fille de *Jacques*, Baron d'Arcelot, Seigneur de la Couſſe, des Bordes, Preſilly, &c. & d'*Eliſabeth de Pouſy*, dont il n'a point eu d'enfans; & 2°. par contrat paſſé à Montluçon en Bourbonnois, le 25 Juin 1747, devant *Raby*, Notaire, *Eliſabeth-Aimée*, fille de *Gilbert Alamargot-de-Fonbouillant*, Seigneur du Cluzeau, Quinzainne & Châteauvieux, & de *Madelene de Tiſſandier*. De ce mariage ſont nés: — 1. PIERRE-MICHEL, ci-devant Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, & actuellement (1774), Capitaine au Régiment de Cuſtine, Dragons; — 2. GILBERT-EMMANUEL, Officier au Régiment de Bourbon, Cavalerie; — 3. & CLAIRE-MADELENE, mariée, le 20 Septembre 1770, à *Nicolas-Pierre-Eliſabeth Geofroy*, Comte de Villemain, Seigneur du Meſnil, d'Ordoux, de la Heuſe, de Meuniere & de la Châtellenie de Quinzainne, du chef de ſa femme.

Derniere Branche établie en Poitou.

VI. GABRIEL DE LAMBERTYE, Seigneur du Bouchet, Lartimache & de Puydemeaux, (quatrieme fils de JEAN, Seigneur de Prun, de Marval, Lepinacie & des Roberts, & de *Catherine de Monfrebœuf*), ſucceſſivement Capitaine de 100 lances, puis de 100 hommes d'armes, aux Régimens de Beuil, de Bourdeil, de Lambertye & de Pons, fut tué dans ce dernier Régiment pour le ſervice du Roi, le 30 Juillet 1636. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 19 Juillet 1630, à Chagniers, devant *Marciliaud*, Notaire, *Claude du Lau*, fille de *Henri*, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur du Chambon, de Seltette & de Chagniers, & de *Henriette de Pons*, fille de *Jacques de Pons*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*; celle-ci fille d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*. Cette *Claude du Lau* épouſa en ſecondes noces, par contrat du 1 Juin 1643, *Deſſe d'Aubuſſon*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priez, & de *Gabrielle de Trompondon*. Elle en eut la Vicomteſſe *de Campagnac* & autres enfans. De ſon premier lit vint:

VII. JEAN, Marquis DE LAMBERTYE, Seigneur de Saint-Martin-Lars, du Bouchet, Puydemeaux, Lartimache, la Fougerais, le Pleſſis-Bars, Rongis, Sauray, &c. Baron de Corigné. Il fut Colonel d'un Régiment de ſon nom, Infanterie, & épouſa, par contrat paſſé le 8 Octobre 1660, devant *Grilhiere* &

Bellaud, Notaires, *Marie du Raynier*, Dame d'atours de S. A. R. MADAME, & Dame d'honneur de S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême; fille de *Charles du Raynier*, Marquis des Defans, & de *Marie-Françoiſe de Mechinet*, Dame d'honneur de S. A. R. MADAME. Elle fut envoyée, par LOUIS XIV, pour rétablir l'union & l'intelligence entre le Grand-Duc de Toſcane & la Princeſſe, ſon épouſe, couſine-germaine de ce Monarque. Cette *Marie du Raynier* a huit ayeules de la Maiſon de FRANCE, dix de celle de *Dreux*, & deux de celle d'*Albret*. Voyez RAYNIER (DU). Elle épouſa, en ſecondes noces, *Jean de Vivonne-de-la-Chateigneraye*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Biſſy, ſans poſtérité, fils de *Tobie*, II. du nom, & de *Madelene de Jouſſeran*. Du premier lit vinrent : — JOSEPH-EMMANUEL, Marquis DE LAMBERTYE, Baron de Corigné, premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, marié, le 30 Janvier 1700, à *Françoiſe du Barry*, dont il n'eut point d'enfans, fille d'*Antoine*, Chevalier, Seigneur de Puicheny, de la Grange, &c. & de *Marie-Anne de Neſmond*; — 2. CÔME, qui ſuit; — 3. MARIE-ANNE, femme de *François de Vivonne-de-la-Chateigneraye*, dont une fille, — *Marie-Anne de Vivonne*, épouſe de *Charles-Armand de Bermondet*, Marquis de Cromieres. D'eux ſont iſſus le Marquis *de Cromieres*, Lieutenant des Gardes de M. le Comte *de Provence*; le Comte *de Bermondet*, Lieutenant-Colonel de Dragons, & pluſieurs autres enfans; — 4. & N... DE LAMBERTYE, mariée à *N... du Repaire*, Marquis de Landeye, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, ſans enfans.

VIII. CÔME, Comte DE LAMBERTYE, Seigneur de l'Epine, Lavau, la Cour-d'Uſſon, la Corbiere, & en partie de Saint-Martin-Lars, né le 4 Mai 1678, tenu ſur les Fonts de Batême par S. A. R. ISABELLE D'ORLÉANS, Ducheſſe d'Alençon, de Guiſe & d'Angoulême, & S. A. S. le Prince CÔME DE MÉDICIS, Grand-Duc de Toſcane; Meſtre-de-Camp & premier Capitaine au Régiment Colonel-Général, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, ſervit pendant 45 ans avec la plus grande diſtinction, ſe trouva à pluſieurs batailles, où il reçut plus de 15 bleſſures, notamment à celles de Luzara & de Santa-Vittoria. Il épouſa, par contrat paſſé à Uſſon le 20 Mai 1718, *Marie-Angélique de Breuilhelion*, fille de *Louis*, Seigneur de Lavau & de la Cour-d'Uſſon, & de *Suſanne de Breugnon*. Voyez BREUILHELION, au Volume des Additions. De ce mariage ſont nés : — EMMANUEL-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-ANNE-SUSANNE, épouſe de *Louis de Brilhac*, Seigneur de Piloué, de Vouvant, dont une fille, mariée à *Charles*, Chevalier, Seigneur *de la Coindardiere*, Baron de la Frapiniere.

IX. EMMANUEL-FRANÇOIS, Marquis DE LAMBERTYE, Baron de Corigné, Seigneur de Saint-Martin-Lars, Puydemeaux, Lartimache, la grande & petite Epine, la Cour-d'Uſſon, Beſſé, &c. ſucceſſivement Mouſquetaire du Roi de ſa ſeconde Compagnie, Cornette des Chevaux-Légers d'Aquitaine, Enſeigne des Gendarmes de Bourgogne, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Provence, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes Bourguignons, Brigadier des Armées du Roi, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, 1°. par contrat paſſé le 24 Novembre 1747, devant *Bourbau*, Notaire, *Marie-Jeanne*, fille de *Louis Danché*, Seigneur de Beſſé, Magné, Touchabran & le Chatenet, & d'*Aimerie de Volvire*. (Voyez DANCHÉ, au Vol. des Additions); & 2°. par contrat paſſé devant *Tronchet*, Notaire à Nancy, le 30 Décembre 1758, avec l'agrément du Roi & celui du feu Roi de Pologne, LOUISE-ANTOINETTE-GABRIELLE DE LAMBERTYE, fille de CAMILLE, Comte DE LAMBERTYE, de Torniel, de Raumont, Marquis de Gerbeviller, Seigneur de Vilrus & d'Audun, & de *Barbe Huraut de-Moranville*. A ce contrat de mariage ſont établis les Princes & Princeſſes *de Beauvau-Craon*, *de Henin*, *de Chimay*, la Maréchale *de Mirepoix*; les Marquiſes *de Lenoncourt*, *du Pontdoye*, *de la Fare*, *Montrevel*, *Boufflers*, *Baſſompierre*, *Ligniville*, *Choiſeul*, *Bielle*; les Ducheſſes *de Capoue* & *de Calabretto*, grand'-tantes, & les autres tantes, couſins & couſines-germaines. Du premier lit ſont nés : — 1. EMMANUEL-FRANÇOIS-JOSEPH-AUGUSTE, qui ſuit; — 2. MARIE-ANGÉLIQUE-MÉLANIE-ADÉLAÏDE-FÉLICITÉ, alliée, le 28 Juin 1771, avec *Pierre-Louis*, Comte *de Beaucorps*, Seigneur de Sigogne, Saint-Sornin, la Marche, &c. Capitaine de

Dragons des Volontaires, ci-devant de Clermont-Prince, & fils de *Louis-Charles*, Marquis *de Beaucorps*, Seigneur de la Baſtiere, & de *Henriette-Silvie de Roquefeuil*; & du ſecond lit ſont ſorties : — 3. Marie Angélique-Louise-Gabrielle, née le 29 Novembre 1759; — 4. & Camille-Louise-Françoise-Sophronie, née le 3 Décembre 1762, reçue Chanoineſſe-Comteſſe du Chapitre des Dames de Pouſſay en Lorraine, ſur ſes preuves faites le 10 Mai 1772.

X. Emmanuel-François-Joseph-Auguste, Comte de Lambertye, ſucceſſivement Officier au Régiment du Roi, Guidon & Enſeigne des Gendarmes d'Artois, Lieutenant-Colonel & Meſtre-de-Camp de Cavalerie, n'eſt pas encore marié en 1774.

La Maiſon de Lambertye, indépendamment de diverſes alliances directes avec les Maiſons de France, *d'Albret*, de *Lorraine*, de *Savoie*, *&c.* en a pluſieurs autres particulieres, avec tous les Princes du Sang, par les Maiſons de *Beauvau*, de *Montmorency*, de *la Tour-d'Auvergne*, de *Rohan*, de *Maillé*, du *Pleſſis-Richelieu*, *&c.* dont elle eſt deſcendue. Les armes : *d'azur, à 2 chevrons d'or.*

* LAMBESC : Ville, avec titre de *Principauté*, en Provence, qui appartient à *Louis-Charles de Lorraine*, Comte de Brionne, en Normandie, d'Armagnac, en Gaſcogne, Prince de Lambeſc, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Ecuyer de France, &c. *Charles*, né Prince *de Lorraine*, fils unique du Comte *de Brionne*, né le 28 Septembre 1751, eſt appellé *Prince de Lambeſc*. Voyez Guise.

LAMBILLI : Ancienne Famille noble de Bretagne, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.*

I. Guillaume, Seigneur de Lambilli en 1379, qualifié *Monſeigneur*, ſuivant un aveu qui lui fut rendu en 1407, épouſa *Marguerite* ou *Margot de la Motte*, héritiere principale & noble de ſa Maiſon, & de la Terre de la Motte, dont entr'autres enfans :

II. Jean, Seigneur de Lambilli, qui prit part aux troubles excités en Bretagne, par *Charles de Blois* & le Comte *de Montfort*. Il ſuivit le parti de ce dernier, & *Jean V*, Duc *de Bretagne*, l'honora de la dignité de Grand-Chambellan & premier Gentilhomme de ſa Chambre & de ſa Maiſon, par Lettres du 16 Décembre 1415. De ſon épouſe *Olive de la Soraie*, héritiere principale & noble de la Maiſon de *la Soraie*, il eut :

III. Jean de Lambilli, II. du nom, marié avec *Iſabelle de Caſtel*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

IV. Robert de Lambilli, Ecuyer, Seigneur de Lambilli, Capitaine-Général des Francs Archers & élus de Vannes ſuivant des Lettres de *François*, Duc *de Bretagne*, datées du 28 Mai 1484, par leſquelles ce Prince lui donnoit ordre d'aller abattre les Châteaux de ceux de ſes ſujets qui s'étoient revoltés. On ignore le nom de ſa femme, mais ſon fils fut :

V. Yvon de Lambilli, marié, par contrat du 17 Septembre 1509, à *Jeanne Giffart*, fille de *Robert Giffart*, Seigneur du Feil, dont :

VI. René de Lambilli, Ecuyer, Seigneur de Lambilli & de la Soraie. Il épouſa *Rolande du Houx*, & en eut, entr'autres enfans :

VII. Claude de Lambilli, Seigneur de Lambilli & de la Soraie, marié avec *Anne Brehault*, de laquelle naquit :

VIII. François de Lambilli, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux & de Quengo-Bréant, mort le 6 Janvier 1632, laiſſant de ſon mariage accordé le 2 Février 1609, avec *Jeanne Gatechair*, Dame de Lezerneau & de Vauguais :

IX. Guillaume de Lambilli, Chevalier, Seigneur de Lambilli, de Kergrois & de la ville de Naché, qui fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, pour la Terre & Seigneurie de Kergrois. S. M. lui accorda, par Lettres-Patentes du mois de Novembre, regiſtrées au Parlement de Rennes le 10 Juin 1667, la permiſſion d'établir au Bourg de Remingolle, Evêché de

addition à la page 406. du Tome VIII.

4e. ligne après novembre 1759

+ mariée, contrat signé par le Roi et la famille Royale le 25. Décembre 1774
passé devant Baron, Notaire, avec Auguste-joseph-félicité, Marquis de
Matharel-fiennes, substitué au nom de fiennes, servant ci-devant dans
la premiere Compagnie des Mousquetaires, avec commission de Capitaine
de Cavalerie. La célébration dudit mariage s'est faite dans l'Eglise St.
Roch à Paris le 7. janvier 1775 par antoine-françois de Matharel, Comte du
St. Empire, Vicaire général du Diocèse de Lisieux. Voyez Matharel, Tome IX.

Vannes, un Marché tous les Mardis de chaque ſemaine & deux Foires par an, l'une le 28 Avril; & l'autre le 27 Août. Les habitans de Bretagne s'étant ſoulevés, quelques années après, en pluſieurs endroits de cette Province, il ſignala en cette occaſion ſon zéle & ſa fidélité pour le ſervice du Roi. Les Etats de Bretagne s'étant aſſemblés en la ville de Saint-Brieux en 1687, l'Ordre de la Nobleſſe le choiſit pour ſon Préſident. Il avoit épouſé, en 1644, *Suſanne Rogier*, fille unique & héritiere de *Pierre Rogier*, Seigneur du Creviſt, dont pour fils aîné :

X. Pierre de Lambilli, Seigneur de Lambilli, de Kergrois & de la ville de Naché, reconnu, avec ſon pere, comme *noble & iſſu d'ancienne extraction noble*, dès l'année 1380, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne du 17 Novembre 1668. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Août 1666, *Jeanne de Rollée*, fille unique & héritiere principale de *Thomas de Rollée*, Seigneur de la Moennerie. De ce mariage vint :

XI. Pierre-Joseph de Lambilli, Seigneur de Lambilli, du Broutai & de la ville de Naché, né en 1679, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie, le 20 Mai 1695, puis Conſeiller au Parlement de Bretagne & Gentilhomme de la Chambre du Roi d'Eſpagne, par Brevet du mois de Mars 1720. Il avoit épouſé, en 1701, *Hélene-Céleſte Magon*, fille de *Jean Magon*, Ecuyer Seigneur de la Lande. Il en a eu : — 1. Pierre-Laurent, qui ſuit; — 2. Marie-Jean-Louis de Lambilli du Broutai, né le 2 Janvier 1705, reçu Page du Roi dans ſa Grande Ecurie le 10 Juin 1720, depuis Lieutenant dans le Régiment des Gardes-Françoiſes; — 3. Charles-Hiacinthe, né le 11 Janvier 1706, reçu Page dans la même Ecurie, le 20 Mai 1721, depuis Sous-Lieutenant audit Régiment des Gardes; — 4. Jeanne-Céleste, mariée à *Jacques le Pennec*, Chevalier, Seigneur de Boisjoland; — 5. & Hélene-Modeste, femme de *N... de Ruelan*, Seigneur de Tiercent.

XII. Pierre-Laurent de Lambilli, Seigneur de Lambilli, épouſa, au mois de Novembre 1734, *Laurence-Thereſe Magon*, dont eſt iſſu — Pierre-Laurent-Marie de Lambilli, né le 21 Novembre 1735. Les armes : *d'azur, à ſix quintefeuilles d'argent, poſées 3, 2 & 1.*

LAMBRÉ : Famille noble de Franche-Comté, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'azur, au chevron d'or, accompagnée de 3 fermoirs en loſanges auſſi d'or.*

LAMESAN (de) : Famille noble de Lorraine.

Noble homme Mathieu de Lamesan, Seigneur de Lameſan & d'Ambas au Diocèſe de Lombès, teſta le 2 Avril 1485. Il avoit épouſé noble *Agnès d'Arrès*, & en eut : — 1. Bernard de Lamesan, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, qui lui avoit fait une donation le 2 Avril 1439, ſigné *Molinier*, Notaire à Samatan, par laquelle il confirme les conventions de ſon mariage, avec noble *Jeanne d'Aulin*; — 2. & Isarn, qui ſuit.

Isarn de Lamesan, Seigneur de Juncet, fut légataire par le teſtament de ſon pere, qui lui fit donation du Domaine de Juncet, le 15 Juillet 1483. Il épouſa, par contrat du jour précédent (reçu *Augéri*, Notaire à Villefranche auprès de Toulouſe), noble *Cébélie de Benque*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Mauran, & de noble *Jeanne de Lagourſan*; & fit ſon teſtament le 24 Novembre 1516 (reçu *de Lubia*, Notaire à Saint-Frangulſe en Comminges), par lequel il laiſſe à ſa femme l'uſufruit des biens qu'il avoit à Juncet. Leurs enfans furent : — 1. Arnaud-Guillem, qui ſuit; — 2 & 3. Bernard & Jean, légataires par le teſtament de leur pere.

Arnaud Guillem de Lamesan, Seigneur de Juncet, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, donna au Comte *de Toulouſe*, le 16 Décembre 1540, le dénombrement des biens nobles qu'il tenoit dans les Juriſdictions de Château-Gaillard, d'Agaſſac & de Mauvelin, au Comté de Comminges. Il avoit épouſé, par contrat du 27 Juin 1520 (reçu *Marcha*, Notaire à Auch), noble *Catherine de Signe*, fille de *Jean de Signe*. De ce mariage vinrent : — 1. Bernard, Sei-

gneur de Juncet, qui fit ſon teſtament le 29 Juillet 1593, (reçu par *Barnœire*, Notaire à Ambas en Comminges), par lequel il fait ſes légataires ſes trois neveux, & inſtitue ſon héritier univerſel ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Avril 1553, (reçu par *Bedanne*, Notaire à Samatan en Comminges) Demoiſelle *Françoiſe de Polaſtron*, dont : — 1. BERNARD DE LAMESAN; — 2. & BATISTE, qui ſuit.

BATISTE DE LAMESAN, Seigneur de Juncet, s'allia, par contrat du 15 Janvier 1581, (reçu *Richaud*, Notaire à Andonfielles en Comminges) Demoiſelle *Antoinette de Touges*, fille d'*Oger de Touges*, Seigneur de Noaillan au Comté de Comminges. Il eut pour enfans : — 1. & 2. OGER & FRANÇOIS; — 3. & JEAN-BATISTE, qui ſuit.

JEAN-BATISTE DE LAMESAN, né le 22 Janvier, & batiſé le 11 Avril 1590, Seigneur de Juncet, fut d'abord Lieutenant dans le Régiment de Piémont, puis pourvu par le Roi, le 1 Janvier 1635, de la charge de Capitaine & Gouverneur des Villes & Château d'Eſpinal. De ſa femme *Apoline de Simons*, naquit :

FRANÇOIS DE LAMESAN, Ecuyer, Seigneur de Juncet en Comminges, au Diocèſe de Lombès, qui épouſa, par contrat du 19 Janvier 1665, (reçu par *le Béhugnon*, Notaire à Gorze en Lorraine) Demoiſelle *Madelene de Salin*, fille d'honoré Seigneur *Henri de Salin*, Seigneur de Marimbois & de Poligny, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie pour le ſervice du Duc de Lorraine, & Lieutenant au Gouvernement de Marſal, & de Dame *Louiſe de Baillivy*, dont pour fils — MICHEL DE LAMESAN, batiſé le 10 Novembre 1666, ainſi qu'il appert de l'extrait du regiſtre des batêmes de la Paroiſſe de Dommartin, au Diocèſe de Metz, ſigné *Bainville*, Curé de cette Egliſe.

Les armes : *d'azur, à une main d'argent mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lis d'or.* L'écu ſurmonté *d'un caſque couronné d'un cercle de Baron.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire.*

LAMET ou LAMETH : C'eſt une des plus illuſtres Nobleſſes de Picardie.

On lit dans *Moréri, Tome IV*, édition de 1759, au mot de DELAMET, qu'elle ſort d'un cadet de la Maiſon de *Neuville*, qui eut en partage la Terre de LAMET, ſituée dans les Pays-bas. Il en prit le nom ſuivant l'uſage de ce tems-là, & le tranſmit à ſa poſtérité, ayant néanmoins conſervé les armes de ſon origine. On trouve un Seigneur DE LAMET, qui ſe croiſa contre les infideles en 1096, ſous *Godefroy de Bouillon.* C'eſt de ce Seigneur qu'eſt deſcendu par divers degrés :

ROBERT, Seigneur DE LAMET, Chevalier, qui en 1212, fut Ecuyer de *Baudouin*, Comte *de Flandre* & de Hainaut, & Empereur de Conſtantinople. Il s'allia avec *Jeanne de Boſſut*, dont :

ENGUERRAND, Seigneur DE LAMET, mort en 1248 au ſiége de Damas en Syrie. Il avoit épouſé *Marie de Gueret*, fille de *Heuchin de Gueret*, Chevalier, & en eut :

ANCELIN, Seigneur DE LAMET, Conſeiller & Chambellan de *Guy*, Comte *de Flandre*, marié, avec *Françoiſe de Luxembourg*, dont :

ENGUERRAND, II. du nom, Seigneur DE LAMET, Ecuyer de ROBERT II, Comte d'Artois, avec lequel il ſe trouva à la bataille de Courtray en 1302. Il avoit épouſé *Marie de Saint-Omer.* Leur fils fut :

THIBAULT, Seigneur DE LAMET & de Saint-Martin en Artois, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, y portant l'étendard de la Maiſon de *Neuville*, ſelon *Monſtrelet*; ce qui confirme que celle de LAMET en eſt ſortie, comme on l'a dit. Il avoit épouſé *Jeanne d'Aſpremont*, & en eut :

PIERRE, Seigneur DE LAMET & de Saint-Martin, marié à *Gillette Waencourt*, dite *Watelle*, dont vinrent : — ANTOINE, qui ſuit; — & JEANNE DE LAMET, mariée le 5 Juin 1440, avec *Guillaume de Linieres*, Seigneur de Domfront.

ANTOINE DE LAMET, I. du nom, Seigneur de Lamet, de Saint-Martin, &

du

du Pleſſier, chef de toutes les branches rapportées par *la Morliere*, fut premier Ecuyer de CHARLES, Comte de Charolois, depuis Duc de Bourgogne, qui lui donna le Gouvernement de la Tour du Comté d'Arras. Après la mort de ce Prince il entra au ſervice du Roi LOUIS XI, qui le fit ſon Conſeiller & Chambellan, Bailli de Lens en Artois, d'Autun & de Moncenis en Bourgogne, Capitaine de la ville & groſſe Tour de Bourges. Ce Prince le nomma pour arbitre d'un différend qu'il avoit avec le Pape ALEXANDRE VI, à cauſe des Comtés de Valentinois & de Diois. Le Pape s'en remit à ſa déciſion, & il contenta les deux partis. CHARLES VIII, ſucceſſeur de LOUIS XI, le continua dans ſes mêmes charges à cauſe des ſervices qu'il avoit rendus à la Couronne. Il rendit hommage de ſa Terre du Pleſſier à l'Evêque d'Amiens en 1486, mourut le 22 Décembre 1494, dans cette Ville, & fut inhumé dans le Prieuré de Saint-Denis. Il avoit épouſé, en 1460, *Jacqueline de Henencourt* ou *Hennecourt*, ſelon *Moréri*, héritiere de ſa Maiſon, ſœur d'*Adrien*, Doyen de l'Egliſe Cathédrale d'Amiens, & fille de *N...*, Seigneur *de Henencourt*, & de *N... de Beauvoir*, à condition d'en faire porter le nom & les armes à un de leurs enfans. Cette convention fut exécutée par JACQUES DE LAMET, leur fils aîné, qui devint héritier de cette grande ſucceſſion. Il mourut le 14 Juin 1541, & eſt enterré dans l'Egliſe de Henencourt, où l'on voit ſon épitaphe. De lui ſont deſcendus les Seigneurs *de Henencourt*, *de Bournonville* & *de Condeville*, &c.

ANTOINE DE LAMET, II. du nom, ſecond fils d'ANTOINE I, né à Bourges le 17 Juin 1479, Seigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt & de Saint-Remy en l'Eaue, Conſeiller & Maître-d'Hôtel de FRANÇOIS I, ſeul Général de ſes Finances aux Provinces de Picardie, Champagne & Brie, & ſon Ambaſſadeur en Suiſſe en 1522. Il eſt biſayeul de LOUIS & de CHARLES, dont nous allons parler.

LOUIS, Comte DE LAMET, Vicomte de Laon, & Seigneur de Pinon, eut pour fils — FRANÇOIS DE LAMET, Seigneur de Pinon, Election de Soiſſons, qui produiſit, en 1520, ſes titres authentiques, par leſquels il juſtifia ſa nobleſſe avec ſa qualité de *Chevalier*. Il eut des enfans de FRANÇOISE DE LAMET-BUSSY, ſa couſine; — l'aîné, CLAUDE-FRANÇOIS, Comte DE LAMET & Baron de Reſſons, s'allia avec *Henriette de Roucy-Siſſonne*.

CHARLES DE LAMET, II. du nom, (frere puîné de LOUIS), Comte de Buſſy, Seigneur du Pleſſier-ſur-Saint-Juſt, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mézieres, fut Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il ſignala ſa valeur à la défaite des Anglois dans l'Iſle de Ré en 1627, où il fut le premier au combat & le dernier à la retraite; ſoutint enſuite le ſiége de Coblens & celui de Hermenſtein, pendant deux ans & trois mois, avec beaucoup de courage & de vigueur. Il ne rendit cette place que faute de ſecours, de vivres & de munitions, par une capitulation honorable & après en avoir rendu compte au Roi, qui le reçut avec grande marque d'eſtime. Ce Prince lui donna la conduite de l'Armée qu'il avoit deſtinée pour le ſecours de la Capelle, & il y fut tué pendant le ſiége, en 1637, dans le tems que le Roi lui alloit envoyer le bâton de Maréchal de France, comme Sa Majeſté le déclara. Il avoit épouſé *Jeanne de Duras*, fille de *Jean*, Baron de Marigny, & de *Françoiſe Bouton*. Leurs enfans furent : — ANTOINE-FRANÇOIS, qui ſuit; — & N... DE LAMET, Baronne de Pont-Saint-Pierre.

ANTOINE-FRANÇOIS DE LAMET, Comte de Buſſy, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Mézieres, décéda le 22 Juin 1652. Il avoit épouſé *Claire de Nicey-Romilly*, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres, la Princeſſe *de Courtenay*, & la Marquiſe *du Châtelet-Cirey*, deſquelles la poſtérité eſt éteinte. La mere du Comte *de Mainville* en a hérité.

CLAUDE DE LAMET, troiſieme fils d'ANTOINE, I. du nom, & de *Jacqueline de Henencourt*, Seigneur de Beaurepaire & de Maubeuge, fut Gouverneur & Capitaine de Loigny au Perche, & de Meun-ſur-Loire, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, Lieutenant-Colonel de 1000 hommes de pied; & ſervit, en qualité d'Officier Général, dans les Guerres d'Italie. Il eſt ayeul de LOUIS DE LAMET, Chevalier de Malte, & biſayeul d'AUGUSTIN DE LAMET, Ba-

ron de Baulle, & de Blancfoſſé, Gouverneur des Ville & Citadelle de Dourlens, qui fit ſa preuve de nobleſſe le 15 Septembre 1513.

N..., Marquis DE LAMET, marié à *Joſephe-Françoiſe Fournier de Vargemont*, a eu pour enfans : — N..., Marquis DE LAMET, qui ſuit ; — & une fille, alliée, en 1747, au Comte *de Clermont-Thoury*, chef des noms & armes de ſa Maiſon.

N..., Marquis DE LAMET, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, en 1752, Brigadier le 22 Décembre 1757, Maréchal-de-Camp le 20 Février 1761, eſt mort la même année. Il avoit épouſé le 20 Décembre 1751, *Marie-Thérèſe de Broglie*, fille de feu *François-Marie*, Duc *de Broglie*, Maréchal de France, Chevalier des Ordres du Roi, & de *Théreſe-Gillette Loquet de Grandville*, dont des enfans. †La branche de *Buſſy* ſubſiſte. C'eſt ce que nous pouvons dire ſur cette Maiſon, d'après le *Mercure de France* du mois de *Juillet* 1752, *page* 196, & ce qu'en dit le Dictionnaire de *Moréri*, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*. Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de 6 croix recroiſetées au pied fiché de même, miſes en orle.* L'Auteur du Nobiliaire de Picardie, (*Haudicquer de Blancourt*) les écartele de NEUVILLE, qui eſt : *d'or, freté de gueules, briſé d'un franc canton d'or à une étoile à 6 rais d'azur.*

† Vu, Capitaine en la ſuite du Regt de Berri, Cavalerie, marié contr. Sign par le Roi et la famille Royale le 19 janvier 1777, avec Demlle de la Tour du Pin. Gouv. de fr. N° 7.

LAMI, en Touraine. Famille noble & ancienne, dont étoit

PHILIPPE LAMI Chevalier, Seigneur de Louri, qui de ſa femme, *Jeanne d'Albiac*, fille de *Pierre d'Albiac*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, eut

CHARLES LAMI, Chevalier, Seigneur de Louri, & de Bourneuf, marié avec *Jacqueline d'Arzac*, fille de *Louis d'Arzac*, Ecuyer, Seigneur de la Boiſſellerie, Gré & Saint-Benoît, & de Dame *Anne de Réaux*. Leurs enfans furent : — MARC, qui ſuit ; — 2 & 3. & deux autres fils ; l'un, Cornette de Chevaux-Légers, & l'autre Capitaine de gens de pied.

MARC LAMI, Chevalier, Seigneur de Louri, épouſa *Anne Barathon*, Dame d'Acheres, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Mongogus en Touraine, & de *Barbe de Mornay*, Dame d'Acheres, dont : — 1. N... LAMI, qui eut le commandement d'une Enſeigne de 50 hommes d'armes ſous la charge de M. le Comte *de Graville*, dit *de Dunes* ; — 2. & SUSANNE, mariée, par contrat du 26 Novembre 1584, à *Charles du Meſnil-Simon*, Chevalier, Seigneur de Maupas, dont poſtérité.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'or ayant une tête de femme de carnation, & poſée de front*, autrement dite *une harpie d'or éployée*. Supports, *deux lions d'or, armés & lampaſſés de gueules*. Cimier, *une aigle comme celle de l'écu*, aliàs *une harpie éployée*.

LAMIRAULT : Ancienne Nobleſſe établie dans l'Orléanois & le Soiſſonnois, qui a formé pluſieurs branches. Il en eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre IV*.

Celle établie dans le Soiſſonnois fut maintenue dans ſa nobleſſe par Arrêt du Conſeil d'Etat, rendu le 14 Décembre 1671, ſur la repréſentation des titres qui remontent à JEAN LAMIRAULT, Ecuyer, triſayeul de FRANÇOIS LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur de la Lande, & des Watines, Capitaine dans le Régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint cet Arrêt de maintenue. De ſon mariage, accordé en 1659, avec *Jeanne de Brodart*, fille de *N..... de Brodart*, Ecuyer, Sieur de Gratepierre & des Watines, il eut :

JEAN-BATISTE LAMIRAULT, né le 17 Août 1660, Ecuyer, Seigneur de la Lande, d'Etreaupont, &c. Gouverneur d'Aubenton, Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe, nommé, par le Roi, le 25 Juin 1724, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons, mort en 1743. Il avoit épouſé, 1°. le 6 Septembre 1695, *Anne-Marguerite des Forges* ; & 2°. le 27 Octobre 1705, *Louiſe de Préſeau*. Du premier lit ſont nés trois garçons & une fille, Religieuſe Carmelite ; & du ſecond, deux garçons, l'un deſquels eſt : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & trois filles.

JEAN-BATISTE LAMIRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cerny, de Noircourt, de Thuel, d'Etreaupont en partie, de Foiſdettré & de Saint-Lazare-Neuvillette, né le 25 Août 1707, fait Chevalier de l'Ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint-Lazare de Jéruſalem le 8 Janvier 1725; Grand-Maître des Eaux & Forêts du Duché de Guiſe le 2 Novembre 1732, & Gouverneur d'Aubenton le 22 Juillet 1743, a été nommé par le Roi, en 1744, pour faire l'impoſition de la capitation de la Nobleſſe de l'Election de Guiſe, conjointement avec l'Intendant de la Généralité de Soiſſons. Il épouſa, par contrat du 25 Avril 1736, *Eliſabeth-Suſanne de Lancry*, fille de *Louis de Lancry*, Seigneur de Prompleroy, de Maucourt, de Noroy en partie, Capitaine de Cavalerie & Chevalier de Saint-Louis. De ce mariage ſont iſſus: — 1. JEAN-BATISTE LAMIRAULT, né le 6 Octobre 1738; — 2. JOSIAS, né le 9 Janvier 1740; — 3. JOSEPH-HENRI, né le 2 Décembre même année; — 4. LOUIS-FRANÇOIS, né le 6 Avril 1743; — 5. ANNE-LOUISE, née le 25 Février 1737; —— 6. & MARIE-JOSEPHE-ALBERTINE LAMIRAULT, née le 26 Novembre 1741, morte en 1742.

Branche établie dans l'Orléanois.

HERVÉ LAMIRAULT, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Langloiſchere, du Bouchet, de Marchais-Lambert & de Pliſſay, Tréſorier-Général de France en la Généralité d'Orléans le 31 Octobre 1587, épouſa, en 1573, *Anne Amanjon*, de laquelle il eut onze enfans, entr'autres: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. HERVÉ, auteur des Sieurs de Marchais-Lambert, rapportés ci-après; — 3. & CHARLES, tige des Sieurs de la Saugerie, mentionnés enſuite.

JACQUES LAMIRAULT, I. du nom, Ecuyer, Sieur du Bouchet, des Francſbois, de Pliſſay, de la Touche, du grand & petit Mouillerant, de Laizeau, de Mantellon, de Champcarré & de Cheminiers, Tréſorier de France dans la Généralité d'Orléans en 1606, épouſa *Marie l'Hoſte*, dont vint:

ETIENNE LAMIRAULT, Ecuyer, Sieur du Bouchet, de Ruys & de Pliſſay, qualifié, en 1669, *l'un des Gendarmes de la Garde du Roi, & Capitaine appointé de la même Compagnie*, compris en qualité de Brigadier de la Nobleſſe du Bailliage d'Orléans dans un rôle du ban & arriere-ban arrêté, en 1674, par le Maréchal *de Turenne*. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Arrêt du Parlement de Paris, du 22 Février 1648, & par autre Arrêt du Conſeil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. De *Marie du Chon*, ſa femme, ſont nés pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & ANTOINE, auteur des Seigneurs de Ruys & de Cottinville, rapportés ci-après.

JACQUES LAMIRAULT, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Pliſſay & de Chauſſy, Capitaine dans le Régiment de Varais, épouſa, par contrat du 2 Juillet 1696, *Madelene le Rebours*, fille de *François-de-Paule le Rebours*, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy & de la Fontaine, dont il a eu: — 1. JACQUES-JOSEPH LAMIRAULT, batiſé le 1 Mai 1697, Prêtre, Chanoine au Château de Gien; — 2. FRANÇOIS-DE-PAULE, qui ſuit; — 3. & MARIE-MADELENE LAMIRAULT-DE-CHAUSSY.

FRANÇOIS-DE-PAULE LAMIRAULT, Ecuyer, Seigneur de Chauſſy, né le 15 Août 1700, épouſa, par contrat du 13 Avril 1744, *Marie-Madelene Bezanſon*, fille de *Jean-François Bezanſon-de-Soulers*, Ecuyer, Tréſorier & Général des Finances de la Généralité d'Orléans. On ignore s'il a des enfans, faute de *Mémoire*.

Seigneurs de RUYS & de COTTINVILLE.

ANTOINE LAMIRAULT, fils puîné d'ETIENNE, & de *Marie du Chon*, Ecuyer, Seigneur de Ruys & de Cottinville, épouſa, en 1704, *Marie-Madelene du Coing*, dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. LOUIS-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere; — 3. & MARIE LAMIRAULT, alliée, le 11 Avril 1727, avec *François d'Orléans*, Seigneur de Tracy, ſon couſin-germain.

ANTOINE LAMIRAULT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cottinville, né en 1706, épouſa, le 25 Août 1738, *Marie-Catherine de Tolede*, fille de *Charles-*

Sterpigneulle, Prévôté de Peronne, déclaré *noble* par Arrêt du Conſeil du 12 Juillet 1668. Elle porte : *d'azur, à 3 aigles d'or, membrées & diadémées de gueules.* Nobiliaire de Picardie, *p.* 283 & 284.

* LAMOIGNON : Maiſon, l'une des plus anciennes du Nivernois, diſtinguée, depuis près de deux ſiécles, dans les premieres charges de la Magiſtrature qu'elle a occupées, & dans les Conſeils du Roi. *Moréri*, que nous ſuivons, dit qu'elle tire ſon nom du fief de LAMOIGNON, ſitué dans le Fauxbourg de Donzi, dont elle jouit depuis le XIIIe ſiécle, & qui eſt encore poſſédé par le chef de la branche de *Baſville*. La plus grande partie de la ville de Donzi & ſon Fauxbourg, ſont mouvans de ce Fief.

I. GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu & de Mannai, Chanai & Nannai, trois Seigneuries ſituées en Nivernois, vivoit ſous les regnes de SAINT-LOUIS, de PHILIPPE III, dit *le Hardi*, & de PHILIPPE IV, dit *le Bel*, Rois de France. Il étoit mort avant le 9 Avril, Vendredi après les Octaves de Pâques 1288, jour auquel Madame *Agnès*, veuve dudit GUILLAUME DE LAMOIGNON, Chevalier, ainſi qualifié dans le contrat, acquit de *Hugues d'Augeron*, Chevalier, Seigneur des Granges, & de Madame *Alix*, ſa femme, la maiſon forte de Pomai en Nivernois, mouvante de *Louis de Flandre*, Comte de Nevers. Leurs enfans furent : — PIERRE, qui ſuit ; — & JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, qui, le Vendredi avant la Réſurrection de N. S. 1292, acquit de *Geofroi Broceau*, Chevalier, un tenement en la Juſtice du Prieuré de Saiſi.

II. PIERRE, Chevalier, Seigneur DE LAMOIGNON, Pomai, Mannai, Chanai & de Nannai, acquit avec Damoiſelle *Iſabelle*, ſa femme, par contrat du Dimanche avant la Fête de la Purification 1291, pluſieurs Terres de *Pierrot de Picques*, Châtelain de Germigni, & de *Bernard*, ſon fils. Il fut pere de

III. CHARLES DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Pomai, &c. qui fournit deux aveux à *Louis de Flandre*, II. du nom, Comte de Nevers, le Vendredi après les Octaves de Pâques, (8 Avril) 1323 ; le premier pour ſa maiſon-forte de Pomai, dans lequel il eſt dit fils de *noble homme Monſieur* PIERRE, dit LAMOIGNON, *Seigneur de Pomai ;* le ſecond, au nom de ſa premiere femme, pour trois parties, dont les cinq font le tout, de la haute & baſſe Juſtice du Champ de Sanci. Il fournit encore deux autres aveux de la même Terre de Pomai, au même Comte *de Nevers*, le Samedi après les Octaves de la Fête Saint-Jean-Batiſte 1327, & le Lundi après la Fête Saint-Martin d'hyver, (13 Novembre 1335). Il ſervit le Roi PHILIPPE DE VALOIS, dans l'Oſt de Bouvines, ayant en ſa Compagnie un autre Chevalier & huit Ecuyers, depuis le 22 Juin juſqu'au 27 Septembre 1340, comme on l'apprend du Comte *Jean du Cange*, Tréſorier des Guerres ; fit ſon teſtament le Samedi après les Octaves du Corps de Chriſt, (4 Juin) 1345, & mourut avant le ſecond Dimanche de Carême 1356. Il avoit épouſé, 1°. avant le 8 Avril 1323, *Jeanne d'Anlezy*, Dame en partie du Champ de Sanci, fille de *Guillaume d'Anlezy*, Chevalier, (iſſu des Seigneurs *de Chazelle* en Bourgogne, qui portoient : *d'Herminés, à la bordure de gueules*, & que l'on croyoit, par cette briſure, cadets de la Maiſon de *Bretagne*) ; & 2.° *Agnès de Saïſi*. Du premier lit vinrent : — 1. PLAMON, qui ſuit ; — 2. MICHEL, auteur des Seigneurs de Vieil-Mannai, de Grandpré, &c. rapportés ci-après ; — 3. JEANNE, mariée à *Dreux de Merri*, Ecuyer, nommée dans le teſtament de ſon pere, qui la rappella à ſa ſucceſſion, pour prendre telle portion qu'un de ſes enfans mâles, quoiqu'elle y eut renoncé par ſon contrat de mariage ; — 4. N..... DE LAMOIGNON, mariée à *Thevenet de Chazault*, nommée dans une tranſaction du Lundi après le Dimanche *Reminiſcere*, (ſecond Dimanche de Carême) 1346, dans laquelle elle eſt qualifiée ſœur germaine de PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomai ; & du ſecond lit ſortit : — 5. & PERRIN DE LAMOIGNON, Ecuyer, nommé dans la tranſaction de 1346. Il ſervit en qualité d'homme d'armes dans la Compagnie de *Dreux de Mello*, Chevalier,

comme on l'apprend du rôle de cette Compagnie, en date du 4 Octobre 1359; qui ſe trouve en la Chambre des Comptes.

IV. PLAMON DE LAMOIGNON, Seigneur de Pomai, tranſigea, en préſence de *Jean d'Anlezy*, ſon oncle, avec *Agnès de Saiſi*, ſa belle-mere, veuve de CHARLES DE LAMOIGNON, ſon pere, le Lundi d'après le ſecond Dimanche de Carême 1346. Il fut pere de

V. PIERRE DE LAMOIGNON, Chevalier, Seigneur de Pomai, dont la veuve *Jeanne de Mornay*, ſe remaria à *Odet de Senac*, Damoiſeau. Ils contracterent enſemble le Mardi après la Fête Saint-Laurent, (15 Août) 1386, avec *Philippe de Molins*, Evêque d'Evreux. Elle avoit eu de ſon premier lit : — JEAN DE LAMOIGNON, Damoiſeau, Seigneur de Pomai, nommé dans le contrat de 1386: il mourut ſans poſtérité.

Seigneurs de VIEIL-MANNAI, *de* GRANDPRÉ, *&c.*

IV. MICHEL DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Mannai & Nannai, fils puîné de CHARLES, Seigneur DE LAMOIGNON, & de *Jeanne d'Anlezy*, ſa premiere femme, prit, en mémoire de ſa mere, un *franc quartier d'hermines*, dont il chargea les armes de ſa Maiſon, ce qui a été retenu par ſes deſcendans. Il eſt fait mention de lui dans trois titres, l'un du Dimanche, jour de l'apparition de N. S. 1330, (6 Janvier 1331, ſuivant le calcul préſent), l'autre du Dimanche *Lætare*, qui eſt le quatrieme de Carême, (26 Mars) 1348, vieux ſtyle; & le troiſieme du Mardi devant la Fête Saint-Vincent, (19 Janvier) 1349, auſſi vieux ſtyle. Il rendit quatre aveux de ce qu'il tenoit en fief de la Terre de Huban, aſſiſe en la paroiſſe de Champlemis, au Val-de-Barges. Le premier à *Raoul de Brienne*, I. du nom, Comte d'Eu, à cauſe de ſa femme *Jeanne de Mello*, le Vendredi après la Fête Saint-André, (4 Décembre) 1338; le ſecond, à la même Dame, pour lors veuve en 1345; le troiſieme, après la Purification 1349; & le quatrieme, à *Jeanne de Brienne*, Comteſſe d'Eu & Ducheſſe d'Athènes, veuve de *Gautier de Brienne*, Connétable de France, le Vendredi jour de la Fête Saint-Silvain 1357. Il rendit encore un autre aveu, en qualité de tuteur de *Hugues* & de *Jean*, enfans de *Guillaume Vaubron*, le Dimanche avant les *Brandons*, (c'eſt-à-dire, le Dimanche de la *Quinquageſime*, 27 Février) 1350, vieux ſtyle. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut:

V. GUILLAUME, Damoiſeau, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannai, Nannai, Laleuf & d'Arthe en partie, qui fit aveu, en 1471, pour la Seigneurie de Mannai, mouvante de Châtel-Neuf, au Val-de-Barges; & le Samedi avant la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Batiſte, (21 Juin) 1376, à *Louis*, III. du nom, Comte *de Flandre*, pour la moitié de la Maiſon d'Arthe, mouvante de la Châtellenie de Monthenaiſon. Il en avoit fait un autre à *Louis*, II. du nom, Duc *de Bourbonnois*, le Mercredi devant la Madelene, (19 Juillet) 1368, de la Terre & Seigneurie de Laleuf, qui lui appartenoit du chef de ſa femme, & qui étoit mouvante de la Châtellenie d'Aiſnai. Il fit ſon teſtament au mois d'Avril 1388, & ſa veuve *Jeanne de Trouſſebois*, Dame de Laleuf, fille d'*Eudes de Trouſſebois*, Chevalier, Seigneur de Laleuf, fit le ſien le Jeudi après la Fête N. D. de la mi-Août, (19 de ce mois) 1389. Tous les deux ſont inhumés en l'Egliſe de Mannai, ſuivant leurs teſtamens. Ils eurent pour enfans : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. REGNAULT DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannai, de Chanai, de Montifault & de Champdevis, nommé avec PIERRE, ſon frere aîné, exécuteur des teſtamens de ſes pere & mere. Il acquit, par contrat du 5 Mai 1413, la Terre & Seigneurie de Champdevis, & celle de Montifault, en cédant en échange la dîme des bleds de la Paroiſſe de Chanai, par contrat du 26 Mars 1420; conſtitua, par autre contrat du 6 Août 1444, dix livres de rente au profit d'un Bourgeois de la ville de Nevers, ce qui fut ratifié le 9 des même mois & an par *Marguerite du Deffans*, ſa veuve, qui étoit fille de *Guillaume du Deffans*, & de *Collette de Fougeroi*. Le 28 des même mois & an, elle tranſigea pour ſon douaire & autres conventions matrimoniales, avec *Miles de Prenai* & GUYOT

DE LAMOIGNON, neveux & héritiers de ſon mari; — 3. JEANNE, femme de *Pierre de Baugi*, Chevalier, dont *Jeanne de Baugi*, mentionnée au teſtament de ſon ayeule maternelle en 1389; — 4. & PHILIPPE DE LAMOIGNON, Dame d'Arthe en partie, mariée à *Jean de Prenai*, Ecuyer, qui, le Mercredi 30 Juin 1406, fit aveu à *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, pour la moitié de la maiſon-forte d'Arthe. Leur fils, *Miles de Prenai*, fut héritier en partie de REGNAULT DE LAMOIGNON, ſon oncle paternel, &c. Sa poſtérité ſubſiſtoit en la perſonne de *Pierre de Prenai*, ſon petit fils, le 29 Janvier 1504, vieux ſtyle.

VI. PIERRE, Ecuyer, Seigneur DE LAMOIGNON, de Mannai, Vieil-Mannai, Riviere, Laleuf & en partie d'Arthe, eſt nommé comme aîné dans les teſtamens de ſes pere & mere. Il fut homme d'armes de la Compagnie de *Philippe de Bourgogne*, Comte de Nevers, comme on l'apprend des rôles des revues de ladite Compagnie, faites à la Charité-ſur-Loire le 12 Mai 1412, en l'Oſt du Roi au pays de Berri, le 14 Juin ſuivant, & devant Bourges le 15 Juillet de la même année. Il fit ſon teſtament le Vendredi 21 Juillet 1424, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe du Prieuré de N. D. de l'Eſpault-lès-Donzi, où il fonda quatre Anniverſaires ſolemnels & quatre Meſſes baſſes par chacun an à perpétuité, & fit pluſieurs legs à l'Hôtel-Dieu de Donzi, & aux Egliſes de Saint-Keradeu de la même Ville, de Saint-Martin-du-Pré, de Mannai, de Baignaux, de Viz & de Channai, nommant pour ſes exécuteurs teſtamentaires ſes deux fils aînés, & REGNAULT DE LAMOIGNON, ſon frere. Il avoit épouſé *Marguerite de Fougeroi*, fille de *Jean*, Seigneur de Riviere, & d'*Iſabeau*, ſa femme. De ce mariage vinrent: — 1. GUYOT, qui ſuit; — 2. JEAN, tige de la branche des Seigneurs de Baſville, rapportée ci-après; — 3. & LOUIS, Religieux de l'Abbaye de Saint-Germain d'Auxerre, à qui *Iſabeau*, ſon ayeule maternelle, légua, par ſon teſtament du Mercredi avant la Fête Saint-Valentin, (7 Février) 1419, vieux ſtyle, cent ſols de rente, juſqu'à ce qu'il fut pourvu d'un bénéfice.

VII. GUYOT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Riviere, Mannai, Vieil-Mannai, la Chaſtiere, Montifault, Villorgeul, Bretinelles, Grandpré & en partie de Thorigny, fut nommé, par ſon pere, exécuteur de ſon teſtament avec ſon frere JEAN, & ils le confirmerent en préſence de leur oncle REGNAULT DE LAMOIGNON, Seigneur de Nannai, le 22 Septembre 1424. Il partagea avec *Miles de Prenai*, ſon couſin-germain, la ſucceſſion de ſondit oncle. Ce fut au nom de ſa femme qu'il fit aveu, en 1455, à *Charles de Bourgogne*, Comte de Nevers, de la tierce partie de la Terre & Seigneurie de Thorigny. Il fut inhumé avec ſes pere & mere au Prieuré de l'Eſpault, le 17 Avril 1457, & avoit épouſé *Alexandre* ou *Alixand de Maiſonconte*, fille de *Triſtan de Maiſonconte*, Ecuyer, Seigneur de Villorgeul, Bretinelles & Thorigny, & de *Jeanne de Bazoches*. De ſon mariage il eut quatre enfans; ſçavoir: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. CHARLES, rapporté après ſon aîné; — 3. PIERRE DE LAMOIGNON, Sieur de Meurtin, de la Chaſtiere & de Montifault, Ecuyer & Echanſon de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers & de Rethel. Il étoit ſous la tutelle de ſa mere, lorſque l'on fit, avec ſes freres & ſœur, le partage des biens de feu leur pere, le 1 Juin 1472. Par cet acte les Terres de la Chaſtiere & de Montifault lui échurent avec une partie des dîmes inféodées de la paroiſſe de Chanai, pour leſquelles il eut procès avec CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Riviere, ſon frere, qui fut terminé en conſéquence d'un compromis paſſé entr'eux le 9 Février 1477, (vieux ſtyle,) dans lequel il eſt qualifié *Ecuyer* & *Echanſon* de *Jean de Bourgogne*. Cette même qualité lui eſt donnée dans deux titres de la Chambre des Comptes de Nevers, des années 1476 & 1478, & dans un aveu qu'il fournit le 24 Avril 1479, pour ſa Terre de la Chaſtiere, à *Louis*, I. du nom, Sire *de la Trémoille*, Seigneur de Sulli. On propoſa de le marier à *Jeanne Baſtart*; & pour y parvenir, ROBERT DE LAMOIGNON, ſon frere aîné, lui donna, par contrat du 1 Août 1481, une maiſon dans la ville de Donzi; mais cette alliance ne s'effectua pas. Il épouſa, 1°. par contrat du 11 Mai 1484, *Marie Deſchamps*, morte en 1493, fille de *Philippe Deſchamps*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & d'*Antoinette Doroer*; & 2°. *Marguerite de Marri*. Il mourut en 1511, ayant

eu des enfans de l'une & de l'autre. Du premier lit vinrent : – (a) FRANÇOISE DE LAMOIGNON, à laquelle *Alexandre de Maiſonconte*, mere de PIERRE, ſon pere, donna, par contrat du 5 Juin 1491, tout ce qui lui appartenoit ès Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles ; – (b) JEANNE, mariée à *Charles Chaulvin*, Ecuyer, avec lequel elle obtint des Lettres Royaux, le 18 Août 1512, pour aſſigner au Parlement de Paris, *Antoine de Marri*, tuteur de ſes freres & ſœurs du ſecond lit de ſon pere ; – (c) JEANNE, dite *la jeune*, Dame de la Chaſtiere & de Montifault, mariée à *Guillaume Davi*, Sieur de la Brulerie, dont, entr'autres enfans : – *Jean Davi*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Les enfans du ſecond lit de PIERRE DE LAMOIGNON furent : — (d) JEAN, Sieur de la Chaſtiere, nommé ès Lettres Royaux obtenues par JEANNE, l'aînée, ſa ſœur du premier lit, & dans un partage du 6 Avril 1537, mort ſans alliance ; – (e) GUILLAUME, Sieur de Montifault, nommé dans les mêmes Lettres & le même partage, auſſi décédé ſans alliance ; – (f) ANNE, qui n'eſt pas nommée dans le partage de 1537 ; – (g) MADELENE, mariée, 1°. par contrat du 4 Janvier 1517, vieux ſtyle, à *Charles de Corcelle*, Ecuyer ; & 2°. à *Erard du Couldrai*, Ecuyer. Ils donnerent un aveu de la Terre & Seigneurie de Thorigny en 1535, & tous deux ſont nommés dans le partage de 1537, — (h) & CÉCILE, nommée avec ſes freres & ſœurs du même lit, dans les Lettres Royaux de 1512 ; — 4. & JEANNE, fille de GUYOT DE LAMOIGNON, mariée, par contrat du 9 Juillet 1461, à *Jean d'Armes*, Sieur de Truci l'Orgueilleux, Préſident au Parlement de Paris, dont la poſtérité, dit *Moréri*, eſt rapportée par *François Blanchard*, en ſon *Hiſtoire des Préſidens du Parlement de Paris*.

VIII. ROBERT, Seigneur DE LAMOIGNON, de Villorgeul, de Bretinelles, & en partie de Vieil-Mannai, fut condamné, par Sentence de l'Official d'Auxerre, du Vendredi après la Saint-Martin 1457, à payer au Prieuré de l'Eſpault, 12 bichets de froment par chacun an, que PIERRE DE LAMOIGNON, ſon ayeul, y avoit légué par ſon teſtament de 1424. Il partagea avec ſes freres & ſœurs le 1 Juin 1472, les Terres & Seigneuries que feu GUYOT DE LAMOIGNON, leur pere, avoit laiſſées ; & le fief de LAMOIGNON, avec la Seigneurie de Vieil-Mannai, lui échurent. Il ſuccéda à celles de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de ſa mere, & teſta le 8 Février 1500 (vieux ſtyle), éliſant ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire ſolemnel, & une Meſſe baſſe de Notre-Dame par chacun an, au jour annuel de ſon trépas. Son tombeau s'y voyoit encore en 1648, nonobſtant la ruine de cette Egliſe, où il étoit repréſenté armé de toutes piéces, avec ſes armoiries *loſangées, au franc quartier d'hermines*. Il ne fut point marié, & laiſſa ſeulement une fille naturelle, – JEANNE, bâtarde DE LAMOIGNON, nommée dans le teſtament de ſon pere, mariée à *Guillaume Matheri*.

VIII. CHARLES DE LAMOIGNON, ſecond fils de GUYOT, & d'*Alexandre de Maiſonconte*, fut Seigneur de Riviere, & en partie de Vieil-Mannai, par le partage de 1472, puis hérita de l'autre partie, & des Seigneuries de Villorgeul & de Bretinelles, par la mort de ROBERT, ſon frere. Il en fit hommage à *Françoiſe d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant & Comte de Nevers, le 25 Février 1507, fit ſon teſtament le 27 Janvier 1516 (vieux ſtyle), ordonnant ſa ſépulture, près de ſes ancêtres, au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire. Il eut de *Claude d'Auroux*, ſon épouſe, nommée dans une tranſaction du 4 Septembre 1519, entre ſes enfans, tous mentionnés dans ſon teſtament ; ſçavoir : — 1. BLAISE, qui ſuit ; — 2. ETIENNE, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. PERRETTE, mariée, du vivant de ſon pere, à *Jean Regnier*, Ecuyer. Elle renonça alors à la ſucceſſion de ſon pere, qui ordonna, par ſon teſtament, que cette renonciation auroit lieu : ſon frere, BLAISE, lui fit un legs, par ſon teſtament du 30 Décembre 1541 ; — 4. MARIE, auſſi alliée par ſon pere, au moyen d'une renonciation pareille à celle de ſa ſœur, à *Philippe de Poyſeulx*, Sieur de Chanai, dont elle étoit veuve le 22 Août 1517, qu'elle paſſa une tranſaction, en qualité de tutrice de *Louis de Poyſeulx*, Sieur de Chanai, ſon fils unique, & un bail à rente en la même qualité, le 2 Novembre 1526. *Louis de Poyſeulx* mourut ſans enfans, & eut pour héritiers BLAISE, EDME & MARIE

DE LAMOIGNON, ſes couſins-germains maternels, comme on l'apprend d'une tranſaction du 19 Août 1561 ; — 5. JEANNE, Dame de Champromain, mariée 1°. à *Pierre de la Barre*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, avec lequel elle eſt nommée dans une tranſaction du 4 Septembre 1519 : elle en eut trois fils & une fille, — *Jeanne de la Barre*, à laquelle ſon oncle BLAISE DE LAMOIGNON fit un legs ; & 2°. à *Pierre Marion*, Ecuyer. Elle fit ſon teſtament le 5 Mai 1530, ordonnant ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, auquel elle légua un ſetier de bled froment par chacun an ; — 6. & autre JEANNE, dite *la jeune*, Dame en partie de Vieil-Mannai, femme 1°. d'*André de Château-Vieux*, Ecuyer, Sieur dudit lieu, près de Donzi, avec lequel elle eſt nommée dans la tranſaction du 4 Septembre 1519 : elle en eut deux fils ; & 2°. de *Claude le Cœur*, Ecuyer, Sieur des Guyons.

IX. BLAISE, Sieur DE LAMOIGNON, de Vieil-Mannai, de Riviere, de la Broſſe, des Aduits, &c. Ecuyer d'Ecurie de *Françoiſe d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, & Comteſſe douairiere de Nevers, eut pour ſa part, dans la ſucceſſion de ſon pere, la Seigneurie de Riviere, partie de celle de Vieil-Mannai, & la moitié du fief de LAMOIGNON. Il acquit, depuis, l'autre moitié d'ETIENNE, ſon frere, par contrat du 16 Juin 1520, & avoit épouſé, avant 1505, *Jeanne de Laveine*, fille de *Pierre de Laveine*, Seigneur de la Broſſe & des Aduits, & de *Dauphine Brechart*. Il donna ſa déclaration au Roi, le 30 Mars 1540, qu'il poſſédoit la Terre & Seigneurie de la Broſſe en la Paroiſſe de N. D. du Pré, le fief de LAMOIGNON, ſis à Donzi & ès environs, la Seigneurie de Riviere, & les deux tiers de celle de Mannai ; fit ſon teſtament le 30 Décembre 1541, & ordonna ſa ſépulture au Prieuré de l'Eſpault, où il fonda un anniverſaire, tant pour lui que pour *Dauphine Brechart*, ſa belle-mere, & mourut le 18 Novembre 1544. Son cœur fut inhumé dans l'Egliſe des Récollets de Nevers, où ſe voit ſon épitaphe. De ſon mariage vinrent : — 1. FRANÇOIS, mort, avant ſes pere & mere, le 2 Février 1527, & inhumé dans l'Egliſe Saint-Laurent de la ville d'Eu, ſous une tombe, ſur laquelle eſt gravée ſon épitaphe ; — 2. ANDRÉ, Seigneur de la Broſſe, des Aduits, de Champromain, de Vieil-Mannai en partie, &c. nommé dans le teſtament de ſon pere. Il obtint des Lettres Royaux le 11 Septembre 1546, pour être reſtitué contre un acte qu'il avoit paſſé le 4 Mars 1544 (vieux ſtyle), par lequel il s'étoit déſiſté de deux donations faites le 17 Mars 1536, l'une par ſon pere des biens de JEANNE DE LAMOIGNON, veuve de *Pierre de la Barre* ; & l'autre par *Jeanne de Laveine*, ſa mere, des biens de *Pierre de Laveine*, ſon frere. ANDRÉ DE LAMOIGNON & ETIENNE, ſon frere, fournirent un aveu à *Louis de Lorraine*, Cardinal de Guiſe, Abbé de Saint-Germain d'Auxerre, le 9 Novembre 1555, des deux tiers de la Seigneurie de Vieil-Mannai, qui leur étoient échus par la mort d'HELIN DE LAMOIGNON, leur frere. Il mourut ſans enfans de *Marguerite de Vieuxbourg*, qu'il avoit épouſée par contrat du 5 Février 1557 (vieux ſtyle), fille de *Pantaléon*, Seigneur *de Vieuxbourg*, & de *Dynette d'Aruce* ; — 3. ETIENNE, Chanoine de Saint-Etienne d'Auxerre, & Curé de Birri & de Romilli, lequel fut préſent, le 8 Février 1557, à la quittance que ſon frere ANDRÉ donna d'une partie de la dot qui avoit été promiſe à *Marguerite de Vieuxbourg*, ſa femme. Il hérita en partie de ſon frere HELIN, & eut enſuite toute la ſucceſſion de ſon frere aîné, & devint Seigneur de toutes les Terres qu'il avoit poſſédées : il vivoit encore en 1573 ; — 4. HELIN, Sieur de Riviere, de la Broſſe près Donzi, & en partie de Vieil-Mannai, Gentilhomme ordinaire de *François de Cleves*, I. du nom, Duc de Nivernois, qui le choiſit, comme un des plus adroits Gentilshommes de ſon tems, pour l'accompagner en un tournois célebre qui ſe fit à Paris aux mois de Juin & de Juillet 1549. Ce Duc lui fit épouſer *Françoiſe de Cleves*, fille naturelle de *François de Cleves*, Abbé de Treport, ſon oncle, à laquelle il donna, en la mariant, la Terre de la Broſſe près Donzi ; mais il mourut, ſans enfans, en 1555, & elle ſe remaria à *Antoine*, Sieur *de Pernay* ; — 5. & CLAUDE DE LAMOIGNON, qui ſurvéquit à ſes freres & recueillit toutes leurs Seigneuries. Elle avoit été mariée, par contrat du 12 Juin 1526, à *Antoine*, Sieur *de Maulmigni* & de la Boue, dont elle laiſſa poſtérité.

IX. ETIENNE DE LAMOIGNON, Seigneur de Vieil-Mannai & de Grandpré, Ca-

pitaine, Concierge & Garde du Château de Donzi, ſecond fils de CHARLES, & de *Claude d'Auroux*, fut inſtitué par ſon pere pour un de ſes héritiers. Il vendit à BLAISE, ſon frere aîné, la moitié qui lui appartenoit dans le fief de LAMOIGNON, par contrat du 16 Juin 1520. JEANNE, ſa ſœur, femme de *Pierre Marion*, lui légua un ſetier de bled froment de rente annuelle à perpétuité, par ſon teſtament de 1530. BLAISE, ſon frere, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire en 1541, & il fut préſent au partage des biens de ſondit frere, fait le 14 Mars 1547 (vieux ſtyle). Il avoit épouſé 1°. *Jeanne d'Anlezy*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Eugénie de la Grange*, de laquelle vinrent: — 1. BLAISE, Seigneur de Vieil-Mannai, & de Chanai, héritier des biens maternels de *Louis de Poyſeulx*, Seigneur de Chanai, ſon couſin-germain, fils de *Philippe de Poyſeulx*, & de MARIE DE LAMOIGNON, Dame de Chanai: il fut tué dans une rencontre près de la Rochelle, ſans avoir été marié; — 2. EDME, qui ſuit; — 3. & MARIE, héritiere, pour ſa part, de *Louis de Poyſeulx*, ſon couſin, étant, comme ſes freres, ſous la tutelle de *Jean-Olivier*, lequel tranſigea avec les héritiers paternels dudit *Louis de Poyſeulx*, par acte du 19 Août 1561.

X. EDME DE LAMOIGNON, Sieur de Vieil-Mannai, de Chanai, de Grandpré & de Mects, héritier, pour ſon tiers, de *Louis de Poyſeulx*, ſon couſin, fut maintenu dans l'exemption des tailles, par deux Jugemens du 9 Juin 1586, & 9 Mars 1599. Il épouſa, par contrat paſſé à Saint-Sauveur en Puiſaye, le 26 Octobre 1578, *Anne Anſeau*, fille de *Claude*, Ecuyer, Sieur de Mects, & de *Marguerite de Gayot*. Leurs enfans furent: — 1. LOUP, qui ſuit; — 2. GILBERT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. LOUIS, auteur des Seigneurs de Mects & de la Bouille, mentionnés enſuite; — 4. JEAN, batiſé à Marci le 22 Octobre 1589, Enſeigne de la Compagnie du Baron *de Joux*. Il fut préſent, en 1615, au contrat de mariage de GILBERT, ſon frere; — 5. CLAUDE, Sieur de Belleroche, batiſé le 11 Mars 1597, qui fut préſent au ſecond contrat de mariage de LOUP, ſon frere, en 1644. De ſon épouſe, *Antoinette Fadelle*, il eut ſix enfans; ſçavoir: — (a) TOUSSAINT DE LAMOIGNON, inhumé le 16 Janvier 1645; — (b & c) LOUIS & LOUP, morts en bas âge; — (d) GILBERTE, batiſée à Marci le 13 Mars 1625, femme de *Jean Hannequin*; — (e) LOUISE, mariée à *Louis Defreau*; — (f) & EDMÉE, née le 13 Mai 1636, alliée à *Edme Collion*; — 6. ADRIEN, mort garçon; — 7. FRANÇOIS, tué au ſiége de la Rochelle en 1628, ſans avoir été marié; — 8. & EDMÉE DE LAMOIGNON, femme de *Thibault Farnault*, Ecuyer, dont des enfans.

XI. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Grandpré, fut préſent, le 6 Juin 1622, à la tutelle de GILBERT, ſon neveu, & parrein, le 16 Janvier 1627, de LOUP, fils de ſon frere CLAUDE DE LAMOIGNON, Sieur de Belleroche. Il fut maintenu dans l'exemption des tailles, par Sentence de l'Election de Clameci, du 20 Juin 1634; repréſenta ſes titres de nobleſſe avec GILBERT, LOUIS & CLAUDE DE LAMOIGNON, ſes freres, le 5 Mars 1641, devant le Sieur *de Pontault*, Tréſorier de France à Orléans, Commiſſaire député pour l'exécution de l'Edit du mois de Novembre 1640; fut préſent, en 1642, au contrat de mariage de GILBERT DE LAMOIGNON, Sieur de Beaulieu, ſon neveu, & mourut avant le 17 Janvier 1652. Il avoit épouſé 1°. *Jeanne de Mulor*, morte, ſans enfans, le 20 Février 1642, fille de *François de Mulor*, Ecuyer, & de *Claude de Corquiller*; & 2°. par contrat du 18 Janvier 1644, *Catherine de Leuvault*, fille de *Charles*, Ecuyer, Sieur de Saint-Aubin, & de *Marguerite de Châlons*. Comme on reconnut, après la célébration du mariage, qu'ils étoient parens au IIIe degré d'affinité, ils obtinrent une diſpenſe du Pape, en vertu de laquelle ils furent mariés de nouveau dans la Chapelle de Saint-Laurent de Migni, le 6 Mars 1646. De cette ſeconde alliance vinrent: — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. MATHURIN, né le 7 Janvier 1646; — 3. FRANÇOIS, né le 30 Avril 1647, qui eut de *Marie de Chanpuit*, ſa femme, — EDME DE LAMOIGNON, batiſé à Marci le 28 Septembre 1664; — 4. JEAN-ELÉONARD, né le 28 Février 1650; — 5. & MARIE DE LAMOIGNON, née le 19 Avril 1648.

Catherine de Leuvault, leur mere, ſe remaria à *Antoine de Viri*, Sieur de Malicorne, & mourut avant le 14 Mai 1652.

XII. CHARLES DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Grandpré, né le 31 Janvier 1645, fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Arrêt du Conſeil d'Etat du 8 Septembre 1670, mourut le 8 Janvier 1699, & fut inhumé à Champlemis. Il avoit épouſé, par contrat du 21 Janvier 1664, FRANÇOISE DE LAMOIGNON, ſa couſine du II. au IIIe degré, fille de GILBERT, Seigneur de Beaulieu, II. du nom, & de *Gabrielle de Veilhan*. Elle mourut le 8 Juillet 1688, & fut enterrée à Marmi, ayant eu — MARIE DE LAMOIGNON, batiſée le 4 Octobre 1685.

XI. GILBERT DE LAMOIGNON, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, ſecond fils d'EDME, Sieur de Vieil-Mannai, Chanai, Grandpré, &c., & d'*Anne Anſeau*, fut maintenu, avec ſon frere LOUP, dans l'exemption des tailles en 1634, préſenta avec lui les titres juſtificatifs de leur nobleſſe en 1641, & fut préſent au contrat de mariage de ſondit frere en 1644. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Juillet 1615, *Madelene de Sargeres*, fille de *Jean*, Ecuyer, Sieur de la Goutte, & de *Claudine Ballard*. Elle mourut avant le 6 Juin 1622, que l'on procéda à l'acte de tutelle de ſon fils qui ſuit.

XII. GILBERT DE LAMOIGNON, II. du nom, Sieur de Beaulieu, de Mannai & de Prenai, batiſé à Marci le 23 Octobre 1618, fut préſent, avec ſon pere, au contrat de mariage de LOUP DE LAMOIGNON, ſon oncle, en 1644; rendit foi & hommage, le 2 Février 1657, au Seigneur *de Changy*, pour ce qu'il tenoit en fief de lui audit Changy. Il avoit épouſé, par contrat du 2 Novembre 1642, *Gabrielle de Veilhan*, fille de *Philibert*, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne de la Magdelaine*; celle-ci fille de *François*, Marquis de Ragny, Chevalier des Ordres du Roi. Il mourut le 15 Mai 1668, & ſa veuve fut tutrice de ſes enfans, ſçavoir: — 1. EUGIN, mort le 7 Septembre 1644; — 2. GILBERT-CHARLES, mort jeune avant ſon pere; — 3. JEAN, né le 5 Janvier 1654, reçu Chevalier de Malte au grand Prieuré de France, le 5 Juin 1677, après avoir fait ſes preuves le 18 Juin 1676: il mourut à Malte; — 4. HILAIRE, batiſée à Varzi le 9 Avril 1647, morte avant ſon pere; — 5. FRANÇOISE, mariée, par contrat du 12 Janvier 1664, à CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Grandpré, couſin-germain de ſon pere; — 6 & 7. MARIE & CATHERINE, nées jumelles, batiſées à Varzi le 3 Mai 1648, mortes avant leur pere; — 8. autre FRANÇOISE, batiſée à Marci le 12 Novembre 1652, morte auſſi avant ſon pere; — 9. & CHARLOTTE, née le 26 Décembre 1656, qui reſta ſous la tutelle de ſa mere, & mourut Religieuſe à l'Abbaye de Ronceray.

Seigneurs de MECTS & de LA BOUILLE.

XI. LOUIS DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur de Mects, & en partie de Vieil-Mannai, troiſieme fils d'EDME, Sieur de Grandpré, & d'*Anne Anſeau*, fut préſent, le 6 Mai 1622, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, ſon neveu, & inhumé à Marci le 6 Mars 1645. Il avoit épouſé *N... Guinault*, de laquelle il avoit eu quatre fils, qui furent reconnus lors de la célébration de leur mariage, & encore deux autres fils; ſçavoir: — 1. N... DE LAMOIGNON, mort jeune; — 2, 3, 4, 5 & 6. LOUP, ÉTIENNE, CLAUDE, HUBERT & JEAN, rapportés les uns après les autres.

XII. LOUP DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de Cruzi, épouſa 1°. *Jeanne du Bois*, & 2°. par contrat du 14 Septembre 1665, *Anne Berthier*, fille de *Jean Berthier*, Ecuyer, Seigneur de Vaſnai, & de *Jeanne Meullot*. Il eut du premier lit: — 1. CATHERINE, batiſée à Vouzi, le 3 Août 1649; & du ſecond: — 2. & 3. RENÉ & JACQUES, morts au berceau; — 4. PAUL, né le 1 Avril 1670, Seigneur de Cruzi, & de Vaſnai, Capitaine au Régiment de Piémont, & Chevalier de Saint-Louis, qui vivoit en 1724; — 5. & ANNE, mariée 1°. à *Achille Philippe*; & 2°. à *Pierre de Vaujoli*.

XII. ETIENNE DE LAMOIGNON, troiſieme fils de LOUIS, Ecuyer du Roi, épouſa *Jeanne de Veilhan*, ſeconde fille de *Philibert*, Seigneur de Digoigne, & de *Jeanne*

de la Magdelaine-Ragny, dont : — 1. GILBERT, né le 19 Mai 1655 ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, né le 21 Décembre 1667 ; — 3. EDMÉE, née le 16 Mars 1659 ; — 4. & ANNE, née le 20 Août 1661.

XII. CLAUDE DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, quatrieme fils de LOUIS, & de *N... Guinault*, épouſa *Edmée Billard*, dont il eut : — JEAN, qui ſuit ; — & GILBERT, né le 4 Mai 1661.

XIII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Sieur de la Bouille, batiſé à Varzi le 5 Janvier 1654, vivoit le 29 Décembre 1705. Il avoit épouſé *Edmée Colleſſon*, vivante le 30 Août 1695, fille d'*Anne Colleſſon*, & de *Laurence Maillot*. De ce mariage vinrent : — JEAN, Ecuyer ; — & CLAUDE, né le 4 Juillet 1682.

XII. HUBERT DE LAMOIGNON, Sieur de la Bourdonniere & des Ruiſſeaux, cinquieme fils de LOUIS, & de *N... Guinault*, fut batiſé à Marci en Nivernois, le 27 Novembre 1634. Il épouſa 1°. *Urbaine du Pont-Saint-Pierre* ; & 2°. par contrat du 23 Janvier 1663, *Anne de Creſſonville*. Du premier lit il eut : — 1. IRIER, qui ſuit ; & du ſecond : — 2. CHARLES, né le 8 Juin 1664 ; — 3. BATISTE-DOMINIQUE, né le 16 Mars 1666, mort jeune ; — 4. & JEAN, né le 20 Avril 1670.

XIII. IRIER DE LAMOIGNON, Ecuyer, batiſé à Orcuſe le 28 Juillet 1658, mort en 1705, avoit épouſé *Marie Boullé*, de laquelle il laiſſa : — 1. HUBERT, né en 1688, Lieutenant dans le Régiment de Poitou en 1722 ; — 2. CLAUDE, né le 26 Août 1695 ; — 3. JEAN, né poſthume le 28 Novembre 1705 ; — 4. & une fille.

XII. JEAN DE LAMOIGNON, dernier fils de LOUIS, Seigneur de Mects, & de *N... de Guinault*, fut préſent, en 1664, au contrat de mariage de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de Grandpré, & le 15 Mai 1668, à l'acte de tutelle de GILBERT DE LAMOIGNON, II. du nom, Sieur de Beaulieu. Il épouſa *Jeanne de Violaines*, dont : — DANIEL, né le 29 Mai 1664 ; — & CLAUDE DE LAMOIGNON, batiſé à Marci le 11 Septembre 1665.

Branche des Seigneurs de BASVILLE.

VII. JEAN DE LAMOIGNON, Ecuyer, Seigneur d'Arthe en Nivernois, & de Laleuf en Bourbonnois, ſecond fils de PIERRE, Ecuyer, Seigneur DE LAMOIGNON, & de *Marguerite de Fougeroi*, épouſa *Jeanne Dourde*, fille de *Guillaume Dourde*, ce qui s'apprend par un contrat de ſa fille. Leurs enfans furent : — JEAN, qui ſuit ; — & HUGUETTE DE LAMOIGNON, mariée à *Pierre de la Salle*, Ecuyer. Etant veuve elle vendit, par contrat du 27 Mars 1483, une maiſon ſiſe dans la ville de Nevers, aux tuteurs de ſes deux neveux.

VIII. JEAN DE LAMOIGNON, II. du nom, Seigneur d'Arthe & de Laleuf, Secrétaire & Contrôleur de la Maiſon de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, Comte de Nevers, &c. eſt nommé, en cette qualité, dans un des titres de la Chambre des Comptes de Nevers. Il y épouſa, le 25 Novembre 1477, *Marie de Leſtang*, morte le 17 Mai 1482, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & JEAN, né le 6 Novembre 1481, Conſeiller de MARGUERITE D'ORLÉANS, Reine de Navarre, Ducheſſe de Berri, marié à *Jeanne Alabat*, fille de *Louis*, Seigneur de la Chabotiere, & de *Jeanne d'Orléans*. Il mourut le 28 Juin 1530, & fut enterré dans la Chapelle de Beauquant de Saint-Auſtrille, de la ville de Bourges. Sa poſtérité eſt éteinte.

IX. FRANÇOIS DE LAMOIGNON, Seigneur d'Arthe, de Grateiz & de Marigni, né le 17 Mai 1480, Secrétaire & Contrôleur de la Maiſon de *Françoiſe d'Albret*, veuve de *Jean de Bourgogne*, Duc de Brabant, contreſigna, en qualité de Secrétaire de cette Ducheſſe, un acte de foi & hommage qui lui fut fait le 25 Février 1507, par CHARLES DE LAMOIGNON, ſon oncle, à la mode de Bretagne, pour les Terres de Villorgeul & de Bretinelles. Il épouſa à Donzi, en préſence de la Ducheſſe, le 14 Janvier 1509 (vieux ſtyle), *Marie du Coing*, morte le 21 Décembre 1520, fille de *Vincent du Coing*, Sieur de Grateiz & de Marigni, & de *Marguerite Bourgoing*. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. HELIN, Abbé de Bellevaux,

Prieur de Saint-Pierre-le-Mouſtier, qui eut un fils naturel nommé LOUIS DE LAMOIGNON, Procureur au Bailliage & Siége Préſidial de Saint-Pierre-le-Mouſtier; — 3. FRANÇOISE, née le 23 Février 1510, ſuivant l'ancien ſtyle, tenue ſur les Fonts de Batême par *Françoiſe d'Albret*, Ducheſſe Douairiere de Brabant, Comteſſe de Nevers, mariée à *Pierre Luillier*, Contrôleur ordinaire de la Maiſon du Roi, dont poſtérité; — 4. & MARIE, femme, 1°. de *François du Broc*, Seigneur de Noizet; & 2°. de *Louis Olivier*, Seigneur d'Avreau & de Surpaliz. Elle eut des enfans de l'un & de l'autre.

X. CHARLES DE LAMOIGNON, Seigneur de Baſville, Launai-Courſon, la Folleville, les Tuilleries, né le 1 Juin 1514, filleul de CHARLES DE LAMOIGNON, Sieur de la Riviere, oncle de ſon pere, à la mode de Bretagne, fut le premier de ſon nom, qui embraſſa la profeſſion de la Robe. Il prit le Bonnet de Docteur à Ferrare, le 20 Juillet 1543, vint à Paris ſe faire recevoir Avocat au Parlement le 16 Décembre de l'année ſuivante; parut avec éclat dans le Barreau; ſe fit recevoir Conſeiller en la Juriſdiction des Eaux & Forêts au Siége de la Table de Marbre, le 23 Décembre 1547, dont il ne fit les fonctions que peu de tems; reprit celle d'Avocat; fut établi chef du Conſeil de *François de Cleves*, I. du nom, Duc de Nivernois, qui lui donna, par contrat du 1 Février 1552 (vieux ſtyle), la Terre & Seigneurie de Launai-Courſon, près Mont-Lhéri, dont il rendit hommage au Roi entre les mains de *Jean Bertrand*, Garde des Sceaux de France le 13 du même mois; eut des proviſions de Conſeiller au Parlement le 30 Septembre 1557, & fut reçu le 4 Octobre ſuivant; fut nommé exécuteur teſtamentaire le 26 Octobre 1561, de *François de Cleves*, Duc de Nivernois; pourvu par le Roi CHARLES IX. d'un Office de Maître des Requêtes, au mois de Janvier 1564; nommé un des Commiſſaires pour l'Inſpection des Gabelles dans la Provence, le Languedoc & le Dauphiné; & enfin, pourvu d'un Office de Conſeiller au Conſeil d'Etat, dont il prêta ſerment le 3 Octobre 1572. Il mourut au mois de Novembre ſuivant, dans ſa maiſon de Paris, ſur la Paroiſſe des SS. Côme & Damien, & fut inhumé dans l'Egliſe des Cordeliers devant le Crucifix. Il avoit épouſé, le 25 Juillet 1547, *Charlotte de Beſançon*, née le 10 Octobre 1526, morte le 17 Octobre 1594, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement, & de *Marie Potier*. Elle fut élue tutrice le 23 Décembre 1572, de ſes enfans au nombre de 20; ſçavoir: — 1. CHARLES, né & mort le 16 Mars 1548; — 2. autre CHARLES, né le 25 Juillet 1552; — 3. PIERRE, né le 27 Août 1554, Seigneur de Baſville, de Launai-Courſon & d'Hervy en Picardie, Avocat au Parlement, Prieur d'Andoye, Diocèſe d'Auxerre, l'un des plus ſçavans de ſon tems, qui teſta le 27 Juillet 1584, en faveur de ſa mere, & mourut le 14 Août ſuivant; — 4. NICOLAS, né le 25 Février 1555; — 5. CHARLES, né le 18 Juillet 1558; — 6. autre CHARLES, né le 23 Décembre 1559; — 7. ANTOINE, né & mort le 9 Avril 1560; — 8. BARTHELEMI, né le 6 Mars 1562, vieux ſtyle; — 9. autre CHARLES, né le 23 Janvier 1563, reçu Secrétaire du Roi le 15 Novembre 1585, mort à Meſſe, près Melun, le 28 Septembre 1590; — 10. CHRÉTIEN, qui ſuit; — 11. JEAN, né le 19 Février 1569; — 12. FRANÇOIS, né le 19 Mai 1570; — 13. autre FRANÇOIS, né le 27 Mai 1571, mort en Novembre 1572; — 14. CHARLOTTE, née le 8 Août 1549, mariée, le 23 Février 1567, à *Jean de Bullion*, Seigneur d'Argni, Maître des Requêtes, dont poſtérité; — 15. MARGUERITE, née le 24 Juillet 1550, tenue ſur les Fonts de Batême par le Cardinal *Odet de Châtillon*, & par MARGUERITE DE BOURBON, Ducheſſe de Nivernois; — 16. MADELENE, née le 25 Août 1551, mariée, le 19 Mai 1573, à *Jean Midorge*, Sieur de la Maillarde, Conſeiller au Parlement, dont poſtérité; — 17. JEANNE, née le 5 Octobre 1553; — 18. MARIE, née le 26 Février 1556, vieux ſtyle, Religieuſe Profeſſe à l'Abbaye de Chelles, le 22 Juillet 1574; — 19. HENRIETTE, née le 3 Février 1564 (filleule de *Henriette de Cleves*, Ducheſſe de Nivernois) mariée, 1°. le 2 Juillet 1591, à *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelles, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 2°. à *Jean Spifame*, Sieur des Granges, Conſeiller au Siége des Eaux & Forêts de la Table de Marbre du Palais à Paris; & 3°. à *N... de Louviers*, Seigneur de Grigny, dont elle étoit veuve le 21 Février 1637; — 20. & LOUISE DE LAMOIGNON, née le 9 Janvier

1566, Religieuſe Profeſſe de l'Abbaye de Saint-Antoine-des-Champs à Paris, dont elle fut Prieure. Elle paſſa, en 1624, à Port-Royal-des-Champs, où on lui donna le nom de *Sainte-Praxede*, & fut une des diſcretes du Monaſtere de Port-Royal de Paris, où elle mourut le 18 Janvier 1638.

XI. Chrétien de Lamoignon, né le 22 Août 1567, Seigneur de Baſville, de Launai-Courſon, la Folleville, les Tuilleries, Breuil-Pont & de Loré, pourvu d'un Office de Conſeiller au Parlement le 18 Mai 1595, puis Préſident aux Enquêtes le 22 Février 1623, & Préſident au même Parlement en 1633, mourut le 18 Janvier 1636, fut inhumé dans une des Chapelles des Cordeliers de Paris, & ſon cœur porté aux Récollets de Saint-Denis en France. Il avoit épouſé, le 10 Juin 1597, *Marie de Landes*, née le 28 Septembre 1576, morte le 31 Décembre 1651, fille de *Guillaume de Landes*, Seigneur de Sagy & de Magnanville, Conſeiller au Parlement, & de *Bonne de Vitry*, Vicomteſſe de Meaux. Leurs enfans furent: — 1. Guillaume, né le 19 Août 1603, mort à Baſville le 9 Octobre 1605; — 2. autre Guillaume, qui ſuit; — 3. Marie, née le 13 Septembre 1601, morte le 8 Octobre 1609; — 4. Anne, née le 24 Octobre 1605, morte le 28 Mars 1663, femme, par contrat du 10 Septembre 1624, de *François-Théodore de Neſmond*, Seigneur de Saint-Dyſan, depuis Préſident au Parlement de Paris, mort le 29 Novembre 1664, dont elle eut trois garçons, morts ſans poſtérité; — 5. Elisabeth, née le 24 Avril 1608, Religieuſe Profeſſe le 4 Avril 1630, au Monaſtere de la Viſitation Sainte-Marie, au Fauxbourg Saint-Jacques, morte la nuit du 11 au 12 Août 1658; — 6. & Madelene, née le 18 Septembre 1609, morte ſans alliance le 14 Avril 1687, après avoir paſſé ſa vie dans la pratique des vertus, & ſur-tout de charité envers les pauvres. Elle fut inhumée aux Cordeliers.

XII. Guillaume de Lamoignon, né le 23 Octobre 1617, Marquis de Baſville, Comte de Launai-Courſon, Baron de Saint-Yon, Avocat au Parlement le 19 Avril 1635, Conſeiller au même Parlement le 14 Décembre ſuivant, Maître des Requêtes le 15 Décembre 1644, & pourvu de l'Office de premier Préſident le 2 Octobre 1658, obtint l'érection de ſes Terres & Seigneuries de *Baſville* & de *Boiſſy* en *Marquiſat* en ſa faveur, & de ſes hoirs mâles & femelles, par Lettres du mois de Décembre 1670, regiſtrées au Parlement le 8, & en la Chambre des Comptes le 20 Janvier 1671; & de celles de *Cincehour* & de *Launai-Courſon*, en *Comté*, ſous le nom de *Launai-Courſon*, pour lui & ſes hoirs mâles & femelles, auſſi par d'autres Lettres du mois de Décembre 1670, regiſtrées ès mêmes Cours les mêmes jours que les précédentes, & en la Cour des Aides le 2 Février ſuivant. Il rendit foi & hommage au Roi, pour raiſon de ſes Marquiſat & Comté, entre les mains du Chancelier *Seguier*, le 31 Janvier 1671, & au mois de Juillet ſuivant, il obtint d'autres Lettres par leſquelles la Châtellenie de *Bry* fut unie à ſon *Comté*. Elles furent regiſtrées au Parlement le 17 Août, & en la Chambre des Comptes le 1 Septembre ſuivant. Il mourut le 10 Décembre 1677, & fut inhumé le lendemain, dans la cave de ſa Famille, en l'Egliſe des Cordeliers. C'étoit un Magiſtrat diſtingué par ſa piété, ſa ſageſſe, ſa douceur, ſon affabilité, & ſon amour pour les ſciences. *M. Flechier*, depuis Evêque de Nîmes, prononça ſon Oraiſon funébre dans l'Egliſe de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, le 18 Février 1679. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Novembre 1640, *Madelene Potier*, ſa couſine au IVe degré, morte le 18 Octobre 1705, & inhumée auprès de lui aux Cordeliers, fille de *Nicolas Potier*, Sieur d'Ocquerre, & de *Marie Barré*, dont: — 1. Chrétien-André, né le 30 Octobre 1641, mort le 5 Avril 1643; — 2. Chrétien-Auguſtin, né le 20 Mai 1643, mort le 28 Mars 1644; — 3. Chrétien-François, qui ſuit; — 4. René, né le 17 Septembre 1646, mort le 30 Septembre 1652; — 5. Nicolas, auteur d'un rameau rapporté ci-après; — 6. Marie, née le 2 Août 1645, morte à Paris le 12 Janvier 1733, dans la 88e année de ſon âge, femme, depuis le 29 Août 1666, de *Victor-Maurice*, Comte *de Broglie*, depuis Maréchal de France; — 7. Madelene, née le 14 Avril 1649, morte au Château de Stains près Saint-Denis en France, le 28 Octobre 1671, & inhumée à Saint-Euſtache à Paris, dans la Chapelle de Sillery. Elle avoit épouſé, le 12 Septembre 1667, *Achille de Harlay*,

Comte de Beaumont, Seigneur de Groſbois, depuis premier Préſident du Parlement de Paris, mort le 23 Juillet 1712 ; — 8. ELISABETH, née le 30 Juin 1650, Religieuſe Profeſſe aux filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques, le 25 Mars 1667 ; — 9. ANNE, née le 8 Mars 1654, qui fit profeſſion au même Monaſtere le 13 Décembre 1670 ; — 10. & CHRISTINE, née le 18 Février 1657, & morte le 1 Février 1659.

XIII. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, né le 26 Juin 1644, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Blancmeſnil, du Pleſſis-aux-Bois & de Ceriſay, fut Conſeiller au Parlement en 1666, Avocat-Général en 1674, charge qu'il occupa pendant 25 ans, avec tout l'éclat qu'on avoit lieu d'attendre de ſes rares talens ; Préſident à Mortier en 1690, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles-Lettres en 1704, Préſident de cette Compagnie en 1705 ; ſe démit, en 1707, de ſa charge de Préſident à Mortier, en faveur de ſon fils aîné, & mourut après une longue maladie, le 7 Août 1709, âgé de 65 ans. Voyez ſon éloge dans *Moréri*. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1674, *Marie-Jeanne Voiſin*, morte le 1 Septembre 1727, âgée de 73 ans, fille de *Daniel Voiſin*, Seigneur du Pleſſis-aux-Bois & de Ceriſay, Conſeiller d'Etat ordinaire, & de *Marie Talon*, dont : — 1. CHRÉTIEN, qui ſuit ; — 2. GUILLAUME, né le 17 Juin 1677, mort le 20 Juillet 1679 ; — 3. autre GUILLAUME, auteur des Seigneurs de Blancmeſnil, rapportés ci-après ; — 4. CHARLES-FRANÇOIS, né le 25 Septembre 1689, mort le lendemain ; — 5. ARMAND, né le 28 Décembre 1690, mort le 28 Avril 1691 ; — 6. MARIE-MADELENE, née le 6 Février 1675, morte le 15 Septembre 1694, ſans poſtérité de ſon mariage qu'elle avoit contracté le 13 Avril 1693, avec *Claude de Longueil*, Marquis de Maiſons, Préſident au Parlement ; — 7. FRANÇOISE-ELISABETH, née le 15 Novembre 1678, morte le 27 Avril 1733, dans la 55e année de ſon âge, femme, depuis le 26 Novembre 1705, de *Jean-Aymar Nicolaï*, Marquis de Gouſſainville, premier Préſident de la Chambre des Comptes ; — 8. JEANNE-CHRISTINE, née le 9 Juin 1686, mariée, le 4 Juillet 1707, à *Joſeph-Gaſpard de Maniban*, Marquis de Maniban & de Campagne, Baron de Cazaubon, &c. Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & premier Préſident au même Parlement, dont il prêta ſerment entre les mains du Roi, le 14 Octobre 1721 ; — 9. & SUSANNE-LÉONINE DE LAMOIGNON, née le 24 Juillet 1688, Religieuſe Profeſſe le 17 Mai 1705, aux filles de Sainte-Marie du Fauxbourg Saint-Jacques.

XIV. CHRÉTIEN DE LAMOIGNON, né le 14 Mars 1676, Marquis de Baſville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, Seigneur de Lamoignon, de Broc, de Bergonne, Gignac, Auterive, Sainte-Ivoine, la Queilhe & Boisjardin, Avocat au Parlement le 26 Janvier 1693, Avocat du Roi au Châtelet de Paris le 24 Mai 1694, Conſeiller au Parlement le 3 Septembre 1698, Préſident à Mortier au Parlement, en ſurvivance de ſon pere, le 30 Août 1706, reçu, le 7 Mai 1707, Commandeur-Greffier des Ordres de Sa Majeſté, dont il prêta ſerment le 13 Décembre 1713, & dont il ſe démit en Février 1716, mourut le 28 Octobre 1729. Il avoit épouſé, le 5 Septembre 1706, *Marie-Louiſe Gon*, morte le 3 Janvier 1728, fille de *Louis Gon*, Seigneur de Broc, Bergonne, Gignac & la Queilhe, Maître des Comptes, & de *Marie-Marguerite Chaudeſolle-d'Auterive*, dont : — 1. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE-LOUISE, née le 16 Novembre 1715, mariée, 1°. le 23 Février 1734, avec *François-Louis Dauvet*, Comte des Mareſts, Grand-Fauconnier de France, Capitaine de Cavalerie, mort en 1648 ; & 2°. le 27 Avril 1750, à *N... d'Eſtourmel-du-Fretoy*, dit *le Comte d'Eſtourmel*, Maréchal-de-Camp & Lieutenant d'une des Compagnies des Gardes-du-Corps du Roi, (& non pas au Marquis *d'Eſtouteville*, comme dit *Moréri*, car il n'y en a plus de cette grande Maiſon de Normandie, fondue dans la Maiſon Royale de BOURBON), dont un fils, né en 1762.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 1 Octobre 1712, Marquis de Baſville & de Milhars, Baron de Saint-Yon, de Cannes, &c. d'abord Conſeiller au Parlement, enſuite reçu Commiſſaire aux Requêtes le 7 Juillet 1730, puis Préſident à Mortier le 19 du même mois, à la place de ſon pere ; Grand-Croix & Maître des Cérémonies de l'Ordre de Saint-Louis, eſt mort le 23 Mai 1759, âgé de 47

ans. Il avoit épouſé, le 27 Septembre 1732, *Louiſe-Madelene-Henriette Bernard*, née le 7 Juillet 1719, fille de *Samuel-Jacques Bernard*, Doyen des Maîtres des Requêtes, Prévôt, Maître des Cérémonies & Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Louis, Sur-Intendant des Finances de la Reine, & d'*Eliſabeth-Louiſe Frottier-de-la-Coſte-Meſſeliere*, dont: — 1. CHRÉTIEN-FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CATHERINE-LUCE, née le 1 Février 1738, morte au berceau; — 3. ELISABETH-OLIVE, née le 2 Décembre 1738, mariée à *N... de Gourgue*, Marquis de Vayres, ſon couſin, Préſident à Mortier; — 4. & N... DE LAMOIGNON, née le 18 Juin 1741, morte.

XVI. CHRÉTIEN-FRANÇOIS DE LAMOIGNON, né le 18 Décembre 1735, Marquis de Baſville, Baron de Saint-Yon, &c. d'abord reçu Conſeiller au Parlement le 5 Septembre 1755, puis Préſident à Mortier en Avril 1758, a épouſé, les mêmes mois & an, *Marie-Eliſabeth*, fille de feu *Nicolas-René Berryer*, Lieutenant-Général de Police, & enſuite nommé, en Octobre 1761, Garde des Sceaux de France. De ce mariage ſont iſſus: — 1. N... DE LAMOIGNON, né en Juin 1765; — 2. MARIE-CATHERINE, née en Mars 1759; — 3. & MARIE-GABRIELLE-OLIVE DE LAMOIGNON, née le 18 Janvier 1761.

Seigneurs de BLANCMESNIL *&* MALESHERBES.

XIV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6 Mars 1683, Seigneur de Blancmeſnil, de Malesherbes, de Ceriſay, troiſieme fils de CHRÉTIEN-FRANÇOIS, Marquis de Baſville, & de *Marie-Anne Voiſin*, Avocat au Parlement le 19 Juillet 1702, enſuite Conſeiller le 4 Juin 1704; Avocat-Général le 2 Juin 1707, reçu Préſident à Mortier le 20 Décembre 1723, premier Préſident de la Cour des Aides en 1746, a été nommé Chancelier de France le 9 Décembre 1750, & eſt mort en 176... Il avoit épouſé, 1°. le 1 Septembre 1711, *Marie-Louiſe d'Aligre*, ~~morte~~ le 25 Juillet 1697, fille d'*Etienne d'Aligre*, Seigneur de la Riviere, Préſident à Mortier au Parlement de Paris, & de *Marie-Madelene le Pelletier*, ſa premiere femme; & 2°. le 4 Mars 1715, *Anne-Eliſabeth Roujault*, morte en couches à Paris, le 2 Novembre 1734, dans la 43e année de ſon âge, fille de *Nicolas-Etienne Roujault*, Seigneur de Villemain, Maître des Requêtes, ſucceſſivement Intendant en Berri, Hainaut, Poitou & Normandie, & de *Barbe-Madelene Maynon*. Du premier lit il a eu: — 1. CHRÉTIEN-ETIENNE-FRANÇOIS, né le 16 Octobre 1712, mort le 15 Septembre 1719; — 2. N..., mort en naiſſant, le 24 Septembre 1713, ſans avoir été nommé; & du ſecond lit: — 3. un garçon, auſſi mort en naiſſant le 23 Septembre 1720, ſans avoir été nommé; — 4. CHRÉTIEN-GUILLAUME, qui ſuit; — 5. MARIE ELISABETH, née le 10 Mars 1716, mariée, le 3 Août 1733, avec *Céſar-Antoine de la Luzerne*, Comte de Beuzeville, Maréchal des Camps & Armées du Roi, morte veuve en 1758; — 6. BARBE-NICOLE, née le 25 Juin 1717; — 7. ANNE-NICOLE, née le 6 Juin 1718, mariée, en 1735, à *Jean-Antoine-Olivier de Senozan*, ci-devant premier Préſident de la quatrieme Chambre des Enquêtes, enſuite Conſeiller d'Etat, dont: — *François de Senozan*, né le 3 Novembre 1736, mort Avocat-Général au Grand-Conſeil le 25 Mars 1759, âgé de 23 ans. Il reſte encore un fils; — 8. MARIE-LOUISE, née le 7 Juillet 1719, mariée à *Guillaume Caſtanier-d'Auriac*, Maître des Requêtes, enſuite Conſeiller d'Etat, Secrétaire des commandemens de feu la Reine, & Préſident du Grand-Conſeil, dont un fils; — 9. & AGATHE-FRANÇOISE, née le 4 Février 1723, Religieuſe à la Viſitation du Fauxbourg Saint-Jacques à Paris.

XV. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON-DE-MALESHERBES, né le 6 Décembre 1721, Subſtitut du Procureur-Général en 1741, Conſeiller au Parlement le 3 Juillet 1744, pourvu en ſurvivance de la charge de premier Préſident de la Cour des Aides, en exercice le 9 Décembre 1750, Honoraire de l'Académie des Sciences le 7 Mars de la même année, & enſuite de celle des Inſcriptions & Belles-Lettres, a épouſé, le 4 Février 1749, *Marie-Françoiſe Grimod*, fille de *Gaſpard*, Sieur de la Reyniere, Seigneur de Clichy-la-Garenne, Fermier-général, & de *Marie-Madelene Mazade*, laquelle devenue veuve, a épouſé, en ſecondes noces, le Marquis de

Addition à la page 424. du tome VIII. art. Lamoignon

au Degré XVI. ligne 7. N°. 2. après Marie-Catherine de Lamoignon, née en Mars 1759, ajoutez mariée le 18. janv. 1775, à Henri-Cardin-Jean-Batiste d'Aguesseau de Fresnes, Avocat Gén. au Parl. de Paris du 31. Xbre 1774, fils de Jean-Batiste Paulin d'Aguesseau de Fresnes, Comte de Compans et de Maligny, Doyen des Conseillers d'Etat, et de feu Marie-Geneviève-Rosalie le Bret, sa 2de femme

— ibid. après 3. & Marie-Gabrielle-Olive de Lamoignon, née le 18. janvier 1761, ajoutez mariée, cont. signé par leurs Majestés et la famille Royale le 8. Déc. 1778, avec Charles-Henri Feydeau, Chev. Marquis de Brou, reçu Maître des Requêtes en 1775, nommé Intendant de Bourges en 1776.

Addition à la page 425. du Tome VIII.

ligne 4. après 1758, ajoutez l'une d'Elles a épousé, contr. signé le 31. janv. 1779. le Sr. Molé de Champlâtreux Conseiller au Parlement de Paris.

de la Ferriere, de la ville de Lyon, Lieutenant des Gardes-du-Corps, Compagnie *de Villeroy*, en 1758, & Lieutenant-Général du 17 Novembre 1759. CHRÉTIEN-GUILLAUME DE LAMOIGNON-DE-MALESHERBES a de ſon mariage : — MARGUERITE, née le 6 Février 1756 ; — & FRANÇOISE-PAULINE, née le 15 Juillet 1758.

Seigneurs de LAUNAI-COURSON.

XIII. NICOLAS DE LAMOIGNON, né le 26 Avril 1648, Marquis de la Mothe en Poitou, Comte de Launai-Courſon & de Montrevaux, Baron de Bohardy, Seigneur de Chavaignes, cinquieme fils de GUILLAUME, premier Préſident du Parlement, & de *Madelene Potier*, fut reçu Avocat au Parlement le 21 Novembre 1666, Bailli d'Epée du Comté de Limours le 27 Mars 1768, Gouverneur du Château de ce nom, & Capitaine des Chaſſes, & Gruyer du même Château, par deux différentes Lettres-Patentes du 11 Septembre 1669, Conſeiller au Parlement le 12 Décembre 1670, Maître des Requêtes le 7 Décembre 1673, Intendant de Montauban, de Béarn, de Poitiers en 1682, & de Languedoc en 1685, Conſeiller d'Etat de ſemeſtre la même année, puis ordinaire le 19 Février 1697, & obtint du Roi, par Lettres du mois de Mai de la même année, l'union de la Terre & Seigneurie de *Vauglineuſe*, à ſon Comté de *Launai-Courſon*. Sa Majeſté érigea, au mois d'Octobre 1700, ſa Terre & Seigneurie de *la Mothe* en *Marquiſat*, par Lettres enregiſtrées au Parlement, au mois d'Août 1701. Il mourut à Paris le 17 Mai 1724, & fut inhumé aux Cordeliers dans la ſépulture de ſes ancêtres. Il avoit épouſé, le 8 Avril 1672, *Anne-Louiſe Bonnin-de-Chalucet*, morte le 4 Janvier 1732, âgée d'environ 87 ans, fille de *Jean-François Bonnin*, Marquis de Chalucet-Meſſignac, Comte & Vicomte des grand & petit Montrevaux, Baron de Bohardy, d'Artron, Thimar & du Vau de Chavaignes, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement des Ville & Château de Nantes, Pays & Comté Nantois, & d'*Urbaine de Maillé-Brezé*. De ce mariage il a eu : — 1. GUILLAUME-URBAIN, né le 7 Mars 1673, mort au berceau ; — 2. URBAIN-GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. NICOLAS-CHRÉTIEN, né le 13 Octobre 1675, mort le 4 Avril 1680 ; — 4. CHARLES, né le 7 Octobre 1677, mort le 14 Mai 1681 ; — 5. MARIE-LOUISE, née le 28 Août 1676, morte le 23 Mai 1684 ; — 6. JEANNE-LOUISE, née le 3 Novembre 1678, morte le 18 Novembre 1680 ; — 7. LOUISE, morte peu après ſa naiſſance en 1683 ; — 8. & MADELENE, née à Montpellier en 1687, morte le 8 Août 1744, femme, par contrat du 14 Septembre 1706, de *Michel-Robert le Pelletier-des-Forts*, Comte de Saint-Fargeau, Conſeiller d'Etat ordinaire, & au Conſeil Royal des Finances.

XIV. URBAIN-GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 29 Octobre 1674, Marquis de la Mothe, Comte de Launai-Courſon & de Montrevaux, &c. Bailli d'Epée, Gouverneur, Capitaine des Chaſſes & Gruyer du Comté & Château de Limours, ſoutint ſes théſes pour être admis au degré de Licencié en l'Univerſité de Montpellier le 14 Juillet 1692, en préſence de FRÉDERIC, Prince, depuis Roi de Dannemarck, des Etats de Languedoc, & de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier ; prêta ſerment d'Avocat en la même Cour, le 22 Août ſuivant ; fut reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 10 Décembre 1692, Commiſſaire des Requêtes le 3 Septembre 1698, nommé Intendant de Rouen le 3 Novembre 1704, de Bordeaux le 14 Août 1709 ; Conſeiller d'Etat en Novembre 1716, Conſeiller au Conſeil Royal des Finances, en Janvier 1730, & mourut le 12 Mars 1742. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Octobre 1695, *Marie-Françoiſe Meilland*, morte le 13 Août 1740, fille de *Claude*, Seigneur de Breviande, Maître des Requêtes, & de *Jeanne de Gomont*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CHRÉTIEN-NICOLAS, Sieur de Bournan, né le 25 Décembre 1700, Conſeiller au Parlement le 23 Juillet 1721, Maître des Requêtes en 1728, mort ſans alliance le 25 Août 1733 ; — 3. FÉLIX-URBAIN, né à Bordeaux le 17 Septembre 1713, reçu Chevalier de Malte le 22 Février 1716, mort ; — 4. ANNE-VICTOIRE, née à Montpellier le 5 Septembre 1696, mariée, le 7 Mai 1712, à *Charles-René de Maupeou*, Seigneur de Bruyeres, ancien premier Préſident du Parlement ; — 5. MARIE-FRANÇOISE, née le 3 Octobre 1699, Religieuſe aux filles de Sainte-Marie

du Fauxbourg Saint-Jacques ; — 6. MARIE-CHARLOTTE, née le 2 Août 1701, morte le 26 Mars 1708 ; — 7. ELISABETH-HENRIETTE, née le 10 Janvier 1710 ; morte au mois d'Octobre 1711 ; — 8. LOUISE-CLAIRE, morte femme d'*Armand-Pierre-Marc-Antoine de Gourgue*, Conſeiller au Parlement, mort Maître des Requêtes en 1743 ; — 9. & ANNE-LOUISE DE LAMOIGNON, mariée à *Antoine-Jean-Gagne de Perigny*, Maître des Requêtes.

XV. GUILLAUME DE LAMOIGNON, né le 6 Octobre 1697, Seigneur de Montrevaux, reçu Conſeiller au Parlement, & Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le 29 Juillet 1718; Maître des Requêtes le 29 Avril 1724, Préſident à Mortier le 25 Avril 1747, charge dont il s'eſt démis en 1758, en faveur de *M. de Gourgue*, Marquis de Vayres & d'Aunay, a épouſé le 29 Août 1726, *Marie-Renée de Catinat*, veuve de *Jacques-Antoine de Saint-Simon*, Marquis de Courtomer, & fille de *Pierre de Catinat*, Seigneur de Saint-Mars & de Saint-Gratian, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Marie-Françoiſe Fraguier*, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *loſangé d'argent & de ſable, au franc quartier d'hermines.*

LAMOUREUX DE LA JAVELLIERE : Famille noble, dont il eſt parlé dans le *Mercure de France* du mois de *Novembre* 1753, *p.* 203.

JOSEPH LAMOUREUX, Seigneur de la Javelliere en Bretagne, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Gouverneur de Philiſbourg, eſt mort le 2 Juillet 1753, âgé de 88 ans. Il avoit épouſé, *Marguerite Trudaine*, Dame de Tartigny en Picardie, & en a eu deux filles Religieuſes à Saint-Paul lès Beauvais, & deux autres mariées.

L'aînée, MARGUERITE-SÉBASTIENNE LAMOUREUX, a épouſé, le 10 Septembre 1739, *Charles-Céſar Favier de Lancry*, Marquis de Bains, Capitaine de Dragons au Régiment de Nicolaï, tué d'un coup de Fauconneau, au ſiége du Château de Rhinfels en Briſgaw, le 24 Septembre 1744, âgé de 32 ans, laiſſant un fils & une fille.

La cadette, GENEVIÉVE LAMOUREUX, femme, du 4 Mars 1745, de *Denis-François*, Marquis *de Mauroy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Taraſcon, dont : — *N... de Mauroy*, né le 15 Juin 1750. Les armes de LAMOUREUX ſont : *gironné d'argent & de gueules de* 10 *piéces.*

LAMPERIERE DE MONTIGNY : Famille de Normandie, qui ſubſiſte, poſſédant le fief de Montigny, & dont il eſt parlé dans l'*Hiſtoire de Rouen.*

De cette Famille étoit CHARLES DE LAMPERIERE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, né en 1642, d'abord cadet dans les Gardes-du-Corps, d'où il ſortit pour prendre une Compagnie d'Infanterie dans le Régiment de Bretagne. Il eut enſuite une Compagnie dans le Régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrieme, par ordre du Marquis *de Louvois*, en 1670, pour former le Régiment des Fuſiliers, appellé depuis *Royal-Artillerie*, & à la tête duquel il a ſervi l'eſpace de 40 ans, en qualité de Lieutenant-Colonel avec Commiſſion de Colonel; ſe trouva pendant la guerre de Hollande à la priſe de 40 Villes ou Places fortes, & depuis à plus de 10 batailles & combats, tant ſous M. le Prince *de Condé*, que ſous le Vicomte *de Turenne* & autres Généraux; ſervit, en 1673, au ſiége de Maſtricht; reçut, en 1674 au combat de Senef, un coup de Mouſquet au travers du corps, qui fut ſi conſidérable, qu'il rendoit ſes excrémens par la plaie, ſe trouva, en 1678, au combat de Saint-Denis près de Mons; en 1688, aux ſiéges de Philiſbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Franckendal & autres places en Allemagne; en 1689, à l'affaire de Valcourt; & les années ſuivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steinkerque, & enfin à la bataille de Nerwinde. Il fut fait Chevalier de Saint-Louis le 10 Mai 1693, Brigadier des Armées du Roi le 28 Avril 1694, & mourut à Paris le 8 Février 1735, dans la 95e année de ſon âge. *Mercure de France*, des mois de *Février* 1735, *p.* 392, & de *Mars*, *p.* 612.

Les armes de cette Famille ſont : *d'azur à 2 pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion paſſant d'or.*

LAMY DE BEZANGES : Famille originaire de Lorraine, dont la ſeule branche qui reſte eſt établie à Metz depuis pluſieurs ſiécles.

N... LAMY DE BEZANGES obtint du Duc LÉOPOLD pour récompenſe de ſes ſervices, des Lettres-Patentes portant Brevet de *Baron d'Etat*, tant pour lui que pour ſes enfans & poſtérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de ſa nobleſſe eſt rappellée dans ces Lettres-Patentes, & on y lit que pluſieurs de ſes ancêtres ont ſucceſſivement poſſédé, dès le XVe ſiécle, les emplois de Chambellan au ſervice des Princes de *Lorraine*. Ces Lettres ont été confirmées par d'autres de Sa Majeſté LOUIS XV, enregiſtrées & enthérinées ſur ſon Mandement à la Cour Souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes : *d'azur, à 2 épées d'argent en ſautoir entortillées de deux ſerpens d'or.* On les voit gravées en relief avec le caſque ouvert & en face, ſur la plus ancienne porte de la ville de Metz, ce qui conſtate l'époque du tems qu'elle ſe gouvernoit par les treize Officiers qui en repréſentoient pour lors la ſouveraineté. C'eſt ce quenous ſçavons n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.

LANCE. Famille dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 284.

DANIEL DE LANCE, Seigneur de Chevriſis-Notre-Dame, demeurant à Richecourt ; & les veuve & héritiers de feu FRANÇOIS DE LANCE, demeurant à Aippe, élection de Laon, ont produit des titres de cinq races depuis l'an 1547. Les armes : *d'azur, à un pal d'or, cottoyé de 7 coquilles de même.*

LANCESSEUR, Ecuyer, Sieur de la Polliniere en Normandie, Election d'Avranches, dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont : *d'argent, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

LANCHALS : Ancienne Nobleſſe militaire du Brabant, de laquelle étoit iſſu

MAXIMILIEN DE LANCHALS, Ecuyer, Seigneur d'Oiſſene, Exarde, Dentergem, Gotthem, qui obtint en ſa faveur l'érection de la Seigneurie d'*Exarde* en Flandres, en *Baronnie* par Lettres du Roi Catholique, du 10 Janvier 1645, enregiſtrées à Lille.

LANCHY, en Picardie.

On lit dans le Nobiliaire de cette Province, par *Haudicquer de Blancourt*, que LOUIS DE LANCHY, Seigneur de Marquay, demeurant à Eſtrée, proche Peronne, fit preuve depuis l'an 1467, que vivoit JEAN DE LANCHY, Ecuyer, ſon biſayeul. Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent, accompagnée de 3 lances de même, poſées en pal.*

LANCIZE, Ecuyer, Sieur du Hamel, en Normandie, Election d'Avranches. Famille qui porte : *d'argent, à trois canes de ſable, membrées & béquées de gueules, 2 & 1.*

* LANCOSME : Terre & Seigneurie dans le ~~Vendômois~~, poſſédée, depuis plus de 400 ans, par la Maiſon de *Savary*, l'une des plus anciennes de la Province de Touraine. Elle fut érigée en *Baronnie*, par Lettres-Patentes du mois de Février 1631, confirmées en 1705, & enſuite unie avec la Châtellenie de Bauché, le Fief des Roches, les Fiefs & Seigneuries de la Morendiere & du Gué-Roſſignol, & les Fiefs & dîmes de Montjouan, Rouablé & Saint-Lactenſin, & les Juſtices qui en dépendent ; & érigée en *Marquiſat*, par d'autres Lettres-Patentes du mois de Juin 1738, regiſtrées au Parlement & à la Chambre des Comptes

de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739, & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740, en faveur de *Louis-François-Alexandre de Savary*, Baron de Lancoſme, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine au Régiment de Richelieu, en conſidération, tant de ſon ancienne nobleſſe, que de ſes ſervices & de ceux de ſes ancêtres envers les Rois, prédéceſſeurs de Sa Majeſté, en qualité de leurs Chambellans, de Gentilshommes de leur Chambre, d'Ambaſſadeurs, de Gouverneurs de places, & Lieutenans-Généraux de leurs Armées. Le Marquis *de Lancoſme* eſt mort le 12 Juin 1755, laiſſant poſtérité. *Voyez* SAVARY.

LANCRAU: Famille noble d'Anjou, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France*, *Reg. I*, *Part. I*, *pag.* 324.

I. GIRARD DE LANCRAU eut de ſa femme *Mathurine de Brie*, entr'autres enfans:

II. YVONET DE LANCRAU, Sieur de la Saudraie, marié, en 1459, avec *Catherine Cheminart*, dont:

III. ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, qui épouſa, en 1479, *Catherine Ridouet*, & en eut:

IV. MATHURIN DE LANCRAU, Seigneur de la Saudraie, marié, en 1504, avec *Ambroiſe Boutier*. Leur fils fut:

V. ANDRÉ DE LANCRAU, qui épouſa, en 1532, *Françoiſe de Porſal*, de laquelle ſortit:

VI. JEAN DE LANCRAU, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, qui eut de ſa premiere femme, *Françoiſe de la Boueſſiere*.

VII. JEAN DE LANCRAU, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Saudraie, du Tertre, de la Haute-Porée, de la Prévôté, &c. maintenu dans ſa nobleſſe en 1635, avec JACQUES, ſon fils, qui ſuit.

VIII. JACQUES DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur deſdits lieux, épouſa, 1°. le 13 Avril 1622, *Claude de Salles*; & 2°. le 21 Décembre 1649, *Renée de Meaulne*. Du ſecond lit vinrent: — ALEXIS, qui ſuit; — 2. & HENRI, maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere en 1667.

IX. ALEXIS DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, de la Motte-Saint-Pean, de la Motte-Boiſroyer, de la Grand-Maiſon, épouſa, en 1686, *Françoiſe-Marie de Bréon*, dont:

X. MARC-ANTOINE DE LANCRAU, Ecuyer, Seigneur de Chanteil, né le 11 Novembre 1688, marié, le 6 Avril 1714, à *Louiſe-Sophie le Chat*, fille de *Henri le Chat*, Seigneur de Verné, Conſeiller au Parlement de Rennes, & de *Louiſe-Renée du Verdier de Genouillac*. Il en a eu

XI. ALEXIS-MARC-ANTOINE DE LANCRAU DE CHANTEIL, né le 24 Mai 1715, reçu Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 30 Août 1730.

Les armes: *d'argent, à un chevron de ſable, accompagné de 3 roſes de gueules boutonnées d'or, poſées 2 en chef & 1 en pointe.*

LANCRY. Voici ce qu'on trouve ſur cette Famille, dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 284.

LOUIS DE LANCRY, Seigneur de Pronleroy, y demeurant, Prévôté de Mont-Didier juſtifia ſa nobleſſe depuis l'an 1548, que vivoit JEAN DE LANCRY, Ecuyer, Seigneur de Pronleroy & de Bains, ſon biſayeul.

ANTOINE DE LANCRY, Seigneur de la Berliere, Prévôté de Roye; — CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Carrouges-Riverolles, réſident à Fontaines-ſous-Mont-Didier; — & MICHEL DE LANCRY, Seigneur de Bethencourt, demeurant à la chauſſée du Bois, Prévôté de Mont-Didier, prouverent qu'ils étoient de la même Maiſon & armes.

CHARLES DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boullongne, fils puîné de JEAN, épouſa *Diane de la Porte*, fille de *François de la Porte*, Seigneur d'Au-

treville, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal Duc *de Montmorency*, & de *Claude de Sainte-Chriſtine*, ſa premiere femme. De ce mariage vinrent : — 1. ISAAC DE LANCRY, Seigneur de Bains & de Boullongne, qui ſervit long-tems en Hollande en qualité de Capitaine de Cavalerie ; — 2 & 3. HENRI & CHARLES, morts Chevalier de Malte ; — 4. & MARIE DE LANCRY, qui fut fille d'honneur de la Reine MARIE DE MÉDICIS, & ſe fit enſuite Carmelite. Les armes : *d'or, à 3 ancres de ſable.*

LANCY, dans le Laonois. Famille noble diviſée en trois branches, & qui remonte à

JEAN DE LANCY, vivant, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, qui eut de ſa femme qu'on ne connoît point :

CHARLES DE LANCY, I. du nom, Ecuyer, Vicomte de Laval & de Nouvion, lequel rendit aveu & dénombrement à l'Evêque de Laon, à cauſe de pluſieurs héritages qu'il tenoit en fief dudit Seigneur Evêque, le 20 Novembre 1525, dont l'original eſt en parchemin. Il avoit épouſé *Madelene de Villiers*, dont il eut — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. & CHRISTOPHE, auteur de la branche des Seigneurs de Raray, rapportée ci-après, ſelon l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II.*

CHARLES DE LANCY, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Laval, partagea avec ſon frere, CHRISTOPHE, le 15 Mars 1535, & avoit épouſé, le 15 Avril 1534, *Iſabeau Branche*, de laquelle vinrent : — 1. CHARLES, Vicomte de Laval & de Nouvion, marié, par contrat du 15 Janvier 1593, avec *Claude de May* ; — 2. & CLAUDE, qui ſuit.

CLAUDE DE LANCY, Seigneur de Charlu, épouſa du conſentement de ſon pere, le 5 Février 1577, *Marguerite Briſſet*, fille de *Robert Briſſet*, & d'*Iſabeau d'Ailly*, par contrat paſſé devant *Malbeſte*, Notaire à Laon. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Conſeiller du Roi au Bailliage de Laon, marié à *Eliſabeth Marcigny*, qui reſta veuve & tutrice de ſes enfans ſuivant un accord fait le 12 Décembre 1643, avec JEAN DE LANCY, ſon beau-frere ; — 3. & ANTOINETTE DE LANCY, femme de noble homme *Charles Aguet*, Conſeiller du Roi, Lieutenant en la Prévôté de Laon.

JEAN DE LANCY, Conſeiller du Roi, élu en l'Election de Laon, épouſa, par contrat du 24 Novembre 1625, paſſé devant *Thourie*, Notaire à Auvillées, Bailliage de Vitry, *Madelene Martin*, fille de *Jean Martin*, Seigneur de Signy-le-petit, dont :

CHARLES DE LANCY, Avocat au ſiége Préſidial de Laon, marié, en 1653, avec *Eliſabeth Saubinet*, fille de *Claude*, & de *Nicole de Ravaux*. Il en eut :

LOUIS DE LANCY, Seigneur du Bois-Carbonet, Commandant du ſecond bataillon du Régiment de Champagne, & Chevalier de Saint-Louis, mort en 1736, après avoir ſervi pendant 47 ans ſous LOUIS XIV & LOUIS XV. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Avril 1723, paſſé devant *Philippe de la Croix*, Notaire de la Prévôté de Maubeuge, *Marie-Catherine-Théreſe Poſchet*, fille de *François Poſchet*, Ecuyer, Seigneur de Nahaut, & de *Charlotte Poſchet*. Elle fut tutrice de ſes enfans mineurs qui ſont : — 1. LOUIS-CHARLES, né & batiſé le 13 Décembre 1726 ; — 2. NICOLAS-CHARLES-GABRIEL, né le 10 Septembre 1731, & batiſé le 12 du même mois ; — 3. & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE DE LANCY, née le 1 Janvier 1725, & batiſée le 4 du même mois.

Sur la Requête préſentée au Roi en ſon Conſeil par la veuve de ce LOUIS DE LANCY, Sa Majeſté a déclaré, le 6 Mai 1738, la maintenue de nobleſſe du 30 Novembre 1697, accordée à CHARLES-AMBROISE DE LANCY, commune avec LOUIS-CHARLES, NICOLAS-CHARLES-GABRIEL & MARIE-MADELENE-FRANÇOISE DE LANCY, enfans dudit LOUIS DE LANCY, & de *Marie-Thérèſe Poſchet*, ſa veuve. Par cet Arrêt, Sa Majeſté veut que nonobſtant l'omiſſion de la qualité d'*Ecuyer* dans tous les actes paſſés aux noms des pere, ayeul & biſayeul, de laquelle Sa Majeſté les a relevé & releve en conſidération des ſervices de feu leur pere

& de ceux de leur Famille, eux & leurs enfans avec leurs deſcendans nés & à naître en légitime mariage, ſoient reconnus *nobles d'ancienne extraction*, & comme tels ils jouiſſent enſemble, ainſi que ladite Dame veuve leur mere, tant qu'elle demeurera en viduité, des priviléges attribués à la nobleſſe, qu'ils ſoient inſcrits dans le Catalogue général des Nobles du Royaume, & que leurs armoiries ſoient enregiſtrées au rang de celles des Nobles, par le Juge d'armes de France, avec défenſe à toutes perſonnes de les inquiéter ſur le fait de leur nobleſſe, tant qu'eux, leurs enfans & leurs deſcendans ne feront aucun acte de dérogeance.

Seigneurs de RARAY.

CHRISTOPHE DE LANCY, Ecuyer, Sieur de Nouvion, ſecond fils de CHARLES, I. du nom, & de *Madelene de Villiers*, eut de ſa femme dont on ignore le nom,

NICOLAS DE LANCY, Ecuyer, Seigneur & Baron de Raray, Tréſorier Général de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, mort en 1639. Il avoit épouſé *Lucréce de Lanchiſe*, fille de *Barthelemi de Lanchiſe*, citoyen Florentin, & de *Madelene d'Agueſſeau*, tante du premier Préſident du Parlement de Bordeaux, ayeul de M. le Chancelier. De ce mariage vint entr'autres enfans :

HENRI DE LANCY, Baron de Raray, Seigneur de Néri, de Faverolles, de Verines & d'Aramont, Châtelain héréditaire de Bethizi & de Verberie, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de MONSIEUR, DUC D'ORLÉANS, & Gouverneur de Breſcou en Languedoc. Il épouſa, en 1633, *Catherine d'Angennes*, dont : — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, tué au ſiége de Lille en 1667 ; — 3. & MARIE-CHARLOTTE, mariée à *Louis des Acres de Laigle*, Baron du Lac.

GASTON-JEAN-BATISTE DE LANCY, Baron de Raray, Seigneur de Néri & de Ribecourt, Sous-Lieutenant des Gendarmes de Valois, & Capitaine de la Meutte pour le Chevreuil, épouſa, en 1660, *Louis Aubery de Vaſtan*, fils de *Robert Aubery*, Seigneur, puis Marquis de Vaſtan, dont vinrent : — 1. CHARLES-HENRI, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 6 Juillet 1679 ; — 2. GASTON-JEAN-BATISTE ; — & cinq filles. La quatrieme MARIE-LUCE, héritiere de LANCY & de Raray, porta ces Terres à *Jean-François le Conte de Nonant*, Seigneur de Pierrecourt.

Il y a une branche qui eſt l'aînée, & dont eſt auteur PIERRE DE LANCY, Seigneur de Niville, ſur laquelle nous n'avons point de connoiſſance, faute de *Mémoire*. Les armes, ſuivant l'Armorial de France, ſont : *d'or, à une aigle de ſable, ayant les aîles étendues, & chargée ſur l'eſtomac d'un écuſſon d'azur à 3 lances d'or, rangées en pals, les pointes en haut.*

LANDAIS : Famille noble originaire de Touraine, où elle eſt connue, par titres, depuis le XIIe ſiécle, & établie en Bretagne.

FRANÇOIS DE LANDAIS, Seigneur de Châteaubilly en Bretagne, Chevalier de Saint-Louis, & Gouverneur du Fort Saint-François, eut pour fils :

ETIENNE DE LANDAIS, Lieutenant dans le Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à l'aſſaut & priſe de Berg-Op-Zoom s'étant avancé & emporté par ſon courage preſque ſeul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ 20 ans, & n'a laiſſé qu'un frere jeune alors. *Mercure de France*, du mois d'*Octobre* 1747, *p.* 153.

Les armes : *d'azur, à une faſce alaiſée & échancrée, & accompagnée en chef d'un croiſſant, poſé entre deux étoiles, & en pointe d'une roſe, le tout d'or.*

LANDAS, dans les Pays-Bas. Famille noble, dont nous n'avons qu'une ſimple notice.

NICOLAS DE LANDAS, Chevalier, Seigneur de Heules, fils de VALERAND, & d'*Antoinette de Bethencourt*, épouſa *Chrétiennne de Ferrare*, fille de *Jean-Batiſte* & d'*Yolande de Haynin*, dont : — 1. JACQUES DE LANDAS, Seigneur de Louvi-

gnies, Bierque, & Clabecq, Chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. Il avoit épouſé *Marie Leſquillon*; — 2. LAMORAL, Seigneur de Henles, Larbion & Florival, marié à *Adrienne de Beaufort*, fille de *N... de Beaufort*, Seigneur de Cohin, & de *Claude de Hallwin*.

Le Comte *de Louvignies* deſcendant de LAMORAL DE LANDAS, & le fils du Baron *de Grincourt*, poſſedent la Terre de *Louvignies* avec le titre de *Comte* par le retrait qu'en ont fait les deſcendans de JACQUES DE LANDAS, frere aîné de LAMORAL.

LANDE (LA): Famille de la baſſe Marche & du Poitou, laquelle juſtifie ſa nobleſſe, par titres, depuis l'an 1404, que vivoit

PERROT DE LA LANDE, Seigneur de la Vaux, mari d'*Hélene du Pleſſis*.

ROBERT DE LA LANDE, Seigneur de Saint-Etienne, épouſa, l'an 1628, *Renée Frotier de la Meſſeliere*, fille de *Gaſpard Frotier*, Seigneur de la Meſſeliere, & *Eliſabeth de la Rochefoucaud-Bayers*. Ce ROBERT DE LA LANDE étoit un Gentilhomme d'un mérite ſi généralement reconnu, que, le 9 Mars 1646, il fut pourvu de la charge de Sous-Gouverneur de LOUIS XIV. Ses proviſions portent que ce fut en conſidération des longs ſervices qu'il avoit rendus à la guerre, & dans pluſieurs autres emplois importans, où ſa généroſité & ſa prudence avoient toujours été égales. Ces Lettres ſont ſignées au bas LOUIS, & ſur le repli, par le Roi, la Reine Régente préſente, DE GUENEGAUD, & ſcellées. ROBERT eut pour fils:

JEAN DE LA LANDE, marié à *Françoiſe Fileau*, dont ſont ſorties —— MARIE-ANNE, née en 1673; — & JEANNE DE LA LANDE, née en 1678, toutes deux reçues à Saint-Cyr au mois de Juillet 1688.

De la branche établie en Poitou, eſt deſcendue RENÉE DE LA LANDE DE LA VAU, née en 1680, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1688, après avoir prouvé ſa nobleſſe depuis NICOLAS DE LA LANDE, Seigneur de la Vau, marié, en 1543, à *Jeanne de Raſes*, ſes quatriemes ayeul & ayeule. Les armes: *écartelé d'azur & d'argent*.

Il y a auſſi quatre Familles de ce nom en Normandie, ſçavoir LA LANDE, Ecuyer, Seigneur de Cerqueux, Election de Liſieux, dont les armes ſont: *de ſable, à trois molettes d'argent*, 2 & 1.

LA LANDE, Election de Conches, qui porte: *d'argent, au ſautoir de gueules*.

DE LA LANDE, Ecuyer, Sieur des Côtils, Election de Vire, qui porte auſſi: *d'argent, au ſautoir de gueules*.

Et DE LA LANDE, Ecuyer, Sieur de Saint-Jean du Corail, Election d'Avranches, dont les armes ſont: *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur*.

LANDES (DE): Famille noble originaire de Gênes.

PIERRE DE LANDES, noble Gênois, vint s'établir en France ſous le regne de PHILIPPE DE VALOIS. Il acquit, en 1354, la Terre de Magnanville près Mantes.

Cette Famille a produit, en 1438, un Prévôt des Marchands nommé PIERRE, dont la ſœur, MARIE DE LANDES, épouſa *Nicolas Rolin*, Chancelier de Bourgogne ſous PHILIPPE *le Bon*, & fut mere du Cardinal *Jean Rolin*, Evêque d'Autun, décédé en 1483. Elle s'eſt, depuis, partagée en deux branches.

La branche aînée a fini dans la perſonne de GUILLAUME DE LANDES, Seigneur de Sagy & de Magnanville, mort, Doyen des Conſeillers du Parlement, il y a plus de 100 ans. Il voulut que ſon cœur fut mis aux pieds de la Dame ſa mere, en l'Egliſe de Saint Leu & Saint Gilles, où le tombeau, qu'il lui avoit fait dreſſer, & qui mérite la curioſité des connoiſſeurs, ſera un monument éternel de la charité de la mere envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mere. De *Bonne de Vitry*, Vicomteſſe de Meaux, il ne laiſſa que deux filles. — L'aînée, MARIE DE LANDES, née le 28 Septembre 1576, épouſa, en l'Egliſe de Saint Leu, Saint Gilles à Paris, le 10 Juin 1597, *Chrétien de Lamoignon*, Préſident au Parlement, dixieme fils de *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Baſville, Launai-Courſon, &c., & de *Charlotte de Beſançon*. Elle mourut le 31 Décembre 1651: ſon cœur fut mis aux Cordeliers; mais ſon corps, qu'elle avoit ordonné être

porté aux Recollets de Saint-Denis, étant en dépôt en l'Eglise de Saint Leu, y fut inhumé furtivement dans la cave de sa Famille, par les pauvres de cette Paroisse, où *Guillaume de Lamoignon*, premier Président, son second fils, lui fit élever un tombeau de la main du fameux *Girardon*, Sculpteur, avec une épitaphe latine. *Voyez* LAMOIGNON.

N... DE LANDES, seconde fille de GUILLAUME, & de *Bonne de Vitry*, Vicomtesse de Meaux, épousa *N... Briçonnet*, Maître des Requêtes, & porta dans cette Famille la Terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siécles dans celle DE LANDES, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée, a eu plusieurs emplois militaires de distinction.

FRANÇOIS DE LANDES, Seigneur d'Houville, (grande Terre au pays Chartrain, acquise par JEAN DE LANDES, son ayeul), Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c. au pays Chartrain, mort au Château du Tronchet, proche Estampes, le dernier mâle de sa Famille, le 28 Septembre 1739, âgé d'environ 68 ans, avoit eu pour sœur CATHERINE DE LANDES, morte audit Château du Tronchet le 10 Août précédent, sans enfans, âgée de 75 ans, veuve d'*Alexandre de Mazis*. Ce FRANÇOIS DE LANDES avoit épousé 1°. *Marie Mesnard*, morte en 1738; & 2°. le 4 Mai 1739, *Cécile-Thérese Levi*, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Elisabeth Hallé*. Il a laissé de sa premiere femme, pour fille unique,

FRANÇOISE-NICOLE DE LANDES-D'HOUVILLE, mariée, le 3 Février 1727, à *Antoine-Pierre Barillon d'Amoncourt*, Conseiller au Parlement de Paris. *Mercures de France* des mois de *Février* 1727 & de *Septembre* 1739. Les armes: *d'argent, à une bande d'azur.*

LANDES (DES), en Normandie: Famille noble & ancienne, dont il est parlé dans l'Histoire de cette Province par *du Moulin*, Curé de Manneville. Elle a pour auteur:

JEAN DES LANDES, I. du nom, Banneret, & Guidon de la Noblesse de Vire, à la Croisade de 1096, sous ROBERT, dit *de Courteheuse*, Duc de Normandie. Ce JEAN DES LANDES possédoit, dès ce tems, divers Fiefs & Terres, qui sont encore dans sa Famille, aujourd'hui divisée en trois branches. La branche aînée remonte à

I. PHILIPPE DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui épousa *Anne des Roches*, dont

II. ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, marié, par contrat du 9 Octobre 1503, à *Damiane Chauvin*, fille de *Jean Chauvin*, Ecuyer, Seigneur de la Rocque. Il en eut:

III. MARGUERIN DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, lequel épousa, présence de son pere, par contrat du 20 Février 1534, *Guillemine Morel*, fille de *Thomas Morel*, Ecuyer, Seigneur de Fresne; ce qui est justifié par un extrait en forme de compte, en date du 6 Mai 1535, rendu à la Chambre des Comptes de Paris, par les Sieurs *Néel* & *de la Vigne*, du recouvrement par eux faits sur les Nobles de la Vicomté de Vire, pendant les années 1529 & 1530, du dixieme de leur revenu, pour contribuer à la rançon des Enfans de France, en ôtages en Espagne, dans lequel ils font recette de la somme de 8 livres, payée par ROBERT DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, & MARGUERIN, son fils. Ce dernier fut pere de

IV. JEAN DES LANDES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, qui transigea avec *Jean de Sert*, le 4 Mars 1559; & se maria, par contrat du 31 Janvier 1560, avec noble *Barbe le Louvetel*, dont vinrent: — 1. JEAN, qui suit: — 2. MICHEL, lequel servit, pour son pere, au Camp devant Avranches, où il fut tué, suivant son certificat de service, du 3 Janvier 1591, signé, *de Saint-Denis-Maillot*, &c.; — 3. & MARIE, alliée, le 1 Mars 1599, à *Guillaume Caillot*, Ecuyer, Seigneur de la Menardiere.

V. JEAN DES LANDES, III. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, est prouvé fils de JEAN II, dans une assemblée de parens, pour délibération de son mariage, contracté

contracté le 25 Mai 1590, avec noble *Françoiſe Deſmonds*; & par deux Ordonnances rendues & ſignées par FRANÇOIS DE BOURBON, Duc de Montpenſier, les 6 & 12 Mars 1591, ſur la Requête qui lui fut préſentée par ledit JEAN DES LANDES, III. du nom, au ſujet de l'empriſonnement fait de la perſonne de ſon pere, par le Capitaine *les Monts*, comme *prétendu rébelle au Roi*, & du pillage de tous ſes biens, titres & papiers, pendant les guerres civiles. Par ces Ordonnances, il fut jugé *non rébelle au Roi, l'ayant toujours fidélement ſervi & ſes ancêtres*, fut remis en liberté & ſes biens reſtitués. JEAN DES LANDES, III. du nom, eut de ſon mariage: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. BERTRAND, qui partagea, avec JEAN & GEORGES DES LANDES, ſes freres, les ſucceſſions de leurs pere & mere, par acte du 13 Février 1631; — 3. & GEORGES, déchargé du droit de francs-fiefs, comme *noble*, par Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 23 Février 1656, & le Traitant fut condamné à reſtitution. Ces trois freres furent maintenus dans leur *ancienne nobleſſe*, par Arrêt des Commiſſaires Généraux de la Cour des Aydes de Rouen, du 12 Mai de l'année ſuivante 1657, dans lequel tous les contrats de mariage & l'Arrêt de décharge du droit de francs-fiefs, ci-deſſus cités, ſont énoncés.

VI. JEAN DES LANDES, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſe maria, par contrat du 13 Février 1631, avec noble *Suſanne du Bourg*, dont

VII. MICHEL DES LANDES, II. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & de la Heuſerye, lequel épouſa, par contrat du 6 Janvier 1666, noble Demoiſelle *Ambroiſe de Rallu*. Leurs enfans furent: — 1. MICHEL, Ecuyer, qui ſervit à l'arriere-ban, en qualité de Brigadier, dans le détachement de la Nobleſſe d'Alençon & de Domfront, ſous les ordres du Sire *de Goyon-de-Matignon*; — 2. & JEAN, qui ſuit.

VIII. JEAN DES LANDES, V. du nom, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville & autres lieux, ſervit dans la Maiſon du Roi, & fut Capitaine de Dragons. De *Marie-Michelle de Beauville-de-Ronfugeray*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Janvier 1717, il laiſſa

IX. LOUIS DES LANDES, Ecuyer, Seigneur d'Avilly, de Blanville, Seigneur & Patron de Sainte-Melaine, de Preſle, de Linette, de Lagoulande & autres lieux, qui a ſervi dans la Maiſon du Roi, & a été Capitaine de Cavalerie. Il a épouſé, par contrat du 3 Janvier 1747, noble *Marie-Madelene-Charlotte-Eliſabeth le Foreſtier*, fille unique & héritiere de *Touſſaint-Armand le Foreſtier*, Chevalier, Seigneur de Danneville, de Saint-Martin d'Eſtaville (lequel eſt d'une ancienne Nobleſſe originaire de Flandres, dont fait mention *Louis Guichardin*, dans ſon *Hiſtoire* de cette Province, qui a pour auteur LYDERIC DE HARLEBEECK, Comte de Flandres, & qui porte pour armes: *d'argent, au lion de ſable couronné d'or, armé & lampaſſé de gueules, la fourche de la queue de même.*), & de Demoiſelle *Charlotte Belot*. Du mariage de LOUIS DES LANDES, ſont iſſus: — 1. LOUIS-CHARLES-ARMAND, Ecuyer, né en 1750, Mouſquetaire du Roi de la premiere Compagnie; — 2. & MARIE-MADELENE-CHARLOTTE-AUGUSTINE, née en 1757.

La ſeconde branche, établie d'abord en Dauphiné, puis aujourd'hui en Bretagne (ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoires*), dès le tems de la Ducheſſe ANNE, a donné deux Evêques de Tréguier, un Préſident aux Etats de la Nobleſſe de Bretagne, & un Conſeiller d'Etat, mort à Paris le 4 Octobre 1655, âgé d'environ 82 ans. *Voyez* le *Recueil* de la Gazette de France, *Numéro 9.*

Et la troiſieme branche, ſucceſſivement établie en Poitou & en Anjou, & enſuite en Bretagne depuis près de 120 ans, ne ſubſiſte plus que dans un ſeul rejetton, établi à Paris, où il avoit épouſé, en 1723, noble Demoiſelle *Marie Vata*, d'une ancienne Famille diſtinguée en Normandie, & alliée à celles *de Manherbe* & *de la Luzerne*. De ce mariage ſont nés, outre pluſieurs fils morts au ſervice: — 1. ROBERT-NOEL, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, Conſeiller du Roi, Commiſſaire Provincial & Ordonnateur des Guerres, mort à Francfort, âgé d'envi-

ron 31 ans & quelques mois, suivant le *Supplément du Courier de ladite Ville, du 25 Mai 1762.* Voyez le Calendrier des Princes de la Noblesse de 1768. Ses services importans ayant été représentés au Roi par M. le Duc *de Choiseul*, Ministre de la Guerre, Sa Majesté a eu la bonté d'accorder une pension honorable, sur l'Extraordinaire, au pere & à la mere, reversible en partie à ses quatre sœurs; — 2. ALEXANDRE-JULES, qui suit; — & quatre filles.

ALEXANDRE-JULES DES LANDES, Ecuyer, Seigneur de Lancelot, qui a succédé à son frere ROBERT-NOEL, en 1762, dans l'office de Conseiller du Roi, Commissaire Provincial des Guerres en Bretagne, est marié & a des enfans.

Ces trois branches ont toujours constamment porté & portent pour armes: *d'azur, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre*, lesquelles se voyent encore peintes & sculptées en plusieurs Eglises, Chapelles & monumens anciens, & qui sont celles que portoit JEAN DES LANDES, I. du nom, lors de la Croisade de 1096. *Mémoire envoyé*, & certifié dressé sur les titres.

LANDES (DES): Famille de Normandie, Election de Vire, cité dans les recherches *de Chamillart*, & confondue, par un Généalogiste, avec l'ancienne Noblesse DES LANDES, avec laquelle elle n'a rien de commun. De cette Famille, une branche a été annoblie en 1642, dans la personne de MICHEL DES LANDES, d'autres sont restées roturieres & existent à Vire & à Coutances, dans les Bailliages de ces deux Villes. Quelques-uns de celle annoblie ont servi dans la Maison du Roi. Les armes: *d'azur, à deux chevrons d'or.* Notice envoyée.

LANDO: Famille noble & ancienne de Venise, qui a donné de grands hommes à cette République.

PIERRE LANDO, Doge de Venise en 1539, mourut en 1645. — MARC LANDO fut élu Evêque de Venise l'an 1401, & mourut en 1417. — JERÔME LANDO fut Archevêque de Candie, puis Patriarche de Constantinople pour les Latins, depuis 1474 jusqu'en 1485. — AUGUSTIN LANDO, Comte de Compiano, fut un des Conjurés contre *Pierre-Louis Farnèse*, Duc de Parme, l'an 1547. — Et MARC-ANTOINE LANDO fut tué à la bataille de Lepante en 1571. *Moréri.*

LANDOIS D'HÉROUVILLE: Famille noble de Normandie.

M. *Huet*, dans ses *Origines de la ville de Caen, pag.* 44, dit qu'il y a dans cette Ville une Tour, nommée *la Tour au Landois*, que l'on croit bâtie avant l'an 1346, & que cette Tour a pris son nom des Seigneurs nommés LE LANDOIS, qui avoient une maison tout proche de cet endroit, & que GUILLAUME LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, possédoit une maison tout près de-là l'an 1436.

Un contrat de l'an 1430, qualifie COLIN LE LANDOIS, Ecuyer, Seigneur de Venoix, *Maréchal de la Prairie de Caen*, qualité annexée à un Fief, nommé *le Fief au Maréchal.* Cette Famille, dit encore M. *Huet, pag.* 44, a possédé, jusqu'à nos jours, la Terre d'Hérouville proche de Caen.

PIERRE LE LANDOIS, Ecuyer, héritier de COLIN LE LANDOIS, vivoit en 1462, dit *la Roque*, dans son Histoire de la Maison *de Harcourt, pag.* 1003.

Il y a des Arrêts de l'Echiquier de l'an 1505, entre *la Mouche* & *le Landois*, pour le fief d'Hérouville. Voyez le *Traité de la Noblesse, p.* 34.

JEAN LE LANDOIS, qui possédoit la Terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui sont: *de gueules, à deux fasces jumelles & un chef d'or.* Voyez le *Traité des Noms, p.* 55. C'est ce que nous sçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille.

LANDRES.

JEAN DE LANDRES, Chevalier, Seigneur de Taxey, Conseiller, Chambellan du Roi de Sicile, ~~d'une ancienne Noblesse de nom & d'armes, dans la Châtellenie~~

Addition à la page 434. du Tome VIII.

article Landes (des)

après Maison du Roi. ajouter. De cette famille est le seigneur de Coville et sa sœur N... des Landes, mariée auprès de Mayenne, à N... Pinson, Ecuyer, petit-fils d'un Trésorier de France de ce nom, en la Généralité de Caen.

de Briey, épousa, sur la fin du XVe siécle, ou au commencement du XVIe, *Alix du Châtelet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Amand, & d'*Yolande de Haraucourt*.

Les armes : *d'or, à trois pals de gueules.*

LANDRY. De cette Famille étoit

MARIE-MARTHE LANDRY, morte à Paris le 1 Octobre 1755, âgée de 21 ans, épouse de *Pierre-Guy-Balthasard-Esme de Guiffrei*, de substitution de Monteynard, Comte de Marcieu, Marquis de Boutieres, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Gouverneur des Ville & Citadelle de Grenoble, & Sous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde ordinaire de Sa Majesté. Elle a eu un frere, & avoit été marié le 3 Juillet 1753. Son pere, CLAIR-LOUIS LANDRY, Ecuyer, Seigneur de la Ronse, & feu le Marquis *de Verneuil*, Introducteur, étoient enfans de cousines-germaines. M. LANDRY a été marié, par contrat du mois de Juillet 1729, à *Angélique Bouret*, sœur de trois Fermiers Généraux, & tante de M. *Préaudeau*, aussi Fermier-Général, & des Dames de *le Gendre de Villemorin*, *de la Haye des Fosses*, & *Thiroux de Montsaugé*.

Les armes de LANDRY sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent, 2 & 1, surmonté d'une devise d'azur, chargée de trois trefles d'argent ; au chef d'or.*

LANDWING, en Suisse : Ancienne Famille Patricienne de la ville de Zug. Elle possédoit autrefois les Terres nobles de Wulfflingen, de Lussy & d'Adelsmatten. Depuis l'an 1352, elle a donné, sans interruption, des sujets au Conseil d'Etat, qui y ont rempli, avec distinction, les premieres charges de *Landammen*, de *Ratthalter*, de *Banneret*, &c.

De ce même Conseil d'Etat est aujourd'hui JEAN-FRANÇOIS-FIDELE DE LANDWING-LUSSY, Seigneur Châtelain de Kaam, Chevalier de l'Ordre Militaire de Saint-Louis, Capitaine général des Bailliages libres & Lieutenant-Colonel d'Infanterie.

Cette ancienne Noblesse possede une Compagnie de pere en fils en France, dont est Capitaine en pied JEAN-GEORGES DE LANDWING, & elle est alliée aux premieres Familles nobles du pays, comme à celle de *Zenagle*, *Koly*, *Zurlauben*, *Pfiffer*, *d'Altishoffen*, &c.

Nous attendons un Mémoire dressé sur titres, d'après lequel on trouvera, dans le volume des additions, à la lettre *L*, la Généalogie de cette ancienne Famille étrangere.

LANERY. On trouve dans le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 286, CHARLES DE LANERY, Seigneur de Rimberlieu, Election de Compiegne, déclaré *noble*, par Arrêt du Conseil du mois de Janvier 1668.

LANFERNAT. *Voyez* LENFERNAT.

LANGAN DE BOIS-FEVRIER. Maison comptée entre les plus nobles & anciennes de Bretagne, & alliée aux meilleures de cette Province, de celles du Perche, de Normandie & d'Anjou.

La Seigneurie de *Bois-Fevrier* en Bretagne, dont nous avons parlé au *Tome II* de ce Dictionnaire, fut portée en mariage, en 1431, par *Isabeau de Fevrier*, à SIMON DE LANGAN, Ecuyer, fils de GEOFFROY, ce dernier mort en 1415, & de *Jeanne du Perrier de Quintin*, & petit-fils de SIMON DE LANGAN, & de *Perronelle des Portes*.

Cette *Isabeau Fevrier*, femme de SIMON DE LANGAN, fut mere d'ETIENNE DE LANGAN, que le Roi envoya en ambassade auprès d'*Anne de Bretagne*. De *Julienne du Bouchet du Mur*, son épouse, il eut :

GUYON DE LANGAN, Seigneur de Bois-Fevrier, décédé en 1545, qui avoit épousé *Marguerite d'Orange de la Feuillée*, dont vint :

Tristan de Langan, Baron de Bois-Fevrier, Pannetier de la Reine, Capitaine de Rennes, & Lieutenant de Roi en Vendômois, mort le 10 Mai 1569. Il avoit épouſé, en 1540, *Jeanne de la Ferriere*, Dame de Paſcoux. Elle fut mere de

René de Langan, Baron de Bois-Fevrier, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Chambellan du Duc *d'Anjou* en 1571. De *Suſanne de la Vove*, Dame de la Vove au Perche, de Saint-Agil & de Saint Vandrille au Maine, qu'il épouſa en 1572, naquit :

Pierre de Langan, Baron de Bois-Fevrier, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Capitaine de 100 hommes d'armes, marié, en 1619, avec *Sainte le Febvre de Rouſieres*. Il en eut :

César de Langan, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, qui épouſa, en 1640, *Charlotte Conſtantin de la Feraudiere*, dont :

Gabriel de Langan, né en 1642, en faveur duquel la Châtellenie de Langan, les Terres & Seigneuries de la Trumiere, du Breuil, de la Chauſſaye & de Breſſain, furent unies à la Baronnie de *Bois-Fevrier*, & érigées en *Marquiſat*, par Lettres de 1674, enregiſtrées le 13 Juillet ſuivant. Le Marquis *de Bois-Fevrier* avoit épouſé, 1°. en 1666, *Claude-Hippolite de Viſdelou* ou *Vis-de-Loup-Bienaſſis* ; & 2°. en 1673, *Jeanne-Charlotte Brûlart de Sillery*. Du premier lit il laiſſa :

Charles-Pierre-François de Langan, Marquis de Bois-Fevrier, qui épouſa, le 1 Janvier 1697, *Marie-Charlotte de Puiſaye de Meſſieres*, dont : — 1. Louis-Charles, qui ſuit ; — 2. Pierre-Hercule, né le 7 Novembre 1712, reçu Page du Roi en 1728 ; — & une fille.

Louis-Charles de Langan, Seigneur de Bois-Fevrier, de la Vove, d'Aulnay & de Monbouan, épouſa 1°. *Louiſe de Montgommery* ; & 2°. le 23 Juillet 1735, *Bonne-Marie-Charlotte de Farcy*, née le 22 Octobre 1711, fille de *René-François*, Seigneur *de Pontfarcy*, Conſeiller de la Grand'Chambre à Rennes, & d'*Anne-Marie de Moland*. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *de ſable, au léopard d'argent, armé, lampaſſé & couronné d'or.*

LANGE : Famille noble du Lyonnois, de laquelle étoit

Humbert de Lange, Seigneur de Leſcheneau, marié, en 1500, avec *Odille de Maugis*. — Arnaud de Lange, Seigneur de Villemenant, épouſa, en 1621, *Marie de la Grange*, fille d'*Antoine de la Grange*, Chevalier, Seigneur d'Arquien, & de *Marie de Cambray*. — Louise de Lange, petite-fille d'Arnaud, née le 5 Septembre 1678, fut reçue à Saint-Cyr au mois de Septembre 1687. Les armes : *d'azur, au croiſſant d'argent, ſurmonté d'une étoile de même.*

LANGELÉ. Famille établie à Paris, dont étoit

Jean Langelé, Secrétaire du Roi, qui épouſa *Hélene Touſtain*, morte le 25 Octobre 1728, à 54 ans, laiſſant :

Louis-Jacques Langelé, né le 8 Mars 1701, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 10 Février 1720. Il avoit épouſé, en Septembre 1730, *Louiſe-Marie des Eſcures*, morte le 1 Avril 1767, fille de *Jacques des Eſcures*, Conſeiller du Roi, Notaire au Châtelet de Paris, & de *N... Chaulce de Chazelle*, dont : — 1. Louise-Hélene Langelé, née en 1735 ; — 2. Marie-Louise ; — 3. Marthe-Elisabeth, mariée, en Février 1764, à *Nicolas du Perrier du Mouriez*, Tréſorier de France à Montauban ; — 4. & Marie-Pierre Langelé. C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au lion contourné d'or.*

* LANGERON, en Nivernois. Terre & Seigneurie poſſédée, dès le XVIe ſiécle, par *Geoffroi Andrault*, Ecuyer, qui épouſa, en 1532, *Gabrielle Raquiet*. Elle fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1656, regiſtrées au Parlement le 30 Juillet 1660, en faveur de leur arriere-petit-fils, *Philippe Andrault*, Seigneur de Langeron, &c. Maréchal-

de-Camp & premier Gentilhomme de la Chambre de GASTON, Duc D'ORLÉANS, dont il avoit été élevé Page. *Voyez* ANDRAULT, *Tome I* de ce Dictionnaire, *pag.* 256.

LANGES, à Orange & à Geneve. Selon l'Hiſtoire de la Nobleſſe du Comté-Venaiſſin, *Tome IV*, *p.* 494, cette Famille remonte à

JEAN DE LANGES, Conſul & Aſſeſſeur de la ville d'Orange. Il fut député avec *Laurent Chabert*, Viguier de cette ville auprès d'Orange, pour ſolliciter la punition des partiſans *de Montbrun*, l'un des Chefs des Calviniſtes du Dauphiné en 1551. Il fut envoyé par ſes compatriotes à la Cour de France en 1564, pour obtenir la permiſſion d'avoir des radeaux ſur le Rhone, & eut une pareille commiſſion auprès du Roi, au ſujet de la réunion de la Principauté d'Orange à la Couronne, au mois d'Août 1568. Juſques-là JEAN DE LANGES ſe rendit recommandable dans ſa patrie par ſon zéle, la religion de ſes peres & le bien public; mais dans la ſuite il s'engagea dans les nouvelles erreurs dont la ville d'Orange fut infectée, & en devint un des plus ardens défenſeurs. Auſſi fut-il marqué au point de la proſcription par les Catholiques, qui, devenus plus forts à Orange, y maſſacrerent les Calviniſtes la nuit du 2 Février 1571. JEAN DE LANGES périt dans cette barbare entrepriſe avec deux de ſes enfans, PIERRE, ſon frere, & FRANÇOIS, ſon neveu.

LOUIS DE LANGES, Seigneur de Montmirail & de Martignan, Viguier & Conſeiller au Parlement d'Orange, fils aîné de JEAN, échapa du maſſacre, & ne s'acquit pas moins de gloire que ſon pere. *Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange, l'annoblit par Lettres du 3 Septembre 1583, vérifiées au Parlement d'Orange le 28 Mars de l'année ſuivante, *ſur le fondement que dès ſa jeuneſſe il avoit fait profeſſion des armes, & depuis avoit été employé dans les premieres charges de la ville, même en celle de Viguier.* Il fut pourvu d'un office de Gentilhomme ſervant auprès du Roi de Navarre, par brevet du 15 Décembre 1584. Ce Prince étant parvenu à la Couronne, le confirma dans ſa nobleſſe, par Lettres données au mois de Janvier 1610, renouvellées avec annobliſſement *en tant que de beſoin*, par le Roi LOUIS XIII, au mois d'Août de la même année, & vérifiées au Parlement de Grenoble le 12 Décembre 1611. Il y a lieu de préſumer que LOUIS DE LANGES étoit attaché à *Leſdiguieres*, & qu'il le ſuivit dans les guerres de Piémont & de Savoie; car il fut envoyé de ſa part, au mois de Mai 1593, au Connétable *de Montmorency*, pour lui demander du ſecours contre le Duc de Savoie qui aſſiégeoit Exilles, & prit cette place ſur le Sieur *de Blacons*. Il fut député, étant Viguier d'Orange, avec les Sieurs *de Chabert*, *Guillaumont* & *Servant*, pour aſſiſter à la conférence indiquée à Grenoble, devant *Leſdiguieres*, au ſujet de ce même *Blacons*, uſurpateur du Gouvernement d'Orange en 1599. Il prêta ſerment de fidélité avec les autres membres du Parlement, dont il étoit Doyen, au Prince *Fréderic-Henri de Naſſau*, le 15 Mars 1625. Il fit ſon teſtament le 21 Février 1619, & y rappelle les enfans qu'il eut de ſon épouſe *Françoiſe Colaſ*, fille d'*Antoine*, Préſident du Parlement, (dont les armes ſont: *de ſable, au lion d'or, armé & lampaſſé de gueules; au chef d'azur, chargé d'une colombe eſſorante & contournée d'argent*). De ce mariage vinrent, entr'autres: — 1. FRÉDERIC, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & MARIE, alliée, en 1670, avec *Marius de Vaeſc-de-Loriol* en Dauphiné.

FRÉDERIC DE LANGES, Seigneur de Montmirail, de Lubieres, Saint-Sauveur & du Vilar, Conſeiller au Parlement d'Orange, eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

LOUISE DE LANGES, Dame de Montmirail, &c. mariée, vers 1660, à *Pierre Berenger*, Baron de Violès dans la Principauté d'Orange, Seigneur de Beaufain & de Pipet en Dauphiné, dont la poſtérité prit le nom de LANGES. De cette alliance vinrent: — 1. FRÉDERIC BERENGER DE LANGES, Baron de Violès, Seigneur de Beaufain, Pipet, Montmirail & Martignan, Procureur-Général au Parlement d'Orange, mort, ~~ne~~ laiſſant ~~qu'un fils naturel~~: — *Henri de Montmirail*,

vivant en 1725; — 2. Amélie Berenger de Langes, femme de *Jean de Rainaud*, Seigneur de la Tour à Orange; — 3. & Rose Berenger de Langes, mariée, en préſence de ſon frere & ſa ſœur en 1688, avec *Alexandre*, Seigneur *de Galliffet*, au Comté Venaiſſin.

Une branche des Seigneurs *de Beaufain* paſſa en Pruſſe après la révocation de l'Edit de Nantes. André de Langes, ſecond fils de Louis, & de *Françoiſe Colaſ*, légataire de ſon pere, fut Avocat au Parlement de Grenoble, où il fut reconnu noble par Jugement de M. *de Seve*, Intendant du Dauphiné, & Commiſſaire du Conſeil, le 19 Janvier 1641. Il eut de *Madelene Mathieu*, ſon épouſe: — 1. Claude, qui ſuit; — 2. & autre Claude, Officier au Régiment de Normandie.

Claude de Langes, batiſé dans l'Egliſe réformée de Grenoble le 3 Septembre 1642, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de M. *Dugué*, Intendant du Dauphiné, le 30 Juin 1667. Il ſuivit la profeſſion d'Avocat, & ſe maria, en 1674, avec *Anne Sarrazin*, fille aînée de *Céſar*, d'une Famille ancienne de Geneve. Il refuſa un office de Conſeiller de la Chambre de l'Edit de Grenoble, pour n'avoir pas l'occaſion de rentrer dans la Religion Catholique, & ſe retira à Geneve avec ſa femme, après la révocation de l'Edit de Nantes, en 1685. Il fut eſtimé dans cette ville à cauſe de ſon érudition & de la douceur de ſes mœurs, & mourut à Geneve en 1717, âgé de 74 ans.

Il y a eu une branche de Langes à Val en Vivarais, & à Bagnols en Languedoc, ſortie de Daniel de Langes; mais elle ne fut point reconnue pour noble lors de la recherche de 1666, malgré des Lettres d'annobliſſement accordées à Jean de Langes, fils de Daniel, pere de Gédéon & d'Hector, par *Philippe-Guillaume de Naſſau*, Prince d'Orange, le 16 Mai 1616.

Les armes: *de gueules, au cerf aîlé & élancé d'or.*

LANGES: Ancienne Nobleſſe de Breſſe, éteinte. Voici ce que nous apprend une ſimple notice que nous en avons.

Benoît de Langes, Evêque du Bellay, vivoit en 1208. — Girard de Langes étoit Bailli du Bugey en 1269. — Thomas de Langes étoit Prieur d'Inimon en 1364. — Louis, Seigneur de Langes, vivoit en 1393, avec *Henriette*, Dame *de Saint-Sulpis*, ſon épouſe, fille & héritiere de *Jean*, Seigneur *de Saint-Sulpis.*

Louis de Langes, Ecuyer, qui peut être leur fils, fut pere de — Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, qui ſe maria, le 20 Septembre 1476, à *Claudine de la Tonniere*, fille de *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, & de *Guillemette de Cornon.*

Philibert, Seigneur de Langes-Saint-Sulpis, épouſa *Claudine de Malaval*, dont il eut: — Antoinette, Dame de Langes, mariée 1°. à *Jean de la Tonniere*, Seigneur de Sernigna, frere de *Claudine de la Tonniere*, ci-deſſus; & 2°. en 1533, à *Jean du Mouton*, fils de *Louis*, Seigneur dudit lieu, & de *Catherine de Salornay.*

On trouve encore Philibert de Langes, Seigneur du Solier, marié, en 1512, à *Guillemette de Mincé*, dont ſortit: — Claudine de Langes, Dame du Solier, femme de *Guy de Burges*, Seigneur d'Amareins, fils de *Pierre de Burges*, & de *Jeanne de la Salle.*

LANGEVIN, en Normandie, Election de Carentan: Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, qui ſont: *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent.*

* LANGHEAC ou LANGEAC. Ancienne Baronnie, Capitale du Langeadois, petit pays limitrophe du Gevaudan & de l'Auvergne, qui a toujours conſervé ſes Coutumes particulieres. Cette Baronnie a donné ſon nom à une Maiſon également illuſtre par ſes alliances & ſon origine, dont les anciens Cartulaires conſervent les monumens. La tradition veut que

Saint-Allire, Evêque de Clermont, vivant dans le IVe ſiécle, en étoit iſſu. Il eſt vrai que la Maiſon de LANGHEAC jouit de pluſieurs beaux droits dans l'Abbaye qui porte le nom de ce Saint. *Pons*, Comte *de Gévaudan* & de Forez, Seigneur de Langheac en 1010, donna à l'Egliſe de Saint-Julien de Brioude LANGHEAC, avec ſes dîmes & appartenances, comme partie de ſon patrimoine héréditaire.

Le premier, dont la filiation eſt certaine, eſt BERNARD, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, qui eut de ſa femme *Luce*, morte, ſuivant le Martyrologe de Brioude, en 1187,

BERNARD, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, décédé en 1190. Il avoit épouſé *Teulingue de Mercœur*, dont:

GUILLAUME, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, qui ſe maria avec *Turgabize d'Arlenc*. De cette alliance vint:

BERNARD, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac. De ſa femme, dont le nom eſt ignoré, naquit:

BOMPART, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, marié, en 1280, avec *Agnès d'Alegre*. Il en eut:

ARMAND, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC, qui épouſa *Catherine*, fille d'*Aſtorg*, Vicomte *d'Aurillac*, & de *Douce de Themines*.

PONS, leur fils, Chevalier, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne, (charge qui fut longtems comme héréditaire dans cette Maiſon), épouſa, en 1338, *Iſabelle de Polignac*, de laquelle naquit, entr'autres enfans:

PONS, II. du nom, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac après ſes freres aînés, qui de ſa ſeconde femme, *Antoinette de Maubec*, eut:

JEAN, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, Sénéchal d'Auvergne & de Beaucaire, & Chambellan du Roi CHARLES VII. Il épouſa, en 1421, *Marie Gouge*, dite *de Charpaignes*, niéce de *Martin Gouge*, Evêque de Clermont, & Chancelier de France, Maiſon éteinte, dont nous avons parlé dans le *Tome VII*. Leurs enfans furent: — JACQUES, qui ſuit; — & PONS, auteur de la branche des Seigneurs de Dalet, rapportés ci-après.

JACQUES, Seigneur DE LANGHEAC & de Braſſac, Vicomte de la Motte, épouſa *Iſabelle*, fille de *Triſtan de Clermont*, des Comtes *de Cupertino* au Royaume de Naples, & de *Sibille de Baux-des-Urſins*, alliance qui le rendit beau-frere de *Ferdinand d'Arragon*, Duc de Calabre, fils du Roi de Naples, & des Ducs *de Venoza* & *d'Andria*; des Maiſons de *Baux* & de *Saint-Severin*. De JACQUES deſcend au IVe degré:

FRANÇOISE, heritiere de la Terre de LANGHEAC, fille de JEAN, Seigneur DE LANGHEAC, & de *Marie de Chabannes*, qui porta en dot cette Terre, le 31 Août 1586, à *Jacques de la Rochefoucaud*, Seigneur de Chaumont, fils aîné d'*Antoine*, & de *Cécile de Montmirail-de-Chambourcy*. Sa poſtérité a pris le nom de la *Rochefoucaud-Langheac*, & s'eſt diviſée en pluſieurs branches, dont l'aînée, dite *de Laſcaris-d'Urfé*, a encore en ſa poſſeſſion la Seigneurie de LANGHEAC. Voyez ROCHEFOUCAUD.

Seigneurs de DALET.

On trouve JEAN DE LANGHEAC, (troiſieme fils de TRISTAN, Seigneur DE LANGHEAC, & d'*Anne d'Alegre*), Seigneur de Bonnebault, Comte & Prévôt de Brioude, Aumônier du Roi, Abbé de Saint-Gildas-aux-Bois en 1505, de Saint-Lo en 1523, de Pibrac en 1525, & Conſeiller au Grand-Conſeil en 1516, après avoir rempli pluſieurs ambaſſades en Portugal, Pologne, Hongrie, Ecoſſe, Angleterre, Veniſe, Suiſſe & à Rome. Il fut confirmé dans ſon office de Maître des Requêtes par Lettres-Patentes du 8 Décembre 1527, étant déja Evêque d'Avranches; fut enſuite transféré à l'Evêché de Limoges le 22 Juin 1533; & mourut le 27 Juillet 1541. Il eſt inhumé dans la Cathédrale de cette derniere Ville. Il avoit pour neveux ANTOINE DE LANGHEAC, Abbé de Saint-Antoine de Vien-

nois; & François de Langheac, Abbé de Saint-Pierre de Chezy, tous deux freres, vivans en 1535.

Pons de Langheac dit Ponchot, second fils de Jean, & de *Marie Gouge*, fit partage des biens de ſes pere & mere, par tranſaction du 26 Mars 1450. Il épouſa 1°. *Marie*, fille d'*Athon-Joan*, Seigneur *de Bellenave*, & de *Blanche Loup*, dite *de Beauvoir*; & 2°. *Alix*, héritiere *de Dalet*, iſſue de la Maiſon dont étoit *Saint-Allire*, quatrieme Evêque de Clermont, vivant dans le IVe ſiécle. De ce ſecond mariage vint:

Allire de Langheac, Chevalier, Seigneur de Dalet, qui épouſa *Catherine*, fille de *Jacques de Chazeron*, & d'*Anne d'Amboiſe*. Il en eut:

Gilbert-Allire de Langheac, Seigneur de Dalet, marié, le 26 Août 1525, avec *Anne de Rochefort-Theobon*, dont:

Gilbert-Allire de Langheac, II. du nom, Seigneur de Dalet, qui épouſa, en 1550, *Jacqueline de Coligny-Saligny*.

Gilbert-Allire de Langheac, III. du nom, leur troiſieme fils, Seigneur de Dalet, Malintras, Ciſternes, Peyrignat, Merdogne & d'Eſcolore, par don de Gabriel de Langheac, ſon grand-oncle, à cauſe de ſon mariage, en 1588, avec *Antoinette de Gras de Paing*, dite *de la Courtine*, veuve de *François de la Roche-Aymon*, ſur lequel elle reprit les Baronnies du Creſt & de Juillac, qu'elle porta à ſon ſecond mari, duquel elle eut pour fils aîné:

Gilbert-Allire de Langheac, IV. du nom, Comte de Dalet, qui épouſa, le 11 Septembre 1607, *Anne Loup*, dite *de Beauvoir*, fille unique & héritiere de *Gaſpard*, Comte de Montfan, Seigneur de Preſchonnet, &c. & de *Charlotte de Montboiſſier*. D'eux naquit:

Gilbert-Allire de Langheac, V. du nom, Comte de Dalet, marié, 1°. en 1634, à *Barbe de Coligny-de-Creſſia*; & 2°. en 1645, à *Gilberte d'Eſtanin*. Du premier lit il eut: — 1. Gilbert-Allire, qui ſuit; & du ſecond: — 2. Claude-Gilbert-Allire, rapporté ci-après; — 3. & Louis, Chanoine, Comte de Brioude.

Gilbert-Allire de Langheac, VI. du nom, Comte de Dalet, Marquis de Coligny, &c., mort au ſiége de Condé en 1676, laiſſa de ſa femme *Louiſe de Rabutin*, fille aînée du Comte *de Buſſy*:

Marie-Roger, dit *le Comte* de Langheac, mort à Avignon en 1746. De ſon mariage avec *Eléonore-Palatine de Dio-de-Montpeiroux*, il n'eſt reſté que ſix filles; ſçavoir: — 1. Louise-Eléonore, ſuivant le Mercure, ou Marie-Louise-Eléonore de Langheac, d'abord Chanoineſſe de Remiremont, puis mariée à *Claude-Eliſabeth*, Marquis *de la Guiche*, Comte de Sivignon, &c. mort, & que ſes bleſſures, reçues à Malplaquet, avoit forcé de quitter le ſervice. Elle eſt décédée le 16 Février 1772, à Rouanne, dans le 72e année de ſon âge; — 2. Françoiſe-Charlotte mariée, le 17 Juillet 1732, & veuve de *Jean-Batiſte-François de Cugnac*, Marquis de Dampierre; — 3. N..., Abbeſſe de Saint-Julien à Dijon; — 4, 5 & 6. trois autres filles Religieuſes à Praſlon.

Mestre de camp de Cavalerie. Elle est morte au Château d'Huilleau près d'Orléans le 31 Mars 1777.

Claude-Gilbert-Allire de Langheac, fils de Gilbert-Allire, V. du nom, & de *Gilberte d'Eſtaing*, ſa ſeconde femme, fut Seigneur de Preſchonnet, & après la mort de *Madelene de Montanier*, ſon épouſe, Dame de Franc-Séjour, &c. & celle de Louis de Langheac, Chanoine, Comte de Brioude, ſon frere. Il recueillit, en ſe faiſant Prêtre, la Terre & Seigneurie de Bonnebault, éteinte ſur lui, & qui ſubſiſtoit depuis 1436, en faveur des cadets de la Maiſon de Langheac, qui s'engageroient dans les Ordres. Claude-Gilbert-Allire eut de ſon mariage:

Gilbert-Allire-Antoine, dit *le Marquis* de Langheac, Seigneur de Preſchonnet, Bonnebault, Conneaux, Palbort, Baron du Creſt & de Juillac, Sénéchal d'Auvergne, qui épouſa 1°. *Marguerite-Reine de Rochette*, fille de *Joachim*, Seigneur de Fromental; & 2°. le 5 Mai 1742, *Louiſe-Eliſabeth de Melun*, Princeſſe d'Eſpinoy. Du premier lit il a: — 1. Jean-Gilbert-Allire, qui ſuit; — 2. Catherine, Abbeſſe de Sainte-Claire lès Clermont; — 3 & 4. deux autres Religieuſes;

Religieuſes; & du ſecond lit : — 5, 6 & 7. Louise-Elisabeth, Anne-Louise & Adélaïde-Louise-Victoire de Langheac.

Jean-Gilbert-Allire, dit *le Comte* de Langheac, Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment de Conty, Cavalerie, en 1744, Brigadier des Armées du Roi le 10 Mai 1748, a épouſé, en 1733, *Gilberte de la Queuille*, fille de *Claude de la Queuille*, Comte de Pramenou, & d'*Anne de Chabannes*. Elle eſt morte le 2 Août 1766, à Villefranche en Beaujolois, âgée de 51 ans. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Antoine-Gilbert, qui ſuit; — 2. N..., deſtiné à l'état Eccléſiaſtique; — 3. & Jean-Madelene-Gilbert-Allire, dit *le Vicomte* de Langheac, reçu Chevalier de Malte de minorité, Capitaine de Cavalerie.

Antoine-Gilbert, dit *le Marquis* de Langheac, Meſtre-de-Camp du Régiment de Conty, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi en 1766, s'eſt marié, le 12 Octobre 1765, avec *Charlotte-Chriſtine-Antoinette de Lenoncourt*, Chanoineſſe de Remiremont. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, s'il a poſtérité.

Les armes de la Maiſon de Langheac ſont : *d'or, à 3 pals de vair.*

LANGLE, en Normandie. Famille dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.*

Mathieu de Langle, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Moſny & de Dardez ou Dardée, Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, fut annobli, par Lettres du mois de Juillet 1661, données en faveur de la paix conclue entre la France & l'Eſpagne; mais tous les annobliſſemens expédiés depuis le 1 Janvier 1634 ayant été révoqués par un Edit de 1664, il obtint des Lettres de confirmation, données à Saint-Germain-en-Laye au mois de Décembre 1675, non-ſeulement en conſidération de ſon zéle pour le ſervice du Roi, mais encore de celui de pluſieurs de ſa Famille, particulierement de François de Langle, Sieur de Roncenay, l'un des Gentilshommes ſervans ordinaires de Sa Majeſté, qui ſervit pendant près de 30 ans dans la Compagnie des Gendarmes, alors commandée par M. *du Hallier*, depuis Maréchal de France, dont il fut fait Sous-Brigadier, puis Capitaine appointé de l'Infanterie du Roi à la ſuite de la même Compagnie. Ledit Mathieu eut de ſa femme dont on ignore le nom : — 1. René, qui ſuit; — 2. François, Sieur du Pleſſis, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Cathédrale d'Evreux, Protonotaire du Saint Siége; — 3. Pierre, Abbé de Saint-Lo, ſacré Evêque de Boulogne-ſur-mer le 14 Décembre 1698; — 4. & Mathieu, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

René de Langle, Ecuyer, Seigneur de Moſny, de Fontaine-ſous-Jouy, de Launay & de Conches, Conſeiller au Bailliage & Siége Préſidial d'Evreux, fut maintenu dans la qualité de *noble* & *d'Ecuyer*, par Ordonnance du Commiſſaire départi dans la Généralité de Rouen, du 15 Mai 1700. De ſon mariage, accordé en 1666, avec Catherine de Langle, ſa couſine, il eut :

Mathieu-Claude de Langle, Ecuyer, né en 1684, Seigneur de Fontaine-ſous-Jouy, de Launay, de Conches & de Moſny, qui épouſa, le 25 Février 1724, *Marguerite-Geneviéve Giraud*. Leurs enfans ſont : — 1. Taurin-François, né le 3 Mars 1728; — 2 & 3. Claude & Mathieu-René, nés jumeaux, le 13 Septembre 1729; — 4. Antoine-Armand, né le 23 Juin 1736; — 5. & Louis-Antoine de Langle, né le 11 Septembre 1737.

Mathieu de Langle, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Dardez & de Moſny, quatrieme fils de Mathieu, I. du nom, fut Receveur des tailles de l'Election d'Evreux, & fournit au Duc *de Bouillon*, Comte d'Evreux, en 1682, ſon aveu du fief de Dardez. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. Mathieu, qui ſuit; — 2. & Esprit de Langle, Seigneur de la Ronce, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Toulouſe, marié à *Françoiſe de Varſtat*, dont il a laiſſé un fils, nommé —— Esprit-Mathieu de Langle, Seigneur de la Ronce.

Mathieu de Langle, III. du nom, né en 1675, Seigneur de Dardez & de Moſny, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Caumont en 1707, épouſa,

en 1729, *Marguerite Rotrou*, dont il a eu: — 1. PIERRE, né le 3 Octobre 1730; — 2. & MATHIEU DE LANGLE, né le 25 Avril 1736.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* de cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef de deux glands de même, tigés & feuillés chacun d'une ſeule feuille de ſinople, & en pointe d'une roſe d'or.*

LANGLOIS: Famille établie à Paris.

ROBERT LANGLOIS, Seigneur de la Fortelle en Brie & autres Terres en Hurepoix, mort Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, avoit épouſé, 1°. *N... Cherré*, & 2°. *N... de Caſtille-Chenoiſe*. Il a eu du premier lit N... LANGLOIS DE LA FORTELLE, Conſeiller au Parlement de Paris; — & ANNE-REMIETTE-SOPHIE LANGLOIS DE LA FORTELLE, mariée, le 2 Décembre 1739, au feu Préſident *Potier de Novion*, morte ſans enfans le 26 Janvier 1741.

Le feu Préſident *de la Fortelle* avoit pour frere l'Abbé LANGLOIS, Conſeiller-Clerc en la Grand'Chambre du Parlement de Paris. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille n'ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même*, 2 & 1.

Nous trouvons LOUIS-CHARLES LANGLOIS, Seigneur de Guerard, né le 14 Mai 1706, fils de PHILIPPE LANGLOIS, Grand-Audiencier de France, & de *Louiſe Sandrier*, ſa ſeconde femme, qui porte les mêmes armes que LANGLOIS DE LA FORTELLE. Il a été Conſeiller au Châtelet le 24 Janvier 1727, puis Grand-Audiencier de France en ſurvivance, enſuite reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 7 Août 1737, & honoraire le 2 Mai 1770. Il a épouſé, le 13 Février 1765, *Angélique-Françoiſe Touſard*, née le 22 Février 1719, fille de *Jean-Batiſte Touſard*, Receveur du Grenier à Sel à Paris, & d'*Anne-Catherine Dupaud*.

LANGLOIS, en Picardie.

JACQUES LANGLOIS, demeurant à Brouchy, Election de Laon, produiſit des titres de cinq races, depuis l'an 1526. Nobiliaire de Picardie, *p.* 286. Les armes: *de gueules, à 2 chevrons d'argent, accompagnés de 3 tréfles d'or.*

LANGLOIS, en Normandie. Famille noble diſtinguée dans la Robe.

N... LANGLOIS eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. GEORGES, qui ſuit; — 2. & NICOLAS LANGLOIS, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen en 1587.

GEORGES LANGLOIS DE MOTTEVILLE, I. du nom, Seigneur de Plainboſc, Préſident de la Chambre des Comptes de Paris, & premier Préſident des Tréſoriers de France à Rouen en 1580, eut pour fils,

GEORGES LANGLOIS, II. du nom, Seigneur de Plainboſc, Préſident des Tréſoriers de France à Rouen en 1612. Il épouſa *Marie Aubert*, dont:

GEORGES LANGLOIS, III. du nom, Seigneur de Plainboſc, d'Etouteville & de Motteville, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil, le 2 Septembre 1634, premier Préſident en la Chambre des Comptes de Rouen le 2 Décembre 1641, Conſeiller d'Etat le 19 du même mois, qui prit le nom *de Motteville*, en 1658, en conſéquence des Lettres-Patentes qu'il obtint. Il épouſa, 1°. par contrat du 23 Décembre 1635, *Madelene de Hanivel*, morte le 17 Juillet 1643, fille de *Robert de Hanivel*, Seigneur de Rouvray & de la Chevalerie, & de *Madelene Aubourg*; 2°. *Angélique le Charron*, fille d'*Antoine*, Baron de Dormettes, & de *Madelene de Vieuvre*; & 3°. par contrat du 28 Avril 1655, *Anne de Monteclerc*, fille d'*André de Monteclerc*, Seigneur de Fouilloux-le-Tremblay, Meſtre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, & de *Marie de la Fleiche*. Il eut du premier lit: — 1. MARIE LANGLOIS, femme de *François*, Marquis *de Monteclerc*; du ſecond lit: — 2. MARIE-MADELENE, alliée, 1°. le 26 Avril 1665, avec *Louis-Olivier d'Anzeray*, Seigneur de Courvaudon, Conſeiller au Parlement de Rouen; & 2°. avec *Claude d'Anzeray*, Marquis de Durcet; & du troiſieme lit: — 3. FRANÇOIS-MARIE LANGLOIS DE MOTTEVILLE, Seigneur de Boiſgilbert, premier

Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen ; — 4. Bruno-Emmanuel, qui ſuit ; — 5. Georges-Michel, Conſeiller-Clerc au Parlement de Rouen en 1699 ; — 6. & Emmanuel-Bruno, qui partagea, en 1702, avec ſes freres la ſucceſſion de leur mere.

Emmanuel-Bruno Langlois, Comte de Motteville, d'abord Conſeiller au Parlement de Rouen, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes en 1689, au lieu de ſon frere aîné, enſuite Préſident à mortier au même Parlement le 3 Juin 1692, obtint en ſa faveur l'érection de ſa Terre de *Motteville* en Normandie, en *Comté* par Lettres du mois de Mars 1718, enregiſtrées au Parlement de Rouen. Il avoit épouſé, en Août 1689, *Françoiſe-Anne du Fay*, fille de *Louis du Fay*, Baron de la Haye du Puy, Préſident à Mortier au même Parlement, & d'*Anne-Charlotte de Magneville*, dont : — 1. Marie-Louis-Bruno-Emmanuel, qui ſuit ; — 2. & Pierre-Georges Langlois de Motteville, Seigneur de la Haye du Puy, Conſeiller au Parlement de Rouen en 1720.

Marie-Louis-Bruno-Emmanuel Langlois, Seigneur de Motteville, Conſeiller au Parlement de Rouen, le 22 Février 1714, puis Préſident à Mortier le 20 Novembre 1723, par réſignation de ſon pere, épouſa, le 2 Août 1717, *Claudine-Louiſe le Peigné-d'Oſmeſnil* ou *d'Ouxmenil*, fille de *Pierre*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Claude Hallé d'Argeville*, dont : — 1. Marie-Louis-Bruno-Claude, qui ſuit ; — 2. Bruno-Gilles, né le 6 Mai 1726, Chevalier de Malte, mort en Janvier 1739 ; — 3. & Pierre, né le 29 Janvier 1729, Chevalier de Malte.

Marie-Louis-Bruno-Claude Langlois de Motteville, Seigneur de Plainboſc, Baron de la Haye du Puy, Conſeiller au Parlement de Rouen le 22 Juin 1742, depuis Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, mort en 1757, avoit épouſé, le 21 Avril 1749, *Marie-Geneviéve-Roſalie-Urſule Pajot*, fille de *Pierre*, Seigneur du Port, Maître des Requêtes honoraire, & de feu *Geneviéve-Françoiſe de Verſoris*. Elle s'eſt remariée à *Jacques de Flecelles*, Maître des Requêtes.

D'une autre branche étoit Nicolas Langlois, Seigneur de Colmolins, Conſeiller au Grand-Conſeil, puis premier Préſident de la Chambre des Comptes de Rouen, mort le 23 Août 1650, à 76 ans, Sous-Doyen des Conſeils d'Etat & privé, & directions des Finances. Il avoit épouſé *Marguerite Reſtout*, & en eut : — 1. Jean-Batiste, qui ſuit ; — 2. & Georges, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 11 Mars 1651, honoraire le 25 Mars 1671, marié, le 14 Mai 1663, à *Françoiſe Fraguier*.

Jean-Batiste Langlois, Seigneur de Colmolins & de Canteleu, Conſeiller au Grand-Conſeil le 21 Janvier 1642, en la place de Georges Langlois, Seigneur de Plainboſc, fut fait Maître des Requêtes le 18 Novembre 1650, mourut, le 5 Mars 1667, à 52 ans, & fut inhumé à Canteleu. Il avoit épouſé *Gabrielle de Maupeou*, morte, le 18 Août 1651, à 33 ans, fille de *Pierre de Maupeou*, Seigneur de Monceaux, Préſident de la Chambre des Comptes, & de *Marie Feydeau*, ſa ſeconde femme, dont : — 1. Nicolas, qui ſuit ; — 2. René, Baron de la Croix-Cardamville, Tréſorier de la Maiſon de Monsieur, mort le 1 Juillet 1698 ſans enfans, & inhumé à Saint-Euſtache ; — 3. & Gabrielle, mariée, par contrat du 15 Juillet 1669, à *Gilles de Pilon de Guerville*, Seigneur de Glatigny, Conſeiller au Parlement de Rouen.

Nicolas Langlois, Seigneur de Colmolins & de Canteleu, Maître des Comptes à Paris, le 15 Mai 1671, mort en 1720, avoit épouſé, 1°. *Catherine de Brinon*, fille de *Louis*, Conſeiller au Parlement de Rouen, & de *Françoiſe Jubert* ; 2°. le 19 Septembre 1700, *Anne Dauvet de Rieux*, morte le 28 Septembre 1706, fille d'*Anne-François Dauvet de Rieux*, Lieutenant au Régiment des Gardes, & d'*Anne de Leſcoux* ; 3°. le 19 Avril 1708, *Catherine-Françoiſe de Roncherolles*, âgée d'environ 38 ans, fille de *Claude de Roncherolles*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, & de *Catherine le Veneur de Tillieres* ; & 4°. en 1710, *Eliſabeth-Geneviéve de Thiremois*, morte, le 23 Décembre 1746, à 80 ans, fille de *Jean*, Seigneur d'Herqueville, Doyen du Parlement de Rouen, & de *Marie*

de Freſnel. Il a eu du premier lit — Cécile Langlois, mariée, le 19 Septembre 1691, à *Pierre-Louis de Turgis*, Conſeiller au Parlement de Paris, le 5 Mai 1691.

Les armes : *d'or, à 2 lions léopardés de gueules ; au chef d'azur, chargé de 3 bezans d'or.*

Il y a encore quatre Familles du nom de Langlois en Normandie, la premiere, de l'Election d'Avranches, a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent accompagné des deux aigles d'or en chef, & d'une étoile de même en pointe.*

La ſeconde, de l'Election de Caen, porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de 3 coſſes de pois anglois & de ſinople, 2 & 1.*

La troiſieme, Langlois, Seigneur de la Mayrie & de Jouy du Bois, dans l'Election de Falaiſe, dont les armes ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, accompagnée en chef de 3 roſes de même, & en pointe de 3 cœurs auſſi de geules, 2 & 1.*

Et la quatrieme, nommée Langlois, Ecuyer, Seigneur de la Poterie & de Saint-Roch, dans l'Election d'Argentan, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles de même, & en pointe d'un croiſſant auſſi d'or.*

* LANGON, dans le Blaiſois, Diocèſe de Bourges. Terre & Seigneurie érigée en *Baronnie*, par Lettres du mois de Juillet 1657, enregiſtrées le 23 Août ſuivant, en faveur de *Jacques d'Arcemale.*

LANGON : Ancienne Nobleſſe originaire de Guienne, qui a paſſé dans le Dauphiné. Elle remonte à

I. Noble Gaillard de Langon, I. du nom, qui le 12 Mars 1262, s'obligea ſous peine de 50 marcs Sterlings envers noble *Henri Amouſenk*, Baron, Seigneur de Cuzances, Sénéchal de Gaſcogne, de faire tenir les conventions paſſées entre les Seigneurs & Dames *de Navailles*, à cauſe du Château de Saulces & autres places, & envers Edouard, Duc *de Guienne*, fils de Henri III, Roi d'Angleterre. Cet acte eſt en vieux langage Gaſcon, extrait du livre cotté *C*, du Bureau des Tréſoriers de France, de Guienne. Ce Gaillard y eſt qualifié *Seigneur de Langon.* Le nom de ſa femme eſt ignoré, mais ſes enfans, nommés dans un hommage, furent : —— 1. Gaillard, auteur d'une branche établie en Gaſcogne, à préſent éteinte ; — 2. Perrot ou Pierre, qui ſuit ; — 3. Jean ; — 4. Vital, Commandeur de Saint-Antoine, qui prêta hommage, le 6 Mars 1273, pour les biens de ſon Ordre, ſitués dans le Diocèſe de Bazas. Ceci eſt conforme à un extrait du Regiſtre du Bureau des Tréſoriers de France, cotté *F. folio* 63 ; — 5. & Geralde.

II. Perrot ou Pierre de Langon, II. du nom, iſſu des Seigneurs de Langon en Guienne fut, ſuivant les titres de Famille, un des 300 Chevaliers qui accompagnerent Edouard, Roi d'Angleterre, lors de la huitieme croiſade, quand ce Prince fut joindre l'Armée de Saint-Louis, qui faiſoit le ſiége de la ville de Tunis : ces 300 Chevaliers étoient Anglois & Gaſcons. Au retour de cette croiſade, ils prirent différens partis. Pour Perrot de Langon, en paſſant en Dauphiné, il y trouva de l'emploi dans les troupes de *Jean*, I. du nom, Dauphin de Viennois, & s'y établit. Il avoit prêté hommage le Mercredi 11 Mars 1272, au Roi d'Angleterre, comme Duc de Guienne, avec ſes freres & ſœur pour tout ce qu'ils poſſédoient dans la Paroiſſe de Saint-Pez (*Sancti Luperci*), paya au Roi à ce ſujet des chauſſures rouges d'écarlate ; & s'engagea de le ſuivre à l'armée avec ſes gens. Perrot ou Pierre & ſes freres ont dans cet hommage les qualités de *Domini, Domicelli, filii quondàm fortis Gaillardi de Langonis.* Il faut remarquer que le mot *fortis* revient à la qualité de *haut & puiſſant Seigneur.* L'acte eſt en Latin & extrait du Regiſtre cotté *C*, dépoſé dans les Archives du Bureau des Tréſoriers de France de Guienne. Il épouſa en Dauphiné, le 20 Juin, 1281, (contrat reçu par *Julliani*, Notaire) Demoiſelle *Catherine de Moras*, fille de *Guillaume de Moras*, dont il eut : — 1. Pierre, qui ſuit ;

— 2. DENIS, bleſſé à la bataille de Varey en 1325, & tué à la bataille de Crecy, le 26 Août 1346; — 3. & FRANÇOIS, vivant en 1349.

III. PIERRE DE LANGON, II. du nom, épouſa, (acte reçu le 2 Juillet 1337, par *Arbort* & *Villard*, Notaires) Demoiſelle *Lionnette de Marnas*, fille de *Guillaume* & de *Marguerite Chabier*, de laquelle vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GEOFFROY, tué à la bataille de Poitiers en 1356; — 3. AYNARD, marié avec *Anſtrude de Commiers*, fille de noble *Guillaume de Commiers*; — 4. AIMERY, héritier de ſon frere AYNARD, qui, comme lui, prenoit la qualité de Chevalier, *Miles*. Il rendit la dot à ſa belle-ſœur *Anſtrude de Commiers*, par acte reçu devant *Moliner*, Notaire, le 8 Avril 1370; — 5. & CLAUDINE, mariée à noble *Jean de Laval*.

IV. JEAN DE LANGON, I. du nom, Chevalier, épouſa, le 22 Juin 1361, (acte reçu par *Ferrand* & *Meyeres*, Notaires) *Béatrix de Colonel* (*Colonelli*), fille de noble *Jean de Colonel-de-Clerieu*. Leurs enfans furent : — PIERRE qui ſuit; — & JACQUES, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1385.

V. PIERRE DE LANGON, III. du nom, Chevalier, ſe maria, par contrat du 30 Juin 1381, reçu par *Raſanel*, Notaire, *Béatrix de Buiſſiere*, fille de noble *Didier de Buiſſiere*, & de *Marguerite de Moras*. Il hommagea au Roi conjointement avec *Guillaume de Buiſſiere*, ſon beau-frere, le 7 Décembre 1383, entre les mains de *Pierre du Four*, Notaire, Commiſſaire à ce Député, les hommes, les cens, &c. qu'il avoit dans le Mandement de Saint-Nazaire, dont il donna le dénombrement, qui eſt extrait de la Chambre des Comptes de Dauphiné. Il fit ſon teſtament le 17 Février 1400, reçu par *Jean Boyer*, Notaire, & il y rappelle ſa femme & ſes enfans, ſçavoir : — JEAN, qui ſuit; — & ANTOINE, Commandeur de l'Ordre de Saint-Antoine.

VI. JEAN DE LANGON, II. du nom, Chevalier, rendit hommage au Roi, le 30 Août 1405 entre les mains d'*Etienne Faravel*, Notaire & Commiſſaire député par la Chambre des Comptes de Dauphiné, des cens, hommes & ſervis, ainſi que ſon pere l'avoit fait en 1383. Il eſt qualifié *noble* JEAN DE LANGON, fils de noble PIERRE DE LANGON; & rendit encore le même hommage le 27 Novembre 1413. Il avoit épouſé le 27 Juillet 1407, acte reçu par *Vouray*, *Guigi* & *Morel*, Notaires, *Jeanne de Charpey*, fille de noble *Pierre de Charpey*, & de *Françoiſe Bachaſſon*. Ses enfans, nommés dans un rôle de l'arriere-ban de 1436, furent : — 1. DIDIER, qui ſuit; — 2. PIERRE, lequel fut pere de JEAN & de JOFFREY, qui tranſigerent conjointement avec FRANÇOIS & ETIENNE, leurs couſins, d'une part, & le Châtelain de Saint-Nazaire de l'autre, pour & au nom du Roi. JOFFREY n'eut point d'enfans, & JEAN n'eut qu'une fille nommée PHILIPPA, mariée à noble *Gerenton Bertrand*, laquelle, devenue veuve, rendit hommage en la Chambre des Comptes de Grenoble le 12 Décembre 1540; — 3. LOUIS, marié à la fille du Vicomte *de Chareavedon* en Vivarais, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué au combat d'Anthon en Dauphiné en 1430, contre le Prince *d'Orange*; — 4. & PERRETTE, mariée, le 23 Juillet 1440, acte reçu par *Arbort* & *Bertrand*, Notaires, avec noble *Pierre de la Meerie*.

VII. DIDIER DE LANGON, Chevalier, partagea avec PIERRE, ſon frere, le 8 Janvier 1457, la ſucceſſion de JEAN, leur pere. Ils ſont l'un & l'autre mis au rang des Nobles dans une reviſion des feux, du 14 Février 1431. DIDIER DE LANGON prêta, le 1 Mars 1440, & 1 Mars 1446, le même hommage des cens, prés, terres, ſervis & hommes, qu'avoient rendus ſon pere & ſon grand-pere. Il avoit épouſé, 1°. le 23 Octobre 1443, acte reçu par *Rolland*, Notaire, *Antoinette de Revel*, fille de noble *Pierre de Revel*, & de *N... de Joffroy*. La Maiſon de *Revel*, à préſent éteinte, étoit très-ancienne, & a donné un Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, élu en 1260, & mort en 1278. Il épouſa, 2°. le 4 Janvier 1458, acte reçu par *Petinot*, Notaire, *Marie Chabert*, fille de noble *Berton Chabert*, & de *Marguerite Chambaut*. Il teſta, le 4 Septembre 1478, devant *Boutaru* & *Bolini*, Notaires; fit héritier par moitié FRANÇOIS, ſon fils aîné, & ETIENNE, fils de ſa ſeconde femme, laquelle, veuve de lui, fit auſſi, le 5 Août 1482, ſes héritiers par égales portions FRANÇOIS &

ETIENNE DE LANGON. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. PONÇON, marié avec *N... de Montmere*, Dame de Queriere & de Marinerac, dont il n'eut point d'enfans. Il fut tué à la bataille de Montlhery en 1465 ; — 3. LOUIS, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1468 ; & du ſecond lit : — 4. ETIENNE, qui eut un fils nommé — JEAN, mort ſans poſtérité maſculine, — & une fille nommée FRANÇOISE, mariée à noble *Jean Sorrel* ; — 5. FRANÇOISE, alliée, le 2 Décembre 1482, à noble *Jean Ferrier*, contrat reçu par *Brunel*, Notaire ; — 6. ANTOINETTE, mariée, le 16 Février 1476, (acte reçu par *Goneti*, Notaire) à noble *Artaud de Theys*, demeurant à Mantouin ; — 7. & GONETTE, femme de noble *Antoine de Flandel*, qui rendit hommage au Roi Dauphin, le 22 Décembre 1491, de ſes hommes & ſervis, ſuivant le terrier de Saint-Nazaire, tiré de la Chambre des Comptes.

VIII. FRANÇOIS DE LANGON, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, rendit, le 14 Mars 1493, le même hommage de ſes propriétés au Roi Dauphin, que ſes prédéceſſeurs avoient rendus, & fut préſent à une tranſaction paſſée le 5 Juin 1499, avec le Châtelain de Saint-Nazaire. Il avoit épouſé *Catherine du Rivail*, fille de noble *Aymar du Rivail*, & il donna quittance de ſa dot paſſée, le 6 Mars 1486, devant *Guignon*, Notaire, à nobles *Guigne* & *Aymar du Rivail*, freres de ſon épouſe. De ce mariage vint :

IX. NICOLAS DE LANGON, I. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, qui s'allia en préſence, de l'autorité & du conſentement de FRANÇOIS DE LANGON, ſon pere, le 25 Avril 1507, acte reçu par *Michel Martin*, Notaire, en la minute de *Colombat* & *Pierre Blancs*, Notaires, *Jeanne de Faſſion*, fille de noble *Falcos de Faſſion*, & de *Catherine de Chambaran*, ancienne Famille du Dauphiné, éteinte. Il y eut partage de biens entre lui & FRANÇOIS, ſon pere, d'une part, & ETIENNE DE LANGON, ſon oncle, de l'autre. Il donna, à l'exemple de ſes peres, le 31 Août 1540, le dénombrement de ſes propriétés, & fit ſon teſtament le 20 Août 1549, reçu par *Magnen*, Notaire, dans lequel il nomme tous ſes enfans, ſçavoir : — 1. FRANÇOIS DE LANGON, qui ſuit ; — 2. ANTOINETTE, Religieuſe à Laval-Breſſieux : la quittance de ſa dot eſt du 12 Avril 1530 ; — 3. ISABEAU, Religieuſe à Sainte-Colombe de Vienne : la quittance de ſa dot eſt du 3 Juin 1543 ; — 4. CLAUDE, mariée, par contrat paſſé le 29 Juillet 1525, devant *Esbruin* & *Saleſti*, Notaires, à noble *Jean de Cayn*, Seigneur de Saint-Michel ; — 5. CATHERINE, mariée, le 10 Octobre 1529, acte reçu par le même *Esbruin*, Notaire, avec *Jean de Barlethier* ; — 6. LOUISE, femme, du 1 Juin 1533, (acte reçu par *le Bruin*, Notaire,) de noble *Arnaud Bechat*, Seigneur de Rancurel ; — 7. JEANNE, alliée, le 2 Mai 1538, à noble *Jacques de Tivolay* ; — 8. FRANÇOISE, mariée, acte reçu par *Magnen*, Notaire, le 25 Septembre 1547, à noble *Jean de la Meyrie*, Seigneur de la Jaſſaudiere ; — 9. & HÉLENE, femme, (par acte reçu de *Maridat*, Notaire, le 30 Août 1558,) de noble *Pierre de Graſſe*.

X. FRANÇOIS DE LANGON, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, ſe trouva à la bataille de Ceriſoles le 14 Avril 1544, où il fut bleſſé, & épouſa, 1°. par acte reçu d'*Enod*, Notaire, le 5 Mars 1564, *Anne de Fromenton*, fille de noble *Giraud*, Seigneur de Breſſon, & d'*Antoinette de Fugieres*, dont il n'eut point d'enfans, & 2°. le 17 Avril 1576, acte reçu par *Bouttu*, & *Heurard*, Notaires) *Iſabeau de Revel*, fille de *Gaſpard* & d'*Iſabeau de Saſſenage*. Il teſta le 25 Juin 1594, devant *Villette*, Notaire, nomma ſes enfans vivans, pluſieurs étant morts en bas âge, ſçavoir : — 1. NICOLAS, qui ſuit ; — 2. GASPARD, Seigneur de Saint-Thomas, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, marié, par contrat du 26 Octobre 1629, paſſé devant *Noel*, Notaire, Demoiſelle *Imberte Monier-de-Rochechinard*, fille de *Romain Monier-de-Rochechinard*, & d'*Imberte Bruyere*, dont il n'eut point d'enfans ; — 3. ANTOINE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort Député de ſon Ordre. Il avoit fait ſes preuves pour être reçu le 15 Novembre 1604 ; — 4. & FLORIE, mariée, 1°. à *Guillaume de Leuſſe*, Sieur du Puy, le 25 Juillet 1605, dont elle eut

un fils nommé *Hippolite*, mort jeune; & 2°. en 1629, (acte reçu par *Chenevier*, Notaire) avec noble *Gaſpard de Chaponais*, dont elle n'eut qu'une fille, mariée à *Claude de Vitrolles*.

XI. Nicolas de Langon, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Artemonay, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes, hommagea au Roi, le 24 Mars 1621, la Seigneurie de Montrigaud en partie en 1634; fut un des Députés généraux pour les affaires de la Nobleſſe; rendit un ſecond hommage de ſa Terre de Montrigaud le 6 Mars 1646, teſta le 30 Avril 1650, & fit ſon ſecond fils héritier. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1618, *Clémence de Monteynard*, fille de *Mary de Monteynard*, Seigneur de la Pierre & de Theis, & de *Joachim Coët*, dont: — 1. Claude, Capitaine d'une Compagnie de cent hommes dans le Régiment du Rouve, mort de ſes bleſſures en Flandres, ſans avoir été marié; — 2. François, qui ſuit; — 3. Jacques, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ſur ſes preuves faites le 15 Mai 1641. Il fut Aide-de-Camp de M. le Duc *de Modene*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Canillac, & mourut de ſes bleſſures reçues en Italie en 1657; — 4. Marie, alliée, 1°. (acte reçu par *Juvenet*, Notaire) le 27 Mai 1640, à noble *Gabriel de Chatelard*, Seigneur de la Beraudiere & du Bouchet; & 2°. par contrat du 6 Juin 1545 (reçu *Bocon*, Notaire) *Jean-Batiſte de Monchenu*, Seigneur de Monchenu & de Châteauneuf-de-Galaure; — 5. Marguerite, Religieuſe à Tournon; — 6. & Isabeau, Religieuſe à Saint-Juſt.

XII. François de Langon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Montrigaud, Saint-Julien, Chaffaure, Artemonay, Baron d'Uriage, Capitaine dans le Régiment de la Marcouſſe, épouſa, le 12 Août 1659 (acte reçu par *Meyer*, Notaire) *Thereſe de Boffin*, fille de *Félicien de Boffin*, Seigneur de Revel, Avocat-Général au Parlement de Grenoble, & de *Jeanne de la Croix-de-Chevrieres*, Dame d'honneur de la Reine. Ladite *Thereſe de Boffin* hommagea pour lui la Baronnie d'Uriage le 28 Février 1687. Il fit ſon teſtament le 28 Mars de la même année (reçu par *Paſquier*, Notaire) dans lequel il nomme ſes enfans, ſçavoir: — 1. Nicolas, qui ſuit; — 2. Claude, Capitaine de Frégate ſur les Vaiſſeaux du Roi, Chevalier de Saint-Louis.

3. Joseph de Langon, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1682, Commandeur de Ville-Dieu, & Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Il eut le commandement de cent Gentilshommes Gardes-Marine, qui furent envoyés à Naples en 1702, & en récompenſe des ſervices qu'il y avoit rendus, il fut fait Capitaine de haut bord des Vaiſſeaux du Roi le 1 Janvier 1703; alla, en 1704, avec la permiſſion de la Cour, qui lui conſerva ſon rang dans la Marine de France, commander un des Vaiſſeaux de ſon Ordre; introduiſit, en 1707, avec ſon ſeul Vaiſſeau de 50 canons & 300 hommes d'équipage, un convoi de munitions de guerre & de bouche dans Oran, place d'Afrique, paſſant au travers des ſept plus gros Vaiſſeaux d'Alger, & en préſence de leur Roi, ou Dey d'Alger, & eſſuya le feu de leur mouſqueterie & de leur canon pendant trois heures. Il fut fait Lieutenant-Général des Eſcadres de ſon Ordre, & en commandant les Vaiſſeaux, il combattit, le 19 Juillet 1708, corps à corps, le Vaiſſeau l'*Amiral de Tripoli*, monté de 60 canons & 700 hommes d'équipage, qui avoit à ſa ſuite une barque armée en guerre avec 200 hommes. Après un combat qui dura une grande partie du jour, où l'ennemi avoit perdu la moitié de ſon monde, les Turcs aimerent mieux mettre le feu à leurs vaiſſeaux & à leur barque que de ſe rendre. On pêcha 300 hommes, au nombre deſquels étoit le Capitaine *Bacha de Tripoli*, très-grand homme de mer, & Vice-Amiral des Flottes du Grand-Seigneur. Il prit, en 1710, ſur les côtes d'Eſpagne, la Capitane d'Alger, montée de 56 canons & 500 hommes, & fut tué d'un coup de fuſil, tiré après que le vaiſſeau s'étoit rendu. Son corps fut porté à Carthagêne, & enterré dans le Chœur de la Cathédrale. Le Gouverneur lui fit rendre les plus grands honneurs, & la Reine Marie de Savoie dit, en apprenant ſa mort, qu'*il y avoit des perſonnes qui ne devroient jamais mourir*. Le Grand-Maître lui a fait mettre, aux dépens de l'Ordre, une pierre ſépulcrale dans l'Egliſe de

Malte, avec une épitaphe où ſont détaillées ſes actions. Il y a auſſi un Mauſolée à Carthagêne avec pareille épitaphe.

4. François de Langon, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Senneterre, tué à la bataille de la Marſaille en 1693, ayant reçu 9 bleſſures de fer & 4 de feu; — 5. Pierre, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1688, puis Commandeur de Maiſonniſſe, & Lieutenant-Colonel du Régiment d'Epinay, Dragons, en 1705.

6. Adrien de Langon, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1697, ſucceſſivement Commandeur d'Argentin & Sainte-Anne, Puiſſaubrant & Limoges. Il commença de bonne heure à ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre; fut fait Capitaine de Vaiſſeaux en 1708, attaqua, en 1712, avec ſon ſeul Navire de 50 canons & 300 hommes d'équipage, ſix vaiſſeaux Algériens, chargés de troupes, dont trois portoient au-delà de 50 canons, en mit deux hors de combat, qu'il laiſſa à la diſcrétion des autres vaiſſeaux de l'Ordre qui étoient en arriere, & continua le combat contre les autres juſqu'à la nuit, qui, jointe à une violente tempête, fit perdre les fruits de la victoire. En 1713, il prit, corps à corps, ſur les côtes d'Eſpagne, un vaiſſeau Algérien de 50 canons & 400 hommes d'équipage, & tira des fers 36 Chrétiens. Il coula à fond, en 1714, ſur les côtes de Provence, avec ſon ſeul vaiſſeau de 52 canons & 300 hommes, après un combat de 7 heures, un navire Algérien de 56 canons & 500 hommes d'équipage, & 50 Chrétiens eſclaves, dont il n'en put ſauver que deux & ſept Turcs. Le Pape le nomma, en 1716, Lieutenant-Général de ſes Eſcadres, & le choiſit pour commander cinq vaiſſeaux de guerre qu'il envoyoit au ſecours des Vénitiens contre les Turcs, qui aſſiégeoient Corfou. Sa Sainteté, & le Grand-Maître, le firent alors de grace Grand'Croix. En 1720 il fut créé Général des Galeres, & Ambaſſadeur de ſon Ordre en Sicile; prit dans le paſſage deux demi-galeres de Tripoli, de 200 hommes; eut, quelques mois après, le commandement des vaiſſeaux de l'Ordre; prit auſſi, en 1721, ſur les côtes d'Afrique, en vue d'Oran, corps à corps, un vaiſſeau de 46 canons & 350 hommes d'équipage, & tira des fers 40 Chrétiens. L'Iſle du Goze, jointe à celle de Malte, étant menacée d'une deſcente en 1722 & 1723, par les flottes du Grand Seigneur, il fut chargé, par le Conſeil de l'Ordre, de la défendre; il y pourvut ſi bien que les Turcs n'oſerent rien entreprendre.

7. Ferdinand de Langon, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1700. Il commença de ſervir ſur les vaiſſeaux du Roi, d'où il paſſa au ſervice de ſon Ordre, & fut Capitaine de Vaiſſeaux en 1716 & 1717, dans la guerre des Vénitiens contre les Turcs. Le Grand-Maître lui donna de grace la Commanderie de la Rochelle & celle de Carlat. Il s'eſt trouvé dans tous les combats que ſes freres ont livrés.

8. Christine de Langon, Religieuſe à Montfleury; — 9 & 10. Angélique & Marie, Religieuſes à Saint-Joire; — 11. Théreſe, Religieuſe à Saint-Juſt à Romans; — 12. & Isabeau, Abbeſſe de Vernaiſon, Ordre de Cîteaux, à Valence.

XIII. Nicolas de Langon, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Baron d'Uriage, co-Seigneur, avec Sa Majeſté, de Seiſſens, Seiſſinet, Saint-Nizier, Pariſet, Seigneur d'autre Montrigaut en Gréſivaudan, Capitaine de Dragons dans le Régiment de Teſſé en 1688, rendit hommage de toutes ſes Terres en la Chambre des Comptes de Grenoble en 1696, & fit ſon teſtament le 25 Juillet 1709 (reçu par *Amabert*, Notaire) où il nomme ſes enfans. Il avoit épouſé, le 16 Janvier 1693 (acte reçu par *Siraud*, Notaire) *Marguerite de la Tour*, fille de noble *Claude de la Tour*, & d'*Anne de Peliſſon*, de laquelle il a eu: — 1. François-Joseph, Capitaine de Dragons dans le Régiment d'Epinay en 1710; & en 1716, Major-Général d'une Eſcadre de cinq vaiſſeaux du Pape au combat de Paſſava. Il eſt mort à Toulon au retour de la campagne; — 2. Jean-Batiste, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem en 1706, Capitaine de Dragons dans le Régiment du Roi; — 3. Hugues, qui ſuit; — 4. Augustin, Seigneur de Chemault en Gâtinois, de Nancray

&

& Montbarois, reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1723, Aide-de-Camp de M. le Maréchal *de Coigny* en Italie, en 1734, puis Capitaine de Dragons dans le Régiment de Vibraye, & commandant les Dragons à pied dans celui de Caraman; — 5. & CATHERINE, Religieuſe à Sainte-Marie.

XIV. HUGUES DE LANGON, Chevalier, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeilleur, Rives, & Baron d'Uriage, a été reçu Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem en 1723, & Capitaine en ſecond d'un Vaiſſeau du Grand-Maître en 1725. Il rendit hommage au Roi de ſes Terres en ſa Chambre des Comptes de Grenoble, les 29 Mai 1731 & 30 Juillet 1738. Il a quitté la Croix, & a épouſé, le 18 Novembre 1732 (acte reçu par *Pain*, Notaire), *Madelene de Gallien-de-Chabons*, fille de Meſſire *Achille de Gallien-de-Chabons*, Seigneur de Montmeilleur, & d'*Eliſabeth du Roux-de-Champfleury*; & petite-fille de Meſſire *Jean-Batiſte de Gallien-de-Chabons*, Procureur-Général au Parlement de Dauphiné. De ce mariage ſont iſſus: — NICOLAS-FRANÇOIS, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE, née le 19 Août 1738, mariée, le 11 Décembre 1754 (acte reçu par *Didier*, Notaire), à Meſſire *Iſidore de Marnais*.

XV. NICOLAS-FRANÇOIS DE LANGON, Chevalier, né le 5 Mars 1742, Seigneur de Langon, Chaffaure, Saint-Julien, Montrigaud, Montmeilleur, Baron d'Uriage, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 3 Juillet 1767 (acte reçu par *Jullien*, Notaire), Demoiſelle *Anne-Marie-Joſephe de Prunier de-Saint-André*, fille de Meſſire *René-Iſmidon-Nicolas de Prunier*, Comte de Saint-André, Baron de Beauchêne, Seigneur de Bellecombe, la Buſſiere, Marquis de Virieux, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de Dame *Alexandrine-Guicharde de Chaponais*, dont il a: — 1. HUGUES-ALEXANDRE; — 2 & 3. MADELENE-JEANNE & MARIE-FRANÇOISE-AUGUSTINE, *morte en bas âge*.

Les armes: *de gueules, à la Tour d'argent, crénelée de quatre piéces de même, maçonnée, feneſtrée & portillée de ſable.* Généalogie dreſſée d'après les titres originaux, communiqués au Généalogiſte des Ordres.

* LANGOURLA, en Bretagne. Nous apprenons, par une Lettre qui nous a été écrite de Rennes le 27 Octobre 1770, lors de l'Aſſemblée des Etats, que cette Maiſon, diviſée en pluſieurs branches, eſt de la plus grande antiquité; & qu'elle tient ſon nom d'un Château ſitué dans l'Evêché de Saint-Brieux. Pluſieurs Paroiſſes relevent de ce Château. Les Fiefs ſont de *haubert*, & en grand nombre, il y a quatre poteaux patibulaires. La Juſtice y eſt exercée par le Sénéchal, Alloué, Lieutenant-Civil & Sergent Banier. Il s'y tient des Foires & des Marchés. Les Seigneurs DE LANGOURLA ont des droits ſeigneuriaux ſur les Moulins, Bois, Forêts, Garennes, Colombiers & beaucoup de dîmes, &c. Cette Maiſon a été maintenue, par Arrêt du 24 Mars 1669, dans la qualité d'*ancienne Chevalerie*, & elle paſſe pour telle en la Province.

Une BONAVENTURE DE LANGOURLA, devenue héritiere du Château & de la Terre de ce nom en 1603, la porta à ſon mari *Florent l'Evêque*. Elle en eut des enfans, dont les biens paſſerent dans la ſuite dans la Maiſon de la Ducheſſe d'*Elbeuf*.

MM. DE LANGOURLA prétendent tirer leur origine des Comtes *de Porrhoet*, primitifs du ſang des Rois de Bretagne, ainſi que les Princes de la Maiſon de *Rohan*. Les Ducs de Bretagne, dit la Lettre ou le Mémoire qu'on nous a fait paſſer, rendoient viſite aux Seigneurs DE LANGOURLA, les appelloient *couſins*, nommoient leurs enfans, & ceux-ci étoient appellés à la tutelle des Princes de Bretagne.

On lit dans l'hiſtoire du pays qu'un PIERRE DE LANGOURLA fut choiſi de toute la Nation, il y a plus de 800 ans, pour porter le Cercle Ducal du Prince à ſon couronnement; & HENRI IV. venant en Bretagne, écrivit à JEAN DE LANGOURLA, l'appella *ſon couſin*, & lui demanda ſon amitié. L'Hiſtoire donne à ceux de ce

nom la qualité de *Sire* & de *Vicomte de Maugremien*, Terre qui n'eſt plus dans la Maiſon.

Le ſeul de ce nom que nous connoiſſions eſt MARIE-AUGUSTE DE LANGOURLA, Seigneur de la Chenelaye, de pluſieurs autres Terres & Paroiſſes, veuf d'*Anne-Renée Jouneaux-de-Breouſſoux*, fille du Seigneur de ce nom, Chevalier, Conſeiller au Parlement de Bretagne, qu'il avoit épouſée le 3 Mars 1740. Il en a eu un garçon, mort enfant, & une fille nommée MARIE-SAINTE DE LANGOURLA, mariée, par acte de 1756, à *Zacharie Gibon*, Chevalier, Seigneur du Pargo, Capitaine de Dragons. Elle eſt morte, ainſi que les enfans qu'elle a eus.

Les alliances de LANGOURLA ſont avec les Maiſons de *Rohan, Châteaubriant, Avaugour, la Mouſſaie, Brefeillac, la Houſſaie, Poulain-Mauny, Talua, Bourdon, du Bourg-Blanc, Goyon-de-Matignon, du Chatelier, Mauléon, Jocet, Conen, la Boixiere, &c.* Les armes : *d'azur, à 3 bandes d'or, & écartelé de* ROHAN, CHATEAUBRIANT & D'AVAUGOUR. Supports, *deux lions.*

* LANGRES : Ville ſituée ſur une montagne, près la ſource de la riviere de Marne dans le Baſſigni, Province de Champagne. Son Evêque, Suffragant de l'Archevêché de Lyon, eſt Duc & Pair de France. Pluſieurs Auteurs ont cru que c'étoit en conſidération de *Bruno de Rouſſy*, Evêque de Langres, que HUGUES-CAPET avoit attribué à ſon Egliſe la dignité de Pair de France, mais il n'y a pas de preuves. *Gautier de Bourgogne*, 57e Evêque de Langres, parut, comme Pair Eccléſiaſtique, au ſacre de PHILIPPE-AUGUSTE, en 1179. Voyez la liſte des Evêques de Langres dans le P. *Anſelme*, *Tome II. Gilbert de Montmorin*, frere du feu Marquis *de Montmorin*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, né le 6 Juillet 1691, a été d'abord Supérieur du petit Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, nommé Coadjuteur de l'Evêque d'Aire en Gaſcogne, en Juin 1722; a été ſacré Evêque titulaire de Sidon, le 7 Novembre 1733, eſt devenu Coadjuteur de l'Evêché d'Aire le même jour; a été nommé Evêque, Duc de Langres, le 29 Août 1734, reçu au Parlement comme Pair, le 15 Mars 1736; nommé Prieur du Val-des-Choux en 1740; Prélat Commandeur de l'Ordre du Saint-Eſprit, le 1 Janvier 1742, & reçu le 2 Février ſuivant. Il eſt mort en 1770, & *Céſar-Guillaume de la Luzerne* eſt ſon ſucceſſeur.

LANGUEDOC. Le fameux Canal de ce nom eſt un des plus magnifiques & des plus curieux ouvrages du Royaume. Il fait l'admiration de l'Europe, a été inventé, imaginé & conſtruit, en 1666, par *Pierre-Paul Riquet*, Seigneur de Bonrepos, arriere-petit-fils de noble *Reynier Riquet*, d'une branche de la Maiſon de *Riquet-Mirabeau*, originaire de Provence, où elle vint s'établir de Toſcane dans le XIVe ſiécle. C'eſt en ſa faveur que LOUIS XIV, par ſon Edit du mois d'Octobre de la même année, & par ſes Lettres-Patentes du 7 des mêmes mois & an, duement enregiſtrées, créa & érigea le *Canal Royal* de communication des deux Mers, avec ſes bords & rigoles de dérivation, en *Fief relevant immédiatement de la Couronne*, avec droit de haute, moyenne & baſſe Juſtice dans toute ſon étendue, ſur 40 lieues de Languedoc, qui en font près de 50 communes des environs de Paris. La Juſtice y eſt adminiſtrée par un premier Juge-Châtelain, ſix Lieutenans principaux & ſix Procureurs juriſdictionnels. L'appel des Sentences de cette Juriſdiction va directement à la Grand'-

Chambre du Parlement de Toulouſe. Les Propriétaires du Canal ont le droit de bâtir un Château, avec des Tours crenelées, pour y placer le chef-lieu de leur Juſtice. Le Propriétaire, & ſes héritiers & ayant cauſe, en doivent jouir en toute propriété incommutablement & à perpétuité, ſans que cet effet puiſſe jamais être reputé Domanial ni ſujet à rachat, le Roi ne l'ayant pas poſſédé, & la conſtruction, ainſi que la propriété incommutable, étant inſéparables: c'eſt là la premiere condition de l'entrepriſe, ainſi que Louis XIV le déclare par l'Edit du 7 Octobre 1666. *Pierre-Paul Riquet de Bonrepos*, Propriétaire incommutable de ce Canal, le laiſſa à *Jean-Mathias* & à *Pierre-Paul*, ſes enfans. Il appartient préſentement à *Victor-Maurice Riquet*, Comte de Caraman, Maréchal des Camps & Armées du Roi; à *Marie-Jean-Louis Riquet*, Marquis de Caraman, Meſtre-de-Camp, Commandant le Régiment Colonel général des Dragons, l'un & l'autre arrieres-petits-fils de *Pierre-Paul*, I. du nom; & à *Jean-Gabriel-Amable-Alexandre Riquet*, Baron de Bonrepos, ſon petit-fils. *Voyez* Riquet. Extr. du Diction. des Gaules, *Tome III*, aux Additions, *pag.* 892.

LANGUEDOUE: Famille noble originaire du pays Chartrain. Nous en avons déja parlé *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *p.* 686. Un nouveau *Mémoire*, que nous avons reçu depuis, dit que ſon origine ſe perd dans l'obſcurité des tems. Ce *Mémoire* n'en rapporte la filiation que depuis qu'elle eſt appuyée de titres authentiques.

I. Jean de Languedoue, Chevalier, épouſa, vers 1220, *Olive de Lamoignon*, fille de *Guillaume de Lamoignon*, Seigneur dudit lieu, de Mannay, Chanay & Nannay en Nivernois. Il eſt fait mention de ladite *Olive* & de ſon époux dans deux contrats originaux en parchemin, d'acquiſitions faites en 1334 & 1345. Il eut pour fils:

II. Jean de Languedoue, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue & de Reclainville, qui, ſuivant pluſieurs actes & aveux, épouſa *Pernelle de Corbeil*, dont vint:

III. Jean de Languedoue, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Béſéguë, Gouverneur de Dourdan & de Galardon, qui ſe maria avec *Catherine Chenard*, d'une illuſtre Famille de Beauce, fille de *Philippe Chenard*, Seigneur de Louville, la Veſville & du Bois, & de *Jeanne de Praſle*, du pays du Maine. A cauſe de ſon mariage, il fit partage, devant *Pierre David*, Prévôt d'Yenville, le 15 Mai 1359, avec ſa belle-ſœur *Agnès Chenard*, & avec *Guyon d'Orléans*, Seigneur de Chaſſonville, époux de *Jeanne Chenard*. Leurs enfans furent: — 1. Renaud, qui ſuit; — 2. Jeanne, mariée à *Jean des Loges*, ou *de Loges*, ſuivant un acte du 27 Août 1383, dépoſé aux Archives de Louville; — 3. & Olive, femme de *Renaud de Gouffier*, Chevalier, dont: — *Marguerite de Gouffier*, Dame de Reclainville, Terre qu'elle porta en mariage, avec 200 francs d'or (dont le Duc de Bourgogne avoit gratifié *Catherine Chenard*, ſa grand'mere) à *Jean d'Allonville*, tige de toutes les branches de cette Famille, dont nous avons parlé, *Tome I* de ce Dictionnaire.

IV. Renaud de Languedoue partagea, le 27 Août 1383 & le 10 Mai 1396, devant *Nicolas Guinguant*, Tabellion Royal à Chartres, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſes ſœurs & ſes beau-freres: les Terres de Louville, Epincy & d'Ignonvillier lui échurent, & *Renaud de Gouffier*, ſon beau-frere, eut la Terre de Reclainville, avec les 200 francs d'or dont on vient de parler. Il épouſa *Marguerite de Baune*, de la Province de Touraine, dont il eut: — Guillaume, qui ſuit; — & Jeanne, mariée, le 17 Août 1421, à *Pierre d'Allonville*, Chevalier,

Seigneur de Louville, petit-fils de *Jean d'Allonville*, & de *Marguerite de Gouffier*, dont deſcendent, par divers degrés, la Marquiſe *du Roure*, Dame de Louville.

V. GUILLAUME DE LANGUEDOUE, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, Epincy, Moutiers, Puſſay, Gaudigny & Chavannes, tranſigea avec ſon beau-frere *Pierre d'Allonville*, devant *Jean Jubert*, Tabellion à Chartres, le 18 Avril 1458. Il épouſa *Michelle de Richebourg*, fille *de Jean de Richebourg*, Seigneur d'Orval, & de *Marguerite de Croſne*, ou *d'Eſcrones*, Dame d'Oiſonville & de Puſſay, fille d'*Adam de Croſne*, & de *Jacqueline d'Angennes*, niéce de *Charles*, Comte de Vendôme, & de *Charles d'Angennes*, dit *le Cardinal de Rambouillet*. Il partagea la ſucceſſion des pere & mere de ſa femme, devant *Michel Prevoſt*, Tabellion à Chartres, le 23 Avril 1469, avec ſa belle-ſœur *Bertrane de Richebourg*, femme de *Jean d'Allonville*. Il traita auſſi, en 1467, avec *Jean d'Angennes*, Seigneur de Rambouillet, & ſon beau-frere *Charles d'Allonville*, pour raiſon des biens de *Jacqueline d'Angennes*. De ce mariage vinrent : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné; — 3. LAURENT, Seigneur de Gaudigny, mort le 16 Juin 1524. Il avoit épouſé *Claudine de Billy*, morte le 12 Mai 1525, fille de *Perceval de Billy*, Seigneur de Courville & d'Ivor, & de *Louiſe de Vieuxpont*; celle-ci, fille de *Louis de Vieuxpont* & de *Jacquette Brouillard*, ſœur utérine de *Guillaume*, Baron *de Montmorency*. Ce *Louis de Vieuxpont* étoit fils d'*Yves de Vieuxpont* & de *Blanche de Harcourt*, petite-niéce de CATHERINE DE BOURBON, belle-ſœur du Roi CHARLES V. Ce LAURENT DE LANGUEDOUE eut de ſon mariage : — LAURENT DE LANGUEDOUE, mort le 30 Mai 1520; — ANNE-MARIE & JEANNE : celle-ci mariée, par contrat de l'an 1538, à *Odard du Roux*, Baron de Tachy, fils de *Jean du Roux* & de *Catherine de Brichanteau-Nangis*; — 4. & MARGUERITE DE LANGUEDOUE, mariée, en 1509, à *Pierre Deſmaiis*.

VI. LOUIS DE LANGUEDOUE, Seigneur de Villeneuve-Languedoue, la Béſéguë, dont il donna aveu à Ouarville le 2 Mai 1490, épouſa *Catherine du Monceau*, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Cyr, & d'*Elie d'Hiebes*, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur de Quemonville, Moutiers, mort ſans enfans, de ſon mariage contracté le 27 Janvier 1547, avec *Marguerite d'Auxy-des-Coutures*, fille de *Jean d'Auxy*, & de *Louiſe de Moelart de Congerville*; — 2. MADELENE, mariée à *Guillaume Deſmaiis*, Seigneur de Marchais; — 3. JEANNE, femme de *Mathurin de Villereau*, Seigneur de Beauvilliers, dont la poſtérité ſubſiſte dans les *Villereau-Launay*, *Villereau-Genonville*, *de Coſne*, *de la Taille-Eſclenville*, & de *Challet-Chanceville*; — 4. MARGUERITE, mariée à *Pierre Deſmaiis*, Seigneur des Brieres-les-Scellés, dont poſtérité; — 5. & AGATHE, morte fille, laquelle fit ſon légataire univerſel FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, ſon frere. Tous ces enfans partagerent la ſucceſſion de leurs pere & mere, devant *Mathurin Polluche*, Tabellion à Boiſville, le 30 Avril 1544. Ils eurent pour arbitres de leur partage, *Pierre Deſmaiis*, CLAUDE DE LANGUEDOUE-DE-PUSSAY, *Antoine de Villereau*, *Paſquier de Coſne-du-Houſſay*, *Jean de Reviers-de-Souzy*, tous parens & amis.

VI. GUILLAUME DE LANGUEDOUE, frere puîné du précédent Chevalier, Seigneur de Puſſay, rendit, ſuivant les antiquités d'Eſtampes & d'Orléans, aveu au Roi de cette Terre, qui releve de la Tour d'Eſtampes, le 1 Juillet 1485, & épouſa, par contrat paſſé devant *Denis Marchandeau* & *Jean Almaury*, Notaires au Châtelet de Paris, le 5 Novembre 1484, *Yolande de Sabrevois*, fille de *Richard de Sabrevois* & de *Catherine Quentien*. Leurs enfans furent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Seigneur du Clos & de Bourgonné, près Montfort-l'Amaury. Il épouſa *Marie de Longueau*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Courcelles*, dont : — (a) HECTOR DE LANGUEDOUE, mort garçon; — (b) JEAN, décédé ſans poſtérité de ſon mariage avec *Anne de Hallot*; — (c) & autre JEAN DE LANGUEDOUE, mariée, 1°. à *N... de Clery*; & 2°. à *Hélene du Coudray*, dont : — CHARLES, NICOLAS, autre CHARLES, & MARIE, filleule de MARIE DE MÉDICIS, Reine de France, & femme de HENRI IV. Ces quatre enfans reſterent orphelins, & *Jacques d'Angennes*, Evêque de Bayeux, leur plus proche parent, les emmena avec lui, & les fit élever; — CHARLES DE LANGUEDOUE, le dernier des trois freres, ſe maria au pays du Maine, avec *N... le Moſnier*, dont il eut : — JEAN

DE LANGUEDOUE, pere de N... DE LANGUEDOUE, dernier de cette branche, qui n'a point d'enfans de ſon mariage avec Mademoiſelle *de Courchamp*; — 3. & FLORENTINE, morte fille.

VII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay & de Bercheres en Brie, épouſa, par contrat paſſé devant *Girault* & *Jean le Comte*, Notaires au Bailliage d'Eſtampes, le 3 Octobre 1528, *Charlotte de Châtillon*, (de l'illuſtre Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, pluſieurs fois alliée directement à la Maiſon Royale de France, & à toutes les autres Souveraines de l'Europe) fille d'*Antoine de Châtillon*, Seigneur de Marigny, & de *Marguerite de Tuillieres-de-Châteaurenaud*. Elle étoit veuve de ſes enfans mineurs, lorſque, le 29 Juillet 1534, elle en eut la garde noble, & porta foi & hommage au Roi en ſon Château d'Eſtampes, & en l'Abbaye de Marigny le 16 Juillet 1546. De cette alliance vinrent: — 1. JEAN, Chevalier, Seigneur de Puſſay, qualifié *Gentilhomme ordinaire du Roi, & Gouverneur de Dourdan & de Galardon*, ſuivant un partage paſſé devant *Bretoneau*, Notaire à Baugé, le 13 Février 1581. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 3 Août 1579, devant *Hannony*, ou *Hannonyn*, Tabellion à Puſſay, *Jeanne Durand*, fille de *Jean Durand*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Renée Germis*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. ANTOINE, Chevalier & co-Seigneur de Puſſay. Il reçut l'hommage d'*Etienne de la Planche*, Seigneur de Villeneuve-le-Bœuf, le 10 Janvier 1549. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne des Ligneris*, fille de *Renée des Ligneris*, Seigneur d'Alay, Echanſon de la Reine de Navarre, & de *Jeanne de Champrond*, Dame de Villecoy, de laquelle il n'eut point d'enfans, ſuivant le partage de la ſucceſſion de cette *Jeanne des Ligneris*, du 12 Novembre 1527; & 2°. *Anne de Bombelle*, dont il n'eut point auſſi d'enfans; — 3. LOUIS, Chevalier, mort au Havre de Grace en 1561, des bleſſures qu'il avoit reçues aux environs de cette ville, ſans laiſſer de poſtérité. Sa ſucceſſion, & celle de ſon frere ANTOINE, fut partagée devant *Baudier*, Notaire à Puſſay, le 4 Octobre 1566; — 4. FRANÇOIS, qui ſuit; — 5. CLAUDE, Auteur des Seigneurs d'Ouarville, &c. rapportés ci-après; — 6. JEANNE, femme de *Gabriel de Pré*, Seigneur de la Queue & de la Salle, près Mante, dont poſtérité; — 7. CHARLOTTE, mariée, par contrat paſſé devant *le Noir*, Notaire à Dourdan, le 26 Juin 1578, à *Aimery de la Chabrienne*, Seigneur de Neuville; — 8. CLAUDINE, alliée, par contrat paſſé devant *Pierre Thibaut*, ſous *Claude Saillart*, Tabellion-Juré à Eſtampes, le 9 Janvier 1547, à *Jean de Rimbert*, Seigneur de la Chapelle, & d'Aunainville; — 9. & MARGUERITE, mariée à *Guillaume de Meaucé*.

VIII. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 200 hommes d'armes, ſuivant une Ordonnance de la Chambre des Comptes de Dijon, fut enſuite Gouverneur & Capitaine d'Aveſnes en 1570. CHARLES IX & HENRI III. lui écrivirent pluſieurs lettres ſur les bleſſures qu'il reçut en diverſes occaſions, & ſur la mort de ſa mere. Il fit des actions d'éclat de la plus grande valeur, à la bataille gagnée par le Roi dans la plaine de Saint-Denis, le 9 Novembre 1567, & à la tête d'un détachement des troupes royales, il fit lever le ſiége de la ville d'Eſtampes, aſſiégée par le Prince *de Condé*. Le Duc *du Maine* l'envoya, en Juin 1589, avec 200 chevaux à Eſtampes, & *François d'Iſy*, Seigneur de la Montagne, lui remit, par ordre du Roi, le 7 Juin, le gouvernement de cette Ville. Après y avoir ſoutenu un ſiége meurtrier, la Ville fut priſe d'aſſaut le 23 du même mois. Il épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *Picault*, Notaire Royal à Coulomiers en Brie, le 21 Octobre 1566, *Marie Picot*, fille de *Louis*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Baron de Dampierre, & Seigneur de Pomeuſe, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé devant d'*Arbonne* & *Croiſſy*, Notaires au Châtelet de Paris, le 1 Juin 1580, *Louiſe de Rivaulde*, fille de *Guillaume*. Il mourut âgé de 80 ans, le 18 Septembre 1596, & fut enterré dans le Chœur de l'Egliſe de Puſſay, où l'on voit ſon Epitaphe, & ſa ſeconde femme le 4 Mai 1710. Leurs enfans furent: — 1. LOUIS, mort ſans alliance avant 1644; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3 FRANÇOISE, mariée, par contrat paſſé devant *Simphorien Fouchet*, le 2 Avril 1606, à *Etienne de la Vallade*, Seigneur de Hanches, près Epernon, fils d'*Alexandre*

de la Vallade, & de *Françoiſe de Noncellas*, dont : — *Marguerite de la Vallade*, femme de *Pierre de Hotmant*, Chevalier, Seigneur de Fontenay-ſur-Conie, ſuivant ſon contrat de mariage paſſé devant *Revillart*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1666. Elle mourut ſans enfans à Chartres, en Février 1684, & ſa ſucceſſion fut partagée par acte paſſé devant *le Maître*, Notaire au Châtelet de Paris, le 30 Janvier 1687 ; — 4. ELISABETH, mariée, par contrat du 10 Mars 1616, à *Antoine Deiſſat*, Seigneur des Fermes, près Riom en Auvergne, dont la poſtérité ſubſiſte (en 1774) dans *Jean-Batiſte Deiſſat-des-Bravards*, demeurant en ſon Château des Salles, près Billon en Auvergne, qui, de *Marie de Saulx-Tavannes*, a pluſieurs enfans ; — 5. CHARLOTTE, mariée à *Jean de Saulnier*, Seigneur du Plux, dans la Châtellenie de Chantel, pays du Bourbonnois, dont la poſtérité ſubſiſte dans les Maiſons de *Chambon*, *Marcillac*, de *Villars* en Bourbonnois, & de *Durat* en Auvergne ; — 6. & JEANNE, femme de *N... de Pré*, Seigneur de la Queue & de la Folle, près Montfort-l'Amaury, dont poſtérité.

IX. JEAN DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay, fut d'abord Officier des Chevaux-Légers de la Compagnie du Marquis *de Buſſy* ; & ſuivant les Lettres d'Etat du 29 Février 1638, & d'autres du 29 Août 1643, il étoit au ſervice du Roi depuis 30 ans, & alors Capitaine de Carabins ſous le Duc *d'Epernon*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Mouſle* & *Arragon*, Notaires au Châtelet de Paris, le 13 Avril 1613, *Louiſe du Coudrier*, fille de *Gilles du Coudrier*, Seigneur de Houville & de la Briche, & de *Françoiſe de Baudouin* ; celle-ci fille de *Michel de Baudouin*, Gouverneur de Dreux, & de *Charlotte des Hôtels-de-la-Roche-Courbon*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN-BATISTE-GASTON, Capitaine au Régiment de Havart, tué au ſervice du Roi ; — 2. LOUIS, Capitaine au Régiment de Meigneux, auſſi tué au ſervice ; — 3. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 4. FRANÇOISE, morte ſans alliance à Paris en 1613 ; — 5 & 6. LOUISE & N... DE LANGUEDOUE, Religieuſes au Val-de-Grace à Paris ; — 7. & CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, demeurant dans la Paroiſſe de Garencieres. Elle mourut ſans laiſſer de poſtérité.

X. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE, Seigneur de Puſſay, donataire de *Jean de Rivaulde-de-Villegomblain*, ſuivant l'acte de donation entre-vifs, du 5 Avril 1670 ; & en vertu de cette donation, Seigneur de Rivaulde & de Bauſy, fut Lieutenant-Colonel du Régiment du Prince *de Condé*, & commanda l'arriere-ban de la Nobleſſe d'Eſtampes, aux gages de 3600 livres. Il épouſa, 1°. par contrat paſſé devant *du Pré*, Notaire Royal à Eſtampes, le 18 Juillet 1660, *Marie le Roux*, fille d'*Etienne le Roux*, Seigneur de Marmontagne & de Chateaupers, dans le pays Rochellois, & de *Marguerite Vaillant-de-Champvallain*. Elle teſta en faveur de ſon mari, qui, par acte paſſé le 23 Janvier 1662, devant *Jean Boucher*, Notaire à Dourdan, tranſigea, au ſujet de la ſucceſſion de ſa femme, morte ſans enfans, avec MM. *le Roux-de-Chateaupers*, *de Boete*, *de Chavernay*, Meſdames *Deſmaiſis de Brieres*, & *de Moriſet*, freres & ſœurs de la défunte, ſous l'arbitrage de MM. *de Briſſet*, *de Denonville* & *de la Villeneuve-d'Ouarville*, leurs parens & amis. FRANÇOIS DE LANGUEDOUE épouſa, 2°. par contrat du 25 Juillet 1666, paſſé devant *Guillard*, Notaire à Sours près Chartres, *Hélene de Compans-Becquet*, fille de *Louis de Compans*, Seigneur de Brichanteau, &c. & de feu *Jacqueline-Eliſabeth de Havart-de-Senantes*. Ils eurent pluſieurs enfans, dont la poſtérité ſubſiſte dans *Ambroiſe-Compiegne de Gaya*, Officier d'Artillerie, & dans la famille *d'Archambault*.

*Seigneurs d'*OUARVILLE, *&c.*

VIII. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Puſſay en partie, de Rétréville & de la Barre, cinquieme fils de CLAUDE, & de *Charlotte de Châtillon*, épouſa, par contrat paſſé devant *le Barbier*, Notaire à Guillerval, le 2 Septembre 1563, *Jacqueline de Prunelé*, fille d'*Urban de Prunelé*, Seigneur de Guillerval & de Saint-Aignan, & de *Jeanne-Françoiſe des Ligneris*, dont : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. ALEXANDRE, Seigneur de Saint-Aignan, mort garçon ; — 3. ANNE,

morte fille à Mereville ; — 4. CHARLOTTE, mariée à *Henri de Briçonnet*, Marquis d'Oiſonville ; — 5. & JEANNE, femme d'*Alexandre Martin*, Seigneur des Ecuries.

IX. CHARLES DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, épouſa, par contrat paſſé devant *du Tartre*, Tabellion à Bonnelle, le 17 Octobre 1596, *Marie de la Villeneuve*, fille de *Charles de la Villeneuve*, Seigneur de Bonnelle, Biſſy & Orgot, & de *Jeanne du Ru*, fille de *Martin du Ru*, & de Demoiſelle *N... de Noſſelle*, Dame de Domerville. Suivant le partage de la ſucceſſion de leurs pere & mere, paſſé devant *Boucher*, Notaire à Angerville-la-Gâte, le 15 Février 1604, ils eurent pour enfans : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2 & 3. LOUIS & EUSTACHE ; — 4. GABRIEL, Seigneur de Lalun, mort au Château de Puſſay en 1638. Son décès occaſionna de longs & diſgracieux procès, qui ne furent aſſoupis que par les tranſactions paſſées devant *Billeheu*, Notaire au Châtelet de Paris, ès années 1720, 1724 & 1726, entre MM. DE LANGUEDOUE-D'ARCHAMBAULT, & d'*Allonville*, Marquis de Louville. Il avoit épouſé, 1°. en 1629, *Marie de Cafardel-d'Yermenonville*, dont il n'eut point d'enfans ; & 2°. en 1633, *Suſanne de Baudart-d'Herouville*, de laquelle naquirent deux filles, ſçavoir : — JACQUELINE DE LANGUEDOUE, mariée à *Louis de Vion*, Seigneur de Cottainville, dont poſtérité ; — & GABRIELLE DE LANGUEDOUE, femme de *François l'Eſcalopier*, Seigneur de Challot-Saint-Marc, Major des Mouſquetaires du Roi ; — 5. CHARLES, auteur des Seigneurs de Domerville & de Saint-Léger, mentionnés ci-après ; — 6. & MARGUERITE.

X. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi, épouſa, par contrat paſſé devant *Chevre*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Octobre 1626, *Catherine du Pré*, de laquelle vint :

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUE, III. du nom de ſa branche, Chevalier, Seigneur d'Ouarville, Enſonville, Oſſonville & Moulineux, Ecuyer ordinaire du Roi. Il quitta ſon nom de LANGUEDOUE pour prendre celui de *la Villeneuve*, avec les armes de cette ancienne Maiſon, afin de ſatisfaire au teſtament fait le 15 Avril 1645, par *Henri de la Villeneuve*, Conſeiller d'Etat, ſon grand-oncle, dont M. le premier Préſident *de Lamoignon* fut nommé exécuteur. Il épouſa, par contrat du 2 Juin 1653, *Anne Briſay-de-Denonville*, dont il eut : — 1. HENRI-GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. LOUIS-BERNARD-LÉONARD DE LA VILLENEUVE, Chanoine-Chambrier de l'Egliſe de Chartres, Abbé de Notre-Dame de Longuay en Champagne ; — 3. CLAUDE, Seigneur d'Oſſonville, Chef de Brigade des Gardes-du-Corps. Il eut de ſa femme, dont nous ignorons le nom, un fils, ſucceſſivement Page du Roi & Officier aux Gardes-Françoiſes, mort ſans laiſſer de poſtérité ; & pluſieurs filles, Religieuſes à l'Abbaye de l'Eau & au Ronceray, près Angers ; — 4. & 5. ANNE & FRANÇOISE DE LANGUEDOUE-LA-VILLENEUVE, Religieuſes en l'Abbaye de l'Eau, près Chartres.

XII. HENRI-GUILLAUME DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Seigneur d'Ouarville, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine, épouſa, par contrat paſſé devant *Brux*, Notaire au Châtelet de Paris, *Marie d'Alegre*, fille de feu *Jean d'Alegre*, Seigneur de Fleurac, & d'*Anne de Veillart*, dont : — 1. CHRÉTIEN, qui ſuit ; — 2. & HENRIETTE-ADÉLAÏDE DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, mariée à *Louis-Alexandre de la Barre*, Chevalier, Seigneur de Groſlieu, Arbouville, & Hattonville. Elle en eut, entr'autres, deux garçons, mariés ſans avoir eu d'enfans ; — & *Marie-Marguerite-Julie-Eliſabeth-Charlotte de la Barre-de-Groſlieu*, mariée dans l'Egliſe de Saint-Gilles d'Etampes, le 29 Janvier 1753, à *Joſeph-Victor de Tarragon*, Seigneur de Mainvilliers, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine au Régiment de Baſſigni, dont un fils.

XIII. CHRÉTIEN DE LA VILLENEUVE, élevé Page du Roi, vendit ſa Terre d'Ouarville, fut Seigneur de Laigny au Perche, & épouſa, 1°. *Gitton Carré-de-Maugiron* ; 2°. *N... l'Héritier* ; & 3°. *N... Fouchais-de-la-Foucherie*. Il a eu du du premier lit : — CHRÉTIEN, qui ſuit ; du ſecond, pluſieurs enfans morts ; & du troiſieme, entr'autres, — 1. MARIE DE LANGUEDOUE-DE-LAIGNY, marié à *N...*

d'Orlange-de-la-Grofardiere, dont deux garçons; — 2. & HENRI-GUILLAUME DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Officier au Régiment de Penthievre, Infanterie.

XIV. CHRÉTIEN DE LANGUEDOUE-DE-LA-VILLENEUVE, Seigneur de Maugiron, au pays de Sologne, a repris ſon nom de LANGUEDOUE, & a épouſé *N... le Gros-du-Bouchet-Pincé*, ſa couſine, dont il a deux garçons.

Seigneurs de DOMERVILLE & de SAINT-LÉGER en Artois.

X. CHARLES DE LANGUEDOUE, cinquieme fils de CHARLES & de *Marie de la Villeneuve*, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, épouſa, par contrat paſſé le 5 Juin 1644, devant *Venard*, Tabellion à Hormois, *Marie de Moſnier-de-la-Geneſie*, fille de *N... de Moſnier-de-la-Geneſie*, Seigneur de Marolles & Hormois-la-Riviere, près Eſtampes, dont, entr'autres enfans,

XI. CLAUDE DE LANGUEDOUE, Chevalier, Seigneur de Domerville & de Saint-Aignan, qui épouſa, 1°. par contrat paſſé le 31 Décembre 1681, devant *Vacherot*, Tabellion à Auneau, *Suſanne-Eliſabeth de Chartres*, morte ſans enfans, fille de *Henri de Chartres*, Seigneur de Cherville, Douaville, Chatenay, Villeray, & d'*Anne de Goth*; & 2°. par contrat paſſé devant *Morlon* & *Caillet*, Notaires au Châtelet de Paris, le 12 Février 1689, *Anne le Gros*, fille de *Jacques-Louis le Gros*, Seigneur de Pincé en Anjou, le Bouchet & Chappes, Grand-Bailli de Beaufort en Vallée. Il eut de cette ſeconde femme, entr'autres enfans: — 1. CLAUDE, mort au Pleſſis-Saint-Benoît en 1715; — 2. CLAUDE-CHARLES, Lieutenant au Régiment d'Eſclainville, Cavalerie, mort à Haſbrouk; — 3. JEAN-BATISTE, dit *l'Abbé* DE LANGUEDOUE, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe de Nantes, Prieur d'Oiſé au Maine; — 4. ADRIEN-BERNARD, ſucceſſivement Aide-Major à Bapaume & à Cambray, mort en Juin 1753, laiſſant de *N... Boniface*, ſon épouſe, deux filles, penſionnaires du Roi, dont l'une a été élevée à Saint-Cyr; — 5. & LOUIS-ALEXANDRE, Seigneur de Saint-Léger en Artois, Colonel d'Infanterie, ancien Commandant de Bataillon du Régiment du Roi, Chevalier de Saint-Louis, dit *le Marquis* DE LANGUEDOUE, ſuivant les Lettres-Patentes de Sa Majeſté, tant en conſidération de ſon ancienne nobleſſe & de ſes ſervices, que de ceux de ſes ancêtres. Ces Lettres ont été enregiſtrées, en 1761, au Conſeil Souverain d'Artois. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Deſmures* & ſon Confrere, Notaires au Châtelet de Paris, *Marie-Reine-Anne de Roſieres*, veuve du Marquis *d'Aouſt*, morte ſans avoir eu d'enfans de ſon ſecond mariage. 5

Les armes: *à huit coquilles de ſable, 3, 2 & 3, ſéparées par deux bandes de gueules; la coquille du milieu en chef plus haute, & celle du milieu en pointe plus baſſe.*

LANGUET DE GERGY, en Auxois. Famille qui a produit de grands hommes.

LAMBERT LANGUET vint s'établir à Vitteaux, ville du Bailliage de Semur en Auxois, où *Jean de Montagu*, pour l'engager à y reſter, lui accorda de grands priviléges en 1373. — HUBERT LANGUET, Miniſtre d'Etat d'*Auguſte*, Electeur *de Saxe*, ſe rendit recommandable par ſon eſprit dans le ſeizieme ſiécle. — GERMAIN LANGUET, ami de *Philippe Melancthon*, après avoir beaucoup voyagé, fut attiré à la Cour d'*Auguſte*, Electeur *de Saxe*, qui l'employa en pluſieurs négociations & ambaſſades. Il étoit, pour la ſeconde fois, ſon Envoyé en France, lors de la ſanglante journée de la Saint-Barthelemi.

CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Côme, un des freres de HUBERT, eut une des premieres charges à la Chambre de la Reine CATHERINE DE MÉDICIS. S'étant retiré de la Cour, il épouſa, en Bourgogne, *Marcelline Pyvert*. Son petit-fils DENIS LANGUET, Comte de Rochefort, Baron de Saffre, de Gergy, Saint-Côme, la Villeneuve, ſucceſſivement Conſeiller au Parlement de Rouen & Procureur général au Parlement de Dijon, office qu'il exerça pendant 26 ans, mourut le 20 Août 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 12 Août 1661, *Marie Robelin*, fille de *Lazare Robelin*, Baron de Saffre, ſecond Préſident du Parlement

ment de Bourgogne, & de *Marie Villers*. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, Seigneur de Rochefort, Baron de Saffre, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon ; — 2. JACQUES-VINCENT, qui ſuit ; — 3. PIERRE-BÉNIGNE, Baron de Montigny-ſur-Vingeanne en Franche-Comté, Chevalier de l'Ordre de Wirtemberg, Grand-Bailli de Calp, Chambellan de l'Electeur de Baviere, Maréchal-de-Camp, Général de la Cavalerie du Duc *de Wirtemberg*, ſon Envoyé à la Cour de France à la fin du mois d'Août 1723, pour remercier le Roi des honneurs que Sa Majeſté avoit fait rendre à ce Prince, lorſqu'il avoit paſſé par ſes Etats pour aller prendre poſſeſſion de la Principauté de Montbelliard. Il eſt mort dans ſon Château de Montigny, le 11 Janvier 1743, âgé de 75 ans On trouve ſon éloge hiſtorique dans le *Mercure de France* du mois d'Avril de la même année ; — 4. JEAN-BATISTE-JOSEPH, Docteur de la Maiſon de Sorbonne, nommé Curé de Saint-Sulpice à Paris au mois de Juin 1714, mort le 11 Octobre 1750, dans ſon Abbaye de Bernay en Normandie. Voyez ſon éloge dans *Moréri* ; — 5. LAZARE, Religieux de l'Ordre de Cîteaux, Docteur de Sorbonne, Prieur de la Ferté, puis Abbé de Saint-Sulpice en Bugey en 1710, élu Abbé de Morimond en 1728, étant à Rome en qualité de Procureur-Général de ſon Ordre, & mort en l'Abbaye de Roſieres au Comté de Bourgogne, durant le cours de ſes viſites, le 20 Janvier 1736 ; — 6. JEAN-JOSEPH, Docteur de la Maiſon de Navarre, Abbé de Coëtmaloën en 1729, de Saint-Juſt en 1723, ci-devant Aumônier de feu Madame la Dauphine, puis ſacré Evêque de Soiſſons le 23 Juin 1715 ; reçu à l'Académie Françoiſe en 1721, & nommé à l'Archevêché de Sens en 1731, mort à Sens le 11 Mai 1753, dans la 76e année de ſon âge. Ce Prélat s'eſt fait connoître par un grand nombre d'ouvrages polémiques, au ſujet de la fameuſe Bulle *Unigenitus*, dont il s'eſt montré zélé défenſeur ; — 7. & THÉRESE LANGUET, mariée à *Claude Rigoley*, Seigneur de Puligny, premier Préſident de la Chambre des Comptes de Dijon.

JACQUES-VINCENT LANGUET, batiſé le 29 Avril 1667, Comte de Gergy, Seigneur de Montchanut, Aunay, Raconnay, Bougerot, & des quatre Villeneuves, fut d'abord Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, choiſi par LOUIS XIV, au mois de Novembre 1697, pour ſon Envoyé extraordinaire à Stutgard auprès du Duc *de Wirtemberg* ; nommé, au mois de Janvier 1702, pour paſſer en Italie avec la même qualité auprès des Ducs *de Mantoue* & *de Parme* ; Envoyé extraordinaire auprès du même Duc *de Mantoue*, au mois de Décembre 1704, & fit ſon entrée à Mantoue au mois d'Avril 1706. Le Roi le nomma encore, au mois de Juillet 1709, pour paſſer en la même qualité auprès du Grand Duc *de Toſcane*, & il fit ſon entrée à Florence le 1 Octobre 1710. Il y réſida juſqu'en 1715, qu'il fut nommé au mois de Janvier Envoyé extraordinaire à la Diéte de Ratiſbonne. Il occupoit encore ce poſte, lorſqu'il fut, en 1721, Ambaſſadeur de Veniſe, où il arriva le 5 Décembre 1723, & fit ſon entrée publique le 4 Novembre 1726. Il eſt mort le 17 Novembre 1734, dans la 68e année de ſon âge. Voyez le *Mercure de France* de ce mois & de la même année, *p.* 2536. C'eſt en ſa faveur que la Terre & Seigneurie de *Gergy*, acquiſe de M. le Prince *de Condé*, par AUGUSTIN LANGUET, Aumônier du Roi, ſon grand-oncle, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois d'Août 1706, enregiſtrées au Parlement de Dijon, en récompenſe de tous ſes ſervices. Il avoit épouſé, le 21 Octobre 1715, *Anne Henry*, ſœur puînée de la Dame *Regnault*, fille de *Jean-Batiſte Henry*, ci-devant Tréſorier général des Galeres de France, & de *Marie-Anne le Large du Moulon*. Il n'a laiſſé d'elle que des filles, entr'autres :

Elle est morte à Paris le 19 Janv. 1780 dans la 62e année de son âge.

ANTOINETTE-BARBONE-THÉRESE LANGUET, héritiere du Comté de Gergy, née le 15 Septembre 1723, mariée, le 10 Juin 1737, par ſon oncle paternel, feu l'Archevêque de Sens, avec feu *Louis de Cardevaque*, Marquis d'Havrincourt, Gouverneur d'Heſdin, Ambaſſadeur de France en Suéde. *Voyez* CARDEVAQUE.

On lit dans *Moréri*, que M. *d'Hozier* a donné, dans ſon Armorial, la Généalogie de cette Famille, & l'on y trouve un long article concernant HUBERT LANGUET, dreſſé & compoſé par M. l'Abbé *d'Eſtrées*, Prieur de Nefville, connu par d'autres écrits. On parle auſſi, dans la Bibliothéque des Auteurs de Bourgo-

gne, par feu l'Abbé *Papillon*, d'HUBERT LANGUET & de ſes ouvrages, & de pluſieurs autres de cette Famille, entr'autres de CLAUDE LANGUET, Seigneur de Saint-Côme, neveu d'HUBERT, né à Châlons, de JEAN LANGUET, & de *Jeanne de Loiſy*, & mort en cette ville le 6 Septembre 1620. On dit qu'il étoit très-verſé dans l'étude de l'Ecriture Sainte & des Saints Peres, & que ſon zéle pour la Religion lui fit entreprendre un voyage à Rome avec FRANÇOISE LANGUET, ſa ſœur, veuve de *Robert de Pontoux*, laquelle a laiſſé beaucoup de monumens de ſa piété.

Les armes de LANGUET ſont : *d'azur, au triangle cléché & renverſé d'or, chargé de 3 molettes de gueules, poſées une à chaque extrémité du triangle.*

LANGUSSEL : Ancienne Famille du Languedoc, éteinte.

GUIRAUD DE LANGUSSEL acheta, vers l'an 1285, de *Guillaume Bucuci*, Pannetier du Roi, Aubais, Paroiſſe & Château conſidérable dans le Diocèſe de Nîmes, avec les lieux de Nages & Solorgues. GUIRAUD DE LANGUSSEL fut pere de BERTRAND I, & biſayeul de BERTRAND II, Seigneur d'Aubais. Celui-ci fut tué à la bataille de Poitiers, le 19 Septembre 1356. Il eut pour héritiere ſa ſœur MARIE DE LANGUSSEL, mariée, en 1359, avec *Raimond Pelet*, qui teſta en 1374, & qui ne laiſſa qu'une fille ; car le Vicomte *de Narbonne* deſcend d'*Alzias*, frere de *Jeanne Pelet*, mariée, le 19 Janvier 1380, à *Antoine Bermond du Caila*. Voyez AUBAIS & BERMOND.

LANJAMET DE VAUCOULEURS : Famille noble de Bretagne, dont les armes ſont : *d'argent, à une aigle à deux têtes de ſable.*

* LANNE : Terre & Seigneurie en Brabant, érigée en *Baronnie*, par Lettres du 24 Février 1676, pour *Marie-Catherine Cools*, & *Jean-Philippe de Xavier*, ſon fils, qu'elle eut de feu *Antoine de Xavier*, Meſtre-de-Camp, & Brigadier de Cavalerie.

LANNION : Maiſon de Bretagne qui tire ſon nom de la Ville de LANNION. Elle a toujours été conſidérée dans cette Province, comme une des plus diſtinguées parmi la meilleure Nobleſſe. Voici ce qu'en dit *Moréri*.

I. On voit par une tranſaction, paſſée l'an 1282, avec *Jean II*, Duc *de Bretagne*, que *Roland de Dinan* s'engagea à dédommager GUIOMAR DE LANNION, d'un retour de partage ſur la Terre de Léon. Il y a des titres anciens & conſervés dans le Prieuré de Kermaria, en la ville de Lannion, qui font foi que GUIOMAR étoit fils de *Juhaël d'Avaugour*. On ignore le nom de ſa femme, mais il en eut :

II. BRIANT DE LANNION, I. du nom, qui épouſa *Adeliſe de Kergorlar*, dont vint :

III. BRIANT DE LANNION, II. du nom, l'un de ces braves Bretons qui furent compagnons d'armes de *Bertrand du Gueſclin*. A la priſe de Mante il fit priſonnier *Logier d'Orgeſſin*, fils de *Jean d'Orgeſſin*, Seigneur de Sainte-Meſme & Grand-Veneur de France, qui s'étoit jetté dans le parti Anglois. BRIANT II reçut pluſieurs gratifications du Roi CHARLES V. Il fut Gouverneur de Montfort & Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ; mais dans la guerre civile de Bretagne, pour la ſucceſſion à ce Duché, il s'attacha à *Jean de Montfort*, contre *Charles de Blois*, & combattit à la journée d'Auray, le 24 Septembre 1364, qui décida ce long différend ; fut enſuite un des Députés par les Etats de Bretagne au Roi CHARLES VI, pour lui demander l'honneur de ſes bonnes graces envers le nouveau Duc, avec la paix, ce qu'ils obtinrent l'an 1380. Deux ans après il paſſa en Angleterre en qualité d'Ambaſſadeur, & l'an 1383, il ſigna à la fondation de l'Egliſe de Saint-Michel près d'Auray, où eſt maintenant une célebre Chartreuſe. Il avoit épouſé *Marguerite de Cruguil*, de laquelle ſortit :

IV. JEAN DE LANNION, I. du nom, marié avec *Anne de Languevoës*. Il fut pere de

V. Roland de Lannion, lequel épouſa *Guyonne de Grezy*. Leurs enfans furent: — 1. Jean, qui ſuit; — 2 & 3. Olivier & Yves, honorés, par le Duc *d'Orléans*, de ſon Ordre du Porc-Epic ou du Camail, l'an 1440. Ils furent, l'un après l'autre, Vice-Amiraux de Bretagne. Yves, le troiſieme, fut auſſi Maître-d'Hôtel du Duc *de Bretagne*.

VI. Jean de Lannion, II. du nom, eut grande part dans la faveur de *Jean V*, Duc *de Bretagne*, dont il fut Chambellan & Maître-d'Hôtel. Il fut auſſi Gouverneur des Villes de Dol, de Guerrande & du Croiſic. L'an 1420, il accompagnoit le Duc à Château-Ceaux, quand ce Prince fut enlevé par *Olivier de Penthiévre*, & il fut arrêté avec lui. Après ſa délivrance, & ſur un ordre du Duc, il pourſuivit juſqu'en Hainaut les *Penthiévres*, qui s'y étoient retirés, & prit ſur eux Aveſnes, dont il traita avec le Duc *de Baviere*. De ſon mariage avec *Hélene de Cliſſon*, il eut:

VII. François de Lannion, I. du nom, qui épouſa *Françoiſe Lots*, dont vint:

VIII. François de Lannion, II. du nom, lequel s'enferma dans Metz avec le Duc *de Guiſe*, l'an 1552. Il reçut, en 1554, ordre d'aſſembler & de commander la Nobleſſe, pour la défenſe des côtes de Bretagne. Il épouſa *Julienne Pinart*, ſœur de *Jeanne Pinart*, mariée dans la Maiſon de *Goulaine*. Leurs enfans furent: — Claude, qui ſuit; — & Jean, Seigneur des Aubrais, dont la branche eſt éteinte, & a porté de grands biens dans la Maiſon de *Pontcallec*.

IX. Claude de Lannion, I. du nom, épouſa *Renée de Quelen*, Dame du Vieux-Châtel. Ils eurent pour fils:

X. Pierre de Lannion, I. du nom, Baron du Vieux-Châtel, qui entra dans les engagemens qu'avoient les Seigneurs *d'Aradon* avec le Duc *de Mercœur*, & rendit d'importans ſervices à ſon parti. Il ſe remit enfin à l'obéiſſance de Henri IV, de qui il obtint pluſieurs faveurs conſidérables. Il épouſa *Renée d'Aradon*, fille unique & héritiere de *René d'Aradon*, Seigneur d'Aradon, Quinipili & Camor, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine de 50 hommes d'armes d'Ordonnance. De ce mariage vint:

XI. Claude, II. du nom, Comte de Lannion, Baron du Vieux-Châtel, Seigneur de Cruguil, Aradon, Quinipili, Camor & autres lieux, Baron de Maleſtroit & des Etats de Bretagne, Gouverneur des Villes de Vannes & d'Auray, Capitaine du ban & arriere-ban du Diocèſe de Vannes, & des côtes & rades de Morbihan & de Quiberon. Il épouſa 1°. *Thérèſe Huteau de Cadillac*, d'une ancienne Famille de Bretagne, dont elle recueillit les Terres après la mort de ſon frere, le dernier de la branche aînée: cette Famille ne ſubſiſte plus qu'en Albigeois; & 2°. *Jeanne-Françoiſe de Beringhen*. Du premier lit il eut: —— 1. Pierre, qui ſuit; — 2. N..., appellé *l'Abbé* de Lannion; — 3. N..., dit le *Chevalier* de Lannion, Capitaine de Vaiſſeau, tué au combat de Malaga en 1704; — 4. une fille, mariée au Marquis *de Kercado*; — & cinq autres Religieuſes; & du ſecond lit: — 10. François-Armel de Lannion, Marquis de Crenan, tué, avec ſon frere le Chevalier de Lannion, du même coup de canon, au combat de Malaga.

XII. Pierre de Lannion, II. du nom, ſuccéda à tous les titres de ſon pere, ſervit dès ſa premiere jeuneſſe, fit ſa premiere campagne en Hongrie, ſous le Comte *de Coligny*, fut fait Capitaine de Cavalerie, enſuite Sous-Lieutenant des Gendarmes d'Anjou, avec brevet de Meſtre-de-Camp, Capitaine-Lieutenant des Gendarmes de la Reine; Brigadier des Armées du Roi en 1688; Maréchal-de-Camp en 1693, & Lieutenant-Général en 1702. Entre pluſieurs commandemens importans dont il fut honoré, il eut la conduite de l'arriere-garde de l'armée que le Roi envoya au ſecours du Duc *de Baviere*. S'étant diſtingué dans les deux batailles d'Hochſtet, Sa Majeſté le gratifia du Gouvernement de Saint-Malo, par ſes Lettres du 14 Février 1710, & mourut le 26 Mai 1727, âgé de 75 ans, trois mois, avec la réputation d'un des meilleurs Officiers du Royaume. Il avoit épouſé *Françoiſe Eſchallard-de-la-Marck*, élevée fille d'honneur auprès de la Reine, & morte le 27 Avril 1726, dans la 76ᵉ année de ſon âge.

De ce mariage ſont iſſus : — 1. ANNE-BRETAGNE, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-PIERRE-JOSEPH, rapporté après ſon frere aîné ; — 3. HIACINTHE-FRANÇOIS, Vicomte de Maleſtroit, Colonel du Régiment de la Province de Bretagne, mort à 47 ans, ſans alliance, le 25 Février 1738 ; — 4. JULIE-FRANÇOISE, mariée à *Charles-Félix-Hiacinthe des Iſſarts*, Marquis de Caſtelet, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, Brigadier des Armées du Roi, mort le 10 Novembre 1719, ſans enfans ; — 5. & ELÉONORE, Chanoineſſe-Comteſſe de Munſter-Bilſen.

XIII. ANNE-BRETAGNE, Marquis DE LANNION, fait Colonel de Saintonge en Novembre 1704, après l'avoir été d'un nouveau Régiment de ſon nom, depuis le 23 Juillet 1702 ; Brigadier le 29 Mars 1710 ; Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719 ; Lieutenant-Général le 1 Août 1734 ; bleſſé le 19 Septembre ſuivant, à la bataille de Guaſtalla, & tranſporté dans cette ville, où il mourut de ſa bleſſure, le 28 Décembre de la même année, à 52 ans, avoit épouſé, en Janvier 1708, *Caëtane de Mornay*, morte en ſon Château de Boiſgeffroy près Rennes, en Décembre 1764, fille unique de *Louis de Mornay*, Comte de Montchevreuil, ou *Gaſton-Jean-Batiſte de Mornay*, tué à la bataille de Nerwinde en 1693, & de *Perrine Barrin de Boiſgeffroy*. Il a laiſſé, entr'autres enfans :

XIV. ~~N...~~, Comte DE LANNION, Colonel du Régiment de Medoc le 14 Mars 1739, puis de Lyonnois en 1745 ; Brigadier des Armées du Roi le 1 Mai de la même année ; Maréchal-de-Camp le 10 Mai 1748 ; Lieutenant-Général le 17 Décembre 1759, † mort Gouverneur de Mahon le 2 Octobre 1762, en ſa 44e année. Il avoit épouſé, le 4 Juin 1738, *Marie-Charlotte-Félicité de Clermont-Tonnerre*, née le 21 Août 1721, † fille aînée du feu Comte, & d'une ſœur du Duc *d'Eſtiſſac*, dont : — 1. FÉLICITÉ-SOPHIE, née le 19 Octobre 1745, mariée, par contrat du mois d'Août 1764, au Comte *de la Rochefoucaud*, fils du Duc *d'Eſtiſſac* ; — 2. & PULCHÉRIE-TRANQUILLE DE LANNION, née le 14 Janvier 1747, mariée, en Février 1766, au Marquis *de Pons*, Capitaine de Cavalerie, fils du Vicomte de ce nom, & de *Gabrielle-Roſalie le Tonnellier de Breteuil*, ſeconde fille du feu Miniſtre de la Guerre, & ſœur de la Comteſſe *de Clermont-Tonnerre*, Dame du Palais de feu la Reine.

XIII. JEAN-BATISTE-PIERRE-JOSEPH, Chevalier, puis Vicomte & enſuite Marquis DE LANNION, après la mort de ſon frere aîné, ANNE-BRETAGNE, fut Colonel d'un Régiment de ſon nom en 1704, réformé, en 1714, dans Poitou ; Brigadier le 1 Février 1719, & Maréchal-de-Camp le 1 Août 1734. Il épouſa *Marthe de Kerſulguen*, morte veuve à Guingamp en Bretagne, le 17 Mars 1764. De ce mariage eſt iſſue : — MARIE-ANNE DE LANNION, mariée, le 27 Juin 1752, à *Joſeph-Gabriel-Gaſpard-Anne d'Agout*, quatrieme Marquis d'Ollieres.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe de Bretagne, n'en ayant pas reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à 3 merlettes de ſable ; au chef de gueules, chargé de 3 quintefeuilles d'argent.*

* LANNOY. C'eſt un gros Bourg en Flandres, autrefois ſous la domination de la France, & aujourd'hui compris dans la Flandre Autrichienne, & du Diocèſe de Tournay. Ce fut CHARLES DE LANNOY, Prince de Sulmone, Vice-Roi de Naples, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qui obtint le titre de *Comte* DE LANNOY & de l'empire, par Diplôme de l'Empereur CHARLES-QUINT, donné à Tolede le 10 Février 1526. On trouve, dans les Grands-Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag. 71 & ſuiv.* & dans *Moréri*, la Généalogie de cette Maiſon, & auſſi dans le Dictionnaire des Gaules, au mot LANNOY, par M. l'Abbé *d'Expilly*. Nous allons répéter ici ce qu'il en rapporte.

La Maiſon de LANNOY, dit-il, a pour auteur un Chevalier nommé JEAN, qui vint en Flandres au commencement du XIVe ſiécle, où il épouſa, en 1312, *Mahaud*, Dame *de Lannoy* & de Lys, héritiere de l'ancienne & illuſtre Maiſon

de LANNOY, laquelle tiroit ſon nom du Bourg dont on vient de parler. On ignore ſi ce Chevalier étoit de la Maiſon d'*Allery* en Picardie, ou de celle de *Franchimont* au pays de Liége. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que HUGUES, ſon fils, qui ſuit, & ſa poſtérité continua de porter le nom de LANNOY.

HUGUES, Seigneur DE LANNOY, mourut en 1349, laiſſant de *Marguerite*, Dame *de Maingoval:* — 1. HUGUES, qui ſuit; — 2. & GUIBERT, Seigneur de Santes, dont la poſtérité ſera rapportée ci-après.

HUGUES, II. du nom, Seigneur DE LANNOY, de Lys & de Maingoval, vivoit en 1373. Il eut de *Marie de Barlemont*, ſon épouſe:

JEAN DE LANNOY, II. du nom, allié à *Jeanne de Croy*, de laquelle vinrent: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. & ANTOINE, dont il ſera parlé ci-après.

JEAN, III. du nom, Seigneur DE LANNOY & de Lys, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, Bailli d'Amiens & Ambaſſadeur en Angleterre, mort en 1397, avoit épouſé 1°. *Jeanne de Poix*, Dame de Brimeu; & 2°. *Jeanne de Ligne-Barbançon*. Il eut du premier lit: — JEANNE DE LANNOY, femme de *Philippe de Hornes*, Seigneur de Gaerbeck; & du ſecond, entr'autres enfans: — BONNE, Dame DE LANNOY, femme de ſon couſin PHILIPPE DE LANNOY, Seigneur de Santes.

ANTOINE DE LANNOY, fils puîné de JEAN, II. du nom, & de *Jeanne de Croy*, fut premier Maître-d'Hôtel de l'Empereur MAXIMILIEN, & épouſa *Marguerite de Ville*, fille de *Quentin*, Seigneur d'Andregnies, & de *Jeanne*, Dame *de Sanzelles*, dont:

JEAN DE LANNOY, IV. du nom, mort en 1498. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Neuville;* & 2°. *Philippote de Lalain*. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui ſuit; & du ſecond: — 2. CHARLES, Seigneur de Sanzelles, auteur d'une branche actuellement éteinte, à ce que nous croyons, dans CHARLES, Comte DE LANNOY, ancien Colonel d'Infanterie, Gouverneur, après ſon pere, des Ville, Château & Comté d'Eu, & de Treport-ſur-mer, mort en ſon Château de la Motte en Picardie, âgé d'environ 60 ans, dans le mois de Septembre 1738, fils de CHARLES, Comte DE LANNOY, Gouverneur des Ville, Château & Comté d'Eu, & de *Jeanne-Antoinette de Belloy*, fille de *Jacques*, Seigneur de Catillon, & d'*Amicie de Courtenay*. Il avoit épouſé, le 13 Mars 1704, *Philippe-Louiſe de Furſtemberg*, ſeconde fille d'*Antoine-Egon*, Landgrave *de Furſtemberg*, Prince du Saint-Empire, mort Régent de l'Electorat de Saxe, & de *Marie de Ligny*. Il en a eu pour fille: — N.... DE LANNOY, mariée, ſur la fin du mois de Mai 1731, avec le Vicomte *d'Epinoy*, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, d'une des plus anciennes Maiſons de la Province de Champagne.

JEAN DE LANNOY, V. du nom, Seigneur de Maingoval & d'Andregnies, épouſa 1°. *Marguerite de Flandre*, dite *de Praët;* & 2°. *Philippine de Plaines*, veuve de *Pierre de Bourbon*, Seigneur de Carency. Il eut du premier lit: — LOUISE DE LANNOY, femme de *Louis*, Seigneur *de Revel;* & du ſecond, entr'autres enfans:

PHILIPPE DE LANNOY, Prince de Sulmone, Chevalier de la Toiſon d'or, qui ſe maria avec *Iſabelle Colonna*, veuve de *Louis de Gonzague*, & fille de *Veſpaſien Colonna*, & de *Béatrix Appia*. Leurs enfans furent: — 1. CHARLES, créé Comte DE LANNOY & de l'Empire en 1526; — 2. PROSPER, mort ſans poſtérité; — 3. HORACE, Prince de Sulmone après ſon frere, & Chevalier de la Toiſon d'or, décédé ſans enfans d'*Antoinette d'Avalos*, fille d'*Alphonſe*, Marquis de Peſquieres, & de *Marie d'Arragon;* — 4. BÉATRIX, femme d'*Alphonſe de Guevarra*, Comte de Potencia; — 5. MARIE, Religieuſe; — 6. & VICTOIRE, épouſe d'*Albert d'Aquaviva*, Duc d'Atri.

Seigneurs de SANTES, de MOLEMBAIS, &c.

GUIBERT DE LANNOY, ſecond fils de HUGUES, & de *Marie de Maingoval*, Seigneur de Santes & de Beaumont, épouſa *Catherine*, Dame *de Molembais*, dont il eut: — 1. HUGUES, Maître des Arbalêtriers de France & Chevalier de

la Toiſon d'or, mort ſans enfans de ſon mariage. Voyez ſon article dans les Grands-Officiers de la Couronne; — 2. GILBERT DE LANNOY, Conſeiller, Chambellan du Duc de Bourgogne, ſon Ambaſſadeur en Angleterre, & Chevalier de la Toiſon d'or, qui fut triſayeul de FRANÇOISE DE LANNOY, laquelle porta les Terres de Lannoy, de Santes, de Rollaincourt & de Boulers à ſon mari *Maximilien d'Egmond*, Comte de Buren, Chevalier de la Toiſon d'or; — 3. BAUDOUIN DE LANNOY, dit *le Begue*, Seigneur de Molembais, Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Lille, mort en 1474. Il fut triſayeul de MARIE DE LANNOY, alliée à *Jean de Berghes*, Comte de Walhain, duquel n'ayant point eu d'enfans, les Terres de Molembais & de Solre échurent à YOLANDE DE LANNOY, ſœur conſanguine de ſon pere, & femme de *Jacques de Croy*, Seigneur de Sempy, dans la poſtérité duquel ces Terres ſont encore; — 4. & JEAN, qui ſuit.

JEAN DE LANNOY, dit PERCHEVAL, Seigneur de la Motterie & d'Ogimont, épouſa *Marie de Cordes-Watrimont*, dont:

JEAN DE LANNOY, marié à *Iſabelle du Metz*, dite *de Croix*. Il en eut: — 1. ROBERT, dont la poſtérité ne ſubſiſte plus; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. PIERRE, Seigneur de Hardiplanque, tige des branches de Leſdain, des Marets, de Herpinghen, de Hardiplanque & du Hautpont, aujourd'hui toutes éteintes.

ANTOINE DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, épouſa *Philippine Abonnel de Gros*, de laquelle vint:

ANTOINE DE LANNOY, II. du nom, allié à *Jacqueline de Bois de-Hoves*, dont:

LOUIS DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, qui épouſa *Michelle d'Ongnies*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Eſtrées, & d'*Anne Prandt-de-Blaeſvelt*. De ce mariage ſortit:

JACQUES DE LANNOY, Seigneur de la Motterie, mort en 1587. Il avoit épouſé *Suſanne de Noyelles*, décédée en 1590, dont, entr'autres enfans: — 1. ADRIEN, qui ſuit; — 2. CLAUDE, tige des Comtes de la Motterie, rapportés ci-après; — 3. VALENTIN, dont la poſtérité eſt éteinte; — 4. & ADRIENNE, Chanoineſſe de Nivelle.

ADRIEN DE LANNOY, Seigneur de Waſmes, Touttelers, &c. épouſa 1°. *Honorine Baudain*, fille de *Jacques Baudain*, Seigneur de Mauville; & 2°. *Catherine de Croix du Metz*, fille de *N... de Croix du Metz*, Seigneur de Danizelle. Du premier lit vint, entr'autres enfans:

FRANÇOIS DE LANNOY, Baron de Waſmes, Touttelers & d'Eterberg, Gouverneur de Bourbourg, (ſuivant le *Dictionnaire des Gaules*, au mot LANNOY), épouſa *Mathilde de Berghes*, Chanoineſſe de Munſter-Bilſen, fille de *Jérôme*, Baron de Trips, & d'*Anne Pallant*, dont: —— 1. FRANÇOIS, qui ſuit; —— 2. & PHILIPPINE-THÉRESE DE LANNOY, fille d'honneur de la Reine, mariée, par contrat du 11 Mai 1675, à *Jacques-Marie de la Baume*, Comte de Montrevel.

FRANÇOIS, II. du nom, dit *le Comte* DE LANNOY, eut de ſa ſeconde femme *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, Dame de Renauville & d'Eſtrées (nous ignorons le nom de ſa premiere), — 1. PIERRE-MAXIMILIEN, qui ſuit; — 2. CHARLES-FRANÇOIS, rapporté après ſon frere aîné; — 3. & MARC, mentionné après ſes deux freres.

PIERRE-MAXIMILIEN, Comte DE LANNOY & d'Annapes, Baron de Waſmes, Seigneur de Renauville, Brigadier des Armées du Roi d'Eſpagne, mort en 1749, avoit épouſé *Marie-Françoiſe-Eléonore d'Angeville*, de laquelle ſont iſſus: — 1. FRANÇOIS-FERDINAND, Comte DE LANNOY & d'Annapes, Baron de Waſmes, &c. né le 3 Février 1732, d'abord Lieutenant au Régiment du Roi, Infanterie. Nous ignorons ſon état actuel; — 2. MARIE-THÉRESE-ROBERTINE, mariée, en 1754, à IGNACE-GODEFROY, Comte de LANNOY-BEAUREPAIRE, ſon couſin; — 3. MARIE-FRANÇOISE, dite *Mademoiſelle de Benauville*; — 4. & MARIE-ALBERTINE, dite *Mademoiſelle d'Annapes*.

1. du nom, Comte # et du St Empire,

CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY #, ſecond fils de FRANÇOIS, II. du nom, & de *Marie-Catherine-Alexie de Fiennes*, ſa ſeconde femme, ~~Comte~~ Seigneur de Watignies, & de Rainval &c. a ſervi dans le régiment du Prince de Croy-Solre, enſuite dans celui de la Valliere, qu'il quitta après 30. ans de ſervice étant Capitaine, et est mort à Wattignies le 26. a 1758. il avoit épouſé 1° Honorine-Caroline le Brince, dit du Chatel, fille de Jean le Brince-du Chatel, et de Michelle d'amman de Wernoitte) morte ſans enfans à Tournay en 1739 et inhumée dans l'Egliſe St Brice, et 2° par contrat du 13. juin 1740. à Tournay, Dame Marie-Charlotte-françoiſe Clement du Maulx (ſa parente, par ſa premiere femme) fille &c (To

Enfans de feu Charles-françois, I. du nom, Comte de Lannoy et du St Empire et de Marie-Charlotte-françoise Clement du Vaulx, son épouse

Additions à la page 463. du Tome VIII. ci-contre article Lannoy.

Charles-françois de Lannoy et du St Empire, seigneur de Wattignies, né à Tournay le 25. Mars 1741. au service dans le régiment du Roi, infanterie, en 1755, où il a été Lieutenant, puis Capitaine, a épousé le 28. Mars 1762. dans l'Eglise de la Madeleine de Lille Alexandrine-Charlotte-Marie de Hangouart, née Baronne d'Avelin, fille aînée d'Antoine-françois-joseph, Comte et Marquis de Hangouart, Baron, seigr d'Avelin, de Seclin &c, et de Marie-anne-françoise de Preudhomme de Haillies, née Vicomtesse de Nieuport. De ce mariage sont sortis cinq enfans, sçavoir: — 1. N... de Lannoy, né à Avelin le 14. Novembre 1763, mort le 25. de ce mois sans avoir été nommé; — N... de Lannoy, né et batisé à Lille le 7. Mars 1767, mort le 25. juillet suivt; — 3. Alexandrine-françoise-Marie-joseph-Charlotte-Colette, née et batisée à Wattignies le 23. Septembre 1762; — 4. Marie-ferdinande-Livine-joseph-Colette, née et batisée à Wattignies le 12. Novembre 1765; — 5. Marie-Colette-joseph, née à Lille le 19. Décembre 1768, morte le 25. Mars 1770.

Augustin-françois, Comte de Lannoy et du St Empire, seigneur de la Chaussée, Mai 1743 second fils de Charles-françois, I. du nom, Comte de Lannoy et du St Empire, &c. et de Marie-Caroline-françoise Clement du Vaulx, +0 ~~a épousé Mi... Marie-joseph-Placide-Camille, née vicomtesse de Vanderburch de Franeau-d'hyon~~, née vicomtesse de Vanderburch, fille puînée de jacques-adrien-joseph de Franeau-d'hyon, Chevalier de St Louis, et de Marie-joseph-Placide-Camille, Comtesse de Vanderburch. Leurs enfans sont — 1. jacques-adrien-françois, né à Tournay le 10. janvier 1769; — 2. ferdinand-joseph de Lannoy, aussi né à Tournay le 1. juin 1772; enregistré Chevalier de Malte en 1773.

+0 est entré au service en 1757, et a aussi été Capitne au régt du Roi infanterie, ~~il a eu la compie de son frere et a quitté le service après son mariage~~. il a épousé par contrat du 23. avril 1768, à Tournay, ferdinande-Dorothée-joseph de Franeau d'hyon,

Seigneur de Raincval, &c. épouſé *Marie-Caroline-Françoiſe-Clement du Vaulx*, fille de *Gédéon*, Seigneur de l'Héraulle, dont : — 1. CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY DE WATIGNIES, d'abord Lieutenant au Régiment du Roi; — 2. AUGUSTIN-FRANÇOIS ~~nous ignorons l'état actuel de ces deux freres~~; — 3. & ~~MARIE~~-CHARLOTTE-JOSEPHE ~~DE LANNOY~~, Chanoineſſe à Denain ~~en 1754.~~ †

MARC, Comte DE LANNOY, frere des précédens, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur LÉOPOLD, épouſa *Claire-Hippolite*, Comteſſe *de Staremberg*, & en a eu — 1. MARIE-FRANÇOISE, Comteſſe DE LANNOY & de l'Empire, épouſe d'*Adam-Maximilien*, Comte *de Staremberg*, Feld-Maréchal des Armées de l'Empereur; — 2. & ERNESTINE DE LANNOY, femme de *N...*, Comte *d'Herberſtein*.

† Le 22. juillet 1753, morte le 13. octobre 1768.

Comtes de la MOTTERIE.

CLAUDE DE LANNOY, ſecond fils de JACQUES, & de *Suſanne de Noyelles*, fut Chevalier de la Toiſon d'or, Gouverneur de Maſtricht, puis de Namur, créé *Comte de la Motterie*, par PHILIPPE IV, Roi d'Eſpagne, en 1628, & mourut en 1643. Il avoit été Meſtre-de-Camp de l'Armée Eſpagnole aux Pays-Bas. Sa premiere femme fut, ſelon les Grands Officiers de la Couronne, *Marie-Françoiſe le Vaſſeur*, dite *de Guernonval*, fille de *Philippe le Vaſſeur*, Seigneur de Guernonval & de Roſemond, Gouverneur & Capitaine-Général de la Ville & du Château de Gravelines, & de *Cimine de Nieucheſe*; &, ſuivant le Dictionnaire des Gaules, *Marie le Quieu*, Dame de Conteville, fille de *Philippe*, Seigneur de Guernonvel, Baron d'Ekelſbeke, ce qui nous paroît être la même. Il avoit épouſé, 2°. *Claudine*, Baronne *d'Elſt* & de Clervaux, au pays de Luxembourg, fille & héritiere de *Godefroy*, & d'*Eliſabeth Heu*. Du premier lit il eut : — 1. PHILIPPE, qui ſuit; & du ſecond : — 2. ALBERT, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. & MADELENE-THÉRESE, mariée à *Albert*, Baron *de Merode*, & de l'Empire, Comte de Warous, &c.

PHILIPPE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Seigneur de Conteville, Meſtre-de-Camp d'un terce d'Infanterie Wallone, Maître-d'Hôtel des Archiducs LÉOPOLD & DON JUAN D'AUTRICHE, fut tué à la bataille des Dunes, près Dunkerque en 1658. Il avoit épouſé, 1°. *Anne d'Avre*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Louiſe-Michelle d'Ongnies-Beaurepaire*, Baronne de Sombref, Chanoineſſe de Mons, dont vinrent entr'autres : — 1. FRANÇOIS-HIACINTHE, qui ſuit; — 2. & IGNACE-PHILIPPE, rapporté après ſon aîné.

FRANÇOIS-HIACINTHE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Baron de Sombref, Envoyé extraordinaire de l'Empereur vers le Roi d'Eſpagne, & pluſieurs fois Député de la Nobleſſe des Etats de Brabant, mourut en 1725, laiſſant d'*Anne-Françoiſe de Gavre-Aiſeaux*, ſon épouſe; — 1. EUGENE-MARIE, qui ſuit; — 2. & MARIE-THÉRESE, alliée, en 1716, à *Joſeph-Lothaire*, Comte *de Kœnigſegg*, Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal & Grand-Chambellan de l'Empereur, & ſon Ambaſſadeur en Angleterre.

EUGENE-MARIE DE LANNOY, Comte de la Motterie, Grand-Maréchal de la Cour de Bruxelles, & le ſeizieme de ſa Maiſon, Chevalier de la Toiſon d'or, eſt mort à Bruxelles en 1755. Il avoit épouſé *Lambertine-Lamoraldine du Faing*, Comteſſe d'Haſſelt, Baronne de Jamoigne, dont : — CHRISTIAN, Comte DE LANNOY de la Motterie & de Liberchies, Baron de Sombref, Chambellan de S. M. Impériale, qui vivoit ſans alliance en 1756.

IGNACE-PHILIPPE DE LANNOY, Comte de Beaurepaire, ſecond fils de PHILIPPE, & de *Louiſe-Michelle d'Ongnies-Beaurepaire*, épouſa *Françoiſe de Colonna*, fille de *François*, Baron de Bornhem, dont entr'autres : — 1. FRANÇOIS-JOSEPH, mort ſans enfans de *Marguerite-Madelene de Clermont-Tonnerre de Thoury*, qu'il avoit épouſée en 1720; — 2. & CHARLES-FRANÇOIS, qui ſuit.

CHARLES-FRANÇOIS DE LANNOY, Comte de Beaurepaire, Seigneur de Caucourt, mort en 1752, avoit épouſé *Alix-Barbe-Guye de Saint-Waaſt*, fille & héritiere de *Gaſton-François*, Marquis *d'Honnecourt*, Seigneur de Courchelette, &c. & de *Marie-Madelene de Beauffort de Laſſus*. De ce mariage ſont nés : — 1. IGNACE-

Godefroy, Comte de Lannoy & de Beaurepaire, allié, le 23 Décembre 1754, à Marie-Thérese-Robertine de Lannoy de Wasmes, ſa couſine; — 2. N... de Lannoy, au ſervice de France; — 3. N... de Lannoy, dans les Gardes-Wallones en Eſpagne; — 4. & Ferdinande de Lannoy, Chanoineſſe à Denain.

Albert de Lannoy, fils de Claude, & de *Claudine*, Baronne *d'Elſt*, ſa ſeconde femme, fut Baron de Clervaux, Seigneur de Wenerauge, Ambaſſadeur de Charles II, en différentes Cours, épouſa *Anne-Marguerite*, Baronne *de Reede-Saaſvelt*, Dame de Bouland, dont, entr'autres enfans, — 1. François-Ferdinand, qui ſuit; —— 2. & Maximilien, Chevalier de l'Ordre Teutonique.

François-Ferdinand, Comte de Lannoy, épouſa *Anne-Appoloine*, Baronne de *Vander Horſt*, Dame de Ham, dont: — Adrien-Damien-Geraud, qui ſuit; — & deux filles Chanoineſſes à Nivelle en 1740.

Adrien-Damien-Geraud, Comte de Lannoy & de l'Empire, Baron de Clervaux, a épouſé *Aldegonde-Louiſe-Françoiſe*, Baronne *de Warnant*, de laquelle ſont nés: — 1. N..., qui ſuit; — 2. Adrienne-Thérese, Chanoineſſe à Nivelle en 1750; — 3. & N... de Lannoy, Chanoineſſe de Maubeuge, puis femme de *Louis-Albert*, Comte *d'Outremont*.

N..., Comte de Lannoy, de Clervaux & de l'Empire, a épouſé *N... de Wignacourt*, Chanoineſſe de Maubeuge, fille d'*Albert-Denis-Florent*, Comte de Vletren, Grand-Bailli de Caſſel.

On peut conſulter pour un plus long détail les grands Officiers de la Couronne, & *Moréri*; mais où l'on ne trouve pas l'état actuel de cette Maiſon. Les armes: *d'argent, à 3 lions de ſinople armés, lampaſſés de gueules & couronnés d'or*, 2 & 1.

Chaſteau de Nantigny donne, dans ſes Tablettes hiſtoriques, *Part. VI*, les armes des Lannoy-d'Ameraucourt, en Picardie, qui ſont *un échiqueté d'or & d'azur*.

LANOY. Ancienne Nobleſſe, originaire du pays de Normandie, qui n'a rien de commun avec la Maiſon de *Lannoy*, dont nous venons de parler.

On trouve dans les Regiſtres de la Chambre des Comptes Benoît de Lanoy, Ecuyer, qui rendit aveu au Roi en 1452. Les Echiquiers de Normandie de l'an 1453, parlent auſſi de *Jean le Sens*, Atourné, & de Jean de Lanoy, Adminiſtrateur de l'Hôtel-Dieu de Caen. Ceux de 1469 font mention de Guillaume de Lanoy, Atourné, de Benoît de Lanoy, & de Jean de Lanoy, Adminiſtrateur de l'Autel & Chapelle de Saint-Philippe & de Saint-Gracien de Caen. — En 1497, Jean & Gilles de Lanoy plaidoient contre *Jean de Boiſlichauſſe*, Ecuyer, & *Pierre Moges*, Procureur de Jean de Lanoy & de Guillaume de Lanoy, Seigneur de Criqueville, pareillement contre *Guillaume de Beuville*, Ecuyer.

La preuve de nobleſſe de cette Famille de Lanoy fut faite en 1540, par Charles de Lanoy, Seigneur de Criqueville & de Clermont; Robert de Lanoy, Seigneur de Bray, & Laurent de Lanoy, ſes couſins, comme auſſi par Guillaume, Michel, Laurent & Thomas de Lanoy, ayant tous pour auteur celui qui ſuit.

Benoit de Lanoy, dénommé dans un titre de l'an 1466, épouſa *Marie de Parfouru*, dont: — 1. Richard, qui ſuit; — 2. Guillaume, Seigneur de Criqueville, rapporté ci-après; — 3. Jean, tige des Seigneurs de Clermont, mentionnés enſuite; — 4. Jeanne, femme de *Michel Dieu-Avant*, Seigneur du Foſſé, fils de *Michel Dieu-Avant*, Seigneur de Montenay & de *Jeanne Hamon*.

Richard de Lanoy, I. du nom, Seigneur de Livet, eut pour fils — Richard de Lanoy, II. du nom, Seigneur de Livet, lequel fut pere de — Jean de Lanoy, Seigneur de Livet, dont nous ignorons la deſcendance.

Guillaume de Lanoy, Seigneur de Criqueville, ſecond fils de Benoît de Lanoy, & de *Marie de Parfouru*, eſt dénommé avec Richard & Jean de Lanoy, ſes freres, dans un titre de l'an 1488. Il épouſa *Jeanne de Betheville*, fille

fille de *Jacques*, Seigneur *de Betheville*, & de *Marguerite le Veneur*. Leurs enfans furent : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. CHARLES, Seigneur de Petiteville, qui eut un fils & une fille, Dame de la Bardouillere ; & d'une Maîtresse, quelques autres enfans qu'il fit légitimer ; — 3. & FRANÇOISE DE LANOY, femme de *Guillaume de Saffrey*, Seigneur de Vimont.

ROBERT DE LANOY, Seigneur de Criqueville, épousa *Marguerite Richard*, Dame de Heronvillette, de laquelle il eut : — TANNEGUY DE LANOY, Seigneur de Criqueville, Président à Mortier du Parlement de Rouen, mort sans hoirs.

Seigneurs de CLERMONT.

JEAN DE LANOY, troisieme fils de BENOÎT, & de *Marie de Parfouru*, épousa *Marguerite de Carbonnel*, Dame de Clermont, & en eut : — 1. HENRI, qui suit ; — 2, 3 & 4. THOMAS, JEAN & GUILLAUME.

HENRI DE LANOY, Seigneur de Clermont, s'allia, en 1503, avec *Blanche de Vieux*, dont : — MICHEL, qui suit ; — & MARIE DE LANOY, femme de *Gabriel de Harcourt*, Bâtard *de Tilly*, fils de *Jacques de Harcourt*, Baron de Beuvron.

MICHEL DE LANOY, Seigneur de Clermont, épousa, le 19 Octobre 1539, *Guillemine de Ruppierre*. Leurs enfans furent : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. & ROBERT, marié à *Isabeau Regnier*, de laquelle il eut trois fils, sçavoir : — GUILLAUME ; — JACQUES, allié avec *Françoise le Conte* ; — & ROBERT DE LANOY, tous trois dénommés dans des Lettres de dérogeance en 1621.

JACQUES DE LANOY, Seigneur de Clermont, eut de *Jeanne Frontin*, sa femme : — 1. JACQUES, qui suit ; — 2. ROBERT ; — 3. & une fille, nommée ANNE.

JACQUES DE LANOY, II. du nom, Seigneur de Clermont, épousa, l'an 1648, *Jeanne Caillou*. On ignore s'il en eut postérité, faute de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à l'aigle de sable*.

* LANQUES, dans le Bassigny en Champagne. Terre, Seigneurie & ancienne Baronnie, portée en mariage, l'an 1412, par *Isabelle*, fille & héritiere de *Jean*, Baron *de Lanques*, & d'*Isabelle de Bessey*, à *Louis de Choiseul*, Baron de Clémont. *Voyez* CHOISEUL.

Vers la fin du XVIe siécle, la Baronnie de *Lanques* fut acquise par *Hanus de Berman*, Seigneur d'Uzemain & d'Isché en partie ; & *N... de Berman*, Baronne de Lanques, Dame d'Offroicourt, (fille unique de *Louis-Claude de Berman*, Baron de Lanques, Seigneur d'Uzemain & d'Offroicourt, & d'*Elisabeth de Serocourt*,) l'a portée à son mari CLAUDE-GODEFROY DE CHANDON, Seigneur de Briaille, duquel elle eut : — N... DE CHANDON-DE-BRIAILLE, Brigadier des Armées du Roi, mort sans alliance, & N... DE CHANDON DE BRIAILLE, Baron de Lanques, qui épousa *N... Segro*, dont il a eu : — 1. N... DE CHANDON, dit *le Comte de Briaille*, Baron de Lanques ; — 2. & N... DE CHANDON, dit *le* + *Chevalier de Briaille*.

Lansalut. Voyez Gac de Lansalut.

+ *Lansegue, en Languedoc. Voyez à la page 678. du T. IX.

LANTAGE : Famille de Champagne, dont il est parlé dans le Nobiliaire de cette Province.

JACQUES DE LANTAGE, fils d'ANTOINE, & de *N... Davoust*, épousa *Elisabeth de Bretel*, de laquelle il eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. CHARLES, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Forbin, mort à Gazolo près Mantoue, le 29 Août 1706, & enterré dans l'Eglise paroissiale du même lieu ; — 3. CHARLES-CYRUS, Major de Cavalerie du même Régiment, tué à la bataille de Castiglione en Italie, le 9 Septembre 1706, à la tête du second escadron de ce Régiment, commandé par JEAN DE LANTAGE, son aîné : il fut enterré dans l'Eglise de Medoli ; — 4. ELISABETH, Chanoinesse de Bouxieres, près Nancy en Lorraine ; — 5. MARIE-GABRIELLE, alliée avec *Charles-Joseph de Ravenel*, Chevalier, Seigneur de Jusanvigny, Bailliage de Chaumont en Bassigny, & de *N... de Menardeau*, dont une fille morte au berceau ; — 6. & BARBE-MARGUERITE, morte enfant.

Jean de Lantage, Lieutenant-Colonel d'un Régiment de Cavalerie, épousa, le 13 Juin 1695, *Marie-Eliſabeth Achard*, fille de *Guy Achard*, Chevalier, Seigneur Suzerain & Patron de Juvigny, Seigneur de Bonvouloir & de Loyauté, Bailliage d'Alençon, & d'*Anne-Geneviéve de Frebourg*. De ce mariage vinrent : — 1. Omer, Capitaine d'une Compagnie de Cavalerie, mort à Marienbourg en Hainaut, le 12 Avril 1726, dans la 24e année de ſon âge, & enterré dans l'Egliſe paroiſſiale de ce lieu ; — 2. Jean-Louis-Cyr, Lieutenant de Cavalerie ; — 3. Françoiſe-Emée, morte en Juillet 1724, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-Denis de Sezanne en Brie ; — 4 & 5. Elisabeth-Anne & Marie-Geneviéve, dont nous ignorons la deſtinée.

Nous trouvons encore, ſuivant une notice de feu *Piganiol de la Force*, auteur de la deſcription de la France & de Paris, & de pluſieurs autres ouvrages, qui étoit Gouverneur des Pages de M. le Comte *de Toulouſe*, qu'Edme de Lantage eut pour fils — Nicolas, Antoine & Jean ; il n'y eut qu'Antoine, qui ſe maria. Jean de Lantage eut de *N... Renaud*, un fils naturel, nommé François.

Ce François de Lantage, fort bien élevé par ſon pere, devint Secrétaire de M. de *Pomponne-Bellievre*, premier Préſident du Parlement de Paris. Il le ſervit dans ſes Ambaſſades, acheta une charge de Secrétaire du Roi, ſe maria & eut pour enfans : — 1. Pomponne, qui ſuit ; — 2. François, qui a laiſſé une nombreuſe poſtérité que nous ignorons ; — 3. & une fille, mariée à *N. de Favincourt*, Maréchal des Logis des Mouſquetaires du Roi.

Pomponne de Lantage a été Avocat-Général au Bureau des Finances de Paris, & a eu — N... de Lantage-de Sélicourt, Fermier-Général en 1726 ; — & une fille mariée à *N... Broutin*. Les armes de Lantage en Champagne ſont : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la croix d'or ; au 2 & 3 d'azur, au fer de moulin d'argent.*

* LANTENAY : Terre & Seigneurie au Bailliage de Dijon, érigée en *Marquiſat*, par Lettres-Patentes du mois de Juin 1677, en faveur de *Bernard Bouhier*, Préſident au Grand-Conſeil. Ces Lettres furent enrégiſtrées au Parlement de Bourgogne le 29 Décembre de la même année, & en la Chambre des Comptes le 8 Janvier 1678. *Voyez* Bouhier.

LANTENNE : Famille noble de Franche-Comté, qui porte pour armes : *de ſable, à la croix d'argent.*

LANTI-DE-LA-ROERE. Maiſon d'Italie, ſur laquelle, faute de *Mémoire*, nous ne pouvons donner qu'une notice, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome IX, pag.* 294.

Hippolite Lanti de la Roere, Duc de Bonmars, eut de *Chriſtine d'Altemps*, ſon épouſe, morte en 1712 :

Antoine Lanti de la Roere, Duc de Bonmars, Prince de Belmont, Marquis de la Roche-Sinibalde, nommé Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit en 1696, ſur ſes preuves admiſes, & mort à Rome le 5 Mai 1716. Il avoit épouſé, en Novembre 1682, *Louiſe-Angélique de la Tremoille*, ſœur de la Princeſſe *des Urſins*, & fille de *Louis de la Tremoille*, Duc de Noirmouſtier, & de *Renée-Julie Aubery*, dont il eut : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. Alexandre Lanti de la Roere, Prince de la Roche-Sinibalde ; — 3. Fréderic, Chevalier ; — 4. & Marie-Anne-Céſarine Lanti de la Roere, mariée, en Juin 1712, à *Jean-Batiſte-Joſeph de Croy*, Duc d'Havré.

Louis Lanti de la Roere, Prince de Belmont, a épouſé *Anne Vaini*, veuve de *N...*, Comte *de Litto*, Milanois, & fille de *Guido Vaini*, Prince de Cantaloupe, Chevalier des Ordres du Roi, & d'*Anne Ceuli*. Les armes : *d'azur, à 3 aigles d'or en faſce.*

LANTIN, en Bourgogne : Famille diſtinguée dans la Robe, & dont pluſieurs

de ce nom ſe ſont rendus célebres dans la République des Lettres, ſur-tout

Jean-Batiste Lantin, né à Dijon le 9 Novembre 1620, fils de Jean-Batiste Lantin, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, né à Châlons-ſur-Saone, le 13 Décembre 1572, qui eut pluſieurs enfans d'*Anne Ocquidem*, ſon épouſe, fille de *Bénigne Ocquidem*, Conſeiller au Parlement, & qui lui réſigna ſa charge. Voyez *Moréri*, au mot Lantin. Les armes : *d'azur, à la couleuvre d'argent, au chef d'or.*

* LAON. Ville ancienne, Capitale du Laonois, dont l'Evêque eſt Duc & Pair de France. On prétend que ce fut Hugues-Capet qui fit Duc & Pair de France *Adalberon*, Evêque de cette Ville, pour lui avoir livré *Charles*, Duc *de Lorraine*, le dernier des Princes de la race *Carlovingienne*. L'Evêque & Duc de Laon porte la Sainte-Ampoule au Sacre de nos Rois. Cet Evêché faiſoit partie du Diocèſe de Reims. Il fut établi vers l'an 497, par Saint-Remi, qui mit à Laon *Saint-Genebaud* pour premier Evêque. M. le Cardinal *de Rochechouart*, nommé à cet Evêché en 1741, eſt le 80e. Il eſt porté dans une Charte, de l'an 1225, que Louis *le Gros*, Roi de France, donna à *Barthelemi de Vir*, Evêque de Laon, les *Vidamé* & *Prévôté* du Laonois, à condition que lui & ſes ſucceſſeurs Evêques ne pourroient mettre ces dignités hors de leurs mains ou les ſéparer de leur Egliſe ; mais après la mort de ce Prince, *Barthelemi de Vir*, peu jaloux de ſa promeſſe, conféra le *Vidamé* du Laonois à un Seigneur du pays, nommé *Gerard de Clacy*, enterré dans le Cimetiere de Saint-Vincent de Laon.

Il eut d'*Adeline*, ſon épouſe, une fille unique, nommée — *Sarrazine de Clacy*, qui porta le nom, les armes & la terre de Clacy, ainſi que le Vidamé de Laon à un Chevalier appellé *Hector*. De ce mariage vinrent : — *Gerard* & *Raoul de Clacy*. — *Gerard*, II. du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonois, épouſa une Demoiſelle, nommée *Mahault*, de laquelle il eut : — *Gobert* & *Gerard de Clacy*, l'un après l'autre Seigneurs de Clacy & Vidames de Laonois. — *Gerard*, III. du nom, Seigneur *de Clacy*, & Vidame de Laonois, eut de *Marie*, ſon épouſe, deux fils & une fille. L'aîné fut *Gerard de Clacy*, IV. du nom, Vidame de Laonois, qui mourut ſans enfans. — *Baudouin*, I. du nom, laiſſa de ſa femme qu'on ne connoît point, — *Baudouin* & *Marie*. — *Baudouin*, II. du nom, Seigneur *de Clacy*, Vidame de Laonois, vivoit en 1301 & 1327. Il laiſſa une fille unique, nommée — *Marie de Clacy*, héritiere de tous ſes biens qu'elle porta à ſon mari *Hugues de Châtillon*, Seigneur de Roſoy, fils de *Gaucher de Châtillon*, Comte de Porcean, Connétable de France, & d'Isabelle de France. Depuis la derniere entrée ſolemnelle que fit, le 11 Juin 1621, *Benjamin de Brichanteau*, Evêque & Duc de Laon, le Vidamé de Laonois a été réuni à l'Egliſe de Laon, de laquelle il avoit été ſéparé.

Du tems de la ſeconde race de nos Rois, la ville de Laon portoit le titre de *Comté*. Dans les IXe & Xe ſiécles, elle devint une des plus conſidérables places du Royaume, non-ſeulement par ſa ſituation ; mais encore par la demeure ordinaire qu'y firent les Rois Charles *le ſimple*, Louis *d'Outremer*, Lothaire, Louis V, & Hugues-Capet. Leur Palais eſt occupé aujourd'hui par les Cordeliers, auxquels Saint-Louis le donna, & on le nomme encore actuellement la vieille Cour du Roi.

LAPORTE : Ancienne Nobleſſe du Querci, originaire de Figeac, où elle a occupé les premiers emplois. La preuve en eſt, que l'écuſſon de ſes armes ſe trouve ſur les plus anciens édifices de cette Ville.

La branche aînée (Seigneurs de *Puy-la-Garde* en Querci) s'eſt éteinte en 1758. Il ne ſubſiſte plus que la branche des Seigneurs *de Larnagol*, dont nous ne pouvons donner la filiation que depuis

GUILLAUME DE LAPORTE, iſſu de la branche aînée, qui laiſſa de noble *Marie de Ferrier*, ſon épouſe, entr'autres enfans :

PIERRE DE LAPORTE, lequel, par acte du 16 Décembre 1638, fit l'acquiſition de la Terre & Baronnie de Larnagol, dont dépendent les Paroiſſes de Saint-Chel & de Sauſac. Il épouſa, le 15 Février 1643, *Iſabelle de Saugnac-de-Belcaſtel*, fille de *Bertrand de Saugnac-de-Belcaſtel*, Seigneur de Berganti, & de *Françoiſe de Peyronenc-de-Saint-Chamuran*, dont :

FÉLIX DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, Seigneur de Saint-Chel, Sauſac, le Poujols, né à Figeac le 2 Septembre 1651, Capitaine de Chevaux-Légers au Régiment de Calvo en 1674, & reçu Chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban en 1709, lors de la création deſdites charges. Il avoit épouſé, le 27 Juillet 1668, *Marie de Viguier*, fille de Meſſire *Jean de Viguier-de-Frauſt*, Seigneur de Souillols & de Giniez, Préſident en la Cour des Aides & Finances de Guienne, & d'*Antoinette de Dinetty*. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. ANTOINE, Capitaine d'Infanterie, bleſſé au ſiége de Turin, & mort ſans poſtérité ; — 3. & MARIE-MADELENE, alliée, le 15 Mai 1709, avec *Jean-Joſeph de Corneli*, Seigneur de Camboulit, de Cambe & de Bouſſac.

JEAN DE LAPORTE, Seigneur, Baron de Larnagol, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, épouſa, par contrat du 4 Mars 1709, *Foy-Marie le Blanc*, fille de noble *Pierre le Blanc*, Seigneur de Treſpoux, & de *Marguerite Baudus*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH, reçu Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban, en Avril 1733, mort ſans avoir été marié ; — 2. ETIENNE-ALEXANDRE, qui ſuit ; — 3. JOSEPH-ANTOINE, né le 13 Mars 1729, Capitaine dans le Régiment de Bourbonnois, Infanterie ; — 4. & MADELENE, née le 3 Mars 1711, mariée, par contrat du 27 Juin 1737, à *Jean de Montaigu*, Seigneur de Cremps & Boulnac.

ÉTIENNE-ALEXANDRE DE LAPORTE, Seigneur, Baron de LARNAGOL, Saint-Chel, Sauſac & Poujols, né le 3 Août 1722, a ſervi pluſieurs années dans le Régiment de Bigorre, Infanterie, & a été reçu, en 1738, ſur ſes preuves faites en 1737, devant le Juge d'armes de France (*M. d'Hozier*), Chevalier d'honneur en la Cour des Aides de Montauban. Il a épouſé, par contrat du 5 Mai 1752, *Jeanne-Joſephe de Lantrom*, fille de feu Meſſire *Jacques de Lantrom*, Seigneur de Saint-Hubert, Bruyeres, &c. & de Dame *Jeanne de Landom-Sauvat*. Il y a de ce mariage, en 1774, un garçon & deux filles.

Les armes : *d'azur, à une Croix de Calvaire d'or, mouvante de la pointe de l'écu, & ſoutenue par deux poteaux auſſi d'or, poſés en forme de chevron ; au chef couſu de gueules, chargé d'un croiſſant d'argent poſé entre deux étoiles d'or.*

LARA. *Voyez* NARBONNE-LARA.

LARBOUILLARD DU PLESSIS. Famille noble, dont étoit

LOUIS-FRANÇOIS LARBOUILLARD-DU-PLESSIS, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, & ancien Maréchal-des-Logis de la premiere Compagnie des Mouſquetaires de la Garde ordinaire, mort à l'Hôtel, rue du Bacq, dans un âge avancé, le 25 Septembre 1738. Il s'étoit retiré du ſervice le 1 Juillet précédent, & avoit été récompenſé d'une penſion de 1500 liv. & d'une ſomme de 30000 liv. *Mercure de France*, du mois d'Octobre 1738, *pag.* 2302.

L'ARCHER, autrefois L'ARCHIER. Ancienne Nobleſſe de Bretagne, qui n'a rien de commun avec celle de Paris, dont nous parlerons ci-après.

Les Seigneurs de ce nom, en Bretagne, ont dans tous les tems ſervi avec diſtinction les Ducs leurs Souverains, & depuis la réunion de ce Duché à la Couronne de France, pluſieurs ſont morts à ſon ſervice, & en commandant les troupes Françoiſes. Suivant les Regiſtres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669, pour la réformation de la Nobleſſe du Pays & Duché de Bretagne,

ſa nobleſſe remonte à 400 ans, quoiqu'on trouve bien auparavant dans les Regiſtres des Paroiſſes, les actes civils, les preuves de nobleſſe conſignées dans les dépôts publics, des perſonnes du nom de L'ARCHER, ou L'ARCHIER, qui faiſoient profeſſion des armes.

On trouve, en 1171, un PIERRE L'ARCHER, Chevalier & Capitaine de 100 hommes d'armes, ſous le regne de *Conan IV*, Duc de *Bretagne*, dit *le Petit*, tué en défendant la ville de Fougere contre les Anglois. L'origine de cette ancienne Famille, comme beaucoup d'autres, ſe perd dans l'obſcurité des tems.

JEAN L'ARCHER, Chevalier, qui vivoit en 1427, eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — PIERRE L'ARCHER, pere d'un autre PIERRE L'ARCHER, noble d'ancienne extraction, qui partagea avec ſes ſœurs. — OLIVIER & JEAN L'ARCHER, ainſi qu'ABEL & ROSE L'ARCHER, vivoient en 1430.

PIERRE L'ARCHER, vivant en 1473, eut pour femme *Perinne de Beluand*, de la Maiſon *d'Avaugour*, de laquelle vinrent, entr'autres enfans : — OLIVIER, qui ſuit ; — & GUILLAUME, qui partagea avec ſon frere aîné la ſucceſſion de *Perinne de Beluand*, leur mere.

OLIVIER L'ARCHER, Chevalier, obtint du Roi Louis XII, en 1500, le titre de *Comte*, pour des ſervices que ce Prince en avoit reçus, n'étant que Duc d'Orléans. Il épouſa *Marie de Boiſglé*, dont : — GUILLAUME & FRANÇOISE L'ARCHER.

FRANÇOIS L'ARCHER, Chevalier, épouſa *Françoiſe le Prêtre*. Ils laiſſerent en bas-âge

FRANÇOIS L'ARCHER, dont GUILLAUME L'ARCHER, Seigneur de la Tourbourdin, ſon oncle, fut déclaré tuteur le 26 Janvier 1562.

FRANÇOIS L'ARCHER, né le 14 Septembre 1600, fut tuteur de MATHURIN, ſon neveu, qui renonça, le 30 Janvier, à la ſeconde communauté de *Roberte de Trebulan*, ſa mere, laquelle ſe remaria à *Sir Jean du Lieu*. Il épouſa *Flavie de Queheon*, après le décès de JEAN & de JULIEN, ſes aînés, & partagea, comme aîné, la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec FRANÇOIS, ſon frere, & FRANÇOISE, ſa ſœur.

JEAN L'ARCHER, Seigneur de Triogat, fils aîné de FRANÇOIS L'ARCHER & de *Françoiſe Blondeau*, épouſa, par contrat du 2 Décembre 1632, *Madelene Rioux de Brambuant*, Dame de Gravelle & autres lieux, dont il eut : — JEAN-FRANÇOIS L'ARCHER, né le 19 Janvier 1645 ; — & JEAN-BATISTE-PIERRE, né le 24 Juin 1664.

JEAN L'ARCHER comparut les 17 & 21 Septembre 1668, au Greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Nobleſſe du pays & Duché de Bretagne, avec BARTHELEMI L'ARCHER, *Barbe de Lewel*, Dame de Chirſel, veuve de GUILLAUME L'ARCHER, mere & tutrice de JOSEPH & de JEAN L'ARCHER ; & ſur les degrés de leurs ayeux qu'ils produiſirent, ils furent maintenus dans leur nobleſſe, & reconnus pour être d'*ancienne & noble extraction*.

BARTHELEMI L'ARCHER, frere aîné de GUILLAUME, ſe préſenta encore pour lui, pour JOSEPH & JEAN L'ARCHER, enfans mineurs de feu GUILLAUME, & teſta le 12 Mai 1672. JEAN L'ARCHER, qui avoit le titre de *Colonel de Dragons*, fut tué à la bataille de Villa-Vicioſa.

FRANÇOIS L'ARCHER eut, de ſon mariage avec *Thérèſe Merelle* : — 1. PIERRE L'ARCHER, Seigneur du Bois du Loup ; — 2. GRATIEN, Recteur & Prieur de Moncontour ; — 3. ISIDORE, qui ſuit ; — 4. & JOSEPH-MARIE L'ARCHER. Après la mort de JEAN-FRANÇOIS, cette *Thérèſe Merelle* & ſes enfans firent le partage de ſa ſucceſſion le 9 Avril 1712.

ISIDORE L'ARCHER, dit *le Chevalier du Bois-du-Loup*, épouſa, le 20 Mai 1719, *Marie-Anne Gaillard*, dont :

JEAN-CHRISOSTÔME L'ARCHER, Seigneur de la Touraille, né le 5 Avril 1720, dit *le Comte de la Touraille*, Chevalier de S. Louis, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie. Il a épouſé, 1°. le 9 Mai 1739, *Jeanne-Françoiſe le Douarin*, d'une Maiſon de Bretagne, alliée aux Maiſons de *Rohan* & de *Rieux* ; & 2°. le 6 Février 1759, Demoiſelle *Marguerite-Louiſe Patiot*, fille de *Jean-Batiſte Patiot*, ancien Tréſorier des Armées du Roi, & d'*Anne Larmina*. Du premier lit il a eu : — 1. ISIDORE-FRANÇOIS,

né le 12 Mai 1740, tué en 1759, sur la Frégate *la Calipso*, étant employé en qualité d'Enseigne de Vaisseaux, laquelle défendoit aux Anglois l'entrée de la riviere de Brest; — 2. Joseph-Jean-Chrisostôme, né le 24 Avril 1741, Enseigne de Vaisseaux du Roi; — 3. Marie-Françoise-Emilie, née le 27 Avril 1742, morte à Saint-Cyr en 1747; & du second lit: — 4. Louis-Joseph-Antoine, né le 2 Octobre 1760, tenu sur les Fonts de batême par S. A. R. M. le Prince *de Condé*; — 5. & Louis-Esprit-Juvenal l'Archer, né le 25 Décembre 1767.

A toutes les preuves que ceux de ce nom ont données à la Chambre établie par le Roi, on peut encore ajouter celles de plusieurs Gentilshommes des plus qualifiés de la Province, qui, par un écrit signé du 8 Janvier 1749, ont attesté que Jean-Chrisostôme l'Archer, Chevalier, Seigneur de la Touraille, étoit d'une des plus anciennes Noblesses de la Province de Bretagne. Les titres de cette Famille sont déposés à la Chambre des Comptes & au Greffe du Parlement de Bretagne, & dans les Archives de la Maison de *Langan-Bois-Fevrier*, dans laquelle la branche aînée de la famille de l'Archer est tombée en quenouille. Tout ceci est encore certifié par le Juge d'armes de France. Elle porte: *de gueules, à 3 fléches d'argent empennées, la pointe en bas*, 2 & 1.

LARCHER: Autre Famille originaire de Paris, qui s'est distinguée par les places honorables qu'elle a occupées successivement dans la Magistrature, & remonte, dans *Moréri*, par filiation suivie, à

I. N... Larcher, qui, sous le regne de Charles VII, étoit Lieutenant de *Simon Morhier*, Prévôt de Paris, en 1427 ou 1429. Il fut pere de:

II. Pierre Larcher, I. du nom, vivant en 1460, lequel eut pour fils:

III. Simon Larcher, Conseiller de la ville de Paris en 1502. Il eut de sa femme, dont le nom est aussi ignoré: — 1. Benoît, qui suit; — 2. & Gervais, aussi Conseiller de la ville de Paris en 1533, pere de Guillaume, qui exerça la même charge en 1543, & eut de *Madelene Hennequin*, son épouse: — Guillaume & Jeanne Larcher, morts sans postérité.

IV. Benoît Larcher, Conseiller du Roi & Général en sa Cour des Aides le 13 Octobre 1508, épousa, le 12 Janvier 1515, *Marthe Gilbert*, fille de *Jean*, Seigneur de Villeron, Correcteur des Comptes, & de *Françoise Brinon*, dont: — 1. Michel, qui suit; — 2. Claude, auteur d'une branche rapportée ci-après; — 3. Marie, alliée à *Guillaume du Moulinet*, Procureur-Général de la Chambre des Comptes & de la Cour des Aides en 1551; — 4. & Françoise, femme d'*Eustache Allegrain*, Seigneur d'Herbelay-sur-Seine, Correcteur des Comptes le 11 Mars 1537.

V. Michel Larcher, I. du nom, Seigneur d'Olisy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, &c. reçu Conseiller de la Cour des Aides le 4 Janvier 1548, Conseiller au Parlement le 26 Janvier 1554, Super-Intendant de la Généralité de Lyon en 1569, & Président des Enquêtes le 5 Novembre 1570, mourut le 14 Décembre 1581, ainsi qu'il est justifié par l'extrait des Registres du Parlement, du 18 du même mois, lequel, pour honorer sa mémoire, (& en considération de ses grands services & de la généreuse mort de Claude Larcher, son frere), se trouva en corps à son service; & par son épitaphe en l'Eglise des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie à Paris, lieu de la sépulture de sa Famille. Michel Larcher avoit épousé *Madelene de Barillon*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Murat, & de *Perette Olivier*. Leurs enfans furent: — 1. Pierre, qui suit; — 2. François, tige des Seigneurs de Bojacourt & de Pocancy, rapportés ci-après; — 3. Marthe, mariée à *Guillaume Goussault*, Seigneur du Chesne, Conseiller au Parlement en 1580; — 4. & Madelene, femme, le 23 Mai 1588, de *Germain Texier*, Seigneur de Grandvilliers, Maître des Comptes.

VI. Pierre Larcher, II. du nom, Seigneur d'Olisy, &c. Maître des Comptes le 17 Février 1588, Conseiller ordinaire du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, & direction de ses Finances, le 12 Août 1623, avoit épousé, le 27 Août 1554, *Jeanne de Lyon*, de laquelle il eut pour fils unique:

VII. Michel Larcher, II. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, la Fortelle, d'Oliſy, Bojacourt, &c. Il fut reçu Conſeiller au Parlement le 5 Janvier 1618, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 21 Janvier 1619, Maître des Requêtes le 15 Juillet 1623, Préſident de la Chambre des Comptes le 13 Mai 1626, Conſeiller du Roi ordinaire en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & direction de ſes Finances, le 10 Novembre 1629. Il épouſa, 1°. *Anne de Flexelles*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. *Marie Merault*, fille de *Claude*, Seigneur de la Foſſée, Maître des Comptes le 20 Juillet 1594, & de *Jeanne le Comte de Montauglan*. Du ſecond lit vinrent: — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Germain, Prieur de Saint-Gaon en Champagne, Conſeiller-Clerc au Parlement le 17 Mai 1658; — 3. Michel, Marquis d'Oliſy, &c. Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi le 15 Décembre 1645, Enſeigne des Gendarmes de la Compagnie du Maréchal *de Schulemberg*, le 11 Novembre 1653, Capitaine & Major du Régiment de Picardie en 1654, Grand-Bailli d'Epée de Vermandois le 18 Janvier 1666, & Capitaine des Chaſſes en Champagne le 28 Février 1667. Il eſt mort le 15 Novembre 1709, ſans enfans de *Françoiſe Martin*, & de *Simonne de Blanchebarbe*, ſes deux femmes; — 4. Marie, épouſe de *Nicolas le Camus*, Procureur-Général & depuis premier Préſident de la Cour des Aides en 1672; — 5. & Geneviéve, mariée à *Edouard Colbert*, Marquis de Villacerf & de Payens, premier Maître-d'Hôtel de la Reine Marie-Thérese d'Autriche & de Madame la Dauphine, & Surintendant général des bâtimens du Roi. Elle eſt morte en 1709.

VIII. Pierre Larcher, III. du nom, Marquis d'Eſternay, Baron de Reveillon, de Baye, de la Fortelle, d'Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. reçu Conſeiller au Grand-Conſeil en Mars 1652, Préſident de la Chambre des Comptes le 10 Juillet 1654, & Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & direction de ſes Finances, eſt mort le 14 Novembre 1712. Il avoit épouſé, le 15 Juin 1654, *Françoiſe Mangot*, morte en 1662, fille d'*Anne Mangot*, Seigneur de Villarceau, Conſeiller d'Etat & Doyen des Maîtres des Requêtes, & de *Marie Phelypeaux*, & petite-fille de *Claude Mangot*, Garde des Sceaux de France. De ce mariage il eut: — 1. Michel, qui ſuit; — 2. Pierre-Germain, Chevalier de Malte en 1664, mort en 1682; — 3. & Marie-Anne, épouſe de *Jacques Pollart*, Seigneur de Villequoy, &c. Conſeiller au Parlement le 4 Septembre 1671, morte en Janvier 1688.

IX. Michel Larcher, III. du nom, Marquis d'Oliſy, Bojacourt, Nogent, le Chemin, Baron de Baye, Ormoy, Villevenard, Joches, Tallus, Banay, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil le 24 Septembre 1681; Grand Rapporteur en Chancellerie le 19 Mars 1682; Maître des Requêtes le 23 Février 1687; Commiſſaire de la Chambre Souveraine pour la réformation de la Juſtice aux grands jours le 11 Août 1688; Intendant de la Généralité de Rouen le 25 Février 1690, puis de celle de Champagne le 24 Décembre 1691; Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils & Préſident en la Chambre des Comptes, ſur la démiſſion de ſon pere, le 17 Février 1700, eſt mort le 9 Avril 1715. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 5 Mars 1685, *Gabrielle Rioult de Douilly*, fille de *Pierre*, Seigneur *de Douilly*, Curſay, Eſtouy, &c. & de *Marie Métayer*, depuis remariée au Marquis *de l'Hôpital*, Gouverneur de Toul; & 2°. *Marguerite le Cornier*, ſans enfans. Du premier lit il en eut cinq, dont trois morts en bas-âge: les deux reſtans furent: — Pierre, qui ſuit; — & Marie-Louise Larcher, alliée, en 1712, à *Antoine Galliot*, Marquis *de Saint-Chamans*, de Mezieres & de Montaiguillon, Comte du Peſcher, Meſtre-de-Camp du Régiment Royal-Etranger, Brigadier, puis Maréchal des Camps & Armées du Roi, Lieutenant de ſes Gardes-du-Corps, Gouverneur de Puy-Laurens & Grand-Bailli d'épée de Sezanne: il eſt mort en 1731, & ſa veuve le 5 Décembre 1751, dans ſon Château de Villenaux en Champagne. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans, entr'autres, deux garçons & une fille vivans. Voyez Saint-Chamans.

X. Pierre Larcher, IV. du nom, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly en Bourgogne, Conſeiller au Châtelet le 23 Mars 1709, Grand-Bailli d'épée de Vermandois après la mort de Michel Larcher, Marquis d'Oliſy,

ſon grand-oncle, en 1710; Conſeiller au Parlement de Paris en 1712; Préſident de la Chambre des Comptes en 1715, mort le 17 Juillet 1724, à 37 ans, avoit épouſé, le 12 Juillet 1712, *Marie-Anne de Jaucen*, fille de *Jean-Martial*, Seigneur & Baron de Crône & de Noiſy-ſur-Seine, & de *Marguerite de la Live*, dont: — 1. MICHEL, qui ſuit; — 2. PIERRE-MARTIAL, né le 19 Juillet 1716, mort en bas-âge; — 3. & MARIE-MARGUERITE LARCHER, née le 2 Décembre 1721, mariée, en 1740, à *François-Armand des Montiers*, Seigneur & Baron de Mérinville, la Liviniere & Ferals en Languedoc, Gouverneur de Narbonne & Port de la Nouvelle, Baron des Etats de Languedoc, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & Sous-Lieutenant d'une Compagnie de Gendarmerie.

XI. MICHEL LARCHER, IV. du nom, né le 4 Mars 1714, Marquis d'Arcy & Vindecy, Seigneur d'Avrilly & autres lieux, Conſeiller au Parlement le 13 Mai 1735, Maître des Requêtes le 27 Janvier 1741, a épouſé, le 20 Décembre 1735, *Jeanne-Lazare Thiroux-de-Villercy*, morte le 10 Novembre 1754, fille de *Claude Thiroux-de-Villercy*, Seigneur d'Ouarville & Villemeſle, Conſeiller au Grand-Conſeil, & de *Marie-Anne le Meignan*. Il en a eu: — 1. PIERRE, né en Octobre 1736, mort en Mai 1742; — 2. MARIE-LOUIS-MICHEL, né en Janvier 1738, mort en Septembre 1739; — 3. PIERRE-NICOLAS, né en Octobre 1742, mort en Février 1750; — 4. MICHEL-FRANÇOIS-LOUIS, né le 12 Octobre 1754, vivant en 1773; — 5. ANNE-ADÉLAÏDE, née en Février 1744, morte en Juillet même année; — 6. & MARIE-PHILIBERTE LARCHER, morte en Juillet 1750, trois jours après ſa naiſſance.

Seigneurs de BOJACOURT *&* POCANCY.

VI. FRANÇOIS LARCHER, fils puîné de MICHEL, I. du nom, & de *Madelene de Barillon*, Seigneur de Bojacourt, &c. fut reçu Maître des Comptes le 4 Février 1606. Il épouſa *Claude Godet*, Dame de Pocancy, fille de *François Godet*, Correcteur des Comptes, & de *Marguerite Molé*, dont: — 1. EDOUARD, qui ſuit; — 2. N... LARCHER, Abbeſſe de Criſenon en Bourgogne; — 3. MADELENE, mariée à *Jean le Clerc*, dit *Cottier*, Marquis d'Aulnay; — 4. & MARIE, femme, le 28 Avril 1642, de *Jean de Gourgue*, Marquis d'Aulnay, Comte de Vayres, Préſident à Mortier du Parlement de Bordeaux. Voyez GOURGUE, *Tome VI* de ce Dictionnaire.

VII. EDOUARD LARCHER, Seigneur de Bojacourt & de Pocancy, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 4 Septembre 1636, épouſa *Gabrielle de Loubert*, de laquelle il eut: — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Pocancy, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort ſans poſtérité; — 3. & MARIE, Abbeſſe de Vinetz, à Châlons en Champagne.

VIII. JEAN-BATISTE LARCHER, Seigneur de Pocancy, &c. Conſeiller de la Cour des Aides le 16 Mars 1675, mort en 1692, laiſſa de *Marie le Clerc*, ſon épouſe: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. MADELENE, mariée, ſans enfans, à *Charles-Joſeph de Fortia*, Conſeiller au Parlement le 28 Avril 1698, & depuis Conſeiller d'honneur & chef du Conſeil de M. *le Duc*; — 3. & MARIE, Abbeſſe de Vinetz.

IX. PIERRE LARCHER, Seigneur de Pocancy, reçu Conſeiller au Parlement le 2 Juillet 1704, mort le 19 Février 1706, âgé de 25 ans, avoit épouſé, le 27 Avril 1703, *Anne-Thérèſe Hebert*, fille d'*André-Pierre Hebert*, Seigneur de Buc, Maître des Requêtes. Elle s'eſt remariée, le 23 Novembre 1718, à *Anne-François Talon*, ancien Capitaine aux Gardes-Françoiſes, & eſt morte le 3 Octobre 1733, âgée de 51 ans, laiſſant de ſon premier mari:

ANNE LARCHER, née poſthume le 6 Mars 1706, mariée, le 24 Mai 1717, à *Marc-Pierre de Voyer de Paulmy*, Comte d'Argenſon, lors Maître des Requêtes, depuis Miniſtre & Secrétaire d'Etat de la Guerre, dont deux fils. *Voyez* VOYER. Elle eſt morte à Paris le 14 Avril 1754, âgée de 58 ans.

Troisieme Branche.

V. CLAUDE LARCHER, I. du nom, ſecond fils de BENOÎT, & de *Marthe Gilbert*,

bert, reçu Conſeiller de la Cour des Aides, enſuite Conſeiller du Parlement le 30 Décembre 1567, puis Conſeiller de Grand'Chambre, fut à l'âge de près de 70 ans, victime de ſa fidélité pour ſon Roi & ſa Patrie, ayant été honteuſement exécuté pendant la Ligue, par la *faction des Seize*, au commencement du regne de HENRI IV, avec *Barnabé de Briſſon*, Préſident du Parlement, & *Jean Tardif*, Conſeiller au Châtelet le 15 Novembre 1591. Il fut enterré dans l'Egliſe des Chanoines Réguliers de Sainte-Croix de la Bretonnerie, où l'on voit ſon épitaphe. Il avoit épouſé *Marie Courtin*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Bois-Roſay, & d'*Anne le Cirier*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. ANDRÉ, Conſeiller au Parlement, mort ſans enfans; — 3. MICHELLE, mariée à *Jérôme Creſpin*, Conſeiller au Parlement, & depuis Préſident des Enquêtes le 26 Mai 1596; — 4. & MARIE, femme d'*Antoine d'Epinoy*, Conſeiller de Grand'Chambre en 1583.

VI. CLAUDE LARCHER, II. du nom, Conſeiller au Parlement le 17 Décembre 1598, épouſa *Marie le Picard*, fille de *Jean le Picard*, & de *Louiſe Brebar*. Leurs enfans furent: — JEAN, qui ſuit; — & LOUISE, mariée à *Barthelemi de Maſcranni*, Lieutenant-Général de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans.

VII. JEAN LARCHER, Maître-d'Hôtel & Secrétaire des Commandemens de MADAME, Ducheſſe d'Orléans, avoit épouſé *Anne Foullé*, fille de *Jean Foullé*, Maître des Requêtes, & de *Marie Charron*, dont: — ANDRÉ & EDMÉE, morts ſans enfans; — & LOUISE LARCHER, femme de *François Lottin*, Seigneur de Saint-Per-Avy & de Charny, Préſident de la Cour des Aides le 31 Août 1675: ainſi cette branche eſt éteinte.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de 2 roſes en chef & d'une croix patriarchale d'argent en pointe.*

LARCHIER, Ecuyer, Seigneur de Martainville, Election de Caen en Normandie. C'eſt une ancienne Nobleſſe, qui porte pour armes: *d'argent, au porc épic de ſable.*

* LARÉ ou LAREY: Terre & Seigneurie ſituée dans le Bailliage d'Alençon, & qui a paſſé dans la Maiſon d'*Achey*, par le mariage

D'ALIX, Dame DE LARÉ, fille de THOMAS, Seigneur DE LARÉ & d'Eſcures, & de *Jeanne de Silly*, avec *Pierre*, Seigneur *d'Achey*, fils de *Jean*, Seigneur d'Achey, dit *le Galois*, & d'*Iſabeau de Harcourt*. Cette Terre a donné ſon nom à une ancienne Nobleſſe, établie en Normandie & en Allemagne.

On trouve dans les Archives de l'Abbaye de Saint-Martin de Séez, qu'OLIVIER, Seigneur DE LARÉ, fils de NICOLAS, Seigneur du même lieu, donna à ce Monaſtere le patronage de Semale, de Congé, de Saint-Pierre, de la Chapelle, de N. D. de Bouillon & de Saint-Germain du marché de Séez, donation qui fut confirmée, en 1207, par *Silveſtre*, Evêque de Séez. — L'Echiquier de Normandie, de l'an 1347, parle de ROLAND ou ROULLAND DE LARÉ, Chevalier. — Les Regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, contiennent un rôle de l'an 1326, dans lequel eſt employé OLIVIER DE LARÉ, poſſédant des biens avec *Robert de Courcy* & *Nicolas de Mallemains*, & dans le nombre des Chevaliers Bacheliers eſt employé ROBERT DE LARÉ. — Un rôle de la Chancellerie de Normandie fait connoître que LOUIS DE LARÉ, Chevalier, vivoit, en 1420, avec *Agnès de Grainville*, ſon épouſe, & qu'ils furent maintenus dans leurs biens par HENRI V, Roi d'Angleterre, qui s'étoit emparé de la Normandie.

HECTOR DE LARÉ étoit Maître-d'Hôtel de la Reine de France en 1428. — JEAN DE LARÉ, Seigneur du Meſnil-Guerard, eut de *Perrette de Tournebu*, ſon épouſe, Dame de Franqueville, une fille mariée à *Jean de Longaunay*, Seigneur d'Amigny, Chambellan de LOUIS XI. — Il y a un Arrêt de l'Echiquier, donné en 1424, entre JEANNE DE LARÉ, veuve de *Jean de Longaunay*, & *Robert Seran*, Ecuyer. — Un rôle des Nobles tenans fiefs dans le Bailliage d'Alençon, de l'an 1503, fait mention de CHARLES DE LARÉ, Seigneur des Quatre-Faveris, qui tenoit ladite Seigneurie & étoit Seigneur & Patron de l'Egliſe de ce nom.

Il avoit auſſi un quart de fief, nommé *le Meſnil-Guerard*, ſitué dans la Paroiſſe de Trun, mouvant par parage du fief de LARÉ, ſitué dans la Châtellenie d'Alençon. — JEAN DE LARÉ, Seigneur des Quatre-Faveris, eut un fils auſſi nommé JEAN, mort ſans hoirs; — & deux filles ISABEAU & CHARLOTTE. La derniere mariée à *Gilles de Bailleul*, Seigneur de Beauvais. Il y a une vérification de dénombrement, donnée par *Marie de Saint-Denis*, en 1552, & en conſéquence de la Déclaration du Roi pour l'arriere-ban en 1557, on voit que ROBERT DE LARÉ étoit enrôlé dans la Compagnie de M. *de Mouy*. — *Bonaventure de Guerpel*, fils de *Guillaume de Guerpel*, Docteur ès Loix, & de *Jeanne Mallart*, Dame de Montchauvau, épouſa FLORENCE DE LARÉ, Dame du Meſnil de Trun.

ANTOINE DE LARÉ, qualifié *noble perſonne*, Seigneur de Flauville, de Moyaux & de Piſtrate, fut préſent aux articles de mariage de ROBERT DE LARÉ, avec *Catherine le Poigneur*, datés du 25 Janvier 1561. Ce ROBERT DE LARÉ, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Archer d'une Compagnie d'ordonnance, eſt appellé, dans un certificat qui lui fut donné, le 7 Août 1560, par *Jean d'Eſtouteville*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, ROBERT DE LARÉ, *Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, Lieutenant-Commandant la garniſon de Harfleur*. Il fut pere de

JEAN DE LARÉ, Ecuyer, Seigneur de Vaufouquet, qui épouſa *Marguerite Appris*, dont: — JEAN, Ecuyer, qui a formé la branche des Seigneurs d'Hainneville, de laquelle nous n'avons pas la filiation; — & JACQUES, qui ſuit.

JACQUES DE LARÉ, Ecuyer, épouſa *Sera Miffant*, & en eut:

ISAAC DE LARÉ, né le 25 Janvier 1639, Ecuyer, Seigneur de Courmenil. Il s'attacha à l'Electeur *de Brandebourg*, depuis Roi de Pruſſe, & en reçut de grands bienfaits. Dans ſon teſtament du 16 Mars 1719, il ſe qualifioit *Conſeiller de Cour & d'ambaſſade de ce Prince*. Il eut de ſon mariage avec *Anne Eudes*:

HENRI DE LARÉ, Comte du Saint-Empire, Général-Major & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au ſervice de la République de Hollande. Il obtint, le 14 Novembre 1739, un Diplôme de l'Empereur CHARLES VI, en forme de Lettres-Patentes, par lequel S. M. I. le créa & tous ſes enfans mâles & femelles, nés & à naître, en légitime mariage, avec leurs deſcendans, *Comtes du Saint-Empire*.

THOMAS-ISAAC DE LARÉ, ſon fils, né le 8 Janvier 1703, Comte du Saint-Empire & Grand-Sénéchal du Comté de Kniphauſen, Miniſtre de leurs hautes Puiſſances les Etats généraux auprès du Roi de France, épouſa, le 8 Juin 1732, *Joachine-Julie-Louiſe de Weltzien*, fille aînée d'*Ulric-Fréderic Weltzien*, Grand-Sénéchal de Kniphauſen, & de *N.....*, Baronne *de Lilienburg*. De ce mariage ſont ſortis: — 1. ANTOINE DE LARÉ, né le 27 Février 1735; — 2. CHARLES-HENRI, né le 3 Septembre 1742; — 3. CHARLES-EDOUARD, né le 19 Novembre 1743; — 4. & WILLELMINE-MARIE, née le 14 Mai 1733.

Les armes: *d'or, à neuf loſanges d'azur, poſées en pal 3, 3 & 3*.

Nous croyons auſſi qu'il y a une branche de cette Maiſon établie au Maine, qui ſont les Seigneurs *de Bellemare*, dont le chef JEAN DE LAREY, (car c'eſt ainſi que ceux-ci écrivent leur nom) paſſa en Angleterre avec ROBERT, ſon fils, en 1666, à la ſuite de GUILLAUME *le Conquérant*. C'eſt ce qu'on lit dans les Archives de la Chambre des Comptes de Rouen: ils y fixerent leur ſéjour. D'eux ſont iſſus les Barons *d'Huſdon* & les Comtes *de Ferneſt*. — NICOLAS LAREY, un des deſcendans de JEAN, Grand-Ecuyer d'Angleterre, y eut la tête tranchée.

PIERRE LAREY, ſon fils, ayant trempé dans la conſpiration contre la Reine MARIE, fille de HENRI VIII, ſe retira en Normandie ſur la fin du regne de HENRI II, Roi de France, avec un de ſes fils, & ſe cacha entre Rouen & Liſieux.

JEAN LAREY, un de ces trois fils, ſe maria avec *Anne de la Porte*, d'une Famille de Normandie, dont: — NICOLAS; — & deux autres garçons qui entretinrent des Compagnies à leurs dépens pendant la guerre civile: l'un d'eux, nommé

JEAN LAREY, commanda une des portes de Rouen, & rendit quelques ſer-

vices au Roi HENRI III, ce qui les fit connoître de ce Prince; & comme ils ne pouvoient plus retourner en Angleterre, leurs biens y étant confiſqués à cauſe de leur changement de Religion, le même Prince leur accorda des Lettres de naturalité & de nobleſſe en 1581, avec les mêmes prérogatives dont jouiſſent les anciens Nobles du Royaume. Mais HENRI IV leur accorda des Lettres en forme de brevet en 1598, par lequel ils n'étoient pas tenus de payer la taxe des nouveaux Nobles, attendu qu'ils n'étoient pas annoblis, mais maintenus dans leur nobleſſe d'*ancienne extraction*. Ce JEAN DE LAREY eut pour fils:

NICOLAS DE LAREY, qui épouſa *Marie Baudouin du Balet*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Rouen, de laquelle vint:

JEAN DE LAREY, marié avec *Antoinette Coſtard*, de la Famille de MM. *de Burſal*, en Normandie près de Séez. Il en eut: — PIERRE, qui ſuit; — & N... DE LAREY, Chanoine de Liſieux. On voit ſon tombeau dans la Chapelle du Cimetiere des pauvres de cette ville.

PIERRE DE LAREY épouſa *Anne-Marie du Bois de Courcelliers*, fille de *Claude du Bois*, Seigneur de Courcelliers & de Bordeaux, & d'*Anne-Marie du Pleſſis*. De ce mariage naquit:

GUILLAUME DE LAREY, marié à *Gabrielle Laudier*, fille de *Guillaume Laudier*, Ecuyer, ſieur de la Crochardiere, & de *Marguerite de la Fournerie*, dont:

PIERRE-FRANÇOIS DE LAREY, qui épouſa *Marguerite Bondonet de Parence*, fille de *N... Bondonet de Parence*, Conſeiller du Roi, & ſon Avocat au Préſidial du Mans, & de *Marguerite le Gendre*.

PIERRE-GUILLAUME-NICOLAS DE LAREY, leur fils, reçu d'abord dans la Compagnie des cadets Gentilshommes à Metz, paſſa enſuite dans le Régiment de la Couronne, Infanterie, où il fut Capitaine. Il épouſa *Jacqueline-Françoiſe de Renuſſon*, fille de *Pierre de Renuſſon*, Conſeiller honoraire au Préſidial du Mans, & de *Françoiſe-Marguerite Olivier*, dont: — PIERRE-GASPARD-GABRIEL DE LAREY.

Une autre branche eſt établie en Normandie, & ſubſiſte dans trois freres, dont l'aîné poſſede la Terre de Bellemare: le ſecond n'a qu'une fille, & le troiſieme vit ſans poſtérité.

LARGE (LE), Ecuyer, Sieur de Gouſtienville, Election de Caen en Normandie, porte: *d'argent, l'aigle de ſable.*

LARGENTIER, en Champagne: Famille noble, dont les armes ſont: *d'azur, à trois chandeliers d'Egliſe, d'or.*

* LARGEZ (DU), dans la haute Bretagne: Baronnie de toute antiquité, toujours connue ſous le nom de GAEL ou HAEL, qui, en langue Bretonne, ſignifie LARGEZ. Elle eſt ſituée dans la Paroiſſe DU LARGEZ, Diocèſe de Saint-Malo, auſſi de tout tems connue ſous le nom de GAEL, & a donné ſon nom, ou le tient, d'une très-ancienne Nobleſſe de cette Province, dont la Terre DU LARGEZ, en baſſe Bretagne, ſituée dans la Paroiſſe de Louargat, Diocèſe de Tréguier, tire ſon origine. Cette Maiſon, comme beaucoup d'autres, ſuivant des Procès-verbaux du 22 Mai 1649, & du 14 Septembre 1668, n'a pas été épargnée pendant les guerres de la Ligue. En 1592, ſes titres, pour la plupart, furent incendiés ou pillés; mais Dom *Maurice*, & tous les anciens Hiſtoriens de Bretagne, font mention de ce nom.

MÉEN, EVEN, GUILLAUME, CARIOC & TRESCAND DU LARGEZ, (pere de ROBERT), enfans de RAOUL DU LARGEZ, qualifiés *hauts Barons*, dans des actes de CONAN, III du nom, vivoient en 1027, 1058 & 1075. RAOUL DU LARGEZ eut de GUILLAUME, Roi d'Angleterre, en 1074, l'ancien Royaume de Caſtangle, qui comprenoit les Comtés de Norfolck & de Suffolck, en récompenſe de

la part qu'il avoit eue à la conquête d'Angleterre. Ayant déplu à ce Prince, ſes Comtés furent confiſqués, & il paſſa en Bretagne, où il ſe révolta contre ſon Duc; mais ſes armes ne furent pas plus heureuſes. — Un autre RAOUL DU LARGEZ & ALAIN, ſon fils & JUHAEL, pere de BARDOUL DU LARGEZ, ſe croiſerent avec le Duc ALAIN en 1096, & eurent très-grande part à la conquête de la Terre-Sainte. Suivant une Charte de l'Abbaye de Marmoutier, RAOUL DU LARGEZ, vivoit en 1096. —— Suivant une autre de celle de Redon, ROBERT DU LARGEZ, Religieux de cette Abbaye, vivoit en 1112; — & EVEN DU LARGEZ, mentionné dans une Charte de l'Abbaye de la Vieuville, vivoit en 1170 & 1171.

On trouve dans le XIIIe ſiécle GEORGES & THOMAS DU LARGEZ, Marquis & Comte de Tolbiac & de Lincoln; — ROBERT & PIERRE DU LARGEZ, Seigneurs de Thoeſſithois; — PIERRE, RICHARD & CHRISTOPHE, Seigneurs de Waſconie & Walcotie; — ROBERT DU LARGEZ & *Jouhanne*, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Thaiſgarth; — WALTER & WITME DU LARGEZ, Seigneurs de Sowthtérébi; & enfin JOUHAN DU LARGEZ & *Jouhanne de Legs*, ſon épouſe, Seigneur & Dame de Weſthalthon, pere & mere de RICHARDE, & d'ELISABETH DU LARGEZ. Tous ces dénommés ſont qualifiés *hauts Barons*, dans un titre ſcellé de deux ſceaux des armes de la Famille, paſſé à Tolbiac.

Dans le commencement du XIVe ſiécle vivoient THOMAS DU LARGEZ, Chevalier-Bachelier, Gendarme d'ARTUR DE BRETAGNE, Comte de Richemont, & Capitaine d'hommes d'armes du Duc *de Guienne*, fils de France; & ROLAND DU LARGEZ, Gendarme de RICHARD DE BRETAGNE, Comte d'Eſtampes, & Gentilhomme de ſa Chambre, qui ſervoit dans la Compagnie du Seigneur *de la Hunaudaye*, qu'il avoit ſuivi dans les guerres, ſous les ordres des Connétables *Bertrand du Gueſclin* & *Olivier de Cliſſon*. — Un Seigneur DU LARGEZ, Gendarme du Seigneur Vicomte *d'Aunay*, enſuite Capitaine de gens de guerre, tant Gendarmes Infanterie que Suiſſes, Gouverneur & Commandant en ſecond des pays de Dinan & de Saint-Malo, prit d'aſſaut, le 24 Août 1488, le Château du Pleſſis-Bertrand, ſur un Seigneur *du Gueſclin*, qu'il fit priſonnier avec tous ſes gens.

I. La filiation ſuivie de cette ancienne Nobleſſe, prouvée par titres, ne remonte qu'à JEHAN, Seigneur DU LARGEZ, qui comparut & fit ſes preuves lors de la réformation de la Nobleſſe, en 1427. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

II. PHILIPPE, Seigneur DU LARGEZ, qui s'étoit trouvé aux montres générales de 1420, en qualité d'Archer en Brigandine. Il épouſa 1°. *Pleſoue de Keranrais*; & 2°. *Amice de Coatvout*. Du premier lit il eut, entr'autres: — 1. JEHAN, qui ſuit; & du ſecond: — 2. autre JEHAN, dont nous allons parler; — 3. & PHILIPPE, auteur de la ſeconde branche, rapportée ci-après.

JEHAN DU LARGEZ, fils aîné, principal & préſomptif héritier de PHILIPPE, & d'*Amice de Coatvout*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Coatvout en Botlezan, Curé de Glomel, Abbé de Daoulas, premier Chanoine de la Cathédrale de Quimper, Evêque titulaire d'Aveſnes, co-Adjuteur de Vannes & de Cornouailles, & enfin Evêque de Vannes, mourut en ſon Abbaye, le 6 Juin 1533. Sa tombe, placée au milieu du Chœur de cette Egliſe, eſt couverte d'une plaque de cuivre, armoriée aux quatre coins des armes de ſa Famille. Il fonda beaucoup de Chapellenies, entr'autres dans les Egliſes de Daoulas, Belle-Iſle en Terre, Botlezan, Laneven, Quemperven, Louargat; & dans celle-ci la Chapellenie DU LARGEZ, où il fait mention de ſes parens défunts, entr'autres de GUILLAUME DU LARGEZ, en ſon tems Abbé de Daoulas. Dans la fondation de la Chapelle Sainte-Marguerite, en la ville de Belle-Iſle en Terre, il parle de RENÉ DU LARGEZ, premier Fondateur de cette Chapelle, Evêque de Vannes. C'eſt peut-être ce RENÉ qui a été Cardinal. Le premier de ces actes eſt du 15 Février 1525, & le ſecond du 28 Octobre 1616. Ce Seigneur Abbé JEHAN DU LARGEZ, frere germain de GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Cîteaux dans l'Abbaye de Begard, donna, le 21 Janvier 1527, à ſa niéce MARGUERITE, fille de ſon frere

germain, CHARLES DU LARGEZ, une taſſe armoriée de ſes armes, de 38 écus d'or ſol, & le domaine de Kerhellou avec ſes appartenances & dépendances, en faveur de ſon mariage. Le pere de cette MARGUERITE comparut à cheval au premier rang des Gentilshommes de la Paroiſſe de Belle-Iſle en Terre, & il lui fut enjoint de comparoir & fournir, au premier mandement, brigandine, ſallade, gorgeline, arcs & trouſſes, & d'être en état & en habillement d'Archer, bien & duement armé & monté.

III. JEHAN DU LARGEZ, II. du nom, fils aîné de PHILIPPE, & de *Pleſoue de Keranrais*, ſa premiere femme, ſe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, & y ayant été ſans harnois, il lui fut ordonné d'y comparoître, au premier mandement, & de fournir deux archers, armés de brigandine, ſallade, banniere, gorgeline, arcs & trouſſes, bien & duement montés. Il avoit épouſé, en 1480, *Jouhanne du Cleuziou*, (de la Maiſon *du Cleuziou*, Juveigneurie du Comté de Guingamp), fille de *N... du Cleuziou*, & de *Deniſe le Long*, & petite-fille de *Guillemette le Goüer*. Leurs enfans furent: — ROLAND, qui ſuit; — & HERVÉ, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

IV. ROLAND DU LARGEZ, épouſa *Catherine de l'Iſle-de-Penanprat*, & en eut pour fils aîné:

V. GUILLAUME DU LARGEZ, marié à *Jouhanne de Thuomelin*, dont: — LOUISE DU LARGEZ, Dame & héritiere du Guerredevollais, qui eut pour tuteur & curateur *Pierre de Kergueſay*, Seigneur du Guermorvan, arriere-petit-fils de MARIE DU LARGEZ, Dame de Kergouziou, morte ſans hoirs. Elle inſtitua ſon héritier VINCENT DU LARGEZ, mentionné ci après.

IV. HERVÉ DU LARGEZ, Seigneur du Garzmorvan, ſecond fils de JEHAN II, & de *Jouhanne du Cleuziou*, épouſa 1°. *Françoiſe de Carantez*; & 2°. *Jouhanne de Kermeno*. Il eut pluſieurs enfans de ſes deux femmes, entr'autres de la premiere, pour fils aîné: — GUILLAUME, qui ſuit; & de la ſeconde: — JEHAN DU LARGEZ, marié à *Françoiſe de Taillart du Reſtolles*, dont un garçon & deux filles; ſçavoir: — JEHAN, duquel on ne ſait rien; — MARIE, Dame de Kezperk, femme de *Vincent de Coetrieux*, Seigneur de Kerderien; — & CATHERINE DU LARGEZ, mariée à *Chriſtophe de l'Iſle*, Seigneur de Penanprat.

V. GUILLAUME DU LARGEZ, II. du nom, Seigneur de Kerancrech, fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la réformation de 1535, & épouſa *Anne de Suaſſe*, de la Maiſon de *Corech*, de laquelle il eut, entr'autres enfans:

VI. VINCENT DU LARGEZ, devenu chef de ce nom & d'armes, par la mort de LOUISE DU LARGEZ, Dame du Guerredevollais. Il épouſa 1°. *Claudine de Kerſaliou du Réchou*, fille de *Marie le Boſſec*, & petite-fille d'*Adélice de Coatarrel*; & 2°. *Marie de la Boueſſiere de Kerouchant*, Dame de Kervenno, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Quelen* & de *Penfeunteniou*. Il eut du premier lit: — VINCENT, qui ſuit; & du ſecond: — FRANÇOISE, mariée à *François le Blonſart*, Seigneur du Bois de la Roche; — & MARGUERITE DU LARGEZ, femme de *Gilles de Kerloaguen*, Seigneur du Gouzhallé.

VII. VINCENT DU LARGEZ, II. du nom, Seigneur de Kermathemantz, ſe trouva au ban & arriere-ban en 1636, eut deux Brevets de Capitaine, datés des 1 Décembre 1639 & 2 Avril 1660; fit déclaration au Roi de tous ſes biens nobles & Seigneuries en 1690 & 1693, & épouſa *Suſanne le Mignot de Kerlan*, fille de *N.. le Mignot de Kerlan*, & de *Françoiſe de Guillaume*, dont: — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Kerlan, marié à *Françoiſe Fleſchard de Ferrand*, de laquelle il eut pour fille unique: — MARIE-ANNE DU LARGEZ, morte ſans hoirs de ſon mariage contracté avec *Charles-René-Joſeph le Rouge*, Chevalier, Seigneur de Goazruz. Elle laiſſa pour ſon héritier JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, mentionné au degré XI de la branche ſuivante; — 3. & FRANÇOISE, Dame de Rubriant, morte ſans hoirs.

VIII. LOUIS DU LARGEZ, Seigneur dudit lieu, de Kermathemantz & autres Terres & Seigneuries, comparut avec ſes frere & ſœur, & avec RENÉ & YVES DU LARGEZ, Seigneurs de Portzancoz & de Parloz, dont il ſera parlé au degré IX de la branche ſuivante; & ils furent maintenus dans leurs qualités de *no-*

bles d'ancienne extraction, lors de la réformation de la Nobleſſe de 1670. Ce Louis du Largez mourut ſans hoirs.

Seconde Branche.

III. Philippe du Largez, II. du nom, fils puîné de Philippe & d'*Amice de Coatvout*, ſa ſeconde femme, Seigneur de Portzancoz, ſe trouva aux montres de l'Evêché de Tréguier en 1503, où il comparut à cheval avec l'épée & la javeline, & il lui fut enjoint de comparoir & de fournir, au premier mandement, brigandine, gorgeline, ſallade, banniere, arcs & trouſſes, bien & duement monté & armé. Il épouſa *Jehanne de la Haye de Kergomar*, dont pour fils aîné :

IV. Yves du Largez, qui ſe maria avec *Anne de Loz de Kergouanton*, & en eut : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Marie, femme de *Pierre de Kerrovallan*, Seigneur de Kerprigent ; — 3. & Ceilleine, Dame de Kermorvan, mariée à *Jacques de Lizquildry*, Seigneur de Keranprat.

V. Philippe du Largez, III. du nom, fut un des Gentilshommes envoyés, en 1562, à la défenſe du Port-Blanc, & épouſa *Jeanne le Mignot de Roſalic*, dont pour fils aîné :

VI. Jehan du Largez, Seigneur de Portzancoz, Ecuyer du Roi Henri IV. Il épouſa, 1°. *Françoiſe de la Boueſſiere de la Fontaine-Platte*, iſſue, du côté maternel, des Maiſons du *Droniou*, *Cleauroux*, *Jourdain*, *Bottilliou*, *Pleſſixeon* & de *la Rochejagu* (qui avoit une alliance avec l'illuſtre Maiſon de *Rohan*) ; & 2°. *Marie du Hezou*. Du premier lit il eut : — Henri, qui ſuit ; & du ſecond : — 1. René, Seigneur de Parloz, Gendarme de M. *de Kergomar*, Capitaine de Gens de guerre, Gouverneur & Commandant en ſecond des ville & pays de Guingamp ; — 2. Marie, femme de *Jacques Robin*, Seigneur de Maiſonfort ; — 3. & Anne, mariée à *Yves du Dreſnay*, Seigneur de Pondelory.

VII. Henri du Largez, Seigneur de Portzancoz, épouſa *Françoiſe de Rozmar-de-Kergo*, fille de *N... de Rozmar*, Seigneur de Kergo, & de *Catherine Rogier*, de la Maiſon Comtale de *Vieuxville*. Leurs enfans furent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Louise, femme de *Pierre le Gonidec*, Seigneur de la Villeneuve ; — 3. Catherine, mariée à *Claude le Paige*, Seigneur de Kervaſtoue ; — 4. & Anne, épouſe d'*Olivier Geſlin*, Seigneur des Barrieres, le Prédavid & de la Villeneuve.

VIII. Charles du Largez, Seigneur de l'Iſle & de Portzancoz, fournit à Tréguier, en 1636, avec ſon pere, aux Commiſſaires du Roi un état de ſes Terres & Seigneuries avec l'extrait de l'arriere-ban de 1503. Il épouſa, 1°. *Jeanne du Dreſnay de Kerouet*, fille de *N... du Dreſnay*, Seigneur de Kerouet, & de *Claudine de Rozmar*, petite-fille d'*Anne de la Haye*, & arriere-petite-fille de *Françoiſe de Benervent* ; & 2°. *Marguerite de Glevedez*, de la Maiſon du *Portzou-l'Iſle-Kernoval*, fille de *Claudine de Kerſaliou*, & petite-fille de *Jeanne de Fraval*, fille de *Jeanne du Quellenec*. Du premier lit il eut : — René, qui ſuit ; & du ſecond : — 1. Vincent, dont on ne ſçait rien ; — 2. Yves, Seigneur de l'Iſlebelle, qui de *Catherine de Geffroy*, ſa femme, eut pour fils aîné — Yves-Jean du Largez, Seigneur de l'Iſle-Kerbaſquiou, marié à *Barbe le Ny*, de la Maiſon Baroniale de *Coëtelez*, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Thuomelin*, *Keranflech*, *Kergournadech*, *Kerven*, *Tournemine*, *Roualles*, *Tréfily* & de *Coëtelez* ; — 3. & Marie du Largez, Dame de Lannouan, femme de *Pierre de Larchiver*, Seigneur de Penanſtang.

IX. René du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Coatgonoz, épouſa *Jeanne de Trolong du Rumain*, fille de *Jeanne de Beaucours*, petite-fille de *Françoiſe du Dreſnay*, & arriere-petite-fille de *Marguerite le Chapponnier*. Ils eurent pour fils puîné :

X. Vincent du Largez, Seigneur de Portzancoz & de Kerballannen, lequel fut du nombre des 50 Gentilshommes qui, à la tête de 1200 hommes de Marine, défirent 1200 Anglois à la deſcente de Camaret, le 16 Juin 1694. Il épouſa

Catherine de Trolong de Coatdelez, fille de *Jacquette de Hamon*, petite-fille de *Marie le Merdy*, & arriere-petite-fille de *Renée du Hallegoet*, fille de *Lezuron*, iſſue du côté maternel des Maiſons de *Kercabin*, du *Droniou*, de *Budes* & autres. De ce mariage eſt iſſu :

XI. JOSEPH-JEAN-MARIE DU LARGEZ, Chevalier, Seigneur de Kerballannen, héritier principal & préſomptif de MARIE-ANNE DU LARGEZ. Il a épouſé *Marie de Kerantreff*, fille de *Catherine le Dourguy de Lambert*, en Léon (qui avoit pour mere *Marguerite de Jouhan*), petite-fille de *Marguerite de Rozpiec*, & arriere-petite-fille d'*Anne de Treouret*. Leurs enfans ſont : — PIERRE-FRANÇOIS, appellé *le Comte* DU LARGEZ, vivant ſans alliance en 1774 ; — & LOUIS-GABRIEL, Curé de Ploemiliau, près Lannion.

On trouve une AMICE DU LARGEZ, femme de *François de l'Iſle*, & un YVES DU LARGEZ, Seigneur de Parloz, marié, en 1578, à *Egidie de Quintin*, dont il eut nombre d'enfans.

Cette ancienne Nobleſſe, dont l'origine ſe perd dans l'obſcurité des tems, eſt alliée aux Maiſons de *Rohan*, de *Duras*, de *Lorges*, d'*Aiguillon* & autres. Elle portoit anciennement pour armes : *d'argent, au lion de ſable, armé, lampaſſé & couronné de gueules ;* & auſſi *d'argent, au lion de ſinople, armé, lampaſſé de gueules & couronné d'or.* C'eſt ainſi que les portoit le Cardinal DU LARGEZ, comme elles ſe voyent au Château du Portzou. On les trouve auſſi dans une infinité d'Egliſes, comme dans celles de Louargat, Tregron, Cuburien, Folgoet, Daoulas & à la Cathédrale de Quimper. Ceux de ce nom portent aujourd'hui : *d'argent, au lion de ſinople, armé, lampaſſé & couronné de gueules.*

LARLAN DE KERCADIO : Famille noble de Bretagne, de laquelle étoit

VINCENT-EXUPERE DE LARLAN DE KERCADIO, Seigneur de Nitré & de Rochefort, Conſeiller, puis Préſident au Parlement de Bretagne, marié à *Renée de Kerouars*, dont :

JEAN-BATISTE DE LARLAN, Seigneur de Kercadio & de Rochefort, Conſeiller au Grand-Conſeil, le 18 Avril 1685, puis Préſident à Mortier au Parlement de Bretagne, le 20 Octobre 1692. Il épouſa *Marie-Madelene Courtin*, fille d'*Honoré Courtin*, Comte des Menues, Maître des Requêtes, & de *Marie-Eliſabeth le Gras*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS-JULIEN, qui ſuit ; — 2. MARIE-RENÉE-ANGÉLIQUE, femme, 1°. de *François du Parc*, Marquis de Locmaria, Lieutenant-Général des Armées ; & 2°. le 10 Janvier 1725, de *Henri-François de Lambert*, Marquis de Saint-Brice, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur d'Auxerre : elle eſt morte le 3 Mai 1736 ; — 3. & N... DE LARLAN, troiſieme femme de *N...*, Comte *d'Acigné*.

FRANÇOIS-JULIEN DE LARLAN, Conſeiller au Parlement de Rennes, le 12 Avril 1715, & Préſident à Mortier le 25 Septembre 1717, épouſa *Marie-Thérèſe Bonnier de la Coquerie*, dont :

JEAN-ANNE-VINCENT DE LARLAN DE KERCADIO, Marquis de la Badiais, Comte de Rochefort, Cornette des Chevaux-Légers d'Anjou, allié, le 13 Mars 1736, avec *Marie-Thérèſe de Brancas*, née le 2 Avril 1716, fille de *Louis de Brancas-Cereſte*, Lieutenant-Général, Chevalier de la Toiſon d'Or, Ambaſſadeur en Eſpagne, Maréchal de France, & d'*Eliſabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars*.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, dont nous n'avons point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'argent, à la croix chargée de 9 macles de ſable.*

* LARNAGOL : Terre & Baronnie ſituée en Querci, ſur la riviere du Lot, hommagée & dénombrée depuis pluſieurs ſiécles, de laquelle dépendent les Paroiſſes de Saint-Chel & de Sauſac. Cette Terre appartient à *Alexandre-Etienne de Laporte*, Baron de Larnagol. *Voyez* ci-devant LAPORTE.

LARRARD (DE), anciennement DE LARRALDE, en Guienne. Famille diviſée en deux branches.

De la premiere eſt ALEXANDRE-JEAN-MARIE DE LARRARD, Ecuyer, Seigneur du Marquiſat de Puyguilhem, & de la Baronnie de Saint-Barthelemi, né à Paris le 9 Août 1744, entré, le 27 Février 1762, dans la premiere Compagnie des Mouſquetaires du Roi, & nommé, le 18 Septembre 1763, Enſeigne au Régiment des Gardes-Françoiſes.

De la ſeconde branche eſt JACQUES DE LARRARD DE MÉLAC, Ecuyer, d'abord Garde-du-Corps du Roi, Compagnie *de Harcourt*, où il a ſervi pendant ſix ans avec diſtinction, enſuite Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Brion. Il a paſſé au ſervice de l'Empire, où il a été fait Capitaine au Régiment des Cuiraſſiers de l'Empereur. De retour en France, en 1740, il a épouſé, le 21 Janvier 1741, *Gratienne de Geres de Camarſac*, fille de feu *Jean*, Seigneur du Bacquey, & d'*Iſabeau de Chaufour*, dont il a deux filles, —— BARTHOLOMÉE, née le 10 Mars 1742; — & JEANNE, née le 13 Juin 1743.

Les armes : *parti, au 1 d'argent, à un chevron d'azur, accompagné de trois coquilles de ſable poſées 2 en chef & un en pointe; & un chef d'azur, chargé de trois têtes de loup d'argent; au 2 d'or, à un chevron de gueules, accompagné en chef de deux merlettes de ſable, & en pointe d'un pin de ſinople.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

* LARREY : Terre & Seigneurie en Bourgogne, Bailliage de Châtillon, érigée en *Marquiſat*, ſous la dénomination de *Marquiſat de Fabert*, par Lettres du mois de Mai 1650, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Dijon, les 30 Juin & 4 Juillet ſuivans, en faveur d'ABRAHAM DE FABERT, Gouverneur de Sedan, créé Maréchal de France en Août 1658, & de ſes enfans mâles & femelles. *Voyez* FABERT. Le Marquiſat *de Fabert* ayant été vendu, a repris ſon premier nom de LARREY. Il eſt poſſédé actuellement par la Maiſon *de Condé*, & feu M. *le Duc* en a affecté les revenus à l'entretien de l'Hôpital de Chantilly, en ſe réſervant la Seigneurie.

LARRINVILLE, en Beauce. De cette Famille noble étoit

PIERRE DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, Paroiſſe de Pithiviers-le-Vieux en 1482, vivant encore en 1528. Il étoit petit-fils d'ADAM DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Baudreville, Paroiſſe d'Arceville en Beauce, qui, ſuivant un acte paſſé devant *Barbier*, Notaire à Orléans, vivoit en 1387. PIERRE épouſa *Catherine*, aliàs *Bertrande de Valliniere*, de laquelle vint :

GUILLAUME DE LARRINVILLE, Ecuyer, Seigneur de Montguignard, qui d'*Antoinette Deſchelles*, ſa femme, eut pour fille unique —— CLAUDE DE LARRINVILLE, Dame de Montguignard, mariée, le 5 Janvier 1531, à *Jean de Billy*, dont la poſtérité poſſede actuellement la Ferme de Montguignard.

Les armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

LART (DE) : Cette Famille noble, du Diocèſe d'Auch, dans le Comté d'Armagnac, n'ayant pû recouvrer ſes titres anciens, qui ſont dans celle de LART DE RIGOULIERES, ne remonte, par filiation, que juſqu'à l'an 1506.

I. ARNAUD DE LART, Seigneur de Rigoulieres, épouſa *Bernarde de Luſtrac*, dont : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, marié à *Marguerite de Beaupuy*, Dame de Saint-Camalcheri & de la Terre de Limeuil en Périgord; — 3. & JACQUES, auteur de la branche du Garouſſel qui ſubſiſte dans N... DE LART DU GAROUSSEL, marié au Port Sainte-Marie en Agenois, avec l'héritiere de Madame *de Meſenger*. Cette branche a donné dans N... DE LART DE LA BOULBENE, un Capitaine de cent hommes d'armes. Ces trois freres BERTRAND, FRANÇOIS & JACQUES DE LART tranſigerent, par acte du 25 Avril 1506, paſſé devant *de Gardies*, Notaire Royal, ſur la ſucceſſion d'ARNAUD DE LART, & de *Bernarde de Luſtrac*, dont ils ſont dit fils, pour leurs droits tant paternels que maternels.

Depuis

Depuis cette époque, la branche *de Rigoulieres* a toujours subsisté dans ce lieu jusqu'à présent qu'elle est tombée en quenouille par deux filles; l'aînée N... DE LART, a épousé *N... de Rafin d'Hauterive;* & la cadette, le Baron *de Junies.* Leur mere vivoit encore en 1769. — N... DE LART, frere cadet de leur pere, s'est marié près Villeréal, & a eu trois garçons, — l'aîné N... DE LART, Lieutenant-Colonel au Régiment de Bourbon, s'est retiré à l'Hôtel Royal des Invalides; — & les deux autres, Capitaines au Régiment de Normandie, ont quitté le service. — Il y a encore une autre branche, sortie de celle *de Rigoulieres*, établie à Caudecoste en Armagnac.

II. BERTRAND DE LART, Seigneur de Rigoulieres & de Montagnac, épousa, par contrat passé le 10 Décembre 1579, devant *Jean Vernhes*, Notaire Royal de Montflanquin en Agenois, *Catherine de Cotlonges*, & en eut:

III. JEAN DE LART, Seigneur de la Motte, de Calignac & de Fieux, qui épousa, par contrat du mois de Juin 1601, passé devant *Donnen*, Notaire de Villeneuve, *Marie de Beauger*, dont vinrent: — DANIEL, qui suit; — & BERTRAND, auteur des Seigneurs de Bordeneuve, rapportés ci-après.

IV. DANIEL DE LART, Seigneur de Lascombes, s'établit à Eause en Armagnac. Il épousa, par contrat du 27 Mars 1623, retenu par *Bats*, Notaire, *Paule de Pardaillan-Gondrin*, & en eut:

V. PIERRE DE LART, Seigneur de Lascombes, qui s'allia, par contrat retenu le 8 Avril 1654, avec Demoiselle *Marie de Vilheres*, de laquelle sortit

VI. JEAN-CHARLES DE LART, Seigneur de Cazaux. Il fut reçu opposant au Jugement de forclusion de M. *Pellot*, Intendant de la Province; déchargé de l'assignation qui lui avoit été donnée, & maintenu, avec ses enfans & sa postérité nés & à naître en légitime mariage, dans la qualité de *noble*, pour jouir des priviléges & exemptions attribués aux Gentilshommes, tant que ceux de sa postérité vivront noblement & ne feront acte de dérogeance à noblesse. Ce faisant, il fut inséré dans le Catalogue des Nobles de cette Généralité, par déliberé du 24 Juillet 1716, signé *Catallacoture*, Procureur du Roi; & fut maintenu à Auch, le 11 Août de la même année, par M. *le Gendre*, Intendant de la Province. Il avoit épousé, par contrat du 5 Septembre 1688, passé devant *Sabatier*, Notaire, *Madelene de Cours*, dont il a eu:

VII. JOSEPH DE LART, Seigneur de Cazaux, mort en 1768, laissant de Demoiselle *Marie de Lacassin*, qu'il avoit épousée par contrat du 13 Juin 1731, — 1. PIERRE, qui suit; — 2. JOSEPH, Archiprêtre de Cieutat, l'une des paroisses d'Eause, Diocèse d'Auch; — 3. & JACQUES DE LART, marié, en 1771, avec Demoiselle *N... de Larrendat.*

VIII. PIERRE DE LART DE LABARTHE-MASSEY, Seigneur de Mahon & des Etangs de Bernede, établi à Eause, a épousé, en 1766, Demoiselle *Huguette Marcellier de Gaujac*, fille de *N... Marcellier*, Baron de Gaujac, dont il n'avoit point d'enfans vivans en 1774.

Les armes de cette branche sont: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois bandes d'argent; au 2 d'azur, au lion rampant armé & lampassé d'or; & au 3 d'argent, à trois pieux de sable.*

On trouve dans les titres de cette Famille ces armes chargées au premier quartier d'une *barre d'azur & d'un franc canton de sinople*, ce qui différencie celles des autres branches. La raison (dit le *Mémoire* qu'on nous a fait passer) est que BERTRAND DE LART DE RIGOULIERES, Chevalier, permit à JEAN DE LART, de faire bâtir sur une de ses Terres une maison seigneuriale, où seroient ses armes *brisées d'une barre sur le côté*; mais à condition qu'il lui feroit hommage d'un fer de pique doré. Cette transaction fut passée par devant *Dangles*, Notaire, le 23 Juin 1608, & elle est conçue en ces termes: « Messire BERTRAND » DE LART, Chevalier, Seigneur de Rigoulieres & de Montagnac, permet à » JEAN DE LART, Seigneur de Calignac, son bon parent & notable ami, que » tous les biens qu'il possede en la Seigneurie de Montagnac soient tirés des » cadastres, terriers & lieves de ladite Seigneurie; & pour l'affection qu'il a » envers ledit DE LART, il entend & déclare que lui dit DE LART porte les

» armes ruſtiques & marques dudit Seigneur, y mettant une *barre de travers* » *tendant ſur la main droite*, deſquelles ledit DE LART pourra uſer, &c. ».

Seigneurs de BORDENEUVE.

IV. BERTRAND DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, ſecond fils de JEAN, & de *Marie de Beauger*, épouſa, ſuivant ſes articles de mariage dreſſés le 3 Janvier 1641, & remis à *Maigne*, Notaire, le 22 du même mois, Demoiſelle *Françoiſe de Coquet*, dont :

V. ANTOINE DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui ſe maria, par contrat du 19 Septembre 1678, paſſé devant *de Forès*, Notaire de Marmande, aſſiſté de BERTRAND, ſon pere, Demoiſelle *Eliſabeth de Sacriſte*, de laquelle il eut :

VI. JEAN DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui, ſuivant ſon contrat de mariage du 7 Mai 1722, remis à *Carriere*, Notaire de Villeneuve, épouſa *Jeanne de Baratet*. Leurs enfans ſont : — JEAN-JACQUES, qui ſuit ; — & N... DE LART, appellé *le Chevalier de Bordeneuve*, Chevalier de Saint-Louis.

VII. JEAN-JACQUES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, teſta le 16 Janvier 1752. (*Jean-Batiſte Magnan*, Notaire Royal & Greffier du Bourg du Temple du Bruil en Agenois). Il avoit épouſé *Jeanne d'Albert*, dont eſt iſſu :

VIII. CHARLES DE LART, Ecuyer, Seigneur de Bordeneuve, qui a fait dreſſer un Procès-Verbal de la filiation de ſa branche devant *Jean Gairard*, Juge & Magiſtrat Civil, Criminel & de Police dudit Bourg, Paroiſſe & Juridiction du Temple du Bruil en Agenois, le 1 Juillet 1769. Cette filiation eſt ſignée de lui & dudit *Magnan*, Greffier, qui en a délivré expédition. Ce CHARLES DE LART a de ſa femme, dont nous ignorons le nom, — un fils nommé JEAN CHARLES.

Cette Famille DE LART poſſédoit beaucoup de biens au Duché d'Albert, comme il conſte par un Procès-Verbal de vérification d'hommage au Roi de Navarre ſous la date du 8 Octobre 1538, au *folio* 19 des Archives du Château de Nerac, ſous la cotte 4 *Z*, 2e liaſſe, où il eſt dit que noble homme ANTOINE DE LART, Ecyer, Seigneur de Birat, d'Aubiac & de Baulens, Seigneur foncier des rentes appellées de Saint-Etienne de Cabugieres en Durance & de Baillard Caparibet en Laufignan, a préſenté le dénombrement, &c. & une maiſon dans ladite Ville appellée au *Pont de Lart*, &c.

* LARTAUDIERE : Terre & Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Mai 1729, enregiſtrées au Parlement de Grenoble le 20 Mai 1730, en faveur de *Claude-Mathias de la Porte*, Conſeiller au Parlement de Dauphiné.

* LARTIGUE : Il y a deux Terres de ce nom, l'une ſituée dans le Diocèſe d'Auch, qui a donné ſon nom à une des plus anciennes Nobleſſes du pays ; & l'autre en Chaloſſe.

Le nom de LARTIGUE eſt connu depuis l'an 1174, ſuivant les Chroniques Eccléſiaſtiques du Diocèſe d'Auch, imprimées à Toulouſe en 1746. L'hiſtoire fait mention de pluſieurs perſonnes de ce nom, illuſtres par le rang qu'ils tenoient, & par les terres & les fiefs qu'ils poſſédoient, ce qui prouvoit alors l'ancienne nobleſſe. L'Hiſtoire de Béarn par *M. de Marca*, parle de différens Seigneurs de LARTIGUE, & d'un de ce nom, Chancelier du Roi de Navarre. En 1173, GUILLAUME DE LANGLADE, *pro Caſalâ* de Langlade & VITAL DE LARTIGUE, avec GUILLAUME, ſon neveu, *pro Caſalâ de Lartiguâ*, firent hommage à EDOUARD, Roi d'Angleterre. Ces Seigneurs étoient de la plus haute & de la plus ancienne Nobleſſe de Guienne & de Languedoc, puiſqu'en ce même tems ARMAND & BENOÎT DE LARTIGUE, Vicomtes & freres, ſouſcrivirent comme témoins, avec cette qualification, dans des actes paſſés en 1163 & 1181, par *Raimond*, Comte de *Toulouſe*, avec l'Abbé de la Garde-Dieu, & *Pierre*, Abbé d'Aurillac en Querci & Rouergue, ce qui eſt rapporté plus au long dans le *Gallia Chriſtiana*, Tome I. de la lettre *E*, ſeconde colonne & ſuivantes.

Les auteurs qui ont parlé des ſervices militaires de cette Maiſon, ſont *MM. de Thou* & *Davila*; *Girard*, dans la Vie du Duc *d'Epernon*; *Jean de Serre*, dans ſon Inventaire général de la France; *Scipion Dupleix*, *Guillaume* & *Martin du Bellay*; l'Abbé *Fleury*, dans ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique, ſous l'année 1522; *Jean-Louis Chevillard*, Hiſtoriographe & Généalogiſte de France; & *le Bret*, dans ſon Hiſtoire & Siége de Montauban, &c. La filiation de cette ancienne Nobleſſe dans *Moréri*, commence à

I. ARNAUL, Seigneur de Liſſe & DE LARTIGUE, qui fut, en 1236, ſous le Roi SAINT-LOUIS, du nombre des Seigneurs de Guienne, convoqués à Saint-Germain-en-Laye, comme on le voit dans *la Roque, pag. 55 & 56*. On croit que ſes enfans furent: — 1. ARNAUL, qui ſuit; — 2. & PHILIPPE, ce qui eſt confirmé dans la liſte des Seigneurs hommagés de Guienne, d'EDOUARD I, Roi d'Angleterre & Duc de Guienne, où ARNAUL & PHILIPPE DE LARTIGUE rendirent, en 1306, hommage pour les deux Terres de Lartigue, & pour celle de Liſſe en Gaſcogne.

II. ARNAUL, Seigneur DE LARTIGUE, II. du nom, laiſſa de ſon épouſe, dont le nom eſt ignoré: — AMANIEU, qui ſuit; — & N... DE LARTIGUE, rapporté après ſon frere.

III. AMANIEU, Seigneur DE LARTIGUE, Damoiſeau, l'un des grands Capitaines de ſon tems, vivoit dans le XIVe ſiécle. Il fut un de ceux qui eſſuyerent le plus les vexations de LOUIS, Duc d'ANJOU, enſuite Roi de Naples, & qui, en l'abſence du Roi JEAN, gouvernoient le Royaume, & avoient été Gouverneurs du Languedoc. Les cruautés de ce Prince obligerent AMANIEU DE LARTIGUE de ſe joindre à *Pierre de Savoie*, à *Nolli* & à *Pavaillon*, & à prendre les armes en faveur d'EDOUARD II, alors encore Duc de Guienne. Ces quatre Capitaines ravagerent une partie du Languedoc, prirent, à la tête de 2000 hommes, les villes de Montolieu, au Diocèſe de Carcaſſonne & de Pommerol, au Diocèſe d'Agde. Ils rentrerent en grace, en 1358, avec LOUIS D'ANJOU; mais ayant été de nouveau accuſés, en 1360, d'avoir conſpiré contre la vie de ce Prince, pour le livrer à EDOUARD, LOUIS D'ANJOU les défit avec ſon armée, les fit priſonniers avec partie de leurs troupes, ayant les armes à la main; & fit ſur le champ trancher la tête dans Toulouſe à *Pierre de Savoie*, AMANIEU DE LARTIGUE, & fit pendre *Nolli* & *Pavaillon*, une partie de leurs troupes, & noyer le reſte. Ces faits ſont rapportés par Dom *Vaiſſette*, Religieux Bénédictin, dans ſon Hiſtoire du Languedoc, qui les a tirés du *Talamus* & Chronique Conſulaire, qui eſt manuſcrite, à l'Hôtel-de-Ville de Montpellier, à la Chambre des Comptes de la même Ville, & en celle de Paris.

III. N..., Seigneur DE LARTIGUE, frere puîné d'AMANIEU, eut deux fils: — l'aîné, N..., Seigneur DE LARTIGUE, fut pere de CHARLES DE LARTIGUE, qui ſe rendit illuſtre ſous pluſieurs Rois par ſon courage, ſes emplois militaires, & les ſervices qu'il rendit en différentes rencontres à ſon Prince. Il commença à porter les armes ſur mer ſous LOUIS XI, fut fait, vers 1420, Chef-d'Eſcadre, donna des preuves de ſa valeur ſous CHARLES VIII & LOUIS XII. En 1513, étant Commandant-Général des Armées navales, il battit & coula à fond la Flotte Angloiſe ſur les côtes de Bretagne, diſent *Ferron* & *Dupleix*, tua leur Amiral, & prit leurs Vaiſſeaux, ce qui ſauva la Bretagne & la France de l'invaſion des Anglois; fut fait Vice-Amiral en Bretagne ſous FRANÇOIS I, & en 1521 & 1522, Général & conducteur de l'Armée navale que ce dernier Prince envoyoit à Fontarabie, aſſiégée par les Eſpagnols. Il mourut en 1523, au retour de cette expédition, & ſans alliance. Le cadet, fils du frere puîné d'AMANIEU, fut:

IV. ANTOINE DE LARTIGUE, I. du nom, Ecuyer & Damoiſeau, qui épouſa, en 1410, une Demoiſelle *de Montcaſſin*, branche de la Maiſon *de Montlezun*, & laiſſa de ſon mariage pluſieurs fils, dont les branches, dans la ſuite des tems, ſe ſont éteintes, & il ne reſta qu'un cadet qui ſuit:

V. Ce cadet, Seigneur DE LARTIGUE, quitta la Chaloſſe ſur la fin du XVe ſiécle, & vint ſe marier dans le Condomois, avec *Françoiſe de Baultian*, fille unique & riche héritiere du Seigneur *de Baultian-Rouſſanne*, ou *Louſſanne de Montela*. Leurs

enfans furent : — 1. Pierre, qui ſuit ; — 2. Antoine, dont nous parlerons enſuite ; — 3. Jean, rapporté après ſes deux freres ; — 4. & Bernard, qui fut long-tems Gendarme, puis Capitaine de 50 lances. Il avoit épouſé la fille du Seigneur *de Bouzet-Poudenas*, d'une branche de *Roquepinne* & de *Marin*, & dont la poſtérité a fini vers 1678, en la perſonne de Bertrand de Lartigue, Lieutenant-Colonel de Cavalerie au Régiment de Maulevrier, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier des Armées du Roi. C'eſt ce qu'on peut voir dans le Mercure hiſtorique & militaire de ce tems. Pendant que ces quatre freres étoient au ſervice, leurs Châteaux & Maiſons furent réduits en cendres, leurs titres, papiers & autres effets brûlés, ou pillés, & leurs femmes & enfans chaſſés : de-là vient en partie la décadence de cette Maiſon, au dire de pluſieurs auteurs, comme *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France, dans ſes Mémoires, impreſſion de Paris, 1746, *Tome III*, *pag.* 397.

VI. Pierre de Lartigue, Ecuyer, ſurnommé *d'Eüs*, d'une Terre en Condomois, qui lui échut du partage qu'il fit avec ſes freres, des biens de *Françoiſe de Baultian*, leur mere, fut en ſon tems un grand Capitaine. Il commença à porter les armes ſous le Seigneur de Lartigue, Vice-Amiral, ſon couſin, puis ſervit ſur terre, & fut enſuite Capitaine de 500 hommes ; contribua, avec ſa troupe, à pénétrer, en 1530, dans la Savoie, où l'Amiral *Chabot* l'envoya en 1536. En 1537, le Maréchal *d'Humieres* le chargea, avec un de ſes freres, de la garde de Turin, capitale du Piémont ; fut enſuite envoyé par ce Maréchal, avec *Jules des Urſins* & *Pierre Strozzi* (depuis Maréchal de France), pour garder Albe, ville d'Italie. Il fut du nombre des Seigneurs qui compoſoient l'armée du Comte *de Buſançois*, ſous M. le Dauphin, & il conduiſit ſa troupe ſous ſes Enſeignes ; fut depuis de l'armée commandée ſous M. le Dauphin, par le Grand-Maître *de Montmorency* ; contribua à forcer le Pas-de-Suze avec le Capitaine *Ratdeforces*, auſſi Gaſcon, commandant alors l'aile gauche ; fut le premier à ſauter au-deſſus du baſtion gauche, qui étoit le plus fortifié, & commanda au Capitaine *Gabaret*, ſon Lieutenant, de forcer avec lui, pour pénétrer, ce qu'ils firent avec tant de valeur & de précipitation, qu'ils s'en rendirent maître, de même que de la place ; ils taillerent en piéces tous ceux qui oſerent ſe préſenter les armes à la main, chaſſerent & mirent le reſte en fuite. Cette action fut trouvée, par M. le Dauphin, le Grand-Maître *de Montmorency* & par toute l'armée, d'autant plus admirable, qu'ils commençoient à perdre eſpérance de cette entrepriſe.

Pierre de Lartigue-d'Eus s'étoit ſignalé dans d'autres rencontres, où il reçut pluſieurs bleſſures, comme au combat de Favanel, l'une d'un coup de pique, & l'autre d'un coup d'arquebuſade à la cuiſſe, ce qui lui fit recevoir pluſieurs bienfaits de François I, de qui il devint tellement le favori, que ce Prince l'avoit toujours auprès de ſa perſonne, & ne l'appelloit jamais que ſon *Moureau*, à cauſe qu'il étoit un peu brun. L'Italie ne fut pas le ſeul théâtre ſur lequel Pierre de Lartigue d'Eus ſe diſtingua. Il ſe ſignala encore dans différentes occaſions après la mort de François I, & porta les armes ſous Henri II, qui l'envoya, avec ſa Compagnie, à Metz. Il contribua au ſiége & à la priſe de cette Ville, & à faire lever aux Impériaux le ſiége de cette place qu'ils vouloient reprendre, & ſe trouva encore à la bataille de Renty que le Duc *de Guiſe* gagna ſur les ennemis en 1553. Henri II. ayant fait, en 1558, ſa paix avec l'Eſpagne, & étant mort en 1559, après avoir comblé de bienfaits Pierre de Lartigue d'Eus, celui-ci, couvert de bleſſures, & avancé en âge, fut obligé de quitter le ſervice & de ſe retirer en Gaſcogne. Ayant toujours eu plus d'amour pour la gloire que pour l'intérêt, au lieu de recueillir pendant les guerres ce que les emplois & ſa faveur auroient pu lui procurer, il y conſomma ſon patrimoine ; car il ne lui reſta, lors de ſa retraite, qu'un peu d'argent & autres effets, qui lui furent même enlevés à ſon retour à une journée de Blaye, par un parti Huguenot, qui ravageoit alors le Bordelois, & tous ſes équipages furent pillés. Il vécut encore quelques années dans la Province, aimé & reſpecté de toute la Nobleſſe, qui le prioit ſans ceſſe de lui ſervir de Juge dans toutes les querelles & différends entre Gentilshommes. Il mourut en 1579, âgé de 98 ans ou environ, & avoit épouſé la fille du Seigneur *d'Eſtinguos*, d'une Mai-

ſon noble & ancienne de la Navarre, de laquelle naquirent ſix filles & deux garçons, ſçavoir : — Guy, qui ſuit ; — & Antoine, mort ſans alliance, étant Capitaine d'Infanterie au Régiment *de Mauvoiſin*.

VII. Guy de Lartigue ſe trouvant d'une foible complexion, demeura auprès de ſon pere, qui mourut, comme on vient de le dire, ſans biens ; mais comblé de gloire : c'eſt ce qui fit que ſon fils épouſa une riche héritiere, fille d'un gros Marchand, & embraſſa le commerce après la mort de ſon beau-pere, parce qu'il ſe trouva alors chargé de ſept filles & de deux fils. L'aîné fut :

VIII. Guy de Lartigue, II. du nom, appellé par d'autres Gassion de Lartigue, qui laiſſa de ſon mariage :

IX. Geraud de Lartigue, Ecuyer, Seigneur de Caplice, qui porta toute ſa vie glorieuſement les armes pour ſon Prince, s'adonna au génie, & entra de bonne heure dans ce corps, où il fut reçu Ingénieur ; c'eſt en cette qualité qu'il fut appellé à Bordeaux au ſecours de cette place, où, ſe trouvant enveloppé d'un parti Huguenot, il perdit tout ce qu'il avoit. Il parvint à la tête des Ingénieurs, & mérita, par ſes ſervices, pluſieurs bienfaits, & la faveur de Louis XIII. Ce Prince, en conſidération de ſon ancienne & noble extraction, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, lui accorda des Lettres de réhabilitation, à condition qu'il prouveroit être iſſu de noble Pierre de Lartigue-d'Eus, ſon biſayeul. Ce relief de nobleſſe, en connoiſſance de cauſe, fut donné à Chantilly le 20 Mars 1634, ſcellé de cire jaune, ſigné LOUIS, & plus bas Phelypeaux. En conſéquence des ordres du Roi, la Cour des Aides de Guienne, ſéante alors à Agen, ordonna une Enquête, & députa pour cela, en qualité de Commiſſaire, *Robert de Mellet-de-Fondelin*, Conſeiller du Roi & Préſident en l'Election du Condomois & Bazadois, qui fit cette Enquête le 1 Juin de la même année 1634, & entendit dix dépoſans & témoins, tant Seigneurs Gentilshommes, Capitaines & nobles, qu'autres, tous âgés de 95 à 98 ans, qui tous dépoſerent en faveur de Geraud de Lartigue, pour avoir vu dans le pays & les Armées, & pour avoir oui dire par leurs ayeux & biſayeuls, & par la tradition du pays & de leurs ancêtres, de pere en fils, que la Maiſon de Lartigue étoit *noble d'ancienne extraction*. Geraud de Lartigue eut de ſon mariage : — 1. Jean-Jacques, qui ſuit ; — 2. Jean, Seigneur de Caplice, Prêtre, Docteur en Théologie, Religieux Prémontré, reçu Docteur de Sorbonne à Paris, où ſon mérite & ſes ouvrages l'avoient attiré, enſuite Hiſtoriographe de France, mort après 1680 ; — 3. Bernard, mort ſans alliance, étant Gendarme de la Garde du Roi ; — 4. Jean-Arnaud, tué avec ſon couſin ſur le Pont de Maubeuge, ſans avoir pris d'alliance ; — 5. & Louis, marié à Gabarret en Condomois, où il poſſéda des fiefs & des directes. Il laiſſa deux enfans, ſçavoir ; — Joseph de Lartigue, connu ſous le nom de Seigneur *d'Aigneſtous*, mort ſans alliance, étant Capitaine au Régiment Royal-Artillerie ; — & Arnaud de Lartigue, Officier de mérite & de diſtinction, ſoit par ſes emplois, ſoit par ſes différentes preuves de valeur. Il mourut, vers 1698, Lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Bedfort en Alſace, & Chevalier de Saint-Louis, ne laiſſant de ſon mariage que deux filles. La cadette reçue Chanoineſſe à Maubeuge, & l'aînée vivoit veuve du Seigneur *de Lavergne*, à Veſoul en Franche-Comté.

X. Jean-Jacques de Lartigue, Ecuyer, épouſa *Françoiſe de Barrault-Parron*, couſine de *Jean Jaubert-de-Barrault*, Evêque de Bazas, puis Archevêque d'Arles & Préſident des Etats en 1634. Ce Prélat étoit fils de *Méri Jaubert-de-Barrault*, Seigneur de Parron, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & ſon Ambaſſadeur en Eſpagne. Jean-Jacques eut pour fils :

XI. François-Annibal de Lartigue, mort Lieutenant de Cavalerie au Régiment de Saint-Aignan. Il a laiſſé de ſon mariage :

XII. Arnaud-Gervais de Lartigue, qui fut long-tems Capitaine dans le Régiment Danois, réformé en 1714. De ſon mariage contracté avec *Marie Deſchamps*, il a eu : — 1. Jacques de Lartigue, Prêtre, Docteur en Théologie & Religieux Bénédictin de l'Ordre de Cluny à Mezin ; — 2. Joseph, Capitaine dans le Régiment de Montboiſſier, qui s'eſt trouvé aux batailles de Fontenoy, Rocoux & Lawfeld, & aux ſiéges de Lille & de Berg-op-zoom ; — 3. & Jean-

Batiste, qui a toujours servi avec son frere, & étoit, en 1759, Lieutenant de sa Compagnie.

Seconde Branche.

VI. Antoine de Lartigue, Damoiseau, (frere puîné de Pierre de Lartigue-d'Eus), Seigneur de Loubes, Bassabat, Romat, Lassalle, Auzan, Ballos, Seigneur direct d'une partie de la ville & juridiction de Mezin en Condomois, (fief qui appartenoit, en 1759, à Mademoiselle *de Saint-Marc*), fut un Gentilhomme d'un grand mérite, & distingué par sa valeur & sa fidélité pour son Prince. Il fut d'abord Lieutenant dans la Compagnie de son frere, puis Capitaine d'une Compagnie de gens de pied; commanda ensuite une Cornette à Saint-Jean-de-Luz; donna divers ordres à *Montluc*, depuis Maréchal de France; se trouva avec ce Seigneur au combat qui se donna, en 1523, à Saint-Jean de Luz; plaça *M. de Montluc* dans un poste avec 80 Arquebusiers, devint Colonel de 5 Enseignes Gasconnes, avec lesquelles il se distingua contre Don *Pedro de Navarre;* fut du nombre des Seigneurs qui s'opposerent à la descente de ce Prince qui alloit par mer au secours de l'armée Espagnole; donna des preuves éclatantes de sa valeur au siége de Naples, & dans un Château voisin, en repoussant les ennemis qui vouloient faire une sortie par un poste où ils avoient déja gagné du terrein, & en les forçant de rentrer dans la place. Le choc fut vif de la part des assiégeans & des assiégés. Lartigue y fut blessé, ce qui ne l'empêcha pas de continuer à donner ses ordres, de contribuer à la retraite de Don *Pedro*, & de se signaler par son courage dans un second combat qui s'y livra, où l'armée Françoise, obligée de céder au premier feu, se replia avec précipitation; mais il resta sur le champ de bataille avec sa troupe, & fut en bon ordre sous le rempart joindre son bataillon. Ceci est tiré des Mémoires *de Montluc*. Antoine de Lartigue, comme son frere aîné Pierre, consomma une partie de son bien au service, & mourut vers l'an 1578, âgé près de 93 ans. Il avoit épousé, 1°. en 1530, *Françoise de Corbon-de-Luppé*, fille du Seigneur de *Corbon*, morte en 1540; & 2°. en 1545, contrat passé en Condomois par *Castera* & *la Roche*, Notaires, *Marie de Melignan*, fille de *François*, Seigneur de Trignan, & d'*Annette de Marsan*. Du premier lit il eut: — 1 & 2. Arnaud & Bertrand de Lartigue, tués au service, étant Gendarmes de la Garde du Roi, Compagnie du Maréchal *de Bellegarde*. Tout le monde sçait, que par les Ordonnances de Charles VIII, François I, Henri II, & Henri III, il falloit, pour être reçu dans ces Compagnies, être de qualité & *Gentilhomme de race*, ainsi que pour occuper des charges auprès de leurs personnes; & du second lit sortirent: — 3. François, Seigneur de Lassalle & d'Auzan, qui porta toute sa vie les armes pour le Roi; donna, en différentes occasions, des preuves de sa valeur, & mourut sans alliance, étant Gouverneur des ville & citadelle de Die; — 4. Bonpart, Seigneur de Ballos & de Lailhon, lequel ne se distingua pas moins que son frere. Il avoit été blessé en diverses rencontres, & fut tué, sans alliance, en 1626, au siége de Montauban, étant presqu'à la tête du Régiment de Piémont, où il étoit depuis long-tems Capitaine: c'est ce qu'on peut voir dans l'*Histoire du Siége de Montauban*, par *le Bret*, Chanoine & Prévôt de Montauban; — 5. Daniel, qui suit; — 6. & Marie de Lartigue, alliée, le 26 Juillet 1605, à *Jean de Claret*, Ecuyer.

VII. Daniel de Lartigue, Seigneur de Bassabat & de Romat se rendit recommandable par son mérite, sa valeur & sa fidelité envers son Prince. Il fut Capitaine de 500 hommes, qu'il commanda en plusieurs rencontres; assista aux guerres de Béarn & de Bigorre; se trouva au siége de Rabasteins, y fut commandé, à la tête de 40 Pionniers, pour enlever la terre & mieux placer l'artillerie, afin de battre en bréche; il y travailla lui-même pour animer les ouvriers & les encourager à pousser les ouvrages; eut ensuite ordre avec *Salles de Beart*, & leurs Compagnies, pour garder seuls la bréche; & furent les premiers commandés pour monter à l'assaut. Il fut encore du nombre des Seigneurs avec M. *d'Ambleville*, qui allerent au secours du Duc *d'Angoulême* auprès du Duc *d'Epernon*, pour appaiser les troubles & la sédition causée par les Huguenots & habitans de cette ville, qui voulurent s'emparer du Château, & se sai-

ſir de la perſonne du Duc & des Seigneurs qui étoient avec lui. DANIEL DE LARTIGUE & le Seigneur *d'Ambleville*, ſe ſaiſirent de la porte du Château, y entrerent & taillerent en piéces tous les conjurés, à la reſerve d'un Conſul, ce qui fit mériter au Seigneur DE LARTIGUE, & aux autres, une amitié particuliere de la part des Seigneurs d'*Epernon* & *de la Valette*. Après cette expédition, il alla battre un parti Huguenot qui venoit de ſurprendre Condom entre cette ville & Lectoure, où, pour joindre les ennemis, il fit conſtruire un pont, qui porte encore ſon nom. Il ſe maria avec *Madelene de Noaillan*, fille & héritiere de *Henri de Noaillan*, Seigneur d'Eſpeiroux & de Gajo, Gentilhomme de la Chambre du Roi, & d'*Adrienne des Apas de Vaquedanno*, Maiſon noble & ancienne de la Navarre, petite-fille du Seigneur *de Vaquedanno*, Sénéchal de la Navarre. Ce *Henri de Noaillan*, pere de *Madelene*, s'étant marié en ſecondes noces avec *Françoiſe Jaubert de Barrault-Parron*, & en ayant eu deux garçons, voulut fruſtrer ſa fille du premier lit, de ſes droits portés par le contrat de mariage. En conſéquence il attaqua ſon contrat de mariage, & DANIEL DE LARTIGUE, qui l'accuſoit de crime de rapt. DANIEL mépriſa ſes pourſuites, étant d'ailleurs abſent pour le ſervice du Roi, ce qui fit que le Sénéchal & le Parlement de Bordeaux caſſerent le mariage, condamnerent DANIEL DE LARTIGUE à perdre la tête ſur un échaffaud, & ladite *Madelene*, ſon épouſe, à revenir auprès de ſon pere & lui demander pardon; mais HENRI IV ayant ordonné deux Enquêtes à l'égard des Familles de *Noaillan*, & DE LARTIGUE, elles furent faites par les plus grands Seigneurs de la Province & âgés de 80 à 90 ans, le 20 Septembre 1598, & ce Prince accorda à DANIEL DE LARTIGUE des Lettres de grace & d'abolition en tant que beſoin ſeroit, & caſſa tous les Arrêts & procédures. *Henri de Noaillan*, pere, nonobſtant ces Lettres du Roi, s'oppoſa à l'enthérinement, & intenta procès au Parlement. Nouvelle Enquête fut ordonnée, en 1606, à Nerac, où étoit alors la Chambre; & le Parlement, ayant vu que la malice, le crédit & les alliances du ſieur *de Noaillan* avec la faveur de ſa femme ne lui avoient rien fourni à oppoſer à la nobleſſe, aux ſervices & à la validité du mariage du Seigneur DE LARTIGUE, pour obéir aux ordres du Roi, ordonna l'enthérinement de ces Lettres, par Arrêt de la Cour & Chambre de l'Edit de Guienne, le 18 Septembre 1606, étant alors à Nerac. DANIEL DE LARTIGUE, Seigneur de Baſſabat, &c. eut de ſon mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. DANIEL, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. CATHERINE, femme, en 1640, du Seigneur *de la Barthe*; — 4. MARIE; — 5. & MADELENE-MARIE, alliée en 1628, à *Barthelemi de Montgaillard*, par contrat paſſé à Salzſolz en Armagnac par *Dubarry*, Notaire.

VIII. PIERRE DE LARTIGUE DE BASSABAT, Seigneur de Romat, perdit un procès à Pampelune dans la Navarre, où la Terre de Baſſabat eſt ſituée; cette perte monta à 20000 écus. Il marcha ſur les traces de ſes ancêtres; mais ſon courage fut arrêté preſqu'au milieu de ſa courſe. Les Comte *de Candale* & le Cardinal *de la Valette*, ne pouvant joindre leurs corps d'armée à Maubeuge, parce que le pont étoit gardé par *Picolomini* avec 8000 hommes, PIERRE DE LARTIGUE, Enſeigne des Gardes de Picardie, fut commandé à la tête de 500 hommes de ſes Gardes par le Comte *de Candale*, & le Cardinal *de la Valette*, pour aller chaſſer les ennemis de deſſus le pont, & faciliter la jonction des deux armées. C'eſt ce que fit glorieuſement DE LARTIGUE, il battit *Picolomini*, tailla en piéces ſon armée, en fit noyer une partie; mais il y reçut pluſieurs bleſſures, dont il mourut le lendemain, en 1634, avec ſon couſin JEAN-ARMAND DE LARTIGUE, qu'il laiſſa mort ſur le champ de bataille. Ces deux braves Officiers furent regrettés de toute l'Armée & des Généraux. Il avoit épouſé, en 1623, *Anne-Louiſe de Montlezun*, fille de *Bernard de Montlezun*, & de *Jeanne de Balzac d'Entraigues*, ſœur de *François de Montlezun*, Seigneur de Liguardes, & iſſue de *Bertrand de Montlezun*, & de *Françoiſe de Roquelaure*. De cette alliance vinrent: — 1. JEAN-BONPART, qui ſuit; — 2. CHARLES, mort ſans alliance étant Lieutenant dans le Régiment de Boiſſe-Pardaillan; — 3. & ELÉONORE, mariée, en 1660, avec le Seigneur *de Gajan*, Gentilhomme d'Armagnac.

IX. Jean-Bonpart de Lartigue de Bassabat entra, en 1650, dans les Mousquetaires de la Garde du Roi, fut, en 1663, Capitaine dans le Régiment de Piémont, fit plusieurs campagnes en Flandres & ailleurs sous Louis XIV, qui d'abord lui donna une pension de 600 livres, que ce Prince augmenta en 1680 jusqu'à 1000 francs : il la conserva jusqu'à sa mort. Il étoit fort connu de ce Prince par sa naissance, son courage & sa force extraordinaire; fut fait Major de la Citadelle de Valenciennes en 1680, & Chevalier de Saint-Louis en 1695. Il mourut sans alliance dans sa majorité en 1699, & avoit fait son testament à Paris, chez *le Roy*, Notaire, en 1698, par lequel il laissa à ses cousins-germains Joseph-Herman, Regnaud & François-Martial de Lartigue, dont il sera parlé ci-après, la jouissance des fonds de 24000 livres qu'il avoit placés sur l'Hôtel-de-Ville de Paris, seul bien qui lui restoit de ceux qu'il avoit vendus à Paris & dissipés au service; & par le même testament il donna ce fond, après la mort du dernier survivant de ses cousins-germains, à Notre Dame de l'Anne, juridiction de Mezin, en Condomois, où il fonda une Chapelle desservie par quatre Chapelains, leur donnant 300 livres à chacun, à condition de dire tous les jours une messe de *Requiem*, pour le repos de son ame & de celle de ses ancêtres, & d'autres ses parens, à la reserve du Samedi, où elle sera dite à l'Invocation du Saint-Esprit & de la Sainte-Vierge; & le Dimanche, selon l'usage du Diocèse. Il veut aussi que tous les Dimanches les Marguilliers ou autres principaux habitans, ayant charge de l'Eglise, publient à haute voix à la Messe de Paroisse le nom du fondateur & ses intentions; & laisse la nomination de ces quatre Chapelains à l'Evêque de Condom.

VIII. Daniel de Lartigue, II. du nom, second fils de Daniel, & de *Madelene de Noaillan*, étoit Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, lorsqu'il tua en duel le Chevalier *de Saurin*, son cousin, ce qui l'obligea de vendre une partie de son patrimoine & de passer quelques années dans le pays étranger; mais ayant obtenu sa grace en 1632, il revint en France, & fut remis en possession du bien qui lui restoit. Il servit avec distinction dans l'armée du Roussillon, commandée par Henri de Bourbon en 1639, & joignit quelques années après l'armée composée de la Noblesse du pays, & commandée par le Marquis *de Fimarcon*. Il donna des preuves de sa valeur & de son attachement pour son Prince, en contribuant à remettre Bordeaux & la Province sous l'obéissance du Roi, comme il paroît par une lettre que le Duc *d'Epernon*, Commandant dans la Province, lui écrivit, laquelle est rapportée en abrégé dans *Moréri*. Il fut du nombre de la haute noblesse parmi laquelle il y avoit trois Chevaliers du Saint-Esprit & deux Capitaines des Gardes qui assisterent comme parens, en 1637, au contrat de mariage du Seigneur *de Mauvaisin*, avec *Françoise de Besolles*. Il épousa, en 1642, à Sainte-Livrade en Agenois, *Jeanne de Menoire*, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques de Menoire de Feuillade*, Ecuyer, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Sainte-Croix, & de *Marie de Cours*. De ce mariage vinrent : — 1. Joseph-Herman, qui suit; — 2. Michel-Joachim, rapporté après son aîné; — 3. Regnaud, mentionné après ses deux freres; — 4. François-Martial, qui a continué la postérité; — 5. Anne, mere du sieur *de Miramont*, ci-devant Capitaine dans le Régiment de Bassigni, ensuite de Grenadiers Royaux & Chevalier de Saint-Louis; — 6. Jeanne, veuve du sieur *de Montplaisir*; — 7. & Marie, femme de *Guillaume Dupleix de Villamade*, Ecuyer.

IX. Joseph-Herman de Lartigue de Bassabat, entra, en 1662, dans les Chevaux-Légers de la Garde, en sortit en 1666, pour être de la Compagnie d'Ordonnance des Gardes-du-Corps, fut ensuite Capitaine, puis Aide-Major dans le Régiment de la Marche en 1671, Lieutenant-Colonel en 1690, Chevalier de Saint-Louis en 1695, & Brigadier des Armées du Roi en 1700, avec 800 livres de pension. Il avoit assisté à nombre de batailles & siéges sous Louis XIV, en Allemagne & en Flandres; s'étoit trouvé à la bataille du Pont-Major, en Catalogne, sous M. *de Bellefonds* en 1684, où il reçut un coup de feu à la cuisse qui le fit boiter le reste de sa vie; avoit été de l'embarquement avec son Régiment

giment pour l'Irlande, en faveur de JACQUES II, Roi d'Angleterre, ſous les ordres du Comte *de Lauzun* & *de Tirconel*; & avoit aſſiſté aux batailles qui s'y donnerent en 1690, contre les Princes *d'Orange* & Maréchal *de Schomberg* à Boine; & en 1692, à celle de Drogheda, ſous les ordres du Comte *de Lenſac*, à qui le Comte *de Lauzun*, ramenant le Roi d'Angleterre en France, remit le Commandement. JOSEPH-HERMAN DE LARTIGUE DE BASSABAT fut fort aimé & eſtimé du Comte *de Lauzun*, qui le fit porter dans le Château de Lauzun, pour éviter les pourſuites de la Juſtice, s'étant battu en duel à Aiguillon en 1684, pour le parti des Seigneurs *de Malvin-Montazet*, y ayant été dangereuſement bleſſé, & quoiqu'il eut tué deux de ſes adverſaires. Il mourut de ſes bleſſures à Rocroy, ſans alliance en 1700.

IX MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE, frere du précédent, entra, en 1663, dans le Régiment de la Marine en qualité de Lieutenant, fut enſuite Capitaine dans le Régiment de la Marche, Major de ce Régiment en 1690; & Chevalier de Saint-Louis en 1696, avec 600 livres de penſion. Il fit toutes les campagnes avec ſon frere, & pendant celle de Flandres, en 1697, ayant été appellé en duel par le Chevalier *Bardelle*, Capitaine dans ce même Régiment, qui voulut venger la mort de ſon frere, que DE LARTIGUE avoit tué en duel, ils ſe tuerent tous les deux. Le Seigneur DE LARTIGUE fut généralement regretté de l'Armée & du Prince *de Condé*, qui honora alors ſon frere de ſa viſite. MICHEL-JOACHIM DE LARTIGUE mourut auſſi ſans alliance.

IX. REGNAUD DE LARTIGUE DE BASSABAT, puîné des précédens, ſervit quelque tems avec ſes freres en qualité de volontaire, fut enſuite Lieutenant; s'embarqua avec ſes freres pour l'Irlande; aſſiſta aux batailles qui s'y donnerent; s'attira l'eſtime du Roi d'Angleterre, qui le fit Major, en 1690, du Régiment Irlandois Ofooffolrs, & obtint en même tems de Louis XIV une penſion de 400 livres. Le Roi d'Angleterre étant mort, REGNAUD DE LARTIGUE, accablé de goutte & de peſanteur par la groſſeur de ſon corps, ſe retira en Province, & ſe maria, par contrat paſſé dans le Château de Montſegur en Agenois en 1704, avec *Marguerite de Fumel*, fille de *Jean de Fumel*, Baron de Montſegur & de l'Iſle en Périgord, & de *Marie de Choiſi de Moleri*: il mourut ſans poſtérité en 1718, à Sainte-Livrade en Agenois.

IX. FRANÇOIS-MARTIAL DE LARTIGUE, dit *le Chevalier de Baſſabat*, quatrieme fils de DANIEL, & de *Jeanne de Menoire*, fut quelque tems dans le Régiment de la Marche avec ſes freres, (dont étoit Colonel le Seigneur *de Biron*, depuis Maréchal de France) enſuite Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il fut Capitaine en 1690. Il en ſortit, en 1695, pour être Major du Régiment de Marcilly, & obtint du Roi 400 livres de penſion. Il ſe trouva à une grande partie des guerres de Louis XIV, tant en Flandres qu'en Allemagne, ainſi qu'en Irlande; étoit fort connu & aimé de LOUIS-AUGUSTE DE BOURBON, comme il paroît par deux Lettres de ce Prince de 1699 & 1712. Etant preſque perclus de la goutte, il ſe retira chez lui, où il eut l'eſtime des Evêques & des Commandans de la Province. Il épouſa, 1°. en 1701, *Anne*, héritiere & veuve du Seigneur *François de Cours*, laquelle mourut ſans enfans & fit ſon mari ſon héritier; & 2°. à Sainte-Livrade en Agenois en 1708, *Eliſabeth de Nombel*, d'une ancienne & honnête Famille de la Province. De ce ſecond mariage vinrent: — 1. REGNAUD, qui ſuit; — 2. JEAN, dit *le Chevalier de Baſſabat*, né en 1713, mort jeune; — 3. JEANNE, auſſi morte jeune; — 4. autre JEANNE, née en 1711, Religieuſe au Couvent de Sainte-Urſule à Sainte-Livrade; — 5. MARIE, femme du Seigneur *Gailard*; — 6. MARGUERITE, née en 1715, Religieuſe avec ſa ſœur en 1742; — 7. FRANÇOISE, née en 1717, Religieuſe à Cahors en 1738; — 8. & autre MARIE, née en 1719, Religieuſe, en 1741, au Couvent de Notre-Dame de Villeneuve en Agenois.

X. REGNAUD DE LARTIGUE DE BASSABAT, Chevalier, né le 18 Avril 1712, envoyé à Condom, en 1721, au College des Peres de l'Oratoire, enſuite, en 1725, à Pontlevoy près de Blois, au College des Bénédictins, entra par le crédit du Maréchal *de Biron*, dans une des Compagnies des Cadets Gentilshommes; mais

ces Compagnies ayant été dans le même tems ſupprimées, il entra, en 1733, en qualité de Lieutenant, dans le Régiment de Richelieu. Il contribua aux deux retraites conſécutives à Hailbron, du Prince *Eugene*, Général des ennemis, & fut enſuite commandé pour aller à Manheim, dans le Palatinat, y conſtruire un pont ſur un bras du Rhin à la face des ennemis, leſquels ſe retirerent après quelques légeres eſcarmouches, après quoi il fit faire le ſiége de Philiſbourg, où ayant perdu un œil, il faillit à perdre totalement la vue, ce qui l'obligea de paſſer deux ans à Paris entre les mains des Oculiſtes qui lui conſeillerent de quitter le ſervice & de ſe retirer dans ſon pays natal. Il obtint, le 18 Mars 1748, un Arrêt contradictoire au Parlement de Bordeaux, ſur la queſtion d'Etat en faveur de ſa nobleſſe; un ſecond le 27 Mai 1752, qui fut imprimé dans les affiches des Provinces, du Mercredi 16 Août même année 16e feuille hebdomadaire; & un troiſieme, le 18 Août 1753, au même Parlement contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'Arrêt dans la même cauſe du Parlement de Paris, du mois d'Août 1749, où il eſt fait mention de ſes ſervices, de ceux de ſes ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui conſuma, avec tous ſes effets, une partie de ſes titres, ſuivant les différentes atteſtations des Gentilshommes qualifiés du pays, de l'Intendant de la Province, du Curé, Maire, Conſul, Juge Civil & Criminel de la ville de Sainte-Livrade. Il avoit épouſé, 1°. en cette ville dans l'Agenois, en 1737, *Marthe Dangeros de Caſtelgaillard*, morte le 12 Août 1751, fille de *Joſeph Dangeros*, Seigneur de Caſtelgaillard, ci-devant Lieutenant dans le Régiment Royal-Artillerie, & de *Henriette Poujade*; & 2°. à Bordeaux en Décembre 1758, *Marie de Vidouze*, âgée de 38 ans. Du premier lit il a eu: — 1 & 2. Jean & François, morts jeunes; — 3. François-Martial-Jean-Antoine, qui ſuit; — 4. Pierre-Antoine, dit *le Chevalier de Baſſabat*, né le 27 Octobre 1745; — 5. Elisabeth, morte jeune; — 6. Jeanne; — 7. & autre Jeanne, deſtinée pour la Maiſon de Saint-Cyr en 1759, reçue depuis ſur les preuves faites par ſon pere, qui eſt venu à Paris en 1747, muni d'un certificat de l'ancienne nobleſſe de ſa Maiſon, des ſervices de ſes ancêtres & des ſiens, ſigné des quatre plus grands Seigneurs de la Nobleſſe de l'Agenois. Feu M. d'*Hozier*, Juge d'armes de France, pere de MM. d'*Hozier* d'aujourd'hui, auquel il porta ſes titres, a dreſſé ſa généalogie tirée ſur les originaux, dont il en a rapporté avec ſes titres un certificat de ſon ancienne nobleſſe ſigné de lui, le 18 Janvier 1747.

XI. François-Martial-Jean-Antoine de Lartigue, Seigneur des Hebrards, né le 17 Juillet 1744, inſtruit dans une penſion à Bordeaux, où l'on éleve la plûpart de la Nobleſſe de cette ville & des environs, entra, pour marcher ſur les traces de ſes ancêtres, dans le Régiment de Soiſſonnois, en qualité d'Enſeigne de la Colonelle, par Brevet du 30 Septembre 1760 (le Comte *de Narbonne de Lara* en étoit alors Colonel). Son Régiment ayant été envoyé, en 1761, pour garder les côtes aux environs de la mer dans la crainte d'une deſcente des Anglois, le jeune de Lartigue, lors d'une alerte dans le Camp, fut envoyé vers le Maréchal *de Richelieu*, Gouverneur de la Province, pour prendre en conſéquence ſes ordres; il ſuivit ſon Régiment dans l'Iſle de Ré, qui y reſta en garniſon juſqu'à ſa réforme faite à la Rochelle en 1763. Il eſt entré enſuite en qualité de Lieutenant dans le Régiment de Périgord, par Brevet du 18 Juin 1768. Il n'eſt pas encore marié en 1774.

Troisieme Branche.

VI. Jean de Lartigue, I. du nom, troiſieme fils de N... de Lartigue, & de *Françoiſe de Baultian*, & frere puîné de Pierre de Lartigue-d'Eus, fut d'abord Gendarme du Roi, dans la Compagnie du Maréchal *de Bellegarde*, enſuite Capitaine d'une Compagnie de gens de pied en 1540. La Reine Marguerite l'attacha à ſon ſervice, & le fit Gentilhomme de ſa Chambre le 7 Octobre 1568, dont il prêta ſerment entre les mains de *Michel de Bouzet*, Sieur de Marin, ſon premier Maître-d'Hôtel, duquel deſcend le Seigneur *du Bouzet*,

Marquis de Marin. Il étoit défendu par HENRI III, aux Etats de Blois en 1588, art. 259, & par HENRI IV en 1600, art. 58, comme il avoit été par les précédens Rois, de posséder des charges chez le Roi, comme de Gentilhomme de sa Chambre & d'être Gendarme, qu'on ne fut *ancien Gentilhomme & de noble race.* JEAN DE LARTIGUE mourut fort avancé en âge vers l'an 1574. Il avoit épousé, 1°. en 1540, la fille du Marquis *de Roquepinne*, branche de *Bouzet-Marin & Podenas;* & 2°. en 1565, *Jeanne de Patras*, de la même branche que les Seigneurs à présent de *Campagnau & de Ligardes.* De ce dernier mariage vint:

VII. BERNARD DE LARTIGUE, Seigneur de Casaux, &c. en Condomois, qui assista aux Etats, ayant été Député de la Noblesse de cette Province, le 27 Mai 1610. Il donna des preuves de son courage en différentes rencontres dans la Province & au siége de Montauban, & accompagna à cet effet le Duc *d'Epernon*, comme il paroît par une lettre de ce Seigneur du 4 Juin 1625. Il épousa, le 2 Mai 1610, *Madelene de Goth* ou *du Gout*, cousine de *Cécile du Gout*, femme de *Jean de Roquelaure*, I. du nom, de la même Maison que les Seigneurs *de Goth* ou *du Gout*, d'*Aubeze* & de *Maleche*, Maison qui a donné dans *Bertrand de Goth* ou *du Gout*, Archevêque de Bordeaux en 1300, un Pape élu en 1305, & connu sous le nom de CLÉMENT V. De cette alliance il eut:

VIII. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE, Seigneur de Casaux, du Hillet & du Courrejos, qui fut quelque tems Gendarme dans la Compagnie de Sainte-Croix, & ensuite Capitaine au Régiment de Roquepinne, Cavalerie, en 1639. Il assista, le 29 Juin 1650 & le 2 Juillet 1651; aux Etats, en qualité de Député de la Noblesse du Condomois. JEAN-CHARLES DE LARTIGUE fut maintenu dans sa noblesse, le 1 Mai 1645, par Sentence du Sénéchal de Condomois, confirmée par deux Arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux rendus le 29 Novembre même année & le 28 Octobre 1651; le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint, en 1667, de M. *Pellot*, alors Intendant de la Province, en conséquence de l'Arrêt du Conseil de 1666, pour la recherche des faux nobles. Il épousa, en 1649, *Charlotte de Noaillan*, de la même Maison dont nous avons parlé ci-devant. De ce mariage il eut deux garçons; l'aîné — N... DE LARTIGUE, n'a laissé que deux filles, la premiere est mariée près de Nerac, avec le Chevalier *du Vernet.*

Le frere puîné du précédent a aussi été marié, & a laissé un fils, Seigneur du petit Goalard, qui a été quelque tems Lieutenant de Cavalerie. Il a épousé *N... d'Arodes*, & en a des enfans.

C'est ce que nous sçavons sur cette ancienne Noblesse, en partie d'après *Moreri* & quelques *Mémoires* de Famille qui nous ont été adressés. Les armes: *de gueules, au lion d'or.* Couronne de Marquis. Supports, *deux Léopards.* Ce sont celles des anciens Comtes de Rouergue souverains, &, suivant la tradition, la Maison DE LARTIGUE pourroit en descendre; mais les ténebres de l'antiquité, le malheur des guerres, les incendies & autres pertes domestiques ne permettent pas à cette Famille de le prouver par des titres originaux & authentiques.

La Maison de LARTIGUE a fait de très-belles alliances, sçavoir: avec celles de *Lorraine, Rohan, Narbonne-Pelet, Narbonne-Lara, Cayla, Baschi-d'Aubais, Belsunce, Roquelaure, Pons-de-Pons, Grammont, Grossolles-de-Flamarens, Balzac, d'Argenson, Podenas, Goth, du Bouzet, Podenas de Marin & de Roquepinne, d'Estinguos, Patras, Melignan de Trignan, Noaillan, Montlezun, Fumel, Dangeros de Castelgaillard,* &c. & beaucoup d'autres.

LAS, en Nivernois. Famille noble, dont les armes sont: *de sable, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.*

LASCARIS-LASCARIS. Cette Maison a été une des plus illustres de la Grece: elle rendit son nom bien plus célebre, encore, sur les différens Trônes qu'elle occupa en Orient; la branche aînée de la Maison de VINTIMILLE, en héritant de ses droits, releva son nom & ses armes.

GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, Comte souverain de VINTIMILLE, fut l'auteur

de toutes les branches des VINTIMILLE-LASCARIS, connues ſous les noms de *Tende*, de *Châteauneuf*, du *Caſtellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Le Comte GUILLAUME-PIERRE épouſa, en 1263, EUDOXIA LASCARIS, ſœur de l'Empereur JEAN, & fille de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, II. du nom, & d'HÉLENE, fille du Roi de Bulgarie, arriere-petite-fille de l'Empereur THÉODORE LASCARIS, I. du nom, & d'ANNE COMNENE, qui avoit pour pere l'Empereur ALEXIS-ANGE, détrôné en 1204.

VINTIMILLE-LASCARIS, repréſentans des LASCARIS-LASCARIS. JEAN LASCARIS, Comte de Vintimille & de Tende, fils aîné du Comte GUILLAUME-PIERRE & de la Princeſſe EUDOXIA, prit le nom & les armes de ſa mere, en vertu de ſes droits & prétentions à l'Empire; les Comtes ſouverains *de Tende* ont toujours été reconnus pour la branche aînée de tous les VINTIMILLE-LASCARIS; elle finit à ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende. Leur branche puînée s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, par un cadet des Barons *de Châteauneuf*, tranſplanté en Languedoc l'an 1593. Les rameaux ſortis de cette branche ſont :

1°. Les LASCARIS, Comtes de Tende, éteints dès le XVe ſiécle, dans la perſonne d'ANNE LASCARIS, & fondus, comme nous l'expliquerons plus amplement en ſon rang, dans la Maiſon de SAVOIE.

2°. Les LASCARIS, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, ſucceſſivement Barons de Puicheric : cette branche produiſit différens rameaux, il n'exiſte plus, (à moins que la poſtérité de TIBERE, frere de CLAUDE, ne ſe ſoit perpétuée ſur la côte de Gênes) que celui des LASCARIS du Languedoc, comme on pourra aiſément s'en inſtruire dans le *Mémoire* qui les concerne particuliérement, rapporté à la fin de ce volume, *pag. 729 & ſuiv.* Ce mémoire a été compoſé d'après les titres originaux, ſur leſquels M. *de Beaujon*, Généalogiſte des Ordres du Roi, porta ſon jugement favorable & juſtificatif, ſur un ordre exprès de Sa Majeſté, pour ce qui regarde leſdits Seigneurs DE LASCARIS du Languedoc, l'an 1770; cet ordre du Roi fut ſollicité & obtenu par tous les chefs du nom de VINTIMILLE & DU LUC, à la priere du Comte FRANÇOIS-PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, Grand-Chantre de la Primatie de Lorraine.

Nous rapporterons auſſi, dans le même *Mémoire*, avec un détail plus étendu, tous les faits cités ci-deſſus, & tous ceux qui pourront en faire partie ou leur être analogues, conſacrés dans tous les Hiſtoriens les plus accrédités.

3°. Les LASCARIS, Seigneurs du Caſtellar; de cette branche ſont ſortis encore quantité de rameaux, dont nous rapporterons toute la filiation ſi nous en recevons un Mémoire particulier, comme nous l'attendons.

Pour les Seigneurs de VINTIMILLE-MARSEILLE, de même ſang & armes (aux briſures près) que les Seigneurs DE VINTIMILLE-LASCARIS, aînés de leur Maiſon, voyez VINTIMILLE.

Il arrive quelquefois que des Hiſtoriens (contre la vérité des faits) font finir des branches, parce qu'ils n'en ſuivent ſouvent que les aînés, ainſi que les poſſeſſions des Terres; il eſt vrai que cette derniere preuve eſt toujours la plus ſéduiſante comme la plus oſtenſible; mais des cadets, quoiqu'ils n'ayent reçu trop ſouvent qu'une très-foible légitime, en ſont-ils moins de leur Maiſon, & n'en deviennent-ils pas légitimement les chefs, quand leurs aînés leur cedent ce droit par leur extinction? On en voit l'exemple dans les VINTIMILLE-LASCARIS du Languedoc. Voyez, à la fin de ce volume, le *Mémoire* que nous avons déja cité.

LASCASES, en Eſpagnol LASCASAS : Ancienne Nobleſſe originaire d'Eſpagne, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V*, *p.* 405 *& ſuiv.* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

CHARLES DE LASCASES fut un des Seigneurs nommés pour accompagner BLANCHE, fille du Roi de Caſtille, qui vint en France en 1200, pour épouſer LOUIS VIII, dit *le jeune*, fils aîné de PHILIPPE-AUGUSTE. Il obtint permiſſion du Roi de Caſtille de reſter en France, & ſervit dans les guerres contre les Anglois, notamment dans celles du Languedoc, où il s'établit. Il fit acquiſition,

en 1224, des Terres & Seigneuries de Belveze, Ceſſeras, & enſuite de celle de la Bellouidere. Un de ſes deſcendans, nommé

Pierre de Lascases, Damoiſeau, ayant éprouvé des troubles, occaſionnés par les guerres, obtint main-levée, en conſéquence de Lettres-Patentes accordées par Philippe de Valois, Roi de France, datées du 7 Février 1331, & fut remis en poſſeſſion deſdites Terres de Belveze & de Ceſſeras, comme il paroît par un acte du Sénéchal de Carcaſſonne de la même année. Ces Terres reſterent dans cette Maiſon juſqu'en 1594, qu'Antoine de Lascases, Chevalier, les vendit à noble *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur de la Cortelle, & fit acquiſition de celles de la Cauſſade & de Lamerie, que le Marquis de Lascases, un de ſes deſcendans, poſſede encore aujourd'hui.

Guillaume de Lascases, Seigneur de Belveze, Ceſſeras & la Bellouidere, épouſa noble *Delphine Otho*, Dame de Roquefort, de Laudomie & de la Tour, co-Dame de Cambolit, qui étoit veuve de noble *Pierre de Gramont*. Il en eut deux enfans : l'aîné reſta en Languedoc ſur les Terres de ſon pere, & le cadet s'établit en Querci, ſur celles de ſa mere. Cette Dame, devenue auſſi veuve de ſon ſecond mari, obtint, le 5 Octobre 1453, un Arrêt du Parlement de Toulouſe, pour rentrer dans ſes Terres du Querci, que les guerres l'avoient forcée d'abandonner.

Bertrand de Lascases, fils cadet de Guillaume, Seigneur, Baron de Roquefort, co-Seigneur de Cambolit, reçut de ſa mere différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450, du 30 Octobre 1455, & du 5 Décembre 1458. Il épouſa, de ſon conſentement, par contrat du 27 Mai 1458, *Madelene de Barras*, fille de *Déodat*, Seigneur de Baduer, de Grialou, &c. Il fit ſon teſtament le 16 Avril 1473, dans lequel, après nombre de ſubſtitutions faites en faveur de ſes enfans, il y rappelle ſon neveu Pierre de Lascases, Chevalier, Seigneur de Belveze, Ceſſeras, &c. & inſtitue ſon héritier univerſel noble Dieudonné de Lascases.

Cette ancienne Nobleſſe eſt diviſée en trois branches : l'aînée eſt établie au Diocèſe de Lavaur dans le haut Languedoc ; la ſeconde, dans l'Agenois ; & la troiſieme, dans le Querci.

Le chef de la branche aînée eſt François-Hiacinthe, Marquis de Lascases, Seigneur de la Cauſſade, Lamerie & autres lieux, Chevalier de Saint-Louis, Commandant de Revel, Sauves, Puy-Laurens, &c. marié, en 1765, avec *N.... de Rares*, dont trois enfans en bas âge.

Le Marquis de Lascases a pour ſœur Jeanne, née Marquiſe de Lascases, mariée, le 26 Août 1765, avec *Gabriel de Bernez*, Comte de Bernez, Gouverneur de Marcigny, nommé, par le Roi de Sardaigne, Chevalier de Saint-Maurice. Sur production de ſes titres, il a été reconnu par ceux du nom de *Bernez* qui reſtent en Piémont, pour être de leur ancienne & illuſtre Maiſon, & reconnu pareillement par le Marquis *Joſeph-Céſar de Bernez*, Seigneur du Bout-du-Bois, & par ſon fils, ainſi qu'il nous eſt apparu. Leurs enfans ſont : — *Etienne-Charles-Gabriel* ; — & *Emmanuel-Armand-Charles-Conſtant*, Chevaliers de Malte.

Le Marquis de Lascases avoit un oncle marié à *N.... de l'Hoſtel*, dont il a eu deux garçons. — Louis de Lascases, l'un d'eux, eſt Chanoine du noble Chapitre de Saint-Louis de Gigny depuis 1771.

Le chef de la ſeconde branche eſt Pierre-Jean, Marquis de Lascases-Beauvoir, Seigneur du Peré & de Maziere en Agenois, élevé Page du feu Roi dans ſa petite Ecurie. Il a une ſœur mariée, en 1771, à *N.... d'Abadie*, Lieutenant de Vaiſſeau.

Louis de Lascases, chef de la troiſieme branche, marié, par contrat du 26 Avril 1699, à *Catherine de Loſtanges*, a eu trois fils & deux filles. Des garçons, deux ont été mariés & n'ont point eu d'enfans : le troiſieme eſt mort ſans alliance. Les deux filles ont été Religieuſes Maltoiſes à Beaulieu en Querci.

Les armes : *d'or, à la bande d'azur ; bordure de gueules. Couronne de Marquis.*

* LASCOS : C'eſt une Seigneurie en Auvergne, mouvante du Roi à cauſe de ſon Duché d'Auvergne, dont fit hommage au Roi à Riom, le 1 Juillet 1669, JEAN D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, au nom de *Gilberte d'Anglard*, ſon épouſe.

La Maiſon d'ASTORG ou d'ASTORGUE, dont nous n'avons donné qu'une notice hiſtorique, faute de *Mémoire*, dans le *Tome I* de ce Dictionnaire, *p.* 473, eſt une des plus anciennes de l'Auvergne, & tient, par ſes alliances, à celles qui ſont les plus diſtinguées, tant de cette Province que des circonvoiſines, comme à la Maiſon de *Noailles*, dans le XIIIe ſiécle, par le mariage d'*Elie*, I. du nom, Seigneur *de Noailles*, avec DOUCE D'ASTORG, Dame de Noaillac, fille de PIERRE, Seigneur de Noaillac, laquelle étoit veuve au mois de Novembre 1260, ~~& vivoit encore en 1268. C'eſt ce qu'on lit dans *Moréri, Tome VII*, édition de 1759, au mot NOAILLES, degré III de la Généalogie de cette Maiſon.~~ — MARGUERITE D'ASTORG épouſa, dans le XVIe ſiécle, *Antoine d'Eſpie*, Capitoul de Toulouſe, d'une ancienne Nobleſſe du Languedoc; & GASPARDE D'ASTORG, fut mariée, le 3 Avril 1659, à *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire & de Saint-Maurice, de la branche établie en Auvergne. La famille d'ASTORG a auſſi eu des alliances avec les Maiſons *du Chateigner*, originaire du Poitou, de *Montmorin*, de *Mayet* & autres, comme on le verra ci-après, & a fourni pluſieurs ſujets tant au Chapitre des Chanoines, Comtes de Brioude, qu'à celui de Saint-Amable.

La tradition de cette Famille eſt qu'elle ſort d'Eſpagne, qu'elle a demeuré près d'un ſiécle à Milan, & qu'elle a paſſé dans le Languedoc, la Guienne & l'Auvergne, dans le XIIe ſiécle; mais elle a eu le malheur de perdre la plus grande partie de ſes titres, dans l'incendie arrivé au Château de Mirmont, le Dimanche 9 Juillet 1752, où *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, époux de MARIE ASTORGUE, périt lui-même, en faiſant d'inutiles efforts pour ſauver ſes titres & papiers, & ceux de la Maiſon d'ASTORG qui y étoient en dépôt, pendant l'abſence de JACQUES D'ASTORG, frere de JEANNE & MARIE, lequel étoit au ſervice, & Officier dans le Régiment de Noailles. Cette perte eſt conſtatée par Procès-verbal & informations du Bailli de Mirmont, du 14 du même mois de Juillet, dont expédition fut donnée en bonne & due forme.

Des titres échappés aux flammes & retrouvés dans les Maiſons de *Sarrazin* & autres, auxquelles celle d'ASTORG eſt alliée, le plus ancien eſt le contrat de mariage d'ANNE D'ASTORG, fille de noble homme HUGUES D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montiroy, avec *Bertrand de Mayet*, Ecuyer, Seigneur de la Villatelle, du 28 Mai 1475, paſſé pardevant *Guillaume Rouſſelet*, Secrétaire, tenant le ſceau de *très-excellent Prince Monſeigneur* JEAN, Duc de Bourbonnois & d'Auvergne, Pair & Chambrier de France, en préſence de noble homme *Jean du Monteil*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, *Claude Salon*, Ecuyer, & *Jean de la Roche*, dit *de Montgenay*, Ecuyer. Mais vû la perte ci-deſſus mentionnée, nous ne pouvons remonter la filiation qu'à

I. PIERRE D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, du Tillet & de Châtel-Guyon, ~~qui~~ épouſa Demoiſelle *Marie du Monteil*, au nom de laquelle il donna aveu & dénombrement de ce domaine du Monteil, ſitué au Diocèſe de Clermont, le 7 Juillet 1539, à *François de la Roche*, Seigneur & Baron de Châteauneuf. Il eut de ſon mariage :

II. GASPARD D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de Montifaut, qui épouſa, contrat reçu par *Chapon*, Notaire à Montferrand, le 25 Février 1545, *Françoiſe de la Bourderie*, dont

III. MICHEL D'ASTORG, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, marié, acte reçu par *Dupré*, Notaire à Saint-Avi, le 1 Octobre 1584, à Demoiſelle *Antoinette de Jarrie*, dite *de Clairvaux*, fille de noble *Gilbert de Jarrie*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Aubin & de Saint-Avi, dans la Marche, au Diocèſe de Limoges, & de *Claude de Montmorin*, *Antoinette de Jarrie*, devenue veuve, paſſa une obli-

addition à la page 494. du Tome VIII.

icle d'Astorg au 3ème alinea. après en bonne et due forme ajoutés ~~Mais vu la perte~~ C'est ce qui fait ~~dessus mentionnée~~ que, nous ne pouvons en remonter la filiation qu'à Hugues, qui suit, d'après titres échappés aux flammes et retrouvés dans les maisons de Sarrazin et autres, aux elles celle d'Astorg est alliée.

I. Hugues d'Astorg, qualifié Noble homme et Ecuyer, seigneur de Montiroy, eut de sa femme dont le nom est ignoré: jean, qui suit; — 2. N... d'Astorg, Religieux; — 3. & Anne d'Astorg, mariée par Contrat du 3. Mai 1475, avec Bertrand de Mayes, Ecuyer, seigneur de la Villatelle, fils de Noble homme Antoine de Mayes, Damoiseau, seigr de la Villatelle, et de Florette de Bonnefont. Ce Contrat ussé devant Guillaume Rousselet, secrétaire, tenant le scel de très excellent Prince onseigneur jean, Duc de Bourbonnois et d'Auvergne, Pair et Chambrier de France, en ence de Noble homme jean du Monteil, Ecuyer, seigneur dudit lieu, Claude Salin, Ecuyer, jean de la Roche, dit de Montgenay, Ecuyer.

II. jean d'Astorg, Ecuyer, seigneur de Montiroy, Montifaut et Vaudelin, épousa, le août 1480, Catherine Guerin, de laquelle vinrent: — Pierre, qui suit; — & Claude Astorg, Ecuyer, seigneur de Montiroy et Vaudelin, marié avec Damoiselle Anne de la arge.

gation le 6 Février 1611, laquelle fut acquittée par François, son fils, qui suit. Cet acte fut reçu par *Rougier*, Notaire à Saint-Georges de Mons, & elle fit créer un curateur à son fils, dans la Sénéchaussée d'Auvergne, le 4 Décembre 1603.

IV. François d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de la Feuillade, au Diocèse de Clermont, épousa, accord reçu par *Dupré*, Notaire à Mirmont, le 15 Octobre 1612, Demoiselle *Amable de Neuville*, fille de *François de Neuville*, Ecuyer, Seigneur du Poirier, & de *Jeanne de Saint-Julien*. De ce mariage vint :

V. Amable d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Chaludet & de la Feuillade, qui obtint des Lettres Royaux au mois de Novembre 1665, comme héritier d'*Amable de Neuville*, sa mere ; & le 6 Juin 1668, un Jugement de M. *de Fortia*, Intendant en Auvergne, par lequel il lui donne acte de la représentation qu'il a faite de ses titres pour la justification de sa noblesse, conformément à la Déclaration de Sa Majesté. Il rendit hommage au Roi à Riom, au Bureau des Domaines de la Généralité d'Auvergne, le 1 Juillet 1669, de sa Seigneurie de Chaludet ; & il se trouva au ban & arriere-ban de la Noblesse d'Auvergne, convoqué conformément à la Déclaration du Roi du 9 Août 1674. Il avoit épousé, contrat reçu par *Fougerol*, Notaire au Croc, le 26 Avril 1654, Demoiselle *Antoinette de Saintan*, de laquelle il eut :

VI. Jean d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Chaludet, qui, par accord du 17 Février 1669, reçu par *Grandsaigne*, Notaire à la Celle, au Bailliage du Croc, en Auvergne, épousa Demoiselle *Gilberte d'Anglard*, fille de feu *Henri*, Ecuyer, Seigneur de Lascos, & de *Jeanne de Serviere*. Il rendit hommage à Riom, au nom de son épouse, le 1 Juillet 1669 ; comme nous l'avons dit au commencement de cet article, de la Seigneurie de *Lascos*, mouvante du Roi. Sa veuve, qu'il fit tutrice de ses enfans, par son testament, rendit aussi, en 1685, au Bureau des Domaines & Finances de Riom, hommage & dénombrement de cette Seigneurie. Leurs enfans furent : — 1. Jacques, qui suit ; — 2. Jeanne, mariée à *Joseph de Sarrazin*, Ecuyer, Seigneur de Bonnefond. Devenue veuve, elle fit passer un acte de tutelle de ses enfans mineurs, devant le Lieutenant-Particulier en la Sénéchaussée de Riom, le 19 Juillet 1718. Cet acte est signé *Morand*, Greffier ; — 3. & Marie, Dame de Mirmont, née & batisée le 4 Mars 1686, dans la Paroisse de Saint-Priest des Champs, au Diocèse de Clermont. Elle fut reçue à Saint-Cyr, sur ses preuves faites & vérifiées à Paris le 2 Janvier 1698, par *Charles d'Hozier*, Généalogiste de la Maison du Roi, Garde de l'Armorial de France ; & ces preuves nous ont été communiquées en original, signé de *Marguerite-Susanne du Ham-de Crevecœur*, lors Supérieure de la Maison Royale de Saint-Cyr, & d'*Anne-Claire de Bosredon*, Maîtresse générale des Classes. Elle épousa *Philibert des Combes*, Chevalier, Seigneur & Vicomte de Mirmont, qui périt dans l'incendie de ce Château, arrivé le 9 Juillet 1752, comme il a été dit au commencement de cet article.

VII. Jacques d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Lascos, batisé le 11 Janvier 1678, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, puis Capitaine d'une Compagnie d'Invalides, eut pour parrein *Jacques de Macé*, Ecuyer, Seigneur de Vesneil, & pour marreine Gasparde d'Astorg, femme de *Gilbert Dupeyroux*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Hilaire. Il épousa, contrat reçu par *Guyetfet*, Notaire à Poligny en Franche-Comté, le 24 Juin 1729, Demoiselle *Rose-Antoinette Nicod*, dont : — 1 & 2. Claude-Marie, qui suit, & Hugues-Joseph, frere jumeau, rapporté ci-après.

VIII. Claude-Marie d'Astorg, Ecuyer, Seigneur de Cluni, la Charmée, &c. batisé le 8 Août 1730, eut pour parrein *Claude Nicod*, & pour marreine *Marie Morreau*, épouse de Messire *François-de-Sales Monnoyeur*, Lieutenant-Général au Bailliage de Poligny. Il obtint un Arrêt, en date du 23 Août 1760, de la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, pour la vérification de ses titres de Noblesse, & par un autre Arrêt, du 14 Décembre 1768, du Parlement de Franche-Comté, il a été maintenu dans

le droit & poſſeſſion de prendre la qualité d'*Ecuyer*. Il a ſervi dans une des Compagnies des Mouſquetaires de la Garde du Roi, & a épouſé, contrat reçu par *Carron*, Notaire, le 29 Août 1760, *Marie-Françoiſe-Bénoîte Tribillet-de-Condal*, fille de *N... Tribillet-de-Condal*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & de feu *Françoiſe Chaſy*, dont ſont iſſus : — 1. MARIE, né & batiſé le 5 Août 1761. Il a eu pour parrein JACQUES D'ASTORG, ſon grand-pere, & pour marreine *Marie-Anne Morreau*, femme de *Joſeph-François Monnoyeur*, Conſeiller du Roi, & Lieutenant-Général honoraire au Bailliage de Poligny ; — 2. LOUIS-NICOLAS, né le 25 Août 1765 ; — 3. & MARIE-DENISE, née au mois de Juin 1763.

VIII. HUGUES-JOSEPH D'ASTORG, Ecuyer, ſecond fils de JACQUES, & de *Roſe-Antoinette Nicod*, batiſé le 8 Août 1730, a eu pour parrein *Claude-Hugues-Joſeph Nicod*, & pour marreine MARIE D'ASTORG, Dame de Mirmont, ſa tante paternelle. Il a d'abord été Capitaine d'Infanterie, enſuite Conſeiller-Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & eſt aujourd'hui Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Poligny, dans la même Province, par proviſions données à Verſailles le 21 Novembre 1766, dont il a prêté ſerment, par commiſſion du 20 Janvier 1767, de M. *de Maupeou*, Vice-Chancelier & Garde des Sceaux de France, entre les mains de M. *de Groſbois*, premier Préſident du Parlement de Beſançon. Il a épouſé, acte reçu par *de Balay*, Notaire à Poligny, le 23 Août 1758, *Barbe-Claudine Chevalier*, fille unique de Meſſire *François-Felix Chevalier*, Maître en la Cour des Comptes, Aides, Domaines & Finances du Comté de Bourgogne, & de *Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, dont — JACQUES-PIERRE-PROTADE D'ASTORG, Ecuyer, batiſé dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Hippolite de Poligny, le 1 Août 1759. Il a eu pour parrein JACQUES D'ASTORG, ſon ayeul paternel, & pour marreine *Théreſe-Catherine-Protade Dunod-de-Charnage*, ſon ayeule maternelle.

La filiation de ces degrés a été dreſſée ſur titres originaux communiqués. Les armes : *de ſable, à un faucon d'argent, longé & grilleté d'or, poſé ſur une main gantée auſſi d'or, & accompagné en chef de deux fleurs de lis d'argent, & en pointe d'une demi-fleur de lis de même, mouvante de l'extrémité du flanc dextre de l'écu.* Ces armes ſont des ſignes diſtinctifs de la haute & ancienne Nobleſſe, & en voici la preuve. C'eſt que (comme on le voit dans les *Eſſais hiſtoriques* ſur Paris, *Tome V, p. 2.*) anciennement les Princes & les perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, alloient par-tout, même à l'Egliſe, *l'oiſeau ſur le poing*. C'étoit une marque de prééminence & de nobleſſe. Le Tréſorier de la Cathédrale de Nevers a le droit d'aſſiſter au chœur botté, éperonné, l'épée au côté & l'oiſeau ſur le poing, & de mettre pour timbre au-deſſus de l'écu de ſes armoiries *l'épée & l'oiſeau*.

LASNIER : Famille noble originaire d'Angers, qui a fondé le Prieuré de la Papillaye, proche de cette Ville.

JEAN LASNIER, Seigneur de Monternaut & de l'Effectiere, fut Maître-d'Hôtel de la Reine ANNE, & Echevin de la ville d'Angers en 1505. Il épouſa *Marie Renaud*, Dame de Sainte-Gemme, & en eut : — GUY, qui ſuit ; — & FRANÇOIS LASNIER, célebre Juriſconſulte, Profeſſeur en Droit.

GUY LASNIER, I. du nom, Seigneur de Sainte-Gemme, de l'Effectiere & de Monternaut, Conſeiller au Préſidial d'Angers, & Maire de cette ville en 1560, ſe maria avec *Iſabeau Colin*, dont :

GUY LASNIER, II. du nom, Conſeiller au Grand-Conſeil, par Lettres données à Paris le 23 Mai 1578, & reçu le 15 Juillet ſuivant. Il compoſa un Traité des Libertés de l'Egliſe Gallicane, mourut à Angers le 23 Octobre 1606, âgé de 56 ans, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Julien, ſa Paroiſſe. Il étoit oncle de FRANÇOIS LASNIER, rapporté ci-après, & avoit épouſé *Charlotte le Lievre*, de laquelle vinrent : — GUILLAUME, qui ſuit ; — & ELISABETH LASNIER, femme d'*Antoine de la Brunetiere*, Seigneur du Pleſſis-de-Geſté, Capitaine dans le Régiment de Brezé, mort en 1635, dont des enfans.

GUILLAUME

~~La Gazette de France du mois de Mai 1777 N° 25 fait mention d'un Comte d'Astorg, Capit[illegible] Cavalerie, agréé dans l'ordre de Malte, qui a obtenu du Grand Maître la permission de [illegible] la croix de Religion, dont il avoit été décoré jusqu'à son mariage.~~

Guillaume Lasnier, Seigneur de l'Effectiere, d'abord Conſeiller au Parlement de Bretagne, puis au Grand-Conſeil le 23 Décembre 1608, Conſeiller honoraire le 15 Septembre 1643, & doyen des Conſeillers d'Etat, épouſa *Lucréce Louet*, fille de *René*, Seigneur de la Souche, Maître des Requêtes du Duc d'*Anjou*, & Lieutenant-Particulier au Préſidial d'Angers, & de *Lucréce Thevin*. De ce mariage ſortit :

Guillaume Lasnier, II. du nom, Seigneur de Baubigné, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1643, marié à *Marthe le Févre-de-la-Faluere*, ſœur de *N... de la Faluere*, Préſident aux Enquêtes du Parlement de Paris, dont il n'eut point d'enfans. Etant devenue veuve peu de tems après ſon mariage, elle ſe retira aux Urſulines, où elle demeura 50 ans, juſqu'au 25 Juillet 1716, qu'elle mourut, à 90 ans, en odeur de ſainteté.

François Lasnier, Seigneur de Sainte-Gemme, neveu de Guy Lasnier, II. du nom, fut Procureur du Roi, Lieutenant-Général & Préſident au Préſidial d'Angers, & Maire de cette Ville en 1619. Il épouſa *Angélique Davy-de-la-Fautriere*, & en eut :

François Lasnier, II. du nom, Seigneur de Ferrieres, Baron de Sainte-Gemme-ſur-Loire, qui fut Conſeiller au Grand-Conſeil en 1625, grand Rapporteur en la Chancellerie le 13 Novembre de la même année, Maître des Requêtes le 25 Juin 1632, charge qu'il réſigna en 1636, Intendant des Armées dans la Valteline, puis en Flandres, Picardie & Anjou ; Commiſſaire aux Etats de Bretagne & de la Chambre de Juſtice de l'Arſenal, enſuite Ambaſſadeur en Suiſſe, & deux fois en Portugal, en 1653. Il épouſa *Jeanne Licquet*, fille de *Jacques Licquet*, Seigneur de la Maiſon-Neuve, Procureur du Roi de la Prévôté & Echevin d'Angers en 1609, & Maître des Requêtes de la Reine Marie de Médicis, & de *Jeanne Gourreau-de-la-Prouſtiere*, dont pluſieurs enfans.

De cette famille étoit René Lasnier, Avocat-Général au Grand-Conſeil, mort en 1609. Il avoit épouſé *Marie Frubert*, laquelle ſe remaria à *François de Sainte-Marthe*, Avocat au Grand-Conſeil, mort en 1641. De ſon premier lit elle eut : — Marie Lasnier, alliée, le 11 Février 1625, à *François de Montholon*, Avocat au Parlement, & Conſeiller d'Etat par Brevet, dont elle eut deux fils & deux filles. Elle mourut à Ecouis, à 7 lieues de Rouen, le 2 Février 1692, à 94 ans.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, dont les armes ſont : *d'azur, au ſautoir loſangé d'or, accompagné de 4 laniers éployés, ou de 4 aiglettes de même.*

* LASSAY : Ville, avec titre de *Marquiſat* & un Château, dans le pays du Maine, & dont la Seigneurie s'étend ſur trente Paroiſſes.

* LASSAY eſt une autre Seigneurie dans le Blaiſois, qui eſt entrée, avec pluſieurs Terres, dans la Maiſon de *Madaillan*, par le mariage

De *Judith de Chauvigné* avec *Jean de Madaillan de Leſpare*, Seigneur de Montataire, en faveur duquel la Seigneurie de Lassay fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois d'Avril 1647, regiſtrées le 7 Septembre 1649. *Iſaac de Madaillan* fut pere de *Louis*, mort le 17 Mai 1708, laiſſant de ſa femme, *Suſanne de Vipart*, Marquiſe de Sainte-Croix, — *Armand de Madaillan-de-Leſpare*, Marquis de Laſſay, Chevalier des Ordres du Roi en 1724, mort en 1738, pere de *Léon de Madaillan*, Comte de Laſſay, marié, le 3 Avril 1711, à *Reine de Madaillan-de-Leſpare*, ſa tante, fille de *Léon*, Marquis de Montataire, & de *Marie-Théreſe de Rabutin*, ſa ſeconde femme. Voyez Madaillan.

LASTIC, en Auvergne. Suivant un *Mémoire* dreſſé ſur titres originaux par M. *Clabault*, Archiviſte & Généalogiſte, cette Maiſon remonte à

I. Hugues de Lastic, Chevalier, iſſu d'un puîné de la Maiſon de *Mercœur*. Il étoit déja créé *Chevalier*, lorſqu'en l'an 1211, il donna le Conſeil à *Simon*, dit *le Machabée*, Comte *de Montfort*, Général des Croiſés contre les Albigeois, commandés par *Raimond*, Comte *de Toulouſe*, de ne pas l'attendre, & de ſe

jetter dans Caſtelnaudary, pour l'arrêter dans ſa marche; avis que le Comte *de Montfo t* ſuivit, malgré l'oppoſition de quelques-uns des ſiens. Hiſt. Génér. du Languedoc, *Tom. III, pag.* 216. Il vivoit encore en 1225, qu'il fit, avec ſa femme, diverſes fondations en l'Egliſe de Brioude, & eut ſans doute pour frere, ou pour oncle, ETIENNE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, qui, dès l'an 1161, comparut en cette qualité comme témoin à la fondation faite par *Odile de Chambon*, auſſi Chanoine de Brioude, de l'Egliſe du Pont de la Bajaſſe, où ce dernier avoit déja fait conſtruire un Hôpital pour des lépreux.

Cet ETIENNE DE LASTIC vivoit encore en 1200, qu'il fut auſſi préſent à une tranſaction paſſée entre le Chapitre de Brioude & *Odile de Mercœur*. Archives de Brioude.

HUGUES DE LASTIC avoit épouſé *Ermengarde*, dont le nom de famille eſt ignoré, laquelle conſentit aux fondations par lui faites à l'Egliſe de Brioude en 1225. Leurs enfans furent: — BOMPAR, ou BONPAR (*ſive Boniparis*), qui ſuit; — & GUILLAUME DE LASTIC, Chanoine, Prieur de Vieille-Brioude, puis Abbé de Pibrac, enſuite Archiprêtre de Brioude & de Langeac. Il doit être le même qui comparut comme témoin à une tranſaction faite le 11 des Nones de Juin 1214, entre *Odile de Chambon*, auſſi Chanoine de Brioude, & les Chanoines de la Bajaſſe, touchant le droit de patronage, qui fut conſervé au premier. Il étoit Prieur de Vieille-Brioude, lorſqu'il fut élu Abbé de Pibrac, vers 1225; tranſigea alors avec les Chanoines de Saint-Julien de Brioude, touchant ſa prébende qu'il ſe réſerva; & ayant gouverné ſon Abbaye de Pibrac pendant deux ans, il la réſigna, en 1227, à *Pierre de Chavagnac*, qui mourut deux ans après. GUILLAUME DE LASTIC, étant rentré dans cette Abbaye, s'appliqua à en faire confirmer tous les droits par *Robert*, Comte *de Clermont*, en 1231; tranſigea, en qualité d'Abbé de Pibrac, avec le Chapitre de Brioude, en 1234; reçut, au mois Septembre 1238, la Terre de la Roche, d'*Odilon, de Mercœur*, Prévôt de Brioude; & après avoir gouverné ſon Abbaye pendant douze ans, c'eſt-à-dire, juſqu'en 1240, & avoir été fait Archiprêtre de Brioude & de Langeac, il abdiqua de nouveau l'Abbaye de Pibrac, en faveur de *Jean de Pauliac*, qui s'en démit auſſi deux ans après, en 1242. *Hugues*, Evêque de *Clermont*, reçut de lui la foi & hommage, & le ſerment de fidélité (*eum abſolvit & quittavit*) en qualité d'Archiprêtre de Brioude & de Langeac, le Mercredi après la Pentecôte 1245, & il vivoit encore le Mercredi après la Fête Saint-André 1248, ſuivant une Charte, dans laquelle il eſt auſſi qualifié *Prieur de Vieille-Brioude. Gallia Chriſtiana, Tom. III, Col.* 277, *A*, & 460, *C. D. E.*

II. BOMPAR, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, Chevalier, eſt le même que le Sire DE LASTIC, qui, ainſi que pluſieurs autres Seigneurs & Barons d'Auvergne, tranſigea, en 1254, avec ALPHONSE, Comte de Poitiers, (frere du Roi SAINT-LOUIS), Seigneur de ce qu'on appelloit alors la Terre d'Auvergne, & depuis nommé *Duché d'Auvergne*, au ſujet des franchiſes & immunités de la Nobleſſe de cette Province, enfreintes en pluſieurs choſes par les Officiers D'ALPHONSE, auquel ces Seigneurs en avoient adreſſé leurs plaintes. Il ne vivoit plus en 1256, que ſa femme & BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, leur fils, rendirent hommage à l'Evêque de Clermont pour la Terre de Valeilles: c'eſt ce qui appert par les Archives de l'Evêché de Clermont, N°. 85. Il eſt rappellé avec le titre de *Chevalier*, dans le compte rendu en 1288, par *Antoine de Leotoing* & *Bernard de Charrey*, Chanoines de Brioude, au Chapitre de cette Egliſe, touchant les fondations faites en la même Egliſe, & où, à l'article des Meſſes, il s'en trouve une annotée pour BONPAR DE LASTIC, Chevalier; ce qui prouve que de ſon vivant il avoit exercé des bienfaits envers ce Chapitre. Il avoit épouſé *Alde*, Dame *de Valeilles*, laquelle étant veuve, ſoumit, pour la premiere fois, avec BERTRAND-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, ſon fils, à l'Evêque de Clermont, à cauſe de ſon Comté d'Alleuze, la Terre de Valeilles, qui avoit toujours été un aleu noble & indépendant: ils en rendirent foi & hommage à ce Prélat en 1256. Elle vivoit encore en 1262, que ſondit fils ſe porta garant envers elle du don qu'il fit alors au Prieur *de Pauliac*.

Bonpar eut de ſon mariage : — 1. Bertrand Bompar, qui ſuit ; — 2. Guillaume de Lastic, Chanoine Comte de Brioude l'an 1237. Il doit être le même que ce Guillaume-Bonpar (*a*), Abbé de Saint-André de Megemont-lès-Clermont, en 1243 & 1251, & qui ne l'étoit plus en 1255. *Gall. Chriſt. Tom. II, Col.* 411, *E.* Il fut préſent, avec Pierre & Etienne de Lastic, auſſi Chanoines de Brioude, ſes freres, à une Charte de ce Chapitre de l'an 1256, touchant l'inveſtiture des Terres vacantes, qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers pour leur uſage particulier, laquelle coutume le même Chapitre abolit, par cet acte, comme y ayant alors 80 Prépendaires, & n'étant pas permis, y eſt-il dit, de diſpoſer ainſi du patrimoine de *Jeſus-Chriſt*. Au mois de Juillet de l'an 1261, il fit don au même Chapitre, pour le repos de l'ame de ſes oncles (*avunculorum meorum*), du domaine direct de ſes dixmes de Mazeyrac, de Montchaſſela, de Biroc, & leurs appartenances, ſauf le domaine utile & la propriété des mêmes dixmes, qu'il reconnut, par cet acte, tenir dorénavant en fief de ce Chapitre, ſous la redevance d'une obole d'or de cens chaque année à la Saint-André ; & pour raiſon de quoi il fit de ſuite l'hommage, & jura fidélité au même Chapitre, pour lui, ſes héritiers & ſucceſſeurs, du conſentement & approbation de *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, de Pierre de Lastic, Chanoine de Brioude, ſon frere, & de *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, enfans dudit *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de Guillaume de Lastic, pendant à cette Charte, eſt *une faſce*. Il fut préſent, avec autre Guillaume-Bonpar, ſon neveu, à une tranſaction faite, en 1277, entre le Chapitre de Brioude & *Ithier de Rochefort*, Doyen de la même Egliſe, à l'occaſion d'une mine que l'on comptoit trouver au terroir de Chazelles. *Gall. Chriſt. Tom. II, Col.* 145, *E. inſtrum.* Il vivoit encore en 1280, qu'il fut auſſi préſent au traité paſſé entre ce Chapitre & *Beraud*, Sire *de Mercœur*. Dans cet acte il prend le nom de Bonpar, *aliàs* de Lastic. Archives de Brioude ; — 3. Pierre de Lastic, Chanoine Comte de Brioude & *Bayle* de ce Chapitre en 1254. Il comparut avec Guillaume, ſon frere, à la Charte de l'an 1256, ci-deſſus mentionnée. Il eſt dit frere du même Guillaume de Lastic, Chanoine de Brioude, dans la donation que ce dernier fit au Chapitre de cette Egliſe au mois de Juillet de l'an 1261, & que Pierre de Lastic approuva. Il eſt encore dit frere de Bertrand Bonpar, Seigneur de Lastic, dans un don fait, par ce dernier, au Prieur de Pauliac ; & vivoit encore en 1266, qu'il comparut auſſi, comme témoin, à la réſignation faite par *Bernard d'Auriole*, de ſa Prébende canoniale de Brioude, le Mardi après la Fête Saint-Michel ; — 4. Etienne de Lastic, Chanoine Comte de Brioude, & Abbé de Saint-Amable de Riom. Il fut auſſi préſent avec Guillaume & Pierre de Lastic, ſes freres, au réglement fait, en 1256, par le Chapitre de l'Egliſe de Brioude, touchant les terres vacantes qu'il avoit coutume de conférer à des ſéculiers ; & eſt dit frere de Bertrand-Bonpar, Seigneur de Lastic, dans un don fait, par celui-ci, au Prieur de Pauliac, en 1262. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom, le Mardi après l'Octave de la Pentecôte 1285, qu'il prêta ſerment d'obéiſſance à *Guy de la Tour*, Evêque de Clermont, & ne l'étoit plus en 1289. *Gall. Chriſt. Tom. II, Col.* 389. *D.* — 5. & Louise de Lastic, ſans doute la même qui fut mariée à *Dalmas de Fontenilles*, Chevalier, lequel, avec ſes trois enfans *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, approuva la donation faite, au mois de Juillet 1261, au Chapitre de Brioude, par Guillaume de Lastic, Chanoine de la même Egliſe, qui dans cet acte appelle *Francon*, *Etienne* & *Guillaume de Fontenilles*, ſes neveux, & ledit fils de *Dalmas de Fontenilles*. Le ſceau de ce dernier, pendant à cette charte, étoit un écu chargé de *quatre pals*.

(*a*) C'eſt-à-dire Guillaume, fils de Bonpar : premiere époque où l'on trouve le nom de Bonpar adopté par lui & ſon frere aîné, en mémoire de Bonpar, Seigneur de Lastic, leur pere.

III. BERTRAND BONPAR (*b*), Sire DE LASTIC de Valeilles & de Pauliac, Chevalier, rendit hommage en 1256, avec *Alde*, Dame *de Valeilles*, ſa mere, pour raiſon du Château & Seigneurie de Valeilles, qu'ils ſoumirent pour la premiere fois par cet acte à l'Evêque de Clermont, à cauſe de ſon Comté d'Alleuze, quoique cette Terre eut toujours été auparavant un aleu noble & indépendant, comme nous l'avons dit ci-devant. Ils rendirent en même tems aveu de tout ce qu'ils poſſédoient à Saint-Flour. BERTRAND-BONPAR accorda, tant pour lui que pour ſes ſucceſſeurs, à *Bernard de Vernoire*, Achiprêtre de Saint-Flour, & Prieur de l'Egliſe de Pauliac, par charte du Jeudi après la fête de la réſurrection de *N. S.* 1262, le droit de lever la dixme dans toute l'étendue de ſa Terre de Pauliac au nom de cette Egliſe, tant ſur ſes terres que ſur celles de ſes feudataires; & il promit de faire garantir cette donation par *Alde*, ſa mere, PIERRE & ETIENNE DE LASTIC, ſes freres. Il prenoit encore la qualité de *Sire* DE LASTIC en 1263 & 1270, qu'il mourut ſuivant le Necrologe de Saint-Julien de Brioude. Il avoit épouſé *Aude*, que des *Mémoires* ſurnomment *d'Aurillac*, laquelle eſt rappellée dans le teſtament de PIERRE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, ſon fils, de l'an 1299. Ils laiſſerent de leur mariage: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. BERTRAND DE LASTIC, lequel eut un différend avec ETIENNE DE LASTIC, que l'on croit ſon neveu, concernant ſes droits héréditaires. Il intervint entr'eux le Mercredi avant la fête de Saint-Grégoire de l'an 1327, une Sentence arbitrale touchant ſes prétentions ſur le Château de Valeilles, dans laquelle il eſt dit qu'ETIENNE DE LASTIC pourroit ſeul exercer toute juſtice civile & criminelle, & avoir droit de four banal. Cette Sentence décide auſſi que les 8 deniers que BERTRAND DE LASTIC avoit droit de percevoir au Mas de Laſtours, paroiſſe de Cuſſac dans la Juriſdiction d'ETIENNE DE LASTIC, ainſi que le droit que ledit BERTRAND avoit encore coutume de percevoir depuis le moulin du Pont juſqu'au Pont de Valeilles, appartiendront dorénavant à perpétuité à ETIENNE DE LASTIC, ſans que BERTRAND DE LASTIC & les ſiens puiſſent rien demander dans les limites de Valeilles, & les eaux y renfermées. Ce BERTRAND peut avoir eu pour enfans: — (a) GARIN DE LASTIC, qui comparut comme témoin au teſtament de *Maragde de Pauliac*, femme de PIERRE, dit BAYART, Seigneur DE LASTIC, de l'an 1316; — (b) DROGON, Chanoine de Brioude, qui le Samedi, veille de la Pentecôte 1326, fut préſent à une obligation de la ſomme de 100 livres Tournois, faite par le Chapitre de la même Egliſe, au profit de GUILLAUME & PIERRE-BERNARD, freres; — (c) & ETIENNE DE LASTIC, qui fit, étant ſimple Clerc, hommage de ſes Terres à l'Evêque de Clermont en 1329. Il étoit Abbé de Saint-Amable de Riom au mois de Novembre 1340, & ne l'étoit plus en 1345; — 3. GUY, Abbé de Saint-Amable de Riom, le Lundi après la fête Saint-Julien en Janvier 1292, qu'il accorda à *Jean Collabier*, & à *Etienne Boyer*, Clerc, la faculté de lire (*legendi*) la Grammaire & la Logique à Riom, tant qu'il ne revoqueroit pas cette permiſſion; *Gall. Chriſt. Tom. II, Col. 389. E.* — 4. & GUILLAUME, Abbé de Chantoin, puis de Saint-Amable de Riom, Chanoine Comte de Brioude en 1277, qu'il comparut en cette qualité avec autre GUILLAUME DE LASTIC, ſon oncle, à une tranſaction faite entre le Chapitre de Brioude & *Etienne de Rochefort*, Doyen de cette Egliſe, à l'occaſion d'une mine d'argent qu'on eſperoit trouver au terroir de Chazelles. Il fut élu Abbé de Chantoin après *Etienne*, qui gouvernoit encore cette Egliſe en 1293, & enſuite Abbé de Saint-Amable de Riom après ſon frere GUY, le 9 Mars 1296. Il ne l'étoit plus longtems avant 1317 qu'il avoit eu deux ſucceſſeurs. Il mourut fort âgé en 1326, ſuivant ſon épitaphe. Le nom

---

(*b*) C'eſt-à-dire, BERTRAND, fils de BONPAR. M. *de Marca*, dans ſon Hiſtoire de Béarn, *liv. 3, Chap. 5, p. 207 & 208*, obſerve que les anciens Ecrivains voulant exprimer les noms patronimiques, ajoutoient au nom de batême du fils, celui du pere ou de l'ayeul; & que l'on trouve cet uſage fort reçu, même parmi les Romains, du tems de la République.

de BONPAR ou de LASTIC, que lui & ſon oncle prenoient indifféremment, démontre clairement l'identité de Maiſon. Il eſt prouvé d'ailleurs que les Seigneurs qui ſe nommoient collectivement ou ſimplement BONPAR-BONPAR ou LASTIC, portoient les mêmes armes.

IV. PIERRE-BONPAR, I. du nom, Sire DE LASTIC & de Valeilles, Chevalier, rendit hommage, en 1266, à l'Evêque de Clermont, pour ſa Terre de Valeilles, que BERTRAND, Seigneur DE LASTIC, ſon pere, & *Alde*, Dame *de Valeilles*, ſon ayeule paternelle avoient ſoumiſe à cet Evêché, en 1256. Au mois de Juin 1270, il fit la foi & hommage, & fournit aveu & dénombrement à *Godefroy*, Prieur du Couvent de Saint-Flour pour raiſon d'un certain *Courtil*, aſſis à Cuſſac, nommé *li Chaminada*; de ſon mas de Snaurat, Paroiſſe de Cuſſac & ſes appartenances, & d'autres héritages qu'il avoit reçus du Couvent en indemnité & récompenſe des dixmes qu'il avoit données au même Monaſtere dans ſes Terres de Cuſſac, Pauliac, Cezen, Oradour (*Droratorio*) & de Las Ternas, ainſi que pour raiſon de la fortereſſe qu'il devoit édifier à Cuſſac dans le Fief & Seigneurie de ce Couvent, à condition cependant que lorſque la troiſieme partie de la tour de cet édifice ſeroit achevée, le Couvent fourniroit alors 25 livres Tournois pour la finir. Il rendit encore foi & hommage, en 1281, au Roi PHILIPPE *le hardi*, à cauſe de ſes Comtés de Poitou & d'Auvergne, comme héritier du Prince ALPHONSE, frere de SAINT-LOUIS, pour raiſon de ſa Terre de Laſtic; & tranſigea le Samedi après la fête de l'Annonciation de la Vierge en 1300, avec *Sobeirane de Pierrefort*, femme d'ETIENNE-BONPAR, ſon fils aîné, au ſujet de la dot à elle aſſignée par *Giſlebert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, ſon pere, ſur le mas de Pauliagol, de laquelle dot il avoit vendu partie à *Jean d'Uſſel*. Par cet acte il donna en indemnité à *Sobeirane de Pierrefort*, ſa bru, 10 livres de rente à prendre ſur le mas d'Obax & ſes appartenances, & ſur le fief du Puy aſſis en la paroiſſe de Cezen. Il a dans ce même acte la qualité de *Damoiſeau*, vivoit encore le Dimanche après la Touſſaint de l'an 1310, qu'il fut préſent au contrat de mariage d'ALASIE DE LASTIC, ſa petite-fille, avec *Dracon de Châteauneuf*, Damoiſeau, comme il eſt prouvé par des Lettres du Dimanche Fête de *Saint-Clément*, Pape, de l'an 1371, dans leſquelles, ainſi que dans une tranſaction faite entre ſes enfans, pour raiſon de ſa ſucceſſion, dès le Samedi après la Fête de Sainte Foy, de l'an 1323, il eſt rappellé avec le titre de *Chevalier*. Il avoit fait ſon teſtament en 1299, par lequel il choiſit ſa ſépulture au Cimetiere du Prieuré de Rochefort, voiſin de ſa Terre de Laſtic; diſpoſa de 50 livres tournois pour le repos de l'ame d'*Aude*, ſa mere, & de celle de *Gallienne*, ſon épouſe, en faveur de diverſes Egliſes; fit un legs aux pauvres filles de ſa Terre de LASTIC & de Valeilles; fonda un *Obit* au Prieuré de Rochefort; fit pluſieurs autres legs pieux, dont un de 5 ſols tournois à l'Hôpital du Val-Roudo. Il paroît qu'il mourut en 1317, qu'ETIENNE-BONPAR, ſon fils, avoit déja diſpoſé du Château de Laſtic en faveur de PIERRE, dit BAYART, fils de ce dernier. Il avoit épouſé *Julienne*, Dame *de Valeilles* (c), que l'on croit avoir été fille de *Guillaume du Bec*, & ſœur de *Robert*, & de *Béralde du Bec*. Cette opinion eſt fondée ſur la donation faite le 6 Octobre 1323, par *Béralde du Bec*, autre fille du même *Guillaume du Bec*, à ETIENNE-BONPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, fils de PIERRE-BONPAR, de tous les droits & actions ſur le mas & territoire de Valeilles, Paroiſſe de Neuvegliſe, pour raiſon de ſon partage & légitime paternelle & maternelle, & de la ſucceſſion directe de *Robert du Bec*, ſon frere défunt; termes qui prouveroient en effet que *Julienne* étoit de la Maiſon *du Bec*. Quoi qu'il en ſoit, elle ne vivoit plus lors du teſtament de

(c) Il y avoit trois Châteaux du nom de *Valeilles*. Le ſupérieur ou ſuzerain étoit tenu par les Seigneurs DE LASTIC, avant l'an 1256. L'inférieur, dont il eſt ici queſtion, appartenoit, dans le XIVe ſiécle, à *Bernard de Racher*, Damoiſeau; & le troiſieme, également inférieur, étoit poſſédé par une Maiſon de *Valeilles*. Ces deux derniers Châteaux relevoient du premier, dont le nom fut enfin changé, vers l'an 1472, en celui de Château de *Rochegonde*.

ſon mari, en 1299, dans lequel elle eſt rappellée. Leurs enfans furent : — 1. ETIENNE-BONPAR, qui ſuit ; — 2. PIERRE-BONPAR, Chanoine-Comte de Brioude, rappellé dans le teſtament de ſon pere, qui lui fit don de 40 livres tournois de rente, à prendre dans l'étendue de la Terre de Valeilles, avec pouvoir de diſpoſer de cette ſomme juſqu'à 10 livres tournois. Il tranſigea avec ſon frere aîné, par acte du Jeudi après l'Aſſomption de N. D. 1321 ; étoit mort lors du teſtament d'un autre PIERRE DE LASTIC, ſon neveu, du 18 Mars, que l'on comptoit encore 1327, & fut enterré, ſuivant ſon teſtament, à Brioude, devant la porte de la Chapelle Sainte-Marie-Madelene ; — 3. GUY-BONPAR, nommé dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua 20 livres tournois de rente à prendre ſur la Terre de Valeilles, & le mit ſous la tutelle de PIERRE, ſon frere ; — 4. MARQUISE, auſſi rappellée dans le teſtament de ſon pere, qui lui donna un marc d'argent, 15 livres tournois de rente, & 350 livres tournois. Elle fut femme de *Truc de Mayrone ;* — 5. & GALLIENNE, Dame de Montſuc, dite femme de *Guillaume de Taillac*, Damoiſeau, Seigneur dudit lieu. Son pere lui donna, par ſon teſtament, un marc d'argent, 25 livres tournois de rente, & 500 liv. tournois en eſpeces. ALASIE DE LASTIC, ſa niéce, & *Dracon de Châteauneuf*, ſon mari, firent ceſſion à *Guillaume de Taillac*, par acte du Vendredi après la Fête de la Nativité de Saint-Jean-Batiſte 1320, de 50 livres tournois de rente, à eux conſtituées en dot par leurs conventions matrimoniales de l'an 1310, moyennant certains autres écus & rentes que ledit *Guillaume de Taillac* leur bailla en compenſation.

V. ETIENNE-BONPAR, I. du nom, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, &c., Chevalier, eſt nommé dans une charte de l'Egliſe de Pibrac de l'an 1290 *aliàs* 1296. Son pere, par ſon teſtament, ratifia les avantages qu'il lui avoit faits lors de ſon mariage, & il a dans cet acte le titre de *Damoiſeau*. Il fut préſent à l'acte de remploi d'une partie de la dot de ſa femme, par PIERRE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, ſon pere, par acte du Samedi après la Fête de l'Annonciation de la Vierge, de l'an 1300, & émancipa en 1312, par acte du Lundi après la Saint-Pierre-aux Liens, PIERRE-BONPAR, ſon fils. Il prend, dans ces deux actes, le titre de *Damoiſeau*, & celui de *haut & puiſſant Seigneur* & *Chevalier*, dans pluſieurs autres. Il teſta, avant la Fête de Saint-Barnabé, Apôtre, le 10 Juin 1334, élut ſa ſépulture au Prieuré de Rochefort, au tombeau de ſes ancêtres ; fit divers legs pieux, inſtitua ſon héritier univerſel ETIENNE DE LASTIC, ſon ſecond fils, établit une ſubſtitution graduelle entre tous ſes enfans, aſſigna un douaire à ſa femme ; légua 100 livres tournois, une fois payées, pour marier 13 pauvres filles de ſa Terre de Valeilles, & 12 pauvres filles de ſa Terre de Laſtic ; légua à *Guillaume de la Fage de Chaſtin*, ſon Ecuyer, 50 liv. tournois de rente viagere ; fit ſes exécuteurs teſtamentaires *Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez, & ſon frere *Bertrand de Pierrefort*, Seigneur dudit lieu, Chevalier, *Guillaume de Taillac*, Chevalier, *Adelbert*, ſon fils, & autres Seigneurs. Il vivoit encore en 1336, qu'il fut préſent au contrat de mariage d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, ſon fils, & étoit mort le 6 Avril 1340, ſuivant une tranſaction de ce jour, dans laquelle il eſt rappellé. Il avoit épouſé, avant l'an 1299, *Sobeirane de Pierrefort*, fille de *Giſlebert*, Seigneur *de Pierrefort*, Chevalier, ſœur de *Bertrand*, Chevalier, Seigneur du même lieu, & d'*Adelbert de Pierrefort*, Chanoine de Rodez. Elle vivoit encore lors du teſtament de ſon mari, le 10 Juin 1334, par lequel il lui aſſigne pour douaire, durant ſa vie, ſon domaine de Stors avec tous ſes droits, & 100 livres de cens à prendre ſur ſa Terre & Paroiſſe de Cezen, & étoit morte au mois d'Août 1243. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE-BONPAR, qui ſuit ; — 2. ETIENNE-BONPAR, rapporté après ſon frere ; — 3. autre PIERRE, Chanoine de Brioude, ainſi qualifié dans ſon teſtament du 18 Mars 1327, par lequel il élut ſa ſépulture au Cimetiere de l'Egliſe de Brioude, à côté de PIERRE DE LASTIC, auſſi Chanoine de Brioude, ſon oncle ; inſtitua ſon héritier univerſel *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, qu'il appelle ſon *très-cher frere*, & fit pluſieurs legs pieux ; — 4. ADELBERT, Seigneur de la Chaumette, Clerc, qui comparut, comme témoin, à l'émancipation, en 1332,

de CATHERINE DE LASTIC, ſa niéce, & à celle d'ETIENNE DE LASTIC, ſon frere, en 1333. Il eſt rappellé dans le teſtament de ſon pere, du 10 Juin 1334, par lequel il lui légua, pour tous droits de légitime, 45 livres tournois de rente annuelle & viagere, avec la jouiſſance & uſufruit des Châteaux de Soleyra & de Valeilles; & le ſubſtitua à ETIENNE DE LASTIC, ſon frere, au mariage duquel il aſſiſta en 1336; — 5. GISLEBERT, Chanoine de Brioude, qui n'avoit que le titre de *Clerc*, lorſqu'en 1332 il fut préſent, avec ADELBERT, ſon frere, à l'émancipation de CATHERINE DE LASTIC, leur niéce; mais il avoit la qualité de *Chanoine de Brioude*, dans le teſtament de ſon pere, par lequel il lui légua auſſi 45 livres de rente, avec la jouiſſance du Château de Valeilles, & le ſubſtitua à ſes freres. Il comparut encore, comme témoin, à une tranſaction faite entre ETIENNE, ſon frere & ALIÉNOR DE LASTIC, leur niéce, en 1343; — 6. ALASIE, mariée, en préſence de ſon pere & de ſon ayeul, par contrat du Dimanche après la Touſſaint 1310, avec *Dracon de Châteauneuf*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, auquel elle apporta en dot 50 livres tournois de rente, à prendre ſur le village de Seſtrieres. Ils ne vivoient plus l'un & l'autre lors de la tranſaction faite le Dimanche, Fête de *Saint-Clément*, Pape, de l'an 1311, entre *Louis de Châteauneuf*, Chevalier, leur fils, JEAN-BONPAR, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, & *Guillaume de Taillac*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, au ſujet des droits d'ALASIE DE LASTIC, mere de *Louis de Châteauneuf*; — 7. N... DE LASTIC, femme de *Guillaume de Fontenilles*, Chevalier, que PIERRE DE LASTIC, Chanoine de Brioude, appelle ſon très-cher frere (*dilectum & cariſſimum fratrem meum*), dans ſon teſtament du 18 Mars 1327; — 8. GUILLARDE, rappellée dans le teſtament de ſon frere, qui lui légua, pour tous droits de légitime, la ſomme de 1200 livres tournois, une fois payée, pour la marier; — 9. BONPARE, Religieuſe au Monaſtere de la Vaudieu *aliàs* Comps, lors du teſtament de ſon pere, qui lui donne, en cette qualité, un legs ou une penſion de 10 livres; — 10. ADE, auſſi Religieuſe dans le même Monaſtere, mentionnée dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua auſſi une penſion de 10 livres; — 11. MARAGDE, dite, dans le teſtament de ſon pere, Religieuſe au Monaſtere de Beaumont, à laquelle il donna une penſion annuelle de 12 livres; — 12. & DAUPHINE, Religieuſe au même Monaſtere, à laquelle ſon pere légua une pareille penſion qu'à ſa ſœur.

VI. PIERRE-BONPAR, II. du nom, dit BAYART, pour le diſtinguer de PIERRE, Chanoine de Brioude, ſon frere, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Pauliac, la Garde, Chabrejol, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champeſtieres, la Chaumette, Valeilles, la Quayria, la Barmhella, Boſbovic, &c. émancipé par ſon pere, comme on l'a dit, en 1312, paſſa, avec lui, pluſieurs tranſactions, rendit hommage de ſa Terre de Pauliac au Chapitre de Brioude, & eſt qualifié *Chevalier* dans pluſieurs actes. Il vivoit encore en 1332, & ne vivoit plus lors du teſtament de ſon pere, du 10 Juin 1334. Il avoit épouſé, 1°. vers la fin du mois d'Août 1312, *Maragde*, Dame *de Pauliac*, la Garde, Chabrejol, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champeſtieres, &c. fille d'*Herald de Pauliac*, & de *N... de Langeac*. Elle hérita d'*Herald de Pauliac*, ſon frere, & apporta dans la Maiſon de LASTIC de grands biens. Elle teſta le Mercredi, jour de Sainte-Foy, Vierge, de l'an 1316, élut ſa ſépulture au cimetiere du Prieuré de Rochefort, Diocèſe de Clermont, au tombeau des ancêtres d'ETIENNE, Seigneur DE LASTIC; inſtitua ſon héritier univerſel l'enfant dont elle étoit enceinte, ſi c'étoit un garçon, ſinon ſes deux filles, auxquelles elle ſubſtitua PIERRE DE LASTIC, ſon mari, & ordonna que ſon héritier ſeroit tenu d'envoyer un ſerviteur à pied, & armé ſuffiſamment, au premier paſſage d'Outremer pour le ſubſide de la Terre-Sainte. Elle vivoit encore en 1317, & étoit morte le 21 Décembre 1328, que ſe firent les accords du mariage de ſes deux filles. PIERRE-BONPAR DE LASTIC avoit épouſé, 2°. par contrat du Mercredi dans l'Octave de la Nativité de Saint-Jean-Batiſte en 1332, *Béatrix de Boſchant*. Etant veuve, elle ſe remaria à *Jean*, dit *Lochard Syrot*: elle eut procès pour ſon douaire de 50 livres tournois de rente, avec le Château de Val, pendant ſa vie, ainſi qu'il étoit porté dans ſes conventions matrimoniales. Si ce douaire lui fut conteſté, c'eſt que lors de ſon mariage elle étoit mineure de 10 ans, & qu'à la

mort de ſon premier mari, elle étoit encore mineure de 12 ans ; mais il fut convenu qu'il lui ſeroit payé pour ſon douaire la ſomme de 500 livres. Elle ratifia cet accord le Jeudi avant la Fête de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, de l'année 1340. Il eut du premier lit : — 1. CATHERINE DE LASTIC, Dame de Pauliac, Saint-Bodeil, Saint-Saturnin, Saint-Bovit, Champeſtieres, &c. Elle épouſa, par accord du 21 Décembre 1328, *Raimond de Montujol*, fils émancipé d'*Emery de Montujol*, Damoiſeau. Il lui fut aſſigné en dot & pour ſa part, dans l'hérédité de *Maragde de Pauliac*, ſa mere, l'hôtel ou auſpice de Pauliac, ſitué en la ville de Brioude, & autres biens & rentes, avec la forêt de Boſchant, ſiſe devant le Château de Vernieres & ſes appartenances, & tout ce que ſa mere avoit au lieu de Saint-Bodeil, à la charge que tous ces biens retourneroient à ſon pere, en cas qu'elle mourût ſans enfans. Elle étoit mariée le 21 Avril 1333, que ſon mari rendit hommage au Chapitre de Brioude de la Terre de Pauliac. De cette alliance vint : — *Marie de Montujol*, qui porta, par ſon mariage, la Terre de Pauliac dans la Maiſon de *Rochefort-d'Auroux* ; — 2. ELÉONORE, Dame de Chabrejol, &c. ſubſtituée à CATHERINE DE LASTIC, ſa ſœur, par le teſtament de *Maragde de Pauliac*, leur mere. Elle fut promiſe en mariage, par traité du 21 Décembre 1328, à *Lordet de Chiriac*, Seigneur de Caſſagnol, Damoiſeau, auquel elle apportoit en dot le Château de Chabrejol, près Brioude, avec les mas du Boſchet & de Racolas, & la dixme des bleds & vins aux mêmes lieux, les terres de Saint-Saturnin & de Saint-Bovit, avec haute & baſſe juſtice, & tout ce que *Maragde de Pauliac*, ſa mere, avoit au lieu de Saint-Jérôme & en la Terre de Champeſtieres, ſauf le domaine de Chaumette ; mais ce mariage n'eut pas lieu. Elle épouſa, 1°. noble & puiſſant *Guy de Chaſtel* (*de Caſtro*), Seigneur de Boſchant, Damoiſeau, par traité du Mercredi dans l'Octave de la Fête Saint-Jean-Batiſte 1332, en préſence d'ETIENNE & de PIERRE-BONPAR, ſes ayeul & pere, qui lui aſſignerent en dot le Château de Chabrejol, 120 livres tournois de rente, avec haute & baſſe-juſtice, ſçavoir, 90 livres, ſur la Châtellenie de Chabrejol & le lieu voiſin, 30 livres ſur la Châtellenie de la Garde, avec la ſomme de 1000 livres tournois ; & ſon mari lui conſtitua pour douaire la jouiſſance de tous ſes biens, préſens & à venir. Elle étoit remariée à *Guillaume de Verduſan*, Chevalier, lors de ſon teſtament du 13 Février 1363, par lequel elle légua à l'Egliſe de Brioude 15 livres tournois, pour être délivré, chaque année, le jour de ſon décès, à perpétuité, à chacun des Chanoines de cette Egliſe, un denier à l'heure de Matines, un autre denier pour la Proceſſion qui ſe feroit enſuite, & un troiſieme denier à la Meſſe des Morts ; légua auſſi, à l'école de la même Egliſe de Brioude, 10 livres, monnoie forte, pour une Meſſe des Morts, & nomma pour ſes exécuteurs teſtamentaires, ETIENNE-BONPAR, Seigneur DE LASTIC, *Guillaume de Taillac* & *Guillaume de Verduſan*, ſon mari, Chevaliers, qu'elle appelle ſes chers amis (*cariſſimos amicos meos*). Elle ne vivoit plus, ni ſon mari, le 16 Avril 1379, qu'il fut délivré, par extrait, une expédition de ſon teſtament ; — 3. & N... DE LASTIC, enfant, dont *Maragde de Pauliac* déclara être enceinte lors de ſon teſtament de l'an 1316, nommée femme du Seigneur *d'Alcaze* dans la tranſaction faite le 6 Avril 1340, entre ETIENNE II, Seigneur de LASTIC, & ſes freres, & *Béatrix de Boſchant*, ſeconde femme de PIERRE-BONPAR DE LASTIC, à l'occaſion du douaire de cette derniere.

VI. ETIENNE-BONPAR, II. du nom, dit *le jeune*, Chevalier, Seigneur DE LASTIC & de Valeilles, &c. ſecond fils d'ETIENNE-BONPAR I, & de *Sobeirane de Pierrefort*, émancipé, comme on l'a dit, par ſon pere, tranſigea, en 1343, avec ALIÉNOR-BONPARE DE LASTIC, Dame de Chabrejol, ſa niéce. Il a dans pluſieurs titres la qualité de *noble & puiſſant Seigneur*, & de *Chevalier*, rendit hommage à l'Evêque de Clermont en 1352, pour ſa Terre de Valeilles ; ſe trouva à la bataille de Poitiers en 1356 ; ſervit dans toutes les guerres contre les Anglois, ſous les regnes du Roi JEAN & de CHARLES V ; fit don à JEAN, ſon fils aîné, le 12 Octobre 1358, de ſes Château & Châtellenie de Valeilles, pour qu'il pût ſoutenir plus dignement ſon rang ; aſſiſta à ſon contrat de mariage paſſé en 1358 ; fut un des exécuteurs teſtamentaires d'ELÉONORE DE LASTIC, ſa niéce, & rendit encore foi & hommage le 11 Janvier 1364, au Comte *Dauphin*, Seigneur, Baron de Mercœur, de ſes

Château

Château & Terre de Laſtic, de ſes Terres & Seigneuries de Saint-Pons, &c. Il ne vivoit plus le Dimanche, Fête de *Saint Clément*, Pape de l'an 1371. Il avoit épouſé, par contrat du Jeudi après la quinzaine de la Nativité de S. Jean-Batiſte 1336, *Ahelis de Montagu*, Dame de Champeils, de Lodenc, &c. fille de noble & puiſſant Seigneur *Pierre de Montagu*, & de feu *Iſabelle*, Dauphine d'*Auvergne*, celle-ci fille de *Robert III*, Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne, & d'*Iſabeau de Châtillon*, en Bazois. Elle apporta en dot à ſon mari de grands biens, provenans, tant du côté paternel que maternel, & ſon mari lui aſſigna pour douaire 55 livres tournois de rente viagere, ſur le Château de Laſtic. Ils eurent pour enfans : — 1. JEAN-BONPAR, qui ſuit ; — 2. BAYART, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de la Torette. Il paroît être le même à qui le Roi CHARLES V. fit un don en 1368 ou 1369, pour s'être remis ſous ſon obéiſſance. Il ſervit en qualité de Chevalier-Bachelier dans toutes les guerres contre les Anglois, ès années 1375, 1377 & 1379. Il fut encore employé en cette qualité à la garde & défenſe des Pays d'Auvergne, ſous le commandement de *Poncet de Lanſac*, le 15 Janvier 1380, qu'il donna quittance pour ſes gages & ceux de 9 Ecuyers de ſa Chambre. Il fut porteur des lettres que la Dauphine d'*Auvergne*, Comteſſe de Clermont, écrivit, le 28 Mai 1385, au Comte *d'Armagnac*, pour la délivrance de ſon frere, alors fait priſonnier de guerre. Une de ces lettres eſt conçue en ces termes, rapportée par *Baluze*, *Tom. II*, aux Preuves, *pag. 779* : « Cher Sire, » il eſt ainſi que le Seigneur DE LASTIC, frere du porteur des préſentes, eſt priſonnier des *Alonze*, ſi vous prie, cher Sire, tant cherement que je puis, qu'il vous » plaiſe de le avoir pour recommandé & lui aidier, s'il vous plaît, à ſa délivrance, » & à ſoutenir ſon bon droit ; car il avoit ſauf-conduit des Anglois. Si vous prie, » que en ce ne me feuilliez faillir, car votre parole lui voudra moult, & veuillez » ſçavoir, cher Sire, que ledit Seigneur DE LASTIC eſt du lignage de Monſieur (*d*) ; » & par ce je vous en écry plus affectueuſement ». Il fut préſent, en 1392, au partage fait entre ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, & BAYART, dit BERTRAND DE LASTIC, freres, ſes neveux, touchant la ſucceſſion de leur pere ; — 3. PONS, auſſi Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Montcalm & Maréchal de Rhodes, qui fit une fondation dans l'Egliſe de Brioude en 1362. Il étoit mort avant le 10 Juillet 1437, ſuivant une tranſaction, où on lui donne encore la qualité de *Commandeur de Montcalm* ; — 4. & peut-être DROGON, Chanoine, Comte de Brioude en 1450, & Prévôt de cette Egliſe, depuis l'an 1385 juſqu'en 1388.

VII. JEAN-BONPAR DE LASTIC, Seigneur de Laſtic, de Valeilles, &c. qualifié *Chevalier* dans un acte du 12 Octobre 1358, fait priſonnier par les Anglois, étoit mort avant le 29 Février 1392, que ſes enfans partagerent ſa ſucceſſion. Il avoit fait deux teſtamens, comme on le voit par une tranſaction du 21 Juillet 1395, & avoit épouſé en Janvier, par contrat du Mardi après la Fête Saint Hilaire, que l'on comptoit encore 1358, *Helis de Montcellés*, Dame d'Unſac & de Segonzac, veuve de *Jean du Breuil*, dit *Trolhart*, Chevalier, Seigneur du Breuil, & fille de *N... de Montcellés*, Seigneur d'Unſac & de Segonzac, & de *Dalmaſie*.... Elle porta à ſon mari les Terres d'Unſac & de Segonzac, avec tous leurs droits & revenus, circonſtances, appartenances & dépendances, qui lui étoient échus de la ſucceſſion de ſon pere, ainſi que tout ce qui pouvoit lui écheoir. Elle eut en douaire 50 liv. tournois, & vivoit encore le Dimanche après la Fête Saint Luc de l'an 1408.

De ſon premier mariage vint une fille, morte avant elle ; & du ſecond ſortirent : — 1. ETIENNE-BONPAR, qui ſuit ; — 2. BAYART, dit BERTRAND, auteur des Seigneurs d'Unſac & de Segonzac, rapportés ci-après ; — 3. autre ETIENNE-BONPAR, Damoiſeau, Clerc-Bachelier en décret, qui fit avec ETIENNE, ſon frere aîné, le 20 Mars 1395 (vieux ſtyle), une tranſaction ſur le procès élevé entr'eux au ſujet des ſucceſſions de JEAN, leur pere, & d'ETIENNE, leur ayeul. Il lui fut aſſigné 50 liv.

(*d*) *Alix de Montagu*, mere de JEAN, Seigneur DE LASTIC, étoit en effet fille d'*Iſabeau*, Dauphine *d'Auvergne*.

de rente sur les terres de Lastic & de Boscharat, avec la somme de 100 liv. tournois une fois payée. Il transigea encore pour le même sujet avec son frere, en 1399, parce qu'il se proposoit de faire ses études, & ils convinrent, en révoquant leur premier arrangement, qu'ETIENNE, son aîné, lui payeroit un pension annuelle & viagere de 50 livres tournois, monnoie courante, pour tout droit. Il a, dans ce dernier accord, le titre de *noble & puissant Seigneur* & de *Damoiseau*. Il rendit foi & hommage à JEAN DE FRANCE, Duc de Berri & d'Auvergne, pour raison de ce qu'il possédoit dans la Châtellenie de Belinays, par acte du 16 Juillet 1404, & il étoit Bachelier en décret le 8 Septembre 1414, lorsqu'il intervint un Arrêt du Parlement sur de nouveaux différends qui s'éleverent entre lui, ETIENNE, son aîné, & BERTRAND, dit BAYART, son autre frere, à l'occasion de leurs droits respectifs dans la succession de leur pere, parce que, par un autre Arrêt du 18 Mars 1412, il s'étoit emparé du revenu du lieu de Boscharat, dont BERTRAND, son frere, étoit en possession depuis long-tems ; — 4. JEAN-BONPAR, né vers l'an 1371, entré dans l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après le 21 Juillet 1395, Grand-Prieur d'Auvergne & Commandeur de Montcalm, qui servit dans les guerres contre les Anglois, & fut probablement fait prisonnier avec son pere en 1385. Il étoit absent de l'Isle de Rhodes, lorsque sa grande réputation le fit juger digne, au commencement du mois d'Octobre 1437, de succéder à *Antoine Flaviana*, Maître de son Ordre. Ce fut lui qui le premier prit le titre de *Grand-Maître*. On le regarde comme un des héros de son Ordre. Il soutint vaillamment, en 1444, le second siége de Rhodes contre toute la puissance de *Mahomet*, qui, tant qu'il vécut, n'osa plus l'attaquer, dit l'Abbé *de Vertot* dans son *Hist. de Malte, Tom. II, p.* 234 ; — 5. & BERAUD DE LASTIC, Damoiseau, qui comparut comme témoin au partage fait entre ETIENNE & BERTRAND, dit BAYART DE LASTIC, freres, le 26 Février 1392. Il est cru leur frere avec d'autant plus de raison, que dans une transaction du 21 Juillet 1395, entre ETIENNE & JEAN-BONPAR DE LASTIC, freres, il est dit que ce dernier prétendoit un quart dans la succession de leur pere ; & ETIENNE, Seigneur DE LASTIC, y observe qu'ils étoient quatre freres vivans avec l'héritier, ce qui prouveroit qu'ils étoient cinq. On ignore au surplus sa destinée.

VIII. ETIENNE-BONPAR DE LASTIC, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, de Valeilles, &c. homme d'armes des Ordonnances du Roi, dans la Compagnie du Comte *de Clermont*, Dauphin d'Auvergne (*Beraud II*, dit *le Grand*), ès années 1383 & 1384, fournit, le 22 Février 1397, son aveu & dénombrement à *Henri*, Evêque de Clermont, pour ce qu'il tenoit de son Evêché ; testa le 7 Août 1426 ; élut sa sépulture au Mont de Rochefort ; fit des legs en faveur de ses enfans & de ses parens ; fonda un *Obit* dans la Paroisse de Neuvegliſe, pour le 18 Août de chaque année, suivant une quittance touchant cette fondation, donnée le 18 Septembre 1511, par la Communauté des Prêtres de cette Eglise, à LOUIS, Seigneur DE LASTIC, son petit-fils. Il avoit épousé, par traité du 31 Décembre 1392, *Agnès de Taillac*, Dame de Montsuc, fille de feu noble & puissant *Astorge de Taillac*, Damoiseau, & d'*Helis de Vissac*, sa veuve. Il paroît qu'elle étoit morte, lors du testament de son mari du 7 Août 1426 ; car il n'y est fait aucune mention d'elle. De leur mariage vinrent : — 1. DRAGUINET, qui suit ; — 2. PONS, rapporté après son aîné ; — 3. LOUIS, rappellé dans le testament de son pere, qui lui fit don de 100 livres de rente à vie seulement, qu'il substitua à PONS DE LASTIC, son frere, aussi substitué à DRAGUINET, son aîné ; — 4. GUILLAUME, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de Lyon, de Celles & de Carlat, Sénéchal de son Ordre, mentionné dans le testament de son pere, qui lui fit un legs de 40 livres tournois. Il étoit Sénéchal de Rhodes, lorsque pour pénétrer les desseins des Infideles, JEAN DE LASTIC, alors Grand-Maître de la Religion de Rhodes, son oncle, l'envoya avec deux vaisseaux vers les côtes d'Egypte & de Barbarie. Il rendit toujours d'utiles services dans les emplois que ce Grand Maître lui commit ; — 5. JEAN, Religieux Hospitalier de la Case-Dieu, ainsi qualifié dans le testament de son pere, qui lui fit un legs à vie seulement ; — 6. HELIS, mariée, par contrat du 26 Janvier 1420, à *Geraud Baslet*, Seigneur de Cruſſol & de Beaupré, auquel elle porta en dot la Terre de Collat, au Diocèse de Saint-Flour,

avec ſes dépendances, & 3000 livres tournois, moyennant quoi elle renonça à la ſucceſſion de ſes pere & mere. La Terre de Collat lui avoit été donnée par *Helis de Viſſac*, ſon ayeule maternelle ; — 7. AGNÈS, Religieuſe au Monaſtere des Chazes, nommée en cette qualité dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua une penſion viagere de 20 livres ; — 8. & GABRIELLE, auſſi rappellée dans le teſtament de ſon pere, par lequel il lui fit don de 3000 livres tournois pour la marier. Elle fut accordée par *Robert*, Dauphin d'Auvergne, Evêque de Chartres, & LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpenſier, Dauphin d'Auvergne, Comte de Clermont, & de Sancerre, ſon frere aîné, faiſant pour DRAGUINET, à *Jean de Murol*, de la Maiſon *d'Apchon*, Chevalier, avant le 5 Février 1428, & elle l'épouſa au mois de Septembre 1429. De ce mariage elle eut trois garçons & une fille, nommée *Dauphine de Murol*, alliée à *Anne d'Aubieres*, Chevalier, duquel elle étoit veuve lors d'une tranſaction paſſée le 2 Août 1491.

IX. DRAGUINET, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Valeilles, de Montſuc, &c. Conſeiller, Chambellan de LOUIS DE BOURBON, Comte de Montpenſier, puis Conſeiller & Chambellan du Roi CHARLES VII, Grand-Maître-d'Hôtel de la Reine, &c. ſervit en qualité de Chevalier-Bachelier contre les Anglois en 1419 & 1423. Il fut un des Commiſſaires ordinaires pour le Roi pour l'impoſition de l'Aide de 18000 livres octroyée à Sa Majeſté par les gens des trois Etats du pays d'Auvergne, lorſque le 22 Octobre 1441 & le 10 Février 1442, il donna quittance au Receveur du même Aide ; & acquit, en 1443, de *Jacques de Montmorin*, Seigneur de Chac & de Rillac, moyenant la ſomme de 800 réaux, bon or, tous les cens & rentes en bled & en argent & autres à lui appartenans aux lieux de Bodabet, Aubatz, la Valette, Chaffaiguemoret & du Brolliet, &c. ſitués dans les Juriſdictions & Paroiſſes de Valeilles, de Cezen & de Cuſſac, comme le tout ayant été autrefois des appartenances de la Terre & Châtellenie de Valeilles, vendues aux prédéceſſeurs de *Jacques de Montmorin*, par ceux de DRAGUINET DE LASTIC. Il rendit foi & hommage des Terres de LASTIC & de Valeilles, tant à LOUIS DE BOURBON, Dauphin d'Auvergne, Baron de Mercœur qu'aux Evêques de Clermont & de Saint-Flour, Seigneurs Suzerains ; confirma les donations qu'il avoit faites aux Freres Mineurs de Clermont & à d'autres Couvents d'Ordres mendians ; releva tous ſes Officiers, tant Capitaines, Châtelains, qu'autres, de leur ſerment, voulant qu'ils obéiſſent à PONS DE LASTIC, ſon frere, & à ſes enfans mâles, & mourut au mois de Janvier 1473, ſuivant une tranſaction du 11 Mars de cette année. Il fut enterré dans l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voute, ſelon la fondation faite en ce Prieuré par PONS DE LASTIC, en 1484. Il avoit épouſé *Marie de Peyrols*, Dame de Saint-Diery, de Langlade, &c. fille de *N... de Peyrols*, & d'*Helis de Saillant*, dite *de Langlade*, Dame de Saint Diery. Elle fit don en préſence de ſon mari, par acte du dernier Juin 1468, de l'Hôtel & lieu de Langlade avec 25 livres de rente ſeigneuriale, ſauf l'uſufruit, à *Robinet de Murol*, Chevalier, lors de ſon mariage avec *Gabrielle de Beaufort de Saint-Quintin*, ſa niéce. Cette *Marie de Peyrols* eſt encore rappellée avec ſa mere, dans une tranſaction du 11 Mars 1473, (vieux ſtyle) & dans la ratification de cet acte du 18 Avril 1474. Elle laiſſa de ſon mariage : — 1. GABRIELLE DE LASTIC, Dame de Saint-Diery, &c. mariée, par contrat du 1 Juin 1454, à noble & puiſſant Seigneur *Jacques de Tourzel*, Chevalier, Seigneur, Baron d'Allegre, de Livradoix, Meillan, &c. Elle eut en dot le Château de Saint-Juery, nommé *le Châtel Souverain*, avec 250 livres de rente, la ſomme de 5000 écus d'or & autres biens & droits ; & étoit morte lors de la tranſaction du 11 Mars 1473, entre ANNE DE LASTIC, ſa ſœur puinée & PONS DE LASTIC, leur oncle : ſon mari étoit mort le 15 Septembre 1490 ; — 2. & ANNE DE LASTIC, mariée à *Léonard de Saint Prieſt*, Chevalier, Seigneur de Saint-Chamond, dont elle étoit veuve le 20 Février 1473, qu'elle chargea de ſa procuration *Jean*, bâtard *de Saint-Ennemond*, aliàs *Saint-Chamond*, pour tranſiger en ſon nom, au ſujet de ſes droits avec PONS DE LASTIC, ſon oncle, tranſaction qui fut en effet paſſée le 11 Mars ſuivant, &

qu'elle ratifia le 18 Avril que l'on comptoit 1474. Elle étoit morte le 27 Novembre 1496.

IX. Pons de Lastic, Chevalier, Seigneur, Baron de Laſtic & de Rochegonde, *aliàs* Valeilles, Seigneur de Montſuc, de Cuſſac, &c. ſecond fils d'Etienne-Bonpar, III. du nom, & d'*Agnès de Taillac*, fut ſubſtitué à Draguinet, ſon frere aîné, par le teſtament de ſon pere. Il étoit un des Commiſſaires du Roi ſur le fait des Aides ordonnées par Sa Majeſté au haut pays d'Auvergne, le 7 Novembre 1443, qu'il donna quittance au Receveur des mêmes Aides, de la ſomme de 60 liv. Tournois, pour avoir vaqué à cette impoſition, & donna encore quittance, le 22 Octobre 1445, au Receveur des Aides dudit pays d'Auvergne, de la ſomme de 6 vingts livres en qualité d'Elu par le Roi, ſçavoir 100 livres Tournois pour ſes gages ordinaires, & 20 livres Tournois pour voyages & chevauchées par lui faites. Il a le titre de *Chevalier* dans un accord qu'il fit, le 15 Janvier 1447, tant en ſon nom qu'en celui de ſa femme avec Draguinet, Seigneur de Lastic, ſon aîné, & *Antoine de Senneterre*, aliàs *Saint-Nectaire*, Seigneur dudit lieu, &c. Il étoit encore élu pour le Roi, ſur le fait des Aides le 22 Juillet 1456, & rendit, le 12 Septembre 1470, la foi & hommage à *Antoine de Leotuin-de-Montgon*, Evêque de Saint-Flour, pour raiſon de ſa Terre de Cuſſac avec tout droit de juſtice, haute & baſſe, tenue en fief franc & noble de ce Prélat, à cauſe de ſon Egliſe. Il a les qualités de *magnifique & puiſſant Seigneur* & de *Chevalier*, dans des lettres du 26 Mars 1482, par leſquelles il émancipa Antoine, Louis, Draguinet & Jean de Lastic, ſes enfans, à qui il fit divers dons; & ſe réſerva la ſomme de 1500 liv. Tournois tant pour ſa ſépulture qu'autrement, qui ſeroit payée par Antoine & Louis de Lastic, chacun à concurrence de la valeur des biens à eux donnés. Le 17 Mars, que l'on comptoit encore 1484, il fonda, à l'exemple de Draguinet de Lastic, Chevalier, ſon frere, de l'avis de Louis & de Jean, ſes enfans, deux Meſſes de *Requiem* en l'Egliſe du Prieuré conventuel de la Voute, où il élut ſa Sépulture; & ne vivoit plus le 1 Février, que l'on comptoit encore 1488, ſuivant une quittance de ce jour, dans laquelle Louis de Lastic, ſon fils, prend la qualité de ſon héritier univerſel. Il avoit épouſé, par contrat du 14 Janvier 1447, *Michelette de Saint Nectaire*, née vers 1427, fille & héritiere de feu noble & puiſſant *Armand de Saint-Nectaire*, & de noble & puiſſante Dame *Ahelips de Soubzlatour*, aujourd'hui *Sautour*. Elle étoit âgée de 20 ans lors de ce traité de mariage, par lequel *Antoine*, Seigneur *de Saint-Nectaire*, ſon frere, lui conſtitua en dot pour tous droits paternels, maternels & fraternels la ſomme de 2500 réaux ou écus vieux d'or. Elle vivoit encore le 16 Mai 1499, lors du mariage d'Anne de Lastic, ſa petite fille, avec *Jean de Saillant*. De ce mariage ils laiſſerent: — 1. Antoine, Damoiseau, Seigneur de Lastic, & de Montſuc, émancipé le 26 Mars 1482, mort le 18 Septembre 1484. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Mars 1482, *Chriſtine de Montchodat*, fille de *François*, Seigneur dudit lieu & de Muret. Elle ſe remaria, le 28 Février 1489, à *Jean de Chapelu*, dit *de la Vigne*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, & elle étoit morte le 25 Octobre 1498. Elle eut de ſon premier mari: — Anne de Lastic, Dame de Montchodat, de Muret, de Montbacou, alliée, par contrat du 16 Mai 1499, à *Jean*, Seigneur *de Saillant*, dont elle eut deux fils — *Jean* & *Antoine de Saillant*; — 2. Louis, qui ſuit; — 3. Draguinet, Chanoine de Valence, qui ne vivoit plus le 17 Mars 1484; — 4. Jean, Protonotaire du Saint-Siége, & Grand Prieur de Saint-Etienne de Viennois. Il vivoit encore le 24 Novembre 1523; — 5. & Marguerite, mariée du vivant de ſon pere, par contrat du 6 Septembre 1478, à *Gabriel de Gimel*, Ecuyer, Seigneur de Gimel, de Serran, d'Ambiers, &c. Il mourut en 1496, & ſa veuve reconnut auoir reçu pluſieurs ſommes de Louis de Lastic, ſon frere, en déduction de ſa dot. Elle eut un fils de ſon mariage, nommé *Aimé de Gimel*.

X. Louis, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lastic, Baron de Rochegonde, Montſuc, &c. fut préſent à la fondation faite par Pons, ſon pere, en

l'Egliſe de la Voute, le 17 Mars 1484. Il vivoit encore le 4 Septembre 1520, ſuivant une ſommation qu'il fit faire à *Antoine*, Seigneur *de la Fayette*, à l'occaſion de la dot de ſa femme, & mourut peu après, ſuivant une tranſaction du 12 Novembre 1522, où il eſt décédé depuis deux ans. Il avoit épouſé, par contrat des 21 Janvier, que l'on comptoit encore 1489, & 18 Avril 1490, *Anne de la Fayette*, née le 25 Juillet 1475, fille de *Giſlebert*, Seigneur *de la Fayette*, Pontgibaut, Monteil, Gelat, Saint-Romain, Rochedagu, & d'*Iſabeau de Polignac*. Elle apporta en dot la ſomme de 7700 livres Tournois à ſon mari, qui lui aſſigna pour douaire en cas d'enfans ou non, 200 livres de rente avec un Château fort. Elle vivoit encore le 1 Juin 1543, que *Jean* & *Gaſpard Soureau*, pere & fils lui donnerent quittance de la ſomme de 300 liv. qu'elle avoit aſſignée en dot à MADELENE DE LASTIC, fille légitime & naturelle, de ſon mariage avec le même *Gaſpard Soureau*. Ses enfans furent : — 1. JACQUES, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Montſuc, Baron de Rochegonde, &c. né le 23 Juin 1498, homme d'armes des Ordonnances du Roi en 1516, qualifié *Chevalier* dans deux accords qu'il fit les 9 Juin & 7 Août 1522, avec LOUIS & PHILIPPE DE LASTIC, ſes freres. Il vendit, par acte du 26 Octobre 1526, aux Religieux du Prieuré de la Voute, pour 400 livres Tournois, la dixme de bled qui lui appartenoit aux lieux de Malfraize & de la Veſſiere, & 14 ſetiers de ſeigle qu'il avoit droit de prendre ſur la dixme de Vedrines; fit ſon teſtament le 5 Septembre 1526, par lequel il élut ſa ſépulture au Prieuré de la Voute, dans la Chapelle de Saint-Odile; fit un legs de 100 livres pour les réparations de cette Chapelle & diverſes autres diſpoſitions.

— 2. CHRISTOPHE, né le 27 Octobre 1499, peut-être le même qui fut préſent avec *Anne de la Fayette*, à l'accord fait entre lui & THIBAUT DE LASTIC, freres, le 7 Juin 1538. On a cependant lieu d'en douter n'étant rappellé avec ſes freres dans aucun autre acte antérieur à celui-ci, pas même dans la Sentence concernant leur tutelle & curatelle, du 4 Novembre 1523, c'eſt tout ce qu'on ſçait de lui; — 3. ANTOINE, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine de l'Egliſe & Curé de Saint-Flour, né le 6 Décembre 1500, qui tranſigea, ainſi que pluſieurs de ſes freres, avec le Chapitre de Saint-Flour, au ſujet de divers cens & rentes aſſis au village de la Chaumette, le 12 Novembre 1522. Il a dans cet acte le titre de *Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Saint-Flour*, eſt qualifié *Protonotaire* & encore *Chanoine de Saint-Flour*, dans la tranſaction qu'il fit, ainſi que tous ſes freres & ſœurs, le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mere, au ſujet de ſon douaire. Il obtint, le 14 Novembre ſuivant, des proviſions en Cour de Rome, pour la Cure de Saint-Flour; — 4. PHILIPPE, né le 20 Février 1501, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem. Il tranſigea pour ſa légitime, le 7 Août 1522, avec JACQUES, ſon frere aîné, qu'il tint quitte moyennant la ſomme de 600 livres; & il eſt qualifié *Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem*, dans l'acte de tranſaction paſſée entre ſes freres & ſœurs avec leur mere; — 5. CLAUDE, qui ſuit; — 6. JEAN, né le 29 Octobre 1504, Prieur de Theroudel, rappellé dans le teſtament de JACQUES, ſon frere aîné, & dans la tranſaction faite entre LOUIS & THIBAUT, ſes autres freres, le 7 Juin 1538, par laquelle il lui reſerve 100 livres tournois juſqu'à ce qu'il fut pourvu de Bénéfices eccléſiaſtiques, de la valeur de 400 livres de rente.

— 7. LOUIS, né le 7 Mars 1505, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, Grand Prieur d'Auvergne, Commandeur de Blaude, de Montchamp, de Salins, de la Vauxfranche, de Verrieres, de Lureuil, Grand-Maréchal du même Ordre, Capitaine d'une Compagnie des Ordonnances du Roi, & Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre. Il fit ſes preuves au grand Prieuré d'Auvergne, & fut reçu le 12 Mai 1523. *Philippe de Villiers-l'Iſle-Adam*, Grand-Maître de l'Ordre, le pourvut par Lettres, du 4 Avril 1530, de la Commanderie de la Chau en Vau dans le Prieuré d'Auvergne. *Claude des Angles*, Grand-Maître de Malte, lui conféra la Commanderie de Montchamp & la dignité de Maréchal de l'Ordre après la mort de *Pierre des Roches*, par deux Brevets, l'un du 27 Septembre 1554, & l'autre du 3 Juillet 1555; lui accorda l'ancienneté avant tous

les autres, & lui assura le grand Prieuré d'Auvergne après la mort d'*Imbert de Murinez* : il le possédoit le 16 Septembre 1559. Il fut employé dans les guerres contre les Religionnaires sous le regne du Roi CHARLES IX ; & aidé du Vicomte *de Polignac*, des Seigneurs d'*Apchier*, *de Lestrange* & autres, ramassa autant qu'il put de troupes en Auvergne, en Gévaudan & en Vivarais ; & le mois de Septembre suivant, il alla joindre le Comte *de Suze* & le Duc *de Joyeuse*, qui s'avançoient vers Montpellier, pour réduire à l'obéissance du Roi les Places que *Baudiner*, Chef des Religionnaires, occupoit en Languedoc. S'étant rendu à Messine, en 1565, avec plus de 200 Chevaliers, Commandeurs & Grand-Croix de différentes Langues de son Ordre, dans l'espérance d'y trouver des Vaisseaux qui les portassent à Malte, assiégé par les Turcs, il fut un de ceux qui désespérés de la lenteur de *Garcias de Tolede*, Viceroi de Sicile, mêlerent les reproches à leurs prieres ; de sorte que ce Vice-Roi fier & hautain s'en plaignit, & trouva mauvais que ces Chevaliers en lui parlant ne le traitoient pas d'*Excellence*. LOUIS DE LASTIC lui répondit d'un air cavalier : *pourvu, Seigneur, que nous arrivions à Malte assez à tems pour secourir la Religion, je vous traiterai avec plaisir d'*EXCELLENCE, *d'*ALTESSE, *& même, si vous le voulez, de* MAJESTÉ. Le Viceroi ne fit que sourire à ce discours, & ayant appris que ce vieux Chevalier étoit d'une illustre naissance, & qu'il s'étoit acquis beaucoup de gloire en France contre les Huguenots, il le tira en particulier & lui dit que par considération pour sa qualité & son mérite, il vouloit bien s'ouvrir à lui, & lui faire sçavoir ses intentions. Il servit encore en qualité de Capitaine des Ordonnances du Roi en 1567, 1568 & 1569 ; & reçut deux brefs du Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, le 24 Janvier 1569, l'un pour convoquer tous les Chevaliers & leur ordonner de se rendre avec armes par devers lui ; & l'autre, pour enjoindre à tous les Baillis, Commandeurs, Chevaliers & Servans du même Ordre, de se tenir prêts à marcher contre les Turcs qui menaçoient l'Isle de Malte. Il mourut au mois de Septembre 1576.

— 8. GEORGES, Ecuyer, Seigneur DE LASTIC & de Montsuc, Baron de Rochegonde, &c. né le 18 Février 1510, rappellé avec ses freres dans la transaction faite entr'eux & le Chapitre de Saint-Flour, le 12 Novembre 1522. Il reçut, en 1536, les foi & hommages de ses Vassaux de Lastic, de Rochegonde & de montsuc ; transigea le 10 Avril 1537, avec CLAUDE & LOUIS ses freres, à l'occasion de leur partage ; (vieux style) que LOUIS & THIBAUT DE LASTIC, ses freres, étoient déja en possession des biens de la Maison de LASTIC.

— 9. THIBAUT, Chevalier, Seigneur DE LASTIC, de Rochegonde, &c. né vers 1514, nommé le dernier de ses freres dans la transaction ci-dessus énoncée. Il est qualifié *Baron* DE LASTIC dans un acte du 7 Septembre 1539. Une partie des troupes des Religionnaires, au nombre d'environ 4000 hommes, ayant passé la Loire au Pont de Saint-Lambert, &, après avoir traversé la forêt, s'étant rendus à Gannat sur les frontieres de l'Auvergne, & passé l'Allier au pont de Vichy, le 4 Janvier 1568, le Baron DE LASTIC & plusieurs autres Seigneurs rassemblerent aussitôt un corps de troupes le Mardi suivant, jour des Rois ; formerent une armée supérieure en Cavalerie à celle des Religionnaires, & marcherent à leur rencontre pour leur couper le passage entre Gannat & le village de Cognac (Histoire générale de Languedoc *Tome V, page* 283). Il a le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans les articles de mariage de sa fille de 1568 ; étoit, en 1569, Gouverneur & Commandant en la ville de Saint-Flour, suivant un Mandement du Roi aux Baillis & Sénéchaux du Carladez ; a aussi le titre de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans l'acte d'émancipation & de donation en faveur de LOUIS DE LASTIC, son fils, du 26 Mars 1578 ; & étoit mort le 30 Décembre 1582. Il avoit épousé, par contrat du 4 Avril 1542, *Anne d'Ancezune*, Dame de Caderousse, fille de feu magnifique & puissant Seigneur *Jean d'Ancezune*, Chevalier, Seigneur de Caderousse, & de *Marie de Crussol*. Par le partage fait avec *Françoise d'Ancezune*, veuve de *Gaspard de Brancas*, Baron de Cereste, & *Louise d'Ancezune*, femme de *Christophe*, Baron *de Saint-Chamond*, ses sœurs, le 26 Mars 1560, il lui échut la moitié de la Terre de Ca-

derouſſe. Etant veuve le 30 Décembre 1582, elle fit donation à Louis de Lastic, ſon fils, de tous ſes biens, à la réſerve de l'uſufruit & de la ſomme de 2000 écus pour en diſpoſer à ſa volonté. Elle eut de ſon mariage : —(a) Louis de Lastic, II. du nom, Seigneur, Baron de Lastic, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi. Il étoit Guidon de la Compagnie de Louis de Lastic, ſon oncle, Grand-Prieur d'Auvergne, le 23 Novembre 1567, qu'il donna quittance de ſes gages ainſi qu'en 1568. Il fut émancipé, le 26 Mars 1578, par Thibaut, ſon pere, avec lequel il tranſigea le 29 Novembre 1579. Il a la qualité de *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un acte du 2 Avril 1587; — (b) & Françoise, Dame de Lastic, après ſon frere, mariée, 1°. par contrat du 30 Janvier 1569, à *Joſeph de Foix*, Seigneur, Baron de Mardogne, Moiſſac, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, mort avant le 6 Août 1581; & 2°. vers le mois de Mai 1582, (ſuivant une lettre qu'elle en écrivit, le 15 de ce mois, à Louis de Lastic, ſon frere) avec *Jean de la Guiche*, Seigneur, Baron de Bournoncle, fait Chambellan ordinaire de François, fils de France, frere unique du Roi, Duc d'Anjou & d'Alençon, par Lettres du 25 Février 1580 (*c*), qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi & de Gentilhomme ordinaire de Sa Majeſté* dans des Lettres Royaux, obtenûes par ſa femme les 27 Septembre 1588, & 29 Août 1590, ainſi que dans pluſieurs autres actes. Elle fit ſon teſtament le 27 Mars 1602, par lequel elle élut ſa ſépulture au tombeau de ſes prédéceſſeurs, en l'Egliſe de Rochegonde, & un codicille le 30 du même mois de Mars. Elle étoit morte lors des articles de mariage propoſés, le 15 Avril 1604, entre *Louiſe de la Guiche*, ſa fille du ſecond lit, & *Godefroy de la Guiche*, Seigneur de la Perriere; mais il n'eut point lieu.

10. Gisleberte de Lastic, née le 27 Janvier 1403, Religieuſe de Megemont, Ordre de Cîteaux, lors du teſtament de Jacques, Seigneur de Lastic, ſon frere aîné, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un legs de 100 livres; — 11. Isabeau, née le 8 Mai 1495. Elle vivoit veuve, le 7 Août 1522, de *Bertrand-Pierre*, Seigneur, Baron *de Pierrefort*, ſuivant une tranſaction de cette date, paſſée entre Jacques & Philippe de Lastic, ſes freres, où ledit Jacques déclare être chargé de payer ſa dot; & eſt dite femme de *Monſeigneur de Boſignes*, dans le teſtament du même Jacques de Lastic, du 5 Septembre 1529, par lequel il lui fit un don de 100 écus; — 12. Gabrielle, née le 3 Avril 1497; — 13. Françoise, née le 17 Août 1508; — 14. Marie, née le 6 Septembre 1509; — 15. & Madelene de Lastic, vivante, ſans alliance, lors de la tranſaction qu'elle & ſes freres firent le 14 Mai 1524, avec *Anne de la Fayette*, leur mere, à l'occaſion de ſon douaire.

XI. Claude de Lastic, Chevalier, Seigneur de Montſuc, de Sieujac, &c. né le 26 Avril 1503, fut préſent à l'acte de priſe de poſſeſſion de la Terre de Rochegonde, par *Anne de la Fayette*, ſa mere, du 29 Juillet 1522, & a la qualité de *puiſſant Seigneur*, dans l'accord ſur partage qu'il fit avec Louis & Georges de Lastic, ſes freres, le 10 Avril 1537. Il fit ſon teſtament le 11 Mars 1545, par lequel il élut ſa ſépulture en l'Egliſe de Rochegonde, au tombeau de ſes prédéceſſeurs; donna 300 livres aux Curé & Prêtre de Neuvegliſe, à la charge de célébrer, tous les Vendredis, une Meſſe haute de *Quinque plagis*; inſtitua pour héritier univerſel Jean de Lastic, ſon fils aîné; fit divers legs à ſes autres enfans; & étoit mort avant le 28 Janvier 1573. Il avoit épouſé, par contrat du 15 Janvier, que l'on comptoit encore 1537, *Marguerite des Farges*, Dame de Sieujac, fille de noble *Pierre des Farges*, Seigneur des Farges & de Sieujac, & de défunte *Jeanne de Neuvegliſe*, ſœur de *Guerin*, Seigneur *de Neuvegliſe*. Elle apporta en dot 3000 écus d'or à ſon mari, qui lui aſſigna pour douaire, tant

(*c*) *Jean de la Guiche* a dans ces Lettres la qualité de *Seigneur, Baron de Bournoncle*, ainſi il y a erreur dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII*, *p.* 44, où il eſt énoncé qu'il n'a eu cette Seigneurie qu'en 1603.

qu'elle resteroit en viduité, 133 écus d'or un tiers de rente. Il la nomma tutrice de ses enfans, par son testament du 11 Mars 1545, & voulut qu'elle ne fut forcée de rendre compte de sa tutelle, que dans le cas où elle convoleroit en secondes noces. Elle vivoit encore le 28 Janvier 1573, qu'elle fut présente au contrat de mariage de son fils aîné, & étoit morte le 12 Mars 1577, que ses enfans partagerent sa succession. De ce mariage vinrent : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. autre JEAN, rappellé dans le testament de son pere, par lequel il le substitua à son frere aîné ; lui fit un legs de 500 livres, qui lui seroit payé lors de sa majorité, & ordonna que dans le cas où il décéderoit mineur, son aîné lui succéderoit. Il fit partage avec lui, le 12 Mars 1577, pour raison de ses droits héréditaires ; & moyennant la somme de 500 livres qui lui fut assignée par cet acte, il renonça à tout ce qu'il pouvoit prétendre dans la Seigneurie de Sieujac & autres biens paternels ; — 3. & ANTOINE DE LASTIC, aussi nommé dans le testament de son pere, qui lui légua 500 livres, dont son frere aîné seroit héritier, s'il mouroit en minorité. Il partagea avec lui ledit jour 12 Mars 1577.

XII. JEAN DE LASTIC, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Seigneur de Saint-Maurice, Naumale, Neuveglise, la Tremolliere, le Buisson, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gouverneur de Châteauneuf en Carladez, & l'un des Gentilshommes d'honneur de la Reine MARGUERITE, fut institué héritier universel par le testament de son pere, & étoit homme d'armes de la Compagnie de 50 lances de LOUIS DE LASTIC, Grand-Prieur d'Auvergne, son oncle, en 1568 & 1569. Le Roi FRANÇOIS II, par ses Lettres écrites à Riom le 2 Juillet 1571, & signées de sa main *votre bon ami* FRANÇOIS, le pria d'avoir soin que *Longueville*, l'un des Secrétaires de Sa Majesté, fut satisfait de ce qui lui étoit dû par le défunt vice-Bailli du haut pays d'Auvergne ; & *Charles de Lorraine*, par d'autres Lettres de Paris du 15 Juin 1576, signées *votre anciennement meilleur ami*, CHARLES DE LORRAINE, « l'assura que sur tous les amis quil avoit, il devoit & le prioit de faire état » de lui comme du plus parfait entre tous, ayant bien fort grand envie, con- » tinue ce Prince, de vous en faire une bonne preuve en quelque bonne oc- » casion où je me pourai employer, qui sera si suffisante, que vous serez du- » tout asseuré de quelle bonne volonté je vous aime & honore ». Le Roi HENRI III, par une Lettre datée de Blois le 16 Mars 1577, prouve l'estime qu'il fait de lui en le mettant au nombre de ses *bons serviteurs & fideles sujets*. Elle est conçue en ces termes : « Monsieur *de Sieughac*, encore que je vous » estime, tant zélateur de mon service que du repos de ce Royaume, que je » masseure n'estre besoing de vous exciter à y rendre l'office que je peus atten- » dre d'un Gentilhomme de votre qualité, si est-ce que faisant état de vous » entre mes bons serviteurs & fideles sujets, je n'ay voulu laisser à vous écrire » pour vous prier qu'aux occasions qui s'offriront, vous vouliés de plus en plus » faire paroître l'affection que vous avés au service de votre Roy & conserva- » tion de votre Patrie, assuré que je n'oublierai le bon devoir que vous fairés, » priant Dieu, Monsieur *de Sieughac*, vous avoir en sa sainte garde. Signé HENRY ». Il servoit en qualité d'hommes d'armes & Guidon de la Compagnie de 30 lances des Ordonnances du Roi, sous la charge de M. *de la Fayette*, le 15 Juin suivant, qu'il donna quittance de 300 livres pour un quartier de ses gages. *Jean de Beaufort de Montboissier*, Marquis de Canillac, Chevalier de l'Ordre du Roi, &c. lui envoya ordre, le 17 Janvier 1580, de lever 12 Cuirassiers, dont il le fit chef & Commandant, pour veiller à la conservation du pays d'Auvergne. HENRI III lui écrivit encore le 7 Mai 1586, pour assister & favoriser, autant qu'il lui seroit possible, le Maréchal *d'Aumont*, afin de purger le pays du Velay, d'Auvergne, de Rouergue & du Gévaudan, des désordres qui s'y commettoient par les ennemis ; & le 27 Août suivant, *Anne*, Duc *de Joyeuse*, Lieutenant-Général pour le Roi en son Armée d'Auvergne, lui envoya ordre de faire travailler en diligence au démantelement & démolition des murailles, remparts & fortifications de la ville de Marvejols, en l'absence d'*Antoine de la Tour*, Baron de Saint-Vidal, Gouverneur & Lieutenant-Général pour le Roi au même pays.

pays. Il rendit auſſi de grands ſervices à HENRI IV dans ſes guerres, & reçut de ce Prince une Lettre, écrite au Camp devant Laon, en date du 4 Août 1594, conçue en ces termes: « Monſieur *de Syoughat*, après l'heureuſe iſſue qu'il a plu » à Dieu me donner du ſiége de ma ville de Laon, j'ai adviſé, pour le bien » de mon ſervice, avant que de m'éloigner de ce pays, de donner ordre à ce qui » eſt néceſſaire pour la ſureté de nos frontieres de Picardie & Champagne, ce » que j'eſpere avoir fait dans peu de jours, & auſſi-tôt m'acheminer dans mon » pays de Lyonnois, pour, avec mon armée, empêcher les deſſeins de mes » ennemys ſur ma ville de Lyon. J'ay mandé, pour ceſt effaict, à tous mes Servi- » teurs des Provinces de-delà, de ſe tenir preſt pour me venir trouver, en fai- » ſant état que ſerez de ce nombre, je vous fais la préſente pour vous faire en- » tendre ma vollunté, & vous dire que s'offrant ceſt occaſion, je veux croire » que ne la vouldrez laiſſer paſſer, ſans me faire paroiſtre l'affection qu'avez à » mon ſervice: tenez-vous donc preſt pour me venir trouver, avec ce que vous » pourrez aſſembler de vos amis, pour me joindre ſur mon paſſage, qui ſera in- » continent, vous aſſurant que jauray très-agréable votre ſervice, lequel je ſcau- » ray bien reconnoître en toutes les occaſions qui s'offriront pour votre conten- » tement, à quoy m'aſſeurant que ne ferez faulte. Je prieray Dieu vous avoir, » Monſ. *de Syoughat*, en ſa ſainte garde. Signé HENRY ». JEAN DE LASTIC fit hommage au Roi en ſa Chambre des Comptes de Paris, le 5 Février 1607, pour raiſon de ſa Seigneurie de Sieujac, mouvante de Sa Majeſté, à cauſe de ſa Vicomté de Murat; & don entrevifs, le 12 Juin 1610, de tous ſes biens ſitués en pays Coutumier de la haute Auvergne, des Seigneuries de Sieujac, Neuveglife & autres, à PHILIBERT DE LASTIC, ſon fils. Il avoit épouſé, par contrat du 28 Janvier 1573, *Madelene d'Eſpinchal*, Dame ordinaire de MARGUERITE, Reine de France, fille de feu *Pierre*, Seigneur *d'Eſpinchal*, & de *Jeanne de Leautoing de Montgon*. Elle lui apporta en dot 2666 écus ſol & deux tiers, & 100 écus pour acheter des robes. Elle vivoit encore le 3 Avril 1625, qu'elle fit un don à PHILIBERT DE LASTIC, ſon fils, & étoit morte peu de jours après, le 8 Octobre de la même année. Elle eut de ſon mariage: — 1. PHILIBERT, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, par contrat du 21 Juin 1498, à *Louis du Bourg*, Seigneur, Baron de Saillant, qui donna quittance de la ſomme de 1000 écus ſol, en déduction de la dot de ſa femme, à JEAN DE LASTIC, ſon beau-pere, le 24 Février 1499; — 3. CATHERINE, nommée dans le premier teſtament de ſon pere, du 25 Mars 1600, par lequel il lui fit un legs de 7000 écus ſol; — 4. & MARGUERITE, auſſi rappellée dans ce premier teſtament de ſon pere, par lequel il lui légua pareillement 7000 écus ſol; & dans ſon ſecond du 24 Octobre 1610, par lequel il lui fit encore un legs de 15000 livres, outre la ſomme de 5000 liv. qu'il avoit chargé PHILIBERT, ſon fils, de lui payer quand elle ſe marieroit. Elle épouſa, par contrat du 21 Novembre 1619, *Jacques*, Seigneur *de Sevrac*, Baron de la Garde, &c. auquel elle porta en dot la ſomme de 30 mille livres. Elle étoit morte, ſans enfans, le 10 Avril 1636.

XIII. PHILIBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuveglife, la Tremolliere, Alleuze, du Buiſſon, &c., Capitaine de Châteauneuf en Carladez, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, obtint de MARIE, Reine de France & de Navarre, par Lettres du 4 Septembre 1630, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prit poſſeſſion le 18 Décembre ſuivant. Il teſta le 13 Juillet 1637, ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Georges; fonda une Meſſe, en l'honneur de la Vierge, chaque premier Dimanche du mois, & une Meſſe des Morts tous les Lundis; fit divers legs à ſes enfans, & inſtitua ſon héritier univerſel FRANÇOIS, ſon fils. Il étoit mort le 5 Août ſuivant, que ſa femme prenoit la qualité de tutrice de ſes enfans. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1620, *Marguerite de Beaufort-de-Canillac-de-Montboiſſier*, fille de feu *Jean-Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, Conſeiller en ſon Conſeil d'Etat & Privé, Lieutenant-Général, pour Sa Majeſté, au Gouvernement du bas pays d'Auvergne, Vicomte

de la Mothe, de Canillac, &c. & de *Gabrielle de Dienne*, ſa veuve. Elle apporta en dot à ſon mari tous ſes droits paternels, avec une ſomme de 5000 livres pour ſes droits maternels. Il lui fut aſſigné, pour ſon douaire, une ſomme de 1200 livres de rente ſur la Seigneurie de Sieujac, tant qu'elle reſteroit en viduité, ſinon 600 livres ſeulement. Elle fit don, par acte du 30 Novembre 1663, aux Curé & Prêtres de l'Egliſe de Saint-Pierre de Bredon, de la ſomme de 94 liv. tournois, pour une Meſſe haute à perpétuité, devant l'Autel du Roſaire, le jour de la Notre-Dame d'Août; & vivoit le 14 Mars 1674. Elle eut de ſon mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. JEAN-ANTOINE, Seigneur Abbé de Bredon, mort en 1709; — 3. GABRIELLE, nommée dans le teſtament de ſon pere, du 13 Juillet 1637, par lequel il lui légua la ſomme de 15000 livres. Elle fut mariée à *N... d'Oradour*, Seigneur de Saillant, duquel elle eut des enfans. Elle étoit morte le 19 Mars 1674. *Marguerite de Beaufort-de-Canillac*, ſa mere, dans la donation qu'elle fit de tous ſes biens à FRANÇOIS DE LASTIC, ſon fils aîné, en réſerva 2500 livres en faveur des enfans de GABRIELLE, ſa fille, comme un témoignage d'amitié ſeulement, ayant été avantageuſement dotée; — 4. & GABRIELLE, dite *la jeune*, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie en la ville de Saint-Flour, rappellée dans le teſtament de ſon pere, qui lui légua auſſi 15000 livres.

XIV. FRANÇOIS DE LASTIC, I. du nom, Chevalier, Seigneur, Baron de Sieujac & de Saint-Georges, Seigneur de Neuvegliſe, Alleuze, du Buiſſon, la Tremolliere, &c. Capitaine de Châteauneuf en Carladez, Guidon de la Compagnie du Duc *de Candale*, inſtitué héritier univerſel par le teſtament de ſon pere, obtint, après ſa mort, par Proviſions du Roi, la charge de Capitaine de Châteauneuf en Carladez, dont il prêta ſerment le 16 Novembre 1639, qu'il en fut mis en poſſeſſion par le Juge de la Vicomté de Murat. Il fut bleſſé au combat de Solſonne en Catalogne, donné le 19 Septembre 1655, étant Guidon dans la Compagnie du Duc *de Candale*. Sa mere lui fit don de tous ſes biens, comme on l'a dit, par acte du 19 Mars 1674, ſauf l'uſufruit. Suivant un certificat du 3 Décembre de la même année, il fournit un Ecuyer pour ſervir, en ſa place, à la convocation du ban; fit don, le 16 Juin 1683, au Chapitre Collégial de Saint-Flour, de la ſomme de 100 livres, à la charge, par ce Chapitre, de dire des Prieres pour l'ame de ſa défunte femme; eut ordre, le 18 Avril 1693, de ſe rendre à la revue des Gentilshommes convoqués pour le ban, au 5 Mai ſuivant, dans la ville de Riom. Il fut chargé, par LOUIS XIV, de travailler à la confection du Rôle de la capitation, comme ayant une connoiſſance particuliere de la Nobleſſe du Bailliage de Saint-Flour, avec M. *d'Ableiges*, Intendant de la Province. Le même Monarque le chargea encore, par d'autres Lettres écrites de Verſailles le 14 Avril 1701, de travailler aux états de répartition de la Capitation ſur la Nobleſſe, dans l'Election de Saint-Flour, avec M. *d'Ormeſſon*, Commiſſaire départi en cette Généralité. Il mourut fort âgé en 1716, & avoit épouſé, par contrat du 21 Mai 1673, *Louiſe de Peyronnenc de Saint-Chamarand*, fille de feu *Antoine de Peyronnenc de Saint-Chamarand*, Seigneur de Marſenac, Livinhac, &c. Maître-d'Hôtel du Roi, Maréchal des Camps & Armées de Sa Majeſté, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & de *Marie de Grignolles*, ſa veuve. Elle apporta en dot à ſon mari 30 mille livres pour ſes droits paternels, & 10 mille liv. pour ſes droits maternels; & par cet acte il fut convenu qu'elle auroit pour douaire une penſion annuelle de 2500 livres, avec un appartement convenable à ſa qualité, & une litiere. Elle étoit morte le 16 Juin 1683, que ſon mari fit, comme on l'a dit, pour elle une fondation dans l'Egliſe du Chapitre Collégial de Saint-Flour. Ils eurent de leur mariage: — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. CLAIRE, mariée, en 1696, à *François de Malvas*, Chevalier, Seigneur, Marquis d'Yolet, Anteras, la Feillouze, Beaulieu, Entragues, &c. Maréchal des Camps & Armées du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Berri, Cavalerie, mort en 1727, & ſa femme en 1742; — 3. & MARGUERITE, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Sainte-Claire de la ville de Clermont en Auvergne, auſſi morte en 1742.

XV. FRANÇOIS DE LASTIC, II. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de,

Sieujac, Vicomte de Murat, Baron d'Alleuze, de Saint-Georges, &c. dit *le Marquis de Sieujac*, ondoyé le 8 Novembre 1680, batiſé le 27 Mai 1692, Page du Roi dans ſa grande Ecurie, le 13 Février 1694, Lieutenant dans le Régiment du Roi, Infanterie, le 18 Janvier 1700, Capitaine au même Régiment le 23 Avril 1702, mort en 1749, avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1706, *Marie de la Roche-Aymon*, morte en 1754, ſœur de *Charles-Antoine-Renaud de la Roche-Aymon*, Cardinal, Archevêque Duc de Reims, premier Pair Eccléſiaſtique, Grand-Aumônier de France, &c. & fille de *Renaud-Nicolas*, Chevalier, Seigneur, Comte *de la Roche-Aymon*, Menſac, Lavaud, Humes, Saunat, Tonny, Villers-Saint-Denis, la Chapelle, &c. & de *Françoiſe-Geneviéve de Baudry de Piencourt*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Antoine, d'abord Prieur d'Allauche, Abbé de Saint-Guilhem du Déſert, puis Evêque de Cominges, ſacré en 1740, nommé enſuite Evêque, Comte & Pair de Châlons-ſur-Marne en 1763, mort la même année ; — 3. Charles-Antoine-Renaud, né en 1713, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, premier Gentilhomme de S. A. S. M. le Duc *de Penthievre*, dit *le Chevalier* de Lastic, Brigadier des Armées du Roi en 1748. Il fit ſes preuves pour Malte, le 12 Novembre 1728 ; — 4. & Angélique-Isabelle, mariée, en 1742, à *Policrate d'Eſcars*, Marquis de Montal & de la Roquebrou, Seigneur de Carbonnieres, &c. dit *le Marquis d'Eſcars*, chef de cette Maiſon.

XVI. François de Lastic, III. du nom, Chevalier, Seigneur, Comte de Sieujac, Baron de Saint-Georges & d'Alleuze, Vicomte de Murat, &c. dit *le Marquis* de Lastic, né en 1706, Lieutenant-Général des Armées du Roi en 1762, Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, & premier Lieutenant des Gardes-du-Corps du Roi, Compagnie Ecoſſoiſe, mort en 1772, avoit épouſé en 1726 *Madelene-Hélene Camus de Pontcarré*, ſœur de Madame la Marquiſe *d'Urfé*, fille de *Nicolas-Pierre Camus*, Chevalier, Seigneur de Pontcarré, premier Préſident au Parlement de Rouen, mort en 1734, & de *Marie-Françoiſe-Michelle de Bragelongne*, morte en 1765. Leurs enfans ſont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Charles-Henri, mort en bas âge ; — 3. Marie-Nicole, née le 18 Octobre 1727, Abbeſſe de l'Abbaye Royale de Saint-Laurent de Bourges ; — 4. & Jeanne-Antoinette, mariée, en 1755, au Comte *de Montagnac-des-Linieres*, dont un fils & deux filles.

XVII. François de Lastic, IV. du nom, Chevalier, dit *le Comte* de Lastic, né le 13 Juillet 1729, Mouſquetaire de la ſeconde Compagnie le 1 Janvier 1743, Capitaine au Régiment de Saint-Jal en 1748, Colonel aux Grenadiers de France en 1755, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, aujourd'hui Beaujolois en 1761, fait Brigadier des Armées du Roi en 1762, & Maréchal-de-Camp en 1770, a épouſé, par contrat du 30 Avril 1755, *Anne Charron de Menars*, Dame de Meſdames *de France* Victoire & Sophie depuis 1760, fille de feu *Michel-Jean-Batiſte Charron*, Chevalier, Seigneur, Marquis de Menars, Maréchal des Camps & Armées du Roi, mort en 1739, & d'*Anne Caſtera de la Riviere*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Anne-François, né en 1759 ; — 2. Alexandre-Eſprit-Jean-François, né en 1766, reçu Chevalier de Malte de minorité ; — 3. & Madelene-Antoinette-Hélene de Lastic, née en 1765.

Capit. de Caval. marié, le 31 janvier 1779, contr. ſigné par Leurs Majeſtés & la Famille Royale, avec Mlle de Montesquiou.

Seigneurs d'Unsac & de Segonzac.

VIII. Bertrand, dit Bayart de Lastic, Chevalier, Seigneur d'Unſac, Segonzac, Boſcharat, la Chaumette, &c. ſecond fils de Jean, I. du nom, Seigneur de Lastic, & d'*Helis de Montcellés*, Dame d'Unſac & de Segonzac, ſervit en qualité de Chevalier-Bachelier à la garde & défenſe du pays d'Auvergne, ſous le commandement de *Poncet de Lanſac*, Ecuyer, en 1380, & tranſigea, le 29 Février 1392, avec Etienne de Lastic, ſon frere aîné, touchant le partage de la ſucceſſion de leur pere & d'*Helis de Montagu*, leur ayeule paternelle. Il eſt mentionné comme mort avec Robert-Bonpar, ſon fils, dans un Arrêt du Parlement de l'an 1461. Il avoit épouſé *Jeanne Montlaur*, ſœur de

François de Montlaur, Chevalier, lequel comparut au contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, ſa petite niéce, avec *Claude de Solignac*, du 10 Février 1487. De ce mariage vinrent : — 1. ROBERT, qui ſuit ; — 2. JEAN, duquel ſont deſcendus les Seigneurs de *Jarry* en Auvergne, *la Vergnette*, *Vigouroux*, *Leſcure*, dont eſt M. l'Evêque de Rieux & autres ; & les Seigneurs *de Saon* en Dauphiné ; — — 3. & ADHÉMAR, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, qui ſervit à la défenſe de Rhodes en 1480, & qu'on croit fils de BERTRAND DE LASTIC, Seigneur d'Unſac.

IX. ROBERT DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unſac, Segonzac, Boſcharat, Lodieres, Clemenſac, Enval, &c. né après 1407, eſt qualifié *Chevalier* dans le contrat de mariage de MARGUERITE DE LASTIC, ſa fille, du 10 Février 1487, ainſi que dans l'accord fait entre BARTHELEMI & HECTOR DE LASTIC, ſes enfans, du 27 Octobre 1496, auquel il conſentit ; & étoit mort avant le 19 Novembre 1511. Il avoit épouſé *Antoinette de Maubec*, morte lors de l'accord fait le 27 Octobre 1496, de laquelle il eut : — 1. BARTHELEMI, qui fit don à ſon frere HECTOR de tous ſes droits & prétentions ſur la ſucceſſion de leur mere, moyenant une penſion annuelle & viagere de 200 livres tournois, laquelle ceſſeroit d'avoir lieu quand il auroit obtenu des bénéfices eccléſiaſtiques juſqu'à la valeur de 350 livres tournois de rente ; —— 2. HECTOR, qui ſuit ; —— 3. & MARGUERITE, mariée en préſence de ſes pere & mere, par contrat du 10 Février 1487, à *Claude de Solignac*, Chevalier, Seigneur de Vieil-Armé (*veteris armati*). Elle lui porta en dot pour tout droit dans la ſucceſſion future de ſes pere & mere la ſomme de 4000 livres tournois. Elle vivoit encore le 25 Mars 1536, & eut de ſon mariage : — *Jean*, *Jeanne* & *Marguerite de Solignac* : la premiere des filles fut alliée à *Bernard Galbert*, Seigneur de Roccolles ; & la ſeconde, Religieuſe à l'Abbaye de Bleile.

X. HECTOR DE LASTIC, Chevalier, Seigneur d'Unſac, de Segonzac, Boſcharat, &c. né vers l'an 1460, rendit foi & hommage & aveu pour raiſon de ſes Terres de Boſcharat & d'Enval, à *Antoine*, Duc *de Calabre* & de Lorraine. Il avoit épouſé, 1°. vers l'an 1497, *Germaine d'Eſpagne*, fille d'*Arnaud d'Eſpagne*, IV. du nom, Seigneur de Monteſpan, & de *Madelene d'Aure*, des Vicomtes *de Larbouſt*. Elle ſe maria en ſecondes noces, par contrat du 28 Août 1542, à *Louis de Saſſenage*, Seigneur de Baure, qu'elle déshérita enſuite pour cauſe de ſa mauvaiſe conduite envers elle, par ſon teſtament du 1 Septembre 1547. Elle étoit morte ſans poſtérité de ſon ſecond mariage le 13 Juillet 1549, que *Roger d'Eſpagne*, Baron de Monteſpan, ſon frere, plaidoit avec *Louis de Saſſenage*, ſon ſecond mari ; & il obtint des Lettres Royaux pour rentrer dans les biens d'HECTOR DE LASTIC, dans leſquelles il eſt dit que ce dernier, lors de ſon mariage avec *Germaine d'Eſpagne*, étoit âgé de 70 ans & plus. *Roger d'Eſpagne* & THIBAUT DE LASTIC plaidoient encore à ce ſujet, le 9 Mai 1554. HECTOR DE LASTIC eut pour fille naturelle — JEANNE DE LASTIC, Dame de Lodieres, mariée en préſence de ſon pere, par contrat du 3 Avril 1532, à *Louis d'Apchier*, Seigneur de Broſſedoux. Elle apporta en dot à ſon mari la Seigneurie de Lodeyre, *alias* Lodieres en la paroiſſe de Montchamp avec toute Juſtice, haute, moyenne & baſſe. Il rendit aveu, à cauſe d'elle, au Duc *de Lorraine*, de Calabre & de Bar, Baron de Mercœur pour raiſon de ladite Terre de Lodieres, le 1 Septembre 1538 ; & étoit mort le 26 Août 1561, que JEANNE DE LASTIC, ſa veuve, rendit encore aveu au même Prince pour raiſon de cette Terre de Lodieres.

Les armes : *de gueules, à la faſce d'argent.*

LASTOURS : Ancienne Maiſon du Limoſin, qui a poſſédé, dès le commencement du XIe ſiécle, la Terre de *Hautefort*, une des plus belles du Périgord, tant par ſon étendue, que par le nombre de vaſſaux qui en relevent, & par une ancienne Forteresſe qui y a longtems exiſté.

GUY, poſſeſſeur de cette Terre, poſſedoit en même tems les Châtellenies de

Lastours & de Terrasson. Une ancienne Chronique met ce Guy au rang des Princes du pays Limousin, c'est-à-dire, dans la classe de ces anciens Seigneurs qui tenoient leurs Terres en franc-aleu, & n'en rendoient au Souverain qu'un hommage de simple formalité. *Voyez* Hautefort. Il ne laissa qu'une fille, mariée avec un autre Seigneur, nommé *Aimar Comtour de Léron*. De ce mariage sortit un fils nommé Guy, qui succéda à tous les biens de sa mere, & prit le nom de Lastours. De trois fils qu'eut celui-ci, & qui tous trois porterent comme lui le nom propre de Lastours, l'un nommé Golfier de Lastours, Chevalier très-célebre dans les guerres de Palestine, eut en partage la Châtellenie de Hautefort, qu'il possédoit en 1126 & vers 1140; mais Olivier de Lastours, son fils & son successeur, mort vers l'an 1160, n'ayant laissé qu'une fille, nommée Agnès de Lastours, la Terre de Hautefort passa dans la Maison de *Born*, par le mariage de cette Agnès de Lastours avec *Constantin de Born*, qu'elle fit pere d'un fils, nommé Golfier de Lastours, & Seigneur de Hautefort, après elle. *Voyez* Born. Les armes de Lastours sont : *de gueules, à un bras armé d'or du côté senestre de l'écu, & tenant une épée nue d'argent en pal, la garde & la poignée d'or.*

LASTRES : Ancienne & illustre Famille d'Artois.

Jacques de Lastres épousa *Marie Morel-Tangri*, dont il eut : — Adrien de Lastres, Seigneur d'Ayettes, qui épousa *Philippine de France*, de laquelle vint — Adrien de Lastres, II. du nom, Seigneur de Wallonvillers, marié, le 26 Mai 1611, avec *Yolande de Landas-Mortagne*.

Jean-Philippe de Lastres, leur fils, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, Rutoire, le Vigne, le Prez-Lievin, Wallonvillers, &c. épousa *Valentine-Marie-Madelene de Boulogne*, qui lui porta en mariage la Terre de Neuville. De ce mariage naquit :

Christophe-François de Lastres, Chevalier, Seigneur d'Ayettes, en faveur duquel & de son ancienne extraction la Seigneurie de *Neuville* fut érigée en *Comté*, avec union des Fiefs & Seigneuries de Sailly & d'Ayettes, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1719. Il avoit épousé, en Août 1693, *Marie-Françoise de Brias*, fille de *Charles-Silvestre*, Comte de *Brias*, & de sa premiere femme *Véronique Bernard*. Il a eu pour fils :

Charles-Valentin de Lastres, Comte de Neuville, qui a laissé de son mariage avec *Elisabeth de Champigny*, — 1. Théodore-Charles-Antoine de Lastres, Comte de Neuville, qui a été Mousquetaire de la Garde du Roi dans sa seconde Compagnie; — 2. & Valentine-Adrienne-Elisabeth de Lastres.

LATENAY, ci-devant à Beziers en Languedoc, actuellement à Bise, près de Narbonne, même Province, en Languedoc. Cette Famille, originaire de la Gréce, établie en France depuis plusieurs siécles, a formé différentes branches. L'on voit une inscription, de l'an 1626, dans la Chapelle Sainte-Croix, Paroisse Saint-Felix à Beziers, qui dit qu'elle est ancienne & illustre, & a des alliances avec des Maisons très-nobles. Les armes sont au haut de cette inscription.

La branche aînée a fini vers l'an 1556, dans François de Latenay, Chevalier, Seigneur de Corneillan, co-Seigneur de la ville de Beziers, allié avec *Marthe de la Coste*, qui n'a eu qu'une fille nommée Françoise. Elle fut mariée avec *Louis Hebert*, Chevalier, Baron du Viala, Maître-d'Hôtel du Roi, & mourut sans enfans en 1626.

Les autres branches sont aussi éteintes; il n'en reste qu'une de Simon de Latenay, Seigneur de Pouzolles. Il épousa, en 1508, *Jeanne de Clermont*, fille de *Sicart de Clermont*, Comte de Lodeve & du Bosc. Cette ancienne Maison a eu de grandes alliances, & a produit le Maréchal *de Clermont-Castelnau*, & le Cardinal du même nom, Archevêque de Narbonne.

Jean de Latenay se maria, en 1553, avec *Jaquette de Puymisson*, dont la

ſœur fut mariée à *Jean de Themines*, qui eut pour fils : — *Pons de Themines*, Maréchal de France. *Charles*, fils unique du Maréchal, eut : — *Catherine de Themines*, mariée à *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Maréchal de France.

Un autre JEAN DE LATENAY, Seigneur de Liſſac, épouſa *Claire d'Arnaut*, fille du Seigneur *de Neffiés*, iſſue d'une ancienne Nobleſſe, dans laquelle la Maiſon de *Roſſet*, Duc *de Fleury*, a pris alliance.

SIMON DE LATENAY, Sieur de la Coſte, ſe maria, en 1660, avec *Anne de Bouſcat*, & en 1664, avec ANNE DE LATENAY, ſa couſine-germaine, dont la mere étoit de la Maiſon de *Roquefeuil*, Préſident à la Cour des Aides de Montpellier.

ANNE DE LATENAY avoit pour frere, SIMON-FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Religieux dans l'Ordre des Grands-Carmes, Aſſiſtant-Général de l'Ordre. Le Pape voulant le fixer à Rome, le nomma *Qualificateur du Saint-Office* & *Conſulteur de l'Index*, charges qu'il quitta par ordre du Roi en 1701, pour accompagner le Duc *d'Anjou*, Roi d'Eſpagne, à Madrid, où il demeura pluſieurs années, & retourna en France avec le Cardinal *d'Eſtrées*, qui le demanda pour être ſon Théologien. Il mourut à Paris en 1730, regretté des Grands & des Sçavans.

Ledit SIMON DE LATENAY, marié avec ſa couſine-germaine, a eu pour enfans — 1. JOSEPH, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, tué fort jeune au ſervice de Sa Majeſté; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & CATHERINE, morte ſans alliance.

ANTOINE DE LATENAY, Sieur de Liſſac, marié, en 1702, avec *Catherine de Barrés*, fille de *N... de Barrés*, Sieur de la Barthe, Avocat au Parlement, Juge, Vérificateur & Conſervateur du pays Nivernois, a eu pour enfans, — 1. SIMON, dit l'*Abbé* DE LATENAY, Prieur du Prieuré Royal de Saint-Sauveur de Narbonne, co-Seigneur de ladite ville, mort en 1742; — 2. CHARLES-BLAISE, qui ſuit; — 3. & SIMON-FRANÇOIS DE LATENAY, Sieur de Laval, Chevalier de Saint-Louis, Aide-Major avec Brevet de Commandant de la ville & Gouvernement de Brouage en Saintonge.

CHARLES-BLAISE DE LATENAY, Sieur de Liſſac, Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine de Dragons au Régiment des Volontaires de Flandres, retiré du ſervice en 1762 avec une penſion de 800 livres, a épouſé, en 1752, *Anne de Page*, dont :

ANNE-CHARLES-BLAISE DE LATENAY, né en 1754, reçu à l'Ecole Royale Militaire en 1764.

La nobleſſe de cette Famille fut vérifiée & confirmée en 1669, par Monſieur *Bazin de Bezons*, Maître des Requêtes, & Intendant de Languedoc, nommé Commiſſaire du Roi pour la vérification des titres de la Nobleſſe de ladite Province.

Les armes ſont : *d'azur, à une tour d'or, maçonnée de ſable, à laquelle eſt enchaînée une épée d'argent poſée en pal, pointe en bas, ſoutenue par un lion d'or, armé & lampaſſé de gueules.*

LATIL, en Provence. L'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tom. II, p.* 53, dit que dans la derniere recherche des titres de nobleſſe, cette Famille prouva la ſienne depuis

I. Noble LOUIS DE LATIL, qui vivoit au commencement du XVe ſiécle. Il fit une fondation dans l'Egliſe Paroiſſiale de Méez, & eut pour fils :

II. ANDRÉ DE LATIL, qui teſta en 1552. Il laiſſa de noble *Claudine de Gaillard-Bellafaire*, ſa femme, — LOUIS, qui ſuit; — & JEANNE, mariée, en 1558, à *Bernard d'Abiſſe*, de la ville de Taraſcon, Ecuyer.

III. LOUIS DE LATIL, II. du nom, acquit les Terres d'Entraigues & de Villoſc, aux années 1599 & 1600, & fit ſon teſtament le 16 Août 1601. Il avoit épouſé *Sillette de Roquefeuil-de-Convertis*, de laquelle naquirent : — 1. JOSEPH, qui ſuit; — 2. GASPARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné; — 3. HENRI, reçu Chevalier de Malte en 1600, Commandeur de Puymoiſſon, mort Bailli de Manoſque en 1655; — 4. & MADELENE, mariée à *Joſeph de Thomaſſin*,

Seigneur de la Garde & de Taillas, Avocat-Général en la Cour des Comptes.

IV. Joseph de Latil, Seigneur d'Entraigues, épousa, en 1698, Demoiselle *Gabrielle de Bardel*, dont

V. Charles de Latil, Seigneur d'Entraigues & de Villosc, marié, en 1741, avec *Susanne de Roye*, dont il a des enfans.

IV. Gaspard de Latil, second fils de Louis, II. du nom, & de *Sillette de Roquefeuil*, épousa, en 1696, *Lucrèce de Bardel*, dont

V. Manaud de Latil, Seigneur de Convertis, qui s'est marié, en 1734, avec Dame *Lucrèce de Villeneuve*, dont on ignore la postérité.

Cette Famille a été maintenue dans sa Noblesse le 28 Février 1668. Les armes: *d'azur, à six losanges d'or, posées 3, 2 & 1.* L'Abbé *Robert* en parle dans son Etat de la Noblesse de Provence, *Tome II, p. 264.*

LATRE-DOBY : Famille originaire de Dinant, dans le pays de Liége, dont étoit

Pierre-François de Latre-Doby, né à Dinant le 19 Septembre 1696, fils unique de Dominique-François de Latre-Doby, Contrôleur des grandes & petites Chancelleries de France, & d'*Anne de Velette*, sa premiere femme. Il a été Substitut du Procureur-Général du Grand-Conseil, le 29 Février 1720, reçu Avocat-Général audit Conseil le 9 Novembre 1722, & est mort, sans alliance, le 10 Mars 1729. Les armes: *coupé d'azur & d'or, à trois écussons de l'un en l'autre.* — La Gazette de France de l'année 1773, parle de Marc-Antoine de Latre, Brigadier des Armées du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment Royal-Navarre, Cavalerie, décédé le 6 Février 1773, à Saint-Germain-en-Laye. Nous ignorons de quelle Famille il étoit.

LATTAIGNANT. Suivant *Haudicquer de Blancourt, p. 286 & suiv.* de son Nobiliaire, cette Famille noble, originaire de Picardie, remonte à

I. Jean de Lattaignant, qui servoit en qualité d'homme d'armes des Ordonnances du Roi, l'an 1342.

III. Pierre de Lattaignant, son petit-fils, fut Seigneur du Vivier, & épousa, vers l'an 1395, *Jeanne Carbonnier*, (d'une ancienne Famille originaire du Cambresis, dont une branche puînée s'établit, en 1568, dans le pays de Bresse), fille de *Guy Carbonnier*, Seigneur de la Mothe, & de *Jeanne d'Estourmel*, desquels ils partagerent la succession, le 18 Mai 1416, avec *Mathieu Carbonnier*, Seigneur de la Mothe & du Fournel, *Jacques*, Seigneur de Brucourt, *Pierre*, Seigneur de la Fosse, & *Jean*, Chanoine de Terouane, freres de ladite *Jeanne Carbonnier*. Elle eut de son mariage :

IV. Jean de Lattaignant, Seigneur du Vivier, qui s'allia avec *Marie le Vasseur*, de laquelle vint :

V. Alphonse de Lattaignant, I. du nom, Seigneur du Vivier, mentionné dans un titre de l'an 1463, avec *Jeanne d'Acheu*, sa femme. Leurs enfans furent : — Alphonse, II. du nom, Seigneur du Vivier, mort sans alliance ; — & Gabriel, qui suit.

VI. Gabriel de Lattaignant, Seigneur du Vivier après son frere, servit long-tems les Rois Charles VIII. & Louis XII, & fut tué au combat de Guinegaste, l'an 1513. On voit dans un titre de l'an 1489, qu'il avoit épousé, dès l'an 1484, *Jeanne Roussel-de-Miannay*, dont il eut entr'autres : — Pierre, qui suit ; — & Gabriel, Seigneur de Blengues, lequel servit long-tems le Roi François I, dans ses Compagnies d'Ordonnance.

VII. Pierre de Lattaignant, Seigneur du Vivier, rendit de notables services au même Prince, qui l'honora de sa bienveillance, & fut tué au siége de Hesdin en 1537, après y avoir donné des preuves de son courage. Il avoit épousé, en 1518, *Marguerite le Maupin*, des Seigneurs *de Bouvaque*, du consentement de laquelle il vendit quelques héritages à *Antoine Guillerault*, Sieur des Forges, comme il paroît par son testament du 28 Janvier 1525. De ce mariage vinrent : — 1. Pierre, Seigneur du Vivier, allié, l'an 1546, avec *Jeanne Guillerault*, décédée sans en-

fans en 1560. Il tranſigea pour ſa ſucceſſion, le 4 Août 1561, avec *Antoine* & *Jacques Guillerault*, Seigneurs des Forges & de Fontaines, ſes beaux-freres, & mourut en 1574; — 2. ALPHONSE, qui ſuit; — 3. GABRIEL, auteur des Seigneurs de Blengues, du Galet & de Beuſſingue, rapportés ci-après; — 4 & 5. ROBERT & MARGUERITE.

VIII. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, III. du nom, Seigneur du Vivier, épouſa, l'an 1548, *Marie de Beauvarlet*, fille d'*Antoine de Beauvarlet*, Seigneur d'Ailly en partie, avec laquelle il conſtitua 150 livres de rente le 22 Juillet 1561, & en eut: — PIERRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Vivier, mort ſans poſtérité, après 1575; — & MARGUERITE, qui ſuit.

IX. MARGUERITE DE LATTAIGNANT fut mariée, l'an 1573, avec *Jean le Bourg*, Seigneur de Cloſratel. Ils racheterent la rente ci-deſſus le 20 Juillet 1575, & eurent deux fils & une fille, nommée *Colette le Bourg*, alliée, le 22 Février 1603, avec *Firmin Haudicquer*, Seigneur de Blancourt, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, ayeul de l'auteur du Nobiliaire de Picardie.

Seigneurs de BLENGUES, du GALET & de BEUSSINGUE.

VIII. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, troiſieme fils de PIERRE, Seigneur du Vivier, & de *Marguerite le Maupin*, épouſa, en 1550, *Catherine Obry*, fille de *Guillaume*, Vicomte de Cayeu, & de *Catherine Clairé*, & ſœur de *Claude Obry*, époux de *Marie le Tonnelier*, de la Maiſon de Breteuil. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. ROBERT, qui ſuit; — 2. GABRIEL, rapporté après ſon frere; — 3. & HÉLENE DE LATTAIGNANT, mariée, par ſes pere & mere le 15 Octobre 1575, avec *Noël de Lattre*, Seigneur de Scizes, ayeuls de *Catherine de Lattre*, mere de l'auteur cité.

IX. ROBERT DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, épouſa, en 1586, *Anne Bonné*, fille de *Jacques*, Avocat en la Cour, & de *Marie Lucas*. Il vivoit encore en 1641, âgé de 88 ans, & eut pour fils:

X. ALPHONSE DE LATTAIGNANT, Seigneur de Blengues, marié, le 10 Juillet 1633, avec *Marguerite Gagot*, fille de *Nicolas*, Avocat en la Cour, & de *Marie Malhoſte*, dont: — CATHERINE DE LATTAIGNANT, reſtée fille unique, femme de *Pierre Pecquot*, Seigneur de Saint-Maurice, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & Greffier de ſon Conſeil. Elle en eut 5 garçons & une fille. Voyez PECQUOT.

IX. GABRIEL DE LATTAIGNANT, II. du nom de cette branche, Seigneur du Galet & de Beuſſingue, près Calais, fils puîné de GABRIEL, Seigneur de Blengues, & de *Catherine Obry*, fut préſent au contrat de mariage d'HÉLENE, ſa ſœur, en 1575, & épouſa *Marie Raoul*, dont il eut: — 1. GABRIEL, Sieur du Galet, décédé jeune; — 2. autre GABRIEL, qui ſuit; — 3. CATHERINE, femme de *Pierre Poncet*, Seigneur de la Riviere, Comte d'Ablys, Conſeiller du Roi, Maître des Requêtes ordinaire de ſon Hôtel, & Conſeiller d'Etat ordinaire; — 4. ELISABETH, mariée à *Pierre-Naud Monet*, Seigneur de la Salle, Préſident à Boulogne; — 5. & MARIE DE LATTAIGNANT, épouſe de *David du Boiſſel*, Avocat-Général de la Reine.

X. GABRIEL DE LATTAIGNANT, Seigneur du Galet & de Beuſſingue, fut d'abord reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 13 Mai 1639, puis de Grand'Chambre le 13 Mai 1676, & mourut le même jour. Il avoit épouſé *Jeanne de Monteſcot*, fille de *François*, Maître des Requêtes, & de *Marguerite Simon*. Leurs enfans furent: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. GABRIEL, Seigneur de Grange-Menant, marié à *Hélene Lalemant-de-Leſtrée*, morte en couches en 1686, mere d'un ſeul fils; — 3. & LOUIS, Religieux en l'Abbaye de Saint-Victor, & Prieur de Buſſy-le-Roy, Diocèſe d'Orléans.

XI. ALEXANDRE DE LATTAIGNANT, Seigneur du Galet & de Beuſſingue, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Août 1676, épouſa *Marie-Marthe-Gabrielle de Bragelongne*, fille de *Jacques de Bragelongne*, Intendant de la Maiſon de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Maître de la Chambre aux Deniers du Roi, mort en 1679, (d'une des anciennes Familles de robe, originaire de Bourgogne, où

où ils ont long-tems poſſédé la Terre de ce nom), & de *Marie de Saint-Meſmin*. De ce mariage il y a des enfans.

De cette Famille eſt M. l'Abbé DE LATTAIGNANT, Chanoine de Reims, connu dans la République des Lettres par ſes Poëſies légeres. Les armes : *d'azur, à 3 coqs d'or.*

LATTIER (DE) : Ancienne Famille noble du Dauphiné, dont nous avons déja parlé dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 407 *& ſuiv.* Son ſéjour a été autrefois dans la ville de Grenoble & à Vourais. S'étant diviſée en pluſieurs branches, elle a paſſé dans le Valentinois où elle eſt encore. Des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem & du Temple, qu'elle a eus preſque ſans interruption, ſont une marque certaine de ſon ancienneté. Les alliances qu'elle a faites avec pluſieurs des plus illuſtres Familles du Dauphiné, & les Officiers de mérite qu'elle a donnés dans tous les tems, ſont encore une preuve de la conſidération où elle a toujours été. Ses armes étoient anciennement *trois lacs d'amour d'argent, ſur un fond d'azur*, avec la deviſe : POUR TROIS. Depuis environ deux ſiécles, ces *lacs d'amour* ont été changés en *trois frettes*, pour la briſure des branches cadettes.

Le premier de ce nom connu eſt JACQUES DE LATTIER, qui hommagea des terres au Dauphin l'an 1290. — HUGUES DE LATTIER, Chevalier de l'Ordre du Temple, vivoit dans le même tems, & fit une tranſaction en faveur de la Commanderie de Saint-Jean de Vourais. — JEAN DE LATTIER reconnut les mêmes terres au Dauphin, & eut pour enfans : — JACQUEMET, mort ſans poſtérité ; — & ANTOINE, qui vivoit l'an 1350. Ce dernier eut pour fils : — BERTRAND, pere de FRANÇOIS, & de GUIGONNE DE LATTIER, laquelle fit, en 1417, une donation en faveur des Freres Prêcheurs de Grenoble. — FRANÇOIS DE LATTIER vivoit en 1380, & eut pour enfans : — HUGUES & ANTOINE DE LATTIER. — HUGUES fut pere

I. De GEORGES DE LATTIER, Capitaine de 50 lances en 1431, qui rendit hommage au Dauphin LOUIS VIII, pour une maiſon forte qu'il avoit à Vourey ou Vourais. Il teſta en 1468, & eut de *Gillette de Faſſion*, ſon épouſe : — 1. CLAUDE, qui ſuit ; — 2. BERTRAND, mort Capitaine à Bayonne ; — 3. PIERRE, Conſeiller au Parlement de Grenoble, qui ſe maria, & n'eut que trois filles ; — 4. JEAN, auteur de la branche de Charpey, rapportée ci-après ; — 5. autre JEAN, Chanoine à Saint-André de Grenoble ; — 6. ANTOINE, Moine à Saint-Robert ; — 7. FRANÇOIS, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ; — 8. & HUGUES, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine.

II. CLAUDE DE LATTIER fut d'abord Juge-Mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, enſuite Conſeiller & Avocat-Général au Parlement de Grenoble. Il épouſa, par contrat du 13 Septembre 1464, *Marie d'Arvillars*, & teſta le 14 Septembre 1493. Ses enfans furent : — 1. GEORGES, qui ſuit ; — 2. CLAUDINE, Religieuſe à Montfleury ; — 3. & MARTHE, mariée.

III. GEORGES DE LATTIER, II. du nom, Seigneur de Mantonne, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, ſe trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne Armuet*, ſon épouſe : — 1. FRANÇOIS DE LATTIER, Commandeur de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, mort à la bataille de Pavie en 1525, étant de l'armée du Duc de *Montmorency* ; — 2 & 3. & deux filles, mariées.

Branche de LATTIER-CHARPEY.

II. JEAN DE LATTIER, quatrieme fils de GEORGES I, & de *Gillette de Faſſion*, fut Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers & d'Ordonnance du Roi, Gouverneur du Comté de Rouſſillon, de Perpignan & de Sardaigne. Il épouſa, par contrat du 10 Novembre 1482, *Antoinette de Vilheu*, & teſta en 1518. De ſon mariage vinrent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. LOUIS, auteur de la branche de

Bayane, rapportée ci-après ; — 3. François, Chevalier de Malte, tué dans un combat naval contre les Infideles ; — 4 & 5. deux filles, mariées.

III. Pierre de Lattier, Seigneur de Charpey, Capitaine d'une Compagnie de 50 lanciers, se trouva à la bataille de Marignan contre les Suisses en 1515, & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il avoit épousé, le 16 Mars 1518, *Catherine de la Tourette*, fille de *Gillet*, Seigneur *de la Tourette* en Vivarais, dont il eut : — Claude, qui suit ; — & deux filles, mariées.

IV. Claude de Lattier, I. du nom de cette branche, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, épousa, le 15 Juin 1550, *Honorade d'Urre*, fille de *Giraud d'Urre*, Seigneur d'Ourches, d'une ancienne & illustre Maison du Dauphiné. Leurs enfans furent : — 1. Claude, qui suit ; — 2. Pierre, lequel s'allia dans la Maison de *Montaigu-Fourmigere*. On ignore le nom de son épouse, de laquelle il eut : — Louis de Lattier, marié avec *Marguerite de Saint-Vincent*, dont : — 1. Charles de Lattier, mort jeune au service, étant Cornette de Cavalerie ; — & une fille, mariée à *N... de Rochepierre*, en Vivarais ; — 3. & Anne, mariée deux fois.

V. Claude de Lattier, II. du nom, Seigneur de Charpey & de Vatillieu, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, fut successivement Capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis Mestre-de-Camp. Louis XIII. lui donna une pension de 3000 livres, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, le 1 Janvier 1582, *Françoise Bertrand*, fille d'*Imbert*, co-Seigneur de Vatillieu. Il testa en 1605, & ne laissa que deux filles, mariées.

Branche de Lattier-Bayane.

III. Louis de Lattier, second fils de Jean & d'*Antoinette de Vilheu*, transigea avec Pierre de Lattier, son frere, en 1524, eut une Compagnie de gens à cheval ; servit avec distinction sous les regnes de François I. & de Henri II ; se trouva, en 1529, à l'armée que commandoit le Comte *de Saint-Paul*, contre le Duc de *Brunswick* ; testa le 11 Juillet 1569, & eut de son épouse, *Alix de Brottin*, Dame de Soulpierre : — 1. Pierre, Seigneur de Bayane, marié, le 25 Février 1582, à *Françoise d'Yfevan*, fille de *Philibert*, & de *Françoise des Lemps*, mort sans postérité, étant Capitaine d'Infanterie ; — 2. Charles, qui suit ; — 3. Georges, Chevalier de Malte, Commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante ; — 4. autre Pierre, aussi Chevalier de Malte & Commandeur du Pont-Laval ; — 5. Jean, tué au siége de Livron ; — 6. Jean-Denis, Capitaine d'Infanterie, mort sans postérité. Il avoit épousé, le 11 Mars 1584, *Françoise de Marinais*, fille de *François*, & de *Françoise du Motet* ; — 7. & une fille, mariée.

IV. Charles de Lattier, Seigneur de Soulpierre & d'Ourcinas, porta les armes pendant 24 ans, servit en Piémont sous le Maréchal *de Brissac*, en qualité de Capitaine d'une Compagnie de gens de pied, par commission du 26 Mai 1577 ; eut le commandement de 150 hommes de gens de pied François, par une autre commission du 14 Juin 1579, & fut ensuite Capitaine & Sergent-Major du Régiment de Livarrot, Cavalerie, par commission du 24 Juin 1580. Il épousa, le 20 Janvier 1582, *Louise de Moreton de-Chabrillan*, dont : — 1. Antoine, qui suit ; — 2. André, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem ; — 3. Jean, auteur de la branche de Soulpierre, rapportée ci-après ; — 4. Gaspard, auteur de celle de Burlet, mentionnée ensuite ; — 5, 6 & 7. & trois filles.

V. Antoine de Lattier, Seigneur d'Ourcinas & de Bayane, Capitaine d'une Compagnie Franche en 1615, se signala en plusieurs occasions, & épousa, le 20 Juin 1620, *Andrée de Salignon*, fille de *Thomas* & de *Marguerite de Theys*, dont :

VI. Charles-Antoine de Lattier, qui servit également avec distinction, & épousa, le 20 Septembre 1656, *Eléonore du Maine*, fille d'*Antoine*, Comte du Bourg, dont : — Antoine-Marie, qui suit ; — & deux filles.

VII. ANTOINE-MARIE DE LATTIER servit auſſi avec honneur, & ſe diſtingua à la priſe de Condé. Il eut de *Marguerite de Varre*, ſa femme : — 1 & 2. CLAUDE & CHARLES, Capitaines au Régiment Royal, morts au ſervice ; — 3. LOUIS, qui ſuit ; — 4. & ANTOINE, Capitaine au Régiment de Fleury, Cavalerie.

VIII. LOUIS DE LATTIER, Marquis de Bayane, épouſa, le 5 Novembre 1727, *Catherine de Sibeuf*, fille d'*Hercule de Sibeuf*, Chevalier, Seigneur de Saint-Ferreol, Gouverneur de la ville & citadelle de Die, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. ARMAND, Chevalier de Malte, d'abord Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi, puis Major ~~du Régiment Provincial de Valence~~ en 1770 ; — 3. & ALPHONSE-HUBERT, Chanoine, depuis 1770, de la Cathédrale de Saint-Apollinaire de Valence, Vicaire général du Diocèſe de Coutances, & Abbé de Saint-Guilhem-le-Déſert, Ordre de Saint Benoît, Diocèſe de Rodez, ~~oncle, à la mode de Bretagne~~, de M. le Cardinal *de Luynes, aujourd'hui auditeur de Rotte.*

IX. LOUIS, appellé *le Marquis* DE LATTIER, Capitaine de Cavalerie, enſuite Colonel du Régiment Provincial de Valence, depuis 1770, eſt marié.

Branche de LATTIER-SOUSPIERRE.

V. JEAN DE LATTIER, troiſieme fils de CHARLES, & de *Louiſe de Moreton-de-Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épouſa, le 20 Janvier 1619, *Marguerite d'Urre*, dont : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, Chevalier de Malte ; — 3. ADRIEN, dont la poſtérité ſera rapportée après celle de ſon aîné ; — 4 & 5. & deux filles, mariées.

VI. PIERRE DE LATTIER, Chevalier, Seigneur de Saint-Paulet & de Souſpierre, épouſa, le 15 Février 1652, *Iſabeau de Bélin-de-Marcel*, & en eut : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2. CLAUDE, Chevalier de Malte, mort Commandeur de Poët-Laval ; — 3. LAURENT, mort Capitaine de Dragons ; — 4. JOSEPH, Chevalier de Malte, Capitaine dans le Régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochſtet ; — 5. & une fille, mariée à *André de Pays*, d'une Famille originaire du Comtat d'Avignon.

VII. LOUIS DE LATTIER épouſa, le 10 Juillet 1697, *Victoire-Agnès de Blégiers-de-Taulignan* (*a*), dont : — 1. JOSEPH, mort Officier d'Infanterie dans le Régiment de Lyonnois ; — 2. JOSEPH-JOACHIM, d'abord Chevalier de Malte & Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, marié, le 7 Avril 1744, avec *Madelene-Gabrielle-de-Vervins* ; — 3. PIERRE, Capitaine au Régiment Royal-Italien, Chevalier de Saint-Louis ; — 4. JEAN, Chevalier de Malte ; — 5. JEAN-FRANÇOIS, auſſi Chevalier de Malte & Capitaine dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, tué à la bataille de Lawfeld ; — 6. FRANÇOISE-FLAVIANE-THÉRESE, mariée à *André-Thomas de Clémens-des-Tourettes*, dont une fille unique, appellée *Madelene-Charlotte* ; — 7. MARIE-ELISABETH ; — 8. & MADELENE DE LATTIER, mariée avec *Charles de Genton-de-Loſtal.*

VI. ADRIEN DE LATTIER, troiſieme fils de JEAN & de *Marguerite d'Urre*, épouſa, 1°. *Jeanne de Veſc-de-Becone* ; & 2°. *Jeanne d'Arſac.* Du premier lit il eut une fille, mariée à *N... d'Urre*, Lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Montelimart ; & du ſecond lit : — 1. CHARLES-ANTOINE, mort ſans poſtérité ; — 2. ADRIEN, Prêtre ; — 3. & JÉRÔME, qui ſuit.

VII. JÉRÔME DE LATTIER épouſa, en 1713, *Marie-Agathe-Antoinette Dupuy-de-Montbrun*, dont ſont iſſues : — 1. JUSTINE-AGATHE, mariée, le 5 Février 1736, avec *Louis de Viennois* ; — 2. LAURENCE-ANTOINETTE, mariée avec *Joſeph-*

(*a*) Elle avoit deux tantes, l'une nommée *Marthe-Urſule de Blegiers-de-Taulignan*, épouſe de *N... d'Orléans de la Motte*, d'où ſont ſortis *Louis-François-Gabriel d'Orléans de la Motte*, né à Carpentras en 1683, ſacré Evêque d'Amiens le 4 Juillet 1734 ; & le Commandeur *de la Motte*, qui a été Capitaine des Chevaux-Légers du Pape à Avignon ; l'autre, nommée *Madelene de Blegiers-de-Taulignan*, a épouſé *Balthaſard de Gerente-de-la-Bruyere*, & eſt ayeule de l'ancien Evêque de Die, aujourd'hui Evêque d'Orléans, qui a eu la Feuille des Bénéfices.

Séraphin de Pluvinel-de-Tertulle, Marquis de la Roque ; — 3. & Susanne-Thérese de Lattier.

Branche de Lattier-Burlet.

V. Gaspard de Lattier, quatrieme fils de Charles & de *Louise de Moreton-de-Chabrillan*, Capitaine d'Infanterie, épousa *Isabeau de Villette*, fille d'*Etienne* & d'*Isabeau du Pont*. Il testa le 12 Janvier 1665, & laissa de son mariage : — 1. Charles-Antoine, qui suit ; — 2. Antoine, Religieux de l'Ordre de Saint-Antoine ; — 3. & Françoise-Louise, Religieuse de l'Ordre de Citeaux à Valence.

VI. Charles-Antoine de Lattier, Sieur de Burlet, servit avant la paix de 1661, & n'ayant que 14 ans, étant Lieutenant de la Compagnie de Mestre-de-Camp au Régiment du Comte *de la Guiche*, il se signala à la bataille de Dunkerque, où il prit le Comte *de Merle*, Lieutenant-Général de l'armée ennemie, qui mourut de ses blessures dans sa tente. Il se fit connoître à la bataille de Sintzheim, en Allemagne, étant Capitaine dans le Régiment de Montferrier. Ce fut proche de lui que son Mestre-de-Camp fut blessé à mort. Le Vicomte *de Turenne* l'estima à cause de sa valeur. Il mourut sans postérité, & avoit épousé, le 13 Juin 1666, *Anne du Claux*, fille de *N...*, Seigneur *de l'Etoile*, & de *Marguerite de Saint-Georges*. Les armes, comme au commencement de cet Article.

LAU (du) : Ancienne & illustre Noblesse, qui a des alliances avec les Maisons de *Pons*, *la Porte*, *Beaupoil-Saint-Aulaire* & de *Lambertye*, par le mariage, contracté le 19 Juillet 1630, de

Claude du Lau, fille de Henri, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Seigneur de Chambon, de Seltette & de Chagniers, & de *Henriette de Pons*, (fille de *Jacques*, Baron de Mirambeau, & de *Marie de la Porte*, sortie d'une *Beaupoil-Saint-Aulaire*), avec *Gabriel de Lambertye*, quatrieme fils de *Jean*, Seigneur de Prun, &c. & de *Catherine de Montfrebœuf*. Il fut son premier mari. Voyez Lambertye. Elle épousa en secondes noces, par contrat du 1 Juin 1643, *Desse d'Aubusson*, fils d'*André*, Baron d'Auriac, Seigneur de Saint-Priez, & de *Gabrielle de Trompondon*, dont elle eut la Vicomtesse *de Campagnac*, & autres enfans.

LAVAGNAC, Baron des Etats Généraux en Languedoc, porte : *d'or, au lion de gueules ; au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

* LAVAL. Il seroit fort difficile de déterminer exactement l'étendue de la Sirie & Comté de Laval, au Maine : ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens Sires de Laval recevoient les hommages de plus de 140 Terres nobles, dont il y en a quatre de titrées, 36 Châtellenies, plusieurs desquelles sont de 10 à 12000 livres de rente ; & en tout 112 Paroisses, comprises dans le Comté de Laval, qui est uni à celui de la Province du Maine.

Cette Seigneurie, l'une des plus grandes du pays, étoit anciennement une Baronnie qu'une branche de l'illustre Maison *de Montmorency* avoit acquise par alliance, vers l'an 1218. *Yves*, I. du nom, Sire *de Laval*, est le premier possesseur de cette Terre dont on ait connoissance. De lui descendoit, au VIIIe degré, *Emme*, ou *Edmée*, Dame *de Laval*, sœur & héritiere de *Guy* VI, alliée, 1°. à *Robert*, Comte *d'Alençon* ; 2°. à *Mathieu*, Sire *de Montmorency* ; & 3°. à *Jean* VI, Sire *de Tocy*. Le fils de *Mathieu de Montmorency* & d'*Edmée de Laval*, quitta son nom pour prendre celui de *Laval* qu'il laissa à ses descendans, sans cependant quitter les armes *de Montmorency*, qu'il brisa de 5 *coquilles d'argent*.

Les Seigneurs *de Laval-Montmorency* ont fini, en 1465, dans la personne d'*Anne*, fille unique de *Guy* XII, dix-septieme Seigneur *de Laval*, mort en 1413, laquelle s'étoit alliée à *Jean*, Comte *de Montfort*, en Bretagne, qui prit le nom de *Guy XIII de Laval*. C'est en faveur de *Guy* XIV, leur fils, que la Baronnie de *Laval* fut

érigée en *Comté*, par Lettres du 17 Juillet 1429, dans lesquelles le Roi lui donne le titre de *cousin*, & lui accorde le même rang & les mêmes honneurs dont jouissoient alors les Comtes *d'Armagnac*, *de Foix* & de *Vendôme*. *Guy*, XVI. du nom, troisieme Comte *de Laval*, arriere petit-fils de *Guy* IV, mourut en 1531, & eut pour successeur son fils *Guy* XVII, mort sans postérité en 1547. Il laissa ses biens à ses deux sœurs, *Catherine* & *Anne de Laval*. L'aînée, *Catherine*, épousa *Claude de Rieux*, Comte de Harcourt, dont la fille aînée: — *Renée de Rieux*, fut mariée à *Louis de Sainte-Maure*, Marquis de Nesle, & mourut sans enfans en 1567. *Anne de Laval*, sœur cadette de *Catherine*, avoit épousé, dès l'an 1521, *François*, Seigneur *de la Tremoille*. C'est par représentation de cette *Anne de Laval* que *Charles de Bretagne*, Duc de la Tremoille, possede aujourd'hui la Terre de *Laval*.

Il est bon de remarquer ici, d'après le Dictionnaire des Gaules, que si *Mathieu*, Sire *de Montmorency*, quitta son nom pour prendre celui de *Guy* VII, Sire & Comte *de Laval*, ce changement de nom n'étoit pas nouveau par rapport aux Seigneurs *de Laval*; d'ailleurs il étoit fondé. On trouve en effet que le nom de *Guy* étoit attaché à la Seigneurie de *Laval*, & que celui qui portoit un autre nom le quittoit pour prendre celui de *Guy*. Ce privilége, si c'en est un, fut accordé, dit-on, à *Guy*, III. ou IV. du nom, Baron *de Laval*, par le Pape Pascal II, vers l'an 1101, pour lui & ses successeurs, Seigneurs de *Laval*, en mémoire perpétuelle des services qu'il avoit rendus à la Chrétienté, au voyage qu'il fit à la Terre-Sainte, sous *Godefroy de Bouillon*. Cette concession, ajoute-t-on, fut confirmée par Lettres de Philippe I, Roi de France, & a fait quelquefois donner le nom de *Laval-Guyon*, à la ville de *Laval*.

En observant & ratifiant ce privilége, *Guy*, VII. du nom, ordonna, par son testament de l'an 1268, que les aînés de cette Maison porteroient le nom de *Guy*, avec le surnom & les armes *de Laval*; que ceux qui refuseroient de le faire, seroient privés de la succession qui passeroit au mâle le plus proche du lignage de *Laval*; & que la Seigneurie de *Laval* seroit indivisible. Cette disposition de *Guy* VII. donna lieu à une grande contestation du droit François, qui étoit de sçavoir si en pays coutumier les particuliers de grande Maison pouvoient substituer les terres & les rendre indivisibles, malgré les dispositions de la Province où elles étoient situées. On allégua des raisons pour & contre; mais par son Arrêt solemnel du 9 Avril 1595, le Parlement de Paris jugea que la substitution n'auroit point lieu, & que les filles succéderoient au Comté de *Laval* pour leur part & portion, suivant la coutume du Maine, si mieux n'aimoit le propriétaire, leur payer leur légitime. Au mot Montmorency nous parlerons de la branche de Laval-Montmorency.

LAVAL. C'est une Famille noble établie depuis peu en Touraine, & originaire de Lorraine, qui a suivi ces Princes à la guerre.

Claude-Hector de Laval suivit son Prince avec son frere & ses vassaux, en bon équipage & à ses frais, & lui rendit de bons & loyaux services. Son fils,

Claude-Louis-François de Laval, Seigneur de Bosserville, se distingua aussi par ses services, & laissa:

Joseph-Anne de Laval, Seigneur de Charmoy, Baron de Meuvy & d'Azelach, qui s'attacha à S. A. S. *Guillaume-Hiacinthe*, Prince *d'Orange*, de Neufchâtel & de Nassau, qui le fit son Conseiller Résident à la Cour de France, poste qu'il occupa pendant plusieurs années, ensuite son Conseiller intime d'Etat & Privé, & lui conféra le collier de son Ordre, puis lui expédia des Lettres de créance données à Cologne le 27 Mars 1724, pour aller, en qualité de son Envoyé, au Congrès de Cambray, y représenter & appuyer ses intérêts. Il a laissé un fils, nommé:

Joseph-Claude-Lazare de Laval, qui a eu pour fils: — Louis-Joseph de Laval, lequel entra, au mois de Janvier 1741, au Régiment de Saintonge. Peu de tems après il fut fait Lieutenant de la Colonelle, & obtint ensuite une commission de Capitaine. Il a servi 15 ans, s'est trouvé aux siéges de Fribourg, d'Oudenarde, d'Ath, à la bataille de Rocoux, à plusieurs détachemens, & à l'attaque des retranchemens du Col de l'Assiette, où il a été blessé. Il a épousé, le 3 Février

1750, *Angélique-Louiſe-Charlotte Audiger*, & a eu de ce mariage cinq garçons & une fille, ſçavoir : — Louis-Joseph, Louis-Anne, Louis, Remi, Pierre, & Louise-Madelene. *Mémoire envoyé*, & déja employé dans le *Tome VII* de la premiere édition de ce Dictionnaire, *pag.* 309.

Les armes : *d'or, ſemé de flammes de gueules, à la croix ancrée d'azur, chargée de 5 flammes d'or ; l'écu ſurmonté d'un armet d'acier poli, chargé de lambrequins des métaux & couleurs dudit écu.* Pour cimier, *trois flammes de gueules, ſortant d'un tortil d'or, d'azur & de gueules.* Support, *deux ſalamandres d'or.* Deviſe : Spes mea Crux et amor.

LAVAL, en Normandie, Election de Falaiſe. Famille noble qui porte : *de ſable, ſemé d'hermines d'argent.*

Montfaut LAVAL DE RAIS, eſt une autre Famille, dont les armes ſont : *d'or, à la croix de ſable.*

* LAVARDIN : Terre & Seigneurie au Maine, avec un Château que *Marie de Riboulle* porta à ſon mari *Jean de Beaumanoir*, Seigneur de Boisbilly. Il fut le quatrieme ayeul de *Jean de Beaumanoir*, que le Roi Henri IV fit Maréchal de France & Chevalier de ſes Ordres en 1595, & en faveur duquel il érigea la Terre de *Lavardin* en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1601, enregiſtrées en 1604. Sa poſtérité maſculine s'éteignit le 15 Novembre 1703, dans la perſonne d'*Emmanuel-Henri de Beaumanoir*, Marquis de Lavardin, tué à la bataille de Spire. *Voyez* Beaumanoir.

LAVAULX. Nobleſſe ancienne en Lorraine & en Barrois, qui occupoit les premieres places aux Aſſiſes du Duché de Luxembourg. Quelques-uns diſent qu'elle deſcend des Comtes *de Chiny*. Voyez le ſixieme Volume des *Tablettes Généalogiques*, *page* 72.

I. François de Lavaulx. II. du nom, iſſu de Vary, Seigneur de Lavaulx, ayant perdu ſon fils unique au ſiége de Neufchâteau qu'il défendoit, épouſa, en ſecondes noces, *Alexie de Dampierre*, dont il eut :

II. Erard de Lavaulx, I. du nom, Seigneur de Sorbey & de Bellefontaine, Gouverneur de Châtel-ſur-Mozelle en 1548. Il avoit acquis, le 30 Mars 1524, de la Maiſon de *Choiſeul-de-Bignecourt*, la Seigneurie de Vrecourt dans le Barrois mouvant, au Bailliage de la Marche. Il épouſa *Barbe de la Marc*, Baronne de Gironcourt, dont il eut, entr'autres enfans :

III. Jean de Lavaulx, Seigneur de Vrecourt, Dombrot, &c. qui épouſa, en 1555, *Didiere d'Auxy*, Dame de Romain, de laquelle vint, entr'autres,

IV. Adam de Lavaulx, Seigneur de Dombrot, Grand-Veneur du Duc Charles III, en faveur duquel la Seigneurie de *Vrecourt* fut érigée en *Baronnie*, par Lettres du 29 Septembre 1612. Il avoit épouſé *Catherine de Faltans*, & en eut, entr'autres,

V. Erard de Lavaulx, II. du nom, Baron de Vrecourt, Grand-Chambellan du Duc Charles IV, marié à *Véronique de Lutzelbourg*. Leurs enfans furent : — 1. Charles-François ; — 2. Claude-Louis ; — 3. & Erard, III. du nom, auteurs chacun d'une branche que nous allons rapporter.

VI. Charles-François de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Condé, Cavalerie, épouſa *Marie de Rochefort-d'Ailly*, dont :

VII. Charles de Lavaulx, Baron de Vrecourt, Lieutenant-Colonel du Régiment de Gournay, Infanterie, en 1696. Il avoit épouſé, en 1683, *Marie-Urſule de Bazentin*, Dame de Malapret, & de Dauzainvillé, morte en 1711. De ce mariage vinrent : — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. François, Comte de Lavaulx, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur Charles VI, créé *Comte* en 1734, par François, Duc de Lorraine, depuis Empereur. Il eſt mort en 1748, & avoit

épouſé *Marie-Victoire de Viegenick*, Dame de Tabor, dont il a eu cinq garçons & ſix filles : — L'aîné, nommé FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, né en 1735, Seigneur de Tabor, Capitaine de Dragons au ſervice de l'Empereur ; — 3. JEAN-BAPTISTE, Baron DE LAVAULX, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur, marié, en 1740, à *Eliſabeth*, Baronne *de Chriſtianſtat*, en Siléſie, dont il n'avoit point d'enfans en 1753 ; — 4. JOSEPH-ALEXIS, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Sauville, Capitaine au Régiment des Gardes Suiſſes du Duc LÉOPOLD, marié, en 1728, à *Catherine de Sarrazin*, Dame de Germainvilliers, dont trois filles, ſçavoir : CATHERINE DE LAVAULX, mariée, en 1750, à *François*, Comte *de Greiche* ; CHARLOTTE & MARIE, dont nous ignorons la deſtinée ; — 5. ANNE DE LAVAULX, mariée, en 17..., à *Charles de Chatelies*, Lieutenant-Colonel de Cavalerie, & Exempt des Gardes-du-Corps du feu Roi de Pologne ; — 6. & MARIE-CATHERINE, qui n'a point pris d'alliance.

VIII. CHARLES, II. du nom, Comte DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, &c. obtint l'érection de cette Baronnie en *Comté*, par Lettres du 12 Avril 1725. Il épouſa, en 1730, *Anne-Françoiſe-Agathe Jolly-de-Morey*, dont :

IX. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, Guidon de Gendarmerie, & Chambellan du feu Roi de Pologne. Il s'eſt marié à Paris, le 9 Juillet 1754, à *Marie-Madelene de Peichpeyroux-Cominges-de-Guittaud*, fille de feu *Louis-Athanaſe de Peichpeyroux-Cominges*, Comte de Guittaud, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur général de Cavalerie, & d'*Eliſabeth-Madelene Chamillart*.

SECONDE BRANCHE.

VI. CLAUDE-LOUIS DE LAVAULX, Baron de Vrecourt, que nous croyons ſecond fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, eut de ſa femme, *Marguerite de Montarby* :

VII. CLAUDE-HENRI DE LAVAULX, Baron & Seigneur de la Haſnaut & d'Attingneville, Lieutenant de Roi au gouvernement de Baſſigny, qui épouſa, en 16..., *Catherine*, fille de *Jean l'Eſcamouſier*, Colonel d'Infanterie, & Gouverneur de Baſſigny. De ce mariage vint :

VIII. CLAUDE-ANTOINE, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Martigny, de Pompierre, &c. qui s'allia, en 1697, avec *Chriſtine*, fille unique & héritiere de *Jean*, Comte *de Thiancourt*, Seigneur de Sommerecourt, Pompierre & Bazeilles, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers pour le ſervice de Louis XIV, & de *Marguerite de Bagary-de-Montaigu*, Chanoineſſe d'Epinal. Leurs enfans ſont : — 1. FRANÇOIS, Baron DE LAVAULX, Seigneur de Pompierre, Courcelles & Blaincourt, Capitaine de Cuiraſſiers au ſervice de l'Empereur CHARLES VI, marié, en 1741, à *Louiſe le Roy*, Baronne de Seraucourt, de laquelle il a : — CHARLOTTE DE LAVAULX, née en 1745 ; — & CHARLOTTE, mariée, en 1732, à FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Seigneur de Sommerecourt, ſon couſin, dont on parlera ci-après.

TROISIEME BRANCHE.

VI. ERARD DE LAVAULX, III. du nom, que nous croyons troiſieme fils d'ERARD II, & de *Véronique de Lutzelbourg*, épouſa, en 1640, *Anne Lépine*, qui lui porta en dot la Seigneurie de Saint-Ouain en Lorraine, dans le Bailliage de Neufchâteau. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans : — 1. JOSEPH, qui ſuit ; 2. & ANTOINE, rapporté après la poſtérité de ſon frere.

VII. JOSEPH DE LAVAULX, Chevalier, Seigneur de Sommerecourt, Bermont, Villars & Franois, épouſa, en 16..., *Gabrielle d'Ourche-de-Vidampierre*, & en eut :

VIII. FRANÇOIS, Comte DE LAVAULX, Seigneur de Sommerecourt, Capitaine des Gardes du Duc LÉOPOLD DE LORRAINE, qui s'allia, en 1732, avec ſa couſine, CHARLOTTE DE LAVAULX-DE-POMPIERRE. Leurs enfans ſont : — 1. CHARLES-GABRIEL DE LAVAULX, reçu Page du feu Roi de Pologne en Avril 1751. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié ; — 2. FRANÇOIS ; — 3. CHARLOTTE,

il est mort le 10. juillet 1778 en son château de Sommereco

reçue Chanoineſſe de Pouſſay en 1742 ; mariée, le 30 Octobre 1750, à *Louis de Faguier*, Marquis de Luigné, Lieutenant de Roi en Poitou, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clermont-Tonnerre, Cavalerie ; — 4. JOSEPHINE, reçue Chanoineſſe à Pouſſay en 1748 ; — 5. MARIE, auſſi reçue, en 1751, au même Chapitre ; — 6 & 7. CHARLOTTE & THÉRESE.

VII. ANTOINE DE LAVAULX, Baron & Seigneur de Bourbeville, Jaudoncourt, & Saint-Ouain, fils puîné d'ERARD, III. du nom, & d'*Anne Lépine*, fut Colonel d'un Régiment de Dragons Lorrains, pour le ſervice de LOUIS XIV. Il épouſa, en 1699, *Françoiſe de Ranfin*, Dame de Battigny, dont :

VIII. CLAUDE-ANTOINE DE LAVAULX, Seigneur de Battigny, Capitaine de Dragons, créé *Comte de Saint-Ouain*, par Lettres du Duc FRANÇOIS DE LORRAINE, du 24 Février 1734. Il a épouſé, en 1735, *Suſanne de Baillet-de-Dépence*, de laquelle ſont iſſus : — 1. G. ANTOINE DE LAVAULX-DE-SAINT-OUAIN, qui a été Mouſquetaire du Roi. Nous ignorons ſes grades de ſervice, & s'il eſt marié ; — 2. & 3. & deux filles.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à 3 traites d'argent, ſurmontées d'une couronne d'or*, qui eſt DE CHINY ; *au 2 & 3 de ſable, à 3 herſes d'argent*, qui eſt DE LAVAULX ; *& ſur le tout, un écu de ſable, à 3 tours d'argent*, armes de récompenſe. *Cet écu ſurmonté d'une couronne murale, en ayant une en pointe de Comte, accompagnée de 2 petites bannieres*, l'une de *Chiny*, & l'autre de *Luxembourg*.

LAVAUR-ARGENTINE. C'eſt une branche de la Maiſon de *Galard de Braſſac*, dont eſt auteur *Charles de Galard de Braſſac*, fils puîné de *René*, & de *Marie de la Rochefoucaud*. Il eut en partage la Seigneurie de *Lavaur-Argentine*. Sa poſtérité en a pris le nom. *Voyez* GALARD DE BRASSAC, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

LAVAUR DE GAIGNAC, en Querci. Famille noble qui porte : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois croiſſans de même poſés 2 & 1 ; & un en chef, d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

* LAUBEPIN : Terre & Seigneurie en Franche-Comté, qui fut portée en mariage, après l'an 1600, par

BARBE, fille unique de CLAUDE DE LAUBEPIN, à *Léonel Mouchet*, dit *Battefort*, Baron de Tramelay, Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, dont le pere, *Jean Mouchet*, Seigneur de Villeſeraine & de Beauregard, Tréſorier général de Bourgogne, & Ambaſſadeur de CHARLES-QUINT, en Suiſſe, avoit épouſé LOUISE DE BATTEFORT, fille unique de LÉONEL DE BATTEFORT, Baron de Tramelay. BARBE DE BATTEFORT fut mere de GABRIEL DE BATTEFORT, Baron de Tramelay & de Laubepin, Chevalier de Saint-Jacques & Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, qui, d'*Anne de Harlay-de-Beaumont*, eut : — CHARLES-ACHILLE DE BATTEFORT, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Allemande au ſervice d'Eſpagne, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, & Chevalier d'honneur au Parlement de Dole, en faveur duquel le Roi d'Eſpagne érigea la Seigneurie de LAUBEPIN en *Comté*, par Lettres du 17 Mars 1649. Il épouſa *N... d'Auſſonville*, mere de — LOUIS DE BATTEFORT, Comte de Laubepin, marié, en 1687, à *N... de Saint-Moris*, de laquelle il a eu : — CLAUDE-JOSEPH DE BATTEFORT, Comte de Laubepin, reçu à la Confrairie de Saint-Georges en 1712, — & N..., mariée au Marquis *de Jouffroy-d'Abans*. Diction. des Gaules, *Tome III*, au mot LAUBEPIN.

Conſulter Part. Mouchet-de Laubepin Tome X. pr. 534.

LAUBERIE (DE), en Normandie, Election de Bayeux. JACQUES DE LAUBERIE, confirmé dans ſa nobleſſe aux francs-fiefs, ſe fit autoriſer, en 1603, à changer ſon nom de *Miette* en celui de *Lauberie*. Les armes : *de gueules, à trois moutons paſſans d'or, 2 & 1.*

LAUBESPINE : Famille dont étoit

CLAUDE DE LAUBESPINE, Sieur d'Erdeville, Bailli de Saint-Euverte d'Orléans, Conſeiller

Conſeiller & Echevin de ladite Ville en 1516. Il eut de *Marguerite le Berruyer*, Dame de la Corbilliere : — 1. CLAUDE DE LAUBESPINE, Secrétaire d'Etat ; — 2. SÉBASTIEN, mort Evêque de Limoges ; — 3. & FRANÇOIS, qui ſuit.

FRANÇOIS DE LAUBESPINE, Sieur de Bois-le-Vicomte & de la Corbilliere, Lieutenant-Général de la ville de Bourges en 1547, Préſident de la Juſtice de Metz, puis Maître des Requêtes le 30 Décembre 1558, épouſa *Antoinette-Marie Cotton*, fille de *Gerard*, ou de *Nicol Cotton*, Préſident de la Juſtice à Metz, ſuivant *la Thaumaſſiere*, & de *Madelene*, ou *Antoinette de la Grange-Trianon*, ſelon les Mémoires de *Caſtelnau* & *la Thaumaſſiere*. De ce mariage vint :

CLAUDE DE LAUBESPINE, Dame de la Corbilliere & de Bois-le-Vicomte, alliée avec *Mery de Barbezieres*, Sieur de Chemerault, Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand-Maréchal-des-Logis, mort à Paris le 5 Mai 1609, dont elle n'a point laiſſé d'enfans.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un ſautoir alaiſé d'or, accompagné de 4 billettes de même*, au lieu *de gueules, à 3 aubépines d'argent*, que les prédéceſſeurs de FRANÇOIS DE LAUBESPINE avoient portées ; *au 2 & 3 d'azur, au heaume d'argent*, qui eſt *Berruyer*.

LAUDUN, en Languedoc. Famille noble, qui porte : *d'azur, au ſautoir d'or, ſurmonté d'un lambel de gueules.*

* LAVEDAN, en Gaſcogne. Petit pays dont Lourde eſt la Capitale. Il releve du Comté de Bigorre, & a eu, dès le Xe ſiécle, ſes Seigneurs particuliers, ſous le titre de *Vicomtes.*

Aneman & *Ancilius*, premiers Vicomtes *de Lavedan*, vivoient vers 950. *Jeanne*, fille & héritiere de *Raimond-Garcias*, porta, ſur la fin du XVe ſiécle, cette Vicomté à *Gaſton du Lion*, Seigneur de Malauſe, ſon mari. *Louiſe du Lion*, leur fille & héritiere, épouſa CHARLES, bâtard DE BOURBON, fils naturel de JEAN II, Duc *de Bourbon*. CHARLES DE BOURBON mourut le 8 Septembre 1502. — JEAN-JACQUES DE BOURBON, ſon arriere-petit-fils, mort ſans poſterité en 1610, donna la Vicomté de *Lavedan*, par teſtament, à ſa femme, *Marie de Gontaut-de-Saint-Geniez*, qui en fit don à ſa niéce, *Judith de Gontaut*, Dame de Saint-Geniez, qui épouſa *Philippe de Montault*, Baron de Benac, créé *Duc de Lavedan*, & Pair de France, en 1650. — *Philippe de Montault*, ſon fils, appellé *Duc de Navailles*, Pair & Maréchal de France, mourut le 6 Février 1684. Il laiſſa deux filles : — *Françoiſe de Montault*, l'aînée, mourut ſans poſtérité le 11 Juin 1717, troiſieme femme de *Charles III. de Lorraine*, Duc d'Elbeuf. — *Gabrielle-Eléonore*, la cadette, morte le 30 Août 1698, avoit épouſé *Henri d'Orléans*, Marquis de Rothelin, mort le 19 Septembre 1691. *Alexandre d'Orléans*, Marquis de Rothelin, héritier de la Ducheſſe *d'Elbeuf*, ſa tante, né en 1688, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1734, mort depuis quelques années, avoit épouſé en ſecondes noces, en 1739, *Marie-Catherine-Dorothée de Roncherolles*, née le 27 Septembre 1707, fille de *Michel*, Marquis de Pont-Saint-Pierre, dont ſont nés un fils & une fille. Voyez *Montault* & *Rothelin.*

* LAVELINE : Petit Bourg dans le Duché de Lorraine, dont les habitans rendirent pluſieurs ſervices importans au Duc RENÉ II, pendant les guerres qu'il eut à ſoutenir contre CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, &, entr'autres, ayant ſurpris & défendu courageuſement le Château de Bruyeres, ce Duc leur accorda, en 1476, des priviléges conſidérables. On appelle encore aujourd'hui leurs deſcendans, réduits à un très-petit nombre, les *Gentilshommes de Laveline.* Ils portent pour armes : *de gueules, à deux épées d'argent, emmanchées d'or, poſées en ſautoir, & un rateau la tête en bas, mis en pal d'argent, liés d'un cordon d'or ; au chef couſu d'azur, chargé d'une levrette d'argent, col-*

letée d'or. Pour cimier, *une épée comme celle de l'écu.* Non-seulement ces Gentilshommes *de Laveline* transmettoient leurs priviléges à leur postérité de mâle en mâle; mais encore les maris de leurs filles devenoient *Gentilshommes de Laveline.* Par Arrêt de son Conseil des 4 Septembre 1739 & 18 Mai 1743, le feu Roi de Pologne ordonna que les descendans mâles des Gentilshommes de *Laveline*, transmettroient leurs priviléges à leur postérité masculine; mais que les maris des filles n'en jouiroient que pendant leur vie. *Diction. des Gaules, Tome IV, p.* 163, au mot LAVELINE.

LAVERDI. *Voyez* DE L'AVERDI, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 544.

LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc. Cette Maison est connue dans les anciens titres, tantôt sous le nom de *Vernie*, tantôt sous celui de *Lavernie*, & enfin sous celui de *Vergne* ou de *Lavergne.* Aujourd'hui elle est plus connue sous le nom de LAVERGNE DE TRESSAN, & c'est sous cette derniere dénomination qu'on en trouve la Généalogie dans *Moréri.* Nous en avons aussi parlé au mot VERGNE, dans le *Tome III* de la premiere Edition de ce Dictionnaire, *pag.* 427. Cette Maison perdit ses biens, & fut dépouillée de ses Terres, dans le tems de la guerre des Albigeois, ayant eu le malheur de suivre ses erreurs & le parti du Comte *de Toulouse*, à la Maison duquel elle avoit l'honneur d'être alliée & attachée. Elle ne s'établit en Languedoc que par l'acquisition que le Cardinal DE LAVERGNE fit sur la fin du XIVe siécle, des Terres de Tressan & de Montbasin, ou Montbazen, qu'il partagea entre ses deux neveux, branche qui subsiste aujourd'hui.

Depuis un tems très-ancien la Maison de LAVERGNE a eu des Comtes de Lyon de son nom, & les Cartulaires de ce Chapitre montrent, par les differentes preuves qui y sont admises, qu'elle tient, par la filiation maternelle & par les alliances, aux plus anciennes Maisons de Languedoc, du Dauphiné & de la Provence, entr'autres, avec celles de *Beon, Monteinard, Levis-Mirepoix, Montmorency, la Tremoille, la Tour-du-Pin, Berenger, Narbonne, Causan, Hautpoul, Seguin, Caballoles, Perussi, la Fare, Marcieu, Simiane, Sassenage, Thoiras, Roquefeuil* en Rouergue, &c. La Généalogie de cette Maison ne remonte, dans *Moréri*, qu'à

I. N... DE LAVERGNE, qui eut pour enfans: — 1. RIGAUD, qui suit; — 2. JEAN, Evêque & Comte de Lodeve en 1410. Il acheta d'*Antoine de Roquefeuil*, les Château, Terre & Seigneurie de Tressan, au Diocèse de Beziers, & donna, le 4 Août de l'an 1413, cette Terre à RIGAUD DE LAVERGNE, son frere, qu'il avoit fait Viguier de Lodeve l'an 1410.

II. RIGAUD DE LAVERGNE, né, comme son frere JEAN, à Aurillac, au Diocèse de Saint-Flour, est qualifié *Chevalier* dans les Lettres du Roi CHARLES VII, du 21 Avril 1429. Le 21 Janvier 1410, il avoit acheté d'*Antoine de Roquefeuil*, les Château, Terre & Seigneurie de Puylacher, & par la donation que lui fit JEAN DE LAVERGNE, son frere, il fut aussi Seigneur de Tressan. Il fit son testament le 12 Avril 1452, dans lequel il se qualifie *noble & puissant homme & Chevalier.* Il épousa *Aignes de Cairac*, sœur d'*Aaron de Cairac*, Seigneur de Laussac, & fille d'*Imbert de la Fabrice.* Elle testa le 30 Juillet 1413, & eut pour enfans: — 1. GEORGES, qui suit; — 2. GENIEZ, vivant en 1452; — 3. ASTORG, légataire de

sa mere en 1413 ; — 4. Béatrix, auſſi légataire de ſa mere en 1413 ; — 5. Catherine, femme de *Pierre de la Salle*, Seigneur de Montaigu, au Diocèſe de Saint-Flour ; — 6. & Jeanne de Lavergne, légataire de ſon pere, l'an 1452.

III. Georges de Lavergne, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa, 1°. le 21 Août 1431, *Jeanne de Voiſins* ; & 2°. *Jeanne de l'Eſtang*, Dame de Montbazen, veuve de *Bernard de Maffred*, Seigneur de Parlages, duquel elle avoit eu ſix filles. Du premier lit vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Rigaud, auteur de la branche des Seigneurs de Montbazen, rapportée ci-après ; — 3. Antoine, Vicaire de Saint-Pierre de Montbazen en 1485 ; — 4. & Antoinette, nommée dans le teſtament de ſon ayeul en 1452.

IV. Jean de Lavergne, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa *Marguerite de Maffred*, fille de *Bernard*, Seigneur de Parlages, & de *Jeanne de l'Eſtang*, Dame de Montbazen, dont la ſucceſſion fut partagée en 1461 & 1466, entre lui & ſon pere Georges. Il teſta le 25 Février 1470, & eut pour enfans : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Joseph, Seigneur de Puylacher ; — 3. autre Antoine, Seigneur de Montmalet & de la Varagne, au Diocèſe de Saint-Pons ; — 4. Jeanne ; — 5. Catherine, femme de *Louis-Pierre*, Seigneur *de Montolivet*, du lieu de Melgueil, lequel donna quittance de la dot de ſa femme, le 12 Février 1492, à Antoine de Lavergne, ſon beau-frere ; — 6. & Vesiade, mariée à *Pierre du Caylar*, co-Seigneur d'Eſpondillan, lequel donna auſſi quittance de la dot de ſa femme le 25 Octobre 1488.

V. Antoine de Lavergne, I. du nom, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, épouſa, le 1 Août 1475, *Galienne de Pouzolles*, fille du Seigneur *de Lagna*. Il teſta le 20 Novembre 1520. Ses enfans furent : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. & 3. Rigaud & Bertrand, nommés dans le teſtament de leur pere ; — 4. Jean, Prieur de Treſſan ; — 5. autre Jean, Seigneur de la Valette ; — 6. Catherine ; — 7. Madelene, femme de *Sicard Ychery*, ou *Iterii*, co-Seigneur de Soubez ; — 8. & Marguerite, Religieuſe.

VI. Antoine de Lavergne, II. du nom, Seigneur de Treſſan & de Puylacher en 1548, étoit marié, avant le 20 Novembre 1520, avec *Marguerite de Montredon*, & teſta le 5 Mars 1553. De ſon mariage vinrent : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Antoine, Prieur de Saint-Agnan, & Chanoine de Montpellier en 1553 ; — 3. & Françoise, femme de *Denis Pataut*, Seigneur de Rogean, en 1553.

VII. François de Lavergne, Seigneur de Treſſan & de Puylacher, teſta le 8 Mai 1597. Il avoit épouſé, le 22 Mai 1548, *Anne de Montbouton*, fille de *Fulcran*, Seigneur de Colombier, & d'*Iſabelle de Cornillan*. Elle teſta le 6 Avril 1610, & eut pour enfans : — 1. Antoine, né le 2 Août 1553, Seigneur de Puylacher, marié, le 8 Mars 1584, à *Fulcrande de Gregoire-des-Gardies*, veuve de *Pierre de Sauſſan*, & fille d'*Audebert de Gregoire*, Seigneur des Gardies, & de *Madelene Clément*, dont : — Marthe de Lavergne, mariée avec *Jean d'Aireboudouze*, duquel elle eut deux filles : — *Madelene* & *Anne* ; — 2. Marquis, né en 1558 ; — 3. François, né en 1561 ; — 4. Pierre, qui ſuit ; — 5. Jean, Seigneur de Clauſels, né le 15 Mars 1564, marié à *Jeanne de Châlons* ; — 6. Paul, né le 11 Novembre 1565 ; — 7. Paulin, né le 25 Septembre 1569 ; — 8. Philippe, né le 27 Septembre 1570 ; — 9. Jérémie, rapporté après Pierre, ſon aîné ; — 10. David, né le 20 Octobre 1577 ; — 11. Marguerite, née le 16 Avril 1551 ; — 12. Françoise, née le 11 Octobre 1554 ; — 13. Madelene, née le 5 Septembre 1556 ; — 14. Anne, née le 19 Février 1567, mariée à *N... Arnaud*, Seigneur de Haumez, & veuve en 1597 ; — 15. Marie, née le 17 Mars 1568, mariée à *François Arnaud*, Seigneur de Neffiez, dont une fille, épouſe de *Guillaume Berard*, Seigneur de Planſoles ; — 16. Isabeau, née le 15 Avril 1572, alliée à *Gaſpard de Bompar*, dont deux fils & une fille ; — 17. & Isabelle, née le 1 Mars 1576.

VIII. Pierre de Lavergne, Seigneur de Calmetz, né le 1 Décembre 1562, épouſa, le 20 Octobre 1612, *Marie d'Auzoles*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Peire, Diocèſe de Saint-Flour, & de *Marie Fabry*, dont : — 1. Pierre, né le 11 Avril 1615, Aumônier du Roi, Chanoine de l'Egliſe de Rouen, Prieur de Roncheres ; — 2. Polidore, né le 16 Novembre 1616, Secrétaire de la Chambre

du Roi, maintenu par *M. Bazin-de-Bezons*, Intendant de Languedoc, le 15 Décembre 1668; — 3. & Marie, née le 8 Septembre 1612, mariée, le 23 Février 1637, à *Charles*, Seigneur *de Combas*.

VIII. Jérémie de Lavergne, Seigneur de Treſſan, neuvieme fils de François & d'*Anne de Montbouton*, né le 2 Août 1573, Ecuyer du Connétable *Henri de Montmorency*, épouſa, le 30 Janvier 1598, *Anne d'Izarn*, fille de *François*, Seigneur du Villars, & de *Marguerite du Lac-de-Boutenac*, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2. Louis, Capitaine dans le Régiment de Madame Royale de Savoie; — 3. Alphonse, Seigneur d'Agnac & de Meyſolant, au Diocèſe de Montpellier, & Capitaine dans le même Régiment que ſon frere Louis. Il épouſa, le 19 Juin 1656, *Iſabeau de Sarret*, & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de *M. Bazin-de-Bezons*, du 15 Décembre 1668; — 4. Gabrielle, Abbeſſe de Clermont de Lodeve; — 5. Anne, femme de *N... de Grave*, Seigneur de Felines; — 6. Henriette, mariée avec *Barthelemi le Noir*, Seigneur de Blomez; — 7 & 8. Françoise & Marie, Religieuſes Urſulines à Pézenas; — 9. & Fleurette, mariée, en 1653, avec *Henri le Noir*, Seigneur de Blomar.

IX. François de Lavergne, II. du nom, Seigneur de Treſſan & de l'Eſtang, Lieutenant-Colonel du Régiment de Madame Royale de Savoie, épouſa, le 27 Février 1627, *Louiſe de Monteynard*, fille d'*Antoine*, Seigneur de la Tour, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp du Régiment de Savoie, & de *Blanche de Seguins*, de la ville de Tullet, au Diocèſe de Vaiſon. Il teſta le 26 Février 1656, & eut de ſon mariage: — 1. Jérémie, qui ſuit; — 2. Louis, né le 13 Septembre 1638, premier Abbé de Bonneval, Maître de la Chapelle & de l'Oratoire du feu Duc *d'Orléans*, nommé Evêque de Vabres, & premier Aumônier de ce Prince, enſuite Evêque du Mans en 1672, mort le 27 Janvier 1712, âgé de 82 ans; — 3. Guillaume, né le 29 Mai 1639; — 4. Alphonse, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, vivant en 1712; — 5. Elisabeth, femme de *Charles de la Motte-Houdancourt*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berg-Saint-Vinox, en Février 1712, depuis Maréchal de France; — 6. Jeanne, née le 20 Mars 1628; — 7. Madelene, née le 29 Décembre 1636; — 8. & Marie, fille d'honneur de Madame, morte ſans enfans en 1681, de ſon mariage contracté, en 1676, avec *Jean-Paul de Gourdon*, Comte de Vaillac, Chevalier des Ordres du Roi.

X. Jérémie de Lavergne, II. du nom, né le 28 Septembre 1629, Seigneur de Treſſan, de l'Eſtang & de la Tour, Maréchal des Camps & Armées du Roi, ſeul Procureur-Général de Sa Majeſté en Languedoc, demeurant à Pézenas, au Diocèſe d'Agde, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement de *M. Bazin-de-Bezons*, du 15 Décembre 1668, & avoit épouſé, le 1 Mars 1667, *Marguerite de Boon*, fille de *François*, Seigneur de Caſaux, & d'*Agnès de Levis-de Mirepoix-Terride*, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2. & Louis, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon, Abbé de l'Eſpeau, premier Aumônier du Duc *d'Orléans*, Evêque de Vannes, enſuite de Nantes, du Conſeil de Conſcience, & mort Archevêque de Rouen en 1733.

XI. François de Lavergne, III. du nom, Marquis de Treſſan, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Condé, Aide-de-Camp de M. le Duc *de Lauzun*, en Irlande, où il fut bleſſé à la bataille de la Doine; enſuite Enſeigne de Gendarmerie, ſe trouva, en cette qualité, à pluſieurs affaires générales & détachemens, après la bataille de Marſaille, où il ſervit utilement à la tête d'un Eſcadron, dont tous les Officiers avoient été tués ou mis hors de combat. Le feu Roi, pour l'attacher à ſa perſonne, lui donna l'agrément de premier Guidon des Gendarmes de ſa Garde. Il y continua ſes ſervices juſqu'au tems où ſes incommodités, occaſionnées par la chûte d'un cheval bleſſé qui tomba ſur lui, l'obligerent de ſe retirer. Il mourut le 15 Mars 1750, dans ſa 84e année. Il avoit épouſé, en 1704, *Louiſe-Madelene Brulart*, de la branche *de Genlis*, fille du Marquis *de Brouſſin*, veuve alors du Marquis *de Roquepine*, tué dans un fourrage, en Italie, en 1701, à la tête d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom. De ce mariage eſt iſſu:

XII. Louis-Elisabeth de Lavergne, Comte de Treſſan, né le 4 Novembre 1705, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Commandant pour Sa Majeſté en Toulois, ci-devant Commandant en Bourbonnois & aux côtes de Picardie, & aujourd'hui Commandant dans la Lorraine-Allemande; Membre de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Berlin. Il a de ſon mariage avec *N... Reuxel*, Ecoſſoiſe, deux fils. — L'aîné, appellé *le Marquis de Treſſan*, étoit Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, en 1769; — le ſecond, dit *l'Abbé de Treſſan*; — & deux filles. Nous ignorons l'état actuel de cette branche, n'ayant pas reçu de *Mémoire*.

Branche de Montbazen.

IV. Rigaud de Lavergne, ſecond fils de Georges, & de *Jeanne de Voiſins*, ſa premiere femme, fut Seigneur de Montbazen, à cauſe de *Jeannne de Maffred*, ſon épouſe, fille de *Bernard de Maffred*, Seigneur de Parlages, de Saint-Privat & de la Valette, & de *Jeanne de l'Eſtang*, Dame dudit lieu de Montbazen, de Montmalet & de Varagne. Il tranſigea, ſur la ſucceſſion de *Jeanne de l'Eſtang*, en 1461 & 1466, avec Georges de Lavergne, ſon pere, & Jean, ſon frere aîné; & la Terre de Montbazen reſta à *Jeanne de Maffred*, ſon épouſe, laquelle teſta le 9 Mai 1494. De ce mariage vinrent: — 1. Etienne, qui ſuit; — 2. Antoine, Seigneur d'Antonegues & de Montbazen. Il teſta le 5 Avril 1525, & ne vivoit plus en 1527; — 3. & Antoinette, veuve du Seigneur *de Cambons* en 1580.

V. Etienne de Lavergne, Seigneur de Montbazen en 1593, épouſa *Iſabelle de Saint-Felix*, fille de *Bremond*, Seigneur de Sauſſan, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Françoiſe Boiſſevin*, ſœur de la Dame *de la Croix-Caſtries*. De ce mariage vinrent: — 1. Barthelemi, qui ſuit; — 2. Pierre-Raimond; — 3. Guillaume, Chanoine de l'Egliſe de Montpellier; — 4. Antoinette, Religieuſe; — 5. & Isabeau, femme de *Jean-François de Saluces*, Seigneur de la Mente en Piémont, dont — *Adrien de Saluces*, Chanoine & Comte de Saint-Jean de Lyon en 1580.

VI. Barthelemi de Lavergne, Seigneur de Montbazen & Gouverneur de Saluces, épouſa, le 15 Juillet 1584, *Françoiſe de Varangue*, & teſta en 1590. Leurs enfans furent: — 1. Antoine, Seigneur de Montbazen, marié à *N...*, Dame *de Voiſe*, en Beauce, dont deux garçons morts au ſervice, & deux filles, ſçavoir — Françoise de Lavergne, Dame de Voiſe, mariée à *Jacques Bourſaut*, Seigneur de Viantès; — & Anne de Lavergne, femme de *Jacob de Chartres*, Seigneur de Cherville; — 2. Guillaume, Seigneur d'Antonegues, allié avec *Marie de Montmorency*, fille naturelle du Connétable *Henri de Montmorency*; — 3. François, qui ſuit; — 4 & 5. Barthelemi & Remi; — 6. Charlotte, — 7. & Françoise, femme de *Robert de Cancer*, Seigneur de Pignan & de Saint-Martin de Vignogoul.

VII. François de Lavergne, Seigneur de Montbazen, épouſa, le 1 ou 18 Juin 1586, *Suſanne de Sarret*, fille de *N... de Sarret*, Seigneur de Fabregues, dont: — 1. François, qui ſuit; — 2. Charles, Chevalier de Malte; — 3. Louis, Prieur de Montbazen; — 4. Alexandre-Guichard, commandant un Régiment en Piémont; — 5. Jacques; — 6. Charlotte, femme de *Henri de Torches*, Seigneur de Saint-Hubert; — 7. & Isabeau, mariée à *N...*, Seigneur *de Loubatiere*.

VIII. François de Lavergne, Seigneur de Montbazen, épouſa, le 18 ou 27 Juin 1611, *Marguerite de Torches*, & en eut: — 1. Alexandre Guichard ou Guitard, Seigneur de Montbazen; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Louis, Prieur de Montbazen, maintenu dans ſa Nobleſſe avec ſon frere Jean; — 4, 5 & 6. Susanne, Jeanne & Charlotte.

IX. Jean de Lavergne, Baron de Montbazen, fut maintenu dans ſa Nobleſſe par M. *Bazin de Bezons*, le 10 Octobre 1668. Il avoit épouſé, le 20

Décembre 1647, *Catherine-Geoffroy de Bouzigues*, dont — 1. N. DE LAVERGNE; — 2. TIMOTHÉE; — 3. & JEAN-LAMBERT, qui suit.

X. JEAN-LAMBERT DE LAVERGNE, Seigneur de Montbazen, né en 1653, mort à Montpellier le 20 Septembre 1739, avoit épousé, 1°. *N... Lort de Lansax*; 2°. *N... Vedel*; & 3°. à Saint-Geniez de Beziers, le 8 Avril 1709, *Constance de Moissac*, fille de *Jean-François de Moissac*, & de *Marie de Lort de Serignan*; celle-ci morte en Décembre 1741. Il eut de sa troisieme femme: — 1. N..., qui suit; — 2. N... DE LAVERGNE, né en 1713, Lieutenant au Régiment d'Enghien; — 3. N... DE LAVERGNE, né en 1723; — 4. N... DE LAVERGNE DE LA TOUR, né en 1724; — 5. N... DE LAVERGNE, né en 1725; — 6. & une fille née en 1726. Voilà ce que dit *Moréri*. Mais nous croyons d'après un état actuel, qui nous a été remis, que cette branche de *Montbazen* subsiste dans trois des fils de JEAN-LAMBERT DE LAVERGNE, sçavoir: — ANTOINE-FÉLIX, JOSEPH & PIERRE, qui ont deux sœurs, l'une mariée, en 1746, à *Gabriel de Froment d'Argillers*, & l'autre Religieuse à l'Abbaye des Dames du Saint-Esprit de la ville de Beziers en Languedoc.

ANTOINE-FÉLIX DE LAVERGNE, Marquis de Montbazen, Lieutenant-Colonel du feu Empereur CHARLES VII, Électeur de Baviere, & Chambellan de l'Electeur de Baviere actuel, a de *Marie-Josephe-Françoise de Ravial*, son épouse; — JULES-THADÉE DE LAVERGNE, né en 1760.

JOSEPH DE LAVERGNE, frere d'ANTOINE-FÉLIX, veuf depuis 1757, d'*Hélene de Plantade*, a deux garçons & une fille, sçavoir: — MICHEL-ETIENNE-VICTOR, — ESPRIT-ELEAZAR-XAVIER, — & MARIE-HÉLENE-THÉRESE-JOSEPHE.

PIERRE DE LAVERGNE, appellé *le Marquis du Manteau*, que nous croyons troisieme fils de JEAN-LAMBERT, suivant une notice envoyée, a épousé en 1752, *Marie-Susanne Danyeau de la Renaudiere*, dont: — 1. JEAN-LOUIS-PIERRE, né en 1757; — 2. CHARLES-MARIE, né en Juillet 1765; — 3. CHARLES-HENRI-MARCEL, né en Décembre 1766; — 4. MADELENE-ADÉLAIDE-LOUISE, née le 13 Janvier 1760; — 5. MARIE-MARGUERITE-ROSALIE; — 6. & LOUISE-CONSTANCE-RENÉE, née le 6 Août 1763.

Les armes: *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles aussi d'argent.*

LAUGIER, en Provence. Maison ancienne & illustre, dont une branche s'est établie en Lorraine sur la fin du dernier siécle.

I. RAIMOND, Baron DE LAUGIER, Chevalier, est mentionné au nombre des Barons & Seigneurs Provençaux, qui, en 1114, suivirent le parti de *Bérenger*, Comte *de Provence*, dans la guerre qu'il fit à la Maison *des Baux*: il est placé le huitieme Baron dans l'acte d'hommage que rendirent plusieurs Barons au Comte *Raimond-Bérenger*, dans la ville de Tarascon, au mois de Février 1146. Il eut pour enfans: — PIERRE, qui suit; — & RAIMOND DE LAUGIER, Evêque de Nice en 1166.

II. PIERRE DE LAUGIER, est nommé au nombre des Barons & Prélats qui prêterent hommage à *Raimond*, dit *le jeune*, Comte de Provence, à l'assemblée des Etats tenus à Aix en 1173. Il eut de sa femme, dont le nom est ignoré: — 1. GUILLAUME, qui suit; — 2 & 3. BERTRAND & RAIMOND.

III. GUILLAUME DE LAUGIER, Seigneur de Lisle & de Sault en partie, fut choisi parmi les Barons de Provence avec *Pierre de Lambesc*, pour être garant du traité de mariage entre *Ildephonse*, Comte *de Provence*, & *Garcenne* ou *Garcende de Forcalquier*, en 1173; & se trouva présent avec ses deux freres à l'hommage que *Guillaume*, Comte *de Forcalquier* rendit au Comte *de Toulouse* en 1194. Les mêmes furent aussi présens à plusieurs autres actes conservés dans les Archives du Roi & dans celles de l'Archevêché d'Embrun. Il avoit épousé *Frédegonde d'Agoult*, des Comtes *de Sault*, & fut nommé par le Comte *Raimond-Bérenger*, tuteur des enfans de *Raimond d'Agoult*, son parent. Il eut de son mariage: — 1. ISNARD, qui suit; — 2. & MATHIEU, qualifié *Chevalier d'Au-*

rel, Terre située dans le Comté de Sault. Il est mentionné dans une transaction passée à Carpentras au Palais Epiſcopal en 1254, entre *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Sault, & l'Abbé de Saint-André-lès-Avignon. Ce MATHIEU fut pere d'HÉLENE DE LAUGIER, mariée à GUILLAUME, Baron DE LAUGIER, ſon couſin.

IV. ISNARD, Baron DE LAUGIER, Seigneur de Liſle & de Sault en partie, fit tranſport à *Raimond d'Agoult*, ſon couſin, des droits qu'il avoit dans la Baronnie de Sault, & il accompagna, en 1248, CHARLES D'ANJOU, Comte de Provence, lorſque ce Prince fut avec le Roi SAINT-LOUIS, ſon frere, dans la Paleſtine. De *Françoiſe de Pontevès*, ſon épouſe, il eut :

V. BERTRAND, Baron DE LAUGIER, qui ſuivit le même CHARLES D'ANJOU en 1264, à la conquête du Royaume de Naples. Il épouſa *Anne de Lincel*, dont vint :

VI. GUILLAUME DE LAUGIER, II. du nom, qui fut préſent à l'hommage que rendit le grand *Iſnard-d'Entrevennes*, à CHARLES D'ANJOU pour ſa Baronnie de Sault, en 1291. Il accompagna, en 1309, le Roi ROBERT, qui alloit prendre poſſeſſion du Royaume de Naples, & prêta hommage à ce Prince, en 1331, pour ſes Terres d'Aurel & d'Eſparron. Il épouſa ſa couſine HÉLENE DE LAUGIER, avec laquelle il fit une fondation en l'Egliſe Cathédrale d'Apt, où ils furent inhumés.

VII. RAIMOND DE LAUGIER, II. du nom, leur fils, fut, en 1341, avec les principaux Gentilshommes de Provence à une nombreuſe armée que *Fouquet d'Agoult*, Grand-Sénéchal de Provence, fit aſſembler pour aller attaquer *Robert de Duras*, qui occupoit le Château des Baux. Il épouſa *Décane de Remuſat*, ſœur de *Pons de Remuſat*, Seigneur de Rouſſet, & fille de *Renommée de Sabran*, dont : — ELZÉAR, qui ſuit; — & LOUIS, auteur d'une branche éteinte dans la perſonne de HUGUETTE DE LAUGIER, morte ſans poſtérité.

VIII. ELZÉAR, Baron DE LAUGIER, tranſigea, le 7 Octobre 1378, avec LOUIS, ſon frere, d'une part, & *Pons de Remuſat*, Seigneur de Rouſſet, d'autre part, à cauſe de la ſucceſſion de la Dame *de Sabran*, leur ayeule maternelle. Il ſe joignit, en 1382, au Seigneur *de Sault*, avec quelques autres qui marcherent à la tête de leurs Vaſſaux au-devant de LOUIS D'ANJOU, héritier de la Reine JEANNE, pour aller combattre *Charles de Duras*, qui s'étoit emparé d'une partie de la Provence. Il épouſa *Lucrèce de Servieres*, fille de *Jean*, Ecuyer de la ville de Digne, & en eut :

IX. JEAN, Baron DE LAUGIER, Seigneur en partie de Thoard, Quinſon, Colobrieres, & Saint-Paul-le-Fougaſſier. *Foucquet d'Agoult* & *Fanette*, ſon épouſe, lui firent tranſport de la portion qu'ils avoient dans la Terre de Thoard, par acte du 6 Juin 1404. Il en prêta hommage au Comte *de Provence* le même jour, & la même *Fanette d'Agoult* lui donna la Terre de Saint-Paul-le-Fougaſſier en 1405. Il épouſa *Auguſte* ou *Huguette de Coſta*, fille de *Bertrand*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. & ANDRÉ, auteur de la branche des Seigneurs *de Colobrieres*, de laquelle étoit ANTOINE DE LAUGIER, reçu Avocat-Général au Parlement d'Aix, le 20 Juin 1512. Cette branche éteinte en mâles, eſt fondue dans la Maiſon *de Marguillet*.

X. LOUIS, Baron DE LAUGIER, Seigneur de Thoard, ſervit RENÉ D'ANJOU dans ſes guerres d'Italie, & épouſa, en 1429, *Lucrèce de Guiramans*, des Seigneurs de *la Penne* & de *la Gremuſe*. Il rendit hommage au Roi RENÉ en 1454, pour ſes Terres de Provence, & eut de ſon mariage :

XI. ANTOINE, Baron DE LAUGIER, né en 1432, Seigneur de Thoard, de Baucouſe & de Barras, du chef de ſa femme. Il accompagna le Roi RENÉ dans toutes ſes expéditions, prêta hommage pour ſes Terres en 1444, reçut celui des habitans de Thoard la même année; & obtint de ce Prince, le 15 Mars 1484, permiſſion de faire conſtruire des tours & foſſés à ſon Château de Thoard, & d'ouvrir une porte de ſecours aux murailles de la ville. De *Romaine de Barras*, qu'il avoit épouſée par contrat du 10 Novembre 1448, il eut : — PIERRE,

qui ſuit ; —— & Louis, auteur de la branche de Baucouſe, rapportée ci-après.

XII. Pierre, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard & de Barras, fut du nombre des Barons qui rendirent hommage à Charles d'Anjou, Comte de Provence, en 1480 ; partagea avec ſon frere, le 14 Janvier 1508, la ſucceſſion de leur pere, & avoit épouſé, par contrat du 8 Mai 1487, *Jeanne de Richiere*, des Barons *de Montjardin* en Dauphiné, & en eut : — Louis, qui ſuit ; — & Antoine, qui ſervit le Roi Louis XII dans ſes guerres d'Italie, & fut pere, par ſa femme, *Catherine de Lincel*, — de Gaspard de Laugier, mort ſans poſtérité ; — de Melchior, Chevalier de Rhodes ; — & d'une fille mariée dans la Maiſon *d'Arbaud*.

XIII. Louis, Baron de Laugier, II. du nom, Seigneur de Thoard, Barras, Villars, Verdache & la Javie, &c. épouſa, par contrat du 26 Avril 1537, *Françoiſe*, fille d'*Antoine de Pontis* & de *Catherine de Raſſe*, dont pour fils unique :

XIV. Jacques, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdache & la Javie, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes d'armes, marié, en 1582, à *Lucrèce de Verdillon*, Dame de Châteauredon, fille de *Jacques*, Seigneur de *Verdillon*. Il en eut :

XV. Jean, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Verdache, la Javie & Châteauredon, qui épouſa, par contrat du 29 Juin 1614, *Jeanne de Roux*, fille d'*Honoré de Roux*, des Marquis *de la Peruſſe* & *de Courbons*, dont :

XVI. Honoré, Baron de Laugier, Seigneur de Thoard, Villars, Verdache, la Javie & Châteauredon, qui s'allia, par contrat du 7 Septembre 1642, avec *Iſabeau du Puget*, des Barons *de Châteauneuf* & *de Saint-Marc*, fille de *Hubert* & de *Marguerite de Villeneuve*. Leurs enfans furent : — 1. Hubert, qui ſuit ; — 2. Jean-François, Prieur de Colmar ; — 3. Marc-Antoine, Chevalier de Malte, mort Capitaine au Régiment Royal-des-Vaiſſeaux ; —— 4. & Louis-Maxime, auſſi tué au ſervice étant Capitaine au Régiment de Normandie.

XVII. Hubert, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Verdache & Châteauredon, Capitaine au Régiment de Vendôme, ſuivit le Duc *de Beaufort* au ſiége de Candie, & épouſa, en 1679, *Iſabeau*, fille de *Louis de Caſtellane*, Marquis de Majaſtre, & de *Renée de Guillen de Salla-de-Montjuſtin*, dont pour fils unique :

XVIII. Honoré, II. du nom, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, d'Auzet & Châteauredon, qui après avoir ſervi en qualité de Capitaine dans les Régimens de Savine, Bourgogne & Flandres, s'eſt retiré à cauſe de ſes bleſſures avec commiſſion de Lieutenant-Colonel & une penſion. Il a enſuite été Lieutenant des Maréchaux de France, & a épouſé, le 2 Septembre 1715, *Marie-Marguerite*, fille de *Guillaume Pigaut*, Colonel d'un Régiment d'Infanterie, dont : — 1. Jean-François-Hippolite, qui ſuit ; — 2. Louis-Antoine, Abbé de N. D. du Temple à Nice ; — 3. & une fille.

XIX. Jean-François-Hippolite, Baron de Laugier, Seigneur de Villars, Auzet & Châteauredon, Capitaine de Carabiniers, décoré de la Croix de Saint-Louis à l'âge de 25 ans, a été maintenu par le Roi dans le titre de *Baron*, qui s'eſt perpétué dans ſa Maiſon depuis plus de 600 ans, & a épouſé, le 15 Juillet 1751, *Marie-Jeanne-Eliſabeth de la Croix*, d'une Famille qui donne des Maîtres des Comptes à Paris, depuis 13 générations.

Seigneurs de Baucouse.

XII. Louis de Laugier, II. du nom, fils puîné d'Antoine & de *Romaine de Barras*, fut Seigneur de Baucouſe & de Thoard en partie. Il épouſa *Jeanne de Guiramans*, des Seigneurs *de la Gremuſe* & *de la Penne*, dont :

XIII. Pierre de Laugier, Seigneur de Baucouſe & en partie de Thoard, qui ſervit dans les guerres d'Italie ſous François I. Il épouſa *Yolande de Pontevès*, des Seigneurs *de Sillans*, & en eut :

XIV.

XIV. Elzéar de Laugier, Seigneur de Baucouſe & en partie de Thoard, Capitaine d'une Compagnie de 100 hommes des Ordonnances au ſervice du Roi Henri II. Il ſe maria, par contrat du 14 Août 1542, avec *Valerienne des Ferres*, du Comté de Nice, dont : — Jean-Sébastien, qui ſuit ; — & Vincent, auteur des Seigneurs du Puy, rapportés ci-après.

XV. Jean-Sébastien de Laugier, Seigneur de Baucouſe, ſervit ſous les Rois François II, Charles IX, Henri III, & fut pourvu du Gouvernement d'Entrevaux. Il épouſa, par contrat du 25 Septembre 1569, *Catherine*, fille de *Jean Giraud*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & en eut :

XVI. Louis de Laugier, Seigneur de Baucouſe, marié, par contrat du 20 Avril 1596, à *Marguerite de Bardonanches*, fille de *Gaſpard*, Baron *de Bardonanches* en Dauphiné, dont :

XVII. Alexandre de Laugier, Seigneur de Baucouſe, Capitaine de 100 hommes d'Ordonnances au ſervice du Roi, marié, par contrat du 30 Juillet 1629, à *Lucrèce de la Chaiſſe*, de laquelle vinrent : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. Alexandre, Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Royal-des-Vaiſſeaux ; — 3. Antoine, Docteur de Sorbonne ; — & trois filles mariées dans les Maiſons de *Barras* & de *Baſchi*.

XVIII. Louis de Laugier, IV. du nom, Seigneur de Baucouſe & de Thoard, né avec un génie ſublime pour les accommodemens les plus importans, fut un des Gentilshommes nommés par Louis XIV, pour être arbitres des différends du point d'honneur & autres affaires entre la Nobleſſe de Provence, par Lettres-Patentes du 1 Juillet 1680. Il avoit épouſé, par contrat du 26 Octobre 1660, *Marguerite*, fille de *Gaſpard de Barras*, Seigneur de la Penne & de Barroux, de laquelle il eut 17 enfans, entr'autres : — 1. Joseph, Commandant d'un bataillon du Régiment de Sanſais, mort au ſiége de Toulon en 1707, ſans enfans de ſon mariage avec *Marie-Anne*, fille de *Louis de Pontis*, Gouverneur de Saigne ; — 2. Pierre, Major du même Régiment, tué au ſiége de Liége ; — 3 & 4. Charles & Jean-Louis, Chevaliers de Saint-Louis, & Capitaines au Régiment de Montmorency, retirés du ſervice avec penſion, à cauſe de leurs bleſſures ; — 5. Jean-Batiſte, Chevalier de Malte, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Douay en 1759 ; — 6. Louis-François, qui ſuit ; — 7 & 8. Deux garçons Eccléſiaſtiques ; — & trois autres morts en bas âge.

XIX. Louis-François de Laugier, Seigneur de Baucouſe & de Thoard en partie, a ſervi ſur les Vaiſſeaux du Roi, & s'eſt retiré avec penſion & la Croix de Saint-Louis. Il a épouſé, le 4 Septembre 1709, *Iſabeau de Berthet*, fille de *Jean-François*, Seigneur de la Clue, & de *Marguerite de Sabran*, des Marquis *de Baudinar*. De ce mariage ſont nés 14 enfans, entr'autres : — 1. Louis-Joseph, Chanoine du Chapitre noble de Saint-Victor à Marſeille ; — 2. Jean-François, Chanoine Sacriſtain au Chapitre Royal de Taraſcon ; — 3. Jean-Paul, Chevalier de Malte, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi à Toulon ; — 4. Gaspard, auſſi Chevalier de Malte, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, mort à Mahon le 24 Mai 1756, de la bleſſure qu'il reçut au combat naval, donné le 20 du même mois, ſur le vaiſſeau du Roi *le Content*, de l'Eſcadre commandée par le Comte *de la Galiſſonniere*, Lieutenant-Général des Armées navales ; — 5. Charles-Gaspard, qui ſuit ; — 6. N.... de Laugier, mort en bas-âge ; — & pluſieurs filles Religieuſes.

XX. Charles-Gaspard de Laugier, Seigneur de Baucouſe & de Thoard en partie, a commencé à ſervir dès l'âge de 10 ans, a été ſucceſſivement Lieutenant-Colonel du Régiment de Fleury, Infanterie, Commandant, pour le Roi, à Lauterbourg, en 1759, & eſt Chevalier de Saint-Louis. Il a épouſé, par contrat paſſé le 21 Octobre 1754, devant *Segond*, Notaire à Marſeille, *Claire d'Eſtelle-Daren*, fille d'*André-Jean-Batiſte d'Eſtelle*, Chevalier, Seigneur de la Plage & Daren, dont : — 1. Joseph-Charles, né le 21 Septembre 1755 ; — 2. & Marie-Elisabeth, née le 25 Mars 1757.

Seigneurs du Puy.

XV. Vincent de Laugier, fils puîné d'Elzéar, & de *Valerienne des Ferres*, naquit le 23 Décembre 1550. Son pere le fit émanciper à Apt le 30 Novembre 1573. Il donna quittance à Louis de Laugier, son neveu, de la somme de 400 écus d'or, pour raison des droits qui lui revenoient sur les héritages de ses pere & mere, par acte du 3 Mai 1584. Il avoit épousé, par contrat du 14 Janvier 1580, *Françoise de Laurens*, fille de *Guillaume*, & d'*Anne Deimonety*, de la ville d'Apt, où il vint s'établir sur ses vieux jours, en la maison de ses ancêtres, qui lui échut par succession. Il y décéda, & fut inhumé, avec sa femme, dans l'ancien tombeau de sa Famille, élevé à côté de la petite porte de l'Eglise Cathédrale. De leur mariage vinrent : — Esprit, qui suit ; — & Françoise de Laugier, femme d'*Annibal de la Pierre*, Seigneur de Châteauneuf.

XVI. Esprit de Laugier, Seigneur du Puy, servit en sa jeunesse dans le Régiment de Sault. Il donna quittance, le 6 Août 1632, à Alexandre de Laugier, Seigneur de Baucouse, son cousin-germain, des droits qu'il avoit encore à prétendre sur la succession d'Elzéar, son ayeul, & testa en 1644. Il avoit épousé, 1°. *Madelene de la Pierre*, sœur de son beau-frere, de laquelle il n'eut point d'enfans. Ils firent ensemble une fondation en l'Eglise des Cordeliers, où ils sont inhumés dans le tombeau de la Famille de *la Pierre*. Il s'étoit allié, 2°. par contrat du 12 Février 1626, avec *Madelene de Rians*, fille de *Joseph*, & de *Sibille d'Etienne-de-Villemurs*. Elle testa en 1643, & eut pour enfans : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Marc-Antoine, Capitaine de Dragons au Régiment Dauphin, par commission du 10 Décembre 1676, marié avec *Hortense de Pioule*, veuve du Seigneur *de Reillane*, de laquelle il n'eut point d'enfans ; — 3. Joseph, Prêtre de la Doctrine Chrétienne ; — 4. & Marie, Religieuse en l'Abbaye de Sainte-Croix d'Apt.

XVII. Jean de Laugier, Seigneur du Puy, entra dès sa jeunesse au service de Charles-Emmanuel, II. du nom, Duc de Savoie, qui le fit Capitaine en 1650. Sa Compagnie, avec cinq autres, furent choisies, en 1652, pour faire la fonction de Gardes de ce Prince, puis augmentées par d'autres dont fut formé le Régiment des Gardes. Il épousa, en 1655, *Blanche de Ripert*, fille de *Jean*, & d'*Anne-Susanne de Bely*, dont : — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Marc-Antoine, tué à la bataille de Steinkerque, en 1592, à l'âge de 25 ans, étant Lieutenant de Dragons au Régiment Dauphin. Louis XIV, en récompense de ses services, lui avoit fait présent d'une très-belle épée ; — 3. François, reçu dans la Compagnie des Gentilshommes cadets établie à Metz, dès sa création, Lieutenant au Régiment d'Auvergne en 1689, Capitaine en 1694, tué au siége de Verue, étant Major du Régiment ; — 4. Jean-Batiste-André, tige de la branche établie en Lorraine, rapportée ci-après ; — 5. Dominique, Capitaine au Régiment d'Auvergne, tué d'un coup de mousquet pendant le siége de Tortose en Espagne. Il institua pour son héritier le fils de son frere établi en Lorraine ; — 6, une fille, Religieuse de la Visitation à Apt ; — 7. & N... de Laugier, femme de *Jean-Antoine de Boyeres*.

XVIII. Jean-Joseph, Baron de Laugier, Seigneur du Puy, Chevalier de Saint-Louis, avec pension, fit sa premiere campagne dans les guerres de Hollande, en qualité de cadet, dans la Compagnie Générale des Dragons, que son oncle, Marc-Antoine de Laugier, commandoit ; se trouva au passage de l'Issel, à la prise du fort de Skenk, & à toutes les conquêtes que la France fit sur les Hollandois ; fut fait Cornette du Régiment Dauphin, Dragons, dans la Compagnie de son oncle, ensuite Lieutenant & Capitaine au même Régiment, d'où on le tira en 1690, pour le faire Major de celui de Marsan, Dragons ; & enfin, Lieutenant-Colonel de ce Régiment en 1697. Il commanda le Régiment de la Reine, Dragons, à la bataille de Spire en 1734. Il avoit épousé, le 10 Mai 1701, *Catherine de Ripert*, dont : — 1. Pierre-François, qui suit ; — 2. N..., mariée à *Pierre de Saporte*, Capitaine au Régiment de Bourbon, morte de sa premiere couche ; — 3. N..., femme d'*Ignace de Vero* ; — 4. & N... de Laugier, alliée avec *Auguste de la Tour-du-Pin*, des Marquis *de Gouvernet*.

XIX. Pierre-François de Laugier, Seigneur du Puy, a fait pluſieurs campagnes en Italie, étant Officier au Régiment de Bourbon, & s'eſt trouvé aux priſes de Pizzigitone, Novare & Tortone.

Branche établie en Lorraine.

XVIII. Jean-Batiste-André, Baron de Laugier, quatrieme fils de Jean & de *Blanche de Ripert*, fut reçu à la Compagnie des Cadets établie à Sar-Louis, à l'âge de 16 ans, en 1687, & en ſortit l'année ſuivante pour paſſer à une Sous-Lieutenance dans le Régiment de Languedoc; fut enſuite fait Lieutenant en 1691, & en même tems Capitaine audit Régiment dans le ſecond bataillon, & fut tué à la bataille de Hochſtet en 1704. Il avoit épouſé à Nancy en Lorraine, en 1699, *Marguerite-Reine de Rennel*, fille de *Charles-Jean*, Comte *de Rennel*, Seigneur d'Andilly, Conſeiller d'Etat du Duc Léopold, & de *Théreſe-Françoiſe de Rouſſelot*. Il en a eu: — Charles, qui ſuit; — & François de Paule, Eccléſiaſtique.

XIX. Charles, Comte de Laugier, d'abord Page du Duc Léopold, vint ſervir en France, & retourna en Lorraine, où il fut fait Capitaine aux Gardes, & enſuite Chambellan. Il ſervit auſſi l'Empereur en qualité de ſon Chambellan. Il a épouſé *Marguerite de Bry-d'Arcy*, fille de *Louis-Céſar*, Gouverneur pour le Roi des Ville & Château de Bernbourg, & de *Charlotte de Mahuet*, dont: — 1. N..., Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine; — 2. Louis-André, qui ſuit; — 3. Léopold, Capitaine au Régiment des Gardes du Grand-Duc de Toſcane; — 4. Louis-Gabriel, Chanoine de la Métropolitaine de Florence; — 5. André-Remy, Capitaine au Régiment de Konnigſeck; — 6. Céſar-Lucien, Officier dans la Marine de Toſcane; — 7. Charlotte-Françoise, élevée à Saint-Cyr, puis fille d'honneur de la Ducheſſe *de Wirtemberg*; — 8. & Julie de Laugier, née le 23 Novembre 1743.

XX. Louis-André, Comte de Laugier, ancien Capitaine au Régiment du Duc Charles de Lorraine, a épouſé à Nancy, le 7 Septembre 1768, *N... Dumeſnil*, fille de *Louis*, ancien Capitaine au Régiment de Limouſin, & de *Marie-Eliſabeth du Freſnoy*, Baronne de Maupas, Villiers & Vimeux: celle-ci fille de *Nicolas*, Marquis *du Freſnoy*, & de *Marie-Alexandrine de Coligny*, ſœur puînée de la Marquiſe *de Neſle*, & du dernier mâle de l'illuſtre Maiſon *de Coligny*.

Les armes de Laugier ſont: *d'argent, à un lion de gueules, armé & lampaſſé de même.* Supports, *deux lions.* Deviſe: non fortior alter.

Il y a encore à Aix la Famille des Seigneurs *de Saint-André*, qui portent les mêmes armes, & qui ſe diſent ſortis du même tronc. L'auteur de l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence dit qu'elle ne lui eſt pas aſſez connue pour fixer au juſte ſon origine. Voici ce qu'il en a trouvé aux Archives du Roi en Provence, Regiſtre *Miſericordia arm. 6, fol.* 285: Lettres-Patentes données en Janvier 1728, obtenues par Antoine Laugier, Subdélégué général de l'Intendance de Provence, enregiſtrées le 21 Mai ſuivant, par leſquelles le Roi maintient & confirme ledit Laugier, enſemble ſes enfans nés & à naître de légitime & loyal mariage, dans la nobleſſe de leurs ancêtres, ſans que les actes dérogeans à nobleſſe, contractés par Pons Laugier, ayeul dudit Antoine, puiſſent lui nuire, & ordonne en conſéquence qu'ils jouiront de tous les droits, priviléges & franchiſes dont ont accoutumé de jouir les anciens Nobles, avec faculté de porter les mêmes armes que leurs ancêtres, tant qu'ils vivront noblement, & ne feront acte de dérogeance, avec défenſes à toutes perſonnes de les troubler. Par ces Lettres il paroît que les ancêtres de Pons Laugier jouiſſoient des priviléges accordés aux Maiſons nobles; mais comme l'auteur de l'Hiſtoire citée n'a pas vu les piéces originales qui regardent cette Famille, il ſe contente ſeulement de dire que Pons eut deux fils; ſçavoir: — Antoine, qui ſuit; — & Joseph, Conſeiller du Roi, Subdélégué général de l'Intendance, pere d'Antoine de Laugier, auſſi Subdélégué général de l'Intendance, dont la fille unique a épouſé *Charles-Alexandre de Mazenod*, Préſident en la Cour des Comptes.

Antoine de Laugier, reçu Conſeiller du Roi & Correcteur en la Cour des

Comptes de Provence le 9 Novembre 1675, épousa, le 18 Janvier 1677, *Anne de Theric*, des Seigneurs *de Gabardaux*. Il fut reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 10 Décembre 1693. Il eut pour fils :

Antoine de Laugier, II. du nom, Seigneur de Saint-André, marié, le 18 Février 1704, avec *Marie-Rose de Sauvaire*, après avoir été reçu dans la charge de son pere, le 28 Septembre 1703. Leurs enfans furent : — 1. Antoine-Louis-Roch, qui suit ; — 2. Thérese-Angélique, mariée, en 1730, dans la Famille de *Bonaud-la Galiniere* ; — 3. Marguerite, qui vit sans alliance ; — 4. & Elisabeth, femme de *Claude d'Archias*, Seigneur de Rustrel & Duclos, Chevalier de Saint-Louis, & ancien Capitaine dans le Régiment de Flandres.

Antoine-Louis-Roch de Laugier, Seigneur de Saint-André, reçu dans la charge de Conseiller du Roi, Contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 9 Janvier 1750, a épousé, le 24 Juin 1754, *Gabrielle de Bonnet-de-Costefred*, fille de *Philippe-André*, Conseiller en la Cour des Comptes, & de *Marguerite d'Arbaud-de-Jouques*, dont : — Antoine-Ignace-Justin & Julie-Josephe, qui étoient en bas-âge en 1759.

La seconde Famille de Laugier dont il est parlé dans l'ouvrage ci-devant cité, est connue à Arles, où elle fait sa résidence sous le nom de *Monblanc*. Elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles dès le XVI siécle.

Charles de Laugier, I. du nom, fut fait Lieutenant du Gouvernement de la ville des Baux, le 4 Avril 1570, & épousa *Raimonde Achard*, fille de *Jacques*, dont :

Honoré de Laugier, Capitaine pour le Roi de la ville des Baux, qui testa le 24 Septembre 1634. Il avoit épousé, par contrat du 4 Septembre 1595, *Madelene de Barreme*, & en eut : — Charles, qui suit ; — & Marie-Anne, alliée, en 1635, à *Guillaume de Meyran*, Seigneur de Nans.

Charles de Laugier, II. du nom, Seigneur de Monblanc & de la Garde, eut permission du Prince *de Monaco* d'établir des Officiers au lieu de Monblanc en 1642 & 1662. Il fut reçu Conseiller aux Requêtes du Parlement d'Aix en 1641, & au semestre de la même Cour en 1648. Il s'allia, le 10 Novembre 1641, avec *Alphonsine de Glandevès*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, & de *Véronique de Russan*, Dame de Rousset. De ce mariage naquirent : — Charles, qui suit ; — & Madelene, mariée avec *Joseph de Cuys*.

Charles de Laugier, III. du nom, Seigneur de Monblanc, Lieutenant principal au siége & ressort d'Arles, a laissé des enfans dont les descendans continuent leur noblesse à Arles. Les armes : *d'argent, à la croix de Lorraine de sable*.

La troisieme Famille de Laugier remonte sa filiation à

Claude-Joachim Laugier, Seigneur de Beaurecueil, Rousset & Roqueshautes, Trésorier général de France en la Généralité de Provence. Il eut de son épouse, *Marie-Catherine Barlattier*, des Seigneurs *de Mas* : — 1. Jean-Joseph, qui suit ; — 2. Paul-Joachim, Seigneur de Roqueshautes, Chevalier de Saint-Louis & Commandant d'un bataillon du Régiment de la Tour-du-Pin. Il a rempli la place de Lieutenant de Roi de la ville d'Ostende dans la guerre terminée en 1749 ; — 3. Charles-Bernard, Curé de la Paroisse Sainte-Marguerite à Paris ; — 4. François-Etienne-Martin, ancien Chanoine & Vicaire-général à Senez ; — 5. Marie-Anne, veuve de *Louis de Bougerel*, Seigneur de Fontienne, Conseiller en la Cour des Comptes d'Aix ; — 6. & Thérese Laugier, mariée à *Balthasard de Faudran-Laval*, Seigneur de Taillades.

Jean-Joachim de Laugier, Seigneur de Beaurecueil, Roqueshautes & Rousset, Conseiller au Parlement de Provence, a été honoré, en 1757, d'une pension du Roi de 1000 livres. Il a épousé, en 1732, *Marie-Françoise de Jouffrei*, fille de *Pierre de Jouffrei-de-Châteaubon*, de la ville de Sisteron, & de *Justine du Piton*. De cette alliance sont issus, entr'autres enfans : — 1. Joachim-François-Serge de Laugier, qui étoit Enseigne à Piquet des Gardes-Françoises en 1759 ; — 2. Joseph-Pierre-Paul-Emile, Garde de la Marine, mort au retour

de la prise du Port-Mahon ; — 3. & ESPRITE-MARIE-JUSTINE, mariée, en Dauphiné en 1732, avec *Joseph-Louis-Marie de Bufferent*, Seigneur de Vatilion, Mireboi & la Cerriere.

Les armes : *d'or, à une bande d'azur chargée de trois demi-vols d'argent.*

LAVIER ou *Laviez*, *Laisvez*, *Laviel*, *Lavy*, *Lavey*, *Lavel* & *Level*, en Franche-Comté. Voici ce que nous avons déja dit sur cette Famille, dans le *Tome V* de la premiere Edition de ce Dictionnaire.

PIERRE DE LAVIER, batisé le 10 Août 1459, eut pour femme *Jeanne de Mugnans*, dont naquit, pour fils aîné,

THIBAULT DE LAVIER, Ecuyer, Sieur ou Seigneur à Noiroi, né en 1502, marié à *Simonne de Chazeaulx*, mere d'ETIENNE DE LAVIER, Capitaine des Elus de la Prévôté de Montjustin. Il fut du nombre des Gentilshommes qui, en 1571, accompagnerent DON JUAN D'AUTRICHE, & combattirent sous ses ordres à la fameuse journée de Lépante. Il épousa, en 1576, *Anne le Doux*, qui lui porta en dot la Terre de Calmoutier. De ce mariage sortit, entr'autres enfans :

GUY DE LAVEY ou LAVIER, Sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour son Souverain dans les premieres années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Espagne, le 19 Mai 1635, & ne le servit pas moins fidélement que ses prédécesseurs, sur-tout au siége de Dôle en 1636. Il épousa, par contrat du 7 Mars 1615, *Claude Prevost de Pelouzey*, dont il eut deux fils & trois filles.

JEAN-FRANÇOIS DE LAVIER, l'aîné, Ecuyer, Seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune son pays natal, alla servir au Pays-Bas dans l'armée entretenue par les Magistrats des Etats de Flandres, & y étoit Capitaine en 1661. Il fut Capitaine de Dragons en 1669, eut encore de la Cour d'Espagne, le 18 Octobre 1671, une commission de Capitaine d'une Compagnie de cent Arquebusiers à cheval de nouvelle levée ; mais peu de temps après il quitta le service, pour celui de France, où il entra en qualité de Lieutenant-Colonel du Régiment de Listenois, Dragons, lors de sa création en 1673. Il fut Colonel du même Régiment le 6 Juin 1676, & quitta le service à la paix de Nimegue en 1678. La guerre ayant été déclarée à la France par les Puissances conjurées à Ausbourg en 1687, le Roi qui connoissoit sa bravoure, le fit Colonel d'un des trois Régimens de Milices levés en Franche-Comté, & Capitaine de la premiere Compagnie du nombre de 50 hommes d'armes, par commission du 12 Novembre 1692. Suivant un *Mémoire* de Famille, le Régiment prit son nom, distinction honorable, & il ne partagea cet honneur qu'avec les Marquis *de Bauffremont* & *de Vaulgrenant*. Il fut déclaré, par Ordonnance de M. le Maréchal *de Duras*, du 21 Avril 1678, *Gentilhomme d'ancienneté ;* & le 22 Avril de l'année suivante, il fut reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Georges.

CLAUDE-FRANÇOIS DE LAVIER, son fils, Chevalier, Seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694, fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment d'Aubeçon, par Brevet du 6 Juin 1711. Il obtint, en 1737, des Lettres en forme de Chartre, par lesquelles le Roi le fit Chevalier, lui & ses enfans & descendans mâles, nés & à naître en légitime mariage. Il avoit épousé, en 1718, *Marie-Louise de la Baziniere*, fille de *Pierre de la Baziniere*, Ecuyer, Seigneur de Morvillars & de Frand-Villars, & d'*Angélique-Françoise de Cointel de Fitlain*, dont : — 1. FRANÇOIS-CAMILLE DE LAVIER, né le 12 Février 1720 ; — 2. FRANÇOIS-HENRI, né le 13 Février 1721, Ecclésiastique ; — 3. CHARLES-JOSEPH-FRANÇOIS, né le 7 Octobre 1733, reçu Chevalier de minorité dans l'Ordre de Malte par Bref du Grand-Maître, daté du 10 Janvier 1735 ; — 4. ANGÉLIQUE-FRANÇOISE, née le 29 Mars 1726 ; — 5. MARGUERITE-FRANÇOISE, née en 1727 ; — 6. FERDINANDE, née en 1729, reçue à Saint-Cyr au mois de Mai 1740 ; — 7. & CLAUDE-FRANÇOISE-MARIE-CLAIRE DE LAVIER, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'argent.*

LAUMONIER. On trouve dans l'Hiſtoire de Cambray par *Carpentier*, LAUMOSNIER ou AULMOSNIER. Cette Famille eſt connue parmi les Patrices de la ville de Cambray, dès l'an 1340.

JEAN LAUMONIER, ſurnommé *Gonet*, étoit Echevin en 1341, lorſque *Regnaud*, Sire *de Haucourt*, jura de garder fidelement & de défendre avec ſes ſoldats la ville de Cambray. Il laiſſa un fils nommé — JEAN LAUMONIER, qui eut d'*Agnès Pingret*, — JEAN, Chanoine de Saint-Aubert de Cambray; — HUGUES, marié à *Jeanne le Mahieu*; — PIERRE, qui ſuit; — & une fille.

PIERRE LAUMONIER épouſa *Guillemette de Wingles*, de laquelle ſortirent — JEAN, JACQUEMART & GUY LAUMONIER. Ce dernier fut franc fieffé de l'Evêché de Cambray, & s'allia avec *Marguerite de Saint-Hilaire*, fille de *Pierre*, Ecuyer, & d'*Yolande Roſel*. Il en eut une nombreuſe poſtérité, dont aucuns, pour mieux ſubſiſter, s'engagerent dans le commerce. L'Abbaye de Premy a eu une Abbeſſe de ce nom. Cette poſtérité s'eſt diſperſée en Picardie, en Champagne, à Valenciennes & ailleurs.

On trouve dans les titres de Saint-Aubert de Cambray, un MARTIN LAUMONIER, homme de fief de cette Egliſe. — THOMAS, JEAN, NICOLAS & PIERRE, furent nommés Echevins de la ville de Cambray dans les années de 1554 à 1564. On voit dans l'Egliſe de Notre-Dame la Grande à Valenciennes, l'épitaphe en vers François de PIERRE LAUMONIER, qui fut Maître de l'Hôtel-Dieu de cette ville, vulgairement appellé l'*Hôtellerie*. C'étoit toujours un premier Magiſtrat qui adminiſtroit cet Hôpital.

Ceux du nom de LAUMONIER établis en Champagne, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, furent, ſur la production de leurs titres, maintenus dans leur nobleſſe, au mois de Février 1670, par M. *de Caumartin*, Intendant de Champagne. La Filiation ſuivie de cette Famille commence à

I. JEAN LAUMONIER, Tréſorier de la Princeſſe *Marie de Luxembourg*, Ducheſſe Douairiere de Vendômois, Comteſſe de Saint-Paul & de Marle. Il obtint des Lettres d'annobliſſement, au mois de Novembre 1526, du Roi FRANÇOIS I, enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris le 23 Février 1530, & au Greffe du Bailliage de Vermandois, le 19 Avril 1582. Il étoit Seigneur de Tournevelle & de Travecy près de la Fere, & laiſſa de *Marie le Fevre*, ſon épouſe: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, Chanoine des Egliſes de Notre-Dame & de Saint-Jean de Laon; — 3. ANTOINETTE, femme de *Jean Pigache*, Seigneur de Marcy; — 4. LOUISE, mariée à *Claude Denuet*, Seigneur de Membercourt; — 5. & MADELENE, épouſe de *Jean Grouchet*, Bailli de Chauny en Picardie.

II. JEAN LAUMONIER, II. du nom, Receveur général des Finances de *Marie de Luxembourg*, Ducheſſe Douairiere de Vendômois, &c. partagea, le 27 Septembre 1531, les biens de ſes pere & mere, avec ſon frere FRANÇOIS & ſes ſœurs, & rendit foi & hommage, le 12 Mars 1534, pour raiſon des Fiefs, Terres & Seigneuries de Tournevelle & de Travecy en partie, devant le Bailli de Marle, à *haute & puiſſante Princeſſe* la Ducheſſe Douairiere *de Vendôme*. Il épouſa *Marie de Feret*, dont: — 1. ADRIEN, tué en 1562, étant Capitaine & Commandant d'une Compagnie de 100 Chevaux-Légers pour le ſervice du Roi; — 2. CLAUDE, qui ſuit; — 3, 4, 5, 6 & 7. PIERRE, FRANÇOIS, JEAN, ROLAND, Ecuyer, Seigneur de Levry; & autre JEAN, deſquels nous ignorons la deſtinée; — 8. & ANTOINETTE, mariée à *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sounnette.

III. CLAUDE LAUMONIER, Ecuyer, paſſa bail avec ſa mere, qui étoit veuve, le 12 Mai 1565, des Terres de Tournevelle & de Travecy, à *Antoine Garidroit*, Laboureur, demeurant à Travecy, & tranſigea, le 6 Juin 1571, pardevant *le Preux & Dartois*, Notaires Royaux de Noyon, avec ſon beau-frere *Louis le Châtelain*, Seigneur de Sounnette, & Lieutenant-Général de Noyon. Il épouſa, par contrat paſſé, le 30 Juin 1571, devant *Peron & Gaudicher*, Notaires au Châtelet de Paris, aſſiſté de ſon frere ROLAND, *Catherine*, fille de *Jean Anjor-*

rant, Seigneur de Cloye & de Souilly, Préſident au Parlement de Paris, & de *Catherine Budé*. Leurs enfans furent : — 1. Isaac, Ecuyer, Seigneur de Tournevelle, qui obtint un Arrêt confirmatif de Nobleſſe de la Cour des Aides, le 8 Août 1614. Il épouſa *Marie de Proiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*, Dame d'Houval; — 2. Louis, Ecuyer, Sieur de la Motte-Souilly, Avocat en la Cour du Parlement à Paris; — 3. & Henri, qui ſuit.

IV. Henri Laumonier, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Vaux & de la Chapelle, eut commiſſion de Capitaine de 100 hommes de pied, le 4 Mars 1614, du Prince *de Condé*, pour faire & compoſer partie du Régiment de Saint-Paul, & fut tué au premier ſiége de la Motte, en conduiſant le fourneau, qu'il fit jouer ſi heureuſement, que cette place ſe rendit. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 16 Octobre 1608, *Suſanne de Proiſy*, fille de *Claude*, Seigneur de Morgny, & de *Marie d'Amiens*; & 2°. par contrat du 18 Juillet 1619, *Marthe*, fille de *Salomon de Broſſe*, Architecte du Roi, Seigneur du Pleſſis, &c., & de *Florence de Metinier*. Il eut du premier lit — Henri & Jacques, qui ſuit.

V. Jacques Laumonier, Chevalier, Seigneur de Vaux, Varennes & la Chapelle, Capitaine au Régiment de Turenne, par commiſſion du 12 Mai 1635, Lieutenant-Colonel au même Régiment le 16 Juillet 1641, récompenſé d'une penſion annuelle de 1500 livres, en conſidération de ſes longs ſervices, le 9 Décembre 1643; Commandant dans Spire le 10 Août 1645; eut, le 5 Avril 1647, le brevet de faire la charge de Major-Général de l'armée en Allemagne, le long du Rhin; fut fait Maréchal-de-Camp le 15 du même mois, Gouverneur des Ville & Château de Réthel le 21 Juin 1654; & eut commiſſion, le 16 Juin 1655, en l'abſence du Vicomte *de Turenne* & du Marquis *de Caſtelnau*, de commander l'Armée de Flandres en qualité de Lieutenant-Général. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Avril 1638, *Marthe du Fay*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Verneuil, Lieutenant-Colonel du Régiment de Saint-Etienne, dont : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. David, rapporté après ſon frere; — 3. & Madelene, mariée à Louis Laumonier, ſon couſin, Seigneur de Travecy.

VI. Jacques Laumonier, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Varennes, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, épouſa, par contrat paſſé devant *Olry* & *Mariniel*, Notaires Royaux en la ville de Metz, le 27 Avril 1665, *Anne-Henriette d'Orthe*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Fontaine & autres lieux, & de *Madelene de Pas de Feuquieres*.

VI. David Laumonier, Chevalier, Seigneur d'Eville, ſecond fils de Jacques I, & de *Marthe du Fay*, Capitaine au Régiment de Turenne, Infanterie, eut de ſa femme, dont on ignore le nom,

VII. Louis Laumonier, Ecuyer, Lieutenant des Gardes de M. le Vicomte *de Turenne*, qui a laiſſé pour fils :

VIII. Jacques Laumonier-de-la-Ferté-Saint-Marc, Ecuyer, lequel, ſelon ſes certificats, ſervit auprès de Monsieur, frere unique de Louis XIV, en qualité de Garde & d'Exempt de ſes Gardes pendant 42 ans. Il ſuivit ce Prince dans toutes ſes campagnes; ſervit encore, comme Volontaire, avec ſes chevaux, armes & bagages, depuis 1670 juſqu'en 1678; &, le 7 Juin 1673, il fut d'un détachement de Volontaires, commandés pour éloigner les partis ennemis, & enlever les fourages qui ſe trouvoient dans les Villages à la proximité de Maſtricht, dont Louis XIV vouloit former le ſiége. Il y fut bleſſé au bras & au côté droit, ſervant alors à ſes frais avec chevaux, armes & bagages, mourut âgé de 82 ans; & avoit épouſé *Marie Tarteret*, dont : — 1. Louis, qui ſuit; — 2 & 3. Anne & Marie, mortes filles.

IX. Louis Laumonier-de-Boisjulien, Ecuyer, a ſervi plus de 40 ans, ſçavoir 14 ans 11 mois en qualité de Mouſquetaire du Roi dans ſa ſeconde Compagnie, & enſuite, en qualité d'Officier, dans les Régimens de la Reine & de Valgrand, a été fait Chevalier de Saint-Louis en 1721, & a eu de *Marguerite-Françoiſe de Porteau*, ſon épouſe,

X. François-Jean-Louis Laumonier-de-Boisjulien, Chevalier, Mouſque-

taire du Roi en ſa ſeconde Compagnie, avec brevet de Capitaine de Cavalerie, mort le 4 Septembre 1757, après avoir ſervi plus de 21 ans dans ce Corps, dont cinq années comme ſurnuméraire. Il y a été reçu le 2 Mai 1741, & a laiſſé, de *Marie-Charlotte Galois*, ſon épouſe,

XI. Louis-Charles-Jean Laumonier-de-Boisjulien, Officier, en 1773, au Régiment de Penthievre.

Les armes : *d'azur, à trois coquilles d'or*, telles qu'elles ſe trouvent dans l'Hiſtoire de Cambray par *Carpentier*. Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 289, porte qu'elles ſont : *d'or, à trois hures de ſanglier de ſable*. Deviſe : Le pauvre desire Laumonier. Cimier, *un lion iſſant* d'une couronne de Comte. Généalogie dreſſée ſur des copies collationnées en bonne forme.

LAUMOY, Seigneur de Gironville, ſous Brinon.

I. Eustache de Laumoy, fils de Guillaume, Seigneur du fief de Lugny, aſſis à Gironville, & de *Jeanne Bourſier*, eſt qualifié *Ecuyer, Seigneur de Gironville*, dans ſon contrat de mariage du 11 Mars 1512, avec *Antoinette de Gentils*, morte avant 1548. Il en eut : — 1. Tristan, marié, le 9 Novembre 1543, à *Françoiſe de Granchay*, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3 & 4. Louise & Charlotte ; — 5. & Pétronelle, femme, en 1545, de *Jacques de Neufville*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-du-Muis, près de Chartres.

II. Jean de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au Seigneur *de Courrance*, le 9 Mars 1570, mort en 1580, avoit épouſé, en 1554, *Lionne de la Rocque*, fille de *Nicolas*, Ecuyer, Seigneur de Larmieres ; Paroiſſe de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louiſe du Moutier*, dont : — 1. André, qui fit la foi à Courrance, pour lui & Charles, ſon frere, le 12 Juillet 1583, mort ſans alliance ; — 2. Charles, qui ſuit ; — 3 & 4. deux filles, mariées à Sedan & en Normandie.

III. Charles de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, Larmieres, &c. paya les profits qu'il devoit pour Gironville à *Pierre Clauſſe*, Seigneur de Courrance, qui lui en donna quittance ſous ſon ſeing privé, le 28 Février 1593, & fit depuis la foi audit *Courrance*, le 29 Avril 1624. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Reims le 20 Décembre 1592, *Madelene Cauchon*, fille de *Thierri*, Ecuyer, Seigneur de Condé, & de *Madelene Brulart*. Leurs enfans furent : — 1. Théodore, qui ſuit ; — 2. Claude, mort en 1633 ; — 3. Charles, auteur de la branche de Seigneurs de Larmieres, rapporté après la poſtérité de ſon frere aîné ; — 4. Marie, femme, le 28 Juin, 1619, de *Louis de Longueau*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Michel ; — 5. & Madelene, femme de *Paul de Vidal*, Ecuyer, Seigneur d'Argeville.

IV. Théodore de Laumoy, Ecuyer, Seigneur de Gironville, acquit, le 28 Mars 1594, le fief de Monclard, ſitué à Gironville, de *Gaſpard de la Chapelle*, qui étoit au lieu de *Claude de Monclard*, Ecuyer, Seigneur dudit fief, & de la Briere, en la Châtellenie de Lorry en Gâtinois, & épouſa, le 15 Novembre 1632, *Louiſe de Crevecœur*, fille de *Charles*, Chevalier, Seigneur de Vienne, & de *Claude de Montdoucet* ; ladite *Crevecœur* étoit veuve & tutrice de ſes enfans, pour leſquels elle demanda ſouffrance au Seigneur *de Courrance*, devant *Chartier*, Notaire à Melun, le 9 Mai 1651, ſçavoir : — 1. Louis, qui ſuit ; — 2. & Charles, fondé de la procuration de ſa mere, dans la ſouffrance du 19 Mai 1651, mort ſans poſtérité.

V. Louis de Laumoy, Chevalier, Seigneur de Gironville, des grands & petits Carneaux, & de Boigneville en partie, mort avant 1605, avoit épouſé, par contrat du 8 Juillet 1675, *Eliſabeth-Madelene du Hamel*, morte en 174.., fille du Seigeur *de Denainvilliers*, près Pitiviers, dont : — 1. Alexandre-Louis, qui ſuit ; — 2. Joseph-Charles, Seigneur de Lugny, mort à Pitiviers le 12 Avril 1754. Il avoit épouſé, le 6 Juillet 1734, *Joſephe-Chriſtophe-Marguerite de Longueau*, née en 1711, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de Saint-Michel, mort le 1 Janvier 1753, & de *Louiſe-Suſanne Viart-de-Villebazin*, morte en 1732, dont deux fils & une fille, aujourd'hui vivans ; — 3. Henri-Théodore, dit *le Chevalier* de Laumoy,

Seigneur

Seigneur de Digny en Gâtinois, non marié ; — 4. & MADELENE, femme, le 15 Décembre 1718, de *Chriſtophe d'Eſtray-de-Marnay*, Chevalier, Seigneur de la Roche, dont il reſte aujourd'hui *Eliſabeth-Madelene d'Eſtray*, Dame de la Roche, femme, le 17 Septembre 1751, de *Charles-Léon de Fera*, Chevalier, Seigneur de Rouville.

VI. ALEXANDRE-LOUIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Gironville, des grands & petits Carneaux, l'Humery, &c. ancien Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750, avoit épouſé, 1°. le 9 Janvier 1713, *Marie-Madelene Hemart*, mere de FÉLICITÉ, femme, le 28 Décembre 1749, de *Joſeph-Paul-Auguſtin Martiny*, fils de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean & de Brégançon, Conſeiller-Doyen du Parlement de Provence, & de *Madelene du Thibault*, dont des enfans ; & 2°. en vertu d'une diſpenſe de Rome, le 26 Février 1732, *Anne-Iſidore de Foyal*, Dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708, morte le 2 Juin 1734, fille de *Nicolas*, Chevalier, Seigneur d'Allonnes, &c. né en 1663, mort en 1731, & de *Marguerite-Angélique de Savoie*, Dame de Nanteau & de Formarville en Beauce, née en 1670, morte en 1738. Du ſecond lit eſt iſſue : — ANGÉLIQUE-ISIDORE DE LAUMOY, Dame de Gironville, des grands & petits Carneaux, l'Humery & Formarville, née le 11 Mars 1733, mariée, le 9 Septembre 1750, à *André-Victor de Bizemont*, Chevalier, Seigneur de Fontaine, Sous-Lieutenant des Grenadiers au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis en Mars 1758, dont des enfans.

Branche des Seigneurs de LARMIERES.

IV. CHARLES DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Larmieres, &c. Capitaine au Régiment de Touraine, épouſa, le 17 Février 1637, *Henriette de Berziau*, fille de *Robert*, Chevalier, Baron de Molins, dont, entr'autres enfans : — 1. CHARLES, Chevalier de Saint-Lazare, mort ſans alliance ; — 2. ALEXIS, qui ſuit ; — 3. & MADELENE, femme de *Louis-Joſeph de Longueau*, Chevalier, Seigneur du Bois-Corneille.

V. ALEXIS DE LAUMOY, Chevalier, Seigneur de Toulotte, Coſſeray & la Boulais, né le 31 Avril 1657, eut d'*Angélique de Champagne*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, dont le dernier eſt :

VI. CLAUDE DE LAUMOY, Chevalier, Baron de Molins, né le 29 Décembre 1715, marié, le 24 Novembre 1744, à *Charlotte-Perrine Berthe*, Dame de Nolongue. Leurs enfans ſont : — 1. ALEXIS-CHARLES-AUGUSTIN, né en Septembre 1745 ; — 2. & MARIE-PERRINE-ADÉLAÏDE, née le 15 Janvier 1748.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croiſſans de gueules.* Cet extrait eſt tiré ſur les titres & mémoires de famille envoyés par feu M. le Marquis *de Prunelé*, & déja imprimés dans le *Tome V.* de la premiere édition de ce Dictionnaire.

* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, Iſle de France, Diocèſe de Paris. Terre & Seigneurie que *François de Cleves*, Duc de Nevers, donna le 1 Février 1551, à *Charles de Lamoignon*, Seigneur de Baſville, chef de ſon Conſeil, depuis Maître des Requêtes, & ayeul de *Guillaume*, premier Préſident du Parlement de Paris, en faveur duquel *Baſville* fut érigé en *Marquiſat*, & *Launay-Courſon* en *Comté*, par Lettres du mois de Décembre 1670, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 8 & 20 Janvier 1671. Ce Comté fut donné en partage à ſon ſecond fils, *Nicolas de Lamoignon*, qui fut pendant 33 ans Intendant en Languedoc, & mourut Conſeiller d'Etat, le 17 Mai 1724. *Voyez* LAMOIGNON, dans ce Volume.

LAUNAY. Il y a pluſieurs Familles nobles de ce nom, ſçavoir LAUNAY,

Ecuyer, Seigneur de Villarnois, Election de Vire en Normandie, qui porte : *d'hermines, à trois pots de gueules, 2 & 1.*

Launay, Ecuyer, Seigneur de Cochardon, même Province, Election d'Alençon, porte : *de vair, à trois faſces de gueules.*

Et Launay ou Launoy, Seigneur de Criqueville, auſſi en Normandie. De cette Famille, maintenue dans ſa nobleſſe le 30 Janvier 1668, étoit

Tanneguy de Launay, Seigneur de Criqueville, fils de Robert, Seigneur de Criqueville & de Lullay, & de *Marguerite Richard*, Dame d'Herouvillette & de Ranville. Il fut reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 8 Mars 1614, Maître des Requêtes le 23 Mai 1620, Préſident au Parlement de Rouen le 29 Août 1632, & mourut en 1650, ſans enfans de ſon mariage avec *Anne Vialart*, morte le 5 Février 1638, fille de *Félix Vialart*, Seigneur de Herſe, Maître des Requêtes, & de *Jeanne Hennequin.* Les armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes, éployée de ſable.* Voyez l'Hiſtoire de Rouen, *Tome II, pag. 156.*

LAUNAY, Seigneur de la Borde, dans l'Orléanois : Famille dont étoit

François de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde, qui eut de ſa ſeconde femme, *Marie Beſnard*, veuve de *Salomon de Foville*, Ecuyer, Seigneur de Sevenay, & fille de *Charles Beſnard*, Ecuyer, Seigneur d'Harville, & de *Claude de Clery*,

Pierre de Launay, Ecuyer, Seigneur de la Borde & de Villemevaut, marié, par contrat du 18 Décembre 1645, préſent *le Dagre*, Notaire à Beaugenci, avec *Judith de Renier*, dont on ignore la poſtérité.

Les armes : *de ſable, à 7 roſes d'argent, miſes en orle.*

LAUNAY, en Sologne.

N... de Launay, Seigneur de la Prévôtiere, dont il rendit aveu en 1518, épouſa, 1°. le 19 Avril 1528, *Louiſe de Troſſy*, & 2°. préſent *Garçonnet*, Notaire à Beaugenci, *Catherine Joulain.* Il eut des enfans de ces deux femmes. C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, qui porte : *d'Hermines, au chevron d'azur.*

LAUNOY, en Champagne : Autre Famille noble, dont les armes ſont : *d'argent, à trois pals de gueules, accoſtés de 14 mouchetures d'hermines, poſées 4, 3, 3 & 4.*

LAVOCAT, en Bretagne : Famille noble, qui porte : *d'azur, à la bande dentelée d'argent, accoſtée de trois coquilles d'or, 2 & 1.*

LAUR : Noble & ancienne Famille de Gaſcogne.

Suivant la production des titres de nobleſſe en 1669, Arnaud, Seigneur de Laur, teſta en 1485, & eut pour fils : — Arnaud, II. du nom, Seigneur de Laur, qui ſe maria, en 1506, avec *Antonine de Momen*, de laquelle ſortit : — Esteben, Seigneur de Laur, qui fut pere de — Vincent de Laur, marié à *Bertrande de Mora*, dont vint : — Gabriel de Laur, qui teſta le 24 Octobre 1553, & laiſſa de *Françoiſe de Vehic*, ſon épouſe : — Gabriel de Laur, II. du nom, marié, le 13 Juin 1567, avec *Iſabeau de Gachiſſans*, de laquelle naquit : — Jacques de Laur, Gouverneur des ville & citadelle de Navarreins, pere, par ſa femme *Madelene de Moureuil*, de — Jacques de Laur, II. du nom, qui teſta le 10 Avril 1663. Il avoit épouſé *Jeanne de Lons.*

Philippe de Laur, leur fils, Baron de Leſcun & de Bonnegarde, Seigneur de Cours, des Prez & de Vellignan en Boulonnois, Gouverneur des Ville & Château d'Orthès, ſe maria, le 20 Août 1667, avec *Marie de la Fargueſouche*, & mourut en 1705, laiſſant pluſieurs enfans, l'aîné deſquels fut :

Charles-César de Laur, Baron de Leſcun, qui épouſa, en 1712, *Marthe de Faget.* Ils moururent l'un & l'autre en 1744. Leurs enfans ſont : — 1. Charles-Daniel de Laur, Eccléſiaſtique ; — 2. Alexandre de Laur, Baron de Leſ-

cun, &c. — 3. & JEANNE-MARIE, alliée, en 1736, à *Joseph d'Arrac*, Baron de Saut & de Vignes.

La Baronnie de *Lescun*, l'une des douze premieres du Béarn, est possédée par la famille de LAUR depuis 100 ans. *Tabl. Généalog. Part. V, pag.* 318. Les armes : *écartelé au* 1 *d'argent, à une tour d'azur, surmontée d'un croissant de gueules; au* 2 *&* 3 DE LONS; *au* 4 *d'azur, semé de fleurs de lis d'or, au lion de même brochant; & sur le tout, coupé d'or & de gueules, en chef au rameau d'olivier de sinople, mouvant du flanc sénestre de l'écu; en pointe, au cœur d'or.*

* LAURAGUAIS : Petit pays de France, situé entre la Province de Languedoc, aux environs de Castelnaudary, qui en est la capitale, tire son nom du Château de Laurac, dont il ne reste que des ruines, & qui est proprement dans le Toulousain.

L'an 1258, JACQUES, Roi d'Arragon, céda au Roi SAINT-LOUIS tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne jusqu'en 1477, ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, LOUIS XI. l'érigea en *Comté* pour *Bertrand de la Tour*, II. du nom, Comte d'Auvergne, en échange du Comté de Boulogne, dont le Roi s'étoit saisi après la mort de CHARLES *le Téméraire*, Duc de Bourgogne, & *Bertrand de la Tour* lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean*, III. du nom, pere d'*Anne de la Tour*, mariée à *Jean Stuart*, Duc d'Albanie, & de *Madelene de la Tour*, femme de *Laurent de Médicis*, Duc d'Urbain. La premiere mourut sans enfans, & eut pour héritiere la Reine CATHERINE DE MÉDICIS, sa niéce. Ce fut en faveur de cette Princesse que le Roi HENRI II, son mari, établit, en 1553, un Présidial à Castelnaudary pour le Lauraguais. CHARLES DE VALOIS, fils naturel du Roi CHARLES IX, avoit eu ce Comté & celui d'Auvergne, par donation; mais il en fut dépossédé l'an 1606, par Arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du Roi HENRI II. & de CATHERINE DE MÉDICIS, du 27 Octobre 1533, portoit substitution. Ces Comtés furent adjugés à la Reine MARGUERITE, fille de CATHERINE DE MÉDICIS, qui les remit, par donation entre-vifs, au Dauphin, depuis LOUIS XIII, à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne.

Le Comté de *Lauraguais* étoit possédé par *Louis-Antoine de Brancas*, Duc de Villars, mort le 29 Février 1760, dont le fils, nommé *Louis*, a porté le titre de *Duc de Lauraguais. Louis-Léon-Félicité de Brancas*, dit *le Comte de Lauraguais*, fils aîné du premier lit du Duc *de Lauraguais*, né le 7 Juin 1733, fait Mestre-de-Camp, Lieutenant du Régiment Royal-Roussillon en 1749, a épousé, le 11 Janvier 1755, *Elisabeth-Pauline de Gand-d'Isenghien*, fille du Comte de Middelbourg. *Tabl. Généalog. & Historiq. Part. VII, pag.* 130. Voyez BRANCAS.

LAURE : Ancienne Noblesse du Dauphiné, que nous croyons éteinte. En voici une notice.

JACQUES LAURE, Chevalier, surnommé *le Buffe*, Seigneur de Brotet & de Chapeau-Cornu en Dauphiné, vivoit en 1303, & avoit pour sœur MATHELINE LAURE, mariée, le 7 des Ides de Novembre 1312, avec *Gilles d'Arlos*, Seigneur de la Cernette, fils de *Gilles d'Arlos*, Chevalier.

JACQUES LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau Cornu, probablement fils du précédent, vivant en 1383, avoit épousé *Jeanne de la Poype*, fille de *Jean*, Seigneur de Serrieres, & d'*Eléonore de Saint-Priest*, sa troisieme femme. De ce mariage vint : — JEANNE LAURE, Dame de Brotel & de Chapeau-Cornu, femme, en 1415, de *Humbert de Grolée*, Seigneur de Viriville, Sénéchal & Gouverneur de Lyon, Maréchal de Dauphiné, Bailli de Mâcon, mort en 1446. Il étoit fils d'*André de Grolée*, Seigneur de Passin, & de *Béatrix de Genève*.

AIMAR-LAURE, Seigneur de Brotel, vivant en 1455, épousa *Claudine de Buenc*, fille de *Jean*, Seigneur de Mirigna, & de *Gabrielle d'Urfé*, dont il eut : — GABRIEL LAURE, Seigneur de Brotel & de Chapeau-Cornu, Chevalier, qui vivoit en 1482, avec *Louise de la Baulme*, son épouse, fille de *Guillaume*, Seigneur *de la Baulme*,

& de *Françoiſe de la Balme*, Dame de Morterey. De cette alliance vint : — Louis Laure, Seigneur de Brotel, qui vivoit en 1529.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette ancienne Nobleſſe, dont les armes ſont : *d'azur, au chef échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE (de la) : Famille noble établie en Angoumois, Poitou & Saintonge, dont il eſt parlé dans l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II*, & que nous avons déja inſérée, d'après un *Mémoire envoyé*, dans le *Tome VII* de la premiere Edition, *p. 532 & ſuiv.* Ceux de ce nom ont, pour établir l'ancienneté de leur race, les mêmes moyens que les Maiſons les plus diſtinguées du Royaume, c'eſt-à-dire, une Terre du nom de Laurencie, des alliances illuſtres, la poſſeſſion des qualités de *noble & puiſſant*, & de *haut & puiſſant Seigneur*, depuis un tems où l'uſage libre d'une qualification étoit une preuve du droit que l'on y avoit. Cependant, malgré cet avantage, le défaut de titres ne permet pas à cette Famille de remonter ſon origine au-deſſus du ſeptieme ayeul.

I. Louis de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de la Laurencie, eut pour fils :

II. François de la Laurencie, I. du nom, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Charras & de Claix, accordé, par contrat de mariage du 25 Janvier 1493, avec *Marie de Plouer*, fille de *Jean de Plouer*, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Claix, qui fit une donation à ſa fille de la Terre & Seigneurie de Charras. Ainſi François de la Laurencie, devenu Seigneur de Charras, obtint, au mois de Mars 1519, des Lettres-Patentes en forme de Chartre, par leſquelles François I créoit & établiſſoit en cette Terre quatre Foires par an, & un jour de marché par ſemaine, Sa Majeſté, ſelon l'expreſſion même des Lettres, voulant traiter favorablement l'impétrant *en conſidération de ſes bons & agréables ſervices.* Il paſſa un acte, le 25 Juillet 1528, avec *Jacques de la Chambre*, Seigneur de Champagne & de Melleran, où l'un & l'autre ſont qualifiés *noble & puiſſant Seigneur.* Il mourut le 21 Janvier 1536. *Marie de Plouer*, ſon épouſe, teſta le 22 Août 1541, élut ſa ſépulture au lieu de Claix; mais elle ne mourut qu'après le 30 Août 1556, puiſque ce jour-là elle fit inſinuer elle-même ſon teſtament au Greffe des inſinuations d'Angoulême. Elle eut de ſon mariage : — 1. René, Eccléſiaſtique, Protonotaire du Saint-Siége Apoſtolique, Prieur de Charras & Curé de Maſſignac; — 2. & Christophe, qui ſuit. Ces deux freres, le jour du décès de leur pere, convinrent entr'eux, par acte paſſé au Château noble de la Laurencie, devant les Notaires d'Angoulême, du conſentement de leur mere & de *Louis de Leriſſe* leur couſin, Ecuyer, Seigneur de la Couſt, que le premier ayant cédé ſon droit d'aîneſſe à ſon puîné, il avoit le tiers de la Terre & Seigneurie de la Laurencie avec ſes dépendances pour tous les droits qu'il pouvoit prétendre, tant dans la ſucceſſion de leurs pere & mere, que dans celles des feues Françoise & Louise de la Laurencie.

III. Christophe de la Laurencie, Ecuyer, qualifié *haut & puiſſant Seigneur*, Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, de Charras & de Claix, eut, ſuivant le teſtament de ſa mere tous & un chacun de ſes biens meubles, acquêts, immeubles préſens & à venir quelconques en quelque part & lieu qu'ils fuſſent ſitués, tant en Angoumois, Poitou que par-tout ailleurs; & pour ôter tout ſujet de diſcuſſion entre lui & ſon frere aîné, elle ordonna que le partage fait entr'eux dès le 21 Février 1536, ſeroit exécuté de point en point. Il avoit épouſé, le 20 Juillet 1528, *Marie de la Chambre*, fille de *noble & puiſſant Seigneur* Meſſire *Jean de la Chambre*, Chevalier, Seigneur & Baron de Champagne de Melleran, de Villeneuve-la Comteſſe, & de Dame *Franquine* ou *Jacquine de la Rochefoucaud.* Cette *Marie de la Chambre* étoit ſœur-germaine de *Jacques de la Chambre*, Seigneur, Baron de Champagne, qui, en faveur de ſon mariage, lui céda pour la portion qui lui appartenoit dans la ſucceſſion de leurs feu pere

& mere, freres & sœurs, les Château & Châtellenie de Villeneuve-la-Comtesse, ses appartenances & dépendances à la charge de l'hommage dû au Roi, & des autres devoirs anciens, droits & facultés que Sa Majesté pourroit prétendre. De ce mariage vinrent : — 1. François, qui suit; — 2. & Philippe, tige des Seigneurs de Charras, rapportés ci-après.

IV. François de la Laurencie, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Claix & de Villeneuve-la-Comtesse, reçut l'hommage, le 11 Août 1562, d'*Arnaud d'Estissac*, Docteur ès Droits, Abbé de Celles, pour son Hôtel ou Manoir de la Croix-la-Comtesse, mouvant de sa Terre de Villeneuve. Il épousa, 1°. par contrat passé au Château d'Orfeuille dans la paroisse de Prissé, ressort de Niort, le 21 Avril 1560, *Sidoine de Canquelin*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur d'Oltz & de Prahec, & de *Catherine de Mathefelon*. Cette *Sidoine de Canquelin* vivoit encore en 1573, qu'elle est nommée dans une transaction du 10 Septembre de la même année. Il épousa, 2°. *Jeanne Frottier de la Messeliere*, qui, dès le 24 Avril de l'an 1598, étoit remariée avec *Charles de la Foreſt*, Ecuyer, Seigneur de Malvaut & de la Roche-Montbaut. Pendant les troubles qui agiterent le Royaume dans les Provinces du Poitou, de Saintonge & d'Angoumois, il paroît par deux Lettres de Henri III, l'une du mois de Novembre 1585, & l'autre du 24 Novembre 1588, écrites à François de la Laurencie, qu'il n'abandonna ni la créance de ses peres, ni le service de ses Souverains. Il eut de sa premiere femme : — Catherine de la Laurencie, alliée à *Jacques Nourigier*, Ecuyer, Seigneur des Granges; & de sa seconde :

V. Gabriel de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, dont il fit hommage au Roi le 15 Mai 1612. Il mourut peu d'années après, & avoit épousé, par contrat passé à Migré, le 11 Février 1603, du consentement de sa mere, & de *Gaspard Frottier*, son cousin-germain, *Catherine Chesnel*, fille de *Guy Chesnel*, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Migré-lès-Groyes & de la Flamenicherie, & d'*Amice de Polignac*, sœur de *Léon de Polignac*, Chevalier, Seigneur d'Escoyeux, &c. dont : — 1. Charles, qui suit; — 2. Louis, mort sans postérité le 3 Août 1660; — 3. & Gabriel, Seigneur de Moulieres, à qui le Maréchal *de la Force* donna, du Camp de Bioncourt, un certificat de services le 13 Novembre 1635. Il fit à son frere aîné, le 2 Mars 1640, une cession de toutes les parts & portions qui pouvoient lui appartenir dans les successions de leurs pere & mere. Cependant depuis cette cession, il se maria avec *Madelene Girault*, & en eut : — Bénigne de la Laurencie, alliée avec Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, dont il sera parlé ci-après.

VI. Charles de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comtesse, donna, le 21 Avril 1623, un dénombrement de sa Terre tel qu'il avoit été donné en 1612 par son pere, & antérieurement par ses autres auteurs, possesseurs de cette Terre. Il eut du Roi, le 11 Septembre 1627, commission de Capitaine d'une Compagnie de nouvelle levée, de 100 hommes de guerre à pied dans le Régiment de Jonsac; fut pourvu, le 31 Décembre 1633, d'une charge de Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, en considération de ses bons & agréables services; & le 6 Juillet de l'année suivante, il obtint en l'Election de Niort une Sentence portant qu'en conséquence des titres qu'il avoit produits, il seroit employé au rang des Nobles, & en cette qualité jouiroit de l'exemption des tailles tant qu'il vivroit noblement & ne feroit acte dérogeant à noblesse. Il avoit épousé, par contrat passé au lieu de Deuil, ressort de Saint-Jean d'Angely, en présence de *Jean Chesnel*, son oncle maternel, le 8 Juillet 1624, *Luce de Montberon*, sœur de *Jean*, & fille de *Michel*, Ecuyer, Seigneur de Beauregard, & de *Françoise de Francœur*, nommée *Françoise de Faucœur* dans les grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p. 28*, de la Généalogie de *Montberon*. Leurs enfans furent : — 1. Henri, qui suit; — 2. Charles, Seigneur de Beaulieu-Saint-Méard, dans la paroisse d'Aulnay, marié avec Bénigne de la Laurencie, sa cousine-germaine, dont Henri-Charles de la Laurencie, Seigneur de Beaulieu, allié avec une fille de Henri de la Laurencie, son oncle; — 3 & 4. Marie & Françoise, l'une mariée à *Jean Aubert*,

Ecuyer, Seigneur du Petit-Mont & de Saſlebeuf; & l'autre à *Bernard d'Algret-d'Aulede*, Seigneur de Servanche en Périgord.

VII. Henri de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, qualité dans laquelle ſon hommage fut reçu au Bureau des Tréſoriers de France à Poitiers le 5 Janvier 1663, prit comme aîné ſes préciput & avantages nobles ſuivant la coutume, & partagea avec ſon frere le 21 Juin 1664. Il avoit épouſé, le 3 Août 1660, *Renée de Caſtello*, fille de *Pierre de Caſtello*, Seigneur de Teſſon, dans la paroiſſe de Saint-Jean de Priſſé, & de *Claude de Béchillon*: à ce contrat de mariage aſſiſterent Charles de la Laurencie, ſon frere, Louis & Gabriel, ſes oncles, & pluſieurs parens tant de ſon côté que de celui de ſa femme. Cette *Renée de Caſtello* avoit pour ſœur *Marie*, l'une & l'autre héritiere dans la ſucceſſion de *Renée d'Albene*, leur ayeule maternelle, par repréſentation de *Claude de Béchillon*, leur mere; & *Renée de Caſtello*, qui étoit l'aînée, exerça ſes droits d'aîneſſe dans cette ſucceſſion. Henri de la Laurencie, ſon mari, étoit mort le 25 Août 1685, & laiſſa pour enfans: — 1. Pierre-Henri, qui ſuit; — 2. Pierre, nommé avec ſon aîné dans l'acte d'un partage noble, du 17 Septembre 1697; — 3. Louise, mariée avec Henri-Charles de la Laurencie, ſon couſin-germain, Seigneur de Beaulieu; — 4. Catherine, femme de *Léon-Jourdain*, Seigneur *de Chantecour*; — 5, 6 & 7. Bénigne, Elisabeth & Marie-Anne; les deux premieres, Religieuſes Carmelites à Niort, & la troiſieme aux Urſulines de la même ville.

VIII. Pierre-Henri de la Laurencie, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, de la Fontguion, des Vallées, &c. fut aſſigné devant M. *de Maupeou-d'Ableiges*, Intendant & Commiſſaire départi dans la Généralité de Poitiers lors de la recherche de la Nobleſſe, & obtint, le 29 Janvier 1700, un Jugement de cet Intendant, qui le maintint dans ſa nobleſſe après l'avoir juſtifiée par pluſieurs titres depuis l'an 1493, c'eſt-à-dire, depuis l'époque où remonte cet article. Il avoit épouſé, par contrat du 29 Août 1685, paſſé devant le Notaire Royal du Bourg de Champnier, *Jeanne du Laux*, fille d'*Armand du Laux*, Seigneur de Champnier en Périgord, & de *Marie-Sibille Jaubert de Saint-Gelais*, dont: — 1. Charles-Henri, qui ſuit; — 2. François, né le 8 Mai 1688, reçu Chevalier de Malte & Page du Grand-Maître, le 24 Décembre 1699, ſur ſes preuves tant paternelles que maternelles faites au grand Prieuré d'Aquitaine, devant les Chevaliers, *Jacques de Ferrieres de Champigny*, Commandeur d'Auſigné, & *Gabriel Thibault de la Carte*, Commandeur des Eſpaux, Commiſſaires nommés par délibération du Chapitre Provincial. Il étoit, en 1728, Commandeur de Saint-Remi & de Lavanceau; — 3. Jean-Batiste, Prêtre, Chanoine de l'Egliſe Cathédrale de Bayeux; — 4 & 5. Marie-Anne & Catherine.

IX. Charles-Henri de la Laurencie, Seigneur, Châtelain de Villeneuve-la-Comteſſe, né le 7 Juin 1686, reçu Page de la Grande Ecurie le 30 Avril 1701, obtint une Compagnie de Cavalerie dans le Régiment d'Aubuſſon le 25 Avril 1706, eut la Croix de Saint-Louis le 29 Octobre 1729, en conſidération de ſes ſervices dans ce Régiment, ſoit pendant qu'il portoit le nom d'*Aubuſſon*, ſoit quand il portoit celui de *Cayeux*. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Février 1728, Marie-Anne de la Laurencie, ſa couſine, de la branche des Seigneurs de Charras, dont nous allons parler. De ce mariage ſont iſſus: — 1. Bernard-Henri, dit *le Comte* de la Laurencie, né le 30 Novembre 1731; — 2. François, né le 15 Août 1735, Chevalier de Malte & Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi; — 3. Jean Henri, né le 22 Octobre 1736, auſſi Chevalier de Malte; — 4. autre François, né le 5 Mars 1738, appellé *l'Abbé* de la Laurencie; — 5 & 6. & deux filles.

Branche des Seigneurs de Charras.

IV. Philippe de la Laurencie, Ecuyer, Seigneur de Charras, &c. ſecond fils de Christophe, & de *Marie de la Chambre*, partagea avec ſon frere aîné

le 10 Septembre 1573, qui lui céda la Terre de Charras, & en même tems lui remit tous les droits qu'il pouvoit prétendre sur la Terre de Villeneuve-la-Comteſſe & sur celle de Claix. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Décembre 1570, *Jeanne de Leriſſe*, fille & héritiere de *Claude*, Ecuyer, Seigneur de la Couſt dans la Vicomté de la Rochechouart, en Poitou, & de *Louiſe du Guéroys* ou *Guéroulhet*, *Guérouher*, *Guéroulx*, suivant les titres. Il la laiſſa veuve de bonne heure avec un fils JEAN, qui suit: elle se remaria deux fois; la premiere, avec *Mondot de Blon*, Ecuyer, Seigneur de Mareuil, dont elle eut un fils nommé *Pierre de Blon*, qualifié *Ecuyer*, Sieur de la Salle; la seconde, à *Arnaud Leſperon*, Ecuyer, Sieur des Loges, avec lequel elle vivoit encore en 1611, date d'une tranſaction faite entr'elle & ſon fils du premier lit pour ſon douaire & des redditions de compte de tutelle.

V. JEAN DE LA LAURENCIE, Ecuyer, Seigneur de Charras, épouſa, le 5 Juin 1595, *Suſanne de la Garde*, fille de *François de la Garde*, Ecuyer, Seigneur de Nanteuil, & de *Catherine d'Authon*. Il paroît, par ſon contrat de mariage, qu'à la révolution que la Religion ſouffrit en Poitou, il ne conſervoit pas la croyance de ſes peres auſſi fidélement que la branche aînée de ſa Famille; car ſuivant les articles de ſon mariage il devoit ſe faire dans l'Egliſe reformée. Au reſte HENRI IV, par ſes Lettres-Patentes du mois d'Octobre 1609, rétablit les Foires & Marchés qui avoient été interrompus dans le lieu de Charras pendant les guerres, & avoient été établis par FRANÇOIS I, en faveur de FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, ſon biſayeul. Il vivoit encore fort âgé le 27 Juin 1646, qu'il fit ceſſion de ſa Terre de Charras à l'aîné de ſes enfans; ſçavoir: — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. GUY, Seigneur de montgeillas ou Montguillard, nommé Capitaine de 100 hommes de pied dans le Régiment de Fougeres, par commiſſion donnée à Saint-Germain en Laye, le 16 Septembre 1627; — 3. & JÉRÔME, Seigneur de la Plaine en 1619.

VI. BERTRAND DE LA LAURENCIE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Charras & de Seguiniac, embraſſa le parti de la Reine MARIE DE MÉDICIS, mere de LOUIS XIII, & eut de cette Princeſſe, le 20 Juillet 1620, commiſſion de lever une Compagnie de 100 hommes de gens de pied des plus vaillans & des mieux aguerris dans la guerre, contre les inſolens favoris qui obſédoient le Roi ſon fils, ſous les ordres du Duc *d'Epernon*. Cette guerre fut preſqu'auſſitôt éteinte qu'allumée, par la défaite des troupes de la Reine au pont de Cé, le 7 Août de la même année 1620. Voyez les *Mémoires* de ce tems. BERTRAND, aſſigné devant M. *d'Agueſſeau*, Maître des Requêtes, Préſident au Grand-Conſeil & Commiſſaire départi pour l'exécution des ordres du Roi en la Généralité de Limoges, Election de Saintonge & de Cognac, juſtifia ſa deſcendance depuis FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, ſon triſayeul, mari de *Jacquine de la Rochefoucaud*, & obtint ſa maintenue de nobleſſe le 22 Décembre 1666. Il avoit épouſé, dès le 27 Décembre 1619, *Léonarde Audier*, ſœur de *Marguerite Audier*, femme de *Guy d'Aydie*, Seigneur de Bernardieres, toutes deux filles de *Bertrand Audier*, Ecuyer, Seigneur de Monchenil, dans la paroiſſe de Saint-Martial de la Valette en Périgord, & d'*Antoinette de Pourtenc de la Labarde*. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN, Seigneur de Charras & de Jumilhac, allié, le 24 Juin 1653, à *Louiſe des Doucets*, dont il n'eut point d'enfans. La Terre de Charras retourna à ſon puîné par une donation ſpéciale qu'il lui fit, & de tous ſes droits en juſtice haute, moyenne & baſſe, cens, rentes & devoirs Seigneuriaux, ſoit du fonds de la Terre, ſoit acquis par lui-même; — 2. & ARMAND, qui ſuit.

VII. ARMAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Montgeillas ou Montguillard, puis de Charras, de Chadurie & des Thibaudieres, eut ces trois dernieres Terres dès ſon contrat de mariage paſſé à Angoulême, le 10 Mai 1668, avec *Marie Cladier*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Chadurie, l'un des anciens Pairs de l'Hôtel-de-Ville d'Angoulême (ce qui veut dire peut-être Echevin) & de *Catherine Duſſieux*. Ceux-ci donnerent à leur fille tous leurs biens, domaines & héritages ſitués dans la paroiſſe de Rodas, de Maignac, de Juillac & de Maiſac; enſemble toutes les rentes Seigneuriales qui leur étoient dues tant ſur

le bourg que ſur les habitans de Rodas ; & *Jean Cladier*, leur fils, Avocat au Parlement, en faveur de qui *Marie Cladier* avoit renoncé à leur ſucceſſion, étant mort ſans poſtérité, celle-ci hérita de tous les biens du nombre deſquels étoient la Terre de Chadurie, & le Fief des Thibaudieres dans la même paroiſſe de Chadurie. ARMAND teſta conjointement avec ſon épouſe, le 11 Décembre 1704, & ne ſurvécut pas beaucoup à cette époque. Ils eurent pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. BERTRAND, qui ſuit ; — 2. & FRANÇOIS, Seigneur de Chadurie, des Thibaudieres, de Chez, &c. ſuivant l'Armorial de France, *Regiſtre II, Part. II*, né le 4 Novembre 1677. Il fut Cornette de Cavalerie dans le Régiment de Piémont en 1691, reformé en 1697, remis en pied le 12 Février 1700 ; fait Lieutenant le 28 Octobre de l'année ſuivante, & obtint la Compagnie vacante par la retraite de ſon frere. Il épouſa, en 1707, *Anne-Catherine des Forges*, fille de *Pierre*, Ecuyer, Seigneur du Châtelard, Conſeiller du Roi, Doyen du Siége Préſidial & Sénéchauſſée d'Angoumois, & d'*Anne Girard*. Il a eu de ce mariage une fille nommée — FRANÇOISE — & BERTRAND DE LA LAURENCIE, Seigneur de Chadurie, qui a épouſé, le 22 Mars 1734, *Marie-Madelene Challier*, fille de *Jean-Jacques*, Ecuyer, Seigneur de Vouillac, de Puyrenaud, de Boiſmuret & du Freſſe, & de *Bénigne-Henriette Lainé*.

VIII. BERTRAND DE LA LAURENCIE, II. du nom, Seigneur de Charras, de Névig, de Surville, des Seurres en Saintonge, né le 22 Septembre 1669, entra vers la fin de 1686 ou au commencement de 1687, dans la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires du Roi, où il reſta juſqu'au 10 Septembre 1688, que le Roi lui donna une Compagnie de Cavalerie ou de Chevaux-Légers avec laquelle il eut ordre de paſſer dans le Régiment Royal-Piémont, Cavalerie, ſous le Marquis *de Livarot*, Meſtre-de-Camp de ce Régiment. Il y ſervit pendant 13 ans avec diſtinction ſuivant un certificat donné à Clermont en Auvergne, le 26 Juin 1722, par M. le Vicomte *de la Baume*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Commandant en la Province d'Auvergne & pays de Combrailles. Il ſe retira du ſervice, & trois mois après il obtint un Office de Lieutenant des Maréchaux de France, & eut la Croix de Saint-Louis, avec une penſion de 1500 livres, ſuivant une lettre de M. *le Blanc*, Secrétaire d'Etat & Miniſtre de la guerre : il ſe démit de cet Office le 6 Mai 1739. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Février 1700, *Anne Arnault-de-Méré*, fille de *Jean Arnault*, Ecuyer, Seigneur de Bouex, de Méré, d'Enclave, de Gural, de Breuil, d'Edignac, &c. Conſeiller du Roi, Lieutenant-particulier au Préſidial d'Angoumois, & de *Jeanne d'Exmier* ; & 2°. *Marie de Chaſteau*, veuve de *Jean Paulte*, Seigneur des Fiefs de Riffaut, de Bourlaveau, dans la paroiſſe de Ruelle, & des Grimardieres, Conſeiller du Roi, Maître des Eaux & Forêts d'Angoumois. Il a eu du premier lit : — 1. NOEL-BERTRAND, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, Capitaine dans le Régiment de Saint-Aignan, Cavalerie, à qui ſon pere, par acte du 20 Décembre 1731, fixa pour ſa légitime, la Terre & Châtellenie des Seurres avec les Borderies de la Frenaye & autres dépendances ; — 3. & MARIE-ANNE, femme de CHARLES-HENRI DE LA LAURENCIE Seigneur de Villeneuve-la-Comteſſe, mentionné à la branche précédente.

IX. NOEL-BERTRAND DE LA LAURENCIE, né le 8 Novembre 1707, Chevalier, Marquis de Charras & de Névig, Baron des Seurres, Seigneur des Châtellenies de Maumont, Magneville, Herte, &c. Lieutenant de la Province d'Angoumois, & des Bailliages de Saint-Jean d'Angely & de Coignac, a épouſé, le 20 Décembre 1731, *Marie Paulte*, née le 18 Mai 1717, fille de *Jean*, & de *Marie de Chaſteau*, dont : — 1. BERTRAND-JEAN, Marquis de Charras, né le 27 Avril 1737, Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, mort le 6 Août 1754 ; — 2. FRANÇOIS, né le 22 Février 1741, dit *le Baron* DE LA LAURENCIE, puis *Marquis de Charras*, après la mort de ſon frere aîné, ſous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie, en Août 1764 ; — 3. BERTRAND, né le 13 Juillet 1743, appellé *le Chevalier de Charras*, Enſeigne des Vaiſſeaux du Roi ; — 4. MARC-RENÉ, né le 1 Avril 1744, appellé *l'Abbé de Charras* ; — 5. CHARLES-CÉSAR,

LES-CÉSAR, né le 26 Août 1745, dit *le Chevalier de Charras*, Capitaine-sous-Aide-Major au Régiment du Roi, Infanterie ; — 6. JEAN-BERTRAND, né le 16 Février 1748, dit *le Chevalier de Névig*, Lieutenant au même Régiment, après avoir fait la derniere campagne en qualité de volontaire dans celui d'Auvergne ; — 7 & 8 NOEL-FRANÇOIS & BERTRAND : le premier, né le 5 Juillet 1749 ; & le second le 3 Septembre 1751, qui étoient tous deux aux études en 1765 ; — 9. MARIE, née le 23 Février 1736, mariée, le 9 Juin 1756, & veuve en 1762, de *Nicolas-Noël-Armand*, Seigneur *de Vouzan* & de la Bergerie, dont un fils & une fille ; — 10. MARIE-ANNE, né en 17.. appellée *Mademoiselle*, DE LA LAURENCIE ; — 11. autre MARIE-ANNE, née le 4 Janvier 1747, appellée *Mademoiselle de Névig* ; — 12. MARIE, née le 18 Juillet 1760, appellée *Mademoiselle des Seurres* ; — 13. MARIE-ANNE, *la jeune*, née le 10 Avril 1753, appellée *Mademoiselle Dubreuil* ; — 14. & autre MARIE, née le 11 Août 1754, appellé *Mademoiselle de Riffaut.*

IX. BERTRAND DE LA LAURENCIE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Chadurie, des Thibaudieres, &c. né en 1709, que nous croyons fils de BERTRAND II, & de *Marie de Chazeau*, sa seconde femme, mort le 22 Octobre 1752, avoit épousé, le 12 Septembre 1740, *Marie-Anne Thomas-d'Authon*, dont : — 1. ANTOINE, né le 20 Mai 1742, Seigneur de la Chadurie & Garde de la Marine ; — 2. CHARLES-JOSEPH, né le 7 Septembre 1744, appellé *le Chevalier* DE LA LAURENCIE, Lieutenant au Régiment de Bourbonnois, Infanterie ; — 3. BERTRAND-JEAN-BATISTE, né le 28 Septembre 1745, appellé *le Chevalier des Thibaudieres* ; — 4. ARNAUD, né le 17 Janvier 1748, appellé *le Chevalier Dubreuil* ; — 5. MARIE-THÉRESE, née le 15 Octobre 1747 ; — 6. & ANNE, née le 20 Mai 1751.

Ces enfans ont pour oncles FRANÇOIS DE LA LAURENCIE, Prêtre, Doyen de Saint-Yrier en Saintonge, & Prieur de Saint-Blaise en Poitou ; & CHARLES DE LA LAURENCIE, né le 30 Août 1715, Chevalier de Saint-Louis, Lieutenant dans le Régiment du Commissaire-Général, Cavalerie, par l'incorporation en 1761, de celui de Beauvilliers, marié, le 11 Août 1755 avec *Thérese Bourlon*, fille de *Pierre*, Conseiller du Roi à Saint-Dizier en Champagne, dont : — PAUL-PIERRE DE LA LAURENCIE, né le 6 Juillet 1756.

Les armes : *d'azur, à une aigle d'argent à deux têtes, le vol abaissé*, pour la branche aînée. Les autres portent : *d'argent, à l'aigle, à deux têtes de sable, éployée, béquée & membrée de gueules.*

LAURENCIN. On voit à Lyon, à l'un des coins de la clôture des jardins de Saint-Marcel, une inscription ou plutôt une épitaphe fort ancienne des LAURENTINS, dont on croit que descendent les LAURENCINS d'aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on ignore d'où la Famille des LAURENCINS, noble & ancienne, tire son origine ; mais par les vestiges qui en restent, entr'autres à Lucques, on pourroit présumer qu'elle est originaire d'Italie. On pourroit aussi la croire d'Allemagne, à en juger par d'anciens *Mémoires* domestiques, & d'anciennes monnoies ou testons frappés à leurs armes, & conservés dans les Archives des aînés de cette Maison. *Paradin*, en son Histoire de Lyon, imprimée le 15 Mars 1575, parle, *Liv. 3, fol. 264*, de son ancienneté, par rapport à l'Hôtel de Rouannès, à présent le Palais de la Justice. Elle remonte, suivant différens monumens, jusqu'au XIIe siécle. Sa premiere alliance avec les *Gorrevod*, qui étoient Ducs, prouve qu'elle étoit fort ancienne à cette époque ; mais comme les Terres & Châteaux de cette Famille, à l'extinction de la branche aînée, ont passé dans des mains étrangeres, nous nous bornons à en parler d'après un *Mémoire* communiqué, dressé sur

les titres. Elle a formé trois branches, & a donné plusieurs Chevaliers & Commandeurs de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. Ses alliances sont, entr'autres, avec les Maisons d'*Amboise*, *Chalmazel-Talaru*, *Foudras*, *Senneterre*, *Choiseul-de-Traves*, *Rochefort-d'Ailly*, *Lucinge*, *la Tour d'Auvergne*, *d'Amanzé*, *Mont-d'Or*, *Meynier de la Salle*, *Béthisy*, &c. Le premier, depuis lequel on a une filiation suivie, est

I. NICOLAS DE LAURENCIN, qui, selon son testament, avoit pour sœur JEANNE DE LAURENCIN, mariée à *Martin de Jaux-de-Gorrevaux*, Seigneur de Crusille. Il épousa, le 17 Octobre 1417, une fille de la Maison *de Gorrevod-Pont-de-Vaux*, dont :

II. ETIENNE DE LAURENCIN, marié à *Catherine de Chaland*, de laquelle il eut : — 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. PIERRE, mort jeune ; — 3. JEAN, Sacristain de Saint-Juste de Lyon ; — 4. JEANNE, mariée à *Jean de Salagny* ; — 5. MUNDE, femme de *Jacques du Fenoüil* ; — 6. & CATHERINE, épouse de *Claude du Blé-d'Uxelles*.

III. CLAUDE DE LAURENCIN, I. du nom, Seigneur & Baron de Riverie, Chatelus, Fontaney, & les Mazoyers, épousa *Sibille d'Amboise*. Leurs enfans furent : 1. CLAUDE, qui suit ; — 2. JEAN, Trésorier de Rhodes, Commandeur du Ramier-de-Morges & de Châlons-sur-Saône, Abbé de Val-Benoît, où il mourut le 18 Décembre 1547 ; — 3. ETIENNE, Prieur de Saint-Irenée de Thalny ; — 4. PONTUS, Grand-Prieur de Saint-Jean de Jérusalem, Commandeur de l'Omus-de-Netha en Lorraine, de Bruyeres en Berri, de Montelidon, de N. D. de Chaselles & de Saint-Georges de Lyon, mort à Malte le 5 Novembre 1536 ; — 5. BARTHELEMI, premier Aumônier de FRANÇOIS I ; — 6. FRANÇOIS, homme de guerre, mort sans alliance ; — 7. PIERRE, dont on ignore la destinée ; — 8. BONNE, mariée à *Jean de Bothéon* ; — 9. FRANÇOISE, femme de *Jean Charpin*, Seigneur de Montrillier, Gentilhomme de la Maison du Roi ; — 10. & JEANNE, Prieure de la Bruyere.

IV. CLAUDE DE LAURENCIN, II. du nom, Baron de Riverie, Chatelus & Fontaney, épousa *Marie Buatier*, dont : — 1. CLAUDE, auteur de la branche des Seigneurs de Prapin, éteinte ; — 2. FRANÇOIS, Précepteur & premier Aumônier de MONSIEUR, frere du Roi, & Prieur de Saint-Irenée ; — 3. JEAN, Prieur de Narge en la Marche ; — 4. autre JEAN, Chanoine de Saint-Paul à Lyon ; — 5. ANTOINE, mort jeune ; — 6. RENÉ, qui suit, auteur de la branche des Seigneurs de la Bussiere en Bourgogne ; — 7. JACQUETTE, mariée à *Jean de la Tour* ; — 8. EMERAUDE, Religieuse à l'Abbaye de la Deserte à Lyon ; — 9. BONNE, Religieuse à la même Abbaye ; — 10. & FRANÇOISE, Prieure de Sales en Beaujolois.

Branche des Seigneurs de la BUSSIERE.

V. RENÉ DE LAURENCIN épousa *Marguerite de Palfy*, fille de *Jean*, Seigneur & Baron de la Bussiere, de Neronde, de Clepé, &c. dont : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. JEAN, Prieur de Saint-Irenée de Lyon ; — 3. GEORGES, dont la postérité nous est inconnue ; — 4. FRANÇOIS, Religieux Bénédictin de l'Abbaye Royale d'Ainay à Lyon, & Prieur de Thalny ; — 5. TOUSSAINT, Capitaine d'Infanterie, mort au service ; — 6. MARGUERITE, mariée à *Etienne de Foudras*, Seigneur de Châteautier, dont postérité ; — 7. MARIE, femme du Baron *de Saint-Leger* en Beaujolois ; — 8. & CONSTANCE, alliée avec *François du Terrail*, Seigneur d'Ornaison, dont postérité.

VI. PHILIPPE DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Bussiere, la Garde, Deschalas, & Bailli de la Noblesse du Mâconnois, épousa, 1°. *Jeanne*, sœur d'*Etienne de Foudras*, fille de *Jean*, Seigneur *de Châteautier*, & de *Jeanne*, (fille d'*Antoine de Choiseul-de-Traves*, & de *Renée Girarde de Basoges*) ; & petite-fille d'autre *Jean de Foudras*, & de *Madelene de Senneterre* ; & 2°. *Marthe de Chape-de-Chandieu*, niéce du Cardinal de ce nom, des Barons *de Poulles* en Beaujolois, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — JEAN, qui suit ; — & RAIMOND, auteur de la branche des Seigneurs de Beaufort en Comté, rapportée ci-après.

VII. JEAN DE LAURENCIN, Seigneur & Baron de la Buſſiere, épouſa *Marguerite Mellier*, fille & unique héritiere de *Laurent Mellier*, Ecuyer, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Ambaſſadeur de Sa Majeſté dans la Valachie & à Conſtantinople, Baron de Chauzé, Seigneur de Curis, la Serra & autres lieux, dont: — 1. CHARLES, tué au ſiége d'Arras le 4 Octobre 1650, étant Cornette au Régiment Cardinal; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. & FRANÇOIS, dont on ignore la poſtérité.

VIII. PIERRE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur & Baron de la Buſſiere, la Garde, Cruis, Saint-Leger, Trembly, d'Arcy, Mont-Preſſenton, &c. épouſa *Marie-Anne-Françoiſe de Rochefort-d'Ailly-de-Saint-Point*, fille de *Claude*, Seigneur & Comte de Montferrand & de Saint-Point, Marquis de Senneret, Gouverneur de Saint-Jean de Laune, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Colonel du Régiment Royal, Infanterie, & d'*Anne de Lucinge*, fille de *René*, Comte de la Mothe, Chevalier des Ordres de Savoie, & d'*Honorade de Galles*. Cette *Marie-Anne de Rochefort* étoit petite-fille de *N... de Rochefort*, & de *Claire de la Tour-d'Auvergne*, fille d'*Antoine*, Grand-Maître de l'Artillerie de France. PIERRE DE LAURENCIN eut de ſon mariage: — 1. JEAN-ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. MARIE-ANNE; — 3. MARIE-ARTEMISE, alliée avec JEAN DE LAURENCIN, Seigneur d'Avenas & du Péage, ſon oncle, à la mode de Bretagne, dont des enfans; — 4. & MARIE-HIPPOLITE, morte Religieuſe à l'Abbaye Royale de Marcigny-ſur-Loire.

IX. JEAN-ALEXANDRE DE LAURENCIN, Chevalier, Marquis de la Buſſiere, appellé *le Baron d'Ormont*, Colonel au ſervice de l'Empereur, Caſtellan du Château de Trieſte dans la Pouille, ſur la mer Adriatique, Gouverneur en ſurvivance de Brinduſe & de Barlette, dans le Royaume de Naples, avoit épouſé *Marie-Anne de Meleſer*, Allemande, Demoiſelle de l'Impératrice regnante, dont il eſt veuf, avec un fils & une fille; ſçavoir, LÉOPOLD-JOSEPH-IGNACE & THÉODORE DE LAURENCIN, qui font tige en Allemagne.

Branche des Seigneurs de BEAUFORT, *en Comté.*

VII. RAIMOND DE LAURENCIN, Chevalier, ſecond fils de PHILIPPE, Baron de la Buſſiere, & de *Jeanne de Foudras*, ſa premiere femme, épouſa *Jeanne de Krôpet*, d'une ancienne Famille de Vienne en Autriche, tranſportée à Lyon, fille de *N... de Krôpet* & de *Madelene d'Amanzé*. Leurs enfans furent: — 1. PHILIPPE, Chanoine d'Ainay à Lyon; — 2. & 3. PIERRE & JEAN, dont on ignore la deſtinée; — 4. ANTOINE, qui ſuit; — 5. CHARLES, mort ſans alliance; — 6. N... DE LAURENCIN, Religieux à l'Abbaye de Savigny; — 7. JEANNE, mariée à *Antoine de Mont-d'Or*, Chevalier; — 8. FRANÇOISE, femme de *N... la Porte*, ſans enfans; 9. & ISABEAU, alliée à *N... Garbaud*, dont poſtérité.

VIII. ANTOINE DE LAURENCIN-DE-PERSANGE, Major du Régiment de Dauphiné, Infanterie, épouſa *Françoiſe de Berton*, Dame de Beaufort, Flacey & Maynal, dont: — 1. PHILIPPE, qui ſuit; — 2. MARC-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie, lequel, de *N... de Glane*, ſon épouſe, eut: — MARC-ANTOINE DE LAURENCIN, Docteur de Sorbonne, Abbé de Foucarmont en Normandie; — 3. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 4. JEAN-FRANÇOIS, Comte d'Avenas, Capitaine au Régiment de Navarre, ~~: on ignore s'il eſt~~ marié, — 5. JEANNE-MARIE, épouſe *de Claude-Louis*, Baron *de Saint-Germain*, Seigneur de Courlans, Chavannes, &c. — 6. MARIE-ARTEMISE, Chanoineſſe au Chapitre noble de Neuville-les-Dames, près Mâcon; — 7. JEANNE-MARIE, femme de *Marc-Joſeph de Saporte-la-Boiſſiere*; — 8. & ANTOINETTE-MARIE, alliée avec *Alexis d'Argy*, Capitaine de Cavalerie au Régiment du Colonel-Général.

IX. PHILIPPE DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, Flavy, Crevecœur, &c. a épouſé *Simonne-Gabrielle de Beaurepaire*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Saint-Léonard, Varey, &c. & de *N... de Hennin-Liétard*, dont ſix enfans, entr'autres: — N... DE LAURENCIN, Chevalier, Seigneur de Beaufort, &c. Capitaine de Cavalerie au Régiment de Berri; — & une fille, mariée à *N... de Charbonnier*, Seigneur de Crangeac & de Longes.

IX. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS, Comte DE LAURENCIN-DE-PERSANGE, troiſieme fils d'ANTOINE & de *Françoiſe de Berton*, Commandant & Lieutenant-Colonel par brevet au Régiment de Normandie, puis nommé à la Lieutenance de Roi de Phalſbourg en Alſace, a épouſé *Françoiſe-Gabrielle de Paregaud-de-Rouſſel*, fille de Meſſire *Georges de Paregaud-de-Rouſſel*, héritier & ſubſtitué aux nom & armes, pour lui & ſa poſtérité, de MM. *de Rouſſel*, l'un, Maréchal-de Camp, & l'autre, Colonel au ſervice des Empereurs RODOLPHE & LÉOPOLD, comme on peut le voir par les Lettres & Patentes de ces deux Empereurs, enregiſtrées en la Chambre des Comptes & au Parlement de Paris. PIERRE-ANTOINE-FRANÇOIS a eu de ſon mariage : —— 1. FRANÇOIS-GASPARD, Comte DE LAURENCIN-DE-MAYNAL, Capitaine de Grenadiers, avec brevet de Lieutenant-Colonel au Régiment de Normandie, & Commandant d'un Bataillon de ce Régiment à l'Iſle de France ; — 2. & FRANÇOIS-ALEXIS, qui ſuit.

X. FRANÇOIS-ALEXIS, Comte DE LAURENCIN, Capitaine au Régiment de Normandie, a épouſé *Louiſe-Françoiſe-Catherine de Meynier-de-la-Salle*, fille de *Joſeph*, Seigneur de Publy, &c. & de *Catherine de la Tour-de-Manſe*. Elle eſt niéce, par ſa grand'mere, de Madame *de Béthiſy*, Abbeſſe de Panthemont, couſine d'*Eugéne*, Comte *de Béthiſy*, Colonel du Régiment de Poitou ; & par là alliée à Madame la Comteſſe *de Brionne* & Madame la Princeſſe *de Ligne*. De ce mariage eſt né : — CHARLES-MARIE DE LAURENCIN, qui a eu pour marreine Madame l'Abbeſſe de Panthemont, & pour parrein M. le Prince *de Soubiſe*.

Les armes : *de ſable, au chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, 2 & 1.* Supports, *deux lions*. Deviſe : LUX IN TENEBRIS, ET POST TENEBRAS SPERO LUCEM.

LAURENS : Famille noble d'Anjou.

PHILIPPE DE LAURENS, Seigneur de la Crillouere, marié à *Anne Savary*, fille aînée & héritiere de feu *René Savary*, Seigneur de la Crillouere, obtint une Sentence le 26 Janvier 1530, en la Cour Royale d'Angers, au ſujet des différends qu'il eut avec honorable homme Maître *Morille Genaut*, Sieur de Lorchieres, dont le pere *Guillaume Genaut*, ou *Geraut*, avoit fait décréter les biens de la ſucceſſion de feu *Lezin Garnier*, duquel *René Savary*, beau-pere de PHILIPPE DE LAURENS, étoit héritier en ligne paternelle. PHILIPPE eut pour enfans : —— 1. CLAUDE, Ecuyer, Sieur de Joreau ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. & CATHERINE ; c'eſt ce qui paroît par un Arrêt du Parlement, rendu le 26 Janvier 1547, entre leur pere, PHILIPPE, *Charlotte Gouffier*, veuve de *René de Coſſé*, Chevalier, Seigneur de Briſſac, *Charles de Coſſé*, Chevalier de l'Ordre du Roi, & *Artus de Coſſé*, ſes enfans, ſur le procès qu'ils avoient pour la Seigneurie de la Crillouere, criée ſur feu *René Savary*, pere d'*Anne Savary*, au profit de *René de Coſſé*, dans la jouiſſance de laquelle ledit PHILIPPE DE LAURENS & ſa femme s'étoient obligés de le maintenir en 1518.

CLAUDE & GILLES DE LAURENS, Ecuyers, Sieurs de Joreau, obtinrent une Sentence le 17 Mars 1550, rendue à Angers par le Lieutenant-Général du Sénéchal d'Anjou, ſur l'enthérinement des Lettres Royaux, laquelle Sentence les portoit héritiers par bénéfice d'inventaire de leurs pere & mere. GILLES DE LAURENS épouſa, par contrat du 10 Mai 1552, reçu par *Beautemps*, Notaire au lieu de Sarre, reſſort de Saumur, *Françoiſe Taupier*, veuve de noble homme *Guy de Bourman*, Seigneur de Champdoiſeau & de Sarre. De ce mariage vinrent : — FRANÇOIS, qui ſuit ; — & RENÉE DE LAURENS, femme de *Claude Balne*, Seigneur du Bois & du Chemin, dans la Paroiſſe de Saint-Sauveur de Flée. Elle partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere avec ſon frere, par acte paſſé le 8 Décembre 1586, devant *Fauveau*, Notaire à Angers.

FRANÇOIS DE LAURENS, Seigneur de Joreau, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, épouſa, par contrat paſſé le 19 Mars 1590, devant *Davonneau*, Notaire de la Cour de Vilaines en Touraine, *Madelene Rouxellé*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de la Treille, & de *Renée Savary*, Dame de Saché. Il en eut :

JEAN-BATISTE DE LAURENS, Ecuyer, Seigneur de Joreau, qui fut condamné, à cauſe de ſes fiefs, pour ſa contribution, au ban & arriere-ban de la Sénéchauſſée

de Saumur, dont il avoit été élu chef pour la Nobleſſe ; mais ſa taxe fut modérée par Sentence du Sénéchal de Saumur, le 24 Septembre 1639. Il avoit épouſé, le 25 Novembre 1631, par contrat paſſé devant *du Cheſne* & *Fieffé*, Notaires au Châtelet de Paris, *Bonne Miron*, fille de *Louis*, Chevalier, Seigneur de l'Hermitage, du Breuil, de Malaſſis, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, & Maître honoraire en ſa Chambre des Comptes de Bretagne, & de *Charlotte de Beauclerc*. Leurs enfans furent : — 1. URBAIN, qui ſuit ; — 2. LOUIS ; — 3. HILAIRE ; — 4. CÉSAR ; — 5. ALIX ; — 6. MARIE ; — 7. JEANNE ; — 8. CHARLOTTE ; — 9. BONNE, femme de *Jacques Boiſon*, Ecuyer, Sieur de la Guierche ; — 10. & MADELENE, mariée à *Auguſtin de Gennes*, Ecuyer, Sieur de la Rouilliere. Tous ces enfans obtinrent, ſur le partage des biens de leurs pere & mere, un Arrêt du Parlement, ſigné *du Tillet*, qui fut rendu le 11 Mars 1670.

URBAIN DE LAURENS, Chevalier, Seigneur de Joreau, épouſa, par contrat paſſé le 15 Août 1665, devant *Drouin*, Notaire à Angers, *Marie Gilles*, fille de *Jean Gilles*, Ecuyer, Seigneur de la Grue, & de *Marie Chotard*, dont :

JEAN-URBAIN DE LAURENS, batiſé le 4 Mai 1666, dans l'Egliſe de Saint-Maurice d'Angers, par *le Gendre*, Curé de cette Paroiſſe.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*, ſur cette famille, qui porte : *d'azur, coupé d'argent, au lion coupé de l'un en l'autre.* Supports, *deux lions d'or.* Pour timbre, *un caſque de front.*

LAURENS, en baſſe-Marche : Famille dont ſont ſortis les anciens Seigneurs de Darnac & ceux du fief de Lezignac.

GUILLAUME LAURENS, Ecuyer, Sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reſte encore de cette famille JEAN LAURENS, Ecuyer, appellé *M. de Lezignac*, demeurant à Preſſac, marié à *N... du Theil* : il eſt fils de feu ANTOINE LAURENS, Ecuyer, qui portoit auſſi le nom de *Lezignac*, & de *Marie de Montalembert.* Nous ne pouvons rien dire de plus, n'ayant point reçu de *Mémoire.*

LAURENS : Nobleſſe des plus anciennes du Languedoc, miſe, par *de la Faille*, au rang de celles qui ont illuſtré le Capitoulat dès le XIIIe ſiécle, tems auquel elle poſſédoit la Terre de Soupets & le Fief du Caſtelet-lès-Puginier. La premiere de ces Terres n'eſt ſortie de cette Famille qu'à l'extinction de la branche aînée, dans le XVIe ſiécle ; & l'autre eſt encore poſſédée par les Seigneurs de ce nom. Cette poſſeſſion, non interrompue, des mêmes Fiefs, n'a pas peu ſervi à établir la filiation depuis cette ancienne époque juſqu'à nous, ayant eu recours aux actes ſeigneuriaux, lorſque la perte des titres, ſi commune dans preſque toutes les Familles, occaſionnoit un dérangement dans la deſcendance. Cette filiation remonte à

I. RAIMOND LAURENS, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, lequel eut, entr'autres, deux fils ; ſçavoir : — IMBERT, qui ſuit ; — & PIERRE, tuteur des enfans de ſon frere.

II. IMBERT LAURENS, Seigneur de Soupets, eut, de légitime mariage, trois enfans, — PIERRE, qui ſuit ; — RAIMOND & IMBERT, leſquels, à ſa mort, procéderent au partage de ſes biens, par acte du 3 Novembre 1282, paſſé devant *Anduſe*, Notaire, ſous les auſpices de PIERRE, leur oncle.

III. PIERRE LAURENS, Seigneur de Soupets, fut, conjointement avec PIERRE, ſon oncle, & GERAUD LAURENS, ſon couſin, maintenu dans la Juſtice dudit lieu, par Sentence du Sénéchal de Toulouſe rendue en 1316. Ledit GERAUD avoit en partage un domaine noble, appellé *les Brullats*, qu'il vendit au Chapitre de Lautrec en 1336 : ce Chapitre le poſſede encore. Les enfans de PIERRE furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. & 3. CYRILLE & FOULQUES, leſquels paſſerent tous trois, avec leur pere, & PIERRE, leur grand-oncle, un accord,

en 1323, sur les droits & biens dont ils jouissoient ; — 4. JEANNE, épouse de *Philippe de Rosiers ;* — 5. ANNE, alliée à *Aimeri de Kiriès ;* — 6. & GUILLEMETTE, mariée à *Pons de la Passe*. Ces trois filles céderent ensemble une partie de leurs droits auxdits Seigneurs *de Soupets*, par acte de 1327, passé devant *Rosandi*, Notaire.

IV. GUILLAUME LAURENS, Damoiseau, Seigneur de Soupets, ne jouit pas longtems de cette Terre. Les derniers actes qu'on trouve de lui, sont de 1333. Il eut pour fils :

V. RAIMOND LAURENS ou LAURENT, Damoiseau, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, dès l'an 1328. Il passa plusieurs actes en ces qualités, jusqu'en 1349, la plupart retenus par *Rosandi*, Notaire de Soupets, & laissa ses biens à BERTRAND, qui suit, & des fiefs à HUGUES, qu'on croit fils cadet dudit RAIMOND.

VI. BERTRAND LAURENS ou LAURENT, Damoiseau, fut co-Seigneur de Soupets & de Puginier jusqu'en 1387. On trouve quantité d'actes de baux à fiefs, échanges & ventes, la plupart retenus par *Fernand*, Notaire de Villepinte, *Bistan*, *Gayraud* & *Descousses*, Notaires d'autres lieux. On ne lui connoît d'autre fils que

VII. BERTRAND LAURENS, II. du nom, co-Seigneur de Soupets & de Puginier dès 1390, dont on trouve des actes, retenus par *Descousses*, *Clavel*, *Hugonis*, *Rosandi* & *Miravallan*, Notaires. Il reconnut, par acte, du 16 Avril 1411, passé devant *Ruffé* ou *Rupé*, Notaire, la dot de sa femme, *Bienne de Plagnolle*, fille de *Jourdain*, & de *Jeanne*. De son mariage vint :

VIII. JEAN LAURENS, I. du nom, qualifié *noble & puissant Seigneur*, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, qui rendit ses hommages & dénombremens en 1463 & 1464. Il eut plusieurs enfans, entr'autres : — 1. BERTRAND, qui suit ; — 2. GUILLAUME, auteur de la seconde branche rapportée ci-après ; — 3. CATHERINE, alliée, en 1482, à *Jean des Cassès*, Seigneur dudit lieu, d'une ancienne Noblesse éteinte ; — 4. & ISABEAU, mariée à *Rigaud de Blanzac-de-Cambiac*, laquelle (en présence des Seigneurs *de Plagnolle-Saint-Germier*, *de Varagne-Belestat*, *de la Tour-Juges*, *d'Astorg-Escapont*, *de Villeneuve-la-Crosille*, *de Castelnau-Vareilles*, *de Peites-Saint-Paulet*, *de Guignes de Roche*, tous Seigneurs des meilleures Maisons, & ses alliés) céda des droits en faveur dudit BERTRAND, son frere, acte retenu, le 22 Novembre 1484, par *Gazelle*, Notaire de Caraman.

IX. BERTRAND LAURENS, III. du nom, Seigneur de Soupets en 1478, fit ses dénombremens, & rendit ses hommages en 1492 ; traita, en 1505, avec GUILLAUME, son frere, sur ses droits légitimaires, & lui céda les Andivats. Sa femme fut *Antoinette de la Tour*, fille de *Pierre*, Seigneur de Juges, & de *Siamonde de Rigaud*. Il s'étoit accordé, avec les droits qu'elle avoit, en 1478, & en eut : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. SIMON, lequel traita, en 1508, avec son frere, sur ses droits légitimaires. Il paroît qu'il fut Curé de Miraval, & qu'il testa en 1526, devant *Bouquier*, Notaire de Montmaur ; — 3. PIERRE, Religieux de Saint-Benoît, Capiscol de Saint-Papoul ; — 4. CLAIRE, mariée à *N.... de Capriol*, Seigneur de Bellefontaine ; — 5. JEANNE, épouse de *Mathieu de Nos*, Seigneur de Montmaur, lequel donna quittance de ses droits en 1496 ; — 6. & ANTOINETTE, mariée à *Jean de* ..... Elle donna quittance à son frere en 1508, *Caussidieres*, Notaire de Castelnau.

X. JEAN DE LAURENS, II. du nom, qualifié de *noble & puissant Seigneur*, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, rendit son hommage en 1532, & fit procéder, en 1537, au partage de la Terre de Puginier, dont la quatrieme partie lui appartenoit. C'est à cause de ce partage que ses descendans & héritiers ont pris la qualité de *Seigneurs du Castelet*, chef-lieu de la portion qui fut adjugée alors audit JEAN. Il avoit épousé, en 1511, *Isabeau de Galard*, fille de *Bertrand*, Seigneur de l'Isle en Bosc. Ce *Bertrand* descendoit de *Geraud*, qui, en 1270, partagea avec *Assieu*, II. du nom, son frere aîné, les biens d'*Assieu* I, Sire *de Galard*, son pere, & fut la tige des Seigneurs *de Galard de*

l'Iſle, éteints en la perſonne de *Jean*, Sénéchal d'Armagnac, frere de ladite *Iſabeau de Galard*, lequel teſta en faveur d'AMANIEU DE LAURENS, ſon neveu, mentionné ci-après, à la charge de porter ſes nom & armes. Le contrat de mariage d'*Iſabeau de Galard* fut paſſé en préſence des parens reſpectifs, tous de la meilleure nobleſſe. JEAN DE LAURENS, II. du nom, fit ſon teſtament en 1538, & un codicille l'année ſuivante; & ſa femme teſta en 1568. Leurs enfans furent: — 1. BALTHASARD, qui ſuit; — 2. CLAIRE, mariée 1°. à *François de Beauville*, Baron dudit lieu; & 2°. avec *Jean de Signan*, Seigneur de Lartigue. De ſon premier lit elle eut: — (a) *François-Louis de Beauville*, qui eut des conteſtations avec les LAURENS-ANDIVATS, ſur la ſucceſſion de CLAIRE, ſa mere; — (b) *Iſabeau de Beauville-de-Laurens*, épouſe 1°. de *Blaiſe de Montluc*, Maréchal de France & Chevalier des Ordres du Roi; & 2°. de *François*, Comte *d'Eſcars*, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général de Guienne. Ladite *Iſabeau* termina le grand procès mû entre CLAIRE, ſa mere, & les LAURENS-ANDIVATS, au ſujet de la ſucceſſion de la branche aînée; — (c) & *Claude de Beauville*, alliée, en 1563, avec *François de la Tour*, Seigneur de Caſtanet; — 3. & CHARLOTTE, LAURENS, mariée 1°. à *Achille de Bonne*, Sieur de Margarittes; & 2°. avec *N....*, Seigneur *de Gorade*.

XI. BALTHASARD DE LAURENS, Seigneur de Soupets & de Puginier, d'abord Page d'HENRI DE NAVARRE, puis homme d'armes dans les Compagnies des Maréchaux *de Montpezat* & *de Melphes*, fut fait priſonnier avec le Duc *d'Aumale*, bleſſé à Ulpian, & mourut à Turin. Il avoit teſté en 1553, & acquis la Terre de Souillanets, de la Reine MARGUERITE, en 1554. Il avoit épouſé, en 1542, *Claude de Beauville*, fille de *François*, dont: —— FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſervit long-tems, & teſta en faveur de ſon frere AMANIEU, n'ayant point eu d'enfans d'*Iſabeau de Rigaud-Vaudreuil*, ſon épouſe; —— & AMANIEU DE LAURENS, inſtitué héritier par *Jean de Galard*, Sénéchal d'Armagnac, ſon grand-oncle: il mourut ſans lignée. A ſon décès, CLAIRE DE LAURENS, ſa tante, intenta un grand procès aux Seigneurs *des Andivats*, pour la ſucceſſion des biens de ſon neveu, en qui finit la branche aînée.

Branche des ANDIVATS *&* *du* CASTELET.

IX. GUILLAUME DE LAURENS, fils puîné de *noble & puiſſant Seigneur*, JEAN, I. du nom, Seigneur de Soupets & co-Seigneur de Puginier, eut en partage les Andivats, & teſta, en 1519, devant *Bocqueri*, Notaire de Montmaur. Il épouſa *Yolande de Vital*, fille de *Jean*, de laquelle il laiſſa: — 1. GAILLARD, qui ſuit; — 2. GELIS, Religieux; — 3. & ANTOINETTE, qu'on croit épouſe du Seigneur *de Roquefort*.

X. GAILLARD DE LAURENS, Sieur des Andivats, déclaré *noble* en 1531, fit ſes dénombremens en 1542 & 1552, & épouſa *Iſabeau des Guillots*, des anciens Seigneurs *du Faget*, Barons d'Auriac, fille aînée de *Jacques des Guillots*, Baron d'Auriac, Gouverneur de Breſt, & d'*Iſabeau de Montbrun*. Il fit une donation, en faveur de ſes enfans, en 1566, & permit à ſon épouſe d'en faire autant, en 1569. De leur mariage naquirent: —— 1. JACQUES, qui ſuit; —— 2. ANTOINE, Sieur de la Peire, d'abord Religieux de Bolbonne. Il ſe fit relever de ſes vœux, & mourut ſans lignée; —— 3. FRANÇOIS, lequel donna quittance de ſes droits devant *Labay*, Notaire; —— 4. ADRIEN, Sieur de la Riviere, qui traita ſur ſes droits avec JACQUES, ſon aîné, en 1576 & 1587, & décéda, ſans lignée, avant 1592. Il eut une fille naturelle, nommée ANTOINETTE LAURENS, mariée à *Jean Scargueil-de-Saint-Pons*; —— 5. autre ANTOINE, Religieux, donataire de ſes pere & mere; —— 6. CATHERINE, mariée à *Antoine de Bernon*, Sieur de Cruſi, pere de *Vincent*. Il donna quittance de la dot de ſa femme, en 1549; —— 7. JACQUELINE, alliée, par contrat de 1557, avec *Pierre de Bouſcher*, Sieur de la Roque; —— 8. & ISABEAU, Religieuſe.

XI. JACQUES LAURENS, Sieur des Andivats, commença le grand procès pour la ſucceſſion de la branche aînée. Il en eut le fief de Puginier, dit *du Caſtelet*,

dont il fut mis en poſſeſſion en 1578 ; & tranſigea définitivement, en 1584, avec *Iſabeau de Beauville-de-Laurens*, Comteſſe *d'Eſcars*. Il avoit épouſé, en 1554, *Gabrielle de Bonvillard*, ſa couſine, fille de *Thomas*, Seigneur de Sauſens, & de *Catherine de Plagnolle*. Leur contrat fut retenu par *Jounou*, Notaire du Bourg Saint-Bernard. Ils eurent pour enfans : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. MARC-ANTOINE, lequel donna quittance de ſes droits par pluſieurs actes, en date des années 1591, 1601 & 1606 ; — 3. & ANNE, mariée à *Olivier de Peites*. Il tranſigea, en 1603 & 1604, avec ANTOINE LAURENS, ſon beau-frere, pour les droits légitimaires de ſa femme, en préſence des Seigneurs *de Montagut* & *de Tréville*, ſes parens ; & eut une partie des Andivats.

XII. ANTOINE LAURENS, Seigneur des Andivats & du Caſtelet, vendit les Andivats, ſous faculté de rachat, à *Yolande de Durfort*. Il épouſa, en 1585, *Marguerite de Villeneuve*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Croſille & de Maurens, & mourut vers 1606. Sa veuve teſta en 1608, ratifia la vente des Andivats, & décéda en 1615, laiſſant : — 1. JACQUES, Seigneur de Puginier & du Caſtelet, qui revendit les Andivats, auſſi ſous faculté de rachat, à *Jean de la Faille*, qui les céda au Seigneur *de Folcarde*, duquel ledit JACQUES LAURENS les retira dans la ſuite. Etant mort ſans lignée, vers 1613, ſes biens paſſerent à ſes freres, en vertu des ſubſtitutions ; — 2. MARC-ANTOINE, mort jeune ; — 3. JEAN-GEORGES, qui quitta le Monaſtere de Sorèſe, pour recueillir la ſucceſſion de JACQUES, ſon frere. Il fut Seigneur du Caſtelet, donna ſon dénombrement en 1615, & mourut ſans alliance ; — 4. OLIVIER, qui ſuit ; — 5. & ANNE, Religieuſe aux Caſſes.

XIII. OLIVIER DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, ſuccéda à JEAN-GEORGES, en vertu des anciennes ſubſtitutions, rendit ſon hommage en 1625, & ſervit long-tems. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe par Jugement du 20 Décembre 1638, & tranſigea avec *Jean Scarguel-de-Saint-Pons*, mari d'ANTOINETTE LAURENS, fille naturelle d'ADRIEN, mentionné ci-devant degré X de cette branche. OLIVIER teſta le 27 Janvier 1665, & avoit épouſé *Iſabeau de Braſſac*, fille d'*Olivier*, Sieur de Cruſi, & de *Martre de Soubiran*. Elle teſta en 1672, & eut pour enfans : — 1. MARC-ANTOINE, Seigneur du Caſtelet, maintenu, par les Commiſſaires du Roi, dans ſa nobleſſe, avec tous ſes freres, en 1668, y ayant été troublé. Il donna des dénombremens en 1672 & 1680, & mourut ſans alliance ; — 2. BARTHELEMI, qui ſuit ; — 3. JEAN-JACQUES, lequel tranſigea, en 1693, avec ſon frere, pour ſes droits légitimaires. Il ſervit d'abord en qualité de Cadet aux Gardes, puis entra dans les Gardes-du-Corps ; fut ſucceſſivement nommé Aide-Major de Salſes & Major du Prat de Mouillou, & mourut ſans lignée ; — 4. FRANÇOIS, mort jeune ; — 5. ALEXANDRE, mort au ſervice en 1670, ſans poſtérité ; — 6. SCIPION, qui prit également le parti des armes, & mourut à Limbourg en Allemagne ; — 7. MARTIAL, mort en 1685, après avoir ſervi dans les Gardes-du-Corps ; — 8. AUGUSTIN, Garde-du-Corps du Roi, mort de ſes bleſſures en 1674 ; — 9. ELÉONOR, épouſe, en 1668, de *Marc-Antoine de Mauleon-de-Narbonne*, Seigneur de Nebias. Elle tranſigea avec ſon frere BARTHELEMI, pour ſes droits légitimaires ; — 10. HÉLENE, Religieuſe aux Caſſes ; — 11. & DELPHINE, donataire de *Marc-Antoine de Braſſac*, Sieur de la Raiſerie, morte ſans alliance.

XIV. BARTHELEMI DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, d'abord Bénéficier à Puy-Laurens, embraſſa enſuite le parti des armes, & fut Garde-du-Corps de Sa Majeſté. Il tranſigea avec la plupart de ſes freres & ſœurs, & épouſa, en 1679, *Suſanne de Soubiran-d'Arifat*, qui teſta le 11 Mars 1681, laiſſant pour fils unique :

XV. ALEXANDRE DE LAURENS, Seigneur du Caſtelet, donataire de *Françoiſe de Soubiran*, ſa tante. Il épouſa, 1°. en 1707, *Marie-Anne de Rapin*, dont il n'eut point lignée ; & 2°. par acte du 13 Août 1720, *Gabrielle de Couffin*, des Seigneurs *du Valès*. Il décéda peu après, laiſſant : — 1. ~~N... DE LAURENS, marié à Demoiſelle N... de Ruffon-de-Roquevias, morte ſans poſtérité ; — 2. N... DE LAURENS, qui a épouſé la fille du Marquis de Loubens-de-Verdalle, dont deux enfans ; — 3. & une fille vivante, ſans alliance, en 1774.~~

+ Laurens, Seigr. du Caſtelet, Co-Seigr. de Puginier, marié par acte du 16. Fév. 1753. à Marguerite de Ruffon de Roquevias, morte ſans poſtérité, fille de Gabriel, Sr. de Roquevias, Co-ſeigneur direct de Les et de Marguerite de Ruffon ; — 2. Grégoire-Alexandre, qui ſuit ; — 3. & Gabrielle de Laur ſans alliance en 1774.

XVI. Grégoire-Alexandre de Laurens, Seigneur de Biès et du Caſtelet, Co-ſeigneur Dir a épouſé par acte du 8. Mars 1769. Anne-Eliſabeth-Georgette de Loubens-Verdale, fille de F -François, Marquis de Loubens-Verdale, et de Dame Marie-antoinette du Cayr. Leurs enfans actuels ſo François-Alexandre, né le 28. janvier 1770 ; — 2. Gabriel-Louis-Frédéric, né le 25. juillet 17 Charlotte-Marie-antoinette, née le 3. janvier 1771 ; — 4. Gabrielle-joſephine de Laurens, n 25. Mai 1772.

Les armes: *de gueules, à trois coquilles d'argent rayées de ſable* 2 & 1. Supports, *deux Sauvages armés d'un arc bandé.* Mémoire envoyé, dreſſé ſur les titres originaux.

LAURENS: Cette Famille, originaire du Duché de Toſcane, eſt connue en Provence depuis le XIVe ſiécle.

I. Noble JEAN DE LAURENS étoit, en 1345, Juge de la Cour Royale de Draguignan, *Judex Curiæ Regiæ Caſtri Draguignanenſis.*

II. Noble ANTOINE DE LAURENS, ſon fils, étoit pourvu, en 1374, de la même charge. C'eſt ce qu'on voit par l'extrait du compte du Clavaire de Draguignan, conſervé aux Archives du Roi en Provence, où il eſt qualifié *Nobilis vir Dominus Antonius Laurenſius, de Florentiâ.*

III. HUGUES DE LAURENS, fils d'ANTOINE, épouſa *Bertrande*, laquelle étant veuve, fonda, le 7 Novembre 1420, avec ſa ſœur *Alix*, un Anniverſaire dans l'Egliſe de Fréjus. Elle eſt qualifiée, dans le titre de fondation, *Bertranda, uxor quondam Domini Hugonis Laurenſii.*

IV. GEORGES DE LAURENS fut marié avec *Camille de Caſtellane.* Il ſont rappellés dans le contrat de mariage de leur fils, nommé

V. SCIPION DE LAURENS, qui épouſa, par contrat du 7 Novembre 1493, *Catherine d'Apremont*, dont il eut:

VI. BERNARD DE LAURENS, Seigneur en partie de Roquebrune, qui fit hommage au Roi, le 4 Avril 1537, & teſta le 19 Mai 1566. Il avoit épouſé, le 12 Mars 1527, *Anne de Bertatis*, fille de *Jean-Antoine*, co-Seigneur de Tourrettes & de Mauvans. De ce mariage vint:

VII. JEAN DE LAURENS, II. du nom, qui épouſa, en 1554, *Julie de Laugier*, fille d'*Elzéar*, des Barons *de Thoar*, & de *Jeannette de Caſtellane.* Il en eut:

VIII. PIERRE DE LAURENS, I. du nom, marié, le 11 Octobre 1601, avec *Madelene d'Albertas*, fille de *Gaſpard*, Seigneur de Villecroze, & de *Claudine de Blacas-d'Aups*, dont il eut: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN-ANTOINE, Capitaine au Régiment d'Auvergne, par commiſſion du 10 Mai 1655; — 3. ANTOINE, Capitaine au même Régiment; — 4. & JACQUES, Seigneur de Vaugrenier, marié, en 1625, avec *Anne de Graſſe*, fille de *René*, des Seigneurs *de Saint-Tropès*, & de *Diane de Villeneuve*, dont il eut: — RENÉ, Capitaine au Régiment de Vendôme, par commiſſion du 20 Juillet 1660, tué au ſiége de Grave; — & trois fils, Capitaines dans d'autres Régimens, tués auſſi au ſervice du Roi. La branche que JACQUES forma, s'eſt terminée en pluſieurs filles mariées dans les Maiſons de *Pontevès-Bargème*, de *Michaëlis-du-Bignoſc*, & de *Guidi.*

IX. PIERRE DE LAURENS, II. du nom, fixa ſa demeure à Aix, où il fut reçu Conſeiller au Parlement en 1623. Il épouſa, le 1 Février même année, *Jeanne de Seguiran*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Bouc, alors Préſident au Parlement, & depuis premier Préſident de la Chambre des Comptes d'Aix. Il fit ériger, en 1665, ſa Terre de *Saint-Martin de Pallieres*, en *Marquiſat.* Il en fit hommage au Roi en 1672, & teſta le 30 Septembre même année. Il eut de ſon mariage, pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANTOINE, auteur de la branche des Seigneurs de Peyrolles, rapportée ci-après; — 3. & SUSANNE, mariée, en 1653, à *Dominique de Benaud de Lubieres.*

X. HENRI DE LAURENS, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, Seigneur de Tourtou, Conſeiller au Parlement de Provence en 1654, fut marié, le 1 Janvier 1648, à *Catherine d'Agut*, fille de *Jean-Barthelemi*, Conſeiller au même Parlement. Il teſta le 18 Septembre 1693, & eut de ſon mariage pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. & N...., Prévôt de l'Egliſe de Barjols.

XI. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, I. du nom, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, &c. ſucceſſivement Conſeiller, Procureur-Général & Préſident à Mortier au Parlement de Provence, épouſa, le 30 Août 1665, *Aimare de Forbin*, fille de *Henri*, Baron d'Oppede, premier Préſident du Parlement de Provence, & de

Marie-Thérese de Pontevès. Il fit ſont teſtament le 5 Novembre 1714, & eut pour enfans : — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. JEAN-BATISTE, mort chef d'Eſcadre des Armées Navales du Roi; — 3. REYNAUD, Prévôt de l'Egliſe de Barjols; — 4. & VINCENT, Page du Roi, enſuite Capitaine au Régiment d'Anjou, tué au ſervice du Roi à la priſe d'Aſti en Piémont en 1702.

XII. PIERRE-JOSEPH DE LAURENS, II. du nom, Marquis de Saint-Martin & de Bruë, &c. Préſident à Mortier au Parlement de Provence, eut de ſon mariage avec *Gabrielle de la Roque*, fille du Préſident de ce nom, — 1. FRANÇOIS, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS-BERNARD DE LAURENS-VAUGRENIER; — 3. PIERRE-FRANÇOIS-GABRIEL, Chanoine de l'Egliſe d'Aix; — 4. AIMARE, mariée à *Honorati de Jonquerete*, Capitaine d'Infanterie; — 5, 6 & 7. & trois filles Religieuſes; l'une au Couvent des Urſulines; les deux autres au Couvent de la Miſéricorde d'Aix.

XIII. FRANÇOIS DE LAURENS, Marquis de Bruë & de Saint-Martin, Seigneur de Sault, de Vaugrenier, de Brais, &c. a épouſé à Paris, le 29 Août 1734, *Louiſe-Antoinette-Théreſe de Melun*, née le 21 Janvier 1710, batiſée par le Cardinal *de Noailles*, qui la nomma avec la Ducheſſe *de Richelieu*. Il n'a eu de ce mariage que — MARIE-MARGUERITE, mariée en 1752, avec PIERRE DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, alors Avocat-Général au Parlement de Provence, enſuite Préſident à Mortier au même Parlement.

Branche des Seigneurs de PEYROLLES.

X. ANTOINE DE LAURENS, II. du nom, Seigneur de Peyrolles, ſecond fils de PIERRE II, Marquis de Saint-Martin, Conſeiller au Parlement de Provence, & de *Jeanne de Seguiran*, fut Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie; paſſa en la même qualité dans celui de Foucault, Cavalerie, & fut grand Prévôt de Provence. Il épouſa, en 1658, *Françoiſe d'Anjou*, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. & BALTHASARD, rapporté après la poſtérité de ſon aîné.

XI. PIERRE DE LAURENS, III. du nom, Seigneur de Peyrolles, Conſeiller au Parlement de Provence en 1686, épouſa, en 1690, *Anne de Cornier*, dont il eut : — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. ANTOINE; — 3. ANNE, mariée à *Joſeph-Geoffroy d'Entrechaux d'Arenne*, Conſeiller au Parlement de Provence; — 4. & CLAIRE, mariée à *Joſeph de Croze*, des Seigneurs *de Montlaux*, Gouverneur du Fort de Notre-Dame de la Garde à Marſeille.

XII. HENRI DE LAURENS, Seigneur de Peyrolles, épouſa, en 1723, *Théreſe de Raymondis*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JOSEPH, Capitaine de Frégate; — 3. & CLAIRE, mariée, en 1753, à *François-Honoré d'Eſtienne-Chauſſegros*, Seigneur de Lioux.

XIII. PIERRE DE LAURENS, IV. du nom, Seigneur de Peyrolles, Avocat-Général au Parlement de Provence, enſuite reçu Préſident à Mortier au même Parlement en 1766, épouſa, en 1752, MARIE-MARGUERITE DE LAURENS, fille de FRANÇOIS, Marquis de Bruë & de Saint-Martin, & de *Louiſe-Antoinette-Théreſe de Melun.*†

Dont des enfans †

XI. BALTHASARD DE LAURENS, ſecond fils d'ANTOINE II, & de *Françoiſe d'Anjou*, fut Grand Prévôt de Provence, & épouſa, le 26 Juin 1703, *Marie-Anne de Robert d'Eſcragnolles*, dont il a eu entr'autres enfans,

XII. JACQUES DE LAURENS, Chevalier des Ordres de Saint-Lazare & de Saint-Louis, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Inſpecteur Général des Maréchauſſées, Lieutenant des Maréchaux de France, & Grand Prévôt de Provence, marié en 1738, avec *Anne de Griffeuil.*

Cette Famille de LAURENS, diſtinguée en Provence par l'ancienneté de ſa Nobleſſe & par ſes alliances, porte pour armes : *d'or, au laurier de ſinople; au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Supports, *un cerf à dextre, & un loup à ſeneſtre.* Cimier, *un cerf naiſſant.*

LAURENS : Famille éteinte, différente de la précédente, quoiqu'elle porte à-peu-près les mêmes armes. Elle étoit originaire de Savoie, & ſubſiſtoit à Arles ſur la fin du ſiécle paſſé, dit l'Abbé *Robert*, dans ſon Etat de la Nobleſſe de Provence, *Tom. II*, *p.* 270.

Louis du Laurens eut de *Louiſe de Caſtellane*, une nombreuſe poſtérité, ſçavoir : — 1. Honoré du Laurens, qui exerça pendant pluſieurs années la charge d'Avocat-Général au Parlement d'Aix, & fut marié avec *Anne d'Ulme*, fille de *François d'Ulme* (*de Ulmo*), Seigneur de Montravail & premier Avocat-Général au même Parlement. Etant devenu veuf, il ſe fit d'Egliſe, fut nommé à l'Archevêché d'Ambrun en 1600, & y mourut en 1612. Il eut de ſon mariage : — Jean-Batiste du Laurens, mort Abbé de Sinanque ; — & Louise, mariée, en 1599, avec *Hubert de Laincel*, Seigneur de Saint-Martin ; — 2. Richard, qui ſuit ; — 3. André, premier Médecin du Roi, & Seigneur de Ferrieres en France. Il eut d'*Anne Sanguin*, ſon épouſe, des Seigneurs de *Sanguin de Livry*, un fils, Seigneur de Ferrieres, & Gentilhomme de la Chambre du Roi, qui ne laiſſa point de poſtérité ; — 4. Jean, Capucin, ſous le nom de P. *Jérôme*, qui fut trois fois Provincial de ſa Province, refuſa les Archevêchés donnés à ſes freres, & fut noyé dans la mer, revenant de ſa viſite du Martigues ; — 5. Julien, Théologal de l'Egliſe de Saint-Trophine à Arles, qui y mourut de la peſte, s'étant expoſé pour ſecourir ceux qui en étoient affligés ; — 6. Antoine, Abbé de Saint-Pierre de Vienne & Aumônier du Roi ; — 7. & Gaspard, Archevêque d'Arles en 1603.

Richard du Laurens, Seigneur de Chivry, épouſa la fille d'*Anne Robert*, célebre Avocat au Parlement de Paris, de laquelle il eut quatre fils & pluſieurs filles : trois des garçons ont été ſucceſſivement Conſeillers au Parlement de Paris ; — un a été marié & n'a point laiſſé d'enfans ; — le quatrieme, Grand Prieur de Cluny, a été nommé à l'Evêché de Bellay ; une des filles, Louise du Laurens, a été mariée à *Jean Baltazard*, Conſeiller au Parlement de Paris, & enſuite Maître des Requêtes. Les autres ont été Religieuſes à l'Abbaye de Saint-Antoine de Paris & à celle de Poiſſy. Les armes : *d'argent, à un laurier de ſinople ; au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LAURENS : Troiſieme Famille de la même Province, établie à Arles, & originaire de la ville d'Avignon, dont il eſt parlé par l'Abbé *Robert*, & dans l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tom. II*, *p.* 67. Elle remonte à

I. Barthelemi de Laurens, qualifié *noble* & *Ecuyer* dans un acte d'achat paſſé devant *Bontois*, Notaire à Avignon, en 1470. Il fut élu premier Conſul de cette ville en 1477, & eut pour fils : — Poncet, qui ſuit, ainſi qu'il conſte par ſon teſtament du 10 Août 1500.

II. Poncet de Laurens épouſa *Eliſabeth de Damian*, & teſta devant *Villiardy*, Notaire à Avignon, le 17 Avril 1545. De ſon mariage vint :

III. Bernardin de Laurens, allié à *Anne Morelly*, par contrat paſſé devant *Laurency*, Notaire à Avignon, le 16 Novembre 1549. Il fut élu premier Conſul d'Avignon en 1556, & Député vers le Pape Paul IV l'année d'après. Il laiſſa de ſon mariage :

IV. Marc-Antoine de Laurens, I. du nom, qui épouſa, le 6 Janvier 1607, par contrat paſſé devant *Veyrier*, Notaire à Avignon, *Lucréce de Claudian*, fille de *Philippe*, & de *Françoiſe de Vani*, dont :

V. Marc-Antoine de Laurens, II. du nom, marié, 1° à *Claudine de Blancheti*, par acte paſſé devant *Remon*, Notaire à Avignon, le 1 Août 1632 ; & 2°. le 19 Mai 1643, à *Françoiſe de Maris*, par acte paſſé devant *Eſcofier*, Notaire à Arles. Il fut premier Conſul de cette ville où il s'établit en 1659, & maintenu dans ſa nobleſſe par les Commiſſaires du Roi en 1667. Il eut de ſa ſeconde femme :

VI. François de Laurens, marié, le 3 Avril 1676, acte reçu par *Bressi*, Notaire à Beziers, à *Marguerite de Maureillan*, fille de *François de Maureillan*, Seigneur & Baron dudit lieu, & d'*Elisabeth de la Roque-Bouillac de Saint-Gesy*. Leur fils fut :

VII. Marc-Antoine de Laurens, III. du nom, qui acquit la Terre & Baronnie de Beaujeu, Viguerie de Digne, le 11 Novembre 1690, & épousa, par acte passé devant *Leotard*, Notaire à Beaucaire, le 29 Septembre 1698, *N... du Long*, dont :

VIII. Charles-François de Laurens, Baron de Beaujeu, Seigneur de Mariaud, marié, par contrat passé devant *Vaugier*, Notaire à Arles, le 26 Décembre 1718, à *Thérese du Roure*, fille de *Nicolas*, Conseiller du Roi, Capitaine, Viguier pour Sa Majesté de la ville d'Arles, & de *Brigitte de Meyran d'Ubaye*. Leurs enfans sont : — 1. Henri, Baron de Beaujeu, Capitaine au Régiment d'Auvergne, Infanterie, en 1759 : nous ignorons s'il est marié ; — 2. Jacques, dit *le Chevalier de Beaujeu*, sous-Lieutenant & Aide-Major des Grenadiers à cheval en 1759, puis Lieutenant en 1760 jusqu'en 1764, avec rang de Mestre-de-Camp de Cavalerie ; — 3. & Jean-Batiste, Chanoine de l'Eglise d'Arles.

Les armes : *d'or, à la Croix pattée de gueules, le parti fenestre chargé de 3 bandes de gueules.*

* LAURENT-SART, Seigneurie dans le Brabant, érigée en *Comté*, par Lettres du 16 Décembre 1674, en faveur de *Pierre-Ignace de Verreycken*, Chevalier de l'Ordre d'Alcantara, Baron de Boulez & de Geves, Vicomte de Brevecq, Seigneur de Sart, Ways, Ruart, Chambellan héréditaire du Comté de Namur, Grand-Bailli de Nivelle & du Roman, pays de Brabant.

LAURENTS (des), quelquefois dits *Laurenti, à Laurentiis & de Laurentiis*, dans les actes latins, & que l'on prononce encore par corruption de Laurans, est une Famille originaire de la ville de Rome, où elle étoit distinguée dès le XIIIe siécle, selon l'Auteur du Nobiliaire du Comté-Venaissin, *Tome II*, *p.* 177. Elle passa, dit-il, en Piémont en 1380, & s'établit à Avignon sur la fin du XVe siécle. On trouve en effet, dans le Traité des diverses espéces de Noblesse du P. *Menestrier*, *p.* 378, les *Laurentii*, les *Pagani*, &c. parmi les Nobles de la ville de Perusse. En voici la Généalogie, telle à-peu-près qu'on la trouve dans le Nobiliaire ci-dessus cité.

I. Othon Laurenti, Gentilhomme Romain, s'attacha à la Maison *de Savoie*, vers l'an 1380, & épousa, par acte passé devant *Joseph Angelo*, Notaire de la ville d'Asti en Piémont, le 17 Juillet 1392, *Catherine Philippini*, dont, entr'autres enfans :

II. Louis ou Aloisio Laurenti, qui servit avec son pere dans les troupes de Savoie, & épousa, par contrat passé le 23 Octobre 1380, devant *Jacques de Sulso*, Notaire à Milan, *Thérese Mangaroni*, fille de *Carlo Mangaroni*, Patrice de Milan. Il en eut — Moneto, qui suit ; — & Clarice, mariée avec *Antoine des Rollands*, d'Avignon.

III. Moneto Laurenti servit en qualité de Maréchal de Bataille dans les troupes auxiliaires que *Louis*, Duc *de Savoie*, envoya dans le Milanois, après la mort de *Philippe-Marie*, leur dernier Duc, de la Maison des *Visconti*, sous les ordres des Seigneurs *de Compeys* & *de Varax*, en 1449. Monet ou Moneto Laurenti, servit aussi en la même qualité dans l'armée d'*Amédée* IX, Duc *de Savoie*, sous les ordres de *Philippe de Savoie*, Comte de Bresse, contre *Guillaume*, Marquis *de Montferat*, & fut nommé, à la fin de la campagne, Capitaine

ou Gouverneur du Château de Nice par Lettres datées du camp d'Agano, du 14 Septembre 1467, jour auquel les deux Princes firent leur traité de paix. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 4 Novembre 1464, devant *Jean Goniçi*, Notaire à Turin, *Louiſe Sabionelli*, dont : —— 1. Louis, qui ſuit ; —— 2. Guillaume, lequel continua la poſtérité dans la ville d'Aſt, où Othon Laurenti, ſon biſayeul, avoit établi ſa famille en 1392. Il y épouſa *Andrivette de Campanellis*, qui ſe remaria, par contrat paſſé devant *Girardi*, Notaire d'Avignon, avec *Guillaume de Paniſſe*, Gentilhomme de la ville d'Aſt ; —— 3. & Nicolas, qui quitta le ſervice du Duc *de Savoie*, & accompagna ſon frere aîné à Avignon. Il prit depuis parti dans l'Armée que le Roi François I envoya en Italie ſous la conduite du Vicomte *de Lautrec* en 1528. L'armée Françoiſe ayant été diſſipée par les maladies, Nicolas Laurenti ſe retira à Porchia, ville de la Marche d'Ancone, & s'y maria avec la niéce du célebre Juriſconſulte *Antonini*, Profeſſeur en l'Univerſité de Macerata, depuis Evêque titulaire de Nicoſie. Cette branche ſubſiſtoit encore en 1676, dans une ville de la Marche d'Ancone, appellée *la Ripatronſona*, dans la perſonne de François Laurenti, fils de Rodomond.

IV. Louis Laurenti, II. du nom, élevé à Nice par ſon pere dans la profeſſion des armes, paſſa à Avignon avec ſon frere Nicolas. Peu après ſon mariage, il quitta le parti de l'épée pour prendre celui de la robe, alors en grande conſidération à Avignon ; fut reçu Docteur en Droit en 1504, & y mourut. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 14 Septembre 1498, devant *Ortigue*, Notaire d'Apt, *Anne de Garens*, ſœur de *Jeanne de Garens*, Abbeſſe de Sainte-Croix de la même ville (dont les armes ſont : *d'or, au chevron de ſable, accompagné de 3 bouquets de . . .*) De ce mariage vinrent : —— 1. Jérôme, qui ſuit ; —— 2. Jean, Grand Prieur de Cluny, adminiſtrateur du College de Saint-Martial d'Avignon, & l'un des quatre Auditeurs Apoſtoliques de cette ville, dont il étoit Conſeiller dans le tems des troubles cauſés par les Calviniſtes en 1562. Il vivoit encore en 1565 ; —— 3. & Marguerite, mariée, par contrat paſſé devant *Hugues Gaçari*, Notaire à Apt, le 26 Avril 1535, avec *Georges de Sabran*, des Comtes *de Forcalquier*.

V. Jérôme des Laurents, Comte aux Loix, admis dans la premiere claſſe de la Nobleſſe d'Avignon en 1550, nommé Auditeur de la Rotte de cette ville lors de la création de ce Tribunal, dont il devint Doyen en 1579, fut député par la ville d'Avignon vers les Papes Pie IV & V, dont il obtint des franchiſes & des priviléges pour les habitans de Pernes & de Menerbe au Comté Venaiſſin, & fut chargé par les Avignonois de complimenter les Rois Henri II & Henri III, à leur avénement à la Couronne. Il mourut à Avignon âgé de près de 100 ans, après avoir fait des fondations dans les Egliſes de Saint-Martial & de Sainte-Claire, pour le repos des ames de ſes pere & mere, en 1557 & 1588. Il avoit épouſé, par contrat paſſé le 28 Janvier 1548, devant *Honoré Joannis*, Notaire d'Avignon, *Iſabelle de Lopès de Villanova*, fille de *Michel*, & d'*Anne de Pomard*, dont : —— 1. François, qui ſuit ; —— 2. Jean, tige des Marquis de Brantes rapportés ci-après ; —— 3. & Guillaume, qui aſſiſta au mariage d'*Alexandrine de Siroc*, ſa couſine, avec *Antoine d'Alman*, co-Seigneur de Châteauneuf, le 16 Août 1595.

VI. François des Laurents, Auditeur de la Rotte après ſon pere, par Bref du Pape Clément VIII. de l'an 1599, épouſa, par contrat paſſé à Avignon en 1599, devant *Théodore Joannis*, Notaire de cette ville, *Hélene de Serres*, fille de *Raimond*, Capitaine Châtelain de la Roque-ſur-Pernes, & d'*Eléonore de Benoît*. Leurs enfans furent : — 1. Barthelemi, qui ſuit ; — 2. Isabelle, femme de *Loup de Ribere*, à Avignon ; — 3. & Françoise-Marie, morte Abbeſſe de Saint-Laurent d'Avignon.

VII. Barthelemi des Laurents, Auditeur de la Rotte d'Avignon, en ſurvivance de ſon pere, auquel il ſuccéda en 1622, ſe maria, en 1625, par contrat paſſé devant *Gabriel Barniolli*, Notaire d'Avignon, avec *Marie de Quiqueran*, fille de *Balthaſard*, Seigneur de Ventabren, Colonel de l'artillerie du Pape

à Avignon, & de *Marguerite Filleul de la Madelene*, Dame de Remuſat, ſa ſeconde femme. Il en eut :

VIII. ANTOINE-BALTHASARD DES LAURENTS, marié, par contrat paſſé en 1664, devant *Antoine Chanuel*, Notaire d'Avignon, avec *Catherine de Garcin*, fille de *Théodore*, & de *Jeanne Meyronnet*, dont :

IX. ANTOINE-JEAN-BATISTE DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, qui épouſa, par contrat paſſé en 1699, devant *Eſprit-Michel Gollier*, Notaire d'Avignon, *Marie*, fille de *François Poulle*, de laquelle il a eu : — 1. JOSEPH-BALTHASARD, qui ſuit ; — 2. CLAUDE-IGNACE, appellé *le Chevalier* DES LAURENTS, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1719 ; — 3. ANTOINE-JOSEPH, dit *l'Abbé* DES LAURENTS ; — 4. & DIANE-LUCRÉCE, Religieuſe au Monaſtere du Verbe Incarné à Avignon.

X. JOSEPH-BALTHASARD DES LAURENTS, Seigneur de Champfort, Saint-Alexandre & Saint-Nazaire, co-Seigneur de Montagut & de Carſan, reçu Page de la Ducheſſe *de Berri*, depuis Officier de Dragons, a épouſé, le 6 Avril 1744, *Claudine-Madelene Ferrand-d'Ecoſſei*, fille de *François Ferrand-d'Ecoſſei*, Baron d'Avernes, Gouverneur de Navarrens & Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Madelene de Flexelles de Bregy*, Dame de Flexelles, dont pour fille unique : — ELÉONORE-JOSEPHINE-PULCHERIE DES LAURENTS, née à Avignon le 18 Mars 1745.

Marquis de BRANTES *à Avignon & à Paris.*

VI. JEAN DES LAURENTS, fils puîné de JÉRÔME, & d'*Iſabelle de Lopès*, épouſa, par contrat paſſé devant *François Marez*, Notaire d'Avignon, le 29 Décembre 1594, *Lucréce le Blanc*, Dame de l'Olive & du Broc en Provence, fille de *Pierre*, Auditeur-Général de la Légation d'Avignon, ſous le Cardinal *Georges d'Armagnac*, & de *Camille Gaultier de Girenton*, dont : — 1. ANTOINE, marié à *Françoiſe de Bellis*, fille de *Pierre* & de *Catherine de Candiac*, dont il n'eut point d'enfans ; — 2. GEORGES, qui embraſſa le Calviniſme, & ſe maria dans la ville de Montelimar avec *Françoiſe de Berenger*, Dame de Puy-Giron dans le Valentinois, dont un fils mort au ſervice, & deux filles Religieuſes ; — 3. HENRI, qui ſuit ; — 4. LOUIS, ſieur de l'Olive, Gentilhomme ſervant du Roi, Lieutenant-Colonel du Régiment de Piémont, marié dans l'Egliſe de Surêne lès-Paris, le 14 Janvier 1652, avec *Marie de Freſne*, dont : — (a) CHARLES DES LAURENTS, qui ſervit dans différens Régimens, & ſe maria dans l'Egliſe Saint-Laurent à Paris, le 11 Octobre 1691, avec *Jeanne Bonvalet*, de laquelle il eut, entr'autres enfans, deux filles, ſçavoir — JEANNE DES LAURENTS, vivante ſans alliance en 1741 ; — & FRANÇOISE-LOUISE, reçue à Saint-Cyr en 1707, mariée, en 1723, avec FRANÇOIS-LOUIS DES LAURENTS, Baron de Beaumont & de Montſerein, ſon couſin iſſu de germain, mentionné ci-après ; — (b) MARIE-LOUISE, femme, en 1671, de *Jacques de Polaſtron*, Seigneur de Pominet & de Tarquat, Colonel d'un Régiment d'Infanterie ; — (c) CATHERINE, mariée, en 1718, avec *Henri de Nains*, Marquis de Candeau, Gentilhomme de la Manche des Ducs d'Anjou & de Berri, & Capitaine au Régiment des Gardes ; — 5. & FRANÇOISE DES LAURENTS, mariée avec *Annibal de la Cépéde*.

VII. HENRI DES LAURENTS, Seigneur de l'Olive & du Broc, Auditeur de Rotte en 1632, épouſa, par contrat paſſé le 4 Novembre 1636, devant *Felix Jay*, Notaire d'Avignon, *Catherine de Rhodes*, fille de *Jean*, & de *Gabrielle Feraudy*, dont : — 1. GEORGES-DOMINIQUE, qui ſuit ; — 2. JOSEPH-FRANÇOIS, marié à Uzès en Languedoc. Il y forma la branche des Seigneurs *de Jonquerolle*, dont il ne reſtoit qu'une fille non mariée en 1749 ; — 3. THOMAS, mort ſans alliance ; — 4, 5, 6 & 7. quatre filles Religieuſes à Avignon.

VIII. GEORGES-DOMINIQUE DES LAURENTS, Seigneur du Broc & de l'Olive en Provence, Baron de *Brantes*, au Comté Venaiſſin, dont il obtint l'érection en *Marquiſat*, par Bulles du Pape CLÉMENT X, données au Palais de Sainte-Ma-

rie-Majeure le 13 Juillet 1674, épousa, par contrat passé le 15 Janvier 1675, à Lambesc en Provence devant *Bosse*, Notaire de cette ville, & *Flassani*, Notaire du Thor, *Louise-Thérese de Lauris*, Dame de Beaumont & de Montserein, au Comtat, fille d'*Emery*, Marquis de Taillade & de Valbonette, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château du Pont de Cé, tué en Allemagne, le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, & de *Françoise de Castellane la Verdiere*, sa seconde femme. Leurs enfans furent: — 1. François, dit *l'Abbé de Brantes*; — 2. Jean-Dominique, Marquis de Brantes; — 3. Hiacinthe-Dominique, titré *Marquis de Laurens*, Capitaine au Régiment de Tallard, Chevalier de Saint-Louis, marié, en 1724, par contrat passé devant *Baudouin* & son confrere, Notaires au Châtelet de Paris, avec *Marie-Yolande d'Estrées de Lauzieres-Themines*, fille de *François-Annibal*, III. du nom, Duc *d'Estrées*, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Madelene de Lyone*, sa premiere femme, dont il n'eut point d'enfans. Ils étoient cousins au IVe degré, par *Julienne-Hippolite d'Estrées*, Duchesse de Brancas, bisayeule maternelle du Marquis *de Laurens*; & son épouse l'institua son héritier, à condition de porter le nom & les armes *d'Estrées*; — 4. Louis-Joseph, appellé *le Comte d'Ampus*, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment Mestre-de-Camp Général, Chevalier de Saint-Louis, & Lieutenant de Roi, honoraire à Saint-Domingue, marié, 1°. en 1719, avec *Constance-Eléonore d'Estrées*, sœur aînée de la précédente; & 2°. le 15 Octobre 1727, à *Marthe le Blond de la Joupiere*, veuve du Vicomte *de Choup*, Major du Pont Goave en Amérique, & fille de *N... le Blond*, Sieur de la Joupiere, Conseiller au Conseil Suprême de Saint-Domingue, & de *Marthe Renoul*. Il n'a point eu d'enfans de ces deux mariages; — 5 & 6, Esprit & François, dont on ignore la destinée; — 7. François-Louis, qui suit; — 8. Jean-Dominique, dit *le Chevalier de Laurens*, Capitaine dans le Régiment de Nieuperg au service de la Maison d'Autriche; — 9. & Marie-Thérese, Religieuse Bénédictine à l'Abbaye de Saint-Laurent d'Avignon.

IX. François-Louis des Laurents, Baron de Montserein & de Beaumont, Capitaine d'Infanterie au Régiment du Fort le Normand, par Commission du 15 Septembre 1710, épousa, par contrat passé devant *Martin*, Notaire au Châtelet de Paris en 1723, Françoise-Louise des Laurents, sa cousine, dont il a été parlé ci-dessus. De ce mariage sont sortis: — 1. Joseph-Jean des Laurents de Montserein, Capitaine d'Infanterie dans le Régiment de Flandres; — 2. Joseph-Marthe; — 3. Hiacinthe-Dominique; — 4. Françoise-Martine-Eléonore, dite *Mademoiselle de Montserein*; — 5. Louise-Elisabeth; — 6. Rose-Josephe; — 7. & Louise-Adélaide, tenue sur les fonts de Batême par feu M. le Duc d'Orléans, & feu Madame d'Orléans ancienne Abbesse de Chelles.

Les armes: *d'or, à 2 palmes de sinople, adossées & mises en pal.* Il est aussi parlé de cette Famille dans le *Registre V de l'Armorial de France, Part II.*

Pour le Marquisat de *Brantes*, dont fit acquisition, en 1697, *Pierre du Blanc*, Inspecteur des troupes d'Avignon. Voyez Brantes, *Tome III* de ce Dictionnaire *pag.* 141.

LAURÈS (de), en Guienne.

Les filiations suivies de cette Famille, justifiées devant le Juge d'armes de France, soit en original, ou par expéditions délivrées sur les minutes en forme authentique, soit par l'Ordonnance de maintenue de noblesse, rendue le 20 Septembre 1715, par *M. de Lamoignon*, Intendant en Guienne, en faveur de noble Geoffroy de Laurès-de-la-Devése, remontent à Béraud de Laurès, Conseiller au Parlement de Pau. Depuis ce Béraud, cette Famille a formé cinq degrés jusqu'à ce jour, & porte pour armes: *d'or, à trois branches de laurier de sinople en pal, posées 2 & 1; & un chef de gueules, chargé de trois foudres d'argent.* Voyez l'*Armorial de France, Registre V, part. II.*

LAURIERE. Noblesse, l'une des plus anciennes de la Province du Limousin, dont sont issus les Seigneurs & Barons *de Moncaut*, en Gascogne.

Bertrand de Lauriere, Seigneur d'Andas, fils puîné de Jean, Baron de Lauriere, & de *Bertrande de Durfort*, épousa, 1°. *Anne de Lomagne*, dont il n'eut point de postérité ; & 2°. en 1550, *Antoinette de Mondenard*, fille de *François de Mondenard*, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, & de *Catherine de Foudras*. De ce mariage vint :

Blaise de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, Sainte-Colombe, Saint-Pesſere, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie, Gouverneur de la ville & citadelle de Layrac, tué devant la ville de Marmande, à la tête des troupes qu'il commandoit pour le Roi de Navarre, & en sa présence. Ce Prince le fit transporter dans la ville de Tonneins, & inhumer au tombeau des Seigneurs dudit lieu, & assista à ses funérailles, avec plusieurs personnes de sa suite & de son armée, comme il est rapporté dans le Procès-verbal fait à cette occasion en 1580. Il avoit épousé *Catherine de Coutures*, Baronne de Sarrasin & de Saint-Loubers, au pays de la Chalosse, & Dame d'atours de la Reine Jeanne de Navarre. Il en eut :

Blaise de Lauriere, II. du nom, Seigneur & Baron de Moncaut & autres lieux, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, qui épousa, le 28 Juin 1597, *Marie de Fabas*, fille de Messire *Jean de Fabas*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Castels, Andaure, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes du Roi, Maréchal-de-Camp des Armées Françoises, Gouverneur pour Sa Majesté au pays du Haut-Albret. Leur fils fut :

Joseph de Lauriere, Baron de Moncaut, Mestre-de-Camp d'un Régiment d'Infanterie. Il s'allia, le 17 Février 1622, avec *Marie de Lusignan*, fille de *haut & puissant Seigneur François de Lusignan*, Marquis dudit lieu, Galapian, Monbaleu, Saint-Surin, Goux, &c. de laquelle il eut :

Louis de Lauriere, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, marié, par contrat du 29 Juillet 1654, avec *Françoise de Boudon*, fille de feu *Henri de Boudon*, & de *Charlotte de Catus*. De cette alliance vint :

Blaise de Lauriere, III. du nom, Chevalier, Seigneur & Baron de Moncaut, qui épousa, en 1687, *Marguerite de Sarrau*, fille de *Jacob de Sarrau*, Seigneur d'Arasse, & de *Constance de Goudail*. Il eut, entr'autres enfans :

Claude de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, marié, en 1718, avec *Antoinette de Bessiere*, fille de *Joseph de Bessiere*, Conseiller en la Cour des Aides de Guienne, dont :

Joseph de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, Capitaine au Régiment de Piémont, Chevalier de Saint-Louis. Il a épousé, en 1755, *Marie-Anne de Sarrau*, & est mort en 1765, laissant : — Claude de Lauriere, Seigneur & Baron de Moncaut, né le 1 Janvier 1766. *Notice envoyée.* Voyez Moncaut.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé, lampassé & couronné de même.* Supports, *deux lions.*

* LAURIS, en Provence : Ancienne Noblesse qui tire son nom de la Terre de Lauris, qu'elle a possédée pendant plus de 500 ans, ce qui est prouvé par des hommages rendus aux Comtes de Provence par les Barons de Lauris.

L'Abbé *Robert*, dans son Etat de la Provence, *Tome II*, *pag.* 276 ; l'Abbé *Pithon-Curt*, dans son Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tome II*, *pag.* 186 ; & l'Auteur de l'Histoire héroïque de la Noblesse de Provence, *Tome II*, *pag.* 69, parlent de cette famille. On croit que la Ville de Marseille est le vrai lieu de son origine, du moins la premiere époque de son existence semble-t-elle l'indiquer, puisque, dès l'an 1262, cette Ville voulant de nouveau s'ériger en République, & s'étant révoltée contre *Charles d'Anjou*, Comte de Provence, son Souverain, elle députa à *Barral de Baux*, qui étoit venu à la tête d'une armée pour l'assiéger, *Colomb de Pierre-Sainte*, son Podestat, accompagné des principaux Citoyens, parmi lesquels étoit un Guillaume de Lauris, pour fléchir

la

la colere de ce Prince, & implorer ſa clémence : cela prouve que dès-lors la Maiſon de LAURIS étoit une des premieres de la ville de Marſeille. On trouve dans le même ſiécle & dans le ſuivant, pluſieurs Gentilshommes de ce nom, tels que HUGUES DE LAURIS, Damoiſeau de Valbonette, à qui le Prieur de ce lieu rendit aveu & dénombrement au mois de Septembre 1276, pour des héritages qui relevoient de ſa Seigneurie. — Un Chevalier DE LAURIS, qui fut du nombre de ceux que *Charles d'Anjou*, I. du nom, Comte de Provence, avoit choiſis pour le fameux duel de cent contre cent, qu'il avoit indiqué à Bordeaux en 1283, contre PIERRE, Roi d'Arragon, au ſujet de leur démêlé touchant le Royaume de Sicile, & qui n'eut point d'effet, par la lâcheté de l'Arragonois. — Et un autre GUILLAUME DE LAURIS, vivant à Aix en 1355, lequel avoit pour contemporain BERTRAND DE LAURIS, demeurant à Malemort, Diocèſe de Marſeille.

I. Vers ce tems vivoit auſſi, dans le même lieu, HUGUES DE LAURIS, Damoiſeau, co-Seigneur de Valbonette, ainſi qualifié dans des aveux qui lui furent rendus en 1360 & 1362. *Ferrier de Saint-Chamas* (*Saint-Amant*), lui donna tout ce qu'il poſſédoit à Lauris, à Piévert, à Villebaure, à Cadenet & à Merindols, terres ſituées en Provence, ce qui fait préſumer qu'il étoit ſon parent. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — MONTOLIN, qui ſuit ; — & ALAYONE, mariée avant l'an 1400, avec *Louis de Valbelle*, Seigneur de la Garde.

II. MONTOLIN, ou MONTOLIEN DE LAURIS, Damoiſeau, co-Seigneur de Valbonette, épouſa, par contrat du 14 Mai 1420, *Dauphine d'Allamanon*, Dame en partie de la ville de Lambeſc, fille de *Pierre*, iſſu d'une ancienne Famille de Provence, qui poſſédoit les Seigneuries de Lambeſc, de Rougnes & d'Aureille, dès le commencement du XIIIe ſiécle. De ce mariage vint :

III. ELZÉAR DE LAURIS, qui obtint un délai d'un an pour la preſtation de l'hommage qu'il devoit au Roi RENÉ, Comte de Provence, pour raiſon de ſes Seigneuries de Lambeſc & de Valbonette en 1454. Il eut pour fils :

IV. FRÉDERIC DE LAURIS, co-Seigneur de Lambeſc, que LOUIS D'ORLÉANS, Marquis de Rothelin, Grand-Sénéchal de Provence, diſpenſa de payer au Domaine du Comte de Provence, les ſubſides qu'il devoit à ce Prince, à cauſe de ſes biens, parce qu'il avoit dès-lors, en 1507, douze enfans de *Marguerite de Gantès*, avec laquelle il avoit été marié par contrat du 21 Mai 1469. Elle étoit fille de *Pierre*, ſçavant Juriſconſulte du lieu de Cuers, au Diocèſe de Toulon, & de *Louiſe de Cuers*. De ces douze enfans, ſept ont été reçus Chevaliers de Saint-Jean de Jéruſalem, ſéant à Rhodes. On n'en connoît que deux, ſçavoir : — HONORÉ, qui ſuit ; — & ANTOINETTE DE LAURIS, mariée, en 1530, à *Jean de Forbin*, Chevalier, Seigneur de la Tour-d'Auvet, dont le petit-fils, *Paul-Albert*, reçu Chevalier de Malte en 1589, mourut Grand-Prieur de Saint-Gilles, & Lieutenant-Général des Galeres de France. Il avoit été le premier Ambaſſadeur de Malte à la Cour de France. *Voyez* FORBIN.

V. HONORÉ DE LAURIS, co-Seigneur de Lambeſc en Provence, & de Taillade au Comté Venaiſſin, épouſa, par contrat du 2 Mars 1522, *Catherine Roux* (*Ruffi*), fille de *Jean*, Seigneur de la Tour-de-Beauvezet, co-Seigneur de Lamanon & d'Aurons, & d'*Alix Flotte-de-la-Roche*, de la ville de Salon. Il teſta le 29 Août 1562, en faveur de ſes enfans : — 1. ESPRIT, qui ſuit ; — 2. MELCHIOR, ſurnommé l'*Ecuyer de Taillade*, l'un des Capitaines de la Milice d'Avignon, pendant les guerres des Calviniſtes, en 1562, &c. Il ſe trouva dans le détachement des gens de pied qui accoururent au ſecours du Château de Sorgues, aſſiégé par les Huguenots, & qui les chaſſerent de ce lieu le 30 Août 1562. Il continua de ſervir dans les guerres du Comtat, & aſſiſta aux Etats de Provence tenus à Aix, pour pacifier les troubles de la Province avec les Seigneurs *de Beaujeu-d'Oyſe*, *de Croze* & *de la Barbent*, & autres ligueurs, le 28 Avril 1592. Il épouſa *Louiſe de Caſtellane*, dont il n'eut point d'enfans, & diſpoſa de ſes biens en faveur de ſon neveu, par ſon teſtament de l'an 1595 ; — 3. CATHERINE, mariée à *Félix-Saturnin Chapus*, de la ville de Lambeſc ; — 4. LUCRÉCE, femme de *Nicolas Seguin*, du lieu d'Aiguille, au Diocèſe d'Aix ; — 5. & ANNE, alliée à *Guillaume Arquier*, de la ville de

Lambesc. – On trouve, en 1565, un CLAUDE DE LAURIS, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué au siége de Malte.

VI. ESPRIT DE LAURIS, Seigneur de Valbonette & de Taillade, nommé Viguier de Marseille, après *Antoine de Rizzo*, par provisions du 1 Mai 1570, avoit épousé, le 20 Mai 1565, *Isabelle de Damians*, fille de *Michel*, Seigneur de Vernegue, & de *Gillette d'Andréa*, dont : – 1. FRANÇOIS, héritier de son oncle, & mort sans enfans, — 2. JEAN, Chevalier de Malte, tué au service de la Religion le 26 Juin 1625 ; – 3. & CLAUDE, qui suit.

VII. CLAUDE DE LAURIS, aussi Chevalier de Malte, défendit les intérêts du Roi pendant les troubles de la ligue en Provence, & fut un de ceux qui s'opposerent au ravitaillement de la ville de Salon, tenue par les ligueurs le 13 Avril 1593. Il quitta l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, après la mort de son frere aîné, & épousa, le 7 Juin 1632, *Madelene de Saint-Chamas*, fille d'*Emery*, & de *Françoise Mingre*, de la ville de Lambesc. Il en eut :

VIII. EMERY DE LAURIS, Marquis de Valbonette & de Taillade, Gouverneur de Philippeville, des Ville, Cour & Château du Pont de Cé, tué en Allemagne le 11 Juillet 1675, à la bataille d'Altenheim, au passage du Rhin, avec la réputation d'un des plus braves hommes de son tems. Il avoit épousé, 1°. *Renée de Forbin*, de la branche de Bonneval, niéce de *Paul-Albert de Forbin*, Grand-Prieur de Saint-Gilles, dont nous avons parlé ci-devant ; & 2°. en 1658, avec *Françoise de Castellane*, fille de *Henri*, Seigneur d'Ampus, près de Draguignan, & de *Marie de Brancas-Villars* ; & sœur de *Dominique de Castellane*, qui se noya dans le naufrage que firent cinq de nos Galeres auprès de Gènes, en 1655. Elle en hérita. Du premier lit vinrent : – THÉRESE, mariée, en 1666, à *François-Louis de Forbin*, Seigneur de la Barbent & de la Goye ; – & quelques autres filles, Religieuses. Du second lit il eut : – 1. JOSEPH-MATHIAS, qui suit ; – 2. JEAN-CHARLES, reçu Chevalier de Malte en 1667, & vivant Commandeur de Favoillane en 1729 ; — 3. LOUISE-THÉRESE, Dame de Beaumont & de Montserein au Comtat, femme, par contrat du 2 Février 1673, (& le même auteur, à l'article *Laurents*, marque le 15 Janvier 1675 ; laquelle de ces deux dates croire ?) de *Georges-Dominique des Laurents*, Marquis de Brantes à Avignon ; – 4. & MARIE, Religieuse Professe au Monastere de Sainte-Praxede à Avignon.

IX. JOSEPH-MATHIAS DE LAURIS-DE-CASTELLANE & des Gerards, Marquis d'Ampus, Seigneur de Villehaute, de Taillade, de Valbonette & de Lagneroux, connu sous le nom de *Marquis de Castellane*, fut élu premier Consul d'Aix & Procureur du pays en 1713, & mourut à l'Isle au Comtat Venaissin en 1734. Il avoit épousé, vers 1688, *Marie de Vassadel*, fille & héritiere d'*Alexandre*, Seigneur de Vaqueiras, ou Vaqueras, au Comté Venaissin, dont : – ALEXANDRE, qui suit ; — & MARIE-LOUISE-THÉRESE, femme, en 1710, de *Louis-Daniel de Montcalm*, dit *de Gozon*, Marquis de Saint-Veran en Languedoc.

X. ALEXANDRE DE LAURIS-CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c. né en 1689, épousa *Françoise-Geneviéve de Deffand*, fille de *Jean-Batiste*, Marquis de la Lande en Bourgogne, Gouverneur de Neuf-Brisak, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & de *Marguerite Amelot-de-Bisseuil*, dont un fils qui suit, & une fille, morte sans alliance à Roquemaure en Languedoc, auprès de la Dame *de Vaux*, sa parente.

XI. N... DE LAURIS-DE-CASTELLANE, Marquis d'Ampus, &c. élu Syndic de la Noblesse en 1741, est marié, depuis le mois de Janvier 1737, avec la fille de *Dominique de Riviere-de-Brueix*, Lieutenant de Roi à Besançon, & de *Marie*, ou *Madelene-Théreſe de Rhaisse*. Nous ignorons s'il y a postérité.

Les armes : *d'argent, à 3 bandes, dont deux sont de gueules ; celle du milieu de sinople.*

LAUTHIER : Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoient

PHILIPPE DE LAUTHIER, Préſident des Monnoies, mort en 1450 ; – & ANNE DE LAUTHIER, Dame de Chambondoüin.

CHARLES DE LAUTHIER, Brigadier des Armées du Roi en 1711, & Chevalier

de Saint-Louis, mort en 1755, avoit ſervi d'abord en Eſpagne, où il fut Gouverneur des Iſles de Mayorque & de Minorque, & Colonel des Gardes Wallones. Dans le tems de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Eſpagne, il quitta le ſervice de celle-ci pour entrer au ſervice de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre ſon Prince. Il avoit trois freres qui ſont morts au ſervice, étant Capitaines en pied.

* LAUTREC: Vicomté ſituée en Languedoc, Diocèſe de Caſtres, laquelle a donné ſon nom à une des plus anciennes Maiſons du Royaume, qui, ſuivant un *Mémoire* envoyé, ſubſiſte encore en deux branches, établies à Gailhac en Albigeois & à Caſtres. L'origine de cette Maiſon a ſouvent occupé les Sçavans & les Généalogiſtes.

On convient que BERTRAND & SICARD, freres, & Vicomtes DE LAUTREC au XIIIe ſiécle, ſont les tiges des branches dont on va parler; & le ſentiment commun eſt qu'ils deſcendent des anciens Comtes *de Toulouſe*. Les uns prétendent, avec *Olhagarai*, que *Raimond* III, Comte *de Toulouſe*, fut frere de *Baudouin*, Vicomte DE LAUTREC, pere de *Pierre*, époux d'ALIX DE LAUTREC, dont il eut BERTRAND & SICARD. Les autres diſent, avec *Borrel*, dans ſes Antiquités de Caſtres, que ce *Baudouin* étoit fils de *Raimond* III. Ceux-ci, ſuivant *Labbe* & *Louvet*, croyent que *Baudouin* étoit fils de *Bertrand*, & de *Comtoreſſe de Rabaſtens*, & petit-fils de *Raimond* VI; qu'il épouſa ALIX DE LAUTREC, héritiere des anciens Vicomtes, & que ce fut à la charge de porter le nom & les armes de LAUTREC; qu'en conſéquence, FLOTARD, leur fils, fut Vicomte, & en tranſmit le nom & les armes à BERTRAND & à SICARD, ſes enfans. Enfin d'autres, guidés par les Auteurs de la ſçavante Hiſtoire du Languedoc, ſimplifient cette deſcendance, & diſent que *Baudouin*, fils de *Raimond*, fut mis à mort, pour avoir porté les armes contre *Raimond* VI, ſon frere, & que ſes biens héréditaires furent confiſqués. Ils ſuppoſent qu'il épouſa ALIX DE LAUTREC, qu'ils prouvent être devenue héritiere de la Vicomté de Lautrec, par le décès de FLOTARD, ſon frere, mort ſans alliance: ils en concluent que BERTRAND & SICARD étoient propres fils de *Baudouin*, & qu'à raiſon de la ſuſdite confiſcation, ils n'hériterent que de la Vicomté de LAUTREC. Ils confirment ce ſentiment par le ſceau des enfans de SICARD, & ils font obſerver que de trois freres, l'un portoit pour armes l'écuſſon de TOULOUSE en plein; l'autre, celui de LAUTREC; & le troiſieme *écarteloit au* 1 *&* 4 DE TOULOUSE, *& au* 2 *&* 3 DE LAUTREC; & comme ils ſuppoſent, avec raiſon, que ces Seigneurs n'auroient pas certainement oſé prendre l'écuſſon de *Toulouſe*, s'ils n'avoient été de cette Maiſon, ils en tirent une derniere preuve bien frappante de leur ſentiment.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt démontré que les Auteurs les plus anciens & les plus accrédités l'ont adopté, quant au fonds. Il falloit même que ce fait parut bien établi, puiſque *Guillaume de Puylaurens*, vivant dans le XIVe ſiécle, en parle comme d'une choſe notoire. Cela prouve du moins que ce n'eſt pas une fable inventée de nos jours par les Seigneurs DE LAUTREC, comme le prétendent certaines perſonnes peu inſtruites en cette matiere. On pourroit même leur prouver que les LAUTREC du XVe ſiécle, avancerent, ſans contradiction, en plein Parlement de Toulouſe, qu'ils deſcendoient de ces anciens Comtes, & qu'ils en avoient toujours porté les armes. Ils appuyerent même ce fait par un Mémoire généalogique, où il eſt notamment fait mention du contrat de mariage de *Baudouin* & d'*Alix*, qui exiſtoit alors, dans les Archives de Carcaſſonne. Enfin il eſt encore démontré que les Maiſons d'*Ambres* & d'*Arpajon*, qui prirent des alliances avec les LAUTREC, dans le XIVe ſiécle, ont toujours écartelé de *Toulouſe* plein, fondées ſur la notoriété des tems, qui fixoit la tige de ces Vicomtes DE LAUTREC, dans la Maiſon des Comtes *de Toulouſe*. Mais quelque parti que l'on prenne dans cette diſcuſſion, on ne pourra du moins conteſter à ceux du nom de LAUTREC qui ſubſiſtent, une origine bien illuſtre, puiſqu'il eſt prouvé que leurs ancêtres étoient Vicomtes de LAUTREC dans le XIIIe ſiécle, & mar-

choient de pair avec les premiers Seigneurs du Royaume. En conſéquence on va ſe contenter ici de donner leur deſcendance, d'après ces deux Vicomtes BERTRAND, qui ſuit, & SICARD, rapporté après ſon frere aîné.

I. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, partagea, en 1242, avec ſes neveux, & eut la moitié de la Vicomté. Il céda des droits à l'Abbeſſe de Vielmur, & eut pour enfans: — 1. SICARD, qui ſuit; — 2. RAIMONDE, alliée, le 1 Novembre 1272, avec *Raimond de Braſſac*, d'une ancienne maiſon qui ne ſubſiſte plus; — 3 & 4. SIBILLE & COMTORESSE, Abbeſſes de Vielmur.

II. SICARD *aliàs* SICARDET, Vicomte DE LAUTREC, accorda des franchiſes aux habitans de Lautrec. Il eut deux femmes dont on ignore les noms, & mourut avant 1267. Ses enfans furent: — SICARD, Seigneur de Paulin & d'Aigrefeuille, Seigneur ſuzerain de Janes & Vicomte de Lautrec. Il vivoit encore en 1350; — 2. BERTRAND, Vicomte DE LAUTREC, lequel céda, le 25 Janvier 1305, ſes droits, ſur la Vicomté, au Roi, qui lui donna en échange le Comté de Carman. Il fut pere de FREDOT, dont on ignore la deſtinée; — 3. PHILIPPE, allié, en 1285, à *Marie de Tournelen*. On ne ſçait plus rien de lui; — 4. GUILLAUME, Seigneur de Braſſac & de Belfourtès en 1309. Il ne paroît pas qu'il ait laiſſé de poſtérité; — 5. JEAN, Archidiacre de Beziers; — 6. ALETS ou ALIX, épouſe de *Sicard d'Allaman*, d'une Maiſon illuſtre alliée aux Comtes *de Toulouſe*, qui fut pere d'un autre *Sicard*, à qui *Jeanne de Toulouſe* donna, par ſon teſtament de 1270, le Château de Cailus en Querci, en conſidération de ſon mariage avec *Gaillarde de Burniquel*; — 7 & 8. JEANNE & AGNÈS, Abbeſſes. C'eſt tout ce qu'on ſçait de la poſtérité de BERTRAND.

I. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, ſon frere, mort vers 1235, avoit épouſé *Agnès de Mauvoiſin*, fille de *Guy*, Seigneur de Roſny, & d'*Alix de Porrohet*, deux alliances illuſtres; car la Maiſon de *Mauvoiſin* étoit alliée de très-près à celle de *Montfort*, & tenoit un rang diſtingué dans le Royaume. Perſonne n'ignore auſſi que les *Porrhoet* ſont la tige de tous les Seigneurs *de Rohan*; ce qui procure aux LAUTREC les plus grandes alliances. SICARD, Vicomte DE LAUTREC, dût beaucoup déplaire au Roi, puiſque tous ſes biens furent confiſqués; mais ils furent enſuite rendus à ſa veuve, qui, par les ſoins du Comte *de Montfort*, ſon couſin, eut encore les Terres de Monredon & de Senegas. Après le décès de SICARD, il y eut un partage de biens entre ſes enfans, en 1255 & en 1256. Ils prirent pour arbitre de leurs différends, les Nobles & les habitans de la Vicomté de LAUTREC. De ſon mariage vinrent:

— 1. PIERRE, Seigneur de la Bruyere, mort ſans lignée, de ſon épouſe *Vaquerie de Monteil-Adhemar*. Sa ſucceſſion fut, en 1270, diviſée entre ſes freres ſurvivans. Il eſt à remarquer que ce PIERRE portoit pour armes l'écuſſon de LAUTREC en plein. Cela paroît juſtifier les conditions qu'on ſuppoſe avoir été appoſées au contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC; —— 2. IZARN, qui ſuit; — 3. FLOTARD, qui rendit hommage, en 1281, à l'Evêque de Cahors, & mourut ſans poſtérité; — 4. GUY, dont on ne ſçait rien; — 5. BERTRAND, Seigneur de Senegas, donataire de ſon pere, & exécuteur teſtamentaire de *Sicard d'Allaman*. Il accorda des droits aux habitans de Lautrec, & fut pere de BÉATRIX, mariée trois fois, 1°. à *Philippe*, aliàs *Guy de Levis*, auteur des Seigneurs *de Mirepoix*, qui, en 1287, reconnut les droits de ſon épouſe; 2°. à *Bertrand de Goth* (*a*), pere de pluſieurs filles, & entr'autres, de — *Régine*, épouſe de *Jean* I, Comte *d'Armagnac*, — & de *Braide*, alliée à *Reginald*, Vicomte de Burniquel, fils naturel de *Raimond* VI, Comte *de Toulouſe*; & 3°. à *Roger de la Barthe*, d'une ancienne Maiſon qui a formé pluſieurs branches; — 6. AMALRIC, Seigneur d'Ambres, à qui ſon frere BERTRAND céda quelque droits ſur Lautrec. Il donna, de ſon chef, des priviléges aux habitans, & rendit hom-

(*a*) Des Généalogies particulieres nomment ſa femme JEANNE.

mage à l'Evêque de Cahors, dont les prédéceſſeurs avoient obtenu des droits de Suzeraineté ſur la Vicomté de LAUTREC, des anciens Seigneurs dudit lieu. — Par *Alix d'Allaman*, ſon épouſe, il devint la tige des Seigneurs *d'Ambres*, ayant eu pour enfans: — FLOTARD, dont on ne ſçait rien; —— & SICARD, qui fut pere — d'AMALRIC, dont nous allons parler, — & D'ERMENGAUDE, épouſe de *Bertrand* V, *de Cardaillac-Bioules*, tige des Seigneurs de ce nom. AMALRIC rendit ſon hommage en 1336, & épouſa *Marguerite de Périgord*, dont il eut — (a) SICARD, Evêque de Beziers; — (b) ARCHAMBAUD, Evêque de Châlons; — (c) AMALRIC, époux de *Jeanne de Narbonne*, de laquelle il n'eut que BRUNISSENDE, alliée à *Yves de Garancieres*: n'en ayant point eu d'enfans, elle teſta le 22 Janvier 1418, laiſſant à *Jean de Voiſins*, ſon parent, tige des Seigneurs *d'Ambres-Voiſins* & *Gelas*, tous les biens de la Maiſon de LAUTREC; & à *Guillaume de Narbonne*, tous ceux qui lui étoient échus du chef maternel; — (d & e) ELÉONORE & JEANNE, Abbeſſes de Vielmur; — 7. & BÉATRIX, mariée à *Sicard d'Allaman*, alors veuf de *Philippe*. Il épouſa 3°. *Béatrix de Meuillon*, dont on ignore la lignée. Il eut du premier lit — *Elis d'Allaman*, épouſe d'AMALRIC, Vicomte DE LAUTREC, ſon oncle; —— & *Cécile*, mariée à *Hugues de Monteil-Adhemar*; & du ſecond lit: — *Sicard d'Allaman*, donataire de *Jeanne de Toulouſe*, comme on l'a remarqué ci-deſſus; — & *Agnès d'Allaman*.

II. IZARN, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monredon, Braſſac & Camarets, céda des priviléges aux habitans de Lautrec; aſſiſta aux Etats de la Province, convoqués à Carcaſſonne en 1275, & teſta la même année. Il portoit les armes de *Toulouſe* en plein. On lui connoît, de *Jeanne de Saiſſac*, ſon épouſe, trois enfans; ſçavoir: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. BÉATRIX; — 3. & FLOTARD, Seigneur de Monſa, marié à *Yolande*, morte en 1312. Il en eut — GUILLAUME, Seigneur de Monſa & de Lautrec, qui s'allia avec *Alix de Pons*, mere de deux filles. — La cadette épouſa le Seigneur *de Villars*; — & l'aînée, appellée HÉLENE, ſe maria au Seigneur *d'Arpajon*, à qui elle tranſmit tous ſes droits ſur la Vicomté de LAUTREC, ainſi que ſur la Terre de Monſa; mais *Hugues d'Arpajon*, petit-fils d'HÉLENE, rendit cette Terre à PIERRE DE LAUTREC, qui ſuit, lequel lui donna en échange la Terre de Monredon. C'eſt à cauſe de ce mariage que les Seigneurs *d'Arpajon*, deſcendans de ladite HÉLENE, écartelerent toujours leurs armes de celles de *Toulouſe*.

III. PIERRE, Vicomte DE LAUTREC & Seigneur de Monredon, épouſa *Ermeſſinde*, dont on ignore le ſurnom. On ne leur connoît d'autre enfant que

IV. AMALRIC, Seigneur de Monredon & Vicomte DE LAUTREC, qui reconnut, en faveur d'IZARN DE LAUTREC, la dot d'HÉLENE DE LAUTREC, future épouſe de PIERRE II, qui ſuit; & mourut vers 1341, laiſſant un autre fils appellé GUY, allié à *Blanche de Gardouch*. On ne lui connoît point de lignée.

V. PIERRE, II. du nom, Vicomte DE LAUTREC, fut Seigneur de Monredon, Saint-Germier, le Cailar, &c. teſta & mourut avant 1390. Il portoit pour armes: *de Toulouſe, au chef chargé d'un lion paſſant*, par alluſion à celles de LAUTREC ancien. Il avoit épouſé *Hélene de Lautrec* (ſans doute des *Lautrec-Venès*), qui lui ſurvécut pluſieurs années. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. JEAN, auteur de la branche de Saint-Germier, rapportée ci-après; — 3. AMALRIC, mentionné au teſtament de ſon neveu PIERRE; — 4. & JEANNE, mariée à *Guiraud de Belafar* ou *Belafaire*, Seigneur d'Auriac, dont on croit la lignée éteinte.

VI. PIERRE, III. du nom, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monredon, fut Chambellan de JEAN, fils du Roi. C'eſt par erreur que les Bénédictins donnent cette qualité à ſon pere. En préſence de ſa mere il tranſigea avec JEAN, ſon frere, ſur la ſucceſſion paternelle, & en eut même tous les droits qu'il pouvoit avoir ſur Monredon, en échange deſquels il céda à JEAN les fiefs de Saint-Germier & du Cailar. En 1408 il acheta de *Philippe de Lautrec-Venès*, tous les droits qu'il avoit dans la Vicomté; ſe battit en duel contre *Amauri de la Motte*, qu'il vainquit; & fit deux teſtamens, l'un le 11 Avril 1390; & l'autre le 1 Juillet 1402. Dans le premier, il ſe dit époux d'*Ermeſſinde de Montaud*, Maiſon diſtinguée, fille

de *Raimond*, fait mention de ſes mere, freres, ſœur & oncle, & inſtitue héritier PIERRE, IV. du nom, qui ſuit; fait des legs à MARGUERITE, ſa fille, & ſubſtitue à JEAN, ſon frere. Dans le ſecond teſtament, il confirme, en faveur dudit PIERRE, l'inſtitution d'héritier, & ſubſtitue enſuite 1°. en faveur de JEAN, INNOCENT, CATHERINE, AGNÈS, ERMESSINDE, ſes autres enfans; 2°. de JEAN, ſon frere; 3°. de *Guillaume*, *Amalric* & *Hugues de Belafar*, ſes neveux, & 4°. en faveur de *Philippe de Lautrec-Venès*. On ignore la deſtinée de tous ces cadets.

VII. PIERRE, IV. du nom, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monfa, la Bruyere & de la Montagne de Montaud, Terres que lui céda *Hugues d'Arpajon*, ſon couſin, à qui il avoit donné en échange celle de Monredon, ſauf toutefois les droits appartenans à GUILLAUME DE LAUTREC-SAINT-GERMIER, ſon couſin. PIERRE vendit une partie de ſes droits aux Comtes *de Foix*, & mourut en 1444. Il avoit épouſé *Marguerite de Peſtels*, fille de *Guy*, Seigneur de Varantan & de Salerne, d'une Maiſon connue. Leurs enfans furent: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. SICARD, dont on ignore la deſtinée; — 3. FRANÇOIS, duquel les actes ne diſent rien; — 4. ANNE, mariée à *Jean de Severac* alias *Savignac*, Seigneur de Belcaſtel en Rouergue. On ignore, dit le *Mémoire*, s'il étoit de la même Maiſon que le Maréchal de France. — 5. CATHERINE, épouſe de *Perramond de la Barrine*, Seigneur de Saint-Sernin en Rouergue. On ne connoît plus cette Maiſon; — 6. ISABEAU, femme de *Raimond de Saint-Germier*, en Lauraguais, d'une Maiſon éteinte; — 7. JEANNE, alliée à *François Hebrail*, Seigneur de la Cortade, d'une branche des *Hebrails*, Seigneurs de Canaſt en Lauraguais; — 8. & LOUISE, qu'on croit née poſthume. Elle fut mariée à *Louis d'Auriol*, Seigneur de Boiſſeſon, Laurion, Bouſſenac, Lacalm & les Vignals, fils de *Jean*, Seigneur de Montagut, des anciens Seigneurs *de Montagut* en Lauraguais. Il en ſubſiſte encore deux branches; mais celle de *Boiſſeſon* s'eſt éteinte dans la Famille des *Calouin*, Seigneurs de Tréville, par le mariage (contrat paſſé le 11 Juin 1623) d'*Anne d'Auriol*, petite-fille de LOUISE DE LAUTREC, avec *Mathurin de Calouin*, Seigneur de la Calouïniere & de Montoulivet. *Voyez* CALOUIN, *Tome III* de ce Dictionnaire. Ladite LOUISE DE LAUTREC donna quittance, devant *Broſſati*, Notaire, à ANTOINE, ſon frere, des droits qui lui étoient échus du chef de PIERRE, ſon pere.

Nota. On trouve un teſtament fait en 1572, par *Guillaume de Villeſpaſſans*, dans lequel *Marguerite*, ſa ſœur, eſt dite veuve de PELFORT DE LAUTREC, Seigneur de Sallettes, pere de HUGUES; & un acte de 1552, où il eſt dit qu'OLIVIER DE LAUTREC avoit épouſé *Jeanne de Hugues*; mais on n'a pas pu découvrir de quelle branche ils étoient.

VIII. ANTOINE, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur*, dit *de Toulouſe*, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de Monfa, la Bruyere & Ferrals, qu'il avoit dénombré au Roi, vécut plus d'un ſiécle. En 1445, il obtint la récréance des biens de la Vicomté dépendans de l'hérédité de ſon pere, & ſoutint un grand procès contre SICARD, ſon frere, pour ſes droits légitimaires. C'eſt dans le cours de ce procès qu'il ſe dit publiquement *iſſu des anciens Comtes de Toulouſe*. Il en donna la deſcendance, à commencer par le contrat de mariage de *Baudouin* avec ALIX DE LAUTREC, & prouva que ſes ancêtres en avoient toujours porté les armes en plein. Il fit quelqu'échange avec ANTOINE, Seigneur de Saint-Germier, ſon couſin, par acte de 1482, & teſta le dernier Juillet 1527. Il fut prouvé que de ſon tems le Château de Monfa avoit été envahi & pillé, & qu'il s'y perdit quantité de titres. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine de Coſtiere*; & 2°. *Seguine de Bar*, niéce de *Seguine d'Ornezan*, Dame de Vaudreuil, & donataire de *Marie de Bar*, ſa ſœur, veuve de *Jean de Châteauverdun*, & héritiere de ſon mari, & d'*Imberte*, ſa fille. Du premier lit vinrent: — 1 & 2. JEANNE & LOUISE, Religieuſes à Vielmur; — 3. CATHERINE, Religieuſe à la Salvetat; — 4. MARIE, épouſe de *haut & puiſſant Seigneur Jean d'Antin*, Seigneur de Ferrals, vraiſemblablement du chef de ſa femme, laquelle teſta en 1528, devant *Malbouiſſon*, Notaire. Elle fut mere de: — *Ramonde d'Antin*, alliée à *Robert de Manent*, Seigneur de Garus; — de *Blanche d'Antin*, mariée à *Bertrand Auberard*, Seigneur de Las-Bordes en Lauraguais; — de *Marie*

d'*Antin*, femme de *Jean de la Valette*; — & de pluſieurs autres; — 5. MADELENE, alliée à *Jean*, aliàs *Bernard d'Albert*, Seigneur de la Ginié & de Puicalvel, dont on ignore la deſcendance. Les enfans du ſecond lit furent: — 6. PIERRE, Baron de la Bruyere, héritier de ſon pere. Il n'eut point d'enfans de *Jeanne Rigaud-de-Vaudreuil*, ſon épouſe, & mourut en 1598; — 7. FRANÇOIS, qui ſuit; — 8. PHILIPPE, dont on ne ſçait rien; — 9. SEGUINE, mariée avec *Antoine de Saint-Jean*, Seigneur des Houmes; — 10. IMBERTE, femme d'*Antoine d'Anticamareta*, Seigneur de Villeneuve & de Louvens; — 11. VIOLANTE, *aliàs* CHARLOTTE, alliée avec *Jean de Lordat*, Seigneur de Saint-Victor en Foix: c'étoit ſans doute un collatéral des *Lordats Cazeneuves*; — 12. CLAUDINE, épouſe de *Hugues de Padiès*, Seigneur dudit lieu, Maiſon ancienne qui ſubſiſte encore dans le Diocèſe de Lavaur; — 13. CATHERINE, Religieuſe à Caſtres; — 14, 15 & 16. ISABEAU, *aliàs* GUILLEMETTE, ANNE & FRANÇOISE, Religieuſes à la Salvetat.

Nota. On trouve dans le même tems une MARGUERITE DE LAUTREC, épouſe de *Jacques de Nadal*, ou *Noel*, ancienne Maiſon de Caſtres; mais on ignore de qui elle eſt fille.

IX. FRANÇOIS, Vicomte DE LAUTREC, & déclaré ſeul fondé à porter ce titre, Baron de Monſa & de la Bruyere, Sieur de Peyreficade, Chevau-Léger de la Compagnie de Raſtdan, puis Commandant d'une Compagnie de Chevaux-Légers, & Gentilhomme ordinaire de la Chambre, fut maintenu en la ſucceſſion d'ANTOINE ſon pere, & teſta le 26 Septembre 1565, en préſence d'ANTOINE DE LAUTREC-SAINT-GERMIER, ſon couſin. Il avoit épouſé, par contrat du 22 Novembre 1547, *Catherine de Sales*, fille de *Pons*, Seigneur de Lagriffout, co-Seigneur d'Algars, & d'*Anne Lafont*, fille de *Guillaume*, de la Maiſon de *Ferreirols*. De ce mariage vinrent: — 1. PONS, Vicomte DE LAUTREC & Baron de Monſa, allié, le 17 Juillet 1569, avec *Jeanne d'Aure*, dont il paroît qu'il n'eut que: — JEAN, Vicomte de Monſa, Seigneur de la Montagne-de-Montaud, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, qui eut un grand procès contre les co-Seigneurs & habitans de Lautrec. Il fit un accord avec PIERRE, ſon oncle, & mourut ſans lignée; — 2. PIERRE, qui ſuit; — 3. & autre PIERRE, dont on ne trouve rien.

X. PIERRE, V. du nom, DE TOULOUSE & DE LAUTREC, Baron de Monſa, teſta le 10 Mars 1624, & avoit épouſé *Anne de Noel*, aliàs *Nadal*, fille de *Jean*, Seigneur de la Croſette, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes, & Commandant pour ſa Majeſté en Languedoc, en l'abſence du Duc d'*Anville*, & de *Marguerite de Sales*, fille de *Louis*, Seigneur de Lagriffout, Gouverneur de Leucate, & de *Renée de Chauviers*, de la Maiſon de *Pouſſan*. *Anne de Noel* deſcendoit encore, par ſes ayeules, des Maiſons de *Lafont-Ferreirols* & de *Padiès*. Leurs enfans furent: — 1. PIERRE-AUGUSTE DE TOULOUSE-LAUTREC, Baron de Monſa, vraiſemblablement décédé ſans alliance; — 2. BERNARD, qui ſuit; — 3. JEAN DE TOULOUSE-LAUTREC, reçu Chevalier de Malte. On voit dans ſes procès-verbaux d'Enquêtes & de preuves, qu'il portoit des armes écartelées *au 1 & 4 de gueules, à la croix d'or pometée aux douze pointes*, qui eſt DE TOULOUSE; *& au 3 & 4 d'azur, au lion rampant d'argent, couronné de fleurs de lis d'or*, qui eſt DE LAUTREC ancien. On y voit encore que tous les témoins dépoſent qu'il eſt notoire que ledit JEAN deſcend des Comtes *de Toulouſe*; — 4 & 5. ABEL & JACQUES; — 6 & 7. RENÉE & GENEVIÉVE.

XI. BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Monſa, épouſa *Marguerite de Vitroles*, & teſta le 5 Septembre 1656, laiſſant: — 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN-GUILLAUME; — 3. LOUISE, épouſe de *Bernard-Antoine de Monteſquieu*, Seigneur de Sainte-Colombe; — 4. & RENÉE.

XII. ALEXANDRE, Vicomte DE LAUTREC, Seigneur de la Fernaye en Dauphiné & de Beine, vendit Monſa au Marquis d'*Ambres*. Il s'allia, le 7 Mars 1650, avec *Catherine de Cambefort*, & en eut: — 1. JEAN DE TOULOUSE-LAUTREC, allié, le 8 Mai 1678, avec *Françoiſe de Saint-Maurice*, fille de *Pierre*, Seigneur de Coudols, Plegas, Lerre, Clapier, &c. & de *Marie de Brandovic*, dont: — MARIE, épouſe, par contrat du 27 Janvier 1700, de *Joſeph de Brunet*, Comte de Panat. Elle eſt morte en 1745; — & MADELENE-DOROTHÉE, femme, le 29 Juin 1700, de *Jean-*

Henri de Roquefort-Marquein ; — 2. BERNARD, qui ſuit ; — 3. & JEAN-ALEXANDRE, qui de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, a eu trois enfans, ſçavoir : — BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, Page & Gentilhomme du Duc D'ORLÉANS, Capitaine aux Gardes-Françoiſes en 1751, Chevalier de Saint-Louis & Brigadier ; — FULCRAND, Capitaine de Dragons & Chevalier de Saint-Louis ; — & ISABEAU, alliée au Seigneur *de Bonne-Monmaur.*

XIII. BERNARD DE TOULOUSE-LAUTREC, II. du nom, épouſa *Hélene de Paſſemar de Bertoule*, dont il eut :

XIV. ALEXANDRE DE TOULOUSE-LAUTREC, II. du nom, marié avec *Catherine de Villeneuve*, fille d'*André*, Seigneur de la Roque, des anciens *Villeneuves*, connus en Languedoc depuis le XIe ſiécle, & de *Catherine Boyer de Pechmeja.* Il a eu pour enfans : — 1. ANTOINE-JOSEPH, mort en bas-âge ; — 2. ALEXANDRE, Capitaine de Cavalerie, marié en 1748 ; — 3. BARTHELEMI-JOSEPH, Prêtre ; — 4. & CHARLES-JOSEPH CONSTANTIN, qui ſuit.

XV. CHARLES-JOSEPH-CONSTANTIN DE TOULOUSE-LAUTREC, dit *le Comte de Toulouſe*, ancien Capitaine d'Infanterie, a épouſé *Jeanne-Marie-Françoiſe d'Aroux*, fille de *Jean-Batiſte-François-Xavier*, Seigneur de la Serre, & de *Catherine-Anaſtaſie d'Abrial*, dont lignée.

Branche des Seigneurs de SAINT-GERMIER.

VI. JEAN DE LAUTREC, ſecond fils de PIERRE, II. du nom, & d'*Hélene de Lautrec*, tranſigea avec PIERRE, ſon frere, les 25 Mai 1390, & 3 Juillet 1392, eut en partage le fief de Saint-Germier, & fut ſubſtitué aux biens dudit PIERRE. Par ſon mariage avec *Marguerite de Vilettes*, ſœur d'*Amiel*, Seigneur de Montledier, il devint la tige des LAUTREC-SAINT-GERMIER. On voit par-là que les Editeurs de l'Hiſtoire générale de Languedoc ſe ſont mépris en faiſant deſcendre ces Seigneurs de GUY DE LAUTREC. Les enfans de JEAN furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2, 3 & 4, JEAN, JEANNE & MARGUERITE.

VII. GUILLAUME DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, eut la réſerve de ſes droits ſur Monredon, lorſque PIERRE céda cette Terre à *Hugues d'Arpajon.* En 1436, il donna ſon dénombrement, & rendit hommage au Comte *de Foix* en 1452. Il avoit épouſé, par contrat du 7 Octobre 1435, *Bertrande de Mirabel*, fille de *Pierre*, Seigneur de Roſieres au Diocèſe d'Alby, & de *Bertrande de Paulin.* Ces deux Maiſons tenoient alors un rang diſtingué dans la Province, & avoient des alliances les plus flatteuſes. De ſon mariage vinrent : — 1. SIMÉON, qui ſuit ; — 2. PIERRE, Chanoine d'Alby, lequel céda tous ſes droits à FRANÇOIS, ſon neveu, par acte du 5 Août 1503 ; — 3. ISLANDE, Religieuſe à Vielmur ; — 4. & ANTOINETTE, alliée, le 10 Octobre 1464, à *Guy de Puy*, Seigneur d'Elga. Il donna quittance des droits de ſon épouſe le 16 Février 1496.

VIII. SIMÉON DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Cailar, Laux, Saint-Giniès, Saint-Jean-de-Vals, & co-Seigneur de Mirandoul, Pontſiron & Thorene, fit des échanges avec ANTOINE DE LAUTREC-MONFA, acquit quelques biens de *Jean de Châteauverdun*, Seigneur de Saintes-Camelles, & dénombra en faveur des Comtes *de Foix*, le 16 Octobre 1459. Il épouſa, 1°. en Juillet 1468, *Catherine de Morlhon*, fille de *Pierre*, Chevalier, Seigneur de Saint-Vincens, à qui il donna quittance des droits d'icelle le 1 Avril 1482 ; & 2°. *Marguerite d'Yſalguier*, d'une Maiſon très-ancienne, alliée à la meilleure Nobleſſe, & miſe, par M. *de la Faille*, au rang de celles qui ont illuſtré le Capitoulat de Toulouſe. Du premier lit il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, lequel dénombra, le 19 Mars 1539, pour ANTOINE, ſon neveu & pupille, & teſta le 1 Novembre 1543, en faveur de ſes neveux ; — 3. ISSALINE, mariée à *Pierre de l'Eſcure.* Elle céda quelques-uns de ſes droits à FRANÇOIS, ſon frere, le 22 Juin 1490. — *Nota.* On trouve que LAURENCE DE LAUTREC étoit alliée, en 1490, avec un *Perrin*, dans une Généalogie imprimée de cette Famille ; mais on n'a pu découvrir, dans aucun des titres des LAUTREC, la filiation de cette LAURENCE. Du ſecond mariage de SIMÉON naquirent : — 4. FRANÇOIS, Abbé d'Ambres ; — 5. CHARLES, Sieur du Bouſquet,

Bouſquet, qui épouſa *Jeanne Doulcet*, co-Dame de Maſſaguel, maintenue par Arrêt de 1559, contre *Antoine de Vernioles*. Elle avoit dénombré au Roi, le 19 Mars 1539, & fut mere de JEAN DE LAUTREC, héritier de *Jean de Mons*, Sieur de la Beſſiere. Il dénombra le Bouſquet & Maſſaguel, & aſſiſta au mariage d'*Antoine de Vernioles*, avec BRUNETTE DE LAUTREC, mentionnée ci-après, degré X. De ſon alliance avec *Jeanne Delhom*, ou *de Levi*, il eut deux filles, ſçavoir : — (a) MARIE DE LAUTREC, femme, 1°. de *Samuel de Rabaſtens*, Seigneur de Mailloc, fils de *Philippe*, Baron de Paulin, & de *Louiſe de Roquefeuil*, (& frere d'*Olimpe de Rabaſtens*, épouſe du Sieur *de Tanus*, & de *Jeanne de Rabaſtens*, alliée à *Charles de Rigaud-Vaudreuil*), dont *Charlotte de Rabaſtens*, épouſe de *Guillaume Viguier*, Sieur de Durfort; & 2°. de JACQUES DE TOULOUSE-LAUTREC, rapporté ci-après, degré XII. — (b) & MARGUERITE DE LAUTREC, alliée à *Jean de Nadal*, ou *Noel*, Seigneur de Maſſaguel; — 6. & CATHERINE, épouſe de *Fulcon Olric*, fils de *Sanxius*, qui reçut ſes droits le 14 Novembre 1502. Cette Maiſon d'*Olric*, jadis puiſſante, & qui poſſédoit des grands fiefs en Lauraguais, eſt vraiſemblablement éteinte.

IX. FRANÇOIS DE LAUTREC, Gentilhomme des Roi & Reine de Navarre, donataire de ſon pere en 1501, de ſon oncle PIERRE, Chanoine d'Albi, & de ſa ſœur ISSALINE, tranſigea, le 7 Août 1508, avec *Marguerite d'Yſalguier*, ſa belle-mere, & avoit épouſé, le 29 Novembre 1501, *Brunette de Lordat*, fille de *Hugues*, Seigneur de Cazeneuve, & ſœur de *Corbeiran*, qui lui conſtitua ſa dot. FRANÇOIS teſta le 5 Janvier 1511, fit deux codicilles, l'un en 1512, & l'autre en Janvier 1518, & mourut le 21 du même mois, laiſſant *Brunette*, ſon épouſe, tutrice de ſes enfans, avec leſquels elle tranſigea le 9 Février 1551. Elle avoit teſté le 2 Novembre 1539, en faveur d'ANTOINE, ſon troiſieme fils. Elle eut de ſon mariage : — 1. SIMON, héritier, lequel donna procuration le 19 Février 1522, à ſa mere, pour l'acquit des droits de ſes ſœurs, & décéda ſans lignée; — 2. CORBEIRAN, qui ſuit; — 3. ANTOINE, héritier de ſa mere & de JACQUES, ſon oncle. Il fut Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & ſubſtitué aux biens de CORBEIRAN. Lors des troubles qui agiterent Toulouſe, dans le XVIe ſiécle, il fut arrêté & brûlé, laiſſant un fils nommé JACQUES, dont on ignore la deſtinée; — 4, 5, 6 & 7. JEANNE, CATHERINE, MARGUERITE & CATHERINE-JEANNE, Religieuſes à Vielmur; — 8. SEGUINE, mariée, par contrat du 23 Juin 1542, avec *Bringuier de Flavin-de-Sigal*, Sieur de la Capelle. — *Nota.* On trouve, en 1550, un GUILLAUME DE LAUTREC, dit époux de *Jeanne Bouſquete*, qui rendit hommage; mais on ignore ſa filiation.

X. CORBEIRAN DE LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, teſta le 8 Mars 1535, & étoit mort en 1547. Il avoit épouſé *Iſabeau des Combes*, laquelle ſe diſoit Dame de Haupoul & de Mazamet, fille de *Michel*, & de *Françoiſe de Monredon-Eſcales*, ſœur de *Gilbert*, Seigneur d'Eſcales. Elle tranſigea ſur ſes droits le 18 Octobre 1568, avec *Liſe de Padiès*, ſa belle-ſœur, veuve de *Jean des Combes*, ſon frere, faiſant, tant pour elle que pour *Anne des Combes*, ſa fille, épouſe de *François d'Auriol*, Seigneur de Laurion, Boiſſeſon, &c. & teſta en 1546 & 1572, laiſſant pour enfans : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. BRUNETTE, mariée, par contrat du 7 Novembre 1547, avec *Antoine de Vernioles*, Seigneur de Campan, dont elle eut : — (a) *Antoine de Vernioles*, lequel donna quittance le 16 Juillet 1569, à ANTOINE, des droits de ladite BRUNETTE, ſa mere; — (b) *Iſabelle de Vernioles*, épouſe de *Balthaſard de Soubiran*; — (c) & *Jeanne de Vernioles*, alliée à *Jacques de Marion*, Seigneur de Paira, auquel on ne connoît d'autre fille que — *Sara de Marion*, épouſe d'*Odet de Capriol*, dont les deſcendans poſſedent encore ladite Terre de Paira. *Odet* eut, entr'autres enfans, *Madelene de Capriol*, mariée à *François Hebrail*, Sieur de Canaſt; — 3. & JEANNE DE LAUTREC, qui fit des donations en faveur d'ANTOINE & de BRUNETTE, ſes frere & ſœur.

XI. ANTOINE DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, le Cailar, Lacalm & la Meylarié, fut mis ſous la tutelle de JACQUES, Abbé de Saint-Pierre, ſon oncle; dénombra en 1539 & 1558; tranſigea, en 1598, avec JEAN DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Monſa; & en 1598 & 1599, avec JACQUES, ſon fils. Il épouſa, 1°. en 1555, *Jeanne de Varagne*, fille de *Gaillard*,

Seigneur de Belesta-les-Casses & Gardouch, dont il est certain qu'il eut un fils, & Jeanne épouse d'*Arnaud de Vernon*, Seigneur d'Aigueſvives, qui fit quittance de sa dot le 7 Août 1579. On lui donne encore pour enfans — Isabeau, alliée à *Pierre du Mas*, Seigneur de Comtaucel, — & Gaillard, substitué par *Isabeau des Combes*; mais mort sans lignée. Antoine épousa, 2°. le 15 Mars 1572, *Germaine de Foix*, (dont la dot fut payée en 1580,) fille de *Jean*, Vicomte de Conzerans, & de *Constance de Mauleon*, & sœur de *Paul de Foix*; & 3°. le 9 Août 1602, *Jeanne de Huc*, fille du Seigneur de Montsegon, & de *Gilette d'Amat-Del-Ram*, de laquelle il n'eut que — Paul-Arnaud: on ignore sa destinée. Les enfans du second lit furent: — 1. Paul, dont on ne sçait rien; — 2. Jacques, qui suit; — 3. Debora, épouse d'*Arnaud Moliet*, Sieur de la Reole; — 4. Susanne, femme, 1°. de *Gaspard de Lacalm*, & 2°. de *Guerin de Monfaucon*, Seigneur de Belflou; — 5. & Catherine, mariée à *Nicolas de la Baume*, Sieur d'Arifat.

XII. Jacques de Toulouse-Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, Sénéchal de Castres, soutint un grand procès contre les co-Seigneurs de Lautrec & les Habitans dudit lieu. Il épousa, le 10 Juin 1596, Marie de Lautrec, sa cousine, fille de Jean, Seigneur de Massaguel, & de *Jeanne Delhom*, & veuve de *Samuel de Rabastens*, laquelle transigea avec les Seigneurs *de Latger*, le 12 Septembre 1620, & testa le 23 Juillet 1629. De ce mariage vinrent: — 1. Marquis, qui suit; — 2. autre Marquis, mentionné dans une Sentence du Sénéchal de Carcassonne; — 3. Paul, Sieur de Durfort, décédé *ab inteſtat.* Ses biens furent partagés entre ses freres & sœurs; — 4. Marc-Antoine, rapporté après son frere aîné; — 5. Marguerite, mariée, le 29 Décembre 1628, à *César de Voisins*, Baron de Blagnac, qui en étoit veuf en 1646; — 6. Isabeau, alliée, le 26 Août 1636, à *Galibert de Legibus*, Baron de Felzins, Sieur de Sorgues, lequel transigea le 31 Mars 1645, avec Marc-Antoine, son beau-frere; — 7. & Aldonce, femme de *Jacques le Noir*, Seigneur de Cambon & du Puget.

XIII. Marquis de Toulouse-Lautrec, Baron de Ceſtairols, Sénéchal de Castres, héritier contractuel de ses ayeux, servit long-tems le Roi, & mourut d'une maladie qui le surprit à Leucate. Il avoit transigé avec ses freres & sœurs, & avoit épouſé, le 1 Novembre 1617, *Isabeau de Latger*, héritiere d'une branche des anciens *Latger*, de Castres, dont il y a eu nombre de Conseillers au Parlement, & dont il ne reste que les branches de Castres & de Castelnaudary. Elle étoit fille de *Jean de Latger*, Seigneur de Massuyés, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite de Dammartin*. Le Seigneur *de Massuyés* avoit eu un fils, appellé — *Hercule de Latger*, qui lui succéda dans sa charge de Conseiller; mais il mourut sans alliance, & laissa sa sœur *Isabeau*, héritiere générale. Marquis de Toulouse-Lautrec avoit testé le 31 Décembre 1637, laissant son épouse héritiere, laquelle en qualité de tutrice de ses enfans, transigea, le 7 Mai 1641, avec les Seigneurs de *Vaudreuil* & Marc-Antoine de Lautrec, son beau frere, & vendit Ceſtairols au sieur *Carlot*, son beau-fils. Leurs enfans furent: —— 1. Marie, alliée, le 1 Juin 1641, avec *Pierre Carlot*, Conseiller à la Chambre de l'Edit, fils de *Jérôme* & de *Gabrielle de Vernet*. Ce *Pierre* fut l'auteur des Seigneurs actuels *de Massuyés*; — 2. Marguerite, mariée, le 28 Octobre 1645, avec *Pierre de Rouzel* ou *Rouzet*, Seigneur de Caussé; — 3. Lucrèce, épouse, le 12 Mars 1647, de *Jacques de Gastoulle*, Seigneur Belfourtès; 4. Isabeau, femme, par contrat du 3 Mai 1645, de *Marquis*, alias *Jacques de Corneillan*, Sieur de la Brunie & de Padiès; — 5. & Louise, alliée, le 3 Septembre 1650, avec *Jean Izarn*, Avocat à la Chambre de l'Edit.

XIII. Marc-Antoine de Toulouse-Lautrec, Seigneur de Saint-Germier, hérita des biens substitués, dont avoit joui précédemment Marquis son frere aîné, & en donna son dénombrement en 1639, après avoir plaidé contre ses niéces, fille dudit Marquis. Il épousa, le 17 Avril 1636, *Jeanne de Tignol*, fille de *Jacob*, & d'*Isabeau de Vidal*. Elle survécut à son mari, & fit donation à Marc-Antoine, son petit-fils. Ils eurent pour enfans: — 1. Louis, qui suit;

— 2. JEAN, Sieur du Cailar; — 3. JACQUES, Sieur de Montſegon; — 4. & PIERRE, Sieur du Bouſquet.

XIV. LOUIS DE TOULOUSE-LAUTREC, Seigneur de Saint-Germier, émancipé le 18 Juin 1661, donataire des biens de ſes pere & ayeux, épouſa, 1°. par contrat du 16 Avril 1657, *Jeanne d'Albié*, fille de *Jean*, & de *Marguerite de Rey*, & traita avec ſon pere au ſujet de ce mariage. Sa femme teſta le 11 Décembre 1670, & mourut ſans lignée. Il épouſa, 2°. *Anne de Mellier*, qui lui ſurvécut, & tranſigea avec les héritiers de ladite *Jeanne d'Albié*. Il eut de cette ſeconde femme: —— MARC-ANTOINE, qui ſuit; —— & une fille naturelle appellée DALPHINE.

XV. MARC-ANTOINE, dit *le Comte* DE TOULOUSE-LAUTREC-SAINT-GERMIER, élevé ſous la tutelle d'*Anne de Mellier*, ſa mere, & donataire de *Jeanne de Tignol*, ſon ayeule, rendit hommage en 1725, & ſon dénombrement le 5 Mai 1731. Il mourut chef d'une brigade dans les Carabiniers, & avoit épouſé, par contrat du 14 Décembre 1716, *Marie-Charlotte de Percin*, dont: — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. ANDRÉ-HERCULE, Chanoine; — 3. & ETIENNE, Abbé de Gaillac.

XVI. PIERRE-JOSEPH DE TOULOUSE-LAUTREC, dit *le Comte de Toulouſe*, Seigneur de Saint-Germier, Colonel-Lieutenant du Régiment de Condé, Cavalerie, & Brigadier des Armées du Roi, a épouſé *Jeanne Eliſabeth*, dont il a pluſieurs enfans en bas-âge.

Les armes pleines DE TOULOUSE, qui ſont: *de gueules, à la croix d'or pometée aux douze pointes.*

Cette Maiſon eſt alliée à la meilleure Nobleſſe du Languedoc & autres des plus grandes du Royaume & de la Cour.

LAUZANNE. C'eſt une ancienne Nobleſſe diviſée en trois branches; la premiere, établie dans la Marche; la ſeconde, en Auvergne; & la troiſieme, en Bretagne. Mais les deux premieres viennent de tomber en quenouille. Cette Famille, comme beaucoup d'autres, par le laps des tems, le ravage des guerres & les incendies, a perdu ſes anciens titres, & ne peut remonter ſa filiation qu'à

PIERRE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, qui fut déchargé du payement des francs-fiefs & nouveaux acquêts, par Sentence du 27 Septembre 1473, en conſéquence de ſes preuves de nobleſſe qu'il fit; ce qui prouve que cette Famille eſt ancienne.

JACQUES DE LAUZANNE, ſon fils, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, ainſi qualifié dans un contrat d'acquiſition du 9 Octobre 1548, rendit ſes foi & hommage au Roi pour ſa Terre & Seigneurie de Leſtang ès années 1542, 1553, & 1557, & épouſa, par contrat paſſé devant *Picot*, Notaire, le 5 Mars 15.., Demoiſelle *Françoiſe de Malleret*, dont: — 1. CATHELIN, qui ſuit; — 2. FRANÇOIS, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; — 3. & JEAN, que nous trouvons mentionné dans le contrat de mariage de ſon frere aîné.

CATHELIN DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, inſtitué principal héritier par ſon pere, à la charge de donner à JEAN, ſon frere, la ſomme de 30 mille livres, épouſa, (ſon pere préſent) par contrat du 28 Juin 1568, Demoiſelle *Jeanne de Saint-Julien*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. & FRANÇOIS, qui rendit ſes foi & hommage, & fit ſon dénombrement au Roi à cauſe de la Terre de Leſtang, dont il étoit en partie Seigneur, les 17 Février & 7 Avril 1610. Il obtint une Sentence des Officiers de l'Election de la Marche, Commiſſaires députés par ſa Majeſté, laquelle ſur la production de ſes titres, le maintint, le 23 Juin 1624, dans ſa qualité d'*Ecuyer*. Nous ignorons ſi ce FRANÇOIS a eu poſtérité.

CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, épouſa, par contrat paſſé devant *Suyet*, Notaire, le 25 Octobre 1586, *Gabriel Gauther*, qu'il laiſſa veuve avec ſon fils mineur, nommé

GEFFROY DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang, qui ſe maria, par contrat du 24 Avril 1647, paſſé devant *Mavignon*, Notaire, *Marguerite de Pierrebrune*, dont vinrent : — SÉBASTIEN & ANTOINE DE LAUZANNE, Ecuyers, Seigneurs de Leſtang. D'un de ces deux freres deſcend une fille unique, qui a porté les biens de ſa branche avec les titres primordiaux de ſa famille, dans la Maiſon *de la Trolliere*.

Branche établie en Auvergne.

FRANÇOIS DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur de Leſtang en partie, ſecond fils de JACQUES, & de *Françoiſe de Malleret*, tranſigea devant *Picot*, Notaire, le 18 Juin 1581, avec CATHELIN, ſon frere aîné, & tous les deux ſignerent dans cet acte *de Leſtang* (nom de leur Terre au lieu DE LAUZANNE, leur nom propre). Ce FRANÇOIS obtint en ſa faveur une Sentence du 25 Juin 1579. Il fut tuteur de CLAUDE, ſon neveu, fils de CATHELIN; & après lui avoir rendu compte de ſa tutelle, il en reçut quittance paſſée devant *Picot*, Notaire, le 8 Mai 1585. Il avoit épouſé en préſence de douze de ſes parens & amis, Gentilshommes, par contrat paſſé devant le même *Picot*, Notaire, le 13 Septembre 1584, Demoiſelle *Françoiſe de Vichy*, fille de *François*, Ecuyer, Seigneur de Luſignac, qui devenue veuve, fut déclarée, par acte paſſé le 29 Mars 1603, en la Sénéchauſſée de la Marche, tutrice de ſes enfans — PIERRE, qui ſuit; — & ANNET, reçu, par Brevet du Roi, Ecuyer de ſa grande Ecurie.

PIERRE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur du Puis-Malſignac, rendit au Roi ſes foi, hommage & dénombrement, & fut, avec ſon frere, maintenu dans ſa nobleſſe, par Sentence de l'Election, du 29 Juin 1634, en conſéquence des titres qu'ils produiſirent & de leurs certificats, par leſquels il paroît qu'ils ſervirent le Roi dans ſes Armées en 1630, 1633, 1634, 1635 & 1637. PIERRE DE LAUZANNE avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Reynaud*, Notaire, le 14 Janvier 1618, *Louiſe de Hautefaye*, dont vinrent : — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. SÉBASTIEN, auteur de la branche établie en Bretagne, rapportée ci-après; — 3. & PHILBERT DE LAUZANNE, connu ſous le nom de *Veauroufſel*. Ayant eu une affaire d'honneur à Paris, il fut contraint de quitter le ſervice de France, & paſſa à celui de l'Impératrice Douairiere, qui le fit d'abord ſon Gentilhomme d'honneur, & il étoit Lieutenant-Colonel du premier Régiment des Cuiraſſiers, quand il fut ſurpris & tué en 1684, avec quatre Compagnies de ſon Régiment, paſſées au fil de l'épée par un camp volant Hongrois, qui vint l'attaquer dans ſon quartier nommé *Obernuſdorf* aux montagnes blanches du Comté de Fribourg. Ce fait eſt atteſté par un certificat adreſſé au Comte *de Lobkowitz*, alors Ambaſſadeur de S. M. I. à la Cour de France.

CLAUDE DE LAUZANNE, Ecuyer, Seigneur du Puis-Malſignac, fut maintenu dans ſa nobleſſe avec ſon frere SÉBASTIEN & ſes couſins SÉBASTIEN & ANTOINE, par Jugement rendu, le 11 Novembre 1667, par M. *Lambert d'Herbigny*, Intendant de la Province. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Bertrand*, Notaire, le 5 Mars 1658, *Aimée de Ponthe*, dont il eut deux garçons nommés SÉBASTIEN. De l'un d'eux deſcendent trois garçons & une fille.

L'aîné des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, Seigneur du Puis-Malſignac, Capitaine dans le Régiment de Baſſigni, enſuite dans celui de Royal-Comtois, où ſon Régiment a été incorporé, Chevalier de Saint Louis avec penſion, & Capitaine des Grenadiers au même Régiment, a ſervi 38 ans, & eſt mort en 1766, deux ans après ſa retraite, laiſſant de ſon mariage avec *N... Madot*, une fille pour ſeule & unique héritiere.

Le ſecond des garçons, N... DE LAUZANNE, Chevalier, ancien Garde-du-Corps du feu Roi, & âgé de 50 & quelques années, n'étoit pas marié en 1769. Il avoit vendu à ſon aîné ſa portion paternelle & maternelle, & après ſa mort & celle de ſa belle-ſœur, il s'eſt chargé de la tutelle de ſa niéce, qu'il faiſoit élever dans un Couvent en 1769.

Le troiſieme des garçons étoit, la même année, Religieux Minime.

Branche établie en Bretagne.

Sébastien de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, second fils de Pierre & de *Louise de Hautefaye*, plus connu dans ses brevets sous le nom de *Chevalier du Buy*, fut pourvu d'une Compagnie dans le Régiment de Mazarin, Infanterie, le 25 Avril 1653; se distingua suivant plusieurs certificats de service aux siéges de Landrecie, Condé & Saint-Guislain, où il fut blessé. En 1656, il fut pourvu d'une charge de l'un des 36 Gentilshommes de Sa Majesté; envoyé à Calais, en 1657, par le Cardinal *Mazarin* pour affaires secretes; & à Turin, en 1659, pour autres affaires d'Etat; fait Ecuyer de la grande Ecurie du Roi le 29 Avril 1663; reçut une lettre de S. M. le 1 Octobre 1667, pour se rendre aux Etats de Bretagne; & obtint un Arrêt du Parlement de Rennes le 19 Novembre 1669, qui le maintint dans son ancienne noblesse. Suivant un certificat du Duc *de Chaulnes*, en date du 12 Février 1678, ce Sébastien de Lauzanne s'acquit fidélement de son devoir & en homme de courage dans toutes les occasions où il a été question du service de S. M. soit dans la tenue des Etats de Bretagne, soit pendant les séditions & troubles arrivés en cette Province, où il exposa plusieurs fois sa vie, ayant eu un cheval tué sous lui, & deux de ses gens dangereusement blessés de coup de fusil. Il mourut le 25 Octobre 1695. Il avoit épousé, 1°. par contrat signé du Roi, le 18 Juin 1664, & de plusieurs Seigneurs de la Cour, *Anne de Porcaro*; & 2°. par contrat du 1 Juin 1680, *Anne de Querleon*, veuve de *Pierre Ferriere*, Chevalier, Seigneur de la Motte, Rogon, &c. & fille de *Hervé de Querleon*, Chevalier Seigneur de Lanvenne & autres lieux, & d'*Anne de Grindorge*. Elle est morte à Tréguier le 8 Octobre 1723, & est inhumée dans la Cathédrale de cette ville. Du premier lit il a eu trois garçons, dont il n'y en a eu qu'un de marié à une Demoiselle *de Porcaro*, sa parente; & du second lit deux garçons: l'aîné est mort sans hoirs; & le second est:

Joseph-Marie de Lauzanne, Chevalier, Seigneur du Buy, &c. né le 24 Septembre 1684. Il servit d'abord en qualité de Garde-Marine; fut ensuite Lieutenant de Frégates, suivant un certificat de M. *de Pontchartrain*, du 23 Avril 1706; s'est retiré après 22 ans de service, le 16 Mars 1728, & est mort le 3 Septembre 1749. Il avoit épousé *Catherine-Françoise le Roux de Kerninon*, dont pour fils unique:

Jean-Batiste de Lauzanne, Chevalier, Seigneur de Keraulter, Kerjan, du Dresnay, &c. né le 8 Août 1718, batisé le lendemain, & marié, le 22 Janvier 1750, à *Claudine-Jeanne de Launay*, née le 10 Juin 1732, fille unique de feu *René-Jean de Launay*, & de *Marie-Anne Guiller*, Dame de Saint-Perran, du Cosquer & du Louaut. Leurs enfans sont: — 1. Guy-René-Marie, né au Château de Keraulter le 21 Décembre 1750, tenu sur les fonts de batême, par *Claude*, Comte *de Sarfield*, Chevalier, Seigneur dudit lieu, Colonel du Régiment de Provence, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, & par *Marie-Charlotte de Marhalla*, Dame du Leslay; — 2. Toussaint-Joseph, né le 13 Mars 1754; — 3. & Claudine-Françoise-Fortunée, née le 28 Novembre 1758. Généalogie dressée sur des copies de piéces envoyées, collationnées sur les titres & sur les maintenues de noblesse.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent accompagné de 2 étoiles d'or, l'une en chef & l'autre en pointe*, suivant la maintenue de noblesse de 1667.

* LAUZIERES: Bourg dans le bas Languedoc, Parlement de Toulouse, Intendance de Montpellier & Diocèse de Lodève, dont tire son nom l'ancienne Maison de Lauzieres, qui a donné un Chevalier des Ordres & Maréchal de France, & un Maître Visiteur & général Réformateur de l'Artillerie. Nous allons en rapporter la Généalogie, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome VII, p.* 411. Elle commence à

I. FROTARD, Seigneur DE LAUZIERES, qui, conjointement avec sa femme, reçut plusieurs hommages & reconnoissances en 1168. Il testa aux Ides de Septembre, férie septieme de l'an 1173; fit plusieurs legs à différens Monasteres; donna la jouissance de son bien à sa femme, nommée *Riscende*, tant qu'elle vivroit en viduité, le Château de Lauzieres à son fils aîné ARNAUD, qui suit, à condition qu'il le donneroit à PIERRE, son fils, s'il vivoit; & si ce PIERRE étoit décédé, à ses autres enfans mâles, sçavoir, à l'aîné, ensorte que la Seigneurie de LAUZIERES n'eût jamais qu'un seul Seigneur, & ne pût appartenir aux femmes. Il mit, par ce testament, GUIRAUD DE LAUZIERES, son second fils, qui étoit muet, entre les mains d'ARNAUD, son aîné; donna un pré à PIERRE-BERNARD, son petit-fils, & plusieurs biens à RAIMOND, HUGUES & GUILLAUME, ses enfans; fit la même chose pour BEGUON & FREDLON, ses autres enfans, divisant en trois portions les biens qu'il avoit donné à FROTARD, son autre fils, Religieux; l'une pour ARNAUD, l'aîné; la seconde pour RAIMOND, HUGUES & GUILLAUME; la troisieme pour BEGUON & FREDLON, & les substitua les uns aux autres. Il chargea de plus ARNAUD d'avoir soin de BEGUON & de FREDLON, en cas que leur mere vint à mourir, jusqu'à ce qu'ils fussent faits Chevaliers; & jusqu'à ce tems, il voulut qu'ARNAUD eut leurs biens, & ordonna que dès qu'ils seroient faits Chevaliers, ARNAUD & ses héritiers leur donnassent 300 sols melgoriens, & à RAIMOND, HUGUES & GUILLAUME, pareille somme. Après sa mort, l'ouverture de son testament fut faite le 14 des Calendes de Juin 1178.

II. ARNAUD, Seigneur DE LAUZIERES, I. du nom, suivant une Enquête du mois de Janvier 1213, faite par *Pierre*, Evêque de Lodève, & scellée par lui dans l'Eglise de Lauzieres, en présence de plusieurs témoins, du nombre desquels étoient BEGUON & FREDLON, freres d'ARNAUD, fit son testament avec PIERRE-BERNARD, son fils aîné, qui suit, & REINE, une de ses filles. Il chargea PIERRE-BERNARD d'entretenir honorablement ARNAUD, son second fils; donna à RICARDE, sa fille aînée, 200 sols; à RISCENDE, la seconde, 10 sols. Des témoins déposerent qu'il avoit légué, à l'Hôpital de Saint-Jean de Jérusalem, 20 sols; à celui des Templiers 10 sols; & d'autres déposerent qu'il avoit légué à ce dernier 100 sols, & au premier 30 sols. Le nom de sa femme est ignoré.

III. PIERRE-BERNARD DE LAUZIERES, institué héritier de la Terre de Lauzieres, par le testament de FROTARD, son ayeul, Seigneur DE LAUZIERES, de Velers, de Prades, d'Albias, de Malevieille, de Saint-Jean de Loubas, &c. fut émancipé en 1197, en présence de l'Evêque de Lodève, par ARNAUD, son pere, qui lui donna le Château de Lauzieres, & ce qu'il possédoit dans la Paroisse de Sainte-Marie de Rouvignac. Il épousa, par contrat du mois de Janvier 1197, *Elisabeth de Tours*, fille de *Bérenger de Tours*, laquelle eut en dot 3300 sols melgoriens, dont la restitution fut évaluée, en cas de décès sans enfans, à 65 marcs d'argent. Elle testa le 11 des Calendes de Mars 1252, & nomma dans son testament RAIMOND, un de ses fils, & ELISABETH, sa petite-fille. Ses enfans furent: — 1. FROTARD, Seigneur DE LAUZIERES, qui fut pere d'ELISABETH DE LAUZIERES, femme de *Berenguier de Saint-Guiraud*; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. GUILLAUME-RAIMOND, qui donna son bien à RAIMOND, son frere, suivant un acte du 16 Décembre 1244; — 4. & RAIMOND, qui suit.

IV. RAIMOND, Seigneur DE LAUZIERES, I. du nom, Chevalier, mentionné dans des actes des années 1235, 1240, 1243, 1244, 1245, 1257, 1263 & 1266, fit son testament le 7 des calendes de Mars 1261, par lequel il fit plusieurs legs à diverses Eglises. Il avoit épousé, 1°. par contrat du 16 des Calendes de Juillet 1232, *Béatrix de Maffre-de-Lunas*, fille d'*Oger de Maffre* & de *Bérengere*; son pere lui constitua 3000 sols melgoriens pour sa dot; & 2°. *Bertrande*, nommée dans le testament de son mari. Il eut du premier lit: — 1. ARNAUD, qui suit; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. ERMENGARDE; — 4. CORNÉLIE, mariée à *Pierre-Roger de Falguieres*; — 5. RAIMONDE; — 6. BÉRENGERE, femme de *Raimond de Bausan*; & du second lit vint: — RAIMOND, qui fut Seigneur de Pezennes.

V. ARNAUD, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIERES, institué héritier par le testament de son pere de l'an 1261, eut de sa femme, dont le nom est ignoré:

— 1. ARNAUD, qui ſuit; — 2. PIERRE-BERNARD; — 3. autre ARNAUD, Abbé de Saint-André-lès-Avignon; — 4. BÉATRIX, femme de *Guillaume de Soubès*; — 5. BÉRENGERE, alliée à *Pierre de Brignac*, Damoiſeau; — 6. & GUILLEMETTE, alliée à *Pierre Blanché*.

VI. ARNAUD, III. du nom, Chevalier, Seigneur DE LAUZIERES, qualifié *noble* ARNAUD DE LAUZIERES, *Damoiſeau*, dans l'hommage qu'il rendit, en 1325, à *Bernard*, Evêque de Lodève, pour la Terre & Seigneurie de Lauzieres, épouſa *Garcinde de Monſtuejols*, ſœur de *Raimond de Monſtuejols*, Cardinal, Evêque du Puy, & enſuite de Saint-Papoul en 1327, dont: — 1. ANGLE, dit ANGLESIAN, qui ſuit; — 2. ARNAUD, Seigneur de Monteſquieu; — 3. RAIMOND; — 4. BÉRENGER, auteur de la branche des Seigneurs de Soubès. Le dernier de cette branche, au XVe degré, étoit FRANÇOIS DE LAUZIERES, co-Seigneur de Soubès, déchargé des francs-fiefs le 12 Mars 1639, lequel eut de ſon mariage contracté, le 18 Février 1664, avec *Catherine de Herail*: — JEAN-GASPARD & PIERRE DE LAUZIERES, co-Seigneurs de Soubès, qui furent maintenus dans leur nobleſſe par Jugement de *M. Bazin de Bezons*, Intendant en Languedoc, du 18 Septembre 1669; — 5. PONS, exécuteur du teſtament de RAIMOND, ſon oncle, qui fut Prieur de Saint-Martin de Colombe, Chanoine & Official de Lodève: il mourut en odeur de ſainteté, & fut canoniſé par le Pape URBAIN V; — 6. PIERRE-BERNARD, Seigneur de Montpeiroux; — 7 & 8. BÉATRIX & GUILLAUMETTE.

VII. ANGLE, ou ANGLESIAN DE LAUZIERES, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lauzieres, de Montagnac, de Conas, &c. fonda, du vivant de ſon pere, en 1350, l'Abbaye des Religieuſes de Saint-Etienne de Gorjan, Ordre de Saint-Benoît, près de Clermont-Lodève, du conſentement du Pape CLÉMENT VI, & de *Bertrand Dumas*, Evêque de Lodève, & la dota de 6000 florins d'or du coin de Florence. Suivant la Bulle du même Pape, donnée à Poitiers, le Patronage de cette Abbaye appartient à la Maiſon de LAUZIERES, qui y a toujours nommé. ANGLESIAN DE LAUZIERES fut élu des Etats de Languedoc pour conſervateur de leur délibération, ce que JEAN DE FRANCE, Comte de Poitiers, confirma, comme Gouverneur de Languedoc, par Lettres du 15 Avril 1359. Il eut de *Guillaumette de Rochefixe*, ſon épouſe: — 1. RAIMOND, qui ſuit; — 2. & ARNAUD, nommé dans le teſtament de ſon frere aîné.

VIII. RAIMOND DE LAUZIERES, II. du nom, Seigneur de Lauzieres, de Montagnac, de Conas, de Ceiras, de Saint-Jean de la Coſte, & en partie de Cognac, teſta le 17 Août 1361, fit un codicille le 19 du même mois, par lequel il changea quelques diſpoſitions à ſon teſtament, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Jean de Lauzieres. Il avoit épouſé, par contrat du 13 Août 1344, *Marguerite de Clermont-Lodève*, fille de *Roſtaing de Clermont*, Seigneur de Ceiras, Chevalier, dont: — 1. ROBERT, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, & mort ſans poſtérité; — 2. ROSTAING, qui ſuit; — 3. ANGLESIAN, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Jean de la Coſte, rapportée ci-après; — 4. & VASSADELLE, mentionnée au teſtament de ſon pere, qui lui légua 800 florins d'or.

IX. ROSTAING, Seigneur DE LAUZIERES, épouſa, 1°. *Agnès de Guilhem*, fille de *Meric de Guilhem*, Baron de Clermont-Lodève, laquelle teſta en 1393, en faveur de ſes enfans, & à leur défaut en faveur de ſon mari, qui donna des quittances de ſa dot en 1357 & 1358. Il épouſa, 2°. le 3 Novembre 1398, *Catherine de Penne*, veuve de *Jean de Caſtelnau*, & fille de *Rathier*, Seigneur de Penne, & d'*Hélene de Cardaillac*, Dame de Themines, de Ceiras, d'Eſpardaillac & de Cardaillac en partie: elle teſta en 1444. Du premier lit vinrent: — 1. ARNAUD, vivant en 1404, mort ſans alliance; — 2. PONS, auſſi mort ſans alliance; & du ſecond lit: — 3. RAIMOND, qui ſuit; — 4. DOMINIQUE, Prieur de Saint-Jean de Bodie; — 5. DORDET-ARNAUD, Seigneur de Monteſquieu; — 6. autre PONS; — 7, 8 & 9. ANNE, ELISABETH & MARGUERITE, Religieuſes à Gorjan; — 10 & 11. ISABELLE & JEANNE.

X. RAIMOND, III. du nom, Seigneur DE LAUZIERES & de Themines, co-Seigneur de Cardaillac, teſta en 1451, & avoit épouſé *Jeanne-Gaillarde de Nogaret-Cauviſſon-*

Trelans, dont : — 1. ROSTAING DE LAUZIERES, Seigneur de Ceiras, &c. marié à *Dragonette de Belvezé*, de laquelle il eut : — DORDET, mort ſans enfans, après avoir teſté le 3 Juin 1504, & le 13 Septembre 1512, en faveur de LOUIS DE LAUZIERES-THEMINES, fils de GUILLAUME, & de *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont il ſera parlé ci-après, avec clauſe de ſubſtitution graduelle & perpétuelle ; — 2. DORDET, qui ſuit ; — 3, 4, 5, 6 & 7. ARNAUD, ANGLE, LOUIS, ROSTAING & MICHEL ; — 8. GUY, dit GUINOT, dont nous allons parler ; — & LOUISE.

GUI, dit GUINOT-DE-LAUZIERES, Chevalier, Seigneur de Montreuil, de Pezanne & de la Chapelle, Maître-d'Hôtel du Roi & Sénéchal d'Armagnac, eut en don du Roi LOUIS XI, au mois de Mai 1482, la Châtellenie de Saint-James-de-Beuvron ; fut établi Maître-Viſiteur & général Réformateur de l'Artillerie de France, après la mort du Seigneur *de Bruſſac*, par Lettres données à Creil le 21 Avril 1493 : s'étant démis de ſa charge de Sénéchal d'Armagnac, il en fit ſerment le 7 Mai ſuivant, & poſſéda cette charge juſqu'à ſa mort, arrivée en 1504. Il avoit épouſé, 1°. *Souveraine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, dont : — JEANNE DE LAUZIERES, mariée à *François*, Seigneur *de Gourdon* & de Senevieres ; & 2°. *Jeanne de la Roche*, de laquelle il eut : — 1. ROBERT, qu'il fit ſon heritier univerſel ; — 2. FRANÇOIS, Protonotaire Apoſtolique ; — 3. & CATHERINE, mariée, 1°. à *Mathelin de Combret*, Seigneur de Boquieres, Diocèſe de Rodez ; & 2°. par contrat du 30 Juin 1506, en préſence de ſa mere & de ſes deux freres, à *Vital de Rigaud*, Seigneur de Vaudreuil, &c.

XI. DORDET DE LAUZIERES, Seigneur de Penne, appellé à la ſucceſſion de ſon ayeule, & héritier de *Raimond de Penne*, Seigneur de Themines, ſon grand-oncle maternel, à la charge de quitter le nom & les armes de LAUZIERES, pour prendre le nom & les armes de *Themines-Cardaillac*, fut Maître-d'Hôtel du Roi CHARLES VIII, par Lettres du mois d'Août 1483 ; & par d'autres de l'an 1495, il eut la charge de faire les montres, revues & conduites des Gentilshommes du ban & arriere-ban de Querci. Il avoit teſté dès le 18 Avril 1477, & avoit épouſé, en 1452, *Miracle de Cardaillac*, laquelle teſta en 1472, fille de *Pons de Cardaillac*, Baron de Varaires, & de *Miracle de Senaret*, dont : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. JEAN, Protonotaire Apoſtolique ; — 3. BERTRAND, Seigneur de Loubejac ; — 4 & 5. OLIVIER & GUY, nommés dans le teſtament de leur pere ; — 6. LOUISE, mariée à *Arnaud de Saint-Felix*, Seigneur de Gulapian ; — 7. CATHERINE, femme de *Jean de Salagnac*, Seigneur de la Motte ; — 8. & MARGUERITE, mariée à *Triſtan de Murat*.

XII. GUILLAUME DE LAUZIERES, Seigneur de Themines, de Lauzieres, de Ceiras, d'Eſpardaillac, &c. teſta le 3 Juin 1504, & fit les ſubſtitutions en faveur de tous les enfans mâles de ſa Maiſon. Il avoit épouſé, en 1487, *Souveraine d'Ebrard*, fille de *Raimond*, Baron de Saint-Sulpice, & d'*Agnès d'Eſtaing*, dont : — 1. LOUIS, qui ſuit ; — 2 & 3. ANTOINE & FROTARD ; — 4. JEAN, Prieur d'Authon ; — 5. JEANNE, mariée à *François de Gourdon*, Seigneur de la Vercantiere ; — 6. CATHERINE ; — 7. MARGUERITE, femme de *N... de Clermont*, Seigneur de Touchebeuf ; — 8. LOUISE, alliée à *Gaſton de Sautant* ; — 9. MARIE, épouſe de *Jacques de...* ; — 10. autre MARGUERITE, femme du Seigneur *de Mairac* ; — 11. MARIE, dite *la jeune* ; — 12. & une troiſieme MARGUERITE, mariée à *Arnaud*, Seigneur *de Mathas* en Albigeois, laquelle n'eſt point mentionnée dans le teſtament de ſon pere, à moins qu'elle ne ſoit une des deux rapportées ci-deſſus.

XIII. LOUIS, Seigneur DE LAUZIERES, de Themines, &c. inſtitué héritier par le teſtament de DORDET, ſon grand-oncle, & par celui de ſon pere, fit le ſien le 30 Octobre 1558, où il nomme ſes enfans. Il avoit épouſé *Madelene de Roqueſeuil*, laquelle teſta en 1552, fille de *Bérenger*, & d'*Anne de Tornoel*, dont : — 1. FRANÇOIS, Seigneur DE LAUZIERES, mort avant ſon pere. Il eut de *Madelene de Bazillac*, ſon épouſe : — PIERRE, qui teſta le 5 Avril 1570, & mourut ſans alliance ; — & LOUISE, décédée avant 1570 ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PIERRE, Seigneur de Villeneuve ; — 4. GABRIELLE, mariée à *François de Roffignac*, Seigneur de Couſages, — 5. MARGUERITE, femme, en 1543, de *Gaillard*, ou *Galliot de Turenne*, Seigneur d'Aynac, Capitaine de la Ville & du Château de Puymirol en Agenois, Commiſſaire d'Artillerie le 11 Juillet 1546, qualifié *Chevalier de l'Ordre du Roi* dans un

Arrêt

Arrêt du Parlement de Toulouſe, du 9 Avril 1581 ; — 6. MADELENE, femme de *Raimond de Pellegrin*, Seigneur de Vigan ; — 7. ANNE, alliée au Seigneur *de Salvaiſon* ; — 8, 9 & 10. JEANNE, GABRIELLE & CATHERINE, Religieuſes à Nonenque.

XIV. JEAN, Seigneur DE LAUZIERES, de Ceiras & de Themines, après la mort de PIERRE, ſon neveu, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine d'une Compagnie de Gendarmes, Gouverneur de Beziers, teſta le 16 Juin 1576, & eut d'*Anne de Puymiſſon*, ſon épouſe : — 1. GABRIEL, mort ſans alliance ; — 2. PONS, qui ſuit ; — 3. ANNE, femme de *Jean de la Tude*, Seigneur de Fontez. Elle teſta en 1615, & inſtitua héritier ſon neveu ; — 4. GLORIANDE, femme du Seigneur *de Conas* ; — 5. CLAIRE, mariée au Vicomte *du Bouſquet-Roquefeuil* ; — 6. & GABRIELLE.

XV. PONS DE LAUZIERES-THEMINES-DE-CARDAILLAC, Marquis de Themines, ſervit dès l'âge de 17 ans ſous le Maréchal *de Damville*, aux guerres de Languedoc, & au ſiége de Montauban ſous le Duc *de Mayenne*. Il rendit de grands ſervices aux Rois HENRI III & HENRI IV, dans leurs guerres ; ſignala ſon courage au combat de Villemur en 1592 ; réduiſit à l'obéiſſance du Roi le pays de Querci, dont il fut Sénéchal & Gouverneur ; fut fait Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances, Chevalier des Ordres en 1595, & après 40 ans de ſervice, & avoir arrêté priſonnier le Prince *de Condé*, il fut créé Maréchal de France le 1 Septembre 1616 ; commanda l'armée du Roi au ſiége de Montauban en 1621 ; prit pluſieurs places ſur les Huguenots en 1625, où il fit de grands dégâts ; eut le Gouvernement de la Bretagne le 23 Juin 1626, mourut à Auray le 1 Novembre 1627, âgé de 74 ans, & fut enterré à Cahors. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine d'Ebrard-de-Saint-Sulpice*, qui teſta en 1618, fille de *Jean*, Seigneur de Saint-Sulpice, & de *Claude de Gontaut* ; & 2°. au mois de Septembre 1622, *Marie de la Noüe*, veuve en premieres noces du Seigneur *de Chambray*, & en ſecondes de *Joachim de Bellengreville*, Seigneur de Neufville, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Prévôt de France, & fille de *François de la Noüe*, dit *Bras de Fer*. Il n'eut des enfans que du premier lit, ſçavoir : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. CHARLES, rapporté après ſon frere ; — 3. CLAUDINE, premiere femme de *Jean de Gontaut*, Comte de Cabrerès, fils de *Jean de Gontaut*, II. du nom, & d'*Anne de Cheverry* ; — 4. & GLORIANDE, premiere femme de *Louis d'Arpajon*, Marquis de Severac, puis Duc d'Arpajon, Chevalier des Ordres, fils de *Jean* III, & de *Jacquette de Caſtelnau-Clermont-Lodeve*.

XVI. ANTOINE DE LAUZIERES, Marquis de Themines, fut tué, du vivant de ſon pere, au ſiége de Montauban, le 4 Septembre 1621. Il avoit épouſé, le 31 Décembre 1606, *Suſanne de Montluc*, Dame de Montſalez, fille de *Charles*, Seigneur de Caupenne, & de *Marguerite de Balaguier*, dont : — 1. SUSANNE, mariée à Paris, le 26 Mars 1634, à *Charles de Levis*, Duc de Ventadour, Pair de France, dont elle fut la premiere femme, & mourut ſans enfans en 1645 ; — 2. & MARIE, épouſe du Marquis *de Sourdès*.

XVI. CHARLES, Seigneur de LAUZIERES, fut auſſi tué, du vivant de ſon pere, devant Montheur, le 11 Décembre 1621. Il avoit épouſé, le 16 Octobre 1618, *Anne Habert de Montmor*, fille de *Jean*, Seigneur *de Montmor*, laquelle ſe remaria à *François-Annibal*, Duc *d'Eſtrées*, Pair & Maréchal de France, dont : — 1. PONS-CHARLES, Marquis de Themines, Meſtre-de-Camp du Régiment de Navarre, Sénéchal de Querci, par proviſions du 4 Avril 1622, tué au ſiége de Mardick en 1646, âgé de 26 ans, ſans avoir été marié ; — 2. MARIE, dite *Mademoiſelle de Themines*, morte à Rome ſans alliance ; — 3. & CATHERINE, héritiere de ſa branche, mariée à *François-Annibal*, II. du nom, Duc *d'Eſtrées*, Pair de France, fils de *François-Annibal*, I. du nom, Maréchal de France, & de *Marie de Béthune-Selles*, ſa premiere femme, avec ſubſtitution des noms & armes de LAUZIERES pour leurs deſcendans.

Le Maréchal *de Themines* portoit pour armes : *écartelé au 1 d'argent, au buiſſon, ou ozier de ſinople ; au 2 de gueules, à 2 chevres paſſantes d'argent l'une ſur l'autre ; au 3 de gueules, au lion d'argent, à l'orle de 8 beſans de même*, qui eſt DE CARDAILLAC ; *& au 4 d'or, à 3 faſces de ſable, au chef d'hermines*, qui eſt DE CLERMONT-LODEVE.

Branche des Seigneurs de SAINT-JEAN-DE-LA-COSTE, *&c.*

IX. ANGLESIAN DE LAUZIERES, II. du nom, Damoiſeau, troiſieme fils de RAIMOND, II. du nom, Seigneur DE LAUZIERES, & de *Marie de Clermont-Lodeve*, fut Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, de Guiraud, de Conas, &c. teſta le 25 Janvier 1414, ordonna ſa ſépulture dans la Chapelle de Saint-Blaiſe de Saint-Jean de la Coſte, & fit pluſieurs legs pieux. Il eut de *Martrete Joenine*, ſon épouſe, mentionnée dans ſon teſtament :

X. GUIRAUD DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, &c. Chevalier, mort avant le teſtament de ſon pere. Il avoit épouſé *Audette de Saint-Beauliʒe*, fille de *Guyon*, Seigneur de Saint-Beaulize, Damoiſeau, dont : — 1. ANGLESIAN, qui ſuit ; — 2. RAIMOND, nommé dans les teſtamens de ſes ayeuls paternels & maternels ; — 3, 4, 5 & 6. JEANNE, MARGUERITE, GUINOTTE & LEVEZONNE, toutes légataires de leur ayeul paternel.

XI. ANGLESIAN DE LAUZIERES, III. du nom, Seigneur de la Coſte, de Saint-Guiraud, &c. fut inſtitué héritier par les teſtamens de ſon ayeul paternel, du 25 Janvier 1414, & de ſon ayeule maternelle, du 21 Avril 1426, & donna, le 10 Mars 1423, quittance à ſa mere de l'adminiſtration de ſa tutelle. Il teſta le 5 Mars 1450, fit pluſieurs legs pieux & légua ſes enfans. Il eut de *Bellette*, ſon épouſe, à laquelle il laiſſa l'uſufruit de la Terre de la Coſte, tant qu'elle vivroit en viduité : — 1. ANGLESIAN, qui ſuit ; — 2. PONS, auteur d'une branche qui finit dans une fille mariée dans la Maiſon des Seigneurs *de Théſan*, Vicomtes de Pujols. C'eſt par cette alliance que la Maiſon de *Pujols* jouit aujourd'hui de la Terre de Conas ; — 3. TRISTAN ; — 4, 5 & 6. GUIRAUDE, AUDETTE & GAILLARDE, toutes légataires dans le teſtament de leur pere.

XII. ANGLESIAN DE LAUZIERES, IV. du nom, Seigneur de la Coſte, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c. fit ſon teſtament le 27 Août 1479, par lequel il fit pluſieurs legs, & légua ſes enfans, neveux & niéces, & ſon épouſe *Jeanne de Saint-Felix*, à qui il laiſſa 100 livres outre ſa dot : elle étoit fille de *Michel*, co-Seigneur *de Saint-Felix*, & en eut : — 1. ARNAUD, qui ſuit ; — 2, 3 & 4. TOINETTE, HELIX & DURANTONE ; — 5. ANTONIE, femme de *Guiraud de Tubieres* ; — 6, 7, 8 & 9. BÉRENGERE, CATHERINE, GASPARDE & AGNÈS, toutes légataires chacune de 500 florins par le teſtament de leur pere.

XIII. ARNAUD DE LAUZIERES, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Jean de la Coſte, de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize & de Saint-Jean Del Capiès, teſta le 12 Juin 1542. Il avoit épouſé *Elix Comteſſe*, laquelle donna, le 11 Avril 1558, un dénombrement devant le Sénéchal de Carcaſſonne, comme mere & légitime Adminiſtratrice de la perſonne & des biens d'ARNAUD DE LAUZIERES, ſon fils, qui ſuit. Elle eut encore une fille nommée FRANÇOISE, mariée à *Paul de Solages*, Seigneur d'Alſac.

XIV. ARNAUD DE LAUZIERES, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Saint-Guiraud, de Saint-Beaulize, &c. fit ſon teſtament le 24 Janvier 1593, & avoit épouſé, 1°. par contrat du 21 Mars 1565, *Jeanne de Fourès de Carlencas*, fille de *Thomas*, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Marie Roubin* ; & 2°. *Gabrielle de Caſtelnau*. Il eut du premier lit : — 1. FRANÇOIS, qui eut ordre du Roi HENRI IV, de s'oppoſer aux courſes que les Religionnaires faiſoient dans les pays de Rouergue, ſur-tout au Monaſtere de Silvanès, Ordre de Saint-Bernard. Il s'y rendit à la tête des troupes qu'il commandoit, y fut tué dans un combat le 27 Mai 1591, & fut enterré dans la Chapelle de Saint-Blaiſe de ce Monaſtere ; — 2. JEAN, mort ſans avoir été marié ; — 3. PAUL, qui ſuit ; — 4, 5 & 6. HELIX, ANNE & MARIE, nommées dans le teſtament de leur pere ; & du ſecond lit : — 7. CHARLES, auteur de la branche des Seigneurs de Saint-Guiraud, rapportée ci-après.

XV. PAUL DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Beaulize, du Boſc & de Bernas, obtint, le 12 Septembre 1622, du Roi LOUIS XIII, un Brevet de repréſailles contre les Religionnaires de Milhau, de Saint-Afrique, de Saint-Felix, &c. à cauſe du ravage & des enlevemens des bleds & beſtiaux qu'ils avoien

faits dans sa Terre de Saint-Beaulize. Il testa le 30 Mai 1661, fit plusieurs substitutions en faveur des enfans & descendans mâles de HENRI, &, à leur défaut, de ses autres enfans. Il avoit épousé, par contrat du 24 Novembre 1618, *Marguerite de Carrion*, fille de *Jean-Raimond de Carrion de Nizas*, & de *Judith de Contour*, dont : — 1. HENRI, qui suit; — 2. ANTOINE, marié à *Rose de Rosset de Roquesel*, dont : — JOSEPH-ANTOINE, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Beringhen, qui n'étoit point marié au mois de Septembre 1730; — 3 & 4. FRANÇOIS & JEAN-ANTOINE, Chevaliers de Malte non profès le 30 Mai 1661; — 5. & ESCLAIRMONDE, femme de *Jean Dorieu*, de la ville de Pezenas.

XVI. HENRI DE LAUZIERES, Chevalier, Seigneur de Saint-Beaulize, du Bosc, &c. testa le 17 Avril 1681, & institua son héritiere universelle sa femme avec pouvoir de régler les légitimes de ses enfans mâles & femelles. Il avoit épousé, par contrat des 5 Octobre & 23 Novembre 1670, *Marguerite de Nogaret-Trelans*, fille de *François*, Seigneur de Trelans, de la Bastide, &c. & d'*Anne-Renée de la Font de Caumont*, Dame de Briolz, du Pont de Camaret, &c. dont : — 1. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Beaulize, marié à *Marguerite de Leveçon de Vezins*, mere de PAUL-HENRI, mort à Paris le 15 Septembre 1726, âgé de 7 ans; — 2. JEAN-LUC, qui suit; — 3. PAUL-HENRI, Chevalier de Malte, non profès vivant en 1730; — 4. LOUIS, mort en bas-âge; — 5 & 6. MARIE-ANNE & ROSE, mortes sans alliance, la premiere en 1729, & la seconde en 1716.

XVII. JEAN-LUC DE LAUZIERES, Marquis de Themines, reçu Chevalier de Malte en 1699, Capitaine dans le Régiment de Bezons, Cavalerie, avec rang de Mestre-de-Camp par Brevet du 1 Décembre 1718, eut une pension du Roi de 3000 livres sur l'Evêché de Périgueux, par Brevet du 11 Janvier 1721; fut institué, le 11 Mai suivant, donataire entrevifs de *Louis-Armand* Duc *d'Estrées-Lauzieres-Themines*, Pair de France; fait Gouverneur des ville & Château de Domme en Périgord; nommé Gentilhomme de la Chambre du Duc *d'Orléans*, premier Prince du sang, par provisions du 5 Mars 1724; & fut maintenu, par Arrêt contradictoire du Parlement de Toulouse du 29 Mai 1728, dans la propriété, possession & jouissance des Terres & Seigneuries à lui données par le Duc *d'Estrées*. Il mourut à Paris le 1 Avril 1737, âgé de 63 ans, sans postérité de son mariage contracté, le 12 Novembre 1730, avec *Angélique-Sophie de Hautefort*, qui se remaria, le 20 Mars 1743, avec *Henri-Camille de Beringhen*, premier Ecuyer du Roi & Chevalier de ses Ordres.

Branche des Seigneurs de SAINT-GUIRAUD.

XV. CHARLES DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 29 Avril 1586, fils d'ARNAUD, V. du nom, & de *Gabrielle de Castelnau*, sa seconde femme, mort âgé de 36 ans en 1622, avoit épousé, le 15 Avril 1605, *Louise de Pluviez*, fille de *Louis*, Seigneur de Salezon, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Marguerite de Bonnel*, dont : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. LOUIS; — 3. MARGUERITE, femme d'*Hector de Bedos*, Seigneur de Selles, lequel transigea avec son beau-frere, le 7 Février 1637; — 4. & MADELENE.

XVI. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, né le 15 Octobre 1607, renonça à la succession de son pere en 1624, commanda cent hommes contre les rebelles & les ennemis de l'Etat, en 1622 & 1636, & testa le 13 Mars 1653. Il avoit été marié à Saint-Guiraud, par l'Evêque de Lodeve, contrat passé le 12 Février 1649, avec *Marguerite Julien*, fille de *François Julien*, & d'*Antoinette Simondy*. Leurs enfans furent : — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. JEAN-JACQUES, marié à *N... des Fours*, dont postérité; — 3. CLAUDE, Chanoine & Archidiacre de Condom, en 1700; — 4. LOUIS-ARNAUD, Enseigne, puis Lieutenant des Gardes du Duc *d'Orléans*, Maire perpétuel de la ville de Meaux, maintenu dans sa noblesse avec ses freres par jugement de M. *de Bezons*, Intendant du Languedoc, du 3 Décembre 1668, & par autre Juge-

ment de M. *Phelypeaux*, Intendant de la Généralité de Paris, du 3 Décembre 1700. Il avoit épouſé, 1°. le 29 Juillet 1683, *Catherine le Bert*, veuve de *Jean Grenier*, Seigneur des Roches, Secrétaire du Roi, morte le 21 Septembre 1707; & 2°. le 26 Décembre de la même année, *Paule-Marguerite-Hélene Payen*, fille de *Nicolas*, Préſident & Lieutenant-Général de Meaux, & d'*Hélene le Feron*, dont : — (a) NICOLAS-LOUIS-PONS, né le 19 Septembre 1708, mort le 17 Août 1710; — (b) CHARLES-GABRIEL, né le 25 Juillet 1710, mort le 20 Avril 1712; — (c) PONS-FARON, né le 12 Février 1717; — (d) LOUISE-HÉLENE-JEANNE MARIE, née le 27 Septembre 1711, morte le 25 Août 1714; — (e) & CATHERINE-LOUISE, née le 14 Avril 1715; — 5. CHARLES, Enſeigne des Gardes du Duc *d'Orléans*, marié à *Catherine de Phelype*, dont il a eu des enfans; — 6. GASPARD, Lieutenant des Vaiſſeaux, en 1700; — 7. PHILIPPE-ANDRÉ, Capitaine au Régiment de Vermandois, tué au ſiége de Luxembourg, le 16 Mai 1684; — 8. & CHARLOTTE, femme d'*Antoine de Meny*, Seigneur de Medaſſe.

De Lauzieres de Carduillac, † Comte de Themines, † ancien Capitaine au régiment d'infanterie du Roi & Chevalier de St. Louis, mort à Château-Thierry dans les premiers jours d'octobre 1774. âgé de 57 ans.

XVII. FRANÇOIS DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, Mouſquetaire en 1666, nomma, le 13 Avril 1667, la Supérieure du Monaſtere de Gorjan, fondé par ſes ancêtres, comme avoit fait ſon pere en 1636; & fut maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *de Bezons*, Intendant en Languedoc, du 3 Décembre 1668. Il eut de *Madelene de Maſſip*, ſon épouſe :

XVIII. JOSEPH DE LAUZIERES, Seigneur de Saint-Guiraud, Lieutenant Colonel dans le Régiment Royal, Cavalerie, en 1723, qui a eu de ſa femme dont nous ignorons le nom, un fils, nommé :

XIX. HENRI DE LAUZIERES, Marquis de Themines, Capitaine de Cavalerie, lequel eſt marié & avoit une fille nommée — MARIE-FRANÇOISE-DIANE DE LAUZIERES, morte le 1 Novembre 1749, & inhumée à Saint-Roch.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur l'état actuel de cette Maiſon, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

Il y a encore une autre branche de LAUZIERES, dont on n'a point trouvé la jonction avec les précédentes, laquelle, ſuivant l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne, a formé cinq degrés, & s'eſt éteinte dans LOUIS-AMBROISE DE LAUZIERES, Seigneur de Lemoſy, marié à *Marguerite de Montagut*, le 22 Septembre 1679. Il fut déchargé des francs-fiefs, par M. d'*Herbigny*, Intendant de Montauban, le 12 Juin 1693, & maintenu dans ſa nobleſſe, par Jugement de M. *Samſon*, Intendant de la même Généralité, du 16 Janvier 1698.

Les armes : *d'argent, au buiſſon* ou *ozier de ſinople*.

LAUZON (DE) : Famille noble établie à Paris, dont étoit

FRANÇOIS DE LAUZON, Conſeiller au Parlement, qui eut d'*Iſabelle Lottin*, ſon épouſe, — JEAN DE LAUZON, Sieur de Livé, Conſeiller au même Parlement le 8 Février 1613, Maître des Requêtes le 23 Mai 1622, Préſident au Grand Conſeil, charge qu'il exerçoit encore le 1 Juillet 1628; Intendant en Provence & en Guienne, Gouverneur du Canada, puis Conſeiller d'Etat & l'un des douze Conſeillers d'Etat ordinaires, reſervés à la réforme du Conſeil en 1657. Il épouſa *Marie Gaudart*, fille de *François*, Conſeiller au Parlement de Paris, & de *Deniſe Canaye*. D'autres lui donnent pour femme *Colombe de Chabans*, veuve de *François le Blanc*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux. C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 ſerpens mordant leur queue d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*.

* LAUZUN, en Guienne : Ancienne Baronnie qui étoit poſſédée, dans le XIIIe ſiécle, par *Nompar de Caumont*, d'une fort ancienne Maiſon en Guienne, dont la branche aînée, diſtinguée par le ſurnom *de la Force*, a eu deux Maréchaux de France, & ſept Ducs & Pairs.

Cette Baronnie fut érigée en *Comté*, l'an 1570, en faveur de *François-Nompar de Caumont*, pere de *Gabriel-Nompar*, Comte *de Lauzun*, reçu le 31 Dé-

cembre 1585, Chevalier des Ordres du Roi, dont fut auſſi honoré ſon fils — *François-Nompar de Caumont*, Capitaine des cent Gentilshommes au Bec-de-Corbin, qui ſe démit de cette charge en faveur de ſon fils — *Gabriel-Nompar*, II. du nom, Comte *de Lauzun*, pere — d'*Antoine-Nompar de Caumont*, créé *Duc de Lauzun*, par Lettres du mois de Mai 1692, vérifiées au Parlement le 13 du même mois. Ce Seigneur, qui fut Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere, Colonel-Général des Dragons, puis Capitaine des Gardes-du-Corps, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Gouverneur de Berri, étant mort ſans poſtérité le 19 Novembre 1723, le Duché de *Lauzun* échut à ſa niéce, *Marie-Antonine de Bautru de Nogent*, mariée à *Charles-Armand de Gontaut*, Maréchal-Duc de Biron, mort Doyen des Maréchaux de France le 23 Juillet 1756, à 93 ans. *Voyez* CAUMONT & GONTAUT-BIRON. Diction. des Gaules, *Tome IV, p. 167 & ſuiv.* au mot LAUZUN.

LAW : Famille connue en Ecoſſe pour très-ancienne & très-illuſtre, & qui ſubſiſte dans

JACQUES-FRANÇOIS LAW, Comte de TANCARVILLE, appellé *le Chevalier* LAW, né le 20 Janvier 1724, Chevalier de Saint-Louis, Major-Général & Commandant des troupes du Roi dans l'Inde. Il a épouſé, le 22 Février 1751, *Marie Carvalho*, fille de Don *François*, noble Portugais, & de *Marie de Saint-Hilaire*. En conſidération de ſes ſervices diſtingués, rendus à la Compagnie des Indes, il a obtenu en 1765, le Brevet de Colonel, & a été nommé, en 1766, Major-Général & Commandant des troupes de l'Inde. Il a pour enfans — 1. JACQUES LAW, né le 8 Août 1758; — 2. MARIE, née le 1 Mars 1752; — 3. FRANÇOISE, née le 12 Mars 1754; — 4. & JEANNE, née le 18 Juillet 1757.

Les armes : *d'hermines, à une bande de gueules, accompagnée de deux coqs de même, poſés l'un en chef & l'autre en pointe; & une bordure engrélée auſſi de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Regiſtre VI.*

LAWENBOURG. Les Ducs de Baſſe-Saxe ou de Lawenbourg, ont commencé à

JEAN, I, Electeur de Saxe en 1260, qui mourut le 12 Juillet 1285. Après la mort ſans poſtérité maſculine de JULES-FRANÇOIS, Duc DE LAWENBOURG, arrivée le 29 Septembre 1689, l'Electeur *de Saxe*, les Ducs de *Brunſwick-Lunebourg* & les Princes d'*Anhalt*, formerent chacun des prétentions ſur ce Duché, dont le ſéqueſtre a été donné à la Maiſon de *Brunſwick*; & le ſuffrage de la diéte a été ſuſpendu.

* LAXION : Terre & Seigneurie qui, avec celle de Saint-Jorry, fut le partage

D'*Antoine Chapt de Raſtignac*, frere puîné d'*Adrien*. Sa fille *Marguerite* en devint héritiere, & épouſa, en 1599, ſon couſin-germain *Peyrot Chapt de Raſtignac*, qui mourut le 26 Juillet 1621. Leur ſecond fils *François*, marié à *Jeanne de Hautefort-Marqueſſac*, eut LAXION, dont il fut créé *Marquis* en 1653. Celui-ci fut pere de *Charles* I, & ayeul de *Charles Chapt de Raſtignac*, II. du nom, en faveur duquel le Marquiſat de *Laxion* fut renouvellé & confirmé par Lettres du mois de Mars 1724. *Voyez* CHAPT DE RASTIGNAC, *Tome IV de ce Dictionnaire.*

LAYE : Ancienne Nobleſſe du Beaujolois, éteinte.

PHILIBERT & GUILLAUME DE LAYE, Chevalier, ſont nommés préſents au contrat de mariage d'*Odet*, Seigneur *de Chandée* avec *Beraude de Vaſſalieu*, l'an 1309 : — MARIE DE LAYE, vivante en 1423, fut femme de *Jean de Saint-Trivier*, Seigneur de Chaſelles en Dombes.

CLAUDE DE LAYE, Seigneur de Rotellia, vivoit en 1470, & eut deux fils : — CLAUDE, qui ſuit; — & HUGONIN, Chevalier.

CLAUDE DE LAYE, II. du nom, Seigneur de Rotellia, épouſa *Claudine du Blé d'Uxelles*, dont ſortit — ANTOINETTE DE LAYE, Dame de Rotellia, femme

d'*Antoine*, Seigneur *Monſonnent*, veuve de *Philiberte de Buiſadam*, & fils de *Henri*, Seigneur *de Montſonment*, & de *Claudine de Chevrel.*

Hugonin de Laye, Chevalier, Seigneur de Meximieux en Dombes, vivant en 1384, épouſa *Marguerite de Feillens*, fille de *Jean*, Seigneur *de Feillens*, & de *Lionnelle de la Baulme.* D'eux deſcendoit :

Pierre de Laye, Seigneur de Meximieux, marié, 1°. avec *Aremburge de Saint-Amour;* & 2°. à *Marguerite de Chavannes.* Du premier lit il eut : — Jean, qui ſuit ; & du ſecond : — Antoinette de Laye, femme de *Jean de Chabeu*, III. du nom, Seigneur de Feillens, fils de *Jean de Chabeu*, II. du nom, Seigneur de Feillens, & de *Marguerite de Botheon.*

Jean de Laye, Seigneur de Meximieux, épouſa *Marie d'Alinges*, fille de *Rodolphe d'Alinges*, Baron de Coudrée, & d'*Iſabelle de Menthon*, dont vinrent : — 1. Amable ; — 2. Humbert, qui ſuit ; — 3. & Antoinette de Laye, marié à *Antoine de Bagié*, Seigneur de Bereins, fils de *Jean de Bagié*, Seigneur de Bereins, & d'*Andrée de Tarlet.*

Humbert de Laye, Seigneur de Meximieux, eut de *Gabrielle de Boyvert*, ſa femme, entr'autres enfans : — Lambert de Laye, Chanoine & Comte de Lyon, mort le 6 Décembre 1575.

Claude de Laye, Seigneur de Meximieux, épouſa *Louiſe de Seyturier*, fille de *Louis de Seyturier*, Baron de la Verſonniere, & de *Claude de Candie.* Il en eut deux filles, ſçavoir : — Claudine de Laye, femme de *Claude de la Poype*, fils de *Balthaſard de la Poype*, Seigneur de Vertrieu, & *d'Anne de Montferrand* ; — & Isabeau de Laye, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Montferrand*, fils de *Jean*, Seigneur *de Montferrand*, & de *Jeanne de Meyria.*

Amé de Laye, Seigneur de Meximieux, fut pere de — Jacques & de Françoise de Laye, femme, le 16 Août 1527, de *Claude du Saix*, Seigneur de Barbarel, fils de *Philibert du Saix*, Seigneur de Barbarel, & de *Claudine de la Porte.*

Jean, Seigneur de Laye en Beaujolois, étoit marié, en 1510, avec *Huguette de Chacipol*, fille de *Jacques*, Seigneur de Leal, & d'*Antoinette de Marzé.* Ce peut être lui qui épouſa, 2°. en 1515, *Jeanne d'Oncieux*, fille de *Philippe*, Seigneur de Montiernos, & de *Jacqueline de Montſonnent.*

Pierre de Laye, Seigneur de Saint-Lagier en Maconnois, épouſa *Marie de la Palu*, fille d'*Aimé de la Palu*, Seigneur de Varembon, & d'*Alix de Corgenon*, ſa ſeconde femme.

On trouve encore de cette Famille — Jacquemette de Laye, mariée à *N... de Lanieu*, Chevalier, Seigneur dudit lieu ; — Jeannette, Dame de Laye, femme de *Henri de la Teyſſonniere*, Chevalier, fils d'*Etienne*, Seigneur *de la Teyſſonniere*, & de *Jeanne de Bererel ;* — N... Seigneur de Laye, vivant en 1503, marié à *Louiſe de Feurs*, fille de *Jean de Feurs*, Seigneur d'Eſtours, & d'*Antoinette de Sachins ;* — & Guigonne de Laye, vivante en 1540, femme de *Claude de Bourgeois*, Seigneur de Verny. Manuſcrit de feu *Piganiol de la Force.* Les armes : *d'argent, à la croix de ſable.*

LEAUTAUD ou LEOTAUD, en Provence : Famille originaire de Taraſcon, qui jouiſſoit des priviléges accordés à la Nobleſſe vers le milieu du XVe ſiécle.

I. Etienne de Leautaud eſt qualifié *Ecuyer* dans ſon contrat de mariage, paſſé en 1460, avec *Madelene de Davin*, dont il eut : — 1. Guillaume, qui ſuit ; — 2. Jeanosse, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après ; — 3. & Louis, auteur d'une branche éteinte, connue par pluſieurs Officiers qui ſe ſont diſtingués dans les armées où ils ont eu des commandemens, & par deux Chanoineſſes qu'elle a données au Chapitre de Metz.

II. Guillaume de Leautaud épouſa, en 1528, *Françoiſe de Vincent*, de laquelle vint, entr'autres enfans :

III. Jean de Leautaud, qui, peu de tems après ſon mariage, en 1569, avec

Anne-Marthe de Cognet, ſe retira à Arles, où il fixa ſa demeure. Il eut pour enfans : Joseph, qui ſuit ; — & Antoine, auteur d'une branche éteinte, qui a donné un Gentilhomme de la Chambre du Roi, & a fait des alliances dans les Maiſons de *Quiqueran* & de *Biord*.

IV. Joseph de Leautaud épouſa, en 1609, *Marguerite de Domnine*, héritiere de cette Famille, dont il prit le nom. Leurs enfans furent : — 1. Antoine, qui ſuit ; — 2. Guillaume, mort au ſervice ; — 3. & Marguerite, femme, en 1647, de *Guillaume d'Antonelles*.

V. Antoine de Leautaud-Domnine ſe maria, en 1649, à *Françoiſe de Mandon*, de laquelle il eut : — 1. Joseph, qui ſuit ; — 2. Guillaume, mort ſans alliance ; — 3 & 4. deux filles, Religieuſes.

VI. Joseph de Leautaud-Domnine, ci-devant Capitaine dans le Régiment Royal, Infanterie, Commandant d'un Bataillon de Milice, épouſa, en 1675, *Jeanne d'Antonelles*, dont : — 1. François-Louis, qui ſuit ; — 2. François-Joseph, Sous-Brigadier des Gardes du Roi, Chevalier de Saint-Louis, Major & Commandant de Sa Majeſté à Senlis, mort en 1750 ; — 3. Antoine-Joseph, Religieux de Saint-Dominique ; — 4. & Antoine, Capitaine-Major & Commandant d'un Bataillon dans le Régiment Dauphin, Infanterie, & fait Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Saint-Martin de l'Iſle-de-Ré. Il eſt mort en 1750, ſans poſtérité de ſon mariage avec *Madelene de Gautier*.

VII. François-Louis de Leautaud-Domnine, Officier dans le Régiment de Limouſin, Infanterie, épouſa, 1°. le 18 Octobre 1701, *Marie de Ferrier*, & 2°. en 1718, *Marie d'Icard*. Il a eu du premier lit : — 1. Pierre, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie ; — 2. Blanche, morte Urſuline à Beaucaire ; — 3. Marguerite, Religieuſe à Saint-Céſaire d'Arles ; & du ſecond : — 4. Guillaume, mort en bas-âge ; — 5. Jean-Jacques, Capitaine au Régiment Dauphin, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis ; — 6. Marie-Madelene, Urſuline à Beaucaire ; — 7. & Marie-Sibille, morte en bas-âge.

Seconde Branche.

II. Jeanosse de Leautaud, ſecond fils d'Etienne & de *Madelene de Davin*, épouſa, en 1525, *Marie de Monges*, dont : — Pons, qui ſuit ; & Louis, auteur d'une branche éteinte dans la perſonne de Jean-Batiste de Leautaud, marié, en 1678, à *N... de Gras*, veuve du Sieur *de Saint-Ange*.

III. Pons de Leautaud, Docteur ès Droits, Juge-Royal de Beaucaire, épouſa, en 1555, *Marthe de Poitevin*, qui lui porta en dot la Terre de Maſblanc & de la Tour de Canillac. Il en eut :

IV. Jean de Leautaud, Seigneur de Maſblanc & de la Tour de Canillac, marié, en 1591, à *Anne du Pré*, dont :

V. Guillaume de Leautaud, qui épouſa, en 1614, *Louiſe d'Aimini*. De ce mariage vint :

VI. François de Leautaud, allié, en 1652, avec *Diane de Priſe*, de laquelle ſortit :

VII. André-Joseph de Leautaud, époux, en 1699, de *Marie de Payan*, dont eſt né :

VIII. Jean-Louis de Leautaud, qui s'eſt allié, en 1739, avec *Marie de Privat* : c'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, d'après l'Hiſtoire Héroïque de la Nobleſſe de Provence, *Tome II, pag.* 71, & d'après l'Etat de cette Nobleſſe, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, pag.* 282.

Les armes : *d'azur, à un anneau d'or, accroché* ou *cramponné de 4 croix recroiſetées ou patriarchales de même.*

LEBEL, en Picardie.

Suivant le Nobiliaire de cette Province, *pag.* 289, Jacques Lebel, Seigneur de Huchenneville, Lieutenant-Général en la Sénéchauſſée de Ponthieu, fils de Nicolas Lebel, Seigneur du même lieu, ancien Conſeiller en ladite Sénéchauſſée, & de *N... du Bos-de-Taſſerville*, fut déclaré *noble* par Arrêt du Conſeil, & eut des en-

ſans de *N... Foulques*, ſon épouſe. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de 3 roſes de gueules, boutonnées d'or ; & accompagné de 3 molettes auſſi d'or.*

LECEY (DE), en Champagne, Diocèſe de Langres. Cette Famille, ſuivant un *Mémoire envoyé*, remonte à

I. JEAN DE LECEY, Officier au Grenier à Sel de Langres, mort le 10 Novembre 1503. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne Sterot*, & 2°. *Claire de Mauleon*. Il en eut un grand nombre d'enfans, entr'autres :

II. ROBERT DE LECEY, marié à *Claudine d'Aillancourt*, dont :

III. PHILIBERT DE LECEY, né en 1509, mort en 1591, âgé de 32 ans. Il avoit épouſé, 1°. *Catherine Odinet*, & 2°. *Marguerite Plusbel*, de laquelle ſortit :

IV. CHRISTOPHE DE LECEY, qualifié *noble* dans pluſieurs titres, marié, 1°. à *Quentine Genevois*, morte ſans enfans ; & 2°. à *Louiſe Pietrequin*, dont, entre autres : — JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & CHRISTOPHE, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

V. JEAN-BATISTE DE LECEY, Secrétaire du Roi, Elu à Langres, épouſa, 1°. *Jacquette Voinchet*, & 2°. *Anne Couſt de-Baſteroy*, de Sens. D'un de ces deux mariages vint :

VI. ETIENNE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, premier Préſident au Préſidial de Langres, qui épouſa *Marie-Marguerite Pietrequin*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. GABRIEL, Ecuyer, Seigneur de Mauveignant & de Damremont, Conſeiller au Grand-Conſeil en 1741, puis Secrétaire d'Etat du feu Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, mort le 15 Octobre 1760. De *Marie-Nicole Robertot*, ſon épouſe, il n'a eu que : — MARGUERITE DE LECEY, mariée à *N... de Wull*, Gentilhomme Irlandois, demeurant à Troyes, dont elle a été ſéparée en 1759 ; — 3. PHILIBERT, Ecuyer, Seigneur de Lacquency, Montormentier, &c. allié avec *Marie Tierce*, morte ſans enfans le 15 Avril 1765 ; — 4. MARIE-MARGUERITE, femme de *Jean-Auguſte Bichet*, Ecuyer, Seigneur d'Iſome, Procureur du Roi au Bailliage & ſiége Préſidial de Langres ; — 5. & MARGUERITE, non mariée.

VII. JEAN-BATISTE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, premier Préſident au Bailliage & Siége Préſidial de Langres, épouſa *Marguerite de Serrey*, morte en 1765, laiſſant : — 1. PHILIPPE-ETIENNE, qui ſuit ; — 2. JEAN-BATISTE-MARIE, Docteur de Sorbonne ; — 3. ETIENNE, Jéſuite, puis Chanoine de Langres ; — 4. JEAN-BATISTE-AUGUSTE, Lieutenant des Maréchaux de France, marié, en 1768, à Demoiſelle *de Loyauté de Griſſey*, dont deux filles : l'une née en Mars 1769 ; & l'autre en 1770 ; — 5. GENEVIÉVE, morte jeune ; — 6. & BERNARDE, née le 28 Octobre 1732.

VIII. PHILIPPE-ETIENNE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Changey, Préſident au Préſidial de Langres, a épouſé, le 25 Septembre 1741, *Marguerite Pechin*, dont : — JEAN-BATISTE-XAVIER, né le 10 Août 1743, mort jeune.

SECONDE BRANCHE.

V. CHRISTOPHE DE LECEY, Ecuyer, Procureur du Roi à Langres, ſecond fils de PHILIBERT & de *Marguerite Plusbel*, ſa ſeconde femme, épouſa *Raimonde Girault*, dont, entr'autres enfans :

VI. SÉBASTIEN DE LECEY, Seigneur de Récourt, Secrétaire du Roi, qui épouſa *Louiſe-Gabrielle de Lorraine-de-Chaumont*, morte en 1732, laiſſant : — 1. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 2. CLAUDETTE, premiere femme de *Claude des Barres*, Ecuyer, Seigneur de Marat ; — 3. & ANNE, mariée à *N... des Barres*, Seigneur de Brechainville.

VII. JEAN-BATISTE DE LECEY, Ecuyer, Seigneur de Récourt, épouſa *Catherine-Charlotte de Rimancourt*, dont : — 1. JEAN-BATISTE, mort le 5 Décembre 1739, âgé de 17 ans ; — 2. N... DE LECEY ; — 3. NICOLAS, Seigneur de Récourt & de Poiſeul en partie, Officier dans le Régiment de Piémont, Infanterie, mort à Langres le 27 Février 1763, ſans enfans de ſon mariage avec *Angélique le Febvre* ;

— 4.

— 4. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 5. ANTOINE, Seigneur de Doncourt en partie ; — 6. N... DE LECEY-D'ANDILLY, Seigneur en partie d'Aiſey, marié, en 1766, à *N... Genevois*, dont il a une fille ; — ; 7. N..., Ecuyer, Seigneur de Récourt ; — 8. & MARGUERITE, mariée à *N... de Rivau*. Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'un agneau d'or, portant ſur une croix un petit étendard d'argent.*

LE CLERC DE LA MOTTE : Famille originaire du Nivernois, qui remonte à

I. ETIENNE LE CLERC, annobli par Lettres-Patentes de PHILIPPE DE VALOIS, du mois de Février 1349, en conſidération des ſervices rendus par JEAN LE CLERC, ſon fils, tant en guerre qu'autrement. Ces Lettres ſont les premieres de cette eſpece qui furent enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Paris, ſuivant un acte obtenu en ladite Chambre, ſur la Requête préſentée en icelle en 1627, par GERMAIN LE CLERC, Général des Finances, des Camps, Armées & Garniſons de France, mentionné ci-après, degré VII.

II. JEAN LE CLERC, I. du nom, Seigneur de Saint-Sauveur en Puiſaye, fils d'ETIENNE, étoit Secrétaire du Roi dès 1355, & mourut vers 1367. Il eſt qualifié *Clerc & Notaire* du Roi JEAN & de CHARLES, fils aîné, Lieutenant du Roi de France pendant ſa captivité, Duc de Normandie & Dauphin de Viennois. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — JEAN, qui ſuit ; — & GUILLAUME, rapporté après ſon frere aîné.

III. JEAN LE CLERC, II. du nom, reçu Secrétaire du Roi en 1368, (probablement après la mort de ſon pere, ou ſur ſa démiſſion), Seigneur de Saint Sauveur en Puiſaye, Diocèſe d'Auxerre, dans le Nivernois, mort en 1395, & enterré à Saint-Sauveur, avoit épouſé *Marie de Cran*, dont :

IV. JEAN LE CLERC, III. du nom, Garde-Scel de la Prévôté de Nevers en 1400. Il étoit alors Conſeiller du Comte *de Nevers*, & l'étoit encore en 1416, que ſe fit en cette Ville la joyeuſe entrée de BONNE D'ARTOIS, Comteſſe de Nevers. Il fut Maître des Requêtes en 1418, envoyé Ambaſſadeur pour le Roi en Angleterre en 1419, & ayant rempli les fonctions de ſon Ambaſſade, conformes aux vues de la Reine ISABEAU DE BAVIERE, il fut élevé, en 1420, à la dignité de *Chancelier de France*. Sa premiere femme, dont ſoit reſtée poſtérité, s'appelloit *Agnès le Muet*, originaire de Varzy en Nivernois, Diocèſe d'Auxerre. Il en eut : — 1. HUGUES, Secrétaire du Roi, mort ſans enfans avant ſon pere. Il avoit épouſé *Catherine de Nanterre*, fille de *Simon*, Préſident à Mortier, & ſœur de *Mathieu de Nanterre*, premier Préſident du Parlement de Paris ; — 2. JEAN, que le *Mémoire envoyé* dit auteur des *le Clerc-de-Fleurigny*. Voyez CLERC-DE-FLEURIGNY ; — 3. HUGUES, nommé à l'Archevêché de Toulouſe, ce que ne dit pas le P. *Simplicien* dans l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne ; — 4. CATHERINE, mariée à *Guillaume Freppier*, fils de *Joſſeran*, annobli par le Roi CHARLES VI, en 1398 ; — 5. MARIE, femme, dès 1428, de *Jean Gueſdat*, Procureur-Général de Nivernois ; — 6. JEANNE ; — 7. & ISABEAU, mariée, dès l'an 1420, à *Guillaume de Dangeul*.

III. GUILLAUME LE CLERC, ſecond fils de JEAN, I. du nom, fut Général des Finances, titre qui revient à la charge d'Intendant des Finances, & eut de ſa femme, qu'on ne connoît point :

IV. GUILLAUME LE CLERC, II. du nom, Maître des Requêtes en 1418, qui épouſa *Jacquette des Portes*, fille de *Dreux des Portes*, Secrétaire du Roi CHARLES VI, & d'*Iſabeau Porcher*. Cette *Iſabeau* deſcendoit d'*Etienne Porcher*, habitant de Joigny, qui fut annobli par le Roi CHARLES V. en 1364, & obtint, en 1368, de *Miles de Noyers*, Comte de Joigny, conceſſion pour lui & les ſiens, de prendre & porter les armes des anciens Comtes *de Joigny*, qui ſont : *de gueules, à l'aigle d'argent, armée & béquée d'or*. GUILLAUME LE CLERC eut de ſon mariage : — JEAN, qui ſuit ; — & MARIE, femme de *Guillaume Gontier*, notable Auxerrois, fils de *Jean Gontier*, Lieutenant-Général au Bailliage d'Auxerre, & de *Germaine Regnier-de-Guerchy*. D'un frere de cette *Germaine Regnier-de-Guercy* deſcendoit en ligne directe le feu Comte *de Guerchy*, Ambaſſadeur en Angleterre, Chevalier des Ordres & Lieutenant-Général des Armées du Roi. On voit les armoiries

de cette MARIE LE CLERC adoſſées à celles de *Gontier*, ſculptées ſur la pierre, dès le milieu du XVe ſiécle, au pan d'une maiſon, dite *l'Hôtel Gontier*, à Auxerre.

V. JEAN LE CLERC, IV. du nom, Conſeiller au Parlement de Paris, épouſa *Jeanne Faſſier*, fille de *Thomas Faſſier*, Maître des Requêtes, & en eut :

VI. GUILLAUME LE CLERC, III. du nom, Maître des Requêtes ſous CHARLES VIII, ſuivant ſes proviſions données à Angers le 10 Juin 1488. Il épouſa *Iſabeau de Pougues*, d'une Famille noble du Nivernois, qui tire ſon nom de la Seigneurie de Pougues. *Pierre de Pougues*, Evêque de Nevers en 1430, étoit grand-oncle de cette *Iſabeau*, & il avoit ſuccédé à *Robert de Dangeul*, Evêque de Nevers, parent de *Guillaume de Dangeul*, marié à une fille du Chancelier LE CLERC, comme on l'a vu ci-devant. GUILLAUME, III. du nom, eut de ſa femme : — 1. JEAN, Curé de Flory & de Chailny ; — 2. PHILBERT, Seigneur de Sigougues en Nivernois, Sommelier & Echanſon de *Jean de Bourgogne*, Comte de Nevers, qui portoit le titre de *Duc de Brabant*. Il eut auſſi le même office auprès de *Françoiſe d'Albret*, épouſe du Comte *Jean*. Ce PHILBERT LE CLERC eſt triſayeul de JACQUES LE CLERC-DE-CHATEAU-DU-BOIS, Conſeiller au Parlement, & ce JACQUES eſt ayeul maternel de la Comteſſe *d'Aubigné*, mere de feu la Maréchale *de Noailles* ; — 3. & GUILLAUME, qui ſuit.

VII. GUILLAUME LE CLERC, IV. du nom, Seigneur des Barres, Procureur du Roi au Bailliage d'Auxerre en 1490 & 1500, fut, avec ſon frere PHILBERT, maintenu dans ſa nobleſſe en 1512, & déclaré de la même famille que le Chancelier LE CLERC. Il épouſa *Edmone Trouvé*, d'une ancienne Famille d'Auxerre, nommée ci-devant *Inventi*, laquelle a donné pluſieurs Conſeillers au Parlement de Bourgogne, entr'autres, *Germain Trouvé* en 1438. Cette *Edmone* avoit deux ſœurs, l'une nommée *Laurence*, mariée à *Jean de la Porte*, d'abord Lieutenant-Criminel au Châtelet de Paris en 1490, enſuite Grand-Prévôt de l'Hôtel ; l'autre fut mariée à *Jean Thiard*, Ecuyer, Seigneur du Mont-Saint-Suppli, près Seignelay, Bailli d'Auxerre, mort ſans poſtérité. Il étoit l'aîné de la Maiſon connue aujourd'hui ſous le nom de *Biſſy*. GUILLAUME, IV. du nom, eut pour enfans : — 1. ETIENNE-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Licentié ès Loix, & Avocat au Bailliage d'Auxerre dès 1507. Craignant, en 1519, que ſes fonctions d'Avocat à Auxerre ne fiſſent tort à ſa qualité d'*Ecuyer*, il obtint du Roi FRANÇOIS I, des Lettres-Patentes, pour être maintenu dans la nobleſſe de ſes ancêtres. Ces Lettres du Prince étoient *ad Cautelam*. En conſéquence, en 1524, ayant conſtaté ſa noble extraction, il fut déclaré, par Jugement contradictoire, iſſu de *gens nobles lui & ſa poſtérité noble*. Il eut pour femme *Barbe Chubrier*, dont vint entr'autres enfans : — (a) JEAN LE CLERC, Seigneur de la Foreſt, de la Motte & de Luzarches, pere — d'ANTOINE LE CLERC, Seigneur de la Foreſt, Maître des Requêtes de la Reine MARGUERITE, mort en 1628, en odeur de ſainteté. Il avoit auſſi été maintenu dans ſa nobleſſe en 1613, & reconnu pour être de la famille du Chancelier ; — (b) autre JEAN, pere de GERMAIN LE CLERC, dont eſt venu : — ITHIER LE CLERC, auquel on dreſſa une épitaphe à Auxerre, qui perpétue l'idée que cette Famille eſt iſſue de *noble & ancienne race* ; — 3. HENRI, qui fut pere de GERMAIN LE CLERC, Lieutenant-Général au Préſidial d'Auxerre, ayeul de HENRI LE CLERC, auſſi Lieutenant-Général au même Préſidial ; & biſayeul de GERMAIN LE CLERC, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Bourgogne, Conſeiller d'Etat, Général des Finances, des Camps, Armées & Garniſons de France. C'eſt lui qui obtint, en 1627, l'acte d'enregiſtrement à la Chambre des Comptes de Paris, des Lettres de nobleſſe accordées à ETIENNE LE CLERC, dont on a parlé au commencement de cet article. Le fief *des Barres*, ſitué dans le Nivernois, que poſſédoit GUILLAUME LE CLERC, IV. du nom, s'eſt conſervé dans la branche de HENRI LE CLERC ; — 4. & ISABEAU, veuve, le 10 Septembre 1535, de *Claude Brinon*, d'une Famille patricienne, qui a donné un premier Préſident au Parlement de Rouen.

VIII. ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC eſt mentionné dans un acte du 30 Juin 1544, comme déja mort, & il y eſt qualifié *Ecuyer*, *Capitaine d'Infanterie*. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

IX. JEAN LE CLERC, V. du nom, Ecuyer, Seigneur de Liſle, mort avant le

3 Juillet 1549. Il avoit épouſé *Adrienne Piget*, de laquelle vinrent : — JEAN, qui ſuit ; — & un autre JEAN, Seigneur de Juvay, Liſle, Beauretour, &c. Capitaine au Régiment de Picardie, qui rendit hommage pour la Seigneurie de Juvay & de Liſle, par acte paſſé à Tonnerre le 26 Mai 1560. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Tonnerre le 8 Février 1559, *Jeanne de Lhermite*, fille de *Mathias*, Seigneur de Villers-Vimeux, & d'*Agathe de Sautour*. Il en eut, entr'autres enfans : — PIERRE LE CLERC, Seigneur de Liſle & de Juvay, Guidon d'une Compagnie d'Ordonnance, qui épouſa, par contrat paſſé à Noyers en 1601, *Judith d'Origny*, dont : — SUSANNE LE CLERC, mariée avec *Antoine de Clermont*, Comte de Dannemoine, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie & d'Infanterie, fils de *Charles-Henri*, Comte *de Clermont* & de Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne. De cette alliance vint : — *Antoine de Clermont*, reçu Chevalier de Malte au Grand-Prieuré de Champagne, en Juin 1666.

X. JEAN LE CLERC, VI. du nom, rendit foi & hommage, le 3 Juillet 1549, de la Seigneurie de Liſle, à lui échue par la ſucceſſion de ſon pere, à *François du Bellay*, Comte de Tonnerre, & mourut en 1580. Il avoit épouſé, par contrat paſſé au commencement de 1549, *Edmone de Chevreuil*, & en eut : — JEAN, Seigneur de Liſle-Saint-Michel ; — & REGNAULD, qui ſuit.

XI. REGNAULD LE CLERC fut, avec ſon frere, diſpenſé de l'arriere-ban, parce qu'ils étoient employés à la garde de la ville de Tonnerre, comme Capitaines Quarteniers de ladite Ville. Cet acte de diſpenſe eſt du mois de Juin 1594. Il avoit épouſé *Marie Mignard*, native de Noyers, dont vint :

XII. PAUL LE CLERC, qui épouſa, en 1615, *Guillemette de Cerveau*, née à Tonnerre, fille de *Guillaume de Cerveau*, Seigneur de Brions, & de *Catherine de Beaupoil*. Ses pere & mere furent préſens à ſon contrat de mariage, ainſi que *Jean d'Auximel*, Seigneur de Paiſſon, ſon parent, & *Pierre de la Croix*, Seigneur de Pimelle, parent de *Guillemette de Cerveau*. PAUL eut pluſieurs enfans, entr'autres :

XIII. JEAN LE CLERC, Seigneur du Péray & de la Motte, Officier de la Maiſon de la Reine MARIE-THÉRESE, mort à Tonnerre en 1697. Dans le dénombrement qui fut fait, avant ce tems, de l'Election de Tonnerre, il fut certifié que lui & ſes ancêtres n'avoient jamais été mis ſur le rôle des tailles, attendu leur qualité de *Nobles* & d'*Ecuyers*. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris en 1646, Paroiſſe Saint-Roch, *Jeanne de Mérey*, née à Tonnerre, dont, entr'autres : — 1. PIERRE, Capitaine au Régiment de Luxembourg, mort ſans alliance en 1705 ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. & LOUISE, Prieure au Monaſtere du Précieux Sang, à Paris.

XIV. JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né en 1658, Chevalier Hoſpitalier du Saint-Eſprit de Jéruſalem, dit *de Sainte-Marthe*, & Chevalier de Saint-Louis, mourut en Eſpagne, des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Lerida, en 1707, étant alors premier Capitaine des Grenadiers du Régiment de Hainaut. Il avoit obtenu, le 12 Janvier 1693, un acte du certificat authentique, mentionné au degré précédent, lors du dénombrement de l'Election de Tonnerre. Il avoit épouſé, le 7 Janvier 1699, à l'Iſle-de-Ré, *Suſanne de Gauvrit*, née en cette Iſle. Elle avoit une ſœur, nommée *Marie-Anne de Gauvrit*, morte à Paris le 11 Décembre 1731, veuve de Meſſire *Jean-Joſeph de Marans*, Chevalier, Lieutenant-Colonel du Régiment de Cotentin. *Joachim de Gauvrit*, leur frere, fut Chevalier de Saint-Louis, & ſervit long-tems dans la Marine. Cette *Suſanne de Gauvrit* eſt morte à la Roche, fief auprès de Corbeil, le 7 Août 1736, laiſſant de ſon mariage avec JEAN-FRANÇOIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE : — PIERRE-FRANÇOIS-DENIS, qui ſuit ; — & FRANÇOISE-JULIE, mariée, le 4 Mars 1737, à Meſſire *Henri de la Peyre*, Ecuyer, Préſident, Tréſorier de France au Bureau des Finances de Tours. Elle eſt morte à Paris le 17 Mai 1753.

XV. PIERRE-FRANÇOIS-DENIS LE CLERC-DE-LA-MOTTE, reçu Gentilhomme à Drapeau dans les Gardes-Françoiſes, le 18 Février 1728, en eſt ſorti pour entrer dans le Régiment d'Orléans, Infanterie. Il s'en eſt retiré après 30 ans de

ſervices & pluſieurs bleſſures ; a été reçu Chevalier de Saint-Louis par le Roi, après la bataille de Rocoux, en 1746 ; & eſt mort à Roſoy en Brie, le 17 Août 1770. Il avoit épouſé, 1°. le 18 Mars 1738, *Jeanne-Françoiſe Meſnard*, morte le 3 Septembre 1755 ; & 2°. le 10 Mars 1759, *Marie-Henriette de Pujol*, veuve de Meſſire *Jean-Batiſte de Genſſe*, Ecuyer, Seigneur de Neuville, morte, ſans enfans, le 23 Août 1766. Elle étoit ſœur de Dame *Marie-Léopolde de Pujol*, épouſe de Meſſire *Henri de Lyonne*, Chevalier, Seigneur, Comte de Servon en Brie. Du premier lit il a eu : — 1. ANTOINE, né à Paris le 22 Juin 1739, mort à Corbeil au mois d'Août ſuivant ; — 2. FRANÇOIS-AUGUSTE, qui ſuit ; — 3. & HENRIETTE-CHARLOTTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, née à Yvri, près Paris, le 4 Septembre 1747, morte ſans alliance, à Roſoy en Brie, le 22 Août 1770.

XVI. FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, né à Paris le 25 Décembre 1741, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, a été reçu Chevalier de Saint-Louis le 21 Février 1773, après 25 ans de ſervices. Il a épouſé, le 12 Juin 1771, *Marie-Adélaïde de Loynes*, d'une ancienne Famille alliée aux *Nicolaï* & à pluſieurs Familles illuſtres, fille de Meſſire *François-Joſeph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, des Foſſes, Rueuil, Changeart, &c. Conſeiller du Roi, Auditeur en ſa Chambre des Comptes. Elle a pour freres & ſœur, — Meſſire *François-Joſeph de Loynes*, Chevalier, Seigneur de la Potiniere, Auditeur des Comptes ; — Meſſire *Jean-Charles de Loynes-de-la-Potiniere*, auſſi Auditeur des Comptes ; — & Dame *Marie-Thérèſe de Loynes*, épouſe de Meſſire *Michel-François de Moucheron-de-la-Brétigniere*, Chevalier de Saint-Lous, ſervant dans la Compagnie des Gardes-du-Corps du Roi. *Voyez* LOYNES.

FRANÇOIS-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE a de *Marie-Adélaïde de Loynes*, ſon épouſe, un fils, nommé — ANTOINE-AUGUSTE LE CLERC-DE-LA-MOTTE, Chevalier, né à Roſoy en Brie, le 6 Mars 1772. — 2. *Alexandre-Louis*, chev.er né à Paris le 29. 9.

Les armes des LE CLERC-DE-LA-MOTTE ſont : *d'azur, au lion d'or ; au chef couſu de gueules, chargé de trois têtes de femme de carnation, coëffées d'or, poſées de front.*

JEAN LE CLERC, IV. du nom, mentionné au degré V de cet article, qui portoit, comme ſes prédéceſſeurs, *trois buſtes de femme* dans ſes armoiries, en ſupprima *un*, ſans qu'on en ſçache la cauſe, pour y ſubſtituer *une aigle*, malgré les monumens de deux ſiécles précédens, & quoique les premiers LE CLERC, ſes prédéceſſeurs, euſſent toujours porté comme ci-deſſus. — ETIENNE-FRANÇOIS LE CLERC, un de ſes deſcendans, auteur du degré VIII, reprit l'écuſſon, qui, depuis, s'eſt toujours conſervé dans ſa poſtérité, & tel que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE le portent aujourd'hui, comme on vient de le voir. Quelques LE CLERC d'Auxerre ſe ſont même aviſé, il n'y a pas un ſiécle, de donner *deux têtes* à l'*aigle*. D'autres portent : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de deux lions affrontés de ſable, armés & lampaſſés, accompagnés de deux buſtes de femme en chef, & d'une aigle éployée & béquée en pointe.* Quoique la reſſemblance ſe trouve aſſez pour les piéces eſſentielles, la diſpoſition & la quantité ſe trouvent différentes.

On demandera pourquoi l'écuſſon des deſcendans du Chancelier LE CLERC, differe de celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE. La ſeule raiſon eſt que les LE CLERC-DE-LA-MOTTE, ne venant que d'un oncle du Chancelier, ils ont conſervé leurs anciennes armes, tandis que celui ci, ou par idée, aſſez fréquente dans l'accroiſſement de fortune, ou pour quelque mariage contracté ſous cette condition, ou pour donation faite ſous telle clauſe, aura quitté ſes premieres armoiries. *Olivier*, étant devenu Chancelier, changea ſes armes, qui néanmoins lui venoient de ſon pere, premier Préſident du Parlement ; *Pierre Brulart*, reçu Conſeiller au Parlement en 1522, portoit : *d'argent, à trois têtes de maure de ſable ; & une loſange de gueules, en cœur ;* ſon petit-fils, *Nicolas Brulart*, Chancelier, portoit d'autres armes, ſçavoir : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'une traînée de cinq barillets de ſable*, cela empêche-t-il que les autres, *Olivier, Brulart*, &c., qui s'en ſeroient tenus ou s'en tiendroient à leur premier cachet, ne ſoient de la même Famille ?

Le Chancelier LE CLERC portoit : *d'azur, à trois cignes d'argent*, ſi l'on en croit *le Féron*, qui publia, en 1555, le Blaſon des Chanceliers ; mais il eſt apparent, par des titres qu'il n'avoit pas conſultés, & qui ſont reſtés entre les mains des LE CLERC-DE-LA-MOTTE, que le Chancelier portoit dans ſes armoiries *deux lions, un chevron & trois buſtes de femme*, écuſſon dont celui des LE CLERC-DE-LA-MOTTE eſt néanmoins peu différent. Généalogie redigée ſur un *Mémoire* certifié dreſſé ſur les titres originaux.

LECZINSKI. Maiſon de Pologne qui a donné, dans ces derniers tems, un Roi à la Pologne, & une Reine à la France.

RAPHAEL LECZINSKI, Comte du Saint-Empire & de Leckno, Palatin de Brzeſt, mort en 1569, laiſſa trois fils, dont l'aîné fut

ANDRÉ LECZINSKI, Palatin de Brzeſt, Cujavie, &c., qui mourut en 1606. Il avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *de Radziminska*, fille du Palatin de Podlachie, de laquelle il eut pour fils aîné

RAPHAEL LECZINSKI, II. du nom, Caſtelan de Kalisk, puis Palatin de Brzeſt. Il fut pere

De BOGESLAS LECZINSKI, Vice-Chancelier, puis Grand-Tréſorier de la Couronne de Pologne, marié 1°. avec *Anne*, Comteſſe *de Donhoff*, fille d'*Erneſt*, Palatin de Siradic ; & 2°. avec une Princeſſe *de Radziwil*, morte ſans enfans. Il eut du premier lit :

RAPHAEL LECZINSKI, III. du nom, Comte de Leckno, Palatin de Kalisk, de Poſnanie & enſuite de Lencici, Général de la grande Pologne, & enfin Grand-Tréſorier. Il avoit épouſé *Anne*, Comteſſe *Jablonowski*, fille de *Staniſlas Jablonowski*, Caſtelan de Cracovie, & Grand-Général de l'armée de la Couronne, dont :

STANISLAS LECZINSKI, né le 18 Avril 1677, & ſelon d'autres, le 20 Octobre, élu Roi de Pologne le 12 Juillet 1704, enſuite Duc de Lorraine & de Bar, mort à Luneville le 23 Février 1766. Il avoit épouſé, en 1698, *Catherine Opalinska*, Comteſſe de Bnin, née le 5 Novembre 1680, morte à Luneville le 19 Mars 1747, âgée de 66 ans, 4 mois & 14 jours, fille de *Henri Opalinski*, Caſtelan de Poſnanie, décédé en 1697, & de *Catherine Czarnkowska*, morte le 2 Décembre 1701. De cette alliance eſt ſortie pour fille unique :

MARIE LECZINSKA, née le 23 Juin 1703, mariée, par contrat ſigné à Verſailles le 9 Août 1725, & célébration à Straſbourg le 15 du même mois, avec LOUIS XV, mort le 10 Mai 1774, dont dix enfans ; & elle eſt morte le 24 Juin 1768.

Les armes : *d'argent, à une tête de buffle de ſable, le muſle bouclé d'or.*

LEDO : Famille dont nous ne connoiſſons que les armes, ſçavoir : *d'argent, à trois faſces de gueules, à la bordure d'azur, chargée de dix bezans d'or.*

LE DOUX-DE-MONTIGNY. C'eſt une branche cadette d'une Famille originaire de Picardie, établie en Armagnac depuis le milieu du XVIe ſiécle.

JEAN LE DOUX, Seigneur de Ratebourg, avoit pour frere puîné noble JOSEPH LE DOUX, qui, par acte du 10 Mars 1555, renonça, en faveur de ſon frere aîné, à tous les biens échus de la ſucceſſion de ſes pere & mere, moyennant la ſomme de 6000 livres. JEAN LE DOUX eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, — BERNARD, qui ſuit ; — & ANTOINE, Ecuyer, Seigneur de Montigny, lequel traita avec ſon frere aîné des droits à lui légués par ſon pere JEAN, Seigneur de Ratebourg. C'étoit la ſomme de 4000 livres à lui payable un an après le décès de ſon pere, en payement deſquelles ſon aîné lui céda la maiſon noble de Montigny.

BERNARD LE DOUX, Seigneur de Ratebourg, vivant en 1575, eut pour enfans — GUILLAUME, qui ſuit ; — & PIERRE, Capitaine d'Infanterie au Régiment de Balagny.

Guillaume le Doux, Ecuyer, Seigneur de Montigny, Gendarme dans la Compagnie du Roi, renonça au procès pendant au Préſidial d'Amiens, en faveur de Pierre, ſon frere, Seigneur de Ratebourg, & tranſigea avec lui le 20 Mai 1608, moyennant la ſomme de 10 mille livres pour ſes prétentions ſur la ſucceſſion de ſes pere & mere. Il épouſa Demoiſelle *Thomas Barrin*, dont :

Jean le Doux, Seigneur de Montigny, Ecuyer, Conſeiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, Chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, qui, ſuivant ſes certificats des dernier Septembre 1647, 1648, 1649 & 1650, commença ſes ſervices dans les Gardes-du-Corps de la Reine. Sa commiſſion d'Archer des Gardes eſt du 10 Janvier 1651. Il avoit été fait Gendarme de la Reine le 7 Octobre 1649; eut une commiſſion de Capitaine dans le Régiment de Bourgogne le 22 Avril 1650; fut créé Maître-d'Hôtel dans la Maiſon du Roi le 26 Janvier 1654; décoré du collier de l'Ordre de Saint-Michel le 22 Mai même année, & déchargé, le 7 Juillet ſuivant, de la taxe des francs-fiefs. On le trouve qualifié de *Gentilhomme du pays de Guienne*, dans un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, du 26 Mars 1670. La Reine mere ayant voulu reconnoître les ſervices qu'il avoit rendus auprès de ſa perſonne, & notamment dans les guerres de Guienne, lui avoit fait épouſer, en 1650, noble *Louiſe de Lavardac*, qui lui apporta en dot la Terre de Saint-Amand en Armagnac. Jean le Doux obtint, par conceſſion de Sa Majeſté, la qualité de *Chevalier*, & *trois bras tenant chacun une épée* pour être ajoutés à ſes armes, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit rendus à l'Etat. Il eut de ſon mariage : — N... le Doux de Montigny, mort Lieutenant dans le Régiment de Champagne; — & Joseph, qui ſuit.

Joseph le Doux de Montigny, Chevalier, Baron de Saint-Amand, Lieutenant dans le même Régiment que ſon frere aîné, teſta, le 2 Août 1740, en faveur de ſon fils aîné. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du dernier Octobre 1690, Demoiſelle *Eliſabeth de Florans*, morte ſans enfans; 2°. le 7 Février 1719, Demoiſelle *Catherine d'Aubert de Peyrelongue*, fille de *Guillaume d'Aubert*, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, morte auſſi ſans enfans; & 3°. le 18 Avril 1723, Demoiſelle *Jeanne de Cours*, fille d'*Antoine de Cours*, Seigneur de Latrille, dont : — Antoine, qui ſuit; — & Louise, de laquelle on ignore la deſtinée.

Antoine le Doux de Montigny, Chevalier, Seigneur, Baron de Saint-Amand, tranſigea, le 8 Août 1763, avec *Bernard-Laurent du Haget*, Chevalier, Lieutenant de MM. les Maréchaux de France. Il a teſté le 3 Février 1773, & eſt mort la même année. Il avoit épouſé, le 1 Février 1751, *Marie-Anne de Monteſquiou*, la derniere de ſa branche, fille de *Pierre de Monteſquiou*, ancien Capitaine, deſcendant d'une ancienne & illuſtre Maiſon, alliée aux Princes du ſang de France, aux Rois de Navarre, aux Ducs & Rois d'Arragon, aux Comtes d'*Armagnac* & *de Fezenſac*. De ce mariage ſont nés : — Joseph, qui ſuit; — & Jeanne-Marie-Claire, appellée *Mademoiſelle de Montigny*, non encore mariée.

Joseph le Doux, II. du nom, Seigneur, Baron de Saint-Amand, né le 26 Janvier 1753, Officier dans le Régiment de Vivarais, Infanterie, par Brevet du 11 Mai 1769, s'eſt préſenté, en Mars 1774, à faire ſes preuves de nobleſſe, pour être reçu dans la Compagnie des Chevaux-Légers de la Garde du Roi. Il n'eſt pas encore marié.

Les alliances de le Doux de Montigny, ſont avec les Maiſons de *Lavardac*, *Monteſquiou*, *Aydie*, *Lart*, *Medrano*, *Laſſeran*, *Maſſencomme*, *Montluc*, *Paigne-de-Monteſpan*, *Caſtelbajac*, *d'Aſpremont*, *du Faur*, *Villemur*, *Foix-Carmain*, *Pardaillan*, *d'Antin*, *de Pouylobon*, *Montlezun-Saint-Lary*, *Daatz*, *Sarcy*, *Bazillac*, *Lambades*, *Fortaner*, *Bombar de Baulieu*, *d'Eſcalup*, &c. Généalogie dreſſée ſur titres originaux communiqués.

Les armes : *d'azur, à un lion d'or, accoſté de deux bras armés chacun d'une épée d'argent.* Couronne de Baron, ſurmontée d'un *caſque, duquel ſort auſſi un bras armé d'une épée d'argent.*

* LÉEDE, dans la Flandre Autrichienne. 599

Baronnie qu'*Iſabeau de Grutere* porta en dot à ſon mari *Jacques Bett*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle & de Peronne en Mélanthois, ſous la Châtellenie de Lille, du chef de ſa mere *Jacqueline de Verdiere*, femme d'*Adrien Bett*, Chevalier, Seigneur d'Angrelle, iſſu de *Gérolff Bett*, Général du Comte *Robert le Friſon*, à la bataille de Caſſel, où il fut tué l'an 1072. Cette Baronnie de LÉEDE fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du Roi Catholique, du 3 Août 1633, regiſtrées à Lille, en faveur de *Guillaume Bett*, Colonel d'Infanterie & Grand-Bailli de Gand, fils de *Jean Bett*, Baron de Léede, & de *Jeanne de Berghes-Grimbergh*. Extrait du Dictionnaire des Gaules, *Tome IV, p.* 171, *colonne* 1.

* LÉEFDAEL : Ancienne Baronnie du Brabant, qui fut acquiſe du Marquis *de Deinſe*, par *Jean-Philippe Helman*, Ecuyer, lequel en fit une donation entre-vifs à ſa fille unique *Anne-Françoiſe Helman*, & à ſon mari *Jean Brouckoven*, fils aîné de *Jean-Batiſte*, Comte de Bergeyck, en faveur duquel, & de ſes hoirs & ſucceſſeurs mâles & femelles, le Roi Catholique confirma le titre de *Baron de Léefdael*, par Lettres du 15 Juin 1679.

* LÉEW-SAINT-PIERRE : Terre & Seigneurie conſidérable du Brabant, démembrée de celle de *Gaesbeke*, dans la Cour féodale de Brabant, par la vente qui en a été faite publiquement à *Jean-Charles Rooſe*, Conſeiller au Grand-Conſeil des Pays-Bas, en faveur duquel le Roi CHARLES II l'a érigée en *Baronnie*, par Lettres du 20 Septembre 1690.

LEISSIN. *Voyez* LEYSSIN.

LEITH : Famille originaire d'Ecoſſe, dont étoit

PATRICE LEITH, II. du nom, Ecuyer, Seigneur des Hays, Election de Pethiviers, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, de la Compagnie Ecoſſoiſe. Il juſtifia ſa nobleſſe devant M. *d'Aubray*, Intendant d'Orléans, ſur les Lettres-Patentes qu'il avoit obtenues du Roi d'Angleterre au mois de Mai 1665. Les armes : *d'azur, à 3 loſanges d'argent, à la croix au pied fiché d'or en cœur, & deux croiſſans d'argent en chef.*

LELAY-DE-VILLEMARÉ : Famille déclarée d'*ancienne extraction noble*, par les Commiſſaires de la Chambre établie pour la recherche de la Nobleſſe de la Province de Bretagne en 1670.

L'Hiſtoire qui en a été donnée par le P. Dom *Lobineau*, Religieux Bénédictin, fait ſouvent mention de ce nom, notamment d'ALAIN LELAY, lequel ſigna, en 1380, la ratification du traité de paix faite entre le Roi de France & le Duc de Bretagne. La branche aînée de cette Famille eſt fondue dans celle de *Kerouſy*, dont M. le Préſident *de Marbeuf* a épouſé l'héritiere.

JEAN-BONAVENTURE LELAY, Chevalier, Seigneur de Villemaré, de Guébriant, du Rocher, &c. ci-devant Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743, âgé de 84 ans, laiſſant de ſon mariage avec *Anne Crocq*, morte au mois d'Avril 1729. — 1. GERMAIN LELAY DE VILLEMARÉ, reçu Conſeiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711, mort ſans alliance, — 2. PAUL-MARIE-BONAVENTURE LELAY, Chevalier, Seigneur du Pleſſis-Lelay, de Hirel, du Buchon ou Buiſſon, de Leſpinaſſe, de la Cornilliere, de la Saulniere, &c. ci-devant Capitaine dans le Régiment de Geſvres, Cavalerie, Lieutenant des Maréchaux de France en Bretagne, & Chevalier de Saint-Louis, qui a épouſé, le 3 Mars 1734, *Marie-Madelene Delpech*, fille de *Paul Delpech*, Seigneur de Chaumot, Receveur-Général d'Auvergne, & de *Madelene de Monchy* ; — 3. JEAN-BONAVENTURE LELAY DE GUÉBRIANT, reçu Conſeiller au Parlement de Paris, Commiſſaire aux Requêtes du Palais, le

27 Août 1728, & Lecteur de la Chambre du feu Roi; — 4. Anne Lelay, veuve de *Nicolas Yſoré d'Hervaux*, Marquis de Pleumartin, dont elle a des enfans; — 5. & Louise-Françoise-Bonaventure Lelay, mariée, au mois d'Avril 1729, avec *Pierre Poncet de la Riviere*, Préſident de la cinquieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728, frere de l'ancien Evêque de Troyes. *Voyez* les Mercures de France du mois de Mars 1734, *p.* 621, & du mois de Novembre 1743, *p.* 2533.

La Famille de Lelay de Villemaré porte pour armes: *d'argent, à une faſce d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, & en pointe d'une aigle de ſable, éployée, béquée & membrée de gueules.*

LE LONG-DE-CHENILLAC. C'eſt une des plus anciennes Maiſons du Bourbonnois. Nous n'en pouvons donner qu'une notice, extraite d'un Mémoire généalogique de la Maiſon de *Guerin*, Barons de Lugeac.

Pierre le Long, Seigneur de Chenillac, qualifié de *noble & puiſſant Seigneur* dans un acte du 11 Avril 1536, avoit épouſé *Anne de Bérton*, fille de *Pierre de Bérton*, Chevalier, Vicomte de Monbas, dont il eut:

Gilbert le Long, Seigneur de Chenillac, qui ſe maria, le 2 Avril 1574, à Demoiſelle *Diane de Solignac*, de laquelle vint, entr'autres enfans:

Pierre le Long, II. du nom, Seigneur de Chenillac, Solignac, &c. marié avec *Eléonore de Cavalque*, d'une Maiſon originaire du Duché de Parme, & dont la mere étoit de celle *d'Urfé*, ſœur d'*Honoré d'Urfé*, Seigneur de Châteauneuf, auteur du *Roman de l'Aſtrée*; d'*Antoine d'Urfé*, Evêque de Saint-Flour, & de *Jacques*, Marquis *d'Urfé & de Baugé*, Grand Ecuyer de Savoie. *Voyez* Urfé. De ce mariage vint:

Honorée le Long de Chenillac, mariée, en 1628, à *Claude de Guerin*, Baron de Lugeac, Seigneur de Pouzols, Chaſeaux & Buſſiol, fils aîné d'*Yves de Guerin*, II. du nom, & de *Jeanne de Bayard*. Elle apporta à ſon mari de grands biens, entr'autres le Comté de Bueil, ſitué près de Nice, ce qui a donné lieu aux Barons *de Lugeac* de faire de tems en tems des diligences dans le deſſein d'y rentrer un jour. Ils ont même affecté de prendre, avec raiſon, le titre de *Comte de Bueil*; mais malgré leur bon droit, à cauſe des guerres qui ont duré ſi long-tems entre la France & la Savoie, ils n'ont pu y rentrer; & cette Terre eſt aujourd'hui poſſédée par une petite-fille du feu Baron *de Chenillac*, mariée au fils du Comte *de Maffey*, ci-devant Viceroi du Royaume de Sicile. *Voyez* Lugeac.

Les armes de le Long de Chenillac ſont: *d'azur, au chevron d'or accompagné de 3 étoiles d'argent.*

Celle de la Maiſon de *Calvaque*, originaire du Duché de Parme, ſont: *écartelé au 1 & 4 d'or, à une tête de cheval de gueules ſaillant de l'angle ſeneſtre de l'écu; au 2 & 3 d'or, à trois chevrons d'azur;* ſur le tout *d'azur, à un demi-corps de cheval d'argent, ſaillant du côté dextre de l'écu.*

LEMAIRE: Ancienne Nobleſſe du Gâtinois, dont nous allons parler d'après une *Notice envoyée.*

Guillaume Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud-ſur-Loire, vivoit en 1367, avec *Marguerite de Meillian*, ſa femme: ils étoient morts en 1439, & eurent pour enfans — Robert, qui ſuit; — & Louis.

Robert Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud, épouſa *Marie de Fontaine*; ils vivoient en 1454. D'eux naquit:

Pierre Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, lequel vivoit, en 1494, avec *Anne de Neufmoulin*, ſa femme, dont il eut — François, qui ſuit, — & Louis.

François Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Brioud & de Varennes, épouſa, 1°. *Marguerite de Saint-Martin*; & 2°. *Jacqueline des Roches*. Ils vivoient en 1539, & eurent pluſieurs enfans, entr'autres, pour fils aîné:

Louis

Louis Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Varennes, marié, 1°. à *Françoiſe de Saint-Phalle*; & 2°. à *Renée de Pictavy*. Du premier lit il eut : — François Lemaire, Capitaine au Régiment de Rambure, tué au ſiége de la Rochelle en 1627; & du ſecond :

Charles Lemaire, Ecuyer, Seigneur de Varennes, de Courtigy & de Charmoy, qui fut élu en Juſtice, en 1635, pour commander la Nobleſſe dans le ban & arriere-ban des Bailliages de Montargis & de Nemours, & depuis par ordre du Roi pour la conduite de celle de Nemours. Il vivoit, en 1658, avec *Madelene de Guibert*, ſa femme, & en eut : — Charles, qui ſuit; — & Nicolas.

Charles Lemaire, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Charmoy, épouſa *Marie Hardouin*, dont pluſieurs enfans, entr'autres : — Claude, qui ſuit; — & Charles, Chevalier, Seigneur de Vieillemaiſon, Capitaine de Grenadiers au Regiment de Piémont, mort ſans enfans de ſon mariage avec *Suſanne de Saint Martin*.

Claude Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, a ſervi dans la Marine, & épouſa *Thérèſe de Noirat de Platteville*, dont eſt iſſu :

Charles-Claude Lemaire, Chevalier, Seigneur de Charmoy, qui a été Capitaine de Grenadiers au Régiment des Arquebuſiers de Graſſin, d'où il a paſſé Capitaine de Cavalerie au Régiment des Volontaires du Hainaut. Il a épouſé *Marie-Anne de Quarré de Rougemont*, dont il avoit, en 1762, deux enfans, ſçavoir : — Louis-Charles & Marie-Thérese-Chrlotte Lemaire.

Les armes : *d'or, à un lion de ſable, tenant dans ſes pattes un écuſſon d'azur.*

LEMOS : Maiſon illuſtre d'Eſpagne, ſortie des Ducs *de Bragance*, qui portoient : *au 1 & 4* de Portugal; *au 2 & 3 contr'écartelé au 1 & 4 d'argent, à ſix tourteaux d'azur, 2, 2 & 2*, qui eſt Castro; *au 2 & 3 d'or, à deux loups paſſans de gueules*, qui eſt Osorio.

Ils ont commencé à *Denis de Portugal*, Comte de Lemos, fils puîné de *Ferdinand de Portugal*, II. du nom, Duc de Bragance, & d'*Iſabelle de Portugal-Viſco*. Il épouſa, vers 1500, *Béatrix de Caſtro-Oſorio*, Comteſſe de Lemos. Sa poſtérité a formé VIII degrés, & a fini à *Salvador de Portugal-Caſtro*, Comte de Caſtro, de Lemos, d'Andrada & de Villalva, Marquis de Sarria, Duc de Torizano, mort le 19 Août 1694. Il ne laiſſa que des filles.

LENET : Famille noble de Dijon, dont étoit

Claude Lenet, Conſeiller au Parlement de Bourgogne, qui, d'*Anne Fyot*, ſon épouſe, eut : — Pierre Lenet, né à Dijon, reçu Conſeiller au même Parlement le 22 Septembre 1637, ſur la réſignation de ſon pere. Il fut Procureur-Général en cette Cour le 3 Avril 1641, & joignit à cette charge celle de Procureur-Général à la Table de Marbre, en laquelle il fut reçu le 19 Novembre 1646. Il fut, pendant le ſiége de Paris, l'un des Intendans de Juſtice, Police & des Finances, & le ſiége fini, il retourna à la Cour, où on l'employa en beaucoup d'occaſions importantes & de confiance. La même Cour le deſtina, en 1649, pour l'Ambaſſade de Veniſe, & il a mis par écrit ce qui ſe paſſoit de plus conſidérable de ſon tems. Il mourut à Paris le 3 Juillet 1671. On a imprimé ſes Mémoires, contenant l'Hiſtoire des guerres civiles des années 1649 & ſuivantes, principalement celles de Guienne & autres Provinces; il s'y montre très-attaché à la Maiſon *de Condé*, & l'on y voit que, pendant la priſon des Princes, ce fut lui qui dirigea les entrepriſes les plus importantes.

De cette Famille étoit auſſi Philibert-Bernard Lenet, Chanoine Régulier, ancien Profeſſeur en Théologie dans l'Abbaye de Saint-Jacques de Provins, ancien Abbé du Val-des-Ecoliers, vivant en 1748, & mort depuis. C'eſt ce que nous ſçavons d'après *Moréri*, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes de Lenet ſont : *d'azur, à la faſce d'argent ondée, accompagnée de 3 quintefeuilles d'or.*

LENFANT, en Bretagne, porte : *d'azur, à la bande d'argent, accoſtée de 2 cotices ou filets d'or.*

LENFANT, Ecuyer, Sieur du Pont, en Normandie, Election de Valogne. Ancienne Nobleſſe alliée aux *Saint-Pierre, Suhard & Croville*, & dont les armes ſont : *d'argent, au cor-de-chaſſe lié de gueules, enguiché & virolé d'or, accompagné de trois molettes de gueules 2 & 1.*

Une autre Famille de ce nom dans la même Province, porte : *d'azur, au croiſſant d'or, ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT ou LANFERNAT : Ancienne Nobleſſe originaire de Brie, qui a des branches en Bourgogne & en Champagne, encore ſubſiſtantes.

N... DE LENFERNAT, qui s'établit dans le Perche en 1490, étoit le triſayeul de LOUISE-MARIE DE LENFERNAT, née le 4 Décembre 1663, épouſe de *François de l'Oſmone*, Seigneur du Bois-de-la-Pierre, Exempt des Gardes-du-Corps, Chevalier de Saint-Louis, tué, en 1709, à la bataille de Malplaquet. Elle n'en eut point d'enfans, & mourut le 14 Septembre 1730. Elle étoit ſçavante dans l'Hiſtoire & la Généalogie. Parmi les ouvrages qu'elle a compoſés, & qui ſont manuſcrits, il y a une Hiſtoire du Monaſtere de Chaiſe-Dieu (*Caſa Dei*), de l'Ordre de Fontevrault, fondé dans le XIIe ſiécle par l'ancienne Maiſon de *Laigle*. C'eſt en cette Dame que s'eſt éteinte la branche de LENFERNAT, établie en Perche. *Mercure* du mois de *Février* 1731.

La branche du Comté de Bourgogne a été maintenue dans ſa nobleſſe en 1667.

OUDEN DE LENFERNAT, Ecuyer, Seigneur de la Barre, épouſa, en 1430, *Jeanne Bocaire*, petite-fille de *Richard*, Bailli de Senlis, & ſœur de *Richard Bocaire*, Abbé de la Paliſſe, proche Nogent-le-Rotrou.

JEAN DE LENFERNAT, marié, en 1456, à *N... de Poully*, fille de *Jean*, Seigneur de Gagné en Brie, rendit aveu, en 1471, au Seigneur *de Morment*, tant en ſon nom qu'en celui de ſes enfans. L'aîné fut :

JEAN DE LENFERNAT, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Gagné en Brie, & de Villiers au Perche, Conſeiller d'Etat ſous LOUIS XI. Il épouſa *Louiſe d'Aſſé*, fille de *François*, Seigneur de Montfaucon, & de *Marie de Mondoucet*, Dame de la Grere, Horengeau, Saint-Victor, &c.

PIERRE DE LENFERNAT fut marié, le 16 Juin 1499, à *Marguerite de Prenois*. — JEAN DE LENFERNAT, III. du nom, épouſa, en 1530, *Michelle d'Aſſigny*.

On voit dans l'Egliſe de Souſy en Brie, à dix lieues de Paris, l'épitaphe d'un ADRIEN DE LENFERNAT, en ſon vivant, Seigneur de Souſy, & premier homme d'armes de M. le *Prince de la Roche-ſur-Yon*, décédé le 1 Octobre 1556.

GEORGES DE LENFERNAT, Ecuyer, Seigneur, Baron de Pruniers & de Villiers-ſur-Toulon, Ponceaux, &c. épouſa, en 1556, *Françoiſe d'Eſtampes*, fille de *Jean*, Seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche de Sains*, iſſue de la Maiſon de *Marigny* en Picardie, dont : — ARTUS, qui ſuit ; — & JACQUES-FRANÇOIS DE LENFERNAT, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, dit *de Malte*, en 1572.

ARTUS DE LENFERNAT épouſa, le 25 Janvier 1573, *Charlotte de Saint-Phal*.

JACQUES DE LENFERNAT, Seigneur, Baron de Pruniers & de Treigny, Gentilhomme ordinaire d'HERCULE-FRANÇOIS, Duc D'ANJOU, frere du Roi, Guidon de la Compagnie du Seigneur *de la Ferté-Imbault*, épouſa, en 1615, Demoiſelle *Marie de Courtenay*, fille de *N...*, Seigneur de Bleneau, & d'*Hélene de Quinquet*.

CHARLES DE LENFERNAT, fils de CHARLES, épouſa, le 28 Décembre 1635, *Claude du Pleſſis-Liancourt*.

EDME DE LENFERNAT, Seigneur de la Jacqueminiere, Aſnieres, la Grange-Rouge, Villars, &c. épouſa, le 19 Juin 1676, *Catherine Sauvat*.

GASTON-JEAN-BATISTE DE LENFERNAT, Seigneur d'Aſnieres, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau & du Marquiſat de Tavere, a épouſé, le 7 Juin 1715, *Anne Guillaume-de-Marſangy*.

Gaston-Joseph de Lenfernat s'eſt marié, au mois d'Avril 1741, à Demoiſelle *Perrette-Marie Davigneau.*

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, dont les armes ſont: *d'azur, à trois loſanges d'or, 2 & 1.* Supports, *un Ange & un Sauvage.* Pour cri & deviſe: QUI FAIT BIEN, L'ENFER N'A.

LENGLANTIER: Ancienne Nobleſſe, dont il eſt parlé dans le Nobiliaire de Picardie, *pag. 289 & ſuiv.*

Race de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Euſoye, mentionné dans les titres de l'Egliſe de Beauvais, de l'an 1331, fut pere de: — Bertault de Lenglantier, Ecuyer, Seigneur du Pleſſis & de Sainte-Euſoye, qui eut pour enfans: — Jean, qui ſuit; — & Simon, Ecuyers. Ils tranſigerent enſemble le 23 Avril 1476.

Jean de Lenglantier, Seigneur du Pleſſis & de Sainte-Euſoye, fut biſayeul de Charles de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Euſoye, tué au ſiége de la ville d'Amiens, pour le ſervice du Roi, en 1596. Il avoit épouſé *Charlotte de Rouveroy*, & en eut:

François de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Euſoye, qui ſe maria avec *Anne Filion*, dont vinrent — Charles de Lenglantier, Seigneur de Sainte-Euſoye, Prévôté de Montdidier; — & Claude de Lenglantier, Seigneur de Neureux, Election de Compiegne, qui furent déclarés *nobles* au Conſeil, par Arrêt du mois de Septembre 1667. C'eſt ce que nous ſçavons d'après l'ouvrage ci-deſſus cité. Les armes: *d'argent, à trois tourteaux de gueules.*

LENONCOURT: C'eſt une des quatre plus anciennes Maiſons de Chevalerie de Lorraine, qui a porté, dans ſes commencemens, le ſurnom de Nancy.

Odelric de Nancy, ou Nancey, ſouſcrivit, en 1069, à une Charte d'*Eudes*, Evêque de Toul, & dans un autre d'*Adalberon*, Evêque de Metz, de l'an 1065. On trouve un Odelric, frere du Duc *Gerard*; — Drogon de Nancy, Sénéchal de Lorraine, ſouſcrivit à une Charte de *Thierry*, Duc *de Lorraine*. Le même, ou un autre Drogon de Nancey, qui en ſouſcrivit auſſi une de *Simon*, Duc *de Lorraine*, pour l'Abbaye de Clairlieu, le 14 Mai 1176, prit l'habit de Religieux dans l'Abbaye de Beaupré, Diocèſe de Toul. Il y fit une donation du conſentement de ſes deux fils, Simon & Wautier, qui fut ratifiée par le Duc *Simon*, le 11 Janvier 1176; & il y dit que ce Drogon de Nancey avoit été Sénéchal du feu Duc *Mathieu*, ſon pere.

Le *P. Jérôme Vignier*, de l'Oratoire, aux *preuves de ſes Tables généalogiques de la Maiſon de Lorraine*, a marqué, *pag. 113*, que c'eſt de ce Drogon que ſort la Maiſon de Lenoncourt. L'Abbé *le Laboureur* paroît être de ce ſentiment. La Généalogie que nous allons donner, d'après les Grands Officiers de la Couronne, *Tome II, pag. 53*, a été dreſſée ſur titres, particulierement ſur l'Inventaire fait par feu *M. du Fourny*, qui ſe trouve à la Bibliothéque du Roi, & ſur ceux du Cabinet des Ordres.

I. Gerard de Nancy, dit *le Tartre*, qui vivoit en 1250, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré: — 1. Thierry, qui ſuit; — 2. Jacques, ſurnommé *le Tartre*, Chevalier, lequel fut pere de: — Regnier de Nancy, Chevalier, qui céda à *Raoul*, Duc *de Lorraine*, la Maiſon forte qu'il avoit à Roſieres, avec ſes dépendances; ce Duc lui donna en échange tout ce qu'il avoit aux deux Ferrieres, & au ban de Bettaivilliers, ne retenant que la garde du Clergé. Ce Regnier, & ſon fils Jacquemin, paſſerent un acte en 1345, par lequel ils conſentirent, qu'après leur mort & celle de leurs femmes, *Alix* & *Jeanne*, le Duc pourroit racheter, entre les mains de leurs hoirs, pour la ſomme de 600 livres, toutes les terres qui venoient d'être échangées, & que s'ils mouroient ſans hoirs, ces héritages retourneroient au Duc, excepté ce qui leur appartenoit en la petite Ferriere. On ne ſçait ſi Jacquemin eut poſtérité; —— 3 & 4. Gerardin & Jean, dont on ne trouve que les noms.

II. THIERRY DE NANCY, Bailli de *Ferry*, Duc de Lorraine, fonda les Cordeliers de Toul en 1261, où il fut inhumé en 1313. On y voit ſon tombeau ſous une arcade, au côté ſeneſtre du Maître-Autel; ſa ſtatue couchée repréſente un Chevalier armé, & ſur ſon écu eſt une *croix dentelée en hoſſe*. Son *Obit* eſt marqué au 24 Juin dans le Nécrologe de ce Monaſtere, & celui de ſa femme *Elvis*, ou *Elvide*, qui eſt repréſentée à côté de lui, au 3 de Juin. Leurs enfans furent: — 1. GERARD, qui ſuit; — 2. ALIX, femme de *Warry d'Ormes*, Seigneur de Flevilly; 3. BÉATRIX, mariée à *Jean de Meirey*; — 4. & CATHERINE, épouſe de *Geoffroy de Blecourt*.

III. GERARD DE NANCY, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Lenoncourt, porta le nom de *Gerardin* du vivant de ſon pere, qui lui donna, en 1313, tout ce qu'il avoit à Lenoncourt. Il fut auſſi Seigneur de Gondreville, de Trouan, de Champigneulles, d'Iſy & de Guillancourt, par partage avec ſes ſœurs en 1317. Il tranſigea avec *Raoul*, Duc *de Lorraine*, pour la repriſe de la Seigneurie de Lenoncourt, le 9 Février 1342, & le 20 du même mois, il reconnut par ſes Lettres tenir du même Duc ſa Maiſon forte de Lenoncourt, la Ville, le Ban, &c. teſta le 7 Janvier 1348, & fut enterré dans l'Egliſe des Cordeliers de Toul, où il avoit fondé une Chapelle en l'honneur de Notre-Dame, depuis nommée *la Chapelle de Lenoncourt*. Son *Obit*, avec celui de *Felice d'Ormes*, ſon épouſe, qui étoit veuve de *Henri de Ferrieres*, eſt marqué au 12 Janvier dans le Nécrologe de ce Monaſtere. Il eut pour enfans: — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. NICOLAS, de qui l'on tient que deſcendent les Seigneurs de Loches, dits *ſur Thil*, & de Marolles, rapportés à la fin de cette Généalogie; — 3. & HERMAN, qui fut pere d'ELVIS DE LENONCOURT, femme de *Henri de Dompmar*.

IV. THIERRY, II. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, en prit plus communément le nom, quoique, dans quelques actes, il ſe trouve encore ſurnommé DE NANCY. Il repoſe dans l'Abbaye de Clairlieu, avec ſes deux femmes, qui furent *Agnès du Châtelet*, morte en 1352, & *Jeanne de Paroy*, veuve de *Jean*, Seigneur *de Haraucourt*, avec lequel elle vivoit en 1344. Il eut du premier lit: — 1. GERARD, qui ſuit; — 2. HENRI, Primicier de l'Egliſe de Metz; & du ſecond lit: — 3. COLART, qui partagea avec ſon frere HENRI & ſes neveux, enfans de GERARD. Il épouſa *Liſe de Florenges*, fille de *Philippe*, III. du nom, vivante veuve le 4 Janvier 1430 (vieux ſtyle.) Il en eut deux filles: — JEANNE DE LENONCOURT, Dame en partie de Florenges, mariée, 1°. par contrat du 2 Juin 1403, à *Jean de Marley*, Seigneur de Saulcis, pere de *Colart de Marley*, dont la fille unique porta la ſucceſſion à *Robert de la Marck*, I. du nom, Seigneur de Sedan; & 2°. avant le 3 Octobre 1430, à *Henri de la Tour*, Seigneur de Pierrefort, Bailli de Vitry; ils ſe firent une donation mutuelle entrevifs, le 20 Février 1431, & vivoient enſemble le 2 Août 1438. — MARGUERITE DE LENONCOURT, ſeconde fille de COLART, Dame en partie de Florenges, fut femme de *Michel de Caſtres*.

V. GERARD, III. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit ſon teſtament le 16 Juin 1380, & épouſa *Catherine de Haraucourt*, fille de *Jean*, & de *Jeanne de Paroy*, dont: — 1. THIERRY, Seigneur DE LENONCOURT, mort ſans poſtérité avant le 15 Décembre 1385; — 2. JEAN, qui fit un compromis entre les mains de *Jean*, Duc *de Lorraine*, les mêmes jour & an de la mort de ſon frere aîné, pour une rente dont il avoit joui, & qui étoit due par *Robert*, Duc *de Bar*, Marquis de Pont-à-Mouſſon, ſur la Châtellenie de l'Avant-Garde. Il avoit épouſé *Liſe des Armoiſes*, fille de *Richard*, & en eut: — MARGUERITE DE LENONCOURT, mariée, en 1414, à *Guillaume de Savigny*, Seigneur de Tonnoy, avec lequel elle vivoit le 20 Octobre 1455; — 3. HERMAN, qui ſuit; — 4. DIDIER, mentionné dans des actes de 1383, 1394 & 1398; — 5. & CATHERINE, femme de *Blanchelin de la Tour*, Bailli de Vitry.

VI. HERMAN DE LENONCOURT vivoit en 1429, & étoit mort avant le 25 Février 1449. Il gît aux Cordeliers de Toul, avec ſon épouſe *Jeanne de Luxembourg-de-la-Tour*, ſœur de *Blanchelin de la Tour*, tous deux enfans de *Gilles*, Bâtard *de Luxembourg*, & de *Clémence de la Tour*, Dame de la Tour en Voivre. Il en eut: — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, Grand-Ecuyer du Roi de Sicile;

— 3. autre PHILIPPE, tige des Seigneurs de Gondrecourt, rapportés ci-après; — 4. & NICOLE, qui tranſigea avec ſes freres, THIERRY & PHILIPPE, ſur la ſucceſſion de *Gilles de Luxembourg*, leur ayeul maternel, le 25 Février 1449.

VII. THIERRY, III. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fut, en 1436, une des cautions & ôtages pour la rançon de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile & Duc de Lorraine, priſonnier du Duc *de Bourgogne*. Il fut nommé, par le Roi CHARLES VII, Bailli de Vitry en Partoy, charge qu'il conſerva juſqu'à ſa mort, Conſeiller & Chambellan de LOUIS XI, auſſi bien que du Duc *de Guienne*, ſon frere, & Capitaine de la Rochelle pour ce Duc. Le même Monarque lui donna la Capitainerie des Terres & Seigneuries de Dun-le-Roi, le 13 Octobre 1472, celle de Châtillon-ſur-Marne le 3 Octobre 1474; & en Septembre 1477, les Comtés & Terres de Beaufort, Larzicourt, Soulaines & Villemayeu, près Vitry, confiſqués ſur *Jacques d'Armagnac*, Duc de Nemours. Il avoit été envoyé Ambaſſadeur avec deux autres, vers l'Empereur, en Mars 1474. Enfin il ſe trouva, pour le Roi RENÉ, Duc de Lorraine, contre le Duc *de Bourgogne*, à la bataille de Nancy, donnée le 5 Janvier 1476. Il étoit mort le 7 Novembre 1483, comme le porte ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul, où il eſt inhumé. Il avoit épouſé, 1°. *Marguerite de Laval*, veuve d'*Arnoul de Saimpigny*; & 2°. *Antoinette*, Dame *de Harouel*, fille, ſelon une Généalogie manuſcrite, de *Henri*, Seigneur *de Sarobbé*, & d'*Iſabelle de Nancy*. Du ſecond lit il eut: — 1. HENRI, qui ſuit; — 2. & ELÉONORE, femme d'*Erard de Dompmartin*, dont elle eut un fils.

VIII. HENRI DE LENONCOURT, homme d'armes ſous *Geoffroy de Saint-Belin*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Bailli de Chaumont, & Capitaine de 50 lances en 1461, rendit hommage au Duc *de Lorraine* le 31 Janvier 1464, des Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui; & le 25 Décembre 1468, à *Hennequin*, Comte *de Linanges*, Seigneur d'Apremont, de certains fiefs mouvans de cette Seigneurie. Il étoit Conſeiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, & mourut le 18 Septembre 1477, ſuivant ſon épitaphe aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé, en 1450, *Jacquette*, ou *Jeanne de Baudricourt*, morte le 19 Février 1493, & inhumée à côté de ſon mari, ſœur de *Jean de Baudricourt*, Maréchal de France, & fille de *Robert*, Seigneur *de Baudricourt*, Chambellan du Roi, & d'*Alearde de Chambley*, dont: — 1. THIERRY, qui ſuit; — 2. ROBERT, Abbé Commendataire de Tournus, de Saint-Remy de Reims, Prieur de Saint-Pourçain en 1503 & 1509, qui avoit été nommé à l'Archevêché de Tours le 21 Juillet 1484, qu'il permuta pour celui de Reims, avec le Cardinal de *Carreto*; il en prêta ſerment à Lyon, le 7 Avril 1508; ſacra à Reims le Roi FRANÇOIS I, le 25 Janvier 1514; & lors d'une famine ſurvenue dans la Champagne en 1520, il nourriſſoit tous les jours 300 pauvres; fit de grands biens à ſon Egliſe & à pluſieurs autres, & mourut le 25 Septembre 1532; — 3. & CLAUDE, Seigneur de Harouel, Bailli de Vitry le 23 Décembre 1483, & Capitaine de cette Ville & du Château en 1487. Il eut un don de 300 écus en 1491, pour récompenſe de pluſieurs ambaſſades; fut envoyé, en 1493, avec *Jean de Pierrepont*, Maître des Requêtes, par le Roi CHARLES VIII, aux Etats de Bourgogne, & étoit Maître-d'Hôtel du Roi en 1496; mourut peu après, ſans enfans de ſon mariage avec *Marguerite d'Alegre*, Dame de Buſſet, fille de *Bertrand de Tourzel*, dit *d'Alegre*, Baron de Puiſagut, de Buſſet, &c. & d'*Iſabelle de Levis-Couſan*, ſa ſeconde femme. Elle ſe remaria à *Pierre de Bourbon*, Bâtard de Liége, tige des Comtes *de Buſſet*. Voyez ce mot.

IX. THIERRY, IV. du nom, Seigneur DE LENONCOURT, fit hommage au nom de *Jacquette de Baudricourt*, ſa mere, de 200 florins de rente qu'elle prenoit ſur les Salines de Marſal & de Moyenvic, le 22 Octobre 1478; & au Seigneur *d'Apremont*, tant pour lui que pour ſes freres ROBERT & CLAUDE, à cauſe des Terres mouvantes de lui. Le 29 Septembre 1480, il donna dénombrement à *Philippe de Linanges*, Seigneur d'Ormes, des biens mouvans de cette Terre par *indivis*. Il fut inſtallé Châtelain & Bailli de Vitry, le 30 Septembre 1496, & rendit hommage, le 19 Septembre 1499, au Duc *de Lorraine*, tant en ſon nom que celui de ROBERT, Archevêque de Tours, ſon frere, de ce qui leur étoit échu ès Duchés de Lorraine & de Barrois par la mort de *Jean*

de Baudricourt, Maréchal de France, leur oncle. Il en rendit un autre au Duc *Antoine de Lorraine*, le 18 Janvier 1509, pour les Places, Terres & Seigneuries qu'il tenoit de lui aux mêmes Duchés & dans le Comté de Vaudemont; & fut naturalisé François, par Lettres du mois de Janvier 1514. Il mourut à Paris le 20 du même mois, & fut enterré aux Cordeliers de Toul. Il avoit épousé *Jeanne de Ville*, morte à Vitry le 3 Février 1525, suivant son épitaphe aux Cordeliers de Toul, fille & héritiere de *Colignon*, Seigneur de Ville-sur-Illon, & de *Mahaud de Ville*, dont : — 1. Henri, qui suit; — 2. Robert, Cardinal, Evêque & Comte de Châlons, Pair de France, Prieur de Saint-Pourçain au Diocèse de Clermont, & Abbé de Saint-Remy de Reims en 1532, après la mort de l'Archevêque de Reims, son oncle. Il fut envoyé vers l'Empereur Charles-Quint, sur le différend qu'il y avoit sur le Duché de Gueldres; nommé durant cette négociation à la recommandation du Roi François I, Cardinal le 20 Décembre 1538; se démit de son Evêché en faveur de son neveu, dont il sera parlé ci-après; fut pourvu de celui de Metz en 1551, ensuite de l'Archevêché d'Arles, puis de celui d'Embrun en 1554. C'est lui qui fit bâtir le magnifique tombeau de Saint-Remy dans l'Eglise de cette Abbaye. Il concourut à l'élection du Pape Jules III en 1550, de Marcel II & Paul IV, en 1555; & à celle de Pie IV en 1559; entra dans l'Ordre des Cardinaux Evêques, opta l'Evêché de Sabine le 13 Mars 1560, & mourut le 2 Février 1561, dans son Prieuré de la Charité, où il fut inhumé; — 3. Nicole, femme d'*Erard du Châtelet*, Seigneur de Vauvillars, dont elle étoit veuve, & avoit la tutelle de ses enfans le 6 Octobre 1532; — 4. & Jacqueline, mariée à *Jean d'Aguerre*, Baron de Vienne-le-Châtel, & Chambellan du Duc *de Lorraine*, avec lequel elle vivoit le 13 Mars 1540, lors du partage avec ses freres & sa sœur. Elle se remaria à *Charles de Coutes*, Seigneur de Pavan. D'autres ont remarqué que c'étoit une de ses sœurs.

X. Henri, II. du nom, Seigneur de Lenoncourt, Bailli de Vignory, Seigneur de Ville, de Baudricourt, & de Pacy en Valois, Comte de Nanteuil-le-Haudouin dans l'Isle de France, sur le chemin de Paris à Crespy en Valois, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, institué Bailli de Vitry après son pere, le 18 Avril 1515, entra enfant d'honneur du Roi François I, en 1518; fut Bailli & Gouverneur de Valois, le 16 Septembre 1528, & Lieutenant du Duc *de Lorraine* en sa Compagnie de 60 lances fournies, des Ordonnances du Roi, dont Sa Majesté permit qu'il en restât vingt ès pays du Duc pour leur garde & sûreté. La Châtellenie de *Nanteuil-le-Haudouin*, fut érigé en sa faveur en *Comté*, par Lettres-Patentes du mois de Mai 1543, enregistrées le 26 Novembre suivant. Il étoit Gouverneur d'Ivry en 1544, & Henri II l'ayant envoyé en Allemagne pour ôtage de sa parole, il y mourut en 1555. Il avoit épousé *Marguerite de Broyes*, fille unique de *Jean*, Seigneur de Pacy en Valois & de Nanteuil-le-Haudouin, & de *Jeanne de Villiers*. Elle se remaria à *George d'Urre*, Seigneur de Venterolle, auquel elle donna, en 1555, la troisieme partie du Comté de Nanteuil. Elle vendit ce Comté à *François de Lorraine*, Duc de Guise, & à *Anne d'Est*, son épouse, pour le prix de 260 mille livres, s'en réservant l'usufruit sa vie durant. Elle eut de son premier mari : — 1. Robert, qui suit; — 2. Philippe, né au Château de Coupvray en 1527, Abbé de Monstier-en-Der, Diocèse de Châlons; de Moutier-Saint-Jean, Diocèse de Langres; de Rebais, Diocèse de Meaux; d'Oigny, Diocèse d'Autun; d'Epernay, Diocèse de Reims, qu'il avoit eu dès sa jeunesse, & qu'il quitta en 1551; de Barbeaux; & Prieur de la Charité-sur-Loire. Il parvint à l'Evêché de Châlons, sur la démission de son oncle en 1550; s'en démit en 1556; fut fait Evêque d'Auxerre & envoyé en cette qualité par la Reine Catherine de Médicis, à Rome en Juillet 1562, pour les affaires de son fils; se démit encore de cet Evêché en 1563; fut fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit le 31 Décembre 1579, nommé Cardinal-Prêtre du titre de Saint-Onuphre, par le Pape Sixte-Quint, le 17 Décembre 1586; assista aux Etats de Blois en 1588, retourna à Rome, où le même Pape le nomma Archevêque de Reims; mais il n'en fit jamais les fonc-

tions étant mort à Rome le 13 Décembre 1591; — 3. Louis, Seigneur de Colombey, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné; — 4. Jean, dit Henri, Abbé d'Essommes, au Diocèse de Soissons, & Prieur de Marisi, qui embrassa le parti de la Ligue, & eut, après la mort de son frere le Cardinal, du Duc *de Mayenne*, les Abbayes de Monstier-en-Argonne, de Moutier-Saint-Jean, de Barbeaux & de Rebais; — 5. Henri, Seigneur de Lenoncourt & de Coupvray, Chevalier des deux Ordres du Roi, Gentilhomme de sa Chambre, Conseiller en ses Conseils d'Etat & Privé, Capitaine de 50 hommes d'armes de ses Ordonnances, & Maréchal-de-Camp. Il fut d'abord destiné à l'Ordre de Malte, nommé Chevalier du Saint-Esprit le 31 Décembre 1580, & mourut, le 5 ou 31 Décembre 1584, âgé de 47 ans. Il avoit épousé *Françoise de Laval*, fille de *René*, Seigneur de Bois-Dauphin, & de *Catherine Baif*, sa premiere femme. Elle se remaria à *Louis de Rohan*, VI. du nom, Prince de Guemené, dont elle fut la seconde femme, & n'en eut point d'enfans. Du premier lit vint : — Madelene de Lenoncourt, Dame de Coupvray, mariée, 1°. à *Louis de Rohan*, VII. du nom, premier Duc de Montbazon, fils aîné de *Louis* VI, & de sa premiere femme; & 2°. par contrat du 24 Octobre 1594, à *Hercule de Rohan*, second Duc de Montbazon, Pair & Grand-Veneur de France, (frere puîné de son premier mari) duquel elle fut la premiere femme: elle mourut en 1602; — 6. Madelene, nommée Marie par *la Roque*, alliée, par contrat du 28 Juin 1544, avec *Pierre de Harcourt*, Baron d'Asnebec, de la branche de *Beuvron*, Lieutenant-Général pour le Roi en Normandie. Elle vivoit veuve le 6 Octobre 1575, & mourut à Rannes sans enfans le 21 Novembre 1581; — 7. Jeanne, mariée le 12 Décembre 1547, à *René de Laval*, II. du nom, Seigneur de Bois-Dauphin, dont elle fut la seconde femme, mort en 1557, & elle en 1582, l'une des Dames de la Reine Louise, femme de Henri III; — 8. & Charlotte, allié à *Nicolas Rouault*, Seigneur de Gamaches, dont elle fut la premiere femme en 1553, & n'eut qu'un fils mort jeune. Elle étoit décédée avant le 15 Février 1573, que son mari se remaria.

XI. Robert, Seigneur de Lenoncourt, Comte de Vignory par érection faite en sa faveur, Baron de Pacy en Valois, de la Voivre, de Dannemarie, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de sa Chambre, Bailli & Gouverneur de Valois, mourut peu après le 26 Août 1566. Il avoit épousé, le 20 Mai 1543, *Joffine de Pisseleu*, fille d'*Adrien*, Seigneur de Heilly, & de *Charlotte d'Ailly*, laquelle se remaria à *Nicolas des Lions*, Seigneur d'Espaux, & vivoit avec lui le 24 Août 1578. Elle n'eut de son premier mari que deux filles, sçavoir : — Madelene de Lenoncourt, Comtesse de Vignory, par partage fait avec sa sœur en 1572, & femme de *François de Quinquempoix*, Seigneur de Muy; — & Guillemette de Lenoncourt, Dame de Pacy en Valois, mariée, le 20 Juin 1577, à *Louis le Clerc*, Seigneur de Fleurigny près Sens.

XI. Louis de Lenoncourt, troisieme fils de Henri, II. du nom, & de *Marguerite de Broyes*, Seigneur de Colombey & Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon d'une Compagnie de 50 lances, sous le Seigneur *de Piquigny* en 1562 & 1565, puis de celle du Duc *de Guise* en 1567, épousa *Jeanne de Dinteville*, fille de *Guillaume*, Seigneur des Chenets, & de *Louise de Rochechouart*, laquelle se remaria à *Philbert de Choiseul*, II. du nom, Baron d'Aigremont. Elle eut de son premier mari : — 1. Charles, qui suit; — 2. Philippe, Abbé de Rebais en 1632; — 3. Gabrielle, femme de *Renée du Châtelet*, Seigneur de Châtillon & de Thou; — 4. & N... de Lenoncourt, fille.

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Colombey, épousa le 14 Janvier 1594, *Antoinette de Blaigny*, fille de *Pierre le Genevois*, Seigneur de Blaigny, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Françoise d'Anglure de Bourlemont*, dont : — 1. Claude, dit *le Marquis* de Lenoncourt, Gouverneur de Lorraine pour le Roi, Lieutenant-Général de ses Armées, Gouverneur particulier de Clermont en Argonne, tué d'un coup de mousquet devant Thionville, le

25 Juillet 1643, ſans avoir été marié, & inhumé aux Cordeliers de Toul, où l'Abbé *de Rebais*, ſon frere, fit mettre une épitaphe compoſée par *Jerôme Vignier*, Prêtre de l'Oratoire; — 2. PHILIPPE, Abbé de Rebais, & Aumônier du Roi LOUIS XIII: il vivoit encore en Septembre 1655; — 3. PIERRE, Abbé de Monſtier-en-Argonne; — 4. & CHARLOTTE, Religieuſe Carmelite.

Seigneurs DE GONDRECOURT.

VII. PHILIPPE DE LENONCOURT, troiſieme fils d'HERMAN, & de *Jeanne de Luxembourg-la-Tour*, fut Seigneur de Lenoncourt en partie, de Gondrecourt, de Serres & de Frouart, grand Ecuyer de RENÉ D'ANJOU, Roi de Sicile, Chevalier de l'Ordre du Croiſſant, lors de ſon inſtitution en 1448. Il fut, avec ſon frere THIERRY, l'un des Seigneurs qui ſe rendirent caution de la rançon du Roi RENÉ, & un des tenans de l'*empriſe* ou joûte que ce Prince fit pour défendre un Château de bois qu'il avoit fait conſtruire près de Saumur, & qui fut nommé le *Château de la Joyeuſe-Garde*. LA COLOMBIERE a donné la deſcription de cette joûte dans ſon *Théâtre d'honneur*, *p.* 82. Le Roi LOUIS XI le fit Ecuyer de ſon écurie, ſon Conſeiller & Chambellan. Il avoit épouſé 1°. *Catherine de Beauvau*, fille de *Bertrand*, Seigneur de Precigny, & d'*Anne de la Tour-Landry*, ſa premiere femme; & 2°. *Marguerite Bayer de Boppart*, morte en 1496, & inhumée à Nancy. Il eut du premier lit: — 1. LOUIS DE LENONCOURT, Vicomte de Meaux, Conſeiller & Chambellan du Roi LOUIS XI, qui rendit foi & hommage à *N... de Heſſe*, Comte de Linanges, Seigneur d'Apremont, de ce qu'il avoit au ban & finage d'Yvelin. Il mourut ſans enfans de ſon mariage avec *Claude de la Marck*, fille de *Robert*, Seigneur de Sedan, & de *Jeanne de Marley*, & fut enterré aux Cordeliers de Toul; — 2. BERNARDIN, qui ſuit; — 3. JEAN, que l'on dit avoir été Tréſorier de l'Egliſe Abbatiale de Saint-Martin de Tours, & avoir été élu Evêque de Verdun; mais il n'en eſt point fait mention dans le *Gallia Chriſtiana*; — 4. & JEANNE, femme d'*Antoine de Baiſſey*, Seigneur de Longecourt, Bailli de Dijon ſous LOUIS XI, CHARLES VIII, & LOUIS XII, & Colonel des Suiſſes & Lanſquenets. Du ſecond lit vinrent: — 5. & JEANNE, femme de *Henri de Haraucourt*, tué à la bataille de Nancy en 1476. Elle mourut le 9 Mai 1482.

VIII. BERNARDIN DE LENONCOURT, homme d'armes ſous M. *de Baudricourt*, Gouverneur de Bourgogne en 1490, depuis Seigneur de Gondrecourt, &c. Bailli de Saint-Mihel, Capitaine d'Artillerie du Duc *Antoine*; Gouverneur de Blamont, mourut le 21 Octobre 1533, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Marguerite de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Bailli de Nancy, & de *Blanchefleur de Chambley*, Dame dudit lieu, dont pour fils unique:

IX. LOUIS DE LENONCOURT, II. du nom, Seigneur de Serres & de Gondrecourt, Conſeiller & Chambellan de *François*, fils aîné d'*Antoine*, Duc *de Lorraine*; Capitaine d'Artillerie, & Bailli de Saint-Mihel, Gouverneur de Blamont. Il fut naturaliſé François avec ſon épouſe, mourut le 10 Septembre 1544, & fut inhumé aux Cordeliers de Toul. Il avoit épouſé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Gerard*, & de *Françoiſe d'Anglure*, laquelle ſe remaria à *Théodore de Saulx*, Seigneur d'Ormes & de Paroye par elle, & Sénéchal de Lorraine. Elle eut de ſon premier mari: — 1. BERNARDIN, qui ſuit; — 2. JEAN, tige des Seigneurs de Serres, rapportés ci-après; — 3. CHARLES, Seigneur d'Ormes, &c. qui teſta le 12 Décembre 1589, & mourut, avant le 30 Mars 1596, ſans enfans légitimes de ſon mariage avec *Gabrielle Marteau*. Mais il eut de *Gilberte de Baudreuil*, une fille naturelle, nommée CHARLOTTE, à laquelle il légua 500 écus pour la mettre en religion ou la marier; — 4. FRANÇOISE, mariée, 1°. le 15 Septembre 1546, à *René de Freſneau*; & 2°. à *Philbert de Chaſtelet*, Baron de Saint-Amand & de Cirey; — 5. NICOLE, Dame des Sœurs Prêchereſſes de Nancy; — 6. MARGUERITE, Dame de Bouxieres; — 7. & N..., femme du Seigneur *de Lieu-Dieu*, Gouverneur de Verdun.

X. BERNARDIN DE LENONCOUT, II. du nom, Seigneur de Gondrecourt, &c. Chevalier

Chevalier de l'Ordre du Roi, donna dénombrement au Duc *de Lorraine*, en son nom & en celui de son frere, de la Terre de Richecourt, le 15 Février 1573, fut Bailli de Saint-Mihel, & mourut en 1605. Il avoit épousé *Claudine de Choiseul*, fille d'*Antoine*, Baron de Lanques, Seigneur de Precigny, & d'*Anne de Ray*, dont : — 1. THÉODORE, qui suit; — 2. ANTOINE, Abbé Commendataire de Beaupré, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Toul, Seigneur & Prieur de Luy, Conseiller & Gentilhomme de la Chambre du Cardinal *de Lorraine*; — 3. & PHILIBERTE, Dame de Remiremont, Chantre de cette Abbaye, le 2 Août 1579, mariée, depuis, à *Jean d'Allamon*, Seigneur de Mallandry.

XI. THÉODORE DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, &c. Comte de l'Empire, Bailli de Saint-Mihel, Gouverneur de Marsal, puis de Nivelle, Conseiller d'État du Duc *de Lorraine*, le 5 Septembre 1607, mort en 1613, avoit épousé *Catherine de Haraucourt*, fille de *Perrin*, Seigneur de Chambley, & *d'Eve de Lucy*, dont : — 1. CHARLES, qui suit; — 2. THÉODORE, mort en 1613; — 3. & MARGUERITE, femme de *Charles Danois*, Seigneur de Roncheres.

XII. CHARLES DE LENONCOURT, Seigneur de Gondrecourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, épousa *Henriette de Joyeuse*, fille aînée de *Claude*, Comte de Grandpré Gouverneur de Mouzon & de Beaumont-en-Argonne, & de *Philiberte de Saulx-Torpes*, de la branche de *Tavannes*. Il en eut : — 1. ANTOINE, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, mort sans enfans, avant 1645, de *Catherine de Sainte-Maure*, qu'il avoit épousée en Février 1635, fille de *Léon de Sainte-Maure*, Baron de Montausier, & de *Marguerite de Châteaubriant*. Elle se remaria, en 1645, à *Philibert-Élie de Pompadour*, Marquis de Laurieres, dont postérité; — 2 & 3. CLAUDE & THIERRY, morts avant leur aîné; — 4. & FRANÇOIS, qui suit.

XIII. FRANÇOIS DE LENONCOURT, Baron de Neuvron en Verdunois, puis Marquis de Blainville après la mort de son aîné, Seigneur de Gondrecourt, Comte de l'Empire, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, Colonel de Cavalerie & d'Infanterie, mort avant le 10 Août 1664, avoit épousé *Antoinette de Savigny*, fille unique & héritiere de *François*, Gouverneur & Bailli de Clermont, Maréchal-de-Camp, Général des Armées de Lorraine, & d'*Anne-Madelene de Braubach*, dont : — 1. CHARLES-HENRI-GASPARD, qui suit; — 2. FRANÇOIS, tué en duel; — 3. CHARLES-ANTOINE-JOSEPH, tué en Hongrie; — 4. ANTOINE, Chanoine régulier de Saint-Augustin, Abbé de Chaumozey, du même Ordre, au Diocèse de Toul, mort en 1699; — 5. ROBERT, Chanoine régulier à Pont-à-Mousson, mort à 18 ans; — 6. FERRY, mort jeune; — 7. FRANÇOISE-AGNÈS, Religieuse à Sainte-Glossinde de Metz, élue Abbesse le 24 Décembre 1647, dont elle prit possession en vertu des Bulles du Pape. Mais le Roi, usant de son droit, y nomma *Louise de Foix-Candale*, qui y fut maintenue par Arrêt de son Conseil, & en prit possession le 30 Mars 1654. FRANÇOISE-AGNÈS DE LENONCOURT mourut en Février 1663; — 8. CHRISTINE, Religieuse de Sainte Marie à Pont-à-Mousson; — 9. CHARLOTTE-MADELENE, Dame Chanoinesse d'Espinal, mariée, 1°. au Seigneur *de Majastre*, Gouverneur d'Espinal; 2°. à *N... de Villelume*, Seigneur du Bâtiment en Limousin; & 3°. au Seigneur *de Vierne* en Picardie; — 10 & 11. MARIE-MADELENE & MARIE-CLAIRE, Religieuses de la Visitation avec leur sœur CHRISTINE; — 12. & HENRIETTE-MADELENE, femme de *Georges*, Marquis *de Lambertye*, Maréchal de Lorraine.

XIV. CHARLES-HENRI-GASPARD DE LENONCOURT, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, Grand-Chambellan de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, son Envoyé en France, puis à Rome en 1698, mourut le 14 Décembre 1713. Il avoit épousé, le 31 Août 1679, *Charlotte de Nettancourt*, fille de *François*, Seigneur de Passavant, & de *Henriette des Armoises-Beurigu*, dont : — 1. CHARLES-LOUIS, qui suit; — 2. JEAN-BATISTE-FRANÇOIS, rapporté après son frere aîné; — 3. LOUIS-ANTOINE, Abbé de Saint-Mihel, au Diocèse de Verdun; — 4. CHARLOTTE-THÉRESE, Dame de Remiremont, puis mariée, le 17 Septembre 1704, à *Louis-Alexandre de Choisy*, Marquis de Moi-

gneville, dont des enfans; — 5. Antoinette-Charlotte, auſſi Dame de Remiremont, & mariée, enſuite le 11 Décembre 1715, à *François-Delphin d'Aulede*, Seigneur de Margaux en Medoc; — 6. & Elisabeth-Marthe-Christine, auſſi Dame de Remiremont, & mariée, le 23 Avril 1714, à *Bernard de Rhins*, Baron de Vannes, Seigneur du Bariſet dans le pays Meſſin.

XV. Charles-Louis de Lenoncourt, Marquis de Blainville, Comte de l'Empire, premier Gentilhomme de la Chambre des Ducs *de Lorraine*, *Leopold I.* & *François III.* eſt mort en ſon Château de Blainville, à quatre lieues de Nancy le 15 Juin 1735, âgé de plus de 55 ans. Il avoit épouſé, le 14 Octobre 1710, *Thérese-Angélique de Ligniville*, fille de *Melchior de Ligniville*, Comte du Saint-Empire, Marquis d'Houécourt, &c. Maréchal des Duchés de Lorraine & de Bar, &c. & de *Marguerite-Antoinette de Bouzey*. Elle eſt morte en Hainaut le 16 Juillet 1770, dans la 77ᵉ année de ſon âge, laiſſant deux filles : — l'aînée, Secrete à Remiremont en 1749; — la puînée, nommée Gabrielle-Charlotte de Lenoncourt, a été mariée, la même année, à *Joſeph*, Marquis *de Raigecourt*, Comte de Gournay, Chambellan de L. M. I, fils de *Louis-Antoine*, Marquis *de Raigecourt*, Maréchal-de-Camp en France, mort en Février 1744, & de *Marie-Eliſabeth de Gournay*, dont un fils né en Mars 1754, & une fille née en Juillet 1748.

XV. Jean-Batiste-François de Lenoncourt, frere puîné du précédent, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, Comte du Saint-Empire, Grand-Maître de la Garderobe du Duc *Léopold*, & Guidon de Gendarmerie, s'eſt marié, en 17..., avec *Catherine-Antoinette*, née Comteſſe *de Lambertye*, ci-devant Chanoineſſe de Mons, fille de *Nicolas-François*, Marquis *de Lambertye*, premier Gentilhomme de la Chambre de *Léopold*, Duc *de Lorraine*, ſon Envoyé à la Cour d'Angleterre en 1714, mort en 1741, Colonel des deux Compagnies des Gardes-du-Corps de feu Stanislas, Roi de Pologne, Duc de Lorraine & de Bar, & d'*Eliſabeth de Ligniville*. De ce mariage eſt né, entr'autres enfans :

XVI. Charles-François, Marquis de Lenoncourt & de Blainville, qui a épouſé, le 25 Mars 1749, *Marie-Jeanne-Théreſe Cleron*, fille de *Charles-Bernard*, Comte de Hauſſonville, Grand-Louvetier du feu Roi de Pologne, Maréchal-de-Camp du 1 Janvier 1748, & mort à Nancy le 4 Février 1754 dans ſa 54ᵉ année, & de *Marie-Françoiſe de Mensbaque*, morte le 3 Mai 1747.

Seigneurs de Serres.

X. Jean de Lenoncourt, ſecond fils de Louis, II. du nom, & de *Catherine de Haraucourt*, Seigneur de Serres, Guidon de la Compagnie du Duc *de Lorraine*, ſon Grand-Maître-d'Hôtel, & chef de ſes Finances, Gouverneur de Villefranche & Bailli de Saint-Mihel, fut tué au ſiége de Stenay en 1591, & inhumé aux Minimes de Serres, qu'il avoit fondés. Il avoit épouſé *Barbe du Puy-du-Fou*, fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, Bailli de l'Evêché de Metz, & d'*Iſabeau de Beauvau*. Elle étoit veuve le 14 Mai 1612. Leurs enfans furent : — 1. Charles, tué le 15 Mai 1570; — 2. Louis-Jean, qui ſuit; — 3. & Catherine, Abbeſſe de Juigny, Ordre de Saint-Benoît, près de Stenay.

XI. Louis-Jean de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Gouverneur de Villefranche, Bailli de Saint-Mihel, mourut, âgé de 27 ans, en 1594, laiſſant, de *Claude de Freſneau*, fille & héritiere univerſelle de *Jean*, Seigneur de Pierrefort, &c. pour fils unique :

XII. Charles de Lenoncourt, Seigneur de Serres, Baron de Pierrefort, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, & Bailli de Saint-Mihel. Il défendit cette Ville contre l'armée de Louis XIII, qui y étoit en perſonne; mais forcé de ſe rendre à diſcrétion le 2 Octobre 1635, il fut envoyé priſonnier à la Baſtille, où il reſta près de 4 ans. Il mourut en 1644, & avoit épouſé *Chriſtine-Léonore de Madruce*, Comteſſe de Chalant, &c. morte en 1669, fille de *Ferdinand de Madruce*, & de *Bonne de Livron*, dont : — 1. Henri, Marquis de Lenoncourt, Comte de Chalant, Seigneur de Serres, Capitaine des Gardes du Duc *de Lorraine*, Lieutenant-Général de Bataille, & Colonel d'un Régiment de 20

Compagnies au ſervice du Duc *de Savoie*. Il épouſa *Chriſtine d'Havart*, fille unique de *François*, Seigneur de Senantes, &c. Chevalier de l'Annonciade en 1660, & de *Chrétienne-Maurice Damas*, Dame d'honneur de Madame Royale, Ducheſſe *de Savoie*, dont un fils mort jeune, & une fille, mariée au Marquis *de Baleſtrin*, en Savoie; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. & CHARLOTTE-MARGUERITE, Abbeſſe d'Eſpinal, ſur la Moſelle.

XIII. ANTOINE DE LENONCOURT, Comte d'Ave & d'Aſberg, prit le titre de *Marquis* DE LENONCOURT après ſon aîné; fut Grand-Ecuyer du Duc *de Lorraine*, auquel il reſta attaché, & mourut en Juin 1705. Il avoit épouſé *Marie-Cécile de Morsberg*, fille de *Jules-Neidhard*, Comte *de Morsberg*, Chevalier de Saint-Jacques en Eſpagne, Gentilhomme de la Chambre de l'Empereur, & de *Marie-Sidoine d'Eggenberg*, ſœur du Prince de ce nom. De ce mariage il a eu: — MARIE-FRANÇOISE, Marquiſe DE LENONCOURT, née en Styrie, amenée, ſeulement âgée de 10 mois, en Lorraine, & miſe entre les mains de ſa tante, Abbeſſe d'Eſpinal, qui la fit recevoir, n'étant encore qu'enfant, dans ce Chapitre. Elle fut Gouvernante des enfans du Duc *de Lorraine*, mourut en 1709, & eſt enterrée à Eſpinal à côté de ſa tante. Elle avoit épouſé *Denis Sublet*, Comte de Heudicourt, & ſes enfans ont pris le nom & les armes de LENONCOURT. *Voyez* SUBLET.

Seigneurs DE *Loches, &c.*

IV. NICOLAS DE LENONCOURT, ſecond fils de GERARD DE NANCY, II. du nom, & de *Felice d'Ormes*, & qui paſſe pour être auteur de cette branche, eſt nommé COLIN DE LENONCOURT, avec ſon frere aîné, THIERRI, II. du nom, dans un acte du 16 Janvier 1344.

V. ANTOINE DE LENONCOURT, qui peut avoir été ſon fils, Ecuyer, Seigneur d'Y-ſur-Thil, Bailli de Dijon, mort le 24 Avril 1448, & enterré dans l'Egliſe d'Y, avoit épouſé *Jeanne de Vienne*, morte en 1453, laiſſant:

VI. PHILBERT DE LENONCOURT, Seigneur d'Y-ſur-Thil, de Loches, à deux lieues de Bar-ſur-Seine, de Chaufour, Gouverneur de Dijon, mort en 1485, & inhumé dans l'Egliſe de Loches, où il eſt nommé PHILIPPE ſur ſa tombe. Il avoit épouſé *Iſabeau de Marchefoin*, nommée, dans une Généalogie, *Oudette de Hauſſonville*, dont: — PHILIPPE, qui ſuit; — & AGNÈS, femme de *Didier de Ludres*, dont elle étoit veuve le 11 Novembre 1473.

VII. PHILIPPE DE LENONCOURT, I. du nom, Seigneur de Loches, de Chaufour, Marolles & Breul, inſtitué Bailli de Bar-ſur-Seine le 1 Janvier 1514, fit donation, à ſon fils aîné, des Terres & Seigneuries de Loches, s'en réſervant l'uſufruit, & à *Philippotte de la Marche*, ſa femme, veuve de *Thierri de la Charme*, & fille d'*Olivier de la Marche*, en Breſſe, premier Maître-d'Hôtel de l'Archiduc. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, Seigneur de Loches & de Servigny, Bailli de Bar-ſur-Seine, ſur la réſignation de ſon pere, par Lettres du 22 Septembre 1516. Il teſta le 31 Août 1539, fit ſon héritier OLIVIER, ſon frere, légua ſes autres freres, & fut enterré à Loches. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Bruxelles le 18 Janvier 1500, *Cornélie des Champs*, dont il n'eut point d'enfans; — 2. OLIVIER, qui ſuit; — 3. PIERRE, auteur de la branche des Seigneurs de Marolles, rapportée ci-après; — 4. PHILIPPE, Curé de Saint-Germain près de Chaſtel-ſur-la-Moſelle, qui réſigna ce bénéfice en 1538. Il ſe trouve qualifié *Chanoine* & *Vidame de l'Egliſe de Reims*, dans le partage des biens de ſon pere, du 18 Mars 1518; — 5. & EDMONDE, déja mariée lors dudit partage, à *Jean de Cuſance*, Seigneur d'Arcy, Bailli de la Montagne, dont elle n'eut point d'enfans.

VIII. OLIVIER DE LENONCOURT, qualifié *Seigneur de Chaufour* & *Bailli de Langres*, dans le partage fait avec ſes freres & ſa ſœur en 1518, eſt nommé Seigneur de la Marche, de Douart & d'Y-ſur-Thil, Guidon des Gendarmes du Duc *de Guiſe*, & Bailli de Langres, dans un acte de foi & hommage qui lui fut rendu par *Jean Chambon*, Ecuyer, Seigneur de Herce, le 31 Août 1531. Il eut la garde du Château de Saulx-le-Duc, en Bourgogne, par commiſſion du Roi, le 6 Août 1541, & mourut l'année ſuivante. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du

5 Juillet 1520, *Claude de Meligny*, veuve d'*Hugues d'Amoncourt*, Seigneur de Prépape, & fille de *Jean de Meligny*, Seigneur de Dampierre; & 2°. *Philippotte de Malain*, qui fit un don entre-vifs à CLAUDE DE LENONCOURT, petit-fils de feu ſon mari, le 27 Septembre 1570. Du premier lit vinrent: — PHILIPPE, qui ſuit; — & EDMOND, Chanoine & Chancelier de l'Egliſe de Langres. Il étoit tuteur & curateur le 4 Avril 1555, avant Pâques, des enfans de PIERRE, Seigneur de Marolles, ſon oncle.

IX. PHILIPPE DE LENONCOURT, II. du nom de cette branche, Seigneur de Loches, d'Y-ſur-Thil & de la Marche, Capitaine du Châtel de Dijon, épouſa, le 25 Février 1543, *Anne de Chauvirey*, fille de *Jacques*, Seigneur d'Aunay & de Gratedon, & de *Jeanne de Saulx*, dont: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. EDME, Seigneur de Souvigny, que *Marie de Maumont*, ſa femme, fit pere — d'ANNE DE LENONCOURT, mariée à *Jean Poſtel*, Seigneur d'Ormoy; — 3 & 4. RENÉE & CHARLOTTE; — 5. EDMONDE, Religieuſe à Sainte-Gloſſinde de Metz; — 6. & ANNE, femme de *N...*, Seigneur *de Buſſillon*.

X. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Loches, la Marche & d'Y-ſur-Thil, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Bailli de Bar-ſur-Seine, par proviſions du 18 Mars 1575, mourut avant le 7 Mai 1605. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Dijon le 11 Décembre 1570, *Henriette de Saulx*, fille de *Claude*, Chevalier de l'Ordre du Roi, ſon Lieutenant-Général au pays de Bourgogne, Capitaine de 50 hommes d'armes, & de *Chriſtine de Vergy*. Leurs enfans furent: — 1. ÉTIENNE, qui fit ſes preuves, pour l'Ordre de Malte, au grand Prieuré de Champagne, le 13 Mars 1594, âgé de 17 ans, & mourut avant ſon pere; — 2. FRANÇOIS, Seigneur de la Marche, qualifié *fils aîné* le 7 Mai 1605, mort ſans enfans, d'*Anne de Marmiers*, ſon épouſe; — 3. RENÉ, qui ſuit; — 4. ANNE, émancipée le 7 Mai 1605; — 5 & 6. GUILLEMETTE & EDMONDE: cette derniere fit ſes preuves à Remiremont, le 3 Janvier 1620; — 7. & MARGUERITE.

XI. RENÉ DE LENONCOURT, Seigneur de la Marche, mort le 24 Juin 1620, avoit épouſé, par contrat du 1 Octobre 1608, *Marguerite Fyot*, morte en 1620, & inhumée à la Marche, dont il n'eut que deux filles, — FRANÇOISE DE LENONCOURT, Dame de la Marche; — & ANNE, Religieuſe.

Seigneurs de Marolles.

VIII. PIERRE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, troiſieme fils de PHILIPPE, I. du nom, Seigneur de Loches, & de *Philippotte de la Marche*, étoit, en 1537, l'un des cent Gentilshommes de la Maiſon du Roi, & fut tué à la Fere par le Seigneur *de Traves*. Il avoit épouſé à Compiegne, le 2 Novembre 1529, *Iſabeau de Caniſy*, fille d'*Adrien*, Seigneur *de Caniſy*, en Picardie. Elle étoit veuve le 18 Décembre 1542, ſe remaria à *Antoine des Champs*, Seigneur de Rozay, & mourut en 1558. Les enfans de ſon premier lit furent: — 1. CLAUDE, qui ſuit; — 2. JEAN, Seigneur de Chaufour, mort avant le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé *Françoiſe de Brancion*, fille d'*Hugues*, des Seigneurs *de Pernant*, en Bourgogne, & d'*Edmonde de Lantage*. Elle ſe remaria à *Louis de Villers-la-Faye*, Chevalier de l'Ordre du Roi, avec lequel elle vivoit le 7 Mai 1586. De ſon premier mari elle eut — (a) CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Chaufour, Chevalier de l'Ordre du Roi, Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, qui épouſa 1°. *Hélene le Bourdier*; & 2°. *Jeanne Humbert*: il vivoit en 1650. Sa poſtérité s'eſt éteinte dans ſes fils, morts ſans alliance; — (b) & JEANNE DE LENONCOURT, mariée 1°. à *Philbert de Villers-la-Faye*, Seigneur de Gela; & 2°. à *Louis de Pouſy*, Seigneur dudit lieu & de Beſſey; — 3. & ANNE DE LENONCOURT, femme de *Robert de Laumont*, Seigneur de Bolandre.

IX. CLAUDE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, eſt qualifié *Chevalier, Guidon de la Compagnie de M. de Dinteville*, dans un échange qu'il fit le 7 Mai 1586. Il avoit épouſé à Briel, au Bailliage de Bar-ſur-Seine, par contrat du 12 Juin 1565, *Anne de Maumont*, fille de *Beraud*, Seigneur de Château-Chinon en Berri, de la Vacherie, &c. dont: — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. & MARIE, alliée, le 1 Juillet 1596, à *François le Baſcle*, Seigneur d'Argenteuil, Chambellan

du Comte *de Soiſſons*. — CLAUDE eut encore pour fils naturel, — GERMAIN DE LENONCOURT, dit *de Marolles*, Ecuyer, Seigneur de Saint-Jean, Capitaine de Cavalerie, demeurant à Virey-ſous-Bar, mentionné dans un acte de ſon frere ANTOINE, Seigneur de Marolles, du 1 Juillet 1596. Il mourut ſans enfans, & laiſſa ſa ſucceſſion à ſon neveu JOACHIM DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles.

X. ANTOINE DE LENONCOURT, Seigneur de Marolles, Poligny, &c. Bailli de Bar-ſur-Seine, & Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *du Pleſſis-Praſlin*, épouſa, par contrat paſſé au Château de Criouſt, Bailliage de Montdidier, le 13 Septembre 1602, *Marie d'Angennes*, fille de *Philippe*, Seigneur du Fargis, & de *Jeanne de Hallwin*. Il en eut: — 1. JOACHIM, qui ſuit; — 2 & 3. CHARLES & BERNARD, tués au ſervice; — 4. PAUL, tué en duel près de Marolles; — 5. MADELENE-CLAIRE, mariée, par contrat du 21 Décembre 1649, à *Louis-François de Brancas*, Duc de Villars, dont elle fut la premiere femme. Elle mourut, ſans enfans, le 16 Août 1661; — 6. & MARIE, Religieuſe Bénédictine en l'Abbaye de Jouare.

XI. JOACHIM DE LENONCOURT, dit *le Marquis de Marolles*, Bailli de Bar-ſur-Seine, Meſtre-de-Camp de Cavalerie & d'Infanterie, Lieutenant-Général des Armées du Roi & Gouverneur de Thionville, fut tué devant le Château de Mucy, en Lorraine, en 1655. Il avoit épouſé *Iſabelle-Claire-Eugénie de Cronemberg*, laquelle ſe remaria deux fois. Elle en eut: — 1. LOUIS-ANNE DE LENONCOURT, dit *le Marquis de Marolles*, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie étrangere, mort, ſans alliance, en 1665; — 2. & MARIE-SIDONIE DE LENONCOURT, Dame de Marolles, alliée, 1°. en 1666, avec *Charles de Champlais*, Marquis de Courcelles, Lieutenant-Général de l'Artillerie de France, fils de *Louis*, Marquis de Courcelles, & de *Marie de Neufville de Villeroy*; & 2°. avec *Jacques Gauthier*, Seigneur de Tilleul en Normandie, Capitaine de Dragons. Les armes: *d'argent, à la croix engrêlée de gueules.*

LENS: Ancienne Nobleſſe qui tire ſon nom de la ville de Lens en Artois.

HUGUES étoit Châtelain DE LENS en 1096. Ses deſcendans, juſqu'à la cinquieme génération, lui ont ſuccédé dans cette charge. — GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez, de Hourdes, &c. fils puîné de BAUDOUIN, Châtelain DE LENS, Seigneur de Camblain, & de *Sara de Lowez*, épouſa *Iſabeau*, Dame & héritiere *d'Annequin*, dont il eut — BAUDOUIN, pere, par *Marguerite d'Azincourt*, ſa femme, de — BAUDOUIN DE LENS, III. du nom, Sire d'Annequin, Chevalier, Chambellan du Roi, Gouverneur de Lille, de Douay & d'Orchies, qui ſervoit en Picardie, & ſur les frontieres de Normandie, ſous *Geoffroi de Charny*, ès années 1350, 51 & 1352. En reconnoiſſance des grands ſervices qu'il avoit rendus, le Duc de Normandie, Régent du Royaume, lui donna, au mois d'Août 1358, mille livres de rente à vie, à prendre ſur le tréſor, dont il jouit juſqu'à ſa mort; & l'inſtitua Maître des Arbalêtriers de France, après le décès du Sire *de Houdetot*. Il ſuivit M. le Régent à la viſite des places de Melun, de Corbeil, de Crecy & de Pontoiſe, en Février 1358; accompagna le Roi de Chypre juſqu'à Poitiers, au commencement de 1364; & s'étant trouvé à la bataille de Cocherel, il y mourut le 23 Mai de cette année.

GODEFROY DE LENS, Seigneur de Lowez, dont nous avons parlé ci-devant, eut encore un fils naturel, nommé GILLES, bâtard DE LENS, dit *l'Eſclave*, qui fut pere de — TASSART DE LENS, & ayeul de N... DE LENS, dite *d'Annequin*, femme d'*Elie d'Aix*, Seigneur d'Aix en Gohelle, dont les deſcendans ont pris le nom & les armes de LENS. Voyez le *Tome VIII* des Grands Officiers de la Couronne, *p.* 28 *& ſuiv.*

Les armes de cette Maiſon éteinte, étoient: *écartelé d'or & de ſable.*

LENTIVI: Nobleſſe, l'une des plus anciennes & des mieux alliées de la Bretagne, où elle eſt connue dès le XIIIe ſiécle. Elle a produit ſes titres dans les différens tems de la recherche de la Nobleſſe, en 1480, 1483, 1513, 1669 & 1671, & a obtenu des Jugemens qui reconnoiſſent l'an-

cienneté de ſon extraction. On prétend qu'elle eſt originaire d'Angleterre, & que deux freres paſſerent de ce Royaume en Bretagne, où ils ſe fixerent par des mariages avantageux.

L'aîné, JEAN DE LENTIVI, Chevalier, Baron d'Arches, Seigneur des Combes n'eut point d'enfans de *Julienne de Rochechouart* & de *Françoiſe de Crameʒel*, dite *de Queramezel*, ſes deux femmes.

I. Le cadet, nommé PIERRE DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Saint-Urcin, & de Vaudemont, étant devenu veuf, ſans enfans, d'*Aliénor de Lanvault*, des anciens Barons *de Lanvault*, ſe remaria, en 1298, avec *Adélaïde de Baud*, fille & héritiere de *Guillaume de Baud*, Chevalier, & de *Béatrix de Lanvault*. Il eut de cette ſeconde femme pour fils aîné : — RAOUL, qui ſuit. On rapporte que ce PIERRE avoit le don ſingulier de guérir, par *le toucher*, d'une eſpece de mal, appellé *Malitouche*, don qui ne peut être qu'une faveur du Ciel. Ses deſcendans ſe vantent d'en jouir, & de guérir encore ceux qui leur ſont préſentés.

II. RAOUL DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Quernazel, Saint-Urcin, Quervenallée, Querviti, &c. épouſa, 1°. *Alliette de Lannouan* ; 2°. *Aliénor de Querſeu*, de laquelle il n'eut point de poſtérité ; & 3°. *Alix de Baud*. Du premier lit naquirent pluſieurs enfans, entr'autres : — JEAN, qui ſuit ; — & OLIVIER DE LENTIVI, lequel ratifia la paix de Guerrande entre le Roi & le Duc *de Bretagne*, comme il ſe voit dans l'acte de 1381, rapporté à Saint-Brieux, ſcellé du ſceau dudit LENTIVI. Cet acte eſt dépoſé à Paris, chez M. *Dupuis*, Garde des Chartes de France. Du troiſieme lit vint, entr'autres enfans, pour fils aîné : — EON DE LENTIVI, auteur de la Branche des Seigneurs *du Croſco*, qui, quoique cadette, devint la plus riche & la plus renommée. Cette branche finit, à la huitieme génération, dans CLAUDE-FRANÇOIS DE LENTIVI, Seigneur de Croſco, lequel, de ſon mariage avec *N... l'Evêque*, laiſſa pour fille unique : — FLORIMONDE DE LENTIVI, riche héritiere, mariée à *N... de Rougé*, Marquis du Pleſſis-Belliere, pere d'*Innocente-Luce de Rougé-de-Belliere*, Princeſſe *d'Elbeuf*.

III. JEAN DE LENTIVI, I. du nom, Seigneur de Quernazel, Quervenallée, Quenars, Querian, Querandreno, Querviti, &c. épouſa, 1°. *Marion de Maletroit*, & 2°. *Marguerite Hilari*. Il eut pour fils aîné :

IV. JEAN DE LENTIVI, II. du nom, Seigneur de Quernazel, &c. marié avec *Catherine Phelipot*, dont pour fils aîné :

V. GUILLAUME DE LENTIVI, Seigneur de Quernazel, &c. qui épouſa *Louiſe de Querboutier*. Leurs enfans furent, entr'autres : — 1. ALAIN, dont la fille unique : — BLANCHE DE LENTIVI, épouſa GUILLAUME DE LENTIVI, cadet de la branche des Seigneurs *du Croſco* ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit, auteur des Seigneurs *de Talhouet* ; — 3. & GUILLAUME, dont la poſtérité s'eſt éteinte dans le dernier ſiécle.

VI. FRANÇOIS DE LENTIVI eut en partage de ſon pere, en Juveignerie, la Terre de Querandreno, par acte du 14 Août 1516, & acquit conjointement, avec ſa femme, *Noele de Quilien*, la Seigneurie de Talhouet.

VII. RAOUL DE LENTIVI, leur fils aîné, Seigneur de Talhouet, épouſa, le 1 Mai 1525, *Marie de Buleon*, de laquelle il eut :

VIII. JACQUES DE LENTIVI, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Talhouet, Gouverneur de Pontivy, qu'il défendit contre le Duc *de Mercœur*, un des chefs de la Ligue. Il épouſa, 1°. *Marguerite de Tenouel*, & 2°. *Perinne le Douarin*. Du premier lit vint : — MICHEL, qui ſuit ; & du ſecond : — JACQUES, auteur des Seigneurs du Reſte & de Fremur, rapportés ci-après.

IX. MICHEL DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, partagea, en 1604, avec ſon frere, & épouſa *Anne de Quervaſie-de-Maletroit*, dont pour fils aîné :

X. JEAN DE LENTIVI, III. du nom, Seigneur de Talhouet, marié avec *Françoiſe de Tregouet*. Il en eut pour aîné :

XI. LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, qui fut aſſaſſiné le 25 Février 1673, à Quimpercorentin, laiſſant, de *Gillette Abillan*, Dame de Quejo, ſa femme :

XII. HERVÉ DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Talhouet, marié avec *Jeanne*

le Bondoul, Dame de Bonhervo, dont ſont nés : — 1. VINCENT-LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Talhouet, qui a épouſé *Claudine Robert*, fille de l'Intendant de la Marine, au département de Breſt, dont il n'avoit point d'enfans en 1757 ; — 2. CLÉMENT, marié avec *N... de Lage*, ſans enfans ; — 3. PIERRE, qui a épouſé *N... de Salarun-de-Coué* ; — 4. & LOUISE, femme d'*Alexandre de Bouenil-Campel*, Chevalier.

Seigneurs du RESTE & de FREMUR, &c.

IX. JACQUES DE LENTIVI, II. du nom, fils de JACQUES I, & de *Perinne le Douarin*, ſa ſeconde femme, tranſigea, le 8 Janvier 1604, ſur la ſucceſſion paternelle, & s'établit au Reſte, paroiſſe de Noyal, Evêché de Vannes. Il épouſa, par contrat du 6 Septembre 1647, *Nicole Hamon*, fille unique de *François Hamon*, Ecuyer, Seigneur de Quernau, dont, entr'autres enfans : — 1. BERNARD, qui ſuit ; — 2. JACQUES, rapporté après la poſtérité de ſon aîné ; — 3. & FRANÇOIS, marié avec *Michelle-Jeanne de la Chenaye-du-Belliquet*, dont il a eu : — (a) JEAN-LOUIS DE LENTIVI, Seigneur de Kerlogondenne, ſans enfans de *Julienne Guépin*, ſa femme ; — (b) & JOSEPH-MAURICE DE LENTIVI, Seigneur de Liveri, dont la veuve, *Marie-Joſephe de Cramezel*, fille unique de *Pierre de Cramezel*, Chevalier, Seigneur de Kerjaut, s'eſt remariée avec *N... de Gouvelle*, Chevalier, Seigneur de Keriaval, Capitaine au Régiment de Mailly, Infanterie.

X. BERNARD DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur du Reſte & de Fremur, ſe maria, le 27 Juillet 1686, avec *Catherine de Menardeau-de-Montbreuil*, de laquelle il a eu : — 1. JÉRÔME-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. & CATHERINE, alliée à *Hilarion-Eléonor de Forſan*, Chevalier, Seigneur du Houx, Conſeiller au Parlement de Rennes.

XI. JÉRÔME-FRANÇOIS DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur du Reſte & de Fremur, a épouſé, le 27 Janvier 1727, *Guyonne-Françoiſe-Pélagie Robert-de-Bellangeraye*. Leurs enfans ſont : — 1. JULIEN-HILARION-JÉRÔME DE LENTIVI, reçu Conſeiller au Parlement de Rennes en 1740 ; — 2. FRANÇOIS-CLAUDE-CAMILLE, qui a été Cornette de Dragons dans le Régiment de Harcourt, & étoit dans les Chevaux-Légers en 1757 ; — 3. INNOCENT-LOUIS-BRETAGNE, Eccléſiaſtique ; — 4. & GUYONNE-CLAIRE.

X. JACQUES DE LENTIVI, III. du nom, Seigneur de Querlot, fils puîné de JACQUES II, & de *Nicole Hamon*, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré :

XI. JOSEPH DE LENTIVI, Seigneur de Pendelan, marié à *N... de Chef-du-Bois-de Gueguiomart*, de laquelle eſt iſſu pour fils unique : — JACQUES DE LENTIVI, âgé de 21 ans, en 1757.

Il y a encore une branche de LENTIVI, dite *de la Lande*, établie dans le Craonnois en Anjou, dont ſont ſortis deux Conſeillers au Parlement de Bretagne. L'unique héritier de cette branche a épouſé *N... de Milon*, niéce de feu l'Evêque de Valence.

PIERRE DE LENTIVI, Chevalier, Seigneur de Kerlon & de Dauteuil, Marquis de Limur, Comte de Saint-Urcin, mourut le 10 Juin 1753, âgé de 64 ans, près de Segur en Guienne. *Mercure de Septembre*, *pag.* 205. 1753

Suivant l'Armorial Breton, *pag.* 172, cette Famille, ſur laquelle nous n'avons point reçu de *Mémoire*, porte pour armes : *d'azur, à huit billettes d'or, 3, 2, 2 & 1, au franc canton de gueules, chargé d'une épée d'argent en pal, la pointe en bas.* Deviſe : QUI DESIRE, N'A DE REPOS.

LENTRIN, en Normandie, Election de Bayeux. Famille qui porte : *de gueules, au croiſſant d'or ſurmonté d'un lambel d'argent.*

LENTZBOURG (DE), en Allemand VON-LENZBURG ou LENZBURGER : C'eſt une des plus nobles & des plus anciennes Familles de la Suiſſe, & Patricienne de la République de Fribourg. Il en eſt fait mention dans pluſieurs Auteurs, tels que *Michel Stettler*, *Jean Stonmpff*, le célebre *Tchoudy de Glaris*, *Jean Gouler*, *Munſterus*, *Fortunat Sprecher*, le

P. *Chriſtophe Hartman*, dans ſa Chronique des Hermites, le Baron *de Zurlauben*, Auteur de l'Hiſtoire militaire des Suiſſes, le Baron *d'Alt*; & dans pluſieurs actes, Chartes & manuſcrits des Abbayes de Muri, de Wettingen, & du célebre Chapitre de Munſter en Argeu; & dans les Archives des villes de Zurich, de Berne, de Lucerne, de Zoug & de Fribourg.

Les Nobles de LENTZBOURG, ſuivant les actes des Abbayes de Muri & de Wettingen, étoient originairement Barons, Echanſons héréditaires, Vidames, Seigneurs feudataires des Comtes Souverains de LENTZBOURG & de Kibourg. Pluſieurs ont été les bienfaiteurs de l'Abbaye de Muri, vers l'an 1136 & l'an 1140, du tems de l'Abbé *Ronzelin*, qui eut l'adminiſtration de cette Abbaye, depuis l'an 1119 juſqu'en 1145.

EGLOLF DE LENTZBOURG, Chevalier, fils d'un autre EGLOLF, fit donation, vers l'an 1128 à 1132, du tems de l'Abbé *Ronzelin*, à l'Abbaye de Muri, d'un domaine conſidérable appellé *Crettingen*, à condition qu'on y célébreroit, toutes les ſemaines de l'année, excepté celles de Noël, de Pâques & de la Pentecôte, deux Meſſes pour les Morts, & l'Anniverſaire à perpétuité du Seigneur EGLOLF, ſon pere, au 5 des Kalendes d'Octobre.

I. BURCARD, Vidame DE LENTZBOURG, qu'on préſume être deſcendu de cet EGLOLF, vivoit, ſuivant d'autres actes de l'Abbaye de Muri, en 1284. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom: — 1. JEAN, Chanoine du noble Chapitre de Munſter en Argeu, canton de Lucerne, qui vivoit en 1340; — 2. JACQUES, qui fut auſſi Chanoine dudit Chapitre en 1340; — 3. & WALTHER, qui ſuit.

II. WALTHER DE LENTZBOURG épouſa *Eliſabeth de Hunaberg*, au nom de laquelle & de celui de *Marguerite*, veuve du Seigneur *Hartman de Hunaberg*, il céda, entre les mains de *Herman de Bonſteten*, les droits qu'elle avoit ſur le Bourg & la Baronnie *de Wedenſchwil*, dans le canton de Zurich: l'acte fut ſigné à Caam, l'an 1300, par pluſieurs Barons & Chevaliers de l'Argeu, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Zurich. WALTHER eut de ſon mariage: —

III. HENRI, Vidame DE LENTZBOURG, qui vivoit en 1336, & eut pour fils:

IV. CONRAD, Avoyer de la ville DE LENTZBOURG, qui épouſa noble *Anne Segenſer*, & en eut: — HENRI, qui ſuit; — & ULRICH. Lui & ſes deux fils tranſigerent avec *Godefroi* & *Pierre de Hunaberg*, du conſentement de BÉATRIX, Abbeſſe de Zurich, & de ſes Religieuſes, pour toutes les prétentions réciproques ſur le village de Stinhouſen, aujourd'hui petit Bailliage du canton de Zoug, ſur le diſtrict dit *Van-Kaulant*. Ledit CONRAD, & HENRI, & ULRICH, ſes fils, prirent en fief leſdites poſſeſſions des Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD: l'acte fut dreſſé en Allemand à Zurich, en 1372, le jour des SS. Martyrs JEAN & PAUL, & eſt conſervé dans la Chancellerie de Zoug. Ils obtinrent auſſi, des mêmes Ducs d'Autriche, ALBERT & LÉOPOLD, le droit de juger à mort, & la charge héréditaire de *Schultheis*, qui veut dire en Allemand *Avoyer de la ville de Lentzbourg*. On les appella depuis *Schultheis de Lentzbourg*, & ils furent auſſi décorés du droit de Bourgeoiſie de la ville de Zurich en 1384. Le ſurnom de *Schultheis* reſta longtems dans cette Famille.

ULRICH, fils cadet de CONRAD, fut Religieux à Einſidlen, puis Evêque & Prince de Coyre en 1332. *Fortunat Sprecher*, dans ſon Hiſtoire Latine des Griſons, imprimée à Bâle en 1617, *in*-4°. ſous le titre de *Pallas Rhœtica*, *l.* 3, *p.* 86 & 88, parle au long de ce Prélat, & dit, *liv.* 8, *p.* 216, qu'il fut le cinquante-neuvieme Evêque, Prince de Coyre, après avoir été Abbé de Pheffers; que vers l'an 1346, voulant aider CHARLES, Roi de Bohême, à s'emparer du Comté de Tirol, qui appartenoit à l'Empereur LOUIS DE BAVIERE, IV. du nom, il fit la guerre au fils de ce dernier, Margrave *de Brandebourg*, LOUIS, dit *le Romain*, le même qui fut ſi célebre par ſes expéditions contre les Infideles de la Pruſſe; & que ce Prélat, dans un combat livré contre ce Prince dans le Tirol, fut fait priſonier, avec un grand nombre de Nobles, mais enſuite remis en liberté, & qu'il mourut dans ſon

Article Lentzbourg Addition au Tome VIII. page 616. ligne 21.

après ces mots dont on ignore le nom ajoutés (Mais les archives de la Ville de ich nous la donne pour avoir été de la famille des Barons de Wedischwyl), trois fils, avoir — 1. Dietrich de Lentzbourg, l'un des seigneurs qui étoient à la suite de l'Empereur lbert I, au service duquel il fut attaché. — "l'impératrice Elisabeth, sa veuve, ayant fait tir et fonder sur la place où ce Prince fut assassiné en 1309, l'abbaye Royale de oenigsfelden, de l'ordre de Ste Claire, Dietrich de Lentzbourg en fut établi le premier administrateur temporel vivant d'Agnès, Reine de Hongrie et fille de l'Empereur, qui en étoit la première bbesse en 1310. Il conserva cette dignité jusqu'en 1335 qu'il mourut et fut inhumé dans l'Eglise de cette Abbaye. Marguerite de Emmen, Son épouse, étoit décédée sans lui isser d'enfans. L'un et l'autre y fonderent richement leurs anniversaires, comme le artulaire et plusieurs actes de ladite abbaye de Koenigsfelden en font foi. Elle appar ient aujourd'hui à l'illustre République de Berne qui en a fait un Bailliage. — 2. Jean de Lentzbourg, mort Religieux novice dans l'abbaye de Wettingen, de l'ordre de Cîteaux, près de Baden en Suisse, ainsi que le prouve le Nécrologe de Monastere, en 1304, — 3. & Walther, qui suit.

Degré II. Walther. après eut de son mariage ajoutés: — 1. Henri, qui suit; — 2. Jean, Chanoine Noble Chapitre de Munster en Argeu, Canton de Lucerne, qui vivoit en 1340; — 3. & Jacques, aussi Chanoine dudit Chapitre en 1340.

Degré III de Henri après eut pour fils ajoutés: — Conrad, qui suit; — & Jean de Lentzbourg, que de Brixen & Chancelier d'Albert, Duc d'Autriche. Il mourut en 1375 à Brixen, où l'on e dans la Cathédrale Son épitaphe avec ses armoiries.

ſon Evêché le 25 Mars 1355, à Sargans. Ce Prélat avoit abandonné les intérêts de l'Empereur Louis de Baviere, dont il avoit été le zélé partiſan, puiſqu'il avoit été envoyé, quelque tems auparavant, de ſa part, à Avignon, avec le Comte *de Naſſau*, auprès du Pape, qui l'avoit excommunié. Les foudres du Vatican effrayerent ſi fort l'Evêque de Coyre, qu'il renonça au parti de Louis de Baviere, pour embraſſer celui de Charles de Luxembourg, Roi de Bohême. *Voyez* la Coſmographie Allemande de *Sébaſtien Munſter*, imprimée à Bâle en 1592, *in-fol. liv.* 5, *ch.* 115, *pag.* 951 & 952; le P. *Hartman*, dans ſes Annales imprimées à N. D. des Hermites, *pag.* 314 & 315; & *Moréri*, au Catalogue des Evêques de Coyre.

V. Henri de Lentzbourg, fils aîné de Conrad, Avoyer de Lentzbourg, vendit à ſon oncle, *Jean Segenſer*, Avoyer de Mellingen, le village de Steinhauſen, ſitué près de Zoug, avec tous ſes droits ſeigneuriaux, par acte paſſé & ſcellé à Mellingen, le jour de la Pentecôte 1383. Il fonda à Vilmergen le bénéfice de Saint-Michel, & après la mort de ſes deux filles, l'une nommée *Margareta*, & l'autre *Anna*, en 1403, il alla finir ſes jours à l'Abbaye de Muri, où il mourut le 15 Août 1431. Il eut encore de ſon épouſe trois garçons, ſçavoir: — Hans, ou Enselin, qui ſuit; — Ulrich, qui étoit, en 1398, Chapelain de l'Egliſe Collégiale de Zurich, Curé, en 1420, de l'Egliſe de Saint-Pierre dans la même ville, où il deſſervoit encore la Chapelle de Sainte-Catherine. Il mourut le 17 Avril 1445; — & Verner, lequel, avec ſa femme *Urſule de Buttiken*, vendit, à la ville de Lucerne, la moitié de la Seigneurie de Triengen, près de Buren, qu'ils poſſédoient avec toute juriſdiction, cens, dixme, &c. L'acte en fut paſſé le Jeudi, jour de Sainte-Croix, 14 Décembre 1457, & eſt conſervé dans les Archives de la Chancellerie de Lucerne. On ignore s'il a eu poſtérité.

VI. Hans, ou Enselin de Lentzbourg, qui veut dire en Allemand Jean, entra, en 1410, dans l'alliance contractée entre un grand nombre de Villes & de Gentilshommes, ſujets de la Maiſon *d'Autriche*. Ce traité eſt rapporté par *Tchoudy*, Chronique Helvétique, *liv.* 8, *pag.* 650. La Maiſon *d'Autriche* ayant perdu, au Concile de Conſtance, tous les biens qu'elle poſſédoit en Argeu, par l'excommunication & la preſcription interjettée contre Fréderic, Duc d'Autriche, l'Empereur Sigismond confirma & continua, en 1414, au même Jean, ou Hans, Avoyer, dit *Schultheis* de Lentzbourg, le droit que ſa Famille avoit obtenu, en 1374, des Ducs *d'Autriche*; & après la conquête que les Bernois firent ſur la Maiſon d'Autriche de la Ville & Comté de Lentzbourg en 1415, Jean, ſous le nom de *Henſelinus* de Lentzbourg, accompagna le Duc *d'Autriche* à Fribourg en Suiſſe, où il fut admis dans ſes Conſeils, & inſcrit dans le Livre des Patriciens en 1416, diſent les plus anciens Regiſtres des Archives & Chancellerie de Fribourg, *fol.* 17. Il vendit, du conſentement de noble *Verene de Reinach*, ſa femme, en 1433, à la ville de Berne, les droits & titres qu'il avoit de haute & baſſe juriſdiction, péage, cens, directe, coupage de bois, généralement toutes ſes autres prétentions ſur la Ville & Comté de Lentzbourg. Voyez *Michel Stettler*, dans ſa Chronique, *liv.* 3, *p.* 127. Il eut pour enfans: — Hans, ou Jean, qui ſuit; — & Henri, nommé en Allemand *Trugſeſſ*, qui veut dire *Echanſon*. Il fut encore ſurnommé *Dapifer* de Lentzbourg, & reçu avec diſtinction à Soleure dans les fêtes de carnaval en 1452, étant accompagné de l'Avoyer *d'Aaraco*. Il fut bienfaiteur du Chapitre de Mellingen en 1486, & épouſa noble *Judith de Barenfels*; mais nous ignorons s'il en a eu poſtérité. *Voyez* l'ancienne Charte de l'Abbaye de Muri.

VII. Hans, ou Jean de Lentzbourg, II. du nom, fut du Conſeil de la République de Fribourg en 1473, & commanda un détachement de Cavalerie & d'Infanterie Fribourgeoiſes, envoyé au ſecours des Bernois qui faiſoient le ſiége de Valshout en 1468. Il ſe trouva auſſi à la bataille de Morat en 1476, & à celle de Nancy contre Charles VI, Duc de Bourgogne, en 1477; fut admis par diſtinction au Conſeil des Soixante en 1494, & mourut en 1502. Ceci eſt tiré des Regiſtres de la Chancellerie de Fribourg. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom:

VIII. Jean de Lentzbourg, III. du nom, qui fut auſſi du Conſeil de la République de Fribourg en 1505 & 1507. Il porta la banniere des troupes Fribour-

geoiſes, qui firent, avec les autres Suiſſes, le ſiége de Dijon, que le Duc *de la Trémoille* défendoit en 1513 : il s'y diſtingua, & fut enſuite envoyé avec d'autres troupes en Italie, où il fut bleſſé à la bataille de Marignan, que François I. gagna contre les Suiſſes, le 13 Septembre 1515. A ſon retour, ayant fait connoiſſance avec Charles, Duc de Savoie, il ſe préſenta comme caution pour une ſomme conſidérable que ce Prince avoit empruntée du Chapitre de Saint-Pierre de Bâle, ſous l'hypotheque du Château & Ville de Romont, & Seigneurie de Condrefin, qui tomberent enſuite au pouvoir des Républiques de Berne & de Fribourg, dans la conquête qu'elles firent du pays de Vatis: l'acte eſt en parchemin, ſigné de ſa main & ſcellé de ſon ſceau, & de pluſieurs Seigneurs, Comtes & Barons, & plus bas par *Antoine Lardet*, ſon Secrétaire, à Chamberi, le 14 Mai 1529. Pluſieurs années après, le même Jean de Lentzbourg reçut de nouveau, pour ſervices rendus à l'Empereur Charles-Quint, la confirmation de ces prérogatives & priviléges pour lui & les ſiens, accordés, comme feudataires de l'Empire, par un diplôme ſigné de S. M. I. & plus bas par *Jean Bernbourger;* & à côté par *Jean-Batiſte Vilſegger,* avec le grand ſceau Impérial, daté de Ratiſbonne le 2 Mai 1539. Il eut de noble *Anne Alex*, ſon épouſe : — 1. Jean, qui acheta les Seigneuries de Carouge, de Meziere-le-Jorat; celle de Donne-Loye, de Prahim & de Grange, près de Payerne, de noble *Jean de Blonnay*, pour 4500 écus d'or au ſoleil, au coin du Roi de France : l'acte eſt en parchemin, & ſigné d'*Egrege-Henri Michon*, Notaire & Bourgeois de Romont, du 28 Juin 1536, & de *Laudo*, au nom de Leurs Excellences de Berne; par *Michel Quiodi*, Commiſſaire rénovateur des fiefs nobles, & par *Hans Friching*, Bailli de Mondon. Il donna enſuite, par ſon teſtament, à la ville de Berne, 100 écus d'or au Soleil : l'acte eſt en parchemin, ſigné *Hans Hecht*, Notaire, & daté de Fribourg le 14 Mars 1546; — 2. & Jean-Donzel, qui ſuit.

IX. Jean-Donzel de Lentzbourg prêta à *Michel*, Comte *de Gruyere*, 1400 écus d'or au ſoleil, pour laquelle ſomme il lui aſſigna, pour aſſurance, la Seigneurie de Corbiere, qui eſt aujourd'hui un Bailliage du canton de Fribourg : l'acte eſt ſigné de ſa main, ſcellé de ſon ſceau, & paſſé à Fribourg le 7 Juillet 1545.

X. Jean de Lentzbourg, IV. du nom, ſon fils, appellé dans pluſieurs actes Henziman, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, fut, après un voyage qu'il fit à la Terre Sainte, admis au Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1592, élu Seigneur-Bailli de la ville de Montagnié en 1595, & du Conſeil des Soixante en 1607.

XI. Jean de Lentzbourg, V. du nom, ſon fils, Chevalier, ſe diſtingua en qualité de Capitaine dans le Régiment de Gerſberg, Infanterie, au ſervice de Maximilien, Duc de Baviere, à la bataille de Veiſſenberg, près de la ville de Prague en 1621. Il quitta enſuite le ſervice, fut admis au Grand-Conſeil Souverain de la République en 1625, élu Seigneur-Bailli de la ville de Montagnié en 1629, député, le 21 Avril 1630, de ſa République, pour aller complimenter le Maréchal *de Baſſompierre*, à ſon paſſage à Payerne en Suiſſe, & fut élu Sénateur en 1635. Il eut de noble Dame *Catherine-Eliſabeth de Boccard*, ſon épouſe: — 1. Beat-Louis, qui ſuit; — 2. & Jean-Ulrich, qui leva une Compagnie de 200 hommes du canton de Fribourg, dans le Régiment de Greder, Suiſſe, le 2 Janvier 1639. Il s'eſt trouvé au ſiége d'Ivoy & à différens autres, en qualité de Lieutenant de la Compagnie de Praroman, au Régiment des Gardes-Suiſſes, en 1646. *Voyez* l'Hiſtoire Militaire des Suiſſes, par le Baron *de Zurlauben*, *Tome II*, *p.* 83, *Tome VI*, *p.* 463, &c.

Ce fut lui qui dreſſa à Paris, le 23 Novembre 1649, le Mémoire que le Régiment *de Reynold* préſenta au Roi avec celui de *Molondin*, au ſujet de la réforme de 15 Compagnies Suiſſes en France. Ayant enſuite quitté le ſervice, il fut aggrégé au Conſeil Souverain en 1654, & envoyé, de la part de ſa République, avec un corps de troupes Fribourgeoiſes, pour appaiſer une révolte de Payſans à Berne; il s'y diſtingua ſi glorieuſement, qu'il en reçut une Lettre de remercimens de la République de Berne, datée du 21 Janvier 1654, avec une médaille d'or; & en 1658, il fut nommé du Conſeil des Soixante; & Avoyer de Morat, par conſidération de ſervices & de ceux de ſon pere, rendus à la République de Fribourg.

Cet acte, passé le 29 Janvier 1668, est signé de *Protasius Alt*, avec le sceau de la République de Fribourg.

XII. Beat-Louis de Lentzbourg commença à être Enseigne en France au Régiment des Gardes-Suisses. Il commanda, dans la suite, un détachement employé à la défense de la ville d'Armentieres, & se distingua, dans plusieurs sorties, contre les troupes de l'Archiduc d'Autriche, qui investissoient la place en 1647. Il leva, en 1648, une Compagnie de 200 hommes dans le Régiment de Reynold; se trouva au siége de Tortose en Espagne, à l'assaut de la ville d'Ager, sous les ordres du Maréchal *de Schomberg*; & commanda aussi les troupes auxiliaires que la République de Fribourg envoya, avec ses Alliés, au Prince *de Porentrui*, en 1674. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1654, élu Bailli de la Ville & Comté de Romont en 1663, du Conseil des Soixante en 1669; & enfin fut choisi pour *Tribun* ou *Banneret du Peuple* en 1684. Voyez l'Histoire Militaire des Suisses, *Tome II, pag.* 224 & 258. Il eut de noble Dame *Anne-Marie de Than*, son épouse: — 1. Simon-Pierre, qui suit; — 2. François-Pierre, Lieutenant dans la Compagnie Colonelle de Castella, Suisse, au service de France, tué au siége de Pignerol, en Piémont, en 1694; — 3. Jean-Nicolas, qui fut admis au Conseil Souverain en 1687, nommé Seigneur Avoyer de la Ville & Bailliage de Morat en 1695, & du Conseil des Soixante en 1703; — 4. Jean, admis aussi au Conseil Souverain en 1701, nommé Avoyer substitué de la Ville & Seigneurie d'Estavayé en 1704; — 5. Tobie, marié à noble *Anne de Praroman*. Il fut admis au Grand-Conseil Souverain en 1703, au Conseil des Soixante en 1714, & élu *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1720; — 6. & Jean-Antoine, Lieutenant au Régiment des Gardes-Suisses en France, qui a été admis au Grand-Conseil Souverain en 1705, nommé Bailli de la Ville & Comté de Romont en 1713, du Conseil des Soixante en 1722; & élu Sénateur de la République en 1731.

XIII. Simon-Pierre de Lentzbourg, Officier dans les troupes de la République de Hollande, a passé ensuite à une Lieutenance dans le Régiment de Phiffer, Suisse, au service de France. Il s'est trouvé aux siéges de Lille, d'Ostende, &c. à la bataille de Steinkerque en 1692, & à celle de Nervinde en 1693, où il fut blessé. Il avoit été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1681; fut nommé Bailli de Surpierre en 1699, du Conseil des Soixante en 1702, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1711; & Sénateur de la République en 1716. Il a eu de noble *Marie-Ursule de Chambrier*, dit en Allemand *Kammerling*, Famille originaire de Neufchâtel: — 1. Joseph, qui a été Enseigne dans la Compagnie d'Affry, au Régiment Suisse de Villard, sous Louis XIV, & fut tué à la bataille de Ramillies en 1706; — 2. Jean-Antoine, qui suit; — 3. François-Pierre-Emmanuel, qui a été Lieutenant dans la même Compagnie que son frere. Il s'est trouvé aux siéges de Saint-Sébastien & de Fontarabie en 1719; a été admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1721, & élu Seigneur-Bailli de Grasbourg en 1730; — 4. & François-Pierre, Chevalier de Saint-Louis, qui a été Capitaine-Commandant au Régiment Suisse de Vigier en France, où il a servi pendant l'espace de 32 ans. Il s'est trouvé aux siéges de Saint-Sébastien, de Fontarabie & de Rose en Espagne, en 1719, a fait les campagnes d'Italie de 1734 & 1735, a été à la prise des Châteaux de Pont & de Lachenal, en Piémont, en 1743, à la prise des retranchemens de Montalban, & au siége de Villefranche, Comté de Nice, en 1744. Il fut admis au Grand-Conseil Souverain de la République en 1731, nommé Seigneur-Bailli d'Echalens, au pays de Vaud, en 1745, & du Conseil des Soixante en 1748.

XIV. Jean-Antoine de Lentzbourg a été Lieutenant dans la Compagnie de Castella, au Régiment Suisse de Hessi, en France, s'est trouvé aux siéges de Kaisers & de Landau, où il a été blessé à la jambe gauche en 1713; a été admis au Grand-Conseil Souverain la même année, & élu Bailli de Bulle en 1737. De son mariage avec noble Dame *Marie-Ursule de Vevay-d'Estavayé*, il a eu: — 1. Simon-Nicolas, qui suit; — 2. François-Pierre-Emmanuel, Religieux Bernardin, appellé frere *Bernard* de Lentzbourg, élu d'une voix unanime, par son

Chapitre, Abbé de l'Abbaye d'Hauterive, Ordre de Cîteaux, de la filiation de Clairvaux, le 19 Septembre 1761. Il eſt connu dans la République des Lettres, & a été nommé, par le Chapitre général, tenu à Cîteaux, Commiſſaire, avec l'Abbé de *Salem*, pour dreſſer les Mémoires qui ont ſervi à la défenſe du procès que les quatre premiers Peres de l'Ordre avoient intenté à l'Abbé de Cîteaux, Général de l'Ordre, en 1765. Il a été nommé Promoteur, au Chapitre général de 1768, & choiſi, par ce Chapitre, pour l'un des cinq Abbés rédacteurs des Conſtitutions de l'Ordre, aſſemblés à Paris en 1770; — 3. GEORGES-JOSEPH, qui, en qualité de Lieutenant dans la Compagnie de Caſtella, au Régiment Suiſſe de Vigier, a fait les campagnes de Gênes de 1746 & 1747. Sa ſanté n'a pû lui permettre de continuer le ſervice; — 4. JOSEPH-PANCRATZ, Lieutenant dans la Compagnie de Weck, Régiment Suiſſe de Valdner, en 1754. Il a fait, en Allemagne, la campagne de 1757, ſous les ordres du Maréchal *d'Eſtrées*; s'eſt trouvé à la bataille de Roſback, en Saxe, en 1758, où il reçut deux bleſſures, l'une à la tête, l'autre au bras gauche; à celles de Sunderhauſen, de Bergen près de Francfort, de Minden, en 1759; & à la vigoureuſe défenſe de la ville d'Ilembourg, le 7 Janvier 1760, où il a été fait priſonnier par les Hanovriens, & conduit, avec ſa troupe, à Stade, ſur l'Elbe, près de Hambourg. Il s'eſt trouvé en Septembre 1762, à la ſanglante affaire du Pont, au-deſſous d'Amneſbourg, ſous les ordres de M. *de Caſtries*. Il avoit été admis au Grand-Conſeil Souverain de la République en 1757, & nommé Seigneur-Avoyer de la Ville & Bailliage de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1765; — 5, 6 & 7. & trois filles, MARIE-AGNÈS, MARIE-URSULE & MARIE-FRANÇOISE.

XV. SIMON-NICOLAS, Baron DE LENTZBOURG, Chevalier, Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare le 3 Mai 1764, a été Lieutenant dans la Compagnie de Boccard, au Régiment Suiſſe de Bourgui, appellé actuellement *Caſtella*, au ſervice de France, a ſervi en Italie en 1734, à Borgoforte près de Mantoue; a fait la campagne de 1735, celle de 1743 en Piémont, en qualité d'Aide-de-Camp de M. le Comte *de Courten*, alors Maréchal-de-Camp, commandant l'armée Françoiſe combinée avec celle d'Eſpagne, aux ordres de Dom PHILIPPE: il s'eſt auſſi trouvé à la priſe du Château de Pont en Piémont, à l'attaque des retranchemens de Montalban, où il reçut un coup de feu au travers du corps, la nuit du 29 au 30 Avril 1744; aux ſiéges de Coni, d'Aqui, à la priſe des Bains, à la bataille & paſſage du Tidon, proche Plaiſance, aux ordres du Maréchal *de Maillebois*; à l'affaire de la Bouquette; aux ſorties pendant le ſiége de Gênes; aux débarquemens faits en Corſe en 1745, 1746 & 1747, & à pluſieurs autres expéditions. Il a été admis au Grand-Conſeil Souverain de la République de Fribourg en 1745, nommé Seigneur-Bailli de Châtel-Saint-Denis en 1750, du Conſeil des Soixante en 1756, *Tribun du Peuple* ou *Banneret* en 1759, & Avoyer de Morat, pour les Républiques de Berne & de Fribourg, en 1767. Il a épouſé, à Beſançon, au mois de Juin 1768, *Bonaventure de Belot*, Marquiſe de Vilette, ci-devant Chanoineſſe de Lons-le-Saunier, dont une fille, nommée SUSANNE, née en 1770.†

†-2. Louis-Philippe, né en 1772; -3. joſeph, né en 1773; -4. Marie-Urſule, née en 1775.

Cette ancienne Famille fut diviſée en pluſieurs branches, dans l'Argouw, à Zurich & à Fribourg, comme on vient de le démontrer. Quelques-unes ont été appellées aulieu de LENTZBOURG, LENZBURGER. Du tems des Croiſades, l'une portoit pour armes: *un buſte d'homme ſans bras, la tête couverte d'un bonnet rayé & terminé en haut par trois ou quatre plumaches.*

Une autre a porté: *trois coupes antiques*, & ſouvent, *une ſeulement, couverte par le haut, & poſée penchante du côté ſéneſtre, ou en barre, ornée de lambrequins*; le cimier, *rehauſſé d'un bonnet piramidal à côté de deux coupes, ayant le haut relevé par une aigrette de plumaches de ſable.*

Et celle qui exiſte aujourd'hui, porte: *de gueules, à une lune dans ſon croiſſant d'or, les pointes en haut, ſouffiant une fléche d'argent, empennée & ferrée de même, poſée en pal, la pointe vers le chef.* Cimier, *un cercle d'or de Baron, orné de perles d'argent, & rehauſſé d'un lion naiſſant d'azur, colleté d'or & d'ar-*

gent, & armé d'une flèche ferrée & empennée d'argent en bande, la pointe en bas, vers l'écusson.

* LEON. Province d'Espagne, qui a eu ses Rois particuliers.

Ils commencent à PÉLAGE I, mort en 736. SANCIE, sœur de WERMOND III, dernier Roi de Leon, mort en 1037, étant devenue Reine de Leon, épousa FERDINAND DE NAVARRE, Roi de Castille, qui réunit les deux Couronnes, & fut Roi de Navarre, de Leon & de Castille. Ces trois Royaumes, avec celui d'Arragon, sont réunis à la Monarchie d'Espagne. Mais HENRI IV, Roi de Navarre en 1572 & de France en 1589, unit la basse Navarre & ses autres Etats à la Couronne de France.

* LÉON: Comté en Bretagne, dont quelques Seigneurs prirent le titre de *Comte, par la grace de Dieu*, comme *Hervé* II, mort en 1169; mais ses descendans ne prirent que le titre de *Vicomte*.

Après *Hervé* IV, qui dissipa tous ses biens, & mourut en 1277, le Duc de Bretagne acquit le Comté de LÉON, qui est aujourd'hui dans la Maison de *Chabot*, par héritage d'une branche puînée de *Rohan-Gié*, dans laquelle l'ancienne Sirerie de LÉON & la Vicomté de *Rohan*, avoient été portées par une héritiere de la branche aînée. Celle de *Montbazon*, qui subsiste dans les Princes *de Guemené* & *de Soubise*, étoit aînée dans la postérité du Maréchal *de Gié*. Le Duc de *Rohan-Chabot* d'à présent se qualifie *Prince de Léon*, & préside alternativement aux Etats de Bretagne avec le Baron *de Vitré*, Duc de la Trémoille. Ce droit appartient à la Terre de LÉON, & il est dans la Maison de *Rohan*, depuis le mariage de *Jean*, I. du nom, Vicomte *de Rohan*, avec *Jeanne*, sœur & héritiere de *Hervé* VIII, son frere, morte en Septembre 1372. *Voyez* CHABOT & ROHAN. *Hervé*, VI. du nom, mort en 1337, eut un frere nommé *Guillaume*, qui fit une branche, & dont l'héritiere MARGUERITE DE LÉON, porta les Terres de Hacqueville & de Crelot dans la Maison de *Roncherolles*. Les armes: *d'or, au lion de gueules.*

Une Famille du nom de LÉON, en Bretagne, porte: *d'argent, au lion de gueules armé d'or.*

LÉONARD, Ecuyer, Sieur de Rempun & d'Ourvillé en Normandie, Election de Bayeux. Famille, dont les armes sont: *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, & accompagné de trois flammes d'or, 2 & 1.*

LEONARD: Autre Famille, dont étoit

ADRIEN LEONARD, Seigneur de Letterie, demeurant à Estrée-Saint-Denis, Election de Clermont, qui produisit des titres de quatre degrés depuis l'an 1530. Les armes: *d'or, au lion de gueules rampant sur un rocher de sable.* Nobiliaire de Picardie, *page* 290.

LEOTOING: C'est une des plus illustres & anciennes Maisons d'Auvergne, alliée à celle de *Guerin-de-Lugeac.*

Leotoing

JACQUETTE DE LEOTOING, fille d'ANTOINE DE LEOTOING, Seigneur de Charmensac, Gemeaux, &c. & sœur de ROBERT DE LEOTOING, Seigneur des mêmes lieux, & de LEGER, Chanoine & Comte de Brioude, avoit épousé, par contrat du 7 Décembre 1511, *Yves de Guerin*, Seigneur de Pouzols & de Chambarel, fils aîné d'*Antoine*, & d'*Isabeau de Bullons*. Elle testa en 1545, & fut inhumée à côté de son mari dans l'Eglise paroissiale de Monlet. Elle eut des enfans de ce mariage. *Voyez* GUERIN, au mot LUGEAC. Nous ignorons si l'ancienne noblesse de LEOTOING subsiste. Ses armes sont: *d'or, à trois fasces d'azur.*

LEOUZE: Famille noble de Marseille, qui portoit anciennement le nom d'ALIX.

LAURENS ALIX, qui vivoit en 1550, eut un fils appellé — GILLES ALIX, lequel ayant hérité d'ANTOINE DE LEOUZE, son parent, par testament du 11

Mai 1577, à la charge de porter ſon nom & ſes armes, quitta le nom d'Alix pour prendre celui de Leouze. Il fut pere de — Melchion de Leouze, & ayeul de Pascal, qui ſuit.

Pascal de Leouze, maintenu dans ſa qualité de *Noble & d'Ecuyer*, le 26 Novembre 1668, avoit épouſé, en 1652, *Françoiſe de Borelli*, dont il eut pluſieurs enfans qui étoient dans le ſervice en 1693.

C'eſt ce que nous ſçavons d'après l'Etat de la Nobleſſe de Provence, par l'Abbé *Robert de Briançon, Tome II, p.* 284. Les armes : *d'argent, à un chêne arraché de ſinople.* Elles ſont parlantes, le Provençal appellant un chêne vert, un *Eouze.*

LÉPINETTE-LE-MAIRAT : Famille noble établie à Paris.

Jean-Louis Lépinette, dit le Mairat, fut héritier univerſel de *Pierre le Mairat*, Baron de Luſtrac, Avocat au Parlement, mort le 24 Novembre 1625, ſon frere utérin, ſuivant ſon teſtament du 14 Mai 1624, à la charge de ſe dire de Lépinette-le-Mairat. Les Lettres-Patentes pour ce changement de nom furent accordées en Octobre 1632, & enregiſtrées les 13 & 17 Novembre au Parlement de Paris & en la Chambre des Comptes. Il fut reçu Maître des Comptes le 26 Novembre de ladite année, Conſeiller d'Etat par Brevet du 13 Décembre ſuivant, Secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi le 1 Mai 1633; acheta, en 1641, la Terre de Bruyeres-le-Châtel, de *Marie d'Aubray*, veuve de *Louis le Cirier*, Seigneur de Neufchelles, & mourut en 1662. Il avoit épouſé, par contrat du 18 Avril 1633, *Charlotte Leſné*, fille d'*Aubert Leſné*, Maître des Comptes, & de *Catherine Paſſart*, dont : — 1. Antoine, qui ſuit; — 2. Jean-Jacques Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Verville, de Beaupré, &c. Conſeiller au Grand-Conſeil par proviſions du 9 Mai 1671, reçu le 17 Juin ſuivant; honoraire le 9 Juillet 1691, mort le 29 Juin 1694. Il avoit épouſé, par contrat du 8 Janvier 1675, *Marie Sallé*, fille de *Henri*, Tréſorier de France à Paris, & de *Marie Gaillard.* Elle ſe remaria au Marquis *d'Avaugour*, veuf de *N... de Bombon*, & mourut le 28 Juin 1738, âge de 78 ans. De ce mariage vint : — Charlotte-Henriette le Mairat de Verville, mariée, par contrat du 27 Décembre 1694, à *Louis Pelletier*, Seigneur de Villeneuve-le-Roi, Préſident à Mortier, puis premier Préſident du Parlement de Paris, dont des enfans. Elle eſt morte le 13 Décembre 1660, âgée de 84 ans; — 3. Jean-Louis Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Bruyeres, Conſeiller au Parlement de Paris le 21 Mai 1660, charge qu'il réſigna, en 1693, à Jean-Louis, ſon neveu. Il mourut le 2 Août 1713, âgé de 76 ans; — 4. & Catherine, mariée à *Louis le Boulanger*, Seigneur de Haqueville, Maître des Requêtes, & morte en 1693.

Antoine Lépinette-le-Mairat, Baron de Luſtrac, Seigneur de Nogent, Maître des Comptes le 28 Juin 1663, mort en 1710, avoit épouſé, par contrat du 6 Février 1668, *Louiſe Bourgouin*, fille de *Louis*, Seigneur de la Grange-Bateliere, Maître des Comptes, & d'*Anne Gedoin.* Il en a eu : — Jean-Louis, qui ſuit; — & Joachim, rapporté après ſon frere.

Jean-Louis Lépinette-le-Mairat, Seigneur de Nogent, né le 21 Mai 1670, Conſeiller au Parlement de Paris le 3 Janvier 1693, ſur la réſignation de ſon oncle, Maître des Requêtes le 27 Août 1700, & honoraire le 27 Décembre 1719, eſt mort le 30 Décembre 1729. Il avoit épouſé, 1°. en Mai 1699, *Hélene Bougier*, décédée, ſans enfans, le 19 Décembre 1700, âgée de 20 ans, fille d'*Edme Bougier*, Seigneur de Montrouge, Fermier général, & d'*Hélene de Laitre;* & 2°. par contrat du 16 Juin 1701, *Renée Balet*, fille de *Nicolas*, Seigneur de la Chenardiere, Secrétaire du Roi, & de *Jeanne-Renée Michau.* De ce ſecond lit il a eu — Marie-Renée Lépinette-le-Mairat, mariée, par contrat du 12 Août 1722, à *Felix Aubry*, Marquis de Vatan, Maître des Requêtes.

Joachim Lépinette-le-Mairat, né le 11 Août 1681, Seigneur de Nogent, puis de Bruyeres-le-Châtel, ſecond fils d'Antoine, & de *Louiſe Bourgouin*, fut

Maître des Comptes le 12 Mars 1710, Préſident en cette Chambre le 5 Juillet 1718, & eſt mort le 15 Avril 1755. Il avoit épouſé *Edmée-Geneviéve Vallier*, décédée le 20 Septembre 1765, fille de *Guillaume Vallier*, Préſident aux Requêtes du Palais, & d'*Eliſabeth-Françoiſe du Mas*. De ce mariage il a eu : — 1. ANDRÉ-EDME, Conſeiller au Parlement le 4 Février 1749, mort, âgé de 29 ans, le 19 Juin 1750 ; — 2. LOUIS-CHARLES, qui ſuit ; — 3. PIERRE-JOACHIM, dit le *Chevalier de Mairat*, Seigneur de Virbon, Officier au Régiment des Gardes-Françoiſes, & Chevalier de Saint-Louis ; — 4. N...., mariée à *Adrien-Jules Gaultier*, Seigneur de Beſigny, Conſeiller au Parlement de Paris, puis Préſident aux Requêtes du Palais ; — 5. & MARIE-ANNE, alliée, en Février 1753, avec *Léon-François le Gendre de l'Ormoy*, Comte d'Onze-en-Bray, Lieutenant-Général des Armées du Roi.

LOUIS-CHARLES LÉPINETTE-LE-MAIRAT, Seigneur de Bruyeres-le-Châtel, Conſeiller au Parlement de Paris le 4 Février 1749, & Préſident de la Chambre des Comptes en 1755, a épouſé *Marie-Théreſe-Geneviéve Pecquot-de-Saint-Maurice*, fille de *Pierre-Claude*, Préſident en la Chambre des Comptes, & de *N.... de Chaumont*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*. Les armes : *d'or, au chevron d'azur, chargé à la cime d'un écuſſon d'or, à l'arbre de ſinople ; le chevron accompagné de trois têtes & cols de paon, arrachés d'azur.*

LERAN. Les Seigneurs DE LERAN ſont une branche de la Maiſon de LEVIS. *Voyez* ce mot.

LERIGET-DE-LA-FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris.

PIERRE LERIGET, Sieur de la Faye, Conſeiller du Roi, Receveur général en l'Election de Vienne en Dauphiné, & Commiſſaire établi par Sa Majeſté, pour la vérification & la liquidation des dettes des Villes, Bourgs & Communautés de cette Election, fut pourvu, le 23 Juillet 1680, d'un office de Conſeiller, Secrétaire du Roi, Maiſon, Couronne de France & de ſes Finances. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Octobre 1670, *Anne Heraud*, dont : — 1. JEAN-ELIE, qui ſuit ; — 2. & JEAN-FRANÇOIS LERIGET-DE-LA-FAYE, Lieutenant dans le Régiment du Roi en 1697, & Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers dans le Régiment de Laſſay, Infanterie, le 11 Janvier 1702. Il avoit un talent ſi rare pour manier les eſprits, que LOUIS XIV ſe ſervit de lui pour le bien de l'Etat. Ce Prince le fit ſucceſſivement Gentilhomme ordinaire de ſa Chambre, & Secrétaire du Cabinet ; le chargea, diverſes fois, des commiſſions les plus importantes, entr'autres, à Gênes, où il parut revêtu du titre d'Envoyé-Extraordinaire ; au Congrès d'Utrecht, d'où il porta à Sa Majeſté la ratification des Traités, & en Angleterre, où il ménagea ſeul les intérêts de la France, l'eſpace de ſix mois. Il parcourut la plupart des Cours de l'Europe, & ſe montra par-tout avec diſtinction.

JEAN-ELIE LERIGET, Seigneur de la Faye, né à Vienne en Dauphiné le 15 Avril 1671, Capitaine dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, par commiſſion du 2 Janvier 1704, paſſa une grande partie de ſa vie dans le ſervice, où il ſe ſignala. Le Roi, pour le récompenſer, le fit Chevalier de Saint-Louis, par Lettres du 17 Mars 1711. L'exercice des armes ne faiſoit pas ſeul toute ſon occupation ; il ſçut, auſſi bien que ſon frere, y réunir la culture des Lettres. Il mourut en 1718, & avoit épouſé, en 1708, *Marie le Gras*, fille de *François le Gras*, Seigneur du Luart, Conſeiller du Roi, Doyen du Grand-Conſeil, & de *Marie Martin*, dont il a laiſſé pour fils unique :

JEAN-FRANÇOIS LERIGET-DE-LA-FAYE, Seigneur de Condé, Sacconnay, Courthieſy, Savigny, Beaune, Selles, Monthurel, Pargny, Montigny, This, Neuville, Houdiſy, des Loges, &c. Secrétaire du Cabinet du Roi, puis Colonel du Régiment Royal Comtois, mort à Gênes, des bleſſures qu'il avoit reçues dans une action paſſée le 21 Mai 1747, entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes, & celles que commandoit le Comte *de Schullembourg*, pour l'Impératrice Reine. Il avoit épouſé, par contrat du 24 Août 1739, *Marguerite-Charlotte*

Pape-de-Saint-Auban, fille de *Guy-Antoine Pape*, Marquis de Saint-Auban, & de *Marie-Charlotte du Puy-Montbrun*, dont des enfans.

C'eſt ce que nous ſçavons, faute de *Mémoire*. Voyez l'*Armorial de France, Reg. II, Part. II*, & le *Mercure* du mois de *Juin* 1747, *pag.* 211 & 212. Les armes : *d'azur, à une bande d'or, chargée de trois aiglettes de gueules, les aîles étendues.*

LERIN.

Les Comtes DE LERIN ſont ſortis de *Charles de Beaumont*, fils naturel de LOUIS DE NAVARRE, Comte de Beaumont-le-Roger, lequel étoit fils de PHILIPPE III, Roi de Navarre, & de JEANNE DE FRANCE.

Louis de Beaumont, I, Comte de Lerin, fils aîné de *Charles de Beaumont*, fut Connétable de Navarre, & mourut à Madrid en 1462. Sa poſtérité a fini à *Louis de Beaumont*, IV, Comte de Lerin, mort en 1565. Sa fille, *Briante de Beaumont*, Comteſſe de Lerin, épouſa, en 1565, *Diego-Alvarez de Tolede*, ſecond fils de *Ferdinand-Alvarez de Tolede*, III. du nom, & troiſieme Duc d'Albe, ſi fameux dans l'Hiſtoire.

La branche aînée de *Tolede de Beaumont*, Duc d'Albe & Comte de Lerin, eſt fondue dans une branche cadette de *Sylva*, ſortie des Ducs *de l'Infantado*, dont le Duc *de Hueſcar*, Ambaſſadeur en France. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que l'héritiere de *Sylva*, Ducheſſe *de l'Infantado-Paſtrane*, a épouſé un cadet de *Tolede-Albe*. Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 DE NAVARRE, *au* 2 *&* 3 *loſangé d'or & d'azur.*

LESCALLEY, en Normandie.

GUILLAUME, Sieur de Tour, fut annobli par Lettres de FRANÇOIS I, du mois de Janvier 1543, vérifiées à la Chambre des Comptes de Rouen, le 6 Mars ſuivant. Il fut pere de

LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Tour, Saint-Vigor & d'Auval, qui épouſa *Françoiſe Deſmarets de Brunville*, & en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit ; — 2. PIERRE, rapporté ci-après ; — 3. ARTUR ; — 4. GUILLAUME, Ecuyer, demeurant à Tour près Bayeux, lequel fit ſes preuves, en 1598, devant M. *de Roiſſy*, tant pour lui, qu'au nom de ſes fils DANIEL, PIERRE & JACOB ; — 5 & 6. LAMBERT & FRANÇOIS ; — 7. JEANNE, mariée, le 26 Juin 1560, à *Jacques de Cuſſy*, Ecuyer, Sieur de Verquereuil ; — 8. & CATHERINE, femme de *Jean de la Riviere*, Ecuyer, Sieur de Rommilly & de Herils, Conſeiller au Parlement de Rouen.

ANTOINE LESCALLEY, Ecuyer, Avocat du Roi à Bayeux, mort avant 1575, laiſſa pour enfans : — 1. JACQUES, Ecuyer, Sieur de Grevilly, employé dans la recherche de M. *de Roiſſy*, l'an 1598, par PIERRE LESCALLEY, ſon oncle. Il eut pour fils — LAMBERT LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Vaux, Lieutenant du Vicomte *de Bayeux*, confirmé, l'an 1666, dans ſa nobleſſe, par M. *de Chamillart*, Intendant de la Généralité de Caen ; & pere de — CHARLES LESCALLEY, Chanoine de Feuguerolles en la Cathédrale de Bayeux, âgé de 20 ans en 1670 ; — 2. JOACHIM, qui ſuit ; — 3. & JUDITH, vivante en 1575.

JOACHIM LESCALLEY, Avocat du Roi, employé, comme ſon frere JACQUES, dans la recherche de M. *de Roiſſy*, mourut le 21 Août 1617, âgé d'environ 47 ans, laiſſant ſa femme enceinte, & quatre fils & une fille, dont l'aîné n'avoit pas plus de dix ans. Entr'autres enfans, il eut — JACQUES & MICHEL, déclarés *nobles*, l'an 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen. MICHEL, Ecuyer, Sieur d'Auval, frere de JACQUES, fut pere de — RENÉ-JOACHIM LESCALLEY, Ecuyer, Sieur des Vallieres.

PIERRE LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Tour & d'Auval, ſecond fils de LAMBERT, & de *Françoiſe Deſmarets de Brunville*, fut Avocat du Roi après ANTOINE, ſon frere aîné. Il produiſit ſes preuves de nobleſſe, en 1584, devant *Jacques Joncy*, Conſeiller du Roi, Général de ſes Finances en la Cour des Aides de Rouen, & Commiſſaire de Sa Majeſté, tant pour lui, ARTUR, GUILLAUME, FRANÇOIS & LAMBERT, ſes freres, que pour ſes neveux JACQUES & JOACHIM,

JOACHIM, fils de feu ANTOINE, son aîné. Il fit la même preuve, en 1598, devant M. *de Roissy*, pour lui, ANNIBAL & GERMAIN, ses enfans, & pour JACQUES & JOACHIM, ses neveux. Il mourut, âgé près de 82 ans, le 12 Juin 1611, à Bayeux, d'où il fut porté le lendemain à Mandeville, où il est enterré. Il avoit eu pour enfans : — 1. JEAN, mort sans alliance avant 1598 ; — 2. ANNIBAL ; — 3. GERMAIN, qui suit ; — 4. & RENÉE, femme de *Jean de la Cour*, Ecuyer, Sieur du Bisson, Vicomte de Caen.

GERMAIN LESCALLEY, Ecuyer, Sieur d'Auval, Conseiller, Maître-d'Hôtel ordinaire du Roi, puis Capitaine appointé de Sa Majesté, épousa *Marguerite d'Achey*, dont on ignore la postérité.

JACQUES LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Saint-Vigor, assista, comme parent, à la délibération, tenue le 28 Octobre 1615, pour la tutelle des enfans en bas-âge de feu *Geoffroy de Boran*, Seigneur de Castilly, & de *Jeanne de Hericy*, sa veuve.

N.... LESCALLEY, Ecuyer, Sieur de Torteval, conduisit, au mois de Mars 1649, un détachement de Bourgeois de Bayeux vers M. *de Matignon*, Lieutenant-Général au Gouvernement de Normandie, pendant qu'il faisoit le siége de Valogne sur M. *de Bellefond*.

Demoiselle ANNE LESCALLEY fut enterrée dans l'Eglise des Carmelites de Caen, quoique, par son testament du 27 Mai 1675, elle eut choisi sa sépulture aux Jacobins de la même Ville.

C'est ce que nous sçavons sur cette Famille, d'après une *Notice envoyée*. Les armes : *d'azur, à trois heaumes, ou casques d'or.*

LESCALOPIER. *Voyez* ESCALE & ESCALOPIER.

LESCHASSIER : Famille établie à Paris, qui remonte à

I. LAURENT LESCHASSIER, marié 1°. avec *Jeanne Messier ;* & 2°. à *Anne Hennequin*. Du premier lit il eut : — JEAN, dont on ignore le sort ; & du second : — 1. PHILIPPE, qui suit ; — 2. & FRANÇOIS, Auditeur des Comptes, mort le 12 Novembre 1569. Il avoit épousé *Madelene Veau*, décédée le 16 Juin 1602, fille d'*Alain Veau*, Receveur général des Finances, & de *Jeanne de Neuville-Villeroy*, dont — JEAN LESCHASSIER, Conseiller au Châtelet, qui de sa femme, *Marie Pithou*, fille du célebre *Pierre Pithou*, Substitut du Procureur-Général, & de *Catherine Palluau*, eut deux filles, sçavoir : — MARIE-LOUISE LESCHASSIER, alliée, le 8 Février 1626, à *Louis le Pelletier*, Secrétaire du Roi, Trésorier de France en Dauphiné, morte en 1651, laissant des enfans ; — & CATHERINE LESCHASSIER, mariée à *Claude Fornier*, Président & Trésorier de France à Poitiers.

II. PHILIPPE LESCHASSIER, Ecuyer, Conseiller-Secrétaire du Roi, épousa *Claude Miette*, fille de *Jean*, Seigneur de Boiseaul près Amiens, & en eut : — 1. LOUIS, qui suit ; — 2. JACQUES, né en 1650, célebre Avocat, Auteur de plusieurs Ouvrages sur les Libertés de l'Eglise Gallicane & autres, mort le 28 Avril 1625 ; — 3. & un autre JACQUES, époux de *Marie Gobelin*, fille de *Philbert Gobelin*, & de *Catherine Favereau*, dont il eut — CLAUDINE LESCHASSIER, mariée à *Jean Lombart*.

III. LOUIS LESCHASSIER, Secrétaire du Roi le 18 Janvier 1588, résigna en 1624, mourut le 9 Avril 1631, & fut inhumé dans l'Eglise de Saint-Leu. Il avoit épousé *Denise Breuillet*, morte le 6 Janvier 1622, âgée de 55 ans, laissant : — CHRISTOPHE, qui suit ; — & ANNE LESCHASSIER, mariée à *Jean-François de Bragelogne*, Seigneur de Norville, Conseiller au Parlement de Paris, mort en 1631, dont des enfans.

IV. CHRISTOPHE LESCHASSIER, Correcteur, puis Maître des Comptes en 1634, avoit épousé *Marguerite Miron*, fille de *Robert Miron*, Maître des Comptes, dont : — 1. ROBERT, qui suit ; — 2. FRANÇOIS, Docteur de Sorbonne, Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice en 1704, mort Doyen de la Sorbonne le 18 Août 1725, âgé de 84 ans ; — 3. & MADELENE.

V. ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Maricourt, Avocat du Roi au Châtelet

article refait et plus correct aux additions du Tome X.

en 1656, Conseiller au Parlement le 19 Décembre 1659, mort Honoraire le 28 Juin 1723, âgé de 87 ans, avoit épousé, 1°. *Marie Loisel*, fille d'*Antoine*, Conseiller au Parlement, & d'*Anne le Boulanger*; 2°. *Anne Brayer*, morte le 13 Juillet 1687, âgée de 45 ans, fille de *Nicolas Brayer*, Médecin du Roi, & de *N... Josse*; & 3°. *Louise Deschamps*, dite *Morel*, Dame de Maricourt. Du second lit vinrent : — 1. NICOLAS-CHRISTOPHE, Seigneur de Maricourt, Conseiller en la Cour des Aides le 19 Mars 1695, mort à Maricourt le 4 Octobre 1727, âgé de 59 ans. Il avoit épousé, le 23 Avril 1696, *N... Soufflot*, fille de *N... Soufflot*, Secrétaire du Roi, & de *N... Rondelet*, de laquelle il n'eut que deux filles, sçavoir : — N... LESCHASSIER, mariée à *Jacques-Louis-Sébastien Hericart-de-Thury*, Conseiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 24 Octobre 1757, dont des enfans : — & MARIE-GENEVIÉVE LESCHASSIER, femme de *Jean-Batiste-Pierre Lambert*, Correcteur des Comptes. Elle est morte le 10 Juillet 1749, laissant des enfans; & son mari est décédé le 31 Janvier 1763; — 2. THOMAS, né le 11 Décembre 1672, Conseiller au Grand-Conseil le 7 Mai 1701, mort le 17 Octobre 1737, sans alliance, dans sa 65ᵉ année; — 3. N..., qui suit; — 4. & ANNE-MARGUERITE LESCHASSIER, mariée à *Charles Loiseau*, Conseiller au Parlement.

VI. N... LESCHASSIER, Seigneur de Cormont, Enseigne au Régiment des Gardes en 1700, a eu de sa femme, dont on ignore le nom : — 1. ETIENNE-ROBERT, qui suit; — 2. N..., Chevalier de Saint-Louis & Officier d'Artillerie; — 3. & une fille, mariée, le 24 Juin 1748, à *Philbert Richer de Montheard*.

VII. ETIENNE-ROBERT LESCHASSIER, Seigneur de Mery, Conseiller en la Cour des Aides de Paris le 1 Décembre 1739, a épousé *N... Thoré*, fille d'un Secrétaire du Roi, dont des enfans, entr'autres, une fille : — N... LESCHASSIER, mariée, le 28 Janvier 1771, à *N... Lambert Deschamps*, Auditeur des Comptes.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de 5 mouchetures d'hermines de sable, & accompagné de trois demi-vols d'argent.*

LESCOT, en Dauphiné. Famille qui porte : *d'or, à trois têtes de lion arrachées de gueules.*

* LESCOUET : Famille originaire de Bretagne, dont étoit

AUFFRAI DE LESCOUET, Sieur de la Guerrande, Conseiller d'Etat & premier Président de la Chambre des Comptes de Bretagne, obtint (comme nous l'avons dit au *Tome II, pag. 677* de ce Dictionnaire) que la Seigneurie *de Boschet*, avec union de celle de la *Chalotais*, fut érigée en *Vicomté*, par Lettres du mois de Juillet 1608, enregistrées à Rennes & à Nantes les 17 Février & 27 Mars 1609. Cette Vicomté étoit possédée, en 1757, par N... DE LESCOUET, veuve du Marquis *de la Roche*.

Les armes : *de sable, à l'épervier d'argent, armé, béqué & accompagné de 3 coquilles d'argent, 2 & 1.*

L'Armorial Breton, imprimé à Rennes en 1691, donne les armes de deux autres Familles de LESCOUET, ou LESCOET. L'une porte : *de sable, à une fasce d'argent, chargée de 3 quintefeuilles percées de sable.* — L'autre, établie dans le bas Léon, porte : *d'argent, à 6 croix recroisetées d'azur en orle, avec un écusson de gueules en abyme.*

On trouve une JEANNE DE LESCOUET, Dame de la Moguelaye, Dame d'honneur de la Reine, mariée à *Charles de Bruges*, Seigneur de Sevois en Lorraine, & une autre du nom de LESCOUET, mariée à *Jean du Cambout*, Baron de Pontchâteau, qui fut mere du Marquis *de Coislin*, pere du Duc & Cardinal *de Coislin*, de la Comtesse *de Harcourt* & de la Duchesse *d'Epernon*. Nous ignorons si elles étoient de la premiere Famille de LESCOUET, dont nous avons donné une notice, ou de l'une des deux autres.

LESCOUX. Il est parlé de cette Famille dans le Nobiliaire de Picardie, *p.* 290.

HENRI DE LESCOUX, Seigneur de Torsy, demeurant à Hautevesne, Election de Château-Thierri, produisit des titres de cinq degrés depuis l'an 1523. Les armes, *de gueules, au sautoir échiqueté de deux traits d'argent & d'azur.*

* LESCUN : C'eſt une des douze premieres Baronnies du Béarn, qui fut poſſédée, juſqu'au commencement du XIIIe ſiécle, par des Seigneurs auxquels elle avoit donné ſon nom. Elle paſſa depuis dans divers Maiſons, entr'autres dans celle de *Foix*, & donna ſon nom à *Thomas de Foix*, dit *le Maréchal de Leſcun*. Cette Baronnie eſt poſſédée, depuis 100 ans, par ceux du nom de *Laur*, d'une noble & ancienne Famille de Gaſcogne, ſuivant la production de leurs titres de Nobleſſe de 1639. *Voyez* LAUR.

* LESCURE, en Languedoc, Diocèſe d'Albi. Ancienne Baronnie qui donne droit d'entrée à l'Aſſiette de ce Diocèſe, & eſt poſſédée par *N.... de Valdens*, fils de feu *N.... de Valdens*, tué en Italie, étant Colonel du Régiment Dauphin, Dragons, & de *N.... de Cliſſon*. Quant à la Famille de LESCURE, voici ce que nous en ſçavons, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis, mort en Septembre 1734, avoit épouſé, le 14 Février 1714, *Henriette-Eliſabeth de Granges-de-Surgeres*, fille de *François*, Marquis de Puiguion & de la Floceliere, Lieutenant-Général des Armés du Roi, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & de *Françoiſe de la Caſſaigne*, dont un fils, qui ſuit. — Cet ALPHONSE avoit pour frere, LOUIS, dit *le Chevalier* DE LESCURE, ancien Capitaine de Dragons au Régiment de Bauffremont, & Chevalier de Saint-Louis.

FRANÇOIS-ALPHONSE, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Fléve, Trebons, &c. Meſtre-de-Camp-Lieutenant du Régiment Dauphin, Dragons, tué à la bataille donnée ſous Plaiſance, le 16 Juin 1746, commandant tous les Dragons de l'armée, avoit épouſé, le 15 Février précédent, *Agathe-Geneviéve Sauveſtre-de-Cliſſon*, Comteſſe des Mothes, fille de feu *Charles-Bernard-Xavier*, Comte *de Cliſſon*, Grand-Sénéchal du pays d'Aunis & de Marennes, & de *Marie-Anne-Sara de Pont*, ſœur du Comte *de Cliſſon*, Capitaine aux Gardes-Françoiſes, tué à la bataille de Fontenoy en 1745; & petite-niéce de M. le Comte *de Cliſſon*, Brigadier des Armées du Roi, Capitaine des Grenadiers aux Gardes-Françoiſes. Elle a été préſentée, le 3 Janvier 1748, par feu Madame la Princeſſe *de Montauban*, & admiſe dans les caroſſes de feu la Reine à Compiegne, en 1764. Elle a pour fils unique :

LOUIS-MARIE-JOSEPH, Marquis DE LESCURE, Baron de Sainte-Fléve, Valderiés, Marcel, &c. né poſthume le 25 Novembre 1746, tenu ſur les Fonts à la Rochelle, en Juillet 1748, par feu M. le Dauphin & Madame la Dauphine, repréſentés par M. le Comte & Madame la Comteſſe *de Chabannes*. Il a été Mouſquetaire du Roi dans ſa premiere Compagnie, Capitaine de Cavalerie au Régiment Dauphin en 1766, & Cornette des Mouſquetaires de la ſeconde Compagnie en 1768. Il avoit épouſé, le 17 Juin 1765, *Jeanne de Durfort*, préſentée le 20 du même mois, fille puînée de *Jacques de Durfort*, II. du nom, dit *le Marquis de Durfort-Civrac*, ci-devant Colonel du Régiment Royal-des-Vaiſſeaux, Ambaſſadeur de France auprès du Roi des deux Siciles, &c. & de *N... de la Faurie*, l'une des Dames de Meſdames de France. Voyez DURFORT, branche de *Civrac*.

La branche de *Ledon*, ou *Ledou*, s'eſt éteinte dans JACQUES DE LESCURE, Seigneur de Ledon, mort depuis pluſieurs années, laiſſant pour fille unique : — N... DE LESCURE, mariée à *N... du Lac*, Seigneur de Monvert, à Caſtres en Languedoc, dont des enfans. Les armes DE LESCURE ſont : *d'or, à un lion d'azur.*

LESCUT : Ancienne Nobleſſe du Duché d'Anjou, dont une branche a ſubſiſté long-tems en Lorraine, & s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Rennel*; une branche de celle-ci a relevé le nom de LESCUT.

I. Louis de Lescut, Ecuyer d'Ecurie de Louis, Duc d'Anjou, épousa *Marguerite de Tillon*, & en eut :

II. Hardi de Lescut, Chevalier, Seigneur du Sace en partie, Chambellan du Duc *d'Anjou*, marié à *Barbe de Chahanay*, dont vint :

III. Louis de Lescut, II. du nom, Capitaine de 100 lances au service du Roi de Sicile, Duc d'Anjou. Il épousa *Anne du Buchet*, fille de *Louis*, Seigneur *du Buchet*, en Anjou, & de *Jeanne de Châteaubriant*. Leurs enfans furent : — Jean, qui suit ; — & René, Capitaine dans l'armée du Duc *de Calabre*, qu'il suivit dans sa conquête de la Catalogne. Il épousa à Barcelone la Dame *de la Maille*.

IV. Jean de Lescut, Capitaine de 100 lances au service de Jean-d'Anjou, Duc de Calabre, de Lorraine & de Bar, vint en Lorraine, où il épousa *Marguerite de Bouzey*, fille de *Jean de Bouzey*, Seigneur de Dombrot & de Saint-Germain, & de *Bonne de Saint-Loup ;* celle-ci fille de *Mathieu*, Seigneur *de Saint-Loup*, (fils de *Guillaume de Saint-Loup*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Choiseul*), & de *Jeanne de Vergy*, dont les pere & mere étoient *Jean de Vergy*, Seigneur de Richecourt, & *Catherine de Haraucourt*. Cette *Marguerite de Bouzey* étoit petite-fille de *Liébaut*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Catherine de Thuillieres*, & arriere-petite-fille de *Jean*, Seigneur *de Bouzey*, & de *Marie de Bauffremont*. Elle fut mere :

V. De Louis de Lescut, III. du nom, Seigneur en partie de Saint-Germain, Conseiller d'Etat des Ducs de Lorraine, René II, Antoine, François & Charles, & Vice-Bailli de Nancy. Il mourut en 1555, & avoit épousé, en 1503, *Isabillion Guerin*, tante de *Claude Guerin*, Seigneur du Montet, Ministre, Secrétaire d'Etat & Président de Lorraine. Elle fonda, le 18 Septembre 1555, la Chapelle Saint-Louis & Sainte-Elisabeth, en l'Eglise Saint-Georges de Nancy, où son époux étoit inhumé, testa le 1 Mars 1563, & décéda le 23 Juin 1573, ayant eu de son mariage : — 1. Claude de Lescut, mort sans alliance ; — 2 Jean, qui suit ; — 3. Bernard, mort Religieux Bernardin, en l'Abbaye de Clairlieu, près de Nancy ; — 4. Olry, mort Religieux Bénédictin, en l'Abbaye de Saint-Epvre à Toul ; — 5. Nicolas, Seigneur de Saint-Germain, Secrétaire d'Etat & Ambassadeur des Ducs Antoine, François & Charles, vers l'Empereux Charles-Quint. Il négocia le fameux traité de Nuremberg, du 26 Août 1542, & l'Empereur le créa *Comte du Saint-Empire*, par diplôme du 30 Mai 1544, avec clause qu'au défaut de sa postérité, cette dignité passeroit à son frere Jean de Lescut, & à ses descendans mâles ; & au défaut de ceux-ci, à sa fille aînée & à sa postérité masculine. Le Comte de Lescut mourut sans postérité le 22 Février 1580. Il avoit épousé, en 1546, *Claude le Clerc*, morte en 1603, sœur aînée de *Barbe*, seconde femme de Jean de Lescut, son frere aîné ; — 6. Anne, mariée, en 1536, à *Joachim des Fours*, Ecuyer, Seigneur de Mont, & morte le 3 Juin 1551. D'elle sont issus les Comtes *des Fours*, établis en Bohême. *Voyez* ce mot ; — 7. & Barbe, mariée, 1°. à *Gerard de Valthier*, Seigneur de Xivry, Broucey, Rolcourt & Marvoisin, Capitaine de Bouconville ; 2°. à *Jacques de Menuceau*, Ministre & Secrétaire d'Etat de Lorraine, mort sans enfans ; 3°. à *Jean du Hautoy*, Seigneur de Luzy, dont elle n'eut que : — *Philippe du Hautoy*, femme de *Charles de Roucy*, Seigneur de Chastel en Réthelois, Manre, Termes & Apremont-sur-Aisne, Chambellan du Duc *de Lorraine*, & Colonel d'un Régiment d'Infanterie au service de France ; & 4°. à *Jean de Saint-Phlin*, Seigneur dudit lieu, Maréchal-des-Logis du Duc *de Lorraine*. Elle n'en eut point d'enfans.

VI. Jean de Lescut, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt, Malzéville, Vice-Bailli de Nancy, en survivance de son pere, mort le 17 Mai 1581, avoit épousé, 1°. par contrat du 17 Octobre 1534, *Mayelle de Beurges*, fille de *Jean*, Seigneur de Remicourt, Villers, Houdemont, Contrôleur Général de Lorraine, & de *Claude d'Eumont*, sa premiere femme. Elle étoit sœur consanguine de *Charles de Beurges*, Seigneur de Sivry, Belleau & Osseville, Bailli & Gouverneur du Marquisat de Nommeny, pere de : — *Philippe de Beurges*, mariée à *Charles du Cambout*, Marquis de Coislin, dont elle eut : — *Marguerite-Philippe du Cambout*, épouse du Prince Henri de Lorraine, Comte de Harcourt, Grand-Ecuyer de France. Jean de Lescut avoit épousé, 2°. par contrat du 21 Octobre 1554, *Barbe*

le Clerc, fille de *Claude*, Seigneur de Pulligny, Ceintrey, Voinnemont, Malocourt, Chamagne, &c. Voué de Saint-Nicolas, & de *Catherine de Treſves*, Dame d'Eriſe, Saint-Dizier, & des deux Maraſſes. Du premier lit il eut : — JEAN DE LESCUT, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 1. BARBE DE LESCUT, Comteſſe du Saint-Empire, titre qu'elle tranſmit à ſa poſtérité maſculine. Elle mourut le 29 Mars 1637, âgée de 79 ans, & avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1575, *Balthaſard de Rennel*, alors Ecuyer d'Ecurie de *Philippe-Emmanuel de Lorraine*, Duc de Mercœur, frere de la Reine LOUISE, enſuite Miniſtre d'Etat & Préſident de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637, âgé de 83 ans. Voyez RENNEL ; — 2. ELISABETH, Dame de Pixerécourt, mariée, par contrat du 31 Août 1586, à *Antoine de Berman*, Seigneur d'Uzemain, Conſeiller d'Etat du Duc *de Lorraine* ; — 3. & CLAUDE DE LESCUT, Dame de Malocourt, alliée, 1°. à *Perrin Leſcuyer*, Seigneur de Remeſnil & Hannonville, mort ſans enfans, lequel lui légua tous ſes biens ; & 2°. par contrat du 11 Juin 1598, à *Jacob de Ruttant*, Conſeiller d'Etat & Préſident unique de la Cour Souveraine de Saint-Mihel.

VII. JEAN DE LESCUT, III. du nom, Chevalier, Comte du Saint-Empire, Seigneur de Pixerécourt & Saint-Germain, mourut en 1589, ſans enfans de ſa femme *Jeanne le Pougnant*, fille de *Jean le Pougnant*, Conſeiller d'Etat & Préſident de la Cour Souveraine de Saint-Mihel.

Les armes de cette Famille ſont : *d'or, au lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules, portant ſur l'épaule un écuſſon d'argent.*

LESCUYER, en Picardie. Voici ce que nous apprend, ſur cette Famille, le *Mercure de France* du mois de Novembre 1741, *pag.* 2545.

JÉRÔME LESCUYER, Comte de Greſſy, eut de *Marie Viole*, ſon épouſe :

JÉRÔME LESCUYER, II. du nom, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, qui obtint que la Seigneurie *de Muret*, près Soiſſons, fut érigée en *Comté*, par Lettres du mois de Juillet 1659, enregiſtrées au Parlement le 29 Août ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 30 Juin 1660. Le Comte *de Muret* fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De ſon mariage avec *Françoiſe de Boullenc-de-Saint-Remy*, il a eu :

JÉRÔME-FRANÇOIS LESCUYER, Comte de Muret, Seigneur de Troiſſy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lès-Crouas, & en partie d'Acy, de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief LESCUYER, qui commença à ſervir, en 1683, en qualité d'Aide-de-Camp du Comte *d'Auvergne*, au ſiége de Courtray. Il fut ſucceſſivement Lieutenant dans le Régiment Dauphin en 1686, Capitaine au même Régiment en 1689 ; Colonel du nouveau Régiment d'Albigeois en 1692, puis de celui de Beauvoiſis la même année ; Brigadier des Armées du Roi le 29 Janvier 1702 ; Maréchal-de-Camp le 26 Octobre 1704 ; Chevalier de Saint-Louis en 1705 ; Commandeur du même Ordre, avec 4000 livres de penſion, en Décembre 1707 ; & enfin Lieutenant-Général des Armées du Roi le 27 Mars 1710. Il obtint la Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis le 18 Avril 1721, & le Gouvernement de Thionville le 1 Octobre 1731, dont il ſe démit en Juin 1733, & fut récompenſé d'une penſion de 8000 livres. Il eſt mort à ſa Terre de Muret dans le Soiſſonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741, âgé de près de 80 ans. Il avoit épouſé *Louiſe-Agnès Aubert*, fille de *Simon Aubert*, de la Province du Limouſin, Capitaine dans le Régiment d'Anjou, & de *Catherine Barbade-de-Mezieres*, dont pour fils unique :

LOUIS-JÉRÔME LESCUYER, Marquis de Muret, né en 1722. Nous ignorons s'il eſt marié, faute de *Mémoire*.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, au chevron d'or, chargé de 5 bezans de gueules, & accompagné de 3 molettes d'éperon d'or ; & au 2 & 3 d'azur, à la bande d'or.*

LESDAIN : Ancienne Nobleſſe originaire du Cambreſis, qui vient de s'éteindre. Son antiquité, ſes illuſtrations & ſes alliances ſont prouvées par

une quantité de Chartres des Abbayes de Flandres, d'Artois & du Cambresis, & par les Historiens de ces Provinces.

On croit que le Bourg, qui porte le nom de LESDAIN, dans le Cambresis, a été l'un des appanages de l'illustre Maison de *Crevecœur*, dont sont sorties plusieurs autres Maisons, comme *Saint-Aubert*, *Honnecourt*, *Walincourt*, *Busigny*, *Haucourt*, *Beaumont*, *Frincourt*, *Apremont*, *Lesdain*, *Clermont*, *le Bouc*, *Pillaizo*, *Busigneuil*, & plusieurs autres du Cambresis.

Les descendans de ces Maisons, dit le *Mémoire* manuscrit qui nous a été communiqué, ne se sont fait connoître que sous les noms de leurs appanages, quoiqu'issus d'une même souche, les uns s'étant contentés de briser ou diversifier leurs armes de quelques piéces; les autres de retenir les simples couleurs, ou de les changer tout-à-fait, retenant tous néanmoins le cri de *Crevecœur*, ou d'*Oizi*, en mémoire de leur *Estoc*.

Il est parlé dans le *Tom. II*, de l'Histoire de Flandres, sous l'an 1096, d'un ARNOULD DE LESDAIN, entre les Chevaliers de Cambresis, qui se trouverent au Tournois d'*Anchin*.

Parmi les principaux bienfaiteurs de l'Abbaye de Vaucelles, fondée, en 1131, par *Hugues d'Oizi*, on compte, les Seigneurs *de Coucy*, *de Montmirail*, *de Saint-Aubert*, *de Courtenay*, *de Walincourt*, *de Beaumaiz*, *de Lesdain*, & autres Chevaliers, &c. D'anciennes Chartes, de 1148, justifient, que les Seigneurs de LESDAIN furent avec d'autres Seigneurs, bienfaiteurs de l'Abbaye de Saint-Aubert de Cambray. Les Maisons d'*Oizi*, *de Coucy*, *de Montmirail*, *d'Yvry*, *de Luxembourg*, *de Beaumaiz*, de LESDAIN, de *Walincourt*, &c. contribuerent, en 1180, à la fondation de l'Abbaye de Prémy. On lit aussi dans l'Histoire de Flandres, que GILLES DE LESDAIN se croisa pour la Terre-Sainte, avec *Renaud de Haucourt*, *Allard de Saint-Wast*, *Gerard de Saint-Aubert*, *Gilles de Croisy*, & une quantité d'autres Chevaliers. Les mêmes Chartes & Histoires, disent que les Chanoines de Valincourt, reconnoissent pour leurs bienfaiteurs, les Seigneurs *de Crevecœur*, *de Luxembourg*, *de Beaumaiz*, *de Melun*, *de Haucourt*, DE LESDAIN, &c.

On lit enfin dans une Charte de l'Abbaye de Vaucelles de 1263, qu'*Adam*, Sire d'*Audincourt*, *Jean le Leu*, *Weric le Leu*, *Vatier de Thourote*, Sire d'Honnecourt, & Châtelain de Noyon, & *Gerard d'Averne*, eurent de grands procès, pour la succession de leurs ayeuls, qui ne finirent que par une Sentence solemnelle, donnée par la Cour Féodale de l'Evêché de Cambray, composée d'un grand nombre d'hommes de Fiefs, tant Chevaliers, qu'Ecuyers, dont les principaux étoient, *Simon d'Escars*, Grand-Bailli de Cambray, *Baudouin de Walincourt*, *Jean de Creton*, dit *d'Estourmelles*, *Hugues*, dit *l'Enfant de Crevecœur*, ARNOULD DE LESDAIN, *Landri d'Oizi*, *Renaud d'Haucourt*, *Mathieu d'Havrincourt*, & autres Chevaliers, qualifiés tous *hommes de Fiefs*, *du Palais Episcopal de Cambray*.

De RENAUD DE LESDAIN, sortirent, plusieurs enfans mâles : un des aînés, eut la Terre de Lesdain, & n'eut qu'une fille, qui porta cette Seigneurie à Messire *Renaud d'Haucourt*, vers l'an 1314 dans la Famille desquels cette Terre a resté jusqu'en 1475, qu'une fille, héritiere de ladite Seigneurie, la porta à *Pierre de Lannoy*, son mari.

I. PIERRE DE LESDAIN, cadet, des fils de RENAUD, quitta son pays vers l'an 1350, épousa une Demoiselle *de Saint-Omer de Morbec*, & passa en Normandie, où il acheta plusieurs Terres, entr'autres la Terre & le Fief de Lachalerie près de Domfront. Il fut Châtelain du Château de cette ville, sous *Pierre*, Comte *d'Alençon*, auquel il rendit de très-grands services. Il conserva Domfront, malgré tous les efforts des Anglois : en reconnoissance de sa valeur, il eut la permission de placer l'écu de ses armes, sur celles de la ville. Il eut de son mariage :

II. PIERRE DE LESDAIN, II. du nom, qui épousa *Anne d'Orglandes* de la Maison de *Pretot* du Côtentin, aujourd'hui *Briouze*. Il fut Châtelain du Château de

Domfront, & Chevalier de l'Ordre de Saint-michel, Ordre où l'on ne reçevoit alors que les perſonnes les plus qualifiées, tant par l'antiquité que par l'illuſtration de leur naiſſance. PIERRE DE LESDAIN rendit aveu, le 11 Juillet 1469, de ſon Fief de Lachalerie aux Abbé & Religieux de Lonlay, à cauſe de leur Baronnie de Lonlay, dont il releve. Il eut de ſon mariage :

III. PIERRE DE LESDAIN DE LACHALERIE, III. du nom, qui épouſa, 1°. en 1492, *Guillemette Muſtrel du Bois-Roger*, dont vint : — GUILLAUME, qui ſuit; & 2°. Demoiſelle *Madelene de Neuville*, dont il eut : — THOMAS, tué à la tête d'un Régiment qu'il commandoit. Son tombeau ſe voit dans l'Egliſe paroiſſiale de N. D. de Domfront, & il eſt repréſenté dans un tableau à genoux, ayant l'épée au côté.

IV. GUILLAUME DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, tranſigea, le 2 Juillet 1539, avec *Julien Gilbert*, au ſujet d'une maiſon aſſiſe à Domfront. De ſon mariage contracté, le 2 Janvier 1524, avec *Mahée Foucaut*, il eut :

V. PIERRE DE LESDAIN DE LACHALERIE, IV. du nom, marié, par acte paſſé devant les Tabellions de Domfront, le 17 Juin 1555, à Demoiſelle *Renée Roger*, Dame du Champ-au-Gué. Il rendit aveu, au Duc *d'Alençon*, pour les héritages par lui poſſédés à Domfront; fut député par la Nobleſſe de cette ville en 1586, pour aller préſenter au Roi, l'état déplorable, où les guerres l'avoient réduite, & obtenir de Sa Majeſté, la permiſſion de lever ſur les marchandiſes un droit d'octroi pendant un certain tems. Le Roi HENRI III lui donna une Lettre en parchemin, & ſcellée des armes de France, qui permettoit à PIERRE DE LESDAIN, Ecuyer, Gentilhomme de ſa Chambre, Capitaine de Chevaux-Légers au pays de Normandie, de lever & mettre ſur pied, quelques gens de guerre, tant de Cavalerie que d'Infanterie. Le Roi le qualifie dans cette Lettre, de *notre cher & bien amé* PIERRE DE LESDAIN, & il ordonne, à tous les Lieutenans-Généraux, & Gouverneurs des Provinces & Villes, Maréchaux de France, Meſtres-de-Camp, Baillis, Sénéchaux, Capitaines & conducteurs de gens de guerre, & à tous ceux qu'il appartiendra, de le laiſſer, & ſouffrir-faire ſûrement & librement ladite levée de gens de guerre, & à le laiſſer paſſer, &c. cette Lettre eſt du 15 Mars 1589. PIERRE DE LESDAIN rendit de grands ſervices pendant les guerres, dont la ville de Domfront fut affligée. Il en fut nommé Capitaine en chef, le 3 Novembre 1590, rendit hommage de ſon fief de Lachalerie, le 8 Octobre de la même année, aux Abbé & Religieux de Lonlay, & laiſſa de ſon mariage :

VI. RENÉ DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui obtint du Roi HENRI IV, des Lettres de confirmation de nobleſſe, avec diſpenſe d'une plus grande production de titres, que ceux qu'il produiſit, & qu'il avoit pu réchapper des guerres & des incendies, auxquels fut en proie la ville de Domfront, & particulierement ſa maiſon, ſur laquelle les ennemis de l'Etat ſe vengerent. Il obtint une ſeconde confirmation de nobleſſe, le 11 Décembre 1611; remit en état ſon fief de Lachalerie, qui avoit ſouffert quelques dénombremens par ſes prédéceſſeurs, à cauſe des dépenſes, qu'ils avoient été forcés de faire à la guerre; & ſervit fidelement, ſon Roi & ſa patrie ſous les regnes d'HENRI III, d'HENRI IV, & LOUIS XIII. Ce dernier Prince lui accorda un Brevet de Capitaine d'Infanterie, avec une lettre écrite de ſa main, qui lui ordonnoit de lever avec toute diligence cette Compagnie, & de joindre l'armée à la ville de Meaux. Il épouſa, par contrat paſſé en 1586, devant les Tabellions de Domfront, Demoiſelle *Madelene Cornier*, dont vint :

VII. FRANÇOIS DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui rendit foi & hommage au Roi, en 1628, de la Sergenterie de Lepicé, dite *de Lonlay*. Il fut Capitaine d'Infanterie, dans le Régiment de Quincé, où il ſervit pendant trois ans avec courage & fidélité dans toutes les occaſions qui ſe préſenterent, ſuivant un certificat du Seigneur Comte *de Quincé*, du 1 Février 1644. De *Nicole de Marguerit*, qu'il épouſa, par contrat du 30 Janvier 1628, il eut :

VIII. JACQUES DE LESDAIN, Ecuyer, Seigneur de Lachalerie, qui eut un Brevet de Capitaine d'Infanterie, en 1652, fut déchargé par un Arrêt contradic-

toire, rendu en la Chambre Souveraine établie par le Roi, de la taxe imposée pour les droits de francs fiefs, & de nouveaux acquêts; & il fut fait défenſe de le troubler, comme étant *noble d'ancienne race*, & *d'ancienne extraction*. Son fief de *Lachalerie* fut uni avec celui de la *haute Chapelle*, & érigé en plein fief de *Haubert;* & l'échange du fief de la *haute Chapelle* entre le Seigneur *de Lachalerie*, & les Religieux de Lonlay, fut confirmé par des Lettres-Patentes de 1662, enregiſtrées en 1663. Jacques de Lesdain épouſa, 1°. *Marguerite Hebert*, fille de *Jean Hebert*, Ecuyer, Conſeiller du Roi, & Doyen des Auditeurs des Comptes de la Chambre de Normandie, & d'*Anne Thouroude;* & 2°. *Anne-Marie de Caignou*. Il eut du premier lit: — Pierre, qui ſuit; & du ſecond: — Charles-Claude de Lesdain, Capitaine d'Infanterie pendant quelques années, Gentilhomme du Duc *d'Orléans*, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Lieutenant des Maréchaux de France, Grand Bailli d'Epée de la Généralité d'Alençon, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare de Jéruſalem, Maître des Eaux & Forêts de Domfront, & de Falaiſe. Il épouſa, en 1736, Demoiſelle *Henriette Charlotte Peron de Grand-Champs*, fille de Meſſire *N... Peron de Grand-Champs*, Chevalier de Saint-Louis, Capitaine au Régiment de Cambreſis, & de noble Dame *Charlotte-Théreſe de Baſſompierre*, niéce du Maréchal de ce nom. De ce mariage, (qui donne des alliances à la Famille de Lesdain, avec les Maiſons de *Choiſeul*, *Baſſompierre*, *Thiars de Biſſy*, &c.) eſt née, — Marie-Michelle-Françoise-Charlotte de Lesdain, mariée à ſon couſin-germain, rapporté ci après.

IX. Pierre de Lesdain, V. du nom, Chevalier, Seigneur de Lachalerie, & de la Haute-Chapelle, Seigneur, Patron Haut-Juſticier de Clecy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy, Baron de la Landelle, né le 4 Novembre 1666, fut Capitaine au Régiment de la Reine, Infanterie, & pourvû de l'office de Lieutenant des Maréchaux de France, au Bailliage de Falaiſe, le 30 Janvier 1700. Il épouſa Demoiſelle *Catherine-Théreſe de Croiſille*, fille de Meſſire *Simon de Croiſille*, Chevalier, Seigneur de Chaſſonville, Moulins, & de la Baronnie de la Landelle, & de *Catherine de Perrochel*. De ce mariage, il a eu: — 1. Pierre-François, qui ſuit; — 2. & Charles-Pierre-Adélaide de Lesdain, Capitaine de Dragons au Régiment de Harcourt, Chevalier de Saint-Louis, mort le 4 Mars 1756.

X. Pierre-François de Lesdain, Chevalier, Seigneur de Lachalerie & de la Haute-Chapelle, Seigneur & Patron, Haut-Juſticier de Clecy, la Villette, Saint-Lambert, Saint-Remy-ſur-Orne, a été Page du Roi en ſa petite Ecurie, Cornette, puis Capitaine de Dragons, Chevalier de Saint-Louis en 1745, Lieutenant des Maréchaux de France, Gouverneur des Ville & Château de Domfront, Conſeiller du Roi, & Maître des Eaux & Forêts de Domfront & de Falaiſe, a obtenu du Roi par Lettres-Patentes, accordées en Juin 1759, l'érection de ſix nouvelles Foires, à ſon Bourg de Clecy: ces Lettres ont été lues au Parlement de Rouen le 6 Août de la même année, & enrégiſtrées le 21 Décembre ſuivant. Il a épouſé, le 18 Juin 1754, par diſpenſe de Rome, du 10 Mai précédent, ſa couſine-germaine, Marie-Michelle-Françoise-Charlotte de Lesdain, fille de Charles-Claude, ſon oncle, & de *Charlotte-Théreſe de Baſſompierre*. Il eſt mort depuis quelques années, & n'a laiſſé qu'une fille unique, nommée

XI. Louise-Henriette de Lesdain, née le 26 Juillet 1755, qui a eu pour parrein & marreine, M. le Duc & feu Madame la Ducheſſe d'Orléans. Elle eſt mariée.

La Terre de *Lachalerie*, réunie au fief de la *Haute-Chapelle*, eſt dans cette Famille, depuis 1340, & la Terre & la Baronnie de *la Landelle*, y a paſſé, en 1632, par acquiſition de M. *de Pellevé*, Comte de Flers.

Les armes, telles qu'on les voit à la voûte, & à trois Chapelles de l'Egliſe paroiſſiale de Domfront, ſont: *d'azur, à une faſce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles de même, & en pointe d'un cœur auſſi d'or*. L'écu eſt ſurmonté *d'un caſque*

caſque de front, orné de panaches. Supports, *deux lions.* Extrait d'un *Mémoire envoyé*, dreſſé ſur les titres.

* LESDIGUIERES, en Dauphiné. Les Terres de LESDIGUIERES & de *Champſaur* furent érigées, au mois de Septembre 1619, en *Duché-Pairie*, en faveur de

François de Bonne, Seigneur de Leſdiguieres, devenu Duc *de Leſdiguieres*, Pair, Maréchal & Connétable de France, Gouverneur de Dauphiné, né à Saint-Bonnet de Champſaur en Dauphiné le 1 Avril 1543, d'une Famille noble & ancienne. Il ſe ſignala dès ſa jeuneſſe par ſa valeur & ſa prudence, devint un des principaux chefs des Calviniſtes, pour leſquels il prit diverſes places. HENRI IV, étant monté ſur le Trône, lui donna de nouvelles marques de ſon eſtime, le fit Lieutenant-Général de ſes Armées de Piémont, de Savoie, & de Dauphiné. LESDIGUIERES défit le Duc *de Savoie* à la bataille d'Eſparron le 15 Avril 1595, & en pluſieurs combats, & conquit la Savoie. En reconnoiſſance de ſes ſervices, il eut le Bâton de Maréchal de France en 1607. Dans la ſuite il abjura le Calviniſme à Grenoble, & après cette abjuration le Maréchal *de Créquy de Blanchefort*, ſon gendre, pour lequel, par une grace ſinguliere, la Terre de LESDIGUIERES avoit auſſi, en même tems que pour ſon beau-pere, été érigée en *Duché-Pairie*, lui préſenta les Lettres, par leſquelles le Roi le faiſoit Connétable, le 24 Juillet 1622. Il commanda l'Armée en Italie en 1625, & mourut à Valence en Dauphiné le 28 Septembre 1626, à 84 ans, *raſſaſié de jours & comblé de gloire*, dit le Duc *de Rohan.* LOUIS XIII fit de lui cet éloge, *d'avoir toujours été vainqueur & de n'avoir jamais été vaincu.*

Charles de Blanchefort, Sire de Créquy, avoit épouſé *Madelene de Bonne*, fille du Duc *de Leſdiguieres.* Ce *Duché-Pairie* a été éteint par la mort d'*Alphonſe de Blanchefort*, dit *de Créquy*, Duc de Leſdiguieres, arrivée le 5 Août 1712. *Camille d'Hoſtun de la Baume*, Comte de Tallard, Maréchal de France, acquit ces Terres en 1719. *Voyez* HOSTUN.

Les Seigneurs de *Bonne-Leſdiguieres* portoient pour armes: *d'argent, au lion d'or, au chef d'azur, chargé de 3 roſes de gueules*, qui eſt BONNE. Les Seigneurs de *Blanchefort* portoient: *coupé, parti en chef & tiercé en pointe*, qui fait cinq quartiers, *au 1 d'or, à deux lions léopardés de gueules*, qui eſt BLANCHEFORT; *au 2 d'or, au loup raviſſant & rampant d'azur, armé de gueules*, qui eſt D'AGOULT; *au 3 & 1-quartier de la pointe, d'azur, à 3 tours d'or, poſées 2 & 1*, qui eſt MONTAUBAN; *au 4 pallé d'argent & d'azur, au chef d'or*, qui eſt VESC; *au 5 d'or, à deux lions léopardés d'azur*, qui eſt MONTLAUR; & *ſur le tout d'or, au créquier de gueules*, qui eſt CRÉQUY.

LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALLERY, en Normandie.

THOMAS DE LESDO, Sieur de la Riviere & de Dureſcu, Avocat en la Vicomté de Valogne, rendit des ſervices ſignalés à HENRI IV, tant au fait de la Juſtice, pendant 20 ans, qu'au fait de la Guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conſerver, en l'obéiſſance de Sa Majeſté, la ville de Cherbourg. Il avoit épouſé *Jeanne Meſſent*, de laquelle il eut: — 1. NICOLAS, Evêque de l'Iſle de Milo; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GRATIEN, Doyen de la Hague; — 4. PIERRE, Avocat au Conſeil, qui laiſſa poſtérité de *Catherine Aubery*, ſon épouſe; — 5. & RICHARD, Bailli de Cherbourg. Le 24 Novembre 1632, il y eut Sentence rendue au Bailliage de Côtentin, Siége Préſidial de Coutances, ſur le partage des biens de THOMAS DE LESDO, entre ſa veuve & ſes enfans.

JEAN DE LESDO, Seigneur de la Riviere, épouſa, en 1615, *Marguerite Thomas*, dont:

JACQUES DE LESDO, Ecuyer, Avocat au Parlement de Rouen, marié, en 1648, à *Suſanne Buſquet*, fille de *Renaud Buſquet*, Ecuyer, Seigneur & Châtelain du Heron, Conſeiller, Garde des Sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Madelene le Guerchois.* De ce mariage vint:

JEAN-BATISTE DE LESDO, Procureur-Général en la Cour des Aides de Rouen en

1679, & pourvu enſuite de la charge de premier Préſident en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par proviſions du 12 Décembre 1706, en conſidération des ſervices qu'il avoit rendus au Roi pendant 25 ans, dans la charge de Procureur-Général. Il avoit épouſé, en 1687, *Marie-Madelene Hebert*, fille de *François Hebert*, Ecuyer, Conſeiller, Maître des Comptes à Rouen, & de *Marie le Diacre*, dont :

THOMAS-AMABLE-NICOLAS DE LESDO, né le 19 Juin 1696, reçu Page de la petite Ecurie du Roi en 1712.

Les armes : *d'azur, à une faſce d'argent, chargée d'un croiſſant de gueules.*

LESENERAC ou LESNERAC-DU-BOUILLON, comme écrit *la Roque*. Ancienne Nobleſſe de Normandie, Election de Caen, qui porte : *de gueules, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

Il y a, dans la même Election, un Sieur *de Meſniville*, qui prétend être de la Famille de LESENERAC. Ses armes ne different qu'en ce qu'il y a un *chevron.*

LESENS DE FOLLEVILLE, Famille qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois encenſoirs de même, deux en chef & un en pointe.*

LESGUISÉ, en Picardie.

JACQUES LESGUISÉ, Seigneur de Rocq, & NICOLAS LESGUISÉ, Seigneur d'Aigremont, demeurant à Bleſmes, Election de Château-Thierry, produiſirent des titres de quatre degrés, depuis l'an 1523. — JEAN LESGUISÉ, Chanoine, puis Evêque de Troyes en Champagne, en 1426, mort le 3 Août 1450, & inhumé dans l'Egliſe de Troyes, rendit des ſervices conſidérables au Roi CHARLES VII, en lui faiſant remettre cette ville ſous ſon obéiſſance. Cette Famille eſt alliée à celles de *Hennequin* & de *Molé*. Les armes : *d'azur, à 3 têtes de Léopard d'or.* Nobiliaire de Picardie, *pag.* 290.

LESHÉNAUT DE BOUILLÉ : Famille établie en Anjou.

ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, Ecuyer, Seigneur de Bouillé-Theval & de Saint-Sauveur-de-Flée, né à Châteaugontier le 28 Janvier 1692, fut maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Chauvelin-de-Beauſéjour*, Intendant de la Généralité de Tours, ſur les titres qu'il produiſit en original, depuis JACQUES LESHÉNAUT, ſon triſayeul, Ecuyer, Sieur de Lepinai, vivant en 1524. Il étoit fils d'ANTOINE-HERCULE LESHÉNAUT, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauveur & de Bouillé, Capitaine des Gardes-du-Corps de MONSIEUR, frere du Roi, & avoit pour frere PAUL-FRANÇOIS LESHÉNAUT, Ecuyer, Capitaine dans le Régiment de Gondrin, Infanterie, en 1737. ANTOINE-HERCULE, II. du nom, épouſa, 1°. le 19 Juin 1717, *Françoiſe-Gabrielle Louet*, fille de *Guillaume-Nicolas Louet*, Ecuyer, Seigneur de la Motte-d'Orvaux; & 2°. le 10 Mai 1723, *Marie-Anne-Catherine de Scepeaux*, fille de *Joſeph de Scepeaux*, Seigneur de Houſſay, Chevalier de Saint-Louis, Brigadier des Armées du Roi, Gentilhomme de ſa Chambre, & de *Catherine Chaillaux*. Il y a des enfans de ces deux mariages. *Armorial de France, Regiſtre II, Part. II.* Les armes : *d'or, à trois croix pattées de gueules, poſées 2 & 1, & une étoile d'azur en cœur.*

LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou.

JEAN-JACQUES-PHILIPPE-JOSEPH LESMERIE, Marquis d'Eſchoiſy, épouſa, le 24 Juillet 1756 (ſuivant le Mercure de France du mois d'Août de la même année) *Claudine-Céſarine de la Tour-du-Pin-de-Montauban*, fille de *Louis de la Tour-du-Pin*, Comte de Montauban, premier Ecuyer de S. A. S. le Duc D'ORLÉANS, & de *Marie-Olimpe de Vaulſerre-des-Adrets.*

De cette Famille étoit PHILIPPE-JOSEPH DE LESMERIE-D'ESCHOISY, Bailli, Grand-Croix de Malte & Grand-Prieur d'Aquitaine, mort à Poitiers le 30 Mars 1734, dans la 95e année de ſon âge.

* LESPARE : Baronnie qui appartient à la Maiſon Ducale de *Gramont*. Voyez GRAMONT.

LESPERON, en Picardie.

MICHEL LESPERON, Seigneur de la Jonquiere, annobli par Lettres du mois de Mars 1594, vérifiées dans toutes les Cours les 21 Juillet & 27 Août 1595, avoit épouſé *Antoinette Tardieu*, de laquelle il eut :

JEAN DE LESPERON, Seigneur de la Jonquiere, marié avec *Marguerite Maillart*, dont ſortirent : — 1. ALEXANDRE, qui ſuit ; — 2 & 3. JEAN & LOUIS, Seigneurs de Belloy, qui demeuroient à Abbeville.

ALEXANDRE DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt, laiſſa de ſon épouſe *Marguerite Maneſſier* :

PHILIPPE DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt, qui s'allia avec *Charlotte d'Agueſſeau*, fille de *Jean*, Seigneur d'Ignocourt, & de *Marie de Louvencourt-Clapiſſon*, & en eut : — JEAN DE LESPERON, Seigneur d'Ochencourt & des Granges. Voilà ce que nous apprend le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 291, ſur cette Famille, qui porte pour armes : *d'azur, à 3 molettes d'éperon d'argent.*

LESPERON-D'ANFREVILLE, en Normandie. Famille maintenue dans ſa Nobleſſe le 26 Janvier 1666, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Rouen, *T. II*, *pag.* 19. Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'éperon d'or.*

LESPINACE. *Voyez* ESPINASSE.

LESPINASSE, en Limouſin. Famille, dont une branche s'eſt établie à Toulouſe depuis plus d'un ſiécle. Il y avoit de ce nom un Conſeiller au Parlement de Toulouſe en 1761.

LESPINAY. Il y a pluſieurs Familles de ce nom.

La premiere, originaire d'Anjou, eſt alliée à la Famille de *Hellaud*, de la même Province, par le mariage (contrat paſſé devant *Nicolas Bertrand*, Notaire Royal à Angers, le 8 Juillet 1582), de FRANÇOISE DE LESPINAY, fille aînée de RENÉ DE LESPINAY, Ecuyer, Seigneur de la Haute-Riviere, & d'*Anne Hunault-de-la-Chevallerie*, avec *François de Hellaud*, fils aîné de *René*, Ecuyer, Seigneur de Valliere & de la Foſſe, & de *Florence de Chavigny*, dont il n'y eut point d'enfans.

Les armes de LESPINAY ſont : *d'argent, à la faſce de gueules, au lion de ſable brochant ſur le tout.*

LESPINAY, Seigneur de Marteville & de Penſy. Famille établie en Picardie, en Beauvoiſis & dans le Soiſſonnois.

Le Nobiliaire de Picardie, *pag.* 291, en fait mention, & dit que TIMOLÉON DE LESPINAY, Seigneur de Bracheu, demeurant à la Fraye, Bailliage & Comté de Clermont, & JEAN DE LESPINAY, Seigneur de Magny, à la Foſſe, Bailliage de Saint-Quentin, firent preuve de leur nobleſſe depuis le 10 Octobre 1476, que vivoit ANTOINE DE LESPINAY, Ecuyer, quart-ayeul de TIMOLÉON.

Suivant l'*Armorial de France, Regiſtre II, Part. II*, JACQUES DE LESPINAY, Seigneur de Marteville, Vendelle, Ville-l'Evêque, Jeancourt, Attilly, du Varguier & de Holmon, fut ſucceſſivement Capitaine dans le Régiment de Pertuis, Cavalerie, le 7 Janvier 1676, puis dans celui de Villeroy le 5 Octobre de la même année, dont il fut fait Major le 20 Février 1686, & Lieutenant-Colonel le 9 Mai 1691, Chevalier de Saint-Louis le 20 Janvier 1703, Meſtre-de-Camp, pour tenir rang d'ancienneté, le 4 Mai 1704, Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie, & Capitaine de la premiere des Compagnies qui le compoſoient, le 29 Juin de ladite année, Brigadier de Cavalerie le 29 Janvier 1709, & fait Maréchal-de-Camp le 1 Février 1719. Il ſervit avec diſtinction dans toutes les guerres où il fut employé. Louis XIV. le choiſit pour commander les troupes

à Cambray, & il mourut le 13 Mai 1728. De ſon mariage, accordé en 1686, avec *Catherine d'Abancourt*, fille de *Louis d'Abancourt-de-Vadancourt*, Seigneur de Lonchamp, Maréchal-de-Camp & Lieutenant pour le Roi des Ville & Gouvernement de Saint-Quentin, & de *Marie du Breuil*, il laiſſa : — 1. Louis, Seigneur de Marteville, Ville-l'Evêque, Holmon, Attilly, &c. Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment de Marteville en 1709, qui étoit celui de ſon pere, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie en 1721. Il épouſa, en 1729, *Marie-Jeanne-Geneviéve Camus-de-Pontcarré*, fille du premier Préſident de Rouen, dont il n'a eu qu'une fille ; — 2. Jacques, qui ſuit ; — 3. & Elisabeth, mariée à *Ferdinand-Gillon de Lens*, Marquis de Licques.

Jacques de Lespinay, Seigneur de Pinſy, de Chamouille, de Colligy, &c. Major du Régiment du Luc, Cavalerie, Chevalier de Saint-Louis, enſuite Lieutenant-Colonel du Régiment de Puiſieux, par commiſſion du 16 Janvier 1735, produiſit, par titres, avec ſon frere aîné, les preuves de leur filiation, depuis Pierre de Lespinay, Seigneur de Lorides, leur ſeptieme ayeul, qualifié d'*Ecuyer* dans un aveu qui lui fut rendu en 1420, pour des héritages relevans de ſon fief de Lorides. Il épouſa, le 23 Février 1739, *Michelle-Charlotte-Catherine de Lens*, ſœur germaine du Marquis *de Licques*, mentionné ci-deſſus, & d'*Anne-Michelle-Alexandrine le Sart-de-Premont*. Ils ont eu pour enfans : — 1. Louis-Jean de Lespinay, Ecuyer, né le 25 Août 1730 ; — 2. Jacques-Ferdinand, né le 2 Octobre 1731 ; — 3. Pierre, né le 29 Octobre 1735 ; — 4. & Anne-Michelle de Lespinay, née le 27 Octobre 1736. Les armes : *d'argent, à 3 loſanges de gueules, 2 & 1.*

LESPINAY-DE-LA-VRIGNONIERE : Famille différente des deux précédentes, établie en Bretagne & en Poitou, qui a formé pluſieurs branches.

Jean de Lespinay, Ecuyer, Seigneur de Bodouan, de Leſpinay & de Tremar, Conſeiller du Roi, Tréſorier & Receveur général des Finances du Duché de Bretagne, épouſa, avant le 26 Avril 1479, *Bertranne Robelot*, & mourut le 30 Juillet 1534, ſans avoir rendu entierement ſes comptes au Domaine, enſorte que ſa ſucceſſion fut totalement perdue pour ſes héritiers. Il en revint au Roi, entr'autres choſes, les Terres & Seigneuries de *Tremar* & de *Leſpinay*, que Sa Majeſté donna à *Louis du Perreau*, Seigneur de Caſtillon ; mais ces Terres ſont rentrées depuis dans cette Famille, par le mariage de Pierre de Lespinay, arriere-petit-fils de Jean, ci-deſſus énoncé, avec *Aliénore*, ou *Léonore du Perreau*, dont il eut :

Samuel de Lespinay, qualifié *noble & puiſſant*, Ecuyer, Seigneur de Chaffault, de Monceaux, de Villers-lès-Guiſe, d'Erſelle, de Pratz, du Fief de Rozandal, de Lodic, de Briort & du Pré-Nouveau. Il épouſa, en 1585, *Suſanne des Rouſſieres*, fille aînée de *Jean*, Ecuyer, & de *Bonaventure Louer*, Sieur & Dame de Briort, du Pré-Nouveau, &c. Leurs enfans furent : — 1. Samuel de Lespinay, II. du nom, pere de : — Charles de Lespinay, Seigneur de Monceaux, de Briort, &c. déclaré *noble*, & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668 ; — 2 & Jacob, qui ſuit, tige des Seigneurs *de la Ruffeliere* & *de la Vrignoniere*, établis en Poitou.

Jacob de Lespinay, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villers-lès-Guiſe & de Buhelle, épouſa, par contrat du 3 Novembre 1632, *Anne Tinguy*, dont, entr'autres enfans :

Jacob de Lespinay, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Pré-Nouveau, de Villers-lès-Guiſe, Buhelle & de la Ruffeliere, déclaré *noble* & iſſu d'*extraction noble*, par Arrêt des Commiſſaires de Bretagne, du 31 Octobre 1668. Il vendit, le 22 Novembre 1662, la Terre de Villers-lès-Guiſe à *Jean du Wé*, & eut de *Henriete de Goulaine*, ſa premiere femme :

Samuel de Lespinay, III. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Ruffeliere, maintenu dans ſa nobleſſe, lui, ſes enfans & ſa poſtérité, nés & naître, en légitime mariage, par Ordonnance de l'Intendant de Poitiers ; & dans le droit de prendre la qualité de *Noble* & d'*Ecuyer*. Il épouſa, avec diſpenſe de Rome, le 30 Juillet 1696, *Louiſe de la Buſſiere*, fille de *Pierre*, Seigneur de la Vrignoniere, dont :

— 1. Louis-Jacob, qui ſuit ; — 2. Charles-Samuel, Seigneur de Soullandeau, né le 9 Septembre 1699, marié, le 2 Juillet 1742, à *Françoiſe-Perrine de la Rochefoucaud*, fille de *Pierre-Joſeph*, Seigneur de la Ferronniere, & de *Françoiſe Rivaudeau* ; — 3 Marc, Sieur de la Flotterie, né le 6 Septembre 1700 ; — 4. Alexis, né le 15 Juillet 1704 ; — 5. Louise-Aimée, née le 10 Septembre 1701, mariée avec *Jean-Batiſte le Bœuf*, Seigneur de la Nouë ; —— 6. Anne-Henriette, ſœur jumelle de la précédente ; — 7. & Henriette de Lespinay, née en 1702.

Louis-Jacob de Lespinay, Seigneur de la Ruffeliere & de la Vrignoniere, né le 30 Juillet 1697, épouſa, le 7 Juillet 1726, *Marie-Eliſabeth de Nouhes*, fille de *René*, Seigneur de Beaumont & du Pally, Chevalier de Saint-Louis. Leurs enfans ſont : — 1. Samuel-Alexis, né en 1727 ; — 2. & Louis-Gabriel de Lespinay, né en 1728. Ils ont été reçus Pages du Roi dans ſa grande Ecurie, le 18 Mars 1744.

Armorial de France, Regiſtre IV. Les armes : *d'argent, à 3 buiſſons d'épine de ſinople, poſés 2 & 1.*

LESPINE, en Picardie.

De cette Famille étoit Léonard de Lespine, Seigneur du Meſnil en Ponthieu, où il demeuroit, lequel fit preuve depuis le 10 Février 1511, que vivoit Jean de Lespine, Ecuyer, ſon biſayeul. Nobiliaire de Picardie, *pag.* 292. Les armes : *d'or, à une épine à 3 racines de ſinople.*

LESQUEN-DE-LA-VILLEMENEUST : Maiſon originaire de Bretagne. On lit dans l'Hiſtoire de cette Province, par *d'Argentré*, qu'en 1386, *Saint-Guenolay*, né en Angleterre, fuyant la perſécution des Anglois-Saxons, vint en Bretagne avec ſon pere & ſa mere, & s'établit à Lesquen, dans l'Evêché de Quimper. Les Seigneurs de ce nom en poſſedent la Terre de tems immémorial, ils ont toujours fait leur partage ſuivant l'*Aſſiſe* du Comte *Geffroy*, & ont comparu aux anciennes réformations, commencées en 1426. Ils conſervent, depuis près de 400 ans, un ſceau à leurs armes, telles qu'ils les portent encore aujourd'hui, & ils ont contracté des alliances avec les Maiſons les plus diſtinguées de la Province. Toutes les preuves réunies d'une nobleſſe ancienne & diſtinguée, donnent lieu de penſer qu'une branche des Seigneurs de Lesquen, établie dans l'Evêché de Quimper, porta ſon nom dans celui de Saint-Brieux, & le donna à la Terre ſituée en la Paroiſſe de Pluduno ; & que les Seigneurs de Lesquen poſſedent encore aujourd'hui, & de tems immémorial.

Suivant l'Hiſtoire de la Province, Guillaume de Lesquen, Commandant ſur les côtes de Saint-Brieux, avec cent hommes d'armes, reçut ordre, en 1333, d'augmenter ſa Compagnie d'autres 100 hommes d'armes. — Un autre Guillaume de Lesquen étoit, en 1362, Abbé de Beaulieu dans l'Evêché de Saint-Malo. On y voit ſon tombeau avec ſes armes ; c'eſt une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint-Auguſtin, laquelle étoit autrefois très-conſidérable, à cauſe de la grande étendue de ſes fiefs. On ne nommoit à cette Abbaye que des perſonnes de Maiſons diſtinguées, leſquelles étoient ſouvent à la Cour des Ducs de Bretagne, & y poſſédoient des charges. On ne commence la filiation de cette Maiſon qu'au XIVe ſiécle, & à Guillaume, qui ſuit, les premiers degrés n'ayant pas paru aſſez certains, parce que les titres primordiaux ont été conſumés dans le premier incendie de la ville de Rennes, au commencement du XIVe ſiécle.

I. Guillaume de Lesquen, Chevalier, Seigneur dudit lieu, reçut, le Jeudi après le jour des Cendres, de l'an 1346, hommage de ce qu'un particulier poſſédoit dans la tenue de ſa Terre de Leſquen. Il épouſa, le Mardi après la mi-Août 1364,

Jeanne du Parc, de l'ancienne Maiſon *d'Avaugour*, iſſue des Ducs de Bretagne (*a*). Sa mere n'eſt pas nommée dans le contrat; elle eſt dite ſeulement fille aînée de *Pierre du Parc*, qui lui aſſigna 30 livres de rente ſur les biens qu'il poſſédoit dans les Paroiſſes de Ploermel, Pluduno, Hiliant, Hénon & Brehant, au reſſort de Rennes, & s'obligea encore de lui payer la ſomme de 200 écus d'or: ce contrat fut paſſé en la Cour de Rennes, & ſcellé de cinq ſceaux qui ont été perdus, mais dont on voit encore les attaches. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. OLIVIER, dont on ignore l'alliance; mais il y a tout lieu de préſumer qu'il eſt auteur de la branche de LESQUEN-DE-LARGENTAIS, établie dans l'Evêché de Saint-Brieux, dont les armes ſont différentes de la branche aînée, ſuivant l'uſage de ce tems-là, comme il ſe voit dans pluſieurs Maiſons, bien reconnues pour être ſorties de la même ſouche, quoique les armes ne ſoient pas les mêmes. Nous parlerons de cette branche à la fin de la Généalogie, d'après l'*Armorial de France*. Le pere d'OLIVIER DE LESQUEN lui fit don d'une dîme dans la Paroiſſe de Pluduno, au mois de Janvier 1399: le ſceau, dont cet acte eſt ſcellé, eſt un écu à l'antique, ſur lequel ſe voit encore *trois jars*, ou *oyes couronnés*. C'eſt ainſi que les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours porté leurs armes, & que leurs deſcendans continuent de les porter; — 3. BIENVENUE, mariée au Seigneur *de Plouer*, dont une fille, qui s'allia à *Roland de Saint-Meloir*, Chevalier; — 4. JEANNE, femme de *Roland de la Villéon*, Sénéchal de Hennebon, qui fut envoyé, par le Duc de Bretagne, en Angleterre; — 5. & THOMINE, dont on ignore la deſtinée.

II. GUILLAUME DE LESQUEN, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, comme fils aîné & héritier principal & noble de GUILLAUME ſon pere, fit un accord avec THOMINE DE LESQUEN, ſa ſœur, ſur la demande qu'elle lui fit de la part qui lui revenoit en *noble* dans la ſucceſſion de ſes pere & mere, par acte du 17 Septembre 1423, & lui céda les droits Seigneuriaux qui ſe levoient ſur le tenement de la Terre de Leſquen. Il épouſa *Jeanne de la Motte-Fouqué*, veuve en premieres noces, avec un fils & une fille de *Bertrand de la Mouſſays*, Chambellan du Duc de Bretagne, fils de *Guillaume*, frere d'*Edouard* l'aîné, dont la branche s'eſt éteinte dans la Maiſon de *Goyon de Matignon*, & fille de *Geoffroy de la Motte-Fouqué*, & de *Jeanne de Mathefelon*, (Famille qui a donné, en 1324, un Evêque d'Angers, mis au nombre des ſçavans). Elle étoit ſœur de *Guillaume de la Motte-Fouqué*, Chambellan du Roi CHARLES VI, marié à *Bullone de Montfaucon*. Cette *Jeanne de la Motte-Fouqué*, qui reçut en dot 25 livres de rente & 100 écus d'or, eut de ſon ſecond mariage: — JEAN, qui ſuit; — & OLIVIER.

III. JEAN, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, eut pour curateur, après la mort de ſon pere *Jean du Parc*, ſon oncle, qui fit en ſon nom une ratification d'une Sentence arbitrale, rendue le 23 Janvier 1426, ſur les demandes des enfans mineurs de *Roland de Saint-Meloir*, ſur le partage qui étoit dû à BIENVENUE DE LESQUEN, leur ayeule: cette ratification fut faite aux Plaids de la Cour de Plancoet, le 18 Septembre 1428. JEAN DE LESQUEN fut compris dans la réformation de la Nobleſſe des Paroiſſes de l'Evêché de Saint-Brieux, de 1427. Il épouſa, étant encore mineur, *Gervaiſe Tircoy-du-Boishermer*, fille de *Bertrand Tircoy*, Chevalier, Seigneur du Boishermer, & ſœur de *Bertrand Tircoy*, marié à *Olive Ploüer*, & de *Jeanne Apolaine*, qu'on croit être de la Maiſon d'*Apelvoiſin*, anciennement établie en Bretagne. JEAN DE LESQUEN eut de ſon mariage: —— RICHARD, qui ſuit; —— & ROLANDE. *Gervaiſe Tircoy* étant devenue veuve,

(*a*) Il y avoit alors en Bretagne deux branches iſſues de la Maiſon d'*Avaugour*, connues ſous le nom de *du Parc*. On voit dans ces mêmes tems un *Pierre du Parc*, marié à *Jeanne de Dol*. Il étoit fils d'*Henri du Parc*, & de *Jeanne de Brive*. Il eſt dit qu'il eut deux filles, *Jeanne* & *Renée*. La dot de *Jeanne du Parc*, mariée à GUILLAUME DE LESQUEN, étoit telle qu'on n'en donnoit que de pareilles aux filles des Maiſons les plus diſtinguées; ce qui donne à penſer que cette *Jeanne du Parc* étoit fille de *Pierre du Parc*, de la Maiſon d'*Avaugour*, & de *Jeanne de Dol*.

ſe remaria à *Pierre*, Seigneur *de Belloüan*, nommé Commiſſaire de la réformation de la Nobleſſe, en 1426.

IV. RICHARD, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN & de la Villemeneuſt, héritier principal & noble de JEAN, ſon pere, fut ſous la tutelle d'OLIVIER DE LESQUEN, ſon oncle, qui fit un accord avec *Pierre*, Seigneur *de Belloüan*, pour le douaire de *Gervaiſe de Tircoy*, ſa femme, veuve de JEAN DE LESQUEN. Il épouſa, étant encore mineur, ſous l'autorité de ſon oncle, le 5 Avril 1445, *Jeannne de Bodegat*, d'une race également ancienne & diſtinguée, fille d'*Alain de Bodegat*, Chevalier, Seigneur de la Riaye, & de *Jeanne de Limur*, dont la mere étoit de la Maiſon de *Maleſtroit*. Cette *Jeanne de Bodegat*, étoit arriere-petite-fille de *Caro de Bodegat*, l'un des Chevaliers qui ſe trouverent au fameux combat entre 30 Bretons contre 30 Anglois, en 1351; & ſœur de *Caro de Bodegat*, marié, en 1450, à *Marie de Rohan-du-Gué-de-Liſle*, fille d'*Olivier*, Vicomte *de Rohan*, premier Ecuyer du Duc de Bretagne, & de *Marie de Roſtrenan*. Il fut ſtipulé, dans le contrat de mariage de *Jeanne de Bodegat*, par ſon pere & ſa mere, que la part qu'elle avoit dans leurs héritages & richeſſes, ſeroit ſur leur Terre du Vaumorvan, dans le reſſort de Rennes. RICHARD DE LESQUEN fit un échange, le 13 Juillet 1456, avec *Jean le Felle*, Seigneur de la Villegourez, ſon parent, pour une rente qui lui revenoit, comme héritier principal & noble de *Jeanne de la Motte-Fouqué*, ſon ayeule; & ſur la plainte qu'il fit à *Jean*, Evêque de Saint-Brieux, que des particuliers avoient rompu, dans la Paroiſſe de Pluduno, les armes & les marques de ſa nobleſſe, *ſigna & nobilitatis inſignia*, il obtint, pour la réparation de ce tort, contre les malfaiteurs, un Monitoire, qui fut fulminé, ſous peine d'excommunication, le 26 Juillet 1460. Il eut de ſon mariage: — OLIVIER, qui ſuit; — & ROLANDE DE LESQUEN, mariée à *Pierre de Saint-Main*, Seigneur de la Cordonays.

V. OLIVIER, I. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, épouſa, le 4 Septembre 1475, *Anne de Goyon*, fille de *Charles*, Seigneur de la Bouétardays, & d'*Olive de Beaumanoir*, fille de *Jean*, Seigneur de Carmoran, mort en 1439, & enterré aux Jacobins de Dinan, dans une Chapelle fondée par la Maiſon de *Beaumanoir*. Cette *Anne de Goyon* étoit arriere-petite-fille de *Jean-Louis de Goyon*, l'un des 30 Bretons qui ſe trouverent au fameux combat de 1351, dont nous avons parlé ci-deſſus. *Voyez* GOYON. De ce mariage vinrent: — 1. OLIVIER, qui ſuit; — 2. JACQUES, tige des Seigneurs du Pleſſis-Trehen, rapportés ci-après; — 3 & 4. MADELENE & FRANÇOISE; — 5. JEANNE, mariée, le 2 Avril 1513, à *Michel Labbé*, Seigneur de la Villeguerie, en la Paroiſſe de Tregon; — 6. MARGUERITE, femme de *Guyon le Breton*, Seigneur de la Hingandays, fils de *Jacques*, & de *Jeanne de Launay-Commats*; — 7. & JEANNE, alliée à *Lancelot de Guébriant*, d'une ancienne Nobleſſe, qui a donné un Maréchal de France.

VI. OLIVIER, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fit un accord, le 25 Juin 1511, avec ROLANDE DE LESQUEN, ſa tante, pour terminer les différends qu'ils avoient au ſujet des droits qu'elle repétoit dans les ſucceſſions de RICHARD DE LESQUEN, & de *Jeanne de Bodegat*, ſes pere & mere, dont il étoit le petit-fils & l'héritier principal. Il donna partage noble à ſes ſœurs MADELENE & FRANÇOISE DE LESQUEN, & l'accord en fut fait le 19 Juin 1547. Il avoit épouſé *Marguerite du Breil-du-Chalonge*, fille d'*Olivier du Breil*, Seigneur du Chalonge, & de *Guillemette Lenfant*. Cet *Olivier du Breil* étoit Procureur-Général de Bretagne, & Sénéchal de Rennes, & frere de *Roland du Breil*, Seigneur de Rays, Sénéchal de Dinan, qui a formé les branches de *Rays* & de *Pontbriant*. OLIVIER DE LESQUEN, II. du nom, eut de ſon mariage: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUY, Prieur de Saint-Nicolas; — 3. JEANNE, mariée, le 25 Novembre 1543, à *Jean Langlais*, Seigneur de Prémorvan, fils de *Jean Langlais-de-Prémorvan*, & de *Marie de Goyon*; — 4. & GILLETTE, mariée, le 9 Septembre 1555, à *René de Coetquen*, Seigneur de la Dieuxays, d'une Maiſon ancienne & illuſtre, dont l'héritiere *Louiſe-Françoiſe-Maclovie-Céleſte de Coetquen*, fille unique du feu Marquis *de Coetquen*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, a épouſé,

le 6 Octobre 1735, *Emmanuel-Félicité de Durfort*, Duc de Duras, Chevalier des Ordres du Roi, & premier Gentilhomme de ſa Chambre.

VII. JEAN, II. du nom, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, fut chargé, en 1541, de la garde des côtes de l'Evêché de Saint-Brieux, ſous le regne de FRANÇOIS I, qui, depuis l'union de la Bretagne à la France, fut le premier reconnu, par les Bretons, pour Duc de Bretagne. Depuis cette époque, les Seigneurs DE LESQUEN ont toujours continué de remplir des emplois militaires, & donné, en pluſieurs occaſions, des preuves de leur valeur & fidélité. JEAN DE LESQUEN reçut, le 3 Juillet 1574, l'hommage de *Pierre le Bouétoux*, Ecuyer, pour les héritages qu'il tenoit & qui relevoient de la Seigneurie de la Villemeneuſt. Il épouſa *Madelene de la Duchays*, fille de *Guerin*, Chevalier, Seigneur *de la Duchays*, dont le nom eſt le même que celui du Marquis *de Saint-Brice*, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Conty, marié, en 1751, à *Jacquette-Hiacinthe le Prêtre-de-Châteaugiron*. JEAN DE LESQUEN, II. du nom, eut de ſon mariage : — LAURENT, qui ſuit ; — & trois filles, ſçavoir LAURENCE, PÉTRONILLE & GUILLEMETTE.

VIII. LAURENT, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan & de la Duchays, épouſa, le 15 Octobre 1569, *Jeanne de Goyon*, ſa parente au IVe degré, morte le 20 Octobre 1624, âgée de 80 ans, fille de *Jean de Goyon*, Seigneur de la Bouétardays. Leurs enfans furent : — 1. MARC, l'un des Chevaux-Légers de la Garde du Roi, tué à la guerre en Picardie, & tranſporté à Corbie où il fut inhumé ; — 2. GILLES, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, marié à *Perronelle de Kergu*, fille de *François de Kergu*, & de *Jeanne de Visdelou*. Il en eut — N.... DE LESQUEN, mariée à *Jean Poullain*, Seigneur de la Chauſſiere, dont pluſieurs enfans ; — 4. autre FRANÇOIS, auteur de la branche des Seigneurs du Pleſſis & de Caſſo, rapportée ci-après ; — 5. JEAN, Prieur de la Trinité ; — 6. VINCENT, Religieux ; — 7. autre JEAN, Recteur d'Evran ; — 8. & JULIEN, marié à *Jean Deſnos*, Seigneur de la Barre, fils de *Jean Deſnos*, & de *Gillette Lambert*. *Charlotte-Suſanne Deſnos-de-la-Feuillée*, héritiere en plus grande partie de cette Famille, a épouſé, le 22 Novembre 1753, *Paul-Louis*, Duc *de Beauvilliers*.

IX. GILLES, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan, la Duchays, la Ville-Auvray, Chevalier de l'Ordre du Roi, mort vers l'an 1630, avoit épouſé, 1°. en 1602, *Bertranne Collet*, fille de *Jean Collet*, Chevalier, Seigneur de la Ville-Geoffroy, & de *Gillette de Kergu* ; & 2°. le 19 Juin 1621, *Louiſe du Guiny*, veuve d'*Iſaac Giffard*, Seigneur de la Perrine, & fille de *Jean du Guiny*, Seigneur de la Garoulays & de Bonaban, & de *Julienne le Filshux*. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, mort à 8 ans ; — 2. ALAIN, qui ſuit ; — 3. CLAUDE ; — 4. PERRONELLE, mariée à *Jean Chartier*, Ecuyer, Seigneur de la Ville-Caniot (il y a eu ſous le regne de Louis XI, un Evêque de Paris du nom de *Chartier*) ; — 5. & GABRIELLE.

X. ALAIN, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, du Vaumorvan, de la Duchays, la Ville-Auvray, la Ferté & la Ville-Geoffroy, Chevalier de l'Ordre du Roi, Maître-d'Hôtel ordinaire de Sa Majeſté, en conſidération de ſes ſervices, depuis 20 ans, dans les armées & dans les Etats de la Province, fit un accord, le 8 Juin 1630, avec *Louiſe du Guiny*, veuve de ſon pere, pour l'aſſiette de ſon douaire. Il épouſa, 1°. le 17 Février 1630, *Françoiſe Ferré*, fille de *Daniel Ferré*, Seigneur de la Villezblanc, & de *Renée de Champagne* ; & ſœur de *René Ferré*, marié, en 1658, à *Anne-Louiſe Deſcartes* ; 2°. le 11 Février 1640, à *Marie de Ploeuc*, fille de *Vincent de Ploeuc*, Baron de Kergorlay, & de *Suſanne de Courtarvel* ; & 3°. le 9 Mai 1648, à *Marguerite de la Paluelle*, veuve de *Louis Poullain*, Marquis de Tramain, fille de *Jean-Jacques de la Paluelle*, & de *Marguerite de la Blinays*, & ſœur d'*Iſaac*, Marquis *de la Paluelle*, marié à *Renée de Roſmadec*, dont il eut — *Charlotte de la Paluelle*, fille unique, ayeule de la Comteſſe *de Forcalquier*, & de MM. *de Caniſy*. ALAIN DE LESQUEN eut du premier lit : — 1. RENÉE, mariée à *Euſtache Ferron*, Seigneur du Cheſne, fils de *Guillaume*, & d'*Anne Guerin* ; — 2. JEANNE ; du ſecond lit : —

3. JEAN, Capitaine de Chevaux-Légers, tué à l'attaque d'un poſte à Pierrefontaine en Flandres, en 1667; — 4. FRANÇOIS, Chevalier de Malte; — 5. FRANÇOISE, Religieuſe en l'Abbaye de Saint-Georges à Rennes; — 6. MARGUERITE, mariée au Baron *de Kerohent*, près Quimper; & du troiſieme lit: — 7. JOSEPH, qui ſuit; — 8. & ALAIN, reçu Chevalier de Malte en 1661.

XI. JOSEPH, Chevalier, Seigneur DE LESQUEN, de la Villemeneuſt, Duval, &c. Capitaine de Chevaux-Légers, épouſa, le 6 Juin 1669, *Eliſabeth de Fradel*, fille de *Jean de Fradel*, Chevalier, Seigneur des Granges en Bourbonnois, Ecuyer de la grande Ecurie du Roi, & de *Suſanne de Rollon de Villeneuve*, dont: — 1. PAUL-ALAIN DE LESQUEN, Colonel d'un Régiment d'Infanterie de ſon nom, mort en 1741, ſans enfans de ſon mariage contracté avec *Thomaſſe du Hallay*, fille d'*Emmanuel du Hallay*, Seigneur dudit lieu, de la Borderie & de Kergouanton, & de *Marie-Renée de Sévigné-de-Montmoron*; — 2. JOSEPH, qui ſuit; — 3. JEAN-LAURENT, appellé *le Chevalier Duval*, Capitaine au Régiment de Charoſt, tué à la défenſe de la Citadelle de Liége, qui avoit reçu une garniſon, le 23 Octobre 1701, & qui fut priſe par les ennemis le 23 Octobre 1702; — 4. MARGUERITE, mariée à *Jean de Talhouet*, Comte de Keravéon, fils de *Georges de Talhouet*, Seigneur de Keravéon, & de *Henriette du Breil-du-Chalonge*; — 5. & OLIVE, nommée Abbeſſe de Saint-Sulpice en Bretagne, en 1721.

XII. JOSEPH DE LESQUEN, II. du nom, appellé *le Chevalier de Villemeneuſt*, Seigneur de Leſquen & de la Villemeneuſt, Colonel-Lieutenant du Régiment d'Orléans, Infanterie, Grand'Croix de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandeur de l'Ordre de Saint-Lazare, Député des Etats de Bretagne, Brigadier des Armées du Roi, fut ſur la liſte des Maréchaux-de-Camp, qui parut peu de tems après ſa mort, arrivée le 29 Décembre 1732. Il avoit mérité l'eſtime particuliere de PHILIPPE, Duc d'ORLÉANS, Régent du Royaume, qui lui donna un nom d'affection, l'appellant preſque toujours *ſon brave Colonel*. Il avoit ſervi avec diſtinction & donné des preuves de la plus grande valeur dans la guerre, terminée par le Traité de Ryſwick, de 1697; & dans celle pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Il ſe trouva à nombre de ſiéges & de batailles, particulierement à celle d'Almanza, le 25 Avril 1707, où les François, commandés par le Maréchal *de Berwick*, battirent les Portugais & les Anglois, commandés par Milord *Galouai* & le Marquis *de Laſminas*. Le Régiment d'Orléans plia à la premiere charge des ennemis, qui fut vigoureuſe, & étoit en déſordre, lorſque le Marquis *de la Villemeneuſt* ſaiſit un drapeau de ſon Régiment & ſe jetta au travers des ennemis; ce qui ranima les ſoldats de ſon Régiment, qui les repouſſerent. A l'aſſaut de Barcelone, en 1714, il fut un des premiers ſur la brêche d'un des baſtions attaqués; quoique bleſſé, il reſta à ſon poſte à la tête de ſa diviſion: en 1713, au ſiége de Landau, il fut chargé d'attaquer, à la tête des Grenadiers d'Orléans & de Saintonge, une redoute des ennemis, dont le terrein étoit miné. La mine occaſionna d'abord un grand déſordre, il y fut preſqu'enterré; mais il ne fut pas plutôt dégagé, qu'il ſe mit à la tête des piquets les plus avancés, & qu'il repouſſa les ennemis juſques dans leur chemin-couvert. Le Roi lui fit écrire, pour lui en marquer ſa ſatisfaction, & lui accorda 2000 livres de penſion.

Les perſonnes qui eſtiment les qualités du cœur liront avec plaiſir un trait particulier qui a fait autant d'honneur au Marquis *de la Villemeneuſt*, que ſes faits de guerre, & qui caractériſe auſſi PHILIPPE, Duc D'ORLÉANS, Régent du Royaume. Ce Prince lui donna une preuve ſinguliere de ſon eſtime dans le tems de la querelle des Princes légitimes ſur les droits & prérogatives des Princes légitimés. La plûpart des courtiſans, pour faire leur cour aux Princes légitimes, s'étoient retirés de la Cour du Comte *de Toulouſe*, & le Marquis *de la Villemeneuſt* n'avoit pas diſcontinué de lui faire la ſienne en ayant toujours éprouvé des bontés; ce qui fit que par une raillerie piquante, dans l'intention de le deſſervir auprès du Duc D'ORLÉANS, on voulut lui en faire un crime dans l'eſprit de ce Prince; mais le Régent répondit: *je connois le Marquis de la Villemeneuſt, je ſçais qu'il n'eſt pas capable d'abandonner ſes amis dans aucune circonſtance.* Cette réponſe fait autant d'honneur au Prince qu'à celui qui en étoit l'objet.

Le Marquis *de la Villemeneuſt* avoit épouſé, 1°. le 21 Novembre 1699, *Anne-Barbe le Chevalier*, veuve d'*André du Buiſſon de Varenne*, Capitaine des Vaiſſeaux du Roi, morte ſans poſtérité au mois de Mai 1720; & 2°. le 3 Juillet de ladite année 1720, *Barbe-Marguerite-Perette de Garnier de Grandviliers*, fille d'*Armand-Joſſe de Garnier*, Ecuyer, Seigneur de Grandviliers, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur de Beaumont-ſur-Oiſe, Capitaine au Régiment d'Orléans, Ecuyer de M. le Duc d'Orléans, & de *Barbe Tiſſart*. Du ſecond lit il a laiſſé : —— 1. Charles-Louis-Joseph, qui ſuit; —— 2. autre Charles-Louis-Joseph, né le 19 Octobre 1727, appellé *le Chevalier de la Villemeneuſt*, Capitaine de Dragons au Régiment de la Reine; — 3. Perette-Françoise de Lesquen de la Villemeneust, née le 29 Juillet 1726, mariée, le 27 Avril 1746, à *André des Friches de Braſſeuſe*, appellé *le Marquis Doria*, Chevalier de Saint-Louis, ci-devant Capitaine de Cavalerie au Régiment de Fienne, veuf de *Marie-Anne Colbert de Villacerf*. Le Marquis *Doria*, d'une Maiſon ancienne de Picardie, eſt ſubſtitué au nom *de Doria*. *François des Friches de Braſſeuſe* ayant épouſé *Catherine Doria*, qui étoit venue en France avec *Pierre Doria*, ſon oncle, Capitaine de la Galere de Marie de Médicis, Reine de France, fut inſtitué héritier de la Terre de Cernoy, ſituée en Picardie, par le teſtament de *Pierre Doria*, du 8 Juin 1630, à condition par lui & ſes deſcendans mâles de porter le nom & les armes de la Maiſon de *Doria*, l'une des quatre premieres de l'Etat de Gênes; — 4, 5 & 6. un fils & deux filles mortes en minorité.

XIII. Charles-Louis-Joseph de Lesquen, appellé *le Marquis de Villemeneuſt*, né le 19 Mars 1721, Seigneur de Leſquen, & de la Villemeneuſt, Chevalier de Saint-Lazare de minorité en 1724, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Royal-Pologne, & Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, de l'agrément du Roi, le 27 Mars 1765, *Thérèſe du Hautoy*, fille de *Charles*, Comte *du Hautoy*, Chambellan de feu Léopold, Duc de Lorraine, & Capitaine-Lieutenant d'une Compagnie de Chevaux-Légers de ſa Garde, & de *Charlotte de Runes*; & ſœur de *Jean-Charles* Marquis *du Hautoy*, Colonel au Régiment Royal-Rouſſillon, Infanterie.

Seigneurs du Pleſſis & de Caſſo.

IX. François de Lesquen, quatrieme fils de Laurent, & de *Jeanne de Goyon*, épouſa, le 9 Avril 1616, *Renée de Talguern*, fille d'*Elie de Talguern*, Seigneur du Pleſſis & de Caſſo, & d'*Iſabeau de Teillac*. Il eut pour fils :

X. Claude de Lesquen, Seigneur du Pleſſis & de Caſſo, qui épouſa, 1°. en 1644, *Julienne Rogon*, fille de *Jacques Rogon*, Seigneur de Kermartin, Coiſquel, & de *Renée Giboir*; & 2°. le 11 Janvier 1668, *Louiſe de la Garde*, fille de *François de la Garde*, Seigneur de la Rive, & de *Marie de Lijen*. Elle étoit veuve de *Gilles Peſchard*, Seigneur de la Durantays, fils de *Paul Peſchard*, Seigneur de la Durantays, & de *Madelene de Bégaſſon*. Il fut pere :

XI. d'Alexandre-Marie de Lesquen, Seigneur de Caſſo, Capitaine de Dragons au Régiment de la Villegagnon, marié, le 10 Avril 1707, à *Renée-Pélagie de Bahuno de Berrien*, fille de *François de Bahuno*, Seigneur de Berrien, & d'*Anne de la Coudrays de Kerboutier*, dont : —— 1. Claude-Louis, qui ſuit; —— 2. & Alexandre-Gabriel de Lesquen, Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, tué à la bataille de Guaſtalla en Italie en 1734.

XII. Claude-Louis de Lesquen, Seigneur de Caſſo, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, épouſa, le 27 Mai 1728, Marie-Céleste-Susanne de Lesquen, ſa parente, veuve de *Charles-Martian le Meneuſt du Chaſtelier de Bréquigny*, & fille de Barthelemi-Louis de Lesquen, Seigneur de Karmenec & de *Jacquemine-Agnès de Chevrier*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Maxime-Louis-Joseph de Lesquen, Capitaine, en 1759, au Régiment de Rohan-Rochefort, aujourd'hui *Poitou*, mort à ſa Terre de Caſſo le 11 Septembre 1762, ſans enfans de *Victoire-Louiſe de la Landelle*, qu'il avoit épouſée le 15 Juillet 1762, fille de *René de la Landelle*, & de *Marguerite d'Andigné de la Chaſſe*; — 2. René Alexandre, qui ſuit; — 3. & Céleste-Louise-Hélene, mariée, en 1756,

à *Philippe*, Baron *de la Charbotiere*, Seigneur de la grande Bretoniere près Mortagne au Perche, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Chartres.

XIII. René-Alexandre de Lesquen, Seigneur de Caſſo, Capitaine d'Infanterie, en 1760, au Régiment de Poitou, a épouſé, le 7 Février 1764, *Gabrielle-Julienne de Nourquer du Camper*.

Seigneurs du Plessis-Trehen.

VI. Jacques de Lesquen, Seigneur du Pleſſis-Trehen, ſecond fils d'Olivier, I. du nom, Seigneur de la Villemeneuſt & du Vaumorvan, & d'*Anne de Goyon*, épouſa *Simonne le Commandeur*, & en eut : — 1. Pierre, qui ſuit; — 2. Jacques, auteur d'une branche dont on ignore la deſcendance; — 3. & Bonaventure.

VII. Pierre de Lesquen, Seigneur du Pleſſis-Trehen, épouſa *Bertranne de Vaujoyeux*, dont vinrent : — 1. Jacques, qui ſuit; — 2. Gilles, tige des Seigneurs du Pont-à-Laſne, rapportés ci-après; — 3. & Françoise de Lesquen, mariée à *Julien le Fruglais*.

VIII. Jacques de Lesquen, II. du nom de ſa branche, Seigneur du Pleſſis-Trehen, Chevalier de l'Ordre du Roi, Commandant de 200 hommes de pied pendant la Ligue ſous Henri III, dont il ſoutint les intérêts avec beaucoup de valeur & de fermeté, épouſa, 1°. *Françoiſe Simon*, fille de *François Simon*, Seigneur de Tuaumenec, & de *Madelene de Bréżal*; & 2°. *Gillette de Kergu*. Ses enfans furent : — Jacques, qui ſuit; — & Isabeau de Lesquen, mariée à *Claude de Kergu*, fils de *Georges de Kergu*, & de *Bertranne Durand*.

IX. Jacques de Lesquen, III. du nom, Seigneur du Pleſſis-Trehen, épouſa *Anne Chartier*, fille de *Charles Chartier*, Seigneur de la Ville-Caniot, & de *Renée Giffart*. Il n'en eut point d'enfans, & la Terre du Pleſſis-Trehen paſſa à Isabeau de Lesquen, ſa ſœur.

Seigneurs du Pont-a-Lasne.

VIII. Gilles de Lesquen, Seigneur du Pont-à-Lasne, ſecond fils de Pierre, Seigneur du Pleſſis-Trehen, & de *Bertranne de Vaujoyeux*, épouſa *Louiſe Morice*, & en eut :

IX. François de Lesquen, Seigneur du Pont-à-Laſne, marié à *Jeanne de la Hays-Laré*, fille de *Pierre de la Hays*, & de *Jacquette de Tournemine*, dont vint :

X. François de Lesquen, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Laſne, qui épouſa, le 27 Juillet 1616; *Jeanne de la Chenays*, fille & unique héritiere de *François de la Chenays*, Seigneur de la Gréemeno, Felgué, Kerouſault, & de *Marguerite Bayon*. Leurs enfans furent : — 1. Barthelemi-Louis, qui ſuit; — 2. Pierre-René, tige des Seigneurs de Goizac, rapportés ci-après; — 3. Jean-Florimond de Lesquen, Seigneur de la Riviere & de Kervarin, Cornette au Régiment du Roi, Cavalerie, en 1704, mort jeune; — 4. François, Seigneur de Kerouſault, rapporté après la poſtérité de ſes deux freres; — & trois filles.

XI. Barthelemi-Louis de Lesquen, Seigneur de Karmenec, épouſa, le 3 Août 1694, *Jacquemine-Agnès de Chevrier*, dont : — 1. Alain-Jean, qui ſuit; — 2. Marie-Céleste-Susanne, mariée en ſecondes nôces, le 27 Mai 1728, à Claude-Louis de Lesquen, Seigneur de Caſſo, ſon couſin, mentionné ci-devant; — 3. Jeanne, Grande-Prieure de l'Abbaye Royale Saint-Sulpice près Rennes; — 4. Marie, Religieuſe à l'Abbaye Royale de Montcaſſin près Joſſelin; — 5. & autre Marie de Lesquen, reſtée fille.

XII. Alain-Jean de Lesquen, Seigneur de Karmenec, Chevalier de l'Ordre de Saint-Lazare, fut Capitaine au Régiment d'Orléans, Infanterie, en 1713. Ayant été préſenté à Louis XIV, ce Prince lui dit : *Vous êtes bien jeune pour être déja Capitaine.* Il répondit à Sa Majeſté avec vivacité : Sire, *c'eſt qu'on ne vieillit point dans votre Régiment d'Orléans.* Cette réponſe plut beaucoup au Roi, qui le fit Chevalier de Saint-Louis à 19 ans, avec 2000 livres de penſion, en récompenſe de ſes belles actions & des bleſſures qu'il avoit

reçues au siége de Barcelone en 1714. Il s'est fait, depuis, Religieux à la Chartreuse d'Auray en Bretagne, où il est mort le 22 Octobre 1755.

Seigneurs de Goizac.

XI. Pierre-René de Lesquen, Seigneur de Felgué & de Goizac, second fils de François, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, & de *Jeanne de la Chenays*, épousa *Charlotte Trouſſier*, & en eut : — Robert, qui suit ; — & deux filles, sçavoir Marie & Charlotte de Lesquen.

XII. Robert de Lesquen, Seigneur de Goizac, Officier au Régiment d'Orléans, Infanterie, depuis Major des Gardes-Côtes de l'Evêché de Vannes, & Chevalier de Saint-Louis, épousa, en 1728, *Angélique de Boutouiller*, de laquelle est issue :

XIII. Marie-Anne de Lesquen, mariée, le 17 Juillet 1760, à *Julien-Louis de Robien*, Seigneur de Truellan, Lieutenant des Vaisseaux du Roi, fils de *Jean de Robien*, & de *Josephine Éon de Carmant*, dont plusieurs enfans.

Seigneurs de Kerousault.

XI. François de Lesquen, Seigneur de Kerousault, quatrieme fils de François, II. du nom, Seigneur du Pont-à-Lasne, & de *Jeanne de la Chenays*, a été Capitaine de Cavalerie au Régiment de Noailles, & a épousé, en 1713, *Elisabeth Moro*, dont : — René-Jean, qui suit ; — & Anne de Lesquen.

XII. Jean de Lesquen, Seigneur de Kerousault, Capitaine, en 1745, au Régiment de Mailly, Infanterie, aujourd'hui *Guienne*, puis Chevalier de Saint-Louis, a été blessé au siége de Fribourg en Brisgaw en 1744, & à la bataille de Rocoux en 1746. Il a épousé, le 21 Février 1753, *Jeanne-Cécile Bossinot*, fille de *Pierre-Louis*, & de *Jeanne Perrée*, dont il n'a qu'une fille — Anne-Louise de Lesquen. *Mémoire envoyé*, dressé sur les titres.

Les armes de Lesquen de la Villemeneust, sont : *de sable, à trois jars d'argent, bégués & onglés de gueules 2 & 1.*

Branche des Seigneurs de Largentais, établis dans l'Evêché de Saint-Brieux.

On présume que cette branche, a pour auteur Olivier de Lesquen, second fils de Guillaume, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Lesquen, & de *Jeanne du Parc*. Son pere (comme nous l'avons dit) lui fit don d'une dîme dans la paroisse de Pluduno au mois de Janvier 1399. On ignore le nom de la femme d'Olivier ; mais on croit qu'il eut pour fils :

Louis de Lesquen, reconnu *noble & issu de nobles ancêtres*, & déclaré exempt de tous subsides le 23 Janvier 1400. Il fut pere de

Pierre de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Levinaye, compris dans plusieurs rôles des montres générales des Nobles de l'Evêché de Saint-Malo, des années 1467, 1477, &c.

Thomas de Lesquen, Sieur de Jeuneboſc, comparut au nom de Pierre de Lesquen, son pere, aux montres de l'Evêché de Saint-Malo, en 1477, 81 & 1483. Il fut fait prisonnier de guerre par les François, & racheté moyennant 14 piéces de bon or, que Dom Jean de Lesquen, son frere, donna le 12 Août 1488. Du mariage de Thomas, accordé avant 1516, avec *Jeanne de Bréhant*, vint, entr'autres :

Olivier de Lesquen, Seigneur de Jeuneboſc, qui épousa, avant 1564, *Anne Chapin*, dont il eut pour fils aîné :

Georges de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Jeuneboſc, mort de la peste avec *Françoise de la Bouexiere*, sa femme, laissant pour fils unique :

Jean de Lesquen, Ecuyer, Sieur des Salles, de la Marre, de la Ménardais & de Jeuneboſc, Capitaine & Lieutenant du Château du Guildo. Il épousa *Jeanne Lavocat*, Dame du Bouan, dont le mariage fut déclaré en la Cour de Villemenou attendu qu'elle étoit de *bonne race & famille, de bon gouvernement & religion*. Leurs enfans furent : — 1. René, qui suit ; — 2. Julien, Ecuyer, Sieur de la Rougerais ; — 3. & Yves de Lesquen, Ecuyer, Seigneur des Sal-

les, Avocat au Parlement de Rennes, puis Prêtre & Chanoine de l'Eglise Cathédrale de Saint-Malo.

René de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de la Ménardais, des Salles & de la Marre, Conseiller du Roi, Lieutenant-Général de la Marine, & Sénéchal de la Cour de Saint-Malo, fut déclaré *noble, issu d'extraction noble*, & maintenu dans sa qualité d'*Ecuyer* le 14 Décembre 1668. Il avoit épousé, en 1639, *Jeanne Artur*, Dame des Milieres, dont pour fils aîné :

François de Lesquen, Ecuyer, Sieur de Largentais, marié, en 1656, à *Mauricette-Renée de Gourcuff*. Il en eut : — 1. René-Maurice, qui suit ; — 2. François, Major de Milices entre les rivieres de la Rance & d'Arguenon ; — 3. Alain-Joseph, Lieutenant d'Infanterie dans le Régiment d'Humieres ; — 4. Louis-Jean, Sous-Lieutenant dans le même Régiment ; — 5. Etienne, Sieur de la Vieuville, Cadet dans la Flotte du Roi ; — 6 & 7. Jeanne-Renée & Mauricette-Rose.

René-Maurice de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de Largentais, de la Ménardais & de Kerohan, épousa, en 1686, *Geneviéve Bouan*, dont : — 1. René-Yves, qui suit ; — 2. Constance-René, Ecuyer ; — 3. & Marie-Françoise, femme séparée de corps & de biens de *N... du Bouilly, Ecuyer*, Seigneur de Resnon.

René-Yves de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de Largentais, né le 8 Mars 1687, épousa le 7 Février 1710, *Marguerite-Françoise-Agnès de la Chapelle*, Dame de la Villesalou, fille de *François de la Chapelle*, Ecuyer, Seigneur de la Villesalou, Lieutenant-Colonel de la Noblesse de l'Evêché de Saint-Brieux, & de *Renée-Agnès Tranchant*, dont :

Constance-François-René de Lesquen, Ecuyer, Seigneur de Largentais, né le 10 Mai 1711, reçu Page du Roi dans sa grande Ecurie le 13 Mai 1718. Extrait de l'*Armorial de France, Reg. I, Part. I, p.* 333.

Cette branche, dont nous n'avons point l'état actuel, porte pour armes : *de gueules, à un épervier d'argent, le bec, les pattes, les longes & les grillots d'or, la tête contournée & surmontée d'un croissant aussi d'or, ayant les pointes tournées du côté droit de l'écu ; & trois molettes d'éperon de même posées 2 en chef & 1 en pointe.*

LESRAT : Famille établie à Angers.

Guillaume de Lesrat, né à Villiers-Charlemagne, dans le Diocèse du Mans ; fils de Pascal Lesrat, fut Docteur en Droit en l'Université d'Angers, le 3 Septembre 1521, Avocat à Paris, depuis Abréviateur des Lettres Apostoliques sous Clément VII, à Rome, Commandant de l'armée de l'Eglise sous ce Pontificat, & ensuite Conseiller au Grand-Conseil. Il se trouve sur la liste du 20 Juin 1537 ; ce fut dans ce tems qu'il quitta le nom de *le Rat*, pour prendre celui de Lesrat. Il retourna à Angers, où il fut Lieutenant-Général en la Sénéchaussée, puis Lieutenant-Général & Président au Présidial, créé en 1551. Il mourut le 10 Juillet 1563, âgé de 64 ans, & avoit épousé *Michelle*, ou *Marie Boudet*, alliée aux *Morvilliers* & aux *Seguier*, de laquelle il eut : — 1. Guillaume, qui suit ; — 2. Guy, Seigneur de Briottieres, Chanoine de l'Eglise d'Angers, en Juillet 1558, jusqu'en 1560, Conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite Président & Lieutenant-Général au Présidial d'Angers. MM. de Lesrat d'aujourd'hui en descendent ; — 3. Jeanne, femme de *René Louet*, Lieutenant-Particulier au Présidial d'Angers ; — 4. & Anne, morte fille.

Guillaume de Lesrat, Seigneur de Lancrau, Président au Présidial d'Angers, puis Président au Parlement de Bretagne le 1 Septembre 1573, mort à Paris en Septembre 1586, avoit épousé *Françoise de Grignon*, morte le 20 Mai 1580, laissant :

Guillaume de Lesrat, Chevalier, Seigneur de Lancrau, Conseiller au Parlement de Bretagne, puis à celui de Paris le 6 Août 1613, Procureur du Roi au Châtelet le 3 Septembre 1618, puis Président aux Requêtes du Palais le 12 Janvier 1628, & Président en la troisieme Chambre des Enquêtes du Parlement, cité aux preuves de Malte de 1673. Il avoit épousé, par contrat du 13 Septembre 1615

Catherine Feydeau, fille de *Denis Feydeau*, Chevalier, Seigneur de Brou, Prunelay, la Villeneuve, Calende, &c. Conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils d'Etat & Privé, & de *Marguerite le Maire*, ſa premiere femme, dont il eut:

GABRIELLE DE LESRAT, mariée, le 16 Février 1640, à *Charles Jay*, Maître des Requêtes, Baron de Maiſonrouge & de Tilly, Conſeiller au Grand-Conſeil, mort en Septembre 1671.

On trouve encore de cette Famille deux filles, qui peuvent être ſorties du mariage de GUY, Seigneur de Biottieres, dont nous avons parlé ci-devant; ſçavoir: — FRANÇOISE DE LESRAT, femme de *Chriſtophe de Seſmaiſons*, Seigneur de la Sauziniere, dont des enfans; — & LUCRÉCE DE LESRAT, mariée à *Jean Chaillou*, Maître des Comptes.

Les armes: *d'azur, à une tête de loup arrachée d'or, au chef couſu de gueules.* C'eſt ce que nous ſçavons ſur cette Famille, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

LESSAY. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Briçonnet*. Ils ont commencé à *Charles Briçonnet*, Seigneur de Leſſay, &c. ſecond fils de *François Briçonnet*, & de *Jeanne de Tavel*, dont la poſtérité ſubſiſte. *Voyez* BRIÇONNET.

LESSELINE ou LIESSELINE: Ancienne Famille de l'Election de Bayeux, Généralité de Caen en Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, n'en ayant point reçu de *Mémoire*.

JEAN DE LESSELINE, de la Paroiſſe de TRUNGY, Sergenterie de Bricqueſart, Election de Bayeux, fut reconnu *noble d'ancienne race*, l'an 1463, par *Raimond de Montfaouq*, Commiſſaire du Roi. Ses deſcendans firent également leurs preuves d'ancienne nobleſſe, ès années 1598 & 1599, devant M. *de Roiſſy*.

JEAN DE LESSELINE, Ecuyer, de la Paroiſſe de Bernieres-Bocage, Sergenterie de Bricqueſart, Election de Bayeux; — JEAN & PHILIPPE, de la Paroiſſe de Loucelles, Sergenterie de Cheux; — & JEAN DE LESSELINE, de la Paroiſſe de Creſſerons, Sergenterie d'Oiſtrehan, Election de Caen, furent confirmés dans leur nobleſſe, en 1666, par M. *de Chamillart*, Intendant de Caen.

Un manuſcrit ancien marque que JEAN DE LESSELINE, bâtard, fut légitimé & annobli par le Roi en 1532.

OLIVIER DE LESSELINE, Ecuyer, fut tué proche Putot, à 3 lieues de Caen, le Samedi 7 Mars 1573. Il étoit redouté dans le pays. — MATHIEU DE LESSELINE, Ecuyer, & ſa femme, de la R. P. R. furent brûlés par accident dans leur maiſon, le 14 Janvier 1575. — JACQUES DE LESSELINE, Ecuyer, décéda le 22 Mars 1595, & Demoiſelle *Françoiſe de Vaſſy*, ſon épouſe, mourut peu de tems après lui. Ils laiſſerent une modique fortune à leurs enfans, par le peu d'œconomie qu'ils avoient eu.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de ſix billettes de même, 2 & 1 en chef, & de trois épées d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.*

LESTANG: Seigneurie en Dauphiné, érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juillet 1643, enregiſtrées au Parlement le 26 Décembre ſuivant, & en la Chambre des Comptes le 3 Décembre 1646, en faveur d'*Antoine de Murat de Leſtang*, premier Baron du Lyonnois, fils de *Jacques de Murat de Leſtang*, Maréchal-de-Camp en 1576, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Sébaſtienne de Grolée de Viriville*. Voyez MURAT DE LESTANG.

LESTANG: Famille établie dans le Berri, qui a formé pluſieurs branches, ſçavoir celles de *Villement*, des *Girards*, de *Rochepeau* & de *la Courtaudiere*, anciennement Sieurs de Montaboulin.

Il y a dans l'Evêché de Léon une Famille du nom de LESTANG-DU-RUSQUER,

déclarée *noble & iſſue d'extraction noble*, par un Arrêt des Commiſſaires du Roi, en Bretagne, du 18 Juillet 1669. Deux de ſes deſcendans, l'un, AMBROISE-MARIE DE LESTANG, Seigneur du Ruſquer; l'autre, du côté maternel, *François de Launay*, Seigneur de Leſtang, comme héritier de JEANNE DE LESTANG, ſa biſayeule, reconnurent, par une Déclaration ſignée d'eux, en date du 19 Août 1724, que les Sieurs *de Montaboulin* étoient, par une tradition ſuivie, de la même ſouche que les Seigneurs *du Ruſquer;* qu'ils avoient connoiſſance qu'un GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, ſuivit le parti de CHARLES DE BLOIS, contre *Jean de Montfort;* qu'après la mort de CHARLES DE BLOIS, tué à la bataille d'Auray en 1364, ayant été contraint de quitter la Bretagne, ſa patrie, il ſe retira au ſervice de JEANNE DE BRETAGNE, veuve de CHARLES DE BLOIS, de laquelle il obtint la charge de Gouverneur & Capitaine du Dorat, & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troiſieme dans le Berri. C'eſt de cette derniere dont nous allons parler, d'après l'*Armorial de France, Reg. III, Part. I.*

PIERRE DE LESTANG, I. du nom, Ecuyer, Sieur de Borderouſſe, né en Bretagne, eut pour fils:

GUILLAUME DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de Villeclair, de Pondeau, de Bourdoiſeau, de Condé, de la Chaiſe, de Ronzay-le-Freſne, de Vaux, &c. Il fut pere

De JACQUES DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Pondeau, qui épouſa *Françoiſe Pennier*, & en eut:

PIERRE DE LESTANG, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, &c. marié trois fois. Sa premiere femme fut *Jacquette Perrotin*, dont vint:

JACQUES DE LESTANG, II. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, de la Tremble, de Rochepeau & de Beauregard, Conſeiller-Procureur au Siége Royal des Prévôté, Eaux & Forêts, & Bailliage d'Iſſoudun, en 1650. Il avoit épouſé, le 12 Juin 1637, *Jacquette Mayet*. Leurs enfans furent: — PIERRE, qui ſuit; — & FRANÇOIS, auteur des Sieurs de Rochepeau, rapportés ci-après.

PIERRE DE LESTANG, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Montaboulin, Conſeiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Iſſoudun en 1683, puis Honoraire, par Lettres du 16 Juin 1710, avoit épouſé, par contrat du 31 Janvier 1669, *Marie Augier*, de laquelle il eut:

FRANÇOIS-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Montaboulin & des Girards, né le 18 Septembre 1684, Conſeiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux de la ville d'Iſſoudun, dont il obtint des Lettres d'Honoraire en 1734. Il fut déchargé du droit de francs-fiefs, tant par une déciſion du Conſeil du 8 Septembre 1726, en conſéquence de ce qu'il avoit juſtifié la poſſeſſion de ſa nobleſſe depuis l'an 1610, que par une Ordonnance de l'Intendant de Berri, du 19 Février 1727. Il avoit épouſé, en 1709, *Anne Courtin*, dont ſont iſſus: — 1. PIERRE-JOSEPH, qui ſuit; — 2. PHILIPPE, batiſé en 1711, Prieur de Cencoings, au Diocèſe de Bourges; — 3. FRANÇOIS, rapporté après ſon aîné; — 4. FÉLIX-FRANÇOIS, mort en bas-âge; — 5, 6 & 7. trois filles, l'une mariée, & les deux autres Religieuſes.

PIERRE-JOSEPH DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur de Villement, batiſé le 7 Août 1711, Conſeiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Iſſoudun, a épouſé, le 4 Novembre 1733, *Catherine Thabaud*, dont eſt iſſue une fille, nommée: — ANNE DE LESTANG, née le 9 Janvier 1736.

FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Seigneur des Girards, batiſé en 1717, troiſieme fils de FRANÇOIS-JOSEPH, & d'*Anne Courtin*, fut Lieutenant dans le Régiment de la Marine le 16 Mars 1735, & déchargé, comme *noble* du droit des francs-fiefs, par Ordonnance de l'Intendant de Berri, du 25 Mars 1740. Il a épouſé, le 15 Avril 1739, *Anne-Marie-Thérèſe Bonnin*, dont deux filles.

Sieurs de ROCHEPEAU.

FRANÇOIS DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né en 1650, ſecond

fils de JACQUES II, Sieur de Montaboulin, & de *Jacquette Mayet*, épouſa, en 1687, *Anne Pearron*, & en eut, entr'autres enfans :

JEAN DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, Lieutenant-Particulier & Criminel au Bailliage & Siége Préſidial d'Iſſoudun, qui épouſa, par contrat du 9 Mai 1723, *Eliſabeth le Roy*, dont il a laiſſé : — 1. RENÉ, qui ſuit ; — 2. JEAN-FRANÇOIS, Ecuyer, né le 5 Septembre 1726 ; — 3. PIERRE, batiſé le 2 Août 1727 ; — 4. & CATHERINE-ELISABETH DE LESTANG, née le 21 Juin 1731.

RENÉ DE LESTANG, Ecuyer, Sieur de Rochepeau, né le 29 Mars 1725, a été reçu Conſeiller-Procureur du Roi aux Siéges Royaux d'Iſſoudun, le 20 Janvier 1747, ſur la réſignation de PIERRE-JOSEPH, ſon couſin. On ignore s'il eſt marié, & ſa poſtérité, n'ayant point reçu de *Mémoire*.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de 3 étoiles d'argent, poſées deux en chef, & la troiſieme ſous le chevron, ſoutenue de 2 cœurs de même, appointés au bas de l'écu.*

On lit dans le *Mercure de France* du mois de *Mai* 1740, *pag.* 1039, que JACOB DE LESTANG-DE-RY, d'une ancienne nobleſſe de Poitou, Commandant pour le Roi dans les Ville & Château de Saumur, & pays Saumurois, avoit épouſé *Louiſe de Sainte-Eſtan*, dont il a eu : — LOUISE-FRANÇOISE DE LESTANG, mariée avec *Pierre-Marc-Antoine Gouffier*, Comte de Caravas & de Paſſavant, chef du nom & des armes de la Maiſon de *Gouffier*, & le ſeul qui reſtât de la branche des Ducs *de Rouannois*, mort le 2 Mai 1740, âgé de 66 ans 4 mois, ne laiſſant que des filles.

LESTENDART. *Voyez* ESTENDART, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 161 *& ſuiv.*

LESTEVENON-VAN-BERKENROODE : Famille noble de Hollande, dont eſt

MATHEUS LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, Seigneur de Berkenroode & de Styen, dans la Province de Hollande, Foreſtier héréditaire de Bréderoode, Député de la Province de Hollande à l'Aſſemblée des Etats-Généraux des Provinces-Unies, Ambaſſadeur de leurs Hautes Puiſſances à la Cour de France, &c. Il a épouſé, 1°. le 28 Juillet 1749, *Catherine Windſor*, morte ſans enfans, fille de feu *Thomas Windſor*, Lord-Baron de Montjoi en Angleterre, Pair de la Grande-Bretagne, Vicomte & Baron de Windſor en Irlande, auſſi Pair de ce Royaume ; & 2°. *Marie-Willelmine Vander-Duyn*, fille de feu *Nicolas*, Baron de Duyn, Seigneur de Saint-Gravemoer, Lieutenant-Général de la Cavalerie Hollandoiſe, Quartier-Maître-Général des Armées de la République, & de la ſœur de Milord *Albermale*, dont pour fils unique :

WILLEM-ANNE LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, né à Paris le 14 Octobre 1750, & tenu ſur les Fonts au nom du Prince Stathouder, & de la Princeſſe Gouvernante.

C'eſt ce que nous ſçavons, n'ayant point reçu de *Mémoire* ſur cette Famille, qui, ſelon l'Armorial par *Dubuiſſon*, porte : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au croiſſant d'argent ; au chef d'or, chargé de trois ſautoirs de ſable ; au 2 & 3 d'argent, à 3 roſes de gueules, & un croiſſant en abyme, le tout enclos dans un double trécheur contre-fleuré de ſinople ;* ſur le tout *de gueules, au lion écartelé de ſable & d'argent.*

LESTOCQ : Famille noble & ancienne de Picardie, qui remonte à

JEAN DE LESTOCQ, Ecuyer, Seigneur de Grandval, lequel ſervoit en qualité d'Ecuyer des Ordonnances du Roi dans la Compagnie de *Robin Emery*, Ecuyer, puis dans celle de *Jean Bretas*, Chevalier-Bachelier, comme il paroît par les revues qu'en fit, les 8 Mai & 8 Juin 1407, *Ayas Heron*, Tréſorier des guerres. Il ſervit auſſi dans la Compagnie de *Raoul de Flandres*, Chevalier-Bachelier, ſuivant la montre qui en fut faite à Paris par le Maréchal *de Bourgogne*, le 27 Octobre 1411, & ſe trouva à la bataille d'Azincourt, donnée contre les Anglois le 25 Octobre 1415, ainſi qu'il conſte par le rôle fait alors, qui eſt en la Chambre des Comptes.

NICOLAS DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, deſcendu de JEAN par divers degrés, fonda la Chapelle de Saint-Nicolas en ſa Terre de Tirancourt, par ſon teſtament du

du 2 Novembre 1677, & poſſédoit un cabinet de médailles très-curieux, qu'il avoit eu de ſon pere, ainſi que l'ont remarqué *du Cange* & *Triſtan*, auſſi-bien que le *P. Sirmond*. Il avoit épouſé *Antoinette du Mont*, ſœur de *Nicolas du Mont*, Seigneur de Termont & de Belloy en partie, Conſeiller au Préſidial d'Amiens, de laquelle il eut : — ADRIEN, qui ſuit ; — & FRANÇOISE DE LESTOCQ, mariée, en 1651, à *François de Villers*, Seigneur de Rouſſeville, Contrôleur des Guerres en 1693, fils de *Louis de Villers*, Seigneur de Rouſſeville, & de *Catherine de Sachy*.

ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, de Termont, de Riviere-lès-Tirancourt & de Belloy en partie, Lieutenant François des 100 Suiſſes de la Garde ordinaire du Corps de MONSIEUR, frere unique du Roi, obtint de Sa Majeſté des Lettres de confirmation de nobleſſe au mois de Novembre 1680, qui furent enregiſtrées dans toutes les Cours au mois de Février 1681. Il épouſa *Henriette-Bénédicte de Sorel*, femme de Chambre de MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS, dont il a eu pluſieurs enfans, entr'autres : — 1. PHILIPPE DE LESTOCQ, nommé par MONSIEUR, frere unique du Roi, & Madame la Ducheſſe *de Savoie* ; — 2. CHARLOTTE-PHILIPPE, nommée par M. le Duc *de Chartres*, & par MADAME, Ducheſſe D'ORLÉANS ; — 3. & CATHERINE DE LESTOCQ.

Cet ADRIEN DE LESTOCQ, Seigneur de Beaufort, avoit pour couſins-germains — GUILLAUME DE LESTOCQ, célebre Docteur, & Profeſſeur Royal en Théologie de la Maiſon & Société de Sorbonne, Prieur de Dommart en Ponthieu, & Chanoine de la Cathédrale d'Amiens ; — & ANTOINE qui ſuit.

ANTOINE DE LESTOCQ, Seigneur de Salleux, a exercé la charge de Procureur du Roi à Amiens pendant plus de 30 ans, & a laiſſé de *Marie Parmentier*, ſa femme : — CHARLES DE LESTOCQ, Seigneur de Salleux, qui lui a ſuccédé dans la même charge ; — & pluſieurs cadets, qui ont ſervi dans les troupes de Sa Majeſté, en qualité de Capitaines. *Nobiliaire de Picardie*, *pag.* 293 & 294.

Les armes : *d'azur, ſemé de billettes d'or, à la bande d'argent brochant ſur le tout, chargée de 3 molettes d'éperon de gueules.*

LESTRADE DE LA COUSSE, en Périgord. C'étoit une coutume, dans les tems reculés, parmi la grande Nobleſſe, que les cadets quittaſſent le nom propre de leur Famille, pour prendre celui d'une Terre qui leur appartenoit : celle de LESTRADE DE LA COUSSE, originaire du Périgord, eſt du nombre. Elle eſt venue s'établir en Bourgogne depuis environ 70 ans. Elle quitta le nom de LESTRADE & ne retint que celui de LA COUSSE, Terre poſſédée par cette Famille depuis pluſieurs ſiécles, & qui l'eſt encore aujourd'hui par PHILIBERT DE LESTRADE, Comte de la Couſſe, en Périgord, chef de la branche aînée. Le peu d'ordre qui ſe trouve dans les Archives de cette Famille, ne permet pas d'en donner une filiation bien ſuivie au-deſſus du XIVe ſiécle. Au reſte, en ne remontant que juſqu'à ce tems, elle peut entrer dans tous les Chapitres nobles. Le premier, dont on ait connoiſſance, eſt

I. BERNARD DE LESTRADE, qui vivoit dès 1410. Il prend la qualité de *Chevalier*, dans ſon contrat de mariage, du 11 Avril 1439, avec *Marie de Jaubertie*, reçu par *Leymarie de Jacot*, ayant les ſceaux. Ce contrat eſt ſigné de *haut & puiſſant Prince Jean*, Duc *de Bretagne*, Comte de Périgord & Vicomte de Limouſin, & paſſé en ſa préſence. Il conſtitua même la dot de cette *Marie de Jaubertie*, dont la quittance du payement eſt au bas. Il eſt bon de remarquer ici que le Duc *de Bretagne* n'auroit pas fait épouſer, à BERNARD DE LA COUSSE, cette Demoiſelle, s'il n'eut été de bonne nobleſſe ; & que ce Prince n'eut pas permis qu'il prît, dans ſon contrat de mariage, la qualité de *Chevalier*, titre qui n'étoit donné, dans ces tems-là, qu'aux Seigneurs de la plus haute diſtinction. Il y avoit même des Gentilshommes de très-bonnes Maiſons, qui ne prenoient alors que la qualité d'*Ecuyer*. Du mariage de BERNARD DE LESTRADE, vinrent :

— 1. JEAN, dont on ne ſçait rien, ſi ce n'eſt qu'il mourut ſans enfans, puiſque par ſon teſtament, du 6 Mars 1506, il inſtitua, pour ſon héritier univerſel, JEAN DE LESTRADE, ſon neveu, mentionné au degré III; — 2. & autre JEAN, qui ſuit.

II. JEAN DE LESTRADE, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, épouſa *Marie de Marthillon*, d'une Maiſon illuſtre de Périgord, dont il eut :

III. JEAN DE LESTRADE, II. du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, qui s'allia, par contrat du 19 Juin 1509, reçu par *le Favre*, Notaire Royal, *Jeanne de la Tour-d'Auvergne*, d'une des plus illuſtres Maiſons du Royaume. De ce mariage vinrent : — JEAN, qui ſuit; — & autre JEAN, réduit à ſa légitime par le teſtament de ſa mere, du 19 Avril 1520, reçu par *Malardit*, Notaire Royal. On ignore s'il prit alliance.

IV. JEAN DE LESTRADE, III. du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, épouſa, par contrat du 10 Juillet 1543, reçu par *Geraudon*, Notaire Royal, *Françoiſe de Reilhac*, d'une des plus illuſtres Maiſons d'Auvergne, dont : — FRANÇOIS, qui ſuit; — & ALAIN, auteur d'une branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

V. FRANÇOIS DE LESTRADE, Chevalier, Comte de la Couſſe, Seigneur dudit lieu, de Colaure & de Verriere, épouſa *Jeanne de Gemel*, Dame de Salvert. C'eſt ce qui paroît par leur teſtament mutuel, reçu par *Fargis*, Notaire Royal, en date du 17 Mars 1604. Ils eurent pour fils unique :

VI. JEAN DE LESTRADE, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de la Couſſe, qui ſe maria avec *Iſabeau de Ferriere*, Dame de Sauvebœuf, d'une bonne Maiſon du Périgord.

VII. CHARLES DE LESTRADE, leur fils, Chevalier, Comte de la Couſſe, épouſa, par contrat du 10 Janvier 1660, reçu par *Deſmoulins*, Notaire Royal, *Antoinette du Cheſne*. Il fit ſon teſtament le 18 Septembre 1685, reçu par *Guichon*, Notaire Royal. De ſon mariage vinrent : — PHILIBERT, qui ſuit; — & un autre garçon, dont on ignore le nom.

VIII. PHILIBERT DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couſſe, Colaure, Verriere, &c. eut, de *Marguerite de Bony*, ſon épouſe : —— 1. GABRIEL, qui ſuit; — 2. CHARLES, dit *le Chevalier de la Couſſe*, Capitaine d'Infanterie; — 3. ANNE, dit *le Chevalier* DE LESTRADE, auſſi Capitaine d'Infanterie; — & ſept filles, dont trois Religieuſes, & quatre mariées à des Seigneurs de diſtinction dans le Périgord.

IX. GABRIEL DE LESTRADE, Chevalier, Comte & Seigneur de la Couſſe, Colaure & Verriere, Capitaine de Cavalerie, a épouſé *N.... Couteaux de Saillant*, fille du Marquis de ce nom. De ce mariage ſont nés des enfans, dont on ignore les noms.

Nota. On n'a point rapporté les ſervices de cette branche de Périgord, parce qu'on n'a pas les brevets, & qu'on eſt trop éloigné pour les ſçavoir au juſte.

Branche établie en Bourgogne.

V. ALAIN DE LESTRADE-DE-LA-COUSSE, Baron d'Arcelot, ſecond fils de JEAN, III. du nom, & de *Françoiſe de Reilhac*, quitta le nom de LESTRADE, & ne ſigna que celui de *la Couſſe*. Il eut 10 mille livres pour ſa légitime, dont il donna quittance à FRANÇOIS DE LESTRADE, ſon frere, en date du 2 Décembre 1608, reçue par *Fargis*, Notaire. Il fut amené en Bourgogne en qualité de Capitaine de cent Reitres, l'an 1581, lors de l'aſſemblée des Etats de Bourgogne par le Duc *de Mayenne*, Gouverneur de la Province. Son mérite & ſa valeur lui firent obtenir une charge de Capitaine de cent hommes d'armes, & il épouſa, par contrat paſſé devant *Jean Clopin*, Notaire Royal, le 2 Mai 1599, *Claude-Françoiſe de Baiſſey*, fille & unique héritiere d'*André de Baiſſey*, Chevalier de l'Ordre du Roi (d'une Maiſon originaire d'Amſterdam, & qui vint s'établir en Bourgogne dès le XIIe ſiécle), & de *Claude de Marmier*; & petite-fille d'*Antoine de Baiſſey*, Chevalier, Baron de Treſchâteau, Bourberan, &c. Lieutenant pour le Roi dans

le Duché de Milan, Colonel de 14 milles Suiſſes, Capitaine de 100 hommes d'armes, & Bailli de Dijon. De ce mariage vinrent : — 1. CHARLES, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS, appellé *le Chevalier d'Arcelot*, Gentilhomme de la Reine, mere de LOUIS XIII, tué devant Nancy, ſans alliance ; — 3. GASPARD, nommé *le Chevalier de la Couſſe*, tué, dans le Château de Tronchant, par *Galas*, qui commandoit l'armée Impériale, au ſiége de Saint-Jean-de-Lône ; — 4. JEAN-BATISTE, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem, ainſi qu'il réſulte de l'acte du 31 Janvier 1637, reçu par *Beruchet*, Notaire Royal, & du teſtament de ſa mere, fait le 10 Septembre 1631 : il mourut en 1651 ; — 5. & ANNE, mariée à *Charles de Pontalier* (d'une très-bonne Maiſon du Comté de Bourgogne), Marquis de Trailly, Colonel d'un Régiment de ſon nom, & Chef-d'Eſcadre ſur les mers du Ponant.

VI. CHARLES DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, ainſi qualifié par Arrêt du Roi rendu en ſon Conſeil Privé, en date du 27 Août 1650, ſervit, pendant près de 20 ans, dans le Régiment du Prince *de Conty*, & dans celui de Trailly, en qualité de Capitaine. Il commandoit le Régiment du Marquis *de Trailly*, ſon beau-frere, près du Pont de Sainte-Menehould, le 29 Janvier 1639. *Galas*, Général de l'armée Impériale, étant venu faire le ſiége de Saint-Jean de Lône, le 25 Octobre 1661, CHARLES DE LA COUSSE, qui étoit pour lors dans ſon Château de Tronchant, ſe jetta dans cette Ville avec le Sieur *de Tremond*, fit prendre les armes aux habitans, & la défendit ſi glorieuſement, qu'il força le Général Allemand d'en lever le ſiége le 3 Décembre ſuivant, & d'abandonner ſon entrepriſe ; mais il alla faire le blocus du Château de Tronchant, qu'il avoit appris appartenir à CHARLES DE LA COUSSE, le prit d'aſſaut & le brûla, après avoir fait maſſacrer GASPARD DE LA COUSSE, qui le défendoit avec les habitans de ſes Terres. Il épouſa, en 1638, *Jeanne de Malain*, fille unique de *Jean*, Baron *de Malain*, Seigneur dudit lieu & de Savigny, & de *Michelle de Bouvot*. De cette alliance vinrent : — 1. GASPARD, qui ſuit ; — 2 & 3. JULIEN & CHARLES, Religieux.

VII. GASPARD DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, fut Alcade de Chambre de la Nobleſſe de Bourgogne en 1677. La mort, qui l'enleva jeune, ne lui permit pas de rendre aucun ſervice au Roi & à ſa Patrie dans les armées. Il avoit épouſé, par contrat du 6 Août 1674, *Languet*, Notaire, *Marie du Jarry de la Jarrie*, fille de *N.... du Jarry de la Jarrie*, Seigneur de la Prévôté de Ceſſey, Ecuyer de la grande Ecurie, & de *Marie le Mulier*. Elle ſe remaria à *Claude d'Orſan*, Chevalier, Baron d'Orvain, & en eut : — *Claire d'Orſan*, Dame d'Ampilly-les-Bordes, décédée en 1768. De ſon premier lit ſortirent : — JACQUES, qui ſuit ; — & JOSEPH-FRANÇOIS DE LA COUSSE, dit *le Chevalier d'Arcelot*, Chevalier, ~~Grand'Croix~~ de l'Ordre de Saint-Louis, & ancien Colonel du Régiment de Poitou. Il ſervit ſon Prince, pendant l'eſpace de 52 ans, avec diſtinction, ſe trouva aux ſiéges de Caſal en Italie, & de Fribourg en Briſgaw, où il commandoit le Régiment : il prit une demi-lune d'aſſaut, où il y eut plus de 20 Officiers tant tués que de bleſſés, & où lui-même courut grand riſque de ſa perſonne. Cette action lui attira l'admiration de toute l'Armée, & l'éloge du Maréchal *de Villars*, ſon Général. Il ſe trouva auſſi aux batailles de Malplaquet, d'Huningue & d'Oudenarde ; fit depuis les campagnes de Bohême, de Baviere & d'Italie, où il ſe diſtingua particulierement dans la guerre de 1741. Il commanda ſon Régiment à l'affaire du Château-Dauphin en Piémont, où il montra combien il avoit acquis d'expérience à la guerre, par la bonne contenance qu'il fit en montant à l'aſſaut, malgré ſon grand-âge ; ſe trouva encore aux batailles de la Madona, de Loulme & du Tanaro ; & ſe retira du ſervice en 1748, à cauſe de ſes infirmités, avec l'eſtime & la reconnoiſſance de ſon Prince, & les regrets de tout ſon Régiment, tant Officiers que ſoldats. Le Roi lui accorda 2000 livres de penſion pour récompenſe de ſes ſervices. Il eſt mort, à Réthel-Mazarin en Champagne, où il s'étoit retiré, le 11 Mai 1770, âgé d'environ 97 ans.

VIII. JACQUES DE LESTRADE DE LA COUSSE, Chevalier, Baron d'Arcelot, Seigneur de Boux, Preſilly, les Bordes, Bouzot, la Tour-Charotte, &c. ancien Capitaine aux Régimens de Tournon & de Poitou, dans leſquels il ſervit avec

distinction l'espace de 15 ans, se trouva au siége de Nice, où il fut dangéreusement blessé. S'étant retiré du service, il fut maintenu & admis dans le Catalogue des Nobles d'Epée, par procès-verbaux du 21 Juin 1700, & fut ensuite Doyen de la Chambre de la Noblesse de Bourgogne, où il avoit été deux fois Alcade, trois fois Commissaire, & une fois Rapporteur aux Requêtes. Il est mort à sa Terre de Boux en 1762, âgé de 89 ans. Il avoit épousé, contrat reçu par *Languet*, Notaire, le 20 Décembre 1699, *Elisabeth de Pousy*, fille de *Jacques de Pousy*, Ecuyer, & de *Françoise de Briet*, dont : — JACQUES-JOSEPH, qui suit ; — & FRANÇOISE, morte sans postérité. Elle avoit épousé, en 1740, *Jean*, Comte *de Lambertye*, Seigneur de Marval, du Cluzeau, &c. Capitaine au Régiment de Poitou, & Chevalier de Saint-Louis, d'une très-bonne Maison du Périgord. *Voyez* LAMBERTYE dans ce Volume, degré IX de la huitieme branche.

IX. JACQUES-JOSEPH DE LA COUSSE, Baron DE LESTRADE, d'Arcelot, Seigneur de Boux, Bouzot, Presilly, les Bordes, la Tour Charotte, &c. Chevalier de Saint-Louis, ancien Capitaine au Régiment de Poitou, a servi l'espace de 24 ans ; a fait toutes les campagnes depuis 1722 jusqu'en 1746 ; s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734, où le Maréchal *de Berwick* fut tué ; a fait les campagnes de Bohême, de Baviere & d'Italie ; s'est aussi trouvé au siége du Château-Dauphin en Piémont, où il fut dangéreusement blessé, en montant à l'assaut à côté du Chevalier *d'Arcelot*, son oncle, qui commandoit le Régiment ; aux batailles de la Madona, de Loulme & du Tanaro, & s'est retiré du service, de l'agrément de la Cour, en 1746, étant second Capitaine Factionnaire, avec une pension de 400 livres sur le Trésor Royal, pour récompense de ses services. Il avoit épousé, 1°. au mois de Juin 1746, *N... Richard de Curty*, morte peu de tems après son mariage ; & 2°. contrat reçu par *Delau*, Notaire au Châtelet de Paris, le 4 Septembre 1748, *Madelene-Françoise de Pilmier-de-Montfort*, fille unique du Marquis de ce nom, bonne Maison du Comté d'Auxerre, morte le 28 Mars 1761, âgée de 32 ans, laissant : — 1. JACQUES-MADELENE, Officier au Régiment de Poitou ; — 2. JOSEPH-CLAIR-BRUNO ; —— 3. & MARIE-MADELENE-JOSEPHE. Ces enfans, encore jeunes, sont sous la tutelle de leur pere.

Nous n'avons fait remonter cette Généalogie que jusqu'à l'an 1410 : il est cependant certain qu'elle est beaucoup plus ancienne, puisqu'on trouve dans les Abbayes du Comté du Périgord, plusieurs Chartes des XIIe & XIIIe siécles, qui font mention des fondations faites, par les anciens Seigneurs de ce nom : de plus le contrat de mariage de BERNARD DE LA COUSSE avec *Marie de Jaubertie*, & qui est le premier que nous avons rapporté, prouve que cette Famille étoit bien qualifiée dès ce tems-là. Ses alliances sont avec celles de *Jaubertie*, *Marthillon*, *la Tour-d'Auvergne*, *Reilhac*, *Gemel*, *Salvert*, *Ferriere-Sauvebœuf*, *Bony*, *Saillant*, *Lambertye*, &c. ; & en Bourgogne, *Baissey*, *Lenoncourt*, *Vienne*, *Vergy*, *Saulx*, *Malain*, *du Châtelet*, *Saint-Belin*, *Thiard de Bragny*, *Ragny-de-la-Magdelene*, *Imbercourt*, *Lannoy*, &c.

Les Terres qu'a possédées cette Famille, & qu'elle possede encore pour la plûpart, sont la Cousse, Colaure & Verriere en Périgord ; & en Bourgogne, d'Arcelot, Arceaux, Orgueux, Fouchy, Fouchange, Tronchant, la Tour de Charotte, Boux, Presilly, les Bordes sous Salmaise, Bouzot, Chevigny, &c.

Les armes : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de trois étoiles d'or, & accompagnée de trois hermines de sable, 2 en chef & 1 en pointe.* Supports, *deux palmes.* Couronne de Marquis.

* LESTRANGE, en Périgord. Vicomté que *Marie de Lestrange* porta, avec d'autres Terres, à son mari *René de Hautefort*, second fils de *Gilbert*, Seigneur *de Hautefort*, & de *Louise de Bonneval.* Voyez HAUTEFORT.

LESTRANGE : Famille du Languedoc, qui porte : *de gueules, au lion d'argent en chef, & deux lions d'or adossés en pointe.*

* LESVAL, selon la prononciation LEZEVAL : Terre & Seigneurie située dans le Comté de Flandres, qui a reçu ou donné son nom à l'ancienne Fa-

mille de LESVAL, connue dans ce Comté depuis plus de 400 ans, qui s'eſt enſuite tranſplantée en Guienne & en Poitou. Elle a contracté, dans ces trois Provinces, les plus grandes alliances, & une branche cadette s'eſt établie en Bourgogne. Dans un renvoi de Nobleſſe de la Généralité de Guienne, en date du 27 Juillet 1667, par M. *Pellot*, Intendant de la Province, ceux du nom de LESVAL produiſirent, avec leurs autres titres, un arbre généalogique, qui fut viſé par lui. Cet arbre remonte à GUY, I. du nom, Seigneur DE LESVAL, vivant en 1280. C'eſt depuis cette époque que nous allons donner la filiation de cette ancienne Nobleſſe, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux.

I. GUY DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Leſval, établi en Flandres en 1280, portoit pour armes : *de ſinople, à la tour crenelée de trois creneaux d'argent, ajourée de ſable & maçonnée de ſinople.* Il eut pour enfans : — 1. ROBERT, vivant en 1302, mort ſans poſtérité ; — 2. GUILLAUME, qui ſuit ; — 3. & GUY, auſſi vivant en 1302 & mort ſans poſtérité.

II. GUILLAUME DE LESVAL, tué, en 1317, dans une rencontre contre les Anglois, eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré ; — BAUDOUIN ; — MICHEL, qui ſuit ; — & trois filles.

III. MICHEL DE LESVAL, I. du nom, épouſa, en 1382, l'héritiere de *Wandripont*, qui lui apporta la Terre de ſon nom ſituée en Flandres. Il coupa ſon écu des armes de *Wandripont* ou *Wantrepont*, qui ſont : *d'azur, à 3 ponts d'argent l'un ſur l'autre, de cinq arches chacun maçonnées de ſable.* WANTREPONT ſignifiant en François de *trois ponts*, ces armes ſont parlantes. MICHEL eut de ſon mariage : — 1 & 2. N..., & N... DE LESVAL, Chanoines au Chapitre noble de Tournay en Flandres ; — 3. ROBERT, qui ſuit ; — 4. N... DE LESVAL, tué à la guerre ; — 5 & 6. deux autres fils morts en bas âge.

IV. ROBERT DE LESVAL, Seigneur de Wandripont, épouſa, en 1430, l'héritiere d'une branche de ſa Famille, laquelle lui apporta en dot la Terre de Leſval. Il en eut :

V. ARNAUD, Seigneur DE LESVAL & de Wandripont, marié, en 1499, avec *Valentine Sarra*, riche héritiere de Tournay, au Comté de Flandres. Il ajouta à ſon écu les armes de *Sarra*, ſçavoir : *d'or au lion de ſable*, qui eſt de *Flandres*. *Voyez* ſur la Maiſon de *Sarra* l'hiſtoire de Flandres de *Strada in-fol°*. Paris 1644, *Tom. II, pag.* 535. Les enfans d'ARNAUD DE LESVAL furent : — 1. MICHEL, qui ſuit ; — 2 & 3. JACQUES & LOUIS ; — & ſept filles.

VI. MICHEL, II. du nom, Seigneur DE LESVAL, né à Tournay, épouſa, le 18 Février 1540, (contrat paſſé devant *Jedoin* & *Ajouſſa*, Notaires) Demoiſelle *Marie de Clerambault*, fille d'*Antoine*, Ecuyer, Seigneur de Chantebuzain en bas Poitou, & de *Catherine de Rochequercy* : elle lui apporta en dot la Terre noble de la Perratiere, paroiſſe de Grand-Lande en bas Poitou, dont l'hommage demeura reſervé à *Antoine de Clerambault*, un des ancêtres du Maréchal de ce nom, Chevalier des Ordres du Roi. MICHEL DE LESVAL eut de ſon mariage : — 1. MICHEL-LOUIS, qui ſuit ; — 2. BAUDOUIN ; — & trois filles, mortes de la peſte.

VII. MICHEL-LOUIS, Seigneur DE LESVAL & de la Perratiere, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi en 1586, Commandant au Château d'Archiac en Saintonge, épouſa, par contrat du 25 Décembre 1585, paſſé devant *Simonnet* & *Filianne*, Notaires, Demoiſelle *Suſanne de Corlieu*, fille de feu *Pierre*, Ecuyer, Seigneur de Chantegrelet, & de *Florence de Chaturie*, demeurans à Angoulême. De ce mariage vinrent : — 1. FAUSTAIN, marié deux fois. Il eut beaucoup d'enfans morts jeunes. Son aîné fut tué en Allemagne en 1605 ; — 2. JACQUES, Seigneur de la Mogedie, Gendarme d'Ordonnance du Roi : il ſervit à l'arriere-ban de ſa Province en 1635, & n'eut point de poſtérité de ſon ma-

riage contracté en 1631 ; — 3. Noel, qui ſuit ; — 4. & François, Seigneur de la Feneſtre, chef de la Branche établie en Bourgogne, rapportée ci-après.

VIII. Noel de Lesval, Gendarme de la Compagnie d'Ordonnance du Roi, reçut de M. le Comte *de Soiſſons*, le 21 Juin 1622, une gratification, pour ſervices rendus à la guerre. Il ſervit juſqu'en 1632, ſuivant le certificat de M. *d'Epernon*. Sa nobleſſe fut vérifiée & maintenue par Sentence de l'Election d'Angoumois, le 18 Juin 1634, tant pour lui que pour François, ſon frere. Il ſervit au ban & arriere-ban en qualité de Gentilhomme en 1635, & mourut en 1663, laiſſant de Demoiſelle *Marie de la Rochefoucaud*, qu'il avoit épouſée, par contrat du 26 Novembre 1617, — 1. Charles, qui ſuit ; — 2. Louis, Seigneur de Wandripont, mort ſans poſtérité. Il avoit été maintenu dans ſa nobleſſe par Ordonnance de M. *Pellot*, Intendant de Guienne, du 27 Juillet 1667 ; — 3. Jacques ; — 4. Salomon, tué à la guerre ; — & des filles qui partagerent l'hoirie de leur pere, le 28 Novembre 1663.

IX. Charles de Lesval de Bois-Joly, maintenu dans ſa nobleſſe, par Ordonnance de l'Intendant de Guienne, du 27 Juillet 1667, avoit épouſé, 1°. Demoiſelle *Françoiſe du Puy ;* & 2°. en 1654, *Jeanne d'Eſtaing*, dont il eut : — 1. Charles, mort ſans poſtérité ; — 2. François, qui ſuit ; — 3. Guillaume de Lesval de la Sauve, marié à Demoiſelle *de Lavois*, dont vint — Arnaud de Lesval, qui n'eut point d'enfans de *N... de Chadirac*, fille d'un Conſeiller au Parlement de Bordeaux ; — 4. & N..., connu ſous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort ſans alliance.

X. François de Lesval, épouſa, en 1678, *Jeanne d'Anglade*, & en eut : — 1. Joseph, dit *de Quinaut*, demeurant à Libourne ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Anne, morte ſans poſtérité de ſon mariage avec Pierre de Lesval ; — 4. & Marie-Anne, femme de *N... de Seridor*, Gentilhomme Angoumois, dont elle a eu deux filles mariées à Meſſieurs d'*Arſal*, Gentilshommes.

XI. Jean, connu ſous le nom de *Chevalier* de Lesval, mort en 1754, avoit épouſé *Jeanne-Honorée de l'Etourneau*, dont il a eu :

XII. Joseph, Vicomte de Lesval, né à Libourne, le 22 Septembre 1748. Il eſt ſeul du nom de Lesval.

Branche établie en Bourgogne.

VIII. François de Lesval, Seigneur de la Feneſtre, quatrieme fils de Michel-Louis, Seigneur de Lesval & de la Perratiere, & de *Suſanne de Corlieu*, ſervit dans la Compagnie d'Ordonnance des Gendarmes du Duc d'*Epernon*, ſuivant un certificat de 1632. Il produiſit ſes titres de nobleſſe, le 23 Juin 1634, à la Cour des Aides d'Agen, qui rendit un Arrêt conjointement avec les Maire & Jurats de ladite ville, par lequel il fut maintenu dans ſa nobleſſe, & ſes titres enregiſtrés. MM. *de Verthamon* & *de Gourgue*, Commiſſaires députés par le Roi pour le réglement des tailles de la Généralité de Guienne, ayant viſé les titres de François de Lesval, lui donnerent une décharge le 12 Janvier 1635. Le 21 Juillet, il fut nommé Jurat Gentilhomme de la ville de Libourne, enſuite Gouverneur de ladite ville, puis confirmé dans cette place par les Comte *de la Vauguyon* & Duc *d'Epernon*, en 1645 & 1650. Sa nobleſſe ayant été vérifiée, il y fut encore maintenu par Ordonnance de la Généralité de Bordeaux du 12 Janvier 1635, & auſſi par ordonnance de l'Intendant du 27 Juillet 1667. Il avoit épouſé, le 29 Avril 1626, *Catherine Bayard*, fille de *Jacques*, Ecuyer. Le contrat fut paſſé pardevant *Troncher*, Notaire Royal à Guitre, Sénéchauſſée de Guienne. Il eut de ſon mariage : — 1. Joseph de Lesval, Seigneur de la Feneſtre, qui épouſa, le 26 Septembre 1655, Demoiſelle *N... du Soliere*, & en eut un fils nommé Pierre de Lesval, & une fille ; — 2. Jean, Seigneur de la Feneſtre, Jurat-Gentilhomme de la ville de Libourne en 1683. Il ſe maria & n'eut point d'enfans ; — 3. & Jean-Guy, qui ſuit, avec lequel, Jean, ſon frere, tranſigea le 1 Décembre 1680.

IX. Jean-Guy de Lesval, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né à Libourne

le 15 Octobre 1639, & batiſé le 6 Novembre ſuivant, eut pour parrein *Jean-Guy de Voiſin*, Conſeiller au Parlement de Bordeaux, & pour marreine *Charlotte Blanchard*, veuve de M. *de Geraſſe*. Il fut Garde-du-Corps de la Compagnie des cent Gentilshommes de la Garde du Roi; ſe trouva à la bataille de Senef, où il fut bleſſé; commanda en qualité de Brigadier, en 1689, l'arriere-ban de Bourgogne; & ſervit encore à ſon compte en qualité de Gentilhomme en 1691. Il fut maintenu dans ſa nobleſſe lors de la recherche qui en fut faite en 1696, fit enregiſtrer ſes armoiries dans l'Armorial de France en 1697, & obtint auſſi maintenue de M. *Ferrand*, Intendant de Bourgogne, datée de Dijon, le 15 Avril 1698. Il mourut à Corpau le 5 Mars 1713, & avoit épouſé, 1°. par contrat paſſé le 18 Octobre 1671, devant *Nerat* & *Gabillon*, Notaires à Paris, *Marie de Varenne*, qui lui apporta en dot un fief à Corpau près Chagny en Bourgogne, dans lequel il s'établit; & 2°. par contrat paſſé, le 7 Janvier 1677, devant *Vaudremont*, Notaire Royal à Châteauvillain, Bailliage de la Montagne, *Marie-Françoiſe Lamiral*, fille de feu *François*, & d'*Eliſabeth de Mange*. Il laiſſa pour enfans: — 1. ANTOINE-MELCHIOR DE LESVAL, né le 29 Mars 1680, Officier au Régiment de Provence, mort en 1729, ſans poſtérité de *Marguerite de Gagnarre*, demeurant à Châlon-ſur-Saone, qu'il avoit épouſée en 1716; — 2. SILVESTRE, qui ſuit; — 3. FRANÇOIS, mort d'un coup de fuſil à la chaſſe; — 4. MARIE-ÉLISABETH DE LESVAL, alliée, 1°. à *N... Guichard*, de Paris; & 2°. par contrat paſſé à Paris, (reçu de *la Foſſe*, Notaire) le 21 Juin 1742, à Meſſire *Antoine-Hercule-Victoire de Michault de Feuquerolles*, Capitaine au Régiment de Curcy le 21 Octobre 1703, & Chevalier de Saint-Louis. Il a eu les deux yeux emportés d'un coup de piſtolet à la bataille de Ramillies en 1706, & eſt mort à Paris le 9 Novembre 1767 ſans enfans. Sa femme décédée à Paris le 14 Juin 1758, eut de ſon premier lit *Marie-Octavie Guichard*, mariée, 1°. à M. *Belot*; & 2°. à M. *Duret de Meynieres*, Préſident au Parlement de Paris; — 5. JEANNE, née à Corpau le 24 Mars 1687, mariée à *Claude de Berbis-des-Maillys*, Ecuyer, Seigneur de Chaſſey, Officier au Régiment de Souvré, mort à Châlon-ſur-Saone en 1741, & elle le 26 Novembre 1750; — 6. & ANNE, femme de *Jacques-Marie Tiſſier de Beaumont*, Ecuyer, demeurant à Châlon, morte le 21 Juillet 1766; — 7. & PIERRETTE, épouſe de *Joſeph-Marie-Beaune Gillet-d'Epernay*, ancien Officier au Régiment de Tournaiſis, morte à Beaune le 16 Novembre 1767.

X. SILVESTRE DE LESVAL, Ecuyer, Seigneur de Saint-Martin, né le 27 Octobre 1684. Page de M. le Comte *de Toulouſe* en 1707, & enſuite Officier au Régiment de Provence, par Brevet du 10 Août 1708, épouſa, à Beaune, par contrat paſſé le 24 Janvier 1714, devant *René Garnier*, Notaire, Demoiſelle *Anne Brunet de Buſſy*, fille de feu *Jean de Buſſy-lès-Nollet*, & d'*Anne Rouſſeau de Colonge*. Il eſt mort le 18 Février 1743 à Beaune, & ſa veuve le 7 Novembre 1758 à Corpau, ayant eu de leur mariage: — GERARD-PHILIBERT-JOSEPH DE LESVAL DE SAINT-MARTIN, né le 8 Janvier 1716, mort le 25 Juin 1744, ſans alliance; — 2. & ANNE-PHILIBERTE DE LESVAL DE SAINT-MARTIN, derniere héritiere de la branche de Bourgogne, née le 22 Juin 1718, mariée, par contrat du 26 Août 1744, paſſé devant *Marie*, Notaire à Beaune, avec *Claude-Alexandre Ganiare de Baiſſey*, Ecuyer, fils de *Jean-Batiſte Ganiare*, Ecuyer, Seigneur de la Mothe, Baiſſey, la Cour, Chancelay, Jourſanvault, & de *Pétronille l'Eſchenault*. Voyez GANIARE, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

En 1666 tous les titres mentionnés dans cette Généalogie & autres piéces ſervans à établir la nobleſſe de Meſſieurs DE LESVAL, qui prouvent la filiation depuis GUY, furent produits contradictoirement entre *Nicolas Cartel*, propoſé pour la recherche des uſupateurs de Nobleſſe, & LOUIS DE LESVAL, Seigneur de Wandripont, CHARLES DE LESVAL, Seigneur de Bois-Joly, & JOSEPH DE LESVAL, leur couſin-germain.

Les dires deſdits Sieurs DE LESVAL & l'Arbre Généalogique par eux préſenté pour prouver leur nobleſſe d'extraction, ayant été contredits par ledit ſieur *Cartel* & viſés par le Lieutenant, ils furent maintenus dans leur nobleſſe par Ordon-

nance de M. *Pellot*, Intendant de la Généralité de Guienne, rendue le 27 Juillet 1667. Les preuves & la filiation de la branche de Bourgogne furent également vérifiées.

Les armes : *mi-parti coupé au 1er de ſinople, à la tour crenelée de 3 creneaux d'argent, ajourée de ſable*, qui eſt DE LESVAL, *au 2e* (de Flandre ancien) *d'or, au lion de ſable*, qui eſt DE SARRA ; *coupé d'azur, à trois ponts d'argent l'un ſur l'autre de cinq arches chacun*, qui eſt DE WANDRIPONT. Pour ſupports, au côté dextre de l'écu, un *homme armé de toutes piéces, ayant à la main droite une lance, & dans ſon bras une banniere chargée des armes de Flandres* ; & au côté ſeneſtre, *un lion de ſable, armé & lampaſſé de gueules.* Cimier, *un lion d'or à demi-corps en face, tenant de ſa patte droite une épée, & de la gauche une clef d'or à l'antique.* Deviſe : STAT VIRTUS NIXA FIDE.

LETTES : Ancienne Nobleſſe, dont on trouve la Généalogie dans le *Tom. VII* des Grands Officiers de la Couronne, *pag.* 188. Elle remonte à

NICOLAS DE LETTES, Chevalier, Seigneur de Campendu, Grand-Maître des Eaux & Forêts de Languedoc, Capitaine de Saintes, Maître-d'Hôtel du Duc *d'Anjou* qui ſervoit, ès années 1352 & 1353, dans les guerres de Gaſcogne avec trois Ecuyers & trois Sergens. Elle a donné dans ſon arriere-petit-fils ANTOINE DE LETTES, un Maréchal de France, qui prit le ſurnom de *des Prez*, & fut Seigneur de Montpezat, du Puy, de la Roche, &c. ſuivant la diſpoſition teſtamentaire de *Pierre des Prez*, ſon oncle maternel. Il fut établi Gouverneur du Languedoc, en la place du Connétable *de Montmorency* en 1542, & honoré du Bâton de Maréchal de France à Saint-Germain en Laye, le 13 Mars 1543, après la mort du Maréchal *d'Aubigny*, de la Maiſon de *Stuart*. Il ne jouit pas long-tems de cette dignité, étant mort, le 26 Juin ſuivant 1544, dans une de ſes Terres près de Beziers ; & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Martin de Montpezat. Il a laiſſé de *Lyette*, Dame *du Fou*, ſon épouſe, pluſieurs enfans, & ſa poſtérité s'eſt éteinte au VIe degré dans les enfans de MELCHIOR, ſon fils aîné. Les armes : *d'or, à 3 bandes de gueules au chef d'azur, chargé de 3 étoiles d'or.*

LETTRE, auſſi ortographié *Leſtre*, *Laitre* ou *Laiſtre*.

GUILLAUME DE LETTRE, Ecuyer, Seigneur du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir en Caux, Vicomté de Montivilliers, vivoit en 1358 & 1409, époque d'un contrat de conſtitution de 45 livres de rente, qu'il paſſa au profit de Meſſire *Henri Ségouin*, Prêtre, Curé de Toſtes, à prendre ſur ſa Terre de Saint-Martin du Manoir, qui fut décretée pour ſes dettes au plaids de Harfleur en 1419 ; ce qui fit que noble *Jean Guédon* & *Jeanne Ségouin*, ſa femme, fille de *Jean Ségouin* & niéce & héritiere de *Henri Ségouin*, créanciers privilégiés dudit GUILLAUME DE LETTRE, furent envoyés en poſſeſſion du Fief, Terre & Seigneurie de Saint-Martin du Manoir en 1432. *Voyez* GUÉDON. C'eſt ce que nous apprend une *notice envoyée.*

Les armes de LETTRE ſont : *pallé d'argent & d'azur de ſix piéces, au chevron de gueules brochant ſur le tout.* D'autres diſent : *d'or, à la bande dentelée de gueules.*

LEUBERT : On trouve de ce nom PIERRE LEUBERT, reçu Conſeiller au Grand-Conſeil le 16 Novembre 1582, & Maître des Requêtes le 5 Décembre 1589. Il portoit pour armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles d'or.*

LEUCTRE : Famille ancienne à Chambery, ſelon la tradition de ſes deſcendans ; mais comme nous n'avons aucune preuve de cette ancienneté, nous n'allons donner la filiation que de ceux qui ont vécu ou poſſédé des Terres en Provence, d'après l'Hiſtoire héroïque de la Nobleſſe de cette Province, *Tome II, pag. 73 & ſuiv.*

I. Jean de Leuctre eſt dit originaire de Chambery, & eſt qualifié *Noble* & *Ecuyer* dans ſon teſtament qu'il fit devant *Jean Robert*, Notaire à Noves, le 7 Décembre 1553. Il eut de ſa femme dont le nom eſt ignoré:

II. Pierre de Leuctre, Ecuyer, qui épouſa, en 1560, (*Jean Robert*, Notaire à Noves) Demoiſelle *Reginel*, dont la Famille étoit auſſi originaire de Savoie, comme il conſte par ſon contrat de mariage. Leurs enfans furent: — Etienne, qui ſuit; — & une fille mariée dans la Maiſon de *Roux*, de la ville d'Avignon.

III. Etienne de Leuctre, Seigneur de Canillac, obtint de Louis XIII, en qualité de Gouverneur des Ville & Château des Baux, une exemption de logement des gens de guerre pour ſes maiſons & métairies. Il acquit par acte du 21 Mai 1626, paſſé devant *Berge*, Notaire de Châteaurenaud, & par autre du 8 Mars 1627 (*Aſtier*, Notaire à Taraſcon) la Terre, Place & Seigneurie de la Tour de Canillac, de *Louis d'Aimini*, Seigneur du Maſblanc, & de *René de Tornatoris*, Conſeiller au Parlement. Il reçut l'inveſtiture de cette Terre le 7 Mai 1627, en fut mis en poſſeſſion par acte du 11 du même mois, paſſé devant *Eynaud*, Notaire à Arles; & prêta hommage au Roi, à la maniere des Nobles la même année. Il avoit épouſé, le 2 Octobre 1617, (*Camaud*, Notaire de Taraſcon) Demoiſelle *Marie d'Herval*, fille de *Jacques d'Herval*, Seigneur de Concoules, & d'*Anne d'Altier*, d'une Famille de Languedoc. De ce mariage vint:

IV. Antoine de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canillac, qui obtint en reconnoiſſance de ſes ſervices des Lettres-Patentes du Roi pour le maintien de la juſtice de la Tour de Canillac. Elles furent expédiées le 14 Novembre 1664, & enregiſtrées à la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, par deux Arrêts, l'un du 6 Mars & l'autre du 4 Décembre 1665. Il prêta hommage au Roi pour ſa Terre le 5 dudit mois, & avoit épouſé, le 2 Novembre 1661, (*Roux*, Notaire à Maillane) *Françoiſe de Baleſtrier*, fille d'*Antoine*, & d'*Antoinette de Marazel*, de laquelle il laiſſa: —— Etienne, qui ſuit; —— & une fille, mariée dans la Famille noble de *Matei*, établie à Carpentras.

V. Etienne de Leuctre, II. du nom, prêta hommage pour ſa Terre de Canillac en 1689, & fut deux fois à l'arriere-ban convoqué ſous les ordres de M. le Comte *de Grignan*, Lieutenant-Général pour le Roi en Provence. Il fut attaqué par le Sieur *le Lievre*, pour les francs-fiefs, & déchargé par M. *le Bret*, qui le maintint dans ſa nobleſſe ſur les titres ci-deſſus mentionnés, par Ordonnance du 9 Novembre 1710. Il avoit épouſé, le 30 Mars 1689, (*Rey*, Notaire de Cavaillon) *Marie-Roſe de Gabrielly*, fille de *Charles*, Comte de Baccareſque, & de *Charlotte de Guillaumont*, Dame de la Baume. De ce mariage il eut: — Joseph-Charles, qui ſuit; — & une fille alliée à la Famille de *Senchon*, établie à Noves.

VI. Joseph-Charles de Leuctre, Ecuyer, Seigneur de Canillac, épouſa, le 3 Mai 1728, (*Salvatoris*, Notaire de Carpentras) *Eléonore de Gautier*, fille de *Pierre-Siffren*, & d'*Eléonore de Bernard*, de la ville de Carpentras, dont:

VII. Etienne-Joseph-Léon de Leuctre, Chevalier, Seigneur de Canillac, qui a épouſé, le 15 Juin 1751, (*Terras*, Notaire à Carpentras) *Marie-Henriette-Charlotte de Barjavel*, fille d'*Alexis-Charles*, & d'*Henriette-Siffren de Pelletier de Gigondas de la Garde*. De ce mariage ſont iſſus pluſieurs enfans.

Les armes: *d'or, à un caducée de gueules.*

* LEUVILLE, dans le pays Chartrain. Terre & Seigneurie érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Juin 1650, enregiſtrées le 9 Juillet ſuivant, en faveur de

Louis Olivier, Seigneur de Leuville, Baron de la Riviere, Lieutenant-Général des Armées du Roi, mort le 5 Août 1663. Il avoit pour biſayeul *François Olivier*, Chancelier de France en 1545. Sa poſtérité s'étant éteinte en 1684, *Louis du Bois*, Marquis de Givry, fils de *Françoiſe Olivier*, (grand'tante de

Louis Olivier) & de *Pierre du Bois*, Seigneur de Fontaines-Morant, hérita du Marquiſat de LEUVILLE, dont le titre fut renouvellé par Lettres du mois de Mai 1700, enregiſtrées le 25 Juin ſuivant, en faveur de ſon fils, *Louis-Thomas*, qui prit le nom d'*Olivier-de-Leuville*. *Voyez* BOIS DE GIVRY, *Tome II* de ce Dictionnaire, *p. 596 & ſuiv.*

LEUZE : Branche éteinte de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Châtillon-ſur-Marne*, qui a commencé à *Jacques de Châtillon*, Seigneur de Leuze & de Carency, troiſieme fils de *Guy de Châtillon*, Comte de Blois & de Saint-Paul, & de *Mahaud de Brabant*. Cette branche n'a formé que trois degrés. *Voyez* CHATILLON.

LEVAL : Cette Nobleſſe eſt dénommée dans le Catalogue des anciennes Familles Patriciennes de Cambray.

GUILLAUME DE LEVAL, Chevalier, fut Prévôt de la ville de Cambray en 1194, avec *Doucet de Leboe* ou *de Leboves*. —— GOSSVIN DE LEVAL, Chevalier, ſon fils ou ſon frere, fut préſent, en 1206, avec *Watier de Segencourt*, *Gilles de Waſnes*, *Gilles de Leſdaing*, *Pierre Gocelet*, *Jean Creton*, *Druon de Preux*, *Alard Dablain*, *Goſſvin du Queſnoy*, *Anſelme de Herin*, *Watier de Gherbode*, *Enguerrand de Maulde*, *Michel Bernard* & *Gilles Maubus*, tous Chevaliers, à une donation que fit à l'Abbaye de Cantimpré, *Alard*, Seigneur *d'Antoing*, avec *Raimond de Croiſilles*, *Jean de Croiſilles*, *Adam de Gomiecourt* & *Raoul de Wailly*, ſon couſin. —— JEAN DE LEVAL, Chevalier, fut préſent, en 1265, avec pluſieurs autres, tant Chevaliers qu'Ecuyers, à la ratification que fit *Enguerrand de Coucy*, IV. du nom, Sire de Coucy, de Montmirail, de Crevecœur, d'Havraincourt, Châtelain de Cambray & Vicomte de Meaux, (du conſentement de *Marguerite de Gueldres*, ſa femme) de toutes les donations que ſes ancêtres, Seigneurs d'Oiſy, avoient faites à l'Abbaye de Cantimpré. JEAN DE LEVAL fut Grand-Bailli de Cambreſis en 1267; — GILLES DE LEVAL fut Bailli de *Guillaume de Flandres*, Seigneur de Crevecœur en 1292.

I. JACQUES DE LEVAL, I. du nom, Chevalier, Seigneur de la Ville de Warneton, épouſa *Jeanne de Châlon*, en Bourgogne, & en eut :

II. ROGER DE LEVAL, Chevalier Seigneur de Leval en Warneton, qui ſe maria, vers 1370, avec *Marguerite de Lannoy*, fille de *Hugues*, Seigneur *de Lannoy* & de Lys, & de *Marguerite de Maingoval*, Dame & héritiere dudit lieu. Leurs enfans furent : —— JACQUES, qui ſuit; —— & ROBERT, Chevalier, Gouverneur du Château d'Auxy, qui épouſa, 1°. *N... de la Vichte*, & 2°. *Jeanne de Bigny*, de laquelle il eut trois filles, ſçavoir : —— MARIE DE LEVAL, femme de *Jean le Tendre*, Ecuyer; —— CATHERINE, mariée à *Pierre de Maës*, Chevalier; —— & PERONNE DE LEVAL, épouſe de *Valeran de Wavrin*, Chevalier, Seigneur dudit lieu.

III. JACQUES DE LEVAL, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu en Warneton, mort en cette ville en 1402, où il eſt inhumé, avoit épouſé *Marie Parolle*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Saint-Ghin en Mélanthois, & de *Jeanne Deſprés*, dont il eut : —— 1. HUGUES, marié à *N... le Neveu*; —— 2. GUY, qui ſuit; —— 3. GEORGES, auteur de la branche des Seigneurs du Ponchel, rapportée ci-après; —— 4. CATHERINE, femme de *Pierre de Promeſque*, Ecuyer; —— 5. & MARIE, épouſe de *Jean de Leſandre*, Ecuyer.

IV. GUY DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, épouſa *Iſabelle Mallet de Coupigny*, & en eut : —— JEAN, qui ſuit; —— & MARIE, femme de *Jean Fremault*, Ecuyer.

V. JEAN DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, ſe maria avec *Gillette de la Vacquerie*, Dame de Luſiers en Picardie & de Floris, de laquelle vinrent : — 1. RICHARD, qui ſuit; —— 2. SOYER, Chanoine & Doyen de l'Egliſe de Chalon ſur-Saone; — 3. & JEANNE, mariée à *N... de Reneſcure*, Ecuyer.

VI. RICHARD DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur dudit lieu, de Luſiers & de Floris, laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré, pour fils unique :

VII. Martin de Leval, Ecuyer, Seigneur, de Graincourt, qui vivoit encore en 1516. Il épouſa *Guilaine de la Vacquerie*, aliàs *Jeanne de Beaumont* en Artois, dont il eut : — 1. Hugues, qui ſuit ; — 2. Jean, auteur des Seigneurs de Monville, rapportés ci-après ; — 3. & Madelene, vivante encore en 1491, femme de *Guillaume de Buiſſy*, Ecuyer, Seigneur de Louvet.

VIII. Hugues de Leval, Chevalier, Seigneur de Graincourt, fit preuves de ſa nobleſſe en l'Election d'Artois l'an 1583, dans leſquelles il dit ſes ancêtres originaires de Warneton aux Pays-Bas, &c. Il laiſſa de *Jeanne de la Foſſe*, ſa femme,

IX. Philippe de Leval, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Graincourt, de la Hamaïde, de Briaſtre, de Ninel, Grand-Bailli de Douay, qui fut inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de ladite ville, où il mourut le 9 Décembre 1605. Il avoit épouſé, 1°. *Madelene de Croix*, fille de *Jean de Croix*, Seigneur de Waſquehal, & de *Marie de Tenremonde* ; & 2°. ſans enfans *Colle de Manchicourt*. Il eut du premier lit : — Maximilien, qui ſuit ; — & Marie, femme de *Charles le Bauduin*, Chevalier, Seigneur de Briaſtre.

X. Maximilien de Leval, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de la Hamaïde, mort à Douay, & inhumé en l'Egliſe Collégiale de Saint-Amé de cette ville, avoit épouſé *Yolande de Malery*, fille de *Jacques de Malery*, & de *Françoiſe Mouchin*, dont : — 1. Philippe, qui ſuit ; — 2. Pierre, Officier au ſervice du Roi d'Eſpagne, tué à la bataille de Fleurus en 1622 ; — 3. & Marie, femme de *Louis de Grebert*, Chevalier, Seigneur de Douchy & d'Aiſſonville, Chevalier d'honneur au Conſeil Provincial d'Artois, mort en 1627, dont une fille qui épouſa le Baron *de Nédonchel*.

XI. Philippe de Leval, II. du nom, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt, de la Hamaïde, de Briaſtre & de Ninel, épouſa *Anne de Lannoy*, fille de *N... de Lannoy*, Seigneur de Haut-Pont. Leurs enfans furent : — Louis-Jean-Batiste, qui ſuit ; — & Casimir, Religieux à l'Abbaye de Saint-Waaſt d'Arras.

XII. Louis-Jean-Batiste de Leval, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Graincourt & de Briaſtre, épouſa *Françoiſe de Bonmarchiez*, dont il eut poſtérité, aujourd'hui éteinte.

Seigneur de Monville.

VIII. Jean de Leval, Ecuyer, Seigneur de Monville, ſecond fils de Martin, & de *Guilaine de la Vacquerie*, épouſa *Claire de Beaumont* en Cambreſis, fille de *Nicolas de Beaumont*, Seigneur de Serenvilliers, & d'*Adrienne de Wancquetin*, dont : — 1. Christophe, qui ſuit ; — 2. Jean, Ecuyer, Capitaine de gens de pied, mort en 1572, ſans poſtérité de *Jeanne de Fiennes*, ſon épouſe, fille de *N... de Fiennes*, Seigneur de Saint-Martin ; — 3. & Antoine, Religieux à l'Abbaye de Saint-Waaſt d'Arras.

IX. Christophe de Leval, Chevalier, Seigneur de Monville, de Monchipreux & des Eſſars, Capitaine d'une Compagnie de Chevaux-Légers, épouſa, vers l'an 1530, *Claire de Grebert*, fille de *Jean de Grebert*, Seigneur de Blécourt, & de *Jacqueline de Maulde*, Dame de Breucq. De ce mariage vinrent : — 1. Marie, Dame de Blécourt, épouſe de *François d'Yve*, Chevalier, Seigneur de Poix en Hainaut, dont une fille Chanoineſſe à Nivelle, puis mariée à *Lamoral de Landas*, Baron de Graincourt ; — 2. & Jacqueline de Leval, femme de *Philippe de Boffles*, Chevalier, Seigneur de Souchez.

Branche des Seigneurs du Ponchel.

IV. Georges de Leval, Ecuyer, troiſieme fils de Jacques, II. du nom ; Chevalier, Seigneur de Leval en Warneton, & de *Marie Parolle*, fut Conſeiller & Chambellan du Prince *de Chimay*. Ayant tué à Lillers un des premiers Conſeillers du Duc de Bourgogne, il ſe retira à Rhodes, où il fut en grande conſidération, & y commanda pluſieurs Galeres. On lui donna la Croix de l'Ordre

de Saint-Jean de Jérusalem, à cause des grands services qu'il avoit rendus à cet Ordre, sans être obligé de faire ni preuves ni vœux dans la suite. Il revint en Flandres, où il épousa *N... Raoust*, dont vint :

V. Jean de Leval, I. du nom de sa branche, mort à Lillers en 1500, où il fut inhumé. Il avoit épousé, 1°. *Catherine Saulx ;* 2°. *Jeanne de Lieres ;* & 3°. *Gasin le Brun.* Du premier lit vinrent : — 1. Christophe, qui suit; — 2. Louis, lequel résida à Beauvais, & servit long-tems dans les Armées du Roi de France ; — 3. Georges, mort en 1521 d'une blessure qu'il reçut au bras au Fauxbourg de Saint-Venant ; — 4. & Alard, Auteur de la branche des Seigneurs de la Marche, rapportée ci-après. Du second lit il eut : — 5. Marie, femme de *Jean Hauvel*, Ecuyer, demeurant à Berghettes ; & du troisieme sortirent : — 6. Jean, Ecuyer, qui servit long-tems dans les troupes de l'Empereur, & mourut sans postérité de *Barbe Schay*, fille de *Jean Schay*, Ecuyer ; — 7 & 8. Guillaume & Florent, morts à Alger; — 9. & Fréderic, Archer de la Garde de la Gouvernante des Pays-Bas.

VI. Christophe de Leval, Ecuyer, Mayeur de la Ville d'Aire, & inhumé dans l'Eglise Collégiale de Saint-Pierre de cette ville, où il mourut, avoit épousé, 1°. *Jeanne Carpon ;* & 2°. *Jeanne Cauderon*, fille de *Bauduin Cauderon*, & de Dame *Jeanne Duriet.* Il eut du premier lit : — 1. Georges, Religieux de Saint-Antoine ; & du second : — 2. Jean, qui suit ; — 3. Barbe, mariée, 1°. à *François Roland*, Ecuyer, & 2°. à *Adrien de Grebert*, Ecuyer ; — 4. Jeanne, femme de *Claude le Tardieu ;* — 5. Guillemette épouse de *Jean Manessier*, Seigneur de Fontaine; — 6. Claude, Béguine à Aire; — 7. & Marie, qui fut mariée deux fois.

VII. Jean de Leval, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Ponchel, mort le 27 Septembre 1553 à Arras, & inhumé dans l'Eglise des Carmes de cette ville, avoit épousé *Marguerite Couronnel*, fille de *N... Couronnel*, & de *Jeanne de Bernicourt*, de laquelle il eut :

VIII. Marguerite de Leval, Dame du Ponchel, mariée à *Hugues de Beaufort*, Chevalier, Seigneur du Saulchoy & du Corrois.

Branche des Seigneurs de la Marche.

VI. Alard de Leval, I. du nom, Ecuyer, quatrieme fils de Jean, & de *Catherine Saulx*, sa premiere femme, mourut en 1543. Il avoit épousé *Marie Raulin*, fille de *Guillaume Raulin*, & de *Barbe de Bernemicourt*, sa troisieme femme. Leurs enfans furent : — 1. Jean, qui suit ; — 2. Philippe, mort sans postérité de *Barbe Prounier*, sa femme ; — 3. & Madelene, mariée à *Pierre le Maire*, Seigneur de Belguin.

VII. Jean de Leval, Ecuyer, Conseiller à Valenciennes, épousa *Anne le Saulch*, dont il eut : — 1. Alard, qui suit; — 2. Jacques, pere de Michel de Leval, qui eut une fille nommée Barbe de Leval, femme de *Jean d'Aine*, Seigneur de Becu; — 3. & Anne, mariée à *Hector le Merchier*, Seigneur du Payage.

VIII. Alard de Leval, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, épousa *Anne de Belvalet*, fille de *Pierre de Belvalet*, Seigneur de Pomera, & de *Jeanne de Loës.* De ce mariage vinrent : — 1. Guilain, Abbé régulier de Chooques en Artois ; — 2. Maximilien, qui suit ; — 3. Marguerite, femme de *Maximilien le Merchier*, Seigneur de Renaucourt ; — 4. & Alix, épouse de *Jacques de Fremicourt*, Ecuyer.

IX. Maximilien de Leval, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, mort avant son pere, avoit épousé, en Décembre 1605, *Catherine Payen*, laquelle se remaria à *Louis de Boutry*, Ecuyer, Seigneur de Frevillers. Elle étoit fille de *Ponthus Payen*, Ecuyer, Seigneur d'Essars, de la Buquiere, & de *Catherine le Hardy*, sa premiere femme. Leurs enfans furent : — 1. Maximilien, qui a continué la descendance, rapporté ci-après; — 2. Jacques, dont nous allons parler ; — 3. Charles, mort Officier du Régiment de Molinghin, au service du Roi d'Espagne; — 4. Jeanne, Religieuse Chanoinesse à l'Abbaye

d'Avesnes-les-Nonains près Arras, morte âgée de 16 ans le 15 Janvier 1625; — 5. & MARIE-CLAIRE, femme, 1°. d'*Ignace Wignon*, Ecuyer, Seigneur d'Ovencourt, & 2°. de *Jacques-Philippe des Masures*, Seigneur du Val-Bernard.

JACQUES DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de Grandcourt, Sergent, puis Major de bataille d'un Terce Wallon au service du Roi d'Espagne, épousa, le 30 Mai 1654, *Marie de Haynin*, Dame de Calbreuc, laquelle se remaria à *Philippe-François de Gavrelle*, Ecuyer, Seigneur de Grandcourdel. Elle étoit fille de *Baptiste de Haynin*, Chevalier, Seigneur de Calbreuc, & de *Jeanne du Bus*; & eut de son premier mari: — 1. JOSEPH-ADRIEN, Seigneur de Sains-lès-Marquion, Chanoine gradué noble & grand Pénitencier de l'Eglise Cathédrale de Saint-Omer, mort au mois de Janvier 1731; — 2. JEANNE, mariée, le 20 Juillet 1681, avec JACQUES DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur de la Marche, &c. son cousin-germain, mentionné ci-après; — 3. DOROTHÉE, Religieuse aux Dames de la Thieuloye à Arras; — 4. & MARIE-BARBE DE LEVAL, femme, 1°. de *N... Mathon*, Ecuyer; & 2°. de *N... d'Aix*, du pays d'Artois.

X. MAXIMILIEN DE LEVAL, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de la Marche, (frere aîné du précédent) épousa, le 21 Janvier 1639, *Antoinette-Thérese de Citey*, fille de *Maximilien de Citey*, Ecuyer, Seigneur de Moffles, & d'*Isabeau de Bonmarchiez*, dont il eut: — 1. MAXIMILIEN, Ecuyer, Seigneur de la Tour, mort sans alliance; — 2. ROBERT, Ecuyer, Seigneur de Ponche, Capitaine d'Infanterie au service du Roi d'Espagne; — 3. JACQUES, qui suit; — 4. & MARIE-CATHERINE, alliée, 1°. avec *Louis Raulin*, Ecuyer, Seigneur de Belval; & 2°. avec *N... de la Buissiere*, Ecuyer, Seigneur de Lugy. Du premier lit elle eut un fils, marié avec *N... de Vintimille*, de Nice, pere de *N... Raulin*, Seigneur de Belval, Brigadier des Armées du Roi, & Commandant à Citadella & à Mahon en 1757.

XI. JACQUES DE LEVAL, Chevalier, Seigneur de la Marche, Marlerie, Burlendrie & de Ponche, épousa, comme nous l'avons dit ci-devant, le 20 Juillet 1681, JEANNE DE LEVAL, sa cousine-germaine, fille de JACQUES, Ecuyer, Seigneur de Sains-lès-Marquion, & de *Marie de Haynin Calbreuc*, dont il eut: — 1. FRANÇOIS, qui suit; — 2. CHARLES-JOSEPH, Ecuyer, Seigneur de la Tour, Lieutenant au Régiment de Saint-Valier, mort sans alliance, le 20 Septembre 1708, & inhumé dans l'Eglise de Gauchin-Legal; — 3. & JEANNE-ELISABETH DE LEVAL LA MARCHE, femme, 1°. de *Louis-Ernest de Marbais*, Ecuyer, Seigneur de Vervalle, dont elle a eu un fils Chevalier de Saint-Louis, Major du Régiment Royal des Carabiniers; — le second, Officier aux Gardes-Wallones; — le troisieme, *Philippe-François-Eugene de Marbais*, Lieutenant-Colonel au service du Roi d'Espagne; — & une fille, nommée *Rosalie de Marbais*. Cette JEANNE-ELISABETH DE LEVAL, morte le 13 Juillet 1744, avoit épousé, 2°. le 7 Janvier 1723, *Michel-Ignace de Gantès*, Chevalier, Seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncqvillers, Saint-Marcq, &c. né à Aire en Artois, le 4 Décembre 1688, & mort le 10 Décembre, 1752, fils de *Michel de Gantès*, Chevalier, Capitaine de Cavalerie au Régiment Royal des Cravattes, & de *Jeanne-Hyacinthe-Ignace de Hannedouche*. Voyez GANTÈS, *Tome VII* de ce Dictionnaire.

XII. FRANÇOIS DE LEVAL, Ecuyer, Seigneur d'Attin, de Rouchefay, de la Marche, d'Inaucourt, de Butin & de Ponche, mort au Château de Gauchin-Legal, au mois d'Août 1754, avoit épousé *Florence Roger*, dont il a laissé: — 1. JEANNE-JOSEPHE-FLORENCE-ADRIENNE, seconde femme d'*Eugène-François de Bernard*, Comte de Calonne, Seigneur de Souverain-Moulin, veuf d'*Anne-Claire de Larmoy*, & fils de feu *Louis-François de Bernard*, Comte de Bailleul, & de *Marguerite-Charlotte de Berghes-Raches*; — 2. & MARIE-ANNE-FRANÇOISE DE LEVAL, mariée, par contrat du 17 Février 1756, à *Philippe-François-Eugène de Marbais*, mentionné ci dessus, son cousin-germain, Chevalier, Seigneur de la Tour, & Lieutenant-Colonel au service d'Espagne.

Les armes: *d'argent, à la croix de gueules, & une fasce vivrée d'azur en*

chef, brochante ſur le tout. Cimier, *une tête & col de ſanglier de ſable, poſée ſur un caſque de gueules & d'or, de ſix grilles.* Supports, *deux aigles.*

LEVEMONT, en Normandie. Famille dont étoit JEAN DE LEVEMONT, Chevalier de Malte en 1566. Il portoit pour armes : *faſcé d'argent & d'azur, à la mouche mal terillée de gueules.*

LEVESQUE : Famille noble originaire d'Anjou, alliée à celle de *Hellaud*, par le mariage

De BLANCHE LEVESQUE avec *Jean de Hellaud*, Ecuyer, Seigneur de la Durencerie, troiſieme fils de *Jean* II, Ecuyer, Seigneur de Valliere, &c. & de *Gillette de la Hune.* Elle n'en eut point d'enfans, & teſta, en faveur de ſon mari, le 11 Novembre 1505.

Les armes de LEVESQUE ſont : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de 3 tourteaux de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

LEVEVILLE. Les Seigneurs de ce nom ſont une branche de la Maiſon de *Briçonnet.* Ils ont commencé à *François Briçonnet*, fils puîné de *Guillaume*, Seigneur de Glatigny, & de *Claude de Leveville.* Voyez BRIÇONNET, *Tome III* de ce Dictionnaire.

* LEVIS : Cette Maiſon a pris ſon nom (dit l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome IV, pag. 11 & ſuiv.*) de la Terre de LEVIS ou LEVIES près de Chevreuſe, ſuivant les anciens titres. Elle a fondé l'Abbaye de N. D. de la Roche, Ordre de Saint-Auguſtin, près de LEVIS; & c'eſt cette fondation, les biens que les Seigneurs DE LEVIS ont donnés à cette Abbaye, & leurs tombeaux & monumens, qui fourniſſent des preuves pour les premiers degrés. La Généalogie de cette grande Maiſon commence à

I. PHILIPPE DE LEVIS, Chevalier, qui peut être le même que celui mentionné dans une fondation que *Guy de Chevreuſe* fit à l'Abbaye de Saint-Denis en 1179. Il étoit mort en 1203, & ſon épouſe, nommée *Eliſabeth*, vivoit encore en 1210, qu'elle fit une donation à l'Abbaye de la Roche, en préſence de *Pierre*, Evêque de Paris. Leurs enfans furent : — 1. MILES, Seigneur DE LEVIS, nommé, avec ſa mere & ſes freres, dans un traité fait, après la mort de ſon pere, avec l'Abbé & les Religieux de Saint-Denis, en 1203. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt inconnu : — MARGUERITE, Dame DE LEVIS, mariée à *Jean de Nanteuil*, Chevalier, qui, en qualité de ſieur de Levis, confirma avec elle à l'Abbaye de la Roche en 1237, 43, 45 & 1248, les donations faites par ceux de la Maiſon de ſa femme, qui y fut enterrée ; — 2. GUY, qui ſuit ; — 3. PIERRE, autrement nommé PHILIPPE, lequel fit du bien à l'Abbaye de la Roche en 1208, & fut Archidiacre de Pincerais en 1209 ; — 4. ALEXANDRE, nommé, avec ſes freres, au traité fait avec l'Abbé de Saint-Denis en 1203. Il vendit, en 1233, du conſentement d'*Iſabelle*, ſa femme, à l'Abbé de Saint-Magloire-lès-Paris, ce qu'il avoit à Rotoire. On ne ſçait s'il laiſſa poſtérité ; —— 5. & SIMON, exécuteur teſtamentaire de PHILIPPE DE FRANCE, mari de *Mahaut*, Comteſſe *de Boulogne.* Il vivoit encore en 1239, & avoit épouſé, 1°. *Perronelle*, Dame *de Poivilliers* & de Nanteuil, qui donna, en 1222, dix-huit ſetiers de bled & autant d'avoine à l'Abbaye de la Roche, & mourut à Coutances, où elle fit ſon teſtament, que ſon mari confirma. Il en eut : — ISABELLE, femme, en 1243, de *Gautier de Poiſſy*, Chevalier. SIMON DE LEVIS avoit épouſé, 2°. *Mabille*, vivante avec lui en 1224, dont vint : — JEAN DE LEVIS, qui confirma, en 1245, une donation que ſa ſœur ISABELLE avoit faite à l'Abbaye de la Roche. Il étoit mort en 1252, tems où *Marie de Cognieres*, ſa veuve, fit auſſi quelques biens à cette Abbaye, le Lundi avant Noel.

II. GUY DE LEVIS, I. du nom, chef de toutes les branches de cette Maiſon, qui jouiſſoit déja de tous les attributs de la grandeur, fonda, en 1190, l'Abbaye

de la Roche, près de Levis, dans le lieu appellé *le Bois Guyon*, & y fit pluſieurs dons en divers tems. Cette fondation fut confirmée par *Maurice*, Evêque de Paris, en 1196, & par *Eudes*, auſſi Evêque de Paris, en 1201. Il ſe croiſa ſous le Comte *de Montfort*, ſon voiſin, pour la guerre des Albigeois, fut fait Maréchal de l'armée, tranſmit à ſes ſucceſſeurs, Seigneurs *de Mirepoix*, le titre de *Maréchaux de la Foy*, ou de *Mirepoix*, parce que cette armée avoit été deſtinée contre les Hérétiques, & qu'il avoit eu la Terre de Mirepoix & pluſieurs autres, ſituées en Languedoc, de la dépouille des Albigeois, après s'être trouvé dans toutes les expéditions de guerre qui ſe firent contre eux. Il rendit hommage-lige au Roi en 1226, & reçut de ce Prince, en accroiſſement de fief, la Terre de Montſégur. Il étoit mort au mois de Novembre 1230, & avoit épouſé *Guiburge de Montfort*, fille de *Simon*, III. du nom, & d'*Amicie de Leiceſtre* en Angleterre, mentionnée, avec ſon mari, dans pluſieurs titres de l'Abbaye de la Roche. De ce mariage vinrent : — 1. Guy, qui ſuit ; — 2. Philippe, mentionné, avec ſa mere & ſon frere aîné, dans une donation faite par ſon pere à l'Abbaye de la Roche en 1226 ; — 3. & Jeanne, femme de *Philippe de Montfort*, II. du nom, Comte de Caſtres. Ils vivoient en 1230.

III. Guy de Levis, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montſégur, donna, en 1232, quatre mille livres pariſis à l'Abbaye de Notre-Dame de la Roche : le Château de Montſégur, qui avoit été repris par les ennemis, lui fut inféodé par le Roi, en accroiſſement de fiefs qu'il tenoit de lui. Il mourut le 20 Septembre 1247, & eut de ſa femme, nommée *Jeanne* : — 1. Guy, qui ſuit ; — 2. N..., mariée, du vivant de ſon pere, à *Jean de Bruyeres*, Chevalier ; — 3. Jeanne, femme de *Mathieu de Marly*, II. du nom, Connétable de France, après la mort duquel elle ſe retira à Port-Royal, & y fut enterrée ; — 4. Philippe, Abbeſſe de cette Abbaye en 1275 : elle ne l'étoit plus en 1281 ; — 5 & 6. Yolande & Catherine, Religieuſes au même Monaſtere ; — 7. & Elisabeth, Religieuſe Dominicaine à Prouille, morte le 12 Mars 1330.

IV. Guy de Levis, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de Montſégur & de Florenſac, Maréchal de la Foy, fut maintenu, par Arrêt de 1261, dans la poſſeſſion des Terres de Florenſac & de Pommerols, données par le Comte *de Montfort* à ſon ayeul, contre les héritiers de *Bérenger de Puy-Sorgier*. Alphonse de France, frere de Saint Louis, Comte de Toulouſe & de Poitou, lui donna, en 1264, la Terre de Plaigne en échange d'autres Terres ; deux ans après, il ſuivit en Italie Charles, Roi de Sicile & de Naples ; ſe trouva au combat donné le 4 Mars 1266 ; & fut conſervé, par Arrêt de l'an 1269, dans la poſſeſſion & ſaiſine de juger & de connoître du fait d'héréſie dans toutes ſes Terres de Languedoc. Il teſta le 4 des Ides du mois d'Août 1276 ; choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de la Roche, fondée & dotée par ſes prédéceſſeurs, & vivoit encore en 1286. Il avoit épouſé *Iſabelle de Marly*, veuve de *Robert de Poiſſy*, Seigneur de Malvoiſine, & fille de *Bouchard*, Seigneur *de Marly*, II. du nom. Elle mourut le 4 Septembre 1292. De ce mariage vinrent : — 1. Jean, qui ſuit ; — 2. Thibaut, auteur des Barons de Montbrun, dont nous allons parler ; — 3. Pierre, Evêque de Maguelone en 1307, & de Cambray en 1310. Le Pape Jean XII lui donna commiſſion, en 1320, pour examiner la vie & la conduite des Béguines. Il fut préſent à la donation que le Seigneur *de Mirepoix*, ſon neveu, fit à l'Egliſe de Mirepoix en 1321, après qu'elle eut été érigée en Cathédrale. En 1324, il permuta ſon Evêché de Cambray pour celui de Bayeux en Normandie, & mourut en 1334 ; — 4. Philippe, auteur de la branche des Vicomtes de Lautrec, &c. rapportée ci-après ; — 5. Eustache, Seigneur de Ceſſac, & en partie de Florenſac, qui rendit hommage au Roi en 1316. Il mourut le 8 Novembre 1327, & fut enterré dans le Couvent d'Azilhan. Il eut de ſon épouſe, *Béatrix de Turey*, fille de *Lambert*, Seigneur de Ceſſac : — Isabelle de Levis, Dame de Ceſſac & de Florenſac en partie, mariée à *Bertrand*, Seigneur de *l'Iſle-Jourdain*. Elle fit, au mois de Septembre 1328, du conſentement de ſon mari, don à ſa mere de tout ſon patrimoine, & fit une fondation au Monaſtere d'Azilhan en 1331, où elle fut enterrée ; — 6. & François, Seigneur de la Garde & de Montſégur, qui eut procès avec Jean, ſon frere aîné, au ſujet de

la ſucceſſion de PIERRE DE LEVIS, Evêque de Bayeux, ſon autre frere, & contre *Gaucher*, Seigneur *de Bouſies*, en 1336, au ſujet d'une rente que cet Evêque lui avoit promiſe. Il eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — FRANÇOIS DE LEVIS, Seigneur de la Garde & de Montſégur, à qui le Roi fit don, les 26 Juillet 1337, 25 Mai 1338 & en 1344, de la moitié des aydes impoſées ſur ſes Terres pour la guerre de Gaſcogne. Il vivoit encore en 1351, & eut de *Soubirane d'Aure*, ſon épouſe, fille de *Bernard d'Aure*, Vicomte d'Aſter, & de *Soubirane de Joyeuſe*, trois filles, ſçavoir : — ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montſégur, Terres qu'elle porta en mariage à ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, ſon parent ; — ISABELLE, femme de *Guy de Montlaur*, en 1344 : ils plaidoient en 1360, contre ce ROGER-BERNARD DE LEVIS ; — & JEANNE DE LEVIS, morte le 27 Juillet 1341.

THIBAUT DE LEVIS, ſecond fils de GUY, III. du nom, & d'*Iſabelle de Marly*, eut en partage, en 1280, une partie des Terres de Serignac & de Florenſac, & devint, par ſon mariage avec *Angleſie*, Dame *de Montagu*, de Montbrun & de Penne, Seigneur des Baronnies de Montbrun & de Penne. Il mourut en 1309, & eut de ſon mariage : — 1. THIBAUT, mentionné ci-après ; — 2. GAILLARDE, Dame de Montagu, femme de *Guillaume de Narbonne*, fils d'*Aimeri* III, & de *Jeanne de l'Iſle-Jourdain* ; — & ANGLESIE, mariée à *Pierre*, Seigneur *de Bueil*.

THIBAUT DE LEVIS, II. du nom, Baron de Montbrun, de Penne & de Saint-Benoît, fut ſous la tutelle de l'Evêque de Cambray, ſon oncle, en 1316. Il ſervit, avec 23 Ecuyers & 48 Sergens, dans les guerres de Gaſcogne en 1350 & 1351, & avoit avec lui un Chevalier, 28 Ecuyers, 50 Sergens, pour la garde de ſes places, depuis le 18 Février 1359, juſqu'au 17 Avril 1360. Il eut de *Seguine de Comminge*, ſon épouſe : — CÉCILE DE LEVIS, femme de *Charles d'Eſpagne*, ſon parent, qui l'enleva, s'empara du Château de Montbrun en 1374, & en chaſſa ſon beau-pere. Ils étoient morts l'un & l'autre en 1392, laiſſant deux enfans : — *Thibaut* & *Bertrand d'Eſpagne*, dit DE LEVIS, légitimés le 17 Avril 1379, attendu que leur pere s'étoit marié ſans diſpenſe, étant parent de leur mere au troiſieme degré.

V. JEAN DE LEVIS, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, fils aîné du GUY III. & d'*Iſabelle de Marly*, accompagna *Jean*, II. du nom, Sire *de Harcourt*, Amiral de France, dans ſon voyage d'Outre-mer en 1295 ; ſervit en Flandres en 1302, en qualité de Chevalier-Banneret, & eut ordre du Roi, en 1303, de ſe rendre en perſonne à Arras, le Mardi d'après la Pentecôte, avec le plus de Gendarmes qu'il pourroit pour le ſervir en Flandres. Il fut un des Seigneurs de Languedoc qui ſe trouverent à l'Aſſemblée tenue à Montpellier le 25 Juillet de la même année, leſquels déclarerent qu'ils adhéroient à tout ce que le Roi avoit arrêté au ſujet du Pape BONIFACE VIII ; fut encore mandé, le 29 Juillet 1318, pour ſe trouver à Toulouſe, où le Roi ſervoit en perſonne, & mourut peu après. Il avoit épouſé, le 2 Février 1296, *Conſtance de Foix*, fille de *Roger-Bernard*, Comte *de Foix*, & de *Marguerite de Moncade*. Elle teſta au Château de Leran le 8 Septembre 1332 ; ordonna ſa ſépulture au Monaſtere des Religieuſes de Cîteaux, dit *de Beaulieu*, à Mirepoix ; fit des legs pieux à diverſes Egliſes, à pluſieurs particuliers & à ſes domeſtiques ; légua 1000 livres tournois à ISABELLE, une de ſes filles, & fit ſes deux fils légataires univerſels. Elle eut de ſon mariage : — 1. ROGER, dont l'*Obit* eſt marqué aux 11 des Calendes de Mai, dans le Nécrologe de l'Abbaye de la Roche ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. GASTON, tige des Seigneurs de Leran, rapportés ci-après ; — 4. & ISABELLE, à laquelle ſon frere promit 20 mille livres pour ſa dot. Elle fut mariée, le 20 Octobre 1320, à *Bertrand*, Seigneur *de la Tour* en Auvergne, fils aîné de *Bernard* & de *Béatrix de Rodez*.

MARQUISE DE LEVIS, qui fit donation à *Gaſton d'Armagnac*, Vicomte de Fezenſaguet, des droits qu'elle avoit au Royaume d'Arragon, de Majorque, & au Comté de Barcelonne en 1310, peut avoir été fille du Seigneur *de Mirepoix*.

VI. JEAN DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, amortit, le 21 Décembre 1321, pluſieurs biens, en préſence de ſes parens, en faveur de l'Egliſe de Mirepoix, nouvellement érigée en Cathédrale, & partagea, avec

avec ſon frere GASTON, le 25 Novembre 1329. Il ſervit dans les guerres de Gaſcogne ſous le Comte *d'Armagnac* en 1355; & pour les pertes qu'il avoit ſouffertes, en ſervant ſous le Comte *de Poitiers*, il en reçut récompenſe le 25 Octobre 1360. Il étoit mort en 1372, & avoit épouſé, 1°. au mois de Septembre 1318, *Mahaut de Sully*, fille de *Henri*, Sire *de Sully*, Bouteiller de France, & de *Jeanne de Vendôme*; & 2°. avant 1344, *Aliénore de Montaut*, fille de *Sicard*, Baron *de Montaut* & de Hauterive. Il eut du premier lit: — 1. JEAN, qui ſe trouva en l'Oſt de Bouvines, & ſervit à la bataille du Duc de Normandie, avec quatre Ecuyers venus de Mirepoix, le 26 Août 1340, juſqu'au 7 Mai ſuivant. Il fut tué dans une ſortie de la ville de Bergerac, aſſiégée par les Anglois en 1342, au rapport de *Froiſſard*, ſans avoir été marié; — 2. ROGER-BERNARD, qui ſuit; & du ſecond lit: — 3. JEAN, qui dut être entretenu aux études ſuivant ſa qualité, juſqu'à ce qu'il fût pourvu d'un bénéfice; — 4. PHILIPPE, mort en 1370; — 5. THIBAUT, Seigneur de Livrac, qui intenta procès à ſon frere aîné pour ſon partage, & le fit condamner, par Arrêt du 29 Novembre 1392; — 6. & ELÉONORE, mariée, 1°. en 1361, à *Bertrand de Terrides*, Vicomte de Gimay; & 2°. à *Nicolas de la Jugie*, Seigneur de Livier, avec lequel elle plaidoit, en 1371, contre ſon frere, pour ſa dot, ſa légitime, & ſa part de la ſucceſſion de PHILIPPE, ſon frere.

VII. ROGER-BERNARD DE LEVIS, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, Maréchal de la Foy, ſervit dans les guerres de Gaſcogne & de Languedoc, avec 30 Ecuyers & 50 Sergens, ſous le Comte *de Poitiers*, depuis le 11 Mai 1360, juſqu'au 13 Juillet ſuivant, & en récompenſe des pertes & des dommages qu'il y avoit ſoufferts, il fut payé d'une ſomme de 6000 florins. Il eut de grands démêlés avec ſon propre fils, qui l'arrêta priſonnier à Mirepoix. Pour s'en venger, il donna tous ſes biens au Seigneur *de Leran*, ſon couſin, par ſon teſtament du 5 Octobre 1388; aſſocia le Roi dans la propriété de toutes ſes Terres, par traité du 27 Juillet 1390, en conſidération de quoi ce Prince lui tranſporta certaines Terres en 1393. Il mourut peu après, & avoit fait un nouveau teſtament le 21 Mai 1392. Il avoit épouſé, en 1343, ELIPS DE LEVIS, Dame de la Garde & de Montſégur, ſa parente, morte en 1364, fille unique de FRANÇOIS DE LEVIS, Seigneur des mêmes Terres, & de *Soubirane d'Aure*, dont:

VIII. JEAN DE LEVIS, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde & de Montſégur, Maréchal de la Foy, qui prit, du vivant de ſon pere, la qualité de *Seigneur de la Garde*, ſervit ſous ce titre en Picardie, ſous le Seigneur *de Sempy*, & fut Capitaine d'Hargentun en 1382. Il eut un long procès avec le Baron *de Leran*, ſon parent, au ſujet de la donation que ſon pere avoit faite à ce Seigneur, au préjudice de ce qui lui avoit été aſſuré en mariage. Il étoit mort en 1397, & avoit épouſé, le 10 Juillet 1371, *Jeanne d'Armagnac*, fille de *Jean*, Seigneur de Fezenſaguet, & de *Marguerite de Carmain*. Elle eut en dot 20 mille florins, teſta le 30 Septembre 1418, & mourut à Seſſac en Carcaſſez. Ses enfans furent: — 1. ROGER-BERNARD, qui ſuit; — 2 & 3. GASTON & JEAN, qui plaiderent contre leur frere aîné pour leur partage; le premier en 1405, & le ſecond en 1408; — 4. JEANNE, mariée, 1°. à *Pierre Tiſon*, dit *Cramaut*, Seigneur de Pujols & de Nerbonnez, avec lequel elle obtint proviſion ſur la ſucceſſion de ſon pere, le 24 Novembre 1408. Elle épouſa, 2°. en 1418, *Louis de Pierrebuffiere*, Seigneur de Châteauneuf, & ſa mere l'inſtitua ſon héritiere en toutes ſes Terres; — 5. ELIPS, à laquelle fut aſſignée en dot 8000 livres, pour ſon mariage avec PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur d'Arques, dont elle n'eut point d'enfans. Sa mere lui laiſſa une rente par ſon teſtament; — & cinq autres filles, dont on ne trouve point les noms, entre-autres, ISABELLE, mariée, en 1374, avec *Bernard de Cabreſa*.

IX. ROGER-BERNARD DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Mirepoix, la Garde, Montſégur, &c. Maréchal de la Foy, obtint recréance le 20 Mai 1399, avec ſes freres & ſœurs, de tous les biens que ſon pere avoit donnés, par ſon teſtament, au Baron *de Leran*. La diſſipation qu'il fit de la plupart de ſes biens, obligea ſes parens d'obtenir des Lettres, les 8 & 23 Avril 1418, pour en arrêter le cours. Il mourut peu après au Château de Puyvert, & fut enterré aux Cordeliers de Mirepoix. Il avoit épouſé, en 1402, *Jeanne de Voiſin*, fille de *Gerard*, Seigneur

d'Arques & de Magnac, & d'*Alix de Bruyeres*, dont : — 1. PHILIPPE, Seigneur de Mirepoix, qui fut mis ſous la garde de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Lautrec & de la Roche, ſon parent, par Lettres du 13 Mai 1408, & mourut en 1442, ſans alliance, au retour de Guienne, où il étoit au ſervice du Roi ; — & JEAN, qui ſuit.

X. JEAN DE LEVIS, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, de Montſégur & de Puyvert, Maréchal de la Foy, né poſthume au Château de Valanet, fit hommage de ſes Terres de Mirepoix & de la Garde le 30 Mars 1442, obtint des Lettres le 25 Avril 1445, pour ſe faire relever de la ſucceſſion des Seigneurs *de Pardiac* & de *Fezenſaguet*, ſes parens, teſta le 21 Novembre 1491, choiſit ſa ſépulture au couvent des Cordeliers de Mirepoix ; laiſſa, à ſa ſeconde femme, l'adminiſtration de ſes biens, fit des legs à ſon fils PHILIPPE DE LEVIS, à ſes filles, & au bâtard de ſon fils aîné, & inſtitua, ſon héritier univerſel, ſon ſecond fils, appellé JEAN, auquel CHARLOTTE DE LEVIS, par ſon teſtament du 1 Septembre 1499, laiſſa 200 livres. Il avoit épouſé, 1°. en 1434, *Marguerite d'Archiac*, fille de *Hugues*, Seigneur *d'Archiac*, morte ſans enfans ; & 2°. CHARLOTTE DE LEVIS, fille d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Couſan. Elle teſta au Château de la Garde le 1 Septembre 1499 ; élut ſa ſépulture auprès de ſon mari ; laiſſa, à l'Evêque de Mirepoix, ſon fils, 50 livres ; à MARGUERITE, ſa fille, la même ſomme ; à JEANNE, ſon autre fille, 400 livres ; au bâtard de ſon frere aîné 200 livres ; fit ſon héritier univerſel JEAN, ſon ſecond fils, & nomma ſon exécuteur teſtamentaire GUY DE LEVIS, Seigneur de Villeneuve. De ce ſecond lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, mort du vivant de ſon pere, ne laiſſant qu'un fils naturel ; — 2. JEAN, qui ſuit ; — 3. PHILIPPE, Abbé de Notre-Dame de la Graſſe, Prieur de Camone, nommé à l'Evêché de Mirepoix en 1491. Il fit rachever ſon Egliſe Cathédrale, qu'il dota richement, & mourut le 28 Août 1537 ; — 4. FRANÇOISE, mariée à *Philippe de Baſillac*, dont elle eut : — *Gaſton de Baſillac*, époux de JEANNE DE LEVIS-LERAN ; — 5 HÉLENE, femme de *Jean de Voiſin*, Baron de Lautrec, Seigneur d'Ambres ; — 6. ANNE, dite ANNETTE, mariée, le 30 Décembre 1487, à *Galobie d'Eſpagne*, Seigneur de Panaſſac, laquelle teſta le 23 Octobre 1517, & le 28 Octobre 1521 ; — 7. GABRIELLE, femme de *Rigaud*, Seigneur *de Peſtels*, — 8. MARGUERITE, Religieuſe à Prouille ; — 9. & JEANNE, mentionnée, auſſi-bien que ſes ſœurs, dans le teſtament de ſes pere & mere.

XI. JEAN DE LEVIS, V. du nom, Seigneur de Mirepoix & de la Garde, &c. Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, Lieutenant-Général pour le Roi au Gouvernement de Languedoc, en l'abſence du Connétable *de Bourbon*, obtint, en 1492, une gratification ſur les quints & requints de la Terre de Puyvert que ſon pere avoit acquiſe. Il fut un des exécuteurs teſtamentaires d'*Aimar*, Comte *de Poitiers*, Seigneur de Saint-Valier en 1510, teſta lui-même en 1530, & mourut le 8 Mai 1533. Il avoit épouſé, 1°. *Jeanne de Poitiers*, fille d'*Aimar de Poitiers*, Seigneur de Saint-Valier, & de *Jeanne de la Tour*, dite *de Boulogne* ; & 2°. en 1500, *Françoiſe d'Eſtouteville*, fille de *Jacques*, Seigneur *d'Eſtouteville*, & de *Louiſe d'Albret*. Du premier lit vinrent : — 1. FRANÇOISE, femme de *Gaſton*, Seigneur *d'Andouins* ; — 2. MARGUERITE, mariée à *Meraud de Grolée*, Seigneur de Viriville & de Château-Villain, morte en 1518 ; & du ſecond lit : — 3. PHILIPPE, qui ſuit ; — 4. JEAN, né le 9 Mai 1507, mort avant 1528, devant Naples, laiſſant une fille, morte avant le 20 Juin 1569, femme de *Batiſte Chapelle*, Seigneur de la Vigne ; — 5. & CHARLOTTE, femme du Seigneur *de Senaret*.

XII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, de la Garde, Arzans, Allairoc, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta, au Château Royal de Carcaſſonne, le 20 Juin 1569. Il avoit épouſé, le 13 Septembre 1538, *Louiſe de la Trémoille*, fille de *François*, Seigneur *de la Trémoille*, & d'*Anne de Laval*, dont : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. FRANÇOISE, femme de *Paul*, Seigneur *de Baſillac* ; — 3. & LOUISE, mariée 1°. à *N.... de Bruyeres*, Seigneur de Chalabre ; & 2°. à CLAUDE DE LEVIS,

Baron d'Audon & de Beleſta, dont elle étoit veuve en Avril 1598, avec un fils nommé PHILIPPE DE LEVIS, Baron de Luvellans, né le 27 Janvier 1544, Sénéchal de Caſtres, mort le 30 Septembre 1571.

XIII. JEAN DE LEVIS, VI. du nom, Seigneur de Mirepoix, Baron de la Garde & de Montſégur, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers en 1578, avoit épouſé, le 1 Février 1563, *Catherine-Urſule de Lomagne*, fille d'*Antoine de Lomagne*, Vicomte de Gimay, Baron de Terrides, Chevalier de l'Ordre du Roi, & de *Jeanne de Cardaillac-Saint-Sirq*, laquelle lui porta en dot la Baronnie de Terrides, à condition que leur poſtérité joindroit le nom de *Lomagne* à celui de LEVIS. Elle fit héritier ſon ſecond fils, par donation paſſée au Château de Mirepoix, le 14 Juin 1596. Leurs enfans furent: — 1. JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montſegur, Chevalier de l'Ordre du Roi, Sénéchal de Carcaſſonne par réſignation de ſon pere, mort à Toulouſe, ſans alliance, le 31 Août 1603; — 2. ANTOINE-GUILLAUME, qui ſuit; — 3. ETIENNE, Seigneur de Sainte-Foy, qui eut du Roi 1200 écus de penſion ſur l'Epargne, en 1614 & 1616; — 4. PHILIPPE, Seigneur de Vollanez, mort à Pamiers le 11 Juillet 1601. C'eſt de lui qu'on fait deſcendre les Seigneurs de *Saint-Geniès*; — 5. JEAN, Seigneur de Roquefort (vraiſemblablement celui qui eſt qualifié *Comte de Terrides*), marié à *Louiſe Bertrand*, fille de *Barthelemi Bertrand*, & de *Guillemette de George*, dont: — AGNÈS DE LEVIS, mariée, le 29 Août 1643, à *François de Beon*, Seigneur de Caſaux & de la Baſtide, fils de *Michel de Beon*, Seigneur de Caſaux, & d'*Anne de Grand-Monteſquieu*; — 6. HENRI, Seigneur de Roquefort & Gouverneur de Mirepoix; — 7. CATHERINE, mariée, le 4 Octobre 1597, à GABRIEL DE LEVIS, Baron de Leran; — 8. & CLAUDE, dont l'alliance eſt ignorée, qui teſta à Mirepoix le 30 Septembre 1617.

JEAN DE LEVIS, VI. du nom, eut, pour fils naturel, — JEAN, auquel PHILIPPE DE LEVIS, ſon ayeul, légua, le 20 Juin 1569, trois cents livres de rente ſur la Terre de Saint-Julien de Graſcapon, juſqu'à ce qu'il eut 1000 livres de rente en bénéfice.

XIV. ANTOINE-GUILLAUME DE LEVIS, Vicomte de Terrides, puis Seigneur de Mirepoix, après la mort de ſon frere aîné, Baron de la Garde, &c. Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, vivoit le 29 Juin 1621, & mourut avant 1628. Il avoit épouſé, le 26 Avril 1593, *Marguerite de Lomagne*, fille de *Gerard*, Seigneur de Serignac, & de *Louiſe de Cardaillac de Peyre*. Elle teſta, au Château de Terrides, le 21 Juillet 1628, & mourut en 1635, laiſſant: —— 1. ALEXANDRE, qui ſuit; — 2. JEAN, Baron de Mirepoix, Capitaine au Régiment de Navailles, tué près de Mirecourt entre le 20 Octobre & le 7 Novembre 1635; ayant eu, de *Catherine de Caulet*, ſon épouſe, fille de *Jean-Georges de Caulet*, Seigneur d'Hauterive, & de *Marguerite Garaut*, — un fils mort jeune; — & MARGUERITE DE LEVIS, mariée à *Louis*, Vicomte *de Fumel*, en Querci; — 3. HENRI, auteur des Marquis de Gaudiez, rapportés ci-après; — 4. & LOUISE DE LEVIS, mariée, le 6 Janvier 1619, à *Antoine-Scipion de Baſſabat*, Baron de Campendu (Terre qui donnoit autrefois entrée aux Etats de Languedoc) & de Fendheille. Elle mourut avant 1655, & fut mere de 18 enfans.

XV. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Mirepoix, &c. Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, fut tué à l'attaque des lignes de Leucate, petite Ville en bas Languedoc, aſſiégée par les Eſpagnols en 1637. Il avoit épouſé, 1°. par contrat du 29 Mai 1620, *Louiſe de Bethune*, fille de *Maximilien*, Duc de Sully, & de *Rachel de Cochefilet*; & 2°. par contrat du 20 Juillet 1632, *Louiſe de Roquelaure*, fille d'*Antoine*, Seigneur *de Roquelaure*, Maréchal de France, & de *Suſanne de Baſſabat*, ſa ſeconde femme. Elle eut procès contre *Louis de Nogaret*, Evêque de Mirepoix, qui diſputoit à ſon fils la qualité de Fondateur de l'Egliſe Cathédrale de Mirepoix, & celle de Maréchal de la Foy. Du ſecond lit vinrent: — 1. GASTON-JEAN-BATISTE, qui ſuit; — 2. JEAN DE LEVIS, Marquis de Mirepoix, dont le convoi fut fait à Saint-Germain-l'Auxerrois à Paris, le Mardi 30 Novembre 1650; — 3 & 4. deux autres fils nommés JEAN, nés à la Garde, l'un le 9 Juin 1635; & le ſecond, le 15 Juillet 1636.

Ce dernier fut batiſé le 18 Octobre 1637; — 5. & Elisabeth de Levis, Abbeſſe de N. D. de Rieunette le 1 Janvier 1666, aſſaſſinée en Juillet 1671, dans ſa 39e année, par ſix hommes armés de fuſils ſur le grand chemin, comme elle revenoit de prendre poſſeſſion d'une Terre dépendante de ſon Abbaye.

XVI. Gaston-Jean-Batiste de Levis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, Maréchal de la Foy, Sénéchal de Carcaſſonne & de Beziers, Gouverneur des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andore, dont il prêta ſerment le 27 Janvier 1678, mourut le 6 Mai 1687. Il avoit épouſé, le 19 Août 1657, *Madelene du Puy-du-Fou*, batiſée à Paris, en l'Egliſe Saint-Germain-l'Auxerrois, le Lundi 24 Novembre 1636, fille & héritiere de *Gabriel du Puy-du-Fou*, Marquis de Combronde, & de *Madelene de Bellievre*. Elle ſe remaria à *François Salvat de Montfort*, Précepteur de ſon fils aîné, & eut du premier lit: — 1. Gaston-Jean-Batiste de Levis & de Lomagne, II. du nom, Marquis de Mirepoix, Sous-Lieutenant de la ſeconde Compagnie des Mouſquetaires en 1684, Gouverneur, après ſon pere, des pays & Comté de Foix, Donnezan & d'Andore, & Chevalier de Saint-Louis en 1694. Il mourut le 26 Juillet 1697, & avoit épouſé, le 16 Janvier 1689, *Anne-Charlotte-Marie de Saint-Nectaire*, née en 1678, fille de *Henri de Saint-Nectaire*, Duc de la Ferté, & de *Marie-Iſabelle-Gabrielle-Angélique de la Mothe-Houdancourt*. Elle mourut le 31 Mars 1713, ſans enfans; — 2. Pierre-Charles, qui ſuit; — 3 & 4. Madelene-Henriette, & Catherine de Levis, Religieuſes au Couvent de la Viſitation de la Fleche, le 30 Avril 1681; — 5. & Marie-Marguerite-Thérese-Camille, alliée, par contrat paſſé à Paris le 11 Mai 1703, à Paul-Louis de Levis, Marquis de Leran, ſon couſin, mentionné ci-après.

XVII. Pierre-Charles de Levis & de Lomagne, Marquis de Mirepoix, après ſon frere, du vivant duquel il prenoit la qualité de *Comte de Terrides*, mourut le 10 Juin 1702. Il avoit épouſé *Anne-Gabrielle d'Olivier*, morte à Montardy, près Beziers, vers le mois de Janvier 1708, laiſſant:

XVIII. Pierre-Louis de Levis, né en Janvier 1702, Marquis de Mirepoix, Maréchal héréditaire de la Foy, Comte de Terrides, Vicomte de Gimay, Baron du Mont-Fourcaut, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant-Général de ſes Armées, & Maréchal de France, appellé *le Duc de Mirepoix*. Il fut d'abord Colonel du Régiment de Saintonge, Infanterie, par commiſſion du 6 Mars 1719, puis, le 20 Février 1734, du Régiment de la Marine, Infanterie, un des ſix petits vieux, & fait Brigadier des Armées du Roi, à la promotion du 1 Août 1734. Il eut la permiſſion de vendre le Régiment de la Marine au Comte *de Naſſau*, en Juillet 1737, fut nommé en même-tems Ambaſſadeur auprès de Sa Majeſté Impériale, arriva à Vienne le 14 Janvier 1738; fut fait Maréchal-de-Camp le 1 Mars, & ſigna, le 18 Novembre ſuivant (1738), en qualité de Miniſtre Plénipotentiaire du Roi, le Traité de paix définitif, avec les Miniſtres de S. M. I. Le Marquis *de Mirepoix* fut propoſé & admis pour être Chevalier des Ordres, au Chapitre tenu par Sa Majeſté le 2 Février 1739, & étant retourné à Vienne avant le jour de la Pentecôte, qu'il devoit recevoir le Collier, il eut Lettres du Roi, portant permiſſion d'en porter le Cordon & les autres marques d'honneur. Son Ambaſſade étant finie au mois de Décembre 1739, il revint à Paris le 10 Janvier 1741, & reçut en perſonne le Collier de l'Ordre de Saint-Michel & celui du Saint-Eſprit, le 2 Février ſuivant, en la Chapelle du Château de Verſailles. Il ſervit dans l'armée du Roi en Bohême, en ſa qualité de Maréchal-de-Camp, ſe diſtingua fort au combat de Fravenberg, dans lequel, à la tête des Carabiniers, il enfonça & défit la Cavalerie Autrichienne, & contribua beaucoup à la victoire. Il en porta la nouvelle à Francfort, à l'Empereur, & le détail au Roi, au mois d'Août 1742; fut envoyé commander en Provence, où il ſervit, en ſa qualité de Maréchal-de-Camp, dans l'armée ſous les ordres du Prince *de Conty*, en 1744; ſe diſtingua auſſi à la priſe du Fort de Montalban & de Villefranche, dans le Comté de Nice; fut fait Lieutenant-Général des Armés du Roi, en Mai 1744, & continua de commander en Provence & dans le Comté de Nice; ſervit auſſi, en 1745, dans l'Etat de Gênes,

& ſur les bords de la Mer, où il avoit un commandement particulier; paſſa en Italie, avec un corps de troupes, en 1746, pour ſecourir le Maréchal *de Maillebois;* donna des marques de bravoure dans toutes les occaſions, tant en Italie qu'en Provence, où les ennemis entrerent & reſterent environ quatre mois. Il ne revint à Paris qu'après leur expulſion de cette Province, & le Roi lui donna, au mois de Mars 1747, les Gouvernemens des Ville, Citadelle, Port, Havre & pays du Brouage, vacant par la mort du Vicomte *de Beaune;* fut enſuite nommé pour ſervir dans l'armée de Flandres, commandée par le Maréchal *de Saxe*, ſous les ordres du Roi en perſonne; y fit la campagne de 1747, en ſa qualité de Lieutenant-Général des Armées; mais il ne la finit point entierement; le Chevalier *de Belle-Iſle*, Lieutenant-Général, ayant été battu & tué à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette, qui couvroient le Fort d'Exilles, le 19 Juillet de cette année (1747), où il commandoit en chef, le Marquis *de Mirepoix* fut demandé par le Maréchal *de Belle-Iſle*, & ſe rendit à ſon armée, où il ſervit dans le Comté de Nice, juſqu'au commencement de Décembre, que les Armées prirent des quartiers d'hyver. Alors le Maréchal *de Belle-Iſle* retourna à la Cour, & le Marquis *de Mirepoix* fut laiſſé pour commander, en ſon abſence, toutes les troupes Françoiſes en Provence & en Dauphiné. Il fut nommé, en Décembre 1748, Ambaſſadeur extraordinaire en Angleterre, s'y rendit au mois de Juillet 1749, eut ſa premiere audience de S. M. Britannique, le 31 du même mois, à Kenſington; obtint du Roi, le 25 Septembre 1751, un brevet de *Duc*, & s'appelloit *le Duc de Mirepoix.* Il eut les honneurs de la Chambre en Janvier 1755, revint d'Angleterre le 26 Juillet ſuivant, quitta ſon Ambaſſade par ordre du Roi, & ſans prendre congé, à cauſe de la priſe de deux Vaiſſeaux de guerre François, l'*Alcide* & *le Lys*, par l'Amiral *Boſcawen*, avec ſon Eſcadre de vaiſſeaux Anglois, le 8 Juin précédent, ſans aucune déclaration de guerre. Il fut fait, le 25 Novembre de la même année, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, & Commandant en cette Province, par la démiſſion volontaire du Maréchal Duc *de Richelieu;* en Avril 1756, Capitaine de la quatrieme Compagnie des Gardes-du-Corps du feu Roi, vacante par la démiſſion volontaire du Duc *de Charoſt;* & Maréchal de France le 25 Février 1757. Il eſt mort le 25 Septembre ſuivant, âgé de 58 ans, ſans enfans. Il avoit épouſé, 1°. le 17 Août 1733, *Anne-Gabrielle-Henriette Bernard*, fille de feu *Gabriel Bernard*, Seigneur de l'ancien Comté de Rieux en Languedoc, morte le 31 Décembre 1736, d'une ſuite de couches, après être accouchée d'un enfant mort: elle n'étoit âgée que de 15 ans & demi; & 2°. le 2 Janvier 1739, *Anne-Marguerite-Gabrielle de Beauvau-Craon*, Grande d'Eſpagne, née le 28 Avril 1707, veuve du Prince *de Lixin*, frere cadet du Prince *de Pons*, ſeconde fille de *Marc de Beauvau-Craon*, Prince d'Empire, Grand-Ecuyer du Grand Duc de Toſcane, Gouverneur pour ce Prince du Duché de ce nom, & de *Marguerite de Ligniville.* Elle a été nommée, en Août 1753, Dame du Palais de feu la Reine, & eſt titrée *Maréchale-Ducheſſe de Mirepoix.*

Marquis DE GAUDIEZ.

XV. HENRI DE LEVIS, troiſieme fils d'ANTOINE-GUILLAUME, & de *Marguerite de Lomagne*, devint Marquis de Gaudiez par acquiſition, & épouſa *Marguerite de Caulet*, fille de *François*, Seigneur de Cadars, Maître des Eaux & Forêts du Languedoc, & de *Marie de Fraxines*, dont: — ALEXANDRE, qui ſuit; — & une fille, née pendant les guerres civiles.

XVI. ALEXANDRE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, épouſa *Marguerite de Caumels*, fille de *François*, Seigneur de Grefeuille, Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Bourguine de Garraud.* Leurs enfans furent: — 1. BARTHELEMI, tué à Senef en 1674; — 2. ANTOINE, qui ſuit; — 3. JOSEPH, Chevalier de Malte le 16 Juin 1670, Capitaine des Galeres du Roi, puis Chef d'Eſcadre des Galeres le 12 Février 1737, mort à Marſeille le 24 Mai 1740, âgé de 70 ans; — 4. CHRYSANTE, Aumônier de la Ducheſſe de Bourgogne, Abbé de Greſtin en Avril 1702, mort à Paris, au Séminaire de Saint-Magloire, en Décembre

1727; — 5. ALEXIS, Chevalier de Malte & Officier de Galere; — 6 & 7. PHILIBERTE & CATHERINE; — 8. & CHRISTINE-PAULINE, Religieuſe aux Maltoiſes de Toulouſe.

XVII. ANTOINE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, a eu de ſon épouſe, dont on ignore le nom : — JOSEPH-CHRYSANTE, qui ſuit; — & ELÉONORE, mariée à *N.... de Fajac.*

XVIII. JOSEPH-CHRYSANTE DE LEVIS, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galeres, & commandant la Compagnie de l'Etendart, Maréchal de la Foy, comme chef de ſa Maiſon, par la mort du Maréchal-Duc *de Mirepoix*, appellé *le Marquis* DE LEVIS, mort en 1764, âgé de 64 ans, avoit épouſé, le 4 Octobre 1750, LOUISE-VICTOIRE DE LEVIS-LERAN, ſa parente, dont : — 1. GUY-HENRI-JOSEPH DE LEVIS, né le 6 Septembre 1757; — 2. MARIE, née le 11 Juillet 1753; — 3. & MARIE-ANNE DE LEVIS, née le 7 Septembre 1754.

Seigneurs de LEVIS-LERAN.

Cette branche, qui écartele *au 1 & 4 d'or, à trois chevrons de ſable*, qui eſt LEVIS; *& au 2 & 3 d'or, à trois pals de gueules*, qui eſt DE FOIX, a pour auteur :

VI. GASTON DE LEVIS, ſecond fils de JEAN, I. du nom, Seigneur de Mirepoix, & de *Conſtance de Foix*. Il fut Seigneur de Leran, partagea, le 25 Novembre 1329, avec JEAN DE LEVIS, ſon frere aîné, qui lui céda la Terre d'Annoel en Beauce, par acte du Mercredi après la Saint-André 1333. Il étoit mort le 25 Novembre 1351. On lui donne pour femme, mais ſans preuve (dit l'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne), *Eléonore de Sully*, veuve de *Vivien*, Seigneur *de Berbecille*, mariée en 1336, & morte le 24 Décembre 1345, laiſſant : — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. JEAN, nommé au contrat de mariage de ſa ſœur JEANNE; — 3. JEANNE, mariée, par contrat paſſé à Aleth le 25 Novembre 1351, à *Jean de Voiſins*, Seigneur d'Arques, à qui elle porta en dot 6000 livres tournois, que ſon pere lui avoit léguées par ſon teſtament; — 4. & CONSTANCE, alliée à *Aimeri de Narbonne*, Baron de Taleyrand.

VII. GASTON DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Leran, fit mention, dans ſon teſtament du 3 Mars 1383, de ſa femme enceinte, ordonna que l'enfant qui naîtroit de cette groſſeſſe, entrât en Religion, laiſſa à ſa fille 7000 florins d'or, inſtitua pour héritiers ſes deux fils mineurs, & nomma pour l'un de ſes exécuteurs teſtamentaires, PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florenſac. Il avoit épouſé, par contrat du 31 Mai 1362, *Jeanne de Rochefort*, fille de *Bernard* ou *Amanjeu de Rochefort*, Seigneur de Seilhan, dont : — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. BERTRAND, mentionné dans le teſtament de ſon pere, marié à *Marguerite de Malleras*. Il eut une fille naturelle, nommée — JEANNE DE LEVIS, femme de *Pierre de Gardiolle*; — 3. & ISABELLE, à qui ſon pere laiſſa, comme on l'a dit, 7000 florins d'or, mariée, en 1396, à *Jean de l'Iſle-Jourdain*.

VIII. GASTON DE LEVIS, III. du nom, Seigneur de Leran, reçut de ROGER-BERNARD, Seigneur de Mirepoix, ſon couſin, en conſidération des ſervices qu'il avoit reçus de lui, une maiſon ſituée au bas de la ville de Carcaſſonne, nommée communément l'*Hoſteau de Mirepoix*, par acte du 14 Août 1387. Il donna quittance au même, datée du 29 Juin 1388, de 1500 écus d'or, que celui-ci lui devoit. Il ne vivoit plus lors du mariage de ſa fille, & avoit épouſé, par contrat du 23 Novembre 1387, paſſé au Château de Leran en préſence de ROGER-BERNARD DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix, *Yſende d'Arpajon*, qui lui apporta en dot 9000 florins d'or. Ses enfans furent : — GASTON, qui ſuit; — & CONSTANCE, mariée, par ſa mere & par ſon frere, le 17 Novembre 1421, à *Jean de la Jugie*, Baron de Rieux, de la Lumiere, &c. fils de *Guillaume*, & de *Catherine de Mornaix*. Elle eut en dot 4000 moutons d'or.

IX. GASTON DE LEVIS, IV. du nom, Seigneur de Leran, d'Aguilhane, du Peyrat & de Villars, fut Chambellan du Roi CHARLES VII, qui, en ſa conſidération, exempta les habitans d'Aguilhane, du Peyrat & de Villars, de payer les tailles

durant cinq ans, parce qu'ils avoient été incendiés par les ennemis, lors des guerres du Languedoc. Il fit ſon teſtament le dernier Mars 1458, y nomme ſa femme, & inſtitue ſon fils aîné héritier univerſel, fit des legs à ſes autres enfans; vivoit encore en 1478, lors du mariage de ſon petit-fils, & mourut fort vieux. Il avoit épouſé, le 22 Octobre 1408, *Catherine de Panat*, fille de *Guy*, Vicomte de Pierrebrune, & en eut: — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. JEAN, Evêque de Leſcar en 1473. Il ſigna, en cette qualité, le 1 Août 1477, le contrat de mariage de ſon neveu; — 3. BERTRAND; — 4. JEAN, Vicomte de Panat & de Pierrebrune, pere de JEANNE DE LEVIS, femme de *Bompar*, Seigneur de Lage; — 5. JEANNE, mariée, par contrat du 11 Juillet 1468, de *Savari de Mauléon*, Seigneur du Pré, &c.; — 6. MARGUERITE, à qui ſon pere laiſſa 4000 moutons d'or; — 7. YSENE ou ALIX, épouſe de *Jean de Narbonne-Taleyrand*, fils de *Jean*, & de *Sibille de Carmain*; — 8. & JEANNE, mariée à *Gabriel de Pierrefort*.

X. GASTON DE LEVIS, V. du nom, Seigneur de Leran, &c. eut de ſa femme, qu'on ne connoît point,

XI. GASTON DE LEVIS, VI. du nom, dit *le jeune*, Ecuyer, Seigneur de Leran, qui eut en don, de ſon ayeul, le Château de Leran avec ſes dépendances, la moitié de ſes autres biens nobles & rôturiers, préſens & à venir, n'en reſervant que l'uſufruit à *Catherine de Panat*, ſa femme, tant qu'elle vivroit. Il avoit épouſé, 1°. le 2 Février 1478, *Jeanne de Carmain*, fille de *Jean*, Baron de Negrepeliſſe & de Laugnac: elle eut en dot 6500 livres tournois, & mourut en 1488; & 2°. par contrat du 30 Novembre 1493, *Marie de Foix-de-Carmain*, morte en 1523. Il eut du premier lit: — CÉCILE DE LEVIS, mariée, en 1532, à *Jean du Maine*, Seigneur du Bourg, fils de *Jean du Maine*, Seigneur d'Eſcandillac, & d'*Antoinette de Durfort*. On lui céda la Baſtide & Peyrat, pour lui tenir lieu de 2000 livres: elle étoit morte en 1545. Du ſecond lit vinrent: — 1. GERMAIN, qui ſuit; — 2. PAUL, dont on n'a trouvé que le nom; — 3. JEANNE, femme de *Gaſton de Baſillac*; — 4. GERMAINE, mariée à *Jean de Monteſquieu*, Seigneur de Coſtauſſa; — 5. & autre JEANNE.

XII. GERMAIN DE LEVIS, Seigneur de Leran, &c. épouſa, 1°. *Françoiſe de Bruyeres*; & 2°. le 1 Mai 1520, *Marie d'Aſtarac*, fille de *Jean d'Aſtarac*, Seigneur de Fontrailles, & de *Catherine de Mareſtaing*. Elle eut en dot de ſes biens paternels & maternels 6000 livres. Ses enfans furent: — 1. GASTON, qui ſuit; — 2. JEAN-CLAUDE, Baron d'Eaudan & de Beleſta, il eut pour ſa légitime Beleſta & Fougan; fut Sénéchal, Gouverneur du Comté de Foix, & Capitaine de cent hommes d'armes; & mourut à Beleſta le 11 Février 1598. Il avoit épouſé *Chriſtophette de Bergoignan*, fille de *Roger*, Seigneur *de Bergoignan*, & d'*Anne de Foix*, dont: — LOUISE DE LEVIS-LERAN, femme de *Chriſtophe d'Amboiſe*, Comte d'Aubijoux, fils de *Louis d'Amboiſe*, & de BLANCHE DE LEVIS; — 3. BARTHELEMI, mort en Ecoſſe; — 4. RENÉ; — 5. GERMAINE, femme de *Blaiſe de Rochefort*; — 6. & FRANÇOISE, mariée à *N... de Laverdac*.

XIII. GASTON DE LEVIS, VII. du nom, Seigneur de Leran, étoit marié, avant le 26 Décembre 1547, avec *Gabrielle de Foix*, fille de *Jean*, Baron de Rabat, & de *Catherine de Villemur*, dont: — 1. PHILIPPE, mort à Paris; — 2. GABRIEL, qui ſuit; — 3. ANTOINE, Seigneur de Montmaur, qui eut de grands démêlés avec ſon neveu; — 3. & JEANNE, morte en bas-âge.

XIV. GABRIEL DE LEVIS, Seigneur de Leran, &c. épouſa, par contrat du 4 Octobre 1593, CATHERINE DE LEVIS, fille de JEAN, Seigneur de Mirepoix, Vicomte de Montſégur, & de *Catherine-Urſule de Lomage*. Elle eut en dot 30 mille liv. & 3000 liv. d'ajuſtemens. De ce mariage vinrent: — 1. JEAN-CLAUDE, qui ſuit; — 2. SALOMON, auteur des Seigneurs d'Ajac, dont on parlera ci-après; — 3. MARGUERITE, mariée, 1°. à *Pierre-Auguſte de Lautrec*, Seigneur de Montfa, dont elle étoit veuve ſans enfans, le 29 Septembre 1637; & 2°. le 21 Décembre 1645, à *Marquis de Piis*, Seigneur de la Baſtide; — 4. N... DE LEVIS, femme de *François de Mauléon*, Baron de Durban; — 5. & GABRIELLE, mariée par

ſon pere & ſa mere, le 26 Avril 1630, à *Jean-Pierre de Bruyeres*, Baron de Chalabre.

XV. Jean-Claude de Levis, Seigneur de Leran, eut de grands démêlés avec Antoine de Levis, Seigneur de Montmaur, ſon oncle. Il avoit épouſé, par contrat du 10 Août 1629, *Angélique de Caſtelnau*, fille d'*Etienne*, Baron de la Loubere en Bigorre, & de *Jeanne de Baſillac*, dont: — 1. Gaston, qui ſuit; — 2. Henri-Gaston, mort ſans poſtérité; — 3. & Isabeau, mariée à *Jacques de Foix*, Baron de Rabat, dont une fille unique.

XVI. Gaston de Levis, VIII. du nom, Vicomte de Leran, de Pradeilles, de Pereilhie, Baron de la Baſtide, le Peyrat, l'Imbraſſac, Bellec, &c. fut gratifié du Roi d'une penſion de 2000 livres par Brevet du 10 Décembre 1685. Il vivoit encore lorſque ſon fils, Paul-Louis, qui ſuit, fut marié. Il avoit épouſé, le 1 Janvier 1659, *Jeanne Juge*, fille de *Paul Juge*, Baron de Freicheville, Seigneur du Bez, &c. Conſeiller au Parlement de Toulouſe, & de *Jeanne Thomas*.

XVII. Paul-Louis de Levis, qualifié *Marquis de Leran*, né en 1666, Brigadier des Armées du Roi le 1 Février 1719, Lieutenant-Colonel de Royal-Dauphin, avec Brevet de Colonel, puis de Royal-Etranger, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort au Château de Leran, le 6 Avril 1749, dans ſa 84e année. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Paris le 11 Mars 1703, Marie-Marguerite-Thérese-Camille de Levis-Mirepoix, fille de Gaston-Jean-Baptiste de Levis de Lomagne, Marquis de Mirepoix, & de *Madelene du Puy du Fou*, dont: — 1. Gaston-Jean-Batiste, qui ſuit; — 2. Henri, Vicaire-Général de l'Archevêché de Bordeaux, nommé par le Roi au mois de Septembre 1741, à l'Evêché de Pamiers, vacant par la mort de *François-Barthelemi de Salignac de la Mothe-Fenelon*; — 3. N..., Religieuſe à la Viſitation de la Fleche, nommée par le Roi à l'Abbaye de Saint-Amand de Rouen au mois de Mars 1746; — 4. Charlotte, femme de *N... de Pageſſe*, Marquis *de Saint-Lieux*; — 5. Jeanne, mariée à *N... de Palamini*; — 6 & 7. Elisabeth & Marie.

XVIII. Gaston-Jean-Batiste de Levis-Leran, né en 1704, Capitaine au Régiment Royal-Etranger, Cavalerie, Enſeigne, puis ſous-Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, s'eſt démis de cette Sous-Lieutenance au mois d'Avril 1733, & eſt mort en Avril 1747. Il avoit épouſé, en 1723, *Jeanne-Gillette Baillon*, morte en Janvier 1736, fille de *François Baillon*, Secrétaire du Roi, Chevalier de Saint-Michel, Seigneur de Blampignon, originaire de Saint-Malo, qui a laiſſé un fils Maître des Requêtes du Parlement de Rennes, & nommé Intendant de la Généralité de la Rochelle au mois de Juillet 1755, qui vivoit garçon. Du Mariage de Gaston-Jean-Batiste de Levis-Leran, ſont nés: — 1. Louis-Marie-François-Gaston, qui ſuit; — 2. Victoire; — 3. Louise, mariée à Joseph-Chryſante de Levis, Marquis de Gaudiez, Capitaine de Galeres, & Commandant la Compagnie de l'Etendart: *Voyez* le degré XVIII. de la branche précédente; — 4. Anne, mariée, le 15 Mai 1751, à *Paul-Louis de Pageſſe*, Marquis de Saint-Lieux, ſon couſin-germain, — 5. & Adélaide, mariée, en 1763, à *N... de Valence-Timbrune*.

XIX. Louis-Marie-François-Gaston, Marquis de Levis-Leran, Mouſquetaire de la Garde du Roi en 1744, Colonel du Régiment Royal-Marine Infanterie, en Novembre 1745, Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourbonnois, ſe trouva avec ſon Régiment à la conquête de l'Iſle-Minorque ſur les Anglois; & fut, au retour de cette expédition en Juillet 1756, fait Brigadier des Armées du Roi. Il a été mis en poſſeſſion de la totalité des biens du Maréchal *de Mirepoix* le 25 Septembre 1757, étant ſon neveu par ſon ayeul paternel. Il a épouſé, le 4 ou le 15 Août 1751, Catherine-Agnès de Levis-Chateaumorand, ſa couſine, née le 4 Septembre 1736, fille aînée de feu Charles-François de Levis-Chateaumorand, Comte de Levis, Lieutenant-Général des Armées du Roi. Nous ignorons (en 1774) s'il en a des enfans.

Seigneurs

Seigneurs d'Ajac.

Cette branche séparée de la précédente en 1593, a pour auteur SALOMON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, issu au XIVe degré, second fils de GABRIEL DE LEVIS, Vicomte de Leran, & de CATHERINE DE LEVIS, fille de JEAN DE LEVIS, Seigneur de Mirepoix. Ce SALOMON DE LEVIS, Seigneur d'Ajac, eut six garçons, dont deux laissèrent postérité. Elle subsiste aujourd'hui dans deux freres, sçavoir : — PIERRE DE LEVIS, Baron d'Ajac, ancien Officier des Galeres du Roi, marié, & qui n'a qu'une fille ; — & FRANÇOIS, qui suit.

FRANÇOIS DE LEVIS, dit *le Marquis de Levis*, né le 23 Août 1720, Lieutenant-Général des Armées du Roi, nommé Gouverneur-Général de la Province d'Artois en 1765, a épousé, par contrat du 22 Janvier, célébration le 8 Février 1762, *Gabrielle-Augustine Michel*, fille de feu *N... Michel*, Tréforier-Général de l'Artillerie de France, & l'un des Directeurs de la Compagnie des Indes. Elle a été présentée, le 28 Février 1762, par la Maréchale *de Mirepoix*. De ce mariage sont nés : — 1. PIERRE-MARC-GASTON ; — 2. GABRIELLE-AUGUSTINE-FRANÇOISE ; — 3. MARIE-GABRIELLE-ARTOIS, tenue sur les fonts de batême, en Avril 1766, par les Etats de la Province d'Artois ; — 4. & HENRIETTE DE LEVIS, née le 22 Avril 1767.

† Capitaine des Gardes de Monsieur, nommé Chev.er de l'ordre du S.t Esprit le 2. Fév.r 1776. reçu le 26. Mai suivant ; et aussi reçu chev. des ordres Royaux, milit. & hospitaliers de N. D. du Mont-Carmel et de S.t Lazare de Jerusalem le 2 juillet 1779 par Monsieur

Vicomtes de LAUTREC & Comtes de VILLARS.

V. PHILIPPE DE LEVIS, quatrieme fils de GUY, III. du nom, Seigneur de Mirepoix, & d'*Isabelle de Marly*, Seigneur en partie de Florensac, & Vicomte de Lautrec, nommé *Damoiseau* dans un Arrêt du Parlement de 1279, prenoit la qualité de *Seigneur de Florensac*, & portoit les armes DE LEVIS, qui sont : *d'or, à 3 chevrons de sable au lambel componné*. Il avoit épousé *Béatrix*, Vicomtesse *de Lautrec*, veuve de *Bertrand de Goth*, Vicomte de Lomagne & d'Auvillars, & fille de *Bertrand*, Vicomte *de Lautrec*, laquelle testa en 1343, & eut pour enfans : — PHILIPPE, qui suit ; — & BERTRAND, tige des Seigneurs de Florensac, rapportés ci-après.

VI. PHILIPPE DE LEVIS, II. du nom, Vicomte de Lautrec, eut en don d'*Alphonse d'Espagne*, Seigneur de Lunel, Gouverneur de Languedoc, le 26 Juillet 1326, en considération des services qu'il avoit rendus dans la guerre de Gascogne, la Forteresse de la Fons, qui avoit appartenu à la Vicomtesse *de Lautrec*, sa mere, dont les Anglois s'étoient emparés ; & testa à Vabres le 1 Octobre 1346. Il avoit épousé, 1°. en 1309, *Eléonore*, fille de *Guerin de Châteauneuf*, Seigneur d'Apchier, & de *Gausserande de Narbonne*. Elle eut en dot 8500 liv. dont son frere reconnut, le 14 Septembre 1329, lui devoir encore 4500 ; testa le 18 Août 1330, & mourut sans enfans ; 2°. en 1336, *Jamague*, Dame *de la Roche-en-Renier*, fille de *Guigues*, Seigneur dudit lieu, & de *Gillette* ou *Guinotte*, Vicomtesse *d'Uzès*. Elle testa le 3 Août 1359, & élut sa sépulture dans l'Eglise des freres Prêcheurs de Montpellier, laissant : — 1. JEAN, enterré dans la même Eglise ; — 2. BERTRAND, Protonotaire du Saint-Siége, Chanoine & Archidiacre de Dreux dans le Diocèse de Chartres. Il testa, le 29 Septembre 1382, dans la ville d'Avignon, & mourut peu de tems après ; — 3. & GUIGUES, qui suit.

VII. GUIGUES DE LEVIS, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, institué héritier universel par *Guigues*, Seigneur *de la Roche*, son ayeul maternel, servit le Roi dans ses guerres de Gascogne en 1355, & en 1359 sous le Comte *de Poitiers*, avec un Chevalier & 16 Ecuyers. Sa mere l'institua son héritier par son testament de la même année ; il fit le sien le 23 Avril 1366, mourut peu-après, & fut enterré dans l'Eglise des Freres Prêcheurs de la ville du Puy. Il avoit épousé *Saure de la Barthe*, fille de *Geraud*, Seigneur d'Aure & de la Barthe, & de *Brunissende*, Vicomtesse *de Lautrec*, sa troisieme femme, dont :

VIII. PHILIPPE DE LEVIS, III. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche-en-Renier, qui testa à Confolens le 2 Août 1280, fit deux codicilles les 16 & 17 du même mois, & élut sa sépulture en l'Eglise des Freres Prêcheurs de

la ville du Puy, où il fut enterré. Il avoit épouſé, le 6 Août 1372, *Eléonore de Thoire de Villars*, Dame de Buys en Beaujolois, qui eut en dot 8000 francs d'or & la Seigneurie de Buys. Elle étoit veuve d'*Edouard*, Seigneur *de Beaujeu*, & fille de *Humbert* VI, Seigneur *de Thoire*, de Villars, &c. & de *Béatrix de Chalon*, ſa ſeconde femme. Etant veuve & tutrice de ſes enfans en 1380, elle paya l'acquiſition du Château de Montagu, que ſon mari avoit faite de *Guillaume de Tournon*, teſta le 4 Août 1385, donna la Terre de Mirebel à ſon ſecond fils, & élut ſa ſépulture auprès de ſon mari. Leurs enfans furent : — — 1. GUIGUES, Seigneur de la Roche, Vicomte de Lautrec, inſtitué héritier univerſel de ſon pere en 1380, & par l'Archidiacre de Dreux, ſon oncle, par ſon teſtament de 1382. Il mourut ſans alliance peu de tems après 1387; — 2. PHILIPPE, qui ſuit; — 3 & 4. CATHERINE & BÉATRIX, la premiere dotée de 3000 livres par le teſtament de ſon pere; & la ſeconde de 8000 livres.

IX. PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, d'Annonay, de Pradel, &c. Comte de Villars, fut retenu par le Dauphin, depuis CHARLES VII, Roi au mois de Novembre 1398, à 60 hommes d'armes & 24 de trait. C'eſt de lui dont il eſt ſouvent fait mention dans l'Hiſtoire de ce Monarque, qui le fit Gouverneur de Montargis. Il l'accompagna dans ſon voyage de Dauphiné pour voir la Reine de Sicile, & mourut en 1440, âgé de 60 ans, laiſſant, par ſon teſtament du 11 Novembre 1428, renouvellé le 1 Janvier 1439, la Seigneurie de Montagu en douaire, à *Antoine d'Anduze*, qu'il avoit épouſée, le 19 Juin 1395, fille de *Louis d'Anduze*, Seigneur de la Voute, & de *Marguerite d'Apchon*, ſa ſeconde femme. Il en eut : — 1. ANTOINE, qui ſuit; — 2. BERMOND, Seigneur de la Voute, tige des Ducs de Ventadour, rapportés ci-après; — 3. GASPARDE, mariée, le 9 Septembre 1427, à *Claude de la Baume*, Comte de Montrevel, fils de *Jean*, & de *Jeanne de Chalon*, Comteſſe de Tonnerre. — PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, eut encore quatre fils naturels; l'aîné, dit *de Villars*, Seigneur de Bouligneux en Dombes, né d'*Ambroiſe Godin*, fut légitimé par Lettres données aux Montils lès Tours en 1466, ſuivant le Regiſtre des Chartes cotté 200, Avril 1466, & 1467.

X. ANTOINE DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Baron de la Roche & d'Annonay, Seigneur de Vauvert & de Belcaſtel, prit le titre de *Seigneur de Vauvert*, du vivant de ſon pere, & ſervit en cette qualité ſur les frontieres du Maconnois en 1412, & ſous l'Archevêque de Reims en 1419, pour le recouvrement du pays de Languedoc. Il teſta le 13 Août 1454, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe d'Annonay. L'Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne ne lui donne que deux femmes. Feu le Préſident *Durey de Noinville*, marque en marge de cet article, *page* 28, qu'il eut pour premiere femme, au mois d'Octobre 1421, *Louiſe de Tournon*, Dame de Beauchâtel & de Servieres, fille d'*Odon de Tournon*, Seigneur dudit lieu, & d'*Anne de Corgenon*, Dame d'Harvez : elle mourut avant 1424; il épouſa, 2°. le 9 Novembre 1425, *Iſabelle de Chartres*, fille d'*Hector*, Seigneur d'Onze-en-Bray & du Cheſnedoré, & d'*Antoinette d'Aymery*, & niéce de *Renaud de Chartres*, Archevêque de Reims, Chancelier de France, qui lui fit don de la Terre de Vierzon, qu'il avoit acquiſe du Roi. Elle teſta au Château de Caſtelnau-Bonnefons, au Diocèſe d'Alby, le 29 Juillet 1437; & 3°. *Jeanne de Chalançon*, dite *de Polignac*, fille d'*Armand*, Vicomte de Polignac, & d'*Iſabeau de la Tour*. Elle ſurvécut à ſon mari, & tranſigea pour ſon douaire, le 11 Juillet 1474, avec le Duc DE BOURBON. Il n'y eut des enfans que du ſecond lit, ſçavoir : — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, Seigneur d'Onze-en-Bray, inſtitué héritier par le teſtament de ſa mere, lequel vendit, en 1461, à JEAN, Duc DE BOURBON tous les droits qu'il avoit en la ſucceſſion de ſes pere & mere, ce qu'il confirma le 9 Mars 1473. Il vendit auſſi à ce Prince tout ce qui lui étoit échu depuis la mort de ſon frere, & céda, le 26 Octobre 1494, au Duc DE BOURBON, une rente qu'il prenoit ſur la Terre de Sury-le-Comtal, pour une penſion de 600 livres. Il avoit épouſé *Jeanne de Chamborant*, dont il n'eut point d'enfans, laquelle, étant âgée de 40 ans, conſentit, par acte paſſé à Tours le 15 Mars 1496, qu'il

fut promu à l'Ordre de Prêtriſe. Il étoit alors âgé de 70 ans ; — 3. & CATHERINE, mentionnée au teſtament de ſon ayeul, mariée, 1°. à *Antoine de Clermont*, Baron de Surgeres ; & 2°. à *Joachim de Velor*, Seigneur de la Chapelle-Bellouin, avec lequel elle vivoit en 1462 ; elle en étoit veuve en 1478.

XI. JEAN DE LEVIS, Comte de Villars, Vicomte de Lautrec, Seigneur de la Roche, Onze-en-Bray, Cheſnedoré, &c. premier Chambellan du Roi, porta la qualité de *Seigneur de Vauvert* du vivant de ſon pere. Le Roi lui donna, en 1458, la Capitainerie de la Ville & du Château de Vire. Il étoit Chambellan & Grand-Maître d'Hôtel du Duc *de Guienne*, le 25 Avril 1469, lorſque ce Prince lui donna la Ville & Châtellenie de Macaire. Se voyant ſans enfans de *Thomine de Vilquier*, fille de *Robert*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Gamaches*, il vendit au Duc *de Savoie*, par contrat paſſé à Nantes en Bretagne, le 1 Février 1469, ſon Comté de Villars, & diſſipa la plus grande partie de ſes biens. Il teſta à Porgia le 15 Février 1474, laiſſa 2000 livres à ANTOINETTE DE LEVIS, ſa fille naturelle, & donna les biens qu'il n'avoit pas vendus à GILBERT, Seigneur de la Voute, ſon couſin-germain.

Barons de LA VOUTE, Comtes & Ducs de VENTADOUR.

X. BERMOND DE LEVIS, ſecond fils de PHILIPPE DE LEVIS, IV. du nom, Comte de Villars, & d'*Antoinette*, Dame *de la Voute*, inſtitué, par ſa mere, héritier de la Terre de la Voute, & par ſon pere de celle de Mirebel, fit un traité d'alliance & d'amitié en 1440, avec *Guillaume de Chalançon*, Evêque du Puy, & le Seigneur *de Chalançon*. Il ſervit avec 30 chevaux en Guienne, comme il paroît par le paſſeport que CHARLES VII lui donna le 20 Octobre 1442. LOUIS XI le retint pour ſon Chambellan en 1468, & pour ſon Conſeiller en 1469. Il fit ſon teſtament en 1483, & un ſecond le 19 Juin 1487, choiſit ſa ſépulture dans l'Abbaye chef d'Ordre de Saint-Ruf près de la ville de Valence en Dauphiné, & mourut fort âgé en 1487. Il avoit épouſé, le 14 Janvier 1422, *Agnès de Châteaumorand*, (fille de *Jean*, Seigneur dudit lieu, & de *Marie de Froloys*) laquelle lui apporta en dot les Terres de Poligny de Charlus & la Vicomté de Remond. Elle teſta à Châteaumorand le 4 Novembre 1476. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT, mort à Rouen, du vivant de ſon pere, en 1465, & enterré dans l'Egliſe des Freres Prêcheurs ; — 2. LOUIS, qui ſuit ; — 3. FRANÇOIS, Abbé de Condat, où il eſt enterré ; — 4. JACQUES, dont nous allons parler ; — 5. JEANNE, femme de *Jacques-Loup*, Seigneur *de Beauvoir*, en Bourbonnois, morte lors du teſtament de ſon pere, laiſſant des enfans ; — 6. & AGNÈS, mariée, le 16 Janvier 1463, à *Liébaut*, Seigneur *de Lugny*. Elle teſta en 1477, & ſon mari en 1480.

JACQUES DE LEVIS, quatrieme fils de BERMOND & d'*Agnès de Châteaumorand*, prit le nom & les armes de *Châteaumorand*, ſuivant la volonté de ſa mere, & mourut en 1521. Il avoit épouſé, le 18 Août 1484, *Louiſe de Tournon*, fille de *Jacques*, Seigneur dudit lieu, & de *Jeanne de Polignac*, dont : — 1. JEAN, né en 1491, Seigneur de Châteaumorand, de Pierrefitte, de Montarmontier, de Chatelux & de Bornet, inſtitué Sénéchal d'Auvergne, Gentilhomme de la Chambre du Roi, Chambellan & Gouverneur du Dauphin en 1532. Il plaidoit contre le Comte *de Ventadour*, pour la ſucceſſion de Villars, & obtint Arrêt en ſa faveur au Parlement de Toulouſe le 5 Février 1533. Il mourut ſans enfans de *Gilberte d'Eſtampes*, ſa femme, fille de *Jean d'Eſtampes*, Seigneur de la Ferté-Imbault ; — 2. ANTOINE, Abbé de la Beniſſon-Dieu, Chanoine & Comte de Lyon en 1525, Evêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux, dès 1516, Archevêque d'Embrun en 1526, Archevêché qu'il permuta pour l'Evêché de Saint-Flour. Il céda la Terre de Vauvert au Comte *de Ventadour* en 1543, & étoit mort en 1566 ; — 3. ISABELLE, femme, en 1509, de *Pierre Barton*, Vicomte de Montbas ; — 4. CATHERINE, femme de *Jean de Saint-Chamand*, Baron de Pujols, Sénéchal des Lannes ; — 5. PERONNELLE, Abbeſſe de Cuſſet ; — 6. & JEANNE, Abbeſſe de Chanſalon.

XI. Louis de Levis, Baron de la Voute, frere aîné du précédent, fut Chambellan du Roi Charles VIII, qu'il ſuivit dans ſon expédition du Royaume de Naples, & ſervit dans l'armée de Bourgogne en 1479. Il fut nommé exécuteur teſtamentaire d'*Aynard de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, fit ſon teſtament le 4 Mai 1521, élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Saint-Ruf, & mourut fort âgé. Il avoit épouſé, le 12 Juillet 1492, *Blanche de Ventadour*, fille de *Louis*, Comte *de Ventadour*, Seigneur de Granges, & de *Catherine de Beaufort*, Dame de Charlus, où elle mourut le 19 Novembre 1482. De ce mariage vinrent : — 1. Gilbert, qui ſuit ; — 2. Jean, tige des Seigneurs de Charlus, rapportés ci-après ; — 3. François, Prieur de Saint-Michel des Anges, Evêque de Tulles en 1517, mort en 1535 ; — 4. Charles, Abbé de Valette & de Bouhaigne, qui tranſigea, avec ſon frere, le 13 Mars 1525, & fit ſon codicille le 23 Juin 1536 ; — 5, & Catherine, mariée, par contrat du 9 Décembre 1492, à *Joachim de Brion*, Seigneur du Cheylar en Vivarais, dont elle étoit veuve le 28 Février 1506. Elle ſe fit Religieuſe à Saint-Laurent d'Avignon, où elle vivoit en 1521, lors du teſtament de ſon pere.

XII. Gilbert de Levis, I. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, enfant d'honneur du Roi Charles VIII, ſon Pannetier, en 1496, prit enſuite le titre de *Comte de Ventadour*, avec le nom & les armes, ſuivant le teſtament de ſon ayeule maternelle ; ſe trouva à la bataille de Marignan en 1525, où il fut bleſſé ; teſta le 7 Mai 1524, fit un codicille le 1 Septembre 1529, choiſit ſa ſépulture en l'Abbaye de Saint-Ruf, & mourut le 5 du même mois. Il avoit épouſé, le 5 Octobre 1498, *Jacqueline du Mas*, née le 4 Novembre 1486, morte en 1566, âgée de 86 ans, fille de *Jean du Mas*, Seigneur de l'Iſle, Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Jacqueline de Carbonnel*, dont : — 1. Gilbert, qui ſuit ; — 2. Pétronille, mariée, 1°. en 1521, à *André de Cruſſol*, Seigneur de Beaudiner ; & 2°. le 17 Janvier 1524, à *Joachim de Chabannes*, Seigneur de Curton, Comte de Rochefort & de Saignes, fils de *Jean de Chabannes*, Seigneur de Curton, & de *Françoiſe de Blanchefort*, Dame de Boiſſamy ; — 3. Blanche, alliée, le 17 Août 1527, à *Louis d'Agout-de-Montauban*, Baron de Sault & de Rouſſillon. Elle teſta le 25 Décembre 1557 ; — 4. & *Jacqueline*, ſeconde femme, par contrat paſſé à la Voute le 28 Juin 1541, de *Jean de Damas*, Seigneur de Digoine, fils de *François*, & de *Jeanne de Saint-Palais*, dont elle fut ſéparée par Arrêt du Parlement de Paris du 14 Août 1550.

XIII. Gilbert de Levis, II. du nom, Comte de Ventadour, Baron de la Voute, Seigneur de Vauvert, enfant d'honneur du Roi François I, en 1524, ſon Pannetier en 1531, teſta au Château de Vauvert le 24 Avril 1557, & mourut âgé de 46 ans. Il avoit épouſé, par contrat du 11 Février 1538, *Suſanne de Laire*, Dame de la Motte-de-Grigny, fille de *Jacques*, Seigneur de Cornillon, & d'*Antoinette de Tournon*. Elle teſta le 17 Mars 1550, & fut enterrée dans l'Egliſe de la Voute. De ce mariage vinrent : — 1. Gilbert, qui ſuit ; — 2. Martial, Abbé d'Auberive en 1554, Aumônier du Roi, mort en 1572 ; — 3. Jacqueline, femme, le 11 Juillet 1543, de *François de Chalançon*, Seigneur de Rochebaron ; — 4. Françoise, mariée, le 14 Juin 1551, à *François de la Baume*, Comte de Suze, Chevalier des Ordres du Roi, fils de *Guillaume de la Baume*, & de *Catherine Albaron des Allemands*. Son mari fut tué le 19 Août 1588, lorſque les Huguenots prirent Montélimart ; — 5. & Blanche, alliée, le 12 Juin 1556, à *Louis d'Amboiſe*, Seigneur d'Aubijoux, fils de *Jacques* & d'*Hippolite de Chambes-Montſoreau*.

XIV. Gilbert de Levis, III. du nom, Comte, puis créé *Duc de Ventadour* en Février 1578, Pair de France en Juin 1589, fut Gentilhomme de la Chambre du Roi en 1555, Chevalier de ſon Ordre, Gouverneur du Limouſin en 1571, enſuite du Lyonnois, Forez & Beaujolois, & nommé Chevalier du Saint-Eſprit, lors de ſon inſtitution en 1578 ; mais il ne fut point reçu. Il mourut à la Voute en 1591, & avoit épouſé à Fontainebleau, par contrat du 25 Juin 1553, en préſence du Roi, *Catherine de Montmorency*, fille d'*Anne*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & de *Madelene de Savoie*, dont : — Gilbert,

Comte de la Voute, qui ſuivit le Comte *d'Alençon* en Flandres en 1584, & mourut avant ſon pere; — & ANNE, qui ſuit.

XV. ANNE DE LEVIS, Duc de Ventadour, Pair de France, Comte de la Voute, &c. reçu Chevalier des Ordres du Roi le 2 Janvier 1599, Gouverneur & Sénéchal du haut & bas Limouſin, après ſon pere; Lieutenant-Général de la Province de Languedoc; eut 2000 écus de penſion, & obtint, le 24 Janvier 1594, l'enregiſtrement, au Parlement, des Lettres d'érection du Duché de Ventadour en *Duché-Pairie*, qui avoit été faite en faveur de ſon pere. Il repréſenta les Comtes *de Champagne* au Sacre de HENRI IV en 1594. Le Pape lui écrivit, le 22 Janvier 1600, pour le prier de favoriſer *Charles de Conti*, Evêque d'Ancône, qu'il envoyoit Vice-Légat à Avignon. Il fit l'ouverture des Etats du Languedoc, & y harangua le 8 Novembre 1622. Il avoit teſté dès le 23 Juin 1617, fit un codicille le 3 Décembre 1624, par lequel il inſtitua héritier univerſel HENRI, ſon fils aîné, avec ſubſtitution, & mourut le 30 du même mois. Il avoit épouſé, dans la ville d'Alais le 25 Juin 1593, *Marguerite de Montmorency*, fille de *Henri*, Duc *de Montmorency*, Pair & Connétable de France, & d'*Antoinette de la Marck*, ſa premiere femme. Elle mourut âgée de 83 ans, le 3 Décembre 1660, & eut pour enfans: — 1. HENRI, Duc de Ventadour, reçu Pair de France au Parlement le 21 Décembre 1624, Prince de Maubuiſſon, Lieutenant-Général de Languedoc, Comte de la Voute, Tournon, &c. Il avoit épouſé *Marie-Lieſſe de Luxembourg*, Princeſſe *de Tingry*, fille de *Henri*, Duc *de Luxembourg*, & de *Madelene de Montmorency*, Dame de Thoré. Elle ſe fit Religieuſe Carmelite, du conſentement de ſon mari, dans le Couvent de Chambery qu'elle fonda, & lui, ayant cédé ſa qualité de Duc *de Ventadour* au Marquis *d'Annonay*, ſon frere, par acte du 23 Mai 1631, il embraſſa l'Etat Eccléſiaſtique, fut Chanoine de N. D. de Paris, Directeur général des Séminaires, mourut le 14 Octobre 1680, âgé de 84 ans, & fut enterré dans l'Egliſe de N. D. — 2. FRANÇOIS, Comte de Vauvert, nommé à l'Evêché de Lodève en 1612, n'ayant que 16 ans, tué dans un combat naval donné contre les Rochelois le 17 Septembre 1625; — 3. CHARLES, qui ſuit; — 4. FRANÇOIS-CHRISOSTÔME, Comte de Brion, premier Ecuyer de GASTON DE FRANCE, Duc d'Orléans, puis Duc de Damville, par Lettres du mois de Novembre 1648, Gouverneur du Limouſin, Capitaine de Fontainebleau, Viceroi de l'Amérique en 1655, mort à Paris le 9 Septembre 1661, & enterré aux Capucins du Fauxbourg Saint-Jacques, ſans enfans de ſon mariage avec *Anne le Camus-de-Jambeville*, veuve de *Claude Pinart*, Vicomte de Combliſy, Baron de Cramailles, qui étoit auſſi veuf de *Françoiſe de la Marck-Maulevrier*, & fille unique d'*Antoine le Camus*, Seigneur de Jambeville, Préſident au Parlement de Paris, & de *Marie le Clerc-de-Leſſeville*. Elle mourut le 10 Février 1651; — 5. ANNE, Abbé de Mainac, de Ruricourt, Dom-d'Aubrac, Baron de Donzenac, Tréſorier de la Sainte-Chapelle de Paris, Conſeiller d'Etat, nommé Archevêque de Bourges en 1649, ſacré le 30 Avril 1651, & Gouverneur du Limouſin, ſur la démiſſion du Duc *de Damville*, ſon frere, le 28 Novembre de la même année. Il teſta les 20 Janvier & 15 Mars 1662, mourut deux jours après, âgé de 57 ans, & eſt enterré dans l'Egliſe Métropolitaine de Bourges, où ſe voit ſon épitaphe; — 6. LOUIS-HERCULE, d'abord Jéſuite, enſuite nommé Evêque de Mirepoix, ſacré le 19 Décembre 1655, mort en Janvier 1679; — 7. CATHERINE, mariée, 1°. à *Henri*, Comte *de Tournon* & de Rouſſillon, Chevalier des Ordres du Roi, mort ſans enfans; & 2°. le 17 Février 1620, à *Louis de Montmorency-Boutteville*. Elle eſt morte le 14 Mars 1643, laiſſant un fils, tué devant Philiſbourg le 7 Septembre 1644, âgé de 27 ans; — 8. & MARIE, Religieuſe à Chelles, ſucceſſivement Abbeſſe d'Avenay & de Saint-Pierre de Lyon, morte en 1649 ou 1650.

XVI. CHARLES DE LEVIS, Marquis d'Annonay, puis Duc de Ventadour, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi le 14 Mai 1638, Lieutenant-Général au Gouvernement de Languedoc, enſuite Gouverneur de Limouſin, avoit été nommé à l'Evêché de Lodève en 1604, dont il ſe démit 3 ans après. Il vendit, le 22 Août 1642, à *Jacques d'Auterille*, Seigneur de Montferrier, la Baronnie de Vauvert, Diocèſe de Nîmes, laquelle donnoit entrée aux Etats de Languedoc; porta

un des honneurs à la pompe funèbre de Louis XIII, & mourut à Brives en Limousin, le 19 Mai 1649, âgé de 49 ans. Il avoit épousé, 1°. le 26 Mars 1634, *Susanne de Lauzieres*, morte sans enfans, fille d'*Antoine de Lauzieres*, Marquis de Themines, & de *Susanne de Montluc*; & 2°. le 8 Février 1645, *Marie de la Guiche de Saint-Geran*, fille de *Jean-François*, Seigneur de Saint-Geran, Maréchal de France, & de *Susanne Aux-Epaules*. Elle mourut au Château de Sainte-Marie-du-Mont en Normandie, le 23 Juillet 1620, âgée de 78 ans, ayant eu : — 1. Louis-Charles, qui suit; — 2. Marguerite-Félice, morte le 2 Septembre 1717. Elle avoit épousé, en 1668, *Jacques-Henri de Durfort*, Duc de Duras, Pair & Maréchal de France, Capitaine des Gardes-du-Corps, Gouverneur du Comté de Bourgogne & Chevalier des Ordres du Roi; —— 3. & Marie-Henriette, Religieuse Professe le 1 Mai 1667, au Couvent de la Visitation de Moulins.

XVII. Louis-Charles de Levis, Duc de Ventadour, Pair de France, Gouverneur de Limousin, mourut le 28 Septembre 1717, & fut enterré le 30 dans l'Eglise des Incurables. Il avoit épousé, le 14 Mars 1671, *Charlotte-Eléonore-Madelene de la Mothe-Houdancourt*, seconde fille de *Philippe*, Duc de Cardonne, Maréchal de France, & de *Louise de Prie*, Gouvernante des enfans de France. Le Roi accorda à la Duchesse *de Ventadour*, le 8 Janvier 1687, une pension de 8000 livres, qui lui fut augmentée de 4000 livres le 10 Décembre 1709. Elle avoit prêté serment entre les mains de Sa Majesté le 1 Juin 1704, pour la charge de Gouvernante des enfans de France, en survivance de sa mere, & elle a gouverné l'enfance de feu Louis XV. Elle a été, depuis, Gouvernante des enfans de ce Monarque, dont elle s'acquitta avec beaucoup de dignité & d'intelligence, & voulant, à cause de son grand âge, se démettre de cette charge, le 1 Mai 1732, le Roi la pria, avec tant de tendresse de prendre soin de feu M. le Dauphin, son fils, qu'elle est restée dans l'exercice de cette charge, jusqu'au tems que ce Prince fut remis entre les mains des hommes. Elle est morte en son Château de Glatigny, près Versailles, le 13 Décembre 1744, dans la 93e année de son âge, & a eu de son mariage pour fille unique :

XVIII. Anne-Geneviéve de Levis, née en Février 1673, morte du 20 au 21 Mars 1727. Elle avoit épousé, 1°. le 16 Février 1691, *Louis-Charles de la Tour-de-Bouillon*, dit *le Prince de Turenne*, tué à Steinkerque en 1692; & 2°. le 15 Février 1694, *Hercule-Mériadec de Rohan*, Duc de Rohan-Rohan, Pair de France, Gouverneur de Champagne & de Brie, Capitaine-Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes de la Garde du Roi.

Barons & Comtes de Charlus.

Les armes de cette branche sont : *au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or; au 2 & 3* de Levis; *sur le tout de..., à la barre de..., accompagnée de six besans, ou tourteaux.*

XII. Elle a pour auteur Jean de Levis, second fils de Louis, Baron de la Voute, & de *Blanche de Ventadour*. Il fut Baron de Charlus, Seigneur de Champagnac, des Granges & des Margerides, par donation de *Catherine de Beaufort*, Comtesse de Ventadour, son ayeule maternelle, & mourut avant son pere, en 1519. Il avoit épousé, le 1 Octobre 1501, *Françoise de Poitiers*, fille d'*Aynard de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, Marquis de Cotron, & de *Jeanne de la Tour*, dont : — 1. Gilbert, mort sans alliance; — 2. Charles, qui suit; — 3. Louis, Seigneur de Beauregard en Bourbonnois, mort sans alliance; — 4. Jean, Chevalier de Saint-Jean de Jérusalem, tué à la prise de la ville d'Alger en 1641; — 5 & 6. Blanche & Renée, Religieuses à Montigny; — 7. & Catherine, mariée, le 1 Février 1553, à *Esprit de Harville*, Seigneur de Paloiseau.

XIII. Charles de Levis, Baron de Charlus, des Granges, Vicomte de Lugny, &c. Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, fut substitué, par le testament de Louis de Levis, Seigneur de la Voute, son ayeul, fait en 1521, aux biens de sa Maison, & par celui de Gilbert de Levis, Comte de Ventadour, son oncle, en 1524; fut Pannetier des Rois Henri II,

François II & Charles IX, Capitaine de la groſſe Tour de Bourges en 1549, & exerça la charge de Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, juſqu'en 1563. Il avoit épouſé, 1°. le 6 Février 1534, *Marguerite Brachet*, dite *de Montagu*, fille de *Mathurin*, Seigneur de Montagu, & de *Catherine de Rochechouart*; & 2°. en 1554, *Marguerite de Ricamez*, Dame de Maulde, veuve de *François*, Seigneur *de Stavayé*, & fille de *Jean*, Seigneur *de Ricamez*, & de *Guillemette de Maulde*. Il eut du premier lit : — Claude, qui ſuit; — & Gabrielle, mariée, en 1556, à *Antoine le Long*, Seigneur de Châteaumorand.

XIV. Claude de Levis, Baron de Charlus, des Granges & de Poligny, Pannetier du Roi en 1559, Gentilhomme de ſa Chambre en 1556, Chevalier de ſon Ordre, Chambellan du Duc *d'Alençon* en 1577, & Capitaine de la groſſe Tour de Bourges, teſta le 13 Juin 1593. Il avoit épouſé, le 23 Août 1559, *Jeanne de Maumont*, fille de *Jean*, Seigneur *de Maumont* & de Châteaufort, & de *Madelene de Coulonges*. Elle fut retenue une des Dames d'honneur de la Reine, le 6 Mars 1586, & eut pour enfans : — Jean-Louis, qui ſuit; — & Jeanne-Gabrielle, mariée, le 30 Avril 1597, à *Edme Robert*, Seigneur de Lignerac, & de Saint-Chamant, morte en 1630.

XV. Jean-Louis de Levis, Comte de Charlus, Baron de Poligny, Vicomte de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, fut aſſaſſiné, en 1611, par le Chevalier *de Beauregard-Gadagne* & ſes complices. Il avoit épouſé, le 16 Mai 1590, *Diane de Daillon-du-Lude*, fille de *Guy*, Comte du Lude, & de *Jacqueline de la Fayette*. Elle tranſigea, le 10 Octobre 1629, avec ſes enfans vivans, & eut : — François, tué, avec ſon pere, à l'âge de 15 ans; — 2. N..., mort ſans alliance le 12 Février 1612; — 3. Charles, qui ſuit; — 4. Claude, Chevalier de Malte en 1625; — 5. & Jean-Claude, tige des Seigneurs de Châteaumorand, rapportés ci-après.

XVI. Charles de Levis, II. du nom de ſa branche, Comte de Charlus, Seigneur de Poligny, des Granges & de Maumont, partagea avec le Seigneur *de Châteaumorand*, ſon frere, le 10 Novembre 1625; fut Capitaine des Gardes-du-Corps, dont il prêta ſerment le 6 Octobre 1631, & ſe démit au mois de Mai 1634; fit ſes preuves, pour être admis à l'Ordre du Saint-Eſprit, en 1632; mais il mourut, avant d'être reçu, en 1662. Il avoit épouſé, le 21 Juillet 1620, *Antoinette de l'Hôpital*, ſœur de *Nicolas*, Duc *de Vitry*, & de *François*, Comte *de Ronay*, tous deux Maréchaux de France, & fille de *Louis de l'Hôpital*, Seigneur de Vitry, & de *Françoiſe de Brichanteau*, dont

XVII. Roger de Levis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Saignes, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, qui vivoit encore en 1682. Il portoit pour armes : *au 1 d'azur, à la croix engrêlée d'argent; au 2 de gueules, au coq d'argent, barbé, crêté, béqué & membré d'or, ayant au col un écuſſon d'azur; à une fleur de lis d'or*, qui eſt l'Hôpital; *au 3 échiqueté d'or & de gueules*, qui eſt de Ventadour; *au 4 de gueules, au lion d'or*. Sur le tout : *d'or, à 3 chevrons de ſable*, qui eſt Levis. Il avoit épouſé, 1°. en 1642, *Jeanne de Montjouvent*, fille & héritiere de *Marie-François*, Seigneur dudit lieu, & d'*Angélique de Vienne-de-Soligny*; 2°. en 1656, *Louiſe de Beauxoncles*, fille de *Louis*, Seigneur d'Oucques, & d'*Anne de l'Hôpital-Sainte-Meſme*; & 3°. *Anne Perdrier*, veuve de *Charles de Bethiſy*, Seigneur de Mezieres. Du premier lit vinrent : — 1. Charles-Antoine, qui ſuit; — 2. Gilbert, Marquis de Poligny, Abbé de Port-Dieu; — 3. Gaspard, mort Chevalier de Malte en 1675; — 4. Claude, Religieuſe à Bellechaſſe à Paris; & du ſecond lit : — 5. Roger, mort jeune; — 6. Elisabeth, qui vivoit en 1682; — 7. & Catherine-Agnès, reçue la même année Chanoineſſe de Remiremont.

XVIII. Charles-Antoine de Levis, Comte de Charlus, Marquis de Poligny, Seigneur de Bequier, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Lieutenant-Général pour le Roi en Bourbonnois en 1680, mort le 22 Avril 1719, & enterré à Saint-Sulpice, avoit épouſé *Marie-Françoiſe-de-Paule de Bethiſy*, fille aînée de *Charles de Bethiſy*, Seigneur de Mezieres, Camoermont & d'Ignaucourt, & d'*Anne Perdrier*. Elle

mourut le 30 Janvier 1719, & fut enterrée à Saint-Sulpice. Ils ont eu pour enfans : — 1. Charles-Eugène, qui ſuit ; — 2. Marie-Anne, alliée, le 6 Janvier 1694, à Philippe-Elzéar-François de Levis, Marquis de Châteaumorand, ſon couſin ; — 3. Madelene, femme de *Louis Fouquet*, Marquis de Belle-Iſle. Elle eſt morte à Paris le 12 Juin 1729, âgée de 69 ans, laiſſant des enfans ; — 4. autre Marie-Anne, morte le 19 Août 1705, âgée de 32 ans ; — 5. Marie-Hiacinthe, Abbeſſe de N. D. de Nevers le 1 Novembre 1704, morte à Paris le 4 Mai 1731, âgée de 44 ans, & inhumée en l'Egliſe des Religieuſes, dites *du Précieux Sang*, Paroiſſe Saint-Sulpice ; — 6 & 7. N... & N... de Levis ; — 8. & Catherine-Agnès, mariée, par contrat du 20 Septembre 1720, à *Alexandre-François de Montberon*, fils d'*Alexandre-François*, Seigneur d'Eſnaude, & de *Françoiſe-Eliſabeth Rougier*.

XIX. Charles-Eugène, Duc de Levis, Pair de France, Comte de Charlus & de Saignes, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & au Gouvernement de Bourbonnois, Gouverneur des Ville & Citadelle de Mezieres, &c. commença à ſervir, en 1688, dans l'armée du Dauphin en Allemagne, eut un Régiment de Cavalerie, à la tête duquel il ſe trouva aux batailles de Fleurus en 1690, de Steinkerque en 1692, & de Nerwinde en 1693, ainſi qu'aux ſiéges de Mons, de Namur, & de Charleroy & dans d'autres occaſions ; fut fait Brigadier en 1701 ou 1702 ; commanda la Cavalerie Françoiſe dans l'Armée qui fut joindre l'Electeur de Baviere en Allemagne ; ſe diſtingua à la bataille de Hochſtet, fut fait Maréchal-de-Camp le 10 Février 1704 ; ſervit en cette qualité les années ſuivantes ; & le Roi le fit ſeul, par diſtinction, Lieutenant-Général de ſes Armées le 18 Février 1708. Il continua de ſervir juſqu'à la paix, fut mis dans le Conſeil de guerre au commencement de la minorité de feu Louis XV, & lorſque ce Conſeil fut ſupprimé, S. M. lui confia le commandement en chef dans le Comté de Bourgogne. C'eſt en ſa faveur, & pour ſes deſcendans mâles, que les Terres & Seigneuries de Lurcy-le-Sauvage, Poligny, la Braudiere, Champroux, &c. ſituées en Bourbonnois, ont été érigées ſous le nom de *Duché de Levis*, & *Pairie de France*, par Lettres données à Paris en Février 1723, regiſtrées au Parlement le 22 des mêmes mois & an, le Roi y ſéant en ſon Lit-de-Juſtice pour ſa majorité ; le Duc de Levis en prêta ſerment entre ſes mains le même jour. Il a été fait Gouverneur de Berg-Saint-Vinox en 1729, & a remis le Gouvernement de Mezieres ; a commandé les troupes aſſemblées ſur la Saone pendant les Etés de 1728, 1729 & 1730 ; a été fait Chevalier des Ordres du Roi le 2 Février 1731, eſt mort à Paris le 9 Mai 1734, en ſa 65e année, & a été enterré à Saint-Sulpice. Il avoit épouſé, le 26 Janvier 1698, *Marie-Françoiſe d'Albert*, fille de *Charles-Honoré d'Albert*, Duc de Chevreuſe & de Luynes, Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi, &c. & de *Jeanne-Marie Colbert*. Elle eut 5000 livres d'augmentation de penſion après le décès de ſon mari, & elle eſt morte à Paris le 3 Novembre 1734, dans la 37e année de ſon âge, ayant eu : — 1. Charles de Levis, Comte de Charlus, Meſtre-de-Camp du Régiment de Charlus, mort le 10 Décembre 1724, en ſa 26e année ; — 2. François-Honoré, Marquis de Levis, d'abord deſtiné à l'Etat Eccléſiaſtique, puis Comte de Charlus, & Meſtre-de-Camp de Cavalerie après ſon frere aîné : il eſt mort à Paris le 24 Février 1727, dans ſa 21e année ; — 3. Guy-Antoine, mort le 4 Juin 1725, âgé de de 10 ans ; — 4. & Marie-Françoiſe de Levis, alliée, par contrat du 20 Janvier 1722, à *Joſeph-François de la Croix*, Marquis de Caſtries, l'un des Barons des Etats de Languedoc, Lieutenant du Roi dans la même Province, Gouverneur des Ville, Citadelle & Diocèſe de Montpellier, & de la Ville & Port de Cette, Chevalier des Ordres du Roi, mort le 24 Juin 1728. Il étoit veuf en premieres noces de *Marie-Eliſabeth de Rochechouart*, fille de *Louis-Victor*, Duc de Vivonne, Pair & Maréchal de France, & d'*Antoinette-Louiſe de Meſmes*. La Marquiſe *de Caſtries* eſt morte le 2 Décembre de ladite année 1728, âgée de 30 ans, & a été enterrée dans l'Egliſe de Saint-Sulpice à Paris, ſa Paroiſſe.

Seigneurs

Seigneurs de CHATEAUMORAND.

XVI. JEAN-CLAUDE DE LEVIS, cinquieme fils de JEAN-LOUIS, Comte de Charlus, & de *Diane de Daillon du Lude*, fut Seigneur de Châteaumorand par donation que lui en fit, le 31 Octobre 1625, *Diane de Châteaumorand*, Marquiſe *d'Urfé*, ſa couſine, à la charge de porter le nom & les armes de *Châteaumorand*. Il fut auſſi Marquis de Valromey, & avoit épouſé, le 27 Octobre de ladite année 1625, *Catherine de la Baume*, fille d'*Emmanuel-Philibert de la Baume*, Comte de Saint-Amour, Marquis de Saint-Genis, & d'*Hélene de Perennot de Granvelle*, Dame de Renaix, dont : — 1. GILBERT, Marquis de Châteaumorand, aſſaſſiné ; — 2. HENRI-LOUIS, qui ſuit ; — 3. HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, en 1644, à *François d'Eſpinchal*, Baron de Maſſiac, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, le 28 Octobre 1651, Maréchal-de-Camp, Colonel-Général & Capitaine des Gardes de l'Electeur *Ferdinand-Marie*, Duc *de Baviere*, Lieutenant-Général de ſes Armées, Capitaine d'un Régiment de 600 Cuiraſſiers, & Commandant en chef les troupes de S. A. E. ; — 4. DIANE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Religieuſe à Beniſſon-Dieu ; — 5. GABRIELLE, mariée, le 25 Avril 1663, à *Alexandre de Falcoz*, Comte d'Anjou & de la Blache en Dauphiné ; — 6. & une autre HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND.

XVII. HENRI-LOUIS DE LEVIS, Marquis de Châteaumorand, & de Valromey, teſta le 15 Septembre 1675, & avoit épouſé, le 6 Février 1667, *Marguerite d'Auſtreins*, Dame de Graveins, veuve de *Claude-Charles d'Apchon*, Comte de Poneins ; & fille de *Louis d'Auſtreins*, Seigneur de Graveins, & de *Marguerite de Bullion*. Elle teſta le 11 Avril 1684, & mourut le 24 Mars 1685, laiſſant : — 1. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. MARGUERITE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, mariée, par contrat du 19 Août 1684, à *Pierre de Seve*, premier Préſident au Parlement de Dombes. Elle eut procès contre ſon frere, au ſujet de la ſucceſſion de ſes pere & mere, & teſta le 23 Août 1693 ; — 3. autre MARGUERITE, morte jeune en 1679 ; — 4. DIANE, Religieuſe de la Viſitation Sainte-Marie à Lyon, qui teſta le 10 Avril 1692 ; — — 5. MARIE, Marquiſe de Valromey, non mariée. Elle demeuroit à Châteaumorand en 1714, & étoit morte en 1723 ; — 6. & HÉLENE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Religieuſe avec ſa ſœur.

XVIII. PHILIPPE-ELZÉAR-FRANÇOIS DE LEVIS, Marquis de Châteaumorand, Capitaine de Vaiſſeau, Chevalier de Saint-Louis en 1694, mourut à Châteaumorand en Forez, le 20 Août 1740, âgé de 71 ans. Il avoit épouſé, le 6 Janvier 1694, MARIE-ANNE DE LEVIS-CHARLUS, fille de CHARLES-ANTOINE, Comte de Charlus, & de *Marie-Françoiſe-de-Paule de Bethiſy de Mezieres*, dont :

XIX. CHARLES-FRANÇOIS DE LEVIS-CHATEAUMORAND, Comte de Levis, Colonel du Régiment de Charlus, Cavalerie, que le Roi lui donna après le décès de FRANÇOIS-HONORÉ, Marquis DE LEVIS, ſon couſin. Il eut après la mort du Duc DE LEVIS, ſon oncle, la Lieutenance-Générale de la Province du Bourbonnois, fut fait Brigadier des Armées du Roi le 15 Mars 1740, Maréchal-de-Camp au mois de Juin 1744 ; Lieutenant-Général en 1748, & eſt mort le 15 Avril 1751. Il avoit épouſé *Philiberte Languet*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochefort, Conſeiller d'honneur au Parlement de Dijon, dont quatre filles : — 1. CATHERINE-AGNÈS, mariée, le 4 ou le 15 Août 1751, à LOUIS-MARIE-FRANÇOIS-GASTON, Marquis DE LEVIS-LERAN, Brigadier des Armées du Roi, mentionné au degré XIX de la branche de LEVIS-LERAN ; — 2. N... DE LEVIS, mariée au Comte de *Clermont de Montoiſon*, Brigadier des Armées du Roi, ancien Officier de Gendarmerie, mort en 1765 ; — 3. MARIE-ELÉONORE, Dame du Palais de feu la Reine, alliée, le 13 Avril 1750, à *Charles-François-Caſimir de Saulx-Tavannes*, Colonel du Régiment de la Reine, menin de feu M. le Dauphin ; — 4. & MARIE-ODETTE DE LEVIS-CHATEAUMORAND, morte à Paris le 8 Décembre 1766, âgée de 26 ans : elle avoit épouſé, le 4 Février 1760,

Achille-Joſeph Robert, Marquis de Lignerac, Meſtre-de-Camp de Cavalerie, Grand-Bailli d'Epée, Lieutenant-Général & Commandant pour le Roi dans la haute Auvergne.

Seigneurs de FLORENSAC, &c.

VI. BERTRAND DE LEVIS, ſecond fils de PHILIPPE, I. du nom, Seigneur de Florenſac, & de *Béatrix*, Vicomteſſe *de Lautrec*, fut Seigneur de Florenſac en partie, & d'autres Terres dans la Sénéchauſſée de Carcaſſonne. Il eut, en 1336, la permiſſion de faire régir ſes Terres ſuivant le droit écrit; & fut nommé par le Roi de Mayorque un de ſes exécuteurs teſtamentaires. Il teſta le 16 Septembre 1380, & avoit épouſé, en 1336, *Jourdaine de la Roche-en-Renier*, ſœur puînée de *Jamague*, femme de PHILIPPE DE LEVIS, Vicomte de Lautrec, ſon frere, & fille de *Guigues de la Roche-en-Renier*, & de *Gillette*, Vicomteſſe *d'Uzès*, dont : — HUGUES, mort en 1366; — & PHILIPPE, qui ſuit.

VII. PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de Florenſac, Marly, Magny, &c. ſervit en Flandres au ſiége de Bourbourg en 1383; fut retenu pour le voyage que le Roi prétendoit faire en Angleterre en 1386; partagea ſes biens à ſes enfans le 4 Mars 1415, & vivoit encore en 1422. Il avoit épouſé, en 1382, *Alix*, Dame *de Quélus*, qui teſta en 1418, fille de *Guillaume*, Seigneur de Quélus, & petite-fille de *Déodat de Quélus*, & d'*Hélene de Caſtelnau*. Leurs enfans furent : — 1. BERTRAND, qui ſuit; — 2. EUSTACHE, auteur des Seigneurs de Lugny, rapportés ci-après; — 3. & PHILIPPE, Evêque d'Agde en 1411, Archevêque d'Auch en 1429, & d'Arles en 1472, qui ſe trouva au Concile de Bâle, & fut nommé député de *Jean*, Comte *d'Armagnac*, auprès du Pape MARTIN V, & exécuteur du teſtament de *Bruniſſante*, Vicomteſſe *de Lautrec*.

VIII. BERTRAND DE LEVIS, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Florenſac, épouſa *Gaillarde de Peyre*, fille d'*Aſtorg*, Seigneur *de Peyre*, & d'*Iſabeau d'Agout*, Dame de Tretz. Il en eut :

IX. PHILIPPE DE LEVIS, II. du nom, Seigneur de Florenſac, qui fut ſubſtitué, en 1439, aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, ſon couſin, & mourut au ſiége d'Acqs en Guienne en 1451. Il avoit épouſé *Iſabeau de Poitiers*, fille de *Louis de Poitiers*, Seigneur de Saint-Vallier, & de *Polixene Ruffo*, ſa ſeconde femme. Elle teſta en 1482 & 1486, & eut :

X. JEANNE DE LEVIS, Dame de Florenſac, née poſthume, miſe d'abord ſous la garde du Comte *de Villars*, ſon parent, & enſuite ſous la tutelle de l'Evêque de Mirepoix, par Arrêt du Parlement de Toulouſe. Le Roi LOUIS XI, n'étant encore que Dauphin, lui fit épouſer *Louis de Cruſſol*, ſon favori, qui lui laiſſa, par ſon teſtament du 18 Août 1473, la jouiſſance de la Terre de la Baſtide. De ce mariage ſont deſcendus les Ducs *d'Uzès*, Pairs de France. *Voyez* CRUSSOL.

Seigneurs de LUGNY, &c.

VIII. EUSTACHE DE LEVIS, ſecond fils de PHILIPPE, & d'*Alix de Quélus*, fut Seigneur de Villeneuve, la Cremade, Baron de Quélus & de Bornac, ſervit en Languedoc ſous *Charles*, Duc *de Bourbon* en 1421, aſſiſta, en 1426, au mariage de *Louis de Bourbon*, Comte de Montpenſier, avec *Jeanne*, Dauphine *d'Auvergne*; fit hommage de ſes Terres en 1427 & en 1452; fut ſubſtitué aux biens de PHILIPPE DE LEVIS, Seigneur de la Roche, par ſon teſtament de 1439; teſta le 24 Novembre 1459, & étoit mort en 1464. Il avoit épouſé *Alix de Damas*, Dame de Couſan, fille de *Hugues de Damas*, Seigneur de Couſan, & d'*Alix de Beaujeu*. Elle teſta avec ſon mari en 1459, & fit hommage, en 1464, des Terres de Quélus & de Villeneuve. Leurs enfans furent : — 1. PHILIPPE, Archevêque d'Auch, étant fort jeune, enſuite élu Archevêque d'Arles, nommé Cardinal par SIXTE IV en 1473, mort à Rome en 1475, & enterré ſous un tombeau de marbre dans l'Egliſe de Sainte-Marie Majeure où ſe voit ſon épitaphe; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. EUSTACHE, Abbé de Montmajour, Archevêque d'Arles après ſon frere, mort à Rome le 22 Avril 1489, &

enterré dans le tombeau de ſon frere; — 4. Guy, Auteur des Seigneurs de Quélus, rapportés ci-après; — 5. autre Jean, Religieux de l'Iſle-Barbe; — 6. Marie, femme de *Guillaume Rollin*, Seigneur de Beauchamp, frere du Cardinal *Rollin*, Evêque d'Autun; — 7. Charlotte, mariée à Jean de Levis, IV. du nom, Seigneur de Mirepoix, dont elle fut la ſeconde femme. *Voyez* le degré X. de la premiere branche; — 8. Marguerite, alliée, 1°. le 5 Septembre 1471, à *Guillaume d'Albon*, Seigneur de Saint-Forgeux, mort en 1474; & 2°. au Seigneur de *la Queille*, en Auvergne; — 9. Catherine, femme de *Jean de Peruſſe d'Eſcars*, fils puîné d'*Audouin de Peruſſe*, IV. du nom, Seigneur de Saint-Bonnet, & d'*Hélene de Roquefeuil*; — 10. Isabelle, mariée, en 1496, à *Bertrand de Tourzel d'Alegre*, Baron de Puyſagut, Seigneur de Buſſet, fils puîné d'*Yves de Tourzel*, Baron d'Alegre, & de *Marguerite d'Apchier*; — 11 & 12. Agnès & Jeanne, morte ſans alliance.

IX. Jean de Levis, Seigneur de Couſan, Lugny, &c. inſtitué héritier de ſon pere, accepta la donation que ſa mere fit en ſa faveur, & laiſſa à ſon frere, par tranſaction du 15 Septembre 1469, ce que ſon pere lui avoit laiſſé, & teſta en 1494. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Lavieu*, fille de *Hugues*, Seigneur de Feugerolles, de Chalain-le-Comtal, & de *Jeanne de Caſſinel*, & 2°. *Louiſe de Breſolles*, veuve de *Charles de Lavieu*, Seigneur de Feugerolles, & fille d'*Antoine de Breſolles*, Sénéchal de Bourbonnois, & de *Catherine d'Apchon*. Du ſecond lit vinrent: — 1. Gabriel, Baron de Couſan, qui teſta en 1553, en faveur de ſon neveu, & mourut la même année ſans enfans d'*Anne de Joyeuſe*, qu'il avoit épouſée en 1525, fille de *Louis de Joyeuſe*, Comte de Grandpré, & de *Jeanne de Bourbon*; — 2. Jean, qui ſuit; — 3. Guy, Seigneur de Marly, &c. vivant en 1500; — 4. Euſtache, Chanoine & Chantre de Montbriſon, Comte de Lyon en 1525, Prieur de Firmigny, Seigneur de Cureze; — 5. Christophe, Chanoine & Comte de Lyon, Prieur de Firmigny & de Chandieu en Forez, où il eſt enterré; — 6. Jean-Louis, Seigneur de Nervieu, qui ſurvéquit à tous ſes freres, & mourut ſans enfans de *Marguerite de Sainte-Colombe*, fille de *Guillaume de Sainte-Colombe*, Seigneur de Saint-Prieſt, & de *Jeanne de Damas Verpré*; — — 7. Louise, mariée, 1°. par contrat du 15 Octobre 1493, à *Anne de Talaru*, Seigneur de Chalmazel, fils aîné d'*Antoine* & de *Françoiſe du Bois*; & 2°. à *Guillaume de Talaru*, Seigneur de Nouailly-la-Ferriere; — 8. & Antoinette.

X. Jean de Levis, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Lugny & du Pleſſis, par donation de ſon frere aîné, teſta le 18 Octobre 1533. Il avoit épouſé *Jeanne de Chalançon*, fille de *Guillaume*, Seigneur de Rochebaron, & de *Catherine de Brion*, dont: — Claude, qui ſuit; — & une fille, femme du Seigneur *de la Motte-Morlet*.

XI. Claude de Levis, Seigneur de Couſan & de Lugny, Chevalier de l'Ordre du Roi, Guidon des Gendarmes du Seigneur *de la Guiche* en 1552, enſuite Lieutenant de la Compagnie du Seigneur *de Montpezat*, Capitaine de 50 hommes d'armes des Ordonnances du Roi, mourut peu après 1586. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juin 1541, *Hilaire des Prez*, morte en 1575, fille d'*Antoine de Lettes*, dit *des Prez*, Seigneur de Montpezat, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou*, dont: — 1. Pierre, Baron de Couſan, Chambellan du Duc d'*Alençon* en 1576, mort ſans enfans de *Marguerite de Roſtaing*, ſon épouſe, fille de *Triſtan*, Chevalier des Ordres du Roi, Grand-Maître & Général-Réformateur des Eaux & Forêts de France, & de *Françoiſe Robertet*. Elle ſe remaria à *Gilbert des Serpens*, Seigneur de Gondras, & en troiſiemes noces à *Pierre*, Baron *de Flageac* & d'Aubuſſon. Elle mourut en Octobre 1612; — 2. Jacques, qui ſuit; — 3. Jeanne, femme de *François de la Beraudiere*, Seigneur de l'Iſle-Roüet; — 4. & Louise, qu'un Mémoire porte avoir épouſé le Seigneur *de la Broſſe*. — Claude de Levis, Seigneur de Couſan, eut encore de *Jacqueline de Courvie*, non mariée, pour fils naturel *Claude de Couſan*, légitimé en 1599.

XII. Jacques de Levis, Baron de Couſan, Seigneur de Chalain-le-Comtal, Lugny & le Pleſſis, Chevalier de l'Ordre du Roi, teſta le 19 Février 1613. Il avoit épouſé, 1°. en 1584, *Paule de Gaſte*, morte en 1598, fille d'*Antoine*, Seigneur

de Lupé, & de *Françoiſe de Joyeuſe*; & 2°. *Louiſe de Rivoire*, fille de *Balthaſard*, Seigneur de Saint-Palais & de la Baſtie, & de *Gabrielle de la Barge*. Il eut du premier lit : — 1. GASPARD, Baron de Couſan, mort ſubitement en 1622, ſans avoir été marié ; — 2. MARGUERITE, femme de *Louis*, Marquis *de Saint-Prieſt*; & du ſecond lit : — 3. BALTHASARD, inſtitué héritier univerſel par ſon pere, mort ſans enfans ; — 4. CLAUDE, qui ſuit ; — 5 & 6. ANTOINETTE & CLAUDE.

XIII. CLAUDE DE LEVIS, Baron de Lugny, de Bougy, &c. vendit la Baronnie de Couſan, & ſe retira en Bourgogne. Il épouſa le 24 Novembre 1638, *Anne de Chanlecy*, fille de *Ponthus*, Baron de Pluvaut, & de *Jeanne de Pontallier*, dont : — PONTHUS, Baron de Lugny, qui vivoit au mois de Mars 1714 ; — & N... DE LEVIS, Chevalier de Malte, que nous croyons être le même que :

XIV. JACQUES DE LEVIS, Marquis de Lugny, Seigneur de Bougy & du Pleſſis, après ſon frere aîné. Il épouſa *Françoiſe de Saint-Georges*, niéce de *Claude de Saint-Georges*, Archevêque & Comte de Lyon, mort le 9 Juin 1714, âgé de 83 ans, & fille de *Marc-Antoine*, Comte *de Saint-Georges* & de Monceaux, mort le 15 Juin 1719, dans la 94ᵉ année de ſon âge, & de *Gabrielle d'Amanzé-de-Choffailles*, dont : — 1. MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — 2. HECTOR, né à Lugny le 18 Juin 1676, Précenteur, Chanoine-Comte de Lyon, le 24 Novembre 1713 ; — 3. & MARGUERITE-CLAUDE, Abbeſſe de Saint-Amand de Rouen.

XV. MARC-ANTOINE, Marquis DE LEVIS, Baron de Lugny, &c. né à Paris le 5 Août 1697, entra, en 1718, dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, devint Capitaine en 1731, vendit ſa Compagnie, ſe retira du ſervice en 1734, & mourut à Lugny le 31 Janvier 1767. Il avoit épouſé, le 16 Février 1733, *Françoiſe de Gelas-de-Leberon*, Dame d'Upie, &c. fille de *François-Joſeph de Gelas*, Comte du Paſſage, Seigneur d'Upie, & de *Françoiſe-Thereſe de Gelas-de-Voiſins-d'Ambres*, & ſœur de *Louis-Hector de Gelas*, Marquis d'Ambres, & de *Daniel-François*, Comte *de Lautrec*, Chevalier des Ordres, Lieutenant-Général des Armées du Roi & de la Province de Guienne, & Gouverneur de la ville & citadelle du Queſnoy, mort Maréchal de France. Ainſi, la Marquiſe DE LEVIS-LUGNY réunit dans ſa perſonne les deux branches uniques de l'illuſtre Maiſon de *Gelas*. De ce mariage ſont nés : — MARC-ANTOINE, qui ſuit ; — & MARIE, née à Lugny le 16 Août 1734, mariée, le 22 Janvier 1756, & veuve le 12 Août 1759, avec deux filles de *Philippe-Chriſtophe-Amateur de Galliffet*, Baron de Dampierre, &c. Lieutenant-Général au Gouvernement de Bourgogne, Gouverneur de Mâcon & du Mâconnois, mort Maréchal-de-Camp. Elle s'eſt remariée, le 28 Octobre 1766, au Vicomte *de Sarsfield*, & a été préſentée, le 2 Novembre de la même année, par la Princeſſe *de Tingry*.

XVI. MARC-ANTOINE, Comte DE LEVIS, né à Lugny le 7 Février 1739, Colonel du Régiment de Picardie le 5 Juin 1765, a épouſé, contrat ſigné le 28 Novembre, célébration le 1 Décembre 1762, *Louiſe-Madelene Grimod-de-la-Reyniere*, née à Paris le 11 Novembre 1744, préſentée le 12 Décembre par la Maréchale *de Mirepoix*, dont : — 1. CHARLES-GABRIEL-LOUIS-GUY, né le 19 Septembre 1766, mort le 27 Août 1768 ; — 2. ANTOINE-LOUIS, né le 12 Décembre 1767 ; — 3. & ANTOINETTE-MADELENE, née le 14 Juillet 1765.

et morte à Paris le 11. janvier 1776, † âgée de 31. ans.

Cette branche, comme la précédente, porte DE LEVIS, *au lambel de gueules*.

Barons & Comtes de Quélus.

IX. GUY DE LEVIS, quatrieme fils d'EUSTACHE, Seigneur de Quélus, & d'*Alix de Damas*, Dame de Couſan, fut Baron de Quélus, Seigneur de Villeneuve, la Cremade, & de Perigny, par tranſaction faite avec ſon frere en 1469, auquel il céda les Terres de Marly & de Magny, qu'il avoit eues de l'Archevêque d'Auch, ſon oncle. Il teſta le 2 Mars 1508, & mourut la même année. Il avoit épouſé, le 15 Février 1475, *Marguerite de Cardaillac*, Dame de Vareyres & de Privaſac, fille de *Guillaume de Cardaillac*, Seigneur de Vareyres, & de *Marguerite de Narbonne*. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. CATHERINE, épouſe de *Pierre de Cardaillac*, Seigneur de Bioule ; — 3. MARGUERITE, femme de *Gaſton*

de Lomagne, Seigneur de Claux ; — 4. JEANNE, mariée à *Antoine d'Ebrard*, Seigneur de Saint-Sulpice ; — 5. & MADELENE, morte ſans alliance.

X. GUILLAUME DE LEVIS, Baron de Quélus, Vareyres, Privaſac, & en partie de Florenſac, mort en 1524, avoit épouſé *Marguerite d'Amboiſe*, fille de *Hugues*, Seigneur d'Aubijoux, & de *Madelene d'Armagnac*, dont : — 1. JEAN, Baron de Quélus, mort en 1536, ſans enfans de *Balthaſarde de Lettes-des-Prez*, fille d'*Antoine*, Maréchal de France, & de *Lyette du Fou* ; — 2. ANTOINE, qui ſuit ; — 3. JACQUES, mort avant ſon pere ; — 4. & MARGUERITE, Dame de la Villeneuve, la Cremade, de Salvians, de Pourqueiragues & de Montredon, mariée, le 31 Janvier 1541, à *Antoine d'Arpajon*, Baron de Lers, fils de *Bertrand*, Seigneur de Montredon, & de *Louiſe*, ou *Béatrix de Lers*. Elle teſta à Avignon le 1 Juillet 1603, étant alors veuve, ordonna ſa ſépulture aux Céleſtins du Pont de Sorgues, dans le tombeau de *Marguerite de Clermont*, fit ſon héritier *Antoine de Cardaillac*, Baron de Bioule, fils de ſa niéce ; & mourut à Nîmes, où ſon teſtament fut ouvert le 12 Septembre de ladite année 1603.

XI. ANTOINE DE LEVIS, Baron, puis Comte de Quélus, Baron de Villeneuve & de la Pene, Seigneur de Privaſac & de Florenſac en partie, Conſeiller du Roi en ſes Conſeils, Capitaine de 50 hommes d'armes, Sénéchal & Gouverneur de Rouergue, étoit Lieutenant des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi en 1561, & ès années ſuivantes ; fut auſſi Gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1570, & fort aimé de HENRI III, qui érigea ſa Terre de *Quélus* en *Comté*, par Lettres données au mois de Septembre 1574, regiſtrées au Parlement de Toulouſe, & le fit Chevalier de l'Ordre du Saint-Eſprit, à la promotion du 31 Décembre 1581. Il mourut le jour de Pâques, 6 Avril 1586, & avoit épouſé, 1°. avec diſpenſe, le 1 Novembre 1536, *Balthaſarde de Lettes-des-Prez*, veuve de ſon frere aîné ; & 2°. *Suſanne d'Eſtiſſac*, veuve de *Jacques*, Seigneur *de Balaguier* & de Montſalez, & fille de *Louis*, Baron d'*Eſtiſſac*, & d'*Anne de Daillon*. Du premier lit vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. MELCHIOR, Abbé de Figeac ; — 3. JEAN, Aumônier de la Reine MARGUERITE en 1605, & Abbé de Loc-Dieu. Il ſe fit Religieux, rétablit la diſcipline dans ſon Abbaye ; la céda à *Gabriel de Tubieres-de-Caylus*, ſon neveu, en 1623, & mourut le 30 Mai 1643. *Gall. Chriſt. nov. Edit. Tom. I, Col. 266* ; — 4. MARGUERITE, mariée, le 15 Décembre 1574, à *Hector de Cardaillac*, Seigneur de Bioule ; — 5. JEANNE, Dame de Quélus, alliée, par contrat paſſé à Villefranche en Rouergue, le 16 Janvier 1575, à *Jean-Claude*, Seigneur *de Peſtels* & de Salers. Elle étoit veuve le 28 Mai 1624, qu'elle teſta ; fit un codicille olographe le 22 Mai 1630, & mourut le 12 Octobre ſuivant ; — 6. & ANNE DE LEVIS, mariée au Château de Privaſac, le 10 Avril 1570, à *Jean de Caſtelpers*, Baron de Panat, Vicomte de Peirebrune, de Requiſta, de Cadars, de Coupiac & de Burlars, fils de *Jean de Caſtelpers*, & de *Jeanne de Clermont-Lodeve*. Il mourut le 10 Mars 1598, & eut ſix enfans.

XII. JACQUES DE LEVIS, Comte de Quélus, l'un des favoris du Roi HENRI III, mourut à Paris le 29 Mai 1578, des bleſſures qu'il avoit reçues le 27 Avril précédent, dans un combat particulier contre *Charles de Balſac*, Seigneur de Dunes, dit *le Bel Entraguet*. Il fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Paul, ſous un magnifique Mauſolée que le Roi fit faire, & qui fut depuis détruit par les Pariſiens, à la nouvelle de la mort du Duc *de Guiſe*, à Blois, en 1588.

Cette branche portoit : *d'or, à 3 chevrons de ſable*, qui eſt LEVIS.

LEVISTON, LEVINGSTON ou LIVINGSTON. Maiſon originaire d'Ecoſſe, dont la branche établie en France a pour auteur

GUILLAUME DE LIVINGSTON, troiſieme fils de GUILLAUME & d'*Agnès*, fille de *Malcom*, lord *Fleming*. Ce GUILLAUME paſſa au ſervice de France, où il ſervit en qualité d'Archer de la Garde Ecoſſoiſe du Corps du Roi, & obtint enſuite le Gouvernement du Château de Montfort : c'eſt de lui, dont parle le Duc *de Sully* dans ſes Mémoires. Il franciſa ſon nom de LIVINGSTON, en celui de LEVISTON, que ſes deſcendans ont porté depuis. Cette branche ſubſiſte.

Les armes de LIVINGSTON, ou de LEVISTON, ou LITHGON, &c. ſont : *écartelé*

au 1 & 4 d'argent, à trois quintefeuilles, ou giroflées de gueules, posées en orle dans un double trécheur de sinople, floré & contrefloré de même, qui est LIVINGSTON ; *au 2 & 3 de sable, à la bande d'or, accompagnée de six billettes de même, posées en orle*, qui est CALENDAR ; & sur le tout DE LINLITHGON, qui est : *d'azur, au chêne d'or en pal, dans une bordure d'argent, chargée de huit giroflées de gueules en orle.* Supports, *deux Sauvages, armés de leurs massues, ayant la tête & les reins ceints de lauriers.* Pour cimier, *un Sauvage à demi-corps, tenant de la main gauche une massue, & un serpent de pourpre autour de la droite.* Devise : SI JE PUIS.

La seconde branche de LINLITHGON a le titre de Comte *de Calendar*, & porte les armes sans surtout. Les collatéraux de LIVINGSTON sont obligés, en Ecosse & en Angleterre, de faire un changement dans l'écusson ; mais en pays étranger ils peuvent porter les armes entieres, sans y rien changer.

* LEVONCOURT : Seigneurie située dans le Bailliage de Bar, unie à celle de *la Vallée*, & érigée en *Baronnie*, par Lettres du 9 Avril 1721, enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 16 du même mois, en faveur

D'ANTOINE-NICOLAS, Baron *de Rouyn*, Seigneur de Vassincourt, Fleury en Argone, &c. mort en 1748, Conseiller d'Etat & Président de la Chambre des Comptes de Bar ; & de *François Hannel*, son gendre, à présent Baron de Levoncourt, alors Lieutenant-Général au Bailliage de Bar, & depuis Conseiller-Maître-Auditeur à la Chambre des Comptes de Bar. Ce *François Hannel* n'a point d'enfans de son mariage avec *Barbe de Rouyn*. Extrait des *Tablettes Généalogiques, Part. VII, pag.* 352.

LEYEN. Voici ce qu'on lit, sur cette Maison, dans le premier Mercure de Janvier 1771.

ISABELLE-SIDONIE-WILLELMINE, née Baronne DE LEYEN, Dame de l'Ordre de l'Etoile de l'Impératrice Reine de Hongrie, veuve, depuis 1745, de feu *Henri*, Baron *de Redwitz*, est morte le 13 Octobre 1770, en son Château de Kientzheim, près de Colmar en Alsace, âgée de plus de 100 ans. Elle laisse pour héritiere Demoiselle MARIE-FRANÇOISE-THÉRESE, Baronne DE LEYEN, sa sœur, moins âgée qu'elle de deux ans.

* LEYSCHOT : Seigneurie en Flandres, érigée en *Baronnie*, par Lettres du Roi d'Espagne, du 13 Juillet 1648, enregistrées à Lille, en faveur d'*Eugène-Ambroise de Maldeghem*, Chevalier de l'Ordre de Saint-Jacques, Seigneur de Leyschot, chef de la noble & ancienne Maison des Barons *de Maldeghem*.

LEYSSIN, en Dauphiné. Un Arrêt de la Chambre des Comptes de cette Province, donné le 12 Juillet 1769, en faveur de

FRANÇOIS DE LEYSSIN, Chevalier de Saint-Louis, Seigneur de la Corniere & de Domessin en Savoie, sur sa Requête présentée & la production de ses titres originaux, confirme l'ancienneté de la noblesse & la filiation de la Maison de LEYSSIN. Nous allons suivre en substance cet Arrêt : il n'y a que deux façons, y est-il dit, de prouver sa noblesse, ou par un titre primordial, qui accorde ce privilége, ou en montrant que cette noblesse se perd dans la nuit des tems. Il ne suffit pas d'avoir des titres qui attestent sa noblesse, il faut montrer encore qu'aucun de ses ancêtres n'a dérogé. FRANÇOIS DE LEYSSIN a prouvé qu'il n'y a aucune époque qui fixe son origine, que sa noblesse remonte aux tems les plus reculés. Il a prouvé encore, par les alliances que ses ancêtres ont contractées, & par les emplois qu'ils ont possédés, que tous ont vécu conformément à leur état.

* La Maison DE LEYSSIN est une des plus anciennes de la Province du Dauphiné. Elle possédoit, dans le XIIIe siécle, le fief de LEYSSIN, érigé depuis en *Comté*, en faveur de M. *Guillet*. Pour prouver que cette Maison le possédoit dans le

XIIIe siécle, & que par conséquent l'origine de ceux de ce nom se perd dans les tems les plus reculés, on a produit un acte d'investiture de 1409, passé à nobles PIERRE & JEAN DE LEYSSIN, par noble *Jean de Liatard*, Seigneur du fief de LEYSSIN, où ils protestent des droits qu'ils avoient sur ce même fief, en ces termes: *Salvis quoque juribus quæ habent dicti nobiles Petrus & Joannes* DE LEYSSINO, *fratres, in & super domum fortem de* LEYSSINO *& appendentias ejus, quæ fuerunt prædecessorum suorum;* « sauf aussi les droits qu'ont lesdits nobles PIERRE & JEAN » DE LEYSSIN, sur la Maison forte de LEYSSIN & ses dépendances, qui ont appartenus » à leurs prédécesseurs». Il falloit que ces droits & cette possession fussent bien incontestables, puisqu'on en fait mention dans un acte passé avec le possesseur actuel de ce fief, qui avoit un intérêt si réel de s'y opposer, & qui ne s'y oppose pas.

Il est encore prouvé par ce même acte que les Seigneurs DE LEYSSIN possédoient le fief de ce nom avant les Seigneurs *de Liatard*: on a produit pour cela un hommage rendu par *Jean de Liatard*, le 5 Avril 1381, à noble *Sibuet de Virieu*, Seigneur de Faverges, *à la forme* (est-il dit dans cet acte) *de la reconnoissance qui en avoit été autrefois passée par Humbert de Liatard*, qui fut alors représentée. Les Seigneurs *de Liatard* possédoient donc le fief de LEYSSIN au commencement du XIVe siécle; & puisque les Seigneurs DE LEYSSIN le possédoient avant eux, il s'ensuit nécessairement que la Maison de LEYSSIN en étoit en possession au moins dans le XIIIe siécle. Dans ces tems reculés il n'y avoit que les Gentilshommes qui fussent possesseurs de fief; & selon l'article des Libertés Delphinales: *qualiter Nobiles possunt facere Domos fortes*, les Gentilshommes avoit droit de bâtir des Maisons fortes, auxquelles ils donnoient ordinairement leur nom.

I. Pour prouver l'ancienneté de la noblesse de la Maison de LEYSSIN existante, il suffit de démontrer qu'elle descend de PIERRE, ou de JEAN DE LEYSSIN, dont les prédécesseurs possédoient le fief de toute antiquité: c'est ce qu'on va établir de la maniere la plus évidente. PIERRE & JEAN DE LEYSSIN étoient fils d'HUGON DE LEYSSIN, Damoiseau, qui prêta hommage à la Chambre des Comptes du Dauphiné, pour noble *Sibuet de Virieu*, en 1381: il en avoit déja prêté un autre en 1347. PIERRE DE LEYSSIN fut Capitaine de 200 Arbalêtriers, ce qui conste par la transaction de 1409, ci-devant citée, & fut chef d'une branche éteinte depuis plusieurs siécles.

II. JEAN DE LEYSSIN, son frere cadet, vivoit au moins en 1384, puisqu'il étoit majeur lorsqu'il passa l'acte d'investiture ci-dessus mentionné, en 1409. Il fit, le 22 Août 1416, l'acquisition de quelques rentes de noble *Aymard de Paladru*, Seigneur de Montferra, & quelques autres, le 22 Septembre 1426, d'*Hugonnet de Martereto*, aliàs *Roudet*. Ces deux actes, où il est qualifié de *noble*, prouvent qu'il étoit frere de PIERRE. Il épousa *Marguerite de Grolée*, & institue pour ses héritiers, par son testament du 12 Avril 1443, — PIERRE & GUILLAUME ses deux fils aînés, & leur nomme pour tutrice *Marguerite de Grolée*, sa femme. Il eut encore pour enfans: — ANTOINE & PETREMENT DE LEYSSIN. La filiation de PIERRE & de GUILLAUME DE LEYSSIN est prouvée par ce testament & par un acte passé à la Banche de Cour de Saint-Genis, le 28 Septembre 1452, pardevant noble *Antoine de Bocsozel*, Châtelain, où il est dit que noble *Marguerite de Grolée*, veuve de noble JEAN DE LEYSSIN, en son nom, & comme tutrice des nobles PIERRE, ANTOINE, PETREMENT & GUILLAUME DE LEYSSIN, ses fils; & PIERRE DE LEYSSIN, fils aîné, de l'autorité de ladite mere, auroient vendu à noble *Pierre-Antoine de Rigaud*, certaines rentes au prix de 37 ducats d'or, sous faculté de rachat, pendant 20 années. ANTOINE DE LEYSSIN, au nom de sa mere & de ses freres, en l'absence dudit *Rigaud*, qui avoit été ajourné pour comparoître à la Banche de Cour de Saint-Genis, & consentir au rachat, consigna ces 37 ducats, demandant au Châtelain de contraindre le Sieur *Rigaud* de passer la revente de ces rentes, & de lui défendre de les exiger à l'avenir. *Marguerite de Grolée*, comme tutrice de ses enfans, & PIERRE, son fils aîné, vendirent, au Curé d'Aouste, certaines rentes, par acte du 9 Juillet 1455, où ils sont qualifiés, elle, de veuve de JEAN DE LEYSSIN, & lui, de son fils aîné. Dans la révision des feux, faite

C...

du mandement de Faverges, le 16 Juin 1458, dont Aouſte faiſoit partie (*a*) ; PIERRE DE LEYSSIN y eſt nommé ſeul, comme étant l'aîné, les autres ſe trouvant encore ſous la tutelle de leur mere ; & dans une autre réviſion du mandement de Faverges, du 14 Septembre 1474 (*b*), on trouve que les habitans, interrogés s'il y avoit des Nobles dans ledit mandement, déclarerent, entr'autres, les héritiers de noble JEAN DE LEYSSIN, dans leſquels ſont certainement compris PIERRE & GUILLAUME DE LEYSSIN. Dans le rôle des Nobles, arrêté en 1472, pour l'arriere-ban, par *Jean de Comminges*, Gouverneur du Dauphiné, on trouve auſſi PIERRE DE LEYSSIN & ſes freres.

Ce PIERRE DE LEYSSIN fut homme d'armes des Ordonnances du Roi LOUIS XII, dans la Compagnie de M. le Comte *de Dammartin*, Grand-Maître-d'Hôtel de France, mourut à Compiegne, & fut enterré dans la Chapelle des Cordeliers de cette ville, où il avoit fondé une Meſſe à perpétuité, tous les Lundis de chaque Semaine : l'acte de cette fondation eſt du 5 Juin 1475 (*c*). Il avoit donné, pour la fondation de cette Chapelle, la chaîne & la croix d'or qu'il portoit, & ſa *houchure* de velours, chamarré en or, relevé en boſſe & brodé de ſa deviſe, comme il conſte par le même acte.

III. GUILLAUME DE LEYSSIN, frere cadet de PIERRE, & héritier comme lui de ſon pere, ſuccéda à tous ſes droits. Dans les actes Latins qui en font foi, il eſt qualifié Damoiſeau, *Domicellus*, & auſſi *contiguus ſcutor Regius & armiger* (*d*). Il fonda, par acte du 9 Octobre 1496, dans l'Egliſe d'Aouſte, une Chapelle, ſous le vocable de Notre-Dame & de Saint-Pierre, Apôtre, & le patronage en appartient à ſes deſcendans. Il épouſa Demoiſelle *Peronnette de Gumin*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Romanche, d'une Maiſon fondue par mariage dans celle de *Saſſenage*, & teſta le 17 Janvier 1512, devant *Philibert de Sales*, Notaire Delphinal. Il inſtitua pour ſes héritiers JEAN & ANTOINE DE LEYSSIN, ſes deux fils, & ordonna au Notaire d'extraire de ſon teſtament la clauſe, portant augmentation de dotation en faveur de la Chapelle qu'il avoit fondée dans l'Egliſe Paroiſſiale de Saint-Pierre d'Aouſte, pour la remettre au Recteur de ladite Chapelle. — JEAN DE LEYSSIN, qui ſuit, — & ANTOINE, ſon frere, auteur d'une branche éteinte dans le ſiécle paſſé, partagerent entr'eux, le 23 Septembre 1529, la ſucceſſion de leur pere & mere.

IV. JEAN DE LEYSSIN, Gouverneur pour le Roi de la ville de Verue en Piémont, eſt ainſi qualifié dans un acte d'arrentement que paſſa pour lui ANTOINE DE LEYSSIN, ſon frere, le 6 Octobre 1537, par devant *de Sales*, Notaire à Aouſte. Il fut enſuite Lieutenant pour le Roi des Légions de Dauphiné (*e*), ce qui eſt prouvé par un acte du 10 Août 1560, portant droit de rachat perpétuel d'un fonds qu'il avoit vendu. Le Roi CHARLES IX, ayant jugé à propos d'établir en huit villes de la Province, *un bon & vaillant Gentilhomme Catholique*, pour y gouverner & commander, ainſi qu'il s'en explique par ſa Lettre

(*a*) Dépoſée au Regiſtre *Denominatio Belluarum Viennenſis & Terræ Turris* 1457 & 1458, Cahier 80.

(*b*) Regiſtre cotté *continuatio reviſionis ſeu denominationis Belluarum Balliyatûs Viennenſis, & Terræ Turris, incœpta* 1448, fol. 1060.

(*c*) La continuation de cette fondation a été ordonnée par Sentence contradictoire, rendue contre les Cordeliers de Compiegne, par le Lieutenant-Général au Bailliage de ladite Ville, le 18 Mars 1766, à la requête & pourſuite de noble JEAN-FRANÇOIS DE LEYSSIN.

(*d*) C'eſt-à-dire qu'il portoit les armes & le bouclier devant la perſonne du Roi : c'eſt l'explication qu'en donne *Ducange*, dans ſon Gloſſaire, *page* 287. Ce même Auteur ajoute qu'il n'y avoit que les perſonnes d'une naiſſance très illuſtre qui fuſſent honorées de cet emploi, *viri ſummæ dignitatis*. Une preuve que cet emploi étoit très-diſtingué, c'eſt que ce même GUILLAUME DE LEYSSIN préſenta une requête au Parlement de Dauphiné, le 1 Juillet 1476, par laquelle il demanda ſon *Committimus* à cette Cour, en vertu de ſa dignité : *attento quòd ſit contiguus ſcutor regius & Armiger*. Ce droit de *Committimus* n'étoit accordé qu'aux Lieutenans-Généraux, Commandans, & autres Seigneurs qualifiés de la Province.

(*e*) Le Lyonnois, le Forez & le Beaujolois, contribuoient à former la Légion de Dauphiné.

de

de cachet, du 1 Mai 1568, adreſſée à M. *de Morges*, Lieutenant-Général en Dauphiné, le premier qu'il nomma après en avoir conferé avec M. *de Montpenſier*, fut JEAN DE LEYSSIN, pour commander à Vienne 100 hommes d'armes. Il avoit paſſé une reconnoiſſance en faveur du Duc *de Savoie*, pour une rente en fief franc, impoſée ſur une maiſon à Saint-Genis. Il eſt dit dans cette reconnoiſſance, fils de GUILLAUME, & petit-fils de JEAN, & de *Marguerite de Grolée* (*f*). Il teſta le 10 Décembre 1551, & avoit épouſé, 1°. par acte du 11 Juillet 1534, *Françoiſe d'Hoſtun de Tallard*, dont il n'eut qu'une fille, Religieuſe dans l'Abbaye de Bly, pays de Breſſe. Cette Dame, par ſon contrat de mariage, fit donation à ſon mari entre-vifs, (par l'amour & dilection qu'elle lui portoit) d'une portion dans ſes biens, égale à celle de celui de ſes enfans qui auroit la moindre. Il épouſa, 2°. par contrat du 30 Avril 1540, *Anne de Champier*, fille de *Jacques*, & d'*Anne Parente*. La Famille de *Champier*, très-ancienne dans le Dauphiné, eſt fondue par mariage dans celle d'*Allemand de Montmartin*. Du ſecond lit vinrent : — 1. FRANÇOIS, Capitaine, tué pendant les guerres civiles ; — 2. PIERRE-PETREMENT, qui ſuit ; — 3. & FRANÇOISE, mariée à *Philibert de Maubec*, dont elle devint veuve. Elle fut inſtituée héritiere particuliere dans le teſtament de ſon pere pour une ſomme de 100 écus d'or outre la dot qui lui fut conſtituée en mariage.

V. PIERRE-PETREMENT DE LEYSSIN, inſtitué héritier par le teſtament de ſon pere, ne prit dans la ſuite que le nom de PETREMENT ; mais il n'en eſt pas moins vrai que c'eſt le même, ce qui eſt prouvé, 1°. par l'extrait d'une vente faite à JEAN, ſon pere, le 4 Mai 1570, acte reçu devant *Manifier*, Notaire, dont l'extrait fut donné & délivré par le même Notaire à PETREMENT DE LEYSSIN, fils & héritier de feu l'Acheteur ; 2°. par une quittance du 31 Mars 1580, paſſée à PETREMENT DE LEYSSIN, par FRANÇOISE, ſa ſœur, alors veuve de *Philibert de Maubec*, à compte de ce qui lui étoit dû ſur ſa dot ; 3°. par acte de revente paſſé audit PETREMENT DE LEYSSIN, par *Pierre Ducerf*, d'un grangeage que lui avoit vendu JEAN DE LEYSSIN, ſon pere. A cet acte du 23 Janvier 1580, eſt jointe une tranſaction paſſée entre *François de Bocſozel* & PETREMENT DE LEYSSIN, du 20 Mars 1579, comme fils & héritier de JEAN, & garant en cette qualité de *Pierre Ducerf*, ſur des conteſtations pour une redevance des rentes dues audit Sieur *de Bocſozel* ſur le même grangeage ; & 4°. par des Lettres qui lui furent expédiées en la Chancellerie le 23 Janvier 1587, près le Parlement de Dauphiné, comme fils & héritier de JEAN. Suivant un certificat de M. *de Caſtillon*, du 16 Mars de ladite année 1587, il fut homme d'armes dans la Compagnie du Seigneur *de la Valette*. Il teſta le 19 Septembre 1624, & avoit épouſé, par contrat du 26 Septembre 1588, *Madelene de Carron*, dont il eut pluſieurs fils & filles, entr'autres : — PIERRE & ANTOINE, qui ſuit ; — & deux autres garçons tués aux guerre d'Italie. La filiation de PIERRE & d'ANTOINE, eſt prouvée, 1°. par le teſtament de leur pere, qui légue à chacun d'eux 600 livres tournoiſes, inſtitue ſon épouſe, héritiere ; & en cas qu'elle meurt ſans teſter, il veut que PIERRE DE LEYSSIN, ſon fils, ſoit ſubrogé en ſon hérédité ; 2°. par le teſtament de *Madelene de Carron*, du 30 Août 1629, par lequel elle légue à ANTOINE DE LEYSSIN, ſon fils, 600 livres tournoiſes, & inſtitue pour ſon héritier PIERRE, ſon aîné. Celui-ci mourut ſans enfans, & laiſſa pour ſon héritier ANTOINE DE LEYSSIN, ſon frere, par ſon teſtament du 10 Juin 1639, lequel s'eſt égaré (*g*).

(*f*) Cette rente eſt encore poſſédée par le chef de la Maiſon de LEYSSIN, & a été reconnue le 13 Août 1760, enſuite d'une Ordonnance du Juge de Saint-Genis.

(*g*) Mais ce teſtament eſt viſé dans le Jugement de M. *de la Guette*, Intendant de Dauphiné, du 27 Mars, 1642, par lequel ANTOINE DE LEYSSIN, & ſes deſcendans en légitime mariage, ſont maintenus aux droits & priviléges, titres & exemptions dont jouiſſent & doivent jouir les anciens Nobles de la Province, avec inhibitions & défenſes aux Communautés de LEYSSIN & autres, de les comprendre dans les rôles des tailles, pour les fonds qu'ils poſſédoient au 1 Mai 1635, même les nommés *Monavon* & *Lombard*, pour ceux qu'ils avoient pris en engagement de PIERRE DE LEYSSIN, dont ANTOINE, ſon frere, étoit héritier.

VI. Antoine de Leyssin, Seigneur de la Maiſon forte d'Aouſte, Capitaine au Régiment de Breſſe, ſe trouva au ſiége de Caſal, où il reçut pluſieurs bleſſures, qui l'obligerent à ſe faire couper une jambe. C'eſt ce qui reſulte d'une Ordonnnance de M. *de Leſdiguieres*, qui le diſpenſa de ſervir à l'arriere-ban. Il mourut *ab inteſtat*, & avoit épouſé, par contrat du 1 Juin 1642, *Anne de Montquin de-Foſſan*, fille de noble *Laurent de Montquin*, dont pour fils unique :

VII. Louis de Leyssin, né le 7 Janvier 1644, Seigneur de la Maiſon forte d'Aouſte, connu par l'extrait mortuaire de ſon pere, du 2 Octobre 1674, où il ſigna, & par pluſieurs autres actes où il traite de ſes intérêts ; & par leſquels il paroît qu'il ſoutint un procès comme fils unique & héritier d'Antoine, ſon pere. Il ſervit deux fois dans l'arriere-ban du Dauphiné, & teſta le 11 Avril 1703. Il avoit épouſé, par contrat du 23 Janvier 1693, Demoiſelle *Iſabeau d'Allegret*, fille de noble *Balthaſard d'Allegret*, Lieutenant-Colonel Commandant du Régiment de Liſlebonne. Il y eſt qualifié fils de noble Antoine de Leyssin, & d'*Anne de Montquin*. De cette alliance eſt ſorti :

VIII. Jean-François de Leyssin, Seigneur de la Maiſon forte d'Aouſte, inſtitué héritier par ſon pere. Il reſta en minorité, & ſur la Requête de *François d'Allegret*, Maître des Comptes, ſon oncle maternel, le Châtelain des lieux, lui nomma un tuteur le 31 Juillet 1705, enſuite de la commiſſion qu'il en avoit eue du Juge de Leyſſin, le 8 du même mois. Il épouſa, par contrat du 2 Décembre 1715, *Françoiſe de Magnin de la Villardiere*, fille de noble *Pierre de Magnin de la Villardiere*, Lieutenant-Colonel du Régiment de Tallard, & Chevalier de Saint-Louis, & de *Théreſe de Marquis*, dont : — 1. François, qui ſuit ; — 2. Pierre-Louis, né à Aouſte en Dauphiné en 1724, Archevêque & Prince d'Embrun, ſacré le 20 Juin 1767, Abbé de Sept-Fontaines, Diocèſe de Reims ; — 3. Philippe-Achille, Capitaine au Régiment de Rougé, tué en 1760, univerſellement regretté de ſes Officiers-Généraux ; — 4. Joseph, d'abord Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Vienne, enſuite Archidiacre de Chartres, Abbé Commendataire de l'Abbaye de Saint-Sauveur de Lodeve, grand Vicaire de l'Archevêché d'Embrun ; — 5. François-Louis, Colonel d'Infanterie, par commiſſion de 1770, marié à *N... de Timon* ; — 6. Charlotte-Christine, non mariée.

IX. François de Leyssin, Baron de Domeſſin en Savoie, Seigneur de Malatrait, de Montquin, des Eſſarts, de la Corniere, &c. ancien Capitaine au Régiment de Monaco, & Chevalier de Saint-Louis, le même qui a obtenu, ſur la production de ſes titres, l'Arrêt de la Chambre des Comptes de Dauphiné du 12 Juillet 1769, qui confirme l'ancienneté de ſa nobleſſe, & la filiation de ſa Maiſon, a épouſé, 1°. par contrat du 8 Janvier 1746, *Françoiſe-Suſanne de Montquin*, fille de *François de Montquin*, Seigneur de la Maiſon forte, & d'*Anne-Marie de Quinſon* ; 2°. par acte du 24 Avril 1754, Demoiſelle *Françoiſe de Magnin de la Corniere*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Corniere, & de *Françoiſe de Corbeau* ; & 3°. par acte du 21 Janvier 1768, Demoiſelle *Marie-Joſephe de Boiſſac*, fille de noble *François de Boiſſac*, Seigneur de Cuirieu. Du premier lit eſt née une fille unique ; du ſecond : — Charles-François-Louis de Leyssin ; — & Françoise-Julie.

Cette Maiſon a fait ſes preuves pour entrer dans les Chapitres nobles du Dauphiné & à Malte, & ſa derniere preuve, pour entrer dans les caroſſes du Roi, eſt de 1773. Ses principales alliances ſont avec les Maiſons de *Saſſenage*, de *Grolée*, d'*Hoſtun de Tallard*, d'*Allemand*, de *Virieu-Faverges*, de *Loras-Jullianat*, de *Viennois*, de *la Tour-Gouvernet*, de *Corbeau*, de *Morienne*, de *Dumas-Charconne*, de *Chivallet*, de *Batigne*, de *Barral*, de *Guignard de Saint-Prieſt*, de *Beauvais*, de *Quinſon*, de *Michalon*, de *Marnais*, du *Bourg*, de *Prunié-Saint-André*, de *Laube*, de *Bruyeres-Saint-Michel*, de *Grimaldi* & pluſieurs autres. Les armes : *d'azur, au ſautoir d'or.*

Bovet

* LEZAY : Terre & Seigneurie en Poitou, donnée en partage, dans le douzieme ſiécle, à

Simon de Leſignem ou *Luſignan*, quatrieme fils de *Hugues* VII, dit *le Brun*, Sire *de Leſignem*, & oncle d'*Amaury* & de *Guy de Leſignem*, l'un & l'autre Rois de Chypre & de Jéruſalem.

Sa poſtérité qui prit le nom de LEZAY, & garda les armes de *Leſignem*, ſe partagea en deux branches par les deux fils de *Simon* II, Sire *de Lezay*; ſçavoir : *Simon* III, & *Hugues de Lezay*. Celui-ci eut, par le partage fait en 1299, avec ſon neveu *Simon* IV, le Château & la Châtellenie de Marais, & fut le dixieme ayeul paternel de *Hugues-Joſeph de Lezay-Leſignem*, dit *le Comte de Lezay*, allié avec *Marie-Jeanne de la Rochefoucaud d'Eſtiſſac*, dont naquit : — *Hugues-François*, Marquis *de Leſignem*, mort en 1748, laiſſant de ſa femme *Louiſe-Henriette de Foudras de Châteauthiers*, — 1. *Louis-Hugues*, Marquis *de Leſignem*, d'abord Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1762, marié, le 17 Février 1749, avec *N... de la Riviere*, fille du Marquis *de la Riviere*; — 2. & *Louiſe-Henriette-Gabrielle de Leſignem de Lezay*, mariée, auſſi le 17 Février 1749, à *Lancelot*, Comte *de Turpin-Criſſé*, alors Meſtre-de-Camp d'un Régiment de Cavalerie Hongroiſe de ſon nom, Maréchal des Camps & Armées du Roi en 1761. *Voyez* LUSIGNAN & TURPIN DE CRISSÉ.

La branche des Seigneurs DE LEZAY, continuée par *Simon* III, fils aîné de *Simon* II, Seigneur *de Lezay*, s'éteignit, vers l'an 1384, dans la perſonne de *Simon* VII, & la Seigneurie de LEZAY paſſa alors à ſa grand'tante *Marguerite de Lezay*, alliée à *Guillaume de Torſay*, dont vint : — *Jeanne de Torſay*, Dame de Lezay, mariée à *Aimery de Beaumont*, pere de *Jacques*, Seigneur *de Lezay* & de Breſſuires, Sénéchal de Poitou. Celui-ci eut de *Marguerite de Rochechouart* — *Philippe de Beaumont*, Dame de Lezay & de Breſſuires, alliée à *Pierre de Laval*, Seigneur de Loué, dont le ſecond fils — *Guy*, eut la Terre de LEZAY, qui fut érigée en *Marquiſat*, par Lettres du mois de Janvier 1642, regiſtrées le 27 Juin ſuivant, en faveur d'*Hilaire de Laval*, ſon arriere-petit-fils, lequel obtint d'autres Lettres en Octobre 1643, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes les 16 Février & 18 Juin 1644, pour donner à ce Marquiſat la dénomination de *Laval-Lezay*. Voyez MONTMORENCY-LAVAL.

* LEZAY (*a*) : Les Terres & Seigneuries de Montonne, Marneſia, le Chatel, Berlier, Noinot, &c. furent unies & érigées en *Marquiſat*, ſous le nom DE LEZAY, par Lettres du mois de Décembre 1721, enregiſtrées à Dole, en faveur de CLAUDE-HUBERT DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Marneſia, Courlaou, Preſilly, Saint-Julien, &c. mentionné au degré XI de cette Généalogie. La Maiſon de LEZAY, noble de nom & d'armes, & l'une des plus anciennes du Comté de Bourgogne, où elle eſt connue depuis le XIIe ſiécle, ſous le même nom qu'elle porte, poſſede, à titre de *fief maſculin*, la Prévôté du Grandvaux, ſans qu'on puiſſe fixer l'époque où cette charge eſt entrée chez elle (*b*).

(*a*) Le nom originaire de cette ancienne Nobleſſe n'eſt pas DE LEZAY, mais *de les Haies*, même *de Leſſais*, en latin *de Aſſeribus*, en françois *des Planches*. C'eſt MATHIEU, mentionné dans la ſeconde branche degré IX, qui, le premier, a ſigné DE LEZAY : ſon pere ſignoit DE LESAIS & DE LESAY. C'eſt cette derniere dénomination que nous allons ſuivre dans le cours de cette Généalogie, & nous faiſons obſerver qu'il eſt aſſez ordinaire que les noms ayent d'abord varié dans les ſignatures de preſque toutes les anciennes Familles.

(*b*) Le *Grandvaux* eſt un pays qui a trois lieues de longueur ſur deux de largeur. Il touche la

I. PERNET ou PERRONET DE LEZAY, Chevalier, Seigneur dudit lieu, de Leyssard, la Ferté, des Fiefs du Châtelet, des Faraux, du Fort du Plane, Prévôt héréditaire du Grandvaux, vivoit en 1260. Ce fait est prouvé par les regiſtres des Comtes de Lyon dans les années 1411 & 1412, à l'occaſion de la reception de *Claude d'Allemand*, dans leur Chapitre, qui deſcendoit par ſa mere de PERNET DE LEZAY, comme on le verra ci-après à la ſeconde branche. Il eſt encore fait mention dans l'Hiſtoire de Breſſe par *Guichenon*, *p.* 73, à l'article MORNAY, de ce PERNET DE LEZAY, qui ſe maria avec la fille du Seigneur *de la Ferté*, dont il eut :

II. ETIENNE DE LEZAY DE GRANDVAL, Chevalier, Seigneur de Lezay, des Hayes, de la Ferté, des Fiefs du Châtelet, du Fort du Plane, des Faraux, &c. Prévôt héréditaire du Grandvaux, qui vécut environ 120 ans, & eut de *Romanette de Vertambot*, ſon épouſe : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ALEON, dont on ignore la deſtinée ; — 3. & GERARD, (dont nous parlerons à la fin de cette Généalogique) d'abord Chambellan de PHILIPPE *le hardi*, Duc de Bourgogne, & enſuite de CHARLES VI, Roi de France. La fraternité de PIERRE DE LEZAY & de GERARD, eſt prouvée, 1°. par l'Hiſtoire de Breſſe de *Guichenon*, qui rapporte que GERARD, par ſon teſtament fait à Dijon le 7 Septembre 1413, fut exécuteur des dernieres volontés de PIERRE DE LEZAY, ſon frere; 2°. par une tranſaction du 18 Juin 1405, entre PIERRE DE LEZAY & GERARD DE GRANDVAL, ſon frere, Chambellan de France, au ſujet de la ſucceſſion d'ETIENNE, leur pere; & 3°. par un acte du 2 Septembre 1390, où ETIENNE DE LEZAY, de l'agrément de *Guillaume de la Baume*, Abbé de Saint-Oyan, & du conſentement de ſes deux fils PIERRE & GERARD, fait une donation annuelle de quatre florins d'or à ſa Chapelle, ſituée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Grandvaux.

III. PIERRE DE LEZAY, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa *Méline de Menthon*, dont : — JEAN, qui ſuit; — & HUBERT, Religieux de l'Abbaye de Saint-Oyan, aujourd'hui *Saint-Claude*, où il eut la dignité de Sacriſtain en 1420.

IV. JEAN DE LEZAY, Chevalier, Seigneur de Lezay, de Grandval, & Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa, le 15 Février 1424, *Etiennette de Prat*, & en eut :

V. JEAN DE LEZAY, II. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c. qui ſe maria, le 4 Janvier 1460, à *Jeanne d'Orlier*, d'une Maiſon illuſtre, qui ſubſiſte encore en Savoie, dans la perſonne du Marquis *de Saint-Innocent*, dont il n'eut qu'une fille, laquelle a été mariée à noble *Thomas Bergeri*, Préſident de Breſſe. Sa ſeconde alliance eſt inconnue. Il y a apparence qu'il vécut peu avec cette ſeconde femme, de laquelle vint :

VI. JEAN DE LEZAY, III. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, &c. Commandant des montagnes de Jura & de Saint-Claude. Il épouſa, le 1 Août 1501, *Jeanne*, fille de *Jean de Berchod*, Seigneur de Malatrais en Breſſe, & en eut :

VII. CHARLES DE LEZAY, Prévôt héréditaire du Grandvaux, marié, le 12 Janvier 1522, à *Antoinette*, fille de *Jean de Civria*, d'une branche cadette de la Maiſon de *Coligny*, dont : — 1. SÉBASTIEN, qui ſuit; — 2 & 3. PIERRE &

Suiſſe & ſert de frontiere à la Franche-Comté. La Prévôté, qui eſt *à l'inſtar* des grands Bailliages, donne au Prévôt le droit d'inſtituer un Lieutenant avec ſes Officiers, pour rendre la juſtice, en ſon nom, aux habitans de cette contrée. *Pierre de la Baume*, Cardinal, Evêque de Genève, prétendit, en ſa qualité d'Abbé de Saint-Oyan (aujourd'hui Saint-Claude), être en droit de diſpoſer de cette Prévôté, & y nomma *Claude de la Baume*, ſon frere; ce qui donna lieu à un procès, jugé au Parlement de Dole, en faveur de CHARLES DE LEZAY. L'Arrêt, qui eſt de l'an 1517, maintint la Maiſon de LEZAY dans ſa poſſeſſion, & reconnut qu'elle jouiſſoit de la Prévôté du *Grandvaux* de toute ancienneté.

Denis, morts ſans avoir pris d'alliance ; — 4. & Pierre, dit *le jeune*, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après.

VIII. Sébastien de Lezay, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa *Adrienne de la Perriere*, dont il eut : — 1. Marc, mort ſans enfans mâles ; — 2. Jean, qui ſuit ; — 3. Antoinette, Chanoineſſe de Migette en 1583 ; — 4. Salomée, dont on ignore la deſtinée ; — 5. & Eléonore, mariée à *Jean de Meynier*.

IX. Jean de Lezay, IV. du nom, Prévôt héréditaire du Grandvaux, après la mort de ſon frere aîné, épouſa *Urſule d'Azuel*, de laquelle vinrent : — 1. Henri, qui ſuit ; — 2. Jean, Prêtre ; — 3. Gasparine, femme de *Claude de Marnix*, Baron de Crilla ; — 4 & 5. Adrienne & Claire, Chanoineſſes de Migette ; — 6. & Anne, mariée à *François d'Alpi*, Seigneur de Soriennes.

X. Henri de Lezay, Prévôt héréditaire du Grandvaux, épouſa *Marguerite de Binans*, & n'eut qu'une fille, dont on ignore l'alliance. La charge de Prévôt du Grandvaux, paſſa, à ſa mort, à Fréderic de Lezay, mentionné ci-après.

Seconde Branche.

VIII. Pierre de Lezay, dit *le jeune*, Seigneur de Lezay, quatrieme fils de Charles, & d'*Antoinette de Civria*, épouſa, le 17 Février 1579, *Antoinette*, fille de *Louis d'Azuel*, Seigneur de Montonne, Rothonay, &c. & de *Jeanne du Saiſſe*. Leurs enfans furent : — 1. Marc, tué au ſiége de Nuis, où il commandoit un corps de Cavalerie ; — 2. Mathieu, qui ſuit ; — 3. Denise, mariée à *Louis de Nans*, Seigneur dudit lieu ; — 4. Sébastienne-Salomée, femme de *Louis de Canos*, Seigneur du Paſquier ; — 5 & 6. Jeanne & Claudine, Chanoineſſes du Chapitre noble de Migette.

IX. Mathieu de Lezay, Seigneur de Montonne, Publi, Marneſia, du Châtelet & Fiefs du Grandvaux, reçu le 23 Avril 1625, Chevalier de Saint-George, prouva du côté paternel ſa nobleſſe par ſes alliances avec les Maiſons de *Coligny*, *Beaupont* & *Courlaou*, & du côté maternel avec celles d'*Azuel*, du *Saiſſe*, de *Léobald* & de *Courlaou*. L'Empereur Léopold le nomma Commandant de 200 hommes de pied, Capitaine d'un Corps de Chevaux-Légers & de 50 hommes de Cavalerie. Les Etats du Comté de Bourgogne le chargerent de la répartition du don gratuit accordé au Souverain, & il mourut Elu par ces mêmes Etats. Il avoit épouſé, le 12 Février 1614, *Antoinette de Chauvirey*, fille de *Fréderic de Chauvirey*, Seigneur de Recologne, Vaucelle, &c. Gouverneur de Beſançon, dont : — 1. Frederic, qui ſuit ; — 2. Thomas, rapporté après ſon aîné ; — 3. & Anne, Chanoineſſe de Migette.

X. Fréderic de Lezay prit, après la mort de Henri de Lezay, ſon couſin iſſu de germain, poſſeſſion de la charge de Prévôt du Grandvaux ; mais comme il mourut ſans enfans de ſes deux mariages, 1°. avec *N... de Clairon de Hauſſonville*, & 2°. avec *Louiſe le Bel*, cette charge a paſſé dans la derniere branche, comme on le verra ci-après.

X. Thomas de Lezay donna des marques de ſon zéle, comme ſon pere pour le ſervice de ſon Souverain, fut nommé Commandant de l'arriere-ban de la partie ſupérieure du Comté de Bourgogne qui touche la Suiſſe & la Savoie, avec plein pouvoir de choiſir & conſerver les Officiers qu'il voudroit avoir à ſes ordres. Il épouſa *Iſabelle*, fille de *Joachim de Vichy*, & d'*Anne de Culs*, dont : — 1. Henri-Joseph, Religieux de l'Abbaye Royale de Saint-Claude ; — 2. Jean-Gaspard, Religieux du noble Chapitre de Gigny ; — 3. Claude-Hubert, qui ſuit ; — 4. Jeanne, morte ſans alliance ; — 5. Anne-Claudine, Chanoineſſe de Lons-le-Saunier ; — 6. & Louise, morte ſans enfans de ſon mariage avec *Adrien de Moron*.

XI. Claude-Hubert, Marquis de Lezay, Marneſia, Seigneur & Baron des Terres de Courlaou, Preſilly, Saint-Julien, Vernantois, Montonne, le Châtelet, &c. Prévôt héréditaire du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, entra au ſervice dès ſa premiere jeuneſſe, fut ſucceſſivement Ca-

pitaine aux Régimens de Poitiers & de Croy, Lieutenant-Colonel de ceux d'Aulney & du Maine; Commandant d'une Compagnie de 300 Cadets Gentilshommes, Brigadier des Armées du Roi, Commandant des Ville & Château de Breſt, & enſuite des Ville & Château de Toulon. Louis XIV le fit Chevalier de Saint-Louis en 1709, & feu Louis XV en cette qualité lui accorda une penſion de 800 livres, & une ſeconde de 2000 livres, par Lettres-Patentes datées de Fontainebleau du mois de Septembre 1724, & enregiſtrées en la Chambre des Comptes de Dole & au Parlement de Beſançon. C'eſt en conſidération de ſa haute naiſſance & des ſervices que lui & FRANÇOIS-GABRIEL, ſon fils, avoient rendus & rendoient encore à Sa Majeſté; & notamment de ce qu'il s'étoit diſtingué à divers ſiéges & batailles, que le Roi a érigé en *Marquiſat* ſous le nom de LEZAY, pluſieurs Terres qui lui appartenoient, comme nous l'avons dit au commencement de cet article. Il avoit épouſé, le 10 Décembre 1695, *Claude-Françoiſe*, fille de *François*, Comte *de Poligny*, Seigneur d'Evans, Augea, &c. & eut de ce mariage : — 1. FRANÇOIS-GABRIEL qui ſuit; — 2. CLAUDE-GASPARD, appellé *le Chevalier de Marneſia*, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, ancien Lieutenant-Colonel du Régiment d'Orléans, Dragons; — 3. LOUIS-ALBERT, Doyen & Comte de Lyon, Abbé de Bellevaux & Evêque d'Evreux.

XII. FRANÇOIS-GABRIEL, Marquis DE LEZAY, Seigneur & Baron de Marneſia, Courlaou, Preſilly, Saint-Julien, Vernantois, Montonne, Rothonay, & le Châtelet, Prévôt du Grandvaux, Chevalier de Saint-Louis & de Saint-George, a épouſé, en 1733, *Charlotte-Antoinette*, fille d'*Anne de Breſſey*, Seigneur de Manoncourt, Taiſſey, &c. Chambellan de S. A. R. LÉOPOLD, Duc DE LORRAINE, & d'*Agnès de Raigecourt*. Leurs enfans ſont : — 1. CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, qui ſuit; — 2. ANNE-ETIENNE-GASPARD, Chevalier de Malte, Major du Régiment de Cuſtine, Dragons; — 3. & CLAUDE-GASPARD DE LEZAY-MARNESIA, Comte de Lyon, Abbé de Juſtimont, & Vicaire-Général d'Evreux.

XIII. CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, Marquis DE LEZAY-MARNESIA, a ſervi en qualité de Capitaine au Régiment du Roi, Infanterie, & a épouſé, le 3 Mars 1766, *Claude-Marie*, Dame & Marquiſe *de Nettancourt*, dont il a : — PAUL-FRANÇOIS-MARIE-ADRIEN DE LEZAY-MARNESIA; — & CLAUDE-FRANÇOISE-GABRIELLE-ADRIENNE.

GERARD DE LEZAY-DE-GRANDVAL, troiſieme fils d'ETIENNE, & de *Romanette de Vertambot*, fut, ſelon *Guichenon*, & ſuivant les titres qui ſont dans les Archives de la Maiſon de LEZAY, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chambellan de PHILIPPE *le Hardi*, Duc de Bourgogne, & enſuite Chambellan ſous CHARLES VI. Il obtint, pour ſes ſervices, des récompenſes conſidérables, dont la plus précieuſe fut la confiance de ſon Souverain. Il eut d'abord une penſion de CHARLES V, Roi de France, & enſuite pluſieurs de CHARLES VI. Ce Prince le fit Gouverneur de Cornillon en Dauphiné : quelques mécontentemens le forcerent à ſe retirer de la Cour; cette réſolution lui valut une nouvelle preuve des bontés de ſon Roi, qui lui écrivit, pour lui ordonner de retourner auprès de lui, l'aſſurant que la Reine n'étoit plus irritée, & qu'elle lui écriroit auſſi. Il épouſa *Renaude d'Andelot*, & en eut : — 1. GUILLAUME DE LEZAY-DE-GRANDVAL, Seigneur de la Ferté & de Mornay, Chevalier, Chambellan de PHILIPPE, Duc de Bourgogne, Gouverneur de la Pierre-de-Tarres en Dauphiné; — 2. POINÇARD, mort ſans lignée; — 3. JEANNETTE, qui ſuit; — 4. & PERNETTE, femme de *Michel de Feriol*, Gentilhomme de Dauphiné.

JEANNETTE DE LEZAY-DE-GRANDVAL épouſa, 1°. *Evrard de Mornay*, mort ſans enfans, qui lui laiſſa la Seigneurie de Mornay, dont elle fit donation à GERARD DE GRANDVAL, ſon pere, & épouſa, 2°. *Pierre d'Allemand*, Seigneur de Coiſelet, frere de *Louis d'Allemand*, Cardinal & Archevêque d'Arles, & de *Galois d'Allemand*, Chanoine & Comte de Lyon. De ſon ſecond lit elle eut : — *Hugonin* & *Claude d'Allemand*. Ce dernier, Chanoine & Comte de Lyon, fut reçu dans ce Chapitre en 1412. Il prouva les 16 quartiers des Maiſons de LEZAY, de *la Ferté* & de *Vertambot*. Les preuves, dans ces tems reculés, n'étoient admiſes que ſur

le ſerment de quatre Gentilshommes de nom & d'armes. Ceux qui jurerent la nobleſſe de la Maiſon de LEZAY, aſſurerent, que non-ſeulement elle étoit fort ancienne, mais qu'elle tiroit ſon origine de la très-ancienne Maiſon de *Culs*, aujourd'hui éteinte dans celle de *Boulogne*.

Les armes de LEZAY ſont : *parti d'argent & de gueules, à la croix ancrée & ajourée en quarré de l'un à l'autre de même.*

LEZEAU, en Normandie, Election d'Avranches : Famille noble dont les armes ſont : *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

* LEZEAU (MOTTE-LEZEAU) : Terre & Seigneurie en Normandie, acquiſe, de la Maiſon de *Montgommery*, par

NICOLAS ANGO, Conſeiller-Secrétaire du Roi, & érigée en *Marquiſat*, ſous le nom de *la Motte-Lezeau*, par Lettres du mois de Juillet 1693, enregiſtrées au Parlement & en la Chambre des Comptes de Rouen, le 3 Août 1696, & le 23 Juin 1697, en faveur de *Jean Ango*, ſon fils, Conſeiller au Parlement de Normandie, qui avoit épouſé, en 1655, *Marie le Fevre-de-Lezeau*, fille de *Nicolas le Fevre-de-Lezeau*, & petite-fille d'*Olivier le Fevre*, Seigneur d'Ormeſſon, Contrôleur-Général des Finances en 1573, puis en 1579, Préſident en la Chambre des Comptes de Paris, qui étoit devenu Seigneur *de Lezeau*, par ſon alliance, en 1559, avec *Marie d'Aleſſo*, laquelle avoit pour biſayeule, *Brigitte Martotille*, ſœur de *Saint-François de Paule*. Voyez ANGO, *Tome I.* de ce Dictionnaire.

LEZILLE : Famille noble alliée à celle de *la Fons*, en Picardie, & qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux quinteſeuilles d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

LEZONNET. Branche éteinte de l'ancienne & illuſtre Maiſon de *Coetlogon*, en Bretagne, dont les armes ſont : *de ſable, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.* Voyez COETLOGON.

* LEZONS : Terre en Béarn, qui appartient à M. *Dejean*, Conſeiller au Parlement de Pau. *Voyez* ce mot.

LEZOT, en Bretagne. Famille dont les armes ſont : *d'argent, au chevron de ſable, accompagné de trois roſes de gueules 2 & 1.*

LHOSTE : Famille noble de Normandie, dont nous ne pouvons donner qu'une notice, faute de *Mémoire*.

NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, de Caumont en Bocage, & du fief de Plomb, laiſſa de ſa femme deux fils ; ſçavoir : — 1. ALEXANDRE-NOEL LHOSTE, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry, Caumont, &c. qui rendit aveu au Roi en 1743, pour les Fief & Seigneurie de Plomb, ſis à Saint-Germain-d'Ectot, à cauſe de la Vicomté de Bayeux, qu'il tenoit à droit ſucceſſif de NOEL LHOSTE, ſon ayeul. Il mourut le 12 Juin 1753, laiſſant de ſa femme, *Catherine-Sophie de Sorrhouet*, pour fille unique : — ADÉLAÏDE-SOPHIE LHOSTE-DE-LIVRY, morte ſans alliance le dernier Juin 1764 ; — 2. & MICHEL-NOEL, qui ſuit.

MICHEL-NOEL LHOSTE-DE-BEAUMONT, Ecuyer, Seigneur & Patron de Livry & de Caumont, après ſa niéce, Capitaine d'Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, eſt mort le 17 Février 1766. Il avoit épouſé *Michelle-Jeanne-Marie-Adélaïde Bloüet*, fille de *François Bloüet*, Ecuyer, Seigneur & Patron de Cahagnoles, & de feu noble Dame *Anne de Bourges*. Elle s'eſt remariée à M. *de Fribois*, Ecuyer, & a de ſon premier lit : — 1. MICHEL-CHARLES-NOEL LHOSTE, né à Livry le 22 & batiſé le 24 Mai 1763 ; — 2. ETIENNE-ALEXANDRE, né le 3 & batiſé le 6 Juin 1764 ; — 3. & JEANNE-AIMÉE, née le 28 Août 1765.

De la même Famille étoit N... LHOSTE, Ecuyer, Sieur du Londel, mort ſans poſtérité en 1772, de ſon épouſe *N... de Touchet*, Dame de Moulineaux, décédée en 1773.

LHUILLIER ou l'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie.

C'eſt une ancienne Famille noble, qui remonte à GUILLAUME LHUILLIER, Chevalier, Sénéchal du Comté de la Marche & de Porhoet, qui vivoit en 1294.

On trouve un GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, (non encore Chevalier) qui ſervoit le Roi dans ſes guerres en 1381, avec cinq Ecuyers. — JEAN LHUILLIER étoit Conſeiller en la Cour en 1389. — PHILIPPE LHUILLIER, Ecuyer, étoit, ſuivant *Alain Chartier*, en 1457, Enſeigne des Gendarmes de l'Amiral *du Beuil*. — DIDIER LHUILLIER vivoit en 1471, ſous la tutelle de *Pierre de Villiers*, ſon oncle. — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Conſeiller en la Cour, épouſa *Marie Janvier*, d'une Famille qui a donné des Conſeillers aux Cours Souveraines, & qui portoit pour armes : *à l'aigle d'or, au chef d'argent chargé d'une hure de ſanglier de ſable.* — GUILLAUME LHUILLIER, Ecuyer, Seigneur de Motheux, la Fortelle, Courcelle, la Boulaye, Boiſramont, Sigy, Maiſon-Fleur, & Chalendos en Brie, étoit Conſeiller en la Cour en 1543, & vivoit avec *Marie Genard*, ou *Jannart*, ſon épouſe, ſuivant qu'il eſt écrit différemment dans les titres. — JÉRÔME LHUILLIER, Chevalier, Seigneur de Maiſon-Fleur, la Fortelle & Boiſramont, fut Gentilhomme des Rois HENRI II & FRANÇOIS II, & Ecuyer Tranchant de ce dernier Prince, & de la Reine CATHERINE, ſa mere. *Brantôme* en parle dans ſon Hiſtoire des Dames illuſtres de France, ſous le nom de M. *de Maiſon-Fleur*, & dit qu'il étoit *gentil Cavalier pour les lettres & pour les armes.* Il avoit épouſé *Sébaſtienne d'Alix*, qui eſt le nom des anciens Seigneurs *de Rumes*, Chevaliers dès l'an 1339, par titres de la Chambre des Comptes. *Geoffroy d'Alix*, Chevalier en 1092, ſigna la Charte de Saint-Léonard de Beleſme.

JEAN LHUILLIER, Seigneur de Saint-Gratian, la Rigaudiere, Motheux, Chalendos en Brie, étoit Conſeiller en la Cour, par Lettres-Patentes du Roi CHARLES IX. Il fut tué le 10 Novembre 1567, à la bataille de Saint-Denis, où il ſe trouva, après avoir long-tems combattu, & ayant eu un cheval tué ſous lui. Il avoit épouſé *Catherine Bochart*, fille de *Jean*, Seigneur de Champigny & de Norroy. *Voyez* BOCHART. Cette Famille a formé pluſieurs branches ; celle de *Chalendos* en Poitou eſt éteinte ; celle de LHUILLIER-CHALENDOS ſubſiſte, mais nous n'en pouvons parler faute de *Mémoire*.

Il y a une autre Famille de LHUILLIER, nous ignorons ſi c'eſt la même, dont les armes ſont : *d'azur, au lion iſſant d'or, poſé en cœur, & accompagné de trois coquilles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

Additions pour le Tome VI, pag. 92, avant ESPAGNE DE VENNEVELLES.

ESPAGNE (D'), en latin *de Hiſpaniâ*. Nobleſſe originaire de la ville de Caſtelſarraſin en Languedoc.

† Dans le ſerment de fidélité que rendirent au Roi PHILIPPE, les Nobles & Habitans de la ville de Caſtelſarraſin, en Novembre 1271, lors de la réunion du Comté de Toulouſe à la Couronne, on trouve *Joannes de Hiſpaniâ* : cet acte en Latin eſt rapporté tout entier par *la Faille*, dans ſon Hiſtoire de la ville de Toulouſe. Des actes des XIVe & XVe ſiécles, font voir que cette Famille a toujours été diſtinguée dans ſa patrie, par des emplois les plus honorables, & des commiſſions données par nos Rois à ceux de ce nom. Les alliances de cette Famille ſont très-bonnes, & elle a donné au Parlement de Toulouſe pluſieurs Conſeillers, & à cette Ville des Capitouls, qui alors étoient choiſis par la Nobleſſe. Cette Famille ne peut remonter plus haut ſa filiation, ſuivie & prouvée par actes, qu'à

I. PIERRE D'ESPAGNE, de la ville de Caſtelſarraſin, ‡ marié, 1°. en 1489, à *Anne de Pouzols*, d'une ancienne nobleſſe du Diocèſe de Montauban ; & 2°. à *Maria*

add^on^ Depuis l'impreſſion

† Dans un dénombrement du 2. Mai 1235. par les Nobles habitans de Caſtelſarraſin, rendu aux Comtes de Toulouſe, il s'y trouve compris les Durfort, des Guimoard, des Seigneurs de Vilemade, des Brezols et des d'Eſpagne.

‡ fit une fondation le 26. août 1533. dans l'Egliſe paroiſſiale de St. Sauveur à Caſtelſarraſin, en la Chapelle St. Antoine, où étoit le tombeau de ſes ancêtres, et qui est encore la ſépulture de la famille. il avoit été &c

Marie Martel. Du premier lit vinrent : — 1. PIERRE, qui suit ; — 2. NICOLAS, Capitoul de Toulouse en 1564 & 1568 ; — 3. ALPINIEN, mort de la peste, en se sacrifiant pour sa patrie ; & du second lit : — 4 & 5. FRANÇOIS & BERNARD : celui-ci fut Capitoul de Toulouse en 1580.

II. PIERRE D'ESPAGNE, II. du nom, épousa, par contrat du 19 Octobre 1558, *Anne de Roux*, d'une ancienne noblesse de la Province, qui avoit donné, en 1320, un Capitoul à la ville de Toulouse ; & dont ceux de ce nom prenoient alors la qualité de *Chevalier.* De ce mariage vint :

III. PIERRE D'ESPAGNE, III. du nom, qualifié de *Noble*, qui eut une charge de Conseiller au Parlement de Toulouse, & fut deux fois Capitoul : la premiere, en 1627 ; & la seconde, en 1643. Il avoit épousé, par contrat du 12 Février 1608, *Marguerite de Caulet*, d'une Famille noble, qui a donné plusieurs Présidens à Mortier au Parlement de Toulouse, & deux Evêques, l'un de Pamiers & l'autre de Grenoble. Leurs enfans furent : — 1. BERNARD, qui suit ; — 2. GUILLAUME, lequel testa en 1693 ; — 3. & PIERRE-LOUIS, Vicaire-Général & Doyen du Chapitre de Montauban.

IV. BERNARD D'ESPAGNE, Ecuyer, Capitoul de Toulouse en 1652, avoit épousé, par contrat du 7 Février 1645, noble *Susanne de Papus*, fille de *Jean de Papus*, & de *Bourguine de Carriere*, dont : — 1. JEAN, qui suit ; — 2. BÉATRIX, mariée à *N... de Mariotte*, Conseiller au Parlement de Toulouse ; — 3. & MARIE-LOUISE, femme de *N... de Long*, Conseiller de Grand'Chambre au même Parlement.

V. JEAN D'ESPAGNE, Maire de la ville de Castelsarrasin, testa le 2 Septembre 1708. Il avoit épousé, par contrat du 21 Septembre 1681, *Françoise de Nicolas*, fille de feu *Jean de Nicolas*, Conseiller au Parlement de Toulouse, & de *Jeanne de Long.* Leurs enfans furent : — 1. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE, qui suit ; — 2. MARIE-VÉRONIQUE, alliée, par contrat du 25 Avril 1708, à *Jean-Roger de Cominges*, Vicomte de Burniquel, de Bouzenac & de la Berouthe, laquelle testa en faveur de JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, son neveu, le 9 Décembre 1743 ; — 3. & BÉATRIX-JEANNE, femme, par contrat du 5 Avril 1712, de *Pierre-Joseph de Martin*, Conseiller en la Cour des Aides de Montauban.

VI. JEAN-FRANÇOIS-IGNACE D'ESPAGNE, Ecuyer, Maire de la ville de Castelsarrasin, & Conseiller au Parlement de Toulouse, testa le 12 Novembre 1738. Il avoit épousé, par contrat du 21 Juillet 1718, *Jeanne-Marie de Saget*, fille de Messire *Jean-Thomas de Saget*, Chevalier, Trésorier général de France en la Généralité de Toulouse, & de Dame *Françoise Duplan*, dont : — 1. JEAN-JOSEPH, qui suit ; — 2. ROCH-GALATOIRE ; — 3 & 4. MARIE & MARIE-ANNE, Religieuses à Notre-Dame du Sac à Toulouse ; — 5. & MARIE-VÉRONIQUE, Religieuse au Couvent de Saint-Dominique à Castelsarrasin.

VII. JEAN-JOSEPH D'ESPAGNE, Seigneur, Baron de Cazals en Querci, a épousé, par contrat du 14 Février 1774, Demoiselle *Jeanne-Marie-Victoire de Corneillan*, fille de *Jean*, Vicomte *de Corneillan*, Seigneur de Saint-Germain, la Bastide, Betteilles, & de *Madelene-Thérese de Lantrom-de-Saint-Hubert*, Dame de Saint-Hubert, Masclac & Bruyeres.

Les armes : *d'or, au chêne de sinople, sur lequel sont deux merlettes de sable ; au chef d'azur, à 3 étoiles d'argent.* Généalogie dressée d'après un *Mémoire* rédigé sur les titres originaux.

Additions à la page 551, Tome VI.

FORTIA. Nous avons dit, *Tome VI* de ce Dictionnaire, *p.* 551, que ce nom est connu à Avignon, à Carpentras, à Marseille, à Tours & à Paris ; que l'Histoire de la Noblesse du Comté Venaissin, *Tom. I, p.* 453, & le nouveau Nobiliaire de Provence par *Artefeuil*, *Tome I, p.* 417, en donnent la Généalogie ; & qu'enfin nous en avons parlé dans le *Tome V* de notre premiere Edition, *p.* 137 *& suiv.* d'après ces Auteurs, & un *Mémoire* particulier fourni par le chef de la branche établie à Paris, mort depuis

quelques années. Comme ces Auteurs n'ont pas remonté à la véritable origine de cette Maiſon, on nous a indiqué qu'on la trouvoit dans le *Mercure Galant* du mois de Janvier 1696, *p.* 174 *& ſuiv.* à l'occaſion du Marquis *de Forville*, du nom de FORTIA, (mentionné au degré VII de la branche des Seigneurs de Pilles), par l'importance de ſes ſervices en Provence, ce qui eſt appuyé ſur ce qu'on lit en pluſieurs endroits du Livre des Annales d'Arragon. Voici ce qui eſt rapporté dans ce Mercure.

FORTIA, Maiſon originaire de Catalogne, d'où elle fut tranſplantée à Montpellier, & de-là au Comté d'Avignon.

I. Elle deſcend d'un BERNARD DE FORTIA, né au Château de Fortia, dans les environs de Roſe. Il avoit pour ſœur SIBILLE DE FORTIA, Reine d'Arragon, quatrieme épouſe du Roi Don PEDRO, IV. du nom. Elle fut couronnée à la fin de Janvier 1381. Elle étoit fille d'un Gentilhomme de Empurda, & veuve de Don *Artal de Focès*. De ſon mariage, avec Don PEDRO, naquirent deux fils, morts fort jeunes, & une fille, nommée l'Infante Dona ISABELLE, qui ſe maria avec Don *Jaume Coute-de-Ulgel*. Extrait du Livre intitulé: *Les cinq Livres de la premiere Partie des Annales de la Couronne d'Arragon*, par *S. Jeromin Curita*, Coroniſte d'Eſpagne, *fol.* 284, *Chap.* 25, *& fol.* 285, *Chap.* 27, &c. Don PEDRO fit BERNARD DE FORTIA ſon Lieutenant-Général en Catalogne, & lui donna, & à ſes ſucceſſeurs, pluſieurs Terres & Seigneuries: ces dons furent confirmés par l'Aſſemblée générale de Monçon, en 1384; mais après la mort du Roi, cette Reine, & BERNARD DE FORTIA, ſon frere, furent obligés de ſe retirer à Barcelone, à cauſe des perſécutions du nouveau Roi, qui confiſqua tous les biens de BERNARD: la Reine SIBILLE y mourut en 1391. Ce fut en conſidération des grands biens que cette Maiſon perdit en Catalogne, lorſqu'elle vint s'établir en France, & en récompenſe des ſervices de M. *de Durban*, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Montlouis, (dont il ſera parlé, degré VII. de la branche aînée de FORTIA), que Sa Majeſté lui fit don de la confiſcation de la Terre & Seigneurie de FORTIA, dont il toucha le revenu. Quant à BERNARD DE FORTIA, frere de la Reine SIBILLE, il laiſſa de ſa femme, dont le nom eſt ignoré:

II. JEAN DE FORTIA, qui ſe maria à Montpellier en 1422, & fut pere

III. De JEAN DE FORTIA, II. du nom, mort en 1493, & enterré dans ſa Chapelle, en l'Egliſe des Cordeliers de Montpellier, à laquelle il fit des donations. Il fit un legs à chaque Couvent de l'un & de l'autre ſexe, auſſi-bien qu'à tous les Hôpitaux de cette Ville, & donna la liberté à quatre Eſclaves qu'il avoit, avec 100 écus d'or à chacun, outre leur ſubſiſtance dans la maiſon de ſon héritier. Après avoir réglé la reſtitution de la dot de ſon épouſe, dont on ignore le nom, en monnoie de Barcelone, il fit un legs à JEAN DE FORTIA, III. du nom, ſon fils aîné, qui ſuit; & nomma ſon héritier MARC DE FORTIA, ſon autre fils, qui mourut en 1498.

IV. JEAN DE FORTIA, III. du nom, ſe tranſplanta de Montpellier à Avignon, en 1505, à l'occaſion de ſon mariage avec *Françoiſe de Vital*, noble Romaine, que BERNARD DE FORTIA, II du nom, ſon frere, alla prendre à Rome, avec un paſſeport du Roi LOUIS XII, qui qualifie ces deux freres *Citoyens de Montpellier, ſes bien aimés & familiers, & de la Reine, ſon épouſe*, faiſant expreſſe mention du train de ce BERNARD dans ſon voyage, compoſé de IIII chevaux & autant de Valets, or & argent, joyaux & équipages, auſſi-bien que du ſujet qui le faiſoit aller à Rome, pour amener ſa belle-ſœur à Avignon.

BERNARD DE FORTIA, II. du nom, à ſon retour de Rome, ſe tranſplanta dans la Touraine, où il acquit les Seigneuries de Paradis & de la Branchoire, & fit la branche de M. DE FORTIA, Conſeiller au Grand-Conſeil, fils de Meſſire BERNARD DE FORTIA, Doyen des Maîtres des Requêtes, mort en 1694. Il y a eu dans cette branche pluſieurs perſonnes conſidérables dans l'Egliſe & dans la Robe, &

particulierement des Conſeillers d'Etat, & un Evêque, qui mourut en allant prendre poſſeſſion de ſon Evêché, en Bretagne. CLAUDE DE FORTIA, Chevalier de Malte, mort en 1652, Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, étoit de la même branche.

JEAN DE FORTIA, III. du nom, qui fit celle de Provence, poſſéda à Avignon les charges les plus conſidérables. Il mourut en 1553; & eut de *Françoiſe de Vital*, ſon épouſe: — MARC, qui ſuit; — & CHARLES DE FORTIA, lequel fut Gouverneur des Place, Château & Forteresſe du Pont-de-Sorgues.

V. MARC DE FORTIA, II. du nom, qualifié *magnifique Seigneur* dans ſes documens, fut Seigneur de Caderouſſe. Il épouſa, 1°. à Avignon, en 1549, *Jeanne des Henriques*; & 2°. à Carpentras, en 1559, *Françoiſe de Filioli*. Il s'y tranſporta à l'occaſion de ce ſecond mariage, & y mourut en 1582. Du premier lit il laiſſa: — 1. GILLES, qui ſuit, tige des Seigneurs de Durban; — 2. JEAN, auteur des Seigneurs de Montréal, rapportés ci-après; & du ſecond lit: — 3. PAUL, auteur des Seigneurs de Pilles, dont nous parlerons enſuite. Ces trois freres hériterent également d'une très-riche ſucceſſion.

VI. GILLES DE FORTIA, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, Gentilhomme ordinaire de la Chambre, & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, épouſa, 1°. en 1582, *Lucrèce de Galean*, des Seigneurs *des Iſſars*; 2°. en 1592, *Laurence de Tolon*, des Seigneurs *de Saint-Jalle*; & 3°. en 1595, *Françoiſe de Roquart*, des Seigneurs *de Roquart*. Il ne laiſſa des enfans que de la derniere, ſçavoir: — LOUIS, qui ſuit; —— & JEAN-BATISTE, reçu Chevalier de Malte en 1639, mort en 1642.

VII. LOUIS DE FORTIA, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, épouſa, en 1618, *Gabrielle de la Salle*, des Seigneurs *de la Garde*, & en eut: — LOUIS, qui ſuit; — & FRANÇOIS DE FORTIA DE DURBAN, Brigadier des Armées du Roi, & Gouverneur de Mont-Louis, dont on a parlé au commencement de cet article.

VIII. LOUIS DE FORTIA, premier Capitaine & commandant un Bataillon du Régiment de la Marine, épouſa, en 1631, *Marie de Vivet de Montelus*. Leurs enfans furent: — PAUL, qui ſuit; — & JACQUES-JOSEPH, connu ſous le nom de *Chevalier de Durban*, Capitaine dans les Régimens d'Infanterie de Piémont & de Tournaiſis. Il eut la Majorité de ce dernier, & ſe diſtingua au ſiége de Coni, où il eut une épaule caſſée d'un coup de mouſquet. 51

IX. PAUL DE FORTIA, Seigneur de Caderouſſe & de Durban, épouſa, en 1681, *Marie-Eſprite de Viſſec de la Tude-de-Ganges*. Voyez la ſuite de cette branche, *p.* 552 & 553 du *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de MONTRÉAL.

VI. JEAN DE FORTIA, II. du nom, ſecond fils de MARC, II. du nom, & de *Jeanne des Henriques*, ſa premiere femme, fut Seigneur de Montréal, & épouſa, en 1583, *Françoiſe de Seytre*, des Seigneurs *de Caumont*, dont il eut:

VII. PAUL DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, Capitaine d'une des Galeres du Roi, nommée *la Montréale*, qui ſe trouva au combat des 15 Galeres d'Eſpagne en 1638, ayant emporté une Capitane d'Eſpagne. Il avoit épouſé, en 1613, *Catherine de la Salle*, des Seigneurs *de la Garde*, de laquelle naquirent: — 1. GASPARD, qui ſuit; — 2. LOUIS, Evêque de Cavaillon & enſuite de Carpentras, ſur la démiſſion du Cardinal *Bichi*: il mourut en 1660; — 3. DOMINIQUE, reçu Chevalier de Malte en 1632, mort Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté; — 4. HENRI, reçu auſſi Chevalier de Malte en 1631, tué dans un combat naval au ſervice de la Religion; — 5. JEAN-LOUIS, connu ſous le nom de l'*Abbé de Montréal*; — 6. & PAUL DE FORTIA, reçu Chevalier de Malte en 1674.

VIII. GASPARD DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, Capitaine de la même Galere que ſon pere, épouſa, en 1655, *Françoiſe de Nogaret de Calviſſon*, dont:

IX. JULES DE FORTIA, Seigneur de Montréal & de Bedarrides, qui épouſa, en 1684, *Françoiſe de Saſſenage*, du Dauphiné. Voyez ſa poſtérité, *pag.* 553 du *Tome VI* de ce Dictionnaire.

Branche des Seigneurs de PILLES.

VI. PAUL DE FORTIA, fils de MARC II, & de *Françoiſe de Filioli*, ſa ſeconde femme, qualifié *haut & puiſſant Seigneur* dans ſes Terres, Seigneur de Pilles, Baron de Baumes & autres places, fut fait Capitaine d'une Compagnie d'Ordonnance ſous HENRI III, en 1582, Meſtre-de-Camp de la Cavalerie Légere & Etrangere en France, ſous HENRI IV, en 1591, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi en 1595, Gouverneur de la Ville & Citadelle de Berre en 1596; Chevalier de l'Ordre du Roi la même année; Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Iſles de Marſeille, & Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, nommée *la Pilles*, en 1598; eut cette année 18000 livres de gratification du Roi, avec un brevet de 4000 livres de penſion, en récompenſe de ſes ſervices, & fut enfin fait Conſeiller d'Etat d'Epée en 1608. Il épouſa, en 1599, *Jeanne de Tolon de Saint-Jalle*, fille de *Fouquet de Tolon*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Seigneur de Saint-Jalle & de Saint-Marcellin, Lieutenant de Sa Majeſté en Languedoc, Capitaine de 100 Gentilshommes, fils de *Louis de Tolon*, premier Préſident au Parlement de Grenoble, & neveu de *Didier de Tolon de Saint-Jalle*, élu Grand-Maître de Malte en 1635. PAUL DE FORTIA mourut en 1621, dans ſon Gouvernement du Château d'If, laiſſant ſix enfans; ſçavoir: — 1. PAUL, qui ſuit; — 2. LUDOVIC, l'un des plus vaillans hommes de ſon tems. Il fut premier Capitaine du Régiment de la Marine, puis Capitaine d'une des Galeres de Sa Majeſté, & mourut au ſiége de Porto-Longone, où il fut tué d'un coup de canon; — 3. GASPARD DE FORTIA-DE-COSTECHAUDE, tué au ſiége de la Rochelle, à la tête du Régiment de ſon frere aîné; — 4. JOSEPH DE FORTIA DE FORVILLE, tué au combat de 15 Galeres d'Eſpagne devant Gênes; — 5. CHARLOTTE, mariée à *Paul de Miſtral*, Seigneur de Montdragon, Barbantane & autres places, fils de *Paul de Miſtral*, Sieur de Croſes & de Dons, & de *Silvie de Brancas*; celle-ci fille d'*Ennemond de Brancas*, Baron d'Oiſe & de Villars, & de *Catherine de Joyeuſe*, ſœur du Maréchal *de Joyeuſe*, & mere d'*André de Brancas*, Amiral de France, & de *Georges de Brancas*, en faveur duquel la Terre de *Villars* fut érigée en *Duché*; —— 6. & SIBILLE DE FORTIA, mariée à *Louis-Aldonſe de Theſan de Venaſque*, Chevalier de l'Ordre du Roi, Marquis de Saint-Gervais, Comte de Nabuton, Baron de Neyvan & Caſtenet, Seigneur de Metamis & Seneviers-Venaſque, Saint-Didier, &c. dont le pere, auſſi Chevalier de l'Ordre du Roi, avoit épouſé la ſœur du Comte *de Clermont-Lodève*, dont l'autre ſœur fut mariée au Duc *d'Arpajon*.

VII. PAUL DE FORTIA, II. du nom, élevé auprès de LOUIS XIII, en qualité d'enfant d'honneur, fut enſuite pourvu d'une Compagnie franche, en garniſon au Château d'If, en 1611, n'étant alors âgé que de 11 ans, & de la ſurvivance de tous les Gouvernemens de ſon pere, auſſi bien que du Commandement d'une des Galeres de Sa Majeſté, en 1614; fait Meſtre-de-Camp de Cavalerie Légere & Etrangere, en France, en 1621; pourvu d'un Régiment d'Infanterie qui portoit le nom de *Pilles* en 1635; ſignala ſa valeur en pluſieurs occaſions, & ſur-tout au ſiége de Montauban. Ses ſervices, ſon expérience & ſa fidélité, lui ayant fait acquérir l'eſtime & la confiance de ſon Prince, Sa Majeſté lui donna l'adminiſtration des affaires de la Province, dans le tems des troubles de la Provence, qui firent ceſſer les fonctions des Procureurs du pays. On lui fit expédier un brevet de 4000 livres de penſion en 1644: il fut fait Maréchal-de-Camp en 1649, & Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1660. Dans ce tems, Sa Majeſté voulant encore lui donner une marque diſtinguée de ſon eſtime, le fit ſouper avec elle à Taraſcon. Il épouſa, en 1627, *Marguerite de Covet*, fille du riche Baron *de Covet*, & de *Lucrèce de Graſſe*, Baronne de Bormes. La ſœur de cette *Marguerite* avoit épouſé *Gaſpard de Forbin*, Marquis de

Soliers, Gouverneur de Toulon, l'aîné de la branche de *Palamede de Forbin*, Lieutenant-Général de Provence ſous Louis XII. Les enfans de PAUL, II. du nom, furent : — 1. CHARLES-BERNARD, qui ſuit ; — 2. PAUL, rapporté après ſon aîné ; — 3. GASPARD, nommé *M. d'Aubre*, tué au ſiége de Gigery en 1664 ; — 4. ALEXANDRE, connu ſous le nom de *l'Abbé de Pilles*, Seigneur ſpirituel & temporel des lieux de Saint-Mai, Remuſat & leurs dépendances ; — 5. ALPHONSE, appellé *le Marquis de Forville* (dont nous avons parlé au commencement de cet article), Officier aux Gardes-Françoiſes en 1659, Capitaine de Cavalerie dans le Régiment des Cravates en 1667 ; Capitaine d'un des Vaiſſeaux de Sa Majeſté en 1669 ; Capitaine d'une de ſes Galeres la même année ; Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1682, Lieutenant de Roi en Provence, au département d'Aix, en 1693 ; fait Chevalier de Saint-Louis la même année, & Chef-d'Eſcadre des Galeres en 1695. Il eſt mort en 1711, ſans alliance ; — 6. JOSEPH, reçu Chevalier de Malte en 1657, mort à Meſſine, ſur la Galere commandée par le Marquis *de Forville*, ſon frere, dont il étoit Lieutenant ; — 7. & JEANNE, mariée à *Annibal de Graſſe*, Comte du Bar, fils de *Charles*, Comte du Bar, & de *Marguerite Grimaldi du Beuil.*

VIII. CHARLES-BERNARD DE FORTIA, Baron de Baumes, Marquis de Saint-Jalle, Seigneur de Saint-Marcellin & autres places, ſignala ſa valeur en Flandres, dans l'armée commandée par le Maréchal *d'Aumont*, & particulierement aux lignes d'Arras. Il épouſa *Marie de Tolon*, héritiere de la Maiſon de *Saint-Jalle*, & dont la mere, *Louiſe de Bonne*, étoit fille du Marquis *d'Auriac*, couſin-germain du Connétable *de Leſdiguieres*. De ce mariage vint, pour fils unique,

IX. JOSEPH DE FORTIA, Marquis de Saint-Jalle. Voyez ſon mariage dans le *Tome VI, pag.* 554 de ce Dictionnaire.

Marquis de PILLES, Seigneurs d'AUGES, &c.

VIII. PAUL DE FORTIA, III. du nom, ſecond fils de PAUL II, & de *Marguerite de Covet*, Marquis de Pilles, Seigneur de Peiruis, Pioſin, Auges, Montfort, Coſtechaude, &c. Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Iſles de Marſeille, pourvu de ce Gouvernement en 1660, épouſa, en 1675, *Geneviéve de Vento des Pennes*, fille du Marquis des Pennes, & de *Renée de Forbin de Janſon*, ſœur aînée du Cardinal *de Janſon*. De ce mariage vinrent : — 1. ALPHONSE, qui ſuit ; — 2. TOUSSAINT DE FORTIA DE PILLES, lequel, ainſi que ſon frere, au ſortir des Pages du Roi, entra dans les Mouſquetaires (*a*). Il eſt connu ſous le nom de *Chevalier de Pilles*, & eſt mort en 1760, Chef-d'Eſcadre, Commandeur de l'Ordre de Saint-Louis, & Commandant la Marine à Marſeille ; — & quatre filles. La premiere épouſa *Joſeph-Hubert de Vintimille*, des Comtes de Marſeille. La ſeconde, nommée GENEVIÉVE DE FORTIA DE PILLES, s'allia avec *Louis-François*, Comte *d'Urre*, dans le Comté-Venaiſſin. La troiſieme fut femme de *N.... d'Agoult d'Ollieres* ; & la quatrieme, Religieuſe au Couvent du Saint-Sacrement à Marſeille.

IX. ALPHONSE DE FORTIA, Marquis de Pilles, la Baſtie, Coſtechaude, Aubre, Forville, Baron de Baumes, de Peiruis, Seigneur d'Auges, Pioſin, Montfort & autres lieux, Gouverneur des places du Château d'If, Ratonneau, Pomegues & Iſles de Marſeille, Chevalier de Saint-Louis, Gouverneur & Viguier de cette Ville, &c. eſt mort en 1729. Il avoit épouſé, en 1710, *Eliſabeth de Flotte*, des Comtes *de Flotte*, dont : — 1. TOUSSAINT-ALPHONSE, qui ſuit ; — 2. un autre garçon ; — & quatre filles. L'une eſt morte en bas-âge. La ſeconde, ſçavoir ELISABETH DE FORTIA DE PILLES, a épouſé, en 1728, le Marquis *de Village de Villevieille*, de Marſeille. La troiſieme s'eſt mariée à *N.... de Boiſſon*, auſſi de

(*a*) Ici finit la Généalogie de FORTIA, dans le Mercure Galant du mois de Janvier 1696, *p.* 174 *& ſuiv.*

Marſeille ; & la quatrieme eſt Religieuſe au Couvent du Saint-Sacrement de Marſeille.

X. Toussaint-Alphonse de Fortia, Marquis de Pilles, Baron de Baumes & de Peiruis, Seigneur d'Auges, Pioſin, Montfort & autres lieux, fut reçu, en 1726, Capitaine, Gouverneur & Viguier de Marſeille, en ſurvivance de ſon pere, par Proviſions du Roi, de 1723, n'étant alors âgé que de 9 ans. Il entra aux Mouſquetaires à 18 ans, fit la campagne de 1733 en Italie, ſous le Maréchal Duc *de Villars*, qui faiſoit le plus grand cas de ſa perſonne & des talens militaires qu'il marquoit. Après la mort de ce Maréchal, dont il fut un des principaux Aides-de-Camp, il continua de faire les mêmes fonctions ſous le Maréchal Duc *de Coigny ;* mais la petite vérole lui laiſſa une ſurdité aſſez conſidérable, qui le força de quitter le ſervice. Il n'en eut pas moins l'occaſion de ſignaler ſon zéle avec utilité, par les ſages meſures qu'il ſçut prendre pour s'oppoſer aux tentatives que les ennemis auroient pu faire ſur Marſeille en 1746 & 1747, qu'ils entrerent en Provence, & que les Anglois bloquerent cette place par mer. En conſidération de ſes ſervices, le Roi lui accorda la Croix de Saint-Louis, & la ſurvivance du Gouvernement de Marſeille pour ſon fils & ſon petit-fils. Il épouſa, 1°. en 1735, *Anne d'Entrechaux-d'Arenne*, fille unique de *Joſeph d'Entrechaux-d'Arenne*, Conſeiller au Parlement d'Aix, & d'*Anne de Laurens*, des Seigneurs *de Peirolles* près d'Aix; & 2°. au mois de Septembre 1764, *Félicité de Jarente*, ſœur de l'Evêque d'Orléans, dont il n'a point eu d'enfans. Le Roi, en conſidération de ce mariage, lui accorda une penſion de 12000 livres. Il a eu du premier lit : — Alphonse-Toussaint-Joseph, qui ſuit; — & trois filles, dont deux mortes en bas-âge. L'autre, nommée Elisabeth-Denise de Fortia de Pilles, a épouſé, le 19 Janvier 1763, *Alexandre-Amable de David*, Chevalier, Comte de Beauregard, Colonel d'Infanterie, fils d'*Alexandre de David-Beauregard*, Brigadier des Armées du Roi, tué à la tête de la Brigade de la Reine, qu'il commandoit, en 1747, à l'attaque des retranchemens du Col de l'Aſſiette. De ce mariage ſont nés juſqu'ici (1774), une fille & cinq garçons, tous vivans. *Voyez* David, *Tome V, p. 504 & ſuiv.* de ce Dictionnaire.

XI. Alphonse-Toussaint-Joseph de Fortia, Comte de Pilles, nommé Gouverneur & Viguier de la ville de Marſeille, en ſurvivance de ſon pere, en 1754, eſt entré, le 1 Mars 1750, dans le Régiment du Roi, Infanterie, où il a ſervi pendant 12 ans, en qualité de Sous-Lieutenant, Lieutenant & de Capitaine; a été nommé Colonel au Grenadiers de France le 2 Mars 1762, Chevalier de Saint-Louis en 1763, Gouverneur de la Tour de Balaguier en 1770, & Colonel du Régiment Provincial d'Aix, à la réformation dudit Régiment, le 4 Août 1771. Il a épouſé, en Avril 1756, *Gabrielle-Roſalie de Coriolis*, fille de *Charles-François-Xavier de Coriolis de Villeneuve*, Marquis d'Eſpinouſe, &c. Préſident à Mortier au Parlement d'Aix, & de *Marie-Bonne-Henriette de le Bret*, fille de *Pierre-Cardin de le Bret*, premier Préſident au Parlement d'Aix, & Intendant & Commandant en Provence. De ce mariage ſont iſſus cinq enfans, dont deux morts en bas-âge. Les trois autres ſont : — 1. Alphonse-Toussaint-Joseph-André-Marie-Marseille de Fortia de Pilles, né le 18 Août 1758, Gouverneur & Viguier de Marſeille en 1767, en ſurvivance de ſon pere & de ſon grand-pere; — 2. Joseph-Louis-Marie-Félicité, né le 30 Avril 1765, reçu Chevalier de Malte le 29 Septembre de la même année; — 3. & Alphonse-Joseph-Marie-Bruno-Nicolas, né le 25 Juin 1766.

Pour la branche établie à Paris, voyez le *Tome VI, p. 555* de ce Dictionnaire, & *p. 556*, où ſe trouvent les Seigneurs *du Pleſſis-Fromentieres*, ſortis de cette branche.

Les armes : *d'azur, à une tour ronde, crenelée de quatre piéces d'or, maçonnée de ſable & poſée ſur un tertre de ſinople.*

Addition à la lettre F, Tome VI. p. 748, avant les armes.

FYOT DE LA MARCHE. A l'article de cette Maiſon, ajoutez

Claude Fyot de la Marche, fils de Philippe, Préſident à Mortier du Parlement de Bourgogne, ancien Aumônier du Roi, Conſeiller d'honneur audit Parlement, Abbé de Saint-Etienne de Dijon, mort au mois d'Avril 1721, âgé de 91 ans, après avoir rebâti ſon Egliſe, fait des fondations conſidérables dans ſon Chapitre, & rempli deux fois, avec la ſatisfaction générale, en qualité d'Elu & Député du Clergé des Etats de Bourgogne, les fonctions de premier Adminiſtrateur de cette Province, où la mémoire de ſes vertus eſt encore en vénération.

L'Egliſe de Saint-Etienne, dont l'Abbé, Séculier de même que ſes Chanoines, avoit *Juriſdiction quaſi Epiſcopale*, ſur preſque toute la ville de Dijon & ſur différentes Paroiſſes de la campagne, eſt à préſent la Cathédrale de l'Evêché, érigé depuis quelques années, & démembré de celui de Langres.

Voyez le *Gallia Chriſtiana*, & le Suplément de *Moréri* de 1735.

François Fyot de la Marche, Baron de Montpont, Conſeiller au Parlement de Paris, Auteur de pluſieurs Livres eſtimés, dont les Titres ſont rapportés dans le Supplément de *Moréri* de 1735, & dans celui de 1749, étoit neveu du précédent. Il mourut à Paris en 1716, & fut enterré en l'Egliſe de Saint-Benoît, où l'on voit ſon épitaphe. On en trouve encore trois autres pour différentes perſonnes de cette Maiſon, à Saint-Germain-l'Auxerrois, à Saint-André-des-Arcs, & à Saint-Roch.

Additions à la lettre G. Article à ſubſtituer à celui du Tome VII.

GOISLARD : Famille de Paris, diſtinguée dans la Robe, dont nous avons déja parlé, *Tome VII* de ce Dictionnaire, *p.* 267. Un *Mémoire* plus étendu, qu'on nous a fait paſſer, nous oblige d'entrer dans un plus long détail : cette Famille remonte à

Jacques Goislard I. du nom, Secrétaire du Roi, du Grand Collége, par proviſions du 6 Octobre 1608. Il épouſa *Louiſe Bauſſan*, & en eut : —— 1. Louis, qui ſuit; —— 2. Jacques, auteur de la ſeconde branche rapportée ci-après; —— 3. & Louise, mariée à *Gilles Guerrin*, Correcteur en la Chambre des Comptes de Paris. Ces trois enfans tranſigerent enſemble le 22 Décembre 1622, ſur les biens de leur pere & mere.

Louis Goislard, Avocat au Parlement de Paris, chargé de la tutelle de ſon frere & de ſa ſœur, en rendit compte le 7 Mars 1623. On ignore le nom de ſa premiere femme, de laquelle il eut : —— Madelaine, mariée, en 16.., à *Auguſtin Coignet*, mort en 1653, laiſſant —— *Catherine Coignet*, morte en 1691, femme *d'Antoine de Sainton* en 1685, duquel mariage ſont ſortis deux garçons morts ſans poſtérité; & une fille *Catherine de Sainton*, auſſi décédée ſans poſtérité en 1700. Louis Goislard eut de ſon ſecond mariage, avec *Catherine Paſquier*, morte en 1668 : — 1. Gilles, Avocat au Parlement, mort ſans alliance; — 2. Marie, née en 1635, morte ſans poſtérité; — 3. Louise, née en 1637, morte avant *Antoine de Sainton*, ſon neveu, auſſi ſans poſtérité; —— 4. & Geneviéve, née en 1641, mariée à *Claude de Cornouaille*, dont elle eut : — *Geneviéve de Cornouaille*, mariée à *Pierre-Philippe de Vabois* : elle fut mere de *Claude de Vabois*, Officier dans le Régiment de Condé, puis Gentilhomme ordinaire de la Chambre du feu Roi. Il eſt mort en 1773, ſans laiſſer d'enfans de ſon mariage avec *Catherine Mallet*. Les titres de cette Famille ſont reſtés dans cette premiere branche éteinte, ce qui fait que nous ne pouvons remonter la ſeconde branche, qui ſubſiſte, qu'à Jacques, II. du nom, qui ſuit, frere cadet de Louis.

Seconde Branche.

Jacques Goislard, II. du nom, Secrétaire du Roi, obtint des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, le 21 Avril 1626. Il épouſa, en 16.., *Marie Sevin*, fille de *Jacques Sevin*, Correcteur en la Chambre des

Comptes de Paris, & de *Marie Véron*, & couſine-germaine d'*Antoine Sevin*, femme de *Hudart Colbert*, Conſeiller au Parlement de Paris, auteur du *grand Colbert*, par *Michel Sevin*, frere de *Jacques Sevin*, ſon pere. De la Famille de *Sevin*, étoit le Marquis *de Quincy*, Lieutenant-Général des Armées du Roi, Hiſtoriographe des campagnes de Louis XIV, en pluſieurs *vol. in-4°.* Jacques Goislard, II. du nom, & *Marie Sevin*, ſon épouſe, paſſerent un acte d'échange le 18 Octobre 1638, avec *Guy Sevin des Cornets*, & lui céderent toutes les parties & droits, avenus à ladite Dame Goislard, de ſes pere & mere, *Jacques Sevin* & *Marie Véron.* Cette *Marie Sevin*, veuve de Jacques Goislard, après le décès duquel fut fait inventaire le 12 Mai 1644, épouſa, 2°. *Charles de Machault*, Maître des Requêtes, dont deſcend l'ancien Garde des Sceaux, & elle mourut le 31 Janvier 1667. Elle eut de ſon premier mari : — 1. Jacques Goislard, III. du nom, Secrétaire du Roi, par proviſions du 13 Juin 1643, mort ſans poſtérité : après ſon décès on fit ſon inventaire le 23 Décembre 1651 ; — 2. & André, qui ſuit.

André Goislard, Maître des Comptes à Paris, paſſa contrat d'acquet, le 16 Septembre 1648, d'une charge d'Auditeur en la Chambre des Comptes ; obtint, le 16 Octobre de la même année, un Brevet de Maître-d'Hôtel chez le Roi ; le 13 Septembre 1652 des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil, & en Septembre 1654, il eut des Lettres de Garde-Noble de Marc-Anne Goislard, ſon fils, âgé lors de 13 mois, au décès de *Françoiſe Treton*, ſa premiere femme, fille de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Françoiſe Cordier.* Il épouſa, 2°. *Catherine Bavin*, dont il n'eut point d'enfans. Il paſſa, le 4 Septembre 1656, contrat d'acquet d'une charge de Maître des Comptes, & s'y fit recevoir. Revenant de campagne, il ſe noya dans la Seine, y abreuvant ſon cheval. On fit, le 17 Septembre 1662, l'inventaire de ſes biens, à la Requête de *Marc Treton*, Secrétaire du Roi, & de *Marie Sevin*, lors Dame *Machault.* Le 26 Août 1665, *Marc Treton*, tuteur honoraire de Marc-Anne Goislard, fils d'André, lui fit rendre compte de la geſtion de ſes biens par M^e *le Mée*, Avocat au Parlement, & ſon tuteur honoraire.

Marc-Anne Goislard, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monſaberr, Conſeiller au Parlement de Paris, fut pourvu, en 1666, de la charge de Subſtitut du Procureur-Général au Parlement de Paris, obtint, le 28 Mars 1665, des proviſions de Greffier des commiſſions extraordinaires du Conſeil ; fut reçu le 12 Janvier 1686 en une charge de Conſeiller au Parlement de Paris, & mourut, le 6 Novembre 1712, Doyen des Enquêtes. Il avoit épouſé, en Novembre 1676, *Anne le Maître de Monſabert*, fille unique de *Claude le Maître*, Conſeiller au Parlement de Paris, Seigneur de Monſabert, & d'*Anne Serezin* ; elle décéda le 11 Juillet 1711. De ce mariage ſont iſſus deux garçons — 1. Anne-Charles, qui ſuit ; — 2. Anne-Marc Goislard, marié à Veniſe, dont un garçon & une fille ; le garçon Officier dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, tenu ſur les fonts à Veniſe par la République, a été tué Porte-Enſeigne, à la bataille du Mein ; — & la fille, nommée Anne-Albe-Cornélie Goislard, morte le 8 Septembre 1769, âgée de 47 ans, a laiſſé de ſon mariage avec *Claude de Beau-Repaire*, Seigneur de Liverdy, un garçon & trois filles, ſçavoir : — *Charles-Joachim*, *Anne-Françoiſe*, mariée, le 22 Avril 1773, à *Alexandre de Talques de Tarragon*, Officier de Carabiniers ; — *Anne-Cezaire* & *Anne de Beau-Repaire.*

Anne-Charles Goislard, Comte de Regmalard & Voré, Baron de Richebourg-lès-Toureil, Seigneur de Monſabert, &c. Conſeiller au Parlement de Paris, &, ſous la Régence, Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, fut pourvu, en 1698, de la charge d'Avocat du Roi au Châtelet. Il fut, en 1701, gratifié pour ſes ſervices en cette charge, de 1000 livres de penſion, pourvu d'une charge de Conſeiller au Parlement le 22 Juin de la même année, chargé du dépôt des titres de la premiere Chambre des Enquêtes, par Arrêt de 1706 ; honoré, le 15 Septembre 1715, d'un Brevet de Conſeiller d'Etat au dedans du Royaume, &, pour ſes ſervices en cette place, gratifié de 6000 livres de penſion de re-

traite.

traite. Il eſt mort à ſon Château de Monſabert, le 21 Octobre 1733, où il fut transporté bleſſé d'une chûte en tombant de ſon équipage, emporté par ſes chevaux ſur la levée, comme il venoit y paſſer les vacances avec ſa famille, à l'âge de 55 ans. Il avoit épouſé, 1°. en Octobre 1704, *Marie-Louiſe de Ryants*, morte le 16 Mars 1717, fille unique de *Charles de Ryants*, Comte de Regmalard & de Voré, mort en 1690, Cornette au Régiment Général des Dragons, & de *Thérese-Angélique de Bourlon*, (qui épouſa en ſecondes noces *Louis-Charles de Maridor*, Baron de Saint-Ouen, ſon couſin, dont elle eut *Charles-Louis de Maridor*, qui fut pere de deux enfans : elle mourut en 1697.) & 2°. *Louiſe-Marguerite Patu*, vivante en 1774, fille de *Philippe Patu*, Conſeiller en la Cour des Aides de Paris. Du premier lit il a eu : — 1. N..., mort en bas-âge ; — 2. ANNE-LOUIS, qui ſuit ; — 3. ANNE-JEAN-BATISTE, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1772, laiſſant de *Marie-Magdelaine-Françoiſe-Charlotte Mayeux*, ſon épouſe, fille unique de *François Mayeux*, Avocat au Parlement, & Inſpecteur du Domaine, & de *Marie-Marguerite Arault*, une ſeule fille, ſçavoir : ANNE-FRANÇOISE-CORNÉLIE GOISLARD, femme, en 1769, de *Charles-Louis Aubin de Planoy*, Conſeiller au Parlement de Paris, mort en 1770 ; — 4. MARIE-ANNE, mariée à *Philbert Rulault*, Conſeiller au Parlement de Paris : elle eſt morte après ſon mari en 1772, laiſſant — *Anne Louiſe Rulault*, mariée à *Jean-François Geffard de la Motte* ; — 5. ANNE-LOUISE, épouſe de *Nicolas-Alexandre Henin*, Conſeiller au Parlement de Paris, morte après ſon mari & ſans poſtérité ; & du ſecond lit : — 6. & LOUISE-THÉRESE GOISLARD, vivante, non mariée en 1774.

ANNE-LOUIS GOISLARD de Monſabert, batiſé à Paris, paroiſſe Saint-Sulpice, le 12 Mars 1708, Seigneur de Lucé, grande & petite Thuaudieres, Vendor, &c. Monſabert, Baillé, Bois-Moze, &c. Conſeiller de grand'Chambre au Parlement de Paris, Comte de Richebourg-lès-Toureil, par Lettres d'érection en forme de Chartres, du mois de Mai 1752, enregiſtrées au Parlement le 15 Juillet 1756, & le 20 Août de la même année en la Chambre des Comptes de Paris, & membre des Académies des Sciences, Belles Lettres & Arts des villes de Lyon & d'Angers, a épouſé, le 2[illegible] Octobre 1759, *Eliſabeth-Françoiſe le Sage*, batiſée, le 1 Janvier 1730, en l'Egliſe Saint-Sulpice à Paris, fille de *René-André le Sage*, dont le pere, *Alain-René le Sage*, étoit alors Avocat au Parlement, & de *Marie-Françoiſe Ricard*, ſon épouſe, ſuivant l'acte de leur mariage, du 10 Octobre 1726, à Saint-Sulpice de Paris, dont : — ANNE-~~LOUIS~~ CHARLES-~~HENRI~~-PROSPER-AMBROISE GOISLARD, né le 2[illegible] Août 1760, batiſé à Angers, paroiſſe Saint-Michel de la Pallue. Il a eu pour parrein Monſieur *de Longueil de ~~Monſain~~*, Chevalier de Saint-Louis, attaché à la Maiſon de MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS ; — 2. ANNE-LOUIS-FRANÇOIS, né le 10 Décembre 1763, auſſi batiſé à Angers en la paroiſſe Saint-Maurille : il a eu pour parrein le *Marquis de Beauvau*, Chevalier de Saint-Louis, couſin du Prince de ce nom ; — 3. ANNE-CLAUDE-[illegible]SAINTE, batiſé dans la même ville le [illegible] Mai 1766, paroiſſe de Saint-Laud ; — 4. MARIE-ANNE-ELISABETH-LOUISE ; — 5. ~~& THÉRESE-ELISABETH-AIMÉE, auſſi toutes deux batiſées à Angers ; la premiere le 27 Janvier 1762 ; & la ſeconde le 2 Janvier 1765.~~

Son fils aîné GOISLARD & l'aîné des mâles en deſcendans, ſont appellés en quatrieme degré à la ſubſtitution du *Marquiſat de Villeray* au Perche, par teſtament du 14 Juillet 1742, de *Denis de Ryants*, ancien Officier de Gendarmerie, Brigadier des Armées du Roi, y décédé, le 26 Avril 1744, la conſiſtance de ladite Terre déclarée au Bureau de Contrôles de Regmalard, le 26 Mai 1745, & ledit teſtament lu & publié au Bailliage Royal de Beleſme, le 3 Juin ſuivant, & inſcrit au Sommier du Bureau des inſinuations & Contrôles de ladite ville, à la diligence de Meſſire *Guy-François de la Porte*, inſtitué en ladite ſubſtitution au 1e degré ; au 2e degré ſont inſtitués les aînés de mâles en mâles de Meſſire *Guillon de Menetou* ; au 3e degré les aînés de mâles en mâles du Comte *de Maridor* ; & pour le 4e degré il y eſt dit, & au cas que M. le Comte *de Maridor de Saint-Ouen* mourut ſans enfans mâles, ladite ſubſtitution appartiendra au fils de M. GOISLAD, Conſeiller au Parlement, & à l'aîné de ſes

enfans mâles tant que ladite ſubſtitution pourra avoir lieu, à condition de porter mon nom & mes armes.

Les armes de la Famille de GOISLARD, fixées par le Juge d'armes, & inſerées dans l'Armorial de France, ſont : *d'azur, à trois roſes d'or*, 2 & 1. Supports, 2 *griffons*. Pour légende ſurmontant l'écu ÆSTRÆA ET PLACIDAS, SPARGIT ACERBA ROSAS.

Généalogie, dreſſée ſur les titres.

Addition à la pag. 475, Tome VII, après GROIGNAUX.

GROING (LE) : Nobleſſe originaire de la Terre de la Grogne en Eſpagne, ſuivant d'anciens *Mémoires* de cette Famille. Il y a long-tems qu'elle a paſſé en France, puiſque parmi les Bienfaiteurs des Abbayes d'Eſpierre & de Prébenoît, de l'Ordre de Cîteaux, mentionnés dans les titres originaux deſdites Abbayes, on trouve pluſieurs donations faites par les Seigneurs LE GROING.

RANULFLE LE GROING fit du bien à l'Abbaye de Prébenoît, & vivoit en 1192. Il épouſa *Luce de Noſérine*, fille de *Gérard de Noſérine*, & petite-fille de *Guillaume de Noſérine*.

I. Dans les titres de l'Abbaye d'Eſpierre, on trouve un HUMBEAU LE GROING, Eccléſiaſtique, vivant en 1261, fils de HUMBEAU LE GROING, vivant en 1221. Ce Chevalier eut encore d'autres enfans, ſçavoir : — PIERRE, qui ſuit ; — JEAN ; GEOFFROY ; GUILLAUME ; — & une fille, nommée MARGUERITE LE GROING. Il n'y eut que les trois premiers enfans qui firent les partages des biens de leur pere, vers l'an 1250.

II. PIERRE LE GROING, Chevalier, donna, en 1261, par ſon teſtament, à l'Abbaye d'Eſpierre deux ſetiers de bled de rente à prendre ſur ſa dîme de Montbrat, & confirma le don que Meſſire HUMBEAU LE GROING, ſon pere, avoit fait à ladite Abbaye. Il eut deux fils : — JEAN, qui ſuit ; — & PIERRE.

III. JEAN LE GROING, I. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, fit ſon teſtament le Mardi avant les Cendres 1331, par lequel il veut que *Marguerite de Laron*, ſa femme, ait la tutelle de ſes enfans mineurs, & le gouvernement de tous ſes biens tant qu'elle reſtera en viduité ; & au cas qu'elle vienne à ſe remarier, il laiſſe ce ſoin à PIERRE LE GROING, ſon frere. JEAN eut de ladite *Marguerite de Laron* :

IV. GUILLAUME LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, qui accepta, le 3 Juillet 1376, le don que lui fit *Louis de Broſſe*, Seigneur de Sainte-Severe & de Bouſſac, ſon Seigneur féodal, de la haute Juſtice de Villebouche, pour récompenſe des ſervices qu'il lui avoit rendus. Dans cet acte il prend la qualité de *Chevalier*. Il épouſa *Iſabeau de Curte*, veuve de *Louis de la Lande*, laquelle fit ſon teſtament le Vendredi après la *Quaſimodo*. Elle s'y qualifie femme de GUILLAUME LE GROING, Damoiſeau, & élut ſa ſépulture dans l'Egliſe de Lerac. Son mari lui ſurvécut, & eut pour enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2 & 3. JEANNE & ELIETTE LE GROING.

V. JEAN LE GROING II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & de la Pouvriere, épouſa *Jeanne de Pontgibault*, avec laquelle il vivoit en 1401. Leurs enfans furent : — 1. GUILLAUME, qui ſuit ; — 2. PIERRE, dont on ignore la deſtinée ; — 3. & ELIETTE LE GROING, mariée, l'an 1437, à *Pierre de la Souche*, Ecuyer, Seigneur de Salvert.

VI. GUILLAUME LE GROING, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & de la Pouvriere, s'allia avec *Louiſe de Blanchefort*. Elle étoit veuve le 13 Avril après Pâques 1464, lorſqu'elle donna procuration, comme ſœur-germaine & héritiere, pour une quatrieme partie, de feu *Jean de Blanchefort*, Ecuyer, Seigneur de Paudy en la Châtellenie d'Iſſoudun, à AUBERT, qui ſuit, & JACQUES LE GROING, Ecuyers, ſes fils, de vendre les droits qu'elle avoit en cette

ſucceſſion. Ces deux enfans acquirent, le 11 Juillet 1461, la haute Juſtice & Terre d'Herculat, de *Marguerite de Chauvigny*, Vicomteſſe de Limoges, & partagerent enſemble les biens de leur pere & mere, le 12 Août 1466.

VII. AUBERT LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat, de la Pouvriere & de Vendégre, eſt qualifié *Ecuyer d'Ecurie du Roi*, & *Lieutenant-Général de la Compagnie du Comte de Penthievre*, dans une quittance qu'il donna, le 12 Mai 1472, de 600 livres pour ſa penſion commencée le 1 Janvier : le ſceau eſt caſſé, & l'on n'y peut diſtinguer qu'un *griffon* pour ſupport. Il en donna deux autres de pareille ſomme les 1 Octobre & 7 Mars 1475, où il eſt qualifié *Conſeiller & Chambellan du Roi.* On trouve encore des quittances de lui avec les mêmes qualités, les 15 Avril 1478, & 27 Mars 1480 avant Pâques. *Cabinet de M. de Gaignieres, Bibl. du Roi.* Il épouſa *Jeanne de la Foreſt*, dont vinrent : —— 1. ANTOINE LE GROING, Seigneur de Villebouche, l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi, ſous la charge de M. *le Vidame.* Il donna, en cette qualité, quittance de 400 livres pour ſa penſion & ſon entretenement au ſervice du Roi, de l'année courante le 10 Juillet 1498; mourut ſans enfans de *Jeanne des Bains*, ſa femme, le 18 Mars 1505; & fut enterré à Treignac, paroiſſe de Villebouche; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. ODIN, tige des Seigneurs de la Pouvriere, rapportés ci après; — 4. GUILLAUME, Commandeur de Saint-Georges de Lyon : il y fit bâtir une fontaine, où l'on voit ſes armes; — 5. & 6. JEANNE & MARGUERITE LE GROING, Religieuſes à Beaumont.

VIII. JEAN LE GROING, III. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, l'un des Gentilshommes de la Maiſon des Rois CHARLES VIII, LOUIS XII & FRANÇOIS I, ſe trouva à la bataille de Marignan près de Milan, contre les Suiſſes & Lombards en 1515, mourut à Pavie, le 26 Septembre 1525, & fut inhumé en l'Egliſe de Treignac, où ſe lit ſon épitaphe, qui en fait mention. Il avoit épouſé, par contrat du 1 Janvier 1498, *Gilberte Bertrand*, fille de *Gilbert*, Chevalier, Seigneur du Lis, Saint-George, Conſeiller & Chambellan ordinaire du Roi, Bailli & Gouverneur du Berri, & d'*Iſabeau du Puy.* Leurs enfans furent : —— 1. PIERRE, qui ſuit; —— 2. LOUIS, Seigneur d'Herculat, Gentilhomme de la Maiſon du Roi, marié à *Jeanne Cleret*, de laquelle il eut : — CLAIRE LE GROING, femme d'*Antoine*, Seigneur de Chaſlus & de Maiſonneuve; — 3. JEAN, auteur des Seigneurs de Chaſlus, rapportés ci-après; — 4. GILBERT, Prieur de Marolles; — 5. & GUILLAUME LE GROING, Chevalier de Saint-Jean de Jéruſalem, Commandeur de Montbriſon, vivant en 1549.

IX. PIERRE LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat & du Moutet, épouſa *Gilberte Guerin*, fille de *Jacques Guerin*, Chevalier, Seigneur du Moutet, & de *Françoiſe du Rouſſet.* Il en eut : — GABRIEL, qui ſuit; — & CHERE LE GROING.

X. GABRIEL LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, d'Herculat, des Bouis, des Formes & Seuſſes en Auvergne, Chevalier de l'Ordre du Roi, Capitaine de 50 hommes d'armes de ſes Ordonnances & Lieutenant au Gouvernement de Berri, ſous le Maréchal *de la Châtre*, épouſa, le 18 Août 1563, *Jeanne de Bar*, fille de *Julien*, Chevalier, Seigneur de la Chaſſagne en Auvergne, & de *Marie de Rochefort.* De ce mariage vinrent : — 1. ALEXANDRE, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, marié, en 1592, à *Anne de Chaſlus*, veuve de CLAUDE LE GROING, Seigneur de Chaſlus. Il en eut : — JEANNE ou FRANÇOISE LE GROING, femme, 1°. de *François Bertrand*, Seigneur des Bouis; & 2°. de *N... des Aages*, Seigneur d'Etrou; — 2. JEAN, qui ſuit; — 3. GUILLAUME, Commandeur de Tortebeze, lequel fonda les Recollets à Montferrand en Auvergne; — 4. JOSEPH, rapporté après ſon aîné; — 5. GILBERT, Chevalier de Malte; — 6. PHILIBERT, Commandeur du même Ordre; — 7. GABRIEL, Seigneur d'Herculat; — 8. GABRIEL, dit *le jeune*, Seigneur des Formes, marié à *N... de Hautefay*, de laquelle il eut : — N... LE GROING, Religieuſe à Croupieres en Auvergne; — 9. & GILBERTE, femme de *Gabriel de Thianges*, Seigneur de Moiſſac.

XI. JEAN LE GROING, IV. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, de la Salle & de la Lande, fut d'abord Chanoine Comte de Lyon, & épouſa, le 21 Mai 1597, *Anne Coeffier*, fille de *Gilbert Coeffier*, II. du nom, Seigneur d'Effiat, & de *Charlotte Gautier*, & ſœur d'*Antoine Coeffier*, dit *Ruzé*; Marquis d'Effiat, Maréchal de France. Ils eurent de leur mariage : — 1. CLAUDE, Seigneur de la Salle, marié, le 28 Juin 1638, avec *Anne Boizal*, aliàs *de Boizay*, dont une fille ; — 2. & JEAN, qui ſuit.

XII. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Lande, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Meſtre-de-Camp d'un Régiment, épouſa, *Antoinette-Mathelin de Boſredron*, fille de *Jean Mathelin de Boſredron*, Baron du Puy Saint-Gâlmier, & de MARGUERITE LE GROING, dont il eut pluſieurs enfans.

XI. JOSEPH LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, quatrieme fils de GABRIEL, & de *Jeanne de Bar*, d'abord reçu Comte de Saint-Jean de Lyon, le 26 Janvier 1589, fut Chevalier de l'Ordre du Roi, & Capitaine de 50 hommes d'armes. Il épouſa, 1°. le 16 Octobre 1608, *Iſabeau de Sabazac*, fille de *Claude*, Baron de Blanzac, & d'*Anne de le Machat*, aliàs *de Méchauſſée*, & 2°. *Marie-Silvie de Beauverger*, dont il n'eut point d'enfans. Ceux du premier lit furent : — JOSEPH, qui ſuit ; — & JEAN LE GROING.

XII. JOSEPH LE GROING, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Villebouche, Capitaine au Régiment de Saint-Mars, Gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi, Cornette du ban & arriere-ban de Berri, épouſa, le 14 Février 1624, *Gilberte de Murat*, fille de *Jean*, Ecuyer, Seigneur de Vierſat & de Châtelguyon, & de *Marie-Silvie de Beauverger*. Il en eut :

XIII. JACQUES LE GROING, Chevalier, Seigneur de Villebouche, Treignac, Herculat, qui épouſa, 1°. *N... Landault*, veuve de *N... d'Aſſy*, Chevalier, Seigneur de Villemort & de Rochefolle, dont il n'eut point de poſtérité ; & 2°. *Marie-Agnès de la Châtre*, fille de *Jean-Batiſte*, Chevalier, Seigneur de Breuillebault, & de *Jacqueline Turpin*. De cette alliance ſont iſſus : — 1. CHARLES ; — 2. JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — 3 & 4. deux autres garçons, nommés CHARLES : le ſecond, Chevalier de Malte ; — 5. JACQUES ; — 6. & ANTOINETTE.

XIV. JEAN-BATISTE LE GROING, Chevalier, s'allia, le 15 Janvier 1721, avec *Théreſe de Courtais*, de laquelle il a : — GILBERT, qui ſuit ; — & URSULE.

XV. GILBERT LE GROING, appellé *le Marquis le Groing-de-Treignac*, Chevalier de Saint-Louis, a épouſé, le 9 Septembre 1770, *Jeanne-Louiſe de Durat*, née en 1749, fille aînée de *Jean de Durat*, appellé *le Comte de Durat-Buxerolle*, Lieutenant dans le Régiment Royal de la Marine, mort en Novembre 1772, & de *Françoiſe de Boſredon*, ſa ſeconde femme. Voyez DURAT, *Tome V* de ce Dictionnaire. De ce mariage eſt né : — JÉRÔME LE GROING. Extrait en partie d'après le *P. Anſelme*, *Tome VIII*, *pag.* 144 & *ſuiv.* & d'après un *Mémoire*.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à 3 têtes de lion arrachées de gueules, lampaſſées & couronnées d'or.*

Seigneurs de CHASLUS, *de la* MAISONNEUVE, *&c.*

IX. JEAN LE GROING, troiſieme fils de JEAN, III. du nom, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, & de *Gilberte Bertrand*, fut Seigneur de Chaſlus, d'Herculat, de Saint-Avit & de la Maiſonneuve, en 1530. Il épouſa, 1°. *Marguerite de la Grange*, veuve de *Gaſpard Boulier*, Seigneur du Chariol. Elle fit, avec ſon ſecond mari, une fondation aux Céleſtins de Vichy ; & 2°. en 1554, *Françoiſe*, ou *Jeanne de la Foreſt*, fille de *Charles de la Foreſt*, Seigneur des Crottes & de la Valette, & d'*Antoinette Sedalhe*. Du ſecond lit il eut :

X. CLAUDE LE GROING, Ecuyer, Seigneur de Chaſlus, de Saint-Avit, d'Herculat & de la Maiſonneuve, Lieutenant d'une Compagnie de 100 hommes d'armes ſous M. *de Randan*, Lieutenant de Roi en Auvergne. Il donna ſon conſentement à une procuration le 7 Mai 1587, & fut tué à la bataille d'Iſſoire l'an 1590. Il

avoit épouſé, par contrat du 27 Novembre 1578, *Anne de Chaſlus*, fille de *François*, Seigneur de Sanſac, & de *Gilberte de Freigne*. Elle ſe remaria, en 1592, à ALEXANDRE LE GROING, Seigneur de Villebouche & d'Herculat, comme on l'a dit au degré X de la branche précédente. Elle eut de ſon premier lit : — JEAN, qui ſuit ; — & MARGUERITE LE GROING, femme de *Jean Mathelin de Boſredon*, Baron du Puy-Saint-Gâlmier.

XI. JEAN LE GROING, Seigneur de Chaſlus, de Saint-Avit, de la Maiſonneuve, de Sannat & de Beline, épouſa, par contrat du 26 Février 1606, *Anne de la Borde*, fille de *Gilbert*, Seigneur de Beline, & de *Michelle de Veny-d'Arbouze*. Leurs enfans furent : — 1. GILBERT, Lieutenant de la Compagnie des Chevaux-Légers du Vicomte *de Dienne*, mort à Turin en 1638 ; — 2. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 3. GILBERT-FRANÇOIS, Seigneur de Saint-Avit & de Sannat. Il ſervit les Vénitiens, & épouſa *Gilberte Capponi*, fille d'*Alexandre*, Seigneur d'Ambrieu, & de *Marie de Veny-d'Arbouze*, dont il eut des enfans ; — 4. ISABELLE, morte ſans hoirs ; — 5. & MARGUERITE, Religieuſe à Beaumont.

XII. FRANÇOIS LE GROING, Ecuyer, Seigneur de la Maiſonneuve, ſervit ſous le Duc *de Rohan*, en qualité de Volontaire, en la Valteline, pendant huit ans, & depuis en Piémont. Il épouſa, par contrat du 2 Février 1641, *Marguerite de la Richardie*, fille de *Gabriel*, Seigneur *de la Richardie*, & de *Nicole de Combefort*. De ce mariage vinrent : — 1. GILBERT-FRANÇOIS, qui ſervit dans les troupes de la République de Veniſe, contre les Turcs ; — 2. EMMANUEL, lequel fut Mouſquetaire du Roi ; — 3 & 4. PIERRE & autre EMMANUEL LE GROING. Nous ignorons, faute de *Mémoire*, la ſuite de cette branche, dont eſt une Dame DE LE GROING, préſentée à la Cour en 1773.

Cette branche, ſelon le P. *Anſelme*, porte : *d'argent, à trois têtes de lion arrachées de ſable, 2 & 1, avec un croiſſant d'azur au milieu.*

Seigneurs de la POUVRIERE.

VIII. ODIN LE GROING, 3e fils d'AUBERT, Chevalier, Seigneur de Villebouche, &c. & de *Jeanne de la Foreſt*, céda ſes prétentions, à ſon frere aîné, ſur Villebouche, & eut en partage les Terres de la Pouvriere, de Vendégre & de Puy-Bardin. Il épouſa, 1°. le 21 Février 1505, *Madelene de la Foreſt*, fille de *Jean de la Foreſt*, Seigneur de Mauvoiſin, & de *Jeanne Malleret ;* & 2°. *Marguerite de Sabazac*, fille de *Pierre*, Seigneur de Blanzac, & de *Madelene de Rochefort-d'Ailly*. Du premier lit il eut : — 1. FRANÇOIS, qui ſuit ; — 2. JEAN, Chevalier de Malte ; — 3. ANNE, femme de *Pierre*, Seigneur *du Vernet ;* & du ſecond : — 4. ANTOINE, Chevalier de Malte, mis en tutelle avec ſa ſœur, le 1 Juin 1538 ; — 5. & CATHERINE, Religieuſe à Beaumont.

IX. FRANÇOIS LE GROING, Seigneur de la Pouvriere, épouſa *Gabrielle du Vernet*, fille de *Gilbert*, Seigneur *du Vernet*, & de *Marguerite de Sabazac*, bellemere de ſon mari. Leurs enfans furent : — 1, 2 & 3. HECTOR, FRANÇOIS & JEAN, morts ſans avoir été mariés ; — 4. ANTOINE, qui ſuit ; — 5. GILBERT, Religieux de l'Ordre de Saint-Benoît ; — 6. JEANNE, mariée, en 1545, à *Gilbert de Saint-Prieſt*, Seigneur de Fontenay ; — 7. & MARGUERITE, Religieuſe à Beaumont.

X. ANTOINE LE GROING, Seigneur de la Pouvriere, Lieutenant de la Compagnie des Gendarmes du Maréchal *de Tavannes*, Gouverneur de Vichy, eſt qualifié *Seigneur de la Pommerie, Maréchal des Logis de la Compagnie de M. de Tavannes, le jeune*, Vicomte de Ligny, dans une quittance de ſes gages, qu'il donna le 19 Octobre 1575. Il épouſa, en 1564, *Louiſe de Muſſy*, fille de *Charles*, Seigneur du Meage en Bourbonnois, & de *Galienne d'Aſt*. De ce mariage vinrent : — 1. GABRIEL, Seigneur de la Pouvriere, né en 1569, qui teſta le pénultieme Octobre 1630, & ne laiſſa point d'enfans de *Claudine de Gaſpard*, fille de *Philibert*, Seigneur du Breuil, & de *Bonne Daillon ;* — 2. JEAN ; — 3. GILBERT, qui ſuit ; — 4. RENÉ, Seigneur de Farnay, pere de SÉBASTIENNE LE GROING, femme de *N.... Alleman*, Seigneur de la Levretiere, Commandant

d'un vieux Régiment; — 5. JEAN-LOUIS, rapporté après ſon frere; — 6. & ANNE, Abbeſſe de Saint-Pierre de Beaumont-lès-Clermont en Auvergne, morte en 1640.

XI. GILBERT LE GROING, Seigneur en partie de Triſy & de Balorre, s'allia avec *Philiberte de Toulongeon*, fille de *N.... de Toulongeon*, Seigneur d'Ancrede, & d'*Anne de Vouchot*. Il en eut: — 1. CLAUDE, Enſeigne de la Compagnie de GABRIEL LE GROING, ſon oncle, au Régiment du Bourg, mort au retour du ſiége de la Rochelle; — 2. MARIE, femme de *Charles*, Vicomte *de Hodieres*; — 3. ANNE, alliée à *Gaſpard de la Foreſt*, Seigneur de Bullion & de Savenne; — 4. & APOLLINE LE GROING, Abbeſſe de Beaumont, après ANNE, ſa tante, dont elle avoit été nommée co-Adjutrice. Elle mourut le 10 Juin 1685, âgée de 79 ans.

XI. JEAN-LOUIS LE GROING, Seigneur des Guais, épouſa, 1°. en 1610, *Iſabeau de Corſant*, fille de *Manaſſès de Corſant*, Seigneur de Bereins, & de *Lucréce Gaſpard du Breuil*; & 2°. par contrat du 15 Septembre 1627, *Peronnelle Chervier*. Du premier lit vinrent: — 1. GABRIEL, Seigneur de la Pouvriere, légataire de ſon oncle en 1630, maintenu dans ſa nobleſſe avec ETIENNE, ſon frere, par Jugement de M. *de Fortia*, Intendant d'Auvergne en 1667; — 2. JEAN, mort au ſiége de Tortone; & du ſecond lit: — 3. ETIENNE, Seigneur des Guais, maintenu dans ſa nobleſſe en 1667; — 4. JACQUES, Curé de Vaudon en 1681; — 5. & ANTOINE LE GROING, marié, le 9 Juillet 1670 à *N.... de Chantelot*.

Voici ce que dit le P. *Anſelme*, Hiſtoire des Grands Officiers de la Couronne, *Tome VIII, pag.* 141 *& ſuiv.* ſur les Seigneurs *de la Mothe-au-Groing*, dont on n'a point trouvé de jonction avec les précédentes, & ſur les Seigneurs de *Saint-Sauvier & de la Romagere*, p. 149 & ſuiv.

I. JEAN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe-au-Groing, à qui l'on donne pour frere GUILLAUME LE GROING, eut pour femme *Louiſe de Naillac*, dont: — JEAN, qui ſuit; — & PIERRE, tué en Barbarie, en combattant contre les Infideles.

II. JEAN LE GROING, II. du nom, Seigneur de la Mothe-au-Groing & de Belarbre en partie, épouſa *Lucque de Praelles*, & en eut: — JEAN, qui ſuit; — & JEANNE, femme de *Sauvage du Pleſſis*, Seigneur de la Vervoliere en Touraine, & du Pleſſis, ſecond fils de *Guillaume*, III. du nom, Seigneur du Pleſſis, & de *Charlotte de Celle*.

III JEAN LE GROING, III. du nom, Seigneur de la Mothe, ſervoit ſous le Maréchal *de Broſſe*, Seigneur de Bouſſac, & mourut au Château de Brecy, le 13 Août 1446. Il avoit épouſé *Heliette de Chamborant*, fille de *Guillaume*, Seigneur de la Vaux, & d'*Ænor de Sainte-Maure*, dont: — 1. GUERIN, qui ſuit; — 2. ANTOINE, rapporté après ſon aîné; — 3. HELYON, auſſi rapporté après ſes deux freres; — 4. GUILLAUME, Abbé de Saint-Martin de Pontoiſe, Doyen de Gaye en Champagne, mort au Château de la Mothe en 1487; — 5. JEAN, Abbé de la Vernuce & de Plainpied, mort en 1478; — 6. JEAN, dit *le jeune*, Ecuyer d'Ecurie du Roi, Capitaine de Villeneuve en Agenois, mort en 1479, ſans enfans de *Louiſe de Brard*, héritiere de Lavaur en Agenois. Ce peut être le même qui fut un des 184 Ecuyers de la Compagnie de *Guillaume de Naillac*, Capitaine général en Guienne, & Sénéchal de Saintonge, qui fit montre à la Baſtide, devant Ventadour, le 1 Avril 1488; — 7. JEANNE, femme de *Jean*, Seigneur *de Voiſines*, en Sologne; — 8. & LOUISE, épouſe de *Jean de Bigny*, Seigneur de la Souchere en Bourbonnois.

IV. GUERIN LE GROING, Chevalier, Seigneur de la Mothe, de Bré, de Challuau en Gatinois, d'Eſternay & de Chaſſain, Bailli de Saint-Pierre-le-Mouſtier, fut en faveur auprès du Roi Louis XI, qui lui fit de grands biens, & lui accorda quatre Foires par an, & un marché tous les Vendredis, en ſa Terre de Challuau, par Lettres du mois de Décembre 1482. Il eſt qualifié *Capitaine de cent lances fournies*, dans une quittance qu'il donna le 14 Mai 1474, de trois cents livres, pour un quartier de ſon état de Capitaine. Sur ſon ſcel paroiſſent

trois têtes de lion miſes de profil. Dans une autre quittance qu'il donna le 25 Juillet 1478, de 1000 livres, pour ſa penſion ordonnée du Roi, de l'année commencée le 1 Octobre, il prend les qualités de *Chevalier, Seigneur de la Mothe*, &c. *Conſeiller & Chambellan du Roi, & Bailli de Saint-Pierre-le-Mouſtier.* Il mourut à Challuau, le jour des Rois 1491, âgé de 65 ans, & fut enterré dans l'Egliſe d'Ormeilles. Il avoit épouſé 1°. *Iſabeau Taveau*, fille de *Jean*, Baron de Mortemer en Poitou, Seigneur de Luſſac, & de *Marie de Chauvigny*; & 2°. *Anne Damas*, Dame de Mareuil près Bourges, veuve de *Charles Trouſſeau*, dit *de Saint-Palais*, dont elle avoit deux filles, au ſujet deſquelles ſon mari eut procès criminel contre *Philippe Trouſſeau*, qui s'étoit emparé de la Terre de Mareuil. Du premier lit il eut: — 1. JEAN LE GROING, Seigneur de Challuau, mouvant de Moret, dont il fit hommage le 11 Février 1498. Il épouſa, du vivant de ſon pere, *Marie Trouſſeau*, dite *de Saint-Palais*, fille aînée de *Charles Trouſſeau*, dit *de Saint-Palais*, & d'*Anne Damas*, ſa belle-mere; — 2. N..., mariée à *Antoine de Saint-Julien*, Seigneur de Lazeret; — 3. & JACQUETTE LE GROING, épouſe de *Claude de Saint-Avit*, en la Marche, lequel plaidoit, le 10 Septembre 1530, contre *François de Rochechouart*, Baron de Mortemart, & *Renée Taveau*, ſa femme.

IV. ANTOINE LE GROING, Chevalier, Baron de Griſſe-Gouet, fils puîné de JEAN, III. du nom, Seigneur de la Mothe, & d'*Heliette de Chamborant*, fut Capitaine de la Garde à cheval du Roi CHARLES VI, qu'il ſervit en ſes guerres contre les Anglois. Il monta le premier ſur la muraille à l'aſſaut de la ville de Pontoiſe, y arbora l'étendard du Roi, y fut bleſſé dangereuſement, & mourut peu après. Son corps fut apporté à Paris, & enterré dans l'Egliſe Saint-Paul, le 11 Décembre 1441, où ſe voit ſon épitaphe ſur une lame de cuivre. Il avoit épouſé *Antoinette de la Selle*, fille & héritiere de *Thibaud de la Selle*, Seigneur de Griſſe, & de *Béatrix de Coué*, dont: — JEAN, Baron de Griſſe, mort au ſervice du Roi, à la journée de Mont-Lhéri, en 1465, & enterré, près de ſon pere, à Saint-Paul; — & PIERRE LE GROING, mort, ſans alliance, à Cheniché, Paroiſſe de Griſſe.

IV. HELYON LE GROING, frere des précédens, Ecuyer, Seigneur de la Mothe-au-Groing, Conſeiller & Chambellan du Roi, Capitaine de Lectoure, ſuivant la quittance qu'il donna, en cette qualité, pour ſes gages d'une année, le 24 Septembre 1452, Gouverneur d'Armagnac, Prévôt de Laon & Bailli de Mâcon, fut pourvu de la charge de Général, Maître, Viſiteur de toutes les Artilleries de France, après la mort de *Jaſpard Bureau*; mais il n'en exerça pas long-tems les fonctions. Il fit bâtir le Château de la Mothe, avança ſes freres par ſon crédit; mourut en ſon Château, la veille de Noel 1485, & fut enterré en ſa Chapelle de Sainte-Catherine de l'Egliſe de Lerac. Il avoit épouſé *Catherine de Vouhet*, fille de *Georges*, Seigneur *de Vouhet*, de Villeneuve & du Solier, & de *Jeanne de Seris*. Elle mourut à Chaſtelus en la Marche, le jour de Saint-Chriſtophe, en 1501, & eſt enterrée auprès de ſon mari. Leurs enfans furent: — 1. EDME LE GROING, Protonotaire du Saint-Siége, mort le 11 Décembre 1503, & enterré à Saint-Jean-en-Grève à Paris; — 2. LUC, élevé en la Maiſon de Savoie, puis l'un des 100 Gentilshommes de la Maiſon du Roi. Il ſervit ſous le Comte *de Ligny*, aux guerres d'Italie & de Naples, défendit, avec *Louis d'Ars*, la ville de Venouſe contre les Eſpagnols, fut depuis Commiſſaire des Gendarmes au Duché de Milan, où il mourut le 8 Octobre 1508. Il y fut enterré dans l'Egliſe Notre-Dame, où ſe voit ſon épitaphe; — 3. MARC, qui ſuit; — 4. MATHIEU, mort jeune au Château de Griſſe près Poitiers, le lendemain des Rois 1507; — 5. FRANÇOIS, Seigneur de Launay-le-Groing, envoyé à Gênes en 1526; — 6. ISABEAU, dite *l'aînée*, Prieure de Villarceaux au Vexin-Normand, puis de Saint-Cyr en Val de Gallye; — 7. PAULE, Religieuſe à Orſan, où elle mourut le jour du Saint-Sacrement 1508; — 8. & ISABEAU, dite *la jeune*, mariée à *Gilles de Malleſecq*, Seigneur de Chaſtelus en la Marche, auquel elle porta la Vicomté de la Mothe-au-Groing, & dont elle eut deux fils & deux filles, qui recueillirent les biens de cette Famille.

V. Marc le Groing, Vicomte de la Mothe-au-Groing, ſervit le Roi en pluſieurs Ambaſſades; fut envoyé deux fois vers le Pape, & en 1527, à Savone, vers Don *Pedro de Navarre*, Lieutenant-Général de l'armée de mer; & fut depuis Prévôt de l'Hôtel, & Gouverneur de Saintes. Il eſt qualifié *Chevalier, Capitaine de Saintes*, dans une quittance qu'il donna le 20 Novembre 1528, de 100 livres, pour ſon état de Capitaine d'une année, & prend les qualités de *Gentilhomme de la Chambre du Roi, Prévôt de ſon Hôtel, & Capitaine de Saintes*, dans une autre quittance qu'il donna de pareille ſomme, en 1532. Il mourut empoiſonné, dans ſa maiſon de la Trampaudiere en Touraine, & fut enterré dans l'Egliſe de Couſſay, ſa Paroiſſe. Il avoit épouſé *Jeanne de Crunes*, aliàs *de Cruvel*, Dame de la Trampaudiere, de laquelle il eut pluſieurs enfans, morts avant lui. Elle ſe remaria à *Jean de la Roche-Andry*, Seigneur de Maleſtroit, avec lequel elle vivoit en 1543.

Seigneurs de Saint-Sauvier, de la Romagere, &c.

I. Jean le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, épouſa *N... de Paſſat*, & en eut: — 1. Antoine, mort ſans alliance; — 2. autre Antoine, qui ſuit; — 3. Claudine, mariée, le 12 Janvier 1538, à *Jacques de Bourjat*, Chevalier, Seigneur de Peiſat; — 4. & Désirée le Groing, femme de *N.... d'Aubuſſon*, Seigneur de Montierfré.

II. François le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier, de la Romagere & de la Gardette, épouſa, 1°. par contrat de l'an 1541, ratifié par ſa mere le 10 Novembre 1548, *Françoiſe du Chateau*, fille de *Charles*, Ecuyer, Seigneur de la Pierre & de Valigny, & de *Catherine des Aages*; & 2°. *Françoiſe de Longboſt*, fille de *François*, Seigneur *de Longboſt*, veuve en 1563. Du premier lit il eut: — 1. Jean, qui ſuit; — 2. Charles, lequel étoit, avec ſes freres & ſœurs, ſous la tutelle de ſon frere aîné en 1563; — 3. Jacques; — 4 & 5. Isabeau & Anne, vivantes en 1563; — 6. Gilberte, mariée, par contrat du 5 Novembre 1564, à *Pierre de la Porte*, Ecuyer, Seigneur de Jurigny; & du ſecond lit vint: — 7. & François, vivant en 1563.

III. Jean le Groing Ecuyer, Seigneur de la Romagere, de la Gardette & de Saint-Sauvier en Bourbonnois, dont il fit hommage à la Dame *de Bouſſac*, le 30 Janvier 1567, partagea avec ſes freres & ſœurs, le 2 Janvier 1574. Il avoit épouſé *Charlotte des Aages*, fille de *Jean des Aages*, Seigneur des Couts, & d'*Antoinette de Mareſſat*. Leurs enfans furent: — 1. Gilbert, qui ſuit; — 2. François, Religieux en l'Abbaye d'Eſpierre en 1595; — 3. & Jacques, vivant en 1595.

IV. Gilbert le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagere, dont il fit hommage au Roi le 3 Septembre 1609, teſta le 4 Septembre 1628, inſtitua héritier univerſel ſon fils aîné, & fit des legs aux puînés. Il avoit épouſé, par contrat du 9 Juillet 1595, *Charlotte du Carlier*, fille de *Jean*, Seigneur de Coutures, & de *Lienarde le Borgne*. De ce mariage vinrent: — 1. Charles, qui ſuit; — 2. Gaspard, Seigneur de Saint-Sornin en 1667, marié à *Anne de Saint-Julien*, de laquelle il eut: — (a) Jacques le Groing, Ecuyer, Seigneur de Treignac en 1667; — (b) Louise, femme de *François-Laurent de Montſabre*, Ecuyer, Seigneur du Chilloy; — (c) & Gilberte, Religieuſe; — 3. & Marie, femme de *Charles du Marc*, Ecuyer, Seigneur de la Maiſonneuve. Elle partagea avec ſes freres en 1634.

V. Charles le Groing, Ecuyer, Seigneur de la Romagere & de Saint-Sauvier, partagea la ſucceſſion de ſes pere & mere, avec ſon frere & ſa ſœur, le 21 Avril 1634. Il épouſa, par contrat du 9 Juin 1639, *Louiſe du Motet*, fille de *Joſeph*, Ecuyer, Seigneur d'Arthes, de Maurepas, de Moulmont & de Mauvais-Champ, & de *Louiſe d'Avantigny*. Leur fils fut

VI. Joseph le Groing, Ecuyer, Seigneur de Saint-Sauvier & de la Romagere, dont il fit hommage au Roi le 30 Juin 1688. Il demeuroit à Saint-Sauvier, Election de Montluçon, & étoit âgé de 30 ans, lorſqu'il fut maintenu dans ſa

noblesse, par Jugement de M. *Tubeuf*, Intendant de Moulins, le 1 Février 1669. Il s'allia, par contrat du 24 Janvier 1667, avec *Anne de Magnac*, fille de *Louis de Magnac*, Ecuyer, Seigneur de Monteuvrier & de Ceris, Paroisse de Cluys, & de *Catherine du Breuil*. De ce mariage sortirent : — 1. Louis, Seigneur de Saint-Sauvier, Capitaine au Régiment de la Sarre, Infanterie, non marié au mois de Novembre 1718; — 2. Charles, Lieutenant au Régiment Royal-Comtois, aussi non marié en 1718; — 3. Gilbert, qui suit; — 4. François le Groing de la Romagere, batisé le 4 Novembre 1680, Chevalier de Malte, sur ses preuves faites au Grand-Prieuré d'Auvergne, le 26 Octobre 1699; — 5. Joseph, né le 12 Novembre 1683, Chevalier de Malte, sur ses preuves faites le 25 Janvier 1701; — 6. Albert, batisé le 26 Janvier 1687, Page du Grand-Maître de Malte, le 11 Septembre 1697, puis Chevalier dudit Ordre, sur ses preuves faites le 26 Mai 1699; — 7. Jacques, Capucin; — 8. Silvain, Capitaine de Grenadiers, tué au siége de Landau en 1714; — 9. Anne, Religieuse; — 10. & Marie le Groing, Religieuse Bernardine à Montluçon.

VII. Gilbert le Groing, Ecuyer, Seigneur de l'Age ou des Ages, Garde-du-Corps du Roi, épousa, par contrat du 20 Juillet 1700, *Catherine le Gay*, fille d'*Antoine*, & de *Madelene Coquet*, dont est issue — Catherine le Groing, née le 19 Novembre 1709, reçue aux Demoiselles de Saint-Cyr, près Versailles, le 22 Novembre 1718.

Cette branche porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de lion de gueules arrachées & couronnées d'or, 2 & 1, à un croissant montant d'azur mis en cœur.* Voyez *la Thaumassiere*, Hist. de Berri, *Liv. XI, pag.* 913.

Addition à la page 508, Tome VII, avant GUERAPIN DE VAURÉAL.

* GUERAND (du), en basse Bretagne, Evêché de Tréguier. Terre & Seigneurie, à laquelle ont été jointes les Châtellenie, Terre & Seigneurie de *Porzmeur*, *Ponthou*, *Coatsaof*, *Lesguern* & *Penenezc*, relevantes du Roi, à cause de sa Châtellenie de Lameur, & érigée en *Marquisat*, par Lettres-Patentes enregistrées au Parlement de Bretagne le 15 Janvier 1639, en faveur de *Vincent du Parc*, Chevalier, Marquis de Locmaria, Maréchal des Camps & Armées sous le regne de Louis XIII, tant en considération de ses grands & considérables services, que ceux de ses ancêtres. *Voyez* Parc de Locmaria (du).

Addition à la page 633, Tome VII, après HANGEST.

HANGOUART ou HANGOWART : Ancienne Noblesse établie à Lille depuis plus de 500 ans, & dont ceux de ce nom étoient libres Barons d'*Heldronck* ou *Heldrunck*, Ville située dans la Province de Misnie en Saxe.

Hans-Conrard de Hangouart, Chevalier, Baron d'Heldronck, se trouva, avec cinq chevaux à sa suite, au Concile de Constance, commencé en 1414, & fut tué dans une querelle, à l'âge de 30 ans, par un Chevalier, nommé *Etienne Babenthauser*. Il étoit le dernier de la branche aînée, & la Baronnie libre de Heldronck tomba ensuite, par alliance, dans la Maison des Comtes *de Mansfeldt*.

Suivant les titres & un Arbre généalogique sur lesquels il a été dressé, le premier de cette ancienne Noblesse de nom & d'armes, qui vint s'établir aux Pays-Bas, est

Berthelemi de Hangouart (cadet des Barons *de Heldruncken*), Chevalier, Commandant des Troupes Allemandes en 1003. Il eut de *Willemine Truncken*, son épouse, d'une Famille noble d'Allemagne :

Jean de Hangouart, vivant, en 1052, avec *N.... Ebiere*, son épouse, dont vinrent : — 1. Jacques, duquel la postérité s'est éteinte dans le XIIIe siécle; — 2. Beltremieu, qui suit; — 3. & Marie, vivante en 1080.

BELTREMIEU DE HANGOUART, Ecuyer, vivoit, en 1082, avec *Ly Boiſarde*, ſon épouſe, de laquelle il eut : — 1. ROGIER, qui ſuit ; — 2. BAULDUIN, Ecuyer, vivant en 1120 avec *Madelene Cotterel*, ſon épouſe. Il en eut deux garçons : — BAULDUIN & JEHAN. Le premier vivoit en 1160, avec *Ly Canart*, dont il eut des enfans ; & l'autre vivoit encore en 1170 ; — 3. & JEANNE.

ROGIER DE HANGOUART, Ecuyer, vivant, en 1130, avec *Marie de Ghiſtelle*, eut pour enfant :

I. ROGIER DE HANGOUART, II. du nom, Ecuyer, qui vivoit en 1180. Cette Maiſon a formé pluſieurs branches ; mais nous nous bornons à ne donner que la filiation ſuivie, prouvée par titres de celle qui ſubſiſte depuis ce ROGIER, qui eut de ſon épouſe, *N.... le Prevoſt*, vivante en 1160 ; — 1. GILLES, marié à *N.... de Hauvide* ; — 2. JACQUES, vivant en 1240 ; — 3. JEHAN, qui vivoit auſſi, la même année, avec *Marie du Chaſtel*, ſon épouſe ; — 4. ROGIER, qui ſuit ; — 5. & SARA, *aliàs* ADRIENNE DE HANGOUART, mariée à *Allard Markant*, dit *Saint-Venant*.

II. ROGIER DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, eſt mentionné, avec ſa femme & le pere de ſa femme, dans un vieux titre qui ſe trouve dans le Magiſtrat de Lille, commençant à l'an 1235. L'arbre Généalogique, que nous ſuivons, lui donne deux femmes. La premiere eſt *N.... de Bauffremez*, fille de *Robert*, Ecuyer. La ſeconde, qu'il eut en 1250, eſt *Emmain Vretès*, fille d'*Allard*, Ecuyer, & de *Marie Lejone*. Du premier lit vinrent : — 1. ROGIER, dont on ignore la deſtinée ; — 2. BIETREMIEU, qui ſuit ; & du ſecond lit : — 3. ALLARD, vivant en 1290 ; — 4. JEHAN, dont la poſtérité eſt éteinte ; — 5. JACQUES, vivant auſſi en 1290 ; — 6. & ÆLIS, mariée, la même année, avec *N.... du Chaſtel*, Ecuyer.

III. BIETREMIEU DE HANGOUART, Chevalier, Seigneur de Bauffremez, vivoit en 1280, & étoit mort en 1286, qu'il laiſſa, de *Marotin Liſſandet* : — 1. BIETREMIEU, qui ſuit ; — 2. PHILIPPE, Chevalier, *Roi de l'Epinette* en 1293. Selon le P. *Bruno*, il ſervit ſon Prince pendant pluſieurs années ; — 3. JACQUES, mort en 1326 ; — 4. NICOLAS, Chanoine de l'Egliſe de Saint-Pierre de Lille en 1295 ; — 5. & JEHAN, qui partagea avec ſon frere aîné, le 1 Novembre 1300. Il eut de *Marie Linoir*, ſon épouſe, fille de *Jehan*, & de *Marie de Fourlignies* : — JEHAN DE HANGOUART, Chevalier, marié à *Catherine Lipois*, morte en 1321, & enterrée dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Lille.

IV. BIETREMIEU DE HANGOUART, II. du nom, Chevalier, Rewart & Mayeur de la ville de Lille en 1315 & 1316, ſervit ſon Prince pendant pluſieurs années, & épouſa *N.... d'Erembourg-de-Warenghien*, dont : — 1. JACQUEMON, marié en 1310 ; — 2. BELTREMIEU, Ecuyer, vivant, en 1300, avec *Marie de le Falecque*, de laquelle il eut — BELTREMIEU DE HANGOUART, Chevalier, marié à *Jehenne Maillard*, fille de *Jehan*, Chevalier, dont — JEHAN DE HANGOUART, *Roi de l'Epinette* en 1389 ; — & BELTREMIEU DE HANGOUART, Chevalier, qui épouſa *Jehanne le Baille*. Ils vivoient en 1346, & eurent pour enfans : — JEHAN DE HANGOUART, mort à marier ; — & JEHANNE, femme, le 19 Mai 1340, de *Guillaume de la Clitte*, Chevalier, frere du Baron *de Comines*, Vicomte de Nieuport, Chevalier de la Toiſon d'Or, & Chambellan du bon Duc *Philippe de Bourgogne*. De ce mariage vinrent — *Sibille de la Clitte*, Dame de Merignies, alliée avec *Robert de Nedonchel*, Chevalier, Baron dudit lieu, Auchel, Blarville, &c. ; — 3. GILLES DE HANGOUART, Religieux Frere Mineur ; — 4. & WATTIER, qui ſuit.

V. WATTIER DE HANGOUART, Roi des joutes de l'Epinette de la ville de Lille en 1341, eſt nommé dans des Comptes de cette Ville la même année, au ſujet du vin qui lui fut préſenté, en qualité de *Roi de l'Epinette* : il mourut vers l'an 1353. Il avoit épouſé, en 1323, *Marie de Villers*, qui vivoit encore en 1370, dont : — 1. BIETREMIEU, qui ſuit ; — 2. JEHAN DE HANGOUART, Rewart, Mayeur de la ville de Lille, & *Roi de l'Epinette* en 1382. Il épouſa, 1°. en 1362, *Marie de Noyelles*, morte ſans poſtérité ; & 2°. en 1393, *Agnès de Fourlignies*. Elle étoit veuve en 1453, & ils ſont inhumés à Saint-Maurice de Lille. De ce ſecond mariage vint — MARGUERITE DE HANGOUART, alliée, 1°. en 1437, à *Jean de Wa-*

Orain, Chevalier, Seigneur du Foreſtel & des Fontaines, Gouverneur de Lillers, Conſeiller & Chambellan de *Philippe-le-Bon*, Duc de Bourgogne, Comte de Flandres, qui l'envoya en Ambaſſade à Rome, avec l'Evêque de Tournay, vers le Pape, pour la guerre contre les Turcs: ſa poſtérité eſt éteinte; & 2°. avec *Guillaume de Tenremonde*, d'une ancienne Nobleſſe qui entre dans tous les Chapitres nobles des Pays-Bas, & qui ſubſiſte à Lille; — 3. & CATHERINE DE HANGOUART, mariée, en 1359, à *Pierre de Preudhomme*, Ecuyer, fils d'*Allard*, & d'*Agnès de Clermez*, dont deſcendent ceux du nom de *Preudhomme*, Seigneurs d'Anappes & d'Haillies.

VI. BIETREMIEU DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, épouſa 1°. *Peronne de Noyelles*, qui vivoit en 1362; & 2°. *Jeanne le Roy*. Il eut du premier lit: — 1. HUES DE HANGOUART, Ecuyer, vivant, en 1392, avec *Colle Joye*, ſon épouſe; — 2. JACQUES, allié, en 1381, avec *Marie de Tencques*, dont vint — AGNÈS DE HANGOUART, Religieuſe à Valenciennes; & du ſecond lit: — 3. ETIENNE, marié avec *Jehanne de Houplines*, fille de *Gerard*, Ecuyer, Seigneur *de Houplines*, ſur la Lys. Il vivoit en 1422; — 4. EVRARD, Ecuyer, *Roi de l'Epinette* en 1426, marié, en 1411, avec *Jehanne Domelſent*, dont la poſtérité eſt éteinte; — 5. BERTHELEMI, qui ſuit; — 6. MARIE, femme de *Jacques Joye*, fils d'*Allard*, dont la poſtérité eſt auſſi éteinte; — 7. & JEHANNE, femme de *N... des Champs*.

VII. BERTHELEMI DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur de Molin, épouſa *Marie Warin*, Dame de la Mairie à Gondecourt. Elle étoit veuve en 1453, & vivoit encore en 1457. Leurs enfans furent: — BERTRAND, aliàs BETREMIEU, qui ſuit; — & RICHARD, mort ſans poſtérité.

VIII. BERTRAND, aliàs BETREMIEU DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur de la Mairie à Gondecourt & de Molin, Prévôt de Lille, *Roi de l'Epinette* en 1453, épouſa, le 31 Octobre même année, par contrat paſſé devant *Jehan Hereng*, Notaire, *Jehenne de Landas*, fille unique de *Jean*. Elle teſta le 17 Décembre 1494, & ordonna ſa ſépulture dans l'Egliſe de Sainte-Catherine, Chapelle de Notre-Dame. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE, Religieux Frere Mineur à Lille; — 2. BAUDUIN, Seigneur de la Mairie à Gondecourt, Gentilhomme de Madame MARGUERITE D'ANGLETERRE, veuve du Duc *de Bourgogne*. Il ſe fit enſuite Chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Auguſtin à Phalempin, & en fut Prieur en 1492 juſqu'en 1496. Il avoit ſervi les Ducs de Bourgogne MAXIMILIEN & ſon fils, & avoit épouſé, en 1484, *Agnès le Meſre*, fille de *Pierre*, & de *Marie de Lannoy*, dont vint une fille morte jeune; — 3. GUILLAUME, qui ſuit; — 4. GERARD, tué à la bataille devant Nancy en Lorraine en 1477, après avoir donné pendant pluſieurs années des preuves de ſa valeur au ſervice de CHARLES, dit *le Téméraire*, Duc de Bourgogne; — 5. JEHAN, Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs à Lille; — 6. BELTREMIEU, aliàs BERTOUL, Ecuyer; — 7. JEHANNE, Religieuſe à Ferlin; — 8. MARGUERITE, femme de *Jean Denis*, Mayeur & Rewart pluſieurs fois de la ville de Lille, dont une fille Abbeſſe de Sainte-Claire de la même ville; — 9. & PIERONE, mariée à *Vat de la Rachie*, Ecuyer, Lieutenant du Gouverneur de Lille & Douay.

IX. GUILLAUME DE HANGOUART, I. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Molin, ſervit pluſieurs années, & fut griévement bleſſé à la priſe de la ville de Bethune. Il épouſa, par contrat paſſé le 23 Novembre 1489, *Jehanne des Plancques*, Dame de Ponmeraulx & de Piettre, née en 1471. Elle mourut le 6 Mai 1525, & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint-Etienne de Lille, où l'on voit ſon épitaphe. Elle étoit fille de *Michel des Plancques*, & de *Jeanne du Buſquel*, ſa premiere femme. Il en eut neuf fils & ſept filles, entr'autres: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2. JEHAN, né en 1500, Religieux profès en 1521, à Phalempin; — 3. ROGIER, Seigneur de Crecquillon, né le 5 Février 1505, Maître ordinaire de la Chambre des Comptes à Lille en 1528. Il fit l'acquiſition du fief de Crecquillon, & étoit mort en 1540 ou 1541. Il avoit épouſé *Philippe de Landas*, fille de *Guillaume*, Seigneur du Fay, Préſident des Comptes à Lille en 1515, & de *Marie Ovart*, ſa ſeconde femme: leur poſtérité eſt éteinte; — 4. WALLERAND, né le 23 Février 1509, Doyen de Saint-Pierre de

Lille, Aumônier de l'Empereur CHARLES-QUINT & de ſon fils; Prévôt de Saint-Amé de Douay, & de Saint-Barthelemi de Bethune, premier Chancelier de l'Univerſité de Douay, mort le 19 Janvier 1567, & inhumé avec épitaphe à Saint-Pierre, où par ſon teſtament il fit pluſieurs belles fondations; — 5. PHILIPPE, Chevalier, Seigneur de la Rondrie, né le 22 Août 1513, Conſeiller de l'Empereur & du Roi PHILIPPE, ſon fils. Il mourut le 12 Juin 1582, & avoit épouſé, 1°. en 1546, *Guillemette de le Flie*, fille de *Jehan*, Ecuyer, Seigneur d'Ennevelin, &c. & de *Jeanne le Prevot*. Elle mourut le 22 Février 1550, & fut inhumée à Saint-Maurice de Lille, avec épitaphe. Il avoit épouſé 2°. *Antoinette du Retz*, fille de *Jehan* & d'*Anne le Clercq*. Il eut de ces deux femmes des enfans dont la poſtérité eſt éteinte; — 6. MARGUERITE, née le 5 Octobre 1497, femme de *Jacques le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Frevillers. Il paroît qu'elle avoit épouſé en premieres noces *Jean Carpentier*, Ecuyer; — 7. JEHANNE, née le 22 Décembre 1498, mariée à *Jean Fremaulx*; — 8. PHILIPPE, née à Lille, le 23 Août 1504, veuve de *Jehan de Leſaubies*, puis femme de *Jehan le Pers*, dont elle eut deux filles; — 9. & GUILLEMETTE, née à Lille le 17 Avril 1510, mariée à *N... de Landas*, dont poſtérité.

X. GUILLAUME DE HANGOUART, II. du nom, Chevalier, Seigneur de Pietre & de Ponmeraulx, né le 2 Février 1491, Conſeiller de l'Empereur CHARLES V, Préſident de ſon Conſeil Provincial d'Artois, & ſon Ambaſſadeur avec le Comte *de Lalaing* & autres, aux traités de paix de Cambray, tréve de Nice & Coni, & à la paix de Crecy, dite *de Soiſſons*, mourut à Arras le 28 Février 1546, & fut inhumé à Saint-Etienne de Lille, avec épitaphe. Il avoit épouſé, le 11 Septembre 1515, *Catherine le Cocq*, fille de *Hugues*, Maître ordinaire des Comptes à Lille, morte le 2 Août 1557, & inhumée à Saint-Etienne de Lille auprès de ſon mari, avec lequel elle avoit fait ſon teſtament à Arras, portant partage entre les enfans, le 28 Juillet 1541. De ce mariage vinrent: — 1. GUILLAUME, qui ſuit; — 2 JEANNETTE, née en 1516, morte jeune; — 3. JEHANNE, mariée en 1541, à *Marie-Jehan de Vlicghue*, Chevalier, Seigneur de la Grurie, Gentilhomme de la bouche de la Reine de Hongrie, ſœur de l'Empereur CHARLES-QUINT, Gouvernante des Pays-Bas, dont une fille unique, mariée à *Joſſe le Martin*, Ecuyer, Seigneur de Molpas; — 4. & MARGUERITE, mariée, à Lille en 1545, à *Maximilien de Hennin*.

XI. GUILLAUME DE HANGOUART, III. du nom, Ecuyer, Sieur de Ponmeraulx, Seigneur de Molin à Fertin, né le 9 Septembre 1529, mort le 19 Décembre 1600, & inhumé à Saint-Etienne de Lille, avoit épouſé, le 12 Août 1555, Demoiſelle *Antoinette de Croix*, (morte le 1 Juillet 1604, & enterrée à côté de ſon mari) fille de *Pierre de Croix*, Ecuyer, Seigneur de la Frenoye, & de *Marguerite Ruwel*, Dame d'Elcourt. Cette *Antoinette de Croix*, avoit pour frere *Jehan de Croix*, Sieur d'Elcourt, Gentilhomme de la Chambre des jeunes Princes MATHIAS & MAXIMILIEN, Archiducs d'Autriche. Leurs enfans furent: — 1. WALLERAND, né en Juin 1557, mort le 4 Juin 1559 & inhumé à Saint-Etienne de Lille; — 2. FRANÇOIS, né le 2 Mars 1563, mort le 4 Juillet 1564, enterré auprès de ſon frere; — 3. BELTREMIN ou BARTHOLOMÉ, qui ſuit; — 4. JEAN, né le 19 Septembre 1577, mort le 21 Janvier 1583, auſſi inhumé à Saint-Etienne de Lille; — 5. CATHERINE, morte en 1556, un mois après ſa naiſſance; — 6. ANTOINETTE, née le 26 Avril 1559, décédée ſans alliance, âgée de 24 ans, le 10 Novembre 1583, & inhumée à Saint-Pierre de Lille; — 7. MARIE, née le 1 Décembre 1560, mariée, en 1585, à *Jean du Boſquiel*, Ecuyer, Sieur de Guſinam, dont poſtérité; — 8. JACQUELINE, née le 1 Mai 1562, Religieuſe de l'Annonciade à Bethune & enſuite à Douay, morte en 1638; — 9. MADELENE, née le 6 Mars 1566, mariée, le 20 Novembre 1591, à *Pierre Bernard*, Baron de Taintignies; — 10. CATHERINE, née le 6 Novembre 1571, qui vécut dans le célibat, & fonda le Couvent des Céleſtines à Tournay; — 11. & JEHANNE, née le 24 Juin 1575, morte à Tournay le 20 Décembre 1638. Elle avoit épouſé *Guillaume le Touchier*, dont poſtérité.

XII. BELTREMIN ou BARTHOLOMÉ DE HANGOUART, Ecuyer, Seigneur d'El-

court, né le 14 Janvier 1568, créé *Chevalier* par Lettres-patentes de l'Archiduc ALBERT, du 26 Février 1611, servit plusieurs années, se trouva à différens siéges, & mourut le 23 Octobre 1630. Il avoit épousé, 1°. le 17 Février 1604, *Marie de Pressy*, née Baronne, morte le 1 Février 1616, & enterrée à Saint-Etienne de Lille, fille de *Jehan de Pressy*, Baron de Remy, Sieur de Flenques, & de *Catherine Schetz*; & 2°. le 16 Novembre 1617, *Marie Bernard*, veuve de *Jacques le Touchier*, Ecuyer & fille d'*Antoine Bernard*. Elle mourut sans hoirs. Du premier lit vinrent : — 1. ROBERT-IGNACE, Ecuyer, Seigneur d'Elcourt, fait *Chevalier* en 1641, qui servit plusieurs années, & épousa, en 1643, *Jehanne-Marguerite Bulteel*, fille de *Jean*, Chevalier, Seigneur de Reneghem, & de *Jeanne de Mamez*, de laquelle il n'eut point d'enfans. Après la mort de sa femme il embrassa l'état ecclésiastique, & décéda le 10 Novembre 1652; — 2. MICHEL, qui suit; — 3 & 4. deux garçons morts en naissant; — 5. CATHERINE, née le 31 Décembre 1605, Religieuse professe de l'Annonciade à Lille en 1637, & morte en 1639; — 6. ANNE, née en 1606, femme de *Pierre de Preudhomme de Haillies*, Chevalier, Seigneur de Lattre-Andrie, Coisne, &c. dont postérité; — 7. MARIE-MARGUERITE, née & batisée à Aubert en 1607, Religieuse professe à l'Abbiette de Lille en 1627; — 8. & AGNÈS, née & batisée à Aubert, le 28 Juin 1614, Religieuse professe, en Juin 1630, de l'Abbaye de Marquette près de Lille.

XIII. MICHEL DE HANGOUART, Ecuyer, Sieur de Ransfard, Piettre, fait *Chevalier* par Lettres-Patentes de Sa Majesté Catholique le 10 Mai 1640, Grand-Bailli des Etats, fut Député ordinaire de ces mêmes Etats, de la Province de Lille, Douay & Orchies, Seigneur d'Elcourt par la mort de son frere aîné, & depuis des villages d'Avelin, de la Magdelaine près Lille, dont il fit l'acquisition; & créé *Baron d'Avelin*, par Lettres-Patentes du Roi de France le 1 Août 1664. Il servit plusieurs années, & fonda les Collectines, dites *du vieux Hesdin*, sur la paroisse de Saint-Sauveur, & mourut en 1699, âgé de 78 ans. Il avoit épousé, en Novembre 1641, *Anne-Marie de Preudhomme de Haillies*, née Vicomtesse de Nieuport, morte le 29 Janvier 1682, & enterrée, ainsi que son mari, aux Collectines de Lille, dont ils étoient fondateurs. Elle étoit fille de *Jehan de Preudhomme de Haillies*, Baron de Poucques, Vicomte de Nieuport, & de *Catherine de Croix*. Leurs enfans furent : — 1. BARTHOLOMÉ-FRANÇOIS-JOSEPH, qui suit; — 2. MICHEL-ALBERT, né à Lille le 3 Août 1648, mort le 29 Août 1649, & inhumé à la Madelene près Lille; — 3. CHARLES-FRANÇOIS-PHILIBERT-HENRI-FERDINAND, né le 21 Avril 1655, mort le 9 Juin 1656, & enterré à la Madelene ainsi que son frere. Quelques années après, leurs corps furent exhumés & portés aux Collectines de Lille, avec celui de leur mere, qui avoit été enterré à Avelin; — 4. CATHERINE-ISABELLE-ROBERTINE, née à Lille le 25 Juin 1643, morte le 16 Octobre 1646, & enterrée à Saint-Etienne de Lille; — 5. MARGUERITE-ANDRÉE, née à Lille le 13 Août 1644, morte le 14 Octobre 1646, aussi enterrée à Saint-Etienne de Lille; — 6. & MARIE-ANNE, née à Lille le 11 Décembre 1651, & inhumée aux Collectines de cette ville dans la sépulture de ses ancêtres. Elle avoit épousé *Nazaire-Joseph*, Comte *de Dangleville*, Vicomte de Lompret, Lieutenant-Colonel d'un Régiment étranger, tué à la bataille d'Hochstet en 1704, & son fils unique à ses côtés.

XIV. BARTHOLOMÉ-FRANÇOIS-JOSEPH DE HANGOUART, Marquis, Comte de Hangouart, Baron & Seigneur d'Avelin, né le 25 Septembre 1646, créé *Comte* par Lettres-Patentes du Roi au mois de Juillet 1696, & *Marquis* par autres Lettres du mois de Juin 1703, mort le 30 Décembre 1710, avoit épousé, par contrat du mois de Novembre 1670, *Françoise-Isabelle de la Vichte*, née Vicomtesse d'Herbodeghem en 1659, morte le 18 Novembre 1707, & inhumée comme son mari, aux Collectines de Lille. Elle étoit fille de Messire *Ignace de la Vichte*, & d'*Antoinette de la Vichte*. Ils ont eu pour enfans : — N..., mort en naissant, & inhumé à Avelin en 1671; — 2 & 3. PHILIPPE-FRANÇOIS-JOSEPH & ANNE-MARIE-JOSEPH, nés jumeaux en 1676, morts la même année; — 4. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, né & mort en 1678, enterré à Avelin; —

— 5. IGNACE-FRANÇOIS-JOSEPH, né à Avelin en 1679, mort dans l'enfance; — 6. CHARLES-PHILIPPE, qui ſuit; — 7. ANTOINE-FÉLIX, Marquis DE HANGOUART, nommé *le Chevalier d'Avelin*, Seigneur de Saint-Venant, &c. né le 24 Mai 1682, mort ſans avoir été marié le 1 Mars 1759, & inhumé dans la ſépulture de ſes ancêtres aux Collectines de Lille; — 8. MARIE-ANTOINETTE-MARGUERITE-JOSEPHE, née le 20 Juillet 1673, morte à Gand le 18 Février 1749, & enterrée auprès de Meſſire *Donat-Maximilien Lanchals*, Baron d'Exarde, Seigneur d'Olſene, Entergheem, Houſelghem, mort à Gand ſubitement en 1727. Elle l'avoit épouſé en Février 1697. Ils giſſent à Exarde & n'ont eu de leur mariage qu'une fille née à Lille le 31 Janvier 1701, morte âgée de deux ans le 11 Juin 1703; — 9. & ANNE-FRANÇOISE-ISABELLE, née le 10 Juillet 1677, morte ſans alliance, & inhumée aux Collectines de Lille.

XV. CHARLES-PHILIPPE, Comte DE HANGOUART, Chevalier, Seigneur d'Avelin, de Seclin, Marcq, Antreuil, Attiche, la Magdelaine, la Mairie à Gondecourt, &c. né le 1 Juillet 1680, mort le 19 Novembre 1749, & inhumé aux Collectines de Lille, avoit épouſé, 1°. à Malines le 28 Février 1701, *Marie-Florence Snoy*, ~~Vicomteſſe~~ d'Oppuers, née à Malines le 26 Septembre 1683, morte à Lille, & inhumée aux Collectines de cette Ville, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques Snoy*, Baron d'Oppuers, & de *Marie-Walburge de Steenhuyſe*; & 2°. *Marie-Guilaine de Villers-au-Tertre*, Dame ~~d'Anchy~~, veuve de *Thomas-Albert de Preudhomme de Haillies*, Comte de Verquineul; morte ſans enfans de ſes deux maris, le 14 Avril 1763. Du premier lit ſont iſſus: — ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, qui ſuit; — & MARIE-FRANÇOISE-WALBURGE, née à Malines en 1704, Dame de la Baronnie du Plouich, de la Carnoye, Malfiance, de Renouart, morte en 1756. Elle avoit épouſé, en Artois en 1732, Meſſire *François*, Marquis *de Coupigny*, Seigneur de Forel, Lignereul, &c. né en 1704, fils de *Philippe-François*, & de *Caroline-Théreſe de Coupigny de la Barque*, dont ſept garçons, trois morts en bas âge; deux au ſervice de France, Capitaines d'Infanterie en 1751, & deux dans le ~~ſervice~~ de la Marine.

XVI. ANTOINE-FRANÇOIS-JOSEPH, Comte & Marquis DE HANGOUART, Baron, Seigneur d'Avelin, de Seclin, Marcq, Antreuil, Attiche, la Magdelaine, Mairie à Gondecourt, &c. né à Malines au mois d'Août 1706, a épouſé, le 13 Avril 1737, *Marie-Anne-Françoiſe de Preudhomme de Haillies*, Vicomteſſe de Nieuport, née à Poucques, Châtellenie de Courtray, le 31 Décembre 1711, fille aînée de *Marc-Antoine-Albert de Preudhomme de Haillies*, Vicomte de Nieuport, ~~Baron~~ d'Oomberghe, & d'*Antoinette-Alexandrine*, née Baronne d'*Ongnies* & de Courieres, dont: — 1. LOUIS-JOSEPH-HUBERT-COLETTE, Marquis & Comte DE HANGOUART, né à Gand le 14 Décembre 1741. Il a eu pour parrein *Théodore-François*, Baron *d'Ongnies*, & de Courieres, ſon grand-oncle maternel, Chambellan de l'Impératrice Reine de Hongrie, & pour marreine MARIE-ANTOINETTE-MARGUERITE-JOSEPHE DE HANGOUART, ſa grand'tante paternelle. Il eſt mort à Lille le 30 Mars 1767, âgé de 25 ans, 9 mois 17 jours, & eſt inhumé aux Collectines de Lille dans la ſépulture de ſes ancêtres; —— 2. FRANÇOIS-AUGUSTIN-ANNE-HUBERT-COLETTE, qui ſuit; — 3, 4, 5 & 6. quatre garçons morts en bas âge; — 7. LOUIS-MARIE-ANTOINE-JOSEPH, né à Lille, le 14 Décembre 1755, reçu Chevalier de Malte de majorité, ſur les preuves faites pour ſon frere, par le Grand-Maître EMMANUEL PINTO, le 22 Décembre 1772; — 8. ALEXANDRINE-CHARLOTTE-MARIE, née à Gand, le 23 Mars 1738, mariée, le 28 Mars 1762, dans l'Egliſe de la Madelene à Lille, ſa paroiſſe, à *Charles-François*, Comte *de Lannoy*, & du Saint-Empire, né le 28 Mars 1741, fils de feu *Charles-François*, Comte *de Lannoy* & du Saint-Empire, Seigneur de Wattignies, & de *Marie-~~Caroline~~-Françoiſe Clement du Vlaulx*; — 9. MARIE-ALBERTINE-FÉLICE-COLETTE, née à Gand, le 14 Août 1740, mariée, le 23 Juillet 1771, dans l'Egliſe des Religieuſes Capucines de Lille, paroiſſe de la Madelene, le Curé préſent, à *Charles-Philippe*, Comte *de Coupigny-de-Baumez*, fils de *Maximilien-Charles*, & de *Marie-Françoiſe-Philippine de Hericourt*. Il étoit veuf ſans enfans de *Marie-Agnès-Conſtance-Alexandrine de Goſſon*, & elle de *N... de Preudhomme*,

Seigneur de Hannecamp, mort à Arras le 21 ou 22 Janvier 1762; — 10. N... DE HANGOUART, née en 1742, morte ſans avoir été nommée; — 11. MARIE-THÉRESE-ANTOINETTE, née à Gand, le 11 Avril 1744, entrée Religieuſe aux Dames de l'Hôpital de Tournay, le 13 Novembre 1769, où l'on fait preuve de Nobleſſe. Elle y a fait profeſſion le 19 Novembre 1770; — 12. & JOSEPHINE-FERDINANDE-LÉON-COLETTE, née à Lille le 28 Juin 1754.

XVII. FRANÇOIS-AUGUSTIN-ANNE-HUBERT-COLETTE, Comte & Marquis DE HANGOUART, Baron & Seigneur d'Avelin, né à Gand le 11 Avril 1747, reçu Chevalier de l'Ordre de Saint-Jean de Jéruſalem ſur ſes preuves faites le 3 Décembre 1749, a obtenu une prolongation de vœux pour cinq ans en 1772, & a quitté la Croix pour épouſer, le 14 Juin 1773, *Adrienne-Alardine-Françoiſe de Franſau d'Hyon*, née Vicomteſſe de Canteleu, née au Quenoy, Diocèſe de Cambray en 1747, fille de *Jacques-Adrien-Joſeph de Franſau d'Hyon*, Chevalier de Saint-Louis, & de *Marie-Placide-Camille*, Comteſſe *de Vanderburch*.

Voilà la ſeule branche de cette ancienne Nobleſſe qui ſubſiſte, dont nous avons donné la filiation ſuivie de près de 500 ans d'après des preuves faites à Malte; des titres originaux communiqués, & un grand arbre généalogique, dreſſé par les Hérauts d'armes des Pays-Bas Autrichiens. Tout ce que nous venons de rapporter eſt auſſi conforme à un certificat authentique donné en la Chambre Héraldique de Bruxelles, le 23 Juin 1769, par *André-François-Joſeph Jaerens*, Conſeiller de S. M. I. & R. l'Impératrice Reine de Hongrie, exerçant l'état de premier Roi d'armes, dit *Toiſon d'or*, aux Pays-Bas & Bourgogne, & par autres Rois & Hérauts d'armes Provinciaux, auxquels les titres originaux ont été communiqués.

Les armes : *de ſable, à l'aigle éployée d'argent, béquée & membrée d'or.* L'écu ſurmonté d'un *heaume d'argent grillé & liſeré d'or, fourré de gueules, aux hachemens & bourlet d'argent & de ſable.* Cimier : *deux cornes de bœuf de ſable.* Supports, *deux lions d'or.*

Addition à la page 736, avant HAYES (DES).

HAYER (LE): Cette Famille eſt fort ancienne, mais la perte de la plus grande partie de ſes principaux titres, arrivée lorſque la Maiſon de PIERRE LE HAYER fut pillée par les Ligueurs, l'an 1589, ne permet pas d'en donner la filiation ſuivie au-deſſus d'EDMOND LE HAYER.

I. Cet EDMOND LE HAYER étoit un des principaux Officiers de *Marguerite de Lorraine*, Ducheſſe d'Alençon, veuve de *René de Valois*, Duc d'Alençon, & Comte du Perche. Il étoit, en 1519, un des Echevins & Gouverneur de la ville d'Alençon, avec *François Bouvet, Jean Perou* & *Iſaac l'Anglois*; fut chargé, par la Ducheſſe *d'Alençon*, de veiller à la conſtruction du Monaſtere de l'*Ave-Maria*, qu'elle avoit fondé dans la même Ville, près de ſon Château; & fit des avances conſidérables pour le parachever, ainſi que celui d'Argentan, dont il ne put être rembourſé après la mort de la Fondatrice. C'eſt ſans doute en reconnoiſſance, qu'on voit encore aujourd'hui ſon portrait dans un des vitraux du premier de ces Monaſteres, avec cette inſcription, EDMOND LE HAYER, & ſes armes au maître Autel de l'Egliſe. Il eut de ſa femme, dont on ignore le nom : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. LAURENT, lequel paſſa en Ecoſſe; — 3. & JOSEPH, ainſi qu'il paroît par le contrat de mariage de ce dernier, paſſé devant les Tabellions de Montfort proche Alençon, le 4 Août 1541.

II. PIERRE LE HAYER, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Hertré, Terre qui a été depuis érigée en *Baronnie*, fut marié trois fois. Le nom de ſa premiere femme n'eſt pas connu; la ſeconde fut *Marie Caget*; & la troiſieme, *Jeanne le Couſtellier*, fille de *Pierre le Couſtellier*, Ecuyer, & d'*Iſabelle le Rouillé*, dont :

III. PIERRE LE HAYER, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Cuiſſés, qui vivoit encore en 1537. Il épouſa *Françoiſe le Bovier*, de la même Famille dont étoit le célebre *Fontenelle*. De ce mariage ſortit :

IV. PIERRE LE HAYER, III. du nom, Ecuyer, Seigneur du Chable, qui exerça,

pendant plus de 48 ans, la charge de Lieutenant du Bailli d'Alençon; au milieu des troubles du Calviniſme & de la Ligue, & toujours avec un égal attachement pour ſon Roi. *Nicolas le Barbier*, Lieutenant-Général du Bailli d'Alençon, s'étant déclaré pour le parti de la Ligue; trouva moyen d'introduire, au mois de Mai 1589, le Duc *de Mayenne* dans la ville d'Alençon. Les fideles ſujets du Roi eurent beaucoup à ſouffrir: la maiſon de PIERRE LE HAYER fut pillée pendant qu'il étoit dans les priſons, dont il échappa à la faveur des ténebres. Le Parlement de Normandie, ſéant à Caen, le commit, par Arrêt du 14 Juillet ſuivant, pour exercer la charge de Lieutenant-Général du Bailli, au lieu de *Nicolas le Barbier*, jugé indigne de la poſſéder. Il avoit épouſé *Madelene le Teſſier*, fille d'*Edmond*, & de *Catherine Pannetot*. Leurs enfans furent: — 1. ABRAHAM, qui ſuit; — 2. NICOLAS, Ecuyer, Seigneur de Cerceaux, Lieutenant-Particulier au Bailliage & Siége Préſidial d'Alençon, auteur d'une branche aujourd'hui éteinte; — 3. PIERRE, Ecuyer, tige des Seigneurs de Semallé, rapportés ci-après; — 4. ADAM, Seigneur du fief de Say, ſitué dans la ville d'Alençon, qui a fait une branche éteinte; — 5. MADELENE, mariée à *Hector Hamon*, Sieur de Bemchou; — 6. MARIE, femme de *Robert de Chandebois*, Sieur de la Haye, dont deſcend, par ſa mere, le Marquis *de Bonvouſt*; — 7. ANNE, mariée à *René Guillard*, Ecuyer, Sieur du Buot; — 8. RACHEL, femme de *Léonard Ruel*, Sieur de Pere; — 9. FRANÇOISE, alliée à *Abraham le Moine*, Sieur de la Palliere. Ils firent partage d'une partie des biens de leur pere & mere, devant les Tabellions d'Alençon, le 2 Décembre 1607; — 10. N.... LE HAYER, mariée, avant 1587, à *Antoine Bouvet*; — 11. & une autre fille, femme de *Pierre Cagu*, Seigneur du Pin.

V. ABRAHAM LE HAYER, Ecuyer, Sieur du Perron, Docteur en Droit, remplit ſucceſſivement différentes charges, & fut pourvu, en 1629, de celle de Procureur du Roi au Bailliage & ſiége Préſidial d'Alençon. Craignant de ſe voir inquiété, ou ſes ſucceſſeurs, dans ſon ancienne nobleſſe, il obtint, au mois de Février 1635, des Lettres de confirmation, en cas de beſoin. Il épouſa *Françoiſe Blanchet*, fille de *Bertrand Blanchet*, Ecuyer, & de *Marie le Maire*, dont: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ROBERT, Bénédictin; — 3. ABRAHAM, mort ſans alliance; — 4. GABRIELLE, mariée à *Noel Ferault*, Sieur de Giberville; — 5. SUSANNE, alliée 1°. à *N.... Caget*, Sieur de la Foſſe & de Bonnefoy; & 2°. à *Charles le Royer*, Ecuyer, Seigneur de la Jaminiere; — 6. & MARGUERITE LE HAYER, mariée à *Jacques le Couſtellier*, Ecuyer, Sieur de la Borde.

VI. PIERRE LE HAYER, IV. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, entra jeune au ſervice du Roi, comme il paroît par une Lettre de M. *Deſnoyers*, Secrétaire d'Etat, du 8 Octobre 1636. Le Duc *de Longueville*, Gouverneur de Normandie, & commandant une armée en cette Province, lui donna la commiſſion, le 2 Octobre ſuivant, de conduire, dans les armées de Picardie, les deux Régimens des Sieurs d'*Etot* & *Cler*, & ſix Compagnies de Cavalerie. Il y rendit de ſi bons ſervices, que Sa Majeſté lui adreſſa le Brevet pour être élu Chevalier de ſon Ordre, le 16 Avril 1638, & commiſſion du même jour au Duc *de Briſſac*, pour lui en donner le Collier. « Nous ayant ſervi, dit le Roi, dans toutes les » dernieres occaſions qui ſe ſont préſentées en Picardie, & témoigné ſa géné» roſité, à l'exemple de ſes prédéceſſeurs & auteurs, qui réuniſſant les Lettres » avec les armes, ſe ſont employés courageuſement au ſervice de cet Etat, & » notamment depuis le regne de FRANÇOIS I ». Le Duc *de Briſſac* lui donna le Collier de Saint-Michel, le 29 du même mois. Il fut pourvu, le 22 Février 1639, d'une charge de Procureur du Roi de l'ancienne Vicomté d'Alençon, nouvellement créée, & de celle de ſon pere le 22 Février 1642; & fait Conſeiller d'Etat en 1662. Il a compoſé un aſſez grand nombre d'Ouvrages tant en vers qu'en proſe, dont on peut voir le détail, du moins pour la meilleure partie, dans les Lettres de M. *Moiſant de Brieux* & dans *Moréri*. Il avoit épouſé, par contrat du 5 Janvier 1626, *Françoiſe de Pallu*, fille de *Jean de Pallu*, Ecuyer, Seigneur de la Violiere, & de *Catherine d'Arot*. De ce mariage vinrent: — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. ROBERT, Prêtre, Archidiacre de Corbonnois en l'Egliſe Cathédrale

Cathédrale de Séez ; — 3. Emeric, mort à la bataille de Strasbourg ; — 4. Françoise, mariée à *François de Foulogne*, Seigneur de la Molle-Madré ; — 5. Catherine, alliée à *Charles de Bailleul* ; — 6. & Marie le Hayer, femme 1°. de *Jacques Got*, Sieur de Bray ; & 2°. de *Charles Bresnard*, Seigneur de Saint-Pere.

VII. Pierre le Hayer, V. du nom, Ecuyer, Seigneur du Perron, fut pourvu, le 24 Juillet 1663, sur la démission de son pere, de l'office de Procureur du Roi au Bailliage & Siége Présidial d'Alençon. Il épousa *Marie Quillet*, fille d'*André Quillet*, Ecuyer, Seigneur de Vausatier, & de *Marie Bigot*, dont : — 1. Pierre-Jacques, qui suit ; — 2. Jean-François, Seigneur de Boligny, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon. Il commanda en cette qualité, en l'absence du Bailli, la Noblesse du Bailliage, lors de la derniere convocation du ban & arriere-ban, & mourut sans laisser d'enfans. Il avoit épousé *N... du Mas de Montbail*, fille de *N... du Mas de Montbail*, Lieutenant-Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & de *N... Duval*, laquelle sortit de France, avec une fille & un fils, lors de la révocation de l'Edit de Nantes & passa à Berlin, où elle fut Gouvernante des Enfans de Prusse, & du Roi aujourd'hui régnant ; — 3. & Pierre-André, auteur des Seigneurs du Breuil, rapportés ci-après.

VIII. Pierre-Jacques le Hayer, Ecuyer, Seigneur du Perron, la Violiere, &c. pourvu de la charge de Procureur du Roi d'Alençon en 1696, épousa, 1°. le 7 Mars 1690, *N... Oudoul*, fille de M. *Oudoul*, Avocat au Conseil ; & 2°. *N... Nau*, de la ville de Caen. Du premier lit il eut : — 1. Jacques-Pierre, qui suit ; — 2. Pierre-Jacques, mort sans alliance ; — 3. & Marie, Religieuse à la Visitation d'Alençon.

IX. Jacques-Pierre le Hayer, Seigneur du Perron, la Violiere, &c. Conseiller au Parlement de Rouen, épousa, en 1732, *Marie le Page*, sœur de la célebre Madame *du Boccage*, dont : — Jacques-Pierre, qui suit ; — & Pierre-Marie le Hayer, Capitaine de Carabiniers.

X. Jacques-Pierre le Hayer, Seigneur du Perron, de la Violiere, &c. a épousé, le 28 Décembre 1765, *N... le Cornu de Bimorel*, fille de *N... le Cornu de Bimorel*, Président à Mortier au Parlement de Rouen, dont est issu — Jacques le Hayer.

Seigneurs du Breuil.

VIII. Pierre-André le Hayer, troisieme fils de Pierre, V. du nom, & de *Marie Quillet*, Seigneur du Breuil, de la Bougrie, &c. épousa, le 12 Novembre 1706, Marguerite le Hayer, fille de Thomas-Fréderic, & de *Marie Blanchard*, sa premiere femme, dont : — 1. Jean-Fréderic, mort au service en 1735 ; — 2. Pierre-Jacques, qui suit ; — 3. Renée-Marie-Marguerite, mariée, en 1739, à *Nicolas de Montesson*, Chevalier, Seigneur du Cormier, morte sans enfans ; — 4. Marie, Religieuse à la Visitation d'Alençon en 1739 ; — 5. & Françoise, dite *Mademoiselle des Angles*, morte en 1739.

IX. Pierre-Jacques le Hayer, Seigneur du Breuil, de Semallé, &c., épousa, le 15 Janvier 1751, *Catherine Morel de Than*, fille de *Gaspard*, Seigneur de Beuzeval & de Than, & de *Marie Blouet*, dont : — Pierre, mort enfant ; — & Louise-Madelene, mariée, le 24 Avril 1770, à *Marie-César de Montagu*, Chevalier, Marquis d'O, Capitaine au Régiment Mestre-de-Camp de Dragons. Il en a : — *Pierre de Montagu*, né le 7 Avril 1773.

Branche des Seigneurs de Semallé.

V. Pierre le Hayer, Ecuyer, Sieur de la Gueslandure, troisieme fils de Pierre, III. du nom, & de *Madelene le Tessier*, épousa, le 15 Juillet 1592, *Susanne de Semallé*, fille de *Clériadus*, Seigneur *de Semallé*, & de Valoger, qui descendoit d'un frere de *Grégoire l'Anglois*, Evêque de Séez, lequel fonda à Paris le College de Séez, à Angers, celui de Bueil, & à la Basoche, la Chapelle de Saint-Julien, dont la présentation a été conservée à la Famille du nom le Hayer, par Arrêt rendu au Parlement de Normandie en 1748. Pierre eut

de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. N...., mariée à *N.... Malrot*, Seigneur du Belle ; — 3. FRANÇOISE, alliée, le 26 Mars 1630 à *Edmond de Touſtain*, Sieur des Landelles, dont : — le ſçavant Dom *Touſtain*, Religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur, Auteur de la nouvelle Diplomatique.

VI. PIERRE LE HAYER, II. du nom de ſa branche, Seigneur de Semallé, de la Quevrie & du Menil-Crochard, ſurnommé *le jeune*, ſervit long-tems en qualité de Gendarme de la Garde, & épouſa, par contrat du 12 Juin 1619, *Marguerite l'Emerault*, fille de *Guillaume l'Emerault*, Avocat-Général à l'Echiquier d'Alençon, &, après la ſuppreſſion de cette Cour Souveraine, Avocat du Roi au Bailliage & Siége Préſidial d'Alençon, & d'*Eliſabeth Houſſemaine*. Leurs enfans furent : — 1. PIERRE, qui ſuit ; — 2. FRÉDERIC, né le 2 Octobre 1622 ; — 3. & ABRAHAM, Ecuyer, Sieur de Saint-Julien, né le 21 Mars 1631, marié, le 26 Mars 1663, à *Anne le Moine*, fille de *Paul le Moine*, Ecuyer, Seigneur de Coudehard, dont il n'a point laiſſé d'enfans.

VII. PIERRE LE HAYER, III. du nom, né le 13 Octobre 1621, Seigneur de Semallé, de la Quevrie & du Menil-Crochard, épouſa, en 1660, *Renée Duval*, fille de *Thomas Duval*, Seigneur du Noyer, Lieutenant particulier du Bailli d'Alençon, Maître des Eaux & Forêts de ce Duché, & de *Marthe Bizeul*, dont : — PIERRE, né le 8 Octobre 1661, Seigneur de Semallé, mort, ſans alliance, vers l'an 1685 ; — & THOMAS-FRÉDERIC, qui ſuit.

VIII. THOMAS-FRÉDERIC LE HAYER, Ecuyer, Seigneur de Semallé après ſon aîné, de la Quevrie & du Menil-Crochard, épouſa, 1°. le 11 Juillet 1682, *Marie Blanchard*, fille de *Nicolas Blanchard*, Seigneur de Bois-Hubert, & de *N.... Ruel de Launay* ; & 2°. le 19 Septembre 1700, *Marie Houſſemaine*, fille de *Pierre Houſſemaine*, Sieur du Tertre, & de *Suſanne Rouillon*. Du premier lit vinrent : — 1. THOMAS, mort ſans poſtérité ; — 2. MARGUERITE, mariée, le 1 Octobre 1706, à PIERRE-ANDRÉ LE HAYER, Seigneur du Breuil ; & du ſecond lit : — 3. JEAN-FRÉDERIC, qui ſuit ; — 4. SUSANNE, mariée à *N... de Leſcalé*, Ecuyer, dont une fille, alliée à *N... Subtil de Bellangreville*, Capitaine d'Infanterie ; — 5. MARIE, dite *Mademoiſelle de Semallé* ; — 6. & MARGUERITE, dite *Mademoiſelle de la Quevrie*.

IX. JEAN-FRÉDERIC LE HAYER, Seigneur de Semallé, Lieutenant-Général d'Epée au Bailliage d'Alençon, mort ſans enfans, avoit épouſé, en 1738, *Marie-Marguerite le Frere de Maiſons*, fille du Sieur *le Frere de Maiſons*, & de *N.... le Frere des Boulais*. Les armes : *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois croiſſans d'argent, dont un en chef. Mémoire* envoyé.

Addition à la page 193 de ce VIIIe Volume, après JANIN DE GABRIAC.

JANNEL (DE), en Bourgogne. Ancienne Famille noble, diſtinguée par les grands hommes qu'elle a produits, tant dans l'Epée que dans la Robe, dont nous allons donner la Généalogie, d'après un *Mémoire* dreſſé ſur les titres originaux. Elle remonte à

I. GUIOT DE JANNEL, qui vivoit dans le XIIIe ſiécle, & étoit Commandant des Châteaux forts de Richecorts, Luy, Rochefort & Rigny, aux Duché & Comté de Bourgogne, ſous *Othe Cuens*, Palatin de Bourgogne. On trouve à la Chambre des Comptes de Dijon, la Lettre de ce Prince en original, par laquelle il donne ordre à ce GUIOT DE JANNEL, de faire démolir la maiſon forte que *Fouquet de Rigny* avoit oſé faire conſtruire à Richecorts, attendu, dit-il, que les Us & Coutumes de Bourgogne ſont que le Vaſſal ne peut bâtir maiſon forte dans le domaine de ſon Seigneur, ſans ſa permiſſion. Cette Lettre eſt rapportée tout au long dans l'Inventaire du célebre *Bouin*, dont l'original *Cotte* 18, *Layette* N°. 93, fief de Bourgogne, année 1290, ſe trouve aux Archives de la Chambre des Comptes de ce Duché. Suivant des anciens papiers de Famille, ce GUIOT DE JANNEL épouſa *Gombeaud*, dont il eut :

M. le comte de Vaureal au Palais de Luxembourg

II. Eudes de Jannel, qui succéda à son pere, comme il paroît par une reconnoissance de vassalité rendue, en 1339, aux Ducs *de Bourgogne*, en son Castel de Dijon, du petit fief de Senecey en Bourgogne. Elle se trouve dans l'Inventaire du même *Bouin*, fief de Bourgogne, *liasse* 1027, *Layette* 176, *N°.* 17, année 1339. On ignore le nom de sa femme, mais il en eut :

III. Jehan de Jannel, qui, l'an 1385, rendit hommage du fief de Senecey en Bourgogne, à *Louis de Chalons*, en présence de *le Begue de Villarnes*, *Nicole de Ligne* & *Enguerrand de Hesdin*. Cet hommage se trouve dans la *Layette* 142, *N°.* 160, où il est dit tenir de Eudes, son pere, *ni prou ni mieux que lui l'hommage-lige qu'il rend à son Seigneur.* Il épousa, le 10 Novembre 1352, *Huguette de la Platiere*, fille de *Humbert*, Ecuyer de Madame la Comtesse *de Bourgogne*. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres : —— Jehan, le seul qui eut postérité.

IV. Jehan de Jannel, II. du nom, fut Archer du Corps du Duc *de Bourgogne*, surnommé Jean *sans peur*. Il est nommé dans l'Edit du 13 Août 1416, au nombre des Capitaines, dont le Roi de France avoit fait mettre la tête à prix, à cause de leur fidélité envers leur Souverain. Cet événement est écrit au long dans les *Annales de Bourgogne* par *Paladin de Cuzeau*, *pages* 601 & 602. Ce Jehan de Jannel, II. du nom, épousa *Jacquette de Canny*, dont vint :

V. Jacques de Jannel, I. du nom, Officier du Duc Philippe de Bourgogne, marié, l'an 1434, à *Pierrette le Goux-de-Beaume*, fille de *Pierre le Goux*, Chevalier, Docteur ès Loix, & Maître des Requêtes du même Duc Philippe. Il en eut : — Guy, qui suit, qu'il laissa en minorité sous la tutelle de *Pierrette le Goux*, sa mere. C'est ce qu'on voit par la reprise de fief de Senecey, qu'elle fit au nom de son fils, *Layette* 280, *N°.* 2892, *Cotte* zz. Ceci est rapporté dans l'Inventaire de *Bouin*, & justifié dans l'Etat du Sieur *le Goux*, à la *page* 836 des *Annales de Bourgogne*.

VI. Guy de Jannel, Seigneur de la Tour, passa au service de l'Empereur Charles-Quint, l'an 1508. Il fut attaché à ce Prince en qualité d'Ingénieur de ses Armées. C'étoit l'*Archimede* de son tems, dit *Strada*. Il avoit poussé le Méchanisme aussi loin qu'il peut aller, ainsi que de nos jours le fameux *Vocanson*. Il faisoit voler des oiseaux de bois, battre des armées, &, par son industrie, sçavoit amuser l'Empereur dans sa retraite à Saint-Just. Il poussa cet art à un tel point, que le Supérieur du Monastere de Saint-Just le croyoit sorcier. On lit ces faits dans l'Histoire de *Strada*, guerres de Flandres, époque de l'an 1556. Enfin l'Empereur exigea de lui qu'il exécutât l'Aqueduc de Tolede, dont il avoit conçu le plan, monument qui devoit le rendre immortel. On voit dans les Archives de Tolede, & dans un Livre intitulé *Morales Ambrosii Cremonensis de Descriptione*, plusieurs particularités sur son génie dans l'invention. Il se maria à Milan ; mais on ignore le nom de sa femme, de laquelle il eut trois fils. Deux s'établirent dans cette Ville, & le troisieme fut

VII. Rolin de Jannel, lequel entra en France avec l'Amiral *Chabot*, qui le présenta à la Reine. Il servit avec distinction sous ce Général, qui, s'étant retiré dans son Château de Couchey, près Dijon, l'y maria à *Houdette de Fyot*, en 1558. Il en eut pour fils unique :

VIII. François de Jannel, co-Seigneur de Courchamp & de Pagney en Bourgogne, qui épousa *Perrette Boileaud*, fille de noble *Jean Boileaud*, Maire d'Auxonne, dont aussi pour fils unique :

IX. Pierre de Jannel, Seigneur de Courchamp, Billey, Villers, Rotain près d'Auxonne, Lieutenant-Général & Criminel de cette Ville, marié, le 1 Mai 1588, à *Marguerite de la Croix*, niéce de noble *Hector de la Croix*, Conseiller d'Etat, Secrétaire de la Reine Catherine de Médicis, & des trois Rois, ses fils, François II, Charles IX, & Henri III. C'est ce qui est prouvé par le testament d'*Hector de la Croix*, du 17 Mai 1611 (passé à Paris devant les Notaires *Bergeons* & *Lybaut*), mort en cette Ville rue des Blancs-Manteaux. Pierre de Jannel eut pour enfans : — 1. Nicolas de Jannel, Aumônier de Madame la Dauphine ; — 2. Jacques, qui suit ; —— & deux filles Religieuses.

X. Jacques de Jannel, II. du nom, Seigneur de Billey, Villers, Rotain, qu'il reprit de fief, des Granges & Rosottes, Commissaire Examinateur, Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, le 7 Septembre 1616, s'est rendu célebre dans la défense de ce siége, fait par les Impériaux le 25 Octobre 1636, & levé le 3 Novembre suivant, par le Général *Galas*. Cette Ville fut investie, & sa prise pouvoit entraîner la perte de la France; il n'y avoit qu'une petite garnison pour la défendre. Jacques de Jannel, II. du nom, inspira cette fameuse délibération, *de mourir plutôt que se rendre;* parut d'abord sur la tour Truchot, pendant que les ennemis harceloient sa petite troupe, couroit par-tout où le danger étoit pressant, à la tête des habitans; & y fit la plus généreuse défense: son activité à commander sauva cette Ville, ses compatriotes & la France. C'est ce qui est rapporté par M. *de Sainte-Foy*, dans son cinquieme Volume des Essais sur Paris, & M. *de Ussieux* a jugé cette belle défense digne d'un Drame, intitulé *les Héros François*, imprimé à Paris, récemment représenté (1774) à Reims & à Dijon. Le Grand *Condé* & le Comte *de Rantzau*, depuis Maréchal de France, voulurent donner des marques honorables de distinction à Jannel, pour avoir défendu si généreusement sa Patrie; mais il les refusa, en disant *que ses braves concitoyens en méritoient autant que lui, qu'il n'avoit fait que suivre son inclination, & remplir le devoir de sa place.* Le Grand *Condé*, pénétré de tant de bravoure, qui lui avoit donné le tems de venir secourir cette Ville, dit à Jannel les choses les plus flatteuses, l'appella son *ami* & son *bras droit;* l'assura, qu'en mémoire de cet heureux événement, il vouloit qu'il en restât des marques éternelles parmi les descendans de ses braves soldats, & lui déclara, de la part du Roi, qu'il vouloit qu'il surmontât ses armes *d'une tour, en cimier, d'où sort une main armée d'une épée flamboyante*, avec ce cri d'armes: *jay en elle confiance*, & cette légende latine: Galas suorum strage fugatur. Ayant été forcé de manger, avec les siens, pendant le siége, des rats & du cuir bouilli, il mourut, peu de tems après, de la peste. Il avoit épousé 1°. *Philiberte Bossuet*, fille d'un Conseiller au Parlement de Dijon, grand'tante du célebre Evêque de Meaux, dont la mere étoit une *Languet*, & la grand'mere une *Rigoley;* & 2°. le 26 Mai 1631, *Claudine Arnout-de-Bellegarde*, veuve de *Jean de Coligni*, Seigneur de Bellegarde. Du premier lit il eut: — Pierre, qui suit; & du second lit deux fils. — L'un, N... de Jannel, Chevalier de Saint-Louis, fut assassiné, par son domestique, sur le chemin d'Auxonne. — Le second, nommé Jacques, sera rapporté ci-après.

XI. Pierre de Jannel, II. du nom, Seigneur de Billey, Villers, Rotain, des Granges & Rosottes, fut Lieutenant-Général & Criminel au Bailliage de Saint-Jean-de-Lône, sur la résignation de son pere, le 13 Décembre 1630, & eut de sa femme, dont on ignore le nom,

XII. Eléonore de Jannel, qui épousa une Demoiselle *Chesne*, laquelle le rendit pere de — Robert de Jannel, Intendant général des Postes & Relais de France, mort à 87 ans, sans avoir été marié, regretté de feu Louis XV, qui lui écrivit, trois heures avant sa mort, une Lettre de sa main, qu'on conserve dans la Famille, comme une marque de la bienveillance dont ce Prince l'avoit honoré, à cause des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat.

XI. Jacques de Jannel, III. du nom, Seigneur de Billey, fils puîné de Jacques II, & de *Claudine Arnout-de-Bellegarde*, sa seconde femme, naquit le 25 Février 1634, deux ans avant le siége de Saint-Jean-de-Lône, & brisa ses armes d'un *chevron*. Il fut pourvu, le 10 Juin 1677, de l'office de Lieutenant-Général, Criminel & de Police des Etats de Bourgogne, & avoit été Député desdits Etats de Bourgogne, à Paris, par Lettres du 1 Janvier 1661: ce fut pour lui une commission des plus honorables. Il exerça sa charge pendant 48 ans, avec un applaudissement universel, ce qui fit, qu'annonçant sa mort au Parlement de Dijon, le Procureur-Général dit aux Mercuriales, *que jamais la Cour n'avoit eu à reformer aucun de ses Jugemens.* Il eut de *Jeanne de Joliclere*, son épouse, fille de *Jérôme de Joliclere*, Secrétaire du Roi à Dijon, en 1639: — 1. Jean-Bernard, qui suit; — 2. & Claude de Jannel, nommé Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Saint-Maurice le 21 Août 1688. Il se distingua par plusieurs belles

actions, notamment à la bataille de Stafarde en Piémont, où après avoir emporté un poſte, il tomba criblé de coups.

XII. Jean-Bernard de Jannel, né en 1661, reçu Conſeiller, Maître des Comptes en la Cour Souveraine du Comté, par Arrêt du 6 Juillet 1697, avec diſpenſe d'âge, ne prit que la qualité ſimple de *noble* Jean-Bernard de Jannel, ſur quoi le Procureur-Général lui dit qu'il pouvoit prendre, d'après l'antiquité de ſa nobleſſe, celle de Chevalier, à quoi il répondit : *qu'il ne vouloit avoir dans la Compagnie d'autres titres que ceux qu'il tâcheroit de mériter, en ſe faiſant aimer & eſtimer.* Il en devint le Doyen de très-bonne heure. Sa Compagnie le chargea, dans le commencement de la conquête de la Franche-Comté, des plus grande affaires vers la Cour. Il y fut député trois fois, & revêtu, d'un conſentement unanime, de la charge de Grand-Juge des Salines, où il mit le bel ordre qui y regne encore aujourd'hui. Il reçut pluſieurs Lettres de M. le Chancelier d'*Agueſſeau*, qui prouvent le cas que ce grand Magiſtrat faiſoit de ſon mérite. Dans une du 31 Juillet 1729, il lui marque qu'il ſouhaite que ſon fils, marchant ſur ſes traces, dédommage la Compagnie de la perte qu'elle fait par ſa retraite ; & dans une autre, il le prie d'aſſiſter à la Compagnie dans toutes les occaſions importantes. Il eut ſes Lettres de Conſeiller honoraire en la Cour des Comptes le 16 Janvier 1730, avec un certificat de ſervices, ſcellé du ſceau de la Compagnie, & ſigné par M. *de Monnier*, premier Préſident. Ce certificat fut ſi glorieux pour lui, qu'aucune Cour Souveraine en délivre rarement de cette nature. Il exerça ſa charge juſqu'à ſa mort, arrivée la même année, & laiſſa de ſa femme, *Anne Belhotel*, petite-fille de *Maximilien de Belhotel*, Capitaine dans le Régiment de Vandy : — 1. Jacques, qui ſuit ; — 2. Jean-Bernard de Jannel, Seigneur des Eſſards, lequel fut Capitaine dans le Régiment de Beaucaire, Cavalerie, & Chevalier de Saint-Louis. Il fit les guerres de Bohême avec une diſtinction remarquable, y eut une affaire d'honneur avec feu *M. d'Armantieres*, pour une mépriſe faite par ce dernier, qui faillit en être la victime, s'étant tous les deux battus avec une honnête bravoure, à la tête du camp. Dans une rencontre qui précéda le ſiége d'Anvers, il fut criblé de bleſſures, & reſta pour mort pendant 24 heures. Le Chevalier *de la Perelle* l'ayant reconnu parmi les morts, le ſecourut ; mais il mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la cuiſſe l'année ſuivante, à la défenſe du Moulin d'Anvers, où il fit des prodiges de valeur. Il n'eut point de poſtérité de ſon épouſe *Roſe de Beauvoiſin*, laquelle ſe remaria au Comte *de Marillac*, Brigadier & Lieutenant-Colonel du Régiment de la Reine ; —— 3. Anne de Jannel, mariée à *Claude Bazivet-de-Landon*, Maître des Comptes, mort en 1761 ; — 4. & Philiberte de Jannel, alliée à *Charles Vienot*, Ecuyer, Seigneur de Vaublanc, Mimande, demeurant à Beaune. De ce mariage ſont iſſus trois garçons : — le premier, *Charles de Vaublanc*, eſt Lieutenant-Colonel au Régiment de la Sarre, & Brigadier des Armées du Roi ; — le ſecond, *Vivant-François*, eſt ancien Major du Cap-Louis en Amérique, Chevalier de Saint-Louis, & retiré du ſervice à Tours. Il eſt marié, & a des enfans, dont deux ſont à l'Ecole Royale Militaire ; — & le troiſieme, *Jean-Bernard Vienot de Vaublanc*, s'eſt marié à Paris, avec Mademoiſelle *Peynau*, dont il a auſſi des enfans.

XIII. Jacques de Jannel, IV. du nom, Ecuyer, né le 21 Juillet 1701, pourvu, le 19 Août 1729, de la charge de Conſeiller, Maître en la Chambre des Comptes de Dole, ſur la réſignation de ſon pere, & reçu le 10 Décembre ſuivant, obtint auſſi des Lettres d'Honoraire le 13 Août 1751, & épouſa *Marie-Thérèſe-Eliſabeth Perrenot*, qui deſcend de *Nicolas Perrenot*, Conſeiller au Parlement de Dole en 1686, lequel aſſiſta au traité conclu entre le Roi de France & la Princeſſe *d'Orange*. De ce mariage ſont iſſus : — 1. Robert, qui ſuit ; — 2. Gabriel, ci-devant Sous-Lieutenant des Grenadiers de France, & aujourd'hui Capitaine de Dragons dans Cuſtine ; — 3. Claudinette, mariée, en 1761, à *Jacques Perreney*, Seigneur de Magny, Aubigny, Gentilhomme de Bourgogne ; — 4. & Thérese, non encore mariée.

XIV. Robert de Jannel, Chevalier, Seigneur du Comté de Belval, de Charmontois, le Chatelier, né le 19 Juillet 1736, a ſervi dans le Génie, & n'eſt pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à un chevron briſé d'or, accompagné de 3 jennettes d'argent, 2 & 1 ; l'écu ſurmonté d'une tour d'argent* en cimier, *ſaillante de la couronne, d'où ſort une main armée d'une épée flamboyante d'or.* Pour légende latine, comme on l'a dit : GALAS SUORUM STRAGE FUGATUR.

Addition à la page 347 de ce VIIIe Volume, avant LABROUE.

R. * LA BRETESCHE (DE) : Un *Mémoire* tout récemment envoyé ſur cette Famille ancienne, & dreſſé ſur les titres originaux, nous apprend qu'elle eſt établie dans le Valois, & originaire des environs de Nantes en Bretagne. Elle deſcend, ſuivant la tradition, des anciens Seigneurs de la terre *de la Breteſche*, ſituée dans les environs de Nantes, érigée ſous ce nom en *Baronnie* par SAINT-LOUIS, en 1263, à ſon retour des Croiſades, en conſidération des ſervices rendus par BALTHASARD DE LA BRETESCHE, dans des grades ſupérieurs.

La filiation ſuivie de cette Famille ne commence qu'à JEAN DE LA BRETESCHE, I. du nom, établi dans le Valois, qualifié *Ecuyer*, Seigneur de Croize, Choiſy & Boiſbezard, Exempt des Gardes-Archers de la Garde ſous CHARLES VI. Il épouſa à Paris, en 1445, *Guillemette de Garges*, dont vinrent : — 1. JACQUES, qui ſuit ; — 2. JEAN, lequel s'établit dans les limitrophes du Poitou & de la Bretagne, dont on ignore la poſtérité ; — 3. & HENRIETTE, mariée à *Georges Hardoin*, Ecuyer, Seigneur de Villers. Ces trois enfans partagerent la ſucceſſion de leur pere, par acte paſſé devant *Marillon*, Notaire à Soiſſons, le 18 Mars 1535. C'eſt ce qui juſtifie ce premier degré.

II. JACQUES DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Croize & de Salſongne, Terre dont il donna ſon dénombrement le 1 Mars 1487, fut Archer de la Garde du Roi. Il ſe maria, par contrat paſſé devant *Marillon*, Notaire à Soiſſons, le 23 Septembre 1480, avec *Perotte d'Auquoy*, (*a*) & en eut pluſieurs enfans, entr'autres, deux garçons, l'aîné nommé :

III. JEAN DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Salſongne & de Villeblin, auſſi Archer de la Garde du Roi, eſt compris dans le procès-verbal des Etats de Valois, du 13 Septembre 1539, avec les autres Nobles, lequel fut délivré au Parlement le 20 Mars 1693. Il rendit ſes dénombremens pour ſes terres de Salſongne & de Villeblin, en 1535 & 1536, & avoit épouſé, par contrat du 23 Septembre 1527, paſſé devant *Monnard*, Notaire à Soiſſons, *Aliſon Tartarin*, de laquelle naquirent trois garçons ; ſçavoir : — AMÉ, qui ſuit ; — NICOLAS & JEAN. Ils partagerent, avec leur frere aîné, les biens de leurs pere & mere, par acte paſſé devant le même *Monnard*, Notaire à Soiſſons, le 22 Juillet 1563. Un Jugement rendu en faveur d'un JEAN DE LA BRETESCHE, petit-fils de ce JEAN II, & neveu d'AMÉ, par les Commiſſaires du Roi aſſemblés à Montdidier en Picardie, qui le maintient dans ſon ancienne nobleſſe, le 23 Avril 1599, juſtifie ce troiſieme degré.

IV. AMÉ DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Salſongne, Sery, Sermoiſe, Villeblin & la Boulois, rendit pluſieurs dénombremens en 1570 & 1571, entre autres celui de Villeblin le 3 Août 1572, & épouſa, par contrat paſſé à Braine en 1558, devant *Fontaine & Copinau*, Notaires, *Creſpine Thurette*, dont :

V. JACQUES DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Salſongne, Sery, Sermoiſe, Villeblin & la Boulois, Archer de la Garde du Roi HENRI III, fut inhumé en l'Egliſe paroiſſiale de Braine le 20 Octobre 1598, ſuivant ſon

(*a*) La minute du contrat de mariage de JACQUES DE LA BRETESCHE (ſelon le *Mémoire envoyé*), a été enlevée de chez ce Notaire, en ſon abſence, ſuivant ſa dépoſition, par ſubtilité, d'un Officier de la ville de Laon, connu de la femme du Notaire, qui fut décreté.

épitaphe où ſont ſes armes. Il avoit épouſé, 1°. *Roberte Poitié*, dont il n'eut point d'enfans; & 2°. par contrat paſſé le 6 Janvier 1588, devant *Dupire*, Notaire à Soiſſons, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, de laquelle il eut : — 1. JACQUES, qui ſuit; — 2. & ALEXANDRE, rapporté après ſon frere aîné. Leur mere, *Jeanne Dupuy-de-l'Epiné*, veuve de JACQUES, II. du nom, ſe remaria à *Pierre de Bruſelle*, Ecuyer, Seigneur de Hazau, par acte paſſé devant *Varlé*, Notaire à Braine, le 24 Février 1603. Les enfans de ſon ſecond mariage partagerent les biens avec ceux qu'elle eut de ſon premier mari, par acte paſſé devant *Bauvé*, Notaire à Braine, le 13 Janvier 1638.

VI. JACQUES DE LA BRETESCHE, III. du nom, eſt auteur d'une branche qu'on croit ne plus ſubſiſter. Elle a été compriſe dans le Nobiliaire de Champagne. La derniere, qui vivoit en 1725, eſt morte fort vieille, Abbeſſe d'Argenſol, Diocèſe de Soiſſons.

VI. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, Lieutenant d'une Compagnie Françoiſe, rendit, avec ſon frere JACQUES, trois dénombremens en 1616 & 1617, des terres de Salſongne, Villeblin & la Boulois, & épouſa, par contrat paſſé devant *Monſeigna*, Notaire à Laon, le 25 Décembre 1619, *Marguerite de Martigne*. Il quitta le ſervice pour ſuccéder à la charge de ſon beau-pere, Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon, & obtint, avec ſon frere JACQUES, une commiſſion de la Chancellerie du Parlement de Paris, pour faire paſſer titre nouvel aux détempteurs de leurs héritages, ſitués à Salſongne & Villeblin, où il eſt expoſé que la plus grande partie de leurs titres ont été perdus pendant leur minorité. ALEXANDRE eut de ſon mariage : — 1. PIERRE, qui ſuit; — 2. GEORGES, lequel s'établit en Picardie. On ignore s'il a eu des deſcendans; — 3. & N... DE LA BRETESCHE, Religieux Prémontré.

Une reconnoiſſance d'un ſurcens faite au profit d'ALEXANDRE, du 18 Janvier 1648, ſuivant l'obligation au profit de JEAN II, ſon biſayeul, du 23 Septembre 1538, juſtifie ce ſixieme degré.

VII. PIERRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, Ecuyer, Seigneur de Villeblin, la Boulois, & du fief de Velle, ſuccéda à ſon pere dans la charge d'Avocat du Roi au Grenier à Sel de Laon. Il épouſa, par contrat paſſé devant *François Robert*, Notaire de cette ville, le 1 Juillet 1651, *Anne-Marie Aubin de la Maire*. C'eſt ce qui eſt juſtifié par un bail de la Terre de Villeblin, louée à *Joachim Sellier*, paſſé devant *Huard*, Notaire à Muret, le 23 Novembre 1661, où elle eſt dite veuve de PIERRE DE LA BRETESCHE, I. du nom, par une Sentence du Bailliage de Soiſſons, rendue en ſa faveur, le 20 Décembre ſuivant, & par un arpentage des terres dudit Villeblin, à la diligence de ladite veuve, ayant la garde noble, fait par *Mitelet*, Arpenteur & Notaire à Ezy, le 6 Juillet 1658. Elle eut de ſon mariage pluſieurs enfans, dont deux garçons, nommés : — PIERRE, qui ſuit; — & ANTOINE, dont nous allons parler.

ANTOINE DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Villeblin & la Boulois, d'abord Capitaine, Exempt des Gardes de MONSIEUR, frere de LOUIS XIV, fut enſuite Préſident de l'Election de Laon & du Grenier à Sel de la même ville. Ayant été inquieté ſur ſa nobleſſe, le 12 Mars 1692, par ladite Election & le Corps de Ville de Laon joints enſemble, par une oppoſition à ſa qualité d'*Ecuyer*, il ſe pourvut en conſéquence au Conſeil d'Etat, où il obtint des Lettres de confirmation le 16 Mai même année, adreſſées à la Cour des Aides de Paris, en articulant par titres valables & authentiques ces faits de Généalogie, qu'il eſt iſſu, en ligne directe, de noble race de JACQUES, I. du nom, lequel étoit fils de JEAN I, & de *Guillemette de Garges*. Sur cette production, ladite Cour rendit un Arrêt le 16 Janvier 1698, contradictoirement avec le Procureur-Général & les Parties, déclara ledit ANTOINE DE LA BRETESCHE iſſu de *noble race & ligne*, & ordonna l'enthérinement deſdites Lettres du Conſeil d'Etat, ſignifié au Procureur-Général & aux Parties le 26 Septembre 1701. Il fut maintenu une ſeconde fois dans ſa qualité de *Gentilhomme*, par autre Jugement de l'Intendance de Soiſſons, rendu auſſi contradictoirement entre les Parties, en date du 9 Décembre 1699, lequel fut ſignifié aux Parties le 12 des mêmes mois & an. Des gens moins paſſionnés au-

roient cédé à la force ; mais comme ils s'étoient fait une loi de perſécuter, ſans aucune pudeur, les Familles, ils ſe ſont rendus Appellans de ces deux Jugemens, comme on le verra ci-après. ANTOINE DE LA BRETESCHE rendit ſon dénombrement des terres de Villeblin & la Boulois, le 7 Juillet 1673 ; fit une tranſaction, en forme de partage, avec ſon frere aîné, paſſée devant *Hugot*, Notaire à Laon, le 15 Février 1589 ; obtint un certificat, en forme de brevet, ſur parchemin, où ſont peintes ſes armes, expédié à l'Armorial général de France, au *Regiſtre cotté I*, & délivré le 27 Juillet 1697, par *M. d'Hozier ;* & fut inhumé dans l'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de Saint-Jean de Laon, où ſe voit ſon épitaphe avec ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Laon le 13 Janvier 1683, *Eliſabeth Ague*, de laquelle ſont iſſus douze enfans, tous morts ſans poſtérité. Le dernier avoit vendu la Terre de Villeblin en 1744.

VIII. PIERRE DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur du Fief de Velle, Commiſſaire des Guerres, mourut, & fut inhumé en l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon, le 15 Juillet 1689, où l'on voit ſon épitaphe & ſes armes. Il avoit épouſé, par contrat paſſé à Reims le 12 Avril 1678, *Angélique Caloux*, & en eut trois enfans, dont un garçon, nommé : — JEAN-FRANÇOIS, qui ſuit. Sa veuve & tutrice de ſes enfans mineurs rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle le 15 Septembre 1689. Ces enfans eurent pour curateur ANTOINE, leur oncle, par acte de nomination paſſé devant *Crochar*, Notaire à Laon, le 12 Janvier 1691.

IX. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, Boisfay, Variſcourt & du Fief de Velle, Capitaine de Cavalerie au Régiment de Langne, & Chevalier de Saint-Louis, rendit dénombrement, foi & hommage au Bureau des Finances de Soiſſons, en 1735, pour ſes terres. Il avoit obtenu un Arrêt du Conſeil d'Etat, du 19 Février 1721, qui le renvoyoit au Bureau des Commiſſaires généraux de la Nobleſſe, dont il obtint une commiſſion en forme d'Arrêt, qui lui permit de faire aſſigner le Corps de Ville de Laon, pour reprendre l'inſtance de l'Appel de l'Arrêt de la Cour des Aides, & du Jugement de maintenue de l'Intendance, des 16 Janvier 1698, & 9 Décembre 1699. Il fit encore donner au Corps de Ville de Laon, aſſignation, le 9 Janvier 1726, lequel Corps de Ville ſe déſiſta du procès par acte de ſon aſſemblée, du 16 Février de la même année. Copie de ce déſiſtement, portant abandon de ſon appel, fut délivrée audit JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE ; mais par une aſſignation du 9 Février 1737, donnée à la Requête du Procureur du Roi de l'Election de Laon, aux Collecteurs des Tailles de Bourguignon, ils furent obligés de dire en vertu de quoi ledit Sieur DE LA BRETESCHE étoit au nombre des exempts ; en conſéquence celui-ci ſe pourvut au Conſeil d'Etat, où il obtint un Arrêt le 25 Mai 1748, & des Lettres-Patentes le même jour, adreſſées à la Cour des Aides, pour rendre l'Arrêt, obtenu par ANTOINE en la même Cour, le 16 Janvier 1698, commun à JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE, ſon neveu ; mais en juſtifiant, par titres inconteſtables, qu'il étoit neveu paternel d'ANTOINE : la vérification en ayant été faite vis-à-vis ladite Cour, le Procureur-Général & les Parties, cette Cour rendit l'Arrêt du 16 Janvier 1698, commun entre ANTOINE & JEAN-FRANÇOIS, ſon neveu, par autre Arrêt du 13 Août 1752, & ordonna l'enthérinement de l'Arrêt du Conſeil d'Etat, du 25 Mai 1748, & des Lettres Patentes du même jour. JEAN-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE mourut le 25 Mai 1753, & fut inhumé dans l'Egliſe de l'Abbaye Royale de Saint-Martin de Laon le 26. Il avoit épouſé, par contrat paſſé devant *Blanché*, Notaire à Laon, le 1 Mars 1701, *Madelene de Martigne*, dont ſont iſſus onze enfans, quatre garçons, deux deſquels ont été tués en Italie ; — ALEXANDRE ; — & JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, qui vont être rapportés.

X. ALEXANDRE DE LA BRETESCHE, II. du nom, Ecuyer, Seigneur de Variſcourt, Boisfay, rendit foi, hommage & dénombrement du Fief de Velle, le 10 Août 1753, & une autre foi & hommage pour ſes terres de Berlancourt & Boisfay, au Bureau des Finances de Soiſſons, en Août 1760. Il fit enregiſtrer les Arrêts & Jugement de maintenue de nobleſſe en l'Election de Laon, le 20

Juin

Juin 1753, & a épouſé, par contrat paſſé devant *Maugras*, Notaire à Laon, le 3 Août 1764, *Louiſe-Agathe la Mie-d'Angene*, dont ſont iſſus quatre enfans, entre autres : —— ALEXANDRE, né & batiſé à Bourguignon, Diocèſe de Laon, le 7 Septembre 1769 ; — & LOUIS DE LA BRETESCHE, né & batiſé le 26 Avril 1771.

X. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, frere d'ALEXANDRE II, Ecuyer, Seigneur de Berlancourt, ci-devant Capitaine au Régiment de Guienne, Infanterie, & Chevalier de Saint-Louis, avec penſion du Roi, fut auſſi inquiété ſur ſa nobleſſe, par des jaloux du Laonnois, qui obtinrent, au mois de Mars 1762, un Arrêt de la Chambre des Comptes de Paris, adreſſé à l'Election de Laon, qui enjoignoit auxdits Sieurs DE LA BRETESCHE de prouver l'enregiſtrement des Arrêts en ladite Chambre, faute par eux d'y ſatisfaire, d'être impoſés aux ſubſides des Paroiſſes de leur réſidence ; & après de nouvelles preuves faites par ledit JEAN-CHARLES-FRANÇOIS, & ſon frere, ils furent, pour la ſixieme fois, maintenus dans leurs qualités & prérogatives de nobleſſe, le 18 Janvier 1763, par Arrêt définitif de ladite Chambre des Comptes, lequel Arrêt & les Lettres en duplicata & ſurannation furent ſignifiés à l'Election de Laon, le 25 Avril de la même année. JEAN-CHARLES-FRANÇOIS DE LA BRETESCHE a épouſé, par contrat paſſé devant *Dupuis*, Notaire à la Fere en Picardie, le 14 Février 1760, *Marie-Anne-Charlotte de la Guerre-de-Charbiſe-du-Lys*, dont il a eu trois garçons & ſept filles. Il n'en exiſte que : —— MARC-PIERRE-ANNE-MARIE-FRANÇOIS, né & batiſé à la Fere ſur l'Oiſe, le 14 Août 1761.

On croit qu'il y a encore pluſieurs branches de cette Famille, dont on ignore l'époque de leur ſéparation. On ſçait ſeulement qu'il y a eu pluſieurs Officiers généraux ſous les trois derniers regnes, tant ſur terre que ſur mer, des même nom & armes que ceux dont nous venons de donner la filiation, qui remontent à BALTHASARD DE LA BRETESCHE, vivant ſous le regne de SAINT-LOUIS, lequel portoit pour armes : *d'azur, à la tour d'argent, avec un caſque en face, viſiere ouverte au-deſſus de la couronne.* Ces armes étoient encore, au commencement de ce ſiécle, ſur la grande porte du Château de la Breteſche, & ce ſont les mêmes qu'on a reconnues depuis pluſieurs ſiécles être celles de cette Famille. Elles ſont parlantes, & ſignifient en vieux langage BRETESCHE.

Addition à la pag. 491 de ce VIIIe Volume, après LAS.

LASCARIS-LASCARIS. Voici l'hiſtoire abrégée & généalogique de la Maiſon Impériale de LASCARIS, & de celle des Comtes ſouverains de VINTIMILLE (iſſus au Ve degré des Rois d'Italie, regnans en 870), à dater ſeulement, pour la premiere, de ſon avénement à l'Empire ; & pour la ſeconde, depuis ſon alliance avec la Maiſon de LASCARIS : le tout d'après l'Hiſtoire de la Maiſon Royale de France, & des Grands Officiers de la Couronne ; *Guichenon*, Hiſtorien de la Maiſon de *Savoie* ; *Moréri*, Edition de 1759 ; *Noſtradamus*, Hiſtorien de Provence ; l'Abbé *Robert de Briançon* (Hiſtoire particuliere de la Maiſon de VINTIMILLE) ; MM. *de Sainte-Marthe* ; l'Auteur de la Généalogie de la Maiſon de *Graſſe* ; le Comte *de Gubernatis* ; *Laurent Echard*, & autres Hiſtoriens des plus accrédités. Pour ce Mémoire hiſtorique & généalogique que nous allons donner, en commençant à LOUIS LASCARIS, frere puîné de GUILLAUME-PIERRE, auteur des Comtes ſouverains *de Tende*, arrieres-petits-fils du Comte GUILLAUME-PIERRE DE VINTIMILLE, & de la Princeſſe EUDOXIA LASCARIS, nous avons encore conſulté les titres originaux, & les propres minutes qui ſe trouvent dans les Archives du Roi, & dans les Regiſtres anciens & modernes des Notaires publics, & qui nous ont été communiqués.

La Maiſon de LASCARIS eſt des plus anciennes & des plus illuſtres de la Grèce, où elle poſſédoit la ſouveraineté de Céphalonie ; elle s'eſt encore rendue plus célebre en Orient. L'Abbé *Robert de Briançon* dit que ſes véritables armes étoient un *lion :* c'eſt ce qu'on voit en effet ſur un ſceau attaché à un titre de JEAN LASCARIS, Comte de Céphalonie, du 9 Juin 1387, mais elles furent converties en celles de l'Empire d'Orient, depuis l'époque où les LASCARIS furent proclamés Empereurs de Nicée, de Trébizonde & de Conſtantinople ; armes que leur poſtérité a conſervées, & qui ſont : *de gueules, à l'aigle d'or éployée à deux têtes couronnées & diadémées de même*, au lieu que les armes de l'Empire d'Occident ſont : *d'or, à deux têtes de ſable, diadémées de gueules.*

Sans nous arrêter à l'hiſtoire des Empereurs du nom de LASCARIS, écrite par tant d'Auteurs fameux, & conſacrée par tant de monumens reſpectables ; ſans rappeller encore leurs actions héroïques, & tout ce qui peut piquer la curioſité du Lecteur, dans ce genre, nous allons ſeulement rapporter, dans cet abrégé généalogique, leur auguſte deſcendance par ordre de filiation.

THÉODORE LASCARIS, après la mort de ſon beau-pere, ALEXIS-ANGE COMNENE, fut proclamé Empereur des Grecs l'an 1218. Ses ſuccès le firent regarder comme le fondateur de la ſeconde Monarchie des Grecs. *Georges Acropolite* dit que la Nation n'en fut redevable qu'à ſa ſageſſe, à ſon courage & à ſon habileté : il regna juſqu'en 1222, & mourut à l'âge de 49 ans. Il avoit épouſé 1°. ANNE COMNENE, fille d'ALEXIS-ANGE, laquelle comptoit pluſieurs Empereurs dans ſa Famille. Etant veuf, il épouſa 2°. la fille du Roi d'Arménie, qu'il répudia, pour épouſer, en troiſiemes noces, MARIE DE COURTENAY, fille de PIERRE DE COURTENAY, le troiſieme des Empereurs François à Conſtantinople. Ce PIERRE DE COURTENAY étoit fils de PIERRE DE FRANCE, & d'*Iſabelle*, Dame *de Courtenay*, & petit-fils du Roi LOUIS *le Gros*, & d'une Princeſſe *de Savoie* ; & couſin-germain de PHILIPPE-AUGUSTE, alors regnant. THÉODORE LASCARIS eut de ſa premiere femme, ANNE COMNENE, un fils, qui devoit lui ſuccéder à la couronne ; mais l'Empire éprouvoit de ſi grandes révolutions, & les affaires étoient en ſi mauvais état au moment de ſa mort, qu'il conſulta plutôt les intérêts de ſa Patrie que ceux de ſa Famille. Ce fils, au rapport de *Laurent Echard*, n'étant âgé que de 8 ans, THÉODORE, I. du nom, craignit qu'une minorité n'occaſionnât la perte abſolue de l'Empire, déja attaqué de toutes parts, & donna à ce jeune Prince de grands biens, & la Couronne à ſon gendre JEAN DUCAS, ſurnommé *Vatace*, dont la très-illuſtre Famille avoit occupé le Trône, même avant les COMNENE. Ce JEAN DUCAS mourut le 30 Octobre 1255, à Nymphée en Bithinie, âgé de 62 ans. Il avoit épouſé 1°. IRENE LASCARIS, fille aînée de l'Empereur THÉODORE I, veuve d'*Andronic Paléologue*, Deſpote de l'Empire ; & 2°. ANNE, fille de l'Empereur FRÉDERIC II : mais ALEXIS & ISAAC LASCARIS, freres de l'Empereur THÉODORE, irrités de voir paſſer la couronne Impériale dans une Maiſon étrangere, quitterent la Cour & ſe retirerent à Conſtantinople, où, faiſant valoir leurs droits & prétentions ſur cet Empire Grec, ils ſe liguerent, avec ROBERT DE COURTENAY, Empereur de Conſtantinople, contre JEAN DUCAS, Empereur Grec, gendre de leur frere aîné. Ces deux Princes, dans une déroute, furent faits priſonniers, & dans la ſuite, pour avoir pris le parti des François contre leur propre Nation, ils eurent les yeux crevés : on donne encore pour frere à THÉODORE I, MANUEL LASCARIS. Ce fait eſt rapporté par *Laurent Echard*, *Tome IV.* THÉODORE LASCARIS I, eut encore d'ANNE COMNENE, ſa premiere femme, pluſieurs enfans, parmi leſquels on compte — MARIE LASCARIS, fille puînée, mariée, par ſon pere, au Roi de Hongrie. Ce fut cette Princeſſe qui eut la gloire d'avoir entamé la réunion de l'Egliſe Grecque avec l'Egliſe Latine.

THÉODORE LASCARIS, II. du nom, dit *le jeune Ducas & Conſtantin*, ſecond ſucceſſeur de THÉODORE I, naquit l'an du couronnement de ſon pere, fut couronné lui-même en 1255, à l'âge de 33 ans, & mourut en Aſie en 1259. Son corps fut inhumé dans le Monaſtere de Sozandre, à côté de celui de ſon pere. Il avoit établi, par ſon teſtament, Régent de l'Empire & tuteur du jeune Prince, ſon fils, alors âgé de 6 ans, *Georges Muzalon*, Grand-Maître de ſa Garderobe,

& le Patriarche de Conſtantinople. Il avoit donné à MICHEL PALÉOLOGUE, pour femme, THEODORA LASCARIS-DUCAS, de la race Impériale de ſon nom, & eut de ſon mariage, contracté avec HÉLENE, fille du Roi de Bulgarie, l'un des plus puiſſans Monarques Orientaux, entr'autres enfans : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. & EUDOXIA LASCARIS, mariée à GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, comme on le verra ci-après.

JEAN LASCARIS, couronné au mois d'Août 1259, ne regna pas long-tems. MICHEL PALÉOLOGUE conſpira d'abord contre le Régent de l'Empire, & les ſoldats, gagnés par lui, vinrent demander à l'Empereur & au peuple la mort de l'infortuné *Muzalon*, qu'ils maſſacrerent avec toute ſa famille, ſes amis & ſes partiſans, avec autant d'injuſtice que de cruauté. La tutelle du jeune Prince cauſa enſuite les plus grands troubles : tous les Grands de l'Empire y prétendirent, les uns, dit *Laurent Echard*, repréſentant leurs ſervices rendus à l'Etat, les autres l'ancienneté & l'extraction de leur nobleſſe ; ceux-ci ſe faiſant un droit des bonnes graces de l'Empereur regnant, qui les favoriſoit ouvertement, & d'autres enfin briguant cette place, en qualité de parens de l'Empereur : ils vouloient même qu'on ſuivit la diſpoſition des Loix à leur égard. Ce fut par cette voie que l'uſurpateur PALÉOLOGUE prétendoit couronner ſa conſpiration, contre l'Empereur JEAN LASCARIS, neveu de ſa femme, & par ſes intrigues, ſes cabales & ſes ſéductions, l'emporter au point d'être couronné avec l'Empereur LASCARIS, toutefois ſous cette promeſſe ſolemnelle devant les Grands, les Evêques & le Peuple, qu'il n'entreprendroit jamais rien contre les intérêts du jeune Prince, ſon neveu & ſon Maître. Mais quand il eut affermi ſon autorité & accru ſes forces, il fit entendre qu'un double regne étoit une ſource de conjurations, d'exils & de guerres civiles. Il ſe détermina à ſe défaire de l'héritier légitime & naturel de l'Empire, projet barbare qu'il exécuta le jour de Noel, en faiſant aveugler le jeune LASCARIS avec un fer chaud, & enfermer, peu de tems après, au Fort d'Acibyſe, ſur le bord de la mer. C'eſt ainſi que la Maiſon de LASCARIS ſe vit dépouillée de la Pourpre Impériale par MICHEL PALÉOLOGUE, qui, non content de ce forfait, éloigna les ſœurs du jeune Empereur, en les mariant à des Princes & Seigneurs étrangers.

XIII. Ce fut à cette époque que GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, Comte DE VINTIMILLE (*a*), attiré de Gênes à Conſtantinople par les révolutions de cet Empire, épouſa EUDOXIA LASCARIS, fille de l'Empereur THÉODORE II, & ſœur de l'Empereur JEAN, détrôné. Nous rapporterons à l'article VINTIMILLE (lettre *V*), les aſcendans de ce Comte. On ſçait que cette ancienne & illuſtre Race étoit d'un rang à prétendre à cette grande alliance. Pour preuve qu'elle ne le cédoit en rien, en fait d'extraction brillante, à celle des LASCARIS, il ſuffit de dire, avec quantité d'Auteurs, que la Maiſon de VINTIMILLE deſcend de celle des Marquis *d'Ivrée*, Rois d'Italie.

GUILLAUME-PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, traita avec les Génois, ennemis de ſa Maiſon, & en partie uſurpateurs de ſes biens, le 31 Juillet 1249 ; & le 10 Novembre 1255, il ratifia le traité de paix, paſſé entre le Roi de Sicile & PIERRE, Comte DE VINTIMILLE, ſon frere. Le 17 Mai 1278, il fit encore un autre traité de paix, conjointement avec ſes fils, — JEAN, qui ſuit ; — & JACQUES (qu'il eut entr'autres, de ſon mariage avec la Princeſſe EUDOXIA LASCARIS), & ſes deux neveux, *Pierre Balb* & *Guillaume*, tous Comtes de Vintimille. Ces différens titres originaux ſont dépoſés dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix.

Nota. Malgré les premieres entrepriſes des Génois, les Comtes DE VINTIMILLE avoient paiſiblement joui de leurs Etats juſqu'en 1222 ; mais, à cette époque, cette République, leur ennemie, ayant réuni toutes ſes forces, tant par mer que par terre, le Prince GUILLAUME, I. du nom, ſe vit contraint de ſortir, par ca-

(*a*) Ce GUILLAUME-PIERRE fait le XIIIe degré, à compter des Rois d'Italie, regnans l'an 870.

pitulation, de ſa Ville capitale, après une réſiſtance longue & preſque incroyable, &, peut-être, ſans l'abandon du Comte EMMANUEL, ſon frere, la Maiſon de VINTIMILLE jouiroit-elle encore de ſon ancien luſtre.

XIV. JEAN LASCARIS (I. du nom, à compter depuis l'époque de cette alliance), Comte de Vintimille & de Tende, releva le nom & les armes de ſa mere, en vertu des droits & prétentions qu'elle avoit ſur l'Empire d'Orient. Il rendit hommage de ſon Comté de Tende, en 1285, à CHARLES II, Roi de Naples & Comte de Provence; fut rétabli dans la poſſeſſion du Caſtellar & du Château de Golbio, le 7 Janvier 1287; & donna, par acte du 5 Février 1301, pouvoir à la Communauté de Tende de nommer ſes Conſuls à ſon gré. Le Comte JEAN LASCARIS fit un traité de paix, conjointement avec le Comte GUILLAUME-PIERRE, ſon pere, le 21 Janvier 1285, par lequel, deſirant mettre fin aux guerres qui régnoient entre les Comtes DE VINTIMILLE & les Rois de Sicile, Comtes de Provence, attendu les grands préjudices qu'elles cauſoient dans leurs Etats, il fut convenu & accordé, qu'ils s'obligeoient de rendre hommage-lige de toutes les Terres, Villes & Châteaux qu'ils poſſédoient dans le Comté de VINTIMILLE, audit Seigneur Roi, Comte de Provence. JEAN LASCARIS, I. du nom, eut deux garçons & deux filles, ſçavoir :

— 1. GUILLAUME-PIERRE, qui ſuit, tige des Comtes ſouverains de Tende, & des Seigneurs, Barons de Châteauneuf-lès-Graſſe, en Provence, tranſplantés en Languedoc l'an 1593; — 2. MANUEL LASCARIS, qu'on croit avoir eu le Caſtellar en partage, & être la tige des Seigneurs DE LASCARIS du Comté de Nice. Quelques autres, au contraire, leur donnent pour auteur un PIERRE LASCARIS. Ne pouvant articuler ſur ces faits, dont nous n'avons point de connoiſſance, nous obſervons ſeulement qu'ils ne pouvoient être Seigneurs du Caſtellar qu'en partie tout au plus, puiſque nous voyons, par actes publics & contemporains, cette Terre du Caſtellar, avec le Château de Golbio, poſſédée par GUIDON LASCARIS, & LOUIS, ſon fils, mentionnés dans les deux & troiſieme degrés, après celui de GUILLAUME-PIERRE II, leur grand-pere & biſayeul. Le Comte MANUEL LASCARIS, l'un de ceux de ſa Maiſon qui furent ſi fort perſécutés par les Génois, eut auſſi de grands démêlés avec le Comte *de Tende*, ſon frere, auquel il fut obligé de rendre hommage l'an 1353; — 3. RENÉE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, qui épouſa *Louis de Caretto*, Marquis de Final, d'une Maiſon illuſtre & conſidérable; — 4. & EUDOXIE LASCARIS, &c. mariée à *Guillaume de Gueidan*, III. du nom, des Comtes *de Forcalquier*. Ce Seigneur ſe croiſa, & reçut l'Oriflamme de la main du Roi SAINT-LOUIS.

XV. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, II. du nom, Comte de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue, &c. fit un traité de paix avec la Reine JEANNE, Comteſſe de Provence, & lui rendit hommage l'an 1352, ſuivant l'ancien traité fait par *Pierre Balb*, Comte de Vintimille, ſon grand-oncle, en 1285. Le Pere *Anſelme*, Auteur de la Généalogie de la Maiſon de France, rapporte que ce GUILLAUME-PIERRE, « dans ſes Lettres, datées de Paris le 10 Février 1306, en » faveur des très-illuſtres *Philippe* & *Pierre Rubbini*, ſes couſins, ſe qualifie Comte » de Vintimille, Seigneur des Châteaux de Marro, de Prela, de Candiaſch, & » de toute la vallée de Marro, dont il les établit Gouverneurs, en les déchargeant de tous les impôts & redevances, auxquels étoient tenus ſes autres Vaſſaux ». Le Comte GUILLAUME-PIERRE II étoit, comme on vient de le voir, petit-fils du Comte GUILLAUME-PIERRE, I. du nom, qui fut la tige de tous les VINTIMILLE, du nom de LASCARIS, quelle que ſoit la contradiction des Hiſtoriens ſur les auteurs de leurs différentes branches, particulierement ſur celle des Seigneurs DE LASCARIS, du Comté de Nice.

Premierement, des LASCARIS, Comtes Souverains de Tende, branche aînée de toute la Maiſon de VINTIMILLE, fondue dans la Maiſon Royale DE SAVOIE, par le mariage d'ANNE LASCARIS (des Comtes de Vintimille, Comteſſe Souveraine de Tende, Dame de Prela, Marquiſe de Marro, Dame de Villeneuve, de Menton, de Limon, de Pierrelate, d'Alvernante, au-delà des Monts, Dame, conjointement avec la Maiſon de *Grimaldi*, d'Antibes, de Caignes & de pluſieurs autres Places,

nommément ſur la côte ou riviere de Gênes), avec le Prince *René de Savoie*, déclaré habile à ſuccéder aux Etats de cette Couronne, dans le cas où *Philibert*, II. du nom, Duc *de Savoie*, ſon frere, viendroit à mourir ſans enfans mâles. Les droits & les biens de cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE ſont paſſés par différentes héritieres, de la Maiſon *de Savoie*, ſucceſſivement dans celles d'*Urfé*, de *Montmorency*, de *Mailly*, de *la Rochefoucault-Langheac*, de *la Tour-d'Auvergne*, &c. Le Roi de Sardaigne eſt poſſeſſeur de ce Comté de Tende, en vertu d'un échange fait par RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Marquiſe d'Urfé, l'an 1575, comme nous l'expliquerons plus amplement ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom.

Secondement, des LASCARIS, anciens Seigneurs de Châteauneuf-lès-Graſſe, en Provence, tranſplantés en Languedoc vers la fin du XVIe ſiécle, dans cette partie appellée *le Minervois*, Diocèſe de Narbonne. LOUIS LASCARIS, auquel la Reine JEANNE donna le commandement de ſes armées, fut l'auteur de cette branche puînée de celle des Comtes *de Tende*.

Troiſiemement, des LASCARIS, qui habitent le Comté de Nice, diviſés en pluſieurs branches, ſous les noms du *Caſtellar*, de *la Brigue*, de *Peille*, d'*Apremont*, &c. Leur filiation eſt rapportée par le *P. Anſelme*, auteur des Grands Officiers de la Couronne. Comme nous n'en avons pas vu les titres, ni reçu de *Mémoires*, nous ne pouvons pas, ainſi que nous l'aurions deſiré, en faire une mention exacte; ce que nous ſçavons, c'eſt qu'ils ont occupé les plus grands emplois à la Cour de Turin. Le Comte JOSEPH VINCENT LASCARIS, Miniſtre des Affaires Etrangeres, & premier Secrétaire d'Etat du feu Roi de Sardaigne, Chevalier de l'Ordre ſuprême de l'Annonciade, Grand du Royaume, ſorti d'une de ces branches, eſt marié avec Mademoiſelle *de la Coſte*, de Nice.

Ce ſont ces LASCARIS qui ont donné à l'Ordre de Malte le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, homme d'un mérite diſtingué: nous rapporterons ſon épitaphe à la fin de cette Généalogie. La branche de ce Grand-Maître ſubſiſte dans JEAN-PAUL LASCARIS, Comte de Peille, marié à une Demoiſelle de la Maiſon de *Galéan*. Il fait ſon ſéjour à Nice, où il jouit des prérogatives accordées à ſa Maiſon par ce Grand-Maître. Le Comte ALEXANDRE LASCARIS, Evêque de Toulon, deſcend auſſi d'une des branches de ces LASCARIS: ce Prélat a deux neveux, dont l'un eſt marié à Mademoiſelle *de Forbin*, d'Avignon; l'autre occupe la dignité de Grand-Chantre dans l'Abbaye de Figeac. L'Evêque de Toulon a encore un troiſieme neveu dans le Comte *de la Brigue*, appellé DIPLO LASCARIS, parce qu'il eſt LASCARIS du côté paternel & maternel, ſa mere étant ſœur de cet Evêque. Il ſert dans le Régiment Royal-Italien, où, par ſon application & ſon zele, il a la réputation d'un excellent Militaire.

Il y avoit encore une branche de ces LASCARIS établie en Flandres, vers la fin du XVIIe ſiécle, éteinte dans la perſonne du Comte JULES-CÉSAR LASCARIS, qui n'a eu de ſon mariage avec Mademoiſelle *du Repaire*, qu'une fille, mariée au Marquis *de Fiennes*. Il avoit pour ſœur JULIE LASCARIS, alliée avec *François Raulin-de-Belval*, Gentilhomme Flamand, dont le fils, pere de pluſieurs enfans qui ſont au ſervice, fut fait Colonel d'un Régiment étranger.

Le Baron de LASCARIS, Comte d'Apremont, mort il y a trois ans ou environ, chef d'une des branches établies à Nice, étoit marié avec Mademoiſelle *de Roubion*, fille de l'Ambaſſadeur de ce nom. Il a laiſſé deux fils; l'aîné n'eſt point encore marié; le cadet a été reçu, dès le berceau, Chevalier de Malte.†

Le Comte GUILLAUME-PIERRE, II. du nom, mentionné ci-devant, a laiſſé pour fils & ſucceſſeurs: — 1. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, III. du nom, auteur de la branche des Comtes *de Tende*, éteinte dans le XVe ſiécle, & repréſentée par la poſtérité de *René de Savoie*, & ſucceſſivement par les héritiers de la Maiſon d'*Urfé*, comme on le verra ci-après; — 2. PIERRE ~~FRANÇOIS~~, ſurnommé *Balb*, que quelques Hiſtoriens diſent mort ſans poſtérité, & que d'autres croyent auteur des Seigneurs DE LASCARIS, dont nous venons de parler dans la diviſion que nous avons faite des LASCARIS, établis dans le Comté de Nice; — 3. & LOUIS LASCARIS, I. du nom, dont nous rapporterons la filiation après celle de GUILLAUME-PIERRE, III. du nom, ſon frere aîné.

† Une ſœur du Baron Lascaris épousa le Baron de Grimaldi, dont elle eut trois garçons placés au service, à Malte et dans l'Eglise.

Lascaris

Le nom de *Balb* étoit déja ancien dans la Maiſon de VINTIMILLE. L'Abbé *Robert de Briançon*, croit qu'il fut retenu depuis l'alliance de GUILLAUME I, Comte DE VINTIMILLE, avec cette ancienne Maiſon de *Balb*. Voici les propres expreſſions de cet auteur : « La femme du Comte GUILLAUME étoit apparemment de l'ancienne » Maiſon des *Balbs*, puiſque ſes deſcendans porterent ſouvent le nom de *Balb*, » & c'étoit aſſez l'uſage anciennement de porter le nom des meres, particulie- » rement lorſqu'elles étoient d'une Maiſon illuſtre, telle qu'étoit celle de *Balb*, » laquelle tire ſon origine de *Bertilion*, proche parent, & que quelques-uns diſent » frere de HUGUES, Roi d'Italie ».

La filiation de LOUIS LASCARIS, I. du nom, tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs, Barons de Châteauneuf, puînés des Comtes *de Tende*, tranſplantés en Languedoc depuis 1593, eſt prouvée, comme nous l'avons dit au commencement de cet article, par des titres originaux & propres minutes, & par des monumens authentiques, puiſés dans les Archives du Roi à Aix, dans celles des Seigneurs de LASCARIS-VINTIMILLE, ſeuls rejettons de cette branche, à moins que celui de TIBERE, dont on parlera aux degrés d'HONORÉ ſon pere, & de CLAUDE ſon frere, ne ſe ſoit perpétué ſur la côte de Gênes, & enfin chez pluſieurs Notaires anciens & modernes, &c.

C'eſt ſur cette branche de LASCARIS-VINTIMILLE, & ſur ſa deſcendance, que nous allons nous arrêter plus particulierement, vu qu'il nous paroît qu'elle a été trop négligée dans ſes détails généalogiques, par les auteurs qui ont écrit ſur cette Maiſon. Les détails où nous allons entrer, avec connoiſſance de cauſe, intéreſſent eſſentiellement ces Seigneurs du Languedoc, qui ont produit leurs titres par ordre exprès de Sa Majeſté, & ſur leſquels ils ont été favorablement jugés en 1770, par le Généalogiſte des Ordres du Roi (*M. de Beaujon*), ainſi que nous l'avons annoncé dans ce huitieme volume, *pag.* 492.

Branche des LASCARIS, Comtes de Tende, de la Maiſon de VINTIMILLE.

XVI. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, III. du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage à la Reine JEANNE DE SICILE & de Naples, Comteſſe de Provence, &c. avec PIERRE BALB & LOUIS LASCARIS, I. du nom, ſes freres, le 23 Février 1369, & eut de ſa femme, dont le nom eſt ignoré : — 1. GUILLAUME-PIERRE, qui ſuit ; — 2. & ANNE, mariée au célebre *Jean de Fieſque*, Comte de Lavaigne, d'une des quatre principales Maiſons de Gênes, & des plus illuſtres d'Italie. On y compte deux Papes, INNOCENT IV & ADRIEN VI, ſix Cardinaux, plus de 100 Archevêques ou Evêques. Pluſieurs de ſes filles ont épouſé des Princes Souverains, comme les Comtes DE SAVOIE, les Marquis *de Montferrat*, les Comtes DE VINTIMILLE, ceux *de Tende*, les *Viſcomti*, Ducs de Milan, &c.

Elle a donné dans *Jean-Louis de Fieſque*, Comte de Lavaigne, un perſonnage que ſon ambition & le malheur, qui en fut le fruit, ont rendu célebre. Ce jeune Seigneur, doué de toutes les qualités néceſſaires qui font un grand Général, & de l'art de gagner les cœurs & les eſprits, voyant avec peine l'élévation de la Maiſon de *Doria*, réſolut de ſe rendre maître de Gênes, & prit pour cet effet tous les moyens propres à réuſſir dans ſon entrepriſe ; & il dit à ſa femme, qui le conjuroit, en verſant des larmes, de ne la pas ſuivre : *Madame, ou vous ne me verrez jamais, ou vous verrez demain dans Gênes toutes choſes au-deſſous de vous.* L'alternative lui fut funeſte, ſes gens remplirent ſi bien ſes ordres, que ſe voyant maître de *la Darcenne*, lieu où les Génois tiennent leurs Galeres, il voulut entrer dans une ; mais la planche ſur laquelle il paſſoit fut rompue, & l'infortuné & courageux *de Fieſque* tomba dans la mer, avec deux ou trois ſoldats qui le ſuivoient. Pour laiſſer à la poſtérité un exemple mémorable de cette entrepriſe, les Génois firent raſer l'ancien magnifique Palais que la Maiſon *de Fieſque* avoit dans Gênes. Le Comte *de Fieſque*, ſon frere, ſe jetta dans la Forteresſe, où on le fit mourir ; & ſes deux autres freres, qui furent bannis, ſe réfugierent à Rome.

XVII. GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV. du nom, ou JEAN, ſurnommé *Luquain*, Comte de Vintimille & de Tende, &c. eut pour enfans : — 1. ANTOINE,

Lascaris-de-Tende, ſon oncle, par la démiſſion qu'il lui en fit en Septembre 1490. Il étoit Evêque lors du mariage de ſa ſœur Yolande, & l'on voit par un Synode tenu le 22 Octobre 1517, qu'il gouvernoit encore l'Egliſe de Riez à cette époque; — (b) Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, & Seigneur auſſi en partie de la ville de Riez. Il eſt appellé *Jean* dans les Regiſtres de la Terre de Châteauneuf; & dans quelques autres Actes, ſelon le P. *Anſelme*, Jean-Antoine ou Antoine: il eſt qualifié dans quelques Lettres *M. de Châteauneuf*. Il fut Protonotaire Apoſtolique, & obtint des Bulles expectatives ſur la Prévôté de Riez; mais ſa vocation changea en faveur du mariage, & conjointement avec l'Evêque Antoine, ſon frere, il conſtitua des Procureurs à Rome en Octobre 1497, pour faire tomber cette Prévôté à Thomas-Innocent Lascaris-de-Tende, leur frere naturel, qui obtint diſpenſe du Pape Jules II, ſur le défaut de ſa naiſſance, pour pouvoir poſſéder des Bénéfices. Ce Thomas-Innocent Lascaris, nommé à la Prévôté de Riez, fut fait Grand-Vicaire de l'Evêque Antoine, ſon couſin-germain, auquel il ſuccéda à ſon Evêché de Riez l'an 1523. Dans la même année il obligea *Pierre Fabrice de Mazan* & *Maximin de Caſtellane*, co-Seigneurs de Riez, de lui rendre hommage. Il mourut le 10 Avril 1526, après avoir inſtitué ſon héritier Antoine, ſon couſin-germain, qui, à cette époque, étoit Evêque de Beauvais. Le Comte Jean ou Jean-Antoine Lascaris s'allia avec *Catherine de Caſtellane*, fille de *François*, Baron d'Allemagne, & de *Jeanne Gaſſe de la Barge*. Etant devenu veuf, il embraſſa une ſeconde fois l'état Eccléſiaſtique, fut Archidiacre de Riez en 1523, & l'Evêque Antoine, ſon frere, l'inſtitua ſon héritier, conjointement avec *Gaſpard de Vintimille*, des Comtes de Marſeille, leur neveu. Il eut de ſon mariage deux filles; — La premiere, nommée Claude ou Claudine, épouſa *Jean de Demandols*, Seigneur de Trigance, qui devint, par ſa femme, co-Seigneur de Châteaneuf-lès-Graſſe, & paſſa en cette qualité pluſieurs Actes dans ladite Terre de Châteauneuf; — La ſeconde, nommée Honorade ou Honorate Lascaris, épouſa 1°. *Mayme* ou *Maxime de Caſtellane*, Seigneur de Tournon, Norante, Majaſtre, qui teſta le 1 Mai 1525; 2°. le 3 Janvier 1526. *Gaſpard de Caſtellane*, Seigneur d'Eſparron, de Saint-Julien & de Reguſſe, qui teſta le 10 Octobre 1547. Ces dates ſont tirées de la Généalogie de *Caſtellane*, où elle eſt nommée fille de Jean Lascaris-de-Tende, Seigneur de Châteauneuf, & de *Catherine de Caſtellane*; 3°. *Honoré de Caſtellane*, Seigneur de Saint-Juers & de Gaſſin; & 4°. *Jean-Jacques de Gribaud*, Seigneur de Montbeau, Gentilhomme Piémontois. Elle teſta le 9 Février 1569, & ordonna ſa ſépulture devant le maître Autel de l'Egliſe de Riez, au tombeau de Monſeigneur *de Châteauneuf*, ſon pere.

(Voyez encore le 1er Tome IV. de la Diction. de la Noblesse au mot Castellane pag. 3, 5 et 9.)

— (c) Honoré Lascaris, Chanoine de Riez; — (d) & Yolande Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, alliée, par contrat du 25 Août 1495, avec Bertrand de Vintimille, VII. du nom, des Comtes de Marſeille, ſon couſin, deſcendu d'Emmanuel, frere puîné de Guillaume & de Henri, tous les trois Comtes de Vintimille. Ces trois freres ont été les auteurs de tout ce qui eſt connu, tant du nom de Vintimille-Lascaris, que de celui de Vintimille, ſoit en Italie, ſoit en France, ſoit en Sicile. Il ſeroit poſſible qu'il exiſtât encore des Lascaris-Lascaris; quelques-uns le croyent, & l'Auteur du *Mémoire* que nous redigeons, marque en avoir quelques probabilités.

Antoine Lascaris, I. du nom, Comte de Tende, eut encore de *Françoiſe de Bouliers*, ſon épouſe, — 8 & 9. Catherine, mariée au Seigneur *de Solaire*, en Piémont; — & Marguerite, alliée avec *Gaſpard Grimaldi*, Seigneur d'Antibes, mort en 1466, laiſſant poſtérité, qui eſt aujourd'hui repréſentée par l'Evêque du Mans & le Marquis de *Grimaldi*, ſon frere.

XIX. Honoré Lascaris, Comte de Vintimille, & Souverain du Comté de Tende, fils aîné d'Antoine, I. du nom, & de *Françoiſe de Bouliers*, Chambellan & Conſeiller d'Etat de René, Roi de Sicile & de Naples, acheta d'un de ſes couſins conſanguins, une partie du Comté de Vintimille, qu'il réunit à celui de Tende, ſçavoir Buſſon dans le Royaume de Sicile, Marro, Prela & autres

autres places dans le Diocèse d'Albengue en Ligurie. Il acheta encore la Terre de la Garde-lès-Villeneuve & la moitié de celle de Châteauneuf-lès-Grasse de son cousin JEAN LASCARIS, II. du nom. *Raimond du Puget*, Seigneur de Prats, rendit hommage, le 19 Décembre 1465, de cette Terre de la Garde au Roi RENÉ, en présence d'illustre *Jean Cossa*, Comte de Troyes, Lieutenant-Général des Comtés de Provence & de Forcalquier, au nom & en qualité de Procureur d'HONORÉ LASCARIS, qualifié *spectabilis Miles, Dominus honoratus Lascaris, Comes Vintimilii & Tendæ*. Ce Comte dit avoir acheté cette Terre depuis peu de tems, de son cousin JEAN LASCARIS, qualifié dans ce même acte d'hommage *nobilis & generosus vir, Joannes Lascaris, ex Comitibus Vintimilii, Dominus pro medietate de Castro novo*. Le Roi RENÉ fit don à HONORÉ LASCARIS, en vertu de ses services multipliés des droits de Lods du *Trezin*, & autres par Lettres patentes signées de ce Monarque, le 16 Août 1453, & contresignées de *Charles de Castillon*, & de *Vital de Chabannes*, Seigneur (en Latin) *de Podiecardi*. Ces Lettres sont conçues dans les termes suivans.

« RENATUS, DEI GRATIA, JERUSALEM ET SICILIÆ REX, Endegaviæ & Barri » Dux, Provinciæ Forcalquerii & Pedemontis Comes, Seneschallo & Thesau- » rario, &c. necnon Magistris rationalibus & nationalibus Regii nostri Archi- » viis Aquensis, &c. Consiliariis & fidelibus nostris, &c. gratiam & bonam » voluntatem significamus vobis quod consideratis servitiis plurimis per magni- » ficum virum honoratum LASCARIS, Comitem Tendæ, Cambellanum & Con- » siliarium nostrum, fidelem dilectum, nobis prestitis & impensis & in futurum » prestituris esperamus, necnon fide quam erga nos gerit, &c. eidem Comite » &c. Laudimium & Trezenum nobis & nostræ Curiæ debita ex causa emp- » tionis meditatis Castri novi, &c. De nostra scientia, &c. relaxamus, &c. ex- » prèsse mandamus ne ex causâ emptionis Comitem prædictum aut suos inquie- » tetis, turbetis, &c. presentes Litteras nostro secretto sigillo & manus propriæ » suscriptione roboratas efficaciam habere volumus, &c. datum in Curisco Astensi, » die 16 Augusti 1453, RENÉ. Domino Episcopo Massilien; Guidone de Lavalle; » Domino de Loue; Carolo de Castillon, Domino de Albanea, & Vitalis de Cha- » bannes, Domino de Podiecardi & Judice majori Provinciæ presentibus ».

HONORÉ LASCARIS fut fait Viguier de Marseille & d'Arles, places alors de distinction, qui ne se donnoient qu'aux Seigneurs les plus qualifiés. Il fut surnommé *le grand*, à cause de sa valeur, & s'allia avec *Marguerite de Caretto*, des Marquis *de Final*, proche parens du Grand-Maître de Malte de ce nom. C'étoit une femme remplie d'un orgueil qui caractérise le vrai courage lorsqu'il est séparé cependant de l'injustice & de la violence. Avide d'étendre ses domaines & d'accroître sa juridiction, plusieurs du sang de son mari éprouverent sa cruauté. Elle les dépouilla, autant qu'il fut en son pouvoir, de leurs biens, & sur-tout de leurs droits de Souveraineté. Pour y parvenir, elle employa la force des armes & les circonstances la favoriserent. La Duchesse *de Gênes*, alors regnante, étoit sa fille, & ce fut envain que les LASCARIS, Comtes de Vintimille, qu'elle persécutoit, eurent recours à cette République. Le Comte HONORÉ LASCARIS eut de cette *Marguerite de Caretto* : — 1. JEAN-ANTOINE, qui suit; — 2. ANTOINE, Evêque de Limoges, puis de Beauvais, Comte & Pair de France. *Nota*. Cet ANTOINE est dit fils d'HONORÉ, par MM. *de Sainte-Marthe;* mais HONORÉ, dont ils parlent, est le même que l'Evêque de Riez, fils de THOMAS, conséquemment neveu d'HONORÉ, qui fait le XIXe degré & non pas son fils; — 3. RODOLPHE, Religieux Chartreux; — 4. GUILLAUME, Religieux de l'Ordre de Saint-Augustin, mort en odeur de sainteté dans le Couvent de Tende, qu'il fit bâtir des libéralités de son pere & de son frere aîné; — 5. MADELÈNE, mariée avec *Augustin Adorne*, Duc & Arbitre souverain de la République de Gênes. Voyez *Moreri* pour la magnificence des bâtimens de la ville de Gênes; — 6. MARGUERITE, mariée à *François*, des Comtes *de Valpergue*; — 7. & FRANÇOISE, mariée à *Odon de la Roëre*.

Nota, On lit dans l'Histoire de *Nostradamus*, exact sur quelques points; mais

peu fidele dans d'autres, qu'HONORÉ ou HONORAT LASCARIS fut marié deux fois. Voici ce que rapporte cet Auteur : « Et parce que de ce tems *Marguerite Coſſa*, » femme de grand & illuſtre courage, de bon & virile ſens, femme du Seigneur » HONORAT DE LASCARIS, Maiſon qui a produit des Empereurs Grecs (*b*), » Comte de Vintimille & de Tende, étoit Capitaineſſe & Gouvernante de la » Ville & Château de Caſtellane, il eſt bon avoir que le Roi RENÉ, ſans avoir » égard que les Loix excluent de toutes charges importantes & publiques l'im- » perfection de ce ſexe, voulut bien laiſſer à la poſtérité, comme choſe rare & » mémorable, que de ſon regne & en ſon Etat, il avoit eu des Amazones excel- » lentes, & des femmes illuſtres & généreuſes, capables de rompre les barrieres » des Loix civiles, & de bien & courageuſement commander ». Cette *Marguerite Coſſa* étoit fille d'illuſtre *Jean Coſſa*, Comte de Troyes, Grand-Sénéchal & Lieutenant-Général des Etats du Roi RENÉ, ainſi qualifié dans le teſtament de ce Monarque, dont il étoit Chambellan.

XX. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comte ſouverain de Tende, fils aîné d'HONORÉ, & de *Marguerite de Caretto*, & dernier mâle des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, Seigneur de Marro, Prela, Menton, Villeneuve, d'Antibes & de Caignes, conjointement avec *Nicolas Grimaldi*, & *Louis*, des Marquis *de Seve*, & de quantité d'autres places, fut un des plus grands, des plus riches & des plus magnifiques Seigneurs de ſon tems. Il s'allia avec *Iſabeau d'Anglure*, fille de *Simon-Saladin d'Anglure*, Baron d'Eſtoges, & de *Jeanne de Neufchâtel*. Il ordonna par ſon teſtament, qu'ANNE LASCARIS feroit choix d'un mari parmi les races les plus illuſtres, & exigea que le premier enfant mâle qui naîtroit de ſon mariage, prendroit le nom & les armes de LASCARIS. Jamais volonté de teſtateur n'a été mieux remplie ; car la poſtérité d'ANNE LASCARIS, ſa fille, tant par mâles que par femmes s'eſt appropriée le même droit. On trouve ſon teſtament & quantité d'actes qui le concernent, dépoſés aux Archives du Roi, Chambre des Comptes d'Aix. La Terre d'Eſtauges ou d'Eſtoges, ſelon l'Auteur des grands Officiers de la Couronne, qu'*Iſabelle d'Anglure* avoit apportée à ſon mari, fut réunie avec pluſieurs autres places aux biens de *Simon-Saladin d'Anglure*, ſon pere, par la libéralité de RENÉ, dit *le bon*, Roi de Sicile, dont il étoit Conſeiller, Chambellan & Chevalier de ſon Ordre du Croiſſant. *Jeanne de Neufchâtel* porta auſſi à ſon mari la Vicomté de Blagny. JEAN-ANTOINE LASCARIS eut de ſon mariage avec *Iſabeau d'Anglure*, — ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, qui ſuit ; il fut encore pere de — CATHERINE, mariée à ſon couſin de même ſang, HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graſſe, de Clermont & autres places en Provence & de Conio en Albengue, ſur la riviere de Gênes, Marquiſat de Marro. Le Comte JEAN-ANTOINE mourut en 1509, après avoir marié en ſecondes noces la Comteſſe *de Tende*, ſa fille aînée, ſa donataire & ſon héritiere univerſelle. Ces faits ſont conſtatés par quantité d'actes, nommément par celui de l'hommage rendu par les habitans de Caignes, aux héritiers du ſuſdit Comte *de Tende*, de l'an 1510, dépoſé dans les Archives de MM. de LASCARIS du Languedoc, dont nous rapporterons la partie probante après le teſtament énoncé ci-devant, à la fin de cette Généalogie.

Nous obſerverons ici que quoique tout Gentilhomme (de quelque grande race qu'il tire ſon origine) doive être flatté qu'un autre Gentilhomme porte ſon nom & ſes armes, il peut ſurvenir des cas qui renverſent l'ordre de cette opinion. En le ſuppoſant, nous ſommes de cet avis que les VINTIMILLE-LASCARIS ſeroient fondés à s'oppoſer que leur nom fut plus long-tems tranſmis dans des

(*b*) C'eſt une erreur de *Noſtradamus*. La Maiſon d'HONORAT ou HONORÉ LASCARIS n'a pas eu l'honneur de donner des Empereurs à la Gréce, elle a ſeulement eu celui d'en épouſer une héritiere, & de relever, à cauſe des droits de cette Princeſſe, le nom & les armes de cet Empire. *Voyez* le degré de JEAN, fils de l'Empereur THÉODORE-LASCARIS, II. du nom.

Maisons étrangeres, depuis l'extinction masculine de cette branche de l'illustre Maison de SAVOIE. On verra dans l'acte d'hommage, ci-dessus cité, qu'elle fut obligée de faire l'honneur à celle de VINTIMILLE de prendre le nom de LASCARIS, & d'écarteler ses armes avec la Maison de SAVOIE. *Voyez* les blazons dans un Auteur (autre que le P. *Anselme*) des grands Officiers de la Couronne. Soit que l'héritiere de cette même branche de SAVOIE ait transmis le même droit à la Maison d'*Urfé*, (ce qui demanderoit d'être établi par preuves probantes) soit que cette Maison d'*Urfé* se le soit appropriée depuis son alliance avec RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, héritiere, par l'extinction des mâles, de toute la succession qu'ANNE LASCARIS apporta à RENÉ DE SAVOIE, ~~on ne croit pas que~~ la Maison d'*Urfé* ~~ait~~ le droit incontestable de le transmettre dans une autre sans le consentement de la Maison de VINTIMILLE, & expressément de la branche des LASCARIS; malgré, toutefois, (selon le propre langage de ces Seigneurs) l'honneur que leur fait une aussi grande & illustre race que celle des *Urfé*.

Nous observerons encore ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, que RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, sa sœur & son héritiere, femme de *Jacques*, Marquis *d'Urfé*, céda, par échange, tous ses biens & tous ses droits au Prince regnant de sa Maison; ce qui prouveroit, d'une maniere assez invincible, qu'elle ne put pas les porter dans celle *d'Urfé*, & que cette Maison *d'Urfé*, ou ses héritiers ne peuvent pas, à plus forte raison, faire passer dans une autre le nom de LASCARIS.

XXI. ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comtesse de Tende, Marquise de Marro, Dame de Prela, de Villeneuve, de Menton & de toutes les autres places possédées par le Comte JEAN-ANTOINE, son pere (sauf la place de Conio qu'il donna sans doute pour sa dot à CATHERINE, sa fille), épousa, 1°. à l'âge de 12 ans, *Louis de Clermont*, Vicomte de Nebousan, Seigneur de Clermont, fils de *Tristan de Clermont-Lodeve*, chef de sa Maison & Vicomte desdites places, & de *Catherine d'Amboise*. La Comtesse *de Tende*, après la mort de son premier mari, s'allia, 2°. avec le Prince RENÉ DE SAVOIE, déclaré légitime successeur aux Etats de cette Couronne, dans le cas où son frere, PHILIBERT, II. du nom, Duc DE SAVOIE, viendroit à mourir sans postérité masculine, laquelle déclaration fut confirmée par le Pape, l'Empereur, le Roi de France & la Reine de Sicile. Il étoit fils de PHILIBERT I, Duc DE SAVOIE, & de *Bonne de Romagnan*. RENÉ DE SAVOIE fut investi par le Duc, son frere, du Marquisat de Villars, des Seigneuries d'Apremont & de Gordans, dans le Duché de Bresse. Outre la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'il possédoit du chef de sa femme ANNE LASCARIS, il étoit encore Seigneur de Villerieu-le-Grand, de Cipieres, de la Bastie, d'Arbeneys, de Verrive, &c. Comte de Sommerive, par sa femme, & Comte de Beaufort, par la libéralité de sa sœur, LOUISE DE SAVOIE, qui lui en fit don, après l'avoir reçu du Roi FRANÇOIS I, son fils.

Le Prince RENÉ, doué de la valeur la plus signalée, montra toujours la plus grande prudence, & le Duc DE SAVOIE, son frere, le fit Lieutenant-Général de tous ses Etats. Quelque tems après, le Duc s'étant marié à MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'Empereur MAXIMILIEN, & veuve de Don JEAN, fils unique de FERDINAND, Roi d'Espagne, la nouvelle Duchesse DE SAVOIE (ne pouvant oublier l'injure qu'elle avoit reçue du Roi CHARLES VIII, qui, après l'avoir fait demander en mariage, ne voulut plus l'épouser), prit RENÉ DE SAVOIE en aversion, parce qu'il avoit pour les François beaucoup d'attachement, & une estime toute particuliere; mais ce Prince se voyant une ennemie aussi puissante que sa belle-sœur, prit le parti de se retirer à la Cour de France, au mois de Juin 1502, & le Roi LOUIS XII ayant reconnu son mérite, l'attacha à son service. Il accompagna ce Monarque à l'entrée solemnelle qu'il fit à Gênes, & fut fait Gouverneur & Sénéchal de Provence, pour récompense de ses services. Après la mort de LOUIS XII, le crédit du Prince RENÉ augmenta considérablement à la Cour de France, par l'appui de sa sœur LOUISE DE SAVOIE, mere du nouveau Roi FRANÇOIS I. Il assista, avec tous les Princes, à la cérémonie d'Amboise, à l'occasion du batême de FRANÇOIS II, Dauphin de France; signala son courage à la bataille de Marignan; com-

battit toujours à côté de la perſonne du Roi ; commanda l'armée que FRANÇOIS I. envoya au ſecours des Vénitiens en 1519 ; fut fait Grand-Maître de France, & envoyé en Suiſſe en 1521, pour faire un nouveau traité avec les Cantons, afin de les engager à ſervir Sa Majeſté qui alloit en Italie, pour s'emparer du Duché de Milan.

Nota. Nous avons dit au degré XVII de GUILLAUME-PIERRE LASCARIS, IV. du nom, que ce Duché fut apporté dans la Maiſon de France, du chef de *Valentine Viſcomti-de-Milan*, belle-ſœur de BÉATRIX DE VINTIMILLE-LASCARIS, Ducheſſe de Milan, & femme de LOUIS DE FRANCE, Duc d'Orléans, biſayeul du Roi FRANÇOIS I.

RENÉ DE SAVOIE, ſecond mari d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, &c. avoit, dans le voyage qu'il fit en Suiſſe, 500 chevaux à ſa ſuite ; ſe diſtingua au combat de la Bicoque en 1522 & 1523, leva 16 mille Suiſſes, qu'il mena à Milan, où commandoit le Maréchal de Lautrec ; aſſiſta, en qualité de Grand-Maître de France, à pluſieurs Conſeils tenus à Paris, par ſon neveu le Roi FRANÇOIS I, contre l'Empereur CHARLES-QUINT, & le Connétable DE BOURBON ; alla en Bourbonnois, où il réduiſit les meilleures places ſous l'obéiſſance du Roi ; fut fait priſonnier avec FRANÇOIS I, à la bataille de Pavie, donnée le 24 Février 1525, & mourut des bleſſures qu'il y reçut. De ſon mariage avec la Comteſſe de Tende, RENÉ DE SAVOIE eut : —— 1. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, qui ſuit.

— 2. HONORÉ, Comte de Sommerive & de Villars, Maréchal de France & Amiral des mers, Gouverneur de Guienne & de Provence, Grand-Sénéchal & Chevalier de l'Ordre du Roi. Ce Prince, qui ne le céda en rien à la vertu & à la généroſité de ſon pere, après avoir fait pluſieurs campagnes avec le Roi, alla à Augſbourg pour une importante négociation avec *Maurice*, Duc *de Saxe*, fut bleſſé à la bataille de Saint-Quentin, & après la défaite de l'armée Françoiſe, eut ordre de Sa Majeſté de ſe jetter dans la ville de Laon, avec le Prince *de Condé* & le Seigneur *de Montmorency* ; ſuivit CHARLES IX à ſon voyage de Bayonne, aſſiſta à l'Aſſemblée des Grands du Royaume, ſoumit à l'obéiſſance du Roi différentes villes du Querci, priſes ſur les Huguenots ; ſignala ſa vie par pluſieurs belles actions, & mourut à Paris en 1580. Il avoit épouſé *Françoiſe de Foix*, fille unique d'*Alain de Foix*, Vicomte de Châtillon, & de *Françoiſe de Montpezat*, dont il eut pour fille unique : — HENRIETTE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1°. à *Melchior des Prez*, Seigneur de Montpezat, Sénéchal du Poitou, dont : — *Eléonore des Prez*, alliée avec *Gaſpard de Pontevès*, Comte de Carces, Grand-Sénéchal & Lieutenant de Roi en Provence ; & 2°. à *Charles de Lorraine*, Duc de Mayenne, Pair, Amiral & Grand-Chambellan de France, chef de la Ligue, après la mort de ſes freres, le Duc *de Guiſe* & le Cardinal *de Lorraine*, tués aux Etats de Blois en 1584. Ce Duc prit le titre de Lieutenant-Général de l'Etat & Couronne de France. Il s'étoit acquis la confiance des peuples ; mais, après avoir longtems réſiſté aux forces de HENRI IV, il ſe ſoumit enfin à ce Prince, qui le reçut avec bonté, & lui reſta fidele. Ce Duc étoit fort gros & fort gras ; à peine avoit-il fait quelques pas, qu'il étoit rendu de laſſitude. Un jour HENRI IV ſe plût à le faire beaucoup courir en jouant à quelque jeu, & après cet exercice, qui ne plaiſoit pas au Duc, HENRI IV lui dit : *Mon couſin, c'eſt là toute la vengeance que je veux tirer de vous.* Ce Duc, Gouverneur de Bourgogne, Chevalier de l'Ordre du Roi, fils de *François de Lorraine* & d'*Anne d'Eſt*, mourut à Soiſſons en 1611. Voyez GUISE.

— 3. MADELENE DE SAVOIE LASCARIS, qui s'allia avec le fameux Connétable *Anne de Montmorency*. Le Roi FRANÇOIS I, avec toute ſa Cour, aſſiſta à ce mariage de MADELENE DE SAVOIE, ſa couſine-germaine. Ce Connétable mourut le 12 Novembre 1587, âgé de 80 ans. Voyez MONTMORENCY, & ſon éloge, dans les Poëſies de *Ronſard* ; — 4. MARGUERITE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée à Cremieu en Dauphiné, le 7 Mars 1535, à *Antoine de Luxembourg*, Comte de Brienne, de Ligny, &c. Capitaine de 50 hommes d'armes, Colonel des Légionnaires de Champagne & de Brie, qui défendit, en 1544, Ligny, contre l'Empereur CHARLES-QUINT. Il étoit fils de *Charles de Luxembourg*, Lieutenant-Général de Picardie, &

au Gouvernement de Paris & de l'Isle de France, & de *Charlotte d'Estouteville*. Il mourut en 1557, laissant postérité. Voyez LUXEMBOURG; — 5. & ISABEAU DE SAVOIE-LASCARIS, qui s'allia avec *Claude de Batarnay*, Comte de Bouchage, Seigneur de Montrésor.

XXII. CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, fils aîné de RENÉ DE SAVOIE, & d'ANNE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Comtesse de Tende, &c. fut Amiral des mers du Levant, Gouverneur & Grand-Sénéchal de Provence, Chambellan du Roi & Général des Suisses, par Lettres des années 1520, 1524, 1528, 1529, 1547 & 1548, &c. Dans le Regiſtre de cette derniere année, on lit: « Pro illustri Domino CLAUDIO SABAUDIÆ Comite Tendæ, magno Seneſcallo, » locum tenente, Regio Generali Gubernatore & Amiraldo Provinciæ, Litteræ » Regiæ declarationis ſuæ autoritatis, poteſtatis & facultatis, undè Litteras miſ- » ſivas ». Dans le Regiſtre Elephantis ann. 1552, on lit: « Pro generoſa Domina » *Franciſca* DE FOIX, Comitiſſa Tendæ, Litteræ Regiæ doni bonorum, jurium » & actionum confiſcatorum, per Arreſtum Curiæ Parlamenti Provinciæ, quæ » fuerunt *Honorati de Grimaldo*, Domini de Monaco ». Dans un autre, aux mêmes Archives du Roi à Aix: « Pro illuſtriſſimo CLAUDIO DE SABAUDIA, Comite Tendæ, » & *Franciſca* DE FOIX, ejus conſorte, Litteræ Regiæ doni juris Laudimii Caſ- » trorum, &c. » On voit dans le Regiſtre de 1554, qu'il avoit de grands droits ſur toutes les priſes de mer; dans celui de 1556, on lit: « Pro illuſtribus CLAUDIO » SABAUDIÆ, Comite Tendæ, & HONNORATO DE SABAUDIA, filio ſuo, Litteræ » Regiæ ad ſuperviventiam CLAUDII, patris ſui ».

CLAUDE DE SAVOIE fut pourvu de pluſieurs de ſes charges, à l'âge de 14 ans, par FRANÇOIS I. Il les poſſéda toutes en 1521, par la démiſſion du Prince RENÉ, ſon pere, & en jouit pendant plus de 40 ans, ſous les regnes de FRANÇOIS I, HENRI II, FRANÇOIS II & CHARLES IX, fut Comte de Beaufort, ainſi que ſon pere, par la libéralité & l'amitié de LOUISE DE SAVOIE, ſa tante, & mere de FRANÇOIS I. Après la mort de CLAUDE, ce Comté fut réuni à la Couronne. Nous avons dit ailleurs qu'il étoit de ſon domaine. Le Prince CLAUDE rendit de grands ſervices au Roi FRANÇOIS I, contre CHARLES-QUINT; fut fait priſonnier, avec ſon pere, à la bataille de Pavie, & on le relâcha pour aller chercher la rançon du Prince RENÉ, ſon pere. Il mourut à Aix le 6 Avril 1566, & fut enterré dans l'Egliſe de Saint-Jean, où l'on voit ſon tombeau. Il avoit épouſé, 1°. *Marie de Chabannes*, fille de *Jacques*, Seigneur de la Palice, Grand-Maître & Maréchal de France, mort devant Pavie, & de *Marie de Melun*; & 2°. *Françoiſe de Foix*, fille de *Jean de Foix-Candale* (de la ſeconde race de ce nom), Vicomte de Meille, Seigneur de Gurſon, & d'*Anne de Villeneuve-Trans*. De ce ſecond lit il n'eut qu'une fille; ſçavoir: —— ANNE DE SAVOIE-LASCARIS, mariée, 1°. avec *Jacques de Saluces*, Marquis de Carde; 2°. avec *Antoine de Clermont-d'Amboiſe*, Marquis de Renel; & 3°. avec *Georges de Clermont-Gallerandes*.

Les enfans de CLAUDE DE SAVOIE & de *Marie de Chabannes*, ſa premiere femme, furent: — 1. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, qui ſuit; — 2. RENÉ, Prévôt de Pignans, & pourvu d'autres bénéfices; — 3. ANNIBAL, connu ſous le nom *de Tende*. Ce Seigneur prit la Sainte-Baume en ſe faiſant deſcendre dans une grande caiſſe attachée au Saint-Pilon par le moyen d'une corde, & la remit enſuite ſous l'obéiſſance du Roi. La Sainte-Baume eſt ce roc admirable où Sainte-Madelene fit pénitence pendant 30 ans, ſuivant l'Hiſtoire; il eſt ſitué entre Aix, Marſeille & Toulon, ſur une montagne qui a trois lieues de hauteur & dix d'étendue; — 4. & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, alliée avec *Jacques d'Urfé*, Gouverneur & Bailli de Forez, d'une des grandes Maiſons du Royaume, dont nous aurons encore occaſion de parler ci-après, au degré d'HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom.

Le P. *Anſelme* dit que les enfans de cette RENÉE DE SAVOIE, petite fille d'ANNE LASCARIS, Comteſſe de Tende, ayant hérité de ſes trois oncles maternels, morts ſans poſtérité, prirent le ſurnom de LASCARIS, & qu'une des petites-filles de cette RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, s'étant mariée dans une des branches de la Maiſon

de *Mailly*, il fut ſtipulé que les enfans qui en naîtroient, porteroient le nom de LASCARIS.

CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de TENDE, eut encore un fils naturel, dont les deſcendans ont pris le nom *de Tende*, ſous lequel ils ont été connus à Paris, en y joignant le titre de Comte. Ils ont toujours été au ſervice de France, & nous en rapporterons la filiation au mot TENDE.

XXIII. HONORÉ DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende & de Sommerive, Seigneur de Marro, Prela, Villeneuve, Menton, &c. Chevalier de l'Ordre du Roi, Grand Sénéchal & Gouverneur de Provence, épouſa, 1°. *Claire Strozzi*, fille de *Pierre Strozzi*, de Florence, qui quitta le ſervice d'Italie pour celui de France, où il fut fait Général des Galeres & Maréchal de France, & de LAUDIMIE DE MÉDICIS; & 2°. *Madelene de la Tour d'Auvergne*, fille de *François de la Tour d'Auvergne*, III. du nom, Vicomte de Turenne, mort âgé de 31 ans, & d'*Eléonore de Montmorency*, fille du Connétable *Anne*, & de MADELENE DE SAVOIE-LASCARIS. Il mourut ſans enfans de ces deux mariages, & RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS (veuve du Marquis *d'Urfé*) hérita de tous ſes droits, & recueillit ſa ſucceſſion, qu'elle céda aux Princes de ſa Maiſon, comme on va le voir.

CHARLES III, Duc DE SAVOIE, fut un Prince rempli de grandes qualités, & eut cependant un regne malheureux. Ayant voulu pacifier les différends du Roi FRANÇOIS I, ſon neveu, & de CHARLES-QUINT, ſon beau-frere, il ſe vit accablé de tous côtés; ſon pays devint le théâtre de la guerre, où les deux plus puiſſans Princes de la Chrétienté vengerent leurs querelles. Les François prirent Turin en 1536, & Nice en 1543. Ce Prince y fut ſenſible au point d'en tomber malade; mourut d'une fiévre lente, âgé de 66 ans en 1553, après en avoir regné 49, & laiſſa ſes Etats dans le plus grand déſordre. Son fils EMMANUEL-PHILIBERT lui ſuccéda à l'âge de 20 ans. Ce Prince paſſa en Allemagne. L'Empereur CHARLES-QUINT le fit Chevalier de la Toiſon d'or, & Général de l'Armée Impériale: il ſuivit le Roi d'Eſpagne en Angleterre, où il fut fait Chevalier de l'Ordre de la Jarretiere. La paix ayant été conclue en 1559, il épouſa MARGUERITE DE FRANCE, fille du Roi FRANÇOIS I: par ce mariage il recouvra preſque tous ſes Etats & deſirant les aggrandir encore & d'y regner ſeul, il propoſa à ſa parente RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS, Comteſſe de Tende, veuve du Marquis *d'Urfé*, un échange auquel elle conſentit. Ils paſſerent en conſéquence un accord le 16 Novembre 1575, par lequel RENÉE, Marquiſe *d'Urfé*, lui céda la Souveraineté de Tende, les Terres & Châteaux qu'elle poſſédoit dans les Etats de Savoie, & en vertu de cet échange, le Duc lui donna le Comté de Baugé, qu'il érigea en *Marquiſat*, pour elle & ſa poſtérité, & d'autres Terres & Châteaux, en ſe réſervant les droits de ſouveraineté. Le Baugé appartenoit à la Maiſon de ce nom, & paſſa dans celle de SAVOIE, auſſi bien que la Breſſe en 1272, par le mariage de *Sibille de Baugé*, avec AMÉ V, Comte de SAVOIE. Malgré la ceſſion de la Marquiſe *d'Urfé*, faite au Duc DE SAVOIE, elle retint pour ſa poſtérité le nom de LASCARIS, qui en effet a été porté juſqu'ici par les Seigneurs *d'Urfé*. Elle eut de ſon mari quatre enfans, — ANNE D'URFÉ, né en 1555, Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteaumorand, Seigneur de la Baſtie, Bailli & Gouverneur de Forez, qui ne fut pas ſeulement illuſtre par ſa naiſſance, mais encore par ſon eſprit & ſon mérite. Il ſuccéda à toutes les charges de ſon pere, & compoſa, à Marignan, en 1573, *la Diane* en 140 ſonnets & *la Hieroſolime*, imitée du Poëme *du Torquato Taſſo*. Ayant embraſſé l'état Eccléſiaſtique, il fut Comte de Lyon, & céda ſon droit d'aîneſſe avec ſa ſucceſſion à ſon frere puîné; — 2. JACQUES, qui ſuit; — 3. CLAUDE, mort jeune; — 4. CHRISTOPHE, marié à *Charlotte de la Chambre*, fille de *Jean*, Comte *de la Chambre*, & d'*Aimée de la Baume*; — 5. HONORÉ, Comte de Châteauneuf, auteur de *l'Aſtrée*, le plus ingénieux de tous les ouvrages de ce genre. Ce Roman le rendit célebre dans le XVIIe ſiécle. Il étoit né à Marſeille en 1567, & paſſa à Malte; — 6. ANTOINE, Abbé de la Chaiſe-Dieu, puis Evêque de Saint-Flour, mort en 1565; — 7. FRANÇOISE, femme de *Claude*

de Rochefort, Seigneur de la Valette; — 8. GABRIELLE, morte ſans alliance; — 9. DIANE, Abbeſſe de Cuſſé, puis Religieuſe à Soiſſons; — 10. CATHERINE, mariée, 1°. à *Jean du Planet*, & 2°. à *Antoine de Montfaucon*, Seigneur de Montagu; — 11. MARGUERITE, femme d'*Antoine de Broon*; — 12. & MADELENE D'URFÉ, qui s'allia avec *Paul-Camille de Calvalque*, que le P. *Anſelme* dit être Gentilhomme Parmeſan.

XXIV. JACQUES D'URFÉ DE SAVOIE-LASCARIS, II. du nom, ſurnommé *le Paillard*, (ſurnom qui avoit été apporté dans la Maiſon *d'Urfé* par une alliance, dit l'Auteur du Roman de *l'Aſtrée*, ſon frere) fut Marquis de Baugé, Comte d'Urfé, Baron de Châteauneuf, Chevalier de l'Annonciade, grand Ecuyer de Savoie, Lieutenant pour le Roi & Bailli de Forez. Il épouſa *Marie de Neufville*, fille d'*Antoine*, Seigneur de Magnac, dont: — 1. CHARLES-EMMANUEL, qui ſuit; — 2. GENEVIÉVE, mariée, 1°. à *Charles-Alexandre*, Duc *de Croy*; 2°. avec *Gui de Harcourt*, Baron de Cirei; & 3°. à *Jean*, Baron *de Mailly*; — 3, 4 & 5. ANNE-MARIE, GABRIELLE, & ISABELLE-AIMÉE D'URFÉ, Religieuſes à Sainte-Claire de Montbriſon.

XXV. CHARLES-EMMANUEL LASCARIS, Marquis d'Urfé & de Baugé, Comte de Sommerive & de Saint-Juſt, Seigneur de la Baſtie, Maréchal des Camps & Armées du Roi, épouſa, le 24 Avril 1633, *Marguerite d'Alegre*, & mourut le 2 Novembre 1685, âgé de 81 ans, laiſſant: — 1. LOUIS LASCARIS, Marquis d'Urfé, qui fut élevé à la Cour en qualité d'enfant d'honneur de Louis XIV, dont il étoit filleul; mais il renonça à tous les avantages & de ſon droit d'aîneſſe & de ſon éducation qui l'auroient fait parvenir au but qu'il auroit pu deſirer, aidé de ſa naiſſance. Il entra au Seminaire de Saint-Sulpice, fut Evêque de Limoges, où il mourut en odeur de ſainteté, le 1 Juillet 1695; & fut enterré dans la Chapelle de ſon Séminaire ſous le cierge qui brûle devant le Saint-Sacrement; — 2. FRANÇOIS, Abbé d'Uzerche, mort en 1701; — 3. CLAUDE-YVES D'URFÉ, Viſiteur de l'Oratoire; — 4. EMMANUEL, Doyen de l'Egliſe de Notre-Dame du Puy en Velay; — 5. CHARLES-MAURICE-BONAVENTURE, Comte de Sommerive, Colonel de la Cavalerie, mort en 1682, à l'âge de 32 ans; — 6. JOSEPH-MARIE, qui ſuit; — 7. & MARIE-FRANÇOISE LASCARIS-D'URFÉ, alliée à *Jean de la Rochefoucault*, Marquis de Langheac.

XXVI. JOSEPHE-MARIE LASCARIS, Marquis d'Urfé & de Baugé, grand Bailli de Forez, Enſeigne des Gardes du Roi, Lieutenant-Général du Limoſin, épouſa, le 13 Septembre 1684, *Marie-Madelene-Agnès de Gontaut*, fille de *François*, Marquis de Biron, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & d'*Eliſabeth de Coſſé*, fille d'honneur de Madame la Dauphine, puis Dame d'honneur de Madame la Princeſſe *de Conty*, Douairiere. De cette alliance naquit:

XXVII. LOUIS-CHRISTOPHE LASCARIS, Marquis d'Urfé, &c. mort le 7 Janvier 1734. Il avoit épouſé, en 1724, *Jeanne Camus de Pontcarré*, fille de *Nicolas-Pierre*, premier Préſident du Parlement de Normandie, de laquelle il n'a eu qu'un fils, dit *le Marquis d'Urfé*, mort à l'âge de 9 ans, & deux filles, ſçavoir: — ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRESE D'URFÉ, qui ſuit; — & AGNÈS-MARIE LASCARIS, alliée avec le Marquis *de Colbert*, Duc d'Eſtouteville. Elle étoit une des plus belles femmes de Paris, & mourut 5 ou 6 mois après ſon veuvage, âgée d'environ 24 ans, ne laiſſant point d'enfans.

XXVIII. ADÉLAÏDE-MARIE-THÉRESE D'URFÉ-LASCARIS, née le 6 Août 1727, Marquiſe de Baugé, la Baſtie, Langheac, Baronne des Eſſars, épouſa, le 7 Mai 1754, *Alexis-Jean*, Marquis *du Chaſtellet-Frenieres*. Nous croyons qu'une partie des biens de la Maiſon *d'Urfé*, paſſa dans celle *de la Rochefoucault*, du chef de MARIE-FRANÇOISE D'URFÉ-LASCARIS, ſœur de JOSEPH-MARIE, arriere-petit-fils de RENÉE DE SAVOIE-LASCARIS-TENDE. Madame *du Chaſtellet* vit au Couvent de Conflans, depuis la mort de ſon mari, dont elle a eu deux fils, qui ſont morts en 1756 & 1757. Voyez CHASTELLET, *Tome IV* de ce Dictionnaire, *page 254 & ſuiv.*

Branche des LASCARIS, *Seigneurs, Barons de* CHASTEAUNEUF-*lès-Graſſe, puînés des Comtes de Tende, de la Maiſon de* VINTIMILLE.

XVI. LOUIS LASCARIS, I. du nom, Comte Souverain de Vintimille & de Tende, Seigneur de la Brigue & de quantité d'autres places, rendit hommage, avec ſes deux freres, comme il eſt dit ci-devant, à JEANNE, Comteſſe de Provence & de Piémont. Cette Princeſſe lui ayant donné le commandement de ſes armées, il battit les Anglois & les Bretons qui avoient fait irruption dans la Provence, & ſuivit cette Princeſſe dans ſes Etats de Sicile. Il ne ſe rendit pas moins célebre par ſon génie, que par ſa valeur & ſes exploits. On a de lui pluſieurs ouvrages. Il mourut en 1376, & laiſſa de ſon mariage, avec la ſœur du grand *Iſnard de Glandevès*, pluſieurs enfans, entr'autres: — GUI, ou GUIDON, qui ſuit, ſon aîné, qu'on trouve dans quelques actes de ſon tems, ſous les noms de *Vintimille* & de *Caſtellar*.

XVII. GUI, ou GUIDON LASCARIS, des Comtes Souverains de Vintimille & de Tende, & par EUDOXIA LASCARIS, ſa triſayeule, des Empereurs d'Orient, Seigneur du Caſtellar, près de Nice & de Golbio, Diocèſe de Vintimille, prit alliance avec *Marguerite de Graſſe*, Dame de Châteauneuf-lès-Graſſe, fille unique & héritiere de *Louis de Graſſe*, Seigneur dudit Châteauneuf, iſſu d'un puîné des Seigneurs de Cabris. Voyez CHATEAUNEUF, en Provence, *Tome IV*, *p. 295 & ſuiv.* Ce GUIDON rendit hommage de cette Terre, en qualité de Seigneur & Maître des biens dotaux de ſa femme, en 1399, en préſence du Roi. Il en rendit auſſi un autre pour ſes Terres du Caſtellar & de Golbs, en Italien Golbio, le 19 Avril 1406: ces actes ſe trouvent dans les Archives de la Chambre des Comptes d'Aix. On trouve auſſi, dans les anciens Regiſtres des Notaires de la ville de Graſſe & de Châteauneuf, pluſieurs actes concernant le Comte GUIDON, ſa femme & ſes enfans, où il eſt qualifié *magnificus, potens & generoſus Miles*. Il teſta en 1431, en faveur de ſes enfans, qui furent — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. HENRI, Seigneur en partie du Caſtellar; — 3. GUILLAUME, pere d'ANTOINE & de BARTHELEMI. Ces deux freres furent Seigneurs de Golbs, ou Golbio; mais on n'a pas encore pu découvrir leur poſtérité, ni celle de HENRI, leur oncle. On préſume cependant, en attendant qu'on puiſſe en faire la vérification, qu'elle s'eſt perpétuée dans les Seigneurs de ces deux Terres du nom de LASCARIS. La préſomption eſt d'autant mieux fondée que nous avons vu dans quelques Mémoires généalogiques que ces Seigneurs de Nice avoient pour auteur un BARTHELEMI; — 4. & MESSALINE DE VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, mariée à *Jean de la Lucerne*, ou *de Lucerne*, en Latin *de Lucerna*. Elle en eut: — *Annette de la Lucerne*, qui ſtipula avec JEAN LASCARIS, II. du nom, ſon couſin-germain, fils de LOUIS, II. du nom, dans un acte du 18 Septembre 1455, paſſé à Nice, à l'occaſion de la dot que *Jean de Lucerne*, ſon pere, avoit reçue du Comte GUIDON, pere de MESSALINE.

XVIII. LOUIS LASCARIS, II. du nom, des Comtes de Vintimille de Tende, co-Seigneur du Caſtellar & de Golbs en Italie, Seigneur de Châteauneuf lès-Graſſe & de la Garde en Provence, paſſa différens actes ès années 1428, 35, 54, 63 & 1465, qui ſont conſervés dans les Regiſtres des anciens Notaires de Graſſe & de Châteauneuf. Dans l'un de ces actes, il ſtipula, avec ſes deux freres, pour faire bâtir une Chapelle en l'honneur du grand *Saint Antoine*, au profit & uſage de *Marguerite de Graſſe*, ſa mere. Il y eſt qualifié *magnificus & potens Ludovicus Laſcaris, ex Comitibus Vintimilii, ac Tendæ, Dominus Caſtrinovi, filius magnifici & potentis Militis, Domini Guidonis Laſcaris, ex dictis Comitibus, Domini de Golbio & con-Domini de Caſtellario, Diœceſis Vintimilienſis, & magnificæ Dominæ Marguarittæ de Graſsâ, filiæ Domini de Cabris*, &c. Il épouſa PHILIPPE, des Comtes DE VINTIMILLE, ſa parente (de la branche des VINTIMILLE de Gênes), dont vinrent pluſieurs enfans; ſçavoir: — 1. JEAN, qui ſuit; — 2. GUI, ou GUIDON, lequel teſta en faveur de ſa mere, par acte retenu à Antibes; — 3. HONORÉ, Religieux dans l'Abbaye des Iſles de Saint-Honorat de Lerins. Il parvint aux dignités de ſon Ordre. Cette Abbaye a toujours regardé la Maiſon de VINTIMILLE comme ſa bienfaitrice, vu les grands biens qu'elle en a reçus, avec le droit d'y battre monnoie, comme il conſte par un acte conſervé dans un Regiſtre couvert de bazanne verte,

verte, cotté *Graſſe, N°. 4, fol. 43, Arm. j*, Archives du Roi, Chambre des Comptes à Aix, de l'an 954, le 3 des Calendes d'Avril, indiction XIIe, contracté par Gui de Vintimille, qualifié dans cet acte de donation, *Comte Impérial de Vintimille & de Lauſane, Marquis des Alpes maritimes*, &c. Comme cet acte eſt propre à intéreſſer la curioſité du lecteur, nous le rapporterons mot à mot, tel qu'on le lit dans ledit Regiſtre des Archives du Roi, après les épitaphes, à la fin de cette Généalogie; — 4. Manuel, ou Emmanuel, Prieur de Saint-Hilaire; — 5. Luquine Lascaris, mariée au Seigneur *de Thodon*, de la Maiſon de *Riquerii*, par contrat du 17 Mai 1463, où elle eſt qualifiée *nobilem Domicellam Luquinam, filiam quondàm magnifici viri, Ludovici Laſcaris, ex Comitibus Vintimilii, Domini de Caſtro novo atque de Gardâ*; — 6. Messaline, morte *ab inteſtat*, pour la ſucceſſion de laquelle il ſurvint quelques différends entre ſes freres; — 7. & Marionne, alliée, par contrat de l'an 1453, avec *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de toute ſa vallée. Deux des fils de Louis Lascaris, II. du nom, paſſerent un compromis à l'occaſion de ſon teſtament, par la médiation d'Othon & de Barthelemi, des Comtes de Vintimille, leurs couſins-germains, Seigneurs en partie du Caſtellar & de Golbs. Ces deux fils étoient Jean & Honoré.

XIX. Jean Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, II. du nom, fils aîné de Louis, II. du nom, & de Philippe, des Comtes de Vintimille, ſon épouſe, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de la Garde, paroît être le premier qui ſe fixa d'une maniere plus ſtable dans ſa Terre de Châteauneuf. Il ne poſſédoit plus celle du Caſtellar, ni celle de Golbs. On voit que ces deux oncles les tranſmirent ſans partage à leurs deſcendans. Jean Lascaris, II. du nom, ſtipule dans quantité d'actes avec Othon, Barthelemi, Garnier, Ottosien & autres Lascaris, des Comtes de Vintimille, ſes couſins-germains, tous qualifiés *Seigneurs du Caſtellar & de Golbs*, ou *Golbio*, d'où il eſt naturel de préſumer que tous les Lascaris du Comté de Nice qui poſſedent ces deux Terres, ſont deſcendus de ces couſins germains, probabilité cependant contraire à l'opinion des auteurs de la Maiſon de France & de celle de Vintimille, & autres qui donnent des auteurs différens à ces Seigneurs de Nice, ce qui doit engager les Lascaris du Languedoc à éclaircir ce fait.

Le Comte Jean, II. du nom, donna pouvoir, le 19 Novembre 1459, à Emmanuel Lascaris, ſon frere germain, de recueillir la ſucceſſion qui lui étoit échue du chef d'*Elzear de Podio*, Seigneur en partie de la ville de Riez, en qualité de fils aîné de Louis Lascaris, II. du nom, en faveur duquel *Elzear de Podio* avoit teſté. Louis Lascaris eſt dit dans ce teſtament neveu dudit *Elzear de Podio*. Jean, II. du nom, vendit, dans ladite année 1459, à *Florent de Caſtellane*, ſa juriſdiction & tout ce qui lui appartenoit ſur la ville de Riez, ainſi que tous les autres lieux & places dépendans de l'hérédité de ſon grand oncle, *Elzear de Podio*; & le 5 Avril 1461, il fit une ceſſion ſur ledit *Florent de Caſtellane*, ſon débiteur, à Emmanuel, ſon frere, pour le remplir du Légat de Louis Lascaris, ſon pere. Il avoit encore vendu, en 1453, la moitié de ſa Terre de Châteauneuf, à ſon couſin Honoré Lascaris, Comte de Tende, comme nous l'avons dit ci-devant à la branche aînée. Dans la diviſion qu'ils firent de cette Terre, par acte du 1 Mai 1459, ils ſont qualifiés *puiſſans, magnifiques & illuſtres Chevaliers & Seigneurs, couſins de même ſang & de même branche, & liés par la plus étroite amitié*. Le Comte Jean vendit de plus, par acte du 5 Juillet 1465, au Comte Honoré, ſa terre de la Garde, près de Villeneuve, diocèſe de Graſſe, ou de Vence, & même les biens que ſon pere lui avoit laiſſés ſur la ville de Nice, & probablement ſes droits ſur les terres du Caſtellar & de Golbs, dont ſon pere étoit co-Seigneur, car lui ne l'étoit plus. Il eſt vrai qu'on n'a point encore vu d'actes qui établiſſent les vrais motifs de la fin de cette derniere poſſeſſion: elle peut avoir eu lieu par les voies légitimaires & collatérales.

Quoi qu'il en ſoit, par la vente de tous ces biens & par le partage que ſes enfans furent obligés de faire entr'eux de ſa ſucceſſion, cette branche perdit beaucoup de ſon éclat, en perdant autant de ſa fortune. On trouve quantité d'actes, dans leſquels Jean ſtipule avec Honoré & Thomas, des Comtes *de Vintimille* & *de Tende*, l'un des

freres dudit HONORÉ, dont il hérita ſans doute, puiſqu'il fut Seigneur de cette moitié de Châteauneuf, & qu'il la tranſmit à ſes deſcendans. Ce fut ce THOMAS LASCARIS, qui rapprocha les *Vintimille-Marſeille* des VINTIMILLE-LASCARIS, tous de même ſang (mais dont les branches ſont ſéparées depuis pluſieurs ſiécles) par le mariage d'YOLANDE, ſa fille, avec BERTRAND DE VINTIMILLE-MARSEILLE, mentionné au degré d'ANTOINE, quatrieme fils de THOMAS, & de *Simonette Adorne*. Ce fut encore ce même THOMAS qui fit la ſeconde branche de ſa Maiſon, ſous le nom de *Châteauneuf*, depuis l'époque de la vente de la moitié de cette Terre, par les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, aux VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, leurs aînés. Cette ſeconde branche de Châteauneuf fut encore diſtinguée par le nom de *Riez*, parce que THOMAS avoit quelque droit de Juriſdiction ſur cette ville, où il alla faire ſon ſéjour, comme nous l'avons dit, pendant l'Epiſcopat de ſon frere. On a auſſi vu que cette même branche fondit, 1°. dans celle des *Vintimille-Marſeille*, par YOLANDE LASCARIS DE TENDE, ~~ſœur~~ de THOMAS, 2°. enſuite dans la Maiſon de *Demandols*, de la branche de *Trigance*, par CLAUDE ou CLAUDINE LASCARIS DE TENDE, petite-fille de THOMAS, & fille de JEAN LASCARIS-TENDE, co-Seigneur de Châteauneuf, de la ſeconde branche de ce nom; & en troiſieme lieu cette branche s'eſt fondue dans la Maiſon de *Caſtellane*, par le mariage d'HONORADE LASCARIS, ſœur de CLAUDINE, filles de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, & de *Catherine de Caſtellane-Allemagne*, avec trois *Caſtellane*, mentionnés au degré XVIII d'ANTOINE, I. du nom, branche aînée.

Le Comte JEAN LASCARIS, II. du nom, reçut hommage de ſes Vaſſaux, le 14 Mai 1454, conjointement avec ſon couſin le Comte *de Tende*, en préſence de *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon beau-frere, & d'*Eſparron de Villeneuve*, des Seigneurs *de Tourettes-lès-Vence*; & il paſſa un compromis à l'occaſion d'un bail donné par LOUIS, ſon pere, le 5 Juin 1470, par l'entremiſe de NICOLAS, des Comtes *de Vintimille*, Prieur de Seillans & de Valbonne. Il épouſa, par contrat de l'an 1452, *Louiſe de Brandis*, d'une des plus anciennes Maiſons du Comté de Nice. Etant veuve elle teſta le 13 Mai 1505, & inſtitua ſes héritieres particulieres ſes filles, une de ſes belles-filles, une de ſes petites-filles, & pour ſes héritiers univerſels ſes trois fils. De ſon mariage vinrent ſix enfans, ſçavoir : — 1. LOUIS, qui ſuit; — 2. PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur de Châteauneuf, marié, par contrat du 18 Avril 1491, avec *Georgette de la Mothe*, fille de *Sauveur de la Mothe*, Seigneur dudit lieu de la Mothe, & d'*Antoinette de Glandevès*. Il en eut ſept enfans, — (a) QUINTIN, Viguier de Marſeille, marié, le 12 Décembre 1520, à *Catherine de Berre*, d'une des plus illuſtres Maiſons de Provence, dont il n'eut point d'enfans; — (b) JEAN, en faveur duquel QUINTIN teſta; — (c) JACQUES, qui teſta en faveur de QUINTIN, ſon aîné. Ces trois freres moururent ſans poſtérité; — (d) ANNETTE; — (e) CHARLOTTE; — (f) SIBILLE; — (g) & ANTOINETTE, dont nous allons parler.

ANTOINETTE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, épouſa, le 3 Janvier 1526, *Honoré de Villeneuve*, Cadet des Arcs, auquel elle porta tous ſes biens, dont vinrent — *Honoré de Villeneuve*, mentionné ci-après, qui fut héritier univerſel de JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon oncle paternel, ſuivant ſon teſtament du 3 Avril 1572, par lequel il eſt obligé de prendre ſes ſurnoms & armes avec cette deviſe GRATIA DEI; — & *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, qui fut la cauſe de la tranſmigration des VINTIMILLE-LASCARIS, en Languedoc, ayant paſſé dans ſa Commanderie, dont le principal Château étoit ſitué à Peyriac en Minervoix, Diocèſe de Narbonne, & emmené avec lui ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Cadet de Châteauneuf, fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Pierre d'Agoult*, & petit-neveu à la mode de Bretagne de cette ANTOINETTE LASCARIS, mere du Commandeur. Cet ANTOINE LASCARIS, étant devenu amoureux de la belle-ſœur de *Saint François de Regis*, le Commandeur *de Villeneuve*, que l'on appelloit vulgairement ſon *oncle*, le maria avec cette jeune veuve en 1593 dans ſon Château de Peyriac,

où ſa race maſculine s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, comme on va le voir dans la ſuite de cette filiation.

Honoré de Villeneuve, fils aîné d'*Honoré*, & d'ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, héritier de toute la portion de Châteauneuf, échue en partage à PIERRE LASCARIS, un des trois fils de JEAN II, & de *Louiſe de Brandis*, épouſa *Lucréce de Berre*, niéce de *Catherine*, femme de QUINTIN LASCARIS-VINTIMILLE, ci-deſſus mentionné. Il en eut — *Alexandre*, dont on va parler ci-après; — *Jean de Villeneuve-Laſcaris*, Commandeur de Malte dans la Province de Languedoc; — & *Honorade de Villeneuve-Laſcaris*, femme de *Pierre de Villeneuve*, ſon parent conſanguin, dont eſt iſſu l'Abbé *de Villeneuve*, Chanoine de Saint-Victor de Marſeille, Vicaire général de Nevers.

Alexandre de Villeneuve-Laſcaris, fils aîné d'*Honoré de Villeneuve*, dit LASCARIS, & de *Lucréce de Berre*, épouſa *Marguerite de Graſſe*, de la branche de *Cabris*, dont naquit — *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, Dame en partie de Châteauneuf, alliée le 19 Novembre 1618, avec *Hubert de Puget*, Ecuyer de la ville de Saint-Maximin, Seigneur de Chaſteuil, fils d'*Antoine de Puget*, Baron de Saint-Marc, Seigneur de Chaſteuil & de Merveilles, & de *Philippe d'Arnaud*. Par ce mariage & celui d'une autre héritiere du nom de LASCARIS, on verra que la Maiſon *de Puget*, des Barons *de Saint-Marc*, a réuni toute la Terre de Châteauneuf & les biens de cette branche de la Maiſon DE VINTIMILLE.

Les autres enfans du Comte JEAN LASCARIS, II. du nom, & de *Louiſe de Brandis*, furent: — 3. BARTHELEMI, Seigneur de Châteauneuf, conjointement avec ſes freres LOUIS & PIERRE. Il fut élevé à la dignité de Viguier de Marſeille, & étant prêt à partir pour la conquête du Royaume de Naples, il teſta le 17 Juillet 1494, en faveur de PIERRE, auquel il ſubſtitua LOUIS LASCARIS, leur aîné; fit des legs à *Louiſe de Brandis*, ſa mere, à BARTHELEMI LASCARIS, & à *Brigide* & *Marguerite*, ſes neveu & niéces. On ignore le nom de ſa femme, dont il n'eut que des filles, l'une deſquelles épouſa *Branquin de Villeneuve*, en faveur duquel il fit un autre teſtament, & ſubſtitua à ce beau-fils, QUINTIN, ſon neveu, fils de PIERRE; & à QUINTIN, HONORÉ LASCARIS, ſon neveu, fils de LOUIS ſon frere aîné; — 4. HONORÉE; — 5. MARGUERITE, femme d'*André Iſoard* de Barcelone; — 6. & ANTOINETTE LASCARIS-VINTIMILLE, mariée avec *Barthelemi de Flotte*, co-Seigneur de Cabris, d'une des meilleures Maiſons de Provence. De cette alliance vint: — *Honoré de Flotte*, qui donna quittance, le 24 Octobre 1580, à LOUIS LASCARIS, ſon oncle maternel, à l'occaſion de la dot d'ANTOINETTE LASCARIS, ſa mere. Une des branches de la Maiſon de *Flotte*, fut obligée de prendre le nom d'*Agoult*, dont la poſtérité a fini de nos jours dans la Maiſon de *Villeneuve*, par la branche de *Bargemont*; mais un rameau de cette même branche qui prit le nom d'*Agoult*, en vertu du teſtament de *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, s'eſt perpétué juſqu'à nos jours dans MM. *de Flotte de Seillans*. L'un d'eux fait ſon ſéjour en cette Terre avec ſes ſœurs, & l'autre à Toulon, où il eſt Capitaine des Vaiſſeaux du Roi. Nous aurons encore ſujet d'en parler à l'occaſion de CLAUDE LASCARIS, marié à la puînée des filles de *Raimond d'Agoult*. *Nota*. C'eſt par erreur que nous n'avons donné qu'une fille à ce *Raimond d'Agoult*, dans notre premier Volume au mot AGOULT. Il en eut ſept & un fils.

XX. LOUIS LASCARIS, III. du nom des Comtes de Vintimille, &c. Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe, de Clermont, Oppio & autres places, conjointement avec PIERRE & BARTHELEMI, ſes freres, tous les trois fils & héritiers de JEAN II, & de *Louiſe de Brandis*, fut choiſi, par acte du 30 Janvier 1487, pour exécuteur teſtamentaire de *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de ſa vallée, ſon oncle maternel par ſa femme MARIONNE LASCARIS. Par acte du 13 Septembre 1496, il tranſigea avec la Communauté de la Brigue, conjointement avec ſes freres & *Andronic de Villeneuve*, Seigneur de Tourettes-lès-Vence, ledit *Balthaſard de Graſſe*, Seigneur de Cabris & de ſa vallée; *François de Requiſton*, Seigneur d'Eſcragnolles, & *Vincent de Caſtellane*. Il fit, par acte du 11 Octobre 1506, les diviſion & partage de la ſucceſſion de ſon pere, & nommément de la Terre de Château-

neuf avec PIERRE & BARTHELEMI LASCARIS, ſes freres, & les héritiers de THOMAS LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, ſon couſin; & le 14 Septembre 1510, il dota ANNE LASCARIS, ſa niéce, fille de PIERRE, & aſſiſta à ſon mariage avec *Marc Dominici*, Seigneur de Guillaumes.

LOUIS LASCARIS, III. du nom, ſtipula dans quantité d'autres actes avec PIERRE & BARTHELEMI ſes freres, avec *Louiſe de Brandis*, ſa mere, avec JEAN LASCARIS DE TENDE, ſon couſin, fils de THOMAS, & de *Simonette Adorne*; avec autre JEAN LASCARIS, des Comtes de Vintimille, auſſi ſon couſin, fils de GARNIER LASCARIS, co-Seigneur de Golbs, auquel BARTHELEMI LASCARIS avoit vendu partie de ſa portion de Juriſdiction ſur la Terre de Châteauneuf, & fait don de celle qu'il s'étoit reſervée. Cette vente & cette donation furent faites en commun à ce JEAN, fils de GARNIER, co-Seigneur de Golbs, & à PIERRE, ſon frere, à raiſon de la grande amitié (ſelon les propres expreſſions de l'acte) qu'il avoit pour l'un & pour l'autre. Ce LOUIS ſtipula encore par acte du 14 Juin 1520, avec *Georgette de la Mothe*, ſa belle-ſœur, avec QUINTIN, ſon neveu, fils de PIERRE, & de ladite Dame *de la Mothe*, & avec HONORÉ, ſon fils. LOUIS LASCARIS, III. du nom, ſe maria ſur la Côte de Gênes, & fit ſon teſtament le 3 Juin 1511, retenu par *Antoine Arnaud*, Notaire de Châteauneuf, dont les Regiſtres ſe trouvent chez *André Iſnard*, Notaire de Graſſe, par lequel il inſtitue ſon héritier univerſel HONORÉ LASCARIS, ſans doute ſon fils unique, qui ſuit, puiſqu'il ne nomme que lui dans ce teſtament, & qu'aucun de ſes autres actes qui ſont en grand nombre, ne fait mention que de cet HONORÉ ou HONORAT.

« Gratia (ainſi s'exprime ce teſtament) ſcienter & ſponte in omnibus & ſin-
» gulis aliis ſuis bonis, &c. Juriſdictionibus, Juribus, actionibus, &c. quibuſ-
» cumq: qualiacumque, quantacumq: &c. hæredem ſuum univerſalem & in
» ſolidum fecit & ordinavit, & ex ore ſuo proprio nominavit, &c. nobiliſ-
» ſimum & generoſiſſimum ſcutiferum HONNORATUM LASCARIS, ex Comitibus
» Vintimilii, ſuum dilectum filium legitimum & naturalem » &c.

XXI. HONORÉ LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Seigneur en partie de Châteauneuf-lès-Graſſe, d'Oppio, de Clermont & du Vignal en Provence, & de Conio, dans le Marquiſat de Marro en Albengue, fils unique de LOUIS, III. du nom, & ſon héritier univerſel, par acte de l'an 1511, faiſoit ſon ſéjour dans ſon Château de Conio, ſur la riviere de Gênes, comme il appert par acte du dernier Juin, audit an 1511. Il s'y maria avec CATHERINE LASCARIS, ſœur de la Comteſſe *de Tende*, & fille de JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, dernier Comte de Tende, du nom de LASCARIS, ſa parente conſanguine au Ve degré. Cette CATHERINE LASCARIS fit ſon teſtament dans le lieu *di Ponto di Parnaſſio*, retenu par le Notaire *Morq*. Ce mariage lui donna le titre glorieux d'oncle du Roi FRANÇOIS I, puiſque RENÉ DE SAVOIE (frere de LOUISE DE SAVOIE, mere de ce Monarque), & HONORÉ LASCARIS, épouſerent les deux ſœurs. FRANÇOIS I, dans toutes ſes Lettres-Patentes, tranſactions, dons & priviléges en faveur de RENÉ DE SAVOIE, & d'ANNE DE VINTIMILLE-LASCARIS, les qualifie *notre très-cher & bien-amé oncle*, & ANNE-LASCARIS, *notre très-chere & bien amée tante*. Ces actes, des années 1517, 1520, 1524, 1530 & autres, ſe voyent aux Archives du Roi à Aix.

HONORÉ LASCARIS, en qualité d'héritier univerſel de LOUIS, ſon pere, fut chargé de payer, à la Dame *Louiſe de Brandis*, ſa grand'mere paternelle, les penſions & légats que JEAN, II. du nom, ſon mari, & LOUIS, III. du nom, PIERRE & BARTHELEMI, ſes enfans, lui firent dans leurs teſtamens ou actes de donation, dont il reçut quittance finale de ladite Dame *Louiſe de Brandis*, le 14 Mars 1512. Il prêta ſerment de fidélité au Roi LOUIS XII en 1506; rendit hommage par Procureur le 2 Septembre 1511; donna, par acte du 15 Mars 1512, à titre de bail, tous ſes biens de Châteauneuf, d'Oppio & de Clermont; tranſigea le 5 Avril 1516, par la médiation de *Louis de Graſſe*, Seigneur de Cabris, ſon couſin, avec PIERRE LASCARIS, ſon oncle paternel, à l'occaſion de quelques différends entre ledit PIERRE LASCARIS, & LOUIS LASCARIS, III. du

nom, ſon pere ; donna à BARTHELEMI LASCARIS, ſon oncle paternel, par acte du 6 Décembre 1517, pouvoir d'exiger tous ſes droits & de percevoir tous ſes revenus de Provence ; & élut un Juge pour la Cour de Châteauneuf, par acte du 8 Juin 1525, conjointement avec ſon couſin JEAN LASCARIS, fils de THOMAS, & ledit BARTHELEMI LASCARIS. Le Comte HONORÉ LASCARIS teſta le 3 Octobre 1546, (acte retenu par *Conrad*, Notaire de Caravonica,) & inſtitua ſes trois fils ſes héritiers univerſels par égales portions, en les ſubſtituant les uns aux autres, ſuivant l'ordre de primogéniture, dans le cas qu'il en mourût ſans enfans mâles. De ſon mariage avec CATHERINE LASCARIS, vinrent : — 1. JEAN-ANTOINE, dont on va parler ; — 2. TIBERE, mentionné enſuite ; — 3. CLAUDE, qui a continué la poſtérité, rapportée après ſes deux freres. Le Comte HONORÉ LASCARIS eut encore des filles, dont nous ne parlerons pas, attendu qu'elles furent établies, ſans doute, ſur la côte de Gênes, (où leur pere réſidoit, & où il mourut dans ſon Château de Conio), & que nous n'avons pas la connoiſſance que nous aurons un jour, (dit l'auteur de ce Mémoire,) de tous les titres & actes paſſés dans ces contrées, par les Seigneurs de cette branche.

Nota. On trouve dans un manuſcrit de feu *Piganiol de la Force*, que *Claude de Lyobard*, le jeune, Seigneur du Chaſtelard, fils puîné de *Pierre*, & de *Marie de Glaune*, Pannetier ordinaire du Roi FRANÇOIS I, & Gentilhomme de ſa Chambre, épouſa, dans la Ville de Blois, le 21 Janvier 1523, ISABEAU DE CHATEAUNEUF-LASCARIS, fille d'ELÉONOR, aliàs HONORÉ, Chevalier, Seigneur de Châteauneuf, iſſu des Comtes *de Vintimille*, & de CATHERINE LASCARIS. Voyez LYOBARD, *Tome IX* du Dictionnaire de la Nobleſſe.

XXII. JEAN-ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, fut Seigneur en partie de Conio, qu'il eut en partage avec ſon frere TIBERE, & dont il reçut l'inveſtiture à Turin le 5 Septembre 1581, de CHARLES EMMANUEL, DUC DE SAVOIE. Il paſſa un bail à Châteauneuf au nom d'HONORÉ, ſon pere, le 14 Octobre 1538, & ſe maria ſur la côte de Gênes, où il demeuroit. De ſa femme, qui n'eſt connue dans les actes que ſous le nom de *Catin* ou *Catherine*, & que l'on croit de la Maiſon de *Caretto ;* mais que d'autres diſent être de la même maiſon que ſon mari, il laiſſa : — ISABELLE ; — JULIE — & BARBARA LASCARIS, qu'il inſtitua ſes héritieres univerſelles, & leur nomma pour tuteur, par ſon teſtament, CLAUDE LASCARIS, ſon frere, & ſa femme qu'il laiſſa jeune ; mais CLAUDE ſubſtitua dans ſa charge de tuteur, *Honoré de Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent de ces trois filles, par acte du 17 Juillet 1586. Ce CLAUDE lui ſuccéda dans la poſſeſſion du fief de Conio en Albengue, & eut un procès avec LOUIS & HONORÉ, ſes neveux, fils de TIBERE, touchant cette ſucceſſion, en vertu du teſtament d'HONORÉ LASCARIS, pere de CLAUDE, & grand-pere de LOUIS & d'HONORÉ. Ils le terminerent à l'amiable, par une tranſaction du 22 Juin 1593. Elle commence ainſi : « Attendu que le feu magnifique Seigneur HONORÉ, des Comtes » *de Vintimille*, & des co-Seigneurs de Conio & de Châteauneuf en Provence, » dans ſon dernier teſtament, paſſé par feu M^e. *Conrad des Conrads*, Notaire, » le 3 Octobre 1546, entr'autres diſpoſitions, eut laiſſé pour ſes héritiers à éga- » les portions, les Seigneurs JEAN-ANTOINE, TIBERE & CLAUDE, ſes enfans lé- » gitimes & naturels, à condition qu'ils ne pourroient aliéner leur part des fiefs » dudit lieu de Conio & de Châteauneuf, ſinon entr'eux freres & héritiers, & » avec ſubſtitution qu'en cas que quelqu'un d'eux vint à mourir ſans enfans lé- » gitimes, ces freres ſe ſuccéderoient l'un à l'autre par degrés, comme il eſt plei- » nement ſpécifié par ledit teſtament ». On ſçait, par relation, qu'on trouve à Marro, Conio, Albengue, &c. pluſieurs actes relatifs à cette affaire, concernant ledit HONORÉ, CATHERINE, ſa femme, avec leur poſtérité ; ſçavoir : — JEAN-ANTOINE, leur aîné ; — CLAUDE, leur troiſieme fils ; *Pierre d'Agoult*, ſa femme ; AUGUSTIN & ANTOINE, freres & fils de CLAUDE LASCARIS, & de *Pierre d'Agoult ;* TIBERE, fils puîné d'HONORÉ ; LOUIS & HONORÉ, freres & fils dudit TIBERE, couſins-germains d'AUGUSTIN & d'ANTOINE LASCARIS, lequel ANTOINE étoit déja paſſé en Languedoc à cette époque ; car AUGUSTIN, ſon aîné, ſtipule en ſon nom dans cette tranſaction de 1593, & ſe porte caution pour lui faire ratifier toutes

les clauſes qu'elle contient : on trouve dans ce même acte, outre ces quatre couſins-germains, GUIDON & ROGER, des Comtes *de Vintimille*, leurs parens, à un degré plus éloigné.

XXII. TIBERE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. Seigneur de Conio avec ſon frere, JEAN-ANTOINE, ſe maria ſur la côte de Gênes : ſon pere conſentit, en ſa faveur, une procuration le 20 Juin 1541. On vient de voir qu'il fut pere de LOUIS & d'HONORÉ LASCARIS, qui tranſigerent avec AUGUSTIN & ANTOINE, leurs couſins-germains. On ne connoît point par titres leur poſtérité ; mais on a des connoiſſances particulieres qu'elle s'eſt perpétuée juſqu'à nos jours, & qu'elle eſt ſur le point de s'éteindre : c'eſt ce qu'on va voir par la filiation rapportée ci-après, & qui nous a été communiquée dans un *Mémoire* envoyé au Comte PAUL LASCARIS, par un deſcendant, par femmes, des Comtes *de Vintimille*, qui vit ſur les mêmes lieux, où ce rameau de la maiſon de VINTIMILLE a fait ſon ſéjour.

XXIII. LOUIS & HONORÉ LASCARIS, fils de TIBERE, reçurent l'inveſtiture de leur portion de la place de Conio, les mêmes jour, mois & an, que JEAN-ANTOINE, leur oncle, par CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, comme il conſte de ſes Lettres-Patentes données à Turin le 5 Septembre 1581. Ce même Prince en accorda une ſeconde à LOUIS perſonnellement, ſtipulant à Turin au nom d'HONORÉ LASCARIS, ſon frere puîné, enfans dudit TIBERE, par autres Lettres ſignées du 17 Mars 1588. Ce LOUIS LASCARIS, I. du nom de cette branche, fut pere de GERENTE, de TIBBRE II & de LOUIS II.

XXIV. LOUIS LASCARIS, II. du nom, eut pour enfans : — TIBERE, qui ſuit ; — HONORÉ II — & ROGER.

XXV. TIBERE LASCARIS, III. du nom, fut pere de — LOUIS III, qui fut Prêtre ; — d'HONORÉ III ; — de JEAN-BATISTE, qui ſuit ; — & de PIERRE-ANTOINE.

XXVI. JEAN-BATISTE LASCARIS eut pour fils :

XXVII. Le Comte TIBERE-CÉSAR LASCARIS, qui épouſa *Blanche-Lombarde de Faggia*, qu'on dit être d'une bonne Maiſon d'Italie. Il a eu de ce mariage une fille unique, (ſelon ce même *Mémoire*,) que des lettres particulieres nous ont appris être morte en 1766.

Nous avons dit que cette branche finiſſoit dans la perſonne du Comte TIBERE-CÉSAR, parce que nous ne croyons pas que ſa femme ſoit d'âge à lui donner d'autres enfans, à moins que devenant veuf il ne ſe remariât.

On peut obſerver ici, que dans le nombre des enfans qu'a produit la poſtérité de TIBERE I, quelqu'un d'eux auroit pu former des branches collatérales ; mais nous l'ignorons & ne le croyons même pas, parce qu'il n'eſt point permis, ſur des matieres auſſi délicates que les Généalogies, de ne rien appuyer ſans connoiſſance de cauſe. Ce qui a donné lieu probablement à ce préjugé, *que la lignée maſculine de* TIBERE LASCARIS, *ne s'eſt pas perpétuée juſqu'à nos jours*, ce ſont les intérêts de la Maiſon *de Gubernatis*, qui a hérité des biens & des droits d'une des branches de la Maiſon DE VINTIMILLE, comme nous l'avons déja remarqué, branche que l'on confond infailliblement avec celle des LASCARIS, dont il s'agit ici. Il eſt au moins aiſé de le conclure ſur le raiſonnement que fit au Comte FRANÇOIS-PAUL LASCARIS, dans ſon voyage à Nice en 1770, le Comte *de Gubernatis*, homme, dit-on, de beaucoup d'eſprit, & verſé dans la partie des Généalogies. Voici ſon raiſonnement : « S'ils étoient LASCARIS par » mâles, je ne jouirois pas des biens dont je jouis, ni du droit de porter le nom » de VINTIMILLE ». Si M. *de Gubernatis* prenoit la peine de bien conſulter les faits, il verroit que ces LASCARIS, de la côte de Gênes, qu'il ſuppoſe faux, & que l'auteur du *Mémoire* croit vrais, cependant ſans preuves, ni juridiques, ni directes, n'ont rien de commun avec ſes droits, puiſque c'eſt par une des branches, du nom purement de VINTIMILLE, qu'il les a acquis, & que les LASCARIS, dont il eſt ici queſtion, ſortent de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, quoique tous du même ſang & des mêmes armes, aux briſures près, bien différens les uns des autres. Le Comte *de Gubernatis* finit par dire au Comte FRANÇOIS-PAUL, que les LASCARIS Génois étoient *Gandulpho* dans leur propre

nom. C'eſt à eux à faire leurs preuves. Il eſt toujours glorieux, quand on porte un beau nom, de ne point ſouffrir les nuages qui pourroient l'envelopper; plus digne & plus noble de chercher à les diſſiper que de les mépriſer.

Par l'extinction du Comte TIBERE-CÉSAR LASCARIS, (en ſuppoſant ſon exiſtence juſqu'ici) le Comte JEAN-PAUL LASCARIS, fils aîné du Comte PAUL, né Baron de Puicheric en Languedoc, eſt le ſeul chef & le ſeul repréſentant des nom & armes de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & de tous les VINTIMILLE-LASCARIS, Seigneurs de Châteauneuf, anciennement Seigneurs du Caſtellar & de Golbs. Nous diſons le ſeul repréſentant par mâles; car on a vu dans la premiere branche, que les Comtes *de Tende* ſont repréſentés par la Marquiſe *du Chaſtellet*, fille du Marquis d'*Urfé*, & les Seigneurs *de Châteauneuf*, par le Baron *de Châteauneuf*, de la maiſon *de Puget*, & par les Marquis de VINTIMILLE, Comte du Luc & Marquis DU LUC, du ſurnom de Marſeille, qui deſcendent; ſçavoir, Madame *du Chaſtellet*, d'ANNE LASCARIS, par la Maiſon de SAVOIE; M. *de Châteauneuf*, de MARGUERITE LASCARIS, Dame de Châteauneuf; & MM. DE VINTIMILLE & DU LUC, d'YOLANDE, fille de THOMAS LASCARIS-DE-TENDE, co-Seigneur de Châteauneuf.

XXII. CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c. co-Seigneur de Châteauneuf en Provence, par le partage de la ſucceſſion d'HONORÉ, ſon pere, auquel il procéda avec JEAN-ANTOINE & TIBERE, ſes freres, par acte du 29 Août 1547, y eſt qualifié avec eux *les nobles & magnifiques Seigneurs* JEAN-ANTOINE, TIBERE & CLAUDE DE LASCARIS, *freres, fils & héritiers du Seigneur, noble* HONNORAT DE LASCARIS, *des Comtes de Vintimille, leur pere, en ſon vivant, Seigneur de Châteauneuf-lès-Graſſe & de Conio, diocèſe d'Albenigue.* Il fut élevé à la charge de Viguier de Marſeille en 1553, mis en poſſeſſion de Conio par CHARLES-EMMANUEL, Duc DE SAVOIE, dans la perſonne d'AUGUSTIN, ſon fils aîné, par Lettres-Patentes de ce Prince, données à Turin le 26 Juillet 1586. Il avoit épouſé, par contrat du 20 Juillet 1550, *Pierre* ou *Perrette d'Agoult*, fille puînée de magnifique *Raimond d'Agoult*, Seigneur de Saint-Auban, & d'*Antonone*, *Antouronne* ou *Antoinette de Raimondis*, de la branche des Seigneurs d'Eoulx, dont la mere étoit née LASCARIS. Il donna, le 2 Avril 1561, quittance à JEAN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, co-Seigneur & Prieur de Châteauneuf, ſon oncle à la mode de Bretagne. Ce fut ce JEAN, qui adopta pour ſon héritier *Honoré de Villeneuve*, ſon neveu, en l'obligeant de prendre ſon nom & armes, en qualité de fils de PIERRE LASCARIS, cité au degré de JEAN II, ſon pere. Le 22 Février 1562, CLAUDE fonda de procuration, conjointement avec ledit Seigneur JEAN DE LASCARIS, ſon oncle, *Honoré & Charles de Graſſe*, Ecuyers, de Briançon, *Auban d'Agoult*, ſon beau-frere, Ecuyer, de Saint-Auban, *Honoré de Graſſe*, Seigneur de Cabris, *Claude de Graſſe*, Seigneur d'Auribel, le Seigneur *de Moriers*, le Seigneur *d'Angles*, & le Seigneur *de Rognes*, tous parens & amis de CLAUDE & de JEAN LASCARIS, *aux fins*, dit cet acte, *de ſe préſenter devant Monſeigneur le Comte de Tende, Grand Sénéchal & Gouverneur pour le Roi en ce pays de Provence, à l'occaſion du ban & arriere-ban.* Le Comte CLAUDE LASCARIS reçut, par acte du 10 Septembre 1565, une obligation en vertu de la dot de ſa femme, conſentie par noble *Auban d'Agoult*, fils de *Raimond*, au nom de ſon pere, ſur les biens, place & Seigneurie d'Eoulx; & par acte du 21 des même mois & an, ſon beau-pere ratifia la ceſſion qu'*Auban d'Agoult*, ſon beau-frere, lui avoit faite. Le même CLAUDE LASCARIS, par acte du 13 Mai 1567, donna quittance à ſon beau-pere, en qualité de mari, de maître & de Seigneur des biens dotaux de ſa femme; lui & JEAN, ſon oncle, par acte du 6 Mai 1577, inſtituerent un Juge pour leur juſtice dans la Terre de Châteauneuf; & le dernier Septembre 1579, *Auban d'Agoult*, beau-frere dudit CLAUDE LASCARIS, le nomma ſon exécuteur teſtamentaire avec *Jean-Jacques de Villeneuve*, Seigneur de Ville-Vieille. *Perrette d'Agoult*, femme de CLAUDE, par acte du 21 Septembre 1582, fonda de procuration AUGUSTIN LASCARIS, ſon fils aîné, & *Joſeph de Foulques*, Seigneur de la Mothe, en vertu de quelques droits à réclamer de la Dame *Antoinette de Raimondis*, Dame de Saint-Auban,

ſa mere & uſufruitiere teſtamentaire du Seigneur *de Saint-Auban*, ſon mari. CLAUDE LASCARIS vendit, par acte du 5 Septembre 1583, les bâtimens, terres & prés, ſitués à Saint-Auban, tombés en partage à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, par la ſucceſſion de *Raimond*, ſon pere; ſtipula le 9 du même mois, dans un acte de ſentence, ſur les biens laiſſés en partage par *Raimond d'Agoult*, à ſes ſept filles; contracta quantité d'autres actes en vertu de la même ſucceſſion, tant avec ledit *Raimond*, ſon beau-pere, *Auban d'Agoult*, ſon beau-frere, *Marguerite de Villeneuve*, ſa belle-ſœur, femme d'*Auban*, qu'avec d'autres héritiers dudit Seigneur *Raimond d'Agoult*; & par acte du 10 Mai 1586, il donna pouvoir & ordre à AUGUSTIN LASCARIS, ſon fils aîné, de ſe tranſporter à Conio, pour donner à ferme tous les biens, droits & juriſdictions qui lui appartenoient dans ce lieu, par le décès de JEAN-ANTOINE, ſon frere aîné, mort ſans enfans mâles; par le même acte il lui donna auſſi pouvoir de prêter ſerment de fidélité à S. A. le Duc DE SAVOIE. Par un autre acte, du 21 Juillet de ladite année 1586, il revoqua une procuration en ces termes :

« Le Seigneur CLAUDE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de » Châteauneuf, de Clermont & d'Oppio-lès-Graſſe, tuteur & adminiſtrateur, » conjointement avec ſa belle-ſœur, (en vertu du teſtament de feu JEAN-ANTOINE » DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſon frere, Seigneur, en ſon vivant, » de Conio), des perſonnes & biens des Demoiſelles ISABELLE, JULIE & BARBARA, » filles & héritieres univerſelles dudit JEAN-ANTOINE, revoque la procuration don- » née à noble *Auguſtin d'Urbec*, du lieu d'Oneglia, & en charge noble *Honoré de* » *Caretto*, des Seigneurs *de Lavine*, proche parent deſdites Demoiſelles DE LAS- » CARIS ». Dans un autre acte cet *Honoré de Caretto* eſt dit neveu de CLAUDE LASCARIS, qui paſſa une infinité d'autres actes trop longs à rapporter. Par ſon teſtament du 10 Février 1568 (où ſes quatre fils & ſes trois filles ſont nommés, à l'exception de la derniere, qui naquit après l'époque de ce teſtament), il fait des légats à *Perrette d'Agoult*, ſa femme, ordonne qu'AUGUSTIN, ſon fils aîné, paye à ſes freres leur légitime, dès qu'ils ſeront parvenus à l'âge de 20 ans, ou qu'ils auront trouvé place dans l'Ordre de Malte. Ces enfans furent : — 1. AUGUSTIN, qui ſuit; — 2. AUBAN, mort ſans poſtérité; — 3. GILLY, batiſé le 28 Avril 1564, mort ſans alliance; — 4. ANTOINE, rapporté ci-après, qui a continué la poſtérité; c'eſt la ſeule de cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE qui ſe ſoit perpétuée juſqu'à l'époque où nous écrivons, à moins (comme nous l'avons aſſez obſervé) que celle de TIBERE LASCARIS, ſon oncle, n'exiſte encore ſur la côte de Gênes; — 5 & 6. MARGUERITE & PIERRE LASCARIS, des Comtes de Vintimille : on ignore ſi elles ont été mariées; — 7. & JEANNE, alliée, le 2 Janvier 1592, au Seigneur *de Valbonne*, en préſence & du conſentement de *Pierre d'Agoult*, ſa mere; d'AUGUSTIN & d'ANTOINE DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, ſes freres.

XXIII. AUGUSTIN LASCARIS, héritier univerſel de CLAUDE, ſon pere, épouſa, en premieres noces, *Jeanne de Foulques*, fille du Seigneur de la Garde, dont il eut pluſieurs enfans, entr'autres : — GUILLAUME & CLAUDE, dont on va parler; — & une fille, mariée au Seigneur *de Cheiron*, Terre ſituée près de Caſtellane.

XXIV. GUILLAUME LASCARIS, &c. héritier univerſel de ſon pere, Seigneur en partie de Châteauneuf, de Soleillas (Terre qui appartient aujourd'hui à M. *de Fortis*, Conſeiller au Parlement d'Aix) & de Vauplane, porta long-tems le nom de cette derniere Terre, ſuivant quantité d'actes ſignés de lui ſous ce nom. Il épouſa *Jeanne de Graſſe*, fille du Seigneur de Moans, & en eut : — 1. CÉSAR, mort jeune; — 2. MARGUERITE, dont on va parler; — 3. FRANÇOISE, Religieuſe à Caſtellane; — 4. & ISABEAU LASCARIS, mariée à *Louis d'Haultier*, Seigneur de Chaudes, de la Pene, &c. en Provence, qui laiſſa poſtérité.

MARGUERITE LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, Dame de Châteauneuf, de Vauplane, de Clermont & autres lieux, héritiere univerſelle de ſes pere & mere, dont on voit encore le portrait à Châteauneuf (qui repréſente une très-belle femme), épouſa, 1°. *Alexandre de Villeneuve*, Seigneur de Gault, Chevalier de Mons, premier Gentilhomme de la Chambre de MONSIEUR, frere

frere unique de Louis XIV, fils de *Henri de Villeneuve* & de *Conſtance de Fernande*, Dame de Mons; — & 2°. *Marc-Antoine de Puget*, des Barons de *Saint-Marc*, Seigneur en partie de Châteauneuf, fils de *Hubert de Puget*, Seigneur de Chaſteuil, & de *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris*, Dame de l'autre partie de Châteauneuf. Ce fut par ces deux alliances de MARGUERITE LASCARIS avec *Marc-Antoine de Puget*, & de *Marguerite de Villeneuve-Laſcaris* avec *Hubert*, que tous les biens de la branche des VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE-CHASTEAUNEUF paſſerent dans les Maiſons *de Villeneuve* & de *Puget*.

On trouve une Lettre de cette MARGUERITE LASCARIS, datée de Châteauneuf, du 13 Novembre 1668, écrite à des gens d'affaire, en faveur de JEAN LASCARIS, III. du nom, ſon couſin-iſſu-de-germain; c'eſt-à-dire, petit-fils d'ANTOINE, conſéquemment neveu d'AUGUSTIN I, grand-pere de cette Dame. Elle eſt conçue en ces termes: « Il eſt venu ycy un honeſt homme de la part d'un de nos parens, » qui eſt habité en Languedoc, &c. & comme c'eſt un cadet de notre Maiſon, il a » recours à nous pour avoir les titres qui juſtifient ſa nobleſſe. Il lui eſt néceſſaire » d'avoir le mariage de CLAUDE LASCARIS, Seigneur de ce lieu, avec *Pierre* » *d'Agoult*, fille de Monſieur *de Saint-Auban*, de l'année 1550, &c. J'eſcripts la » même Lettre à M. *Roubaud*, Procureur au ſiége; vous me fairés grand plaiſir de » travailler de concert, car ceſt affaire me touche très-ſenſiblement, & de me » croire véritablement votre très-humble Servante. M. DE LASCARIS ».

Nota. Il eſt à remarquer que dans tous les actes que l'on a vus de cette Dame, elle eſt ſignée, ainſi que dans cette Lettre, purement de ſon propre nom. Cette Lettre eſt une piéce, ou un titre de famille bien excellent, pour appuyer une tranſmigration.

Cette MARGUERITE LASCARIS eut pluſieurs enfans de ſon mariage avec *Marc-Antoine de Puget*. Elle en plaça pluſieurs dans l'Ordre de Malte & au ſervice. *Antoine*, qui ſuit, continua la poſtérité.

Antoine de Puget, Seigneur & Baron de Châteauneuf, eut de ſon mariage, entr'autres enfans: —— LOUIS, qui ſuit. — Une des ſœurs d'*Antoine* fut mere d'*Antoine*, Chevalier *de Villeneuve*, de la branche de Vence, ancien Officier de Carabiniers, & de *Louis*, Marquis *de Villeneuve*, Seigneur de Moans, Senanon & autres lieux, Sénéchal de Graſſe. Ils font leur ſéjour dans cette Ville, ou dans leurs Terres.

Louis de Puget, des Barons de Saint-Marc, des Seigneurs de Chaſteuil & de Merveilles, Seigneur & Baron de Châteauneuf-lès-Graſſe, épouſa ſa couſine-germaine, de même nom & de même ſang, & en eut pluſieurs enfans, entre autres:

Jean-Paul de Puget, des Barons *de Saint-Marc*, &c. dit *le Baron de Châteauneuf*, qui poſſede en entier cette terre de Châteauneuf, laquelle a appartenu à la Maiſon de *Graſſe* juſqu'au XIVe ſiécle, & que les VINTIMILLE-LASCARIS-TENDE, ſortis du Caſtellar, ont poſſédée pendant trois ſiécles ou environ, ~~qu'elle eſt ſortie de leur branche par les héritiers ci-deſſus nommés~~, contre le droit, peut-être inconteſtable, que donnent les biens patrimoniaux, & même contre l'intention d'HONORÉ LASCARIS & de CLAUDE, ſon fils, manifeſtée dans leur teſtament. *Jean-Paul de Puget*, dit *le Baron de Châteauneuf*, fait ſon ſéjour à Graſſe, & n'a point encore d'enfans de ſon mariage avec la ſœur du Marquis *de Tourettes*.

XXIV. CLAUDE LASCARIS, ſecond fils d'AUGUSTIN & de *Jeanne de Foulques*, n'eut de ſon pere qu'une foible légitime, & alla s'établir à Marſeille, où il épouſa *Claire de Laurans*, fille du Seigneur *de Septemes*, dont: — AUGUSTIN, qui ſuit; — & BALTHASARD, mort ſans poſtérité.

AUGUSTIN LASCARIS, II. du nom, épouſa à Marſeille *Anne de Brunet*, & en eut: — THÉODORE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, &c. On dit qu'elle laiſſa tous ſes biens à MM. *de Chrétien*, Famille annoblie pour avoir contribué (dit-on encore) à la rançon du Roi FRANÇOIS I. Cette THÉODORE LASCARIS eut de grands démêlés, & ſuivit de grands procès avec MARGUERITE, ſa tante, femme de *Marc-Antoine de Puget*, en vertu des droits légitimaires d'AUGUSTIN II, ſon pere, & de *Balthaſard*, ſon oncle, ſur ladite terre de Châteauneuf.

XXIII. Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, &c. batisé à Châteauneuf le 21 Novembre 1566, vulgairement qualifié *cadet de la branche de Châteauneuf*, dernier fils de Claude & de *Pierre d'Agoult*, passa en Languedoc avec *Jean de Villeneuve*, dit Lascaris, (attendu qu'il étoit fils, ainsi que nous l'avons déja expliqué, d'Antoinette de Vintimille-Lascaris-Tende-Chasteauneuf, & d'*Honoré de Villeneuve-Tourettes-lès-Vence*, conséquemment son grand-oncle, à la mode de Bretagne), dans la Commanderie de Douzens, dont le Château est situé à Peyriac en Minervoix, Diocèse de Narbonne. Il y devint amoureux (selon la tradition de famille), de Madame *de Regis*, belle-sœur, comme nous l'avons dit, de *Saint-François de Regis*. Après la mort de son pere, & du consentement de la Dame d'*Agoult*, sa mere, manifesté par sa procuration, retenue par Me *Elhias Joseph*, Notaire de Châteauneuf, il épousa cette jeune veuve, par contrat du 4 Novembre 1593, en présence de son oncle, le Commandeur *de Villeneuve*, comme il conste de l'acte de célébration de son mariage, conçu en ces propres termes:

« L'an 1593, & le huitieme jour du mois de Novembre, a été administré le » Sacrement de Mariage à noble Antoine de Lascaris, cadet de la Maison de » *Châteauneuf-lès-Grasse* en Provence, fils légitime & naturel de feu noble » Claude, des Comtes *de Vintimille*, coseigneur dudit Châteauneuf-lès-Grasle » & autres lieux, & de Damoiselle *Pierre d'Agoult*, fille du Seigneur *de Saint-* » *Auban*, aussi en Provence, mariés, & à Damoiselle *Claire de Môlet*, veuve du » Capitaine *de Regis*, fille de Messire *Marc de Môlet* & de Dame *Françoise de* » *Caussac-la-Bastide*, sa femme, en présence de noble frere *Jean de Villeneuve*, » Seigneur, Commandeur de Douzens & du présent lieu, oncle du conjoint, » dudit Messire *Marc de Môlet*, & de MM. les Comte *de Rieux*, *de Grave* & » de *la Bastide*, & autres parens & amis ».

On trouve dans les Registres de Châteauneuf, de l'an 1583, qu'Antoine Lascaris tint sur les Fonts Baptismaux, avec *Pierre d'Agoult*, sa mere, Demoiselle *Pierre de Garidel*. Par acte du 5 Octobre 1593, il contracta une obligation envers Augustin de Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf, son frere aîné; & par un autre acte du 6 du même mois (c'est-à-dire, le lendemain) il contracta une seconde obligation en faveur de sondit frere aîné, qualifié *magnifique* Augustin de Lascaris, des Comtes de Vintimille, Seigneur dudit Châteauneuf. On voit par un acte du 9 Février 1598, qu'il fit un voyage à Châteauneuf, pour y régler & terminer ses droits légitimaires avec son frere. Nous allons rapporter succintement la teneur de cet acte.

« L'an 1598, le neuvieme jour du mois de Février, &c. noble Antoine de » Lascaris, des Comtes de Vintimille, fils, au Seigneur Claude, en son vivant, » Seigneur du présent lieu de Châteauneuf, d'Oppio & de Conio en Albengue, » lequel, de son bon gré, &c. confesse avoir reçu d'Augustin de Lascaris, » des Comtes de Vintimille, fils & héritier dudit feu Claude, Seigneur en partie » dudit Châteauneuf, son frere présent, &c. sçavoir est la somme de quatre cent » dix écus pour tous & chacuns les droits à lui compétans, & qui lui peuvent ap- » partenir sur l'héritage, tant dudit feu Seigneur Claude, son pere, que de feu » Dame *Pierre d'Agoult*, sa mere, que pour tous & chacuns ses droits de légitime » qui lui peuvent appartenir sur lesdits héritages desdits feu Seigneur Claude & » Dame *Pierre d'Agoult*, ses pere & mere, &c. ».

Par acte du 20 Février de ladite année 1598, il chargea de procuration son beau-frere, pour percevoir toutes les sommes qui pouvoient lui être dues, & les lui faire tenir à Peyriac en Languedoc, lieu de sa transmigration. Depuis cette époque on ignore quel fut son sort, & on n'a pas pu découvrir son testament; mais on trouve quantité d'actes, contractés par sa femme, où elle est qualifiée *de veuve dudit* Antoine, entr'autres une ratification de 1601, par *Jean de Villeneuve*, Commandeur de Douzens & de Peyriac, sur une vente qu'elle avoit faite de quelques terres, le 10 Décembre 1600. On voit, par un acte du 18 Juin 1604, qu'elle étoit à Châteauneuf, où elle consentit une procuration en faveur de Dame *Françoise de Caussac*, sa mere. Le 23 Mars 1607, elle ratifia une obligation, à l'occasion de l'entretien de Jean-Pierre de Lascaris, son fils, pendant le tems

de ſes penſions ; & fit enfin, par acte du 26 deſdits mois & an, un accord & tranſaction, en qualité de mere & tutrice de MARC LASCARIS. Elle ſe maria, 3°. par contrat paſſé à Graſſe, en préſence de *noble & magnifique* AUGUSTIN DE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, Seigneur de Châteauneuf, ſon beau-frere, avec pacte exprès que *Jean-François de Giraud*, ſon mari, ſeroit chargé de l'entretien général des Seigneurs MARC & JEAN-PIERRE DE LASCARIS, fils, à feu noble ANTOINE LASCARIS, cadet de la Maiſon *de Châteauneuf*, des Comtes *de Vintimille*, & de ladite *Claire de Môlet*, ſa femme.

Nous pourrions citer pluſieurs autres actes paſſés par ledit Seigneur ANTOINE & *Claire*, ſa femme, tant à Châteauneuf, Graſſe & autres lieux en Provence, qu'à Peyriac, Carcaſſonne, Narbonne & autres lieux en Languedoc ; mais nous croyons en avoir rapporté aſſez pour convaincre le lecteur de ſon exiſtence, & établir ſa tranſmigration de Provence en Languedoc, quelques auteurs ayant négligé d'en parler, ainſi que de pluſieurs autres branches dont ils n'ont point fait plus de mention.

Du mariage d'ANTOINE LASCARIS avec *Claire de Môlet*, vinrent : — 1. MARC, qui ſuit ; — 2. autre MARC, mort jeune ; — 3. & JEAN-PIERRE, batiſé le 18 Mars 1597. Il eut pour parrein *Jean-Pierre de Comenge*, & pour marreine la Comteſſe *de Rieux*. Il prit, dans quelques actes, le titre de *Chevalier de Châteauneuf*.

XXIV. MARC LASCARIS, fils aîné d'ANTOINE, des Comtes de Vintimille, héritier univerſel de ſa mere, & héritier particulier, conjointement avec JEAN-PIERRE, ſon frere, d'AUGUSTIN LASCARIS, leur oncle, fut batiſé à Peyriac le 11 Août 1594. Il ſtipula, par acte du 15 Septembre 1614, en qualité d'héritier de la Dame *de Môlet*, ſa mere, avec Dame *Françoiſe de Cauſſac*, ſa grand'mere maternelle, agiſſant en cette qualité & comme légitime adminiſtratrice de la perſonne & biens de JEAN-PIERRE, fils & co-héritier auſſi de *Claire de Môlet* ; ratifia, par acte du 14 Février 1620, avec ledit JEAN-PIERRE LASCARIS DE CHATEAUNEUF, ſon frere, une vente faite par leur mere, veuve d'ANTOINE LASCARIS, des Comtes de Vintimille, cadet de Châteauneuf ; & paſſa un acte, le 21 Novembre 1627, avec nobles *Antoine* & *Pierre de Cauſſac*, freres & Seigneurs de la Baſtide, Eſparnairenque & de la Fayolle, &c. & le Seigneur *de Paulignan*, en vertu de la dot de la Dame *de Cauſſac*. On trouve encore quantité d'autres actes ſur ce degré. MARC LASCARIS épouſa, le 21 Septembre 1632, *Anne de Pochelon*, fille de *Marc*, & d'*Iſabeau de Rouſſiac*, & mourut au Château de Peyriac le 25 Septembre 1651, après avoir fait ſon teſtament. Il fut inhumé dans ſa Chapelle de Villeliſſes, dont il avoit hérité par ſon grand-pere maternel, & qui, depuis cette époque, a ſervi de ſépulture à cette branche de la Maiſon de VINTIMILLE, tranſplantée en Languedoc. On y voit ſes armes & différentes épitaphes. La conceſſion en fut faite à *Marc de Môlet*, par *Guillaume de Sayx*, Seigneur de Paulignan, ſon ami & ſon parent. Cette race *de Sayx* étoit une des plus anciennes & des plus nobles du Languedoc. Le Comte MARC LASCARIS eut de ſon mariage : — 1. JEAN, qui ſuit ; — 2. JACQUES, dit *le Chevalier* DE LASCARIS, héritier particulier de ſon pere, & donataire de tous les biens de ſa mere, par acte du 13 Janvier 1666. Son pere l'envoya à Malte, où il fut reçu Chevalier par le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, en qualité de ſon couſin de même ſang, par ſa Bulle Magiſtrale du 11 Novembre 1656, & il lui accorda le privilége de ſe marier ſans quitter la Croix de l'Ordre. Il fut auſſi Chevalier de Saint-Louis, & porta toute ſa vie les armes au ſervice de ſon Prince ; fait Capitaine en chef dans le Régiment de Silly ; ſucceſſivement dans celui de Caſtelnau ; Commandant du Régiment de Bourbonnois, où il perdit une jambe, par un boulet de canon, au ſiége de Maſtricht, à laquelle il ſuppléa par une autre de bois, ce qui ne l'empêcha pas de voyager ; eut le Commandement de Charleville & du Mont-Olimpe, & le Gouvernement du Fort des Bains de la ville d'Arles, & d'autres lieux en Rouſſillon, où étoit alors le théâtre de la guerre. Il accepta, par acte du 8 Mai 1682, l'héritage de JEAN LASCARIS, ſon frere aîné, qui le fit héritier univerſel de tous ſes biens, à la charge de remettre ſa ſucceſſion à BLAISE, ſon fils, s'il ſçavoit s'en rendre digne, attendu qu'il le laiſ-

ſoit fort jeune; & le 17 Janvier 1695, il acheta les domaines de Violet d'*Auguſtin de Rambaud*, Conſeiller du Roi & Garde des Sceaux de Carcaſſonne, & mourut dans ſon Gouvernement, le 28 Avril 1698, où Louis XIV l'avoit honoré de pluſieurs de ſes Lettres. Nous donnerons ſon Epitaphe après le degré de Jean-Paul, ſon arriere-petit-neveu. Il avoit épouſé *Toinette de Chaume* ou *de la Chaulne*, Dame de Pouſſan, dont il n'eut point d'enfans; — 3. & Isabeau Lascaris, mariée à *Paul de Rambaud*, co-Seigneur de Peyriac. Elle teſta en faveur de ſa mere & de ſes freres, par acte du 13 Juin 1663.

Nota. Ce fut à l'époque du ſiége de Maſtricht, en 1673 (la recherche des Nobles ayant lieu en France), que le Traitant, qui n'avoit que l'intérêt pour objet, crut pouvoir tirer parti de l'abſence de Jean & Jacques Lascaris, freres. Il leur fit une ſommation de produire leurs titres de nobleſſe, à quoi ils ne purent répondre, étant alors au ſervice; mais un Arrêt du Conſeil rendu, le 7 Avril 1681, ſur la production que ces deux freres firent de leurs titres au Roi & à ſon Conſeil, Sa Majeſté y étant préſente, les maintint dans leur *nobleſſe d'extraction*, avec amende de 3000 livres envers ceux qui pourroient troubler les Expoſans dans leur nobleſſe d'origine. Il intervint enſuite un Jugement contradictoire de l'Intendant du département de Languedoc, qui condamna le Traitant, & déchargea les Expoſans de l'amende encourue, faute d'avoir répondu à la ſommation de produire leurs titres, ſuivant l'Edit.

XXV. Jean Lascaris, III. du nom (à dater depuis l'alliance de la Maiſon de Vintimille avec celle de Lascaris), batiſé le 21 Août 1633, ſervit quelques années, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Silly (devenu *Bourbonnois*, depuis que le Chevalier de Lascaris, ſon frere, qui le commandoit alors, demanda cette mutation de nom, qu'il obtint de Louis XIV), & ſe retira dans ſa Province. Il y ſtipula un acte le 11 Avril 1665, en vertu d'un accord paſſé par *Claire de Môlet*, ſon ayeule; il en contracta encore quantité d'autres; teſta le 8 Mai 1682, en faveur du Chevalier Lascaris, ſon frere puîné, pour les motifs énoncés ci-deſſus, & mourut âgé de 48 ans. Il avoit épouſé, 1°. le 12 Février 1658, *Anne-Paule de Comenge*, fille de *Paul de Comenge*, & de *Marie de Malard*, de Narbonne. Il contracta encore deux autres alliances, dont il eut des enfans; mais on ne voit pas qu'ils ayent vécu. De ſa premiere femme il en eut auſſi pluſieurs; mais le ſeul qui reſta fut:

XXVI. Blaise Lascaris, des Comtes de Vintimille & de Tende, Baron de Puicheric en Languedoc, héritier des domaines de Violet, achetés par le Chevalier Lascaris, ſon oncle, dont il recueillit toute la ſucceſſion, tant de ſes biens perſonnels que de ceux du Comte Jean, ſon pere. Il fut batiſé le 10 Février 1664, & eut pour parrein & marreine, *Jacques de Pochelon*, & *Marie de Sayx*, ſon épouſe. Il entra jeune au ſervice, d'abord dans la compagnie des Gentilshommes à Metz, obtint enſuite une Compagnie dans le Régiment de Bourbonnois, où il perdit un bras à la bataille de Steinkerque, & reçut deux bleſſures dangereuſes, à la veille d'être fait Colonel d'un Régiment de Dragons, dont il avoit obtenu l'agrément, & dont le prix étoit dépoſé au Tréſor Royal: cet accident le mit hors d'état de continuer ſes ſervices; fut fait Chevalier de Saint-Louis; ſe retira avec une penſion, dont il ne toucha que la premiere année; fut chargé, de la part du Chevalier Lascaris, ſon oncle, de porter à Louis XIV, 20 mille écus, que ce Monarque lui donna, en lui faiſant l'honneur de lui dire: *J'ai perdu plus que vous, en perdant le Chevalier* de Lascaris; *je ſuis ſi content de ſes ſervices & des vôtres, que ſi vous avez quelque grace à me demander, je vous l'accorderai avec plaiſir.* Le Comte Blaise, qui jouiſſoit alors d'une très-jolie fortune & d'une femme qu'il aimoit beaucoup, ſe contenta de répondre à Sa Majeſté: *que ſe voyant hors d'état de lui rendre aucun ſervice militaire, & ſatisfait de la récompenſe qu'il venoit d'en recevoir, il alloit s'occuper à lui faire des ſujets auſſi fideles que lui*; & en effet, comme on va le voir, il a eu une nombreuſe poſtérité; mais il n'a vécu que ſept enfans. Le Comte Blaise eſt mort le 6 Décembre 1741, âgé de 77 ans, & a été inhumé dans le tombeau de ſes peres en Languedoc: c'étoit un des beaux hommes de la Cour de Louis XIV.

Il avoit épouſé, le 21 Janvier 1695, *Marie-Charlotte de Rambaud*, fille d'*Auguſtin*, & de *Françoiſe de Villa*, dont : — 1. JACQUES, batiſé le 26 Décembre 1695, mort le 20 Novembre 1698 ; — 2. GUILLAUME-PIERRE, batiſé le 24 Novembre 1696 ; — 3. PAUL, qui ſuit ; — 4. JACQUES, batiſé le 9 Juin 1699, mort le 5 Novembre 1700 ; — 5. BLAISE, batiſé le 7 Octobre 1700, mort deux jours après ; — 6. JEAN-JACQUES-PAUL, batiſé le 10 Août 1701, mort le 16 Décembre 1702 ; — 7. MARC-BLAISE, batiſé le 23 Juillet 1702, mort le 23 Mai 1705 ; — 8. FRANÇOIS-PAUL, batiſé le 31 Décembre 1705, ancien Officier de Dragons, connu ſous le nom & le titre de *Comte de Tende*, veuf, ſans enfans, d'*Anne de Chimidlin*, d'Alſace. Il a relevé le nom *de Tende*, en vertu du droit réel que ſa branche a de le porter, puiſqu'elle en eſt deſcendue, & que la branche aînée eſt tombée en quenouille. Il ne faut pas confondre ce Comte *de Tende*, avec un autre Comte *de Tende*, deſcendu d'un fils naturel de CLAUDE DE SAVOIE-LASCARIS, Comte de Tende. Nous en avons promis la filiation à la lettre *T*, d'après un Hiſtorien de Provence ; — 9. MARC-ANTOINE, batiſé le 1 Mai 1709 ; — 10. LOUIS LASCARIS, IV. du nom, batiſé le 13 Février 1711, connu ſous le nom de *Chevalier* DE LASCARIS, aujourd'hui titré de *Vicomte*, veuf de *Marie de Montredon*, de la branche de *Saint-Maſſal*, dont il n'a point eu d'enfans ; — 11. MARC-BLAISE, batiſé le 22 Octobre 1715, tué au ſiége de Prague, âgé de 17 ans ; — 12. ESPRIT-AUGUSTIN, batiſé le 15 Octobre 1716, mort le 12 Juillet 1717 ; — 13. LOUIS-CÉSAR-AUGUSTE, batiſé le 4 Juillet 1718 ; — 14. CLÉMENT-JOSEPH-AUGUSTE, batiſé le 16 Janvier 1720 ; — 15. JEAN-PAUL, batiſé le 24 Octobre 1724 ; — 16. ANTOINETTE, batiſée le 3 Juin 1697 ; — 17. MARIE-FRANÇOISE, batiſée le 8 Novembre 1703, morte le 17 du même mois ; — 18. MARIE, batiſée le 29 Septembre 1707, qui fait ſon ſéjour à Peyriac-Minervoix, en Languedoc, avec ſa Famille, ou dans le Château de Violet ; — 19. FRANÇOISE-CHARLOTTE, batiſée le 20 Août 1708, morte Religieuſe à l'Abbaye d'Azille en Languedoc ; — 20. & ANNE LASCARIS, batiſée le 26 Novembre 1713, morte, ſans alliance, à Roubia, Diocèſe de Narbonne en Languedoc.

XXVII. PAUL-LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, devenu l'aîné par la mort de ſes deux freres, batiſé le 12 Juin 1698, à Peyriac-Minervoix, ſervit, en qualité de Capitaine, dans le Régiment de Blaiſois, où il fut attiré par le Marquis *de la Mothe*, ancien ami de ſon pere, qui en étoit Colonel ; mais il fut forcé de quitter le ſervice en 1730, à cauſe des infirmités de ſon pere, qui ſe trouvoit dans l'impoſſibilité de vaquer à ſes affaires domeſtiques, & ſur-tout à des procès que les funeſtes ſuites du ſyſtême lui avoient attirés. PAUL LASCARIS ne fut pas plus heureux que lui dans la pourſuite de ces procès, il les perdit, & eut le malheur, vû la grande dépenſe que ſon pere fut encore obligé de faire au ſervice, de ſe voir privé de la fortune honnête dont il devoit jouir ; car il étoit né avec la perſpective de 25000 livres de rente. Pendant la guerre de 1743, juſqu'à la paix de 1748, il fut employé par M. le Cardinal *de Fleury*, & M. le Comte *d'Argenſon*, alors Miniſtre de la Guerre, rendit des ſervices utiles au Roi & à l'Etat, & manifeſta ſon zéle, tant ſous les ordres du Maréchal *de Saxe*, que ſous ceux du Maréchal *de Lowendal*, devant Berg-op-Zoom, comme il paroît par une Lettre que le Roi chargea M. *d'Argenſon* d'écrire au Comte PAUL, pour lui marquer ſa ſatisfaction, avec ordre de trouver l'occaſion de l'en récompenſer ; mais le Comte PAUL, à l'exemple de ſes ancêtres, trouva ſa récompenſe dans le bonheur d'avoir ſervi ſon Prince. Il épouſa, par acte du 3 Mars 1729, *Germaine de Cazes*, fille puînée de feu *Jean de Cazes*, & de *Françoiſe des Serres*. Il paſſa, le 21 Mai 1743, un accord, en vertu de ſa procuration conſentie, en faveur de ſa femme, entre lui & Madame *de Riquet*, épouſe du Préſident au Parlement de Toulouſe, pour fixer la légitime de ſes freres & ſœurs. Par un acte du 26 Février 1732, il avoit conſenti une déclaration, en faveur de *Françoiſe des Serres*, ſa belle-mere. Cette Famille DES SERRES a donné un grand nombre de braves Officiers & de Chevaliers de Saint-Louis. *Voyez* SERRES (DES).

Le Comte PAUL voulant faire un voyage à la Cour de Turin, pour y reclamer des droits négligés par ſes derniers peres, s'arrêta à Nice, le berceau de

ſa Famille ; en partit pour ſe rendre à Aix au devant de ſon fils aîné qu'il attendoit pour faire avec lui le voyage de Turin. Il y tomba malade chez M. *de Laurans*, où il mourut le 17 Mars 1763, dans la 66ᵉ année de ſon âge, après une maladie de 3 mois, qu'il ſouffrit avec réſignation, courage & patience, & fut inhumé dans l'Egliſe de Saint-Joachim, à Aix, conformément à l'acte d'élection de ſa ſépulture, retenu, le 15 Janvier 1763, par Mᵉ *Pierre Garcin*, Notaire de ladite ville d'Aix. Son convoi fut aſſigné par le Chapitre de l'Egliſe Métropolitaine de Saint-Sauveur, où aſſiſterent différens Corps. La cérémonie funébre fut faite par l'Archidiacre, le Capiſcol, & un troiſieme dignitaire. Nous rapporterons à la fin de cette Généalogie ſon épitaphe que l'on voit dans ladite Egliſe de Saint-Joachim, en face du caveau où il eſt dépoſé, en la Chapelle de Saint-Deodat, accordée en toute propriété & affectée aux enfans dudit Comte PAUL, avec droit de ſépulture pour tous ceux de leur Maiſon, tant mâles que femelles nés ou à naître. Le motif de ſon élection de ſépulture eſt exprimé dans l'acte énoncé ci-deſſus, & dont voici la teneur.

« L'an 1763 & le 15 du mois de Janvier, &c. pardevant le Notaire Royal » à Aix & témoins, fut préſent *haut & puiſſant Seigneur Meſſire* PAUL LAS» CARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, detenu dans le lit malade » par indiſpoſition corporelle, néanmoins libre de ſes ſens, vue, mémoire & » entendement, & ferme parole ; lequel a élu la ſépulture de ſon corps, décédant » dans cette ville d'Aix, dans l'Egliſe de Saint-Joachim dudit Aix, pour y être fai» tes ſes funerailles, à la diſpoſition de M. *de Laurans*, ſon couſin, où il eſt logé, » *parce qu'il aura toujours des prieres*, ainſi qu'il nous nous l'a déclaré & déclare ; » de quoi nous a requis acte que nous avons concédé, fait & publié dans l'Hô» tel dudit Meſſire *de Laurans*, Grand-Prévôt de Provence, &c. »

Le Comte PAUL a laiſſé de ſon mariage : — 1. JEAN-PAUL, qui ſuit ; — 2. FRANÇOIS PAUL DE VINTIMILLE-LASCARIS, nommé par feu LOUIS XV, en 1772, grand Chantre de la Primatie de Lorraine ; — 3. FRANÇOISE, morte à l'âge de 9 ans, des ſuites d'une chûte ; — 4. & MARIE LASCARIS, qui au décès de ſa mere, auprès de laquelle elle avoit toujours été élevée, eſt entrée Penſionnaire à l'Abbaye Royale de Saint-Antoine à Paris. Après avoir vécu quelques années avec Madame la Marquiſe *du Barail*, ſon intime & reſpectable amie, elle vint joindre, en Lorraine, le Comte FRANÇOIS-PAUL, ſon frere, où le fixe la dignité dont l'a honoré Sa Majeſté. Ces quatre enfans ſont nés à Pamiers dans le Comté de Foix en Languedoc, où ſe maria leur pere, & ont été batiſés en l'Egliſe Collégiale.

XXVIII. JEAN-PAUL LASCARIS, des Comtes de Vintimille & de Tende, &, par ſa femme, Baron des Etats de Languedoc, &c. chef de ſes noms & armes, a porté le titre de *Marquis* du vivant de ſon pere. Après ſa mort il a pris celui de *Comte*, titre qui a toujours été une prérogative attachée à tous ceux de ſa Maiſon, tous les chefs des branches & même leurs cadets ayant droit de le prendre. Il eſt entré fort jeune au ſervice en qualité de Cornette dans le Régiment de Conty, Cavalerie. Lors de la paix de 1748, il fut compris dans la réforme conſidérable qui ſe fit. M. le Comte *de Langheac*, qui l'aimoit beaucoup, & deſiroit de le conſerver, obtint pour lui de M. le Prince *de Conty*, dont la protection particuliere pour la haute Nobleſſe n'a jamais manqué de ſe montrer, l'agrément d'une Compagnie ; mais la réforme d'un nouvel eſcadron dans le Corps de Cavalerie, a privé le Comte JEAN-PAUL des bontés dont ce Prince, toujours bienfaiſant, l'avoit comblé, lorſqu'il eut l'honneur de lui être préſenté par ſon Colonel, pour le remercier de la grace qu'il venoit d'en obtenir. Depuis cette époque, le dérangement abſolu des affaires de ſon pere, malgré tout ſon deſir & ſon zéle, ne lui a pas permis de rentrer au ſervice. Il ſa épouſé, de l'agrément du Roi, le 23 Octobre 1773, *Françoiſe-Marie-Gabrielle de Bar*, fille aînée *d'Antoine de Bar*, Marquis de Caſtelnau, Baron des Etats de Languedoc, & de *Dorothée de Buiſſon de Beauvoir*. Voyez *Buiſſon*, dans ce Dictionnaire. Nous aurons occaſion dans la ſuite de parler de la Maiſon *de Bar*, l'une des plus anciennes & des plus illuſtres du Languedoc.

Quoique nous nous propoſions de parler de la Maiſon de VINTIMILLE à la lettre V. Nous dirons cependant ici qu'elle ſe diviſe en trois branches principales, ſçavoir, 1°. la branche des VINTIMILLE-LASCARIS; 2°. la branche des VINTIMILLE-MARSEILLE; 3°. la branche des VINTIMILLE-JERACI, en Sicile.

Chacune de ces trois branches en a produit pluſieurs autres, nous pouvons même dire qu'elles ont formé des tiges, dont les plus conſidérables ſont connues en France, en Italie, en Sicile, &c.

Premierement ſous le nom de *Tende*, éteinte dans le XVe ſiécle & fondue, comme on l'a vu, dans la Maiſon de SAVOIE, ſucceſſivement dans celle *d'Urſé*, & par une de ſes branches cadettes dans celle des VINTIMILLE-MARSEILLE.

Secondement, ſous le nom de *Châteauneuf* en Provence, ſortie de celle du *Caſtellar*, tranſplantée en Languedoc en 1593, branche puînée de celle de *Tende*, devenue conſéquemment branche aînée de ſa Maiſon.

Le rameau qui s'établit à Marſeille eſt éteint. Il en exiſte encore un ſur la côte de Gênes, dans le Marquiſat de Marro, ſi la poſtérité de TIBERE (frere de CLAUDE & de JEAN-ANTOINE), s'eſt perpétuée, ſuivant les différentes obſervations que nous avons faites.

Troiſiemement, ſous le nom *du Caſtellar* & *de la Brigue*, dans le Comté de Nice, qui ont produit pluſieurs rameaux, comme celui des Comtes *de Peille*, l'un des plus honorables de la Famille, dont eſt ſorti le Grand-Maître JEAN-PAUL LASCARIS, & celui des Comtes d'Apremont, &c.

Quatriemement, ſous celui de *Seyſſons* en Provence, branche aînée parmi les VINTIMILLE-MARSEILLE, ſortie des Seigneurs d'*Olioules*, aujourd'hui établie à Paris dans la perſonne du Marquis DE VINTIMILLE, Seigneur de Figaniere & de Vidauban, &c. Brigadier des Armées du Roi, Chevalier d'honneur de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, qui a épouſé, le 7 Février 1765, *Marie Madelene-Sophie Talbot*, Dame de Franqueville, fille du Duc de *Tyrconnell* (perſonne n'ignore la grandeur de cette illuſtre race des *Talbot*, nous en parlerons à la lettre T); & dans la perſonne de l'Abbé DE VINTIMILLE, Prieur de Sorbonne (*c*).

Cinquiemement, ſous le nom DU LUC, auſſi en Provence, deſcendue ainſi que celle *de Seyſſons*, des Seigneurs *d'Olioules*, également tranſplantée à Paris dans la perſonne du Comte DU LUC, Lieutenant-Général des Armées du Roi; & dans le Marquis DU LUC, Colonel du Régiment Royal de Corſe, Gouverneur des Iſles de Porqueyrolles & connu juſqu'à ſon mariage avec Mademoiſelle *de Caſtellane*, ſous le nom de *Comte de Marſeille*. Cette branche DU LUC eſt une de celles qui ont le plus illuſtré leur race : elle a paru avec éclat dans les armes, les négociations & dans l'Egliſe; elle a donné dans un Comte DU LUC, un Ambaſſadeur en Suiſſe, fait Cordon bleu en 1724, &c. & un Archevêque de Paris, Commandeur du même Ordre du Saint-Eſprit, que nous rapporterons en leur rang au mot VINTIMILLE. Elle a toujours eu cet avantage de s'être montrée, dans les occaſions l'appui de pluſieurs des branches des LASCARIS. M. le Marquis DU LUC n'a point dégénéré de ſes peres dans des qualités auſſi honorables dans les Familles. M. l'Abbé DE LASCARIS, pour conſacrer à jamais ſa reconnoiſſance, nous a prié de dire ici qu'il reçut de ce digne parent les traits les plus marqués de ſa généroſité & de ſon amitié, à l'époque de la premiere grace qu'il obtint de Sa Majeſté. Pour prouver encore que cette branche DU LUC a été une des plus diſtinguées de ſa race, nous tranſcrirons à la fin de ce Mémoire généalogique l'Epitre dédicatoire de *Robert de Briançon*, à l'ancien Evêque de Toulon, ſorti de cette branche des VINTIMILLE-DU-LUC.

(*c*) C'eſt par erreur que nous avons dit, d'après un *Mémoire*, à l'article FIGANIERE, *Tome VI*, *p.* 395, au degré de GASPARD-FRANÇOIS-JOSEPH DE VINTIMILLE, des Comtes de Marſeille, qu'il étoit chef des nom & armes de ſa Maiſon en France. Tout le monde ſçait, (& il ne faut qu'ouvrir tous les Auteurs) que par-tout où il y a des VINTIMILLE-LASCARIS, ceux-ci ſont les aînés de leur Maiſon.

Sixiemement, des Princes *de Belmonte*, Grands d'Eſpagne; &c. branche illuſtre & puiſſante, dont nous parlerons auſſi en leur rang lettre V.

Il y a encore des LASCARIS en Pologne. Le Comte THÉODORE LASCARIS, neveu du Comte LASCARIS, Patriarche de Jéruſalem, qui fait ſon ſéjour à Rome, vient d'y contracter un mariage très-avantageux, en épouſant la Comteſſe *Zabietto*. Le Patriarche LASCARIS entretient une relation de parenté avec MM. de LASCARIS en France; mais nous ignorons ſi c'eſt en qualité de LASCARIS-LASCARIS, ou de VINTIMILLE-LASCARIS. Sa Lettre du 19 Février de la préſente année 1774, au Comte JEAN-PAUL LASCARIS, ne nous paroît pas propre à éclaircir ce doute; en voici la teneur.

« Permettez, Monſieur, que je vous faſſe part du mariage que mon unique » neveu, le Comte THÉODORE LASCARIS, vient de conclure avec Mademoiſelle » la Comteſſe *Zabietto*, fille du grand Veneur du grand Duché de Littuanie, & Che- » valier de l'Ordre Royal de l'Aigle blanc de Pologne : alliance qui lui attire » une très-nombreuſe & très-diſtinguée parenté dans ce pays, où il a été natu- » raliſé & où il a acquis des poſſeſſions. Il ſert dans l'Armée du Roi & de la Re- » publique dans le grade de Lieutenant-Colonel actuel avec le rang de Colo- » nel en ſecond du Régiment du grand Géneral de Littuanie; ce mariage doit » être celebré le 13 du paſſé, & j'en attens, à chaque poſte, la nouvelle préciſe. » Comme vous prenez, Monſieur, beaucoup de part avec Madame la Comteſſe votre » épouſe, ainſi que toute la Famille, à tout ce qui regarde ma perſonne & » ma branche, j'eſpere que vous aurez la bonté de ne pas déſapprouver cette » alliance, qui à l'aide de *Dieu* vous produira de nouveaux parens & ſervi- » teurs, & remettra au jour en Pologne la Famille, qui dès le XIIIe ſiécle » avoit donné à BOLESLAS, pudique, Roi & Duc de Pologne, pour femme une » propre niéce de THÉODORE II, Empereur des Grecs, procréée de ſa propre » fille la Reine de Hongrie, & femme de BELA IVe. Et ce fut l'occaſion que » du tems de l'uſurpation de PALÉOLOGUE quelque LASCARIS parent de ladite » Reine, venerée comme Sainte en Pologne ſous le nom de *Sainte Cunegonde*, » ſe retira dans ce Royaume, & propaga le nom & Famille LASCARIS, qui » ſubſiſte encore; mais ſous des noms pris des Villes & Terres que ſes ſuc- » ceſſeurs y acquirent, ou qu'ils y fonderent, jouiſſant de tous les honneurs & » plus grandes dignités tant ſéculieres qu'Eccléſiaſtiques du pays ».

On a connu encore à Paris, (porte le *Mémoire*) il y a peu d'années, un Comte LASCARIS, du ſurnom de *Jonas*, qui eſt établi à Saint-Domingue; il ſe dit de la Maiſon de VINTIMILLE, de la branche des LASCARIS, en donna verbalement tous les renſeignemens; & promit qu'il reviendroit dans quelques années ſe faire connoître & reconnoître. On en dit tant de bien à M. l'Abbé LASCARIS, vers l'an 1770, que ſi la gloire & la délicateſſe de noms auſſi conſidérables n'exigeoient pas le plus grand examen dans les faits généalogiques, on s'en rapporteroit, ſans balancer, à l'expoſé du Comte LASCARIS, dit *Jonas*, tant ce jeune homme (d'environ 28 ou 30 ans à cette époque) paroît digne de ſes prétentions; mais ni dans les branches VINTIMILLE-LASCARIS, ni dans les branches purement VINTIMILLE, on n'a jamais entendu dire qu'il ſe fût faite aucune tranſmigration dans cette partie d'Outre-mer. Cependant ſur ces mêmes matieres généalogiques, il eſt auſſi de la gloire & de la délicateſſe des grandes Maiſons de ne jamais nier ce qu'on ne connoît pas; il y a tant de révolutions dans les Familles! Quand une race, d'ailleurs, eſt auſſi étendue & qu'elle eſt déchue de ſon ancien rang, de ſon ancienne fortune & de ſes anciennes prérogatives, autant que le ſont, en grande partie, les branches de la Maiſon de VINTIMILLE, il n'y auroit rien de ſurprenant quand il en exiſteroit d'inconnues à celles qui ſont les plus puiſſantes ou le plus en évidence; c'eſt ce qui peut arriver, ſoit par des tranſmigrations éloignées, ſoit par la médiocrité de fortune, qui éloigne toujours de toutes rélations ou du moins de relations ſuivies, & trop ſouvent encore par ignorance de ſoi-même, ou par inſoucience de caractere (le perſonnel, dans ces cas-là, fait beaucoup): ces derniers motifs ſont très-blâmables & très-repréhenſibles. On ne ſe ſoutient mutuellement que par l'u-

nion

nion & les rapports, & qui n'eſt bon qu'à ſoi n'eſt bon à rien; *vis unita fit fortior.* Sans un amour-propre mal entendu, l'on peut & l'on doit ſentir ſon état & s'y maintenir.

Les LASCARIS ſe qualifient en général, quand ils ne ſimplifient pas leurs droits, (ce qui eſt quelquefois très-nuiſible, à moins qu'on ne conſerve ſes biens avec ſon nom) *des Comtes Souverains* DE VINTIMILLE *& de Tende, & des Empereurs d'Orient.* Ils portent pour armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à l'aigle éployée d'or à deux têtes couronnées de même,* (qui eſt de LASCARIS, Empereurs de Conſtantinople); *au 2 & 3 auſſi de gueules, au chef d'or,* (armes ſimples de la Maiſon DE VINTIMILLE) *avec le bonnet impérial.*

Les *Marſeille* ſe qualifient *des Comtes de Marſeille*, & portent pour armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, au chef d'or,* (qui eſt DE VINTIMILLE); *au 2 & 3 auſſi de gueules, au lion d'or couronné de même,* (armes des anciens Vicomtes *de Marſeille*), *avec la couronne de Souverain.*

Les *Jeraci*, ſe qualifient *des Comtes de Vintimille, Princes de Caſtelbonne & de Belmonte, Grands d'Eſpagne, &c.* & leurs armes ſont: *au 1 & 4* DE VINTIMILLE, comme ci-deſſus, *& au 2 & 3* DE JERACI, qui eſt: *d'azur, à la bande échiquetée de deux traits d'argent & de gueules* (*d*).

La Maiſon de VINTIMILLE prend pour deviſe: *præ millibus unus.* RENÉ *le bon*, Roi de Naples & de Sicile, Comte de Provence, en donna une ſeconde à cette Maiſon, ce fut celle de CONSTANCE. Il eut en vue, (dit *Robert de Briançon*, page 15, de ſon Hiſtoire de la Maiſon de VINTIMILLE) ſa fidélité au ſervice de ſes Maitres, & ſa fermeté dans ſes malheurs, qui l'ont fait deſcendre au rang de ſimples Gentilshommes, de Souveraine qu'elle étoit. On trouve dans un vieux imprimé latin pour les LASCARIS-LASCARIS, dont la filiation eſt conduite juſqu'au XVIIe ſiécle, *nec me fulgura.*

On voit en la Chapelle de la langue de Provence, dans l'Egliſe de Saint-Jean, un magnifique mauſolée, dreſſé en l'honneur du Grand-Maitre JEAN-PAUL LASCARIS, (dont il a été parlé au degré XV de cette hiſtoire,) où l'on lit l'épitaphe ſuivante.

D. O. M.

« Hic jacet JOANNES-PAULUS LASCARIS-CASTELLAR, M. Magiſter & melitæ Princeps, qui naſcendo ab Imperatoribus & Comitibus Vintimiliæ accepit nobilitatem, vivendo in Conſiliis fecit ampliſſimam, & moriendo inter omnium lacrimas reddidit immortalem; regnavit annos XXI inter Principes fortunatus, erga ſubditos pater Patriæ, erga Religionem bene merentiſſimus, ſeptima triremi quam annuis redditibus ſtabilivit, nova Commenda quam inſtituit; aliis atque aliis quæ conſtruxit, tot terra marique victoriis omnibus celebris ſoli Deo ſemper affixus obiit die decimâ-quartâ Auguſti anno Domini 1657, ætatis ſuæ 97 ».

On lit dans la Chapelle de Saint-Sauveur de Peyriac en Minervoix, diocèſe de Narbonne en Languedoc, appartenante à la branche des LASCARIS, tranſplantés dans cette province, l'inſcription ſuivante, en l'honneur de JACQUES LASCARIS, (mentionné ci-devant, degré XXIV,) reçu Chevalier de Malte par ſon couſin JEAN-PAUL, Grand-Maître de l'Ordre, dont nous venons de parler.

A LA MÉMOIRE

« De Meſſire JACQUES DE LASCARIS, Chevalier de l'Ordre militaire de Saint-Louis, iſſu des Comtes *de Vintimille & de Tende*, dont la famille a donné autrefois des Empereurs à Conſtantinople, & de notre tems des Grands-Maitres à Malte, Gouverneur du fort des Bains, de la Ville d'Arles & autres lieux en dépendans en Rouſſillon, mort dans ſon gouvernement le 29 Avril 1698, enterré dans l'Egliſe abbatiale dudit Arles, devant le maître-autel, encore vivant dans le cœur de Dame *Toinette de la Chaulne de Pouſſan*, ſon épouſe, qui lui

(*d*) Nous croyons que le Prince DE VINTIMILLE, Grand-Maître actuel de la Maiſon du Roi de Naples, eſt chef de ſes nom & armes en Sicile.

a fait dreſſer ce petit monument pour marquer ſa douleur & ſon amour. Paſſant, priez pour lui ».

Nota. Cette *Toinette de la Chaulne* a partagé, auſſi, l'erreur de quelques Hiſtoriens, (comme nous l'avons remarqué ailleurs) & autres perſonnes même du ſang de ſon mari. Elle devoit dire, dont la Famille repréſente les droits des anciens Empereurs de Conſtantinople, du nom de LASCARIS (*e*).

Voici l'épitaphe du même JACQUES LASCARIS, (frere puiné de JEAN III) qu'on lit ſur ſon tombeau à Arles.

« Hic jacet nobilis JACOBUS LASCARIS, illuſtris melitæ religionis ſummo Magiſtro ſobrino ſuo decoratus, regiique & militaris Ordinis Sancti Ludovici Eques digniſſimus, Caſtri Balneorum de Avulis Gubernator meritiſſimus; obiit die 28 Aprilis ann. 1698. Anima ejus bona æterna poſſideat ».

On lit à Aix en Provence, dans la ſeconde Chapelle de l'Egliſe de Saint-Joachim, l'épitaphe ſuivante de PAUL LASCARIS, petit neveu de JACQUES, gravée ſur une pierre de marbre blanc, enchaſſée dans le mur, en face du caveau, où repoſent ſes cendres.

D. O. M.

« Sub hoc marmore jacet illuſtriſſimus Dominus Comes PAULUS LASCARIS, ex ſummis Comitibus Vintimilii & Tendæ (maſculis) Imperatoribusque Orientis, (fœminis) oriundus, ſtirpis Caſtrinovi Graſſæ in Provinciæ provincia caput; Peyriac Minervenſis, Narbonenſis Diœceſis, in Volcarum regione natus VI Non. Junii M. DCLXXXXVIII. Obiit die XVIIa Martii, anni M. DCCLXIII, ætatis ſuæ LXV, pietate atque morum ſuavitate religioni & naturæ ornamentum ſuorumque deliciæ parentum. Anima ejus bona æterna poſſideat ».

On voit dans la même Chapelle de Peyriac en Minervoix, ſur une plaque de bronze, enchaſſée dans le mur près de l'Autel, ſur laquelle ſont gravées les armes des VINTIMILLE-LASCARIS, l'épitaphe ci-deſſus du Comte PAUL, après laquelle eſt écrit ce qui ſuit.

« On lit à Aix en Provence, dans l'Egliſe de Saint-Joachim, l'épitaphe ci-deſſus, gravée ſur le tombeau de *très-haut & très-puiſſant Seigneur Monſeigneur le Comte* PAUL LASCARIS, qui lui fut élevée par ſes enfans, JEAN-PAUL, chef du nom & armes de cette branche de la Maiſon ſouveraine de VINTIMILLE & de Tende, (tranſplantée à Peyriac Minervoix, Province du Languedoc, l'an 1593, par ANTOINE, dernier fils de CLAUDE, Seigneur de Châteauneuf-lès Graſſe, & de Dame *Pierre d'Agoult*, fille du Seigneur *de Saint Auban*); FRANÇOIS PAUL & MARIE, tous les trois nés de Dame *Germaine de Cazes*; foible témoignage de leur amour & de leur regret. Priez pour lui ».

Dans l'Egliſe de Saint Nicolas de Nancy en Lorraine, on voit un fort beau mauſolée, où ſont repréſentés un homme & deux femmes, avec l'épitaphe ſuivante, au milieu de deux écuſſons.

Credo videre bona Domini in terra viventium. Pſal. XXVI.
Proſpere ades huc, lector.

D. O. M.

« Quis hic jaceam quæris? Proſpere ille ſum ex antiquiſſima familia *Vintimilienſium* Comitum *Paleologorum* & *Laſcarenorum* Impp: affinitate de ſtemmate illuſtriſſima familia in Italia oriundus, qui in Gallia foriſque Lotharenorum Principum fortunæ ac virtuti plures annos pace ac bello addictiſſimus, ſtirpi ipſi Lotharenæ Domus Sereniſſimo HENRICO II, inter nobiles Cubicularios honorificè carus atque à publicis privatiſque Conſiliis optante illuſtriſſimo, atque excellentiſſimo Principe Comite *Vademontano*, lectiſſimis ejus filiis ac ſpei publicæ flori gemino *Carolo Vademontano*, hodie etiam Lotharengiæ ac Barri Duci *Franciſco Nicolao*, Principi *Vademontano*, appoſitus moderator, qui eorum adoleſcentiam

(*e*) On trouve la même erreur dans l'Hiſtoire de la Maiſon de MONTMORENCY par M. *Deſormeaux, Tome I, Degré XVII, page* 81.

piè ac providè ex parentum & reipublicæ votis anno XV domeſtica in reducta uxore è primaria inter Allobroges nobilitate ac ſpectabili hæroïna Claudia Cornilionaæ in concordiſſima vitæ ſocietate nullis ex ea ſuſceptis liberis *Yolandam* ejus, è priore toro, filiam natu minimam propriam gentilitii ſtemmatis ac nominis ſui hæredem adoptarat trium uno monumento nomina, hic vides proſperi conjugis natæ tribus bene precare, & mortalitatis tuæ memor pacem mortuis orate; obiit anno Domini M. DCXXVII, die 11 Februarii, ætatis LVII ».

Teſtament, portant acte de donation, par le Comte Gui de Vintimille, de l'an 954, en faveur de l'Abbaye des Iſles de Lerins, (dont jouit aujourd'hui l'Evêque d'Orléans) tel qu'on le voit dans les Archives du Roi à Aix, où il fut enregiſtré le 24 Février de l'an 1532. Nous n'avons fait que le citer au degré XVIII de la branche de Vintimille-Lascaris-Tende-Chateauneuf, article d'Honoré Lascaris, troiſieme fils de Louis Lascaris, II. du nom, des Comtes de Vintimille & de Tende, &c. & de Philippe, des Comtes de Vintimille, ſa parente de même ſang (*f*). Voici mot pour mot le contenu de ce teſtament.

« Pro eodem Monaſterio beati Honnorati Lerinenſis, regiſtratio & archivatio donationis Oliveti & Caſtri de ſepulcro, de quibus in eiſdem.

Anno Nativitatis Domini, milleſimo quingenteſimo trigeſimo ſecundo, & die vigeſima quarta menſis Februarii præſentato in Regiis Provinciæ Archiviis, venerabilis ac devoti Monaſterii Beati Honnorati Lerinenſis parte, inſtrumento valde antiquo in pargameno deſcripto tenoris ſubſequentis, ſigilloque plombeo impendenti ſigillato, ligato filo levico, eſculto ab una parte imagine hominis equeſtris tenentis enſem in manû dextrâ, in quo ſcripta & eſculta ſunt atque apparent verba hæc: Guido, *Comes* Vintimilii *& Lauſanæ*; ab aliâ verò parte eſt eſcultum animal ſolitudine primâ facie leonis habens ab iis verbis eſcultis & *Marchio Alpinæ Maritimæ*, ad fines ac perpetuam rei memoriam in eiſdem Regiis Archiviis ac in hoc libro regiſtrandum & archivandum fuit eadem die; eodem inſtrumento prius viſo, beneque palpato, ſano, integro in nullaque ſui parte ſuſpecto invento regiſtratum & archivatum in eodem preſenti libro ejuſdem Monaſterii parte alias confecto in eiſdem Regiis Archiviis & in armario Vicariæ Graſſæ conſervato per me, Honnoratum *Dinhe*, Secretarium rationalemque ac Archivarium regium prout in eodem continetur ac melius legi potuit, cum eodemque alium originali inſtrumento debitè collationato prout ſubſequitur.

In Christi nomine amen. Ego Guido, *Imperialis Comes* Vintimilii *& Lauſanæ & Marchio Alpinæ Maritimæ*, proficiſſens contra perfidos Saraſenos in ſubſidium illuſtris Domini Ildephonſi, Regis Hiſpaniarum, avunculi mei, cum Antonio, fratre meo, preſide honoris imperialis in Pedemonte & Alpinæ Marchione & Bonaſio Comite Sabaudiæ, fratre Eleonoris, uxoris meæ, & Reoumundo, Marchione Montisferati & Berengario, Comite Valentino, nepotibus meis, & Conrado primogenito meo futuro, Comite Vintimilii & Odone, ſecundo nato meo, futuro Marchione Alpinæ Maritimæ, & Rolando, poſtremo nato meo futuro Comite in Lauſana & montibus Carſanhanæ & Vivaldo de Caſtello, cum Bonabella & Odone Craveſana & Carlo Targanigra Domino ſepelegi & Errole judice Balbo, Domino de Branchis & Sarſonne, commilitonibus meis, divinum judicium timens & mortis incertitudinem expaveſcens, de conſilio ſupradictorum, ordino, diſpono & eligo pro me & meis liberis ubicumque me & illos mori contingat, ſepulturam in Capella Sancti Michaelis, quam pater meus conſtrui fecit in oliveto ſuo apud Vintimilium; quam Capellam cum hoſpitio & oliveto juxta poſito & cunctis terris cultis & incultis, hortis & molendinis & domibus quæ ſunt a porta Burgilactus ſubtus Vintimilianum uſque ad podium ſupradictum olivetum & ſequendo altiora colla dicti podii uſque apium & deſcendendo ab Apio ad Cogalonæ & montes Morlo & circum flumen Rodoro verſus prata Rou-

(*f*) Elle eſt appellée dans le P. *Anſelme*, *Tome II*, *p.* 291. Adrienne, fille de Pierre-Antoine; celui-ci fils, ſelon *du Cange*, de Guillaume, Comte de Vintimille, qui donna le lieu de Cunio, Cunio ou Conio à la République de Gênes.

lini & ad dictam portam lactus equatur, cum omnibus aqueductibus dicti fluminis Rodoro, a dicta porta lactus usque Benevam & castrum de sepulcro & cum mero & libero imperio cum ejus habitatoribus & territorio, sicut incipit a collâ crucis & descendit per vallonum vallis Roganæ & Malasini, & progreditur infima Gallium usque ad passum de Lona, & de dicto passo ascenditur ad Rocam scuram. Super Sepelegum & ex alia parte sicut ad dicta colla crucis progreditur per altiora loca montium medio existentium usque ad montem Nigoni & descenditur per vallonum dicti montis usque ad passum de Gargo & jungitur ad dictam Rocam scuram; quæ supra dicta sunt proprii juris mei, dono, lego pro sepultura mea & anima mea, parentum meorum & ex nunc offero Deo & Beato Honnorato & Alberto Alberti & fratribus Monasterii Sancti Honnorati insulæ Lerinensis, sub expressa conditione quod dictam Capellam neque dictum castrum de sepulcro possint vendere, cambiare aut aliquo modo alienare a Capella & Fratribus Lerinensi habitantibus ibidem; quod si fecerint, amittant prædicta & ad Fratres Monasterii Sancti Petri montis majoris penitus devolvantur; retinens liberis meis & eorum legitimis successoribus, ut possint quandiu in Vintimilio fuerint & hospitium non construxerint cum dictis Fratribus hospitari ibidem ligna, salem, aquam & mapas cum ustensilibus ad coquinam tantum ab ipsis Fratribus accipiendo, injungens *Corrado*, primogenito meo, & suis successoribus se hoc nequiverint adimplere ut ante sepulcrum meum in dicta Capella construi faciant altare beati Antonii, & juxta dictam Capellam hospitale pro infirmis Sancti Antonii, quibus ipsi Fratres serviant & de prædictis rogo & injungo per Henricum, meum Judicem Notarium, & Cancellarium Cameræ conscribi & prænominatis testibus signari, & bulla mea sigillari ad perpetuam memoriam; ego *Guido*, qui supra Comes imperialis Vintimilii & Lausanæ & Marchio Alpinæ maritimæ prædicta omnia supra per me donata approbo.

Ego Antonius, Marchio Alpinæ.
Ego Corradus.
Ego Odo.
Ego Rollandus.
Ego Bonasius, Comes Sabaudiæ.
Ego Reoumundus, Marchio Montisferati.
Ego Berengarius, Comes Valentini.

Ego Vivaldus de Castello.
Ego Bonabella.
Ego Odo de Cravesana.
Ego Carlo Targanigra.
Ego Judex Balbus.
Ego Sayso.

Actum, &c. In Municipio Varageti & scriptum per me Henricum, Judicem & Notarium Cancellarium prædicti Domini Guidonis, Comitis Vintimilii & Lausanæ, & Marchionis Alpinæ Maritimæ præcepto & meo signo, signatum illustri Domino Ludovico, Romanorum Imperatore, feliciter imperante anno Dominicæ Incarnationis nongentesimo quinquagesimo quarto, tertio Calendarum Aprilis, indictione duodecimâ, datum & attestatum & signatum ».

Acte de l'hommage rendu par les habitans de Caignes aux héritiers de Jean-Antoine Lascaris, des Comtes de Vintimille, Comte Souverain de Tende, &c. mentionné au degré, XX de l'an 1510, que l'on voit dans les Archives de MM. de Lascaris du Languedoc, dont nous allons rapporter la partie probante.

« In nomine Domini nostri, &c. anno Nativitatis 1510, & die decima octava mensis Februarii, regnante christianissimo Principe & Domino nostro, Domino Ludovico, Dei gratiâ Francorum Rege, &c.

« Noverint universi, &c. ex mandato magnificorum Dominorum Castri de Cagna, &c. in presentia illustris & potentis Domini Renati, &c. ac illustris & potentis Dominæ Annæ conjugum, &c. quod cum in contractu matrimonii celebrati inter eundem illustrem Dominum Renatum Sabaudiæ Comitem Comitatuum prædictorum videlicet Villaris in Ducatu & dictione Sabaudiæ, Sommœripæ de Bosco in Principatu Pedemontis, Domini Apremontis, Verudegran, atq; Sancti

Juliani, Gordanis, Sipieræ, Venciæ & Baſtitæ de Albanaſtorium ſub dictione illuſtriſſimi Principis Domini Ducis Sabaudiæ, fratris, & Domini metuendiſſimi dicti illuſtris Domini RENATI exiſtentium & illuſtrem & potentem Dominam ANNAM, filiam & hæredem univerſalem ac donatariam illuſtris & potentis bonæ memoriæ Domini JOANNIS-ANTONII LASCARIS, ex Comitibus Vintimilii & Comitis Tendæ, Domini Limoni, Alvernati ultrà montes, Marri, Petralatæ & totius diſtrictus in Ripia Ganuæ, Villenovæ & con-Domini de Antipoli & de Caigna, dederit & donaverit idem quondàm illuſtris Dominus JOANNES-ANTONIUS LASCARIS, Comes Tendæ, donatione mera, pura, &c. prædictum Comitatum una cum Villis & Caſtris mero & mixto Imperio, alta & baſſa Juridictione, hommagia, terras, jura, actiones, &c. quæ & quas habebat in & ſuper Comitatu, Villis, Caſtris & terris prædictis cum pacto & lege quod primus naſciturus ex eiſdem illuſtriſſimis Domino RENATO & ANNA, jugalibus, maſculus habere debeat & tenere cognomen & arma ipſius illuſtris Domini Comitis Tendæ, conſtante de præmiſſis inſtrumentis publicis ſuper hoc ſumptis per egregios & nobiles viros *Andream Renoire* & *Michaelem Raſcaſſi*, Ducales Secretarios & Magiſtrum *Joannem Cota*, Notarium publicum de Tenda à quibus totalis relatio habeatur de anno Domini 1501, & die vigeſima quinta menſis Januarii, cum quidem de anno proxime lapſo, & die decima-tertia menſis Auguſti proxime lapſi, prædictus illuſtris Dominus Comes Tendæ ſuos dies clauſerit extremos, relictis prænominatis illuſtribus Domino RENATO & ANNA, jugalibus, una cum Domicello CLAUDIO SABAUDIÆ, filio ex eiſdem jugalibus, nato & ſuperſtite; & propterea dictam donationem & legitimam ſucceſſionem prædicti illuſtris Domini Comitis Tendæ, &c. ut eiſdem illuſtriſſimis Dominis jugalibus tanquàm con-Dominis pro duabus partibus medietatis dicti loci de Caigna, tam ex dictis donatione quam legitima ſucceſſione preſtare habeant hommagium ligium & fidelitatis debitæ ſacramentum, &c. qui quidem ſindici & alii particulares reſpondendo dixerunt, quod ſunt parati facere & adimplere ea omnia & ſingula quæ quilibet verus & fidelis ſubditus ſuo Domino legitimo & naturali facere tenetur; intellecta intimatione & præcepto facto, exiſtentes in præfatorum illuſtrium Dominorum RENATI & ANNÆ conjugum, præſentia dicti Sindici nomine Sindicario univerſitatis & ſingularum perſonarum, &c. ſeriatim deſcripti, genibus flexis, capite diſcoperto, tenentes ambas manus ſuprà Librum Miſſale & ſuprà Sancta Dei Evangelia, &c. &c. — Acta & publice recitata fuere hæc omnia in dicto loco de Caigna infrà Eccleſiam Parochialem ante majus altare; preſentibus ibidem ſpectabilibus, nobilibus & egregiis viris Dominis, Dominico *Spinola*, &c. Petro ex Dominis *de la Langueilla*, Caſanovæ Domus, AUGUSTINO ex Comitibus VINTIMILII, *Bartholomeo de Caravonica*, ex Comitibus VINTIMILII, GASPARINO DE LASCARO primo de Ripia Ganuæ, &c. &c. & me Claudio Prioris cive & habitatore civitatis Graſſæ, Notario publico, &c. qui ex omnia vidi, audivi & notam ſumpſi, &c.»

Lettre ou Epître dédicatoire de *Robert de Briançon* (citée, *page* 70, *Art.* 5, ſur la branche DU LUC).

A Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Reverendiſſime JEAN, *des Comtes de Vintimille de Marſeille du Luc, Evêque de Toulon.*

MONSEIGNEUR,

« Ce petit ouvrage (*a*) vous appartient avec tant de droit, que je ne puis le préſenter ſans injuſtice à autre qu'à vous; il vous appartient, puiſque c'eſt l'Hiſtoire de votre illuſtre Maiſon, & je ne dois le préſenter qu'à vous, puiſque vous en faites le principal ornement. D'ailleurs, Monſeigneur, j'ai reçu de V. G. des marques ſi particulieres de cette bonté qui vous eſt ſi naturelle, que je ne puis me diſpenſer de vous donner quelque preuve publique de ma reconnoiſſance, &

(*a*) Généalogie de ſa Maiſon.

je n'ai pas cru vous en pouvoir donner qui vous fuſſent plus cheres qu'en vous offrant ce qu'il y a de plus conſidérable dans la vie de vos ancêtres. Je me perſuade, Monſeigneur, que vous ne me ſaurez pas mauvais gré du ſoin que j'ai pris de débrouiller une Généalogie, dont on n'a eu juſqu'ici que des connoiſſances fort confuſes, & d'avoir tiré, comme de leurs tombeaux, tant de grands hommes qu'il y a eu dans votre Famille, pour les faire revivre glorieuſement dans la mémoire des hommes; j'eſpere même de me faire un mérite auprès du Public, en lui donnant le détail d'une Maiſon ſi conſidérable, & par ſon ancienneté, & par la nobleſſe de ſon origine, & par la grandeur de ſes emplois & de ſes alliances. On apprendra avec plaiſir, Monſeigneur, que votre Maiſon a une origine des plus illuſtres, puiſque vous deſcendez en droite ligne des anciens Comtes Souverains DE VINTIMILLE, iſſus des anciens Rois d'Italie, & que du côté maternel vous avez pour ayeuls les Vicomtes *de Marſeille*, iſſus des anciens Comtes *de Provence*; on admirera enſuite ſa grande ancienneté, puiſqu'elle peut produire des titres de 7 à 8 ſiécles, par le moyen deſquels, depuis les plus anciens Comtes DE VINTIMILLE, on peut, ſans interruption, en continuer la ſuite juſqu'à vous. Mais ce qu'il y a de plus merveilleux, Monſeigneur, eſt de voir que cet illuſtre ſang ait conſervé toute ſa pureté dans le cours de tant d'années, que le tems, qui cauſe de ſi grandes altérations en toutes choſes, n'en ait point fait en votre Famille, & que la gloire des deſcendans ait toujours ſoutenu celle de leurs ancêtres; on remarquera auſſi Monſeigneur, que votre Maiſon a donné des Saints au Ciel, des Evêques à l'Egliſe, des peres à la Patrie, des Ambaſſadeurs aux plus grandes Puiſſances du monde, des Généraux d'armée, des Grands-Amiraux, des Grands-Chambellans & autres Grands Officiers de la Couronne, ſous nos anciens Comtes *de Provence*, Rois de Naples & de Sicile; mais ce qu'il y a de plus remarquable en ceux de votre Maiſon, c'eſt leur fort attachement pour les intérêts de leurs Souverains, & la grandeur de leur zele & de leur fidélité, qui les ont obligés d'expoſer, non-ſeulement leurs biens, mais encore leurs vies pour le ſervice de leurs Princes légitimes; & ſans aller bien loin, Monſeigneur, chercher parmi vos ayeux la preuve de cette vérité, n'a-t-on pas vu de nos jours deux de Meſſieurs vos freres mourir dans le ſervice, l'un ayant été tué au ſiége de Beaucaire en Languedoc, & l'autre à la fameuſe bataille de Lens, après avoir donné l'un & l'autre des preuves ſignalées de leur valeur; 2 de vos neveux, marchant ſur les traces de leurs oncles, ont ſuivi leurs deſtitinées, ayant été tués auſſi dans le ſervice, l'un à la deſcente de nos troupes à Gigery en Afrique, & l'autre ces dernieres années, dans l'armée du Roi en Flandres, étant pour lors Page de Sa Majeſté. Enfin, M. le Comte DU LUC, qui ſe trouve à préſent l'aîné des deux neveux qui vous reſtent, & qui doit être le ſoutien de ſa Maiſon, combattant en la journée de Montcaſſel, à côté de M. le Commandeur *de Forbin*, dans les Mouſquetaires du Roi, après s'être diſtingué dans cette ſanglante occaſion, y perdit un bras, & faillit à perdre la vie de cette dangereuſe bleſſure; on ne s'étonnera pas après cela ſi notre grand Monarque, inſtruit de toutes ces vérités, a des conſidérations ſi particulieres pour la Maiſon DU LUC, & s'il a reconnu, en diverſes occaſions, l'importance de ſes ſervices; c'eſt pour ce ſujet, Monſeigneur, & pour montrer auſſi l'eſtime particuliere qu'il fait de votre vertu, qu'il vous a élevé aux diverſes dignités eccléſiaſtiques que vous avez ſi dignement occupées, car ces dignités ne ſont pas tant une marque de la bienveillance envers votre Maiſon en général, qu'une preuve éclatante de l'eſtime particuliere que S. M. fait de votre vertu & de votre mérite; & c'eſt cette vertu & ce mérite, Monſeigneur, qui doit faire le principal ſujet de votre éloge; tout ce qu'on peut dire de la nobleſſe de vos ancêtres ſont des motifs généraux de gloire pour votre Maiſon, qui vous eſt commune avec tous ceux de votre ſang, d'être iſſu d'une illuſtre race; c'eſt un avantage que pluſieurs Gentilshommes du Royaume ont auſſi-bien que vous; mais d'être conſidéré comme vous êtes, d'un Prince ſi éclairé dans le diſcernement des perſonnes, c'eſt ce qui fait, en votre particulier, la matiere d'un grand éloge; c'eſt auſſi ce qui m'empêchera de m'arrêter dans le détail de toutes les vertus qui reluiſent en votre perſonne; ainſi je ne dirai rien de cette grande douceur qui charme

d'abord tous ceux qui vous approchent, de cette piété solide envers *Dieu*, de cette charité envers le prochain, de cette prudence dans les affaires; enfin, de cette résidence continuelle que vous faites dans le Diocèse qui vous a été commis, & de ce grand zele pour la doctrine ortodoxe qui a paru avec tant d'éclat aux yeux de toute la France, & qui vous a mérité des louanges dans la Cour de Rome, & une Lettre si obligeante du Souverain Pontife; toutes ces choses fourniroient assez de matiere pour un grand Panégerique; mais outre que j'apprehenderois de blesser vôtre modestie, n'ayant pas d'ailleurs assez d'éloquence pour m'en bien acquitter, je me contenterai de vous assurer que je suis avec un parfait attachement & un profond respect,

Monseigneur,

de Votre Grandeur,

le T. H. & le T. obéissant
Serviteur,

F. DOMINIQUE ROBERT.

La tige des VINTIMILLE-LASCARIS, Comtes de Tende, & des Comtes *de Tende*, a donné quatre Evêques à l'Eglise de Riez; l'un d'eux fut promu au Cardinalat. Les LASCARIS & les VINTIMILLE des autres branches en ont aussi donné à plusieurs villes de France, de Savoie, de Sicile, &c. particulierement à Beauvais, dans la personne d'ANTOINE LASCARIS, † fait Commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit; à Aix, à Limoges, dont le siége fut encore occupé par un LASCARIS-SAVOIE-D'URFÉ; à Marseille, à Paris, à Toulon (anciennement & de nos jours); à Vintimille, à Aoste, Evêché suffragant de Tarentaise; à Messine, Archevêché en Sicile, &c. Cette ville de Messine est dite la plus célebre de ce Royaume & la plus agréable: elle est bâtie en partie sur les collines, & en partie dans la plaine, de façon qu'elle forme un amphithéâtre dont le milieu est le port; son canal est le passage de tous les Vaisseaux qui viennent du Levant.

lisez
† Comte & Pair de France
au lieu de fait &c.

Corrections & Additions du Tome VI, Lettre F.

FAUTRIERS, *page* 289, au degré XVII, *ligne* 6. *effacez* Il chargea, &c. jusqu'aux mots, le Prince HENRI DE PRUSSE, & *lisez ce qui suit.* — Les Brigades de Lameth, Fitz-James & autres, après avoir chargé ou essuyé plus de vingt charges des ennemis, furent forcées de céder au nombre de la Cavalerie Prussienne, sept fois plus forte que la nôtre. Le Comte DE FAUTRIERS qui eut beaucoup de part à cette action, étant épuisé par les blessures, fut cru mort & fait prisonnier de guerre par les Prussiens. Le Roi lui donna la Croix de Saint-Louis, n'ayant que 9 années de services, avec 800 livres de gratification. Voilà ce que portent les Gazettes de ce tems. Le Prince HENRI, &c.

FAY D'ATHIES, *page* 301, *seconde ligne de l'article* Gilly, *lisez* Cilly. — *Ibidem, troisieme ligne, Jeanne d'Epinay de Colle*, lisez *d'Espinoy-de-Colle.* — *Ibid. lignes* 4, 5, 12 & 14 Gilly, *lisez* Cilly.

FAYEL, *page* 305, *ligne* 8, du degré X: *Jean-Claude-Eudes de la Jumetterie*, lisez *de la Jumellerie.*

FERTÉ, *page* 354, le nom de cette Famille est MARC DE LA FERTÉ.

FONS (DE LA), *page* 471, degré VIII, *ligne* 16, *après* Plesnoye, *effacez* tenue sur les fonts de batême par M. le Prince *de Condé*, & la Marquise *de la Wastine de Becelar.* C'est par erreur qu'il l'a été dit. — *Ibidem, ligne* 18, *après* filleule de M. le Prince *de Condé*, *ajoutez* & de Madame la Marquise *de Becelaer.* — *Ibid.* degré IX, *ligne* 3, *après* Compagnie de Beauvau en 1771, *ajoutez* avec Commission de Colonel, & a été reçu Chevalier de Saint-Louis, le 9 Mai

1774. — *Ibid. ligne* 4, du même degré *après* ſigné, *effacez* cette ligne & la ſuivante, & *liſez* ſigné par feu le Roi & la Famille Royale, le 4 Octobre 1773, & la célébration s'en eſt faite le 6 de ce mois au Château de la Courtaubois, &c. — *Ibid. ligne* 7 du même degré, fille de *N... Vanden-Eryce*, liſez *Vanden Cruyx*.

FONTANGES, *page* 505, degré X, *ligne* 1, *après* 1736, *ajoutez* mort aux Mouſquetaires gris en 1754. — *Ibid.* Il y a auſſi un François-Alexandre de Fontanges, Exempt des Gardes-du-Corps du Roi, &c. Nous ignorons de quelle Famille il eſt.

FONTENAILLES, *page* 506, *ligne* 1 de l'article, Terre & Seigneurie que feu M. *de Chaſot de Nantigny*, dans ſes Tablettes Généalogiques, dit avoir été érigée en *Marquiſat* en 1703; mais c'eſt une erreur à laquelle il nous a induit. Le Seigneur de Fontenailles, près Bayeux, ſe nomme *Barbey*, & deſcend d'un *Marc le Barbey de Buſſy*, annobli par Henri IV, dont M. l'Abbé *Beziers*, Chanoine du Saint-Sépulcre de Caen, a donné un article dans *Moréri*, édition de 1759.

FONTENAY, *page* 510, à la fin de l'article, *ajoutez*: La Gazette de France 1774, N°. 9. fait mention de Louis-Charles-Claude-André, Comte de Fontenay, Lieutenant-Général des Armées du Roi, & Inſpecteur Général du Corps Royal d'Artillerie, mort âgé de 77 ans, en Janvier 1774. Nous ignorons s'il étoit de cette Famille.

FOUCAULT, branche établie dans le Calaiſis, *ligne* 5, degré IX, *au bas de la page* 586, Zeloë, *liſez* Léloé dans tout le reſte de cet article.

FRANCE, *page* 655, *ligne* 4, le 27 Octobre, *liſez* le 25 Octobre. — *Ibidem. ligne* 16, *après* recevoir, *ajoutez*: Louis XV, ſurnommé *le bien-aimé*, eſt mort le 10 Mai 1774, âgé de 64 ans, & ſon corps a été porté le 12 à Saint-Denis. Il avoit épouſé, &c.

FRANQUETOT, *page* 660, *ligne* 8, *après* Anne d'Autriche, *effacez*: & Gouverneur de Caën. — *Ibid. ligne* 10, héritiere de ſa Maiſon, *liſez* de ſa branche.

Corrections & Additions pour le Tome VII, Lettre G.

GAILLARBOIS, *page* 8, à la fin de l'article, *ajoutez* Henri de Gaillarbois, Comte de Marcouville, Chevalier de Saint-Louis, eſt mort à Paris en Octobre 1773, Gazette de France de la même année.

GAMACHES, *page* 61, degré VII, *liſez* degré VIII. — *Ibid.* degré XI, *liſez* degré IX, — *Ibid. page* 62, *ligne* 29, Seigneur de Billy, *liſez* Bigny. — *Ibid. ligne* 31, *après* Dragons, *effacez* mort, en 1701, des bleſſures qu'il reçut à Breſcia en Italie.

GAND, *page* 78, degré XXIX, *ligne* 9, *après* Février 1717, *ajoutez* morte le 10 Novembre 1773, dans la 57e année de ſon âge.

GANTÈS, *page* 83, *ligne* 14, décédée le 20 Mai, *liſez* le 2 Mai. — *Ibid. ligne* 45, d'Auriac, *liſez* d'Aureac. — *Ibid. page* 84, *ligne* 53, née le 20 Septembre, *liſez* le 23 Septembre. — *Ibid. page* 85, *ligne* 9, du 9 Janvier, *liſez* 19 Janvier. — *Ibid. page* 86, *ligne* 9, du degré XIII, Juillet 1744, *liſez* Juillet 1749. — *Ibid. page* 87, *ligne* 10, du degré XIV, Février 1757, *liſez* Février 1751. — même degré, *ligne* 18, née le 8 Janvier, *liſez* le 29 Janvier. — *Ibid. ligne* 21, née le 28 Mars, *liſez* le 8 Mars.

GARDE DE CHAMBONAS, *page* 97, à la fin de l'article, *après* du ſecond lit, deux garçons, *ajoutez*: dont un, appellé *le Marquis de Chambonas*, a épouſé, contrat ſigné du feu Roi & la Famille Royale, le 26 Avril 1774, *N... de l'Eſpinaſſe de Langeac*. Gazette de France de cette année.

GAUTIER DE LA MOTTE, *page* 136, *ligne* 9, *après* de la Citadelle de Straſbourg, *ajoutez*: mort en 1774. Il avoit épouſé, &c. — *Ibid. ligne* 10 & 11, *après* dont, *effacez* ce qui ſuit, & *liſez* il a eu un fils, mort à l'Ecole Royale Militaire, & deux filles reçues & mortes à Saint-Cyr. — *Ibid. ligne* 22, après

après Cavalerie, *ajoutez* : Ecuyer de main de Madame SOPHIE DE FRANCE, & Capitaine de Dragons dans la Légion de Flandres en 1774. — *même ligne, après* JEAN-BATISTE-PIERRE-LOUIS, *ajoutez* : sous-Lieutenant de Carabiniers. — *Ibid. ligne* 23, *après* CHARLES-MICHEL-NICOLAS-BONAVENTURE, *ajoutez* : Page des Ecuries de MONSIEUR, ci-devant nommé le Comte de Provence.

GAUVILLE, voici des corrections & additions envoyées depuis l'impreſſion de cet article. *page* 146, *ligne* 12, Philippe de Monnety, *liſez* Philippe de Monnay. — *Ibid. ligne* 4, du degré IV, il épouſa, 1°. Anne de la Gouffiere, *liſez* N... de la Gouffiere. — *Ibid.* même degré, *ligne* 7, 2°. Marie de Mouſſelard, *liſez* Marie de la Mouſſelarde. — *Ibid. ligne* 9, du même degré, *après* Seigneur de la Fouriere, *ajoutez* : & de Catherine de Languedoue : *effacez* enſuite 4°. Perrette des Taillis, & 5°. & *liſez* 4°. Perrine Touchard, fille de Taſſine des Taillis; & 5°. Perrette des Taillis. — *Ibid. ligne* 10, *effacez* il n'eut point d'enfans des deux dernieres, &, *après* du premier lit vint une fille, *ajoutez* : morte ſans poſtérité. — *Ibid. ligne* 14, *après* dont, *effacez* elle eut pour fils *Guillaume le Ceſne, & ajoutez* : la fille *Jeanne le Ceſne*, fut mariée à *Jean de Graffart.* — *Ibid. page* 147, *ligne* 2, *après* ſon ayeul, *effacez le reſte de l'alinea, & ajoutez* : & du cinquieme lit, il eut deux garçons & deux filles. — *Ibid. ligne* 11, Saint-Prieſt, *liſez* Saint-Preſt. — *Ibid. lignes* 16 & 24, Hycores, *liſez* Hyevres. — *Ibid. ligne* 26, Villeroy, *liſez* Villecoy. — *Ibid. page* 148, *ligne* 9, Nicolas, *liſez* Jean. — *Ibid. ligne* 10, *effacez* 3. Jacques-Claude. — *Ibid. ligne* 22, 4, *liſez* 3. — *Ibid. ligne* 23 Greully, *liſez* Grailly. — *Ibid.* N°. 5, *liſez* 4. — *Ibid. ligne* 25, 6 & 7, *liſez* 5 & 6. — *ligne* 26, Nicolas, *liſez* Jean. — *Page* 149, *ligne* 17, *après* Cavalerie, *ajoutez* : qui donna des marques de la plus grande valeur au combat de Poligny en 1638. — *Ibid. ligne* 20, Thenaſt, *liſez* Thenart. — *Ibid. ligne* 30, Borne, *liſez* Boine.

Ibid. ligne 32, *après* Picardie, *ajoutez* : il a épouſé, par contrat paſſé à Verquin, le 16 Septembre 1698, dépoſé au Greffe de Bethune, *Florence de Coupigny*, dont : — MARIE-JACQUELINE-FRANÇOISE DE GAUVILLE, née le 16 Février 1699, mariée, 1°. par contrat paſſé devant *Colin* & *Devey*, Notaires à Aire, le 12 Février 1729, à *Guillaume d'Oshannuſſy*, Maréchal-de-Camp, & Lieutenant-Colonel du Régiment de Clare, mort ſans enfans à Gravelines, le 12 Février 1744; & 2°. par contrat paſſé devant *Queulin* & *Baret*, Notaires à Cambrai, le 4 Juillet 1745, à *Antoine-Dominique-François de Coupigny*, Chevalier, Seigneur d'Eſtringhuem, ſon couſin-germain, mort ſans poſtérité le 5 Janvier 1750. *Voyez* COUPIGNY, *Tome V, pag.* 211. — *Ibid, ligne* 39, Bourmer, *liſez* Bourſier. — *Ligne* 41, *après* la Forêt, *ajoutez* & de *Françoiſe Gautier.* — *Ligne* 51, N..., *liſez* Catherine. — *Ligne* 52, Camoulx, *liſez* Ramoulu. — *Page* 150, *lig.* 3, Mantin, *liſez* Mautin. — *Même ligne*, le 13 Juin, *liſez* le 16 Juin. — *Ibid.* 13, *liſez* 6. — *Ligne* 4, François-Charles, *liſez* Charles-François-Nicolas. — *Ligne* 12, Chonville, *liſez* Honville. — *Ibid.* Marie Jarron, *liſez* Geneviéve-Madelene Jarron. — *Ligne* 14, N°. 2, N..., *liſez* RICHARD-NICOLAS DE GAUVILLE. — *Ibid.* N°. 3, N..., *liſez* ELIE-CHARLES-FRANÇOIS-LOUIS. — *Ligne* 15, au Régiment de Lorraine, *liſez* au Régiment de la Reine. — *Ligne* 25, *après* premier mari, *effacez* depuis le N°. 1 juſqu'au N°. 2, & *ajoutez* : — 1. CHARLES, qui ſuit; — 2. JEANNE, mariée, le 20 Février 1667, à *Pierre du Cloſel*, Chevalier, Seigneur de la Bodoniere, par contrat paſſé devant *Hureau*, Notaire à Montargis; — 3. & CATHERINE DE GAUVILLE, femme de *Charles du Roux de Godigny.*

XI. CHARLES DE GAUVILLE, Chevalier, Seigneur d'Acoux & d'Argent, élevé Page du Roi, & Capitaine au Régiment du Roi, Dragons, épouſa, le 20 Mars 1677, contrat paſſé devant *Regnault* & *Clerjault*, Notaires à Bourges, *Anne de Gamaches*, fille de *Claude*, Vicomte de Remont & de Juſſy, & de *Catherine Nizier.* La ſœur de cette *Anne de Gamaches* épouſa M. *de Bigny.* Voyez GAMACHES. De ce mariage ſont iſſus : — 1. CHARLES, Officier au Régiment de Normandie, mort à Breſcia des bleſſures qu'il reçut au combat de Chiari en Italie, en 1701; — 2. JACQUES, &c. — *Ligne* 33, degré XI, *liſez* degré XII. — *Ligne* 34, Officier,

liſez Capitaine. — *Ibid. effacez* Lieutenant au Régiment des Gardes & Colonel d'Infanterie, *& ajoutez* gratifié d'une ſous-aide-majorité dans le Régiment des Gardes-Françoiſes, où il devint Lieutenant, avec brevet de Meſtre-de-Camp. — *Ligne* 40, degré XII, *liſez* degré XIII.

GHERBODE, *page* 199, *ligne* 2 *de l'article*, Saint-Martin, *liſez* Saint-Bertin. —— *Ibid. page* 201, *lignes* 5, 10, 12 & 13, de la Haye, *liſez* de la Hoye. — *Ibid. ligne* 14, dite Saint-Wt, *liſez* FF. Wt. — *Ibid. ligne* 40, Berchy, *liſez* Barchy. — *Ibid. ligne* 47, Comte de Merle, *liſez* Comte de Marle.

GILBERT DE VOISINS, *addition à la page* 215, ligne 24, *ajoutez*: De ce mariage eſt iſſu : — Pierre-Paul-Alexandre Gilbert-de-Voisins, né le 23 Avril 1773, batiſé le 24, qui a eu pour parrein *Alexandre-Nicolas-Hector Andrault*, Comte de Langeron, Maréchal-de-Camp & Chevalier de Saint-Louis, couſin-germain de ſa mere, & pour marreine *Marie-Marthe de Cotte*, veuve de Pierre-Paul Gilbert-de-Voisins, Chevalier, Seigneur de Medan, ayeule de l'enfant.

GOER DE HERVE, *page* 266, *ligne* 11, du pays de Franquemont, *liſez* de Faulquemont.

GOUIET, ou GOUGET-DE-CASTERAS, *page* 336, *ligne* 4, *effacez* un garçon nommé, *& après* Florimond-Philippe, *ajoutez* Marc-Philippe-Louis, né le 25 Avril 1774, & ſix filles.

GOUZENS, aux Additions du *Tome VII*, *pag.* 753, degré VII, *ligne* 7, *après* Balthasard de Gouzens a laiſſé pour enfans, *ajoutez* de ſa ſeconde femme, *Catherine de Calouin*, ſa couſine : — 1. Charles-Joseph de Gouzens, né le 24 Octobre 1746; — 2. Grégoire, né le 13 Juillet 1751; — 3. Jean-Charles, né le 21 Avril 1757; — 4. Jacques-Marie, né le 19 Janvier 1760, reçu à l'Ecole Royale Militaire ſur ſes preuves de nobleſſe, actuellement éleve de l'Ecole Militaire à la Fleche; — 5. & Anne-Laurence de Gouzens, née le 29 Juin 1754.

GRAVIER DE LA GOLSE, *page* 439, *ligne* 32 du degré IV, Malartic de Maſſas, *liſez* de Maſſas de Malartic. — *Ibid. page* 441, *lignes* 3 & 4 du degré X, *effacez* & Maréchal des Camps & Armées du Roi, tué devant Maſtricht, en commandant l'Artillerie, *& ajoutez* Brigadier des Armées du Roi en 1746, mort à Anvers le 29 Août 1749, des ſuites des bleſſures qu'il avoit reçues au ſiége de Berg-op-zoom. Il avoit épouſé, &c.

Lettre H.

HALLOT, *page* 623, degré XV, *ligne* 20, *effacez* Major au Régiment de M. le Comte *de Provence*. — *Ibid.* avec rang de Colonel, *liſez* avec rang de Lieutenant-Colonel, qui a quitté le ſervice.

HAUDION, *page* 681, degré VIII, *ligne* 2, 1692, *liſez* 1592. — *Ibid. pag.* 682, *lig.* 4 du degré X, *& ligne* 2 du degré XII, Hotet, *liſez* Hoſtel.

Corrections & Additions depuis l'impreſſion de ce Tome VIII.

HESSE-DARMSTADT, *page* 58, à la fin de la branche, *ajoutez* Christian III. de ~~Hesse-Darmstadt~~, Comte Palatin de Birkenfeld, héritier du Duché de Deux-Ponts en 1733, mort le 3 Février 1735, avoit épouſé, le 21 Septembre 1719, *Caroline*, Princeſſe *de Naſſau-Saarbruck*, née le 12 Août 1704, morte à Darmſtadt le 25 Mars 1774, dans la 70ᵉ année de ſon âge, fille du Comte *Louis-Crato de Saarbruck*. De ce mariage ſont nés : — 1. Le Comte Palatin Christian IV, Duc regnant de Deux-Ponts; — 2. La Princeſſe Christiane, Douairiere du Prince *Charles-Auguſte de Waldeck*; — 3. & Henriette-Caroline-Christiane-Philippine-Louise, née le 9 Mai 1721, morte au commencement d'Avril 1774. Elle avoit épouſé, le 12 Août 1741, le Landgrave Louis IX, de Hesse-Darmstadt, dont trois Princes & cinq Princeſſes. La premiere de ces Princeſſes a épouſé le Landgrave de Hesse-Hombourg. La ſeconde, le Prince de Prusse. La troiſieme, le Grand-Duc de Russie. La quatrieme, le Prince héréditaire *de Bade*. Et la cinquieme eſt deſtinée au Duc *de Saxe-Weymar*. Gazette de France, N°. 31, article Francfort, année 1774.

HOUSSOYE, *page* 137 *de ce Volume*, *ligne* 23, Sunois, *liſez* Sanois. — *Ibid. ligne* 26, Anne-Louiſe de Rulault-d'Auroir, *liſez* Anne-Louiſe Rulault. — *Ibid. ligne* 27, Phillbert de Rulault, *liſez* Philibert Rulault. — *Ibib. ligne* 48, Barilsbois, *liſez* Baril, Bois. — *Ibid. même ligne*, des Prunieres, *liſez* des Pruniers.

HUE DE MIROMÉNIL, *page* 151, *ligne* 7, après 1757, *ajoutez* nommé le 24 Août 1774, par Sa Majeſté, Garde-des-Sceaux de France. Gazette de France du 25 Août, N°. 68.

HULLIN, *page* 156 *de ce Volume*, degré III, *ligne* 7, *effacez* juſqu'au commencement du XVIIe ſiécle. La Terre de la Freſnaye eſt encore à préſent dans cette Famille. — *Ibid. page* 157, degré VII, *ligne* 10, du Vinau, *liſez* de Beauvau-du-Rivau, &c. — *Ibid. page* 158, *lignes* 4 & 5, *après* Mathurin, *effacez* auteur de la cinquieme branche mentionnée en ſon rang, & *liſez* mort ſans avoir été marié. — *Même page*, degré XI, *ligne* 10, mort à Angers au mois de Février 1672, *liſez* 1772. — *Ibid. page* 159, *ligne* 4, N... Hullin, Religieuſe aux Cordelieres d'Euvezin, *liſez* de Vezins en Anjou. — *Même page*, *ligne* 9, Eulalie-Victoire, mariée avec *N... de Ternes*, liſez *de Terves*. — *Ligne* 10, *après* Capitaine au Régiment Royal-Artillerie, *ajoutez* & Chevalier de Saint-Louis, &c. — *Même page*, degré XII, *ligne* 4, Marie Hullin, Religieuſe à l'Hôtel-Dieu de Nitré, *liſez* de Notre-Dame de Vitré, en Bretagne. — *Même page, quatrieme branche*, degré IX, *ligne* 10, Mathurin Hullin, Chevalier, Seigneur de la Coudre, *ajoutez* auteur de la cinquieme branche, rapportée après la poſtérité de Pierre, ſon frere. — *Ibid. page* 160, *cinquieme branche*, *ligne* 7, degré IX, *liſez* degré X, & *ſubſtituez ce qui ſuit aux deux premieres lignes*. Mathurin Hullin, Chevalier, Seigneur de la Coudre, troiſieme fils de Thugal Hullin, Chevalier, Seigneur de la Guiltiere, & de *Renée de la Vallée-Gandon*, épouſa *Renée de la Grange-Gault*, &c. — *Même page*, *ligne* 11, degré X, *liſez* degré XI. — *Ibid. lig.* 18, XI, *liſez* degré XII.

HUOT, *page* 170, degré XII, *ligne* 3, Feurge, *liſez* Feurg. — *Ibid. lig.* 9, *après* mariée, *ajoutez* 1°. en 1762, à Jean-Dominique Huot, Ecuyer, Seigneur d'Avilley, Lavoncourt, Arſoncourt, Teuley, Mont-Saint-Leger & Vanne, dont elle n'a point eu d'enfans. Ce Jean-Dominique Huot-d'Avilley, deſcendant de Ferry Huot, Ecuyer, par Jean, ſon fils, frere de Gabriel, auteur des branches encore ſubſiſtantes, eſt mort ſans enfans mâles, & n'a laiſſé de ſon premier mariage avec *Anne de Vaudrimé*, que deux filles; ſçavoir, Anne & Rose Huot. Jeanne-Claude Huot s'eſt mariée, 2°. &c.

Seconde Branche établie à Veſoul.

— *Ibid.* degré IX, *après* Antoine Huot, *ajoutez* Ecuyer, Seigneur de Bouſſeraucourt. — *Ibid.* degré X, *après* Simon Huot, *ajoutez* Ecuyer, Seigneur de Bouſſeraucourt. — *Page* 171, *ligne* 2, *après* Jean-Batiste, *ajoutez* lequel a laiſſé de ſon mariage : — 1. Jean-Batiste Huot, Prêtre & Chanoine de l'Egliſe Collégiale de Veſoul; — 2. Claude, fille; — 3. & Madelene, mariée, en 1774, au Comte *de Mauge*, Officier dans le Régiment de Damas, Dragons, d'une ancienne Maiſon originaire d'Artois, qui entre dans les Chapitres nobles de Flandres, où il a une ſœur.

— *Ibid. ligne* 10, *après* dont, *ajoutez* : — 1. Nicolas-Claude-Antoine-Marie-Gabriel, qui ſuit; — 2. Richard-Etienne, Chanoine de l'Egliſe Métropolitaine de Beſançon; — 3. Jean-Batiste-Alexandre, Sous-Lieutenant dans le Régiment d'Artois, Infanterie; — 4 & 5, Antoine & René, tous deux actuellement penſionnaires au Collége Mazarin; — 6, 7 & 8. Jean, Françoise & Louise Huot, en bas-âge. — *Ibid. ligne* 12, *après* Veſoul en Comté, *ajoutez* Mouſquetaire de la premiere Compagnie, s'eſt marié, &c.

Lettre I de ce Volume.

JAUCOURT, *addition à la page* 213, degré XVI, *ligne* 1, Seigneur d'Huban, *liſez* Seigneur de la Baronnie d'Huban. — *Ibid. ligne* 2, 10 Octobre 1726, *liſez*

26 Octobre 1726, & *ajoutez* premier Gentilhomme de la Chambre de M. le Prince *de Condé*. — *Ligne* 3 du même degré, 15 Juillet, *lisez* 5 Juillet. — *Lig.* 4, Guidon des Gendarmes Anglois en 1745, *lisez* le 14 Décembre 1744. — *Lig.* 5, Enseigne des Gendarmes Ecossois en 1747, *lisez* en Mars 1748. — *Ligne* 6, *après* 1757, *ajoutez* Brigadier en 1761, Maréchal-de-Camp le 25 Juillet 1762, & a été Elu de la Noblesse des Etats de Bourgogne en 1772. — *Ligne* 7, *après* Elisabeth-Sophie Gilly, *ajoutez* morte en Mai 1774, au Château de Combreux en Brie, âgée de 39 ans. — *Ligne* 9, François-Arnoul, *lisez* François-Arnail. — *Ligne* 10, *après* Saint-Eustache, *ajoutez* nommé Sous-Lieutenant de Dragons dans le Régiment de Languedoc, le 28 Juillet 1773. — *Ligne* 11, 23 Octobre 1755, *lisez* 9 Octobre 1755, & *ajoutez* mariée, le 8 Septembre 1772, à *Hercule*, Comte *de Baschi du Cayla*, Colonel du Régiment de Beziers.

Lettre K.

KEANDALE (ancien nom de la Maison d'Anstrude), *page* 319, *ligne* 3, Clarmenuie, *lisez* Clarmenvik. — *Ibid. ligne* 5, d'Ersay, *lisez* d'Aisay. — *Pag.* 320, *ligne* 14, Raoul, *lisez* Arnoul. — *Ibid. ligne* 21, Sandilandes, *lisez* Sandilands. — *Ibid. ligne* 23, à la bataille de Flondon, *lisez* à la bataille de Fludon. — *Ibid. ligne* 26, Woermistoun, *lisez* Woermorston. — *Ibid. ligne* 34, même correction. — *Ibid. ligne* 36, Fingaste, *lisez* Fingak. — *Derniere ligne de cette page* 320, Arbsalle, *lisez* Arbothall. — *page* 321, *ligne* 14, Jeanne Scot, *lisez* Jeanne Stok. — *Ibid.* degré XIV, *ligne* 16, Seigneur de Tarcy-Field, *lisez* Seigneur de Warcifield. — *Ibid. page* 323, degré VIII, *ligne* 11, Rosfey, *lisez* Roffey. — *Ibid. page* 324, degré XI, *ligne* 4, du Comte d'Aligny, *lisez* du Comte d'Origny. — Même degré, *ligne* 11, Charles de Lenfernax, *lisez* Charles de Lenfernat. — *Ibid.* degré XII, *ligne* 8, Sauvigny, *lisez* Savigny. — *Même ligne & suivante*, Seigneur de Montrosier & de Coursicat, *lisez* Seigneur de Montrotier & de Coursieux. — *Ibid. ligne* 4, du degré XIV, Seigneur de Vizanne, *lisez* Seigneur de Vezanne.

Lettre L.

LAURENCIN, *page* 555, *ligne* 3 du degré IX, Branduse, *lisez* Brunduse. — *Idid.* degré VIII, de la branche des Seigneurs de Beaufort en Comté, *ligne* 7, *après* Navarre, *effacez* on ignore s'il est marié, & *lisez* marié, dont un fils, âgé de 24 ans.

LAURENS, *au bas de la page* 560, *ligne* 4 du degré XV. Il décéda peu après, laissant, *ajoutez* : — 1. Charles-Paul de Laurens, Seigneur du Castelet, co-Seigneur de Puginier, marié, par acte du 16 Février 1753, à *Marguerite de Russon-de-Roquevias*, morte sans postérité, fille de *Gabriel*, Sieur de Roquevias, co-Seigneur direct de Marseillete, & de *Marguerite de Russon* ; — 2. Grégoire-Alexandre, qui suit ; — 3. & Gabrielle de Laurens, vivante sans alliance en 1774.

XVI. Grégoire-Alexandre de Laurens, Seigneur de Biès & du Castelet, co-Seigneur de Puginier, a épousé, par acte du 8 Mars 1769, *Anne-Elisabeth-Georgette de Loubens-Verdale*, fille de *Henri-François de Loubens*, Marquis de Verdale, & de Dame *Marie-Antoinette du Cup*. Leurs enfans actuels sont : — 1. François-Alexandre, né le 28 Janvier 1770 ; — 2. Gabriel-Louis-Fréderic, né le 25 Juillet 1773 ; — 3. Charlotte-Marie-Antoinette, née le 3 Janvier 1771 ; — 4. Gabrielle-Josephine de Laurens, née le 25 Mai 1772.

Lentzbourg. Voyez Les Corrections et additions à la fin du Tome XI. Depuis l'impression des Additions.

ESPAGNE, *page* 696, *ligne* 2, *après* Languedoc, *ajoutez* dans un dénombrement du 2 Mai 1235, par les nobles habitans de Castelsarrasin, rendu aux Comtes *de Toulouse*, il s'y trouve compris des *Durfort*, des *Grimoard*, des Seigneurs *de Vilemode*, des *Brezols* & des d'Espagne. — *Ibid. ligne* 14, degré I, *après* Pierre d'Espagne, de la ville de Castelsarrasin, *ajoutez* fit une fondation le 26 Août 1533, dans l'Eglise Paroissiale de Saint-Sauveur, à Castelsarrasin, en la Chapelle

Saint-Antoine, où étoit le tombeau de ſes ancêtres, & qui eſt encore la ſépulture de la Famille. Il avoit été marié, &c. — *Ibid. page* 697, degré VI, *ligne* 1, *après* Ecuyer, *ajoutez* né en 1690. — *Ibid. ligne* 3 du même degré, *après* Jeanne-Marie de Saget, *ajoutez* vivante, âgée de 76 ans. — *Ibid. ligne* 6, *après* Roch-Galatoire, *ajoutez* né le 16 Août 1729. — *Ibid. ligne* 7, *après* 5, *effacez* &. — *Ibid. ligne* 8, *après* Caſtelſarraſin, *ajoutez* : — 6. & Jeanne-Marie d'Eſpagne, morte ſans alliance en 1767. — Degré VII, *après* Jean-Joſeph d'Eſpagne, *ajoutez* né le 8 Octobre 1726.

FORTIA, aux Additions, *page* 698, *ligne* 6 du degré IV, compoſé de huit chevaux, *liſez* de ſeize chevaux.

LASCARIS-LASCARIS, *page* 730, *lignes* 46 & 47, *liſez* entre deux parentheſes comme il ſuit : (on donne encore pour frere à Théodore I, Manuel Lascaris). — *Page* 731, *ligne* 20, l'emporter, *liſez* il l'emporta en effet. — *Page* 733, *ligne* 52, Pierre-François, *liſez* Pierre Laſcaris. — *Page* 735, *lig.* 5, *effacez* Elle s'eſt éteinte dans ce Duc, & *ajoutez* : On rapporte à cette mort de la Ducheſſe de Milan, l'extinction de la Branche Ducale de la Maiſon des *Viſcomti*. —— *Ibidem, avant-derniere ligne*, Rgiſtres, *liſez* Regiſtres. — *Page* 736, *ligne* 37, ſe, *liſez* ſa. — *Page* 737, *ligne* 3, du Puget, *liſez* de Puget. — *Ibid. ligne* 35, proche parens, *liſez* proche parente. —— *Page* 738, *ligne* 6, avoir, *liſez* à voir. — *Page* 743, *ligne* 5, Calvalque, *liſez* Cavalque. — *Page* 745, *ligne* 17, ces deux, *liſez* ſes deux. — *Ibid. ligne* 54, ces enfans, *liſez* ſes enfans. — *Page* 746, *ligne* 15, ſœur de Thomas, *liſez* fille de Thomas. — *Page* 753, *ligne* 12, neveu d'Auguſtin I, *liſez* petit-neveu d'Auguſtin I. — *Ibid. lignes* 41 & 42, ou environ, qu'elle eſt ſortie de leur branche par les héritiers ci-deſſus nommés, *liſez* ou environ; ils l'ont perdue par les deux héritieres ci-deſſus nommées. — *Page* 758, *lig.* 1 & 2, qui l'attendoit, *liſez* qu'il attendoit. — *Ibid. ligne* 36, batiſé, *liſez* batiſés. —— *Page* 759, *ligne* 10, de ces branches, *liſez* de ſes branches. — *Page* 761, *ligne* 23, qui l'ont fait, *liſez* qui l'ont faite.

Additions pour cet Article.

Page 732, *ligne* 28, *après le mot* degrés, *ajoutez* page 744.

Page 733, *ligne* 47, *après* Chevalier de Malte, *ajoutez* une ſœur du Baron Lascaris épouſa le Baron *de Grimaldi* (de la branche *d'Antibes*), dont elle eut trois garçons placés au ſervice, à Malte & dans l'Egliſe.

Page 736, *ligne* 34, *après* & de Catherine de Caſtellane, *ajoutez* (Voyez encore le *Tome IV* de ce Dictionnaire, au mot Castellane, *pag.* 3, 5 & 9).

Page 744, *ligne* 5, *après* ci-devant, *ajoutez* page 734, degré XVI.

Page 759, *lignes* 27 & 29, *après les mots* & dans la perſonne, *ajoutez* du Chevalier de Vintimille, Lieutenant des Vaiſſeaux du Roi, & dans celle, &c. —— *Ibid. derniere ligne, après* Vintimille-du-Luc, *ajoutez* Le Marquis du Luc a eu de ſon mariage avec Mademoiſelle *de Caſtellane* (dont il eſt veuf), un fils, appellé le Comte Charles & deux filles.

F I N.

TABLE

Des Noms des Familles & Terres contenues dans ce huitieme Volume. Les étoiles désignent les Terres & Biens titrés.

H

HEBERT, d'Agen, *page* 1.
HEBERT, en Normandie, *idem & suiv.*
HEBRAIL, en Languedoc, 3 *& suiv.*
HECTOR DE MARLE, 8
HEDELIN, à Nemours, 9
HEERE. *Voyez* DE HEERE, *Tom. V, pag. 529 & suiv.*
HEILLY, 10
* HEISMESTROFF, au Duché de Lor. *id.*
HELAINE, en Normandie, *id.*
* HELLANDE, même Prov. 10 *& suiv.*
HELLAUD-DE-VALLIERE, en Anjou, 12 *& suiv.*
HELLENVILLIER, en Normandie, 15
HELLOUIN, même Province, *id.*
HELMSTAT, *id.*
HELYES, originaire du Beffin, 15 *& suiv.*
* HEM, dans la Flandre-Wallone, 18
HEMARD, *id.*
HEMERY, à Langres, 19
HEMERY, *id.*
HEMONT, 20
HENAULT, à Paris, *id.*
HENAUT, *id.*
HENCKEL, en Siléfie, *id.*
HENIN, à Paris, *id.*
* HENNENCOURT, en Picardie, 21
HENNEQUIN, originaire de Flandres, *id. & suiv.*
HENNEZEL, originaire de Bohême, 25 *& suiv.*
HENNIN, en Flandres, 31
* HENNIN, en Bourgogne, 32
* HENNIN LIETARD, en Artois, *id.*
HENNOT, en Normandie, *id.*
HENRI DE LA MOTTE, *id.*
* HENRICHEMONT, en Berri, *id.*
HENRIQUEZ, *id.*
HENRY ou HENRI-DE-BOHAL, en Bretagne, 33

H

HENRY DU QUENGO, *page* 33
HENRY DE JARNIOST, en Lyonnois, 34
* HENU, en Artois, 35
HEQUET, en Normandie, 36
HERAULT, originaire de la même Province, *id. & suiv.*
HERAUT, en Champagne, 38
* HERBAULT, dans le Blaifois, *id.*
HERBEREAU, en Anjou, *id.*
HERBERT, en Poitou, 39
HERBERT, en Normandie, *id.*
HERBOUVILLE, même Province, *id.*
HERCÉ, 40
* HERENT, en Brabant, *id.*
* HERICOURT, en Picardie, *id. & suiv.*
* HERICY, dans la Brie-Françoiſe, 42
HERICY (LE), en Normandie, *id.*
* HERINGUEL, en Artois, 43
* HERISSON, en Picardie, *id.*
* HERMENC, *id.*
HERMERAY, *id.*
HERMINE. *Voyez* SAINTE-HERMINE.
HERMITE (L'), *id.*
HERMITE, en Normandie, *id.*
HERMITE, même Province, *id.*
HERMITE D'HYEVILLE, en Normandie, *id.*
HERMITE, en Provence, 44
HERON DE LA THUILLERIE, à Paris, *id.*
* HEROUVILLE, dans le Vexin-François, 45
HERSENT, *id.*
HERTES, en Picardie, *id.*
* HERTRÉ, en Normandie, 46
HERVÉ, en Dauphiné, *id.*
HERVIEU, en Normandie, *id.*
HERVILLY, en Picardie, *id.*
* HERVIS ou HERVI, 47
* HERVY-DUCLOS, en Picardie, *id.*

* HERZELLES, en Brabant, *page* 47
HESDIGNEUL *Voyez* BETHUNE.
* HESECQUE, en Artois, *id.*
HESLIN, en l'Isle-de-France, *id.*
* HESSE, Maison d'Allemagne, 48 *& suiv.*
HESSELIN, en Picardie, 60
HESSELIN, même Province, 61
HETTEHOU, en Normandie, *id.*
HEU, au Pays-Messin, *id.*
* HEUCHIN, en Artois, 62
HEUDEBERT, *id.*
HEUDELOT, en Champagne, *id.*
HEUDEY ou HEUDÉ, en Normandie, *id. & suiv.*
* HEUDICOURT, dans le Barrois, 65
* HEVERLÉ, en Brabant, *id.*
* HEUQUEVILLE, en Normandie, *id.*
HEURTAULT DE LAMMERVILLE, en Normandie, 66
HEURTEBIZE, *id.*
* HEUSDEN, en Brabant, *id.*
* HEUSE (DE LA), au pays de Caux, *id.*
HEUSEY, en Normandie, 67
HEUZÉ, en Picardie, *id.*
HEUZEY, en Normandie, *id.*
HEYSSEN, de l'Empire, 68
* HIERES, en Provence, 69
* HIGUERES, en Béarn, 70
HINNISDAEL, aux Pays-Bas, *id.*
HINSELIN, 71
HITTE. *Voyez* COS DE LA HITTE.
HOBACQ, en Picardie, 72
HODENEAU DE BRÉVIGNON, en Nivernois, 73
HODIC, en Berri, *id.*
HOENS ou HUENS, originaire de Malines, *id.*
HOEUFFT, originaire de la Flandre-Wallone, 74 *& suiv.*
* HOFFELIZE, en Lorraine, 78
HOHENLOE ou HOLAC, en Allemagne, 79 *& suiv.*
* HOHENZOLLERN, en Souabe, 83
HOIRIEU, 84
HOLAND, en Angleterre, *id.*
* HOLLANDE, *id.*
* HOLOKEN, en Brabant, 85
* HOLSBECKE, en Brabant, *id.*
HOLSTEIN, en Allemagne, *id. & suiv.*
* HOMBEKE ou HOMBEKQ, au territoire de Malines, 88
* HOMBERT, en Suisse, *id.*
HOMBLIERES, en Picardie, *id.*
* HOMBOURG, dans la Lorraine-Allemande, *id.*
HOMME, en Normandie, 89
HOMMEL, même Province, *page* 89
HOMMET, en basse Normandie, *id. & suiv.*
HONCOURT, même Province, 90
HONDI ou HONDIS, originaire de Naples, 91
* HONGRIE, *id.*
* HONGUEMARE, en Normandie, 92
HONORAT, en Provence, *id.*
HONORÉ, *id.*
HONSBROUCK ou HONSBRUCK, au pays de Liége, *id.*
HOO, en Angleterre, 93
* HOOCHSTRATE, en Brabant, *id.*
* HOOGEVORST, même lieu, *id.*
HOPHBRUNE, originaire d'Ecosse, *id.*
HOPITAL (L'), en Auvergne, *id.*
HOPITAL (L'), de Naples, 94 *& suiv.*
* HORBOURG, dans la haute Alsace, 103
* HORNES, en Brabant, 104 *& suiv.*
HOSENBEKE (VAN), de Bruxelles, 108
HOSTAGER, en Provence, 109
HOSTE (L'), 110
HOSTINGE, en Normandie, *id.*
HOSTON, en Artois, *id.*
HOSTUN, en Dauphiné, 111 *& suiv.*
HOTMAN, originaire d'Allemagne, 118 *& suiv.*
HOTOT, en Normandie, 121
HOUCHIN, en Artois, 122
HOUCTEVILLE, en Normandie, 123
HOUDAIN, en Artois, *id.*
* HOUDANCOURT, 124
* HOUDETOT, au pays de Caux, *id. & suiv.*
* HODEVILLE-D'ESTRÉES, 132
* HOUDREVILLE, dans le Duché de Lorraine, *id.*
HOUDREVILLE, en Champagne, *id.*
* HOVE, en Brabant, *id.*
* HOUÉCOURT, dans le Duché de Lorraine, *id.*
HOUEL, en Normandie, *id.*
HOUEL-D'HOUELBOURG, *id.*
* HOULEY, en Normandie, 133
HOVORST, en Brabant, *id.*
HOURDET, originaire de Normandie, *id.*
* HOUSSAY (DU), en Vendômois, *id.*
HOUSSAY, en Normandie, 134
HOUSSAYE, même Province, *id.*
HOUSSAYE, même Province, *id.*
HOUSSE, en Lorraine. 135
HOUSSOIE, originaire d'Amiens, 136
* HOUSSOYE, en Beauvoisis, 137
* HOUTEM SAINTE-MARGUERITE, en Brabant, 138

HOWARD, en Angleterre, *page* 138
HOUX (DU), en Picardie, 139
HOUX (LE), à Paris, *id.*
HOZIER (D'), originaire de Salon en Provence, 139 *& ſuiv.*
HUART, 144
HUAULT, originaire de Touraine, 145 *& ſuiv.*
HUBERT, en Beauce, 147
HUBY, à Paris, *id.*
HUCHET-DE-LA-BEDOYERE, en Bretagne, 148
HUDEBERT, en Normandie, *id. & ſuiv.*
HUDEBERT, même Province, 150
HUE-DE-MIROMÉNIL, en Normandie, *id. & ſuiv.* & Addition *pag.* 771.
HUESCAR, en Eſpagne, 151
HUET, originaire de Normandie, 152
HUGO, en Lorraine, 153
HUGON-DU-PRAT, 154
HUGUES DE BEAUJEU, originaire du Languedoc, *id. & ſuiv.*
* HUGUEVILLE, 156
HUILLIER (L'), *page* 156
HUJOEL. *Voyez* GIELIS-HUJOEL.
HULLIN, en Anjou, *id. & ſuiv.* & aux Additions, *p.* 771.
HULLIN, en Normandie, 160
* HULLUCH, en Artois, *id.*
* HULLY, en Bourgogne, *id.*
* HUMBEECK, en Brabant, *id.*
HUMBELOT, en Champagne, *id.*
HUME, originaire d'Ecoſſe, 161
* HUMIERES, en Artois, 163 *& ſuiv.*
HUNE (DE LA), en Anjou, 166
* HUNOLSTEIN, en Allemagne, *id. & ſuiv.*
HUOT DE VEZET, en Franche-Comté, 169 *& ſuiv.* & aux Additions, *p.* 771
HURAULT, de Blois, 171 *& ſuiv.*
* HURAUT, de Lorraine, 181
HUREL, en Normandie, *id.*
* HUSSON, même Province, *id.*
HUTEAU, en Bretagne, &c. 182 *& ſuiv.*
HUYN, en Lorraine & Hongrie, 185 *& ſuiv.*

J J

JABLONOWSKI, en Pologne, *p.* 189
JACHIER, *id.*
JACOB, 190
JACOMEL, en Picardie, *id.*
JACQUEMAR, dans le Comté de Salm, *id.*
JACQUEMIN, *id.*
JACQUESSON, en Normandie, *id.*
* JAGNOT, en Bourgogne, *id.*
JAILLARD, en Poitou, 191
* JALESNES, en Anjou, 192
JALLOT, en Normandie, *id.*
JAMBON DE SAINT-CYR, même Province, 193
JAMBOURG, en Picardie, *id.*
JAMES, en Bourbonnois, *id.*
JAMES, en Normandie, 194
JANART, à Paris, *id.*
* JANIERE, en Bretagne, *id.*
JANILHAC, *id.*
JANIN, en Lorraine, *id.*
JANIN DE GABRIAC, en Languedoc, 195
JANNEL, en Bourgogne. Voyez les Additions, *p.* 722 *& ſuiv.*
* JANSON, en Provence, *id.*
JAQUOT, en Bourgogne, *id.*
JARDIN, en Brabant, 196
JARDINE, en Provence, *page* 196
JARENTE. *Voyez* GERENTE.
* JARNAC, en Angoumois, 197
JARNAGE, en Berri, 198
JARRY, à Paris, *id.*
JARS, 199
* JARSAILLON, en Bourgogne, *id.*
* JARZÉ, en Anjou, *id.*
JAS, en Bourbonnois, *id.*
JASSAUD, en Provence, *id. & ſuiv.*
JAUBERT, en Quercy, 203
JAUBERT-DE-BARRAULT, 204
JAUBERT DE SAINT-GELAIS, *id.*
JAUCHE, en Brabant, *id.*
* JAUCOURT, en Champagne, 205 *& ſuiv.* & aux Additions, *p.* 771 *& ſuiv.*
JAUSSELIN, en Guienne, 216
* JAVON, dans le Comté-Venaiſſin, *id.*
* JAY DE FLEURIGNY, 217
JAY, à Paris, 219
JAY, 221
ICARD, en Provence, *id.*
JEANÉ, *id.*
JEHAN, en baſſe Bretagne, 222
JEHANNOT DE BERTILLAC, *id.*
JEUNE DE CRÉQUY, en Artois & en Anjou, *id.*
IGNY, au Comté de Bourgogne, 223
* ILLIERS, en Beauce, 224

IMBERT,

IMBERT, page 225
* IMMERSELLE, en Flandres, 226
* IMPDÉM, en Brabant, id.
* INGRANDE, id.
INGUIMBERT, originaire de Vienne en Autriche, 226 & suiv.
* INTEVILLE, en Champagne, 234
INVAL. *Voyez* ROUSSEL D'INVAL.
JOANNIS, à Aix, 234 & suiv.
JOANNIS, à Pertuis, 236
JOBELOT, 237
* JODAINVILLE, en Beauce, id.
JOHANNE DE LA CARRE, en Blaisois, id. & suiv.
* JOIGNY, en Champagne, 239
JOIGNY DE BELLEBRUNE, id.
JOIGNY DE PAMELE, originaire de France, id.
* JOINVILLE, en Champagne, 240
JOLIS, en Normandie, 242
JOLIVET D'ANDOUVILLE, id.
JOLY, originaire du Duché de Bourgogne, id. & suiv.
JOLY DE MAIZEROY, au pays Messin, 244
JONCY, 245
JONVELLE, en Franche-Comté, id.
* JONZAC, id.
JORDY DE CABANAC, id.
JOSEL, en Normandie, 246
JOSSAUD, id.
JOSSÉ-LAUVRAINS ou LAUVREINS, à Toulouse, id. & suiv.
JOUANNE, en Normandie, 248
JOUBERT, id.
JOUBERT ou JAUBERT, 249
JOUBERT DE LA BASTIDE, id.
JOVEN DE LA BLACHETTE, id.
JOUENNE D'ESGRIGNY, en Normandie, id.
JOUFFREI, en Provence, 250
JOUFFROY ou JOFFROY, au Comté de Bourgogne, 251 & suiv.
JOUHAN, en Normandie, 253
JOUMARD, id.
JOURDAIN. *Voyez* ISLE-JOURDAIN.
JOURDAIN, en Poitou, 254
JOURDAIN, en Normandie, id.
JOURDAN, même Province, 255
JOURDEUL, en Champagne, id.
JOURNET, id.
JOUVENEL. *Voyez* JUVENEL.
* JOUX, au Comté de Bourgogne, id.
* JOUY, près Versailles, id.
* JOYEUSE, en Vivarais, 256 & suiv.
* IRLANDE, 264
IRLANDE, en Normandie, 265
IRUMBERRY DE SALABERRY, originaire du Royaume de Navarre, p. 265 & suiv.
ISARN ou IZARN, en Rouergue, 269
ISE (D'), en Provence, 271
ISELIN, en Franche-Comté, id.
* ISENGHIEN, dans la Flandre Autrichienne, 271
ISERAN, en Dauphiné, id.
ISLE, en Saintonge, id.
* ISLE, 272
* ISLE-ADAM, id. & suiv.
* ISLE *d'Aumont*, en Champagne, 278
* ISLE-*Belle*, dans le Vexin-François, id.
* ISLEBONNE, en Normandie, id.
* ISLE-BOUCHARD, en Touraine, 279
* ISLE JOURDAIN, en Armagnac, id.
* ISLE-JOURDAIN, au Diocèse de Toulouse. Généalogie des DU CHATEIGNER, originaires du Poitou, 280 & suiv.
ISLES DE LIBERDIERE (DES), en Normandie, 289
ISLES DE LA VALLÉE, même Province, id.
ISLES-D'OR, en Provence. *V.* HIERES.
ISLOU ou ILLOU, en Normandie, id.
ISNARD, en Provence, 290
ISOARD, même Province, id.
ISQUE, en Picardie, 291
ISSEMBOURG, Maison d'Allemagne, 292
* ISSOIRE, en Auvergne, id.
* ISSONCOURT, en Lorraine, id.
* ISSOUDUN, en Berri, id.
ISTERLIN, 293
* ITTRE, en Brabant, id.
JUBERT, en Normandie, id. & suiv.
JUBIN, en Bretagne, 297
* IVERGNY, en Artois, id.
IVETOT, en Normandie, id.
JUGIE, id.
JUHEY, en Normandie, id.
* JUIGNÉ, au Maine, id.
JUIGNÉ, en Champagne, id.
* JUILLY-*le-Châtel*, en Bourgogne, 298
JULIEN, en Provence, id.
JULIEN, en Normandie, 299
JULIEN ou JUILIEN DE MONTAULIEU, id.
JULIENNE, id.
* JULIERS, en Westphalie, id.
JULIOTE, en Normandie, 300
JULLIEN, au Duché de Bourgogne, id.
JULLYANIS ou JULLIANIS, en Provence, id. & suiv.
JUMEL DE LISORES, en Normandie, 302

* JUMELLES, en Picardie, *page* 302
* JUMILHAC, en Périgord, *id.*
JUMILLY, en Normandie, 303
JUNET, en Franche-Comté, *id.*
* JUPILLES, au Maine, *id. & ſuiv.*
* IVRY, en Normandie, 309
JUSSAC, en Berri, 310
JUSTINIANI, *page* 311
JUVENEL ou JOUVENEL en Languedoc, *id.*
JUVIGNY, en Normandie, 312
JUVRECOURT, au pays Meſſin, *id.*
JUYÉ, 313
JUYS, en Dombes, *id.*

K

KADOT, en Normandie, *page* 315
KAER, en Bretagne, *id.*
KAERBOUT, même Province, *id.*
KAERNEVOI ou CARNAVALET, 316
* KAMBOURG ou KERAMBOURG, en baſſe-Bretagne, *id.*
KARNAZET, en ~~Beauce~~, *id. & ſuiv.*
KEANDALE, ancien nom de la Maiſon d'ANSTRUDE, en Ecoſſe, 318 *& ſuiv.*
KEINGIAERT, 325
KERAENNECH, en Bretagne, *id.*
KERALY, même Province, *id.*
* KERAVÉON, en Bretagne, *id.*
KERBERIO, *id.*
KERBOUDEL, en Bretagne, *id.*
KERCABUS, même Province, *id.*
* KERCADO, en Bretagne, 326
KERCOENT, *id.*
KEREMPUIL, en Bretagne, *id.*
KERENOR, même Province, 327
* KERFILY, *id.*
KERGOURNADECH, en Bretagne, *id.*
KERHOENT, *id. & ſuiv.*
KERHUEL, 329
* KERJAN, en Bretagne, *id.*
KERLEC ou QUERLEC, 330
* KERMAN, en Bretagne, *page* 330
KERMEL, même Province, *id.*
* KERMENO, même Province, 331
KERMENON, KERMESSET, KERMEUR ou KERMUR & KERMOISAN, même Province, *id.*
KEROUART, en Bretagne, *id.*
KEROUSERÉ, même Province, *id.*
KERPOISSON, même Province, 332
KERRIMEL, *id.*
KERSAINGILY, en Bretagne, *id.*
KERSAUSON, *id.*
KERSULGUEN, *id.*
KERSYMON, en bas-Léon, 333
KERVASI, en Bretagne, *id.*
KERVEN, en baſſe-Bretagne, *id.*
KERVENO, *id.*
KETLER DE COURLANDE, *id.*
KIRIASSE ou CIRIASSE, 334
KLASTEN, en Allemagne, *id.*
KLINGHIN ou KLINGLIN, originaire d'Alſace, *id.*
KLOGUEN, en Bretagne, 335
KNYPHAUSEN, en Pruſſe, *id.*
KŒNIS-EGG, en Allemagne, *id.*
* KŒURS, au Duché de Bar, *id.*
KREBS, en Alſace, 335 *& ſuiv.*

L

* LAAS, en Béarn, *page* 337
LABARRE, origin. de Fland. *id. & ſuiv.*
LABAY DE VIELA, en Armagnac, 341
LABBE, en Berri, *id.*
LABBÉ, en Bretagne, *id.*
LABBÉ, en Lorraine, *id.*
LABBEY, en Normandie, 342 *& ſuiv.*
LABOULIE, en Provence, 347
* LABOURD, pays de Gaſcogne, *id.*
LA BRETESCHE, originaire de Bretagne. Voyez les Additions, *page* 726
LABROUE, en Poitou, 347 *& ſuiv.*
LAC, en Beauce, *page* 350
LAC, en Languedoc, 351
LACS (DES), 352 *& ſuiv.*
* LACANORGUE ou LA CANORGUE, au Comté Venaiſſin, 358
LADVOCAT, *id.*
* LAERNE, en Flandres, *id.*
LA FAYE, en Périgord, *id. & ſuiv.*
LAFITTE, en Champagne & à Toulouſe, 360 *& ſuiv.*
LAFOENS, en Portugal, 362
LAGARRIGUE, originaire de Theſe en Béarn, 362 *& ſuiv.*

LAGE, en Bretagne, *page* 365
* LAGNY, en Artois, 366
* LAGNY, dans l'Evêché de Noyon, *id.*
LAGUILLE, 367
LAIDET, en Provence, *id. & suiv.*
LAIGLE *de la Montagne*, en Champagne, 369
LAIGLE-HOUX, *aliàs* LAIGLOUX, *id.*
LAIGUE, en Dauphiné, 370
LAILLET, en Normandie, *id.*
* LAILLIER ou LALLIER, *id. & suiv.*
LAINCEL, en Provence, 375
LAIRE, en Picardie, 376
LAISNÉ, même Province, *id.*
LAISNÉ DE PAVILLY, *id.*
LAISNÉ, en Normandie, 377
LAISTRE, en Picardie, *id.*
LAIZER DE SIOUGEAT, en Auvergne & Artois, 377 *& suiv.*
LALAING ou LALAIN, dans les Pays-Bas, 382
* LALEU, en Basse-Normandie, *id.*
LALLEMAN, en Berri, 383
LALLEMAN, en Dauphiné, *id.*
LALLEMAND DE WAITTE, au Comté de Bourgogne, 383 *& suiv.*
LALLEMANT, en Champagne, 387
LALLEMANT DE MACQUELINE, originaire de Châlons, *id.*
* LA LOUPTIERE, en Champagne, *id.*
LALYE, en Franche-Comté, *id.*
* LAMBALLE, en Bretagne, *id.*
LAMBERT, en Angoumois, *id. & suiv.*
LAMBERT, à Paris, 391
* LAMBERTYE, en Périgord, *id. & suiv.*
* LAMBESC, en Provence, 406
LAMBILLI, en Bretagne, *id.*
LAMBRÉ, en Franche-Comté, 407
LAMESAN, en Lorraine, *id.*
LAMET ou LAMETH, en Picardie, 408 *& suiv.*
LAMI, en Touraine, 410
LAMIRAULT, dans l'Orléanois & le Soissonnois, *id. & suiv.*
LAMIRÉ, en Picardie, 412
* LAMOIGNON, en Nivernois, 413 *& suiv.*
LAMOUREUX-DE-LA-JAVELLIERE, 426
LAMPERIERE DE MONTIGNY, en Normandie, *id.*
LAMY-DE-BEZANGES, originaire de Lorraine, 427
LANCE, en Picardie, *id.*
LANCESSEUR, en Normandie, *id.*
LANCHALS, en Brabant, *id.*
LANCHY, en Picardie, *id.*
LANCIZE, en Normandie, *page* 427
* LANCOSME, en Vendômois, *id.*
LANCRAU, en Anjou, 428
LANCRY, en Picardie, *id.*
LANCY, en Laonois, 429
LANDAIS, originaire de Touraine, 430
LANDAS, dans les Pays-Bas, *id.*
LANDE (LA), en basse Marche & Poitou, 431
LANDES (DE), originaire de Gênes, *id.*
LANDES (DES), en Normandie, 432 *& suiv.*
LANDES (DES), même Province, 434
LANDO, à Venise, *id.*
LANDOIS D'HEROUVILLE, en Normandie, *id.*
LANDRES, *id.*
LANDRY, 435
LANDWING, en Suisse, *id.*
LANERY, en Picardie, *id.*
LANFERNAT. *Voyez* LENFERNAT.
LANGAN DE BOIS-FEVRIER, *id.*
LANGE, en Lyonnois, 436
LANGELÉ, à Paris, *id.*
* LANGERON, en Nivernois, *id.*
LANGES, à Orange & à Genêve, 437
LANGES, en Bresse, 438
LANGEVIN, en Normandie, *id.*
* LANGHEAC ou LANGEAC, *id. & suiv.*
LANGLE, en Normandie, 441
LANGLOIS, à Paris, 442
LANGLOIS, en Picardie, *id.*
LANGLOIS, en Normandie, *id. & suiv.*
* LANGON, en Blaisois, 444
LANGON, originaire de Guienne, *id. & suiv.*
* LANGOURLA, en Bretagne, 449
* LANGRES, 450
LANGUEDOC, *id.*
LANGUEDOUE, originaire du pays Chartrain, 451 *& suiv.*
LANGUET DE GERGY, en Auxois, 456
LANGUSSEL, en Languedoc, 458
LANJAMET DE VAUCOULEURS, en Bretagne, *id.*
* LANNE, en Brabant, *id.*
LANNION, en Bretagne, *id. & suiv.*
* LANNOY, en Flandres, 460 *& suiv.*
LANOY, originaire de Normandie, 464
* LANQUES, dans le Bassigny, 465
LANTAGE, en Champagne, *id.*
LANTENAY, en Bourgogne, 466
LANTENNE, en Franche-Comté, *id.*
LANTI DE LA ROERE, en Italie, *id.*
LANTIN, en Bourgogne, *id.*
* LAON, 467

LAPORTE, origin. de Figeac, *page* 467
LARA. *Voyez* NARBONNE-LARA.
LARBOUILLARD DU PLESSIS, 468
L'ARCHER, autrefois L'ARCHIER, en Bretagne, *id.*
LARCHER, originaire de Paris, 470 & *suiv.*
LARCHIER, en Normandie, 473
* LARÉ ou LAREY, dans le Bailliage d'Alençon, *id.* & *suiv.*
LARGE (LE), en Normandie, 475
LARGENTIER, en Champagne, *id.*
* LARGEZ (DU), en haute Bretagne, *id.* & *suiv.*
LARLAN DE KERCADIO, 479
* LARNAGOL, en Querci, *id.*
LARRARD, en Guienne, 480
* LARREY, en Bourgogne, *id.*
LARRINVILLE, en Beauce, *id.*
LART, dans le Comté d'Armagnac, *id.* & *suiv.*
* LARTAUDIERE, en Dauphiné, 482
* LARTIGUE, au Diocèse d'Auch, *id.* & *suiv.*
LAS, en Nivernois, 491
LASCARIS-LASCARIS, *p.* 491 & *suiv.* Voyez les Additions, 729
LASCASES, originaire d'Espagne, 492 & *suiv.*
* LASCOS, en Auvergne, 494 & *suiv.*
LASNIER, originaire d'Angers, 496
* LASSAY, au Maine, 497
* LASSAY, dans le Blaisois, *id.*
LASTIC, en Auvergne; 497 & *suiv.*
LASTOURS, en Limosin, 516
LASTRES, en Artois, 517
LATENAY, en Languedoc, *id.*
LATIL, en Provence, 518
LATRE-DOBY, originaire de Dinant, pays de Liége, 519
LATTAIGNANT, originaire de Picardie, *id.* & *suiv.*
LATTIER, en Dauphiné, 521 & *suiv.*
LAU (DU), 524
LAVAGNAC, en Languedoc, *id.*
* LAVAL, au Maine, *id.*
LAVAL, originaire de Lorraine, 525
LAVAL, en Normandie, 526
LAVAL DE RAIS, *id.*
* LAVARDIN, au Maine, *id.*
LAVAULX, en Lorraine & Barrois, *id.* & *suiv.*
LAVAUR-ARGENTINE, 528
LAVAUR DE GAIGNAC, en Querci, *id.*
* LAUBEPIN, en Franche-Comté, *id.*
LAUBERIE, en Normandie; *id.*
LAUBESPINE, *id.*
LAUDUN, en Languedoc, *page* 529
* LAVEDAN, en Gascogne, *id.*
* LAVELINE, au Duché de Lorraine, *id.*
LAVERDI. *Voyez* DE L'AVERDI, *Tome V* de ce Dictionnaire, *p.* 544.
LAVERGNE DE TRESSAN, en Languedoc, 530 & *suiv.*
LAUGIER, en Provence, 534 & *suiv.*
LAUGIER, à Aix, 539 & *suiv.*
LAVIER, en Franche-Comté, 541
LAUMONIER, en Champagne, 542 & *s.*
LAUMOY, 544
* LAUNAY-COURSON, dans le Hurepoix, 545
LAUNAY, en Normandie, 546
LAUNAY, en Orléanois, *id.*
LAUNAY, en Sologne, *id.*
LAUNOY, en Champagne, *id.*
LAVOCAT, en Bretagne; *id.*
LAUR, en Gascogne, *id.*
* LAURAGUAIS, 547
LAURE, en Dauphiné, *id.*
LAURENCIE (DE LA), en Angoumois, Poitou & Saintonge, 548 & *suiv.*
LAURENCIN, 553 & *suiv.* & Addi. *p.* 772
LAURENS, en Anjou. 556
LAURENS, en Basse-Marche, 557
LAURENS, en Languedoc, 557 & *suiv.* & *addit. p.* 772.
LAURENS, originaire du Duché de Toscane, 561
LAURENS, originaire de Savoie, 563
LAURENS, originaire d'Avignon, *id.*
* LAURENT-SART, en Brabant, 564
LAURENTS (DES), originaire de Rome, *id.* & *suiv.*
LAURÈS, en Guienne, 567
LAURIERE, en Limousin, 568
* LAURIS, en Provence, *id.* & *suiv.*
LAUTHIER, origin. du Dauphiné, 570
* LAUTREC, en Languedoc, 571 & *suiv.*
LAUZANNE, en la Marche, Auvergne & Bretagne, 579
* LAUZIERES, en Bas-Languedoc, 581 & *suiv.*
LAUZON, à Paris, 588
* LAUZUN, en Guienne, *id.*
LAW, en Ecosse, 589
LAWENBOURG, en Basse-Saxe, *id.*
* LAXION, *id.*
LAYE, en Beaujolois, *id.*
LEAUTAUD ou LEOTAUD, originaire de Tarascon, 590
LEBEL, en Picardie, 591
LECEY, en Champagne, 592
LE CLERC DE LA MOTTE, originaire du Nivernois, 593 & *suiv.*

LECZINSKI, Maiſon de Pologne, *p.* 597
LEDO, *idem.*
LE DOUX-DE-MONTIGNY, originaire de Picardie, *id.*
* LÉEDE, dans la Flandre Autrichienne, 599
* LÉEFDAEL, en Brabant, *id.*
* LEEW-SAINT-PIERRE, même Pays, *id.*
LEISSIN. *Voyez* LEYSSIN.
LEITH, originaire d'Ecoſſe, *id.*
LELAY DE VILLEMARE, en Bretagne, *id.*
LE LONG-DE-CHENILLAC, en Bourbonnois, 600
LEMAIRE, en Gâtinois, *id.*
LEMOS, en Eſpagne, 601
LENET, à Dijon, *id.*
LENFANT, en Bretagne, 602
LENFANT, en Normandie, *id.*
LENFERNAT ou LANFERNAT, originaire de Brie, *id.*
LENGLANTIER, en Picardie, 603
LENONCOURT, en Lorraine, *id.* & *ſuiv.*
LENS, en Artois, 613
LENTIVI, en Bretagne, *id.*
LENTRIN, en Normandie, 615
LENTZBOURG, en Suiſſe, 616 & *ſuiv.*
* LEON, en Eſpagne, 621
* LÉON, en Bretagne, *id.*
LÉONARD, en Normandie, *id.*
LEONARD, en Picardie, *id.*
LEOTOING, en Auvergne, *id.*
LEOUZE, à Marſeille, *id.*
LÉPINETTE-LE-MAIRAT, à Paris, 622
LERAN. *Voyez* LEVIS.
LERIGET DE LA FAYE, en Angoumois, Dauphiné & à Paris, 623
LERIN, 624
LESCALLEY, en Normandie, *id.*
LESCALOPIER. *Voyez* ESCALE & ESCALOPIER.
LESCHASSIER, à Paris, 625
LESCOT, en Dauphiné, 626
* LESCOUET, origin. de Bretagne, *id.*
LESCOUX, en Picardie, *id.*
* LESCUN, en Béarn, 627
* LESCURE, en Languedoc, *id.*
* LESCUT, en Anjou, 628
LESCUYER, en Picardie, 629
LESDAIN, originaire du Cambreſis, 630 & *ſuiv.*
* LESDIGUIERES, en Dauphiné, 633
LESDO ou LESDOS DE SAINT-VALLERY, en Normandie, *id.*
LESENERAC ou LESNERAC-DU-BOUILLON, même Province, 634
LESENS DE FOLLEVILLE, *page* 634
LESGUISE, en Picardie, *id.*
LESHÉNAUT DE BOUILLÉ, en Anjou, *id.*
LESMERIE ou LESMERYE, en Poitou, *id.*
* LESPARE. *Voyez* GRAMONT.
LESPERON, en Picardie, 635
LESPERON D'ANFREVILLE, en Normandie, *id.*
LESPINACE. *Voyez* ESPINASSE.
LESPINASSE, en Limouſin, *id.*
LESPINAY, originaire d'Anjou, *id.*
LESPINAY, en Picardie, &c. *id.*
LESPINAY-DE-LA-VRIGNONIERE, en Bretagne & Poitou, 636
LESPINE, en Picardie, 637
LESQUEN DE LA VILLEMENEUST, originaire de Bretagne, *id.* & *ſuiv.*
LESRAT, à Angers, 645
LESSAY, 646
LESSELINE ou LIESSELINE, en Normandie, *id.*
* LESTANG, en Dauphiné, *id.*
LESTANG, en Berri, *id.*
LESTENDART. *Voyez* ESTENDART, *Tome VI.*
LESTEVENON-VAN-BERKENROODE, en Hollande, 648
LESTOCQ, en Picardie, *id.*
LESTRADE de la COUSSE, en Périgord, 649 & *ſuiv.*
* LESTRANGE, même Province, 652
LESTRANGE, en Languedoc, *id.*
* LESVAL, au Comté de Flandres, 653 & *ſuiv.*
LETTES, 656
LETTRE, en Normandie, *id.*
LEUBERT, *id.*
LEUCTRE, à Chamberry, *id.*
* LEUVILLE, au pays Chartrain, 657
LEUZE, 658
LEVAL, de Cambray, 658 & *ſuiv.*
LEVEMONT, en Normandie, 662
LEVESQUE, originaire d'Anjou, *id.*
LEVEVILLE, *id.*
* LEVIS, en Hurepoix, 662 & *ſuiv.*
LEVISTON, LEVINGSTON ou LIVINGSTON, originaire d'Ecoſſe, 685
LEVONCOURT, au Bailliage de Bar, 686
LEYEN, *id.*
* LEYSCHOT, en Flandres, *id.*
LEYSSIN, en Dauphiné, *id.* & *ſuiv.*
* LEZAY, en Poitou, 691
* LEZAY, au Comté de Bourgogne, *id.* & *ſuiv.*

LEZEAU, en Normandie, *page* 695
* LEZEAU (MOTTE-LEZEAU), même Province, *id.*
LEZILLE, en Picardie, *id.*
LEZONNET, *id.*
* LEZONS, en Béarn, *id.*
LEZOT, en Bretagne, *id.*
LHOSTE, en Normandie, *id.*
LHUILLIER ou L'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie, 696

Additions pour le Tome VI, page 92, avant ESPAGNE DE VENNEVELLES.

ESPAGNE (D'), originaire du Languedoc, *page* 696

Additions à la page 551 du même Volume.

FORTIA, originaire de Catalogne, 697 *& suiv.*

Addition à la page 748 du même Volume.

FYOT DE LA MARCHE, 702

Article à substituer à celui du Tome VII, page 267.

GOISLARD, de Paris 703 *& suiv.*

Addition à la page 475 du même Volume, après GROIGNAUX.

GROING (LE), originaire d'Espagne, 706 *& suiv.*

Addition à la page 508, Tome VII, avant GUERAPIN DE VAURÉAL.

* GUERAND (DU), en Basse-Bretagne, 713

Addition à la page 633, Tome VII, après HANGEST.

HANGOUART ou HANGOWART, à Lille, 713 *& suiv.*

Addition à la page 736, Tome VII, avant HAYES (DES).

HAYER, (LE), en Normandie, 719 *& suiv.*
CORRECTIONS & ADDITIONS, 765 *& suiv.*

FIN DE LA TABLE.

Genealogy